Digitized by Google

Library
of the
University of Wisconsin

General Library System
University of Wisconsin - Madison
728 Stat[redacted]
Madison
U.S.A.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE LE BON.

Digitized by Google

General Library System
University of Wisconsin - Madison
728 State Street
Madison, WI 53706-1494
U.S.A.

IMPRIMERIE DE LACROSSE.

Digitized by Google

Digitized by Google

PHILIPPE-LE-BON,

PROTECTEUR DES LETTRES.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE;

AVEC DES REMARQUES,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

Tome Cinquième.

SIXIÈME ÉDIT

BRUXELLES,

J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 31.

1835.

Digitized by Google

82043
NOV 14 1904
F3991
B91
B23
5-6

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE LE BON.

1419-1467.

LIVRE CINQUIÈME.

Mort de la reine Isabelle. — Siége de Saint-Denis. — Prise de Meulan et de Pontoise. — Révolte du pays de Caux. — Désordres après la guerre. — Sédition à Amiens. — Le Duc déclare la guerre aux Anglais. — Soumission de Paris. — Siége de Calais. — La Flandre ravagée par les Anglais.—Les Gantois apaisés.—Révoltes à Bruges. — Nouvelle sédition à Gand. — Suite des troubles de Flandre. — Les Anglais remportent quelques avantages. — Ravages des compagnies. — Entrée du roi à Paris.

Trois jours après que la paix fut jurée à Arras, la reine Isabelle mourut à Paris[1]. Elle qui avait tenu un si grand état de reine, environnée de tant de magnificence, se trouvait, dans ses derniers jours, pauvre et méprisée. Les Anglais ne lui avaient tenu en aucune

[1] Chartier. — Journal de Paris.

Digitized by Google

façon les promesses qu'ils lui avaient faites, lorsque, par le traité de Troyes, elle leur avait donné le royaume de son fils. Loin de lui accorder assez d'argent pour soutenir son rang, ils ne lui laissèrent pas de quoi égaler le train de la moindre comtesse d'Angleterre. Il n'y avait sorte de dédain et de dureté qu'ils ne montrassent envers elle, et ils abrégèrent ses jours par le chagrin. Ils disaient, et c'était pour elle le plus sensible outrage, que le dauphin Charles était bâtard, et non point fils légitime du roi Charles VI. Depuis qu'elle eut livré son royaume aux ennemis, et dépouillé son fils de son noble héritage, elle n'eut pas un jour de contentement. Elle passait son temps dans les larmes, sans recevoir de personne pitié ni consolation. Ce lui fut pourtant un adoucissement à ses peines d'apprendre, avant de mourir, que la paix se faisait entre le duc de Bourgogne et son fils, et qu'on allait voir finir cette guerre qu'elle-même avait allumée. Sa maladie dura peu; elle mourut chrétiennement, et fit aux églises quelques legs modiques conformes à sa pauvreté. Une petite maison, nommée les Bergeries, lui restait à Saint-Ouen; elle la donna au monastère de Saint-Denis.

Son service funèbre fut d'abord célébré à Notre-Dame. Le deuil de la reine de France n'était mené que par ses exécuteurs testamentaires, Jean Giffart son chancelier, et maître Happart, son confesseur; pour toute suite on n'y voyait qu'une dame allemande et quelques autres demoiselles de sa maison, tant les Anglais montraient de mépris pour l'honneur des fleurs de lis [1]. Quelques

[1] Les fleurs de lis ne sont pas les insignes, la livrée d'une dynastie, mais le symbole même de la France. Si l'émeute savait l'histoire ou voulait seulement s'en ressouvenir, elle n'aurait pas aboli cet emblême glorieux et sacré, pour lui substituer une allégorie postiche qui ne

Digitized by Google

jours après, le corps fut déposé dans un petit bateau, et fut ainsi transporté à l'île Saint-Denis, accompagné de quatre personnes seulement, comme si c'eût été la plus petite bourgeoise de Paris. On n'avait pas osé faire passer le convoi par terre, parce que les Français tenaient la campagne jusqu'aux portes de la ville. Les religieux de Saint-Denis s'en vinrent chercher le cercueil dans l'île et l'apportèrent en l'église, où ils lui firent un aussi beau service que le permettait leur pauvreté. Mais il n'y avait d'autre clergé que celui de l'abbaye; pas un évêque n'assista aux funérailles de la reine.

Elles furent célébrées au milieu d'un spectacle de grande désolation; il y avait au plus une semaine que les Anglais avaient repris la ville de Saint-Denis, après l'avoir assiégée long-temps. Le maréchal de Rieux, le sire Louis de Gaucourt, le sire de Foucauld, et surtout le vaillant Bourgeois, l'avaient défendue avec un merveilleux courage, repoussant chaque jour les plus vigoureux assauts [1]. Les habitans de la ville, les labou-

répond à rien dans le présent ni dans le passé. Cette vérité est mise dans un nouveau jour par M. Rey, auteur de l'*Histoire du drapeau, des insignes et des couleurs de la monarchie française*, qu'on imprime en ce moment. Entre autres discussions intéressantes auxquelles ce livre est consacré, on voit que l'équivoque de *gallus*, coq, et de *gallus*, Gaulois est récente, et que jamais les Gaulois n'ont arboré la figure d'un coq. Selon lui, la fleur de lis n'est ni une imitation d'une arme de guerre, ni celle d'une abeille ou d'un crapaud, son nom n'est pas non plus une corruption des mots *fleur de Loys*, c'est une fleur de lis véritable, constamment prise pour telle. (R.)

[1] Chartier. — Journal de Paris. — Monstrelet. — Hollinshed. — Berri. — Richemont. — (*Monstrelet*. Depuis que notre quatrième volume a paru, nous avons eu entre les mains la livraison de juin 1835 du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. M. H. Dusevel, à propos du document communiqué par M. A. Berbrugger et dont nous avons parlé, remarque que cette pièce vient à l'appui de l'opinion de

Digitized by Google

reurs des villages voisins qui s'y étaient réfugiés combattaient avec autant de courage que les gens de guerre. Les femmes faisaient chauffer et approchaient l'huile bouillante pour jeter sur les assaillans, et les broches de fer pour les repousser. Il n'y avait pas jusqu'aux petits enfans qui ramassaient, sans nulle crainte, les dards et les flèches des Anglais, à mesure qu'ils tombaient de l'autre côté du rempart, et les rapportaient à pleines brassées sur la muraille. Les moines de Saint-Denis n'avaient pas moins bonne volonté pour la cause de leur légitime et souverain seigneur. Il ne leur restait plus que les tasses d'argent du réfectoire; ils les donnèrent pour la solde des gens de guerre qui murmuraient de ne pas être payés. Ils fournirent aussi le peu de vin qu'ils avaient en leurs celliers, et une grande provision de bière, qui fut bien salutaire à la garnison.

Cependant les Anglais, ne pouvant forcer la ville, résolurent de la prendre par famine; ils l'environnèrent de fossés et de remparts; ils barrèrent la rivière en dessus et en dessous, et construisirent quatre fortes bastilles. Bientôt, en effet, les vivres manquèrent;

quelques savans, selon laquelle cet écrivain serait né dans le *Ponthieu*, où existe la terre de son nom. On partage surtout ce sentiment, dit-il, lorsqu'on voit que les lettres de rémission obtenues par Monstrelet sont adressées aux bailli d'Amiens et sénéchal de Ponthieu, ce qui n'eût pas eu lieu s'il n'eût résidé dans le ressort de ces magistrats. A cette circonstance on peut joindre celle non moins importante que, dans sa chronique, Monstrelet écrit parfaitement tous les noms des châteaux, bourgs et villages voisins d'Abbeville et d'Amiens, tandis qu'il orthographie mal ceux des lieux éloignés. M. Dusevel ajoute en finissant que, dans un ancien *cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Corbie*, on remarque qu'en 1399 un gentilhomme, appelé Colart de Monstrelet, habitait cette petite ville, et ce gentilhomme était probablement parent du célèbre chroniqueur de ce nom. (R.)

Digitized by Google

Louis de Gaucourt, Regnault de Saint-Jean, Josselin de la Belloseraie et d'autres braves chevaliers avaient été tués dans les divers assauts; le maréchal de Rieux se vit contraint d'entrer en composition; mais il obtint de belles conditions; ses gens sortirent armés, montés, et emportant tout ce qu'ils voulaient. Aussi se moquaient-ils des Anglais, et les bravaient-ils plus que jamais. « Adieu, disaient-ils, priez pour nous tous les « rois qui sont dans les caveaux de l'abbaye, et aussi « nos braves compagnons qui sont enterrés là, et qui « sont morts en vous combattant. » Puis ils prirent la route par la campagne, passant sous les murs de Paris, et pillant tout sur leur passage.

Dès que les Anglais furent maîtres de Saint-Denis, pour se venger des habitans, et ne plus avoir près de Paris une ville où pourraient se loger les ennemis, ils saccagèrent les maisons, démolirent les murs, et firent de ce lieu une bourgade champêtre, n'y laissant rien de fortifié que l'abbaye et une tour qu'on nommait la tour du Venin.

Le bâtard d'Orléans [1] s'était efforcé, pendant tout le

[1] On lit des détails intéressans sur la vie intérieure de ce *restaurateur de la monarchie* dans une notice de M. de la Fontenelle Vaudoré, consacrée au château de Mervent, en Vendée, un des séjours favoris du grand bâtard. L'auteur l'a insérée dans le recueil qu'il publie sous le titre de *Revue Anglo-Française* (tom. Ier, 1834, pp. 213-232), et qui contient jusqu'ici (nous en possédons trois volumes) plusieurs articles très-importans relatifs à la période traitée par M. de Barante. En voici une indication sommaire :

I. *Bataille de Cressy ou Crecy*, par le baron Seymour de Constant, avec des notes de M. de la Fontenelle et un plan. Position et marche des armées française et anglaise rectifiées, I, 317-330.

II. *Levée du siége d'Orléans par l'intervention de Jeanne la Pucelle.* Mémoire de M. Jollois avec des notes de M. de la Fontenelle, II, 13-50.

III. *Notice sur messire Jacques de Harcourt*, grand ennemi des An-

Digitized by Google

siége de Saint-Denis, de secourir la garnison. Le connétable s'en était aussi mis fort en peine, et avait d'Arras, où il traitait de la paix, donné les ordres nécessaires. Mais les Anglais, de leur côté, étaient venus en grand nombre autour de Paris. Lord Talbot, lord Willoughby, lord Scales, le bâtard de Saint-Pol, étaient logés dans

glais, par M. Emmanuel Gaillard, secrétaire perpétuel de l'Académie de Rouen, II, 157-166.

IV. *Réclamation d'un Bourguignon* (M. Audot de Dijon) sur le meurtre du duc Jean sans Peur, au pont de Montereau, II, 178-180.

M. Audot ne doute pas de la culpabilité de Tanneguy Duchâtel et de Barbazan.

Nous remarquerons, en passant, qu'une des légendes de M. O. Delepierre est intitulée *le Forfait de Montereau*, Chron., Lille, 1834, pp. 137-142.

V. *Réponse d'un Normand* (E. Gaillard), II, 389-391.

Selon l'auteur, Barbazan n'a jamais été bien compromis dans le meurtre du duc de Bourgogne. Le Dauphin et Tanneguy Duchâtel ont toujours paru aussi fort innocens de l'accusation, et c'est M. de Barante qui, en dernier lieu, a fait, contrairement aux opinions du président Hénault et de St.-Foix, le procès de Tanneguy. Il faut remarquer avec M. de la Fontenelle, que l'auteur de l'*Histoire de France* qui se publie maintenant par cahiers et qu'on dit écrite *d'après les plans de MM. Guizot, Aug. Thierry et de Barante*, envisage la chose comme ce dernier.

VI. *Inscription relative à la Pucelle*, existante sur le vieux pont de Compiègne, II, 358 :

Cy fust Jeanne d'Arc près de cestuy passage
Par le nombre accablée et vendue à l'Anglois
Qui brusla, le feslon, elle tant brave et sage.
Touts ceux-là d'Albion n'ont fait le bien jamais.

VII. *De la part prise par le Dauphiné aux événemens de l'invasion anglaise* (1345-1385), par M. Jules Ollivier, III, 59-62.

VIII. *Pièces inédites* communiquées par M. Ad. Mazure, *et relatives au règne de Charles VII*, savoir : 1° Dénombrement des ducs et comtes de France. 2° Entrée de Charles VII à Rouen. 3° Ballade touchant *la grande déception des Anglois*. 4° Noms des places reprises en Normandie. 5° Taille perpétuelle. 6° De la journée Valongnée en Normandie. 7° Épitaphes, III, 112-128.

Digitized by Google

les villages des environs, à Saint-Ouen, à Aubervilliers, à la Chapelle, et il n'eût pas été prudent de s'engager de ce côté. Les affaires des Français n'en allaient point plus mal pour cela. Meulan venait d'être surpris par le sire de Rambouillet, au moyen de deux pêcheurs de la rivière de Seine, qui lui avaient montré un secret passage du rempart à la rivière. Le bâtard d'Orléans, Ambroise de Loré, le sire de Beuil et le sire de Loheac vinrent aussitôt se loger avec une forte armée dans cette ville. Bientôt après ils apprirent que sir Thomas Kiriel et sir Mathieu Goche arrivaient de Normandie, pour se rendre au siége de Saint-Denis. Ils marchèrent à eux, les défirent, en tuèrent un grand nombre, et firent prisonnier Mathieu Goche [1].

Pontoise rentra peu après sous l'obéissance du roi; les habitans réussirent à se délivrer eux-mêmes des Anglais. Lord Willoughby était capitaine de leur ville. Le sire de l'Isle-Adam [2] ayant en ce moment, et avant même

IX. *Bataille d'Azincourt*, par M. Ch. Labitte, avec des notes de M. de la Fontenelle, III, 133-147.

X. *Fouilles du champ de bataille d'Azincourt*, par M. Pigault de Beaupré, de Calais, III, 148-149.

La *Revue Anglo-Française* qui continue avec un succès croissant, ne peut qu'augmenter de jour en jour le nombre de ces précieux matériaux. (R.)

[1] Chartier. — Berri. — Hollinshed.

[2] Jean de Villers ou Villiers était petit-fils de Pierre, seigneur de l'Isle-Adam et de Marguerite de Vendôme; et fils d'un autre Pierre et de Jeanne de Châtillon. Ce seigneur rendit de grands services aux ducs de Bourgogne Jean sans Peur et Philippe le Bon. Celui-ci lui donna le collier de la Toison-d'Or. — Le second fils du maréchal de l'Isle-Adam devint grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. — La devise de notre Jean de Villers était : *Va oultre*. M. Delepierre, sans doute par une de ces fautes d'impression qu'il est impossible d'éviter surtout quand la correction semble avoir cessé d'appartenir au mérite typographique, appelle Jean de Villers *le sire de Villars*. (R.)

Digitized by Google

que la paix d'Arras fût jurée, fait sa soumission au roi Charles, les Parisiens, maintenant sans capitaine pour les défendre et presque entourés de tous côtés par les Français, demandèrent qu'on leur donnât lord Willoughby pour gouverneur. Il laissa à Pontoise sir Jean Ruppeley, son lieutenant, avec peu de forces. Le complot des bourgeois de Pontoise fut tenu fort secret. Un jour que presque toute la garnison était allée chercher du fourrage, on surprit les portes, on les ferma. Sir Jean Ruppeley se défendit un moment avec vaillance dans sa maison, mais fut bientôt contraint de se rendre. Les bourgeois allèrent aussitôt avertir leur ancien capitaine le maréchal de l'Isle-Adam, qui se chargea de défendre leur ville. Tous les seigneurs des environs se déclarèrent pour le roi. Le sire de Montmorency, le sire Jacques de Villiers, cousin du maréchal de l'Isle-Adam, se joignirent à lui, et composèrent ainsi une forte garnison à Pontoise. C'était un bien heureux succès pour les armes du roi. Les Anglais, qui perdaient le point important de leurs communications entre Paris et Rouen, tombaient chaque jour dans la tristesse et le découragement. La mort du vaillant et sage duc de Bedford était pour eux une perte irréparable [1].

[1] Ce grand homme est enterré dans la cathédrale de Rouen, et M. Deville, qui en a décrit les tombeaux, donne cette inscription placée derrière le maître-autel :

Ad
dextrum altaris latus
jacet
Joannes dux Bedfordi
Normanniæ prorex
obiit anno
MCCCCXXXV.

Un passage des registres capitulaires établit qu'en effet le corps du prince fut inhumé dans le chœur, au côté gauche, sous la châsse de

Digitized by Google

Bientôt ils eurent encore plus sujet de s'affliger. Le connétable, aussitôt après la paix conclue, avait rassemblé le plus de gens qu'il avait pu, et avait marché vers Senlis; il avait voulu secourir Saint-Denis, mais il n'était plus temps. Alors il forma une autre entreprise; elle avait été conçue par un gentilhomme nommé Charles Desmarets. Il offrit, si on lui prêtait secours, de surprendre la ville de Dieppe [1]. Le maréchal de Rieux fut chargé de cette affaire; il emmena avec lui trois ou quatre cents hommes seulement, avec les sires de Longueval et de Brussac. Ils arrivèrent devant la porte pendant la nuit, et Charles Desmarets, s'étant introduit secrètement par le port, vint leur ouvrir; ils entrèrent et crièrent tout aussitôt : « Ville gagnée! » Les anglais voulurent essayer de se défendre dans les maisons; on les fit pour la plupart prisonniers. Le capitaine anglais, qui se nommait Mortimer, eut le temps de se sauver. On prit le sire de Blosseville, gentilhomme de Normandie, qui tenait le parti anglais. Ceux qui avaient comme lui quitté le service de France furent traités avec sévérité, mais dans leurs biens seulement; du reste

Saint-Sernin, auprès des pieds du roi Henri. Le tombeau était en marbre noir, et une lame de cuivre, sur laquelle étaient gravées les armoiries de Bedford, contenait l'inscription suivante :

Cy gist de noble mémoire très-haut et très-puissant prince en son vivant régent le roialme de France, duc de Betford, pour lequel est fondé une messe estre chacun jour perpétuellement célébré à cest autel par le collége des Clemtins incontinent après primes. Et trespassa le xiiie jour de septembre l'an mil CCCCXXXV, auquel xiiie jour semblablement est fondé pour lui, obit solempnel en ceste église. Dieu face pardon à son âme.

Le duc était chanoine de la cathédrale. Son tombeau fut particulièrement maltraité par les protestans en 1562, et les chanoines le détruisirent en 1752. (R.)

[1] Berri. — Monstrelet. — Richemont. — Hollinshed. — (*Dieppe.* M. Ludovic Vitet a écrit sur Dieppe un ouvrage remarquable.) (R.)

Digitized by Google

on se comporta avec une extrême douceur, ménageant les habitans de la ville, et les étrangers qui s'y trouvaient pour leur commerce; Dieppe était un port riche et très-fréquenté, qui servait surtout à la communication des Anglais avec la Normandie.

Les Français arrivèrent bientôt en grand nombre dans le pays. Antoine de Chabannes, Saintraille, Jean d'Estouteville, le sire de Montreuil-Bellai, et bien d'autres, arrivèrent avec leurs gens. Les communes du pays de Caux, se voyant ainsi appuyées, se révoltèrent contre les Anglais [1]. Eux-mêmes leur en avaient fourni les moyens, car ils avaient armé les habitans. Un homme du pays, nommé le Carnier, se mit à leur tête, et en réunit environ six mille. Beaucoup de gentilshommes de la province hésitaient d'abord à se déclarer; cependant ils finirent par se joindre aux communes. Le Carnier fit serment au maréchal de Rieux de servir fidèlement le roi de France. Bientôt Fécamp, Arques, Lillebonne, Montivilliers, Saint-Valeri en Caux, Tancarville [2], Harfleur même, après quelque résistance, furent pris; les

[1] Monstrelet. — Berri. — Chartier. — Hollinshed.

[2] L'infatigable M. Achille Deville, auteur de l'*Histoire de Saint-Georges de Bocherville*, de l'*Histoire de Château-Gaillard* et des *Tombeaux de Rouen*, vient de publier encore l'*Histoire du château et des sires de Tancarville*. — Guillaume de Tancarville avait une sœur nommée Jeanne, qui avait été mariée, vers 1316, à Jean, vicomte de Melun. Seule et unique héritière de sa maison, elle en porta le nom et les biens dans celle de son mari. Jean II de Melun fut fait prisonnier avec le roi Jean qui le combla d'honneurs. Grand chambellan héréditaire de Normandie du chef de sa mère, connétable héréditaire de la même province par sa femme Jeanne Crespin, il réunit bientôt à ces deux titres ceux de comte et de souverain-maître des eaux et forêts de France. Ses patentes de comte lui furent délivrées le 4 février 1352. — Son fils Jean III de Melun mourut sans enfans et eut pour successeur son frère Guillaume IV. Il mourut glorieusement à Azincourt. (R.)

Digitized by Google

Anglais ne conservèrent plus que Caudebec et Arques. Mais cette conquête fut suivie du plus épouvantable désordre. Les compagnies de gens de guerre et de gens des communes n'obéissaient à personne, pas plus les unes que les autres. Nul ne reconnaissait l'autorité du maréchal de Rieux. Quelques-uns se mettaient dans les forteresses, et de là couraient sur tout le pays. Les paysans qui retournaient à leurs champs et à leur travail étaient rançonnés, maltraités, pillés par ceux avec lesquels ils venaient eux-mêmes de combattre; c'était partout les plus cruels excès : les églises et les abbayes n'étaient pas respectées davantage. Enfin, après quelque temps, il ne resta plus assez de vivres dans le pays. Quand il n'y eut plus rien à prendre ni à manger, les compagnies françaises s'en allèrent et il ne resta que quelques garnisons.

Pour lors, le conseil d'Angleterre y envoya lord Scales et sir Thomas Kiriel, qui, ne trouvant plus grande résistance, tombèrent sur les malheureux paysans. Pour tirer vengeance de leur rébellion, ils en tuèrent quatre ou cinq mille, brûlèrent les villages et les villes ouvertes, emmenèrent tout le bétail. Ce riche pays demeura dévasté et désert; il n'y resta ni hommes, ni femmes, ni enfans, hormis ceux qui s'étaient réfugiés dans les forteresses. Comme les garnisons étaient mal pourvues et commandées par des hommes qui ne cherchaient que le butin, elles se défendirent mal, et presque tous les capitaines, après s'être rendus, vinrent l'un après l'autre auprès du roi, le requérant de payer les pertes et dommages qu'ils avaient endurés pour son service, tandis que leurs excès et leurs pillages lui avaient fait perdre tout le fruit d'une belle conquête, et ruiné une de ses plus belles provinces.

Digitized by Google

Les choses se passaient à peu près de même en beaucoup d'autres lieux, et il fallut long-temps avant de pouvoir faire cesser un si déplorable désordre. Les gens de guerre avaient pris la coutume de ne faire que leur volonté, de vivre aux dépens d'autrui, de se procurer, à défaut de solde, de l'argent par toutes sortes de violences et de rapines. On ne savait comment les ramener au devoir et à l'obéissance, et plusieurs années s'écoulèrent sans que le bienfait de la paix se fit sentir dans une grande part du royaume. Non-seulement la guerre continuait avec les Anglais, ce qui servait de prétexte à toutes les courses des compagnies, mais il y avait un grand nombre de chefs dont la désobéissance était ouverte [1].

D'abord, Jean de Luxembourg, comte de Ligni [2], avait refusé de jurer la paix d'Amiens [3]; il avait gardé ses alliances avec les Anglais. C'était un puissant prince,

[1] Olivier de la Marche. — Richemont. — Monstrelet. — Chartier. — Berri.

[2] Jean de Luxembourg, comte de Ligny et Guyse, seigneur de Beaurevoir, chevalier de la Toison-d'Or, obtint le comté de Ligny en vertu d'un partage fait en 1430 avec son frère Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol, de la succession de sa cousine germaine, Jeanne de Luxembourg, duchesse de Brabant. Ce fut un des meilleurs chevaliers de son temps et des plus habiles capitaines. Il mourut en 1440, en son château de Guyse, sans laisser d'enfans de sa femme Jeanne de Béthune, vicomtesse de Meaux, dame de Vendeuil, veuve de Robert de Bar, comte de Marle et de Soissons, et fille de Robert de Béthune, vicomte de Meaux, et d'Isabeau de Ghistelles. Elle décéda en 1450. — Sa devise à lui était un chameau succombant sous le faix, avec ces mots peu héroïques mais sages : *Nemo ad impossibile tenetur.* (*Le Mausolée de la Toison-d'Or,* Amst., 1689, p. 14); *Histoire de l'Ordre,* IV, 27. (R.)

[3] Au lieu du *traité d'Amiens* il faut lire le *traité d'Arras,* dont il est suffisamment parlé à la fin du volume précédent. (R.)

Digitized by Google

vaillant chevalier, entreprenant, riche, environné de beaucoup de vassaux et d'hommes d'armes qui l'avaient accompagné dans ses guerres. Le duc de Bourgogne était son parent, l'aimait et le ménageait. Il tenait beaucoup de châteaux sur les limites du Hainault, de la Champagne, du pays de Bar, et ses garnisons n'avaient guère d'autre solde que le butin.

Dans les mêmes contrées, le damoiseau de Commerci de la maison de Saarbrück, avait aussi ses forteresses; ses soldats qu'il envoyait courir de tous côtés, faire la guerre aux premiers qu'ils rencontraient, enrichissaient eux et leur maître par le pillage, et surtout par la rançon des prisonniers qu'ils faisaient.

Henri de la Tour [1] s'était emparé de Pierrefort et de Sainte-Menehould; de là il tyrannisait les villes de Toul et de Verdun, ainsi que la contrée environnante.

Puis dans l'intérieur de la France étaient un grand nombre de compagnies qui passaient de lieu en lieu, se tenant dans quelque forteresse, et puis dans une autre, lorsqu'on venait pour les assiéger ou que le pays était épuisé. Quelques-unes avaient des chefs bourguignons qui étaient surtout établis sur les frontières du duché de Bar, comme le bâtard de Neufchâtel et le bâtard de Vergi [2]. Mais il y en avait encore bien plus du parti français. Ceux-là ravageaient la Bourgogne, la Champagne, l'Isle-de-France, la Picardie. C'était Antoine de

[1] Olivier de la Marche. — Monstrelet.

[2] Le château de Vergy, fondé, suivant une tradition, par Vercingétorix ou par Vergasillon, son proche parent, et suivant une autre, par Verginius, capitaine romain, a subsisté jusqu'à Henri IV, qui le fit raser en novembre 1609. Il était situé en Bourgogne, dans le diocèse d'Autun, au bailliage de Nuits. Ses possesseurs, décorés du surnom de *preux de Vergy* et dont Duchesne a écrit l'histoire (1625), ont été comtes de Dijon, de Châlons et de Beaune. (R.)

Digitized by Google

Chabannes, Rodrigue de Villandrada, Gauthier de Brussac, Geoffroy de Saint-Belin, le bâtard d'Armagnac, le bâtard de Bourbon, Guillaume de Flavi et bien d'autres, qui commandaient ces bandes, parfois réunies, parfois séparées. La Hire et Saintraille avaient meilleure renommée, et se tenaient presque toujours aux frontières pour combattre les Anglais. Toutefois ils ne se faisaient point faute de piller et de ravager le pays.

Jusqu'au traité d'Arras, ces compagnies s'étaient généralement appelées, au nord de la Loire, du nom d'Armagnacs; après la paix, le pauvre peuple commença à les nommer les écorcheurs[1]; car ils ne laissaient rien aux lieux où ils avaient passé; pourtant lorsque quelque

[1] Ceux qu'on nomme ici *écorcheurs* et *retondeurs* ont été aussi nommés *Brabançons, routiers, bouchers* (*bouciers*), *costereaux* et *avallois*. Gautier de Conisi, dans ses *Louanges de Notre-Dame*, dit :

Trop est enfens et soteriaus
De Brebeçons, de coteriaus.
V. 310.
Cil coterel, cil Brebançons
Ce sont déables.
V. 314.

Et en parlant de la mort, v. 1891 :

Où il n'a point de reançon,
Jà ni aura si Braibançon,
Qui pris ne soit à cel tornoi.

La chronique de Flandre, publiée par Sauvage, dit que Richard, roi d'Angleterre, avait, à la croisade, tous les *avalois* avec lui. Sauvage avoue ne pas entendre ce mot, mais Ducange, sur Joinville, dit que ce sont les habitans des environs de Cologne, qui, ainsi que les Brabançons, auront souvent fourni aux bandes de pillards de déterminés champions. Pour prouver la justesse de son explication, Ducange cite Philippe Mouskes, suivant lequel à la bataille de Bouvignes :

Li Avalois crient Coulongne.

V. *Notices et extraits des MMS de la biblioth. de Bourg.* Ire partie, p. 60, et notre édition de Ph. Mouskes. (R.)

Digitized by Google

compagnie de Bourguignons, sous prétexte de faire la guerre aux autres, s'en venait après eux [1], elle trouvait encore moyen de prendre et de se procurer du pillage à force de maltraiter les habitans. On appela donc ceux-là les retondeurs. En Languedoc et dans les pays du midi, on désignait plutôt ces bandes de brigands sous le nom de routiers.

Mais ces désordres ne rallumaient pas du moins la discorde et la méfiance entre les deux princes. Souvent, à la vérité, il fallait avoir des ménagemens pour des capitaines qui avaient rendu de bons services, et à qui le roi ne pouvait payer ce qu'il leur devait; chacun avait son protecteur parmi les grands seigneurs [2]; le roi était faible et porté à se peu soucier des choses; mais enfin il désavouait publiquement et avec grande sincérité tous ces attentats contre la paix. Le connétable, qui avait la plus grande part au gouvernement, mettait ses soins et sa sévérité à poursuivre et à punir les écorcheurs et les pillards; il en faisait pendre autant qu'il lui en tombait sous la main [3]. De son côté le duc Philippe ne donnait pas moins loyalement ses ordres pour détruire les compagnies.

Ainsi rien ne troubla d'abord l'union du duc de Bourgogne avec la France; elle devenait au contraire de plus en plus étroite. Le roi ne cessait de lui témoigner toute sa bienveillance. Quatre mois après le traité, il l'envoya prier par son héraut d'être parrain d'un fils dont accoucha la reine. Le Duc fut si joyeux de cette marque d'amitié, qu'il quitta tout aussitôt la robe dont il était pour lors vêtu, et qu'il avait fait magnifiquement

[1] Olivier de la Marche.
[2] Richemont. — Chartier.
[3] Chartier.

Digitized by Google

broder pour la noce de son cousin le comte d'Étampes, et la donna au héraut du roi de France, en lui faisant compter aussi mille rixdalles [1]. L'enfant fut nommé Philippe; il ne vécut que peu de mois.

La conduite des Anglais était faite pour irriter le Duc et resserrer son alliance avec la France. Du reste, il ne cherchait aucunement à faire la guerre. Tout son désir était de gouverner tranquillement, et d'assurer à ses nombreuses seigneuries la jouissance de la paix. Ses villes de Flandre étaient toujours dans un état de rumeur prête à éclater; le duché de Bourgogne était ruiné. Au moment même où il venait de prendre possession des villes de la Somme, une sédition violente s'y était déclarée. Les habitans avaient sollicité du Duc une remise sur les impôts qu'il avait mis sur eux avant de devenir

[1] *Rixdalles.* Cette monnaie n'a jamais été en usage dans les états du duc Philippe le Bon, mais bien les *ridres* ou *ryders*, autrement dits *florins à cheval.* Philippe en fit frapper en or l'an 1434, et on donnait même indifféremment à ces pièces le nom de *Philippus.* — Il nous manque encore, il faut en convenir, un ouvrage complet sur l'histoire numismatique de notre pays. Leblanc et Ghesquière peuvent être fort utiles ainsi que A. Heylen et Duby. Le mémoire de Gérard, inséré dans le cinquième volume de l'ancienne collection de l'Académie de Bruxelles, n'est qu'un fragment relatif à l'époque des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre; le travail de M. Groebe regarde exclusivement le seizième siècle. M. Van Orden n'a recueilli que des matériaux. Enfin le savant Lelewell lui-même, en traitant de la numismatique du moyen âge, ne pouvait accorder qu'une place secondaire à la Belgique, et d'ailleurs il ne s'attache qu'au type. L'ouvrage promis par MM. Cartier et de la Saussaye ne touchera sans doute qu'à la Flandre et au Hainaut; il reste donc encore beaucoup à faire; mais ces recherches deviendront plus faciles si le gouvernement exécute le projet souvent conseillé d'une grande collection de numismatique nationale. — L'abbé de Guasco, dans ses *Dissert. hist.* (Tournay, 1756, I, 259), annonçait que M. Overloop, maître de la monnaie de Bruges, préparait un traité sur l'histoire monétaire des Pays-Bas. Cet ouvrage n'a point paru. (R.)

Digitized by Google

leur souverain légitime; mais il était si obéré, qu'il ne pouvait leur accorder cette faveur. Encore à présent, il était tenu à payer la somme de huit mille saluts [1] d'or, promise à Perrin Grasset pour rendre la ville de la Charité, et cesser ses courses [2]; en outre il fallait acquitter les énormes dépenses de l'assemblée d'Arras.

Les gens d'Amiens, quand ils virent que le Duc ne les soulageait en rien du lourd fardeau des subsides, commencèrent à dire que leur bon roi Charles ne voulait point qu'ils fussent ainsi chargés d'impôts [3], et que les villes restées sous son obéissance étaient bien plus heureuses. Puis, forçant le maire à se mettre à leur tête, ils allèrent chez un nommé Pierre Leclerc, serviteur du Duc, qui, ainsi que maître Robert-le-Josne, bailli pour les Anglais et les Bourguignons, s'était fait en Picardie une grande renommée de rudesse et d'avarice. Ils pillèrent sa maison, burent son vin, lui tranchèrent la tête, et continuèrent à courir la ville, exigeant des hommes riches de l'argent, des vivres et du vin.

Le duc de Bourgogne envoya tout aussitôt le sire de Brimeu qu'il venait de nommer bailli d'Amiens, et le sire de Saveuse, capitaine de la ville; le comte d'Étampes et le sire de Croy les suivirent de près. On commença par conférer doucement avec les chefs des mutins, et par leur faire espérer qu'on pourrait leur accorder des

[1] Roquefort dit que le *salut* était ainsi appelé, parce qu'il portait la légende : *Salus populi suprema lex esto*, légende qu'on n'y trouve pas : ces pièces d'or offrent la salutation angélique avec le mot *ave*, et sur ceux de Naples on lit *Ave Maria*. *Hist. de l'ordre de la Toison-d'Or*, introduct., XXII, note 3. (R.)

[2] Histoire de Bourgogne.

[3] Monstrelet.

Digitized by Google

conditions; puis lorsqu'on fut en force, qu'on se fut saisi des principales places de la ville et de la tour du beffroi, le comte d'Étampes fit publier, au nom du roi et du Duc, que les habitans eussent à payer l'impôt, et que grâce leur était accordée, pour leur rébellion, hormis aux chefs. Ceux-ci voulurent essayer de remuer encore le peuple. Il n'était plus temps, toutes les mesures étaient prises, et ils n'eurent pas même le moyen de s'échapper; vingt ou trente furent décapités; une cinquantaine bannis, et la ville rentra dans l'obéissance.

Quelque bonne volonté qu'eût le duc de Bourgogne de se maintenir en paix, il ne put rester insensible aux offenses des Anglais; leurs revers ne faisaient que les irriter. Ils venaient de nommer le duc d'York régent de France, et ce prince montrait autant de hauteur et de dureté que son prédécesseur, le duc de Bedford, avait de sagesse. Il commença, avant même d'être parti d'Angleterre, par ôter l'office de chancelier de France à l'évêque de Thérouanne, pour le conférer à sir Thomas Roos : risquant ainsi de perdre le peu de partisans qui restaient aux Anglais. Cependant leurs préparatifs pour soutenir la guerre ne répondaient pas à tant d'orgueil. C'est que l'Angleterre était aussi fort mal gouvernée en ce moment, et que les querelles du duc de Glocester et du cardinal de Winchester y troublaient tous les conseils et y dérangeaient tous les projets. Cédant à leur colère contre le duc de Bourgogne, les Anglais songèrent, aussitôt après la paix, à lui susciter des ennemis, et à troubler son pays de Flandre. En même temps, ils prenaient en mer les vaisseaux des marchands, et s'efforçaient de nuire à leur commerce; de sorte que, loin de se rendre les Flamands favorables, ils excitaient leur haine et leur colère. Aussi les gens de Ziricsée et de

Digitized by Google

quelques autres villes s'empressèrent-ils de remettre au Duc les lettres que le roi d'Angleterre leur avait adressées le 14 décembre 1435.

Il commençait par leur rappeler les douces amitiés et confédérations qui, du temps passé, avaient toujours subsisté entre les princes qui avaient gouverné la Hollande et les rois d'Angleterre : comment cette union avait toujours préservé la tranquillité et la profitable sûreté du commerce : comment jamais n'avait régné entre eux ni haine, ni envie, ni rien de ce qui trouble la bonne police et la sécurité des peuples ; puis il leur disait quel désir il avait d'entretenir et de continuer cette ancienne amitié, toujours si préférable à une amitié nouvelle. « Cependant, ajoutait-il, sous l'ombre et la couleur de la paix, au grand préjudice de notre honneur et de notre état, on vient de faire en France de grandes nouveautés ; on a enfreint la paix jurée à nos pères, Henri et Charles. Plusieurs rumeurs et nouvelles courent en divers lieux ; plusieurs pays, dit-on, se disposent à rompre les alliances qu'ils avaient avec nous ; c'est pourquoi nous voudrions savoir pour notre consolation votre bonne volonté, comme nous vous faisons savoir la nôtre. » En conséquence, il leur demandait réponse, et leur proposait de lui envoyer des députés.

Les Anglais, ainsi qu'ils en avaient menacé, avaient aussi écrit à l'empereur, pour l'engager à se déclarer contre le duc de Bourgogne. Enfin, ils avaient même attaqué quatre ou cinq cents de ses gens sur les marches de Flandre, et avaient ourdi un complot, qu'on avait découvert, pour surprendre sa ville d'Ardres.

Toutefois le Duc ne voulut point soudainement leur

[1] 1435, v. st. L'année commença le 8 avril.

Digitized by Google

déclarer la guerre [1]. Il fit venir près de lui Jean de Luxembourg, comte de Ligni, et le chargea d'employer son frère l'évêque de Thérouanne à prévenir une rupture. Mais les esprits étaient déjà aigris. Le conseil d'Angleterre fit répondre que ses lettres aux villes de Hollande n'étaient nullement une offense contre le Duc : qu'on n'avait point cherché à soulever ses sujets contre lui : qu'il était aussi fort licite au roi d'Angleterre de rechercher une alliance avec l'empereur : que si le roi Henri rassemblait en ce moment une armée en Angleterre, il en avait certes bien le droit : enfin que rien ne prouvait que ce fût contre le Duc qu'elle fût destinée.

Le conseil du Duc était fort partagé sur la résolution qu'il convenait de prendre. Les uns songeaient quelle grande chose serait une guerre avec les Anglais : combien elle coûterait de dépenses : quelle en serait l'issue : comment on pourrait y mettre fin. Ils disaient au Duc que le roi Charles son nouveau seigneur, et les princes de France ne pourraient lui être d'aucun secours dans ses embarras et dans ses périls : qu'au contraire les Anglais pouvaient de tous côtés attaquer, quand ils le voudraient, les pays du Duc, et y entrer soit par mer, soit par Calais. C'était surtout les amis et les partisans de la maison de Luxembourg qui étaient de cet avis. Le Duc, qui se sentait peu porté à les approuver, n'avait pas même appelé aux conseils les plus considérables d'entre eux ; le sire d'Antoing, Hugues de Lannoy, le vidame d'Amiens, le bâtard de Saint-Pol, le sire de Mailli, et d'autres gentilshommes picards, étaient tenus à l'écart. Ils n'en étaient que plus déclarés contre ce projet de guerre, et il leur semblait que, puisque le Duc ne les

[1] Monstrelet.

Digitized by Google

consultait pas, eux qui l'avaient si bien servi, ils seraient beaucoup moins tenus à employer eux et leurs gens à cette guerre.

Au contraire, Jean Chevrot, évêque de Tournai, les seigneurs de la maison de Croy, les sires de Charni et de Crèvecœur, les Bourguignons, le sire de Ham, sénéchal de Brabant[1], le sire de Brimeu, bailli d'Amiens, entraient mieux dans les sentimens du Duc, se montraient sensibles aux procédés du roi d'Angleterre, et poussaient à la guerre. Ils disaient qu'il fallait au plus tôt attaquer Calais et le comté de Guines, et s'en emparer; les pays de Flandre et de Hollande fourniraient volontiers, disaient-ils, des subsides pour faire une si belle conquête.

Ce fut en effet ce que le Duc résolut. Il s'en alla tout aussitôt à Gand, assembla les échevins et les doyens des métiers. Il leur fit expliquer par maître Gossuin, un

[1] Plus bas *de Horn.* — La principale fonction du sénéchal ou maître d'hôtel était d'avoir soin de la table du Duc. Cette dignité a constamment appartenu aux seigneurs de Rotselaer. Le premier qu'on rencontre est Arnou, témoin, en 1107, à une charte donnée par Godefroid *le Barbu* en faveur de l'abbaye d'Affligem : *Arnulphus Dapifer.* Cependant l'on voit par plusieurs titres que les ducs de Brabant avaient en divers lieux des sénéchaux différens, quoique le principal fût toujours le sire de Rotselaer. A l'époque dont parle M. de Barante, le sénéchal de Brabant était Jean IV de Rotselaer, qui épousa en premières noces Marie de Berlaimont, et en secondes Isabeau de Hornes. La terre de Rotselaer et la dignité qui y était attachée, passèrent au seizième siècle dans la maison de Croy. — *Troph. de Brab.*, II, 189, III, 146-150; *Prælium Woeringanum*, 135-138. — Jean IV mourut en 1445 et ne peut donc être, indépendamment de la différence de titre, le même que le personnage dont on parle, si celui-ci est le Jean de Hornes mentionné plus bas et qui fut tué en 1436. Ce dernier était Jean, seigneur de Bassigny ou Beaucignies, fils d'Arnou et de Jeanne de Hondschote. Il acheta Gaesbeeck en 1434 à Jacques de Abcoude, et épousa Marguerite de la Tremoille. *Dipl. Belg.*, I, 470. (R.)

Digitized by Google

des conseillers de sa châtellenie de Gand, tous ses griefs contre le roi d'Angleterre. Il ajouta que le Duc avait dessein de s'emparer de Calais, et rappela aux Gantois ce qui leur avait déjà été exposé, lorsque le feu duc Jean avait voulu assiéger cette ville : c'est-à-dire qu'elle était du comté d'Artois : qu'elle en avait été indûment détachée, et que conséquemment elle appartenait au Duc par droit domanial et héréditaire. Il dit aussi qu'étant dans la possession des Anglais, elle leur donnait moyen d'entrer toujours en Flandre et de gêner le pays. Il n'oublia pas enfin de faire valoir le tort que, depuis quelque temps, les gens de Calais faisaient au commerce des Flamands, en refusant de leur vendre les laines, l'étain, le plomb, les fromages, et les autres marchandises d'Angleterre, autrement qu'en lingots d'or fin, rejetant leurs monnaies, tandis qu'ils recevaient les monnaies des autres pays.

Les Gantois étaient surtout fort irrités de ce dernier grief; ils se montrèrent aussi animés contre les Anglais que l'était leur seigneur. Sans appeler ni consulter les trois autres membres de Flandre, c'est à savoir Ypres, Bruges et le Franc, sans écouter les hommes sages et anciens d'âge qui ne semblaient pas favorables à cette guerre, ils prirent leur parti sur-le-champ. Du reste les autres villes et tout le pays de Flandre étaient dans la même idée. Il n'était question partout que de l'honneur et du profit qu'il y aurait à s'emparer de Calais; il semblait que ce fût chose facile, et que le siége ne pût assez tôt commencer. Chaque ville ne songeait qu'à se faire remarquer en armant bien ses hommes, et en fournissant une belle artillerie. De là le Duc passa en Hollande et obtint aussi approbation et aide de ses peuples. Les Anglais continuaient à se conduire de façon à l'offenser

Digitized by Google

de plus en plus. Le roi Henri, pour le braver, venait de créer le duc de Glocester comte de Flandre, et de donner le comté de Boulogne au comte de Beaumont. Mais, quel que fût le désir du Duc et des communes de Flandre, le siége de Calais ne pouvait commencer sans de grands préparatifs. En attendant, il envoya les sires de Ternant et de Lalaing, à la tête de six cents combattans, pour servir le roi de France, sous les ordres du maréchal de l'Isle-Adam.

Le maréchal et le connétable de Richemont s'occupaient en ce moment de la grande entreprise de remettre Paris au pouvoir du roi. Jamais les affaires des Anglais n'avaient été en si mauvais train. Le duc d'York, nouvellement nommé régent, n'arrivait pas encore d'Angleterre; nul renfort n'était envoyé aux garnisons. Au lieu d'hommes d'armes et de braves archers, il ne venait plus de l'autre côté de la mer que des mauvais sujets et des gens sans aveu, qui ne servaient qu'à recruter les compagnies de pillards [1]. Corbeil, Saint-Germain-en-Laye, Vincennes, Beauté étaient tombés au pouvoir des Français. Lord Willoughby et l'évêque de Thérouanne avaient à peine deux mille combattans anglais pour défendre Paris, qui chaque jour était resserré davantage.

D'ailleurs leur autorité y devenait de plus en plus odieuse et insupportable. Les vivres ne pouvaient plus arriver ni par le haut de la rivière, ni du côté de la Normandie. La cherté se faisait cruellement sentir; nul commerce, nul travail; les salaires réduits presque à rien; la crainte prochaine de la famine; et, comme pour la rendre plus assurée, la garnison de Paris ne sortait jamais de la ville que pour dévaster les environs, piller les

[1] Hollinshed.

Digitized by Google

paysans, brûler les récoltes et ramener des prisonniers afin de s'enrichir par les rançons [1].

Tant de misère et de si grandes alarmes excitaient les murmures des habitans; mais les Anglais et leurs partisans n'en gouvernaient qu'avec plus de rudesse et de cruauté. Les Parisiens avaient attendu la fin de leurs maux des négociations d'Arras, et ils s'enquéraient sans cesse avec anxiété de cette paix si désirée. Quand leur espoir fut perdu, l'évêque de Thérouanne et les Anglais exigèrent de nouveau un serment général au roi d'Angleterre. Qui hésitait à le jurer était dépouillé de son avoir, mis en prison ou banni. Souvent même, durant la nuit, on jetait en secret les gens suspects dans la rivière. Chaque habitant était contraint de porter la croix rouge, sous peine de la vie. Personne ne pouvait sortir de la ville sans passeport, et sans déclarer à quel lieu il se rendait. Il fallait revenir à l'heure prescrite, sous peine de ne pouvoir plus rentrer dans la ville. Ce cruel gouvernement, cette guerre diabolique, étaient maintenus, disaient les Parisiens, par trois évêques, l'évêque de Thérouanne, Jacques du Chastellier évêque de Paris, et l'évêque de Lizieux, auparavant évêque de Beauvais, le juge de la Pucelle. Nonobstant leur tyrannie, il se formait de plus en plus des projets contre les Anglais. Les bons bourgeois s'assemblaient secrètement et s'efforçaient d'avoir des intelligences avec les capitaines français. Depuis que le duc de Bourgogne avait fait sa paix avec le roi, le quartier des Halles devenait le moins soumis de tous.

Le mardi d'après Pâques, 10 avril, une troupe de six ou huit cents Anglais sortit pendant la nuit pour

[1] Journal de Paris.

Digitized by Google

aller brûler les villages des environs de Pontoise; ils passèrent par Saint-Denis, et entrèrent dans l'abbaye. Les religieux y célébraient la messe. Les soldats commencèrent à l'écouter, mais ils étaient pressés; au bout de quelques instans, un grand ribaud d'Anglais, la trouvant trop longue, monte à l'autel, prend le calice et les ornemens; les autres font comme lui, dépouillent les autres autels, brisent les reliques pour avoir l'or et l'argent, et continuent leur route chargés du butin.

Justement ce jour-là le connétable avait envoyé pour lui préparer ses logemens à Saint-Denis [1] le sire de Foucault, et Bourgeois, celui qui avait acquis si grand honneur en soutenant le siége contre les Anglais, et que le connétable aimait beaucoup à cause de ses beaux faits d'armes. Ils envoyèrent dire tout aussitôt à Pontoise que les Anglais étaient en force à Saint-Denis; le connétable partit sur-le-champ. Les Bourguignons demandaient leur solde, et ne voulaient point monter à cheval; il s'engagea en son nom, envers le sire de Ternant, et l'on s'achemina vers Saint-Denis. « Vous con-« naissez le pays, dit le connétable au maréchal de « l'Isle-Adam. — Oui, monseigneur, répondit celui-ci, « et par ma foi, dans la place qu'occupent les Anglais, « vous ne leur feriez ni mal ni déplaisir, quand vous « auriez dix mille combattans. — Ah! nous leur en « ferons, répliqua messire de Richemont, et Dieu nous « aidera. Allez toujours devant pour soutenir l'escar-« mouche. »

Les Anglais étaient postés sur une chaussée étroite

[1] Richemont. — Chartier. — Monstrelet. — Journal de Paris. — Amelgard.

Digitized by Google

qui va de Saint-Denis à Épinai, et défendaient un petit pont qu'on nomme le pont de la Briche. Le sire de l'Isle-Adam et le sire de Rostrenen mirent pied à terre pour mieux conduire leur attaque; mais les Anglais chargèrent si vivement, qu'ils arrivèrent jusqu'aux deux capitaines; peu s'en fallut qu'ils ne les fissent prisonniers; cependant les Français tinrent ferme, et les deux partis continuèrent à se disputer le pont. Il fut pris et repris plusieurs fois.

Durant le combat, le connétable, avec le bâtard de Bourbon, le sire de la Suze, et environ deux cents lances, avait pris un détour à travers les champs et les vignes. Dès que les Anglais les virent arriver par derrière eux, le désordre se mit dans leurs rangs. Alors le sire de l'Isle-Adam tomba sur eux, et en fit un grand carnage. Lord Beaumont, cousin du roi d'Angleterre, qui les commandait, fut contraint de rendre son épée à Jean de Rosnieven, gentilhomme breton, un des meilleurs serviteurs du connétable. Une partie des Anglais se dispersa dans la campagne, d'autres prirent refuge dans la tour du Venin. Les Français poursuivirent le reste jusque devant Paris; on n'eut que le temps de fermer la porte Saint-Denis. Il y eut des fugitifs tués au bord du fossé et à la barrière. Le connétable s'en revint aussitôt mettre le siége devant la tour du Venin, que commandait le sire Brichanteau, neveu du prévôt de Paris; on envoya chercher deux bombardes au château de Vincennes, et l'on s'apprêta à assaillir la tour dès le lendemain.

Cette déroute des Anglais, dont les Parisiens venaient d'être témoins, avait grandement ému tous les esprits dans la ville; le menu peuple ne savait pas que le roi Charles, qu'on lui représentait toujours comme

Digitized by Google

pauvre et détruit, eût une si grande puissance, et l'on fut très-surpris de lui voir de dessus les murailles une si belle quantité de gens d'armes. On commença à s'inquiéter. Ceux qui, afin de maintenir les habitans dans le parti des Anglais, disaient que les Français voulaient piller la ville, qu'ils amenaient des charrettes pour emporter le butin, que le dauphin Charles ne ferait grâce à personne, qu'on tuerait tous ceux qui lui étaient opposés, ne faisaient qu'abattre le courage du peuple. De telles menaces lui faisaient prêter l'oreille d'autant plus volontiers aux honnêtes bourgeois qui promettaient au contraire qu'il ne serait fait de mal à personne, et que le roi traiterait sa bonne ville avec une parfaite douceur.

Ces braves gens, dont le plus considérable était un nommé Michel Lailler, trouvèrent moyen de faire avertir le connétable et le sire de l'Isle-Adam qu'ils étaient prêts, et qu'ils sauraient bien leur ouvrir une des portes de la ville, pourvu qu'on s'engageât, au nom du roi, à un pardon général, et à empêcher tout désordre. Les hommes que le connétable avait avec lui étaient presque tous des gens de compagnies, grands pillards de leur métier, et difficiles à contenir. Il ne voulut point tenter avec eux une telle entreprise. D'après ce qu'on lui faisait savoir, il était d'ailleurs plus facile de surprendre la ville par la rive gauche. Il donna un prétexte à ses gens, les laissa sous les ordres du sire de la Suze pour continuer le siége de la tour, et revint à Pontoise avec le maréchal de l'Isle-Adam et les Bourguignons. Le bâtard d'Orléans, qui avait eu ordre de venir le joindre, arriva aussi en ce moment.

Dès le lendemain, il envoya des gens à pied se mettre en embuscade tout auprès du village de Notre-Dame-des-Champs, qui touchait presque aux murs de la ville.

Digitized by Google

Pour lui, il partit le soir au soleil couchant, chevaucha toute la nuit, se reposa quelques instans dans une grange, et arriva devant Paris, le vendredi 13 avril, au soleil levant. De certains signaux étaient convenus ; ils furent faits, et le connétable avançait toujours, lorsqu'on vint l'avertir que l'entreprise était découverte. Il n'en continua pas moins sa route, car il lui fallait aller au secours de son embuscade. Quand on fut aux Chartreux, quelques hommes s'avancèrent jusqu'à la porte Saint-Michel; ils aperçurent un homme sur la muraille, qui leur fit signe de son chapeau : « Allez à l'autre porte, s'écria-t-il; « celle-ci n'ouvre point; on travaille pour vous dans le « quartier des Halles. »

Ils continuèrent le long des remparts jusqu'à la porte Saint-Jacques; les bourgeois qui la gardaient demandèrent qui était là : on leur répondit que c'étaient les gens du connétable. Ils voulurent parler à lui-même. Il arriva sur son grand coursier, d'un air satisfait et plein de courtoisie. Quand on le leur eut fait voir, car ils ne le connaissaient point, ils voulurent être assurés que le roi accorderait une abolition générale, comme on le leur avait promis; le connétable leur en donna sa foi. Sans prendre le temps d'ouvrir la porte, on descendit une grande échelle; le maréchal de l'Isle-Adam y monta le premier, et planta sur la muraille la bannière de France, dix-huit ans après le jour où lui-même avait surpris la ville, et en avait chassé le Dauphin dont aujourd'hui il venait rétablir la puissance. Il montra à ces braves bourgeois la charte d'abolition, scellée du grand sceau du roi, et, leur rappelant l'amour qu'ils avaient toujours porté au duc de Bourgogne, il leur dit que c'était en son nom qu'il les priait de se soumettre au roi, et leur promettait un bon gouvernement. Puis il

Digitized by Google

leur remontra qu'autrement ils mourraient tous de faim et de misère. Leur résolution était déjà prise, ils ne furent pas difficiles à persuader.

On n'avait par les clefs du pont-levis, mais on mit la planche qui servait de passage aux gens de pied, et les bourgeois sortirent à la rencontre du connétable. Il descendit de cheval, leur prit la main, et répéta les bonnes promesses du roi. Pendant ce temps-là, on brisa les serrures du pont; quand il fut abaissé, le connétable remonta à cheval pour faire son entrée.

Au moment où il s'était présenté devant la porte, Michel Lailler, Nicolas de Louviers, Thomas Pigache et les bourgeois chefs de l'entreprise avaient commencé à émouvoir le peuple. On s'assemblait dans les rues, chacun s'armait en criant : « Vive la paix! vivent le roi et le duc de Bourgogne! » Les uns prenaient la croix blanche, les autres la croix de Saint-André de Bourgogne; on commençait à courir sur les Anglais, il y en eut même quelques-uns de tués.

L'évêque de Thérouanne, qui n'avait pas cessé d'exercer son office, et lord Willoughby ne se voyaient guère en mesure de résister à tout ce peuple, et aux Français qui allaient entrer. Ils résolurent cependant de tenter quelques efforts; ils armèrent tous les Anglais et leurs partisans et, se divisant en trois compagnies, ils essayèrent de remettre la ville dans la soumission, ou du moins d'assurer leur retraite. Le prévôt s'en alla aux Halles; lord Willoughby et l'évêque de Thérouanne prirent la rue Saint-Denis; et un lieutenant du prévôt, nommé Jean Larcher, que les Parisiens avaient dans une horreur extrême, à cause de sa cruauté, suivait la rue Saint-Martin. Legoix, l'ancien boucher, défendait la porte Baudet. Les anglais criaient : « Saint-Georges!

Digitized by Google

« Saint-Georges ! traîtres de Français, vous tous à mort.» Mais les habitans se retirèrent d'abord en leurs maisons, et l'on ne rencontrait personne dans les rues. Seulement deux braves bourgeois, Jean Leprêtre et Jean des Croûtes, furent massacrés et mis en pièces devant l'église de Saint-Méri. Le prévôt commit aussi un grand acte de cruauté : un de ses bons amis, nommé le Vavasseur, riche boulanger du quartier des Halles, s'en vint au-devant de lui : « Mon compère, lui dit-il, songez « à vous; je vous promet que cette fois-ci il faut faire la « paix; autrement, nous sommes tous perdus. — Ah ! « traître, lui dit le prévôt, tu as donc tourné de l'autre « côté ! » Et il le frappa de sa hache; puis ses gens l'achevèrent.

Cependant on tendait des chaînes dans toutes les rues; le peuple prenait de plus en plus courage et s'animait de fureur contre les Anglais. Les hommes et les femmes leur lançaient par les fenêtres des pierres, des bûches, des tables, des tréteaux; ils avaient beau tirer des flèches et faire mille menaces, personne n'avait plus peur d'eux. Leurs anciens partisans, ceux même qui venaient de s'armer en leur faveur, et qui tout à l'heure criaient contre la trahison, voyant le succès de l'entreprise, s'en allaient l'un après l'autre se joindre aux honnêtes bourgeois, et disaient bien haut que c'était pour le roi qu'ils s'étaient armés; ce n'étaient pas les moins empressés à se montrer bons Français.

Les Anglais parvinrent pourtant jusqu'à la porte Saint-Denis; mais Michel Lailler et les siens avaient senti l'importance de ce poste, le plus considérable de la rive droite; leur premier soin avait été de s'en saisir. Ils avaient ouvert la porte, et les gens de la Chapelle, d'Aubervilliers et de tous les villages voisins, apprenant

Digitized by Google

qu'on se révoltait contre les Anglais qu'ils avaient dans une si furieuse haine, accouraient pour les tuer. Il y avait bien déjà trois ou quatre mille hommes à la porte Saint-Denis quand les Anglais s'y présentèrent. On avait tourné contre eux les canons des remparts ; après qu'on eut tiré sur eux deux ou trois fois, et qu'ils se virent si vigoureusement reçus, ils tournèrent vers la porte Baudet et s'en allèrent se retirer à la Bastille, où ils s'étaient préparé refuge, prévoyant qu'ils en auraient besoin.

Le connétable, le bâtard d'Orléans, le maréchal de l'Isle-Adam, le sire de Ternant s'étaient avancés tranquillement et sans obstacles, descendant la rue Saint-Jacques, au milieu d'une foule joyeuse et rassurée. Il semblait que de leur vie ils n'eussent quitté Paris, tant cette entrée se faisait avec calme et comme quelque chose d'accoutumé. Les gens de leur suite ne commettaient aucun désordre, ne s'écartaient point d'un pas, ne menaçaient personne; ils faisaient bonne mine à tous, et recevaient l'accueil le plus amical. Les seigneurs du parti du roi en étaient tout émus de pitié et de joie; plusieurs avaient les larmes aux yeux. « Mes « bons amis, disait le connétable aux habitans de Paris, « le bon roi Charles vous remercie cent mille fois, et « moi de sa part, de ce que vous lui rendez si douce- « ment la première cité de son royaume. S'il y en a « parmi vous, de quelque état qu'il soit, qui ait for- « fait envers monseigneur le roi, tout lui est pardonné, « tant aux absens qu'aux présens. » Puis il faisait crier et publier à son de trompe, par les rues, que personne de ses gens ne fût assez hardi, sous peine de la corde, pour se loger dans l'hôtel d'un bourgeois malgré lui, pour reprocher quoi que ce soit, ou faire le moindre

Digitized by Google

déplaisir à personne, à moins que ce fût à un Anglais ou à un soldat portant la croix rouge. Le peuple entendant ces paroles se sentait pris d'un grand amour pour ce digne connétable, et il n'y avait pas dans cette foule un homme qui maintenant n'eût exposé sa personne et son bien pour détruire les Anglais. Chacun louait Dieu ; tous les bons chrétiens et les pieuses bourgeoises, qui depuis le matin étaient en prières dans les églises pour demander au Seigneur d'adoucir la colère des princes de France et de leurs gens, voyaient là un grand miracle de sa miséricorde. On disait qu'il fallait bien que monseigneur saint Denis eût été l'avocat de la bonne ville de Paris auprès de la Sainte-Vierge, et la Sainte-Vierge auprès de notre Seigneur Jésus-Christ.

Lorsque le connétable, après avoir traversé le Petit-Pont et l'île de la Cité, fut arrivé sur le pont Notre-Dame, Michel Lailler se présenta devant lui portant la bannière du roi, et fit ses soumissions au nom de la bourgeoisie. Puis vint un capitaine de la milice nommé Gauvain Leroi, qui demanda à jouir de l'abolition, et promit de faire rendre sur-le-champ les forteresses de Montlhéry, Marcoussis et Chevreuse. « Jurez, par votre « foi, que vous le ferez ainsi que vous le dites. » Le bourgeois fit serment ; tout aussitôt le connétable lui donna pour sauve-garde Parthenay, son héraut, et les envoya pour faire ouvrir ces forteresses.

De là le connétable arriva sur la place de Grève, où l'on vint lui dire que toute la ville était libre, que les Anglais étaient rentrés dans la Bastille, et qu'on en gardait les issues. On lui demanda alors de s'en aller aux Halles pour remercier les gens de ce quartier et les encourager dans leur bonne conduite. Il n'y manqua point, et y fut joyeusement reçu. Lorsqu'il passa devant la

Digitized by Google

porte de son ancien épicier Jean Asselin, cet honnête bourgeois se présenta devant lui et lui offrit de se rafraîchir; c'était jour de jeûne, le connétable accepta seulement à boire et goûta quelques épices. Enfin, il se rendit à Notre-Dame où il entendit la messe tout armé, et fit lire les lettres d'abolition.

Après la messe, et quand il eut placé un bon guet autour de la Bastille, le connétable s'en vint dîner à l'hôtel du Porc-Épic, qu'avait fait bâtir l'ancien duc d'Orléans. Tandis qu'il était là, on lui vint dire que Pierre du Pan, son maître d'hôtel, qu'il avait laissé au siége de la tour du Venin, était à la porte Saint-Denis, et demandait à entrer pour lui parler. On le laissa venir; il annonça au connétable que la garnison de la tour demandait à se rendre; le connétable y consentit. Mais il en arriva tout autrement; les assiégeans, entendant sonner toutes les cloches de Paris, se doutèrent bien que la ville était prise, et accoururent au plus vite pour y entrer. Le connétable, les connaissant pour de vrais écorcheurs qui auraient assurément fait du scandale et du trouble, ordonna qu'on se gardât bien de les laisser passer. Ainsi rebutés, ils retournèrent à Saint-Denis. Pendant ce temps-là les Anglais avaient profité du moment pour s'échapper de la tour du Venin où ils ne pouvaient plus se défendre; mais les Français revinrent encore assez à temps pour tomber sur eux. A peine en échappa-t-il un seul. Le sire Brichanteau, neveu du prévôt, y périt comme les autres.

Son oncle, qui s'était sauvé du côté de Charenton, fut le soir même arrêté par les gens eux-mêmes qui s'étaient enfuis avec lui, et livré à un chevalier nommé Denis de Chailli, qui le mit à forte rançon. On apprit aussi que les châteaux de Montlhéry et de Marcoussis

Digitized by Google

s'étaient rendus à l'heure même, comme l'avait promis Gauvain Leroi. Rien ne manquait à la bonne fortune du roi de France.

Ainsi se passa cette journée sans aucun désordre, sans qu'aucun habitant de Paris fût tué, ni maltraité. On ne fit même aucun mal aux Anglais qu'on trouvait dans les hôtelleries ; seulement on les mettait à rançon. Il y eut aussi quelques maisons pillées, mais c'étaient celles des bourgeois qui s'étaient enfuis avec Simon Morhier, prévôt de Paris. Le sire de Ternant, chef des Bourguignons, fut pourvu de cet office par le connétable ; car il convenait de montrer de grands égards au duc de Bourgogne ; son nom avait beaucoup servi à soumettre les Parisiens, et ses hommes y étaient entrés les premiers. Aussi fit-on placer sa bannière sur une des portes de la ville, et il fut permis de porter la croix de Bourgogne aussi-bien que la croix de France. Michel Lailler fut nommé prévôt des marchands.

Restait la bastille Saint-Antoine ; le connétable voulait l'assiéger. Dès le lendemain, il chercha à emprunter de l'argent, afin de pourvoir à cette dépense, et aussi pour donner à ses gens d'armes qui, selon ses ordres, ne devaient rien prendre sans payer. Car le roi n'avait pu lui faire donner que mille francs pour tenter une si grande entreprise. Les bourgeois de Paris le détournèrent du siége de la Bastille : « Monseigneur, disaient-« ils, ils se rendront, ne les refusez pas ; c'est déjà une « assez belle chose d'avoir ainsi recouvré Paris ; maints « connétables et maints maréchaux en ont au contraire « été souvent chassés ; prenez en gré ce que Dieu vous « a accordé. »

C'était aussi le conseil du sire de Ternant, du sire de Lalaing, et des autres Bourguignons ; ils avaient été

Digitized by Google

grands amis avec Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, chancelier de France pour les Anglais, et avaient commencé à parlementer avec lui. La garnison obtint ainsi de bonnes conditions; on lui permit de sortir avec ce qu'elle pourrait emporter, au grand regret du connétable et de ses chevaliers, qui auraient gagné au moins 200 mille francs de rançon, s'ils avaient pu avoir de l'argent pour faire les frais du siége. Toutefois l'évêque de Thérouanne y laissa sa chapelle, qui était d'une grande valeur.

Les Parisiens étaient si animés contre les Anglais qu'il fallut que la garnison sortît de la Bastille par la porte qui donnait vers les champs. Ils firent le tour du rempart, et vinrent s'embarquer derrière le Louvre. Toutefois, quand ils passèrent devant la porte Saint-Denis, le peuple les suivit et les accabla de mille injures. « A la queue, à la queue, » leur criait-on; c'était surtout l'évêque de Thérouanne qui était insulté et couvert de huées; on le traitait de vieux renard. Larcher, lieutenant du prévôt, et Sait-Yon le boucher eurent aussi grande part aux injures populaires.

Dès le lendemain, les vivres arrivèrent en abondance à Paris, les portes furent ouvertes aux paysans qui venaient vendre en toute sûreté; les denrées redevinrent aussitôt à bon marché. Enfin, tout s'unissait pour rendre le peuple joyeux d'être délivré du gouvernement des Anglais. « Ah! disait-on, on voyait bien qu'ils n'étaient « pas en France pour y rester. On n'en a pas vu un se- « mer un champ de blé ou bâtir une maison; ils dé- « truisaient leurs logis sans jamais songer à les réparer, « et ils n'ont pas peut-être relevé une cheminée. Il n'y « avait que leur régent le duc de Bedford qui aimait à « faire des bâtimens et à faire travailler le pauvre peuple.

Digitized by Google

« Il valait mieux qu'eux, et aurait voulu la paix ; mais le « naturel de ces Anglais, c'est de guerroyer toujours « avec leurs voisins; aussi ils finissent tous mal, et Dieu « merci, il en est déjà mort en France plus de soixante-« dix mille. »

Un mois environ après la soumission de Paris, le connétable avec le maréchal de l'Isle-Adam, le bâtard d'Orléans, la Hire, Saintraille, le sire de Rostrenen, et tout ce qu'on put réunir de gens d'armes, s'en alla mettre le siége devant la forteresse de Creil. Il y était à peine arrivé que le roi lui donna commission d'aller solliciter, du duc de Bourgogne, la délivrance du duc René d'Anjou, duc de Bar, qui avait été fait prisonnier à la fameuse bataille des barons de Lorraine; depuis le duc Philippe l'avait mis en liberté sur sa foi, à la condition de venir à sa première réquisition se remettre en prison, s'il n'était conclu aucun traité. Le duc René était revenu loyalement acquitter sa parole, et se trouvait prisonnier dans le château de Bracon, auprès de Salins, lorsque Jeanne, reine de Naples et de Sicile, le fit son héritier. Le duc de Bourgogne ordonna aussitôt qu'on amenât avec les plus grands respects, le roi René à Dijon, pour qu'il y reçût les ambassadeurs de Naples ; mais il ne lui rendit point pour cela sa liberté. C'était pour l'obtenir que le connétable, ami et compagnon d'armes du roi René, vint rendre visite au duc de Bourgogne.

Il le trouva tout occupé de réunir son armée et d'achever les préparatifs du siége de Calais [1]. Depuis long-

[1] Monstrelet. — Richemont. — Heuterus. — Meyer. — Oudegherst. — Hollinshed. — Amelgard. — (*Meyer*. M. de Godefroy, descendant de cette famille de savans qui a si bien mérité de l'érudition historique, nous a fait part qu'il avait le dessein de s'occuper d'une traduction des

Digitized by Google

temps on n'avait rien vu de si grand que cette entreprise. Les bonnes villes de Flandre avaient étalé toute leur puissance et leur richesse; il semblait que rien ne leur eût jamais tant tenu au cœur que de prendre Calais sur les Anglais. Les Gantois, surtout, avaient montré un merveilleux empressement. Tout aussitôt après le conseil qu'ils avaient tenu avec leur seigneur, les échevins avaient ordonné à tous les bourgeois de la ville et à ceux des châtellenies de la campagne qui n'étaient point vassaux du Duc, de venir se faire inscrire, et de se pourvoir d'armes et d'équipemens, sous peine de perdre la bourgeoisie. Tous ceux qui avaient été condamnés par jugement à faire des pèlerinages eurent ordre de ne les entreprendre qu'au retour de la guerre; il fut enjoint, sous des peines très-sévères, à ceux qui avaient guerre ou dissension entre eux, de vivre sous la sauve-garde de la loi; le commerce des armes fut interdit sous peine de bannissement.

Quand on eut ainsi inscrit tous les bourgeois en état de porter les armes, les échevins réglèrent ce que chaque ville et chaque village devait fournir de gens, ce qui monta en tout à dix-sept mille. Puis on disposa aussi ce que chaque ménage devait payer pour les frais de cette guerre; enfin les échevins ordonnèrent qu'au lieu d'acquitter toute la taille en argent, on eût à amener,

annales de Jacques de Meyer, avec des notes, dessein qui nous avait été suggéré, au sein de l'Académie, il y a quelques années. — Nous remarquerons ici, puisque l'occasion s'en présente, que l'édition de ces annales imprimée à Franfort, n'est pas de 1581 mais de 1580, et qu'elle n'a pas été mise au jour sous les auspices de Frédéric mais de Philippe de Reiffenberg. Frédéric avait bien autre chose à faire que de s'occuper d'histoire, puisqu'il osait faire la guerre à Charles-Quint qui, en 1548, le mit au ban de l'empire avec le Rhingrave. Voir notre Ier vol., p. 85, et *Bull. de la société de l'hist. de France*, II, 224. (R.)

Digitized by Google

pour le service de l'armée, un certain nombre de chariots et de charrettes attelés; et, comme les habitans de la Châtellenie tardaient à exécuter ce dernier ordre, il fut publié que si les charrettes n'arrivaient pas tout de suite, la confrérie des chaperons blancs allait se charger de les aller quérir. C'en fut assez pour obtenir une prompte obéissance, tant on craignait ces chaperons; si bien que sans délai on eut des charrettes en si grande quantité qu'il y en avait un tiers de plus qu'à l'expédition de Picardie, où les communes de Flandre avaient abandonné le duc Jean, en l'année 1412.

L'arme dont chaque bourgeois devait se fournir était une lance, ou s'il l'aimait mieux il pouvait porter deux maillets en plomb à manche court. Les mêmes apprêts se firent avec la même ardeur à Bruges et dans les autres villes de Flandre; tout y était en mouvement et en rumeur; on ne pensait qu'à la guerre; les ouvriers ne travaillaient plus, ils passaient leurs journées à dépenser dans les cabarets l'argent qu'ils avaient gagné auparavant; sans cesse ils étaient en querelle et en bataille les uns avec les autres; souvent il y en avait de tués; personne ne pouvait en être obéi ni écouté.

Au commencement de juin le duc de Bourgogne s'en vint dans le plus simple appareil et sans aucune suite d'hommes d'armes, faire la revue de cette armée des communes de Flandre, et la mettre en route; elle était de trente mille combattans pour le moins. Le sire Colard de Comines fut chargé de commander les Gantois; le sire de Steenhause [1], les gens de Bruges; le sire Jean

[1] Lisez *Steenhuyse*, ancienne baronnie, au pays d'Alost, dont les propriétaires prenaient même le titre de prince. Elle passa dans la maison de la Gruthuyse, par le mariage de Marguerite de Steenhuyse et de Jean de la Gruthuyse, père du célèbre Louis de Bruges, comte

Digitized by Google

de Comines, ceux d'Ypres; le sire de Merken [1], ceux du Franc; le sire de Ghistelles, ceux de Courtray. Le sire d'Antoing était capitaine-général de toute cette armée, comme vicomte héréditaire du comté de Flandre [2]. Elle prit sa route par Armentières et Hazebrouck; elle était campée aux environs de Dringam [3], lorsque le connétable de France vint visiter le duc de Bourgogne.

Ce prince, après avoir demandé une rançon d'un million de saluts d'or pour la liberté du roi René, n'eut rien de plus pressé que de montrer au connétable sa grande armée. Il le mena au camp de ses Flamands. C'était le plus magnifique aspect; rien n'était si beau, si bien rangé, si étoffé, que toutes ces tentes placées par villes, par métiers, par compagnies avec leurs bannières. L'artillerie, les équipages et les chariots se comptaient par milliers; jamais troupe n'avait eu un bagage si complet; sur chaque charrette, il y avait jusqu'à un coq dans une cage, afin de chanter les heures de la nuit

de Wincester, auquel M. Van Praet a consacré une notice particulière, voy. plus bas. — Les armes de Steenhuyse étaient bandées de six pièces d'or et d'azur, la bordure cauponnée d'argent et de gueules. (R.)

[1] *Merkem.* (R.)

[2] Le sire d'Antoing n'était pas vicomte de Flandre, où cette dignité n'existait pas, mais vicomte de Gand, titre héréditaire que la maison de Melun acquit, par le mariage de Hugue, seigneur d'Antoing et d'Espinoy, avec Marie d'Enghien, dame de Sotteghem, laquelle était fille de Hugue d'Enghien et de Béatrice de Stryen, dame de Putte. Hugue d'Enghien était fils de Marie, châtelaine héréditaire de Gand, et de Gérard d'Enghien. — Le vicomte de Gand était, en 1436, Jean de Melun, chevalier de la Toison-d'Or, connétable de Flandre, mort en 1484. Il épousa Jeanne de Luxembourg, puis Jeanne d'Abbeville. (R.)

[3] *Drincham.* (R.)

Digitized by Google

et du jour. Les bourgeois étaient bien vêtus, bien armés, non point comme des chevaliers et des gens de guerre, mais à leur manière. Ils passèrent la revue devant le connétable, et lui firent grande fête. Il s'arrêta avec le duc dans la tente de la ville de Gand; là, ils prirent une collation et burent ensemble. Le connétable remercia les Flamands de leur bon accueil, et leur recommanda de servir loyalement leur seigneur; puis il repartit. Il avait offert au Duc de prendre part à l'entreprise, et de faire revenir du pays de Caux deux ou trois mille combattans qui étaient sous les ordres du maréchal de Rieux. Mais le Duc ne manquait pas de monde; il avait même renvoyé la moitié de ses hommes d'armes de Picardie ou de Bourgogne; ce qui avait été fort blâmé par plusieurs de ses fidèles conseillers. Ils disaient que toutes ses communes de Flandre ne vaudraient pas pour le secourir dans ses périls la moindre armée de gentilshommes.

Tout, dans cette entreprise, semblait se faire par la volonté des Flamands, et il fallait avoir des ménagemens envers eux, qui n'en avaient envers personne. Il n'y avait de butin que pour eux; tout âpres au pillage que fussent les Picards et les Bourguignons, ils ne pouvaient toucher à rien devant les Flamands; ce qu'ils prenaient, ceux-ci le leur ôtaient; et, s'ils se fâchaient, ils étaient maltraités. Si, par hasard, il y en avait quelqu'un qui dérobât la moindre chose dans le camp ou dans les bagages des Flamands, il était tout aussitôt pendu. Dans les châteaux ou forteresses qui se rendaient au duc de Bourgogne, à peine pouvait-il sauver la vie à la garnison lorsqu'il voulait la lui accorder, ou empêcher le pillage lorsqu'il s'y était engagé. Les punitions que les capitaines ou leurs échevins mêmes voulaient prononcer

Digitized by Google

contre les coupables, risquaient toujours d'exciter quelque sédition.

Rien n'égalait non plus l'orgueil de ces bourgeois de Flandre; il semblait qu'aucune chose ne pût se faire que par eux, et que rien ne leur dût être difficile; ils s'en allaient disant aux Picards : « Quand les Anglais vont « savoir que messeigneurs de Gand se sont armés et « viennent les assiéger avec toute leur puissance, ils ne « nous attendront pas; quittant leur ville, ils s'enfui- « ront en Angleterre. C'est une grande négligence que « les vaisseaux de monseigneur, qui devaient venir les « assiéger par mer, ne soient pas arrivés avant nous, « pour les empêcher de s'en aller. »

Les Flamands se trompaient beaucoup, car il n'y avait rien qui fût plus cher aux Anglais, de toutes leurs conquêtes, que leur ville de Calais. Le roi Henri, les princes de son sang, son conseil et les trois États d'Angleterre, étaient résolus, d'un commun accord, à faire les derniers efforts pour la conserver. Déjà, avant que l'armée bourguignonne fût arrivée auprès de Calais, la garnison avait fait une sortie, et, venant jusqu'à Ardres, elle avait mis en grande déroute le sire Jean de Croy, bailli de Hainault, à la tête des plus braves chevaliers de Picardie; les Anglais avaient donc bon courage, et attendaient de puissans renforts.

Le Duc commença par assiéger et prendre assez facilement les forteresses de Sangate, de Vauglinchen, d'Oye et de Mark; puis il fit environner la ville. Les Flamands assirent leur camp au même lieu où Jacques Artevelde [1] avait eu ses tentes, quatre-vingt-dix ans

[1] On vient de nous mettre sous les yeux un MS du XIVe siècle appartenant à M. C.-C.-P. Ducas, agent de change et numismate à Lille. C'est un in-4° en parchemin à deux colonnes, contenant huit feuillets

Digitized by Google

auparavant, lorsqu'il était venu aider le roi Édouard III d'Angleterre à s'emparer de Calais. Les Picards et les hommes d'armes étaient campés de l'autre côté de la ville, vers la route de France. Le Duc, dès les premiers jours, s'approcha tellement, qu'un coup de canon du rempart tua un trompette et trois chevaux à ses côtés. La veille, la Hire, qui était venu lui rendre visite, avait aussi été blessé près de lui dans une sortie de la garnison.

On passa ainsi plusieurs jours sans que la ville fût resserrée. Sans cesse les Anglais sortaient assez loin de

d'un poème français incomplet sur les troubles du règne de Louis de Mâle. La versification en est fort négligée. — Dans la première capitale, on a dessiné à la plume un écusson chargé d'une fasce accompagnée de trois lions rampans, deux en chef et l'autre en pointe. Le poème qui s'arrête à l'an 1380, au siége de Termonde, et qui ne contient pas de faits nouveaux, débute ainsi :

O Peres, Filz et Saints Espris,
Un Dieu en trois personnes compris,
Parfaitement Dieus est cascuns,
Non sunt troi Dieu, mès est uns
Qui l'ome du primier fourma
A sa sainte ymage et créa.
. . . . . .
Que des nouvauls commotions
Que en Flandres ont esté
Puisse rimer la vérité
Au plaisir à mon droit seignor
A quoy m'amoive propre amor.
. . . . . .
Aussy fu li bailli tués
Roegnier d'Outerive par nom.
. . . . . .
Jehans Hyons on l'apiellait,
Hardis homs fu et bien entent,
Mès volentiers prist-il argent.

Il est fâcheux qu'on ait perdu la partie qui concerne Philippe d'Artevelde. (R.)

Digitized by Google

leurs remparts, et ils engageaient de fortes escarmouches. Tantôt les assiégeans, tantôt les assiégés y remportaient l'honneur et l'avantage. Les chevaliers picards y eurent de beaux faits d'armes, notamment le sire de Créqui et le sire de Hautbourdin. Quant aux Flamands, ils n'étaient pas si exercés à la guerre que tous ces hommes d'armes, qui avaient tant combattu depuis vingt ans ; les Anglais ne les craignaient guère, et ne s'inquiétaient point de les attaquer un contre trois.

Il y avait surtout une chose qui causait un grand dépit à ces gens des communes. La ville n'était pas environnée d'assez près pour empêcher que les assiégés ne fissent parfois sortir des troupeaux de bétail qui venaient paître dans les marais autour des remparts. C'était la plus fréquente occasion d'escarmouches et de batailles. Les Picards faisaient souvent de bonnes prises ; les Gantois essayèrent, de leur côté, d'avoir aussi part dans ce butin ; ils tentèrent une entreprise ; mais les Anglais, les voyant approcher, arrivèrent promptement sur eux, en tuèrent une vingtaine, et firent quelques prisonniers ; les autres se sauvèrent avec beaucoup de frayeur et de chagrin. Du reste, la moindre alerte jetait le désordre parmi eux. Ils s'assemblaient tout à coup, et prenaient les armes sans motif raisonnable. Le Duc s'affligeait de les voir si difficiles à conduire ; mais il lui fallait tout souffrir patiemment.

Ce qui les agitait le plus était pour le Duc lui-même un grand sujet de chagrin : sa flotte, commandée par le sire de Horn [1], sénéchal de Brabant, n'arrivait point, et chaque jour les assiégeans voyaient entrer dans le port de Calais des navires d'Angleterre qui apportaient

[1] *Pag.* 21 on a imprimé *de Ham*. Voy. la note sur ce passage. (R.)

Digitized by Google

des vivres, des munitions de toutes sortes et des renforts.

Les Anglais se préparaient à secourir plus puissamment leur ville. Le duc de Glocester avait rassemblé une forte armée, et il allait traverser la mer. Bientôt se présenta devant le duc Philippe Pembroke, héraut d'Angleterre, qui, après l'avoir respectueusement salué, lui déclara que son maître, Honfroi, duc de Glocester, lord protecteur du royaume d'Angleterre, lui faisait savoir qu'il était prêt à passer la mer avec toute sa puissance pour venir le combattre, et que si le duc de Bourgogne ne le voulait pas attendre en ce lieu il irait le chercher dans ses États : que du reste il ne pouvait fixer le jour à cause de l'inconstance des vents et des flots. Le Duc fit grande fête à ce héraut, et lui donna de riches présens. « Vous pouvez dire à votre « maître, répondit-il, qu'il n'y aura nul besoin de ve- « nir me chercher dans mes États ; il me trouvera en ce « lieu, si Dieu ne m'envoie point de fortune contraire. »

Soigneux de son honneur et de sa gloire comme l'était le duc Philippe, on peut juger du désir qu'il avait de ne point faillir à une telle occasion. Les murmures de ses Flamands commençaient cependant à lui donner grande inquiétude. Il se rendit dans la tente de la ville de Gand, et y assembla tous les capitaines et les nobles de Flandre. Alors le sire de la Woestine, son conseiller, exposa le défi que le duc avait reçu, et la réponse qui avait été faite. Puis il les requit instamment de ne point quitter leur seigneur, de se montrer ses bons amis, et de l'aider à garder son honneur. Cette requête fut accordée ; ils promirent d'accomplir loyalement l'entreprise commencée.

Afin de pousser plus vigoureusement le siége, on

Digitized by Google

construisit une haute et forte bastille qui dominait la ville ; on y plaça un bon nombre de canons qui tiraient sans relâche. Les Anglais firent mainte sortie pour essayer de la détruire, mais elle fut vaillamment défendue par les Flamands et par plusieurs gentilshommes, entre autres le sire de Saveuse, qui étaient venus s'y enfermer. Il y en avait un parmi eux nommé le sire de Plateaux ; il était fou, mais tranquille dans sa folie, et, nonobstant son manque de raison, c'était un rude et courageux homme d'armes. Pourtant un jour s'étant trop avancé il se laissa prendre par les Anglais.

Enfin le 25 juillet on vit arriver les vaisseaux tant attendus ; ce fut une grande joie dans tout le camp ; le Duc monta à cheval pour aller voir arriver sa flotte, et toute l'armée se serait portée sur les dunes si l'on n'avait pas forcé les Flamands à garder leurs postes. Cette flotte amenait avec elle de vieux navires tout chargés de pierres, avec d'énormes ancres de plomb pour les couler dans la passe qui conduit au port, afin de la fermer aux vaisseaux venant d'Angleterre. La mer est d'ordinaire si orageuse et si mauvaise dans le canal entre Calais et Douvres, que l'on ne pouvait espérer d'y tenir des vaisseaux ; c'était donc le seul moyen de bloquer le port. L'entreprise réussit malgré le canon des assiégés ; en deux jours quatre gros navires furent coulés à l'entrée. Mais il arriva que lorsque la marée baissa, ces carcasses restèrent à sec sur la grève ; alors la garnison, les habitans, les femmes, les enfans sortirent de la ville en grande foule. Les canons des assiégeans ne portaient pas jusque-là ; la charpente fut dépecée, on y mit le feu. La mer en revenant dispersa les pierres. Ainsi de tout ce qu'on avait fait il ne resta pas grand'chose. La flotte ne pouvait tenir la mer ; craignant la grande expédition

Digitized by Google

qui allait venir d'Angleterre, elle remit à la voile pour retourner en Hollande.

Pour lors, les Flamands commencèrent à entrer en grand tumulte et à murmurer plus que jamais; ils disaient que les conseillers du Duc les avaient trahis, et qu'on leur avait promis que la ville serait assiégée aussi bien par mer que par terre. Leurs capitaines ne savaient plus comment les contenir. Cependant le Duc tint conseil; il avait mandé les gentilshommes de ses États, et ils arrivaient de jour en jour; il avait choisi son champ de bataille pour combattre le duc de Glocester lorsqu'il serait descendu à Calais; en un mot, tout se préparait pour la journée qui devait décider le succès de la guerre. Dans ce conseil avaient été appelés les capitaines des gens des communes; il les trouva encore d'assez bonne volonté et sensibles à ses instances. Par malheur, ce jour-là même les Anglais firent une forte sortie et vinrent attaquer la bastille. Le duc de Bourgogne y courut aussitôt avec ses chevaliers et se mit à pied pour combattre avec les Flamands. Il n'était plus temps, l'assaut des Anglais avait été prompt et rude; les Flamands s'étaient assez mal défendus, et la bastille avait été prise sans beaucoup de résistance. Pour ajouter encore au trouble où étaient les communes, les Anglais massacrèrent sous leurs yeux les prisonniers qu'ils venaient de faire, afin de venger un de leurs chevaliers, que les Flamands avaient arraché aux Picards et mis à mort.

Dès lors la sédition commença; les communes s'assemblaient par troupes. « Nous sommes trahis, disait-on; « aucune des promesses qui nous ont été faites n'est « tenue. Chaque jour nos gens sont pris ou tués, sans « que les nobles se mettent en peine de venir nous dé- « fendre; il faut partir et retourner en notre pays. »

Digitized by Google

Le Duc, plein de douleur, s'en vint tout aussitôt à la tente des Gantois et en fit entrer en grand nombre; il leur représenta que le duc de Glocester allait arriver, qu'il avait accepté son défi, qu'il avait promis de l'attendre, que s'il manquait à sa foi, nul prince ne serait couvert d'un si grand déshonneur, qu'il ne leur demandait que peu de jours. Ses conseillers, ses serviteurs tenaient les mêmes discours et conjuraient les Flamands. C'était peine perdue; leur dessein était arrêté; quelques-uns des principaux répondaient courtoisement à leur seigneur, et s'excusaient de leur mieux; mais eussent-ils tenté de retenir les autres, ils n'auraient pas été écoutés non plus. Jacques de Zaghère, maître maçon, qui était pour lors doyen des métiers, se montrait le plus enflammé, et ne parlait que de lever le siége.

Le Duc, malgré son courroux et sa fierté, n'avait autre chose à faire qu'à endurer la brutalité de ses Flamands. Après en avoir délibéré avec son conseil, il leur fit dire que puisqu'ils voulaient s'en aller, il partirait avec eux, qu'ils eussent seulement à l'attendre jusqu'au lendemain, afin de se retirer en bon ordre, et d'emmener leur bagage et l'artillerie : ses hommes d'armes les escorteraient jusqu'à Gravelines, pour les défendre des sorties de l'ennemi.

Ils répondirent insolemment qu'ils n'avaient peur de personne et se trouvaient assez puissans pour n'avoir pas besoin d'une telle escorte. Puis, la sédition croissant toujours, ils commencèrent à parler de se porter au logis de leur prince, pour y saisir le seigneur de Croy, le sire Baudoin [1] de Noyelle et le sire Jean de Brimeu, qu'ils regardaient comme les auteurs de cette entre-

[1] *Baudot.* (R.)

Digitized by Google

prise, et ceux dont la mauvaise conduite l'avait fait échouer. Ils assuraient que ces seigneurs avaient reçu de l'argent des Anglais pour trahir les communes de Flandre. Tout était à craindre de ces gens grossiers; les trois chevaliers se hâtèrent de partir secrètement.

Dès le soir, les Gantois, et le grand-doyen tout le premier, commencèrent à plier leurs tentes et leurs pavillons, à charger leurs bagages; car c'étaient eux qui étaient les plus mutinés. On ne put empêcher le désordre. Il n'y avait pas assez de charrettes pour tout emporter; on laissa une grande quantité de vivres; on défonçait les barriques de vin et de bière; c'était comme un pillage. Les malheureux marchands qui étaient venus au camp voyaient se perdre tout leur avoir; l'artillerie même n'était pas emmenée. « Allons, « partons, criaient les Flamands, nous sommes tous « trahis. » Eux-mêmes mirent le feu à leur logis, et prirent en foule et en tumulte leur route vers Gravelines.

Cependant le Duc rassembla ses meilleurs gens d'armes, et se mit en arrière-garde pour que du moins les Anglais ne courussent point à la poursuite de tout ce peuple. Sa douleur était grande; recevoir un tel affront, lui à qui tout jusque-là avait si bien réussi! se voir touché si gravement en son honneur [1]! ne s'en pouvait consoler, et s'en allait chevauchant avec ses fidèles gentilshommes, s'entretenant avec eux de l'outrage que lui faisaient ses communes de Flandre, après l'avoir

[1] La position de Philippe était à peu près la même que celle de son père après la prise de Ham (III, 310), mais la conduite des Flamands paraît cette fois plus difficile à justifier. Au reste, ces expressions peu honorables pour leur caractère se retrouvent dans Meyer, si Flamand dans le cœur. (R.)

Digitized by Google

elles-mêmes poussé à cette entreprise. On craignait qu'il ne tombât malade, tant son chagrin était cuisant. Enfin, ses conseillers lui représentèrent doucement qu'il en était ainsi de la fortune de ce monde, qu'il fallait prendre cette aventure en patience, et songer au plus vite à pourvoir ses forteresses de gens d'armes, de vivres, de munitions de guerre, pour les défendre contre les Anglais, qui allaient arriver avec une grande puissance. Pour lui, il n'avait qu'à se retirer dans quelque ville avec un bon nombre d'hommes d'armes, afin de se porter au secours du côté où il serait nécessaire.

Le lieu qu'en ce moment il était le plus pressant et le plus essentiel de défendre, c'était Gravelines, qui se trouvait sur la frontière du pays de Flandre. Ces gens des communes y laissaient en se retirant une portion de leurs bagages. Les milices de Bruges, moins furieuses que celles de Gand, pour ne pas perdre leur artillerie [1],

[1] Ce mot ne désignait pas seulement des bouches à feu, mais toute machine de guerre, car on l'employait avant l'usage du canon. Guillaume Guiart le définit ainsi :

Artillerie est le charroi
Qui par duc, par comte, par roi,
Ou par aucun seigneur de terre,
Est chargié de quarreaux en guerre,
D'arbalestes, de dars, de lances
Et de targes d'une semblances.

M. Jollois, qui a publié en 1833 une *Histoire du siége d'Orléans* (1428-29), ainsi qu'une brochure sur un point de topographie relatif à cette ville, donne sur l'*artillerie* des détails instructifs. Il dit qu'à l'époque du siége, Orléans avait soixante-onze bouches à feu, tant canons que bombardes, toutes en cuivre. Dans ce nombre est compris un canon qui avait été prêté à la ville d'Orléans par la ville de Montargis, un gros canon qu'on avait nommé le *Rifflard*, et une bombarde faite par un très-subtil ouvrier, qui lançait des boulets de pierre de cent vingt livres, et qui était si énorme qu'il fallut vingt-deux chevaux pour la conduire avec son affût du port à l'hôtel-de-ville. Parmi ces bouches

Digitized by Google

l'avaient, faute de chevaux, traînée à force de bras jusqu'à Gravelines. Le Duc essaya encore de retenir les Flamands, et de les empêcher d'aller plus loin. Ses remontrances ne furent pas mieux écoutées que devant Calais; il fut contraint de leur permettre de retourner dans leurs villes. D'ailleurs à quoi eût servi de faire combattre des gens qui avaient si mauvaise volonté? Les Gantois s'avisèrent encore d'un autre motif de sédition, ils déclarèrent qu'ils ne rentreraient pas chez eux qu'on n'eût délivré à chacun d'eux une robe neuve, ainsi que cela était d'usage anciennement lorsqu'ils revenaient d'un service de guerre. Cela sembla aussi trop insolent, et les magistrats de Gravelines refusèrent cette demande, disant aux Gantois qu'ils s'étaient trop mal comportés. Après beaucoup de murmures, ils retournèrent pourtant à Gand.

Le Duc laissa dans Gravelines les sires de Saveuse, de Gréqui, de Lalaing, de Vauldrei, et ses plus vaillans hommes d'armes; les sires Louis et Guichard et Thiembronne tinrent garnison à Ardres. Toutes les autres

à feu, on doit compter un très-long canon fondu pendant le siége même, pour lancer des pierres du pont jusqu'à l'île Charlemagne, située à une distance de plus de sept cents toises. Il faut voir dans l'ouvrage de M. Jollois, sur quelle espèce d'affût grossier tous ces canons étaient montés et comment on les dirigeait. Nous en avons dit nous-mêmes quelques mots dans l'Introduction des Mémoires de Du Clercq. — Parmi l'attirail de guerre, on trouve souvent cité des *pavas* ou *pavais* qui ne sont point des *boulets de pierre* mais des espèces de boucliers, assemblages à tenons et à mortaises, de douves de tonneaux formant un châssis que l'on recouvrait de cuir et qu'on portait à peu près comme une hotte de manœuvre, au moyen de deux brassières. Nous croyons qu'on appelait aussi pavais des espèces de gabions, et c'est peut-être à cet usage de guerre qu'est emprunté le mot *pavillard* donné aux recueils d'anciennes lois liégeoises, et qui signifierait *défense, bouclier de la cité.* (R.)

Digitized by Google

forteresses furent ainsi mises en défense, et le Duc retourna à Lille, d'où il manda les gens d'armes de tous ses états, et tint plusieurs conseils pour aviser à ce qu'il fallait faire dans une si fâcheuse occurrence. Ceux des conseillers qui n'avaient pas été d'opinion qu'on assiégeât Calais parlaient maintenant plus haut que les autres; ceux-ci avaient à supporter le blâme général.

Le lendemain [1] du jour où le siége de Calais avait été levé, le duc de Glocester débarqua avec dix mille combattans. Les Anglais commencèrent par ramasser toute l'artillerie que le Duc avait laissée devant la ville, et devant Guines qu'il assiégeait aussi. Il s'en trouva en grande quantité, et entre autres une belle couleuvrine qu'avait donnée la ville de Dijon, et qui portait son nom. Le duc de Glocester se répandit bientôt dans la campagne, où il ne trouvait nulle résistance; il mettait tout à feu et à sang; Poperinghe, Bailleul et plusieurs autres [2] gros villages furent brûlés. Les gens de Cassel se réunirent au nombre de sept mille, mais restèrent dans leurs murs, n'osant pas présenter le combat aux Anglais. Lorsque tout fut ravagé dans cette contrée, les Anglais passèrent du côté de Saint-Omer et dans l'Artois [3]. Là, ils rencontrèrent plus de résistance. Les garnisons faisaient des sorties et tombaient sur eux lorsqu'ils n'étaient pas en force. Bientôt le pain commença à leur manquer; les maladies se mirent parmi eux; ils rentrèrent à Calais avec un butin énorme, chargé sur des charrettes, que des paysans étaient contraints de conduire, et ramenant une grande quantité de bétail; ils emmenaient aussi environ cinq

[1] Hollinshed.

[2] Effacez *autres* pour éviter l'équivoque. (R.)

[3] Monstrelet. — Meyer. — Oudegherst. — Heuterus.

Digitized by Google

mille petits enfans, pour que les parens leur en payassent la rançon. Lord Falconbridge, et sir Thomas Kiriel s'étaient même risqués à passer la Somme, et avaient étendu leurs ravages jusqu'à Broyes.

Pendant que le duc de Glocester dévastait ainsi la Flandre française et les pays voisins, les vaisseaux qui l'avaient transporté à Calais suivaient les côtes d'Ostende, de Cadsant, de Walcheren; bien qu'il n'y eût plus sur cette flotte que des marins et quelques hommes de guerre, ils descendaient à terre; ne trouvant que peu de résistance, ils pillaient et saccageaient les villages, puis se rembarquaient aussitôt qu'ils craignaient d'avoir à combattre. A Walcheren, les habitans se montrant favorables aux Anglais, leur fournirent des vivres, et massacrèrent l'officier du Duc, chargé de recueillir les impôts [1]. A l'Écluse, Gui Fisher [2] essaya de leur résister, puis, par une fuite honteuse, livra tout le pays. Après avoir parcouru de la sorte toutes les îles de Zélande, ils furent enfin vivement repoussés à Hulst, par les sires de Steenhause [3] et de Vorholt [4] qui avaient rassemblé les gens du pays.

Le duc Philippe n'éprouva point d'abord beaucoup de regrets en voyant ses rebelles sujets de Flandre châtiés ainsi de leur désobéissance. Il y avait long-temps qu'ils vivaient dans la paix et dans la richesse; ils étaient turbulens sans être vaillans, n'avaient plus nulle connaissance des choses de la guerre, et ne savaient pas se

[1] Jean Ryn. (R.)

[2] Gui de Visch ou Vischen, *Guido Piscis*, Meyer, fol. 286. Dans l'Espinoy il est question d'une famille de Vischs, pp. 291, 379. (R.)

[3] *Steenhuyse*. (R.)

[4] *Hector Vorholtanus*, Meyer, fol. 286. *Hector Verholtius*, Heuter., *Rer. Burg.*, 92. (R.)

Digitized by Google

défendre. Mais leurs malheurs et les ravages des Anglais ne firent qu'accroître le désordre qu'avait déjà jeté parmi eux l'entreprise de Calais. Depuis ce moment, ils étaient restés en armes et n'obéissaient plus à personne. La duchesse de Bourgogne, qui était à Bruges, voyant les Anglais s'approcher de la côte vers Ostende et l'île de Cadsant, engagea les habitans à défendre le pays. Ils s'assemblèrent, mais à leur volonté, et lorsqu'il n'était plus temps; quand ils vinrent à la côte, les Anglais étaient déjà rembarqués. Leur seul exploit, pour cette fois, fut de mettre cruellement à mort le sire Jean de Horn [1], qui avait commandé la flotte du Duc devant Calais, et qu'ils accusaient de tous les malheurs du siége. Ils le rencontrèrent voyageant avec une suite peu nombreuse, dans les dunes du côté d'Ostende, et le massacrèrent impitoyablement.

Ce fut un grand chagrin pour le Duc; mais les Flamands lui en réservaient bien d'autres. Tout était en discorde et en tumulte dans la ville de Gand, la milice, furieuse de ce que, dans toute la Flandre, les gens sages lui imputaient ce qui était arrivé à Calais, et les malheurs qui affligeaient le pays, voulait absolument en rejeter la faute sur d'autres. Il fallut que le Duc vînt en personne pour essayer de remettre le bon ordre. Ce ne pouvait pas être encore par la force, car rien n'était préparé pour dompter ces rebelles; ils exigèrent même que les archers de sa garde quittassent leurs armes en entrant dans la ville, disant qu'ils étaient bons pour garder leur prince. Puis ils lui firent présenter diverses remontrances; ils demandèrent pourquoi Calais n'avait pas été assiégé par mer, et pourquoi l'on n'avait pas

[1] Le seigneur de Bassigny dont il est question p. 21, n. 1. (R.)

Digitized by Google

brûlé les vaisseaux d'Angleterre. Il fallut leur expliquer qu'une flotte ne pouvait pas tenir la mer dans le canal, que les vents avaient été contraires, que les vaisseaux de la Hollande n'étaient pas arrivés comme on les attendait. Ensuite ils voulurent qu'on ne mît jamais dans leurs forteresses que des gens du pays; ils exigèrent qu'on leur nommât trois capitaines avec pouvoir de faire sortir la milice de la ville. Le Duc leur accorda leurs demandes; et, ce qui les apaisa le plus, il leur donna, de sa propre bouche, l'assurance qu'il était satisfait de leur conduite devant Calais, et que leur retraite avait été conforme à sa permission et à sa volonté; rien en effet ne leur faisait plus de peine que le déshonneur dont ils s'étaient chargés.

Au moment où le Duc espérait que sa complaisance avait tout calmé à Gand, il se passait à Bruges des désordres bien plus grands encore. Lorsque les gens de la milice avaient marché du côté de Cadsant, pour repousser les Anglais, ils avaient voulu passer par la ville de l'Écluse. Mais le sire Roland d'Utkerque, qui en était capitaine pour le Duc, leur en avait refusé l'entrée, et avait fermé la porte à leurs yeux même, les traitant de mutins et de traîtres, et leur rappelant l'affaire de Calais. Pour lors ils étaient revenus à Bruges dans une merveilleuse fureur. Se tenant en armes sur la place du Marché, ils déclarèrent qu'ils ne se retireraient point que le sire Roland d'Utkerque ne fût puni de l'outrage qu'il leur avait fait; ils voulaient aussi que la forteresse de l'Écluse fût démolie. « Pourquoi, disaient-ils, a-t-on « permis qu'une telle forteresse fût bâtie sur le territoire « du Franc, qui est commune de Flandre, un des quatre « membres? Ces gens de l'Écluse n'ont-ils pas refusé de « marcher sous notre bannière, pour venir devant Ca-

Digitized by Google

« lais? » Un grand nombre de ces rebelles s'en retourna assiéger l'Écluse. Ils voulurent aussi que les gens du Franc fissent cause commune avec eux ; ils proposaient de leur accorder les mêmes franchises et les mêmes priviléges qu'à la ville de Bruges, afin de ne faire dorénavant qu'une même commune et un seul membre. Ils demandèrent que toute l'artillerie leur fût livrée ; et, pour l'obtenir, ils saisirent dans sa maison maître Jean Mil, secrétaire de la ville. Ils allaient le mettre à mort, lorsque, par bonheur, il réussit à leur faire entendre que l'artillerie n'était pas à sa garde. Alors ils se portèrent à la maison de maître Dolin de Tilt, secrétaire du trésor, chez qui dînaient les magistrats et les principaux de la ville. Jean de la Gruthuse, capitaine ; Nicolas Rethenowen [1], bailli ; et Stassart Brixen, scoutète [2], c'est-à-dire, officier de justice du Duc, sortirent pour essayer d'apaiser les clameurs de ce peuple furieux qui

[1] Lisez *Utenhove*. (R.)

[2] L'écoutète (*sculletus*, schouten) et non pas le *scoutète*, était Eustache Stassart de Bricx, qui tirait ce nom de Bricx d'un fief que lui avait laissé Catherine Van der Stier, sa mère, dont il avait pris les armes, une tête de taureau de sable sur un champ d'or. Son petit-fils obtint, le 17 nov. 1547, de l'empereur Charles-Quint un diplôme de confirmation de noblesse avec décoration d'armoiries et permission de placer en chef de son écusson une aigle naissante de sable languée de gueule. Loin d'avoir accumulé des richesses, Eustache ne laissa d'autre fortune à son fils Roland, qui avait cinq ans à la mort de son père, que le fief patrimonial de Bricx, vendu par un de ses descendans mort en 1719, commandant de place de la forteresse de Charleroy. C'est de cette même famille qu'est issu le président actuel du sénat belge, homme distingué, qui joint à de hautes capacités politiques, un mérite littéraire rarement uni au génie des affaires et à la vocation administrative. Le Monstrelet de M. Buchon, VI, 320, appelle l'écoutète Eustache *l'escontecte Vaustre d'Estembourg!* Le mot *schultetus* vient de *schuld*, amende, et *eysschen*, exiger. Cet officier était dépositaire du pouvoir exécutif et de la police dans la ville. (R.)

Digitized by Google

environnait la maison. A peine furent-ils au milieu de la foule, que le scoutète fut saisi et étranglé avec la corde d'une fronde. Les deux chevaliers craignaient d'avoir le même sort; heureusement ils étaient fort aimés de la ville, au lieu que Stassart s'y était rendu odieux par son avarice. Son corps demeura sur la place sans qu'il fût permis de l'ensevelir. Il fallut remettre aux séditieux les clefs de la ville et leur livrer tous les canons. Comme gens mal habiles à toutes les choses de la guerre, ils commencèrent à les charger de façon à les faire crever, si par malheur ils y avaient mis le feu. Le sire de la Gruthuse, à force de discours flatteurs et de douces paroles, obtint du peuple la permission de quitter son office de capitaine. Personne n'osait contredire en rien ces insensés. Ils continuèrent à menacer tous les bons et riches bourgeois, à piller leurs maisons, à faire trembler les gens paisibles.

Cependant la duchesse de Bourgogne et son fils se trouvaient enfermés dans cette ville, au milieu de ce déplorable tumulte. Le Duc, inquiet pour sa femme et son fils, s'en vint au Dam, qui était une de ses forteresses située entre l'Écluse et Bruges. Il fit demander aux mutins de laisser partir leur Duchesse. Ils y consentirent avec peine; et, lorsque escortée par quelques serviteurs, et par Guillaume et Simon de Lalaing [1], la Duchesse traversa la porte de la ville, elle fut, sans nul respect, retenue par Jean Lockart [2], un des chefs de la populace; on arracha de son chariot la dame d'Utkerque, femme de sire Roland, et la veuve du malheureux sire de Horn, qu'ils avaient dernièrement massacré. La Du-

[1] Il sera parlé avec quelques détails de la maison de Lalaing sous l'année 1453. (R.)

[2] *Louckard*, Meyer, fol. 286 verso. (R.)

Digitized by Google

chesse tenait son jeune fils, le comte de Charolais, serré contre son sein, et tremblait de ce qui pouvait arriver. Pourtant ils la laissèrent continuer sa route en la poursuivant par des clameurs injurieuses.

Le Duc retourna à Gand. Tout le soin et la complaisance qu'il avait mis à y apaiser la sédition se trouvaient maintenant perdus. Les gens de Bruges avaient adressé des lettres aux Gantois, leur avaient envoyé des députés, et ils faisaient maintenant cause commune. On commença par présenter au Duc de nouvelles remontrances. On lui demandait de faire punir le sire Roland d'Utkerque, de faire démolir les murailles de l'Écluse, d'accorder aux gens de Bruges tous les priviléges et libertés qu'ils réclamaient, et de réunir le Franc. La patience du Duc était à bout. Il venait d'apprendre que les nobles de Bourgogne qu'il avait mandés arrivaient à Lille; se trouvant ainsi plus en force, il déclara aux Gantois qu'il voulait que les gens de Bruges fussent punis de leur insolence envers la duchesse de Bourgogne et le comte de Charolais, du meurtre de son scoutète, de la persécution des honnêtes bourgeois, des pillages et des désordres de toute espèce qui avaient été commis. Il ajouta qu'il n'entendrait à rien avant que ces rebelles n'eussent posé les armes et quitté la place du Marché, qu'ils occupaient depuis plus de trois semaines.

Les Gantois s'assemblèrent en armes au lieu accoutumé de leurs réunions, sur le marché des vendredis; les cinquante-deux métiers y étaient rangés en bel ordre, chacun sous sa bannière. Là, ils promirent de donner secours aux gens de Bruges, et de ne jamais se séparer d'eux; puis ils déclarèrent que les sires Roland d'Utkerque, Colard de Comines, Gilles de la Woestine, En-

Digitized by Google

guerrand Howelt [1] et Jean de Dam [2], seraient, comme ennemis du pays, et perturbateurs de la paix publique, bannis pour cinquante ans de la ville de Gand et du comté de Flandre.

Le Duc n'avait en cet instant aucun moyen de dompter cette populace. Il dissimula son courroux, et se retira à Lille. Le sire de Charni venait de lui amener les Bourguignons; le sire de Varambon arriva avec une troupe de Savoisiens; en même temps, d'après les ordres déjà donnés, les gentilshommes de Picardie et d'Artois s'étaient assemblés en grand nombre. Le Duc pouvait maintenant employer la force, du moins le peuple le croyait ainsi. Les Gantois, qui n'étaient pas aussi insensés que les gens de Bruges, et qui écoutaient encore les bons avis des riches bourgeois, se calmèrent tout aussitôt, et quittèrent les armes. Le Duc ne leur montra nulle sévérité, et pardonna tout ce qui s'était passé. Il apaisa ainsi la sédition, et régla pour le moment le gouvernement du pays de Gand et du comté de Flandre. Le sire de Steenhause [3] y fut préposé comme capitaine général; le sire de Comines fut capitaine à Gand; le sire d'Escournai [4] à Audenaerde, le sire Gérard de Ghistelles à Courtray. Chaque ville fut aussi mise en défense contre les Anglais, et le bon ordre y fut rétabli. Il fut ordonné que nul ne pût quitter le pays : que chacun se pourvût d'armes selon son état : que toutes les murailles, fossés,

[1] *Hauweel.* (R.)

[2] *Damme.* Dans le Monstrelet de M. Buchon, VI, 517, ces noms sont métamorphosés de cette manière vraiment curieuse : *Rolland de Haultekaerque, Colard de Communes, Gilles de la Voustine, Enguerrand Auwiel et Jean Daudain.* (R.)

[3] *Steenhuyse.* (R.)

[4] *Escornaix.* (R.)

Digitized by Google

fortifications et barrières des villes fussent réparées aux frais du pays : que des provisions de vivres et de munitions fussent faites.

Ensuite le Duc se mit en mesure de réduire les gens de Bruges. Il envoya le sire de Vilain au Dam, avec ordre d'y construire sur la rivière de Rye [1] une forte estacade, pour fermer le passage à tous les bateaux. Le sire de la Vère, avec les vaisseaux de la Hollande et de la Zélande, tenait les ports de la côte, et empêchait toutes les marchandises d'arriver à Bruges du côté de la mer. Les habitans, ou du moins les plus sages, virent bien qu'ils n'avaient rien de mieux à faire que de traiter avec leur seigneur. Ils lui envoyèrent des députés à Lille; le Duc répondit qu'il viendrait bientôt au Dam; mais qu'il voulait, avant tout, qu'on ne fût plus assemblé en armes sur la place du Marché, et que chacun retournât à son travail et dans sa maison. C'est ce qu'il était impossible de persuader à ces rebelles; ils avaient mis de leur parti les gens de toutes les petites villes et des bourgades du pays, et avaient ainsi renforcé leur troupe. Les villes fermées et riches étaient au contraire restées fidèles au Duc, et vivaient en bonne intelligence avec la noblesse. Nieuport, Furnes, Dixmude, Bergues, Bourbourg, Dunkerque, Gravelines s'étaient refusées à toute alliance avec Bruges.

Le désordre continua encore pendant beaucoup de jours [2]; les hommes riches et raisonnables, loin de pou-

[1] *Mittit Dammum justo cum præsidio Joannem Villanum, qui adactis in Reiæ alveum Brugas fluentis, magnis trabibus, usum eis navigationis eripit.* Heuterus, *Rer. Burg.*, 93. (R.)

[2] En général dans la peinture de ces scènes populaires qui donnent tant de vie à nos annales, M. de Barante néglige une foule de circonstances qui, pour être quelquefois assez légères en apparence, n'en

Digitized by Google

voir se faire écouter, voyaient chaque jour leurs maisons pillées et leur vie menacée. Enfin le Duc s'achemina vers le Dam avec ses Bourguignons. Les gens de Bruges, se voyant de plus en plus resserrés et craignant la vengeance de leur seigneur, commencèrent à se calmer. Après avoir passé plus de six semaines en armes, ils quittèrent enfin la place du Marché, et se retirèrent chacun chez soi. Alors les échevins, les doyens des métiers, les jurés et tous les officiers et magistrats vinrent se présenter devant le Duc, dans son palais à Gand. Pour implorer sa miséricorde, ils se jetèrent à ses pieds et lui firent les plus humbles prières. Les gens de Gand, d'Ypres et du Dam, tous les nobles du pays, le sire de la Gruthuse, ancien capitaine [1] de la ville; les plus respectés de tout le clergé, les serviteurs du Duc, joigni-

sont pas moins caractéristiques. Mais s'il fallait réparer toutes ces omissions, force nous serait de refaire son récit et d'ajouter un livre à un livre, au lieu d'y attacher de simples notes. (R.)

[1] Jean de la Gruthuyse, de la seconde famille de ce nom sortie de Gérard Van der Aa ou d'Aa, fait chevalier à la bataille de Woeringen en 1288. Jean de la Gruthuyse ou de Bruges, quatrième du nom, était sire d'Espières, Oostcamp, Thielt, Avelghem, etc., grand veneur de Flandre, capitaine du château de Lille. Les Brugeois étant partis en 1436 pour le siége de Calais, lui laissèrent le gouvernement de leur ville (*Jaerboeken*, II, 23), mais il s'en démit au bout de quelque temps (*Chron. van Vlaend.*, II, 249), après avoir vainement tâché de ramener à la raison le peuple qui venait de massacrer Eustache Stassart de Bricx. Il est nommé en 1436 un des commissaires chargés de renouveler le magistrat de Bruges. La même commission lui fut encore donnée le 7 avril 1438; enfin, on le trouve parmi les confrères de l'archi-confrérie de Saint-Georges, dite des *arbalétriers*, dans le registre des réceptions commencé en 1437. (*Sander.*, II, 26; *Excellente chron.*, fol. xcix verso; *Jaerb. der gulde van Sint-Joris*, 184; Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, 55 et suiv.) Ce seigneur épousa Marguerite de Steenhuyse, dame d'Avelghem, fille et héritière de Félix, grand bailli de Flandre. Voy. p. 38, n. 1. (R.)

Digitized by Google

rent leurs instances aux supplications des habitans de Bruges. Il y avait aussi, avec ces députés, des marchands de toutes les nations du monde, qui faisaient d'habitude le commerce avec cette riche ville, et qui venaient prier pour elle. On y voyait des Allemands, des Espagnols, des Portugais, des Écossais, des Lombards, des Génois, des Vénitiens, des gens de Lucques, de Florence, de Milan. Enfin, le duc de Clèves neveu du Duc et la duchesse Isabelle employèrent leur intercession. Le Duc, se montrant plus doux, consentit à pardonner. Il se trouvait satisfait de saisir un prétexte; ses embarras étaient grands, et il n'avait rien tant à cœur que de ne point s'engager dans une guerre longue et cruelle avec les Flamands, tandis qu'il avait à peine de quoi se défendre contre les Anglais, et que les frontières de ses États de France étaient en proie aux ravages des écorcheurs. Ainsi, non-seulement il accorda de nouveau sa bienveillance à la ville de Bruges, et parut se fier aux promesses qu'elle lui faisait, mais il confirma et augmenta ses priviléges; il rendit même cette grande peau de veau où était écrit le consentement de Bruges, et celui des villes voisines à la gabelle du blé, et que vingt-cinq ans auparavant il avait fallu aussi leur remettre quand les Flamands avaient abandonné le duc Jean devant Montdidier.

Tant de complaisance ne touchait point le cœur de tout le menu peuple; il n'y voyait que faiblesse, et les riches bourgeois ne pouvaient reprendre le dessus dans les villes de Flandre. Quatorze jours après que la paix eut été publiée, et qu'on en eut remercié Dieu dans les églises, la sédition recommença tout de nouveau. Le désir de se venger des habitans de l'Écluse fut encore le motif du trouble. Les gens de Bruges prétendirent

Digitized by Google

que le Duc n'avait pas prononcé sur ce point, et que l'Écluse était dans leur juridiction; ils assignèrent donc les magistrats en réparation d'injures et dommages. Les gentilshommes avaient acquis grand pouvoir sur les gens de l'Écluse. Ils leur donnèrent courage à mépriser cette assignation et à n'y point obéir. Alors les séditieux forcèrent les magistrats à prononcer que Roland d'Utkerque, Nicolas de Comines, les échevins, tous les magistrats, et seize des principaux bourgeois de l'Écluse seraient bannis de Flandre. Ceux-ci firent replacer l'estacade dans la rivière pour arrêter encore une fois le commerce de Bruges. La guerre fut rallumée; les magistrats et les premiers bourgeois de Bruges encore une fois emprisonnés, exilés, dépouillés; le pays fut parcouru tantôt par des compagnies que conduisaient les gentilshommes, tantôt par la milice de Bruges, aidée de quatre cents hommes soldés qu'elle avait recrutés à Ardembourg et au Dam.

Le Duc, qui n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'employer des moyens de rigueur, convoqua à Gand les trois États de Flandre pour prononcer sur le droit que prétendait la ville de Bruges de soumettre l'Écluse à sa juridiction. Il retourna même à Bruges, et s'y montra doux et gracieux aux habitans. Il répéta cependant que sa ferme volonté était que l'Écluse et Nieuport ne connussent d'autre juridiction que celle du comte de Flandre, de même qu'Audenarde où les Gantois prétendaient le même droit : qu'il entendait aussi que le Franc continuât à former une commune séparée : enfin que les exils prononcés contre les magistrats de l'Écluse, et même contre ses propres officiers, fussent révoqués. Après avoir ainsi déclaré son intention, il laissa les États en délibérer et retourna à Lille. Le duc de Bourbon et

Digitized by Google

le chancelier de France y étaient venus pour traiter de nouveau de la liberté du roi René. Ce prince lui-même y était en personne. Les conditions furent favorables au Duc. Le roi René lui céda tous les droits qu'il prétendait sur la seigneurie de Cassel en Flandre, qu'Iolande, petite-fille de Robert de Béthune, comte de Flandre, avait, vers l'an 1300, apportée en dot dans la maison de Lorraine. La rançon fut fixée à 400 mille écus d'or, cautionnés par les vingt principaux gentilshommes de Lorraine; et quatre forteresses du pays de Bar furent laissées en gage au duc de Bourgogne. Ce traité fut suivi d'une alliance entre les deux princes.

Aussitôt après, le Duc retourna aux fâcheuses affaires de ses villes de Flandre. Les habitans de Bruges, pour lui témoigner quelque déférence, avaient levé les exils prononcés contre ses officiers et les magistrats de l'Écluse, se bornant à leur interdire l'entrée de leur ville. Mais de nouveaux sujets de discorde s'élevaient chaque jour. Joachim sire d'Hallwin [2], seigneur d'Utkerque et de Blankenberg, avait droit sur la quatorzième partie de la farine qui sortait de ses moulins. Il imagina d'exiger la sixième partie, interdit à tous les habitans de faire moudre ailleurs qu'à ses moulins, et leur défendit même d'acheter nulle part ailleurs de la farine et du

[1] Le 8 octobre 1436 mourut la comtesse Jacqueline de Bavière, à l'âge de 36 ans. Philippe lui avait succédé dans ses États depuis 1434. Cette princesse fut ensevelie dans le tombeau du duc Albert, dans la chapelle de la cour, à La Haye, et l'on y mit sa statue. Thierry de Duvenvoorde ayant outragé cette statue en 1464, fut obligé d'en demander pardon devant la cour de Hollande et de payer au duc une amende de trente-un *lions d'or*. Wagenaar, *Vaderl. hist.*, III, 517. (R.)

[2] C'est-à-dire *Josse de Halewyn*. Voy. t. II, p. 314, note 3, p. 322, note 2, p. 367, note 2. Ceci semble faire cesser les conjectures relatives à la famille d'Ollehain. II, 314, 367, III, 103. (R.)

Digitized by Google

pain. Les magistrats de Bruges réclamèrent leur juridiction, réglèrent la redevance au douzième, rendirent aux habitans la liberté d'acheter du pain, condamnèrent le sire d'Hallwin à payer trois cents livres d'amende et à réparer à ses frais cinq verges des murs de la ville.

Sur ces entrefaites le Duc revint et trouva les esprits plus agités que jamais. Une nuit, on vint l'avertir que les quatre principaux métiers prenaient les armes. Sur-le-champ, il se leva et fit armer tous ses hommes. C'était un faux avis; mais il en résulta un tumulte véritable; le peuple se prit à dire qu'il y avait de méchantes gens qui le calomniaient auprès de son seigneur, et sa fureur contre les gens riches et les magistrats devint plus vive que jamais. Il y en eut plusieurs qu'on eut grand' peine à sauver du massacre. La haine publique se porta principalement sur le bourgmestre Maurice de Varsenaëre, parce qu'il était dans la grande intimité du Duc. Les séditieux imputaient à ce sage et respectable homme d'avoir donné au prince une fâcheuse opinion des gens de Bruges.

Les États de Flandre ne rendaient cependant point leur sentence sur les prétentions des villes. Le Duc voyant que tout semblait tranquille pour le moment, et que les États n'osaient point lui être complètement favorables, décida la chose de sa propre autorité, selon ce qu'il avait déjà annoncé comme sa volonté. Le calme dura peu, ainsi qu'il eût été facile de le prévoir; rien ne pouvait remettre dans la bonne voie les esprits de tous ces Flamands, que l'entreprise de Calais avait tirés de leurs habitudes de repos. Ce malheureux siége était la cause des discordes qui se renouvelaient sans cesse à Gand; chaque jour ceux qui avaient commencé et allumé la sédition dans le camp étaient en butte aux reproches

Digitized by Google

et aux injures. Vainement le Duc avait déclaré verbalement qu'il avait lui-même ordonné la retraite et qu'il n'entendait se plaindre d'aucune désobéissance ; les querelles recommençaient presque sans intervalle. Enfin un jour, au mois de mai 1437, les choses allèrent si loin, que Jacques de Zaghère [2], grand-doyen des métiers, qui, le premier, devant Calais, avait abattu son pavillon et plié sa tente, fut massacré par le peuple. Le Duc pardonna cette sédition plus facilement que les autres ; il accorda une complète abolition, et personne ne fut puni.

A peine Gand était-il un peu calmé, que les troubles recommencèrent à Bruges. Louis Vandevelde [3], bourgmestre et collègue de Maurice de Varsenaëre [4], avait une femme remplie d'ambition et d'envie [5]. Elle parvint

[1] 1436, v. st. L'année commença le 21 mars.

[2] *Zaghere* sans accent ; remarque que les Flamands seuls comprendront, et dont la vétilleuse rigueur ne sera excusée que par eux. Nous ne voudrions pas, au surplus, qu'on chicanât, en retour, notre imprimeur sur des accens et qu'on se montrât si sévère à notre égard, mais un homme comme M. de Barante n'a rien à perdre à cette critique microscopique qui nous tuerait. — Dans Meyer ce nom est écrit aussi *De Jaghere*. (R.)

[3] Ce n'est pas *Van de Velde* mais *Van den Walle*. Il était d'une famille ancienne, alliée aux premières de la Flandre. La terre dont il portait le nom, était un fief relevant de la châtellenie de Courtrai. Zegher Van den Walle assista en 1393, en qualité de jouteur, au fameux tournoi de la Gruthuyse. Van Praet, *Recherches sur Louis de Bruges*, 311. (R.)

[4] Varsenare est le nom d'une terre et seigneurie à cinq quarts de lieues de Bruges. Jean de Varsenare, fils d'Ivain, parut aussi au tournoi de la Gruthuyse, fut fait prisonnier par les Turcs avec Jean de Bourgogne en 1396, et délivré la même année. Il mourut en 1443. Maurice, dont il est parlé ici, fut échevin en 1428, 1431 et 1436. (Sanderus, *Fl. ill.*, II, 25 ; Van Praet, 309.) (R.)

[5] Gertrude Scoutelaere. (R.)

Digitized by Google

à obtenir la confiance du Duc, et lui persuada que son mari et Vincent Scoutelaër [1], son frère, si on leur confiait tout pouvoir, viendraient à bout de réprimer et de punir les séditieux.

Le Duc avait d'abord mandé Louis Vandevelde à Arras; celui-ci, à la persuasion de sa femme, promit, et donna même son engagement écrit de s'employer secrètement, mais de tout son pouvoir à procurer le châtiment de la populace. Maurice de Varsenaëre fut ensuite mandé, et le Duc voulut obtenir de lui la même promesse : « Monseigneur, dit-il en se jetant à ses pieds, « faites grâce entière à votre bonne ville de Bruges, « c'est le seul moyen de tout apaiser. Ce peuple est si « mauvais qu'on le remettra en fureur si l'on parle de « punir. — Non, reprit le Duc, je veux que ces mé- « chantes gens portent la peine de tous leurs crimes; « montrez-vous fidèle et obéissant à votre seigneur. » Maurice revint à Bruges. « Ah! mon cher confrère, « qu'avez-vous fait? dit-il à Vandevelde, qu'avez-vous « promis à monseigneur? nous sommes tous perdus, « si le peuple vient à s'en douter. » Vandevelde, effrayé de voir son secret aux mains de Varsenaëre, parla tout aussitôt à sa femme du danger où elle l'avait mis. « Hé bien, dit-elle, il n'y a qu'un parti à prendre; voyez

[1] Scotelare, Scoutelaere, Schotelaere, Scotelaere, Scuetelaere, Sceutelaere, Scheutelaere. Noble et ancienne famille de Bruges, dont l'Espinoy donne les armoiries (p. 168) : de gueules au chef d'or chargé de trois mâcles d'azur. Une Jacqueline de Scheutelaere épousa en premières noces Guy de Steellandt, mort en 1438, et en secondes Olivier Van der Gracht, d'une famille de Flandre qu'il ne faut pas confondre avec celle de Fosseux, en Artois, quoique quelques écrivains flamands traduisent par *Van der Gracht* le nom de cette dernière. Voy. t. III, p. 183, note 2. Liévin Scoutelaere fut un des champions du tournoi de la Gruthuyse. (R.)

Digitized by Google

« si vous êtes homme ; il faut faire périr Varsenaëre. »

Louis Vandevelde refusa de trahir ainsi et d'assassiner son digne confrère. Alors elle fit venir son frère et son fils, et bientôt, courant parmi le menu peuple, ils accusèrent Varsenaëre précisément des mauvais desseins où il n'avait pas voulu entrer. La colère des séditieux ne fut pas lente à allumer ; Varsenaëre leur était suspect depuis long-temps, de même que tous les gens riches et sages, de même que tous les magistrats qui cherchaient à arranger les affaires. A ce moment arriva la nouvelle que les Gantois avaient mis à mort leur grand doyen ; il n'en fallut pas davantage. Le peuple prit les armes et se mit à parcourir les rues, demandant à grands cris Maurice de Varsenaëre. Au premier bruit il s'était caché ; on fit venir l'officier chargé d'ordinaire d'aller faire les dénombremens dans les maisons ; il finit par le découvrir. On le traîna dans la rue. Son frère, Jacques de Varsenaëre, voulut prendre la parole pour le justifier, il fut frappé le premier ; quelques honnêtes bourgeois essayèrent de le défendre, ils n'étaient point en force contre la foule, le malheureux bourgmestre fut massacré sur le corps de son frère. Le bailli, le scoutète, Vincent Scoutelaër lui-même, frère de Gertrude Vandevelde, et qui était le premier auteur de tout le mal, s'enfuirent avec un grand nombre de bourgeois. La populace était plus animée qu'elle ne l'avait jamais été.

Le Duc résolut enfin de tirer vengeance d'une telle rébellion ; les hommes riches et sages de la ville le conjuraient de les secourir, de les sauver de cette foule furieuse.

Les séditieux commencèrent à s'inquiéter du courroux de leur seigneur [1]. Ils envoyèrent à Gand et dans

[1] Meyer. — Heuterus. — Oudegherst. — Monstrelet. — Berri.

Digitized by Google

les autres villes de Flandre, des députés qui, cette fois, ne reçurent pas grand accueil; alors on eut recours aux gens des nations, comme on appelait les marchands étrangers; ils s'en vinrent à Lille intercéder [1] le Duc. Ce prince répondit qu'il allait partir pour aller en Hollande régler les affaires de la succession de madame Jacqueline, morte au mois d'octobre de l'année précédente, et qu'il prendrait sa route par Bruges. En effet, il tarda peu à se mettre en chemin avec une suite de quatorze cents hommes. Il emmenait avec lui ses principaux serviteurs et ses meilleurs chevaliers; son cousin, le comte d'Étampes, les sires de Crèvecœur, de Saveuse, de Ternant, de Roubais, de Liedekerke, de Hautbourdin, de Humières. Roland d'Utkerque, et Collard de Comines, que les Flamands avaient pris dans une si grande haine, et dont ils avaient prononcé le bannissement, l'accompagnaient aussi. Le maréchal de l'Isle-Adam, qui venait de laisser surprendre Pontoise par les Anglais, ce dont il avait été fort blâmé [2], était venu de France, servir la cause du duc de Bourgogne.

Le prince s'arrêta à Rosslaër [3], à quelques lieues de Bruges, et envoya ses fourriers faire ses logemens dans la ville; ils y entrèrent sans nulle difficulté, et le Duc arriva le 22 de mai, devant la porte de Bruges, avec tout son monde, sur les trois heures après-midi. Le chapitre de la cathédrale était venu au-devant de lui, ainsi que tous les bourgmestres, les échevins et tous les magistrats. Quand ils virent toute cette armée, ils conjurèrent le Duc d'entrer dans la ville, seulement avec ses serviteurs et ses chevaliers, et d'envoyer ses ar-

[1] Ce verbe a-t-il un régime direct? (R.)
[2] Journal de Paris.
[3] Rousselaere ou Roulers. (R.)

Digitized by Google

chers et tout le reste de sa troupe à Male, où l'on allait leur préparer des vivres et des logemens. Ils lui rappelèrent que, lorsque le bourgmestre Louis Vandevelde avait été mandé devant lui à Arras, il l'avait promis ainsi. Le Duc repartit qu'il voulait seulement que son armée traversât la ville, afin de se rendre à l'Écluse, où elle s'embarquerait pour la Hollande. Les bourgeois insistaient toujours; le Duc était ferme dans son désir. Tous les seigneurs français de la suite du prince s'émerveillaient de voir la hardiesse avec laquelle ces bourgeois résistaient à la volonté de leur seigneur; cela leur semblait fort étrange; ils parlaient déjà de les saisir et de couper le cou à ceux qui avaient trempé dans les rébellions; mais c'eût été chose dangereuse pour les serviteurs que le Duc avait la veille envoyés dans la ville. Ce débat dura deux heures; enfin le duc de Bourgogne ordonna au sire de Rochefort et au bâtard de Dampierre de se saisir de la porte, et il entra suivi d'une nombreuse compagnie d'archers. Le maréchal de l'Isle-Adam, homme de grande expérience et qui avait bien connu dans les affaires de Paris comment le peuple se comporte, n'était point d'avis d'entrer avec si peu de gens dans une grande ville en émeute.

Pendant les pourparlers qui avaient eu lieu devant la porte, le menu peuple s'était peu à peu échauffé de crainte et de fureur. « Le Duc amène ses Picards pour « ravager la ville, disait-on; personne ne sera épargné; « il a avec lui le sire d'Utkerque et le sire de Comines, « nos grands ennemis. » Les groupes se formaient sur les places et dans les rues on prenait les armes, et tout était déjà en rumeur lorsque le Duc commença son entrée. Cependant il marchait sans redouter nul péril et se croyait le maître; il parvint ainsi jusqu'à la place du

Digitized by Google

Marché. Là, deux braves bourgeois, Raze Ywan [1] et Martin Vandermessen [2], hommes âgés et respectables, connus pour de grands ennemis du désordre, se présentèrent devant lui pour offrir leurs hommages. Au même instant la populace se précipita sur eux et les massacra sous ses yeux. Pour lors, les hommes d'armes prirent leurs épées, et les archers criant, « Ville ga-« gnée, » comme à un assaut, tirèrent sur le peuple. Dix ou douze des mutins tombèrent morts; beaucoup d'autres furent blessés, mais ils ne s'épouvantèrent point. Les flèches, les pierres, les bûches, les planches commencèrent à pleuvoir des fenêtres. On s'étonnait de la témérité d'une telle résistance, quand tout à coup arriva le sire de Liedekerke [3], annonçant au Duc que les hommes qu'il avait laissés pour la garde de la porte, avaient été forcés; que la herse était baissée, et que toute communication était impossible avec le reste de l'armée. Le danger était grand. Le Duc ordonna de retourner vers la porte; et, pour y arriver plus tôt, divisa sa petite troupe en deux parts. Il fit sa retraite par la grande rue. Le nombre des assaillans croissait de moment en moment; déjà plus de cent archers avaient été tués; le combat devint plus rude encore en approchant de la porte. Les séditieux se précipitaient avec fureur sur la petite escorte du Duc. Le maréchal de l'Isle-Adam, voyant les archers faiblir, mit pied à terre. Pour leur donner l'exemple, il se porta en avant, croyant qu'il était suivi; il fut abandonné seul aux mains du

[1] Rasse Yweyns. (R.)

[2] Van der Smesse. (R.)

[3] L'ancienne baronnie de Liedekerke a passé successivement dans les maisons de Gavre, Rassenghien, Gavre, Gand ou Vilain, Hannart, Hennin-Liétard. *L'Espinoy*, 104-106. (R.)

Digitized by Google

peuple; et à l'instant même, sans qu'on eût le temps de lui porter nul secours, il fut massacré. On lui arracha son collier de la Toison d'Or; on le dépouilla, on le traîna dans les rues, comme vingt ans auparavant le connétable d'Armagnac l'avait été, sous ses yeux, par la populace de Paris.

Ceux qui restaient encore auprès du Duc se serrèrent autour de lui. Sa vie était en péril, et rien ne paraissait pouvoir arrêter la rage de ces forcenés. En vain quelques bourgeois leur criaient : « Prenez garde à ce « que vous allez faire; c'est votre seigneur. » Ils n'écoutaient personne. Enfin un des doyens des métiers, nommé Jacques de Hardoyen, se résolut de l'arracher à la fureur du peuple. Pendant que l'on combattait encore devant la porte, il entra chez un serrurier, prit ses outils; à eux deux ils brisèrent les serrures et ouvrirent la porte. Le Duc, les sires d'Utkerque et de Comines, quelques autres gentilshommes sortirent en toute hâte. Le reste des Bourguignons demeura enfermé et tomba au pouvoir des rebelles, au nombre d'environ deux cents. Plusieurs furent égorgés; d'autres se noyèrent dans les fossés en essayant de s'échapper. Dès le lendemain, Jacques de Hardoyen fut décapité; son corps, coupé en quatre quartiers, fut exposé sur les portes de la ville. Le serrurier fut aussi mis à mort On voulait faire périr tous les prisonniers : vingt-deux avaient déjà eu la tête tranchée; mais le clergé et les marchands étrangers leur sauvèrent la vie. Le confesseur de la Duchesse, deux chantres de sa chapelle, et quelques serviteurs intimes de sa maison, lui furent renvoyés.

Le Duc fut désespéré de cette déplorable aventure, et surtout de la mort de son fidèle partisan le sire de

Digitized by Google

l'Isle-Adam. Il retourna à Lille pour aviser aux moyens de réduire Bruges. Le seul qu'il employa d'abord fut de faire barrer les canaux et les rivières pour empêcher tout commerce. Les gens de Bruges, n'ayant plus rien à manger, et enhardis d'avoir réussi à chasser leur seigneur, couraient la campagne par troupes armées, ravageaient le pays, démolissaient et brûlaient les châteaux de la noblesse ; ils osèrent même assiéger l'Écluse, malgré la forte garnison que le Duc y avait mise sous les ordres du sire de Lalaing. Les garnisons bourguignonnes des villes fermées ne faisaient pas de moindres dégâts.

Le pays de Flandre se voyait ruiné par une si cruelle guerre ; tout commerce avait cessé ; et nul ne pouvait plus cultiver son champ en paix. Les villes de Gand, d'Ypres, de Courtray, envoyaient sans cesse conjurer le Duc de mettre ordre à un tel état de choses ; il ne leur donnait aucune réponse, espérant que du moins il ruinerait et affamerait cette méchante ville de Bruges. Les marchands de Lubeck avaient cependant réussi à y faire entrer une grande provision de blé.

Enfin, les Gantois se lassèrent de ce que leur seigneur ne faisait rien pour avoir la paix. Un jour que la corporation des forgerons était assemblée, Jean de Cachtele [1], l'un d'entre eux, dit que, puisque personne ne se mettait en peine de rendre le repos au pays et de rétablir le commerce, il fallait y pourvoir soi-même. Pour lors il prit la bannière et s'en alla la planter sur le marché des vendredis. En peu de momens, les bannières des cinquante-deux métiers furent réunies ; le corps des tisserands, qui avait ses priviléges à part, se

[1] *Jean Cachtele.* (R.)

Digitized by Google

réunit aussi à cette assemblée. Enfin les échevins et magistrats de la ville ne purent se dispenser d'y apporter la bannière de Flandre. Il y eut d'abord quelques discordes ; beaucoup de bourgeois craignaient de voir les troubles recommencer et le pouvoir tomber aux gens du menu peuple ; ils disaient qu'il fallait encore attendre, que le Duc travaillait à remettre la paix, et qu'en ce moment il avait même consenti à recevoir les députés de Bruges. Les tisserands étaient surtout fort divisés : les plus pauvres pour ce projet, les plus riches contre. Quant aux orfèvres, ils étaient tous du même avis ; ils passèrent d'un côté du marché, disant à ceux qui pensaient comme eux de les suivre. La chose fut ainsi décidée, et l'on commença par élire pour capitaine de la ville un respectable bourgeois nommé Érasme Ouredenne [1], en lui donnant un conseil de douze personnes. Cet homme de bien leur représenta qu'il serait bon d'avoir le consentement de leur seigneur le duc de Bourgogne ; l'avis sembla prudent ; Ouredenne se rendit à Lille. Le Duc sembla voir avec plaisir cette bonne volonté des Gantois ; il donna lui-même commission à leur capitaine, et reçut son serment.

Pendant ce temps-là les Gantois avaient donné ordre, dans leur ville et dans tous les bourgs de leur châtellenie, qu'il fût fourni un nombre d'hommes armés, pareil au nombre qui, l'année d'auparavant, avait marché à Calais, afin de former un camp à Marykerke sur la route de Bruges. Ce n'était pas chose difficile en ce moment-là de rassembler des hommes en Flandre, et de les employer à un service de guerre. Les séditions pour le changement des monnaies, le voyage de Calais, les

[1] *Onredene.* (R.)

Digitized by Google

troubles qui s'en étaient suivis, avaient détourné le peuple des habitudes du travail. Les laines n'arrivaient plus d'Angleterre; les métiers à tisser les draps, qui enrichissaient la ville d'Ypres, avaient cessé de travailler; les canaux étaient barrés à l'Écluse et au Dam; les riches, voyant tout le pays en agitation, ne faisaient plus de dépenses, vivaient d'économie, ne voulaient pas se risquer, et ne donnaient point d'ouvrage aux pauvres. On eut bientôt à Marykerke plus de monde qu'on n'en voulait.

Ouredenne revint de chez le Duc, et commença par prêter encore serment devant toute l'armée de servir bien et loyalement son prince, de garder ses droits et sa seigneurie, de garder aussi les priviléges de la ville, de remettre le pays en droit et justice, et de procurer la paix et l'union du peuple. Il fit jurer le même serment aux douze conseillers qu'on lui avait donnés.

Avant de rien entreprendre pour établir la paix en Flandre, le nouveau capitaine fut contraint par ceux qui conduisaient toute cette affaire, de rentrer à Gand, afin d'ôter le pouvoir à un parti qui depuis plusieurs années gouvernait la ville, et qui avait toujours nommé les échevins et les principaux doyens. On les appelait populairement les Mangeurs de foie; et ils avaient pour chefs d'honnêtes et considérables bourgeois. Ouredenne les fit mettre en prison, pour leur sauver la vie, car les séditieux voulaient les emmener au camp; il promit qu'on ferait une enquête générale de tous les griefs, et qu'on les mettrait en justice.

De retour à son camp, il s'appliqua à maintenir sévèrement le bon ordre; cela était difficile, car il avait quatre fois plus de gens qu'il n'en aurait voulu et qu'il n'eût été nécessaire. Le capitaine des Gantois commença

Digitized by Google

à exercer ainsi une grande autorité sur le pays de Flandre. Il défendit, sous peine de la vie, tout pillage et tout larcin. De quelque parti que fussent les délinquans qu'on lui amenait, il leur faisait tout aussitôt trancher la tête. De la sorte il mit un terme aux courses de la garnison de l'Écluse, qu'on avait inutilement prié le Duc de réprimer. Afin de parvenir à la paix, il jugea ensuite à propos de se rapprocher de Bruges, et il porta son camp à Eccloo. Déjà les gens de Bruges avaient envoyé tous leurs magistrats en députation pour aviser, d'accord avec les autres villes de Flandre, aux moyens de calmer les discordes et de rendre au commerce un cours tranquille et assuré. Après beaucoup de pourparlers, on leur imposa, d'un commun accord, la condition de se conformer à la sentence du Duc et de laisser le Franc former une commune [1] séparée.

Les bourgmestres de Bruges, les échevins, les conseillers, les capitaines de la bourgeoisie, les doyens et les jurés des métiers, au nombre de quarante-deux, voyant que tel était le ferme propos de tous les Flamands, y accédèrent à grand'peine. Il était plus difficile d'obtenir le consentement du peuple. Des députés le convoquèrent à leur retour. Là, sur la place de l'Hôtel-des-Échevins, devant une assemblée de plus de vingt mille personnes, ils donnèrent connaissance du traité qu'ils avaient signé à Eccloo. Ce fut d'abord un murmure favorable, et chacun disait « Oui, oui; » lorsque tout à coup s'avança un nommé Jacques Messemaker, qui avait été autrefois banni de Gand pour sa mauvaise conduite : « Qu'est ceci? dit-il; seriez-vous « assez lâches pour craindre les Gantois? Voulez-vous

[1] Un membre. (R.)

Digitized by Google

« donc porter les peines de votre folie ? Comment ! vous « voudriez laisser détruire toute la force de la com- « mune de Bruges ! Vous consentez à séparer les mem- « bres de la tête, les champs de la ville, les colons de « leurs maîtres, les vassaux de leur seigneur, le corps « de l'âme ! Il vous vaudrait autant quitter vos casques « et jeter vos épées, puis vous en aller combattre vos « adversaires. La châtellenie a toujours été à vous, « même avant la naissance de Notre-Seigneur Jésus- « Christ. Aucun roi, aucun prince n'a été assez puis- « sant dans les anciens temps, pour l'ôter à nos ancêtres. « Vous avez toujours résisté au très-noble et très-puis- « sant duc Philippe, votre seigneur, et voilà que vous « allez plier devant ces Gantois. Ils vont de votre com- « mune en faire deux ; vos bons et tranquilles voisins « vont devenir désormais vos envieux ennemis, et vous « n'aurez jamais paix ni repos. Allez, vous n'êtes pas « fils de vos pères ; eux étaient vaillans et de ferme vo- « lonté ; vous, vous n'avez pas de cœur, et vous vous laissez « dépouiller comme si vous n'aviez pas des armes en vos « mains. » Le doyen des forgerons et quelques autres appuyèrent ce discours ; peu à peu la foule s'accrut, le tumulte, les cris s'élevèrent ; tous répétaient qu'il fallait garder les vieilles libertés et les priviléges de la commune de Bruges : que rien n'était plus vrai ni plus beau que les paroles de Messemaker. On le porta en triomphe, on le couronna de fleurs, et il fut résolu tout d'une voix que le traité serait annulé.

Les gens de Gand se trouvaient fort embarrassés ; ils avaient compté que la ville de Bruges céderait à leurs conseils et à leur puissance. Maintenant il fallait agir par la force, et commencer une guerre véritable ; c'était une grande résolution à prendre. Ils ordonnèrent d'abord

Digitized by Google

que, conformément à ce qu'avait déjà prescrit le Duc, nul ne portât à Bruges ni marchandises ni provisions. Ils firent publier que, si la milice de Bruges venait à faire des courses dans la campagne, on sonnât les cloches dans toutes les églises, et qu'on s'assemblât pour la combattre. Plusieurs émissaires, qui étaient allés à Courtray et dans les villes de Flandre, pour exciter les partisans de Bruges, furent pris et décapités. Mais tout cela ne suffisait point pour réduire la rébellion et procurer la paix. Il eût fallu s'avancer vers Bruges, et en faire le siége. Sur cela les avis différaient dans le camp; on était à la fin de novembre; la saison était froide, les vivres étaient rares; chacun se dégoûtait de la guerre; beaucoup retournaient chez eux.

A Gand, le peuple changeait encore bien plus de volonté; il avait espéré une meilleure et plus prompte issue; il lui semblait que l'entreprise avait échoué. Les canaux étaient toujours fermés et le commerce interrompu. La dépense de tenir cette armée sur pied était grande; chaque jour la faction des Mangeurs de foie reprenait le dessus.

Le camp, après s'être avancé jusqu'à Ardembourg, était revenu à Eecloo. La discorde était de plus en plus grande entre la milice de la ville de Gand et la milice de la châtellenie. Enfin un jour un Gantois et un homme de la campagne prirent querelle; chacun appela ses compagnons à son aide, et une rude bataille commença dans le camp. Il y avait déjà des hommes tués, lorsque Pierre Simon [1], un des échevins de Gand, se jeta, avec un grand courage, parmi la mêlée; il y reçut maintes blessures, mais parvint à apaiser le tumulte. Le camp

[1] *Sersimoens.* (R.)

Digitized by Google

fut aussitôt levé, et tous les Gantois revinrent dans la ville.

Ouredenne, qui n'avait nulle ambition et ne voulait que le bon ordre, voyant que les Mangeurs de foie avaient regagné la faveur d'une grande partie du peuple, fit remettre en liberté ceux qu'on avait emprisonnés, obtint que Gilles de la Woestine et les bannis seraient rappelés, puis se démit volontairement, entre les mains du Duc, du grand pouvoir qu'on lui avait donné et dont il n'avait tiré aucun fruit.

Cependant les habitans de Bruges, abandonnés de tous les Flamands, resserrés de plus en plus par les troupes du Duc, perdirent peu à peu leur insolence. Les riches bourgeois commencèrent à être écoutés. Ils eurent recours à la bonté de la duchesse Isabelle, qui était toujours la protectrice de la ville. Elle leur conseilla de ne point s'adresser à d'autres qu'à leur seigneur, et promit que les conditions en seraient d'autant plus douces, surtout si l'on ne mêlait plus les Gantois dans cette affaire. Pour obtenir plus d'indulgence encore, les gens de Bruges mirent en justice les hommes que, peu auparavant, ils écoutaient plus que tous, et auxquels ils avaient témoigné un si grand amour. Messemaker, les doyens des forgerons, des teinturiers et des drapiers eurent la tête tranchée. Les prisonniers qu'on avait gardés depuis le jour où le Duc s'était à grand'peine échappé de la ville, lui furent renvoyés, richement habillés et gratifiés d'une forte somme. On fit aussi la plus magnifique réception à Jean, bâtard de Bourgogne, fils du Duc, que le chapitre choisit alors pour son doyen. Enfin, après avoir cherché ainsi tout ce qui pouvait apaiser leur seigneur, les gens de Bruges envoyèrent des députés.

Digitized by Google

Le duc de Bourgogne consentit à les admettre en sa présence ; ils se mirent à genoux, et entendirent dans cette humble attitude la lecture de tous les crimes de leurs citoyens. Ils crièrent : « Merci, merci aux gens de « votre ville de Bruges ! » et se traînèrent ainsi jusqu'aux pieds de leur seigneur. La Duchesse, le duc de Clèves, et les autres puissans intercesseurs que la ville avait implorés, les députés des nations demandèrent aussi merci ; le Duc donna alors l'ordre de lire sa sentence ; prenant même en pitié ces pauvres députés, il les fit asseoir, après les premières lignes entendues. Voici quelles étaient les conditions.

Lorsque le Duc fera sa première entrée, les magistrats et vingt bourgeois viendront jusqu'à une lieue au-devant de lui sans chaperons et nu-pieds, se mettront à genoux, et crieront : « Merci. » Chaque fois que le Duc ou ses successeurs entreront dans la ville, on viendra leur apporter les clefs de toutes les portes. Une grande croix sera élevée à une lieue de la porte, que les habitans ont fermée sur leur prince, et près de laquelle ils ont osé l'assaillir [2]. Cette porte sera convertie en chapelle ; une messe solennelle sera chantée à chaque anniversaire dans l'église de Saint-Donat, et quatre bourgeois tiendront à la main un cierge allumé pendant toute la cérémonie.

Dix mille écus [3] seront donnés au fils du maréchal de l'Isle-Adam, et il lui sera fait amende honorable. La famille du serrurier qui a été écartelé pour avoir brisé les serrures de la porte recevra aussi une juste indemnité.

[1] 1437, v. st. L'année commença le 13 avril.

[2] La porte *de Bourery* ne fut pas condamnée long-temps ; elle fut r'ouverte, du consentement du prince, dès l'an 1450. (R.)

[3] *Decem millia aureorum liliorum.* Heuterus, 95. (R.)

Digitized by Google

La ville de Bruges paiera deux cent mille rixdalles [1] d'or à son seigneur.

Quarante-deux personnes seront exceptées de l'abolition et laissées à la volonté du Duc.

Les habitans de Bruges ne pourront plus sortir en troupe armée sous peine de forfaiture. Quiconque fera cesser le travail des métiers encourra des punitions graves.

Dorénavant les biens des bâtards appartiendront au prince par héritage. Les rentes viagères qui lui sont dues seront payées ou rachetées. Bruges n'aura aucune juridiction sur la ville de l'Écluse, et ne sera plus son chef-lieu; ses habitans ne marcheront plus à l'armée avec ceux de Bruges; ils n'auront plus aucune affaire ensemble qu'en ce qui touche le commerce. Néanmoins les métiers ne seront plus réglés à l'Écluse par la ville de Bruges.

Nul ne pourra avoir le droit de bourgeoisie s'il n'habite pas dans la ville trois fois quarante jours pour le moins.

Deux mois après, au mois de mai 1438, le duc de Clèves fit son entrée à Bruges avec Collard de Comines, qui était rétabli dans son office de grand-bailli de Flandre. Leur réception fut solennelle, et les magistrats et les habitans de la ville s'humilièrent devant les envoyés de leur seigneur. Rien n'égalait alors les calamités de cette malheureuse cité; son commerce était perdu; la famine y avait fait naître une épidémie horrible, qui avait emporté environ vingt mille personnes; les autres villes de Flandre ne lui montraient nulle pitié, et avaient peu de moyens de la secourir. Les rébellions n'étaient pas encore apaisées dans le territoire du Franc, et ce désordre empêchait les vivres d'arriver à Bruges.

[1] Voy. plus haut p. 16, note 1, et plus bas p. 81, note 1. (R.)

Digitized by Google

Le jeune duc de Clèves et le bailli arrivèrent sur la grande place, un échafaud y était dressé ; on commença par trancher la tête à onze de ceux que le Duc avait exceptés de l'abolition. Joachim Vandevelde, fils du bourgmestre, et Vincent Scoutelaër son beau-frère, furent au nombre de ces condamnés. Leurs têtes furent exposées sur une pique, et leurs corps sur la roue. Louis Vandevelde, et sa femme Gertrude, devaient aussi périr sur cet échafaud. La sentence prononcée contre cette femme portait qu'après avoir été décapitée, elle serait ensevelie sur la place du marché, et qu'on placerait sur le lieu de sa sépulture une grande pierre ronde avec cette inscription : « Ci-gît Gertrude, épouse de Louis « de Vandevelde, détestable femme, qui, par ses mem- « songes, conduisit son noble prince dans un très-grand « péril, et jeta sa ville dans d'affreuses calamités. » Les instances de plusieurs dames de la ville lui sauvèrent la vie ; sa peine et celle de son mari fut commuée en une prison perpétuelle ; ils y moururent.

Peu après, la duchesse de Bourgogne fit son entrée ; sa présence ne suspendit pas les supplices. Les habitans de la commune du Franc avaient aussi fait agréer leur soumission ; une amende de cent mille rixdalles [1] leur fut imposée, et les principaux partisans des gens de Bruges furent exceptés de l'abolition. On amena dans la ville Arnold Beytz [2], qui, le premier, était entré à

[1] M. Octave Delepierre, qui a écrit une légende sur la révolte de Bruges sous Philippe le Bon, parle aussi de cette amende en *rixdalles*, mais nous avons déjà fait remarquer qu'il s'agissait de *ryders* (voyez p. 16, note 1.) Heuterus suffisait même pour éviter cette erreur puisqu'il dit : *Ducenta aureorum equitum* (ryders) *millia*, etc., p. 93. (R.)

[2] Ou *Gautier Bets*. Meyer, fol. 293 *verso*. Cet écrivain l'appelle *porte-drapeau d'Orscamp*. (R.)

Digitized by Google

Bruges, apportant une bannière du Franc, pour la joindre aux bannières des révoltés de la ville. Ils avaient eu, dans ce temps-là, tant de joie de ce premier exemple donné aux gens de la campagne, qu'ils avaient rendu les plus grands honneurs à cet Arnold Beytz, et l'avaient, selon leur usage, couronné de fleurs. Ce fut aussi avec cette parure que le grand-bailli le fit décapiter, et l'on exposa sur une pique cette tête sanglante ornée d'une couronne de roses.

Ainsi se terminèrent, pour le moment, les révoltes de Flandre qui avaient retenu le duc de Bourgogne pendant près de deux années, sans lui laisser le loisir de s'éloigner de cette partie de ses vastes domaines. Cependant il n'avait point cessé de s'occuper des affaires de France. Malgré la paix, le royaume n'avait peut-être jamais été aussi malheureux. L'audace des écorcheurs et la désobéissance des gens de guerre allaient toujours croissant. Le roi manquait d'argent, et ne pouvait ni payer les compagnies, ni les conduire à aucune entreprise considérable contre les Anglais. Depuis que le duc d'York et le duc de Glocester étaient venus en France et y avaient amené des renforts, les Anglais avaient repris le dessus. La Normandie était entièrement retombée entre leurs mains [1]; la Hire, le sire de Fontaine et d'autres vaillans capitaines, avaient fait la tentative de surprendre Rouen; mais eux-mêmes, ayant manqué de précaution, furent attaqués à l'improviste par lord Talbot, et presque tous faits prisonniers, hormis la Hire qui s'échappa à grand'peine.

Un autre échec avait été éprouvé par les Bourguignons [2]; le sire de Brimeu, sénéchal du Ponthieu,

[1] Chartier. — Berri. — Richemont.
[2] Richemont. — Monstrelet.

Digitized by Google

avait résolu de surprendre la forteresse du Crotoi, dont le port servait de refuge aux navires anglais qui ravageaient toute la côte. Il envoya une barque vers l'entrée de ce port, et, à la marée tombante, la barque restée sur la grève sembla échouée; l'équipage criait : « Au « secours! » Les Anglais, reconnaissant que c'étaient des Français, sortirent en grand nombre pour les prendre et piller la barque. Elle était montée par le sire Robert du Quesnoy et d'autres braves combattans. Le sire de Brimeu était aussi embusqué avec trois ou quatre cents hommes dans les rochers de la falaise. Les chefs anglais furent séparés de leur garnison et faits prisonniers; la ville fut prise, mais le château était très-fort, et il ne put être emporté.

Le sire de Brimeu, sachant qu'il ne s'y trouvait pas une grande provision de vivres, entreprit de l'avoir par famine. Il avait avec lui un brave chevalier de Rode[1], nommé le sire de Foy, et le sire d'Auxi; celui-ci avait conservé des anciens temps le vieux titre qui marquait la seigneurie, et se nommait communément le ber d'Auxi[2]. Plusieurs seigneurs du voisinage se joi-

[1] *Rhodes.* (R.)

[2] Ce titre de *ber* est donné dans les anciens romans à Charlemagne lui-même. Dans celui des *quatre fils Aymon* on lit au commencement :

Comment ils guerroyèrent Charlemaine *le ber*.

M. Warnkœnig a examiné l'origine de ce mot dans son ouvrage sur la Flandre. Quant au ber d'Auxi, il appartenait à une illustre maison d'Artois. Jean d'Auxi, seigneur de Fontaine-sur-Somme et de Tameschon-sous-Poix, était chevalier de la Toison-d'Or. Il eut la charge de premier chambellan du comte de Charolois, épousa Jeanne de Flavy, dame de Neele, Fronheux, etc., et n'en eut que deux filles, dont l'une, Marie, porta la terre d'Auxi à Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, et leur fille Marie de la Gruthuyse, dame d'Auxi, Flavy, Fontaine-sur-Somme, épousa Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes. (R.)

Digitized by Google

gnirent à eux avec leurs hommes. Les bourgeois d'Abbeville, qui souffraient chaque jour de grands dommages par le voisinage de cette garnison anglaise, fournirent de l'argent et des vivres. De si petits moyens ne suffisaient pas encore; le duc de Bourgogne prit à cœur cette entreprise, il manda aux marins de Dieppe, de Saint-Valery et des ports français de cette côte, de bloquer le port par mer; en même temps, il chargea le sire de Croy, bailli de Hainault, de rassembler les gentilshommes de Picardie et des pays voisins pour tenir le siége. Le sire Baudoin de Noyelles, un des plus habiles gens de guerre parmi les Bourguignons, fit construire une forte bastille, et une enceinte autour de la ville. Le Duc s'avança jusqu'à Abbeville, afin de veiller à ce que rien ne manquât aux assiégeans.

Les Anglais, de leur côté, attachaient avec raison un grand prix à cette citadelle, qui gardait l'entrée de la Somme. Lord Talbot, lord Falconbridge, sir Thomas Kiriel partirent de Rouen avec une forte armée. Ils arrivèrent dans le voisinage des Bourguignons, et commencèrent par ravager le pays sans nul obstacle. Le Duc, ne croyant pas ses gens assez forts, leur avait défendu de livrer bataille. En effet, ils étaient sans confiance et sans courage; ceux qui défendaient la bastille, sans même attendre l'attaque, s'enfuirent honteusement aux grandes huées de la garnison anglaise qui sortit et les poursuivit en les chargeant d'injures sur leur lâcheté Ce fut un grand sujet de blâme et de déshonneur pour les sires de Croy, de Brimeu, de Noyelles, tous trois chevaliers de l'ordre de la Toison-d'Or, et par-là tenus à une plus grande vaillance; ils rejetèrent le tort sur les archers des communes qu'ils n'avaient jamais pu retenir, disaient-ils.

Digitized by Google

Pendant que le royaume était si mal défendu, les capitaines et les chefs des compagnies parcouraient toutes les provinces, sans qu'on mît obstacle à leurs ravages. Le sire Rodrigue de Villandrada était le plus actif et le plus audacieux de tous [1]. Il traversa, avec son beau-frère le bâtard de Bourbon, l'Auvergne, le Rouergue, l'Albigeois. Les États de Languedoc s'assemblèrent à Beziers et se rachetèrent moyennant une forte somme qu'on paya à ces deux capitaines, sans pour cela se préserver complétement du pillage. De là ils remontèrent dans la Guyenne, le Poitou et la Touraine.

Le roi, qui ne tirait d'argent que de ses provinces du midi, avait tenu les États de Languedoc à Vienne, en 1436. L'année d'après il retourna encore dans cette province, et assembla les États à Montpellier. Il en revenait par l'Auvergne, et s'en allait traversant le Berri, afin de venir mettre ordre aux courses du sire de Villandrada. Celui-ci, qui ne voulait point faire une guerre ouverte au roi, se hâta de quitter la Touraine et l'Anjou, pour se retirer dans les domaines du duc de Bourbon. Les gens de son avant-garde rencontrèrent les fourriers du roi qui venaient faire son logement à Herisson, sur la route de Saint-Amand à Bourges. La licence était telle qu'ils les dévalisèrent. Puis toute cette compagnie s'en alla dans les villes que le duc de Bourbon avait de l'autre côté de la Saône, et qui relevaient non de France, mais de Savoie. En effet ce prince protégeait beaucoup son frère le bâtard et Villandrada, qui avait épousé sa sœur bâtarde. Néanmoins, pressé par les ordres du roi, il finit par les désavouer. Villandrada

[1] Histoire de Languedoc. — Berri.

Digitized by Google

fut banni par arrêt du Parlement, et n'en continua pas moins ses pillages. Le bâtard de Bourbon et le sire de Chabannes promirent de servir fidèlement le roi, et d'obéir à ses capitaines, mais ils demeurèrent, tout comme auparavant, des chefs d'écorcheurs.

La Bourgogne, la Champagne, la Picardie, l'Isle-de-France, étaient encore plus dévastées que le midi de la France [1]. Les Parisiens, après la première joie de leur délivrance, avaient vu toutes leurs espérances trompées. C'était toujours des taxes dont ils ne voyaient pas l'emploi, des brigandages jusqu'à leurs portes ; les compagnies anglaises ou françaises surprenant tour à tour les forteresses les plus voisines; les vivres étaient chers, la misère grande; les murmures étaient devenus plus forts que jamais.

Toutefois on gouvernait le peuple avec douceur au nom du roi ; nulle vengeance n'était exercée par personne [2]. Le Parlement était revenu de Poitiers siéger à Paris, au mois de décembre 1436 [3]. Ceux qui le composaient avaient d'abord supplié le roi de n'admettre parmi eux que des gens qui l'eussent suivi et qui eussent embrassé constamment sa juste querelle. Sur la demande formelle du duc de Bourgogne, il fallut nommer pourtant quelques-uns de ceux qui avaient fait partie du parlement anglais ou bourguignon. La plupart des bannis furent rappelés. Les Saint-Yon et les anciens chefs des bouchers eurent eux-mêmes permission de revenir habiter Paris, en jurant de se conduire loyalement. Malgré cette bénignité, la continua-

[1] Journal de Paris. — Berri.

[2] Journal de Paris.

[3] Ordonnances. — Préface du tome 13. — Registres du Parlement. — Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

tion du désordre des compagnies, les progrès des Anglais, et l'insouciance de ce roi, dont on n'entendait non plus parler, disaient les Parisiens, que s'il eût été prisonnier des Sarrasins[1], étaient des causes suffisantes pour produire un grand mécontentement.

Le Duc en écrivit au roi, l'engagea à s'occuper davantage de la consolation de ses peuples, et à ne point oublier ainsi la bonne ville de Paris. Lui-même à ce moment entreprenait le siége du Crotoi. Le connétable résolut de faire aussi de nouveaux efforts; il retourna à Paris, afin de se procurer de l'argent[2]. Lui seul avait encore quelque crédit sur les Parisiens; ils avaient mis en lui un espoir, dont chaque jour ils avaient à se départir. Il leva une taille énorme; personne n'en fut exempt, ni le clergé, ni les couvens. La somme ne suffisant pas, il fit enlever les ornemens des églises; le duc de Bourgogne lui-même prêta 12,000 écus d'or.

Tout cet argent était destiné à faire le siége de Montereau, que le roi avait formé le dessein de prendre. Avant de s'y rendre, le connétable s'empara de Malesherbes, de Nemours et de Château-Landon. Montereau était une ville très-forte : elle donnait aux Anglais le moyen d'arrêter tout le commerce des denrées de la Bourgogne; les Parisiens en souffraient beaucoup, et se plaignaient depuis long-temps de ce qu'on s'inquiétait si peu de les préserver de la disette[3]. Le roi, sensible à tout ce qu'on disait de lui, avait voulu y venir en personne; il ne fallait donc point qu'il échouât en son entreprise. On avait amené une artillerie nombreuse. Tous les capitaines de France se trouvaient

[1] Journal de Paris.
[2] Richemont. — Journal de Paris.
[3] Richemont. — Berri. — Registres du Parlement.

Digitized by Google

réunis : le bâtard d'Orléans, le comte du Maine, le comte de la Marche, second fils du connétable d'Armagnac, les sires de Gaucourt, de Chailli, de Coetivi, de Culant, le commandeur de Giresme, Saintraille. Plusieurs chefs de compagnies étaient venus aussi au mandement du roi, comme le bâtard de Bourbon et le sire de Chabannes. On entoura la ville d'une tranchée ; on construisit des bastilles ; un pont de bateaux fut établi sur la Seine, pour faire communiquer les deux camps ; car le roi était venu par la rive gauche, et le connétable, de Paris par la rive droite.

Après la première tranchée, on en fit une seconde plus près de la place ; et s'approchant toujours ainsi à couvert du canon des ennemis, on se logea au bord du fossé ; mais il était profond et la rivière d'Yonne y passait. Dès qu'il y eut une brèche on tenta cependant l'assaut ; le sire de Rostrenen arriva jusqu'au pied du rempart. Il lui fallut se retirer ; l'attaque était encore trop difficile. On entreprit alors de détourner une partie de la rivière d'Yonne, et huit jours après un nouvel assaut fut résolu. Le roi y vint ; le premier qui passa fut Bourgeois, qui avait toujours la confiance du connétable ; il se mit dans une barque, mais tant de gens s'y jetèrent pour monter les premiers à la brèche, que la barque s'enfonça ; plusieurs se noyèrent. Bourgeois continua à traverser le fossé à gué, portant une échelle avec ses compagnons. Il l'adossa contre la muraille et monta le premier. A peine était-il sur la brèche qu'un coup de bombarde vint frapper la muraille ; plusieurs de ceux qui étaient avec lui furent tués, et lui renversé. A ce moment le roi, faisant son devoir aussi bien et mieux que les autres, se jeta tout des premiers dans le fossé, ayant de l'eau par-dessus la ceinture,

Digitized by Google

et tenant son épée au poing. Il arriva à l'échelle et y monta, lorsqu'il n'y avait encore sur la brèche que quelques-uns de ses gens. Car c'était un vaillant prince malgré son indolence.

La ville fut prise d'assaut. Le premier soin du roi, au milieu de la chaleur du combat, fut de défendre, sous peine de la hart, qu'on pillât aucune église, ni qu'on fît violence à aucune femme ou fille. La garnison s'était retirée dans le château; sir Thomas Guerrard qui la commandait était un homme courageux; il se serait encore défendu; mais le roi consentit à ce qu'il sortît avec les Anglais en emportant tout leur avoir. Le Dauphin, qui avait pour lors quatorze ans et qui était venu au camp, parut chargé de conclure ce traité. Il demanda au roi de lui accorder merci pour les Anglais, en considération de ce qu'il faisait ses premières armes. Quant aux Français qui étaient dans cette garnison, ils furent tous pendus. Les Anglais s'embarquèrent sur la Seine pour se rendre à Mantes. Lorsque les bateaux qui les portaient passèrent devant Paris, il fallut les défendre de la mauvaise volonté des Parisiens. Le peuple, voyant s'en aller librement ces Anglais qui étaient, disait-il, des meurtriers et des larrons, se montra fort mécontent; il regrettait tout l'argent qu'il avait payé pour le siége de Montereau [1].

Quelques jours après, le 12 novembre 1437, le roi fit enfin son entrée à Paris [2]. Il avait couché à Saint-Denis. Le prévôt des marchands, les échevins et les principaux de la bourgeoisie vinrent au-devant de lui jusqu'à la Chapelle, suivis des arbalétriers et archers

[1] Journal de Paris.
[2] Le héraut Berri. — Monstrelet.

Digitized by Google

de la ville, tous vêtus de rouge et de bleu, et des sergens, avec leur chaperon mi-partie de rouge et vert, commandés par le vaillant Ambroise de Loré, pour lors prévôt de Paris. L'évêque de Paris, à la tête de son clergé, le premier président et les seigneurs du Parlement, le recteur, les membres et les docteurs de l'Université, les seigneurs de la chambre des comptes, les notaires, avocats, procureurs et commissaires au Châtelet venaient à la suite. Le prévôt des marchands et les échevins s'inclinèrent devant le roi, et lui présentèrent les clefs qu'il remit au connétable.

Le roi était à cheval et vêtu d'une armure d'argent, mais sans casque sur la tête. Son cheval, qui portait un beau panache de plumes blanches, était couvert d'une draperie de velours bleu, brodée de fleurs de lis, descendant jusqu'à terre. Le sire Jean Daulon, qui avait été écuyer de la Pucelle, tenait le cheval par la bride. Tout près du roi et un peu au-devant, chevauchait Saintraille son premier écuyer, portant le casque royal, orné d'une belle couronne de fleurs de lis. Un autre écuyer portait son épée, et le roi d'armes de France était chargé de sa cotte d'armes de velours d'azur, avec trois fleurs de lis brodées en or. En avant étaient les hérauts d'armes de France et ceux de tous les princes et seigneurs qui étaient en la compagnie du roi, chacun portant la cotte d'armes de son maître. La marche s'ouvrait par huit cents archers commandés par le sire de Graville grand-maître des arbalétriers, et par les archers du corps du roi, au nombre de cent vingt, avec ceux du comte du Maine, son beau-frère. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans, les conduisait.

Près du roi, un peu en arrière, marchait le connétable tenant son bâton, et à gauche le grand-maître

Digitized by Google

d'hôtel. Plus loin on voyait le jeune Dauphin, couvert aussi de son armure. Le comte du Maine son oncle était à sa droite ; le comte de la Marche à sa gauche. Ensuite venaient les pages du roi, vêtus richement et couverts de broderie, avec les pages des princes et des seigneurs.

Enfin, après tout ce cortége, le bâtard d'Orléans, avec une armure éclatante d'or et d'argent, ceint d'une écharpe d'or qui flottait sur son coursier, menait l'armée du roi ; elle se composait ce jour-là d'environ mille hommes d'armes, la fleur des guerriers du royaume. Les barons, les chevaliers, les écuyers, tous les gentilshommes disputaient de splendeur dans leurs armes et leurs harnois : les uns vêtus de broderies d'or ou d'argent, de drap d'or, de velours ; les autres, de damas, d'étoffe de soie ou même de laine, chacun selon sa richesse. La Hire et Jacques de Chabannes l'emportaient sur tous ; en effet ils s'étaient assez enrichis à la guerre pour étaler tant de magnificence. Près du bâtard d'Orléans un écuyer du roi portait l'étendard de France, qui représentait saint Michel archange sur un fond rouge semé d'étoiles d'or ; en ce moment, il n'était plus question de l'oriflamme qu'on avait vue pour la dernière fois, lorsque le roi Charles VI avait marché pour secourir la ville de Rouen, et qui était restée sous la puissance des Anglais pendant tout le temps qu'ils avaient tenu Saint-Denis.

Lorsque le roi fut arrivé au ponceau de Saint-Lazare, on vit paraître une belle mascarade à cheval composée des sept Vertus théologales et cardinales, et des sept Péchés capitaux chacun avec ses attributs. Au-dessus de la porte Saint-Denis, trois anges, qui semblaient descendre du ciel, portaient l'écu de France, trois fleurs

Digitized by Google

de lis d'or sur un fond d'azur ; au-dessus étaient écrits les vers suivans :

Très-excellent roi et seigneur,
Les manans de votre cité
Vous reçoivent en tout honneur
Et en très-grande humilité.

Dès que le roi eut passé la porte, quatre échevins tinrent au-dessus de sa tête un dais d'azur semé de fleurs de lis d'or. Toute la rue Saint-Denis était embellie d'un grand nombre de spectacles curieux. Près la rue du Ponceau était une fontaine qui jetait du vin blanc, du vin rouge, du lait et de l'eau ; des gens tenant des coupes d'argent ornées de fleurs de lis offraient à boire à tous les passans. Puis, de distance en distance, on avait dressé des échafauds où se jouaient des mystères : la Prédication de saint Jean, l'Annonciation, la Nativité, l'Adoration des pasteurs, toute la passion et le traître Judas se pendant par désespoir, la Résurrection, Jésus se montrant aux saintes femmes, le Saint-Esprit descendant sur les apôtres, le Jugement dernier, saint Michel pesant les âmes, l'Enfer et le Paradis, sainte Marguerite foulant le dragon aux pieds ; saint Denis, saint Maurice, sainte Geneviève, saint Thomas et le roi saint Louis, protecteurs du royaume de France ; le lit de justice du roi tenu par la Loi divine, la Loi de nature et la Loi humaine. Dans toutes ces belles représentations, on ne parlait point ; mais les acteurs, par leurs gestes et par la façon dont leur visage se passionnait, faisaient très-bien comprendre chaque mystère. Tous ces divertissemens semblèrent encore plus magnifiques qu'à l'entrée du petit roi Henri VI quand les Anglais l'avaient fait couronner à Paris. D'ailleurs la joie du peuple était grande, les

Digitized by Google

fenêtres étaient pleines de spectateurs, la foule se pressait dans les rues, on entendait partout crier Noël. Beaucoup d'honnêtes gens pleuraient de joie en revoyant le roi, leur vrai et naturel seigneur, avec son fils le jeune Dauphin, qui rentraient dans leur bonne ville, après une si longue absence et tant de malheurs. Lui aussi avait les larmes aux yeux d'être si bien reçu [1]. Nul désordre, nul châtiment, nulle rudesse ne troublaient cette joyeuse entrée. Le roi chevaucha jusqu'à l'église Notre-Dame; l'Université lui fit sa harangue; l'évêque lui présenta le livre des saints Évangiles, et il jura qu'il tiendrait loyalement tout ce qu'un bon roi devait faire. Pour lors les portes de l'église lui furent ouvertes, il y entra pour faire ses prières, puis alla coucher au palais. La nuit se passa en danses, en festins, en feux de joie, en courses dans les rues.

Le lendemain, le roi entendit la messe à la Sainte-Chapelle, et montra lui-même au peuple la sainte lance dont notre seigneur Jésus-Christ avait été percé. Puis il se rendit à cheval dans son hôtel Saint-Paul; là, il reçut la bourgeoisie, le Parlement, l'Université et les autres corps, et leur octroya gracieusement plusieurs de leurs requêtes.

Quelques jours après il assista aux services solennels que les fils du comte d'Armagnac firent célébrer à Saint-Martin-des-Champs, pour leur père cruellement massacré vingt ans auparavant [2]. Les Parisiens ne se souvinrent pas d'abord de la haine qu'ils avaient portée si long-temps au nom d'Armagnac, et plus de quatre mille personnes vinrent à cette cérémonie prier pour l'âme

[1] Vigiles.
[2] Journal de Paris.

Digitized by Google

du défunt. Mais il n'y avait pas alors beaucoup d'argent, et il ne put être fait de largesses après le service, comme c'était l'usage. Cela rendit à tout ce menu peuple sa vieille rancune, et, du moins pour ce jour-là, il recommença à maudire les Armagnacs.

Digitized by Google

LIVRE SIXIÈME.

Famine et épidémie. — Nouveau siége de Calais. — Conférences pour la paix. — Courses des compagnies en Allemagne. — Guerre entre les Hollandais et les Oostrelins. — Siége de Meaux. — Discordes entre le Duc et le comte de Ligny. — États d'Orléans. — Ordonnance sur les gens de guerre. — Siége d'Avranches. — Praguerie. — Délivrance du duc d'Orléans. — Son mariage. — Chapitre de la Toison-d'Or. — Continuation du désordre. — Rigueurs exercées contre les compagnies. — Prise de Creil. — Siége de Pontoise. — Assemblée des princes à Nevers. — Voyage de l'empereur à Besançon. — Ambassade de l'empereur d'Orient. — Conquête du duché de Luxembourg. — Joute de l'arbre Charlemagne.

Le roi ne demeura que trois semaines à Paris; dès les premiers jours de décembre 1437, il retourna à Orléans, à Tours, à Bourges, et dans les pays de la Loire. Sa présence qui avait tant réjoui les Parisiens n'apporta aucun soulagement à leurs maux. Les ravages des écorcheurs, la disette, la misère, le manque de commerce et de travail ne se firent pas sentir moins cruellement. Paris seul n'était pas en proie à ces fléaux, tout le royaume et la Flandre furent au commencement de cette année ravagés par la plus effroyable famine qu'on eût jamais vue; elle augmenta encore les désordres, les pillages, les cruautés. Une femme fut brûlée à Abbeville pour avoir égorgé des petits enfans, et mis leur chair en vente après l'avoir salée [1].

[1] Monstrelet. (Voy. sur Abbeville l'ouvrage de M. F.-C. Louandre.) (R.)

Digitized by Google

Une épidémie affreuse se joignit à tant de calamités, elle fit périr une quantité immense de personnes. Dans beaucoup de villes on ne pouvait suffire à ensevelir les morts ; à Paris il mourut environ cinquante mille habitans ; des rues entières étaient désertes, les loups venaient sans nulle crainte, et en plein jour au milieu de la ville ; ils y dévorèrent parfois des enfans et des femmes [1]. La chambre des comptes promit vingt sous par tête de loup.

Au milieu d'une si horrible situation, les courses des compagnies ne pouvaient que redoubler. Il n'y avait plus aucun ordre, aucune obéissance dans le royaume. Pendant l'épidémie, le connétable, pour fuir la contagion, voulut se loger à Vincennes ou à Beauté [2]. Les gens qui tenaient ces châteaux lui en refusèrent l'entrée au nom du duc de Bourbon, et il fut obligé de se les faire ouvrir de vive force.

Quelque temps auparavant, il avait chassé de Compiègne Guillaume de Flavi, le plus cruel, le plus avare de tous les capitaines des compagnies, qui était devenu la terreur du pays par ses pillages, ses désordres et ses crimes ; il l'avait même rançonné de quatre mille écus [3]. Peu après, Flavi trouva moyen de rentrer par surprise dans la ville et de s'y fortifier. Comme il sut que le maréchal de Rieux, se rendant de Dieppe à Paris, passait près de là avec peu de gens, il le fit arrêter par un nommé Robert l'Hermite, et le jeta en un cachot. Il disait que le maréchal était présent lorsque le connétable l'avait mis hors de Compiègne, qu'il voulait se

[1] Journal de Paris. — Monstrelet. — Berri. — Abrégé chronologique.

[2] Richemont.

[3] D'Argentré. — Chartier.

Digitized by Google

venger sur lui, et tirer de là un moyen pour traiter avec le connétable et pour ravoir ses quatre mille écus. Le connétable ne put jamais en avoir justice, et le sire de Rieux mourut en prison. On réussit seulement à saisir Robert l'Hermite, qui fut décapité.

Tel était le faible pouvoir du connétable; et c'était lui pourtant qui avait en ce moment la première autorité dans le royaume. Malgré sa volonté de remettre l'ordre, il éprouvait mille dégoûts. Le roi écoutait bien plus les conseils de Christophe de Harcourt, de l'évêque de Clermont, et du sire de Chaumont que ceux du connétable [2]. Dès qu'il usait de rigueur contre quelque capitaine d'écorcheurs on se plaignait de lui. C'était tantôt les Écossais, tantôt les Gascons, tantôt quelqu'un des princes ou des grands seigneurs qui prenaient parti pour ceux qu'on punissait. En même temps les Parisiens et le peuple, qui l'avaient d'abord beaucoup aimé et qui avaient espéré en lui, voyant que rien ne changeait, que leurs maux ne diminuaient pas, étaient devenus méfians et haineux. On disait qu'il ne songeait qu'à gagner de l'argent, qu'il faisait le bon serviteur pour avoir des tailles ou des emprunts, puis ne se souciait nullement ni du roi, ni du peuple. On assurait que les Anglais ne le craignaient pas, et souvent même savaient par lui les entreprises résolues contre eux. On lui reprochait de laisser les riches ramasser le blé dans les greniers, et le vendre cher aux pauvres gens; ce ne pouvait être, croyait-on, que pour en retirer quelque profit. Enfin le connétable était, au dire de tout ce peuple malheureux et mécontent, un homme mauvais

[1] 1437, v. st. L'année commença le 13 avril.
[2] Berri. — Richemont.

Digitized by Google

et plein de couardise [1]. En même temps les gens de guerre ne parlaient que de sa cruelle sévérité, racontaient que dès qu'il rencontrait quelque soldat sans aveu, il le faisait tout aussitôt pendre ou noyer, et l'avaient surnommé le Justicier.

Les compagnies continuaient à se répandre dans la Champagne, dans l'Ile-de-France, dans la Picardie. Ayant trouvé les seigneuries du comte de Ligni en bon état de défense, les chefs traitèrent presque tous avec lui, et l'on se promit mutuellement de ne se point attaquer. De là les écorcheurs poussèrent jusqu'en Hainault; le sire de Croy manda les nobles et les gens des communes pour défendre le pays. Les compagnies tombèrent d'abord sur une troupe des communes; nonobstant une vive résistance elles la défirent complétement, et emmenèrent beaucoup de prisonniers. Le duc de Bourgogne envoya aussitôt au secours de son pays de Hainault; les compagnies craignant sa puissance se retirèrent, et même rendirent sans rançon les prisonniers qu'elles avaient faits. Elles retournèrent en Champagne et bientôt après en Lorraine, où le comte de Vaudemont et le roi René duc de Bar avaient recommencé à se faire la guerre. Chacun d'eux prenait pour auxiliaires des chefs d'écorcheurs, comme Fortépice, Antoine de Chabanne, Floquet, Geoffroy de Saint-Belin, et autres qui servaient alternativement l'un ou l'autre selon les meilleures occasions de pillage.

Rodrigue de Villandrada était retourné dans le Midi. Le bâtard de Bourbon ravageait les marches de Bourgogne. Pour la Hire, il se tenait assez constamment à Beauvais et aux environs, et il guerroyait contre le

[1] Journal de Paris. — D'Argentré.

Digitized by Google

comte de Ligni, nonobstant les ordres du roi, qui avait donné un délai à ce seigneur pour reconnaître la paix d'Arras. Il faisait même parfois des courses sur les pays du duc de Bourgogne, qui cependant l'avait toujours en grande bienveillance, et lui rendit en ce temps-là un service important[1].

Le sire d'Offemont conservait rancune à la Hire, pour l'avoir traîtreusement pris et rançonné. Il le fit guetter, et un jour trouva moyen d'introduire cent vingt hommes dans la ville de Beauvais. La Hire jouait alors à la paume dans la cour d'une hôtellerie. La maison fut environnée; il se cacha sous la mangeoire de l'écurie; mais bientôt après on le découvrit. Il fut mis en croupe derrière un cavalier, avec menace de le tuer s'il criait au secours; ce fut ainsi qu'on l'emmena en prison chez le seigneur de Mouy, de là au château d'Ancre. Le roi, qui aimait fort la Hire, enjoignit au sire d'Offemont de le délivrer; mais il était soutenu par la plupart des grands seigneurs, ses parens ou ses alliés. Car c'était un puissant gentilhomme de l'ancienne maison de Clermont; aussi ne se mit-il pas en devoir d'obéir. Le roi pensa que le duc de Bourgogne aurait plus de puissance, et lui écrivit pour le prier instamment de terminer cette affaire. Le sire d'Offemont consentit, bien qu'à grand'peine, à s'en rapporter au jugement du Duc. Les deux parties vinrent par-devant lui à Douai; il fit rendre au sire d'Offemont son château de Clermont que la Hire retenait toujours, régla la rançon que celui-ci paierait; et la Hire, redevenu libre, recommença ses courses.

Après que le Duc, en domptant les gens de Bruges,

[1] Monstrelet.

Digitized by Google

eut apaisé, pour quelque temps du moins, les révoltes de Flandre, il reprit ses desseins contre Calais. On lui persuada qu'en rompant les digues, il pourrait inonder la ville et contraindre les Anglais à l'abandonner. Un grand nombre de pionniers et de manœuvres fut assemblé, et ils travaillèrent sous la défense d'environ cinq mille combattans, que conduisaient le comte d'Étampes et le sire de Croy. Toute cette peine et cette dépense furent inutiles, et l'on s'aperçut, mais trop tard, que c'était une chose impraticable. Les Anglais ne souffrirent d'autre dommage de cette entreprise que de voir la campagne de Calais et de Guines dévastée par les Bourguignons.

La guerre se continuait ainsi sans aucun avantage pour les uns ni pour les autres; l'Angleterre, comme la France et comme la Flandre, était épuisée d'argent, en proie à la famine et aux maladies. La discorde y régnait toujours dans les conseils du roi : le cardinal de Winchester plus porté à la paix : le duc de Glocester, au contraire, ne voulant jamais entendre parler de traiter. Mais, en ce moment, le cardinal était plus en crédit. On se résolut donc à écouter les instances que le pape ne cessait de renouveler, pour arrêter enfin l'effusion du sang chrétien. Le duc de Bretagne avait offert sa médiation. Le duc d'Orléans redemandait aussi à intervenir comme médiateur. Le conseil y consentit, et, au mois de janvier 1439[1], des conférences préliminaires se tinrent à Gravelines, entre le cardinal de Winchester et des ambassadeurs du roi de France. La duchesse de Bourgogne s'y rendit avec plusieurs sages conseillers ecclésiastiques ou séculiers; soit que

[1] Rapin Thoyras. — *Acta publica.* — Monstrelet.

Digitized by Google

le Duc ne voulût pas traiter en personne avec les Anglais, soit qu'il craignît d'exciter en rien la méfiance du roi Charles. Il venait en effet de resserrer encore ses liens avec la France. Pendant le traité d'Arras, il avait été convenu que madame Catherine, fille du roi, épouserait le comte de Charolais. Ce mariage fut définitivement conclu et signé au mois de septembre 1438, à Blois, par le sire de Crèvecœur, ambassadeur du Duc.

Les conférences de Gravelines ne conclurent à rien; il fut cependant résolu que bientôt après on en tiendrait de nouvelles et plus solennelles, soit à Cherbourg, soit à Calais, où le duc d'Orléans viendrait en qualité de médiateur. On parla de trêves, et il fut impossible de s'entendre même à ce sujet.

Les malheurs qui désolaient les états du roi de France et du duc de Bourgogne continuèrent donc comme auparavant. Après avoir épuisé la Lorraine, en se mêlant aux guerres que se faisaient entre eux le duc de Bar et le comte de Vaudemont, le damoiseau de Commerci et le sire Éverard de la Marck; après avoir repoussé le connétable, qui était venu au secours de ce dernier seigneur, les compagnies se réunirent au nombre d'environ six mille chevaux, et, sous la conduite de la Hire, de Brussac, d'Antoine de Chabanne et autres, elles s'en allèrent faire des incursions en Allemagne.

Beaucoup de seigneurs et de nobles de ce pays-là [2], voyant ce qui se passait auprès d'eux, s'étaient mis aussi à courir la campagne, pillant et maltraitant les paysans et les bourgeois. Ils disaient que c'était le véri-

[1] 1438, v. st. L'année commença le 5 avril.
[2] Muller. — Histoire des Suisses. — Monstrelet.

Digitized by Google

table moyen de tenir ces gens des communes dans leur état, dont ils voulaient orgueilleusement sortir quand ils étaient trop riches. Mais comme ils n'étaient ni si nombreux, ni si bien aguerris que les écorcheurs de France, ils furent mis en déroute par les bourgeois de Bâle. Ce fut alors que le vieux comte Guillaume de Diest, évêque de Strasbourg, qui était depuis longtemps en discorde avec les communes d'Alsace, et qui était le principal conseiller de cette noblesse, imagina d'envoyer quérir les Armagnacs, comme on les nommait encore dans ces contrées. Il n'était guère besoin de leur donner un motif pour venir ravager un nouveau pays; cependant cet évêque leur persuada qu'ils rempliraient un devoir de chrétiens en prenant le parti du pape contre les pères du concile.

La discorde avait éclaté tout de nouveau entre eux, et plus vivement que jamais. Le pape niait l'autorité du concile, et en tenait un de son côté à Florence, où il s'efforçait de réunir les Grecs à l'Église. Les pères assemblés à Bâle traitaient d'hérésie toute résistance à l'autorité souveraine d'un concile général, et procédaient contre le pape. Chaque parti diffamait l'autre, au grand scandale de la chrétienté. Seul de tous les princes de l'Europe, le duc de Bourgogne tenait pleinement pour le pape, et avait des ambassadeurs au concile de Florence. Le roi de France, qui s'était environné de toutes les lumières de son clergé assemblé à Bourges, approuvait au contraire assez les doctrines du concile sur la puissance des papes. Il fit même, vers ce temps, la fameuse ordonnance nommée pragmatique sanction, où, renouvelant ce qui avait été réglé sous le saint roi Louis IX, tout pouvoir de collation des évêchés et archevêchés fut enlevé au pape et

Digitized by Google

remis à l'élection des chapitres. La juridiction du pape fut aussi restreinte. Nul ne devait être contraint de plaider par-devant la cour de Rome, et les appels devaient se juger en France par un évêque *in partibus* délégué par le pape. L'autorité souveraine des conciles généraux était pleinement reconnue; le nombre des cardinaux restreint à vingt-quatre, et les communications et interdits ne pouvaient être prononcés qu'après une procédure, suivie par les pasteurs ordinaires [1].

Mais si le conseil de France se montrait favorable aux décrets du concile touchant la discipline de l'Église, il ne prenait nullement parti contre le pape, et n'approuvait point les procédés violens employés de part et d'autre. Ce fut donc, quoi qu'ils en pussent dire, sans aucun ordre ou permission du roi que les chefs des compagnies prirent la querelle du saint Père. Annsen de Winckingen, seigneur des marches de la Lorraine, d'accord avec l'évêque Guillaume de Diest, leur livra passage et leur montra les chemins à travers les montagnes. Une autre troupe de routiers, qui avaient attaqué la Bresse, et que le duc de Savoie, avec le secours des gens de Berne, venait de repousser, vint se joindre aux autres. Ils arrivèrent à l'improviste devant Saverne. Le sire Louis de Lichtenberg eut à peine le temps de rassembler quelques gens du pays; ils n'opposèrent aucune résistance; la terreur que répandaient les Armagnacs ôtait courage à tout le monde. Pour accroître l'épouvante attachée à leur nom, ils avaient fait brûler à demi un malheureux paysan, et, dans cet état, l'a-

[1] L'histoire de la *Pragmatique sanction* se trouve dans un recueil en deux volumes in-4°, publié, sous le voile de l'anonyme, par Lenglet du Fresnoy, Paris, 1715. (R.)

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA PHILADELPHIA

Digitized by Google

vaient renvoyé vers les siens. Ils mirent en fuite une troupe de bourgeois de Strasbourg qui avait tenté une sortie. Puis ils se répandirent partout, commettant leurs horreurs accoutumées; elles semblaient bien plus merveilleusement cruelles à des peuples où l'on avait le bonheur de vivre en paix. Les Armagnacs passèrent ensuite le Rhin, quelques-uns poussèrent jusque vers Francfort.

Quant à leur entreprise sur Bâle et sur le concile, elle échoua. Les gens de Bâle appelèrent à leur secours les vaillantes communes de la Suisse; elles commençaient à être en grande discorde entre elles, mais se réunirent pour cette fois contre les Armagnacs [1]. Peu à peu le désespoir aguerrit les paysans; ils sortirent des forteresses où ils avaient pris refuge et tombaient sur ces écorcheurs dès qu'ils les voyaient en petites troupes. Il en périt ainsi beaucoup. Ils reçurent un échec plus cruel encore lorsqu'ils rentrèrent dans le royaume par la haute Bourgogne [2]. Jean de Vergi, gouverneur du duché, assembla les gentilshommes à Châlons-sur-Saône, et se mit à la poursuite de ces méchantes gens; un grand nombre fut tué. Pour ceux qu'on prenait, on les livrait aussitôt au bourreau ou bien on les jetait à la rivière. Le Doubs et la Saône étaient pleins de leurs cadavres, et les déposaient sur les rivages, qui en étaient tout empestés. Les débris de ces compagnies s'en allèrent, à travers le Nivernois et l'Auvergne, dans le Midi, rejoindre celles qui mettaient sans cesse à rançon la province du Languedoc.

Le sire de Villandrada, à force d'argent, consentit

[1] Monstrelet.
[2] Olivier de la Marche. — Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

enfin à suivre, avec sa troupe, Saintraille dans la guerre qu'il allait faire aux Anglais dans la Guyenne. Ils s'y conduisirent vaillamment, repoussèrent les ennemis jusqu'à Bordeaux, et s'emparèrent même de Saint-Séverin, qui touche à cette ville. Le roi pardonna alors au seigneur Rodrigue, en considération de ce bon service. Mais comme on n'envoya pas de renforts de ce côté, les Anglais reprirent bientôt ce qu'ils avaient perdu.

La Flandre n'était pas beaucoup plus heureuse ni tranquille que la France. Les habitans de Bruxelles, de Louvain et de Malines recommencèrent à se faire la guerre à cause du commerce des blés, que la disette rendait plus important que jamais. Les gens de Hollande et de Zélande exerçaient sur mer le métier de pirate, s'emparaient des vaisseaux étrangers, ruinaient tout le commerce, et souvent même descendaient sur les côtes de Flandre pour piller. Leur amiral, le seigneur de la Vère, de la maison de Borssèle, commandait lui-même ces expéditions. Il faisait en même temps une guerre cruelle aux villes de Hambourg, Lubeck, Brême et Wismar; c'étaient les rivalités pour le commerce de mer qui avaient allumé cette haine des Hollandais contre les Oostrelins, comme on appelait alors les peuples des frontières de l'occident en Allemagne. Vainement le duc Philippe fit ses efforts pour les réconcilier [1]; les deux partis avaient trop d'orgueil et d'envie. Plus de trois ans se passèrent avant que le négoce pût reprendre son cours avec cette portion de l'Allemagne.

Avant que les nouvelles conférences s'ouvrissent à

[1] Chronique de Hollande. — Meyer. (Les travaux de Sartorius et de Lappenberg sur la ligue hanséatique expliquent parfaitement ces rivalités commerciales.) (R.)

Digitized by Google

Gravelines, le roi de France envoya au duc de Bourgogne madame Catherine, comtesse de Charolais. Elle avait pour lors dix ans; sa suite était illustre; elle était accompagnée des archevêques de Reims et de Narbonne, des comtes de Vendôme et de Tonnerre, du sire de Beaujeu, fils du duc de Bourbon, du bâtard d'Orléans, et d'un cortége nombreux de chevaliers et d'écuyers. Une noble réception lui fut faite à Cambrai : les comtes de Nevers et d'Étampes, le chancelier de Bourgogne, et une foule de seigneurs vinrent au-devant d'elle. La comtesse de Namur [1], la dame de Crèvecœur, la dame de Hautbourdin, et plusieurs autres femmes de grand état formaient sa compagnie. De semblables honneurs lui furent rendus dans toutes les villes de la domination de Bourgogne, et elle arriva dans cette pompe à Saint-Omer [2], où se tenait alors le Duc. Là le mariage fut célébré. Parmi les fêtes, il y eut une joute magnifique où le sire de Créqui fut le tenant.

Tout aussitôt après, la duchesse partit pour Gravelines; l'évêque de Cambrai, le sire de Crèvecœur et le sire de Santes étaient ses principaux conseillers. Le roi de France envoyait aux conférences les seigneurs qui avaient accompagné madame Catherine. Le cardinal de Winchester, le duc de Norfolk, le comte d'Essex

[1] Madame de Namur était l'oracle de la cour en tout ce qui concernait l'étiquette. La vicomtesse de Furnes, dans son ouvrage sur les honneurs de la cour, appelle cette princesse *la plus grande scachante de tous estats que dame qui fust au royaume de France, et avoit ung grand livre où tout étoit escrit, et la duchesse Isabeau, femme du bon duc Philippe, quand elle vint de Portugal par-deça, elle ne faisoit rien de telles choses que ce ne fut du conseil et par l'advis de madame de Namur.* (R.)

[2] On sait que l'histoire de cette ville est l'objet constant des recherches de M. Piers qui s'est occupé également de Thérouanne et de Bergues-Saint-Winoc, comme M. Sauvage de Saint-Pol. (R.)

Digitized by Google

étaient ambassadeurs pour les Anglais. Le concile de Bâle avait envoyé l'évêque de Vicence. On y voyait aussi les ambassadeurs du comte d'Armagnac comme prince souverain.

La Duchesse étala, dans cette occasion, une grande magnificence. Ses tentes étaient dressées non loin de Calais. Les conférences se tenaient tout auprès de cette ville; car les Anglais ne voulaient pas que le duc d'Orléans, leur prisonnier, sortît des pays de leur domination. Ce prince eut d'abord le bonheur de revoir son frère, le bâtard d'Orléans, qui avait acquis tant de gloire à défendre le royaume, et qui, depuis longtemps, n'avait rien plus à cœur que la délivrance de son noble frère. Pour lui marquer son amitié et sa reconnaissance, il lui fit don de son comté de Dunois, dont le bâtard d'Orléans porta dorénavant et illustra le nom.

La duchesse de Bourgogne montra au duc d'Orléans la plus gracieuse courtoisie; elle eut d'abord avec lui un entretien particulier, puis ils dînèrent ensemble dans la tente du cardinal d'Angleterre. En le quittant elle lui dit, devant les principaux ambassadeurs : « Ne désirez-vous pas bien la paix, mon cousin? — Je donnerais ma vie pour la procurer, répondit-il. — Eh bien, dit-elle, puisque nous sommes si bien d'accord, nous en viendrons à bout. »

Elle y échoua cependant. Malgré toute sa bonne volonté et le soin qu'elle mit à apaiser les deux partis, ils n'étaient pas plus près de s'entendre que lors du traité d'Arras. Les Français ne voulaient céder que la Normandie et la Guyenne, et ils exigeaient que le roi Henri renonçât au titre de roi de France. Les Anglais prétendaient, au contraire, posséder toute la France

Digitized by Google

jusqu'à la Loire, et de plus la Guyenne et le Poitou. Il fut impossible de conclure même une trêve, parce que chacun exigeait préalablement la remise de diverses forteresses.

Pendant que les ambassadeurs se débattaient ainsi sans espoir de s'accorder, on apprit que le connétable venait de prendre la ville de Meaux. Il y avait longtemps qu'il demandait au roi de lui fournir les moyens d'assiéger cette forteresse, dont la garnison ravageait toute la Brie, arrêtait la navigation de la Marne, et faisait enchérir les vivres à Paris. Mais il n'obtenait nulle réponse satisfaisante[1]; personne ne lui obéissait, chacun trouvait protection contre lui auprès du roi. Le chagrin s'empara de lui; il résolut de laisser tout le gouvernement de la France, et de se retirer dans ses seigneuries; il déclara même son dessein au conseil qui réglait les affaires à Paris avec lui.

Le lendemain, comme il était seul à prier en la chapelle de son hôtel, le prieur des Chartreux vint le visiter : « Mon père, que vous faut-il? lui dit le con-« nétable. — Je voudrais parler à monseigneur le con-« nétable, répondit le bon père. — C'est moi. — Ah! « dit le prieur, je ne vous connaissais pas, mais j'ai « fort à vous parler. — Volontiers, continua le prince. « — Monseigneur, vous tîntes hier conseil, et vous dé-« libérâtes de quitter le gouvernement. — Comment le « savez-vous? dit vivement le connétable, qui vous l'a « dit? — Monseigneur ce n'est personne de votre con-« seil, ne vous en mettez point en peine; mais je le « tiens d'un homme bien croyable, d'un de nos frères. « Ah! je vous prie, monseigneur, ne faites pas cela;

[1] Richemont.

Digitized by Google

« n'ayez point de souci, Dieu vous aidera. — Hélas! « mon père, comment cela se pourrait-il faire? s'écria « le connétable; le roi ne veut point m'aider; il ne me « donne ni gens, ni argent; les hommes d'armes me « haïssent parce que j'en fais justice, et ne veulent « point m'obéir. — Monseigneur, ils feront ce que vous « voudrez; vous souhaitez de mettre le siége devant « Meaux, le roi vous mandera de le faire, et vous en- « verra gens et argent. — Mon père, Meaux est bien « fort, le roi d'Angleterre y passa neuf mois. — Mon- « seigneur, n'ayez point de souci, vous n'y resterez « pas si long-temps; ayez toujours bonne espérance « en Dieu, soyez humble, ne vous enorgueillissez pas « comme tous vos gens d'armes; eux auront un peu à « souffrir, mais vous en viendrez à votre honneur. »

Le lendemain le connétable alla entendre la messe aux Chartreux et demanda au prieur de lui montrer le frère qui avait dit toutes ces choses. — « Oui, » répondit le bon père, et il fit passer devant le prince tous les frères du couvent, sans vouloir le lui montrer autrement. Depuis il découvrit que c'était frère Hervé Dupont, et il le fit prieur d'une Chartreuse qu'il fonda à Nantes.

Peu de jours après ce bon avis du prieur des Chartreux, le connétable reçut une réponse favorable du roi qui lui ordonnait de commencer le siége, et enjoignait aux divers capitaines de venir sous ses ordres. Il n'avait pas eu souvent en sa vie une si grande joie. Il se hâta de réunir tout son monde à Corbeil; il avait avec lui Ambroise de Loré, la Hire, Denis de Chailli, Olivier de Coetivi, le commandeur de Giresme, le seigneur de Châtillon, le capitaine Bourgeois; et de sa propre mai-

Digitized by Google

son, Gilles de Saint-Simon, le sire de Rostrenen et d'autres Bretons [1].

Le siége commença le 20 juillet; le connétable avait d'abord établi ses bastilles et ses logemens autour de la ville, au nord sur la rive droite de la Marne; laissant, pour l'attaquer ensuite, l'autre partie de Meaux qu'on nomme le Marché, et qui se trouve sur la rive gauche, du côté de la Brie.

Dès que les Anglais surent qu'on voulait leur enlever cette importante place, ils résolurent de tout essayer pour la secourir. Lord Talbot, lord Scales, lord Falconbridge, sous les ordres du comte de Sommerset réunirent environ quatre mille combattans pour faire lever le siége. Le connétable, prévenu de leur marche par ses espions, se détermina à emporter la ville avant leur arrivée. L'artillerie était dirigée par maître Jean Bureau, qui était un très-habile homme, et qui avait, disait-on, appris d'un juif venu d'Allemagne des choses bien subtiles sur la poudre et les canons. Déjà il avait fait une brèche praticable; l'assaut fut ordonné. Jamais les Français n'avaient eu plus grand courage ni meilleure espérance; malgré une vigoureuse défense, la ville fut prise en une demi-heure.

Mais le pont était rompu, et pour prendre le Marché, qui était une forteresse encore plus redoutable, il fallait un nouveau siége. Les Anglais qui étaient dedans offrirent de se retirer à de bonnes conditions, si l'on rendait la liberté au bâtard de Thian, capitaine de la ville, que les Français venaient de faire prisonnier. Il s'agissait en effet de lui sauver la vie, car les Français de l'ancien parti de Bourgogne, qui, depuis la paix d'Arras, étaient

[1] Richemont. — Berri. — Monstrelet.

Digitized by Google

restés avec les Anglais, n'étaient pas épargnés. Le traité allait se conclure ; mais la Hire et Antoine de Chabanne voulurent absolument qu'en outre les Anglais rendissent sans nulle rançon le petit Blanchefort, un des leurs, et comme eux chef célèbre de compagnie. Le pourparler fut ainsi rompu, et le connétable fit aussitôt couper la tête au bâtard de Thian et à deux autres prisonniers de France, au grand regret des hommes d'armes qui les avaient pris et qui perdaient ainsi les rançons.

Le siége du Marché se poussa vivement ; une forte bastille fut faite du côté de la Brie, et les Français s'établirent aussi dans une petite île de la rivière, dont la forteresse est entourée presque de toutes parts. Le 14 août, l'armée anglaise approcha ; plusieurs capitaines de France étaient d'avis qu'il fallait sortir pour la combattre. Le connétable, craignant de se trouver entre les Anglais qui arrivaient et la garnison qui sortirait, s'y refusa absolument, et fit même garder les portes de la ville pour être mieux assuré de l'obéissance de ses gens. Les Anglais avaient amené des bateaux de cuir sur leurs charrettes ; ils assaillirent la petite île, et tous les Français qui s'y trouvaient périrent en se défendant vaillamment. Le sire de Chailli, qui commandait la bastille de la rive gauche, ne se trouvant pas en forces, se retira. Les Anglais renforcèrent à leur volonté la garnison du Marché et la fournirent de vivres.

Rien ne put décider le connétable à sortir de la ville. C'était une sage résolution, car les Anglais, apprenant que le roi en personne s'avançait vers Brie-Comte-Robert, furent contraints à se retirer. Le siége recommença, la bastille fut reconstruite, l'île reprise et la garnison fut contrainte à se rendre dans les premiers

Digitized by Google

jours de septembre. Le connétable apprenant alors que le sire de la Faille, un de ses gentilshommes, avait eu des intelligences avec les assiégés, et leur avait annoncé l'arrivée des Anglais, lui fit aussitôt trancher la tête. C'était la prudence et la fermeté de ce prince qui valaient au roi une si précieuse conquête, aussi lui témoigna-t-il cette fois plus de reconnaissance. Il envoya au-devant de lui le comte du Maine et les plus grands seigneurs, qui le conduisirent à l'hôtel Saint-Paul, où le roi était depuis quelques jours.

La nouvelle de la prise de Meaux rendit plus difficiles encore les négociations de Gravelines. Elles furent rompues peu de jours après. La Duchesse et le cardinal de Winchester se quittèrent néanmoins en de fort bons termes [1]. On convint de reprendre les conférences au mois de mai de l'année suivante. Le cardinal donna aussi un espoir favorable pour la prochaine délivrance du duc d'Orléans. La duchesse de Bourgogne entama encore un traité, dont la conclusion eut lieu peu après, et qui devait être grandement avantageuse à ses sujets de Flandre : il s'agissait d'une trêve marchande pour laisser le commerce se faire librement.

C'était le comte de Ligni, qui, pour nuire à la conclusion de la paix, avait en toute hâte envoyé au cardinal de Winchester la nouvelle de la prise de Meaux. Ce seigneur était de plus en plus tombé dans la disgrâce du duc de Bourgogne, qui avait en effet chaque jour de plus forts griefs contre lui. Il lui reprochait d'avoir déjà entravé les négociations essayées avec les Anglais, par l'intermédiaire de son frère, l'évêque de Thérouanne; d'être, sans le consentement de lui, son

[1] Histoire de Bourgogne. — Rapin Thoyras.

Digitized by Google

seigneur suzerain, entré en communication avec le cardinal de Winchester et le conseil d'Angleterre. Mais ses torts les plus graves étaient de manquer sans cesse à tous les devoirs d'un bon vassal, de refuser obéissance aux officiers du Duc, de laisser courir ses gens sur eux, et de délivrer des lettres de sauvegarde comme s'il était souverain [2].

Le comte de Ligni, malgré sa secrète alliance avec les Anglais et la confiance qu'il mettait en leurs promesses, ne voulut pourtant pas être en discorde ouverte avec son seigneur. Ne pouvant lui faire admettre sa justification, il écrivit une longue lettre à chacun de ses nobles frères et compagnons de l'ordre de la Toison-d'Or, pour s'excuser de ce que lui imputait le Duc, et pour les prier de le remettre en grâce avec lui.

Cependant sa conduite n'était nullement conforme à ses paroles de respect et d'obéissance. Il tenait garnison à Couci, à Ham, à Nesle, à La Ferté, à Saint-Gobain, à Bouchain, à Beaurevoir et dans d'autres forteresses. Ses gens étaient sans cesse en communication avec les Anglais de la garnison de Creil et avec les compagnies anglaises qui couraient le pays, et les aidaient de tout leur pouvoir. Lorsqu'il avait délivré des lettres de garde pour un lieu, les hommes du Duc et du roi en étaient repoussés; plusieurs même avaient ainsi été tués. Enfin une dernière offense acheva d'irriter le Duc. Il avait ordonné une nouvelle taille sur le bailliage de Péronne [3],

[1] 1439, v. st. L'année commença le 27 mars.

[2] Monstrelet. — Histoire de Bourgogne.

[3] Le *Bulletin de la société de l'Histoire de France*, août 1835, pp. 376-379, contient une notice sur une *Histoire* (inédite) *de la ville de Péronne et de son arrondissement*, par M. Hiver, ancien maire de cette ville. (R.)

Digitized by Google

et ses officiers voulurent la recueillir dans des villages des seigneuries de Ham et de Nesle. Le comte de Ligni prétendit qu'elle n'était pas due puisqu'elle n'avait pas été consentie par les trois États du pays, et il interjeta appel. Le Duc ordonna qu'on passât outre, et les sergens furent envoyés avec des archers pour procéder à l'exécution. Jacques de Béthune, bailli de Ham, fit aussitôt monter à cheval les gens de sa garnison, courut sur les archers; il y en eut de blessés et de maltraités.

Le Duc, apprenant cette nouvelle, écrivit aussitôt au comte de Ligni pour que Jacques de Béthune lui fût livré. Cet ordre ne fut point exécuté; les seigneuries que le comte et la comtesse de Ligni avaient en Flandre et en Hainault furent saisies.

Le comte écrivit alors une lettre très-respectueuse aux gens du grand conseil du duc de Bourgogne. Il expliquait comment la taille ne lui semblait pas due, puisqu'elle n'était pas consentie par des États convoqués en nombre suffisant : comment il en avait appelé : comment Jacques de Béthune, sur la clameur des pauvres femmes de la campagne, que les archers dépouillaient et insultaient, avait cru qu'une compagnie d'écorcheurs dévastait le pays, et n'avait pu supposer que c'étaient les officiers du Duc. Mais, disait-il, dès que Jacques de Béthune en avait eu l'assurance, il avait retenu ses gens. Lui-même, après la lettre du Duc, avait fait informer en justice contre Jacques de Béthune, qu'on avait trouvé innocent; il avait offert que la chose fût traitée juridiquement devant les officiers du Duc, afin qu'on pût entendre ses excuses, et s'était engagé à toute réparation et humilité, s'il était trouvé en faute; bien plus, il avait crié merci à son seigneur sans pouvoir en être entendu.

Digitized by Google

« Cela m'est bien dur, continuait-il; considérant que je ne suis coupable en rien, et que je me suis offert en justice. Supposé qu'on me croie coupable, ce qui ne sera point reconnu, il n'y a pas lieu à confiscation, ni à mettre empêchement sur mon bien. Les droits, les lois et les coutumes du pays s'y opposent; c'est ce que j'ai représenté à Hugues de Lannoy, seigneur de Santes [1], qui, par courtoisie, est venu me trouver, et que j'ai prié de supplier monseigneur de m'ouvrir la voie de justice. Je suis prêt d'être ouï en mes excuses par-devant monseigneur le duc de Bourgogne, messeigneurs de son ordre de la Toison-d'Or, et les autres personnes de son conseil, ou par-devant les trois États de Flandre et de Brabant, ou par-devant les juges et selon les lois dont le susdit territoire est mouvant. Je ne veux pas fuir monseigneur ni sa justice; je ne vais *point* quérir d'autre prince ni d'autres juges que lui et ses gens. Il me semble, selon Dieu, la bonne justice et la noblesse, qu'on ne devrait point me refuser. Je ne crois pas que je puisse faire plus ni mieux mon devoir, que de requérir justice de monseigneur, qui est un prince si renommé, des seigneurs de son ordre, qui sont ses parens, ses frères et ses amis, gens d'élite et de prud'hommie, de son conseil, de ses États, des juges où se trouvent tant de personnages sages et notables. Et, en outre, de crier merci, quand je ne suis pas coupable. Cependant j'ai su, par ceux qui sont venus me trouver, que mon très-redouté seigneur ne sera point content que je ne lui livre Jacques de Béthune;

[1] Fils de Guilbert et de Catherine de Molembaix. Il mourut à l'âge de 72 ans, le 1er mai 1456, et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre à Lille. Son épitaphe et celle de sa femme Marguerite de Boncourt se lisent dans le *Mausolée de la Toison-d'Or*, p. 10. (R.)

Digitized by Google

laquelle chose il m'est et me serait impossible de faire, car il n'est pas en ma puissance. N'est-il pas vrai que tout homme qui se sentirait dans l'indignation d'un prince si haut et si puissant, ne se laisserait point saisir pour être livré au martyre ? »

Le comte de Ligni finissait en priant les membres du conseil d'intercéder le Duc en sa faveur, afin que justice lui fût rendue.

Lorsque cette lettre arriva, elle donna lieu à de grandes délibérations; beaucoup de seigneurs, et surtout le sire Hugues de Lannoy, représentaient que si l'on procédait par voie de fait il en adviendrait de grands malheurs. Le comte de Ligni était homme de grande entreprise, maître d'un bon nombre de forteresses, allié des Anglais à qui il pourrait les livrer. On ajoutait qu'il avait rendu, pendant long-temps, de grands services au duc de Bourgogne, et pourrait lui être encore nécessaire; car les Français faisaient de jour en jour plus d'entreprises sur les domaines du Duc, et se conformaient mal à la paix d'Arras. Ainsi parlaient ceux qui, dans le conseil, avaient toujours incliné au parti anglais; mais le Duc les écoutait froidement, et ressentait avec vivacité l'offense de son vassal. Le comte d'Étampes, qui avait eu des gens de son armée assaillis et tués par Jacques de Béthune, abondait fort en ce sens. Enfin, on s'arrêta à une résolution plus sage. Le Duc envoya à Cambrai Nicolas Raulin son chancelier, l'évêque de Tournai, le sire de Lannoy, et le sire de Saveuse, parlementer avec le comte de Ligni, ses conseillers, et Jacques de Béthune. Un projet d'accommodement fut dressé; le comte y fit d'abord quelques corrections. Comme elles ne convinrent point toutes aux conseillers de Bourgogne, ils y firent à leur tour plu-

Digitized by Google

sieurs changemens, et le projet fut rapporté au comte de Ligni. Il était fier et peu patient. « Ah ! dit-il, « le chancelier et l'évêque de Tournai pensent faire « de moi à leur fantaisie ; mais ce n'est pas mon plai- « sir. » Et il déchira soudainement le papier. Les seigneurs qui l'entouraient et ses conseillers eurent grand'-peine à le calmer. Cependant l'accord fut conclu ; il fit ses soumissions ; Jacques de Béthune alla se remettre aux mains du Duc, qui, ainsi que cela avait été promis verbalement, ne le laissa que peu de jours en prison. Ainsi s'apaisa cette dangereuse querelle ; le comte de Ligni n'en demeura pas moins allié des Anglais.

Aussitôt après le retour des ambassadeurs qui avaient traité de la paix, le roi de France s'en alla à Orléans pour y tenir les États de son royaume, afin de leur faire connaître ce qu'il avait fait pour procurer la paix, et aussi pour aviser aux moyens de mettre fin aux horribles désordres des écorcheurs et de tous les gens de guerre. Encore dernièrement le bâtard de Bourbon s'était emparé de la forteresse de Lamothe en Lorraine, puis l'avait revendue aux gouverneurs du pays ; de là il avait traversé les environs de Langres ; mais Jean de Vergi, avec les Bourguignons, avait atteint cette compagnie, et l'avait presqu'en entier détruite et dispersée. Le Duc se plaignait de plus en plus de tant d'expéditions entreprises contre ses provinces. D'autre part, le connétable ne pouvait défendre le royaume, tant lui manquaient et l'argent et l'obéissance des gens de guerre ; les bonnes villes étaient dépeuplées par la peste et la famine ; les pauvres laboureurs ne cultivaient plus les terres ; enfin messire Charles comte du Maine, et les plus sages conseillers du roi ne cessaient

Digitized by Google

de remontrer la déplorable situation du royaume [1].

L'assemblée des États à Orléans fut nombreuse et solennelle, tous les princes y étaient ou y avaient envoyé leurs gens; l'évêque de Tournai, le sire de Brimeu, le sire de Créqui étaient ambassadeurs de Bourgogne; le comte de Dunois y était au nom de son frère le duc d'Orléans; Pierre de Bretagne, avec de notables évêques et seigneurs, au nom du duc de Bretagne; le sire d'Estaing, au nom du comte d'Armagnac. La reine de Sicile, belle-mère du roi, le duc de Bourbon, le comte d'Eu, le comte de la Marche, le comte de Vendôme assistaient en personne; la ville de Paris et les autres bonnes villes avaient leurs députés. Enfin, de toutes parts, chacun, et le roi tout le premier, n'avait d'autre désir, d'autre volonté que de s'occuper du bien du royaume, de son gouvernement, et du moyen de le mettre en bonne paix, justice et police.

L'archevêque de Reims, chancelier de France, commença par exposer que récemment il y avait eu des conférences pour la paix : qu'on y avait de part et d'autre présenté des articles : qu'on s'était séparé en convenant que chacun les porterait à son roi, pour savoir sa volonté, et qu'on se réunirait de nouveau au mois de mai prochain. Le chancelier termina en disant à cette noble assemblée, que tous devaient aviser au bien de la chose publique, au recouvrement du royaume, et dire en conscience leur bon et vrai avis. Après avoir pris deux jours pour y bien réfléchir, les gens des États se réunirent dans la chambre du conseil pour traiter de ces hautes affaires. Afin de mieux les éclaircir, on commit diverses personnes notables et habiles pour

[1] Berri. — Chartier. — Ordonnances.

Digitized by Google

parler contre ou pour la paix. Le comte de Vendôme, maître Jacques Juvénal des Ursins évêque de Poitiers, étaient chargés de soutenir la paix ; le comte de Dunois, le maréchal de la Fayette et maître Jean Rabatteau, président au Parlement, maintenaient les motifs favorables à la guerre. Maître Juvénal et maître Rabatteau dirent beaucoup de belles, sages et grandes choses, qu'ils appuyaient de notables exemples tirés des histoires anciennes, et de passages des livres saints, des pères de l'Église et des anciens auteurs. La plupart des seigneurs présens parlèrent aussi, de même que les ambassadeurs des autres princes ; les députés des bonnes villes dirent aussi leur opinion. Bref on démontra, presque tout d'une voix, les désolations, les maux, les pillages, les meurtres, rébellions, vols, ravissemens, rançonnemens qui se faisaient sous ombre de la guerre ; et, au contraire, quels biens, quelle joie, quels plaisirs régneraient dans un pays qui aurait la paix. Il fut donc proposé qu'au mois de mai prochain, les ambassadeurs retourneraient à Saint-Omer pour conclure la paix, si les Anglais y voulaient entendre à des conditions raisonnables. Toutefois, comme le Dauphin était absent, et que les seigneurs et les députés du pays de Languedoc n'étaient point présens, on régla qu'une autre assemblée des États se tiendrait à Bourges au mois de février.

Ce qui fut surtout remontré bien au long par les gens des trois États, ce furent les grands excès des gens de guerre. Le roi reconnut authentiquement qu'ils vivaient sur le peuple sans ordre ni justice. Considérant la pauvreté, l'oppression, la destruction de son peuple, dont il avait si grand déplaisir, il déclara que son intention était de ne plus tolérer, ni souffrir en aucune façon de

Digitized by Google

telles choses, et il rendit une fort belle et haute ordonnance, sous forme de loi et d'édit général, perpétuel et non révocable, ou bien, comme on disait alors, de pragmatique-sanction, afin de mettre les gens de guerre sous meilleure discipline. On fut long-temps avant de pouvoir la faire exécuter, et il fallut y joindre successivement beaucoup d'autres règles et d'autres ordres; mais enfin de ce jour on commença à espérer justice [1].

Il était ordonné à cette multitude de capitaines qui s'étaient élevés de leur autorité privée et avaient assemblé un grand nombre des gens d'armes sans congé ni licence du roi, de ne plus porter à l'avenir le nom de capitaines, à moins d'être compris dans un certain nombre de capitaines de gens d'armes et de trait, gens sages et prudens, élus par le roi pour la conduite de la guerre, pourvus de cet office, et à qui serait confié un certain nombre de gens.

Ces capitaines, élus et commis par le roi, devaient être tenus de choisir des gens d'armes et de trait, et autres gens de guerre notables, suffisans et habiles, et de répondre de leur conduite.

Il était défendu, sous peine de crime de lèse-majesté, de confiscation de corps et de biens, de perte de noblesse, et de tout droit aux honneurs et offices publics, d'être assez hardi pour lever, conduire ou recevoir une compagnie de guerre, sans congé, licence, consentemens, ordonnances ou lettres-patentes du roi.

Nul capitaine ne pouvait recevoir dans sa compagnie aucun homme d'armes, gentilshommes ou autres,

[1] Le réglement de Charles VII pour la réforme des gens de guerre est de 1445. Voy. le père Daniel, *Hist. de la milice française*, 1721, I, 210. (R.)

Digitized by Google

aucun homme de trait sortant de la compagnie d'un autre capitaine.

Défense était faite, sous peine de crime de lèse-majesté, à tous capitaines, gens de guerre et autres, de piller, dérober ou détrousser ou de laisser piller, dérober ou détrousser gens d'église, nobles, marchands, laboureurs, ni autres, sur les chemins, en leurs hôtels ou habitations, et ailleurs; et aussi de les prendre, emprisonner et rançonner; au contraire on devait les laisser passer sûrement et sauvement.

— Aussi de prendre aux marchands et laboureurs leurs bœufs, leurs chevaux et toute bête de harnois, de labour, de voiture ou de charroi; les laissant au contraire labourer ou charrier leurs denrées et marchandises paisiblement, et sans leur rien demander.

— De détruire ou laisser détruire le blé, le vin, ou aucuns vivres quelconques, de les jeter dans les puits, de défoncer les pipes ou autres vaisseaux, de scier ou couper les blés, de les battre, de les faire manger en vert à leurs chevaux.

— De mettre ou laisser mettre le feu aux gerbes, aux maisons, aux foins, aux pailles, aux lits, linges, ustensiles, pipes, pressoirs, et autres instrumens.

— De démolir les charpentes des maisons pour se chauffer.

Il était enjoint à tous sénéchaux, baillis, prévôts ou autres justiciers du royaume, dès qu'ils sauraient dans le pays de tels voleurs et pilleurs de grands chemins, d'assembler des gens d'armes ou d'autres, comme on ferait contre les ennemis, afin de les prendre et de les amener en justice. Leur dépouille était donnée à qui les saisirait; nulle poursuite ne serait intentée à qui les tuerait dans un tel conflit.

Digitized by Google

Le roi commandait à tous ses capitaines et gens de guerre de vivre doucement et paisiblement, sans molester le peuple et sans faire excès de dépenses pour hommes ni pour chevaux, et de se contenter raisonnablement des vivres qu'ils trouveraient, sans contraindre outrageusement leurs hôtes à leur donner abondance et délicieuseté de vivres, ou argent pour acheter des vivres ou des harnois.

Les capitaines devaient livrer sur-le-champ les délinquans à la justice, sous peine d'être tenus du délit, si, par leur négligence, ils venaient à s'évader.

Les gens de guerre étaient tenus de s'opposer à ces excès lorsqu'ils en étaient témoins.

Si les délinquans étaient trop puissans et soutenus par des seigneurs ou d'autres, de manière à ce que justice ne pût se faire, les justiciers devaient faire des procès-verbaux, des ajournemens, des sentences, des jugemens et déclarations, et les adresser au roi ou au Parlement.

Tout juge était compétent, sans acception de juridiction ni de territoire. Tout justicier qui refuserait ou négligerait de faire justice, devait être poursuivi comme fauteur et adhérent.

Lorsque le capitaine de la compagnie refuserait de livrer le délinquant, on devait procéder sur-le-champ contre lui à main armée ou autrement, et envoyer l'information au roi ou au Parlement.

En outre, tout homme blessé ou maltraité pouvait, sans recourir aux officiers royaux, assembler des gens armés, courir sur les délinquans et les amener en justice; aucune poursuite ne serait intentée contre ceux qui les tueraient dans ce débat.

Les capitaines et gens de guerre devaient être établis

Digitized by Google

en garnison dans les places sur les frontières en face des ennemis, par les ordres du roi, y demeurer et s'y tenir, sans en sortir, ni aller vivre sur le pays de quelque manière que ce fût, sous peine de crime de lèse-majesté.

En ce cas chacun pouvait s'armer et s'assembler contre eux, et leurs dépouilles appartiendraient à qui les prendrait.

Le roi déclarait que son intention était de ne donner grâce ni rémission à aucun délinquant, et si par importunité ou autrement, il venait à en accorder, il voulait, ordonnait et commandait que sa cour de Parlement ou ses autres justiciers ne lui obéissent en aucune manière.

Les seigneurs, barons et autres capitaines qui tenaient garnison dans leurs propres forteresses ou châteaux, et qui faisaient souffrir de cruelles oppressions aux sujets du roi, devaient les garder à leurs dépens, avec leurs gens, sans dommage du peuple. Lorsque les forteresses et châteaux n'étaient pas à eux, ils devaient les rendre à ceux à qui elles appartenaient.

Lesdits seigneurs répondraient pour les faits de leurs gens comme les capitaines de leur compagnie.

Il était interdit aux nobles et gens de tout état de receler aucuns délinquans, sous prétexte de parenté ou autre, et chacun pouvait aller à main armée les prendre où ils se cachaient. Tout château, baronnie ou seigneurie, où un délinquant était recelé, devait être confisqué.

Plusieurs seigneurs, sous prétexte de munir de vivres leurs châteaux et forteresses, avaient exigé des blés, des vins et autres denrées des habitans de leur seigneurie, avaient établi ou augmenté des péages de rivière ou de route : ces exactions étaient prohibées.

Il était souvent arrivé lorsque le roi avait, du con-

Digitized by Google

sentement des trois États, levé des tailles pour soutenir la guerre, que des seigneurs, barons ou autres, avaient retenu les deniers de la taille ou des aides, prétendant qu'ils leur étaient assignés, ou que le roi leur devait telle ou telle somme. D'autres fois, ils ajoutaient à leur profit de fortes sommes à la taille du roi : de telles pratiques leur étaient interdites.

D'autres levaient des tailles dans leurs seigneuries, de leur propre volonté, et grevaient ainsi le peuple : le roi défendait qu'aucune taille, aide ou tribut, fût levé sans son autorité, son congé et ses lettres-patentes.

Le roi finissait par commander que cette loi et ordonnance fût publiée dans les bonnes villes et dans tous les lieux de son royaume.

On eut bientôt une grande et nouvelle preuve de la nécessité de discipliner les gens de guerre [1]. Tout aussitôt après la prise de Meaux, le roi avait ordonné au connétable d'aller combattre les Anglais en Normandie. Il avait entrepris de les attaquer par la Bretagne; et, joignant ses forces à celles du duc d'Alençon, ils étaient allés mettre le siége devant Avranches. Lord Talbot et les capitaines anglais arrivèrent au secours de cette ville. Le corps des Français était fortement retranché par la rivière de Selune, qui d'ordinaire ne peut se passer à gué, surtout lorsque la marée est montante. Il n'y avait donc rien de si facile que de garder le passage. Mais l'armée française se composait de toutes les compagnies d'écorcheurs qu'on avait pu ramasser; on ne les avait point payés de leur solde; on manquait d'argent; il y avait peu d'artillerie, et elle était mal servie. Le connétable ne pouvait faire obéir personne; chaque soir, les hommes

[1] Berri. — Chartier. — Richemont.

Digitized by Google

d'armes s'en allaient loger çà et là dans les villages. Il y avait des nuits où le connétable ne pouvait pas garder avec lui quatre cents hommes pour défendre le camp et le passage de la rivière. Aussi advint-il qu'une fois, à marée basse, les Anglais trouvèrent, en sondant avec leurs lances, un lieu de la rivière vers les grèves du mont Saint-Michel [1], où l'on pouvait traverser. Ils passèrent, surprirent le guet, firent prisonnier le sire de Honfroy qui le commandait, et entrèrent dans la ville.

Quand les Français surent que les Anglais étaient dans Avranches, le découragement s'empara d'eux; chacun s'en alla de son côté. Le connétable endurait, avec une constance merveilleuse, les peines les plus cruelles, et ne voulait point lever le siége, quelque peu de monde qui lui restât. Enfin, deux chefs de compagnies, Antoine de Chabanne et Blanchefort, vinrent lui dire qu'ils voulaient bien demeurer avec lui; mais que quant à leurs gens, ils n'en avaient pas dix. Alors, bien malgré lui, n'ayant presque avec soi que des capitaines, il s'en alla avec une centaine de lances; et les Anglais sortant d'Avranches firent un magnifique butin dans le camp, d'où l'on n'avait pas même emmené les vivres, les canons et les bagages.

Lorsque le roi qui, après les États d'Orléans, était venu à Angers, sut l'embarras où se trouvait son armée, il envoya à la hâte le sire de Gaucourt [2] et Saintraille avec un peu d'argent et de l'artillerie. Ils arrivèrent trop

[1] Des procès politiques ont, dans ces derniers temps, tourné tous les yeux vers le mont Saint-Michel, devenu une prison d'état, une bastille, et dont l'*Histoire pittoresque* a été récemment mise au jour par M. Maximilien Raoul. Paris, 1833, in-8°, fig. (R.)

[2] Raoul de Gaucourt fut gouverneur du Dauphiné et grand-maître de France. (R.)

Digitized by Google

tard; tout était déjà dispersé et perdu. Ils revinrent à Angers avec le connétable et les principaux capitaines.

Le roi était dans une vive colère : « Comment cela « a-t-il pu advenir, leur demanda-t-il, et pourquoi « s'est-on si lâchement conduit devant Avranches? » On lui raconta ce qui s'était passé; il assembla son conseil : « A quoi sert donc, disait-il, d'assembler tant de « gens d'armes, sinon à détruire mon peuple? Je suis « informé de la façon dont les choses se passent; je sais « qu'il faut à chaque homme d'armes une dizaine de « chevaux de bagage pour mener tout son train, des « pages, des valets, des femmes, des chiens, des oi- « seaux. Toute cette canaille n'est bonne qu'à manger « mon peuple [1]. »

Pour commencer donc à exécuter les belles ordonnances sur les gens de guerre, le commandement fut donné de chasser toute la racaille inutile; on promit qu'à l'avenir la revue des compagnies serait faite et la solde payée une fois par mois. Tout aussitôt le roi nomma des capitaines et leur fit délivrer de l'argent, des armes, de l'artillerie.

Ce bon ordre qu'on s'efforçait d'établir n'était pas du goût de tout le monde; il gênait les seigneurs qui s'étaient accoutumés à se gouverner uniquement selon leur volonté [2]. Ce n'était pas non plus chose facile que d'ôter à tous ces capitaines les compagnies qui les rendaient si puissans et si redoutés. Les ducs de Bourbon et d'Alençon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois résolurent de faire ce qu'on avait déjà vu plus d'une fois, de changer par la force le gouvernement du

[1] Éloge du roi Charles VII par un auteur contemporain.

[2] Berri. — Chartier. — Richemont. — Monstrelet. — Vie de Chabanne. — Amelgard.

Digitized by Google

royaume, de chasser du conseil ceux en qui le roi avait mis sa confiance, et de détruire ainsi le grand crédit soit du connétable, soit du comte du Maine. Ils laissèrent tout à coup le roi, et s'en allèrent au château de Blois [1]. Le sire de la Tremoille, qui cherchait toujours à regagner le pouvoir dont il avait été dépouillé, était l'âme de toute cette affaire; ses conseils n'avaient pas peu servi à faire prendre un tel dessein par les grands seigneurs. Il leur avait promis d'engager sa personne et ses biens dans leur entreprise. Le bâtard de Bourbon, Blanchefort et les autres chefs de routiers, se mirent en pleine désobéissance et recommencèrent à tenir les champs. Le roi voulut vainement en garder quelques-uns près de lui pour le servir contre les révoltés. Il montra, à cette intention, bon accueil à Antoine de Chabanne; et, comme il lui faisait des remontrances sur sa conduite, disant : « Vous savez bien que les Anglais et les Bourguignons vous appellent, Blanchefort « et vous, capitaines d'écorcheurs; » Chabanne repartit : « Sire, quand j'écorche vos ennemis, leur peau « vous profite plus qu'à moi. » Puis il alla rejoindre les autres.

Le Dauphin était pour lors à Loches, revenant du Languedoc, où, par ordre du roi, il venait de passer une année, s'efforçant de remettre quelque ordre dans cette province, à quoi il avait assez mal réussi. Les seigneurs de la Praguerie, car on appela ainsi cette révolte, à cause des troubles et des séditions de la Bohème et de Prague dont on parlait alors beaucoup, avaient formé le dessein de mettre ce jeune prince à

[1] Voy. *Essai sur l'origine de la ville de Blois et sur ses accroissemens jusqu'au Xe siècle*, par M. de la Saussaye. Paris, 1833, in-8°, et dans les Mémoires de la société de Blois. (R.)

Digitized by Google

leur tête. Le bâtard de Bourbon s'en vint avec sa troupe le trouver à Loches. Ses conseils, ceux du sire de Chaumont, du sire de Boucicault, du sire de Sanglier, décidèrent le jeune prince, qui n'avait alors que dix-sept ans, à prendre parti contre son père. En vain le comte de la Marche, que le roi lui avait donné pour gouverneur, lui fit-il les plus sages remontrances, tout fut inutile. Le Dauphin déclara qu'il était las d'obéir comme un sujet, ainsi qu'il avait fait par le passé, qu'il entendait se conduire par sa volonté, et se sentait capable de faire le bien du royaume. Ses partisans et lui ajoutaient beaucoup de discours injurieux au roi. Ils disaient que c'était un prince adonné au repos et à la mollesse, qu'il ne s'inquiétait nullement de défendre son royaume contre les ravages des ennemis, ni même de ses propres capitaines. Le Dauphin assurait que, par son courage et son activité, il aurait bientôt fait cesser de tels désordres. Il manda tout aussitôt le duc d'Alençon, et se retira à Niort. Le comte de la Marche, consterné de lui voir tant d'obstination dans un si funeste dessein, s'en retourna à Angers près du roi pour l'informer de tout.

Le roi, cette fois, ne montra nulle faiblesse. Il assembla tout aussitôt une armée. Il écrivit aux bonnes villes et dans toute la France, qu'on eût à refuser obéissance et entrée au Dauphin, au duc de Bourbon, au duc d'Alençon et à leurs alliés. Il envoya au plus tôt le sire de Gaucourt et Saintraille chercher le connétable, qui l'avait quitté depuis peu de jours pour retourner à son gouvernement de l'Isle-de-France. En passant par Blois, le comte de Richemont avait trouvé le duc de Bourbon, le comte de Vendôme et le comte de Dunois pleins de joie et d'espérance. Le Dauphin était déjà à Niort avec

Digitized by Google

le duc d'Alençon; on avait écrit au duc de Bourgogne pour avoir son appui; les compagnies tenaient la Sologne et le Berri. Aussi tous ces grands seigneurs se montrèrent-ils bien hautains, et parlèrent-ils sans ménagement au connétable. Le comte de Dunois surtout semblait avoir le désir de le provoquer par quelques paroles offensantes, afin d'engager querelle et de trouver occasion de mettre la main sur lui. Mais le comte de Richemont était sage, il garda tout son sang-froid. Grâce à Antoine de Chabanne, qui dissuada les seigneurs et leur montra que saisir le connétable serait livrer aux Anglais Paris et l'Isle-de-France, il continua sa route.

Gaucourt et Saintraille l'atteignirent le lendemain à Beaugenci : « Monseigneur, lui dirent-ils, le roi ne « vous commande point, mais vous prie de venir sur« le-champ le trouver, toutes choses cessant. » Il fit équiper un bateau, y monta avec ses archers, et arriva bientôt à Amboise, où le roi était venu. Il le trouva en grand tourment d'esprit et n'en dormant plus, toutefois plein de résolution et de courage. Il avait fait saisir le petit Blanchefort. L'échafaud était dressé, et on allait lui couper la tête, quand on annonça au roi que le comte de Richemont arrivait. Sa joie fut complète; il lui fit grand accueil : « Puisque j'ai mon connétable, « disait-il, je ne crains plus rien. » A sa demande, il accorda la grâce de Blanchefort, qui était un vaillant capitaine, et un des moindres de la conjuration.

Le roi partit sans tarder pour Poitiers [2]. « Souvenez-

[1] 1439, v. st. L'année commença le 27 mars.

[2] La *Revue anglo-française*, t. I, pp. 19-35 est enrichie d'une notiche sur le château de Poitiers qui servit si long-temps d'asile à Charles VII. (R.)

Digitized by Google

« vous, lui disait le connétable, du roi Richard d'An-
« gleterre; il lui en coûta pour s'être enfermé au
« château de Conway, lors de la révolte du duc de
« Lancastre. Gardez-vous de vous mettre dans aucune
« ville ou forteresse. » Aussi fut-il résolu de tenir la campagne. Saint-Maixent venait d'être surpris par trahison; mais les habitans et les moines se défendaient encore vaillamment dans une porte de la ville et dans le couvent. Le roi arriva à temps pour les secourir; il se montra reconnaissant de leur courageuse fidélité, leur accorda de beaux priviléges, anoblit les bourgeois, leur promit que la ville serait toujours uniquement à leur garde, et maintint si bien l'ordre et la discipline, que dans une ville où l'on entrait à main armée il n'y eut pas un homme tué, pas une femme maltraitée. Cela était bien nouveau et sembla merveilleux. Le château fut pris le lendemain, et les rebelles qui s'y trouvèrent furent égorgés et décapités, hormis ceux qui étaient serviteurs du duc d'Alençon, que le connétable pria le roi d'épargner à la condition de ne jamais s'armer contre son autorité.

Les affaires de la Praguerie n'allaient pas aussi bien que l'avaient espéré les seigneurs. Le duc de Bourgogne, après en avoir délibéré dans son conseil, avait fait répondre au Dauphin qu'il était, lui ses pays et tous ses biens, fort au commandement de monseigneur le Dauphin, et le recevrait de son mieux quand il lui plairait venir : mais que pour nul motif il ne lui accorderait faveur, ni aide, s'il s'agissait de faire la guerre au roi son père : qu'au contraire il était prêt à s'employer de toutes manières pour le faire rentrer en grâce, et lui conseillait de le tenter; car continuer cette guerre lui semblait un trop grand déshonneur, et cau-

Digitized by Google

serait trop de dommages au royaume. A cet effet, il envoyait des ambassadeurs au roi, afin de s'entremettre pour ce traité. Peu après, le comte de Dunois abandonna la Praguerie, vint demander pardon au roi, et s'excusa d'avoir voulu saisir le connétable. Quant au duc de Bourbon, qui était le principal auteur de l'entreprise, il y persista encore. Par ses ordres, Antoine de Chabanne et sa compagnie s'en allèrent à Niort prendre monseigneur le Dauphin et le duc d'Alençon, et les conduire en sûreté dans son duché de Bourbonnais, où il avait maintes villes et forteresses.

Le roi les suivit en passant par la Souterraine et Guéret. Chambon et Évaux furent pris; Montaigu, Ébreuille, Aigueperse se rendirent. Le duc de Bourbon et les seigneurs de son parti ne pouvaient engager personne dans leur sédition, pas plus les gentilshommes que les villes. La noblesse d'Auvergne avait répondu qu'elle servirait volontiers monseigneur le Dauphin, mais jamais contre le roi, et que si le roi venait dans la province, certes les gentilshommes n'oseraient jamais lui refuser l'entrée des villes ni des forteresses. Les gens de la Praguerie avaient aussi compté que les compagnies de routiers du Languedoc viendraient à leur secours; au contraire elles obéirent aux ordres du roi, et le sire de Sallazar, qui était le principal capitaine des contrées du Midi, arriva en Auvergne pour faire la guerre aux factieux.

Le duc de Bourbon pensa alors à entrer en Bourgogne, et s'avança de ce côté jusqu'à Décise. Mais le duc Philippe avait ordonné qu'on s'opposât à l'entrée des compagnies; d'ailleurs les villes et le peuple, encouragés par l'ordonnance du roi, ne voulaient plus se laisser piller et rançonner. Le pays était prêt à se sou-

Digitized by Google

lever contre la Praguerie ; il fallut donc revenir à Moulins. Pendant ce temps-là Cusset, Charroux, Clermont, Montferrand, toute la Limagne, hormis Riom qui était la capitale du duché d'Auvergne, et qui appartenait au duc de Bourbon, se soumettaient avec empressement au pouvoir du roi. Il tint les États de la province d'Auvergne à Clermont. L'évêque Martin Gouge, qui était depuis long-temps un de ses principaux conseillers, exposa comment toute cette rébellion était venue de ce que le roi avait voulu sauver son peuple de la destruction, mettre ordre aux excès de ses gens de guerre, et les contraindre de se tenir aux frontières afin de combattre les ennemis : comment c'était pour s'opposer à une si sage volonté que les grands seigneurs avaient laissé le royaume sans défense contre les Anglais, avaient persuadé par flatterie à monseigneur le Dauphin que c'était à lui de gouverner, et avaient ainsi armé le fils contre le père; il montra comment une telle guerre était contre Dieu, la raison et la nature, et demanda aux trois États d'accorder quelques subsides pour pouvoir la mettre à fin. Les États firent paraître un grand respect et une vive reconnaissance pour le roi ; ils concédèrent en effet une taille.

Les seigneurs révoltés étaient presque sans espoir et n'avaient plus qu'à faire leur paix ; mais le Dauphin, tout jeune qu'il fût, était fier et plein de volonté ; il lui déplaisait d'avoir à s'humilier et surtout de sacrifier ceux qui s'étaient mis de son parti. Le comte d'Eu s'employait plus que nul autre à conclure un accommodement. Les ducs de Bourbon et d'Alençon vinrent de Moulins aux cordeliers de Clermont, hors de la ville, et le conseil du roi s'y rendit pour traiter avec eux. Le comte du Maine, le connétable, l'évêque de Cler-

Digitized by Google

mont, le sire de Coetivi, amiral de France, le comte de la Marche étaient alors les principaux de ce conseil. Après trois jours de conférences, les ducs d'Alençon et de Bourbon promirent qu'ils ramèneraient le Dauphin, et allèrent à Moulins pour le chercher. Au jour marqué il se refusa à venir, puisque le roi n'avait point consenti à pardonner aux gens de son hôtel.

Alors il fallut continuer la guerre; le roi passa l'Allier au Pont-du-Château, prit Vichy, Varennes, la Palisse, Roanne, Charlieu. Partout les villes se soumettaient d'elles-mêmes; lorsque quelqu'une faisait résistance, le roi y venait pour empêcher qu'en y entrant de force, on y commît des cruautés et des désordres.

Enfin, le comte d'Eu vint annoncer à ce digne prince, que s'il avait la bonté de se rendre à Cusset, monseigneur le Dauphin viendrait se remettre en ses mains et lui demander merci. Le roi craignit encore que cette promesse ne fût pas tenue; cependant, comme le comte d'Eu s'y engageait sur sa vie, il le voulut bien croire et vint à Cusset. Le duc d'Alençon venait de faire sa paix séparée.

Le Dauphin se mit en effet en route pour aller se présenter à son père. Il chevauchait avec le duc de Bourbon, et avait avec lui les sires de la Tremoille, de Chaumont et de Prie. Lorsqu'ils furent à une demi-lieue de la ville, un messager se présenta et signifia à ces trois seigneurs de ne pas aller plus avant; car le roi n'avait rien accordé pour eux, et ne les voulait point voir. « Mon compère, dit le Dauphin au duc de « Bourbon, vous m'avez trompé, et ne m'avez point « dit la chose comme elle est. Puisque le roi ne par- « donne pas aux gens de mon hôtel, Pasques Dieu! je

Digitized by Google

« n'irai point. — Monseigneur, repartit le duc de Bour-
« bon en tâchant de l'apaiser, tout s'arrangera, ne vous
« mettez point en peine. D'ailleurs, ajouta-t-il, il n'y
« a plus à choisir, voici l'avant-garde du roi. » Le comte d'Eu et quelques autres seigneurs arrivèrent; ils eurent grand'peine à décider le Dauphin, il voulait absolument retourner. Enfin il céda et donna congé aux trois seigneurs de sa suite.

Arrivés à l'hôtel du roi, son fils et le duc de Bourbon s'agenouillèrent par trois fois devant lui; à la troisième fois, ils le supplièrent humblement de leur pardonner, et de ne plus les avoir en indignation. « Louis, dit le roi, soyez le bien-venu; vous avez
« beaucoup tardé. Allez, pour aujourd'hui, vous re-
« poser en votre hôtel; demain nous vous parlerons. » Puis se tournant vers le duc de Bourbon : « Mon cou-
« sin, dit-il, j'ai déplaisance de la faute que vous avez
« commise contre notre majesté, et ce n'est pas la
« première. » Il lui rappela ensuite que, déjà quatre fois, il lui avait pardonné de graves désobéissances : « Si ce n'eût été, continua-t-il, pour l'amour et en l'hon-
« neur des personnes que je ne veux pas nommer,
« nous vous aurions montré tout le déplaisir que vous
« nous avez fait; gardez-vous d'y retomber doréna-
« vant. » Il ajouta encore d'autres paroles graves, sages et fortes, pour les congédier.

Le lendemain ils vinrent à sa messe, et, après, devant les gens du conseil, ils demandèrent encore pardon de leur conduite. Le Dauphin se risqua alors à solliciter aussi grâce pour la Tremoille, Chaumont et de Prie. « Je n'en ferai rien, dit le roi, et ne les
« veux point voir : je consens qu'ils se retirent dans
« leurs maisons et s'y tiennent. — En ce cas, monsei-

Digitized by Google

« gneur, répliqua le Dauphin, il faut que je m'en re-
« tourne ; car je leur ai promis votre grâce. — Louis,
« répondit sévèrement le roi, les portes sont ouvertes,
« et si elles ne vous sont pas assez grandes, je vous
« ferai abattre quinze ou vingt toises des murs pour
« votre passage ; allez où bon vous semblera ; vous
« êtes mon fils, et ne pouviez vous obliger envers per-
« sonne sans mon consentement. Mais s'il vous plaît
« vous en aller, allez-vous-en, car, au plaisir de Dieu,
« nous en trouverons assez de notre sang qui nous ai-
« deront à maintenir notre honneur et notre seigneu-
« rie, mieux que vous n'avez fait jusqu'ici. » Sur ce, le roi le laissa et se tourna vers le duc de Bourbon, qui lui fit serment de le bien servir et de lui obéir désormais fidèlement.

Le duc de Bourbon signa ensuite un traité par lequel il rendit les forteresses de Beauté, de Vincennes, de Corbeil et de Brie-Comte-Robert, qui étaient occupées par ses gens, et leur avaient servi d'asile pour se livrer à mille brigandages aux portes de Paris. Il remit aussi Loches, qu'il tenait depuis que le Dauphin y avait commencé la Praguerie ; Sancerre qu'il avait surpris, en un mot, toutes les places qu'il avait hors de ses seigneuries. Le roi resta en Bourbonnais jusqu'à ce qu'on eût nouvelles certaines de la remise de ces forteresses.

Quant au Dauphin, tous les officiers de sa maison furent destitués, et on ne lui laissa que son confesseur et son cuisinier [1]. Mais il reçut des lettres du roi, qui, considérant qu'il était parvenu à l'âge suffisant pour avoir connaissance et s'employer aux affaires du royaume, tenir état et gouvernement, et avoir des terres et sei-

[1] Ordonnances.

Digitized by Google

gneuries dont le revenu pût l'aider à soutenir sa dépense, lui confia le gouvernement et l'administration du Dauphiné, dont il portait seulement le titre. Toutefois ces actes ne pouvaient être scellés que par le chancelier de France.

Cette guerre ainsi terminée, le roi fit publier qu'il avait pardonné à son fils et au duc de Bourbon, et renouvela encore en cette occasion toutes les défenses faites aux gens de guerre de commettre le moindre dommage et de vexer le peuple.

La Praguerie avait duré à peu près depuis le mois d'avril jusqu'au mois d'août. Le roi ne s'était, durant cet intervalle, occupé de nulle autre chose, et les Anglais avaient profité d'une si favorable circonstance pour faire de grands progrès, prendre beaucoup de forteresses, ravager les provinces. En ce moment, ils assiégeaient, avec une armée nombreuse, Harfleur, que défendait bravement le sire d'Estouteville.

Toutefois, ainsi qu'il avait été convenu, les ambassadeurs de France et de Bourgogne s'étaient rendus à Saint-Omer; mais il ne s'en était point trouvé d'Angleterre; on les attendit pendant sept mois. Enfin arrivèrent l'évêque de Rochester et lord Stanhope; alors le chancelier de France et le comte de Vendôme déclarèrent que les ambassadeurs d'Angleterre n'étaient pas d'un rang assez élevé, et qu'ils ne traiteraient pas avec eux. Du reste, comme chacun des deux partis était fermement résolu à ne point céder sur le point important de la souveraineté du royaume de France, tous ces pourparlers étaient seulement destinés à montrer aux peuples qu'on avait bonne volonté de conclure la paix, et que si elle ne se faisait point, il fallait l'imputer à l'obstination de l'adversaire.

Digitized by Google

La délivrance du duc d'Orléans, depuis les conférences de Gravelines, se négociait séparément, et non plus au nom du roi de France. La duchesse de Bourgogne avait obtenu du cardinal de Winchester qu'il se chargerait de cette affaire. Le duc d'Orléans s'était en même temps engagé à épouser madame Marie de Clèves, nièce du duc Philippe, et qui était élevée dans sa maison.

Le cardinal, quel que fût en ce moment son crédit dans les conseils d'Angleterre, éprouva quelques difficultés à obtenir cette délivrance [1]. Le roi Henri V, qui avait gouverné avec tant de sagesse, et conquis le royaume de France pour l'Angleterre, avait, comme on s'en souvenait, recommandé sur toutes choses qu'on ne délivrât jamais le duc d'Orléans. Le duc de Glocester, opposé en tout au cardinal, rappelait avec force cette volonté de son royal frère. Il ajoutait beaucoup de motifs puissans : il disait que le roi Charles et le Dauphin son fils étaient divisés entre eux : que leur manque de sagesse et d'habileté était connu de tout le monde : que si l'on renvoyait en France un prince rempli de savoir, de prudence, d'art de bien dire, il gagnerait la confiance des États de ce royaume : qu'on lui confierait le gouvernement, qu'il réconcilierait le roi avec son fils, et rétablirait les affaires. Le duc de Glocester ajoutait que le duc d'Orléans, après avoir passé vingt-cinq ans en Angleterre, avait appris à connaître le fort et le faible de ce royaume. « On exigera, dit-on, un serment de ce prince, mais chacun sait qu'il ne reconnaît réellement pour souverain que le roi Charles. Ainsi il dira ensuite que son serment est con-

[1] Rapin Thoyras. — *Acta publica.*

Digitized by Google

traire à ses devoirs, et qu'il a été arraché par la contrainte.

« La Normandie est la seule province soumise; mais si les Normands voient qu'on relâche le duc d'Orléans, ils se persuaderont que les Anglais céderont de même sur tous les points; alors, dans la crainte d'être un jour abandonnés, ils cesseront de nous être favorables.

« Le duc d'Orléans est le parent et l'allié des comtes d'Armagnac et d'Albret; il pourra leur prêter secours pour faire la guerre dans notre ancienne province de Guyenne.

« On se flatte que la discorde se rallumera entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Mais les deux Ducs sont réconciliés; c'est sur la demande de l'un que vous allez délivrer l'autre, ils s'uniront contre l'Angleterre.

« Si quelques-uns des princes et seigneurs qui font la guerre en France viennent à tomber aux mains des ennemis, ce qui pourrait facilement arriver, quel moyen restera-t-il de les échanger? Le duc d'Orléans eût suffi pour en ravoir quatre ou cinq.

« Enfin, si cette délivrance cause la ruine de nos affaires en France, comment les conseillers du roi pourront-ils s'excuser? que dira tout le peuple d'Angleterre, quand il verra qu'on a perdu de si belles et si glorieuses conquêtes, achetées au prix de la vie du feu roi notre frère, du duc de Clarence, du duc de Bedford et de tant de princes, seigneurs et gentilshommes? Pour moi, je ne veux pas qu'on puisse jamais m'imputer d'avoir consenti à une telle résolution, et je demande que ma protestation soit enregistrée. »

Elle le fut, comme il le requérait; mais le conseil se rangea à l'avis du cardinal, qui représenta que le re-

Digitized by Google

tour du duc d'Orléans ne pourrait qu'accroître le désordre et les discordes parmi les princes de France. Le véritable motif était le besoin d'argent; la rançon du duc d'Orléans fut réglée à cent vingt mille écus d'or. C'était environ les deux tiers de ce que depuis sept ans le conseil d'Angleterre avait pu obtenir en subside des États du royaume assemblés en parlement [1]. Le Dauphin et tous les princes de France se rendirent caution pour cette somme. Les États de Bourgogne accordèrent un subside au Duc, pour l'aider à payer les 30,000 écus qu'ils avaient garantis [2].

Le duc d'Orléans, après avoir pris congé du roi d'Angleterre et fait serment sur la sainte communion de ne jamais porter les armes contre les Anglais [3], fut conduit à Calais, et de là à Gravelines, accompagné de lord Cornwallis et de plusieurs autres seigneurs. La duchesse de Bourgogne, qui, plus que personne, avait travaillé à sa délivrance, était venue l'y attendre. Peu après le Duc y arriva avec toute sa cour. Les deux princes s'embrassèrent à plusieurs reprises, se serrant dans les bras l'un de l'autre. Ils ne pouvaient d'abord parler, tant leur émotion était grande. Enfin le duc d'Orléans rompit le silence : « Sur ma foi, mon cher frère et cousin, dit-il, je vous dois aimer plus que tous les princes « de ce royaume, ainsi que ma belle cousine votre « femme, car si vous et elle n'y aviez pas été, je fusse « pour toujours demeuré aux mains de mes adversaires. Je n'ai pas de meilleur ami que vous. — Mon « cousin, répondit le duc Philippe, il y a long-temps « que j'avais grand désir de m'employer pour votre

[1] Hume.

[2] Histoire de Bourgogne.

[3] Original letters published by John Fenn.

Digitized by Google

« rédemption, et il m'a été douloureux de n'avoir pu « y pourvoir plus tôt. » Ils s'adressèrent encore beaucoup d'autres paroles de tendresse. Chacun était attendri de la joie de ce pauvre prince, qui revoyait son pays après vingt-cinq années de captivité en terre étrangère. Il vint ensuite aux ambassadeurs de France, qui se trouvaient là, le comte de Vendôme, l'archevêque de Reims, l'archevêque de Narbonne, et fit à chacun successivement l'accueil le plus courtois; mais ce fut surtout à son illustre frère, le comte de Dunois, qu'il marqua une grande amitié.

De Gravelines on se rendit à Saint-Omer. La ville célébra par des fêtes le retour du duc d'Orléans, et vint lui offrir des présens. De tout le pays d'alentour, des villes voisines, et surtout de ses seigneuries de Couci, de Valois et de Soissons, on venait en foule pour le voir. C'était une joie publique dans le royaume.

Le 6 novembre furent célébrées dans l'abbaye de Saint-Bertin[1], les fiançailles de mademoiselle de Clèves avec le duc d'Orléans. Avant la cérémonie, le duc de Bourgogne fit apporter le traité d'Arras. Lecture en fut donnée à haute voix; puis le duc d'Orléans, la main sur les saints évangiles et la croix que lui présenta l'archevêque de Reims, jura d'observer ce traité sur tous les points. Seulement il remarqua que l'article de la mort du duc Jean ne le concernait nullement. « Je ne « suis donc point tenu de m'en excuser, dit-il, jamais « je n'y ai consenti; et lorsque je l'appris, j'en éprou- « vai grand déplaisir, considérant que cette mort allait

[1] Voy. *Description de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer en Artois (Pas de Calais), autrefois l'abbaye de Sithiu, en Morinie* (?)... précédé d'un sommaire historique, par M. E. Wallet. Douay, 1834, in-4° et atlas in-fol. max. de 8 pl. (R.)

Digitized by Google

« mettre le royaume de France en plus grand péril « qu'auparavant. »

Le comte de Dunois fut aussi appelé à jurer le même serment ; il parut hésiter un moment. Cependant, sur l'ordre de son frère, il le prêta aussi ; puis se fit la cérémonie des fiançailles.

Huit jours après, le mariage fut célébré avec une pompe extraordinaire. On avait fait venir de tous côtés de grandes provisions pour la foule assemblée à Saint-Omer. Le duc de Bourgogne défrayait son noble cousin avec une rare magnificence ; on n'avait rien vu de plus beau depuis long-temps que les fêtes de ce mariage. La courtoisie du Duc était sans pareille envers tous les princes et seigneurs présens à ces solennités. Il avait engagé lord Cornwallis et les seigneurs anglais, qui avaient amené le duc d'Orléans, à rester aux fêtes ; ils allaient partout librement, et n'étaient point ceux qu'il traitait le moins bien. Chaque jour il y avait de belles joutes, dont les dames donnaient le prix ; on se plaisait tant à ce genre de divertissement, qu'on en fit une le soir après souper, sur de petits chevaux, dans la grande salle de l'abbaye Saint-Bertin.

Trois jours après, à la Saint-André, le Duc résolut de tenir son chapitre de la Toison-d'Or [1], et de pourvoir à cinq places qui étaient vacantes. L'évêque de Tournai et le chancelier de Bourgogne allèrent consulter le duc d'Orléans, pour savoir si ce serait son plaisir de recevoir l'ordre, comme le souhaitaient le Duc et les chevaliers. Il répondit qu'il serait honoré de porter l'ordre de son cousin. Bientôt après, il se rendit en la salle du chapitre, où siégeaient le Duc et les chevaliers

[1] Voy. notre Histoire de l'ordre, pp, 24-26. (R.)

Digitized by Google

revêtus de leurs manteaux et insignes. Le sire de Lannoy alla au-devant de lui. « Monseigneur, dit-il, vous « voyez monseigneur de Bourgogne et messeigneurs ses « frères de l'ordre de la Toison-d'Or, qui ont avisé et « conclu dans leur chapitre, que, pour la très-haute « renommée, la vaillance et la prud'hommie qui est en « votre noble personne, ils vous présenteraient le col- « lier de l'ordre, afin que la très-fraternelle amour qui « est entre vous et mon très-redouté seigneur, puisse « s'entretenir et persévérer d'autant mieux. » Le duc d'Orléans s'inclina, et le Duc lui passa le collier au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit; ensuite le roi d'armes, Toison-d'Or, le vêtit du manteau et du chaperon.

Le duc d'Orléans demanda alors au Duc de vouloir bien porter aussi le collier de son ordre du Porc-Épic [1]; il tira de sa manche le collier qu'il avait apporté, et le lui passa au cou. Tous les seigneurs qui étaient présens se réjouissaient d'une si grande fraternité entre les princes. Le collier de la Toison-d'Or fut aussi, dans ce même chapitre, envoyé aux ducs de Bretagne et d'Alençon [2].

Les habitans de Bruges sachant toutes ces fêtes, et que jamais ils ne trouveraient leur seigneur dans un esprit plus bienveillant, ni mieux disposé à toute effusion de cœur, prirent ce moment pour obtenir grâce

[1] Dans les papiers de l'ordre de la Toison-d'Or, l'ordre dont le duc d'Orléans décora le duc Philippe est appelé *du Camail*. O. c., p. 25. (R.)

[2] Ainsi que Mathieu de Foix, comte de Comminges. Sa devise était : *En croissant nous amendons*, espèce de rebus, par allusion aux quatre amandes pelées ou *otelles* qui chargeaient un quartier de ses armes. (R.)

Digitized by Google

entière. Leurs députés vinrent à Saint-Omer, et prirent le duc d'Orléans pour leur intercesseur. Ils demandaient que le Duc, en signe de pardon, s'en vînt dans leur cité. Après avoir obtenu cette faveur, ils retournèrent pour se préparer à le recevoir dignement [1].

Tout se passa d'abord ainsi que l'avait prescrit la sentence. Les magistrats et quatorze cents bourgeois s'en vinrent à une lieue de la ville attendre leur seigneur nu-pieds et sans chaperon [2]. Quand il parut, tous se jetèrent à genoux les mains jointes, et criant : « Merci. » Alors le duc d'Orléans, les deux duchesses, tous les seigneurs supplièrent le duc de Bourgogne de remettre à sa bonne ville les anciennes offenses. Il fit attendre encore quelques instans sa réponse, prit les clefs de toutes les portes, puis, parlant avec bonté à tous ces bourgeois, il leur permit d'aller se chausser et vêtir leur chaperon. A l'entrée de la ville se trouva tout le clergé en procession, suivi des religieux, des religieuses, et des béguines de tous les couvens, avec la croix, la bannière, les reliques, et les plus beaux ornemens des églises. Les corps de métiers et les marchands étaient à cheval magnifiquement vêtus; les trompettes et les instrumens de musique retentissaient dans les rues. Partout on voyait des échafauds richement ornés, où se jouaient de belles représentations. On remarqua surtout une jeune fille habillée en nymphe, qui conduisait un cygne portant le collier de la Toison-d'Or, et un porc-épic, qui, selon la croyance populaire, dardait

[1] Meyer. — Monstrelet.

[2] Ces humiliantes cérémonies ont été renouvelées le plus souvent possible par les princes de la maison de Bourgogne qui, malgré l'éclat de leurs règnes, ont cherché à altérer le caractère national, et se sont montrés princes français avant tout. (R.)

Digitized by Google

au loin ses piquans, afin de représenter la devise du duc d'Orléans : « De près et de loin [1]. » Les fontaines versaient du vin et d'autres breuvages délicats. Un riche bourgeois avait couvert les murs de sa maison de feuilles d'or, et le toit de feuilles d'argent [2]. Enfin jamais, de mémoire d'homme, une ville ne s'était mise en si grands frais pour honorer son seigneur. Aussi, le soir, le Duc fit-il remettre aux magistrats les clefs de la ville par le grand-bailli de Flandre, en disant qu'il leur rendait sa confiance. Sur ce, les cris de Noël recommencèrent encore plus fort, et toute la ville fut illuminée.

Le lendemain il y eut des joutes, où le prix fut gagné par le damoiseau de Clèves [3], à qui son oncle, le duc de Bourgogne, voulut lui-même servir d'écuyer [4]; puis un bal où il fit appeler les demoiselles de la ville. Il accepta aussi, avec toute sa cour, un dîner à l'Hôtel-de-Ville. Pour achever de rendre cette assemblée plus joyeuse, le comte et la comtesse de Charolais arrivèrent de Gand. On y vit venir aussi le comte de Ligni, qui se réconcilia pleinement avec le Duc, et sembla aussi fort empressé pour le Duc d'Orléans.

Enfin, après dix jours passés dans tous ces grands divertissemens, le Duc s'en alla à Gand. Ce fut là qu'il se sépara du duc et de la duchesse d'Orléans. Le cortége de ce prince était de jour en jour devenu plus nombreux. De toutes les provinces voisines, il arrivait des

[1] *Cominùs et eminùs.*

[2] M. Delepierre a donné d'autres détails sur ces fêtes dans la légende déjà citée. (R.)

[3] La victoire fut partagée par le sire de Waurin. (R.)

[4] Le duc de Bourgogne ne fut pas l'*écuyer* du jeune duc de Clèves, mais, comme dit Monstrelet, *il le servit de lances.* Édit. de M. Buchon, VII, 120. (R.)

Digitized by Google

gentilshommes pour le prier de les prendre dans sa maison et à son service ; ils lui amenaient leurs enfans pour lui servir de pages, leurs femmes et leurs filles pour former la compagnie de la nouvelle duchesse d'Orléans. Chacun imaginait qu'il allait être tout-puissant en France, que tout le gouvernement se conduirait à sa volonté, et qu'il y aurait fort à gagner de s'être mis des premiers avec lui. Le duc de Bourgogne, sans doute, avait aussi la pensée que le duc d'Orléans allait s'emparer des affaires du royaume [2]. Elles allaient depuis quelque temps assez mal à son gré ; il se voyait des ennemis dans le conseil du roi ; on n'avait pas pour lui autant de ménagemens et d'égards qu'il en aurait exigés. C'était pour changer cette façon de gouverner qu'il s'était mis en peine de faire revenir le duc d'Orléans, de le marier à sa nièce, de le combler de marques d'amitié et d'honneur, de sceller par tous moyens leur alliance. Il avait même permis aux gentilshommes de ses États de s'engager au service de ce prince. C'était lui qui fournissait l'argent nécessaire pour former cette nombreuse maison ; de façon que lorsqu'ils se quittèrent, le duc d'Orléans avait des gardes-du-corps, des archers, et un train de plus de trois cents chevaux.

Ce fut en cet appareil qu'il traversa les villes de France, partout reçu et fêté comme si c'était le roi. Le peuple était si malheureux qu'il cherchait en qui mettre l'espérance de la fin de ses maux. Il s'était vainement fié aux autres princes ; celui-là revenait après vingt-cinq années d'absence ; on ne pouvait lui rien imputer de ce qui s'était fait dans le royaume. Son sort avait

[1] 1440, v. st. L'année commença le 16 avril.
[2] Gollut.

Digitized by Google

long-temps excité la pitié ; il avait bonne renommée, c'en était assez pour qu'on lui fit grand accueil. Il arriva à Paris le 14 janvier, et n'y fut pas moins bien reçu que dans les autres villes. On lui fit de grands présens ; on imposa une taille assez lourde pour l'aider à payer sa rançon. Quant à lui, il promit de travailler à cette paix que tout le monde désirait. On lui sut gré aussi, bien que cela se fût fait sans lui, de ce que, durant son séjour, un écorcheur, qui jetait les petits enfans au feu lorsque les parens ne payaient point rançon, avait été, sans nulle grâce, mis à la potence.

Le duc d'Orléans se proposait d'aller de là rendre ses devoirs au roi, mais il arriva ce que les hommes sages avaient prévu. Le roi n'avait point vu avec plaisir le duc d'Orléans devoir sa liberté à l'intervention de la Bourgogne, puis se rendre pour première visite chez le duc Philippe, épouser sa nièce, contracter des alliances avec lui, et former sa maison en grande partie de Bourguignons. Tous ces échanges d'ordres et cette fraternité de chevalerie entre les ducs de Bretagne, d'Alençon, d'Orléans et de Bourgogne, la réconciliation avec le comte de Ligni, lui inspiraient de l'inquiétude. Il eût mieux valu, disait-on autour de lui, que le duc d'Orléans, en arrivant d'Angleterre, s'en vînt tout aussitôt présenter ses respects au roi, au lieu de tarder si long-temps et de se composer un si grand train. Aussi fut-il répondu à ce prince que le roi, qui pour lors était en Champagne, le recevrait volontiers seul, ou avec peu de serviteurs, mais non point en si nombreux cortége. Le duc d'Orléans, mal satisfait de cette réponse, se retira dans sa seigneurie d'Orléans, et continua à chercher les moyens d'augmenter sa puissance.

Le roi, après la fin de la Praguerie, était revenu à

Digitized by Google

Bourges afin de s'occuper des affaires de l'église, pour lesquelles le clergé était assemblé. Il avait continué à s'unir d'intention avec le concile, sans vouloir toutefois se départir de l'obéissance du pape Eugène, ni reconnaître l'élection du duc Amédée de Savoie, que le concile avait choisi dans sa retraite de Ripaille pour l'élire pape sous le nom de Félix V.

Pendant ce temps le connétable essayait de faire lever le siége de Harfleur; mais les Anglais s'étaient si bien fortifiés dans leur camp qu'on ne put les attaquer. La ville se rendit. Les affaires du roi allaient si mal en ce moment que l'armée qu'il avait envoyée en Normandie, et qui ne trouvait pas de quoi vivre dans ce pays dévasté, fut contrainte, pour revenir dans les provinces de son obéissance, de remonter jusqu'à la Somme. Pontoise, Mantes, Creil, et jusqu'à Saint-Germain-en-Laye étaient au pouvoir des Anglais. Le connétable, après son retour à Paris, trouva pourtant moyen de reprendre cette dernière ville, et le roi, qui s'était avancé jusqu'à Chartres, secourut Louviers, que les Anglais tenaient assiégé.

Rien néanmoins ne pouvait lui réussir d'une façon durable, tant qu'il ne remettrait pas quelque ordre dans le royaume. Il en avait grand désir, ainsi que son conseil; mais il y fallait du temps et de la peine. En attendant les peuples murmuraient [1]; ils se figuraient qu'on ne prenait nul souci de les soulager, et voyaient les seigneurs uniquement occupés de leurs discordes. « Ils ne savent que fuir devant les Anglais, disaient les « pauvres gens, et n'ont pas même pu sauver Harfleur. « Le roi n'est entouré que de larrons; ils forment sa

[1] Journal de Paris.

Digitized by Google

« compagnie. Aussi dit-on à nos marchands, lorsqu'ils « s'en vont faire commerce dans les pays étrangers, que « notre royaume est l'égout où viennent se rendre les « larrons de toute la chrétienté. »

C'était surtout vers les marches de Bourgogne, de Champagne et de Lorraine que les ravages étaient le plus effroyables [1]. Le roi s'y rendit avec le connétable; il termina enfin la longue guerre du roi René et du comte de Vaudemont, qui se disputaient depuis dix ans le duché de Lorraine. Le roi René donna sa fille Iolande en mariage à Ferri, fils du comte de Vaudemont. Alors les autres seigneurs d'une moindre puissance, et les chefs de compagnies, se virent contraints à quelque soumission. Le damoiseau de Commerci vint s'excuser devant le roi et se mettre à sa merci. Le bâtard de Vergi, le sire de Cervolles, capitaines bourguignons, furent chassés des places qu'ils occupaient. Ce qui rendit l'autorité du roi plus redoutable à tous ces chefs, ce fut la rigueur dont il usa envers Alexandre, bâtard de Bourbon; il avait commis des horreurs. Un pauvre homme vint se plaindre au roi que ce capitaine d'écorcheurs, par une indigne dérision, avait fait violence à sa femme sur le coffre où il l'avait enfermé, puis l'avait fait battre et meurtrir de mille coups. Le roi se souvenait en outre que c'était le bâtard de Bourbon qui avait emmené le Dauphin à Niort; il savait que tout récemment il était allé trouver le duc de Bourgogne pour lier quelque intelligence entre ce prince et le duc de Bourbon. Son procès lui fut fait par le prévôt des maréchaux de France; on l'enferma en un sac, et il fut jeté dans la rivière à Bar-sur-Aube.

[1] Berri. — Richemont. — Chartier. — Monstrelet.

Digitized by Google

Le roi passa environ trois mois dans ce pays, mettant de bons et sages baillis dans les villes et forteresses, formant les compagnies d'hommes d'armes, rendant de nouvelles ordonnances pour qu'elles fussent exactement payées et bien disciplinées. Il voulut aussi ne pas laisser plus long-temps la maison de Luxembourg agir contre le royaume, sans être arrêtée par nulle crainte. Le comte de Ligni venait de mourir sans enfans; son héritage venait d'être recueilli par son neveu Louis, comte de Saint-Pol, dont les gens, sans plus de ménagement, arrêtèrent un convoi d'artillerie et de munitions que le roi faisait venir de sa ville de Tournai. Il alla s'établir à Laon, et envoya la Hire, Antoine de Chabanne, Joachim Rohaut et ses autres capitaines, assiéger Marle, Montaigu et plusieurs forteresses du comte de Saint-Pol.

Ce seigneur voyant qu'il ne serait ni avoué ni secouru par le duc de Bourgogne, et n'étant point de force à résister, se détermina à négocier. Il vint à Laon, avec la comtesse douairière de Ligni, fit son traité, rendit hommage pour les seigneuries qui relevaient du royaume, jura pleine et entière obéissance au roi, son naturel et souverain seigneur, reconnut la juridiction du Parlement pour prononcer sur quelques différends qui s'élevaient sur la succession de son oncle, et s'engagea à restituer l'artillerie et les chariots dernièrement pris par ses gens.

Ainsi la puissance du roi se rétablissait de jour en jour. Il lui arrivait sans cesse des seigneurs qui se mettaient à son service, et il les retenait pour la guerre qu'il allait bientôt commencer plus vivement contre les Anglais. Déjà la noblesse de France, diminuée et comme détruite dans les journées d'Azincourt et de Verneuil, redevenait forte et nombreuse. Tous ces orphelins, que

Digitized by Google

leurs pères avaient laissés en bas âge, lorsqu'ils avaient péri par la main des Anglais, se trouvaient maintenant des hommes vaillans et de bons gens d'armes, qui ne songeaient qu'à venger leurs parens et le royaume [1]. Mais le roi avait une extrême peine à dompter les hommes de guerre qui avaient une si longue habitude du désordre. Sous ses yeux mêmes, cent cinquante garnemens de sa suite se mirent en campagne et s'en allèrent piller dans le Hainault; le sire de Croy et les gens du comte de Saint-Pol les exterminèrent presque tous.

Pendant que le roi était à Laon, il y reçut la visite de la duchesse de Bourgogne. Elle arriva avec sa magnificence accoutumée [2]. Son beau-frère le connétable vint au-devant d'elle et la conduisit au roi, qui lui fit un accueil plein de courtoisie. Elle venait se plaindre de ce que plusieurs articles du traité d'Arras restaient sans exécution. Elle était chargée aussi de faire valoir les griefs du duc d'Orléans. Malgré les honneurs qu'on lui rendit, elle vit bien que le conseil du roi lui était peu favorable. Après quelque séjour, elle alla prendre congé du roi. « Monseigneur, dit-elle, je vous « remercie des honneurs et de la bonne réception qui « m'ont été faits; mais de toutes les requêtes que « je vous ai présentées, pas une ne m'a été octroyée; « pourtant, à mon avis, elles étaient raisonnables. — « Ma sœur, répondit doucement le roi, il me fâche de « ne pouvoir faire autrement; mais nous en avons parlé « bien au long dans notre conseil, et il nous a paru que « nous éprouverions grand préjudice en vous accor- « dant de telles requêtes. » Le connétable la recon-

[1] Chartier.
[2] Monstrelet.

Digitized by Google

duisit, et elle retourna au Quesnoi, où l'attendait le Duc. En route, les vagabonds du parti du roi, qui couraient le pays, attaquèrent sa suite; on en prit quelques-uns et on leur coupa la tête.

Le Duc s'apercevait de plus en plus qu'il n'était pas en bonne intelligence avec le conseil de France. La Duchesse lui raconta tout ce qu'elle avait vu à Laon, par qui le roi était gouverné, et comment elle avait été mal écoutée. Les seigneurs qu'elle avait auprès d'elle dans ce voyage n'avaient pas été contens non plus des paroles qu'ils avaient entendus, du visage qu'on leur avait fait. Ils revenaient moins bons Français qu'ils n'étaient partis. Le Duc résolut de prendre ses précautions, de rassembler ses hommes d'armes, de munir ses forteresses, de mettre ses frontières en sûreté. Il ne désirait pourtant que la paix, et se conduisait avec prudence. Le chancelier de France et les principaux du conseil du roi ne voulaient pas non plus la guerre, et se seraient gardés de la provoquer. On ne s'aimait point, et il y avait peu de confiance; mais on se craignait mutuellement, et l'on vivait en précaution.

Le roi partit de Laon pour aller mettre le siége devant Creil [1]. Il avait une belle armée, une artillerie nombreuse. Le connétable et le sire de Saintraille furent envoyés à Paris, afin de s'y procurer de l'argent et de rassembler des manœuvres pour creuser les tranchées. Il y avait alors à Paris une foule de pauvres laboureurs réfugiés des pays voisins. Le jour de l'Ascension on plaça des sergens à la porte des églises, et à mesure que ces malheureux paysans sortaient, on mettait la main sur eux pour les envoyer au camp. Le peuple trouvait

[1] Berri. — Journal de Paris. — Richemont.

Digitized by Google

cela rude et tyrannique; mais qui voulait en parler un peu haut était sur-le-champ mis en prison. Par bonheur, au moment où l'on allait mettre en route environ trois cents de ces pauvres gens, arriva la nouvelle que les Anglais de la garnison de Creil avaient traité. Ce fut une grande joie dans Paris; on sonna toutes les cloches, on fit des feux, et l'on dansa toute la nuit.

On continua cependant à percevoir la taille promptement et avec rudesse; et, comme elle ne suffisait pas, on contraignit les membres du Parlement et tous les officiers royaux à prêter de fortes sommes. Le Dauphin et puis le roi lui-même vinrent à Paris pour presser la rentrée de tout cet argent. On prit jusqu'à l'argent des confréries, de sorte que leurs fondations furent très-diminuées; au lieu de grand's-messes, on en disait de basses, et l'on n'allumait presque plus de cierges.

Tout cet argent était destiné au siége de Pontoise [1]. Pour maintenir le bon ordre parmi les gens de guerre, on voulait les solder exactement. Cependant, avec tout cet argent, on ne parvenait point à leur payer tout ce qui leur était dû. C'était un prétexte bien suffisant pour empêcher de si rudes hommes de se soumettre à la discipline. Ainsi le peuple était taxé plus que jamais, sans pouvoir se persuader que cela servît à rien. Toutefois, lorsque le roi, en séjournant à Paris ou aux environs, se fut un peu mieux fait connaître, il était si doux dans son langage et dans son accueil, qu'on murmura moins contre lui; seulement il semblait que son conseil le gouvernait complétement, et le tenait en tutelle comme un enfant.

Par malheur, le siége de Pontoise dura long-temps.

[1] Chartier. — Berri. — Richemont. — Hollinshed.

Digitized by Google

Jamais le roi n'avait eu une si belle armée ; il lui arrivait de tous côtés des gentilshommes et les milices des bonnes villes ; celle de Paris y était en fort bel état. Bientôt on vit venir Louis de Luxembourg comte de Saint-Pol, avec six cents combattans, et les sires de Mailli [1], d'Enghien [2], de Poix [3], de Béthune [4], de Croix [5]. Peu après, le comte de Vaudemont amena aussi cent vingt hommes d'armes. Quant aux serviteurs du roi, il avait avec lui les plus grands et les plus illustres. Le connétable, le maréchal de Loheac, le sire de Culant, qui fut fait maréchal durant le siége ; l'amiral de Coetivi, le sire de Graville, grand'maître des arbalétriers, Le duc d'Alençon, le duc de Bourbon, le duc d'Orléans et son frère le comte de Dunois ne s'y trouvaient point; mais le Dauphin, le comte du Maine et le comte d'Eu y étaient. On y comptait une foule de grands seigneurs, le comte de la Marche, le comte d'Albret, les comtes de Joigni, de Tancarville, de Châtillon, de Beuil ; et aussi tous les capitaines les plus fameux : la Hire, Saintraille, Valperga, Blanchefort, Brussac, Joachim Rohaut, Longueval, Gilles de Saint-Simon, Antoine de Chabanne, la Suze, Penesach, Charles de Flavi, Floquet

[1] Ferry de Mailli. (R.)

[2] Monstrelet l'appelle Louis d'Enghien. Or le *sire d'Enghien* était alors Louis, comte de Saint-Pol lui-même. Quant à cet autre Louis, ce n'est certainement pas le sixième enfant du comte de Saint-Pol, lequel mourut en 1505. Si Monstrelet ne s'est point trompé, il doit être question d'un Louis d'Enghien, seigneur de Kestergat. Un personnage de ce nom était échevin de Bruxelles en 1467, 1468 et 1475 ; il avait épousé Marguerite d'Oisy, dame de Santberghe. *Dipl. belg.*, I, 449, Saint-Genois, *les Pairies du Hainaut*, 47-52, etc. (R.)

[3] David de Poix. (R.)

[4] Jacques de Béthune. (R.)

[5] Georges de Croix. (R.)

Digitized by Google

et bien d'autres. Le roi de France se montrait cette fois dans tout son éclat et toute sa puissance.

Il arriva devant Pontoise par la route de Saint-Denis. Le connétable, le maréchal de Culant, la Hire, Saintraille, commencèrent par emporter le premier boulevart placé au-devant du pont, sur la rive gauche de l'Oise, et contraignirent les Anglais à se renfermer dans la ville. Près de là était l'abbaye de Maubuisson; ce fut là que s'établit le quartier du roi. En face du pont on plaça une artillerie considérable, protégée avec des remparts de terre construits à la hâte par les manœuvres. Le connétable défendait ces canons et bombardes contre les sorties de l'ennemi, veillant lui-même à la tête d'un guet de deux mille combattans.

Lorsque les approches furent ainsi bien faites sur la rive gauche, on établit un peu au-dessous de la ville un grand pont de bateaux, fortifié à ses deux extrémités. On s'empara de l'abbaye Saint-Martin, sur la rive droite, auprès des remparts; elle fut aussi fortifiée, et non loin fut construite une grande bastille. Le comte du Maine et l'amiral de Coetivi se logèrent de ce côté. Les deux camps communiquaient librement; ils étaient à l'abri des attaques. Les vivres venaient de Paris en bateaux par la Seine, et remontaient l'Oise jusqu'à l'abbaye Saint-Martin, ou bien ils arrivaient de Saint-Denis sur des charrettes.

Lord Clifford commandait la garnison des Anglais, et semblait résolu à se défendre vaillamment. Le duc d'York, qui était pour lors à Rouen, tarda peu à lui envoyer des secours. Lord Talbot arriva par Magni, et se présenta à la tête de quatre mille combattans devant l'abbaye Saint-Martin, offrant la bataille. L'armée française était deux fois plus nombreuse; l'avis du conné-

Digitized by Google

table, tout prudent qu'il était, fut d'accepter le combat; il trouvait l'occasion superbe, et voulait en profiter. Le conseil du roi craignit de risquer toute la fortune du royaume; on avait toujours présent le souvenir de Poitiers et d'Azincourt. Le roi défendit même expressément que personne passât de la rive gauche sur la rive droite, et, pour plus grande précaution, fit garder le passage du pont; à peine permit-il au connétable de venir au camp de Saint-Martin avec lui et le Dauphin. Les deux armées restèrent en présence pendant quelque temps. La Hire, Joachim Rohaut, et d'autres, engagèrent de vives escarmouches; mais, selon la ferme volonté du roi, il n'y eut point de bataille. Alors les Anglais, laissant leurs archers en face des Français, passèrent la petite rivière de Viorne, qui se jette dans la rivière à Pontoise même; et l'ayant mise ainsi entre l'ennemi et eux, ils entrèrent dans la ville sans résistance. Lord Talbot y amena des vivres, en retira les hommes fatigués et malades, renforça la garnison, y laissa lord Scales et lord Falconbridge; deux jours après, il s'en retourna à Mantes.

Le roi vit bien qu'il fallait achever d'environner la ville, et faire une forte bastille avec des tranchées entre la rive gauche de la Viorne et l'Oise, afin de bloquer cette partie de l'enceinte. Il commanda à Guillaume de Flavi, capitaine de Compiègne, de faire tailler les bois nécessaires dans les forêts, et de les faire descendre par la rivière. Avant que ces travaux fussent achevés, lord Talbot vint une seconde fois, pénétra sans plus d'empêchement et ravitailla de nouveau la ville. Le roi se chagrinait de voir son siége ne point avancer du tout; les dépenses étaient considérables; les Parisiens murmuraient; cette belle armée commençait à se décourager.

Digitized by Google

Les Anglais de la garnison triomphaient et se raillaient des Français. Ils leur envoyèrent même une ballade toute remplie de railleries.

Vous contrefaites les vaillans,
Il semble qu'ayez tout conquis;
Vous vous dites bons bataillans,
Dès l'heure que fûtes nacquis [1].
Trop grand langage vous avez,
Et vous parlez soir et matin;
Il semble que toujours vous devez [2]
Combattre l'Amorabaquin.
Pourtant vous avez pris quartier
En la clôture d'un moutier;
Bien paraît qu'êtes fort peureux
Oncques ne fûtes si heureux
De nous venir aux champs combattre.
Grand orgueil est bon à rabattre.
Avec vous ils sont plus de trois
Qui bien contrefont les loyaux.
Ceux qui ont été par deux fois
Des deux partis, leurs faits sont beaux!
Pendues au vent soient leurs peaux
Pour montrer au monde exemplaire;
Trahison à Dieu ne peut plaire.
Plus longuement ne demeurez,
Fuyez tôt et vous encourez.

Les Français ne demeurèrent pas en reste dans ce combat de railleries, et envoyèrent aussi leur ballade à la garnison. Ils se moquaient beaucoup du bon appétit des Anglais et de leur manque de vivres; ils les renvoyaient à boire de la bière, dont ils avaient été

[1] Nés.

[2] Lisez pour la mesure :

Il semble que toujours devez.

(R.)

Digitized by Google

nourris. Puis répondant aux reproches de trahison :

Tous les natifs de Normandie
Qui ont votre parti tenu
Sont traîtres, je n'en doute mie,
Autant le grand que le menu.
Mais le roi est ici venu
Pour mettre tout à la raison ;
Car Dieu n'aime la trahison.
Votre grand orgueil rabattrons
Et bien la peau vous fourbirons,
A la venue du duc d'York.
Retournez vers le vent du nord
Et ne parlez plus de combattre.
Que la fièvre vous puisse abattre !
Je pense que le cœur vous faut,
Quand vous pensez que d'un assaut
Vous serez pris soir ou matin.
Le mieux est de partir sur l'heure
Et ne plus faire ici demeure ;
Ou signez-vous de la main dextre ;
Car au gibet de main de maître
Vous passerez, comme je compte.
Il est temps que vous rendiez compte.

Le duc d'York rassemblait en effet une grande armée à Rouen, et s'avançait sur Pontoise. Il y entra par la porte située entre la Viorne et l'Oise, devant laquelle il n'y avait pas encore de bastille, et se disposa, non point seulement à ravitailler la ville, mais à passer sur la rive gauche pour faire lever le siége.

Quand le roi vit cela, il confia au connétable la garde du camp; au comte de la Marche les passages de la rivière depuis la ville jusqu'à la Seine; au comte de Saint-Pol, depuis Pontoise jusqu'à l'Isle-Adam; au comte d'Eu, depuis l'Isle-Adam jusqu'à Creil. C'était là que l'Oise était le plus facile à passer. On y plaça les

Digitized by Google

meilleurs hommes d'armes, la Hire, Saintraille, Chabanne, Guillaume Duchâtel, Floquet.

Les Anglais firent une fausse attaque en face de Beaumont; pendant ce temps, quelques-uns de leurs hommes, avec une grande témérité, traversèrent dans un petit bateau, établirent un radeau sur des tonneaux, et, au moyen d'une corde firent passer une assez forte troupe. Elle planta tout aussitôt son rempart de pieux aiguisés. Les Français accoururent; il était trop tard; Guillaume Duchâtel, neveu de Tannegui, se fit tuer avec une grande vaillance. Tous les efforts étaient maintenant inutiles; les Anglais tenaient les deux rives.

Il fallait songer à défendre Saint-Denis et l'approche de Paris, par conséquent diviser les forces du siége. On pensa que le camp de Saint-Martin était plus essentiel à conserver que le camp de Maubuisson, et l'on se résolut à abandonner celui-ci. Le roi était au désespoir; il voulut rester le dernier, bien que ce fût chose imprudente; mais il sentait le besoin de se montrer vaillant. Après avoir pourvu à la sûreté du camp de Saint-Martin, il se rendit à Poissi, afin de veiller à l'arrivée des vivres. Le connétable alla à Paris pour s'y procurer de nouvelles ressources. Tout semblait désespéré; les Anglais étaient répandus sur la rive droite, et tenaient le pays autour de Pontoise, sauf le camp de Saint-Martin. Le duc d'York se présenta devant Poissi pour offrir la bataille; on se garda bien de l'accepter; il y eut seulement quelques beaux faits d'armes entre les deux armées.

Cette précaution était sage; les Anglais manquaient de vivres. Le duc d'York rentra en Normandie. Mais lord Talbot tenait la campagne; sans cesse il venait secourir et ravitailler Pontoise. Les Français n'étaient

Digitized by Google

pas assez en force pour l'en empêcher. Une fois, le roi était à peine sorti de Poissi, pour se rapprocher du siége et aller à Conflans, au lieu où l'Oise se jette dans la Seine, lorsque les Anglais vinrent piller la ville et l'abbaye Notre-Dame.

Pour remettre un peu l'ordre dans son armée, et faire de nouveaux préparatifs, le roi revint à Saint-Denis. Il y passa trois semaines environ, irrésolu et tenant sans cesse des conseils pour savoir s'il continuerait ce malheureux siége. Tout son monde s'en allait; les seigneurs qui lui avaient montré tant de zèle lorsqu'ils le croyaient en fortune favorable, se retiraient l'un après l'autre. Le comte de Saint-Pol, le comte de Joigni, le comte de Vaudemont demandaient à retourner chez eux; il fallut bien y consentir, ne pas leur montrer de courroux, les bien remercier, et même leur faire de beaux présens. Les gens de Paris, à qui ce siége avait déjà tant coûté, avaient, pour ainsi dire, vu de leurs yeux toutes les mésaventures de l'armée du roi, fuyant devant les Anglais, et cherchant toujours les lieux où ils n'étaient pas; malgré tant de belles promesses, ils étaient témoins des ravages commis par les gens de guerre; ils n'ignoraient rien de toutes les incertitudes du roi. Aussi étaient-ils plus mécontens que jamais, et tenaient de mauvais discours. D'ailleurs que n'allaient pas dire et faire les ducs d'Orléans, de Bourbon et d'Alençon, qui se tenaient déjà à l'écart de son gouvernement et avaient le secret appui du duc de Bourgogne? Il n'y avait donc pas moyen de renoncer à cette entreprise; c'eût été un trop grand déshonneur, et peut-être la perte du royaume.

Le roi reprit courage et résolut d'en venir à sa gloire. Il retourna au siége; on se logea de nouveau à Mau-

Digitized by Google

buisson. Il établit son quartier-général à Conflans, où arrivaient tous les convois de Paris, qu'il dirigeait ensuite sur le siége. Les capitaines qui étaient en garnison aux environs de Saint-Denis et dans l'Isle-de-France, furent rappelés devant Pontoise. On se hâta de presser les attaques; le roi y venait chaque jour, faisant lui-même ajuster les coulevrines et les bombardes, s'avançant des premiers parmi les travailleurs dans les tranchées. Il bravait sans cesse les plus grands périls, tant il était animé du désir de prendre cette ville. Chacun sous ses yeux montrait à l'envi le plus grand courage. Le sire d'Hangest fut tué; le comte du Maine fut blessé. Enfin le 16 septembre, après que le connétable eut forcé les Anglais à se retirer lorsqu'ils venaient encore secourir la ville, l'assaut fut donné à l'église Notre-Dame, qui était hors la ville, et où les Anglais s'étaient fortifiés. L'attaque dura deux heures, et le fort fut emporté.

De là on pouvait battre la ville et en ruiner toutes les défenses; l'artillerie tira nuit et jour; et, le 19, le roi résolut de tenter l'assaut. Il fut réglé qu'on le donnerait sur trois points à la fois. Le roi commandait l'attaque au bord de la rivière sur la route de Meulan. Il avait avec lui le maréchal de Culant, les comtes d'Eu, de la Marche, de Tancarville, le sire de Moui, le sire d'Albret, le sire de la Tour-d'Auvergne, à la tête de douze cents archers et de six cents lances : sur la route de Normandie, devant Notre-Dame, était monseigneur le Dauphin, le connétable, le comte du Maine, l'amiral, le grand-maître des arbalétriers : la Hire, Sallazar et les compagnies écossaises se tenaient à cheval pour s'opposer aux Anglais, s'ils se présentaient. Sur la rive gauche, en face du pont, l'attaque était confiée au ma-

Digitized by Google

réchal de Loheac, au sire de Thouars, au vidame de Chartres, au sire de la Suze : la milice de Paris et celle de Meulan étaient dans des bateaux, et attaquaient par la rivière.

Les seigneurs et les capitaines exhortaient leurs gens à bien faire, leur promettaient de donner l'exemple, et criaient par avance : « Montjoye et Saint-Denis, ville « *gagnée.* » On arma plusieurs nouveaux chevaliers. L'assaut commença ; il fut rude et dura long-temps ; plus d'une bannière fut renversée de la muraille, après y avoir été plantée. Il se passa de superbes faits d'armes ; plus de quarante chevaliers furent tués. Enfin la brèche attaquée par le roi, fut emportée la première ; il y entra par les échelles tout des premiers. Le Dauphin et le connétable pénétrèrent dans la ville presqu'au même moment. Le roi, sans perdre un instant, monta sur un petit cheval, parcourut les rues pour empêcher le désordre ; puis entra à l'église pour remercier Dieu de cette belle et bonne fortune, et pour protéger les femmes épouvantées qui s'y étaient réfugiées ; la garnison avait cherché à s'échapper de la ville. La Hire et Sallazar la dispersèrent et en prirent un grand nombre ; sir Gervais Clifton et sir Nicolas Burdett furent faits prisonniers.

Le lendemain, le roi s'informa du nom de ceux qui avaient les premiers gagné la brèche ; il leur fit un riche présent, les anoblit, leur donna des armoiries, et leur assigna une rente sur les entrées de Paris.

Quelques jours après, il revint solennellement dans sa capitale, et alla remercier Dieu à Notre-Dame. Le peuple lui fit un grand et joyeux accueil, mais vit avec pitié et indignation la cruauté des gens de guerre qui revenaient du siége de Pontoise. Ils ramenaient les pri

Digitized by Google

sonniers qu'ils avaient faits, liés comme des animaux, traînés à la queue de leurs chevaux, à demi nus, sans souliers, mourans de faim. Lorsqu'ils pouvaient en tirer ou en obtenir rançon, ils les nourrissaient en quelque hôtellerie, ou les conduisaient dans des forteresses, autrement, ils les jetaient à la rivière[1].

Le roi passa un mois à Paris, puis partit pour Saumur et le Poitou. Il y avait encore beaucoup de pillages dans cette partie du royaume. Le duc de Bretagne avait garnison à Palluau et aux Essarts; le sire de la Tremoille tenait Mareuil et Saint-Hermine. Le sire de Pons, le sire Gui de la Rochefoucauld avaient aussi leurs forteresses, qui servaient de refuges à leurs gens pour dévaster le pays. Le roi, qui avait réussi à remettre l'ordre dans la Champagne, voulait en agir de même sorte dans ces provinces. Une autre affaire plus importante l'amenait aussi dans ces provinces : les Anglais avaient assiégé la ville de Tartas en Gascogne; le sire d'Albret, qui en était seigneur et qui la défendait, n'ayant point de forces suffisantes, avait promis de la rendre, si, avant la Saint-Jean 1442, il n'était point secouru par le roi de France. On résolut de porter la guerre dans ces contrées, et de réunir une forte armée.

Pendant que le roi s'occupait de ce soin, les princes cherchaient de nouveau à s'emparer du gouvernement. Le duc d'Orléans s'en alla d'abord trouver le duc de Bourgogne à Hesdin. Là, ils convinrent de faire à Nevers une grande assemblée de tous les princes de la maison de France, et de dresser, d'un commun accord, des remontrances pour les faire remettre au roi.

Le duc partit de Flandre avec une nombreuse com-

[1] Journal de Paris.

Digitized by Google

pagnie d'hommes d'armes de Picardie ; à Troyes il rencontra les gentilshommes de son duché, qui étaient venus au-devant de lui, et renvoya les Picards, en leur recommandant de se garder, sur toutes choses, de faire aucun dommage aux sujets et aux pays du roi de France.

Après quelques jours passés à Dijon, il se rendit à Nevers. Là se trouvèrent le duc et la duchesse d'Orléans, le duc et la duchesse de Bourbon, le comte d'Angoulême, le duc d'Alençon, le comte d'Étampes, le comte de Dunois, le comte de Vendôme. Le roi, sachant cette assemblée, y avait envoyé pour ambassadeurs, le chancelier de France, le sire Louis de Beaumont et quelques autres conseillers. Les réponses qu'ils donnèrent ne semblant point satisfaisantes, les princes mirent par écrit leurs remontrances, et envoyèrent des ambassadeurs pour les porter au roi.

Ils parlaient d'abord de la nécessité de la paix générale, et se plaignaient que le conseil du roi fit difficulté sur le lieu à choisir pour tenir les conférences ; ce motif ne leur semblait point suffisant pour s'y arrêter, et l'on pouvait aussi, suivant eux, s'occuper en même temps de la paix et du voyage de Tartas.

Ils représentaient que, pendant cette entreprise, la Beauce et le pays Chartrain allaient rester livrés aux attaques des Anglais.

Ils demandaient que dans le Parlement et les autres offices de justice on nommât des personnes sages et expérimentées ; que les procès fussent abrégés ; que justice fût rendue sans acception des partialités du temps passé.

[1] 1441, v. st. L'année commença le 1er avril.

Digitized by Google

Ils se plaignaient des ravages des gens de guerre, et requéraient qu'il y fût pourvu, non par lettres ou par paroles, mais en effet; que pour cela on nommât capitaines, seulement des gens loyaux et notables.

Ils parlaient de la pauvreté du peuple, des excessives impositions, tailles, aides, gabelles, dont les sujets du roi étaient insupportablement foulés, et remontraient qu'elles ne devaient pas se lever sans que les seigneuries et les États du royaume eussent été appelés.

Les princes, disaient-ils, devaient, plus que nuls autres, être appelés aux grandes affaires du royaume; car ils y avaient grand intérêt. C'était chose raisonnable et accoutumée du temps des prédécesseurs du roi.

En outre, le grand conseil devait être composé de gens notables, craignant Dieu, et non pas extrêmes, passionnés et se souvenant des divisions passées. Il les fallait en nombre suffisant; les grandes affaires du royaume ne devant pas être conduites par deux ou trois personnes seulement.

Passant aux griefs particuliers, le duc d'Alençon se plaignait qu'on lui retînt la place de Niort, sans même lui en faire délivrer le prix, non plus que de la forteresse de Sainte-Suzanne; il réclamait une pension qu'on ne lui payait plus, et aussi un prisonnier anglais qu'on lui avait ôté.

Le duc de Bourbon demandait aussi sa pension.

Le comte de Vendôme formait la même demande, et sollicitait en outre la permission de revenir exercer son office de grand-maître d'hôtel du roi.

Le comte de Nevers rappelait que son père était mort au service du roi, dans la journée d'Azincourt. Une pension et le revenu du grenier à sel d'Arcis-sur-Aube lui avaient été concédés en considération des services

Digitized by Google

de son père. Il réclamait la jouissance de cette pension et de ce grenier.

Le duc de Bourgogne ne faisait aucune demande précise; il se bornait à remontrer que plusieurs articles de la paix d'Arras n'avaient reçu nulle exécution, et que d'autres étaient ouvertement violés.

Enfin les princes annonçaient au roi le désir de se réunir de nouveau à Nevers, et demandaient que le duc de Bretagne pût assister à leur assemblée.

Le roi était à Limoges lorsque ces remontrances lui furent présentées; il les écouta, puis fit remettre sa réponse par l'évêque de Clermont. Il répliquait à chaque article des griefs exposés par les princes.

Il rappelait quel désir il avait toujours témoigné de conclure une paix raisonnable, et comment, à Arras, le duc de Bourgogne lui-même, ainsi que les cardinaux, avaient jugé que les conditions proposées par les Anglais n'étaient point acceptables. Depuis, à la requête du duc d'Orléans, du duc de Bretagne et du duc de Bourgogne, il avait envoyé ses ambassadeurs en Bretagne, pour de là passer à Cherbourg, où les Anglais avaient dû amener le duc d'Orléans. Plus tard, et dans l'intérêt de ce prince, il avait consenti à ce que les conférences fussent tenues à Gravelines, et près de Calais, loin de sa puissance, en pays ennemi. Là, on avait mis par écrit certaines propositions; il les avait fait connaître aux trois États du royaume assemblés à Orléans.

L'année d'après il avait encore envoyé des ambassadeurs à Saint-Omer. Ils y avaient attendu sept ou huit mois, et n'avaient pu rien faire, parce que les Anglais, tandis que le roi avait choisi des hommes notables, n'avaient envoyé qu'un simple clerc pour traiter si haute matière.

Digitized by Google

La duchesse de Bourgogne et le chancelier étaient convenus à Laon de proposer aux Anglais une conférence du côté de Beauvais, de Senlis ou de Chartres; mais ceux-ci avaient déclaré qu'ils ne voulaient aucun autre lieu que Gravelines; le roi s'y refusait, ayant déjà trois fois cédé sur ce point, et les Anglais pouvant bien venir à leur tour dans un lieu de l'obéissance du roi.

Cependant le roi voulait bien indiquer encore une conférence entre Pontoise et Mantes, ou entre Chartres et Verneuil, ou entre Sablé et le Mans, pour le 25 octobre. Il ne pouvait indiquer un terme plus rapproché, parce qu'il voulait être revenu de Tartas, pour se trouver près du lieu des conférences, accompagné des seigneurs de son sang, des prélats, des grands seigneurs, des barons et des hommes notables de son royaume, même de ceux de Normandie. Il ne voulait, disait-il, rien faire ni traiter au sujet de la paix sans leur avis; certes cela était raisonnable, car tous avaient loyalement servi son père et lui, et avaient assez souffert pour mériter qu'on les appelât, afin de prendre leur opinion sur ce qui les touchait plus que nuls autres. Il voulait aussi faire prévenir les rois d'Écosse, d'Espagne et ses autres alliés, afin d'avoir leur conseil et leur consentement. Car leur alliance avait été bonne et sûre, et leurs sujets avaient rendu de grands services à la maison de France.

Au reste, le roi voulait dès lors déclarer sa volonté aux princes; bien sûr d'avance qu'ils ne désiraient que son honneur et celui de sa couronne, dont ils étaient descendus et prochains. Il s'agissait des paroles que l'archevêque d'York, aux pourparlers de Gravelines, avait pronocées en présence de madame la duchesse de Bourgogne : savoir, que, *usque in ultimo statu*, la

Digitized by Google

nation d'Angleterre ne consentirait pas que son roi tînt rien en hommage, ressort ou souveraineté d'aucun autre roi. Sur cela, le roi annonçait qu'il était délibéré et arrêté que, pour rien au monde, il n'abandonnerait aucune chose aux Anglais que ce ne fût en hommage, ressort et souveraineté, comme tous les autres vassaux. Le roi ne voulait point que ce royaume qu'avaient augmenté ses prédécesseurs par leur vaillance, leur bon gouvernement et l'aide de leurs sujets fût ainsi perdu ; il ne pensait pas que les seigneurs de son sang, ni les vaillans et notables hommes du royaume voulussent, même s'il y consentait, souffrir une chose si contraire à la noblesse et à l'excellence de la couronne de France.

Et, pour que chacun pût connaître si le roi avait fait son devoir en ce qui concernait la paix, pour qu'à l'avenir on ne pût lui faire nul reproche, il ferait, disait-il, enregistrer sa réponse par la chambre des comptes.

Ce point important traité, les autres étaient ainsi répondus :

Pour garder la Beauce et le pays Chartrain des entreprises des Anglais pendant le voyage de Tartas, le roi envoyait un nombre suffisant de gens d'armes sous le bâtard d'Orléans, dont le choix serait sans doute agréable aux princes.

Le roi avait toujours mis dans son Parlement les meilleurs, les plus sages, les plus habiles clercs qu'il avait pu trouver ; il en avait nommé douze, choisis par le duc de Bourgogne lui-même ; et toutes les fois que d'autres seigneurs avaient, pour d'autres affaires de judicature, requis des personnes dignes et capables, ils avaient été écoutés.

On ne lui avait pas encore adressé beaucoup de plaintes sur la partialité dans l'administration de la jus-

Digitized by Google

tice ; il ne demandait qu'à faire punir ceux qui s'en seraient rendus coupables. Quant à abréger les procédures, lui-même le désirait, et il en écrivait à son Parlement.

Les pillages des gens de guerre avaient toujours déplu au roi, et il s'était essayé plusieurs fois à les faire cesser. Étant à Angers, l'autre année, il y avait mis ordre et établi des compagnies soudoyées. Mais on avait soulevé les gens d'armes, et fait renaître tous les pillages. Ainsi il avait été empêché de faire ce qu'il s'était proposé. Le roi était fort résolu à suivre un tel conseil, et à casser tous les gens de guerre inutiles. Il requérait les princes eux-mêmes de ne point protéger ceux qui s'opposaient à ses ordonnances.

Le roi avait grand déplaisir de la pauvreté de son peuple, et avait intention de le soulager de tout son pouvoir; il avait déjà fait cesser les pillages en Champagne, et le ferait successivement ailleurs; mais il fallait pour cela que les gens d'armes fussent payés et nourris. Il était déterminé à y pourvoir, puisqu'il s'agissait d'empêcher la dépopulation et la destruction du royaume. Quant aux impositions excessives, le roi avait plus ménagé les sujets des princes que les siens; car ils avaient payé deux tailles en un an, et les sujets des seigneurs n'en avaient payé qu'une; encore ces seigneurs l'avaient-ils prise ou arrêtée. C'est ainsi que, pour faire la guerre et ses grandes besognes, il était contraint de grever ses sujets à lui.

Quant au reproche d'avoir levé les impositions sans qu'elles fussent consenties, le roi répondait que les aides avaient été levées du consentement des seigneurs : pour les tailles, ils avaient aussi été appelés, ou du moins on le leur avait fait savoir. Ce n'est pas que, vu les affaires grandes et urgentes du royaume, et considé-

Digitized by Google

rant que les ennemis en occupaient une partie et détruisaient l'autre, le roi ne pût, de son autorité royale, lever des tailles; ce qui est interdit à tout autre. Il n'était nullement besoin, disait-il, d'assembler pour cela les trois États; ce n'était que charge et dépense au pauvre peuple, qui avait à payer des frais aux gens qui y venaient. Il y avait même de notables seigneurs qui demandaient qu'on cessât de telles convocations, et qui seraient satisfaits que le roi, selon son bon plaisir, envoyât l'ordre à ses élus de lever la taille.

Le roi n'avait jamais traité d'aucune grande affaire à l'insu des princes, ou du moins de la plus grande partie d'entre eux. Son intention n'était point d'en agir autrement; il voulait les conserver dans leurs prérogatives et leur autorité. Les princes n'avaient qu'à se conduire de même à son égard, et tenir leurs sujets et leurs seigneuries en obéissance, selon leur devoir.

Il avait toujours cherché et choisi pour son grand conseil les hommes les plus notables du royaume en nombre suffisant. Il n'avait eu aucun égard aux discordes passées, qu'il tenait et tiendrait toujours en oubli.

Le roi traitait ensuite les griefs particuliers de chaque prince. Il avait repris la forteresse de Niort au duc d'Alençon, pour faire cesser les pillages dans le pays de Poitou; et, puisqu'il s'était engagé à la payer, il achèverait le paiement déjà commencé. Sainte-Suzanne avait été prise sur les Anglais par le sire de Beuil qui la retenait, et ce seigneur avait bien de quoi répondre du tort qu'il pourrait faire au duc d'Alençon. Sur ce point et sur le prisonnier anglais, il lui serait rendu justice. Mais pour sa lieutenance et sa pension, le roi ne les lui rendrait que lorsqu'il se conduirait selon son devoir; alors il serait traité comme sujet et comme pa-

Digitized by Google

rent du roi, et l'on se souviendrait des services que lui et les siens avaient rendus au royaume.

La pension de 14,400 francs du duc de Bourbon n'avait été ni retirée ni suspendue. C'étaient ses gens eux-mêmes qui avaient refusé le dernier paiement; sa plainte était donc surprenante.

Le roi n'avait point mis hors de son hôtel le comte de Vendôme, son grand-maître; c'était lui qui s'était retiré; lorsqu'il se conduirait comme il devait faire, il sera traité comme il appartient.

Nonobstant les charges du royaume, le roi consentait à maintenir la pension du comte de Nevers; mais les sommes que les gens du comté de Rethel payaient par composition seraient regardées comme à-compte : le reste lui serait assigné sur les tailles et aides. Il promettrait obéissance au roi, ce qu'il n'avait pas encore fait, et pourvoirait à ce que ses garnisons du Rethelois ne vinssent pas courir en Champagne, et y commettre mille désordres. Pour le grenier à sel d'Arcis-sur-Aube, la chambre des comptes en jugerait.

Quant au duc de Bourgogne, le roi avait toujours désiré avoir paix, amour et bon accord avec lui; jusqu'alors il n'y avait rien épargné, et voulait continuer à entretenir cette paix. Pour l'affermir, il avait donné sa fille à monsieur de Charolais. Si tous les articles du traité d'Arras n'étaient pas accomplis, c'est que le roi avait eu de grandes affaires et fort à souffrir; mais son intention était de les exécuter dès qu'il le pourrait, de façon à contenter le duc de Bourgogne. Il n'avait à sa connaissance violé ouvertement aucun article de cette paix. Lui-même aurait au contraire sujet de se plaindre, surtout de ce qui se passait maintenant.

Enfin, le roi rappelait qu'il n'avait mis nulle opposi-

Digitized by Google

tion à l'assemblée des princes à Nevers : qu'il s'en était montré content : qu'il avait envoyé des ambassadeurs : qu'il avait espéré, à cause du voisinage, voir venir les seigneurs de son sang dans sa ville de Bourges, où il leur eût fait bon accueil et parlé des affaires de son royaume. Il avait aussi consenti volontiers à ce que le duc de Bretagne vînt à Nevers, lui avait envoyé un sauf-conduit, l'avait engagé, s'il voyageait par terre, à passer par Tours, afin de se rendre avec lui jusqu'à Bourges ; le sire de Gaucourt était allé lui offrir de l'accompagner s'il voulait voyager en bateau [1]. Il n'était donc point nécessaire d'écrire de nouveau au duc de Bretagne ; d'ailleurs il ne paraissait ni raisonnable ni convenable que les princes fissent une autre assemblée en l'absence du roi et sans son commandement, pour traiter des affaires du royaume. A son retour de Tartas, il avait le projet de leur demander aide, conseil et secours, afin de mettre en campagne la plus grande armée qu'il pourrait, pour entrer en Normandie, recouvrer ainsi toute sa seigneurie, et conclure un bon traité de paix.

Du reste, le roi fit un accueil honorable aux ambassadeurs des princes, et ne témoigna nul courroux. Cependant il n'avait point lieu d'être satisfait de leur conduite. Les gens de son conseil et de sa maison savaient bien lui faire remarquer combien de telles assemblées faisaient voir de mauvaise volonté : comment ces remontrances n'avaient d'autre but que de disposer contre lui la noblesse, le clergé et le peuple, afin de changer le gouvernement, de tout faire par l'autorité des trois États du royaume, et de rendre nulle la puissance du

[1] Olivier de la Marche. — Richemont.

Digitized by Google

roi. On lui rendait suspectes aussi les communications que le duc de Bourgogne avait depuis quelque temps avec les Anglais. Les voyages du bâtard de Saint-Pol à Rouen, et du héraut Toison-d'Or à Londres, le bon accueil qu'ils avaient reçu, auraient pu donner à penser. Le roi répondait qu'il ne pouvait croire que les princes de son sang eussent de si mauvais desseins contre lui et contre la majesté de sa couronne; qu'il se fiait surtout au duc de Bourgogne et à la concorde qui régnait entre eux; mais que, s'il était assuré de quelque mauvaise entreprise, il laisserait toute autre affaire pour aller courir sur ces princes.

Tel était le caractère de douceur et de loyauté de ce bon prince. D'ailleurs cette conduite était sage, et il aurait bien plus gâté les affaires en poussant les princes à bout. Les gens bien avisés voyaient que tout le monde dans le royaume était las des divisions et du désordre, que chacun dans tous les états était ruiné et ne pouvait fournir d'argent aux princes, qu'on ne prenait pas en eux grande confiance, que le roi semblait à tous bien plus occupé qu'eux de soulager son peuple. Il était assez évident que c'était pour leurs seuls intérêts qu'ils agissaient. Ne se voyant point de partisans, ils ne se montraient nullement décidés à une révolte ouverte, et tout en murmurant ils assuraient toujours le roi de leur respect et de leur obéissance.

Le duc d'Orléans, avant même cette ambassade, avait envoyé son frère le comte de Dunois auprès du roi, le chargeant de mettre hors de la ville d'Angoulême Gui de la Rochefoucauld, qui faisait des ravages dans le pays, et de mettre en sa place le sire de Rambouillet, homme plus sage et qui obéirait mieux au roi. Le sire de la Rochefoucauld, tout serviteur qu'il était

Digitized by Google

du duc d'Orléans, ne se tint point pour bien averti. Il fallut attendre le retour d'un message qu'il envoya lui-même à son maître; enfin, sur un second ordre, il alla tenir garnison à Mussident.

La façon dont cette affaire difficile avait été conduite était si prudente, que bientôt après on vit arriver à Limoges, en toute soumission, le duc d'Orléans et sa femme. Le roi leur fit une réception pleine d'amitié, et accorda cent soixante mille francs sur les revenus du royaume, pour payer la rançon de son cousin; il lui assigna aussi une pension de dix mille francs par année. Puis il continua sa route vers Toulouse, afin d'arriver à temps pour délivrer Tartas.

Après l'assemblée de Nevers, le duc de Bourgogne était revenu dans ses états de Flandre. Les factions des Hoëks et des Kabelljauws s'étaient réveillées en Hollande avec une incroyable fureur, à l'occasion de quelques taxes que des magistrats du parti des Hoëks avaient consenties au Duc[1]. Depuis près de cent années qu'elles divisaient le pays, elles n'avaient jamais montré une pareille haine. Il n'y avait pas une île, pas une cité, pas un bourg où l'on ne s'égorgeât. Les familles mêmes étaient troublées par la partialité; le père combattait le fils, le frère le frère sans nulle pitié. Le pillage, l'incendie, les massacres se renouvelaient tous les jours; souvent, pour empêcher les bourgeois d'une même ville de se massacrer sur la place publique, les prêtres quittaient l'autel, revêtus de leurs saints ornemens, portant les vases sacrés; au péril de la vie ils se plaçaient entre les combattans, les menaçaient de la vengeance du ciel, et leur criaient : « Retirez-vous, retirez-vous, au nom

[1] Heuterus. — Chronique de Hollande.

Digitized by Google

« de Dieu ! » Cependant ils n'étaient pas toujours écoutés. Guillaume de Lalaing, qui avait été nommé gouverneur de Hollande et de Zélande, faisait tous ses efforts pour dompter cette sanglante fureur ; mais le Duc ne pouvait pas lui envoyer des forces suffisantes. Il était contraint de tenir des garnisons sur ses frontières pour les défendre des écorcheurs, qui étaient loin d'être tous remis dans l'obéissance ou exterminés. Le plus fâcheux de tous pour la Picardie était en ce moment Regnault de Vignolles, frère de la Hire, qui, de la forteresse de Milli près Beauvais, faisait sans cesse des courses sur tout le pays. Le Duc en avait envoyé porter plainte au roi, qui répondit, comme de coutume, qu'il en était très-fâché : que Regnault agissait contre ses ordres et ne ménageait pas plus ses domaines que ceux de Bourgogne : qu'ainsi il verrait avec plaisir que le Duc le châtiât, et que certes nul de ses capitaines ne viendrait au secours de ce routier.

Le Duc, après avoir conclu avec les Anglais de Normandie une trêve pour les gens qu'il allait envoyer contre Milli, chargea le comte d'Étampes de cette entreprise. Regnault se défendit vaillamment ; les assauts furent rudes et meurtriers. Il fallut le recevoir à bonne composition ; puis le château fut rasé.

Vers ce temps-là le duc Philippe apprit que l'archiduc Frédéric d'Autriche, qui venait d'être récemment élu empereur d'Allemagne, allait traverser la comté de Bourgogne, et s'arrêter dans la ville impériale de Besançon. Il s'y rendit accompagné de toute sa noblesse, afin de faire une digne réception à l'empereur. Il lui fit préparer un logement à l'archevêché ; et, le jour de son arrivée, avec une suite brillante il alla à une demi-lieue au-devant de lui. L'empereur avait aussi un noble

Digitized by Google

cortége de chevaliers et de seigneurs. C'était entre les Bourguignons et les Allemands, chacun selon la mode de leur pays, une lutte de richesse dans les habillemens et les armures. Tout le monde se complaisait à voir cette diversité de vêtemens, et les cheveux blonds de tous ces seigneurs d'Allemagne et de Bohème, que doraient les rayons du soleil. L'empereur portait un ample pourpoint, et par-dessus une robe de drap gros bleu. Son chaperon, découpé à grands lambeaux, ne lui couvrait que le cou et les épaules, et descendait jusqu'à mi-corps. Il était coiffé d'un chapeau de feutre gris, avec une couronne en or par-dessus. C'était un jeune prince de vingt-six ans, grand et de noble mine.

Le Duc était vêtu d'une robe noire, et portait le collier de son ordre. Chacun admirait son air de prince et de maître. Personne n'entendait mieux que lui comment il fallait se conduire en de telles occasions, rendre à tous ce qui leur était dû, et garder sa propre dignité. Il s'inclina respectueusement devant l'empereur, mais ne descendit point de cheval, voulant bien montrer que s'il relevait de l'empire d'Allemagne pour sa comté de Bourgogne, il n'en était pas moins de la noble maison de France, et petit-fils de roi. L'empereur fut satisfait de sa courtoisie, et lorsqu'à l'entrée de la ville les bourgeois lui présentèrent un dais de drap d'or, il voulut que le Duc marcha dessous avec lui, ce que le Duc n'accepta point, tenant toujours son cheval un peu en arrière.

Au milieu des fêtes, les conseils commencèrent. Le défunt empereur Sigismond avait prétendu que la Hollande, la Zélande et le Hainault devaient, par le décès de madame Jacqueline de Bavière, faire retour à l'empire. Il s'était plaint aussi de ce que le Duc n'avait pas

Digitized by Google

rendu hommage en termes suffisans pour le Brabant. De son côté le duc de Bourgogne réclamait la dot de madame Catherine [1] sa tante, femme du duc Léopold d'Autriche. Ces différends furent accommodés à l'entière satisfaction du Duc, et l'empereur rénonça aux réclamations de son prédécesseur.

Peu de jours après, la duchesse de Bourgogne arriva à Besançon avec toutes les dames de sa cour. L'empereur alla solennellement au-devant d'elle, et se tint, comme un simple comte, à cheval auprès de sa litière. Les dames et demoiselles de la duchesse suivaient sur leurs haquenées ou dans des chariots. Parmi les plus belles, chacun regardait Blanche de Saint-Simon [2], qui pour lors avait la plus grande renommée de beauté à la cour de Bourgogne. L'empereur donna la main à la Duchesse pour descendre de litière, et la conduisit à sa chambre.

Les banquets, les fêtes, les divertissemens de tout genre recommencèrent de plus belle. L'empereur était jeune et avait avec lui des chevaliers de son âge; la cour de Bourgogne était aussi brillante de jeunesse. Le damoiseau de Clèves, Corneille, bâtard de Bourgogne, qui plaisait à tous et donnait les plus belles espérances, Pierre de Beauffremont, sire de Charni, qui était la fleur des chevaliers de Bourgogne, le sire de Ternant, le sire de Blanmont [3], que le Duc venait de nommer maréchal de

[1] La Marche l'appelle *Marguerite* et son mari *Lupus*. (R.)

[2] C'est sans doute Jeanne Blanche de Saint-Simon, petite-fille de Mathieu de Rouvroy, sieur du Plessis et de Rasse, qui vivait en 1335. Elle était fille de Gaucher de Rouvroy-Saint-Simon et de Marie de Sarrebruck, et nièce de Gilles de Saint-Simon, sieur du Plessis, dont il a déjà été parlé. Carpentier, 935. (R.)

[3] Thibaut de Neufchâtel, seigneur de Blanmont, Épinal, et de Châ-

Digitized by Google

Bourgogne, bien qu'il n'eût que vingt-cinq ans, d'autres encore, ne demandaient que fêtes et tournois. Le jeune duc Henri de Brunswick, qui depuis épousa madame Hélène de Clèves, s'était, en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, arrêté pour jouir des plaisirs de la cour de Bourgogne. Le duc Philippe lui-même avait le goût de la magnificence; il aimait à jouir de sa grandeur et de sa renommée, et de telles occasions lui plaisaient plus qu'à nul autre. On dansa beaucoup; l'empereur était le tenant de madame de Bourgogne; et le Duc, de la comtesse d'Étampes. L'empereur fit faire la danse aux flambeaux, selon la mode d'Allemagne [2].

Après dix jours de semblables divertissemens, la cour de Bourgogne revint à Dijon, pour y passer le temps, à peu près de même sorte [3]. Le mariage de Jean de Châlons, fils du prince d'Orange, avec madame Catherine de Bretagne, nièce du connétable de Richemont, fut encore un autre motif de fêtes. Le Duc et la Duchesse, dans leur loisir, firent aussi un pèlerinage à

tel-sur-Moselle, maréchal de Bourgogne, par lettre du 11 août 1443. C'est la date donnée par les *Mémoires sur l'Histoire de Bourgogne*, II, 204; Maurice, avec moins de fondement, le fait maréchal dès 1439, pag. 63. Il était fils d'un autre Thibaut, chevalier de la Toison-d'Or, et d'Agnès de Montbeliard, dame d'Orbé, vicomtesse de Blaigny. Il obtint à son tour le collier dont son père avait été honoré. (R.)

[1] 1442, v. st. L'année commença le 21 avril.

[2] Cette danse aux flambeaux fut long-temps à la mode. Brantôme dit que Marguerite de Valois, épouse de Henri IV, excellait au *branle de la torche* ou *du flambeau*. (R.)

[3] « Et donna le Duc de grands dons au roy, en *tapisseries de haute lisse*, en chambres de brodures et en chevaux couverts et bardés moult honorablement; et le roy donna des gratuités d'Alemaigne au Duc, comme haubergeons et cranequins, faicts en Nuremberg, moult beaux et moult bien faicts. » La Marche, liv. I, ch. 7.

Digitized by Google

Saint-Claude. Les affaires allaient bien ; aucune guerre ne menaçait ; les ravages des compagnies diminuaient de jour en jour. On n'avait rien de mieux à faire qu'à se réjouir ; c'étaient des festins, des bals, des tournois, des chasses à courre et au vol, des bateleurs avec leurs momeries, chaque chose selon la saison et l'occurrence[1].

Pour animer un peu cette oisiveté, le sire de Charni avait résolu de faire la plus belle joute qu'on eût vue depuis long-temps. Il avait envoyé à ses frais des hérauts dans tous les royaumes de la chrétienté, pour y publier le défi suivant.

« En l'honneur de Notre-Seigneur et de sa glorieuse mère, de madame sainte Anne et de monseigneur saint George ; je, Pierre de Beauffremont, seigneur de Charni, etc., etc., fais savoir à tous princes, barons, chevaliers et écuyers sans reproche, excepté ceux du royaume de France et des pays alliés, que, pour honorer le très-noble métier et exercice des armes, ma volonté est avec les douze chevaliers ou écuyers gentilshommes à quatre quartiers, dont les noms suivent : Thibaut sire de Rougemont[2], Guillaume de Beauffremont sire de Scey[3], Guillaume de Vienne sire de Mombes[4], Jean de Valangin[5], Guillaume de Champs-

[1] La Marche.

[2] Sieur de Ruffey, écuyer, conseiller et chambellan du Duc. (R.)

[3] Chevalier, conseiller, chambellan. (R.)

[4] Guillaume, seigneur de Montbis et d'Arc en Barrois, troisième fils de Philippe de Vienne, seigneur de Rollans, et de Philiberte de Maubec, lequel mourut en 1471. Sa postérité a fini à François de Vienne, mort à Turin, sans alliance, en 1537. Il institua pour son héritier Antoine de Beaufremont, à condition de porter le nom et les armes de Vienne. (R.)

[5] Le Monstrelet de M. Buchon, VII, 210 : *Valengin*. Mais il est inutile de répéter que cette édition est remarquable par l'incorrection. (R.)

Digitized by Google

Divers[1], Antoine de Vauldrey[2], Jean de Chaumergis[3], Jacques de Challant[4] Aimé de Ravenstein[5], Jean de Rupes[6], Jean de Saint-Charons, de garder un pas d'armes sur le grand chemin de Dijon à Auxonne auprès de l'arbre nommé Arbre de Charlemagne, dans la charmille de Marcenay.

« Deux écus, l'un noir semé de larmes d'or, l'autre violet semé de larmes noires, seront pendus à cet arbre. Ceux qui feront toucher le premier par leurs hérauts seront tenus de faire armes à cheval avec moi ou mes chevaliers.

« Celui qui sera porté par terre d'un coup de lance donnera au vainqueur un diamant tel qu'il lui plaira.

« Ceux qui auraient plus de plaisir à faire armes à pied feront toucher l'écu violet.

« Celui qui, en combattant ainsi, mettra la main ou les genoux en terre sera tenu de donner à l'autre un rubis de telle valeur que bon lui semblera. S'il est jeté à terre de tout son corps, il sera prisonnier et paiera une rançon d'au moins cinquante écus.

[1] Chevalier, conseiller, chambellan, bailli d'Aval, au comté de Bourgogne, par lettres du 23 janvier 1419. (R.)

[2] Conseiller, chambellan. (R.)

[3] Le Monstrelet de M. Buchon *Charigny*. Il faut lire *Jean de Chaumergy, premier écuyer d'écurie*, avec Oliv. de la Marche, édition de Sauvage, p. 133, ou *Jean de Champmargy*, avec les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Bourgogne*, II, 236. (R.)

[4] *Monstrelet*. Jacques de Challant, seigneur d'Aineville. François de Challant ou Chalant, seigneur de Châtillon, obtint en 1430 que la seigneurie de Chalant fût érigée en comté. Philibert de Chalant, son fils, épousa en 1502, Louise, comtesse d'Arbery, dame de *Valengin* et de Beaufremont. (R.)

[5] *Ibid.* Amé, seigneur d'Espiney. (R.)

[6] Chambellan. (R.)

Digitized by Google

« Tout chevalier ou écuyer qui passera à moins d'un quart de lieue de l'Arbre Charlemagne sera tenu de toucher un des écus, et donnera en gage son épée ou ses éperons. »

Les conditions des armes étaient ensuite soigneusement réglées, afin que tout se passât loyalement.

Le pas d'armes devait durer quarante jours, à commencer du 12 juillet 1443; il se faisait sous la permission du duc de Bourgogne, et il avait donné pour juge le comte d'Étampes.

Pendant qu'on se préparait à cette superbe entreprise d'armes, il survint au Duc deux grandes affaires. L'empire d'Orient était, depuis long-temps, dans une grande décadence. Les Turcs, après avoir été, trente années auparavant, défaits par Tamerlan, avaient repris toutes leurs forces; il était facile de prévoir que les chrétiens d'Orient, abandonnés et comme oubliés par l'Occident, ne pourraient pas long-temps encore défendre Constantinople. L'empereur Jean Paléologue faisait tous ses efforts pour être secouru par les princes chrétiens. Il avait, pour y mieux réussir, tenté de réunir l'Église grecque à l'Église romaine, et cette affaire avait fort occupé le pape Eugène IV et lui. Le danger pressait. Amurath II, empereur des Turcs, rassemblait une puissante armée dans l'Asie-Mineure pour passer en Europe et assiéger Constantinople. L'empereur d'Orient avait déjà éprouvé toute l'indifférence des rois de la chrétienté; il résolut de s'adresser au duc de Bourgogne. On savait ce prince plein de respect pour la foi chrétienne, et porté aux nobles entreprises. Chaque année il envoyait mille ducats aux chrétiens de Jérusalem. Dernièrement encore, revenant en Bourgogne, il avait su que, depuis trois ans, la somme

Digitized by Google

n'avait pas été payée, et s'en était courroucé, disant qu'il n'était pas bon de devoir si long-temps à Dieu. D'ailleurs sa puissance avait grande renommée dans les pays d'Orient. On y voyait arriver sans cesse les vaisseaux de Flandre, et dans ces contrées lointaines on le nommait le grand-duc d'Occident [1].

Un ambassadeur arriva à Dijon pour raconter la détresse et les alarmes de Constantinople [2]. Il fut fort bien reçu et passa quelque temps à attendre la réponse du duc Philippe. Pour le disposer favorablement il lui avait apporté de précieuses reliques. Sa longue barbe, ses manières étranges, son adresse à monter à cheval et à tirer de l'arc, étaient un grand sujet de curiosité pour toute la cour de Bourgogne.

Au même moment à peu près, le Duc reçut la visite d'Élisabeth, duchesse douairière de Luxembourg, qui

[1] Sanderus, *Flandria illustrata.* — Lamarche. — Manuscrit 7445.

[2] Dans le cours des années 1432 et 1433, Bertrandon de la Brocquière, conseiller et premier écuyer tranchant du Duc, en faisant le voyage de Jérusalem, avait visité Constantinople, et il en a laissé une description intéressante dans un ouvrage MS que le Grand d'Aussy a mis en français moderne dans les Mémoires de l'Institut de France (*Mor. et polit.*, V, 422-637). Cette version a été traduite à son tour en anglais par Th. Jones et publiée à Londres, 1817, in-8°, fig. Voy. notre article sur la Brocquière dans la *Biographie univ.*, t. LIX, p. 286. — Parmi les MSS de la bibliothèque de Bourgogne, on remarque les suivans :

I. *Advis de messire Jehan Torselo, chambellan de l'empereur de Constantinople, lequel advis il fit à Florence et puis fut envoyé au duc de Bourgogne,* n° 8354.

II. *Oratio episcopi Tornacensis ad Pium V pont. max. de expeditione contra Turchos,* n° 3894.

III. *Brief van sultan Mahomet aen Philips, hertogen van Bourgoigne,* n° 8953.

IV. *Epistolæ Nicolai V, pont. max. ad ducem Brabantiæ de expeditione contra Turchos,* n° 3891. (R.)

Digitized by Google

était son alliée de fort près [1]; car elle avait épousé en premières noces son oncle paternel, Antoine de Brabant, et avait eu pour second mari Jean-sans-Pitié, ancien évêque de Liége. Elle était fille unique de Jean de Luxembourg duc de Gorlitz et marquis de Moravie, et nièce des deux empereurs Venceslas et Sigismond. L'un et l'autre avaient engagé au duc Antoine de Brabant le duché de Luxembourg, en garantie d'une dot de 120,000 florins, promise à leur nièce Élisabeth de Luxembourg, et qui n'avait jamais été payée. Elle avait donc continué, depuis son veuvage, à jouir du duché, et elle l'avait vendu au duc Philippe, se réservant seulement l'usufruit durant sa vie. Ses sujets qui avaient d'abord consenti à la vente, s'étaient révoltés depuis et avaient cessé de lui payer les impôts. Ils avaient déclaré que leurs véritables seigneurs et les héritiers de leur ancien duc étaient Ladislas, roi de Bohème [2], Anne qui avait épousé Guillaume de Brunswick [3] de la maison de Saxe, et Élisabeth qui épousa depuis Casimir, roi de Pologne [4] : tous trois enfans de l'empereur Albert d'Autriche et de la fille unique de l'empereur Sigismond. Les gens de la duchesse Élisabeth avaient été chassés de Luxembourg et de Thionville, et le comte de Gleichen [5] en avait pris possession au nom de Ladislas, roi

[1] Heuterus.

[2] Dit le *Posthume*, né le 22 février 1440. (R.)

[3] Une branche de la maison de Saxe portait le titre de Brunswick. (*Note de M. de Barante.*) — *L'art de vérifier les dates* (Bohême), appelle ce prince Guillaume III, duc de Saxe. (R.)

[4] Casimir IV. Voy. l'*Histoire du Luxembourg*, par Bertholet, VII, 374-423. (R.)

[5] Bertholet dit, p. 383, *le comte de Click, gendre du duc de Saxe.* Ce nom est écrit également ainsi par Oliv. de la Marche. (R.)

Digitized by Google

de Bohême et duc de Saxe [1]. En vain la duchesse Élisabeth s'était-elle adressée à l'empereur et aux princes de l'empire pour avoir justice. Ladislas était de la maison d'Autriche; la maison de Saxe était puissante en Allemagne; ses plaintes n'avaient pas été écoutées [2]. Elle venait donc implorer le secours de son neveu le duc de Bourgogne. Elle fut reçue à Dijon avec de grands honneurs, et cette nouvelle et importante affaire fut mise en mûre délibération au conseil du Duc.

Avant de donner sa réponse et de prendre une si grave résolution, il s'en alla pour quelques jours à Châlons-sur-Saône. Son beau-frère, le duc de Bourbon, à qui il avait donné rendez-vous, y arriva peu après. Leur entrevue avait pour objet d'accommoder un différend qui s'était élevé entre le sire Jacques de Chabanne, sénéchal de Bourbonnais [3], et le sire de Granson [4], seigneur de Pesmes. Celui-ci était d'une de ces grandes familles de Bourgogne à qui le Duc écrivait « Mon « cousin, » et il l'aimait et l'honorait beaucoup pour

[1] Lisez *et* DU *duc de Saxe*. (R.)

[2] Non pas les plaintes de la maison de Saxe, mais celles d'Élisabeth. (R.)

[3] Robert de Chabannes, tué à la bataille d'Azincourt, laissa entre autres enfans Jacques de Chabannes, maréchal de France, et Antoine de Chabannes, tige de la branche des comtes de Dampmartin. Jacques de Chabannes, premier du nom, fut seigneur de la Palisse et grand-maître de France. (R.)

[4] On trouve sous Philippe le Hardi, Helyon de Granson, chevalier, seigneur de Poix, de la Marche et de Mirbel, sénéchal de Bourgogne, et Jacquot de Granson, écuyer de cuisine, capitaine de Montbar. Guillaume IV, du nom, n'eut de son mariage avec Huguette de Courcelles, qu'une fille unique appelée Jeanne, qu'il nomma son héritière universelle par son testament de l'an 1327. Elle était mariée à *Ottenio* de Granson. La terre de Pesmes de la maison de Granson a passé dans celle de la Baume-Montrevel. (R.)

Digitized by Google

les bons services qu'il en avait reçus [1]. Les princes firent venir devant eux les deux chevaliers dans la grande salle de l'évêché, pour plaider leurs motifs, non point, comme dans une procédure, mais pour savoir s'il serait jeté un gage de bataille.

Les deux princes s'assirent sur le même banc ; car le duc de Bourgogne étant chez lui traitait, par courtoisie, son beau-frère d'égal à égal. Puis entra le sire de Pesmes, accompagné des plus grands seigneurs de Bourgogne, ses parens ou alliés, les Châlons, les de Vienne, les Vergi, les Neufchâtel.

On commença par demander au sire de Chabanne s'il prenait les princes pour juges. « Oui, dit-il, le duc « de Bourbon mon seigneur, mais nul autre. — En ce « cas, mon frère, repartit sur-le-champ le duc de Bour- « gogne, puisque je ne suis point accepté pour juge « par messire de Chabanne, je ne puis m'empêcher « d'être sa partie avec le seigneur de Pesmes. C'est « mon parent ; lui et les siens ont bien servi moi et la « maison de Bourgogne ; je dois et je veux lui faire « honneur et le secourir au besoin. » Il descendit du tribunal et alla se ranger parmi les seigneurs qui accompagnaient le sire de Pesmes. « Ah ! pour cette fois, « s'écria Chabanne d'une façon aimable et respectueuse, « j'ai affaire à trop forte partie. »

Cependant il déduisit sa plainte. Il accusait le sire de Pesmes d'avoir, de nuit, surpris par escalade, sans aucun défi préalable, son château de Montaigu en Auvergne, de l'avoir pillé, et d'avoir emmené son fils, âgé de dix ans, qu'il retenait encore.

Thibaut, bâtard de Neufchâtel, un des chevaliers

[1] Lamarche.

Digitized by Google

les plus habiles à bien parler, répondit pour le sire de Pesmes : Antoine de Chabanne, qui en effet était un des plus fameux capitaines routiers, avait fait, dit-il, plusieurs courses en Bourgogne, et ravagé les terres du sire de Pesmes et de ses parens; il avait ensuite amené son pillage dans le château de Montaigu et dans les autres forteresses de son frère; ainsi, selon tous les usages de la guerre, le sire de Pesmes avait pu se venger, par représaille, des voies de fait. Il demandait donc, qu'en présence de son seigneur, du duc de Bourbon, et de la noblesse rassemblée à Châlons, le sire de Chabanne le déclarât quitte dans son honneur, et sans nul reproche; sinon il faisait offre de son corps pour défendre son honneur.

Il y eut encore beaucoup d'autres discours et répliques, si bien que le duc de Bourbon s'excusa de prononcer. Ce fut la duchesse de Bourgogne qui, peu après, fit l'accord entre les deux chevaliers. Le sire de Chabanne recouvra son fils, en accordant satisfaction suffisante au sire de Pesmes.

Le duc de Bourbon venait de quitter Châlons, lorsqu'y arriva Louis, duc de Savoie. Le duc de Bourgogne alla en grand appareil au-devant de lui, et lui rendit de grands honneurs[1]. Ils étaient cousins germains; car Marie de Bourgogne, sœur du duc Jean, avait épousé Amé de Savoie[2], père du duc Louis. Le but de ce voyage était d'engager le duc de Bourgogne à quitter l'obédience du pape Eugène IV, pour reconnaître l'élection que le concile de Bâle avait faite du duc Amé, sous le nom de Félix V[3]. Ce nouveau schisme commençait à diviser

[1] Lamarche.

[2] Amédée VIII, dit le Pacifique, premier duc de Savoie. (R.)

[3] Sacré le 24 juillet 1440. (R.)

Digitized by Google

l'Église, comme avait fait l'ancien pendant quarante années. Déjà l'on commençait à se traiter d'hérétiques. Les habitans de Bourgogne, lorsqu'ils allaient en Savoie, se faisaient conscience d'entendre la messe ou de se confesser à un prêtre du pape Félix. Heureusement le roi de France et la plupart des plus puissans princes, se souvenant des malheurs que la chrétienté avait éprouvés, tandis qu'elle avait eu deux papes, ne voulurent jamais se départir d'Eugène IV. Malgré tous les liens de famille et son intime alliance avec le duc de Savoie, le duc de Bourgogne demeura aussi ferme dans sa fidélité à l'ancien pape. Les deux princes n'en restèrent pas moins grands amis, et renouvelèrent leurs traités en se promettant mutuel secours contre les compagnies de routiers. Puis ils s'en vinrent tous deux à Dijon pour assister à la joute du sire de Charni dont le terme était arrivé [1].

Un chevalier espagnol fameux pour ces sortes d'entreprises, qui se nommait messire Pierre Vasco de Saavedra, qui venait déjà de se faire grand honneur dans de pareils tournois à Cologne et en Angleterre, avait touché les deux écus, et devait être le premier à combattre.

La lice était magnifiquement parée, les tentes couvertes des bannières des chevaliers. Rien n'égalait la richesse des armures, des harnois, de l'habillement des pages. Les ducs de Bourgogne et de Savoie assistèrent à la joute du premier jour entre le sire de Charni et don Pierre de Saavedra, qui combattirent à pied. Puis le duc Philippe alla reconduire son noble cousin jusqu'à Saint-Claude. Mais l'entreprise d'armes continua en son

[1] Lamarche.

Digitized by Google

absence et après son retour. Tout s'y passa avec courage et courtoisie ; tous les champions montrèrent tant de force et d'adresse, que malgré les beaux coups qu'ils se portaient aucun ne fut vaincu. Il n'y eut d'autre accident qu'une blessure légère reçue par un seigneur piémontais, nommé le comte de Saint-Martin, en joutant contre le sire Guillaume de Vauldrei.

Les deux écus avaient déjà été suspendus à l'arbre Charlemagne, durant un mois, et le terme du pas d'armes n'était pas encore arrivé. Il y avait encore deux joutes à faire entre le comte de Saint-Martin et Guillaume de Vauldrei, entre don Diégo de Vallière et Jacques de Challant. Le Duc les fit venir, leur dit qu'il allait partir pour la guerre avec ses chevaliers, que son armée était déjà entrée dans le Luxembourg, qu'il les priait de vouloir bien en sa faveur renoncer à leur défi, et que chacun s'était suffisamment honoré dans ce tournoi. Il leur fit de beaux présens et les traita avec tant de bonté qu'ils le remercièrent à genoux. Le comte de Saint-Martin resta même depuis à son service [1]. Puis les tenans de la joute firent offrande à la sainte Vierge des deux écus de l'arbre Charlemagne, et les suspendirent dans l'église de Notre-Dame de Dijon.

Le Duc, pendant ces fêtes, avait réglé avec son conseil, et surtout avec maître Nicolas Raulin son chancelier, et messire Antoine de Croy son premier chambellan, les réponses qu'il devait donner aux deux graves propositions qui lui avaient été faites.

Il commença par expédier l'ambassadeur de Constantinople. Il le chargea de dire à son empereur qu'il se

[1] Parmi les conseillers et chambellans du Duc, on trouve Étienne de Saint-Martin, dit de Chenevière, seigneur de Pressey-le-Grand. *Mém. pour servir à l'Hist. de Bourg.*, II, 268. (R.)

Digitized by Google

rendait sans délai dans ses pays maritimes, et que de là il pourrait bien mieux lui faire passer des secours par mer, et lui envoyer des vaisseaux et des hommes; l'assurant du reste de son zèle pour la foi chrétienne, et de sa volonté pour le tirer de peine. Il ne laissa pas non plus partir cet ambassadeur sans lui faire les plus riches présens. Le sire de Wavrin[1] fut envoyé à Venise pour y équiper quatre galères, et le seigneur Vasco de Saavedra voulut aller chercher les aventures de cette sainte guerre avec les chevaliers bourguignons. Le sire Geoffroi de Thoisi était chargé de se rendre à Nice pour y armer une autre flotte[2].

Quant à madame Élisabeth, elle avait, par un traité, cédé tous ses droits au duc de Bourgogne, l'avait créé son mainbourg au duché de Luxembourg, et, renonçant à tout gouvernement, elle se contentait d'un revenu de dix mille francs[3]. Dès que cet arrangement avait été couclu, le Duc avait envoyé l'ordre au comte d'Étampes d'assembler son armée, et de l'amener du côté de Langres, sur la route de Bourgogne à Luxembourg. En même temps il avait écrit aux divers seigneurs du pays de Luxembourg et de Lorraine, au comte de Vernembourg[4], au damoiseau de Saarbruck, au comte de Lamarck, au sire Henri de la Tour[5], de lui porter aide dans la guerre qu'il allait entreprendre.

[1] Jean Scolier de Beaumont avait dressé la généalogie de cette maison sur titres, et cette généalogie se trouve dans le deuxième volume, p. 238 des recueils de Charles d'Hosier, à la bibliothéque du roi. (R.)

[2] Manuscrit 7445. — Vie de Jacques de Lalaing. (Par Georges Chastelain, sur lequel on trouvera une notice au dernier volume.) (R.)

[3] Monstrelet. — Lamarche. (R.)

[4] *Jean, comte de Virnembourg, l'un des plus beaux et des plus braves chevaliers de son siècle.* Bertholet, VII, 386. (R.)

[5] Propriétaire du château de Florenges du chef de sa femme. (R.)

Digitized by Google

Pendant ce temps-là tout s'était apprêté en Bourgogne. Corneille, l'aîné des bâtards de Bourgogne, avait levé sa première bannière, et formé une compagnie de cent lances, la plus belle qu'on eût jamais vue, où s'étaient mis les plus nobles jeunes gens des États du Duc. Jean de Clèves et son frère Adolphe, le jeune sire de Beaujeu fils du duc de Bourbon, se réjouissaient aussi d'aller faire leurs premières armes. Les équipages du Duc étaient encore plus brillans qu'à la coutume, de broderies, de perles et de diamans. Partout on voyait sa livrée noire et sa devise « Autre n'aurai, » avec les pierres à fusil jetant des étincelles.

Le comte d'Étampes, laissant son armée dans la Basse-Champagne, vint à Dijon se joindre à cette brillante assemblée. Aussitôt le Duc partit, prenant la route de Sainte-Seine, de Bar-sur-Aube, de Brienne et de Sainte-Menehould. Déjà, par son ordre, des lettres de défi avaient été portées au comte de Gleichen et aux gens du Luxembourg. Selon l'usage d'Allemagne, elles avaient été écrites au nom du Duc, de tous ses parens, de ses alliés, et même des principaux capitaines de son armée; car le Duc aimait à se conformer aux coutumes de chaque pays. En même temps le sire Simon de Lalaing était entré dans le Luxembourg avec trois ou quatre cents combattans. Le comte de Vernembourg, qui était chevalier de la Toison-d'Or [1], et plusieurs seigneurs du pays s'étaient joints à lui.

[1] Le chevalier de la Toison-d'Or ne s'appelait pas Jean (voy. ci-dessus, p. 189, note 4), mais Robert de Virnembourg qui épousa Marguerite de Sombreffe, fille de Jacques et de Jeanne de Croy. S'il est vrai qu'il fit hommage de la terre de Sombreffe le 3 mai 1447, comme le dit Maurice, p. 57, le *Mausolée de la Toison-d'Or* a tort de le faire mourir en 1445 (p. 27). (R.)

Digitized by Google

Arrivé à Mézières, le Duc se sépara de sa femme, qui s'embarqua sur la Meuse pour se rendre en Brabant; puis, il s'avança jusqu'à Ivri. Tout auprès était la forteresse de Villi, où Jacquemin de Beaumont, et une troupe de pillards, gens du damoiseau de Commerci, tenaient garnison, ravageant tout le pays. Ils alléguèrent que leur maître était à l'armée du roi de France; mais le Duc n'en fit pas moins mettre le siége devant ce château. A cette nouvelle, le damoiseau de Commerci quitta la Normandie et l'armée de France, et arriva, avec sa compagnie d'écorcheurs, pour secourir Villi. Il fut repoussé, après une vive résistance. Jacquemin de Beaumont se sauva par-dessus la muraille, et le château fut pris.

Le pays tarda peu à être presque entièrement soumis; les Saxons et leurs partisans n'avaient d'autre espoir que de se défendre dans les villes de Luxembourg et de Thionville, qui étaient très-fortes. Le damoiseau de Commerci, le damoiseau de Rodemach et quelques autres seigneurs se tenaient enfermés dans leurs châteaux, attendant le succès pour se décider, et prêts à tomber sur les Bourguignons, s'ils étaient contraints à se retirer. D'autres venaient de jour en jour faire leur hommage au Duc. Il reçut la soumission de Guillaume de Lamark, troisième fils du seigneur d'Aremberg, qui, par sa cruauté et sa rudesse dans le métier de routier, avait déjà gagné le nom de sanglier des Ardennes [1].

Il était difficile de prendre de force deux villes comme Luxembourg et Thionville. On ne pouvait espérer de les avoir que par surprise ou par quelques traités. Mais

[1] Fils de Jean I, chambellan du roi Charles VII, lequel fit achever la forteresse de Sedan, et d'Anne, fille de Robert, comte de Virnembourg, cité tout à l'heure. (R.)

Digitized by Google

les Allemands étaient gens prudens, qui se gardaient bien. Comme, dans l'armée du Duc, il y avait quantité de gens de leur nation et parlant leur langue, ce pouvait être un grand sujet de méprises. De part et d'autre, on usait donc de sévères précautions; toute la guerre se bornait à des courses et à des escarmouches.

Las de ne point voir les affaires avancer, le Duc voulut essayer s'il réussirait mieux en traitant. Une journée fut indiquée à Fleuranges, chez le seigneur Henri de la Tour. On y fit venir la vieille duchesse de Luxembourg; elle était malade et goutteuse, ne pouvait marcher, et on la portait dans un fauteuil. Le comte de Gleichen y envoya deux ambassadeurs. Toute la noblesse du duché de Luxembourg était présente avec le conseil du duc de Bourgogne; il était entouré de sa suite. Son chancelier commença par montrer en grand détail le droit de la duchesse Élisabeth : « Quant au fait de la guerre, « dit-il en finissant, monseigneur s'en expliquera. » Le sire de Fenestranges, maréchal de Lorraine, qui était venu demander au Duc la neutralité de son pays, servit d'interprète, et répéta en allemand le discours du chancelier. Les Saxons exposèrent ensuite les motifs de leur maître. Lorsque le Duc en eut écouté la traduction, il prit la parole :

« J'ai bien entendu, dit-il, ce qui vient d'être expliqué « de la part des ducs de Saxe sur le droit qu'ils peu- « vent avoir à ce duché; et mon chancelier a, par ma « permission, déclaré les droits tant de ma tante que « de moi. J'ai voulu que ces deux chevaliers, ambassa- « deurs de Saxe, pussent, ainsi que chacun, bien sa- « voir que je n'ai point entrepris cette querelle et cette « conquête sans grande et évidente cause, et que je « n'ai point intention de l'abandonner. Dieu et mon

Digitized by Google

« bon droit aidant. Ils me proposent de remettre en « main neutre ce que j'ai déjà conquis en ce duché, et « de me trouver, à jour marqué, avec autant de gens « d'armes que je voudrai, dans les pays des ducs de « Saxe, afin d'y livrer bataille, pour que le duché de « Luxembourg demeure à celui à qui Dieu donnera la « victoire. Certes, la bataille est ce que je demande, et « je ne suis pas venu ici pour autre chose que pour ren- « contrer mes ennemis; mais aller livrer la bataille au « pays de Saxe, peut-être à trois cents lieues d'ici, dans « un lieu où je n'ai ni droit, ni querelle, l'offre n'est « pas raisonnable.

« Néanmoins, puisque ce duché est le seul sujet de « la guerre, je consens à remettre aux mains de l'em- « pereur les villes, châteaux et forteresses que j'ai con- « quis; comme aussi les ducs de Saxe y remettront tout « ce qu'ils possèdent en ce pays; puis, nous y choisi- « rons une place, et là, par l'épée ou la bataille, le droit « de chacun sera connu par la permission de Dieu, et « le victorieux sera possesseur.

« Et, comme au pays de Saxe il y a une grande no- « blesse et une chevalerie belle et renommée, de même « que dans mes pays il y a aussi une grande et belle « noblesse et beaucoup de gens de bien, et qu'il serait « grand dommage si, à l'occasion de nos querelles par- « ticulières, nous mettions en péril la vie de tant de « nobles hommes, il me semble que nous devrions « prendre jour, le duc de Saxe et moi, pour compa- « raître devant l'empereur. Alors, nous soumettant à « son jugement, nous combattrions corps à corps jus- « qu'à ce qu'on eût vu par l'effet de notre bataille à qui « la terre doit appartenir, sans répandre tant de sang « humain, ni faire périr ceux qui n'ont de part à la

Digitized by Google

« querelle que par l'amour et le devoir que chacun rend « à son seigneur et ami. »

Ce langage, où paraissait toute la vaillance, la chevalerie du bon duc Philippe, et sa vivacité sur tout ce qui touchait son honneur, plut beaucoup aux assistans; ils se souvinrent que déjà une fois il n'avait pas tenu à lui de terminer la guerre du Hainault par un combat de sa personne avec le duc de Glocester. Lorsque le maréchal de Lorraine eût traduit ces nobles paroles aux Allemands, ils répondirent que monseigneur le duc de Bourgogne avait très-bien parlé et en valeureux prince; mais que, quant à la bataille, leur seigneur à eux [1]

[1] Mémoires de Duclercq. (Jacques Du Clercq, sieur de Beauvoir en Ternois, eut pour bisaïeul Pierre Du Clercq, natif de Bapaume, qui avait épousé la fille de Jean Fiérin, de Douai, écuyer. Son aïeul était Thomas Du Clercq qui servit le comte de Flandre dont il reçut une pension; il épousa, par contrat du 18 juin 1375, Émelotte ou Amélie Barre, fille de Jean Barre, bourgeois de Douai, et mourut en 1407. Le père de l'historien fut Jacques I Du Clercq, né à Douai en 1376, licencié en décret, conseiller et avocat du duc de Bourgogne en la châtellenie de Douai, Lille et Orchies, demeurant à Lille; il se maria d'abord en 1409, puis en 1439, et mourut le 19 mai 1465. Les frères et sœurs de Jacques I étaient Jean, abbé de Saint-Vast en 1428, mort le 15 septembre 1462, Catherine, qui épousa le 6 juin 1429, Waghe Bonnebrogue, bourgeois de Douai, et qui était veuve le 17 septembre 1444; enfin Ève, épouse de Jean de Carieul dit Martelet. Jacques II (le chroniqueur) s'allia à Jeanne, fille de Baudouin de la Cherie écuyer de Lille. Il portait écartelé au 1er et au 4e de gueules à la couronne d'or, au 2e et 3e à la bande d'or, chargée de trois courteaux de sinople. — Les Mémoires de cet écrivain, quoique écrits avec incorrection et pesanteur, ont un très-grand intérêt. On en connaissait quelques fragmens et un extrait publié dans la collection de Perrin. M. Dacier croyait en 1775 que Du Clercq était le continuateur de Monstrelet. La publication complète de ses Mémoires que nous avons faite les premiers en 1823, réduit cette conjecture à sa juste valeur. Cette édition a reparu avec la plupart de ses appendices dans le recueil de M. Buchon qui annonce avoir rectifié quelquefois le texte d'après le MS origi-

Digitized by Google

était Ladislas, roi de Bohême, qui, n'ayant pour lors que cinq ans, était trop jeune pour combattre : « J'igno-« rais, reprit le Duc, que notre adversaire ne fût point « d'âge suffisant; il n'y a rien à demander aux enfans. « Mais il a sûrement quelque parent plus âgé, et ce que « j'ai dit pour l'un, je le dis pour l'autre. »

Cette conférence n'eut point d'autre conclusion. On continua à se livrer de petits combats, à tenter quelques surprises, à se conduire bravement dans les rencontres. Pour imiter l'exemple qu'avait donné le duc Philippe, le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne, et Guillaume de Vauldrei, envoyèrent défier le comte de Gleichen, lui offrant de choisir qui il voudrait d'entre eux pour le combattre, ou bien de faire une bataille d'un certain nombre de chevaliers. Le comte de Gleichen reçut bien le héraut; tout brave qu'il était, il ne jugea pas à propos de répliquer autrement qu'en demandant un délai pour donner sa réponse.

Enfin, après quelque temps passé de la sorte, après avoir cherché les moyens de surprendre l'une ou l'autre ville, un serviteur du seigneur de Croy, nommé Robert

nal. Nous osons dire que cette annonce manque de fondement. M. le marquis Le Ver ayant eu la complaisance de nous communiquer le MS de Saint-Vast, qui n'est pas original ainsi que nous l'avons déjà dit (*Archiv. philol.*, I, 113); nous en avons relevé les *variantes* dont nous ferons usage incessamment. La préface dans ce MS est terminée par ces mots qui manquent dans le nôtre :

« Et commence cestuy volume en l'an de ma nativité XXVIIIe, en « l'an 15e de mon mariage, et afin que plus légierement on pust trou-« ver les choses dessus dites et advenues telles que l'on les demandera, « je les ay mises par chapitres. Desquels la déclaration du premier « livre présent qui contient comme ce roy Charles VII de ce nom con-« quist toute la Normandie et les pays de Guyenne et de Bourdelois. »

Il suit de là que Du Clercq était né en 1420. On ne sait point l'année de sa mort. (R.)

Digitized by Google

Bersat, et un Allemand qui était au sire de Montaigu, gens de guerre et accoutumés aux escalades, avisèrent un endroit des murailles de Luxembourg, où le guet se faisait négligemment et où l'on pouvait monter sans être aperçu. Guillaume de Crevant, Robert de Miramont et quelques autres y allèrent eux-mêmes, et s'assurèrent que Jean l'Allemand proposait une chose qui véritablement pouvait se faire. Lui-même entra dans la ville, vêtu de l'habit du pays, sans être reconnu, parce qu'il parlait le même langage.

Le comte d'Étampes et le bâtard de Bourgogne, commandans du siége, firent leur rapport au Duc, qui se tenait pour lors à Arlon, non loin de Luxembourg. Il se détermina à tenter l'entreprise; elle était périlleuse; mais il la voulut, et il y avait de braves gens pour lui obéir. Le plus profond secret fut gardé; on commença à faire moins de courses autour des murs, pour ne donner aucune méfiance à l'ennemi. Guillaume de Crevant [1], Robert de Miramont [2], le sire des Bosqueaux, Jacob de Venières, Gauvain Quieret, furent chargés de cette dangereuse entreprise. On leur donna soixante ou quatre-vingts hommes des meilleurs escaladeurs de l'armée. Comme ils partaient, ils furent rejoints par le vieux sire de Saveuse, qui était malade et ne pouvait guère marcher, mais il ne voulut pas manquer une telle entreprise. Ce leur fut un grand contentement d'avoir avec eux un si brave chevalier, si expert en fait de guerre. A une demi-lieue des remparts, ils quittèrent leurs chevaux. La nuit était noire; ils s'en vin-

[1] Maison originaire de Touraine. Les seigneurs de Cingé, marquis et ensuite ducs d'Humières, sortent de Jacques de Crevant, fils puiné de Jean, seigneur de Bauché. Il vivait en 1496. (R.)

[2] *Miraumont?* (R.)

Digitized by Google

rent tout doucement jusqu'au fossé, et descendirent dedans en laissant les échelles accrochées. Puis ils dressèrent d'autres échelles contre la muraille. Le sire de Saveuse réglait tout; chacun avait son tour marqué pour monter. Jean l'Allemand passa le premier, puis Robert de Bersat, puis Jacob de Venières; les autres ensuite; le sire de Saveuse demeura à garder le pied des échelles avec deux ou trois cents hommes qui lui arrivèrent un moment après.

Tout se passa comme on l'avait espéré. Ils mirent la garde à mort, ou la firent taire le poignard sur la gorge. Ils avaient apporté des outils de fer, et rompirent tout aussitôt les gonds et la serrure d'une poterne. Le sire de Saveuse entra avec les siens, et à l'instant tous se mirent à crier : « Notre-Dame de Bourgogne! ville ga-« gnée! Bourgogne! Bourgogne! » et se portèrent vers la place du Marché pour s'y mettre en bataille. Les habitans épouvantés quittaient leurs maisons, s'enfuyaient demi-nus, sans songer à résister; la garnison elle-même ne pouvait se rassembler en ordre. Les archers de Picardie avançaient toujours l'arc tendu, la flèche en arrêt, sans trouver de résistance.

Cependant à l'entrée de la place du Marché, il y avait une vieille tour qui faisait porte, où l'on commença à se défendre et à jeter des pierres. Le prévôt de la ville s'élança sur Gauvain Quieret, et lui perça le bras d'un épieu; à l'instant même il fut tué, et la résistance cessa.

Cependant le comte d'Étampes, le bâtard de Bourgogne et tous leurs gens se tenaient prêts, et arrivaient enseignes déployées, faisant grand bruit. Le comte de Gleichen vit bien que la ville était perdue. Une partie de la garnison et la foule des habitans s'enfuyaient par la porte de Thionville afin d'aller se réfugier dans cette

Digitized by Google

forteresse. Pour lui, il s'enferma dans le château de Luxembourg; et, pour pouvoir s'y défendre, il mit le feu aux maisons voisines.

De moment en moment on avait envoyé des messages au Duc. Il était deux heures de la nuit; il se leva, s'arma de toutes pièces, fit amener son cheval et apprêter tout son monde, mais ne voulut pas manquer à entendre la messe et à dire ses prières, comme il faisait toujours en se levant. Ses pages, ses serviteurs, déjà à cheval, s'impatientaient. Il arrivait à chaque instant de nouveaux messages pour annoncer que tout allait bien. Chacun brûlait de partir : « Monseigneur, disait-on, « aurait bien pu remettre ses patenôtres à une autre « fois. » Si bien que Jean de Chaumergis, son premier écuyer, ne put s'empêcher de le presser. Le Duc était homme de sang-froid, et ne s'émouvait qu'à bon escient : « Dieu m'a donné la victoire, dit-il doucement; « il saura bien me la garder, et il peut sur mes prières « faire autant qu'avec toute ma chevalerie. D'ailleurs « mes neveux et mon bâtard sont là avec bon nombre « de mes sujets et de mes serviteurs; avec l'aide de « Dieu, ils se maintiendront bien jusqu'à mon arrivée. » Et le bon Duc acheva tranquillement ses prières.

Quand elles furent dites, il s'en alla au plus grand train de son cheval, et ne demeura qu'une heure et demie à faire les cinq lieues d'Arlon à Luxembourg. En arrivant, il savait que l'escalade avait réussi, mais non point encore que les portes fussent forcées, et son armée entrée. Aussi, dès qu'on aperçut la muraille, les jeunes gens qui étaient en sa compagnie, le sire de Beaujeu, Philippe de Ternant, le bâtard de Saint-Pol, commencèrent à ôter leurs éperons, à raccourcir leurs lances, et voulaient descendre de cheval, croyant qu'il

Digitized by Google

y aurait quelque assaut, quelque combat main à main. Mais, en approchant, ils virent au-dessus de la porte le sire de Saveuse, qui cria de loin au Duc : « Monsei-« gneur, entrez en votre ville ; car tout est à vous et à « votre commandement. »

Il trouva le comte d'Étampes et son armée rangée en bel ordre sur la place du Marché, presqu'à la portée des coulevrines du château. Il n'y avait plus nul combat dans la ville ; le Duc ordonna que ses gens ne restassent plus ainsi exposés aux canons, puis il alla à l'église rendre grâces à Dieu.

Bien que la ville eût été prise d'assaut, il n'y avait eu aucun désordre ; pour réussir dans l'attaque, il avait fallu observer une exacte discipline ; mais le pillage appartenait de droit à l'armée. On régla qu'il serait partagé également entre tous, que chacun serait tenu de rapporter ce qu'il prendrait dans les maisons, et qu'on mettrait tout en vente. Guillaume de Crevant, le sire de Ternant, le sire d'Humières, et quelques autres furent établis butiniers, chargés de ramasser le pillage et de le vendre. Les femmes, les enfans, les habitans allèrent se réfugier dans les églises qui furent respectées ; puis les gens de guerre se répandirent partout. On avait fait prêter serment à tous de ne rien garder de ce qu'ils prendraient ; ils apportèrent tout assez fidèlement, même l'or, l'argent, les joyaux et les riches fourrures. Ensuite on procéda à la vente ; le sire de Crevant, au grand divertissement de lui et de ses compagnons d'armes, fit l'office de crieur public ; il monta sur des tréteaux, et criait : « Une fois, deux fois, trois « fois, adjugé ! » Toutefois ce passe-temps parut plus plaisant aux capitaines et à ceux qu'on avait nommés butiniers, qu'à tout le commun des gens d'armes. Il

Digitized by Google

ne leur revint pas grand'chose de ce beau pillage. La part de chacun fut de sept francs et demi; et il y avait tel qui avait loyalement remis aux butiniers la valeur de cinq cents florins. On demeura persuadé qu'ils y avaient bien fait leurs affaires, et qu'il y avait eu mainte fraude aux dépens des pauvres gens de guerre qui avaient aventuré leur vie pour prendre la ville et gagner une riche proie. Ce fut pendant long-temps un grand sujet de discours dans les pays et à la cour du duc Philippe; les noms des butiniers de Luxembourg demeurèrent fameux.

On commença le siége du château. De grands taudis en charpente, en fascines et en tonneaux remplis de terre, coupèrent en deux la place du Marché, et défendirent les approches. Bientôt la forteresse fut tout entourée; elle manquait de vivres. Après quelques sorties, le comte de Gleichen trouva le moyen de s'échapper et de se réfugier à Thionville. De là il fit dire à son ancienne garnison qu'il n'avait nul moyen de la secourir, et qu'elle pouvait traiter. Elle obtint pour condition de sortir un bâton à la main, sans rien emporter. Cette fois, le pillage ne fut pas riche, et les pages du Duc, qui entrèrent les premiers, n'eurent, à leur grand regret, pour tout butin que deux tonneaux de pain moisi, un peu de vin gâté, et quelques chiens maigres.

Le comte de Gleichen ne pouvait espérer aucun secours; cependant il ne rendit point Thionville. Hormis cette forteresse, le Duc se trouva pleinement maître du Luxembourg, sans avoir perdu beaucoup de monde et en deux mois de temps environ. Mais il s'écoula long-temps encore avant que cette possession fût reconnue par des traités. Il passa quelque temps à Luxembourg; la duchesse de Bourgogne et la vieille douairière de

Digitized by Google

Luxembourg vinrent l'y trouver. Toute la noblesse du pays se rendit auprès de son nouveau souverain ; les villes voisines de Metz, Toul, Verdun, lui envoyèrent des ambassadeurs. L'électeur de Trèves vint le visiter. Pour lui, il s'efforçait de se faire bien vouloir par ses nouveaux sujets, et afin d'y mieux réussir, il voulait surtout que ses gens d'armes ne fissent tort ni violence à personne. Un grand exemple de sévérité qu'il donna lui gagna la confiance de ce peuple allemand, qui avait grand besoin d'être rassuré.

Un des archers de sa garde du corps, qu'on nommait le petit Écossais, vaillant, de bonne renommée, et très-aimé du Duc, entra un jour dans l'hôtel du sire de Bursen [1], le premier seigneur du pays de Luxembourg qui se fût soumis. Cet homme était un peu ivre, et cherchait de l'avoine pour son cheval. Le sire de Bursen voulut le renvoyer. Il ne parlait point français, et ne put se faire comprendre. L'archer se mit en colère, et, après quelques propos, frappa ce seigneur d'un si grand coup de hache, qu'il l'abattit comme mort. Dès que le Duc en fut informé, il fit prendre le petit Écossais, et nonobstant toutes les prières, bien que le sire de Bursen et sa famille demandassent merci en excusant cet homme, il fut publiquement étranglé et pendu.

Après deux mois passés dans sa nouvelle seigneurie, sans avoir pu encore conquérir Thionville, le Duc considéra cependant son entreprise comme terminée. Il résolut de s'en aller, laissant pour gouverneur Corneille, bâtard de Bourgogne. Tout vaillant et aimable que fût ce jeune seigneur, il avait encore besoin de

[1] *Messire Bernard, seigneur de Bourset.* Oliv. de la Marche, éd. de Sauvage, p. 157. Le vrai nom n'est ni *Bursen* ni *Bourset*, mais *Bourscheidt.* (R.)

Digitized by Google

conseil. Guillaume de Saint-Scine, qui l'avait élevé, resta près de lui, ainsi que Philibert de Vauldrei, Guillaume de Crevant, et d'autres Bourguignons. Il garda aussi un jeune écuyer de son âge, et avec qui il était grand ami, Antoine de Saint-Simon.

Digitized by Google

LIVRE SEPTIÈME.

Différend du roi avec le comte d'Armagnac. — Mécontentement du peuple. — Trêves entre la France et l'Angleterre. — Les compagnies appelées en Suisse. — Bataille de Saint-Jacques. — Paix avec les Suisses. — Siége de Metz. — Faveur d'Agnès Sorel. — Réforme des compagnies. — La duchesse se rend auprès du roi. — Griefs du Duc. — Mort de la Dauphine. — Défi du sire de La Mark. — Tournois des sires de Ternant et de Lalaing. — Troubles de Hollande réprimés. — Guerre du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne. — État de l'Angleterre. — Le Duc ménage les Anglais. — Nouveaux griefs du Duc. — Succession au duché de Milan. — Aventures des Bourguignons dans les mers d'Orient. — Tournoi de la dame des Pleurs.

Le Duc arriva à Bruxelles en janvier 1444. Son fils, le comte de Charolais, vint au-devant de lui. Il avait alors un peu plus de dix ans, et son père le faisait élever avec un soin extrême sous le gouvernement du sire Jean, Ber d'Auxi, un des plus sages et des plus renommés chevaliers de France et de Bourgogne, qui parlait bien, se plaisait à raconter des histoires de guerre, d'honneur et de chevalerie, et savait bien les grandes affaires; d'ailleurs habile aux exercices du corps, aux joutes, expert à la chasse, et digne en tout de gouverner un jeune prince. Avec le comte de Charolais étaient élevés plusieurs enfans des grandes maisons de Bourgogne et de Flandre : Jean de la Tremoille, Philippe de Croy, Gui de Brimeu, Charles de Ternant, Philippe de Crèvecœur, Philippe de Wavrin et d'au-

Digitized by Google

tres, qui furent par la suite de vaillans chevaliers tout dévoués à leur jeune maître. Parmi eux était aussi Antoine, bâtard de Bourgogne, plus âgé qu'eux, et jeune homme de belle espérance. Ce fut un grand plaisir pour le Duc de rencontrer en arrivant toute cette compagnie de nobles enfans, montés sur de petits chevaux assortis à leur taille. Au milieu de ce loisir les joutes et les fêtes recommencèrent. Mais bien qu'on ne fût pas en guerre, de grands changemens se préparaient.

L'entreprise du roi de France sur Tartas avait pleinement réussi. Les Anglais, au jour marqué, ne s'étaient pas rencontrés en force suffisante. Les otages avaient été rendus, et la ville, qui avait été placée en dépôt aux mains du sire de Cognac, avait été remise au seigneur d'Albret. Puis on avait assiégé Saint-Sever, que les Bretons du connétable avaient emporté d'assaut. Dax avait ensuite été pris après une vigoureuse résistance et un siége de six semaines. Tonneins et Marmande se soumirent. La Réole fut forcée par un assaut meurtrier où le comte d'Eu fut dangereusement blessé. Une foule de seigneurs du pays quittaient l'obéissance des Anglais pour reconnaître l'autorité du roi. Les pillages des routiers du Béarn étaient réprimés; tout prospérait aux affaires du royaume de France. Le roi alla passer l'hiver à Montauban. Ce fut là qu'il perdit son brave serviteur la Hire, qui était déjà vieux, et avait voulu, tout malade qu'il était, suivre encore cette guerre.

La puissance que le roi montrait dans ses provinces du Midi lui servit à terminer encore une affaire importante [1]. Marguerite, unique héritière du comté de Com-

[1] Histoire de Languedoc. — Histoire généalogique. — Berri.

Digitized by Google

minges, avait été mariée trois fois : d'abord à Jean III comte d'Armagnac, mort en 1391 ; elle en avait eu deux filles, qui étaient mortes sans postérité : puis à Jean de Pardiac, vicomte de Fezensaguet, qu'elle avait chassé d'auprès d'elle; alors il lui avait fait la guerre; elle avait appelé à son aide son parent le comte Bernard d'Armagnac connétable de France. Jean de Pardiac, vaincu et pris par ce puissant seigneur, avait eu les yeux brûlés, et avait péri en prison, ainsi que son père et son frère. Enfin en 1419, elle avait épousé Mathieu de Grailly, frère du comte de Foix. Aidé de son cousin le comte d'Armagnac, il avait tout aussitôt fait mettre madame Marguerite en prison, et il l'y tenait depuis vingt ans, lorsque les trois États de Comminges demandèrent au roi de faire rendre la liberté à leur dame et maîtresse. Il y avait déjà trois ans que le roi avait fait ajourner Mathieu de Foix; cependant il n'avait pas encore eu le temps de prononcer. En attendant, soit au nom de Mathieu de Foix, soit au nom du comte d'Armagnac, il y avait sans cesse guerre et voies de fait dans le pays de Comminges. Le roi se rendit à Toulouse au commencement de 1443, fit venir les députés des États, et Mathieu de Foix. La comtesse, qui avait pour lors quatre-vingts ans, fut mise en liberté après vingt-quatre ans de prison; elle fit donation de son comté au roi de France, en réservant jouissance à elle et à son mari, leurs vies durant. Ce traité dépouillait le comte d'Armagnac d'un héritage qu'il réclamait à double titre : d'abord à cause de la donation faite par Marguerite de Comminges à Jean III d'Armagnac, son premier mari : secondement il arguait du testament de

[1] 1443, v. st. L'année commença le 12 avril.

Digitized by Google

Pierre Raymond, dernier comte de Comminges, père de Marguerite, qui avait substitué tous ses biens à défaut d'héritiers mâles issus de sa fille, au comte d'Armagnac. Car ces deux maisons étaient des branches de cette grande famille des ducs de Gascogne et des comtes de Fezensac. Le roi de France était bien substitué aussi dans ce testament, mais seulement à défaut des comtes d'Armagnac.

Il fallut céder, et le comte rendit les forteresses dont il s'était déjà saisi dans le pays de Comminges. Un autre déplaisir plus cuisant encore lui fut donné. Il se prétendait souverain, et tous ses actes portaient : « Par la « grâce de Dieu, comte d'Armagnac. » Depuis quelque temps cette formule était regardée comme le signe qu'un seigneur relevait de Dieu seulement [1]. Ses sujets n'avaient jamais été non plus assujettis aux subsides royaux. Le roi lui fit signifier de renoncer à ces deux prétentions. Il en appela au Parlement de Paris, au pape, au concile, et ne se conforma nullement à ce qu'on exigeait de lui.

Le roi en quittant ses provinces du Midi y laissa donc pour ennemi un des grands seigneurs qui jusque-là avait le mieux défendu sa cause ; mais il fallait se rapprocher en hâte des contrées de son royaume, où les Anglais se montraient avec leur plus grande puissance.

Le comte de Dunois avait défendu avec courage et prudence le pays Chartrain contre lord Talbot, que le roi d'Angleterre, pour prix de ses services, venait de créer comte de Shrewsbury. Lorsqu'ensuite lord Talbot était venu mettre le siége devant Dieppe, le comte de Dunois avait encore réussi à y conduire du

[1] Académie des Inscriptions, tome 45.

Digitized by Google

secours. Mais les Anglais semblaient avoir la ferme volonté de s'emparer de cette ville. Lord Talbot était allé chercher de nouvelles forces en Angleterre. Une forte bastille avait été construite sur la hauteur devant le château du Pollet, qui était la principale défense de Dieppe, la forteresse d'Arques et tous les environs étaient au pouvoir des ennemis. Il y avait fort à craindre de perdre une place si importante.

Le roi était alors à Poitiers, il donna commission au Dauphin d'être son lieutenant dans le pays entre la Seine et la Somme, d'y réunir une armée et d'aller au secours de Dieppe. Avec lui s'assemblèrent de renommés capitaines et beaucoup de seigneurs ; le comte de Dunois, le comte de Gaucourt, le sire d'Estouteville, le comte de Saint-Pol, le damoiseau de Commerci. Il se rendit d'abord à Paris pour y lever de l'argent. Puis d'Abbeville il conduisit son armée à Dieppe vers le milieu du mois d'août 1443. Peu de jours après un vaillant assaut fut livré à la bastille des Anglais. Elle fut prise avec sir Guillaume Peyton, sir Jean Repleie, et le bâtard de Talbot qui y commandaient. Le Dauphin fit pendre les Français qui furent trouvés parmi les ennemis, et aussi quelques Anglais qui lui avaient crié des injures pendant l'assaut lorsqu'il marchait à la tête des combattans. Le siége fut levé ; l'artillerie des assaillans prise et la ville complétement ravitaillée. Ce fut un des beaux faits d'armes de ce temps, et le Dauphin y gagna une grande renommée de vaillance.

Dans le même temps le duc de Sommerset avait fait avec des forces considérables une entreprise sur le Maine et l'Anjou. Il arriva jusqu'aux portes d'Angers, mettant tout à feu et à sang. Le connétable était venu récemment en Bretagne voir son neveu François, qui

Digitized by Google

venait d'hériter du duché après la mort de son père le duc Jean V; il était encore dans ces contrées et accourut aussitôt. Le duc d'Alençon, le sire de Beuil et le maréchal de Loheac assemblèrent aussi du monde. Les Anglais assiégèrent Pouancé, prirent la Guerche sur les terres de Bretagne, sans se soucier qu'ils fussent en paix avec le Duc. Après avoir remporté quelque avantage sur les Français, et fait prisonnier le sire de Beuil et plusieurs autres, ils revinrent en Normandie, cette course ne leur ayant pas servi à grand'chose[1].

Le Dauphin, après sa victoire, était revenu à Paris, et avait logé aux environs une partie des gens qu'il ramenait de Dieppe. Il n'avait pas de quoi les payer; le peuple ne pouvait acquitter les tailles qu'on mettait sans cesse sur lui[2]. Les désordres recommencèrent. Le Dauphin et les capitaines qui étaient autour de lui étaient grands protecteurs des gens de guerre; ils ordonnèrent que tous les paysans de Brie rachèteraient chacune de leurs vaches un demi écu, et leurs chevaux un écu. Il fallait aussi payer pour avoir permission de faire sa propre vendange; on peut juger quels murmures s'élevèrent. Cependant on commençait à rendre plus de justice au roi et à ses conseillers. On voyait que c'était le Dauphin et les seigneurs qui trahissaient sa volonté. Vainement on disait au peuple que cet argent était nécessaire pour aller conquérir la Normandie, ou pour faire le siége de Rouen, ou pour reprendre Mantes dont la garnison gênait si fort les Parisiens. On avait donné tous ces motifs tant de fois, qu'ils n'étaient plus écoutés. Les pauvres gens voyaient tous ces capitaines

[1] Berri. — Chartier. — Richemont.
[2] Journal de Paris.

Digitized by Google

ne faire que jouer aux dés, aller à la chasse, danser, bien boire et bien manger. Ils ne remarquaient point qu'ils fussent, et le Dauphin tout le premier, assidus à l'église, ni craignant Dieu. Aussi les avaient-ils en grande haine et mépris; ils assuraient que tous ces vaillans hommes étaient devenus poltrons comme des femmes, n'étaient hardis que contre les laboureurs et les marchands, et n'osaient plus même combattre en tournois, de peur de se blesser.

Ce n'étaient pas seulement les gens du commun qui se plaignaient de la conduite du Dauphin. Il eut de grandes querelles avec le Parlement pour contraindre cette cour à enregistrer une donation que, pour faire sa paix avec le comte du Maine, il lui avait fait obtenir du roi. Cette donation comprenait le comté de Gien et les seigneuries de Saint-Maixent, Civrai, Chizé et Saint-Neomaie. Le Parlement ne céda qu'aux ordres exprès, ou plutôt aux importunités du Dauphin, ainsi que cela fut inscrit au registre, et protesta contre la validité de l'enregistrement. En même temps la chambre des comptes se montrait tout aussi ferme à ne pas admettre les dépenses dont les serviteurs de ce jeune prince ne justifiaient pas l'emploi. Le roi fut enfin obligé de rétablir la précaution d'interdire à son fils le droit de faire sceller aucun acte. Cependant il assigna bientôt un nouvel emploi à la vaillance du Dauphin et de ses compagnons. Le comte d'Armagnac n'avait pas tardé à chercher vengeance des offenses qu'il avait reçues. Aussitôt après le départ du roi, il avait envoyé des ambassadeurs au roi d'Angleterre pour lui proposer son alliance et une de ses filles en mariage [1]. Le secours d'un si puissant sei-

[1] Berri. — Hollinshed. — Rapin Thoyras.

Digitized by Google

gneur n'était pas à dédaigner dans un moment où la puissance des Anglais décroissait visiblement. L'offre fut agréée, et des ambassadeurs partirent aussitôt pour régler les conditions du mariage. Ce fut l'influence du duc de Glocester qui décida une si prompte réponse.

Enhardi par le succès de cette négociation, le comte d'Armagnac envahit le pays de Comminges, et réclama ouvertement l'héritage de la vieille comtesse Marguerite, qui venait de mourir. Il débaucha du service du roi deux de ses capitaines, Sallazar et Jean de Lescun bâtard d'Armagnac, et ils recommencèrent à faire le métier de routiers qu'ils avaient pratiqué souvent depuis plusieurs années. Le roi risquait de perdre tout le Languedoc, ou de le voir ravagé. Il y envoya le Dauphin avec le maréchal de Culant, le sire de Châtillon, le sire d'Estissac, Blanchefort et d'autres bons capitaines.

Les Anglais ne secoururent point le comte d'Armagnac, les discordes du duc de Glocester et du cardinal de Winchester troublaient plus que jamais les conseils du roi Henri; lui-même, venant à l'âge d'homme, ne montrait aucune connaissance du gouvernement, ni aucune volonté. Le Dauphin arriva dans le Rouergue, où le comte d'Armagnac et ses partisans occupaient quelques forteresses. Sallazar, enfermé dans Rhodez, fut contraint de se rendre, et sa compagnie fut mise aux ordres d'un nouveau capitaine. En peu de temps le comte d'Armagnac se trouva sans autre ressource que de soutenir le siége dans sa ville de l'Isle-en-Jourdain, entre Auch et Toulouse. Il s'en vint, avec l'espoir de traiter, se présenter au Dauphin, qui le fit prisonnier avec sa femme, ses deux filles et son second fils; puis il l'envoya en prison à Lavaur.

Digitized by Google

Pendant que cet allié des Anglais succombait sans qu'ils fissent un seul effort pour le soutenir, le cardinal de Winchester, le comte de Suffolk et les partisans de la paix prenaient toute autorité dans le conseil du roi Henri. Pour la mieux conserver, ils résolurent de donner à l'Angleterre une reine qui leur eût entièrement obligation de son mariage, et qui fût en même temps assez habile pour leur aider à tenir toujours le roi sous leur influence [1]. Il n'y avait pas alors dans la chrétienté de princesse plus accomplie que madame Marguerite d'Anjou, fille du roi René. Elle avait déjà en France une renommée de beauté et d'esprit, et toutes les infortunes de son père lui avaient donné occasion de montrer de la fierté et du courage. Toutefois, quelque illustre que fût sa naissance, elle ne pouvait pas espérer un si grand mariage. Son père se nommait roi, mais dans ses trois royaumes, de Jérusalem, de Naples et de Sicile, il ne possédait pas un seul château ; la Lorraine lui était contestée ; sa rançon n'était pas même payée ; le duché de Bar, son unique domaine, se trouvait engagé aussi-bien que sa personne elle-même.

Tel était le mariage qu'avait avisé le cardinal de Winchester, et qui paraissait plus favorable qu'aucun autre à la paix. Il n'était plus besoin, pour y parvenir, de la médiation du duc de Bourgogne. Ce prince devenait par-là étranger à cette affaire [2], et la réconciliation de l'Angleterre et de la France allait le rendre beaucoup moins considérable. Ainsi, tandis que munie de ses pouvoirs, la Duchesse se rendait à Gravelines, où ses conférences excitaient la méfiance des ambassa-

[1] Rapin Thoyras. — Hume. — Rymer. — Grafton.
[2] Lamarche.

Digitized by Google

deurs français; tandis qu'un voyage du bâtard de Saint-Pol en Angleterre augmentait leurs soupçons, et leur faisait craindre une alliance du Duc avec les Anglais, le moment approchait où le roi de France allait se trouver plus rapproché de l'Angleterre que le Duc lui-même. La Duchesse signa une trêve particulière au mois d'avril 1444 [1].

Les Anglais firent proposer au conseil du roi d'ouvrir de nouvelles conférences, et acceptèrent sans difficulté qu'elles eussent lieu à Tours, au lieu même où se tenait la cour. Le chancelier de France, ce vénérable prélat [2] qui, depuis tant d'années, était l'âme des conseils du roi, ne put y assister. Il mourut en arrivant à Tours, avant l'ouverture des pourparlers. Alors la confiance du roi passa à un homme qui acquit bientôt beaucoup de crédit et de puissance; c'était Pierre de Brezé, sire de la Varenne, sénéchal de Poitou, vaillant et loyal chevalier, qui commençait à se faire connaître depuis quelques années, et à plaire au roi. Il était sage, entreprenant, honorable de tous points, et parlant mieux que personne [3]. Son entrée dans le conseil et la mort du chancelier diminuèrent le pouvoir du connétable. L'amiral de Coetivi, qui leur était tout dévoué, fut éloigné. Mais les affaires du roi n'eurent point à en souffrir, et il continua de mériter son nom de Charles-le-bien-servi [4].

[1] Histoire de Bourgogne.

[2] Journal de Paris.

[3] Lamarche. — Richemont.

[4] Mathieu de Coucy. (Mathieu de Coucy dit lui-même qu'il *était homme lay*, et M. Buchon traduit cela par *moine*, ce que d'autres ont répété, suivant l'usage, tandis qu'*homme lai*, tout le monde le sait, signifie laïque, qui n'a aucun engagement dans l'église. Mathieu ajoute

Digitized by Google

Les ambassadeurs de France pour ce traité furent le duc d'Orléans, le comte de Vendôme, le sire de Brezé et l'évêque de Beauvais. Pour l'Angleterre, ce fut William Pool comte de Suffolk, Adam Molins doyen de Salisbury et garde du sceau privé, sir Robert de Ros et d'autres encore. Le duc de Bourgogne envoya Jean de Croy, le prieur de Vergi et maître Oudard Coperel.

Quelque volonté qu'on pût avoir de faire la paix, on arrêta seulement une trêve jusqu'au 1er avril 1445. Elle comprenait tous les alliés quelconques des deux partis et tous les princes de France; elle était générale sur terre et sur mer. Toute surprise de place ou forteresse, toute course de compagnie était interdite; chaque parti était obligé de faire cesser et de réparer le mal commis par les siens. Le commerce était permis entre les pays occupés par les uns ou par les autres, sauf que les gens de guerre ne pouvaient entrer dans les lieux fermés que sans armes et avec la permission des capitaines. Les pèlerins ne devaient pas être interrompus dans l'accomplissement de leurs vœux. On régla aussi comment se feraient les apatis, c'est-à-dire la nourriture des gens de guerre, et il fut stipulé que chacun ne pourrait faire d'apatis que sur le pays qu'il tenait [1].

Il fut dit que toute infraction à la trêve ne serait

qu'il était natif de Quesnoy-le-Comte en Hainaut, issu de par sa mère, de noble génération et extrait de la ville de Péronne en Vermandois, en laquelle il faisait sa résidence au moment où il écrivit ses chroniques. Celles-ci continuent Monstrelet et rappellent quelquefois Froissart. Mathieu de Coucy avait été donné par Denis Godefroid en 1661 avec l'Histoire de Charles VII. M. Buchon annonce avoir corrigé ce texte à l'aide du MS de la bibliothéque royale, nº 497, ancien fonds de Sorbonne, 434.) (R.)

[1] Convention subséquente passée à Rouen. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

point motif de rupture, mais qu'il serait nommé de part et d'autre des commissaires et conservateurs de la trêve, qui poursuivraient la punition des malfaiteurs.

La trêve n'était pas le plus grand motif du voyage des ambassadeurs d'Angleterre ; la commission que le comte de Suffolk s'était fait donner par le conseil du roi Henri le chargeait d'aviser à son mariage. Il ne fut point encore déclaré, mais tout fut convenu et réglé : aucune dot ne fut demandée, aucun domaine ne fut demandé, le Maine et l'Anjou furent même reconnus comme apanage de Charles d'Anjou comte du Maine.

Un tel traité fut jugé très-diversement [1], ainsi qu'il en devait être dans un temps où régnaient tant de discordes, et où tant de seigneurs voulaient avoir part au gouvernement. Les uns disaient que le royaume éprouverait un grand dommage en accordant la paix aux Anglais : que le roi avait des forces suffisantes pour conquérir la Normandie : que les ennemis y souffraient de la disette : que le peuple allait se soulever contre eux. Les autres expliquaient que cette trêve donnerait le temps de bien former et équiper l'armée : que le commerce rendrait un peu d'argent au peuple épuisé par les tailles : que les marchands de Normandie, en faisant leur négoce avec les Français, sentiraient se renouveler leur affection pour le royaume : qu'ils avaient des parens et des amis dans les villes de France, et ainsi se réconcilieraient avec les gens de bon parti. On disait encore que les nobles de Normandie pourraient profiter de ce moment pour quitter le service d'Angleterre. Les uns comme les autres ne croyaient pas, comme on voit, à la durée de cette paix.

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google

Quoi qu'il en fût, elle répandit une joie infinie parmi le peuple. Les Français et les Anglais se mirent à communiquer librement; les habitans de Rouen vinrent à Paris et sur la rivière de Seine acheter le blé et le vin qui leur manquaient; les marchands allaient et venaient d'un pays à l'autre sans nul empêchement. Les gens de la campagne sortaient par troupes de l'enceinte des cités et des forteresses; ils s'en allaient retrouver leurs cabanes brûlées, leurs champs dévastés et depuis si long-temps sans culture. Ils commençaient par se rendre, pour remercier Dieu, dans l'église de leur paroisse, qu'ils revoyaient pillée, profanée, sans porte ni fenêtres. Les vieillards montraient aux enfans toutes ces ruines, et leur racontaient comment étaient les choses avant les troubles du royaume et la venue des Anglais[1]. Les laboureurs recommencèrent bientôt à travailler la terre; les paysans, qui avaient pris parti dans les écorcheurs, quittaient leur méchant métier pour retourner chez eux, et reprendre la charrue.

Pour maintenir un bonheur qui était si nouveau, il était nécessaire de mettre enfin le bon ordre parmi les gens de guerre; car jusqu'alors on y avait mal réussi. Les compagnies que le Dauphin avait ramenées de Languedoc venaient encore récemment, en traversant le Nivernais, de se détourner pour entrer en Bourgogne, et avaient couru jusqu'à Époisses. Le sire de Blamont, maréchal de Bourgogne, ayant assemblé les gentilshommes, tomba sur les routiers et en extermina un grand nombre. Le Dauphin, qui avait précédé ses gens, apprenant ce qui leur était advenu, entra en grande colère, et jura d'aller lui-même en Bourgogne

[1] Amelgard.

Digitized by Google

pour s'en venger. Le duc Philippe ne s'en émut point, et fit répondre qu'il irait défendre son pays. Il fallut s'entremettre pour réconcilier les deux princes. Ainsi les gens de guerre étaient une occasion de ruine pour le peuple, et de discorde entre les seigneurs.

D'un autre côté, dissoudre toutes ces compagnies, renvoyer ces braves capitaines lorsque bientôt on pourrait avoir besoin de leur service, n'eût pas été chose prudente. On pensa qu'il fallait leur trouver un emploi, et les mener hors du pays. Déjà même quelques-uns de ces écorcheurs avaient imaginé de se masquer, et de courir ainsi les grands chemins pour dévaliser les marchands. Les conservateurs de la trêve se voyaient contraints à les faire poursuivre; on en faisait justice, et on les accrochait aux arbres des routes.

Heureusement le roi avait une occupation à donner aux seigneurs, aux hommes d'armes et aux compagnies dont le service ne lui était plus utile pour le présent.

Il y avait déjà beaucoup d'années, presqu'un siècle et demi, que les paysans de la Suisse avaient chassé de leur pays les gouverneurs du duc d'Autriche, avaient cessé d'obéir à des seigneurs, et s'étaient érigés en communes. Peu à peu diverses villes, comme Lucerne, Soleure, Berne, Zurich, avaient fait de même, et, ayant formé des ligues, se gouvernaient librement. Les ducs d'Autriche avaient même comme renoncé pendant longtemps à soumettre ces communes suisses. Depuis quelques années, la discorde s'étant mise entre elles, Zurich avait eu recours à la puissance des empereurs Albert et Frédéric d'Autriche. Tous les seigneurs du voisinage, grands ennemis des ligues suisses, s'étaient mêlés de cette guerre avec ardeur, et la maison d'Autriche avait

Digitized by Google

repris l'espérance de faire rentrer sous son pouvoir un pays qu'elle avait perdu [1]. Mais ces paysans et ces bourgeois étaient des hommes fiers, obstinés, vaillans, dès long-temps accoutumés à la guerre. Il n'était pas facile de les soumettre. Les ducs d'Autriche avaient d'autres affaires; la Bohème était pleine de discordes et de guerre; les Turcs s'avançaient du côté de la Hongrie. On ne pouvait donc employer contre les Suisses que les forces des domaines que l'Autriche possédait vers le Rhin, en les joignant aux seigneurs du voisinage. De sorte que, loin de réussir dans leurs entreprises, les gouverneurs autrichiens voyaient la ville de Zurich, leur alliée, assiégée par les Suisses et prête à succomber.

Dans cet embarras, le margrave Guillaume de Bade, gouverneur des pays d'Autriche en Souabe, conçut le projet d'appeler à son secours ces bandes d'Armagnacs, qui, quatre années auparavant, avaient paru jusqu'auprès de Bâle, et avaient laissé une si grande épouvante de leur nom. Il savait que le roi de France et le duc de Bourgogne cherchaient, chacun de son côté, les moyens de se débarrasser de serviteurs si dangereux et si mal disciplinés. Il commença par s'adresser au duc de Bourgogne, qui passait pour un grand ami de la noblesse, et lui envoya un chevalier allemand, nommé Pierre de Mörsperg. L'ambassadeur trouva ce prince à Dijon, au moment où il se disposait à son entreprise sur le duché de Luxembourg. Quand il lui eut proposé de s'allier avec l'empereur pour défendre la cause de la noblesse contre les Suisses, et de lui prêter le secours de ses Armagnacs, le Duc répondit que les gens des ligues

[1] Jean de Muller; Histoire de la confédération suisse. — Mallet, Histoire des Suisses.

Digitized by Google

suisses s'étaient déjà adressés à lui, le priant de leur être un gracieux seigneur, et que, dans toutes ses affaires, ils lui avaient souvent offert leur assistance. En effet, le duc de Savoie et lui avaient toujours eu des relations de bon voisinage avec les gens de Berne. Il ajouta : « Néanmoins la mauvaise volonté de ces gens-« là contre l'Autriche et contre toute la noblesse m'est « trop connue : elle est depuis trop long-temps impunie « pour que je ne désire pas, bien plus pour que je ne « veuille pas moi-même la châtier; et assurément je « m'emploierai à punir les méfaits de ces méchans pay-« sans, dès que monseigneur le roi des Romains aura « pour agréable de m'attribuer les fiefs des pays de « Flandre, auxquels il est convenu que j'avais droit, « et aussi le Luxembourg, qui m'appartient légitime-« ment, selon toute évidence[1]. »

Le chevalier rapporta cette réponse au margrave et à l'empereur, qui virent bien que, selon sa coutume, le duc Philippe tâchait de retirer profit et agrandissement de toute entreprise où il s'engageait. Ils s'adressèrent alors au roi de France; pour le mieux persuader, ils firent écrire une lettre au nom de l'empereur par le plus savant et le plus éloquent des pères du concile de Bâle, Æneas Sylvius Piccolomini, qui depuis fut pape sous le nom de Pie II.

« Les Suisses, disait cette lettre, furent autrefois sujets de la maison d'Autriche; ils se sont rendus libres sous l'ombre des lois de l'empire, et maintenant ne craignent point de l'attaquer. De même que tous ceux qui se fondent plus sur la force que sur la justice, ils aiment mieux combattre sur un champ de bataille que

[1] Pfeffel; Histoire du Droit public d'Allemagne, an 1442.

Digitized by Google

devant un tribunal, et attirent dans leur alliance ceux de leurs voisins qui ont du penchant à dérober et à vivre du bien d'autrui. Ils font ordinairement la guerre à la ville impériale de Zurich qui a réclamé d'eux ses droits, et, à leur refus, de nous-mêmes leur roi, et de l'empire. Nous avons peu de souci des injures que les Suisses ont récemment faites à nous et au saint empire. Il ne nous faudrait ni beaucoup de courage, ni beaucoup de force pour les mettre à la raison, bien que Dieu leur ait accordé une triste et sanglante victoire. Car il ne souffrira point que leurs efforts soient toujours heureux : eux qui n'épargnent pas même ses temples! Certes, c'est un exemple qui touche à tous les princes à la fois : ce sont les sujets qui s'élèvent contre leurs maîtres, et les vilains qui bravent orgueilleusement les nobles. C'est là ce qui nous a donné la pensée de venir dans nos pays vers le Rhin, et d'appeler à notre aide, selon de certaines conditions, un nombre de ces Armagnacs qui servent dans les provinces de France. Nous prions donc le roi de France de nous accorder cette demande, de prêter passage à ces compagnies, et par-là de prendre part au mérite d'une entreprise qui va éteindre l'incendie dont tous les rois souffriraient sans aucun doute un notable dommage. » On écrivit aussi au nom du duc Sigismond d'Autriche, à qui le roi de France venait de promettre en mariage madame Radegonde sa fille aînée, bien qu'elle n'eût alors que trois ans.

Quelle que fût la bonne volonté du roi Charles pour la maison d'Autriche, il avait, au moment où Pierre de Mörsperg lui porta cette lettre, besoin de ses gens de guerre pour les envoyer contre le comte d'Armagnac. Il ne put donner une réponse satisfaisante, et

Digitized by Google

toute cette négociation demeura pour lors enveloppée d'un profond secret. D'ailleurs les communes de Suisse étaient composées de gens simples qui se fiaient à leur courage et s'informaient peu des projets des princes. Elles accordèrent même une trêve, que le margrave leur demanda pour gagner du temps. Elle expira le 22 mars 1444, et le secours des Armagnacs n'était pas encore obtenu. La guerre recommença avec une nouvelle cruauté. Dans ces pays-là comme dans les autres, elle ne se faisait jamais sans le pillage, le meurtre et les incendies. Les seigneurs des ligues suisses, comme on les nommait souvent dans le pays, étaient en force. Après quelques semaines, ils mirent le siége devant Zurich et devant la forteresse de Farnsbourg, auprès de Bâle; elle appartenait au comte de Falkenstein, un des seigneurs qui leur faisaient la guerre.

Le margrave Guillaume et toute la noblesse de ces contrées pressèrent l'empereur de ne les point abandonner, et de faire auprès du roi de France des instances nouvelles pour obtenir du secours. Deux ambassadeurs furent envoyés à la hâte; c'étaient deux chevaliers nommés Burckardt Mönch de Landscrone, et Jean de Rechberg. Bientôt après, une ambassade solennelle, composée du comte de Starhemberg, de l'évêque d'Augsbourg, de Thuring de Hallwyl, et de Frédéric de Hohenburg, se rendit à Tours pour presser la réponse du roi.

Elle pouvait alors être prompte et favorable. Il venait de conclure une longue trêve avec les Anglais. Loin d'avoir besoin de ses compagnies, elles allaient ne lui causer que trouble et dépense. D'ailleurs, comme il était facile de le voir, le royaume ne pouvait que gagner à se mêler ainsi des affaires d'Allemagne, et à venir au secours du parti qui l'implorait à son aide.

Digitized by Google

Le pape joignait ses instances à celles de l'empereur. Il avait autant de haine contre les pères du concile de Bâle que la maison d'Autriche et la noblesse d'Allemagne en avaient contre les ligues suisses. On promettait en son nom qu'il approuverait la pragmatique sanction, si le roi chassait le concile, qui ne faisait pourtant rien de plus que réclamer pareilles libertés pour la chrétienté entière. Le bruit courut que le pape avait même dépensé de grandes sommes d'argent pour décider cette affaire.

En outre, les princes d'Allemagne des bords du Rhin avaient l'appui de la reine de France et de toute la maison d'Anjou, déjà si puissante dans les conseils du roi, et qui le devenait bien plus par le mariage de madame Marguerite avec le roi d'Angleterre. Le roi René était beau-frère du margrave Jacques de Baden-Bade. L'électrice palatine Marguerite de Savoie avait eu pour premier mari Louis d'Anjou, roi de Naples, frère de René et de la reine de France. Ces deux princesses étaient restées en grande amitié. Dès qu'il fut décidé à Tours qu'on enverrait contre les Suisses les compagnies de gens de guerre sous le commandement du Dauphin, la reine se hâta de l'écrire au margrave Jacques. Ce fut ainsi que les princes de l'empire apprirent la première nouvelle de la venue prochaine des Armagnacs, tant la maison d'Autriche et le margrave Guillaume avaient tenu secrètes leurs négociations.

Ils avaient réussi fort au delà de leurs espérances. Au lieu de dix mille lances, qu'avaient demandées les ambassadeurs, le conseil de France allait envoyer de ce côté tous les gens d'armes du royaume, soit pour soumettre les Suisses, soit pour ranger à l'obéissance du roi René et des seigneurs les villes et communes de Lorraine et d'Alsace, qui maintenaient leurs priviléges.

Digitized by Google

Bien plus, les Anglais résolurent de profiter aussi de la circonstance pour éloigner leurs compagnies de routiers. Sir Mathieu Goche, avec huit mille combattans, se réunit à l'armée de France pour marcher vers l'Allemagne. Il y avait en tout au moins cinquante mille hommes.

Les seigneurs d'Allemagne avaient un tel désir de détruire les communes libres de Suisse, qu'ils s'inquiétaient peu de faire venir dans leur pays toute cette multitude, qui, depuis tant d'années, désolait les provinces où elle passait. Burckardt Mönch, que les Français, mettant ce nom en leur langue, appelaient Bourga-le-Moine, était le guide de toute cette expédition. C'était lui qui devait enseigner au Dauphin et à ses capitaines les passages de montagnes pour entrer dans le pays des Suisses. En même temps, le roi en personne se mit aussi en route pour aller, avec le reste de ses gens de guerre, mettre le siége devant Metz, et soumettre la ville au roi René.

Cependant les déclarations du roi de France auraient pu donner quelque inquiétude à l'empire d'Allemagne.

« Notre secours, disait-il, a été recherché par l'empereur des Romains, par la maison d'Autriche et par la noblesse assemblée contre les entreprises des Suisses, ces ennemis jurés de toute puissance établie par le pouvoir divin. Nous avons cédé d'autant plus volontiers à ce désir, que la couronne de France a été, depuis beaucoup d'années, dépouillée de ses limites naturelles, qui allaient jusqu'au fleuve du Rhin, et qu'elle veut y rétablir sa souveraineté. Nous avons donc lieu d'espérer que ceux qui ont imploré notre assistance comme une faveur du ciel feront à nos gens un bon accueil, et auront soin de leur fournir ce qui leur est

Digitized by Google

nécessaire ; nous espérons en particulier que les princes et les États de l'empire d'Allemagne reconnaîtront le bon office d'alliance que nous leur rendons, et ne nous soupçonneront aucun projet contre l'empire, comme, de notre côté, nous sommes résolus à maintenir et assurer une bonne et heureuse amitié avec eux. »

Le duc de Bourgogne n'était pour rien dans cette grande affaire. La paix étant rétablie entre la France et l'Angleterre sans sa médiation, sa puissance n'était plus à craindre pour le roi, et il n'y avait plus besoin de garder tant de ménagemens avec lui. Une alliance fut même conclue avec la maison de Saxe, avec laquelle il était encore en guerre. Le duc Philippe ne se troubla nullement de ce changement des choses ; selon son caractère, il se montra calme, patient et sachant endurer les circonstances difficiles, pour mieux profiter ensuite des bonnes occasions [1]. Il renouvela ses traités avec la maison de Bavière ; il était le parent et l'ami du duc de Savoie, et songea à garder ses frontières pour empêcher toute cette multitude de gens de guerre de se répandre dans ses provinces. Il envoya des renforts au sire de Blamont, maréchal de son duché ; les États de Bourgogne s'assemblèrent et lui accordèrent de l'argent, afin de pourvoir à la défense du pays, contre les compagnies.

Elles avaient, pour la plupart, pris la route de Langres, sous le commandement du Dauphin, du maréchal de Culant, du comte de la Marche, d'Antoine de Chabanne, du sire de Beuil, de Blanchefort, de Joachim Rohaut, de Gilles de Saint-Simon [2], du sire de

[1] Chatelain.

[2] Gilles de Saint-Simon, fils puiné de Mathieu de Rouvroy et de Marguerite de Saint-Simon, reçut pour apanage les seigneuries de Rasse

Digitized by Google

Montgommeri, Écossais au service du roi, et de tous les plus fameux capitaines. D'autres avaient pris leur chemin par Beauvais, Laon et la Champagne; les principaux de ceux-là étaient Robert Floquet et Mathieu Goche avec sa compagnie anglaise.

Le comte d'Étampes était venu pour garder les marches de Picardie et les seigneuries de Péronne et de Montdidier, que le Duc son cousin lui avait récemment données. Il avait des forces suffisantes pour se faire respecter. Toutefois les deux capitaines qui marchaient ensemble comme deux frères d'armes, après avoir tant fait la guerre l'un contre l'autre, et qui, d'après tout ce qui se passait, avaient peu de souci d'offenser le duc de Bourgogne, montrèrent la volonté de passer où bon leur semblerait [1]. Floquet eut même une entrevue avec le comte d'Étampes; après mainte parole, il dit à ce prince qu'il était en marche pour le service de son souverain seigneur le roi de France : qu'il avait ordre de suivre sa route droit devant lui, en passant chez le duc de Bourgogne comme ailleurs; que, certes, il ne ferait pas retourner ses gens en arrière, promettant toutefois qu'on n'aurait point à se plaindre d'eux. Ainsi il ne s'engagea à rien; et, en s'en retournant, il disait qu'apparemment on le prenait pour un marchand de volaille.

Le comte d'Étampes vit bien que la force seule ferait entendre raison à ces capitaines de routiers. Il rassembla tout son monde dans la ville de Lihons en Santerre, par où Floquet voulait passer, et, lorsque les Français approchèrent, il se rangea en ordre de combat devant

et du Plessis, et choisit pour épouse Jeanne de Floques dont il eut deux fils, Gilles-Guillaume et Antoine. *Carpentier*, 986-87. (R.)

[1] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google

les murailles. Il avait avec lui la plus illustre chevalerie de Bourgogne, le seigneur de Hautbourdin, Baudoin de Noyelles, le sire de l'Isle-Adam fils du maréchal[1], le sire de Humières[2], le sire de Moreul, le sire de Lalaing. Floquet arrêta aussi sa troupe à portée de canon, et l'on vit le moment où allait s'engager une rude bataille. Cependant de part et d'autre une foule de gentilshommes et d'officiers d'armes s'entremirent et parlementèrent. Enfin tout se passa paisiblement; les capitaines continuèrent leur route sans traverser les terres du duc de Bourgogne. Pour montrer plus de courtoisie, sir Mathieu Goche offrit au comte d'Étampes une belle haquenée d'Angleterre, et en reçut un grand cheval de bataille.

Ce fut à Langres que le Dauphin et le roi rassemblèrent cette grande armée; le roi s'en alla assiéger Metz, et son fils prit sa route vers la Suisse. Le comte de Wurtemberg ne jugea point à propos de lui refuser passage, et lui remit pour un an sa ville de Montbelliard, moyennant caution[3]. De là, les Français vinrent à Altkirch. Ils approchaient de Bâle; l'épouvante se mettait dans cette grande ville remplie de tant d'étrangers, et où la noblesse et la bourgeoisie étaient divisées de sentimens. Les magistrats envoyèrent deux messagers au camp des Suisses, devant Farnsbourg, pour les presser de venir défendre Bâle. Un des messagers fut gagné par quelque ennemi des communes, et fit

[1] Jacques de l'Isle-Adam, sénéchal du Boulonnois, déjà cité. (R.)

[2] André d'Humières, chevalier de la Toison-d'Or, fils de Mathieu et de Marguerite de Willerval. Il épousa Jeanne de Nedonchelles, dont il eut Philippe, seigneur d'Humières, marié lui-même à Jeanne de Flavy, dont sont issus les marquis d'Ancré, seigneurs d'Humières. (R.)

[3] Mathieu de Coucy. — Muller.

Digitized by Google

un faux rapport. L'autre, troublé par tous les récits qu'on faisait de cette redoutable armée des Armagnacs, qui arrivait brûlant et dévastant tout sur son passage, débita de si absurdes nouvelles, qu'on se railla de lui. Ainsi, trompés sur leur danger, présomptueux par le souvenir de tant de belles victoires gagnées sur tous ceux qui les avaient voulu soumettre, ignorant la puissance d'un grand royaume comme la France, les Suisses, sans quitter leur siége de Farnsbourg, imaginèrent d'envoyer seize cents hommes pour défendre Bâle contre les vingt-deux mille combattans qu'amenait le Dauphin. Les pères du concile, qui s'enfuyaient de cette ville dont la ruine semblait certaine, rencontrèrent sur la route cette petite troupe de jeunes gens qui marchaient joyeusement, et semblaient aller à une fête. Lorsqu'ils leur disaient que les Armagnacs étaient au nombre de vingt ou même de trente mille, et que c'était une entreprise plus qu'humaine de vouloir défendre la ville contre une si épouvantable multitude : « Hé bien, répondaient les « hommes des ligues suisses, nous baillerons nos âmes « à Dieu, et nos corps aux Armagnacs. »

Le Dauphin était arrivé près de la ville. On voyait, du haut des murailles, s'avancer et se déployer sa redoutable armée. Déjà elle avait en partie passé la petite rivière de la Birse qui se jette dans le Rhin, précisément au-dessus de Bâle ; elle occupait les villages qui sont au voisinage des portes. Les Bâlois, de plus en plus consternés du danger qui s'approchait, envoyèrent Hemman Seevogel, un de leurs magistrats, pour presser l'arrivée des Suisses : « Si vous ne vous hâtez, disait-il, « il ne sera plus temps d'entrer dans la ville ; elle sera « entourée par l'ennemi. » Ils se raillèrent de son effroi. « Ah! leur dit ce brave bourgeois qui avait souvent

Digitized by Google

« fait la guerre, je ne suis pas un poltron; ce que je « dis n'est que trop vrai. Je reste avec vous, et vous « verrez si j'ai du courage. »

Lorsque les Suisses avaient reçu au siége de Farnsbourg la nouvelle que les Armagnacs étaient devant Bâle, leurs capitaines les avaient assemblés pour aviser à ce qu'il y avait à faire; ils avaient proposé de se retrancher fortement et d'attirer l'ennemi dans les montagnes; la troupe leur avait répondu avec des murmures et des cris : « Comment! la bataille tiendra donc à « la volonté des ennemis? et, s'ils prennent un autre « chemin, s'ils veulent se retirer, quelle honte d'avoir « évité le combat! » Le tumulte s'en allait croissant; ils étaient comme des furieux : il fallut leur céder. On leur fit du moins promettre de ne point engager un combat sérieux, et de se borner d'abord à essayer la force des ennemis, en attaquant ceux qui avaient passé la Birse; sur toutes choses, on leur recommanda de ne point tenter le passage de la rivière.

Pour régler la conduite de cette guerre où les Français ne connaissaient en aucune façon ni le pays ni leurs adversaires, car à peine avaient-ils entendu parler des Suisses, le Dauphin s'adressa à Jean de Rechberg, qui était un chevalier plein d'expérience. Il expliqua au jeune prince en quel nombre merveilleusement petit étaient les gens qu'il allait combattre, mais aussi quelle était leur vaillance. Il dit que, si l'on engageait une bataille, sans doute ils y seraient enveloppés de toutes parts; néanmoins, disait-il, les Suisses pourraient faire une si incroyable résistance, qu'ils jetteraient le trouble dans la multitude de gens qu'amenait le Dauphin. Il conseilla donc de diviser l'armée, et de forcer les Suisses à livrer plusieurs combats, qui leur feraient perdre

Digitized by Google

beaucoup des leurs, les fatigueraient, et enfin les laisseraient sans défense.

Cet avis sembla bon. Le gros de l'armée resta campé sur la rive gauche de la Birse, le sire de Beuil et Antoine de Chabanne furent placés en avant, avec quelques milliers de combattans, sur les hauteurs de la rive droite. Ce fut là qu'à huit heures du matin, le 26 août 1444, les Français et les Suisses se rencontrèrent pour la première fois les armes à la main. Les premiers gens d'armes, envoyés en avant par le sire de Beuil, furent en un instant repoussés; ils revinrent en toute hâte et en désordre vers le gros de la troupe, qui s'était retranchée derrière un fossé. Le fossé fut tout aussitôt franchi par les Suisses; le sire de Beuil, de plus en plus surpris d'une telle vigueur de l'attaque, se retira, non sans perte, vers la troupe d'Antoine de Chabanne, qui était plus nombreuse, et défendue par un plus fort retranchement. Les capitaines des Suisses criaient en vain à leurs gens de ne point engager le combat; ni la fatigue de leur marche, ni la résistance d'un ennemi qui savait se défendre, ni la difficulté d'attaquer un lieu fortifié, ne purent arrêter l'élan de cette jeunesse furieuse. Le succès leur donna raison, et, en peu de temps, ils mirent en déroute toutes ces compagnies qui comptaient plus de milliers de combattans que les Suisses n'en avaient de centaines.

Pour lors, il furent bien plus enivrés encore de leur victoire. Ils se trouvaient dans un camp ennemi, maîtres des bannières, des chevaux, des équipages, des canons, des chariots de munitions. Du haut de la colline ils voyaient les Armagnacs s'enfuir en désordre vers la Birse. Près d'eux était une grande ville, où leurs amis les attendaient. La poussière leur dérobait presque

Digitized by Google

toutes les forces du Dauphin ; ils n'apercevaient qu'une faible troupe de l'autre côté de la rivière. Sans s'arrêter, ils entreprirent de la passer. Toutes les remontrances de leurs capitaines furent inutiles. Vainement on leur disait qu'ils allaient perdre l'avantage de leur belle victoire; qu'au contraire s'ils s'en tenaient là, l'ennemi effrayé s'arrêterait et laisserait le temps à des renforts d'arriver de la Suisse. Vainement on leur rappelait qu'ils avaient juré d'obéir à leurs chefs, et de se conduire comme on l'avait réglé en partant de Farnsbourg. Ils ne pouvaient rien entendre ; l'ardeur du combat et le succès de leur vaillance les avaient rendus comme insensés.

Cependant le Dauphin et ses capitaines prenaient de sages mesures, rassemblaient leurs forces, amenaient leurs canons, et surtout veillaient soigneusement à empêcher toute communication entre la ville et la troupe des Suisses. En effet, les habitans de Bâle, qui, du haut de leurs tours, voyaient tout le combat, conçurent maintenant l'espérance que leurs alliés pourraient pénétrer, et leur envoyèrent un homme qui passa la Birse à la nage sans être aperçu, pour les avertir qu'on allait essayer de les secourir. Trois mille bourgeois prirent aussitôt les armes; les bannières des métiers furent déployées, et ils sortirent par la porte Saint-Alban.

Les Suisses avaient tenté le passage de la rivière sous le feu des coulevrines et des canons ; ils étaient parvenus sur l'autre rive ; mais ils essayèrent vainement de s'y ranger en bataille. Jean de Rechberg, avec seize cents cavaliers d'Allemagne, suivis de huit mille combattans, les meilleurs des Armagnacs, fondit sur eux à mesure qu'ils essayèrent de se développer sur la prairie

Digitized by Google

de Saint-Alban. Bientôt leur petite troupe fut séparée en deux parts : l'une fut enveloppée de tous côtés, au bord de la rivière ; l'autre résolut de se frayer un passage jusqu'à la ville, et d'aller rejoindre les Bâlois qui venaient à leur rencontre. Mais le Dauphin avait envoyé une forte troupe de ce côté, et elle s'avançait vers la porte. Les bourgeois couraient risque d'être séparés de la ville, et de n'y pouvoir plus rentrer. Les sentinelles placées au haut des tours virent tout le danger ; les cris, les trompettes, les cloches en avertirent les bourgeois qui marchaient à la bataille. La ville se crut perdue ; les habitans pensaient déjà voir entrer ces cruels Armagnacs, qui s'étaient promis le pillage et la ruine de Bâle, et qui avaient avec eux des guides pour leur montrer les plus riches maisons. Messages sur messages furent envoyés à Jean de Roth, le bourgmestre qui commandait la troupe des bourgeois armés, et il lui fut ordonné de rentrer au plus vite, pour défendre la ville selon ses devoirs et son serment.

Les Suisses se trouvèrent ainsi sans nul espoir de secours. Ceux qui marchaient vers la porte Saint-Alban, assurés de leur mort, mais résolus à se bien défendre, s'emparèrent de la maladrerie de Saint-Jacques, et se retranchèrent dans le jardin, dans la chapelle, dans le cimetière ; les autres, au bord de la rivière, continuaient à tenir ferme contre les attaques d'un nombre vingt fois plus grand que le leur.

Le Dauphin et ses capitaines, touchés du sort de ces braves gens, voyant aussi qu'ils vendaient chèrement leur vie, eurent la pensée de leur offrir de bonnes conditions. Mais les chevaliers allemands, ne songeant qu'à se venger, et pleins de haine contre les bourgeois et les paysans, ne voulaient point qu'on leur fît grâce. Pierre

Digitized by Google

de Morsperg se jeta aux genoux du sire de Chabanne, le conjurant de n'en pas épargner un, et lui rappelant que le Dauphin l'avait ainsi promis.

D'ailleurs les Suisses ne songeaient nullement à demander merci; rien ne pouvait les abattre ni diminuer leur ardeur; et quand ils succombaient, il semblait que ce fût par la fatigue de vaincre [1]. Après beaucoup d'heures de combat, la troupe qui était environnée au bord de la rivière, fut enfin exterminée.

Pour ceux qui s'étaient enfermés dans Saint-Jacques, leur résistance fut encore plus longue. Par trois fois ils repoussèrent avec un grand carnage les assauts des Armagnacs. Les seigneurs allemands en faisaient reproche aux Français, et leur parlaient de la honte qu'il y avait à ne pouvoir venir à bout de cette poignée de gens. On fit avancer les canons pour détruire les murailles du jardin et du cimetière; on mit le feu à la chapelle et à une tour, où quelques Suisses s'étaient retranchés en démolissant l'escalier. Ceux qui se trouvaient dans les bâtimens furent brûlés ou écrasés par la ruine des voûtes et des murailles. Les autres ne cessaient point de combattre main à main avec les hommes d'armes armagnacs et allemands qui avaient mis pied à terre, et qui avaient pénétré par toutes les brèches de la clôture. On voyait ces malheureux Suisses, percés de flèches qui leur traversaient les membres, se défendre avec un courage toujours égal. D'autres arrachaient les traits qui les avaient blessés, et s'en faisaient une arme. Quelques-uns, ayant la main coupée, combattaient avec celle qui leur restait. Il y en avait qui, affaiblis par

[1] *Vincendo fatigati*, expression de Justin, empruntée par Æneas Silvius.

Digitized by Google

leur sang répandu, se traînaient sur les genoux, ou rampaient à terre, se défendant encore. Autour du corps expiré de chacun de ceux qui tombaient, étaient couchés au moins cinq ou six des assaillans. Il fallut dix heures de combat pour achever ces vaillans hommes; ils avaient, avant de succomber, jeté sur le champ de bataille huit mille des gens du Dauphin, et onze cents chevaux. A peine en put-il survivre quelques-uns. Un homme de Schwitz revint dans son pays sans nulle blessure; tant qu'il vécut, il fut pour tous un objet de mépris et de honte.

Les seigneurs allemands ne se sentirent nulle admiration et nulle pitié pour un si merveilleux courage. Ils insultaient ces malheureux blessés; ils n'avaient pas honte de leur porter le dernier coup, et en égorgèrent qui leur avaient rendu les armes. Burckardt Mönch arriva vers la fin du combat, et chevauchait joyeusement sur le champ de bataille parmi les corps de ses ennemis. Un des capitaines d'Uri était expirant et étendu par terre. « Nous coucherons ce soir sur des roses, lui cria le che- « valier. — Eh bien, mange celle-ci, » lui répondit le mourant, rassemblant un reste de forces et lançant une pierre qu'il ramassa près de lui. La pierre frappa Burckardt droit au visage, lui écrasa les yeux et toute la face. Il tomba de cheval, et on l'emporta; il mourut le troisième jour. Telle fut la fin de celui qui avait conduit les Armagnacs dans son propre pays.

Le Dauphin et les Français pensaient bien autrement du courage et de la fierté de ces hommes des communes suisses, dont auparavant ils savaient à peine le nom. Les nobles capitaines, qui avaient vu tant de guerres, et assisté à tant de batailles contre les Anglais et les Bourguignons, disaient que jamais ils n'avaient ren-

Digitized by Google

contré des gens de si grande défense, si ardens à l'attaque, si téméraires pour abandonner leur vie [1], sachant si bien manier la longue pique et la pesante hallebarde [2]. Là, commença la grande renommée des ligues suisses; elles avaient ainsi montré ce qu'elles valaient en combattant contre la fleur des capitaines de France et d'Angleterre, et sous les yeux des pères du concile, qui s'en allèrent après dans les divers états de la chrétienté, publiant cette vaillance dont ils avaient été témoins.

Tout malheureux qu'avait été le succès de leur audace, il sauva pourtant leur pays. L'effroi s'y répandit, à la vérité; les siéges de Farnsbourg et de Zurich furent levés à la hâte et en désordre. Bâle, dès le premier moment, implora la clémence du Dauphin. Le clergé, les magistrats, les femmes des principaux bourgeois vinrent lui offrir de le recevoir dans la ville, mais le supplièrent de n'y point faire entrer son armée. Il y consentit; et, peu de jours après, il entra en négociation, sous la médiation du duc de Savoie, avec les cardinaux, le concile, l'évêque de Bâle, les bourgmestres, le syndic des métiers, et d'autres hommes de la ville. On lui remontra comment les Suisses étaient un peuple pauvre, obstiné, vaillant ainsi qu'il avait pu voir, aussi bien armé et plus accoutumé à combattre que les gens de guerre d'aucune nation; on lui dit qu'ils habitaient un pays couvert de montagnes, dont les chemins étaient difficiles, et où il serait dangereux d'engager son armée. Tous ces discours, venant après la bataille de Saint-Jacques, étaient fort persuasifs. Le Dauphin ré-

[1] Mathieu de Couci.
[2] Gollut.

Digitized by Google

pondit avec douceur et sagesse qu'il était venu seulement pour porter secours à la maison d'Autriche contre les Suisses, et qu'il avait accompli sa commission, puisqu'ils avaient levé le siége des villes dont ils avaient voulu s'emparer. L'évêque promit qu'on réglerait tout, de manière à contenter le duc d'Autriche, et partit tout aussitôt pour se rendre auprès du duc Albert, que son frère l'empereur Frédéric avait envoyé dans la Souabe autrichienne. Le Dauphin, emmenant sa redoutable armée, la conduisit en Alsace.

Là, elle fit sur les deux rives du Rhin ses ravages accoutumés. Elle se répandait partout. Les seigneurs allemands l'employaient à leurs querelles contre les villes, les bourgs et les paysans. A force de maltraiter les pauvres habitans, elle finit par les mettre au désespoir, et, comme ils avaient fait quelques années auparavant, ils se rassemblaient par troupes, tombaient sur les Armagnacs et les exterminaient, lorsqu'ils ne marchaient pas en force.

Pendant ce temps-là, l'empereur sentait chaque jour davantage le dommage que lui faisaient de tels alliés; il savait les discours des capitaines français, et leur désir d'agrandir le royaume. Leur présomption et l'imprudence de leurs paroles offensaient de plus en plus les Allemands. D'un autre côté, l'empereur ne tenait aucune de ses promesses; il ne payait point la solde des compagnies; il ne faisait point fournir à l'armée ce qui lui était nécessaire. Vainement le Dauphin lui envoyait message sur message, il n'en obtenait aucune réponse. De semaine en semaine, plus de discordes et de divisions se mettaient entre la France et la maison d'Autriche. Si bien que, dans la négociation avec les gens de Bâle qui se continuait à Altkirch, les conseillers du

Digitized by Google

Dauphin, après avoir d'abord pris en main la cause de la noblesse d'Allemagne, finirent par presser la ville de faire hommage au roi de France, qui, depuis les temps anciens, avait toujours eu pour elle amitié et bienveillance, et qui accroîtrait volontiers ses priviléges, si elle voulait dépendre du royaume de France.

La ville de Bâle résista aux menaces et aux promesses du Dauphin; l'empereur, de son côté, commençait à témoigner par ses plaintes combien il s'irritait de la conduite des Français. Le jeune prince, ne pouvant rien espérer des Suisses ni par la force, ni par la persuasion, résolut du moins de traiter avec eux, en telle sorte qu'il pût, à l'avenir, compter sur l'amitié de gens qu'il avait vus si redoutables à la guerre.

L'influence du duc de Bourgogne hâta aussi cette paix; rien n'eût été plus contraire au repos de ses états et de sa puissance que la domination de la France ou de l'Allemagne sur les Suisses. Il vivait en concorde avec eux; sa frontière était comme gardée par eux et par le duc de Savoie. Si, au contraire, ce pays était devenu un sujet de guerre, la Bourgogne eût été sans cesse exposée au passage et aux courses des armées. Ce qui importait au duc Philippe, c'était donc que les choses demeurassent en leur premier état. Il n'eut pas même besoin de paraître en cette affaire, où peut-être il eût inspiré quelque méfiance. Deux de ses serviteurs, poussés par le même intérêt que lui, et assez puissans pour que leurs efforts fussent efficaces, y mirent un grand zèle. C'était Jean de Fribourg comte de Neufchâtel, qui avait été, pendant quelques années, maréchal de Bourgogne jusqu'à ce que la goutte et les maladies l'eussent contraint à quitter cet office; et Jean d'Arberg comte de Valengin, parent des Beauffremont,

Digitized by Google

des Vergi et de toutes les grandes familles de Bourgogne, un des douze tenans du sire de Charni au tournoi de l'arbre Charlemagne. La paix de la Suisse importait plus encore à ces deux seigneurs qu'au duc Philippe; tous deux étaient grands amis des Bernois, et s'étaient même fait donner le droit de Bourgeoisie à Berne. Ils firent tant, que, par leur médiation et celle du duc de Savoie, le Dauphin conclut, le 28 octobre, à Einsisheim en Alsace, un traité avec les Suisses.

Il y était dit que, sur la demande des ambassadeurs du concile, il y aurait désormais bonne intelligence et ferme amitié entre le roi de France et Louis Dauphin de Viennois, d'une part; et d'autre part les gens spirituels et temporels, nobles, bourgeois et paysans des villes et communes de Bâle, Berne, Lucerne, Soleure, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug et Glaris, ainsi qu'avec leurs alliés, nommément le duc de Savoie, les comtes de Neufchâtel et de Valengin, et les villes de Berne et de Neufchâtel. Le commerce devait se faire librement d'un pays à l'autre. Le Dauphin promettait de s'employer pour que les seigneurs qui faisaient la guerre à la ville de Bâle ou aux autres communes suisses, accédassent à la paix. Il s'engageait à ce que nul acte de guerre ne serait commis par les garnisons des villes et bourgs qu'il tenait sur les deux rives du Rhin, et à ce que son armée ne traversât aucune portion du pays des Suisses ou de leurs alliés. Enfin, il témoignait son désir de procurer la paix entre eux et la maison d'Autriche, entre la noblesse et la ville de Zurich; mais il ne devait s'y entremettre que si l'on était content qu'il le fît. Si son entremise échouait, le traité ne recevrait pour cela nulle atteinte. Le bruit courut qu'en outre et sans que cette condition fît partie du traité, le Dauphin avait

Digitized by Google

pris une telle estime de la valeur des Suisses, qu'il en engagea un certain nombre au service du royaume de France. Après avoir, ainsi que ses capitaines, juré le traité, le Dauphin tarda peu à aller rejoindre son père, laissant garnison à Montbelliard et dans quelques autres villes. La saison était mauvaise, les chemins difficiles, et il se trouva contraint à mettre ses canons en dépôt chez le margrave Jacques de Bade.

Pendant la guerre contre les Suisses, le roi avait soumis Épinal, Verdun, Orville, Challencey et quelques autres places [1]. Mais sa principale entreprise avait été le siége de Metz [2]. Cette ville, la plus importante des pays de Lorraine, était riche, tranquille, et gouvernée selon ses priviléges ; ce qui excitait l'envie et la mauvaise volonté des princes et seigneurs [3]. Le roi René avait surtout grand désir de la soumettre ou du moins d'acquitter par voie de force ouverte la dette qu'il avait contractée envers ces bourgeois, quand ils lui avaient prêté une partie de la somme nécessaire pour payer sa rançon au duc de Bourgogne. La ville fut d'abord sommée de faire hommage et féauté au roi, comme devant, de toute ancienneté, être tenue sous la souveraineté du royaume de France [4]. Les habitans ne voulurent aucunement reconnaître cette prétention, et alors commença une cruelle guerre. Le sire de Brezé et Saintraille entrèrent dans le territoire de Metz, brûlant et saccageant tout; puis ils assiégèrent la ville. Le gou-

[1] Ordonnance portant réunion de la ville d'Épinal.

[2] Voyez la relation de ce siége publiée sur les documens originaux, par MM. de Saulcy et Huguenin aîné. Metz, 1835, in-8° de 343 pages avec 9 grav. (R.)

[3] Amelgard.

[4] Mathieu de Couci. — Berri. — Richemont.

Digitized by Google

verneur était vaillant ; il avait avec lui beaucoup de nobles allemands et de soldats habitués à la guerre. Les Français ne l'intimidèrent point, et il se résolut à une rude défense. Il ne faisait nul merci aux prisonniers, et ne voulait pas les mettre à rançon. Autant de Français il prenait dans les sorties, autant il en mettait à mort. Chacun, dans la ville, tremblait devant lui. Quand il chevauchait par les rues et qu'on entendait la sonnette que portait son petit cheval, on se gardait de tout murmure, et le peuple s'écartait de son passage. Il ne voulait pas même que les femmes dont les maris étaient prisonniers des Français sortissent de la ville pour aller leur porter une rançon, et il y en eut qu'il fit noyer à leur retour.

Pour arrêter tant d'effusion de sang, on eut recours à maint pourparler. Plusieurs fois les gens de Metz envoyèrent des ambassadeurs au roi pour lui représenter qu'ils ne pouvaient savoir à quel titre ni pour quel motif il leur avait déclaré une si mortelle guerre : qu'ils n'étaient ni de son royaume ni de sa seigneurie : qu'ils ne lui avaient jamais porté aucun préjudice : qu'au contraire ils avaient tenu son parti contre le duc de Bourgogne. Les conseillers du roi répondaient qu'il serait facile de prouver le droit de la France par les chartes et les chroniques : que les motifs des gens de Metz n'étaient que mensonges et subtilités : qu'on connaissait dès long-temps leur fraude accoutumée, qui était de n'obéir ni à l'empereur d'Allemagne, en disant qu'ils étaient du royaume de France : ni au roi, en disant qu'ils étaient de l'Empire.

La résistance de la garnison valut mieux aux habitans de Metz que toutes leurs remontrances. Après quelques mois de siége, ils payèrent au roi une forte somme

Digitized by Google

d'argent, lui firent présent d'une belle vaisselle d'or, donnèrent quittance au roi René de leur créance, et il ne fut plus question de la souveraineté.

Cependant l'empereur et la diète de l'Empire ne voyaient point avec patience les entreprises du roi ; le margrave Jacques refusait de remettre les canons confiés à sa garde ; la noblesse qui avait appelé les Français se réunissait contre eux avec les gens des communes. Après beaucoup de plaintes, et des lettres écrites de part et d'autre dans un langage assez hautain, la guerre fut déclarée. C'en fut assez pour que le conseil de France songeât à terminer par un traité cette querelle qui pouvait devenir si grande. L'archevêque de Trèves et d'autres grands seigneurs d'Allemagne vinrent en ambassade, et il fut convenu que toutes les villes de l'Empire seraient rendues, mais que le roi ne serait tenu à payer aucun des dommages. Ainsi les grands desseins qu'on avait formés, les espérances qu'on avait conçues, n'aboutirent à rien. Seulement le royaume avait été garanti du ravage des compagnies. Elles avaient perdu beaucoup de monde ; leur insolence avait diminué. Comme disait le roi, il avait fait tirer une partie du mauvais sang qui, depuis long-temps, causait les maux de son peuple [1]. Le travail de former des compagnies selon les ordonnances devenait maintenant moins difficile.

Pendant le temps qu'on avait employé à la guerre contre les Suisses, au siége de Metz, aux autres entreprises et aux négociations avec l'Allemagne, le roi s'était tenu à Nanci. Le comte de Suffolk était venu

[1] Particularités de la vie de Charles VII. — Manuscrit cité par Villaret.

Digitized by Google

avec une ambassade solennelle pour chercher madame Marguerite[1]. Ce fut une occasion de réjouissances. On se trouvait chez le roi René, le prince le plus expert de toute la chrétienté pour les fêtes et toutes sortes de divertissemens. La cour du roi de France s'y trouvait toute entière réunie à la cour de Lorraine. La reine, la reine de Sicile, la Dauphine, madame Marguerite d'Anjou qui devenait reine d'Angleterre, étaient environnées de toutes leurs dames et demoiselles. Le roi Charles et le roi René étaient remplis de courtoisie, et ils aimaient beaucoup les femmes aimables et belles. Le comte de Saint-Pol, le sire de Lalaing, le sire de Charni et d'autres chevaliers de Bourgogne, étaient venus prendre part à ces nobles fêtes. Le comte de Foix, le comte du Maine étaient jeunes, et jaloux de se montrer avec éclat. Le sire de Brezé que le roi aimait pour lors plus que nul autre, et qui avait gagné la confiance de tous les princes de France, n'était pas seulement un sage et habile conseiller et un hardi chevalier; il n'y avait personne de plus gracieux et sachant mieux plaire.

D'ailleurs, en ce temps-là, il commençait à être aussi profitable que doux d'être bien venu des dames[2]; elles avaient crédit à la cour. Il y avait surtout une belle et aimable demoiselle, qu'on nommait Agnès, fille du seigneur de Sorel[3], gentilhomme de Touraine. Elle avait été élevée dans la maison de madame Isabelle de Lorraine, reine de Sicile; et c'était parmi les dames de sa compagnie que, dix ou douze années auparavant,

[1] Olivier de la Marche. — Berri. — Mathieu de Couci. — Vigiles. — Chartier.

[2] Olivier de la Marche.

[3] Fille de Jean Soreau, seigneur de Condun et de Saint-Gérant. On *féminisait* alors quelquefois les noms propres. (R.)

Digitized by Google

elle avait paru à la cour. Elle avait plu au roi, qui lui témoignait de jour en jour davantage son amour et sa faveur. Il l'avait récemment placée parmi les dames de la reine. Il lui avait fait présent du château de Beauté, près de Paris, pour qu'elle fût, de nom comme de fait, dame de Beauté; la richesse de ses ajustemens et de ses joyaux était merveilleuse; elle tenait un aussi grand état qu'aucune princesse. Du reste on disait qu'elle ne donnait au roi que de bons conseils, et qu'elle avait ainsi rendu de grands services au royaume. Elle protégeait les jeunes gentilshommes et les vaillans chevaliers, et les avançait dans la faveur du roi. Aussi c'était à qui pourrait se faire voir par toute cette cour, dans les joutes et tournois, sur un plus beau cheval, avec de plus belles armes et des habits plus magnifiques, afin d'être remarqué et connu des dames. Les beaux et bons chevaux étaient devenus hors de prix, tant ils étaient recherchés des hommes d'armes. Les princes et les deux rois eux-mêmes parurent maintes fois dans la lice, et y gagnèrent de grands applaudissemens par leur adresse et leur bonne grâce.

En outre, c'était le moment de se montrer avec avantage; car le roi s'occupait cette fois tout de bon à former ses compagnies d'ordonnance, et à leur choisir d'honorables chefs et des officiers. Chacun, voyant que la chose se faisait avec bon ordre et de façon à durer, ne voulait pas être laissé de côté, et s'efforçait d'être bien placé dans ces compagnies [2].

Ce n'est pas que la chose fût devenue encore tout à-fait simple à exécuter. Il se tint encore bien des conseils

[1] 1444, v. st. L'année commença le 28 mars.

[2] Mathieu de Coucy. (Voy. la note 1 de la p. 120.) (R.)

Digitized by Google

où elle fut débattue ; le roi y faisait appeler les princes de son sang, les grands seigneurs, les capitaines qui avaient le plus de renommée et d'autorité, et demandait à chacun de dire librement son avis. Tous, ou la plupart du moins, s'accordaient bien à dire que rien ne serait plus honorable et plus avantageux pour le roi, pour le royaume, et même pour les seigneurs ; mais il y en avait beaucoup qui doutaient qu'on y pût réussir. « Ces gens-là, disaient-ils, sont bien nombreux, et « pour la plupart de moyen et de petit état. Cette façon « de vivre leur est profitable ; ils y sont accoutumés, et « n'ont aucune envie de retourner à leurs anciens mé- « tiers. S'ils entendent parler de cette réforme, ils pour- « ront se rassembler, se choisir des capitaines ; alors il « sera difficile de les réduire ; ce sera une guerre dans « le royaume. » On en donnait des exemples récens ; on rappelait aussi que le roi Charles le Sage avait voulu, de son temps, réduire au bon ordre les grandes compagnies, et n'avait pu y réussir qu'en les envoyant tuer en Espagne, sous le commandement du connétable du Guesclin.

D'autres disaient que c'était une entreprise impossible, si l'on ne se procurait pas toujours de l'argent régulièrement et à point nommé, pour payer les gens d'armes soudoyés. Or, comment remettre l'ordre dans les finances, lorsque le pays, les villes, tous les sujets du roi étaient ruinés et réduits à la misère?

Mais le roi avait cette affaire à cœur, et voulait absolument tirer son peuple du lamentable état où il était réduit. Il écoutait doucement les difficultés qu'on lui faisait, ne se fâchait point, et parfois lui-même répondait, pour montrer comment la chose lui semblait possible.

Digitized by Google

Le connétable qui, depuis tant d'années, ne désirait et ne demandait rien tant que cette réforme[1], secondait le roi dans sa volonté; et, bien que le sire de Brezé l'eût remplacé dans le gouvernement, il s'accordait avec lui pour terminer cette grande affaire. Elle fut ainsi conduite avec sagesse et précaution. Les princes et les grands seigneurs furent d'abord chargés d'en parler à ceux des capitaines qui étaient ou leurs serviteurs, ou leurs partisans. Ils sondèrent leurs intentions, les amenèrent par la persuasion, et en leur promettant d'être des premiers placés, au point de condescendre à la volonté du roi, et de s'entremettre pour l'exécution des ordonnances. Ces capitaines firent presque tous des réponses assez courtoises, et ce fut alors qu'on se décida à tenter la chose.

Il fut réglé qu'on conserverait quinze capitaines ayant chacun une compagnie de cent lances. Une lance comportait six hommes : l'homme d'armes, trois archers, un coutelier et un page. Le gage de chaque homme d'armes et des cinq de sa suite fut réglé. La province, le diocèse, que chaque compagnie devait occuper, furent réglés, ainsi que le nombre de lances à mettre dans chaque ville ; il n'était pas trop grand, car des villes comme Châlons, Troyes, ou Reims, n'en devaient avoir que vingt ou trente. Les gages furent assignés sur les impôts des villes ou du plat pays qu'occupait la compagnie. Pour lors s'établit la taille annuelle ou taille des gens d'armes, qui ne fut pas autrement consentie que par les États d'Orléans, où il avait été dit qu'on paierait pour la réforme des compagnies. Des commis furent établis dans les bailliages et sénéchaussées pour

[1] Richemont.

Digitized by Google

recueillir cette taille, et la payer sur le compte des capitaines.

Ces quinze capitaines furent menés devant le roi et son conseil. Là il leur fut donné lecture des ordonnances; le roi leur recommanda sévèrement de s'y conformer et d'empêcher tout désordre, tout pillage, tout mauvais traitement exercé sur les sujets du roi, sous peine d'encourir toute son indignation. On leur remit par écrit le lieu assigné à leurs compagnies. Puis ils furent chargés de ne prendre que des officiers dont ils fussent sûrs et dont ils pussent répondre. On choisit ensuite parmi tout les gens de guerre les plus expérimentés et les mieux vêtus.

[1] On leur ordonna de s'habiller d'un simple hocqueton de cuir de cerf ou de mouton, et d'une robe courte de drap de couleur, à vingt ou vingt-cinq sous l'aune, sans nul galon ni broderie. Il leur fut défendu d'avoir des paniers de bagage, et de mener jamais avec eux femmes, chiens ou oiseaux. Leurs capitaines pouvaient les casser s'ils étaient ivrognes, tapageurs, ou s'ils blasphémaient le nom de Dieu; mais autrement ils ne pouvaient les renvoyer sans cause. On leur promit de veiller sévèrement à ce que leurs capitaines les payassent avec exactitude, ou bien ne fissent pas de faux états de revue. Il y eut aussi des commissaires nommés pour faire les revues, s'assurer du nombre des hommes dans les compagnies, et savoir s'ils étaient bien et dûment habillés, équipés et entretenus.

Mais ce qui contribua le plus à mettre une bonne discipline et à garantir le pauvre peuple, c'est qu'il fut enjoint aux sénéchaux, aux baillis et aux prévôts, et à

[1] Éloge de Charles VII.

Digitized by Google

toute la justice ordinaire, de connaître des crimes des gens de guerre. A l'armée, et durant la guerre, ils étaient justiciables du prévôt de l'armée; en garnison, ils devaient, sans nul ordre du roi, sans permission de leurs capitaines, être pris et jugés par les justiciers royaux.

Quand les compagnies furent formées, on ordonna à tous ceux qui n'y étaient pas engagés de s'en retourner chez eux, au plus vite, paisiblement, sans piller sur leur route, autrement ils devaient être traités comme gens sans aveu, et pendus aussitôt que pris. Des ordres furent envoyés sur les divers chemins où ils devaient passer pour qu'on prît des précautions. Personne cette fois ne les soutenait, ne les excitait. Ils s'en allèrent sans bruit chacun de son côté, sans s'assembler par troupes, ni commettre aucun désordre. En quinze jours de temps on n'en entendit plus parler. C'était une bénédiction et une joie dans tout le royaume.

Pour en venir là, il avait fallu beaucoup de conseils, et agir avec une extrême prudence. L'affaire avait commencé par se traiter à Nanci, et ne se termina qu'à Châlons, dans l'espace de six mois environ. Le roi se rendit dans cette ville, quelque temps après que madame Marguerite fut partie pour l'Angleterre. Il était allé avec le roi René la conduire jusqu'à Bar-le-Duc, où cette jeune princesse les avait quittés après beaucoup de larmes, pour aller chercher le sort glorieux et brillant qui semblait si fort au-dessus de son attente, et qui se termina par tant de malheurs.

C'était pour traiter une autre affaire presque aussi grande que celle des compagnies que le roi venait à Châlons-sur-Marne. Depuis les trêves avec l'Angleterre, la méfiance et la division se mettaient de plus en plus entre

Digitized by Google

le conseil de France et le duc de Bourgogne. On avait cessé de le ménager, et de jour en jour il avait de nouvelles plaintes à présenter [1]. Le roi de Sicile et tout le parti des princes d'Anjou étaient d'avis qu'on passât outre, et désiraient assez que les choses en vinssent au point de rallumer la guerre avec la Bourgogne. Le connétable aurait pensé d'autre sorte, mais il avait moins de crédit et moins de part au gouvernement; d'ailleurs depuis trois ans madame Marguerite de Bourgogne, sa femme, était morte; il avait épousé Jeanne d'Albret, et n'avait plus les mêmes alliances de famille avec le duc Philippe. Toutefois quel que fût en ce moment le pouvoir de la maison d'Anjou, les hommes sages du conseil redoutaient le renouvellement d'une telle guerre. Le roi lui-même se montrait plus que tout autre bienveillant pour son cousin de Bourgogne, et voulait qu'on se conduisît envers lui aussi courtoisement qu'il serait possible.

Ainsi l'on décida que l'on ouvrirait des conférences avec la duchesse de Bourgogne. Le Duc, depuis la paix d'Arras, la chargeait toujours de négocier les affaires les plus délicates; tant elle avait de prudence et de mérite. Au retour d'un voyage qu'elle venait de faire en Hollande pour essayer de rétablir quelque paix entre les Hoëks et les Kabelljauws, elle se rendit à Châlons au commencement de mai 1445 [2]. Sa suite était brillante. Elle avait avec elle la comtesse d'Étampes, mademoiselle de Clèves, et beaucoup d'autres dames,

[1] Mathieu de Coucy.

[2] Un chapitre des *honneurs de la cour* d'Éléonore ou Aliénor de Poitiers, est intitulé *l'honneur que la royne fist à madame la duchesse Isabelle quand elle fust à Chaalons en Champagne devers elle.* (R.)

Digitized by Google

Adolphe de Clèves, le sire de Créqui [1], le sire d'Humières, le sire de Contai, et pour principaux conseillers l'évêque de Verdun et maître Philippe Maugart. Nonobstant ce qu'on disait des malveillances de la maison de France et de la maison de Bourgogne, la Duchesse reçut le plus grand accueil du roi et de la reine. L'arrivée de cette nouvelle cour toujours brillante et fastueuse redoubla l'ardeur pour les fêtes, les banquets, les danses et les tournois. Nul jour ne se passait sans être embelli de quelque divertissement nouveau. Le mariage de Jean de Calabre, fils du roi René, avec Marie de Bourbon, nièce du duc de Bourgogne, ne fit qu'augmenter la commune allégresse [2].

Cependant la reine et la duchesse de Bourgogne ne prenaient pas autant de part à tout ce train de réjouissances que la noble foule des princes et des dames qui les entouraient. Toutes deux voyaient leur jeunesse passée, et se trouvaient hors de bruit; toutes deux étaient secrètement atteintes du chagrin de la jalousie. Le roi de France n'avait jamais été un époux fidèle; et maintenant la belle Agnès, car on la nommait ainsi communément [3], étalait tout l'éclat de son triomphe devant cette superbe assemblée. De son côté, la duchesse de Bourgogne avait un mari, qui était assurément le plus galant de son temps, qui ne s'était jamais refusé le contentement d'aucun de ses désirs, et qui faisait publiquement élever dix ou douze enfans bâtards. De sorte que ces deux excellentes princesses, conformes dans leurs malheurs, en devisaient en-

[1] Jean de Créquy, chevalier d'honneur de la duchesse, qui avait aussi avec elle son neveu Jean de Bourbon. (R.)

[2] Olivier de la Marche.

[3] Journal de Paris.

Digitized by Google

semble à l'écart parmi les ébats de cette jeune cour.

Pendant ce temps-là, les affaires se traitaient sérieusement dans les conseils. On avait d'abord à traiter les griefs du duc de Bourgogne [1]; ils étaient nombreux.

Lorsque le roi et le Dauphin avaient amené les compagnies en Lorraine et en Allemagne, ils s'étaient emparés de la forteresse de Darnei, une de celles que le roi René avait données en gage de sa rançon. Depuis ce moment, la garnison faisait des courses en Bourgogne, et y avait même enlevé des habitans pour les mettre à rançon.

Cette garnison et quelques autres que le Dauphin avait laissées, outre les désordres qu'elles commettaient, prétendaient exercer le droit d'apatis sur les terres dépendant du duché; ce qui était contraire aux trêves signées à Tours, où il avait été réglé que chacun ne pourrait prendre les apatis que chez soi.

Les officiers royaux avaient depuis un an réveillé toutes les difficultés, qui, à une époque quelconque, avaient pu s'élever sur la fixation des limites. De là des prétentions à imposer la taille royale sur telle ou telle portion du duché.

Le sénéchal de Lyon avait pris le titre de bailli de Mâcon, et le bailli de Sens s'intitulait bailli d'Auxerre [2];

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

[2] Voy. *Histoire de la ville d'Auxerre*, par M. Chardon, président du tribunal civil d'Auxerre, 1834, in-8°, 2 vol. — L'auteur, entre autres détails de mœurs, donne des renseignemens sur le vin d'Auxerre, si recherché à la cour de Bourgogne et vanté dans les anciens fabliaux. Plusieurs évêques d'Auxerre, remarque M. Chardon, jouirent à la cour d'un immense crédit. Ils en profitèrent pour exalter le mérite des vins du pays; le patriotisme et l'intérêt personnel les y engageaient à la fois; car les clos de Migraine et de la Chainette, dont les vins ont conservé leur réputation, appartenaient aux évêques et aux abbés de

Digitized by Google

cela était formellement contraire au traité d'Arras, qui avait abandonné ces deux comtés avec leur juridiction. Ces officiers royaux s'arrogeaient le droit de donner des sauvegardes dans le duché de Bourgogne.

Le conseil de Bourgogne se plaignait aussi que l'on voulait assujettir le monnayage de Dijon, de Mâcon, d'Auxerre, d'Amiens et de Saint-Quentin, au contrôle des officiers royaux.

Il réclamait encore la collation des bénéfices et la régale, soutenant que ce n'était pas une prérogative inséparable de la couronne, et que le roi s'en était dessaisi et qu'il en avait le droit.

Tels étaient les principaux sujets de plainte que madame de Bourgogne et ses ambassadeurs avaient à présenter au roi. Mais, durant le long séjour qu'elle fit à Châlons, les griefs allaient toujours se multipliant et s'aggravant. Les conseillers du Duc à Dijon, le maréchal de Bourgogne, le sire Thibaud de Neufchâtel écrivaient lettre sur lettre, envoyaient message sur message à la Duchesse pour lui rendre compte des ravages que la garnison de Montbelliard et les gens laissés en Alsace par le Dauphin, faisaient dans la comté de Bourgogne. Quelques troupes avaient traversé le duché pour rentrer en France, dévastant tout sur leur passage, et brûlant des villages jusqu'à la porte de Dijon. L'ordonnance sur les compagnies n'était pas encore à exécution, et l'on ne pouvait pas faire obéir aussi bien les gens de guerre qui étaient au loin et en pays étranger. D'ailleurs le roi, et surtout le Dauphin, n'étaient point

Saint-Germain. Bientôt les rois donnèrent la préférence aux vins d'Auxerre. Henri IV en buvait à son ordinaire; une vieille chanson populaire, qu'on répétait encore du temps de l'abbé Lebeuf, avait pour refrain : *Auxerre est la boisson des rois.* (R.)

Digitized by Google

fâchés, disait-on, que le pays de Bourgogne souffrît un peu, du moins jusqu'au moment où les arrangemens seraient conclus avec la Duchesse [1]. Plus tard, et lorsqu'on commença à placer les compagnies d'ordonnance, il y eut encore difficulté sur des villes et territoires que la Bourgogne prétendait ne pas appartenir au domaine du roi, et ne pas devoir être soumis à cette charge. L'entrée fut refusée aux deux lances comprenant douze hommes et douze chevaux assignés à la ville de Crevant, et le commissaire envoyé au nom du roi se vit contraint à jeter sa baguette par-dessus la porte en signe de rébellion.

Ce n'était pas tout; le roi René voulait profiter aussi de la circonstance pour faire changer les conditions trop dures qu'il avait été contraint de consentir en 1436, et surtout pour diminuer la trop forte somme de sa rançon qu'il ne pouvait achever de payer.

Le Duc de Bourgogne ne commandait plus comme auparavant, et le royaume de France n'était plus à sa volonté; il lui fallut céder sur beaucoup de points. Il réduisit la rançon du roi René, lui rendit les deux villes de Neufchâteau en Lorraine, et de Clermont en Argonne, qu'il avait encore en gage. Il obtint cependant que Montbelliard, moyennant qu'il prêterait passage à la garnison, serait vidé des troupes françaises et remis en dépôt au comte de Saint-Pol, jusqu'à l'accomplissement des conditions que le comte de Wurtemberg avait promises au Dauphin.

L'affaire du comte d'Armagnac se termina aussi à Châlons [2]. Il était toujours en prison, et avait envoyé

[1] Lettre de Thibaud de Neufchâtel, 10 avril 1445.
[2] Mathieu de Coucy. — Histoire de Languedoc.

Digitized by Google

des ambassadeurs. Le comte de Foix, le comte de Dunois et d'autres grands seigneurs les assistaient. Ils donnèrent fort au long tous les motifs de justification du comte ; puis un jour leur fut assigné pour entendre la réponse de maître Barbin, avocat du roi. Il fit le détail des faits de désobéissance et de rébellion qu'on pouvait imputer à ce seigneur. C'était un long et horrible récit d'une quantité infinie de crimes : meurtres, rapines, exactions sur le peuple, tyrannie et voies de fait sur la noblesse, séditions contre le roi, fausses monnaies, débauche de toute sorte. Le clergé n'avait pas été à l'abri des violences de ce seigneur ; il dépouillait les églises de leurs biens : ne souffrait aucune remontrance des ecclésiastiques, et il fut même établi par preuve qu'il battait son confesseur pour le contraindre à lui donner l'absolution. Maître Barbin conclut à la confiscation de ses pays et domaines, en outre à une punition personnelle. Les ambassadeurs avaient d'abord demandé un délai pour répliquer ; d'après l'avis des amis de leur maître, ils se résolurent à implorer grâce au lieu de justice. Comparaissant devant le roi, ils se mirent humblement à genoux, promirent à l'avenir bonne et complète obéissance du comte d'Armagnac, et soumission à ce que le roi réglerait en son conseil. Le comte de Foix, le comte de Dunois et les autres intercesseurs se portèrent pour garans de ses promesses, et sollicitèrent aussi la miséricorde du roi. Elle fut accordée ; le comte d'Armagnac fut mis en liberté, et ses domaines lui furent rendus.

Parmi tant de grandes choses qui se réglaient à la satisfaction commune, et au milieu des fêtes, arriva un événement douloureux. Le Dauphin avait épousé, en 1436, madame Marguerite d'Écosse, pour lors âgée

Digitized by Google

de douze ans seulement. Élevée ainsi depuis dix ans à la cour de France, cette jeune princesse s'était de plus en plus montrée aimable, douce, agréable à tous. Le roi l'aimait beaucoup[1]; elle était comme inséparable de la reine, et vivait en bonne intelligence avec son mari. Nulle personne parmi les princes et princesses ne montrait plus de goût pour les hommes doctes et habiles dans les lettres et la poésie. On racontait qu'un jour ayant vu, en traversant une salle, maître Alain Chartier, secrétaire du roi, qui s'était endormi sur une chaise, elle s'était doucement approchée, et l'avait baisé, ceux qui étaient avec elle s'en étant étonnés : « Ce n'est « point à l'homme que j'ai donné un baiser, dit-elle, « c'est à la bouche d'où sortent de si belles paroles. » Car maître Chartier non-seulement passait pour l'homme le plus éloquent de son temps, mais il faisait des poésies, et c'était la grande passion de madame Marguerite. Elle passait les jours et les nuits à faire des ballades, des rondeaux et autres pièces de vers; si bien qu'on en était inquiet pour sa santé. Elle n'aimait pas moins les bons et nobles chevaliers, et on la vit un jour donner une bourse de trois cents écus à un pauvre gentilhomme qu'elle avait remarqué dans un tournoi comme le plus adroit et le moins bien vêtu de tous les tenans. Pourtant alors elle avait peu d'argent, car c'était durant la détresse du roi et de sa cour.

Pendant le séjour du roi à Châlons, elle alla à pied un jour de grande chaleur, de Sarri, maison de l'évêque où se tenait la cour, faire ses prières dans la ville, à Notre-Dame de l'Épine, et fut prise d'une pleurésie.

[1] Informations faites sur la mort de la Dauphine : Pièces de l'Histoire de Louis XI. — Histoire manuscrite de Louis XI, par l'abbé Legrand.

Digitized by Google

La maladie sembla bientôt dangereuse; les médecins s'aperçurent qu'elle avait quelque grand chagrin; ses femmes l'entendirent se plaindre, se désespérer, protester qu'elle était innocente de ce qui lui était imputé, et mêler à ses touchantes lamentations le nom de Jamet de Tillai. C'était un gentilhomme, bailli du Vermandois, que le sire de Brezé avait, depuis quelque temps, fort avancé dans la faveur du roi; son habitude était de parler assez librement sur toutes choses et toutes personnes de la cour. « Ah! Jamet, Jamet; disait la « pauvre princesse, vous en êtes venu à votre intention; « si je meurs, c'est par vous, et par les bonnes paroles « que vous avez dites de moi sans cause ni raison. » Et elle se frappait la poitrine en disant : « Sur mon Dieu, « sur mon baptême, je n'ai pas mérité cela; jamais je « n'eus un tort envers monseigneur le Dauphin. » Elle n'avait pas une autre pensée, et ne disait point d'autres paroles. Chacun avait d'elle la plus grande pitié, et l'on entendit même le sire de Brezé qui vint la voir, dire en se retirant : « Ah! faux et mauvais ribaud, « c'est toi qui l'as tuée. » Quand elle fut à l'heure de sa mort, son confesseur lui commanda de pardonner à ses ennemis; mais elle ne voulait point pardonner à Jamet; par trois fois elle s'y refusa. Il fallut, pour l'y décider, les remontrances du prêtre et les instances de tous ceux qui étaient présens. « Ah! disait-elle, si ce « n'était contre la foi de mon mariage, je regretterais « bien d'être jamais venue en France. » Et lorsqu'on voulait lui donner quelque espérance : « Fi de la vie, répon- « dait-elle; qu'on ne m'en parle plus. »

Cette mort était si triste, et les paroles de la Dauphine si publiques parmi toute la cour, que, quelque temps après, le roi ordonna une enquête contre Jamet

Digitized by Google

de Tillai. On interrogea les dames de la maison de la Dauphine. Aucune ne put dire autre chose, sinon que la princesse, durant sa maladie et quelque temps auparavant, s'était plainte de Jamet et de ses discours, mais sans rien dire de précis. Le chancelier fut commis pour recevoir la déclaration de la reine elle-même. Elle ne savait rien, et raconta seulement à ce propos, sans témoigner ce qu'elle en pensait, comment Jamet de Tillai était venu faire l'important auprès d'elle, en lui disant les intentions du roi touchant un voyage qu'il voulait faire sans la reine. D'autres témoins rapportèrent des paroles plus ou moins indiscrètes de ce Jamet, sur la vie que menait la Dauphine, sur l'habitude qu'elle avait de veiller pour deviser ou pour faire des ballades : sur ce qu'elle mangeait du fruit vert et buvait du vinaigre, ce qui l'empêcherait d'avoir des enfans. Une fois, à Nanci, il avait fait grand bruit de ce que la Dauphine était un soir, sans torches ni bougies, couchée sur son lit, entourée de ses dames, et faisant la conversation avec le sire d'Estouteville. Le propos le plus grave qu'on lui imputa était d'avoir dit que la Dauphine avait plutôt l'air d'une paillarde que d'une grande dame. Il nia ce propos, et offrit le combat au sire du Dresnay, qui l'avait rapporté ; il convenait des autres, en les tournant de meilleure façon. La chose en resta là, sans qu'on en pût savoir davantage. Ce qui était assuré, c'est qu'il avait pu suffire des moindres propos pour exciter la colère et la jalousie du Dauphin. Tout jeune qu'il fût, c'était le plus soupçonneux des hommes [1], et sa femme le craignait au delà de tout [2].

[1] Déposition du comte de Dammartin.
[2] Déposition de la dame Saint-Michel.

Digitized by Google

Peu de jours après cette mort, le roi quitta Châlons pour retourner à Tours. Le crédit du sire de Brezé était plus grand que jamais ; plusieurs seigneurs qui lui étaient contraires eurent ordre de ne plus paraître à la cour. Il donna au roi de la défiance contre tous les princes, même contre la maison d'Anjou, à qui il imputa de vouloir, avec le connétable, recommencer une Praguerie. La faveur de madame Agnès était aussi de plus en plus éclatante. La reine en semblait malheureuse. Quant au Dauphin, il avait en grande haine tout ce qui se faisait dans le gouvernement.

Néanmoins la réconciliation avec la Bourgogne, les trêves qui venaient d'être prolongées et qui semblaient promettre la paix, l'ordre établi dans le royaume, le contentement des peuples, qui trouvaient enfin justice et protection, le repos que tous désiraient depuis si long-temps, répandaient partout une allégresse nouvelle, et elle paraissait à la cour plus encore que partout ailleurs. On y employait le loisir à faire des tournois et toutes sortes de fêtes. Comme on lisait beaucoup tous les beaux romans de chevalerie de la Table Ronde [1], d'Amadis, de Charlemagne, les chevaliers s'occupaient à imiter tout ce qu'ils voyaient dans ces livres, et à donner comme une sorte de représentation des mœurs et gestes des chevaliers fabuleux. Ce n'était que devises, couleurs données par les dames, défis portés à tous venans. On faisait même paraître dans la lice des monstres et des bêtes féroces, comme des lions, des tigres, des licornes. Le roi René était fort inventif dans ce genre de divertissemens ; il y en eut de beaux à Saumur et à Tours [2].

[1] Mathieu de Coucy.

[2] Voy. la vie de René par le comte de Villeneuve. (R.)

Digitized by Google

A la cour de Bourgogne, les choses se passaient avec plus d'éclat encore et de magnificence. C'était aussi le goût du duc Philippe; il avait autour de lui des seigneurs plus riches, et la Flandre était un pays célèbre pour le faste et la dépense [1].

Les loisirs de cette cour n'avaient pas même été interrompus par un incident où le Duc aurait pu trouver une nouvelle preuve de la mauvaise volonté qu'on avait pour lui en France. Le damoiseau Éberhard de la Marck, dont les seigneuries se trouvaient dans le pays des Ardennes et dans le Luxembourg, était en discorde avec deux seigneurs liégeois, les sires de Meulenaer et de Roll [2]. Le duc de Bourgogne le requit de demeurer en paix, et de prendre pour arbitre le sire de Haut-Bourdin, bâtard de Saint-Pol. Il se conforma à cette volonté; mais, trouvant ensuite qu'il n'avait pas bonne justice, il envoya un défi de guerre au Duc. C'était pendant les derniers temps du séjour de la Duchesse à Châlons. « Il me semble, disait-il, que mes adversaires « sont grandement soutenus contre moi; je suis un jeune « homme, mais d'âge raisonnable, pauvre d'argent, « et je n'ai pas assez de puissance pour endurer de « telles pertes. Ainsi, je fais savoir à votre grâce que, « moi, Éberhard de la Marck, je veux être votre ennemi,

[1] Olivier de la Marche.

[2] Mathieu de Coucy. (Dans le texte de M. Buchon, ch. IX, on lit *Guillaume de Rolles* et *Jean de Molinvert*, mais ces noms ne sont pas plus liégeois que ceux adoptés par M. de Barante. *Rolles* est peut-être pour *Roley* ou *Rohellei* (Henricourt, 17, 97, 241); il y a aussi dans le pays de Liége un endroit appelé *Molinvaux*, mais nous ne savons si son nom a été travesti en *Molinvert* par Mathieu de Couci, ou s'il ne faut pas lire *Moylenacke*, mot corrompu lui-même, peut-être pour *Molenarcken* (Henricourt, 208), ou *Montenaeken* (Ibid., 15, 19, 52, 229, 266). (R.)

Digitized by Google

« moi, mes serviteurs, et les serviteurs de mes servi-
« teurs. Je renonce à la foi et hommage que je pour-
« rais avoir à votre grâce, et je verrai à sauver et garder
« mon honneur, dût-il en advenir dommage à votre
« pays et seigneuries. »

Quand ce défi arriva à la cour de Bourgogne, il y excita de grandes risées ; chacun se raillait d'un si petit seigneur, attaquant un prince si puissant, et demandait la commission d'aller le mettre à la raison. Le Duc fit bonne réception au héraut. Après en avoir délibéré dans son conseil, il ordonna aux sires Antoine et Jean de Croy, ses baillis à Namur et dans le Hainault d'assembler des gens de guerre pour garder les frontières, et pour repousser les courses du sire de la Marck. En même temps, il signifia à l'évêque et aux communes de Liége de pourvoir au bon ordre dans leur pays, puisque sire Éberhard était leur sujet. Autrement il irait, disait-il, y aviser lui-même avec son armée.

Quant à sire Éberhard, il avait, dès l'abord, reçu le secours de quelques capitaines français. Regnault, frère de la Hire, et Nandonnet, sire de la Cassaigne, neveu de Saintraille, avaient toute sa confiance. Il avait donné à chacun d'eux une de ses principales forteresses, Harchimont [1] et Rochefort. Ils commencèrent par aller attaquer Grandpré [2], dans le comté de Namur, et en fu-

[1] *Agimont.* Malgré l'unanimité presque générale des écrivains sur ce mot, nous serions tenté d'y substituer *Aigremont* où le sanglier des Ardennes s'enferma en 1474. La Marck lâcha une bande d'*écorcheurs* sur les terres du Duc. M. Dewez qui n'a pas compris ce mot, auquel il consacre une note, met *Écossais! Hist. du pays de Liége*, I, 333. Foullon et Bouille l'avaient induit en erreur. (R.)

[2] Lisez *Longpré*. C'était un des objets de la querelle. Coucy ne dit pas que les gens de la Marck allèrent *attaquer* cet endroit, mais qu'ils l'occupèrent et en furent ensuite délogés par le sire de Croy. (R.)

Digitized by Google

rent vivement repoussés par Antoine de Croy. Bientôt ils eurent à combattre une forte armée de Liégeois ; car l'évêque et la ville, dans la crainte de voir arriver le duc Philippe à leur aide, s'étaient pressés d'obéir à son invitation. Les deux capitaines français s'enfermèrent dans leurs châteaux. Nandonnet tarda peu à traiter; sans se soucier des promesses qu'il avait faites au sire de la Marck, il vendit, moyennant quelque somme d'argent, le château de Rochefort. Regnault se défendit plus long-temps; il avait avec lui des gens de guerre venus de France, qui s'entendaient mieux à se défendre que les Liégeois à attaquer. Il fallut que Philibert de Vauldrei, grand-maître de l'artillerie de Bourgogne, vint à l'aide des assiégeans. Alors Regnault traita aussi par finance de la forteresse d'Harchimont. Sire Éberhard se trouva ainsi ruiné et honni pour avoir témérairement attaqué le puissant duc de Bourgogne; à peine ses amis et ses parens osaient-ils le soutenir et lui faire accueil.

Le duc de Bourgogne s'était approché du pays où se faisait cette guerre, et avait amené à Mons sa cour, avec tout le faste qui l'entourait. Ce fut là que, vers le mois de novembre, on vit arriver un écuyer nommé Galeotto Baltazin, chambellan du duc de Milan, qui s'en allait de pays en pays, cherchant les faits d'armes et la renommée, comme faisait alors tout noble et courageux jeune seigneur. Il était beau, de grande taille, de contenance assurée, et avait avec lui une suite de trente chevaux environ. Le duc de Milan était allié du duc Philippe, et il avait défendu au seigneur Galeotto de provoquer personne dans les états de Bourgogne, sans avoir auparavant l'agrément du Duc. Il comptait passer en Angleterre pour y chercher aventure, s'il ne trouvait

Digitized by Google

point d'adversaire parmi les Bourguignons. Mais il ne pouvait en manquer. Le sire de Ternant entre autres désirait depuis long-temps une telle occasion. Il obtint la permission du Duc pour faire une entreprise d'armes. Aussitôt il commença par porter au bras gauche, comme gage de son entreprise, la manchette d'une dame en belle dentelle, bien brodée, suspendue avec une aiguillette noire et bleue à un nœud de perles et de diamans.

Toison-d'Or, le héraut [1], alla pour lors annoncer au seigneur Galeotto que s'il voulait se trouver à midi dans la grande salle chez le Duc, il y verrait un chevalier qui faisait une entreprise. Il n'y manqua pas; mettant un genou en terre, il demanda d'abord la permission du Duc; quand elle fut accordée, il s'avança avec une profonde révérence vers le sire de Ternant : « Noble che-« valier, dit-il, en portant la main à son bras, je touche « le gage de votre entreprise, et, au plaisir de Dieu, « j'accomplirai ce que vous désirez faire, soit à pied, « soit à cheval. » Si, au lieu de toucher le gage, il l'eût arraché, c'eût été la marque qu'il s'agissait, non de simple chevalerie, mais de la vie d'un des combattans. Le sire de Ternant le remercia humblement; on convint des conditions de la joute; elles furent écrites et scellées. Le seigneur Galeotto demanda à retourner à Milan pour achever ses préparatifs, et l'affaire fut fixée au mois d'avril 1446, dans la ville d'Arras.

Avant que ce moment fut arrivé, il se présenta d'autres occasions de solennités. Le chapitre de la Toison-d'Or n'avait pas été réuni depuis trois ans; le Duc l'assembla avec une pompe extraordinaire dans son château

[1] Jean Lefebvre, sieur de Saint-Remy, auquel Mlle Dupont a consacré une notice dans le *Bull. de la société de l'Hist. de France.* (R.)

Digitized by Google

de Gand [1]. Le duc d'Orléans était venu y siéger. Plusieurs des chevaliers étaient morts, et l'on procéda à une nouvelle élection ; l'ordre fut donné au roi d'Aragon, Alphonse V ; au sire de Borsèle, le mari de feu madame Jacqueline ; à Renaux, comte de Brederode, de l'ancienne maison des comtes de Hollande ; au sire de Borsèle de la Vère, amiral de Hollande, qui avait épousé la fille du roi d'Écosse ; à Jean Ber d'Auxy, et à André de Humières [2].

Durant ces fêtes, arriva d'Italie un autre chevalier sicilien, serviteur d'Alphonse roi d'Aragon, qui se nommait Jean de Bonifazio [3]. Il demanda au Duc la permission de faire une entreprise d'armes. L'ayant obtenue, il se montra à la cour avec son gage d'entreprise, qui était un carcan d'or attaché à la jambe gauche, et soutenu par une chaîne ; une main, sortant d'un nuage, était ajustée au-dessus du genou, et tenait cette chaîne. C'était à qui toucherait le premier ce gage d'entreprise. Le Duc accorda la préférence à un des plus vaillans, des plus courtois, des plus sages seigneurs de Flandre, que chacun aimait et estimait au premier rang, tout jeune qu'il était, car il n'avait que vingt-quatre ans : c'était le sire Jacques de Lalaing [4].

[1] Voy. notre *Hist. de l'ordre*, pp. 28-31. (R.)

[2] Renaud, seigneur de Brederode et de Viane, était fils de Waleran, gouverneur de Hollande, Zélande et Frise, et d'Yolande de Lalaing. Entre autres écrivains, le célèbre jurisconsulte Paul Voet a écrit, en latin, l'histoire et la généalogie de cette maison, et B. Pailhot les a traduites en français, Amst., 1663, in-4°. — Henri II de Borsele, seigneur de Veere, Sandtberghen ou Sandenburg et Falais, comte de Grand-Pré en Champagne, était fils de Wolfart IV et de Hadewich de Borsele, de la branche de Brigdamme. Il épousa Jeanne de Halewyn, dame d'Hemsrode, fille d'Olivier et de Marguerite de Commines. (R.)

[3] Olivier de la Marche. — Vie de Jacques de Lalaing.

[4] Ou Jacquet de Lalaing dont G. Chastelain a écrit la vie avec une

Digitized by Google

La lice fut dressée sur le grand marché des Vendredis. Une tribune, richement ornée, fut préparée pour le Duc, juge du combat, pour le duc d'Orléans et pour toute la cour, qui était nombreuse et brillante. A une des portes de l'enceinteé tait la tente de messire Boni-

simplicité de style et un intérêt de détails qu'on ne retrouve que rarement dans ses autres écrits. Cette vie a été rimée par Jean d'Ennetières (Tournay, 1633). Voici quelques-uns de ses vers (p. 73) :

Boniface est de corps bien pris, et sa belle ame
Ne tenant de la terre, ains du tout de la flame,
Ne ressent en rien moins que de vie et commun,
Et bien dire et bien faire en luy ne sembloit qu'un;
Ses mémorables faits, par la brave Hespérie
L'alloient éternisant mesme dès ceste vie.
Sus courage, à ce coup Lalain, voicy de quoy,
Digne de s'esprouver si jamais avec toy.
L'on n'eut sceu de Milon l'espaule estre si large
Si elle n'eût porté qu'une commune charge.
Et voilà que le jour de vous tant souhaité,
Commence à pousser hors la naissante clarté.
. . . . . .
L'on ne parle partout que de Lalain dans Gand.

La famille de Lalaing est une des plus anciennes et des plus illustres de la Belgique. Elle tire son nom d'une seigneurie du comté d'Ostrevant, près de Marchiennes. Jacques, dont il est parlé ici, était fils de Guillaume, seigneur de Bugnicourt, grand-bailli de Hainaut, gouverneur de Hollande, et de Jeanne de Créquy. Il reçut le collier de la Toison-d'Or, et se signala par sa valeur dans toutes les rencontres. On est maintenant occupé, au Musée de Douai, à restaurer les sépultures de la maison de Lalaing provenant du château de ce nom et de l'abbaye des Prés. Un de ces tombeaux présente un homme nu, de grandeur naturelle, étendu mort sur une natte. On ignore quel membre de la famille est figuré par cette belle statue qu'on attribue au ciseau de Jean de Bologne. On voit en outre le tombeau de Charles de Lalaing, chevalier de la Toison-d'Or, premier comte de Lalaing et qui épousa Jacqueline de Luxembourg. Ses armes sont accompagnées de sa devise : *Aultre ne quiers.* Quant à son épitaphe, elle est rapportée dans les *Trophées de Brab.*, II, 146, et dans le *Recueil hérald.* de M. de Francquen, *Lalaing*, p. 11. (R.)

Digitized by Google

fazio, d'étoffe de soie blanche et verte, avec l'écusson de ses armes, qui était une femme portant un dard, avec la devise : « Qui a belle dame, la garde bien. » Il sortit de sa tente, vint se présenter devant le Duc, et rentra pour prendre ses armes. Les hérauts avertissaient à haute voix les tenans de vêtir leurs armures : « Lacez, « lacez, » criaient-ils.

Jacques de Lalaing entra par la porte opposée, tout armé, avec une cotte aux armoiries de sa noble maison, et la visière levée. Il avait pour écuyers Simon de Lalaing, son oncle, chevalier de la Toison-d'Or, et un vaillant Breton, nommé Hervé de Meriadec. Il s'avança vers la tribune du juge, se mit à genoux, et pria le bon Duc, son maître, de vouloir bien le faire chevalier. Le Duc descendit dans la lice. Jacques tira son épée, en baisa la poignée, la remit au Duc; il s'en servit pour donner l'accolée, le coup retentit sur l'armure; puis le Duc le releva, le baisa sur la bouche, et lui dit : « Au « nom de Dieu, de Notre-Dame et de monseigneur saint « Georges, puissiez-vous être bon chevalier ! » Le nouveau chevalier se retira dans son pavillon, et bientôt les deux champions entrèrent en combat. « Faites votre « devoir, » crièrent les hérauts.

Chacun portait de la main droite une lourde épée, de celles qu'on nommait estocs; de la main gauche une hache d'armes : une épée plus petite était attachée à la ceinture. Au bras gauche était passé un petit bouclier d'acier, de forme carrée, nommé targe. Le Duc avait lui-même visité les armes avec soin, comme il n'y manquait pas lorsqu'elles étaient laissées au choix de chacun des combattans. Ils commencèrent par se lancer leurs estocs l'un à l'autre de toutes leurs forces. Le sire de Lalaing se garantit avec sa targe; le chevalier sicilien

Digitized by Google

ne fut pas atteint. Alors ils tirèrent leur targe ; chacun la jeta dans les jambes de son adversaire pour l'embarrasser, et le combat à la hache commença. Le Sicilien frappait de grands coups à la hauteur de la tête du jeune chevalier, tâchant de l'atteindre au visage ; car il avait une visière qui ne couvrait que le menton et la bouche. Jacques de Lalaing, avec un admirable sang-froid, profitant de tout l'avantage de sa taille, rabattait, avec le bâton de sa hache, les coups du seigneur Bonifazio, et tâchait, en les écartant, d'enfoncer le bout ferré de ce bâton dans la visière. Enfin il réussit à le faire entrer dans une des ouvertures ; mais le fer se rompit.

Voyant combien son adversaire était fort et subtil à manier la hache, le Sicilien jeta tout à coup la sienne, saisit de la main gauche celle du sire de Lalaing, puis, ayant tiré son épée, il allait lui porter un coup au visage, mais le sire de Lalaing fit un pas en arrière et dégagea sa hache. Le combat devenait pressant et dangereux. « Beau-frère, dit le duc d'Orléans au duc Phi-« lippe, voyez en quel état est ce noble chevalier. Si « vous ne voulez sa honte, il est temps de jeter votre « bâton. » Le Duc jeta en effet dans la lice sa baguette blanche et le combat cessa. On lui amena les chevaliers ; il leur donna des louanges ; et remit à une autre fois le combat à cheval. Jacques de Lalaing s'en alla dévotement et tout armé remercier Dieu dans l'église prochaine ; car il était fort pieux, ce qui n'était pas commun à son âge.

Le combat à cheval n'eut rien de remarquable que la dextérité du chevalier italien et la magnificence de l'armure et des ajustemens du sire de Lalaing. Il avait, ainsi que cela se pratiquait parfois, des rondelles d'acier ajustées à son armure ; l'une au poignet, l'autre au

Digitized by Google

coude, l'autre près de l'épaule. Le seigneur Bonifazio frappait si juste, que sa lance venant à s'arrêter sur l'une ou l'autre des rondelles, il tenait le jeune chevalier à une distance où de sa lance celui-ci ne pouvait atteindre tout-à-fait jusqu'au corps de l'adversaire. On fut obligé d'interrompre la joute pour ôter les rondelles. Après qu'ils eurent couru vingt-sept lances, le combat fut terminé à leur grand honneur à tous deux. Ce fut un beau commencement de chevalerie pour le sire de Lalaing, et le seigneur Bonifazio augmenta la renommée que se faisaient les chevaliers d'Italie.

Bientôt après arriva le jour marqué pour l'entreprise du sire de Ternant [1]. La lice fut préparée sur la grande place de la ville d'Arras; elle était carrée et formée d'une double enceinte de fortes planches; les deux portes étaient en face l'une de l'autre, et la tente de chacun des combattans y était dressée. Celle du sire de Ternant était en damas noir et bleu, avec l'écusson de ses armes; il avait fait broder à l'entour en grosses lettres: « Je souhaite avoir de mes désirs assouvissance, « et jamais d'autre bien. » La tente du seigneur Galeotto n'était pas moins belle.

Une tribune richement tapissée avait été préparée pour le Duc sur le milieu d'un des côtés de la lice. Deux cents soldats de la ville d'Arras étaient rangés dans le passage laissé à l'entour de la lice entre les deux enceintes de planches. Huit hommes d'armes, le bâton blanc à la main, se tenaient dans la lice pour séparer les combattans et exécuter les ordres du Duc. Il arriva

[1] Philippe, seigneur de Ternant et de la Motte de Thoisy, fut chevalier de la Toison-d'Or, conseiller et chambellan du Duc. Son fils Ferdinand fut armé par le Duc, en 1452, à l'escarmouche d'Overmeere. (R.)

Digitized by Google

avec son fils le comte de Charolais, le comte d'Étampes, ses neveux Adolphe de Clèves et le seigneur de Beaujeu, accompagné d'une foule de noblesse. Il descendit les gradins de sa tribune et vint s'asseoir devant la balustrade, tenant en main son bâton de juge.

Bientôt après, le sire de Ternant parut à cheval et tout armé, mais la visière levée, laissant voir son visage fier et brun et sa barbe noire. Le comte de Saint-Pol et le seigneur de Beaujeu étaient venus lui servir d'écuyers. On remarqua, non sans quelque blâme, que, contre la coutume de tout dévot chevalier, il ne portait point suspendue à son cou une banderole de dévotion. Il descendit de cheval, s'approcha de la tribune du Duc, et lui exposa son entreprise, puis se retira en sa tente. Le seigneur Galeotto entra ensuite dans la lice, sauta légèrement de son cheval, tout armé qu'il était, se présenta à son tour devant le Duc, avec le comte d'Étampes qui lui servait d'écuyer, puis alla dans sa tente.

Pour lors le sire d'Humières [2], lieutenant du maréchal de Bourgogne, et remplissant son office en son absence, parut à la tête des rois d'armes et des hérauts. Les publications et les défenses de rien faire qui pût porter trouble ou dommage aux combattans, furent criées comme à la coutume; puis il alla à la tente du sire de Ternant lui demander les armes que, selon les conditions, il devait fournir. Le seigneur Galeotto choisit une des deux lances qu'on lui présenta de la part de son adversaire. Un moment après, chaque combattant sortit de son pavillon tout armé et la visière baissée.

[1] L'année commença le 18 avril.

[2] Quelquefois *de Humières*. (R.)

Digitized by Google

Le sire de Ternant fit d'abord un grand signe de croix, puis mit sa lance en arrêt, et commença à marcher d'un pas ferme et puissant, de sorte qu'il enfonçait d'un pied à chaque pas dans le sable dont la lice était couverte. Quand le seigneur Galeotto eut aussi fait le signe de la croix avec sa banderole bénie, toute peinte d'images de dévotion, il prit sa lance des mains du comte d'Étampes. Il la maniait comme une flèche, et se mit à courir à l'encontre de son adversaire, de telle façon qu'on n'aurait pas cru qu'il fût couvert d'une lourde armure. Les deux combattans se rencontrèrent de leurs lances. Le seigneur Galeotto brisa la sienne, et son casque fut faussé du coup que lui poussa le sire de Ternant.

Les rois d'armes arrivèrent, et avec une corde qu'avait mesurée le maréchal de la lice, marquèrent les sept pas dont chaque combattant devait reculer pour recommencer à pousser une nouvelle lance. Ils y revinrent ainsi jusqu'à sept fois, toujours avec une force et une fermeté merveilleuses, brisant leurs lances, et faussant profondément leurs armures.

Puis vint le combat à coups d'estoc. Le sire de Ternant avait changé d'armure, et avait pris une cotte d'armes de satin blanc brodée en écailles d'argent, comme on représentait les neuf preux dans les tapisseries d'Arras. Ce combat fut terrible; ils rompirent leurs épées; ils firent sauter des pièces de leur armure; leurs gantelets de fer furent brisés : à chaque fois on rajustait les pièces qui auraient laissé les champions désarmés.

Ensuite on apporta les haches. Elles étaient faites dans la forme d'un triple coin à fendre le bois, et, selon les conditions du combat, elles n'avaient pas de

Digitized by Google

pointe. Le seigneur Galeotto vint d'abord sur son adversaire avec une force et une vivacité extraordinaires; mais le sire de Ternant se déroba au coup en passant de côté; la hache tomba à vide; l'Italien, déjà chancelant de ce faux mouvement, reçut au même moment une atteinte vigoureuse sur le cou : on crut qu'il allait choir, mais il reprit pied; le combat s'anima, et le seigneur Galeotto se mit à serrer de si près et à coups si redoublés le sire de Ternant, qu'on pensa un moment que celui-ci allait succomber. Cependant l'un et l'autre étaient encore debout après les quinze coups.

Quelques jours après se fit le combat à cheval. Rien n'était si riche que le harnachement et l'armure des chevaux; mais chacune des pièces qui bardaient le cheval du seigneur Galeotto se terminait par une longue pointe d'acier. Le Duc envoya aussitôt Toison-d'Or lui dire que cela était contre l'usage des nobles champs clos. Il s'excusa, et arma son cheval d'autre sorte.

Le combat était à la lance et à l'épée. Le sire de Ternant avait la lance en arrêt et son épée à la ceinture. L'Italien tenait sa lance de la main droite, son épée et sa bride de la main gauche. Il évita le choc de la lance, et, connaissant la force de son cheval, il s'en vint heurter rudement celui de son adversaire. En effet, il le fit fléchir des jambes de derrière, et le sire de Ternant tomba sur la croupe. On le crut perdu; mais, sans se troubler, il releva son cheval et lui. Aussitôt il porta la main pour tirer son épée. Dans le mouvement, la ceinture s'était à demi brisée, et l'épée pendait à l'envers. Ne pouvant la saisir, il prit sa bride de la main droite; de la gauche, il opposait son gantelet à l'épée de sire Baltazar, et cherchait à la saisir par la lame. Enfin, la ceinture acheva de se rompre, et l'épée tomba

Digitized by Google

sur le sable. Pour lors, d'après les conditions, il fallait qu'elle lui fût rendue. Le combat recommença plus égal; après quelques coups, le sire de Ternant parvint à serrer de près son adversaire, et chercha long-temps à faire pénétrer la pointe de son épée entre les pièces de l'armure, au poignet, au pli du bras, sous l'épaule, à la jointure du casque et de la cuirasse, à la ceinture. Parfois on la voyait entrer de deux doigts, mais ce fut en vain; l'armure était si bien faite, qu'elle garda l'Italien de toutes blessures. Après un assez long temps, le juge fit cesser le combat. Il y avait long-temps qu'on n'en avait vu un si beau et si rude. Les deux champions s'embrassèrent par ordre du Duc; il fit asseoir le seigneur Galeotto à sa table, et lui donna les plus beaux présens.

Ces loisirs et les nobles divertissemens de la chevalerie ne se prolongèrent point pendant le reste de l'année 1446. Les guerres civiles et les grands carnages qui se passaient en Hollande depuis si long-temps étaient arrivés au point, que le Duc fut obligé de s'y rendre avec des forces considérables [1]. Les Kabelljaws avaient été chassés d'Amsterdam. A Leyde, après une terrible émeute, les Hoëks, pour échapper au massacre, s'étaient retirés dans le cimetière de Saint-Pancrace. Déjà les canons étaient amenés; il avait fallu que le clergé arrivât en portant les saints ornemens pour arrêter la fureur des assaillans; c'était le seul moyen qu'on pût d'ordinaire employer pour empêcher l'effusion du sang. Le Duc parvint enfin à mettre quelque repos dans ce pays. Il fit prendre et mettre à mort les hommes les plus turbulens. Plusieurs villes furent condamnées à payer de

[1] Meyer. — Heuterus. — Chronique de Hollande.

Digitized by Google

fortes sommes. Le sire Gosswin van Wilden [1], gouverneur de Hollande, et le sire Baenguert [2] capitaine de la ville de Medemblick, étaient en grande discorde, et s'accusaient mutuellement de crime et d'infâme débauche. Ils furent tous deux emprisonnés; après éclaircissemens, les commissaires chargés par le Duc d'instruire la procédure pensèrent que le sire Gosswin était réellement coupable. On l'amena sur la place publique. D'un côté brûlait un bûcher ardent; de l'autre était tendu un grand rideau rouge. « Messire Gosswin, vous voyez la « mort devant vous; vous êtes coupable, et nous en « avons la preuve. Mais vous avez toujours été un ho- « norable personnage, et l'on vous fait la grâce de « choisir votre mort; confessez votre indigne péché, et « vous ne serez pas brûlé vif. » Le gouverneur de Hollande se troubla grandement en écoutant ce discours. « Oui, dit-il, je suis coupable des abominations qu'on « me reproche. » On amena un confesseur; il se prépara à la mort. Le rideau rouge fut tiré, et laissa voir un grand échafaud où monta le sire Gosswin, pour avoir la tête tranchée. Quant au capitaine de Medemblick, il avait en effet tué un homme, mais ce n'était point par guet-apens, et il fut rétabli dans sa charge. Toute la forme du gouvernement de Hollande fut changée [3]; chaque ville fut mise sous le pouvoir d'un comte, et, dans chaque province, il fut établi un stathouder pour rendre la justice au nom du souverain [4]. Des peines

[1] Gosswin de Wilde remplaça le stadhouder déposé, mais n'eut que le titre de président. (R.)

[2] Lisez *Banjaart Scei*. (R.)

[3] Histoire de Hollande de l'Histoire universelle.

[4] Cette forme de gouvernement n'a jamais existé en Hollande; on ne sait ce qui a pu fonder de pareilles allégations. (R.)

Digitized by Google

sévères furent portées contre ceux qui chanteraient les vieilles et populaires chansons que les Hoëks et les Kabelljaws s'adressaient pour s'insulter. Pour achever de rétablir le calme, le Duc habita souvent la Hollande pendant ces deux ou trois années.

Il alla aussi faire ses justices en Zélande [1], les États y furent assemblés. Parmi les hommes qui troublaient le pays, on lui dénonça surtout Jean de Dombourg [2], qui appartenait à une des plus grandes familles. On l'accusait de meurtres, de pillage, de mises à rançon; il n'avait voulu obéir à aucune justice, et maltraitait les sergens et les huissiers. Le Duc envoya des gens de guerre contre lui; mais il s'enferma, avec quelques serviteurs, dans le clocher des Cordeliers, à Middlebourg [3]. Là, il fut assiégé; par respect pour l'Église, le Duc avait ordonné qu'il ne fût pas tiré un seul coup d'arbalète. La sœur du sire de Dombourg, qui était religieuse, vint plusieurs fois au pied de la tour, lui crier de se faire tuer les armes à la main, plutôt que de faire honte à sa race, en périssant de la main du bourreau. Il se rendit pourtant; son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée sur la place de Middlebourg. Beaucoup d'autres auteurs de troubles et de guerre furent ainsi justiciés.

Ce fut vers ce temps-là, au mois de juillet, que mourut à Bruxelles, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, madame Catherine de France, femme du comte de Charolais. Le Duc et la Duchesse lui montrèrent la plus grande tendresse. On fit venir de France

[1] Olivier de la Marche.

[2] *Domburg.* (R.)

[3] *Middelbourg.* (R.)

Digitized by Google

les deux meilleurs médecins du roi ; mais tout fut inutile. Elle avait alors dix-sept ans.

C'était une chose fâcheuse pour le Duc de voir ainsi se rompre les liens qu'il avait avec le roi de France, dans un moment où il régnait déjà entre eux si peu de bonne intelligence. On en eut encore une nouvelle preuve. Le duc de Clèves, beau-frère du duc de Bourgogne, était en discorde avec l'archevêque de Cologne pour quelques domaines situés sur leurs frontières, et, depuis plusieurs mois, ils se faisaient la guerre ; du moins il y avait des courses d'un pays sur l'autre, ainsi que cela se pratiquait [2]. Le damoiseau Jean de Clèves, neveu du duc de Bourgogne, élevé à sa cour, et qui cherchait à guerroyer pour s'illustrer, sûr de l'appui de ce puissant prince, défia en son propre nom l'archevêque de Cologne. Plusieurs grands seigneurs de Bourgogne en firent autant. Ils partirent, et bientôt commencèrent une rude guerre contre l'archevêque. Celui-ci s'adressa au duc Guillaume de Saxe, l'ennemi du duc de Bourgogne, son concurrent au duché de Luxembourg, et l'allié du roi de France. C'était en effet ce prince qui, se confiant sur cette alliance et espérant allumer une guerre contre le duc de Bourgogne, avait excité l'archevêque à attaquer le duc de Clèves. Il lui envoya un renfort considérable de gens de Hongrie et de Bohême, sujets de son beau-frère le roi Ladislas, comme lui héritier prétendu de Luxembourg. Le damoiseau de Clèves se vit alors contraint de s'enfermer dans la ville de Zonsbeck [3], et de faire demander des

[1] L'année commença le 9 avril.

[2] Mathieu de Coucy.— Olivier de la Marche.

[3] La *ville de Vaust*, Mathieu de Couci, page 88, édition de

Digitized by Google

secours au duc de Bourgogne. Après de mûres délibérations dans son conseil, il résolut d'envoyer d'abord une ambassade à l'archevêque. Mais, pour secourir à temps messire Jean de Clèves, Louis comte de Saint-Pol, son ami et son frère d'armes, assembla un bon nombre des meilleurs chevaliers de Bourgogne : son frère Jacques de Luxembourg, Corneille et Antoine bâtards du Duc, Simon de Lalaing, Quieret Gauvain [1] sire de Breuil, Antoine de Rubempré, et d'autres jusqu'au nombre de cinq cents lances et douze cents archers. Le comte de Saint-Pol les passa en revue, paya leur solde pour un mois, et ils se dirigèrent à travers la campine de Liége, vers le duché de Clèves.

Le vieux Duc, qui avait été jeté par son fils dans tout ce trouble, ne montrait pas un grand empressement à recevoir un tel secours, et craignait bien plus celui qui pourrait encore lui venir. Car le duc Philippe avait mandé son maréchal de Bourgogne et ses hommes d'armes de Picardie, d'Artois et de Flandre. Le duc de Clèves fit donc rompre les ponts de la Meuse, et déclara au comte de Saint-Pol qu'il lui ferait savoir s'il était besoin d'aller plus loin. Heureusement pour lui son fils se défendit avec une vaillance extrême dans Zonsbeck, où il eut de terribles assauts à soutenir.

Cependant les Allemands surent que l'armée du comte de Saint-Pol s'avançait pour les combattre. L'arche-

M. Buchon. *Zoust* dans Oliv. de la Marche, édit. de Sauvage, p. 184. Peut-être *Zons*. (R.)

[1] Plutôt *Gauvain Quieret*, comme plus haut. Hugues Quieret, seigneur de Tours en Vimeu, fut amiral de France, et mourut de ses blessures, à la suite d'un combat naval contre les Anglais en 1340. Mathieu de Coucy met *Jacques Quieret, seigneur de Huchin*, p. 90, édit. de M. Buchon. (R.)

Digitized by Google

vêque craignit d'avoir affaire à toute la puissance de Bourgogne. En même temps le duc de Saxe lui demandait le paiement dû aux gens qu'il lui avait amenés ; il n'y avait pas de quoi l'acquitter. Alors les Allemands se mirent à ravager le pays ; ils voulaient même se saisir de l'archevêque, et l'emmener en gage de leurs créances. Il s'enferma dans une forteresse, et eut grand'peine à leur échapper. Telle fut l'issue de la guerre où chacun des combattans souffrit plus de son allié que de son ennemi.

De telles querelles entre de petits princes ne troublaient guère la paix de la chrétienté ; à peine en était-on informé en France. Les trêves se prolongeaient toujours, bien qu'on ne pût pas en venir à un traité définitif. Les conseils de France et d'Angleterre continuaient, depuis le mariage de madame Marguerite d'Anjou, à se montrer d'accord. Cette reine avait aussitôt pris un grand pouvoir [1] ; elle se montra comme on l'avait jugée, habile, fière, courageuse, entreprenante. Mais, telle qu'une femme, elle était sujette à s'irriter des obstacles, à prendre des résolutions soudaines, et à en changer tout à coup. Ce fut pour vouloir gouverner trop absolument qu'elle apporta le trouble dans le royaume d'Angleterre, et elle fut cause de la guerre, précisément parce qu'elle voulait mieux assurer la paix et l'alliance avec la France. Elle était dans un pays où les choses ne se passaient pas à la volonté des princes autant que dans celui où elle était née et avait été élevée.

Le duc de Glocester, oncle du roi, qui s'était opposé à son mariage, avait perdu presque tout son crédit

[1] Hollinshed. — Rapin Thoyras. — Hume.

Digitized by Google

dans le conseil, et il y était opprimé par le cardinal de Winchester, le duc de Somerset, le marquis de Suffolk, et tout le parti qui lui était opposé. Il ne laissait pas néanmoins d'avoir encore une grande influence sur les affaires. Car le peuple l'aimait et le savait bon Anglais, zélé pour l'honneur et l'avantage du royaume. La reine, impatiente de régner seule, poussée par ses partisans et les avis qui lui venaient de France, résolut de se débarrasser de ce prince. On lui suscita une accusation. Le parlement avait été assemblé à Saint-Edmond-bury, dans la crainte d'un soulèvement à Londres, où le duc de Glocester était chéri des habitans. Il fut arrêté, et le lendemain trouvé mort dans sa prison. Pour apaiser les murmures de tout le royaume, on répandit qu'il avait conspiré contre le roi, et ses principaux serviteurs furent jugés et condamnés. Toutefois la grâce leur fut accordée, et aucun ne périt. Il demeura pour certain dans l'esprit du peuple que le duc de Glocester avait été tué en prison.

Dès lors le parti de la reine se crut maître de gouverner selon ses volontés. Le cardinal venait de mourir, laissant d'immenses trésors; car, avant tout, il avait pensé à s'enrichir. Mais le marquis de Suffolk, qui se fit pour lors créer duc, avait la principale part au gouvernement et à la faveur de la reine. Le duc de Somerset fut envoyé comme vice-roi en France, au lieu du duc d'York, qui n'était pas assez favorable aux Français. La ville du Mans avait conservé garnison anglaise, bien que le comté du Maine eût été promis à Charles d'Anjou. Le roi de France réclama la pleine exécution du traité signé à Tours. Comme les Anglais tardaient à quitter une ville si importante, le comte de Dunois, avec une forte armée, alla y mettre le siége. Le roi

Digitized by Google

d'Angleterre ordonna que le Mans fût rendu, en faisant protester en son nom que c'était pour le temps de la trêve seulement, et qu'il réservait son droit de souveraineté.

Tant de faiblesse excitait un mécontentement terrible en Angleterre, et en même temps donnait au conseil de France l'espoir de reconquérir tout le royaume. Les trêves furent encore une fois prolongées; mais il était facile de voir que les Français s'apprêtaient à la guerre, et ne voulaient plus se contenter d'une paix qu'ils auraient été contens d'accepter quelques années plus tôt.

Quant au duc de Bourgogne, il n'entrait pour rien dans les desseins du roi de France. Il négociait avec les Anglais de son côté pour prolonger les trêves. La Duchesse signa un traité qui obligeait chacune des parties à prévenir l'autre un an avant de recommencer la guerre; puis il fut de nouveau convenu qu'elles dureraient au moins quatre années. Le Duc, qui ne cherchait qu'à maintenir son repos et le bien que ses états retiraient des trêves, veillait à ce qu'elles ne fussent pas violées. Il en donna une preuve éclatante [1]. Un de ses meilleurs chevaliers, et qu'il aimait le mieux, le sire de Ternant, était capitaine du château de l'Écluse. Il sut qu'un riche commerçant anglais passait souvent proche de cette ville en allant de Bruges à Calais. Il feignit de chasser quelques-uns de ses serviteurs, et les posta sur la route; ils enlevèrent cet Anglais, et prirent en toute hâte le chemin de la France. Le Duc fut instruit de cet enlèvement fait dans ses propres pays. La Duchesse, qui avait traité avec les Anglais et signé la trêve, mit une mer-

[1] Olivier de la Marche.

Digitized by Google

veilleuse vivacité à ce que justice fût faite. Les archers du Duc atteignirent les coupables. On trouva sur eux une lettre du sire de Ternant à son beau-frère le seigneur de Mont-Jay, par laquelle il lui adressait cet Anglais, le chargeant de le garder prisonnier jusqu'à rançon. La Duchesse n'en fut que plus empressée à faire punir ce méfait. Le sire de Ternant était chambellan du Duc; il lui avait rendu les plus grands services, et avait toute sa faveur. Il n'en fut pas moins envoyé au château de Courtray, où il passa une année; en outre, il eut à payer de grands dommages et intérêts à l'Anglais qu'il avait fait prendre.

Le duc Philippe ne cherchait point cependant à s'allier plutôt à l'Angleterre qu'à la France. Il voulait seulement maintenir ses droits et prérogatives. Personne n'en était plus jaloux que lui. Il savait que dans les conseils du roi étaient beaucoup de gens qui n'étaient pas de ses amis; mais il portait un loyal attachement à la maison de France, et un grand respect au roi. C'est ce qu'on pouvait voir, bien qu'il y eût sans cesse des difficultés entre eux sur l'exécution du traité d'Arras [1]. Elles portaient presque toujours sur des querelles de juridiction. En effet ce traité ayant, pour ainsi dire, aboli toute vassalité de la part du Duc de Bourgogne, il avait souvent occasion de se plaindre des moindres actes de souveraineté du roi. Il lui déplaisait que l'on appelât de ses tribunaux et officiers devant le Parlement de Paris. Précédemment il avait représenté que l'appel était impossible pour les jugemens rendus dans la Flandre, selon les lois du pays. Les causes s'y traitaient non devant des officiers de judicature, mais par

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

des échevins, choisis parmi les habitans, soit par le prince, soit par les villes. Ils instruisaient sommairement les affaires, sans écritures, de vive voix, et sans aucune des formes de jugement suivies en France. Ils admettaient dans beaucoup de cas le défendeur au serment, sans recevoir de témoignages contraires. En outre, leurs coutumes et leur langue étaient inconnues au Parlement de Paris. L'appel ne semblait donc ni raisonnable ni même possible, si ce n'était pour les causes jugées par la chambre du conseil du comte de Flandre. Ces motifs avaient semblé justes, et le Duc les avait fait admettre. Il n'y avait rien à dire de pareil pour le duché de Bourgogne ou pour l'Artois ; mais le Duc prétendait en de certaines causes que le cas, se trouvant décidé par tel ou tel article du traité d'Arras, ne devait pas tomber sous la juridiction du Parlement. — A quoi il était répondu que le Parlement admettrait l'exception s'il y avait lieu, mais qu'il en était juge.

Puis venaient les discussions sur l'étendue du ressort des baillis, parce que de certaines portions du territoire du Duc avaient auparavant dépendu des bailliages royaux. Le duc de Bourgogne se plaignait même d'avoir reçu des significations en personne par huissiers : ce pouvait être le fait de la partie plaignante et non du roi.

Il y avait aussi les lettres de rémission accordées par le roi, qui parfois n'étaient pas respectées en Bourgogne, et n'arrêtaient pas les poursuites. Le conseil de France s'en plaignait.

Le Duc, pour excuser sa méfiance du parlement, répétait encore que les gens qui avaient siégé au parlement de Poitiers ne lui rendaient point bonne justice, et gardaient leurs anciennes partialités.

Le roi avait imposé le vin venant de Bourgogne, taxe

Digitized by Google

que requérait la nécessité du temps. — Mais disait le conseil de France, ce n'était point taxer les sujets du Duc, et il suffisait de lui accorder franchise entière pour le vin qu'il ferait venir à son usage, et qui traverserait la France.

Les plaintes étaient donc réciproques, et parfois faites avec assez d'aigreur. « Monseigneur voudrait bien sa-« voir, disait maître Vanderiesche, ambassadeur de « Bourgogne, comment dorénavant il a à vivre sous le « roi, et comment il pourra s'y fier. » Le roi s'étonnait d'un tel langage; il avait, répondait-il doucement, pardonné beaucoup d'excès et d'abus faits contre son autorité et ses droits souverains; et il avait plus fait pour complaire au duc de Bourgogne que pour aucun autre prince de son sang.

Et, lorsque le Duc faisait remontrer qu'autour du roi et dans son conseil il y avait des gens mal disposés pour lui, le roi répondait qu'il n'avait aperçu autour de lui aucun homme, de quelque état qu'il fût, qui n'eût bonne volonté pour le duc de Bourgogne, et ne cherchât à entretenir avec lui bon amour et bonne paix : que, s'il en était autrement, il y pourvoirait sans délai.

Quelques-unes de ces difficultés furent mises en arbitrage devant le pape, qui nomma l'évêque de Liége et d'autres commissaires pour expliquer le traité d'Arras. Du reste il y avait de part et d'autre, malgré beaucoup de méfiance, un grand esprit d'accommodement. Le Duc obtint sur plusieurs points ce qu'il souhaitait; de son côté, il protesta par une déclaration authentique, qu'en joignant à ses titres des seigneuries les mots « par « la grâce de Dieu, » il n'entendait porter aucun préjudice à la souveraineté du roi sur les états qu'il tenait

Digitized by Google

de lui et de ses ancêtres ; mais que ces paroles s'appliquaient à ceux de ses domaines qui ne relevaient de personne.

Ainsi, pendant qu'en France on s'occupait à rendre au royaume toute sa force, en y établissant le bon ordre, pour pouvoir ensuite combattre les Anglais avec plus d'avantage, le duc de Bourgogne ne songeait qu'à gouverner en paix ses états, à se faire obéir de ses sujets, à visiter ses bonnes villes, et à tenir une cour chevaleresque et brillante.

Deux entreprises où plusieurs de ses capitaines prirent part n'avaient rien d'assez grand pour lui apporter aucun trouble. Le duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, mourut en 1447 ; il ne laissait point d'autre enfant que Blanche, fille bâtarde, qu'il avait reconnue et donnée en mariage au capitaine François Sforze ; c'était le vaillant et habile conducteur d'une compagnie de gens de guerre, avec laquelle il s'était mis successivement à la solde des divers princes d'Italie. Plusieurs princes prétendaient à ce grand héritage [1] : l'empereur soutenait qu'à défaut d'héritier mâle ce fief faisait retour à l'Empire : Alphonse, roi d'Aragon, alléguait un testament du dernier duc : le duc d'Orléans se présentait comme fils de madame Valentine : Louis duc de Savoie, dont la sœur était duchesse douairière de Milan, avoit un fort parti à Milan : enfin, les Vénitiens étaient dans le pays avec une forte armée.

Le duc d'Orléans demanda à son allié le duc Philippe de l'aider dans ses desseins. Il y consentit, et ce fut en Bourgogne que se forma l'armée destinée à conquérir le duché de Milan. Le duc d'Orléans y vint avec

[1] Guichenon. — Denina. — Sismondi.

Digitized by Google

sa femme madame de Clèves. Les États de la province lui donnèrent six mille francs. Jean de Châlons, seigneur d'Arguel, fils du prince d'Orange [1], qui avait épousé Catherine de Bretagne, nièce du duc d'Orléans, se mit à la tête de cette aventure. Il prit pour son lieutenant Philibert de Vauldrei. Cette expédition ne fut pas heureuse; le duc d'Orléans n'avait point d'argent pour payer son armée; la plupart des hommes d'armes revinrent avant qu'on pût rien entreprendre de considérable. Il se borna à prendre possession du comté d'Asti, qui lui appartenait d'après les conditions du mariage de sa mère. Le sire d'Arguel, qui, sur l'espoir de la conquête du duché de Milan, avait vendu la plupart de ses domaines, revint ruiné sans avoir réussi à rien. Ce fut François Sforze qui, après quelques années, grâce à son courage, à son habileté, devint duc de Milan.

C'était aussi pendant ce temps-là que les galères envoyées par le duc Philippe au secours des chrétiens d'Orient parcouraient la mer Méditerranée, portant partout la terreur de son nom. Geoffroy de Thoisi arriva à temps pour sauver Rhodes, où le soudan d'Égypte venait assiéger les vaillans chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qu'abandonnaient sans défense les princes de la chrétienté [2]. Il leur prêta les canons de ses galères et s'enferma avec eux; tous les assauts des infidèles furent repoussés; leur flotte presque détruite. Puis Geoffroy de Thoisi alla rejoindre la flotte du sire de Wavrin, qui gardait le détroit de Constantinople contre les Turcs. Il entra jusque dans la mer Noire, descendit plusieurs

[1] Guillaume VIII, fils de Louis le Bon. (R.)
[2] Mayer. — Heuterus. — Vertot. — Manuscrit 7445.

Digitized by Google

fois sur les terres des mécréans ; tantôt vainqueur, tantôt vaincu. Il tomba même entre leurs mains, mais fut délivré sur la demande du souverain de Trébizonde. Les deux chefs bourguignons retournèrent ensuite à Venise réparer leurs galères, reprirent la mer, défirent les infidèles dans l'île de Chypre, détruisirent tous leurs vaisseaux sur la côte de Barbarie, et ne rentrèrent à Marseille qu'après trois années de glorieuses aventures. Mais de telles entreprises ne faisaient pas même la gloire de ces braves chevaliers, tant la chrétienté songeait peu aux intérêts de la vraie foi, et elles étaient de bien peu d'effet pour arrêter la puissance des infidèles dans l'Orient. Les Turcs, conduits par Amurath II, petit-fils de Bajazet, menaçaient chaque jour de plus près Constantinople, sans qu'aucune alliance ou entreprise se formât dans l'Occident pour sauver les derniers restes de cet empire chrétien.

Les pays de Bourgogne étant ainsi en repos, et le Duc sans nulle crainte d'être attaqué, il se plaisait surtout à voir ses chevaliers exercer leurs loisirs dans les tournois. On en fit encore de fort beaux ; mais les seigneurs de France et d'Angleterre, qui se disposaient à la guerre, ne pouvaient pas y affluer comme dans les années précédentes.

Le sire de Hautbourdin fit d'abord publier son entreprise de la *belle pèlerine* [1], où il devait paraître sous

[1] Les ducs de Bourgogne employaient les fêtes et les réjouissances comme moyens de gouvernement. Ils encourageaient de tout leur pouvoir les associations de plaisir, et cherchaient à soumettre les peuples au joug du luxe, à les éblouir par la pompe des spectacles. Le *Pas de la pèlerine* est l'une de ces solennités qui ont laissé le plus de souvenir, et il en reste encore, non loin de la ville de Saint-Omer, un monument dont se sont occupés MM. Eudes et Quenson, le premier dans les Mé-

Digitized by Google

l'armure et avec l'écu de Lancelot du Lac [1]. C'était à Saint-Omer qu'avait été construit un perron où pendait pour gages d'entreprise à pied et à cheval les écus de Lancelot et de Tristan de Léonois, afin d'être tou-

moires de la société des antiquaires de la Morinie, le second dans ceux de la Société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts de Douai. Le bâtard de Luxembourg, qui soutint le Pas de la pèlerine, était fils de Pierre de Luxembourg, comte de Saint-Pol; il reçut le collier de la Toison-d'Or et assista au *Vœu du faisan*. M. Quenson, à propos des tournois, cite différentes institutions fondées dans un but de divertissement; telles que celle du *Roi de l'épinette à Lille*, joyeuse royauté qui se renouvelait tous les ans dans cette ville, le premier dimanche de carême. C'étaient des tournois, des bals, des festins, des *entrées de dames et damoiselles qui tenoient état et compagnie à la reine de l'épinette, aux femmes et filles des anciens rois*, et partout une somptuosité incroyable. Ce monarque que l'on nommait également le *Sire de joie*, était, dit M. Quenson, en quelque sorte l'édile de la cité, l'homme dont elle attendait tous ses plaisirs. Aussi vit-on plus d'une fois son sceptre dispendieux obstinément refusé, malgré même les gratifications accordées par la ville au dignitaire; témoin entre autres ce bourgeois d'Ostende qui préféra la prison aux *frais* et *coûts* des honneurs qu'on venait de lui déférer. Déjà cependant en 1429 Philippe le Bon avait autorisé la levée d'un impôt sur les draps, le poisson, le sel, la *ferme du pied fourchu*, etc., afin que la ville pût augmenter sa gratification annuelle jusqu'à la somme de 1200 livres, à laquelle elle ajoutait encore le cadeau d'un muid de vin pour le Roi de l'épinette. Déjà on avait attaché à cette dignité un rang qui la rapprochait de celle de mayeur. Plusieurs fois aussi la ville était venue au secours de ses *Sires de joie*, en leur prêtant quelque argent à long terme; ainsi un jour au roi *Pierre le neveu*, une somme de 100 francs, restituable en quatre années. Mais ces ressources, ces avantages étaient insuffisans; il fallut, à l'occasion de l'emprisonnement d'Ostende, proscrire formellement, et par ordonnance, le droit de refus, puis y ajouter les honneurs de la noblesse, et plus tard, suivant édit des archiducs, fournir à la dépense des soupers et divertissemens (*Meyer, d'Outreman, Tiroux, Montlinot, Harduin*, MS de la Bibl. de Douai, n° 474). Cette monarchie, purement élective, se terminait aussi gaîment qu'elle commençait, c'est-à-dire par des fêtes et des festins. Ainsi le dimanche gras c'était un concert et un souper chez le roi sortant, le mardi un diner

Digitized by Google

chés par ceux qui voudraient combattre le chevalier de la pèlerine. Les écuyers étaient habillés en robe blanche de pèlerins, et portaient de hauts bourdons comme armoiries parlantes de leur maître. Par malheur il ne

chez lui, où tous les anciens dignitaires de l'Épinette, les principaux fonctionnaires et habitans de la ville se trouvaient réunis, et au milieu duquel se décidait le choix du successeur. C'était ensuite la proclamation du nouvel élu que l'on faisait immédiatement en place publique, par l'organe d'un héraut, qui lui remettait en même temps une baguette d'épine (emblême plus véritable de la royauté, observe spirituellement M. Quenson, que ne l'est certes un sceptre d'or); puis les acclamations des habitans qui reconduisaient en triomphe le nouveau *Sire de joie* jusqu'à son domicile, où le *bal et la bonne chère* prolongeaient la fête bien avant dans la nuit. Le lendemain jeudi, dîner pour régler les apprêts de la grande fête du dimanche; le vendredi visite processionnelle à Templemars; le samedi dîner splendide suivi d'un mystère joué devant le peuple; enfin le dimanche, jour de *bèhourdit*, dîner plus splendide encore donné par les deux rois aux chevaliers, ainsi qu'aux dames et à leurs prédécesseurs, pour servir d'introduction aux tournois et autres ébats.

A ces jeux arrivaient en foule seigneurs, bourgeois, étrangers, ainsi que les corporations des villes voisines. Celles-ci surtout y venaient rivaliser d'éclat et de singularité dans leurs parades et leurs costumes. On peut s'en faire une idée par le récit curieux que nous a laissé d'Outreman, sur un cortége des jouteurs de Valenciennes, revenant, en 1435, avec l'*épervier d'or* que *Jacques Grébert*, l'un d'entre eux, avait remporté à Lille comme prix d'honneur.

Cependant les dépenses ruineuses de ces fêtes, les prédications du clergé sur le scandale qu'elles causaient en temps de carême, les firent suspendre quelque temps et supprimer enfin en 1556 par Philippe II. Au *Roi de l'épinette* succédèrent le *Prince des fols*, le *Prince d'amour* et celui du *Puis*, malgré la décadence qui se manifestait dans ces institutions. La bibliothèque de Lille contient les MSS suivans, relatifs à ce sujet :

— EM 47, fol. pap. *Feste de l'espinette d'anchienneté instituée en la ville de Lille en Flandre.* Les armoiries des rois commencent à Jean le Grand en 1283. Le dernier roi est Henri de Ruremonde en 1487. A la fin du MS sont *diverses entrées.*

— EM 46, fol. pap. MS de 1706 sur les fêtes de l'Épinette, prove-

Digitized by Google

se présenta, dans le temps fixé, qu'un vieux chevalier allemand, très-vaillant toutefois, et fort expert à ces sortes de jeux. Le Duc et son fils présidèrent encore à ce tournoi, qui se passa tout au mieux. Après les délais passés, arriva Bernard de Béarn, bâtard de Foix, que la fièvre avait pris en route, et qui n'avait pu arriver à temps. Le sire de Hautbourdin ne voulut point pour cela lui refuser le combat; mais la lice et tout l'appareil étant déjà démontés, il remit son adversaire à la prochaine occasion.

Elle se présenta bientôt; Jacques de Lalaing le bon

nant de la bibliothéque de M. Jean-François Palisot de Beauvais, et ensuite de celle du chapitre de Saint-Pierre à Lille.

Les soixante-seize premières pages sont un texte relatif à l'origine et à la constitution de l'Épinette, d'après le MS précédent. Viennent ensuite les armoiries coloriées des rois. Le premier est aussi Jean le Grand, le dernier avec date est de 1487, le dernier de tous, le seigneur de Zweveghem. Le volume est terminé par des détails sur les entrées et joutes de l'Épinette où figurent des habitans de Gand, Bruges, Tournay. La première entrée est de 1435.

—EM 69, fol. pap., du milieu du XVIIe siècle, intitulé *reprecularia*, par allusion à l'Épinette. Suivant ce MS qui a beaucoup d'analogie avec les deux autres, la fête de l'Épinette fut fondée à Lille par Saint-Louis (?) vers 1246, confirmée par le bon Duc en 1430 et 1436, suspendue par l'empereur Charles-Quint en 1526 et supprimée par Philippe II en 1559 (M. Quenson dit 1556). On lit page 11 : « Quant à l'anoblissement des dits rois, il est certain que iceux furent anoblis et leurs successeurs même, confirmés par l'archiduc Maximilien et Marie sa femme, estans à Bruges l'an 1479, que Pierre Delobel estait roi. » — Le MS contient les armoiries des rois, à partir de 1283, comme les deux autres. Le dernier roi est Pierchon Collemer, *sans compter d'autres qu'on n'a pu découvrir*. Le volume est terminé par divers extraits et des épitaphes. (R.)

[1] On sait que *Lancelot du Lac* est un des héros de la table ronde. Un roman porte son nom, roman mis en français par Gautier Map. Lancelot figure aussi dans d'autres épopées romanesques du moyen-âge, notamment dans le *Saint-Gréal* et dans *Artus*. (R.)

Digitized by Google

chevalier, car c'est ainsi que chacun le nommait, après son tournoi de Gand, était allé chercher des joutes en France, en Castille, en Aragon, en Portugal, en Écosse, et avait eu partout de beaux faits d'armes. De là il était venu en Angleterre, où il avait publié une entreprise. Comme il n'avait pas obtenu la permission du roi, on lui remontra qu'il agissait contre l'usage et la loi du pays. A cela il répondit : « J'ai fait vœu de publier mon « entreprise dans la plupart des royaumes chrétiens; « si je demandais une permission qu'on pourrait me « refuser, je m'exposerais à manquer à mon vœu, et à « désobéir à une personne que je crains plus de mécon- « tenter que tous les rois du monde entier. » Ainsi il continua à publier son entreprise; mais, le roi n'ayant pas fait connaître sa volonté, personne ne se présenta. Comme il venait de s'embarquer à Sandwich, un écuyer du pays de Galles, nommé Thomas Kar, se jeta dans un petit bateau, et, abordant son vaisseau, lui demanda à le combattre, sinon en Angleterre, du moins en présence du duc de Bourgogne. C'était pour cette joute qu'une lice fut dressée à Bruges [1].

L'écuyer d'Angleterre demanda que les dames y assistassent, et elles y vinrent, sauf la Duchesse, qui ne se plaisait pas à ces sortes de divertissemens, et ne s'y trouvait jamais. Le sire de Lalaing avait pour écuyers le sire de Beaujeu, Adolphe de Clèves seigneur de Ravenstein, le bâtard de Bourgogne et d'autres grands seigneurs qui, pour lui faire honneur, portaient ses couleurs, la robe de satin gris et le pourpoint cramoisi.

Le combat de la hache commença; le sire de Lalaing portait la siénne par le milieu pour se servir, à son

[1] Vie de Jacques de Lalaing. — Lamarche.

Digitized by Google

choix, ou du bout ferré ou de la masse qui était en bec de faucon. Tantôt il essayait d'entrer dans la visière avec la pointe, tantôt, tenant sa hache des deux mains, il frappait à grands coups de masse sur le casque de l'adversaire. Celui-ci, sans s'émouvoir, parait les coups, et se défendait fièrement. Enfin, en repoussant du tranchant de sa hache une des attaques du sire de Lalaing, il l'atteignit au défaut du gantelet. On vit tout aussitôt le sang couler en abondance du bras du bon chevalier, et sa main gauche lâcher la hache, car il n'avait plus la force de la soutenir.

Chacun pensa que le Duc allait arrêter le combat où son chevalier le plus aimé courait un tel péril. Mais il craignit de paraître partial contre l'étranger, et ne donna aucun ordre. Cependant le sire de Lalaing avait passé sa hache sous le bras gauche, comme une femme porte sa quenouille, et la dirigeant de la main droite, il parait avec le manche les coups qui lui étaient portés. Toute l'assemblée tremblait pour le jeune chevalier; de temps en temps il soulevait sa main blessée, et l'on en voyait dégoutter le sang. Il semblait qu'il voulût ainsi montrer à son seigneur en quel état il se trouvait. Les assistans avaient tous les yeux fixés sur le bon Duc. Quoi qu'il lui en pût coûter, il voulut faire son devoir de juge, et s'en fia à Dieu et à la chevalerie de son cher Jacques de Lalaing.

Ne pouvant plus soutenir ce combat inégal, Jacques poussa le bâton de sa hache entre le bras et le corps de son adversaire; et, se jetant sur lui, il souleva son bras blessé, le lui jeta sur l'épaule, tandis que de l'autre il le saisit par le bord de son casque; puis il tira avec force. L'Anglais fut pris à l'improviste; son armure était lourde, et le bon chevalier armé à la légère. Il fut

Digitized by Google

ébranlé, et entraîné en avant, sans pouvoir se retenir. En un clin d'œil il tomba de son long, la visière dans le sable. Jacques de Lalaing ne songea point à user de son avantage, ni à faire un mauvais parti à son adversaire; il ramassa la hache et se présenta devant son juge. Les hérauts relevèrent l'Anglais; il voulut dire qu'il n'était tombé que sur le coude, et s'était retenu. Le maréchal de la lice et les témoins attestèrent qu'il avait eu tout le corps à terre; et la victoire fut reconnue au bon chevalier. Il se montra si courtois et si généreux qu'au lieu d'enjoindre à son adversaire vaincu de s'en aller, selon les conditions du combat, rendre son gantelet à la personne que désignerait le vainqueur, il lui fit grâce de cet affront et lui donna même un beau diamant en gage de consolation et d'amitié.

On fit ensuite la joute du sire de Hautbourdin et du bâtard de Foix : il ne s'y passa rien de remarquable, sinon que le chevalier gascon, ayant présenté une hache dont le manche avait un fer long et pointu, disposé pour entrer facilement dans les trous de la visière, le sire de Hautbourdin, au lieu de refuser une telle arme, décloua sur-le-champ sa visière, et voulut combattre à visage découvert; mais aussi il fit ôter de son pavillon l'écu de Lancelot du Lac, et arbora ses propres armoiries de Luxembourg. Quand ce fut au combat à cheval, le Duc fut obligé de faire cesser la joute presque aussitôt, parce que le casque du bâtard de Foix, n'étant pas attaché à son armure, était relevé à chaque coup de lance, et lui meurtrissait le visage. C'était ainsi qu'on s'armait en Espagne; mais en Flandre et en Allemagne, toutes les pièces de l'armure tenaient ensemble.

Après son tournoi de Bruges, le sire de Lalaing con-

Digitized by Google

tinua à chercher les aventures; car il s'était promis d'avoir paru trente fois en champ clos avant d'avoir atteint sa trentième année. Pour en venir plus sûrement à ses fins, il imagina d'aller tenir son entreprise à Châlons-sur-Saône. C'était la route d'Italie, et comme on approchait de l'année 1450, où devait se faire le jubilé à Rome, beaucoup de chevaliers devaient passer par-là. Les affaires de la religion venaient enfin d'être accommodées par les soins des princes chrétiens, et surtout du roi de France. Le concile avait consenti à se séparer; le pape Félix V avait bien voulu quitter la papauté, et il était retourné dans sa retraite de Ripaille. Le pape Nicolas V, successeur d'Eugène IV, était donc pour lors reconnu de tous; et il n'y avait qu'une seule Église.

Le sire de Lalaing s'était associé au seigneur Pierre de Vasco, ce chevalier espagnol qui avait combattu à l'arbre Charlemagne. Ils firent dresser à Châlons, de l'autre côté de la rivière, un grand pavillon; on y voyait un tableau représentant la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Au bas de ce tableau était la représentation d'une figure de femme richement vêtue, qui semblait éplorée, et dont les larmes tombaient dans une fontaine. Près de la fontaine était une licorne qui portait les trois écus qu'on devait toucher pour le combat de la hache, de l'épée ou de la lance.

Les deux chevaliers devaient passer une année entière à Châlons, pour y combattre contre tous venans au nom de la dame des Pleurs. Le duc n'avait pu venir si loin de la Flandre, où ses affaires le retenaient; mais il avait envoyé Toison-d'Or pour servir de juge en sa place, et tout se fit avec une extrême solennité. Il se présenta successivement plusieurs chevaliers ou écuyers

Digitized by Google

de Bourgogne, de Nivernais, de Savoie, de Suisse. On y vit Jacques de Bonifazio, et ce fut lui qui eut le prix de la lance. Le duc d'Orléans, la duchesse, madame d'Arguel, et tout une cour brillante qui revenait d'Italie, honorèrent de leur présence plusieurs joutes. Lorsque l'entreprise fut à sa fin, le bon chevalier donna un grand banquet à tous les nobles combattans. Pour orner la table il avait fait faire un entremets. C'était ainsi qu'on appelait les figures et représentations qu'on faisait paraître dans les banquets. Il avait voulu que tous les combattans fussent peints avec leurs armures, et l'on voyait son propre portrait avec un couplet écrit devant ses pieds, où il témoignait sa reconnaissance à tous les nobles compagnons qui avaient bien voulu le prendre pour adversaire; leur offrait de les servir, en toute occasion, de son corps et de ses biens, comme leur frère d'armes. Il fit présent d'une belle robe de martre zibeline à Toison-d'Or. Enfin, après avoir salué courtoisement la dame des Pleurs, et baisé les pieds de la sainte Vierge, il fit porter, avec respect et en procession, le tableau, la figure et la licorne dans l'église de Châlons. De là il partit pour aller publier des entreprises en Italie.

Digitized by Google

LIVRE HUITIÈME.

État des affaires en France. — Création des francs-archers. — Prise de Fougère. — Ambassade au Duc. — Conquête de la Normandie. — Mort d'Agnès Sorel. — Bataille de Formigny. — Troubles en Angleterre. — Conquête de la Guyenne. — Assassinat de Pierre Louvain. — Mécontentement et révolte des Gantois. — Premier Tournoi du comte de Charolais. — Guerres de Flandre. — Siége d'Audenarde. — Guerre aux portes de Gand. — Combat de Lokeren. — Bruges refuse l'alliance de Gand. — Combat de Rupelmonde. — Lettres des Gantois au roi. — Ambassade envoyée par le roi. — Pourparlers de Lille. — Les Gantois rejettent les conditions. — Détresse de la Flandre. — Prise de Schendelbeke. — Siége et bataille de Gavre. — Soumission de Gand.

Tandis que les seigneurs de Bourgogne passaient ainsi leur temps en chevalerie, le conseil de France disposait tout pour profiter du mauvais gouvernement de l'Angleterre, du trouble qui y régnait, et du mécontentement qu'excitaient en Normandie l'avarice et les exactions du duc de Somerset[1]. Ce n'est pas que la jalousie et les cabales se fussent éteintes à la cour du roi Charles. Le Dauphin, poussé par son ambition et l'inquiétude de son caractère, après avoir tenté de s'emparer par complot du gouvernement, s'était retiré dans sa province de Dauphiné. Par suite de cette querelle, le sire de Beuil, bien que ce fût lui que le Dauphin eût voulu

[1] Amelgard.

Digitized by Google

renverser, avait encouru la disgrâce du roi. La faveur dont jouissait madame Agnès était encore une cause d'intrigues et de changemens. Le connétable n'avait pas repris la grande autorité dont il avait joui auparavant. Toutefois la même volonté de remettre l'ordre dans le gouvernement, de soulager le pauvre peuple, de venger sur les Anglais l'honneur du royaume, et de les chasser de France, s'il était possible, n'avait pas cessé d'occuper le roi et son conseil. Le comte de Dunois et Antoine de Chabanne comte de Dammartin semblaient alors avoir la principale part aux affaires de guerre. Le comte du Maine et la maison d'Anjou avaient toujours les bonnes grâces du roi. D'autres conseillers, habiles, sages et grands amis du bien commun, étaient fort écoutés. Guillaume Juvénal, fils de ce digne avocat-général qui avait eu si bonne renommée sous le feu roi Charles VI, et second frère de Louis Juvénal, qui avait combattu vaillamment au siége de Melun, avait été pourvu de l'office de chancelier de France. C'était un prudent conseiller, et auparavant il s'était montré courageux homme de guerre. Il y avait aussi au conseil Guillaume Cousinot, maître des requêtes, et vaillant écuyer, qu'on employait souvent dans les ambassades, ainsi que l'évêque de Coutances. Maître Jean Bureau, trésorier de France, et Gaspard, son frère, maître de l'artillerie, étaient aussi des gens considérables dans le gouvernement du royaume. Ils étaient fils d'un bourgeois de Paris; mais quand ils eurent acquis cette haute fortune, ils se firent faire une belle généalogie de noblesse. Un autre homme de grande importance était maître Jacques Cœur, conseiller argentier du roi, et qui gouvernait ses finances. Il était né dans un assez petit état, mais il était devenu merveilleusement riche

Digitized by Google

par son commerce. Sa renommée était grande à Marseille, à Narbonne, à Montpellier, à Beaucaire, et dans tout le Languedoc, où il faisait un négoce immense. Il avait des facteurs dans tous les pays où il y avait quelque chose à acheter ou à vendre; ses navires couraient sans cesse la mer, et son nom était connu des Sarrasins et des peuples les plus lointains. Le roi l'avait connu à Bourges, dont il était natif, et l'avait pris fort en gré. C'était un des grands protégés de la belle Agnès. Il avait été parfois chargé d'ambassades importantes, surtout auprès du pape et en Italie, où son commerce lui donnait un accès favorable. Grâce à ses conseils on avait fait de sages règlemens pour la bonne gestion des finances, et pour apporter quelque remède au désordre des monnaies.

Depuis la discipline établie sur les compagnies de gens d'armes, qui avait eu de si salutaires effets, on avait encore rendu de nouvelles ordonnances sur le fait de la guerre, tout aussi prudentes et bien avisées que les premières. Le roi avait prescrit que des commissaires se transporteraient dans chaque paroisse, s'enquerraient de l'homme le plus habile à tirer l'arc et l'arbalète, puis diraient aux paroissiens que le plaisir du roi était que, pour la défense du royaume, ledit archer fût franc de la taille du roi, de la taille des gens d'armes, et de toute autre subvention, hormis les aides et les gabelles. Moyennant ce privilége, le franc-archer devait se munir d'une hucque, d'un jacque, d'une épée, d'une dague et d'une arbalète garnie. D'après le commandement du roi, il devait, lorsqu'il en serait requis, venir faire son service à la guerre, moyennant une solde de 4 livres par mois.

Lorsqu'un homme était bon archer et n'avait pas de

Digitized by Google

quoi s'équiper, la paroisse devait y pourvoir; elle n'y perdait point; car alors, cet archer étant sans biens, sa part dans la taille ne retombait point à la charge des autres paroissiens. On levait un archer pour cinquante feux, les francs-archers prêtaient serment, on tenait registre de leur nom; la paroisse répondait de leur obéissance; ils étaient passés en revue par leurs capitaines, pour s'assurer de leur présence et de l'état de leur équipement, qui était déclaré insaisissable pour dettes.

Cette ordonnance ne fut pas moins bien reçue que celle des compagnies de gens d'armes. On tint à grand honneur parmi les habitans de chaque paroisse d'être choisi pour franc-archer, et tous ces gens de communes se sentaient encouragés par les priviléges qui leur avaient été conférés.

Les compagnies de gens d'armes et les compagnies de francs-archers ne dispensaient pas les nobles du royaume de venir servir le roi quand il les voulait mander. Leur solde, leur équipement, le nombre de gens qu'ils devaient amener étaient réglés, de façon que ce service devait se rapprocher, autant que possible, des grandes ordonnances, comme on appelait les compagnies.

Tout était donc disposé pour la guerre, lorsqu'au mois de mars 1449, François l'Aragonais, qui avait passé au service des Anglais, et qui avait été honoré de leur ordre de la Jarretière, après avoir été contraint, par le commandement du roi d'Angleterre, de rendre le Mans aux Français, surprit la ville de Fougère. Toute cette marche de Bretagne, qui touchait à la Normandie, avait profité des longues misères que la guerre avait fait souffrir aux pays voisins. Les marchands et les fa-

Digitized by Google

bricans de laine s'y étaient réfugiés en grand nombre. Il n'y avait pas en France, en ce temps-là, un canton plus riche que Fougère et ses environs. Ce fut un grand appât pour ce chef de routiers, que les Anglais payaient assez mal. Il dressa des échelles contre les murs de la ville durant la nuit, entra avec sa troupe, et pilla jusqu'aux églises. Puis, tenant garnison, il se mit à courir tout le pays.

Le duc de Bretagne réclama aussitôt le secours du roi de France, qui envoya sans délai des ambassadeurs en Angleterre et auprès du duc de Somerset à Rouen pour se plaindre de cette violation des trêves. Le royaume d'Angleterre était alors de plus en plus faible et troublé. Le gouvernement de la reine Marguerite et de ses favoris y excitait de tels murmures, qu'on commençait à parler des droits que le duc d'York avait à la couronne. En effet il était petit-fils de madame Philippe, fille unique du duc de Clarence, second fils d'Édouard III; tandis que Henri IV, auteur de la race régnante qui avait chassé Richard II, était fils du duc de Lancastre, troisième fils seulement d'Édouard III. Dans cet état des affaires d'Angleterre, le duc de Somerset et le conseil d'Angleterre s'empressèrent de désavouer François l'Aragonais et de promettre la restitution de Fougère [2].

Mais le roi de France se sentait en forces et ne cherchait qu'un prétexte. Il fit demander des sommes si énormes pour réparation du dommage causé au duc de Bretagne, qu'on vit bien clairement qu'il ne voulait plus des trêves. En même temps le comte de Dunois et d'autres ambassadeurs se rendirent à Rennes et con-

[1] 1448. v. st. L'année commença le 13 avril.
[2] Hollinshed. — Mathieu de Coucy. — Richemont.

Digitized by Google

clurent un traité d'alliance avec le duc de Bretagne. La guerre était même déjà commencée, et lorsque le duc de Somerset envoya lord Hungerfort pour essayer encore de maintenir la paix, le roi de France répondit que les seigneurs de son royaume étaient dans une telle indignation, que peut-être ils se porteraient de leur propre volonté à venger la querelle du duc de Bretagne [1]. En effet, à ce moment même Floquet, capitaine d'Évreux, Jean de Brezé, capitaine de Louviers, et d'autres surprenaient la forteresse du Pont-de-l'Arche, et faisaient prisonnier lord Falconbridge, qui en était le gouverneur. Ce ne fut pas au nom du roi ni sous sa bannière, mais au cri de « Bretagne et Saint-Yves » que cette conquête fut faite. Il en fut de même pour Gerberoi que prit le sire de Moui. Néanmoins les Anglais tentèrent encore de négocier; mais ils ne pouvaient s'abuser, et n'avaient rien de mieux qu'à chercher les moyens de se défendre.

La guerre était donc résolue, le roi envoya une solennelle ambassade au duc de Bourgogne [2] pour lui faire part de ses griefs contre les Anglais, et de la résolution où il était de les attaquer. Le sire Louis de Luxembourg, Jean de Lorraine, fils du comte de Vaudemont, le sire de Blainville et d'autres grands seigneurs composaient cette ambassade. Ils trouvèrent le Duc à Bruges, lui exposèrent les motifs de la guerre, et lui firent requête au nom du roi, de permettre que les nobles, chevaliers, écuyers et gens de guerre de ses états vinssent au service et à la solde du roi, d'autant que plusieurs tenaient des fiefs de la couronne.

[1] D'Argentré.

[2] Mathieu de Coucy.

Digitized by Google

Le Duc répondit avec courtoisie, mais il déclara qu'étant en trêve avec les Anglais, et n'ayant nul motif de plainte contre eux, il ne pouvait envoyer les gens de ses pays servir le roi, ni même leur en donner la permission expresse : que toutefois si quelques-uns d'eux en avaient la volonté, il ne les en détournerait pas. C'était tout ce que demandait le conseil de France; on savait bien qu'il ne manquerait point de gentilshommes empressés à faire cette guerre. Les seigneurs de Picardie et d'Artois s'empressèrent en effet de s'en aller servir avec le sire de Luxembourg. Il eut bientôt auprès de lui les sires de Béthune, de Genlis, de Saveuse, de Mailli, de Poix, de Croy, de Crèvecœur [1], d'Hesnin [2], de Rubempré, d'Applaincourt, de Quieret, de Rambures, de Contay. Tous, avec une nombreuse et brillante suite, s'en allèrent passer la Seine à Pont-de-l'Arche, et se joindre à l'armée que commandait le comte de Dunois, lieutenant-général du roi. Il avait avec lui le maréchal de Culant [3], les sires de

[1] Jacques de Crevecœur, chevalier de la Toison-d'Or, fils de Jean et de Blanche de Saveuse. Il épousa 1° Bonne de la Viefville, 2° Jeanne de la Trémoille, dame d'Esquerdes (quelquefois *Des Cordes*). De ces deux mariages naquirent Antoine de Crevecœur, seigneur de Thois et Thienne, et Philippe de Crevecœur, seigneur d'Esquerdes. (R.)

[2] *Hennin*. Pierre de Hennin, seigneur de Boussu, fils de Jean et de Catherine de Béthune, reçut la Toison-d'Or au XIV° chapitre, tenu à Bois-le-Duc en 1481. Il mourut en 1490. Sa femme était Isabelle de Lalaing. L'aîné de ses fils, Jacques de Boussu, fut tué à la bataille de Nancy en 1476. (R.)

[3] Louis, baron de Culant, originaire du Berri, successivement capitaine-général des frontières du Lyonnais, du Mâconnais et du Charolais, bailli de Melun et amiral de France, se signala au siége d'Orléans : Jeanne d'Arc le mettait au premier rang de tous les généraux de l'armée française. Son neveu, Philippe de Culant, marcha sur ses traces et fut fait maréchal de France, après le siége de Pontoise, en 1441.

Digitized by Google

Brezé[1], de Gaucourt, de Moui, Saintraille, Floquet. Déjà Verneuil avait été pris. Ils s'avancèrent jusqu'auprès de Rouen, et brûlèrent un beau château nommé Longempré, que le roi d'Angleterre avait donné à lord Talbot. Il s'était plu à en faire un agréable séjour, et se plaignit amèrement de cette offense au sire de Luxembourg, promettant bien de lui rendre la pareille à la première occasion. Mais la fortune des Anglais était passée; ils étaient partout sans défense, sans préparatifs. Le Ponteau-de-Mer, Pont-l'Évêque, Lisieux, Mantes, Vernon, Gournay, la Roche-Guyon, se rendirent sans tarder. Partout les bourgeois revoyaient avec joie la bannière de France. Chacun savait comment le royaume était, depuis quelques années, gouverné avec sagesse; comment on n'avait plus rien à craindre de la violence et de la rapine des gens de guerre; comment le roi voulait désormais tenir son peuple en justice et liberté. Aussi l'empressement était vif pour revenir sous sa puissance[2]. Le duc de Somerset et lord Talbot n'osaient mettre leurs gens dans les forteresses, de peur qu'ils ne fussent livrés ou surpris. Car ils ne pouvaient pas les y laisser en grand nombre, tant ils étaient pris au dépourvu, tant le gouvernement d'Angleterre les laissait sans secours malgré leurs vives instances.

Le roi avait de son côté réuni une autre armée à Vendôme; il prit Verneuil dans le Perche, où ses capitaines avaient, vingt-six ans auparavant, perdu une si cruelle bataille. De là il s'avança vers Rouen, et se tint

Si le frère aîné de ce guerrier, Charles de Culant, fut éclipsé par la haute réputation de Philippe, il n'en resta pas moins une des notabilités militaires de l'époque. (R.)

[1] Pierre de Brezé, sénéchal du Poitou. (R.)

[2] Amelgard.

Digitized by Google

à Évreux et à Louviers. Partout il était reçu avec des transports de joie. Chaque jour il apprenait la conquête de quelque forteresse, de quelque château.

En même temps, l'armée que conduisait le connétable et qu'il avait formée en Bretagne, avait commencé à attaquer les Anglais sur cette frontière. Il avait pour lieutenant le sire Jacques de Luxembourg. Le maréchal de Loheac, le sire d'Orval, Joachim Rohaut et d'autres vaillans capitaines de France étaient aussi avec lui. Coutances, Saint-Lô, Carentan, Valognes et d'autres forteresses du Cotentin se soumirent presque sans résistance. Puis l'on revint vers Fougère, qui se défendit mieux, mais tarda peu cependant à se rendre [1]...

Pendant ce temps-là, le duc d'Alençon, aidé par les bourgeois et les habitans, trouvait moyen de rentrer dans sa ville. En Béarn, le comte de Foix, lieutenant-général du roi dans les pays entre la Garonne et les Pyrénées, commençait aussi la guerre heureusement contre le roi de Navarre, qui tenait le parti des Anglais.

Le point le plus important était de prendre la ville de Rouen; on comptait qu'il serait facile de chasser ensuite les Anglais de la Normandie. Les autres villes furent en peu de temps aux mains du roi. Argentan fut livré par les bourgeois. Les capitaines des forteresses, s'ils étaient Français, quittaient le parti d'Angleterre en faisant leurs conditions; s'ils étaient Anglais, ils s'efforçaient de traiter pour garantir les biens et domaines qu'ils avaient reçus en Normandie. Aucune armée anglaise ne tenait la campagne. Tout ce que les ennemis avaient de forces était gardé pour la défense de Rouen; encore ne pouvaient-ils pas espérer d'y tenir long-temps.

[1] Coucy. — Berri. — Richemont. — Duclercq.

Digitized by Google

Le roi s'en approcha, et envoya sommer la ville. Le duc de Somerset et lord Talbot, craignant que la vue de ces hérauts à la livrée de France n'excitât quelque émotion parmi les habitans, ne les voulurent point laisser entrer, et menacèrent des les faire mourir. Alors le comte de Dunois, le comte de Saint-Pol et la meilleure partie de l'armée, vinrent camper devant la ville, espérant que les habitans pourraient se déclarer. Il y eut quelques escarmouches; les hérauts furent encore une fois envoyés sans être admis. La saison était pluvieuse et froide; il fallut retourner aux environs de Pont-de-l'Arche, où le roi s'était logé.

Peu de jours après, quelques bourgeois indiquèrent un lieu des murailles par où ils devaient favoriser l'entrée des Français. Le comte de Dunois et les illustres capitaines qui se trouvaient avec lui revinrent encore devant la ville. Ils feignirent une attaque d'un autre côté, tandis que quatre mille combattans se présentèrent au lieu désigné. Les archers se rangèrent devant la muraille. Les hommes d'armes mirent pied à terre; le signal fut donné par les bourgeois, et l'on commença à dresser les échelles. Mais on n'avait pas eu le temps d'en apporter beaucoup; à peine cinquante ou soixante hommes étaient parvenus sur le mur, qu'on y vit paraître la bannière de lord Talbot. Il avait pris ses mesures; les assaillans furent complétement repoussés. Le combat fut vif; on avait fait, avant l'assaut, plusieurs chevaliers, entre autres le fils du maréchal de la Fayette et maître Guillaume Cousinot, maître des requêtes; ils avaient à cœur d'honorer leur chevalerie et de se bien montrer; mais leurs efforts furent inutiles. Le roi de France et le roi René, qui arrivaient au camp, voyant l'entreprise échouée, et jugeant qu'apparemment les

Digitized by Google

habitans de la ville n'étaient pas assez forts ni assez unis contre les Anglais, revinrent à Pont-de-l'Arche.

Cependant le duc de Somerset savait bien qu'il ne pourrait se défendre long-temps, et tout allait si mal en Angleterre, qu'il n'espérait point de secours. Les bourgeois, de leur côté, tremblaient que la ville ne fût forcée et prise d'assaut. Il leur fut permis d'envoyer demander au roi un sauf-conduit pour traiter. Le roi reçut leurs députés avec sa douceur accoutumée, et fit donner le sauf-conduit. L'archevêque et les principaux bourgeois s'en vinrent donc, ainsi que des chevaliers anglais envoyés par le duc de Somerset, parlementer avec le comte de Dunois, le chancelier de France, le sire de Brezé et Guillaume Cousinot.

Il fut promis aux habitans de la ville que chacun pourrait à son gré s'en aller ou demeurer sans recevoir aucun dommage dans ses biens ni son avoir. Cette condition satisfit l'archevêque et les bourgeois, qui promirent de s'employer à faire rendre la ville. On ne put convenir de rien avec les Anglais.

Le lendemain 19 octobre, l'archevêque rendit compte à une nombreuse assemblée de peuple, dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, de ce qui avait été réglé avec les gens du roi de France. Pour lors s'éleva, dans toute cette foule, une joie qui montra aux Anglais combien le peuple leur était contraire. Ils virent qu'il fallait songer à leur sûreté; déjà les bûches et les bancs commençaient à pleuvoir par les fenêtres. Ils se hâtèrent de revêtir leurs armes et de se retirer dans le palais, dans le château, dans les tours des portes et dans la grande tour du pont. Les bourgeois, prenant courage, s'armèrent aussi, firent le guet pendant toute la nuit, et, croissant toujours en nombre, chassèrent, dès le lendemain, les

Digitized by Google

Anglais des portes et des murailles de la ville. Le comte de Dunois était averti; il arriva à leur secours; lorsqu'il fut à la porte Martainville, le clergé, les nobles, les bourgeois, vinrent au-devant de lui, et le prièrent de faire entrer dans la ville autant de gens qu'il le voudrait : « Ce sera à votre volonté, » répondit-il; il fut convenu que trois cents lances et des archers suffiraient.

Le roi était arrivé à la hâte; il fit sommer le fort Sainte-Catherine qui touche à la ville. Les Anglais n'étaient pas en mesure de se défendre contre tant de gens; ils demandèrent à sortir vie et bagues sauves. « A condition, dit le roi, que sur la route ils ne « prendront rien sans payer. — Nous n'avons pas de « quoi, » répondirent-ils; le roi leur fit donner cent francs.

Le lendemain, la tour du pont fut prise, et les Français pouvaient librement aller d'une rive à l'autre. Le duc de Somerset ne pouvait songer à se défendre; il demanda à voir le roi qui s'était logé à Sainte-Catherine. On lui envoya, pour sauf-conduit, les hérauts de France et plusieurs chevaliers du palais; ce fut en leur compagnie qu'il traversa toute la ville. Le roi était en son grand conseil, et reçut noblement le duc de Somerset, qui demanda pour les Anglais la condition qu'avaient obtenue les gens de la ville, c'est-à-dire de s'en aller librement, si bon leur semblait. Le roi répondit que cela n'était pas raisonnable : que cette condition leur avait été offerte à Saint-Ouen, et qu'ils l'avaient refusée : que, depuis, ils avaient fait tous leurs efforts pour empêcher la ville de rentrer sous l'obéissance du roi : qu'ainsi il exigeait qu'Harfleur et toutes les places du pays de Caux lui fussent rendues. « Ah! pour Har-

Digitized by Google

« fleur, cela ne se peut, répondit le duc de Somerset ; « c'est la première ville qui se rendit à notre glorieux « roi Henri V, il y a trente-cinq ans. » Les temps étaient bien changés ; en quittant le conseil de France, le duc de Somerset vit tout le peuple qui avait pris la croix blanche, et qui courait les rues, criant : « Vive le roi ! » Il rentra bien affligé dans le château.

Tout aussitôt on en commença le siége. Des tranchées furent creusées ; les canons furent amenés. Les Anglais n'avaient pas même de vivres. Le duc de Somerset demanda de nouveau à traiter. Une trêve lui fut accordée ; pendant douze jours, on continua à parlementer. Les Français consentaient à ne plus exiger Harfleur ; mais ils demandaient que lord Talbot restât en otage jusqu'à l'accomplissement des conditions, et les Anglais ne voulaient point céder sur ce point. Enfin, il le fallut bien. Ils s'engagèrent à payer cinquante mille écus d'or, à acquitter loyalement tout ce qu'ils devaient aux marchands et bourgeois de la ville, et à rendre toutes les forteresses du pays de Caux, excepté Harfleur. La duchesse de Somerset, lord Talbot et plusieurs autres grands seigneurs d'Angleterre restèrent en otages.

Le 10 de novembre 1449, le roi fit son entrée solennelle dans sa bonne ville de Rouen. Rien ne fut plus joyeux et plus éclatant que cette cérémonie ; elle fut plus belle encore que l'entrée à Paris ; il y avait beaucoup plus de grands seigneurs et de fameux capitaines. Parmi eux on remarquait le chancelier de France, qui chevauchait dans son royal costume ; et devant lui on conduisait une haquenée blanche, chargée du coffret où étaient les sceaux du royaume. Au milieu de tous ces capitaines, on montrait aussi un homme à qui le roi devait plus qu'à eux, disait-on, la conquête de la Nor-

Digitized by Google

mandie; c'était Jacques Cœur [1], lui qui avait prêté l'argent nécessaire pour assembler cette belle armée. Sans son secours, il n'eût pas été possible de commencer la noble entreprise de délivrer le royaume.

Le comte de Dunois avait été nommé capitaine de la ville de Rouen, et le sire Guillaume Cousinot bailli. Tous les deux vinrent au-devant du roi avec les magistrats et les bourgeois vêtus de robes bleues avec des chaperons rouges ou blancs et rouges. Ils se présentèrent au roi, lui demandèrent de les recevoir dans sa grâce, et lui promirent fidélité. Le roi répondit qu'il était content d'eux, et conserverait les franchises de la ville. Pour lors un des bourgeois voulut faire un remerciement; mais il était si ému, que les larmes lui coupèrent la voix. Le roi en fut touché : « Sire, dit alors le « comte de Dunois, voici vos bourgeois de Rouen qui « vous supplient de les excuser d'avoir attendu si long- « temps pour se remettre en votre obéissance; mais ils « ont eu de bien grandes affaires, et vivaient sous la « contrainte des Anglais vos anciens ennemis. Il faut « se souvenir aussi de tout ce qu'ils ont souffert jadis « en défendant leur ville. — Oui, oui, dit le roi, ils sont « tous excusés; je suis content d'eux. » Puis, se retournant vers le sire de Brezé, sénéchal de Poitou, qui, après avoir été son favori, était, comme on a vu, tombé dans sa disgrâce : « Sire de la Varenne, lui dit-il, bien « qu'on nous ait rapporté des choses de vous faites à « notre préjudice, et que nous en ayons fait informer

[1] Fils d'un orfèvre de Bourges; l'homme le plus habile de son siècle dans la science financière et celle du commerce. Bonamy a inséré dans les *Mém. de l'Académie des Inscriptions*, XX, 509, une dissertation sur la fin de la vie de Jacques Cœur dont le jeune Terneau fit, il y a quelques années, l'objet de sa thèse académique. (R.)

Digitized by Google

« par nos gens du Parlement, nous vous tenons pour « justifié, et reconnaissons que vous nous avez toujours « bien servi. Ainsi nous vous donnons les clefs de notre « ville et château de Rouen, et vous en nommons ca- « pitaine. Si, faites-en bonne garde. — Sire, repartit « humblement le sénéchal, je vous ai servi et vous ser- « virai toujours loyalement; et, au plaisir de Dieu, on « ne me trouvera jamais en faute. »

Puis le roi entra dans la ville, et traversa les rues dans son pompeux appareil. Partout étaient des échafauds où l'on représentait des mystères, des fontaines qui répandaient du vin, des figures d'animaux, comme tigres, licornes, cerfs-volans, qui s'agenouillaient au passage du roi; partout on avait disposé des petits enfans pour crier Noël; enfin, rien n'avait été oublié pour orner ce grand triomphe. Les maisons étaient tendues de tapis et de belles draperies. On voyait aux fenêtres les dames et les riches bourgeois revêtus de leurs plus beaux atours. On remarquait sur un balcon, auprès de la comtesse de Dunois, le lord Talbot, témoin de cette gloire du royaume de France, et ce n'était pas un des moindres ornemens de la fête. Il était vêtu d'un chaperon violet et d'une robe de velours fourrée de martre, que le roi lui avait donnés, lorsqu'il était venu lui présenter ses respects. Il en avait reçu le plus grand accueil. Comme il s'agenouillait, le bon roi Charles lui avait pris la main, et lui avait dit gaiement : « Talbot, soyez le bien venu; nous « sommes joyeux de votre visite. Ne venez-vous pas « nous faire serment? — Sire, répliqua le vaillant che- « valier, je ne suis pas encore conseillé de le faire. » Il aurait pu songer en effet à faire quelque accommodement, car il avait de bien riches seigneuries dans

Digitized by Google

le royaume, et il était maréchal de France, de par les Anglais.

Le roi se rendit à la cathédrale pour remercier Dieu, et baiser les saintes reliques; puis il passa huit jours dans la ville, sans que son armée y commît le moindre désordre, tant il avait sévèrement ordonné qu'on ne fît outrage ni tort à personne.

Les bourgeois eux-mêmes le conjurèrent de poursuivre la guerre sans relâche, et d'achever la conquête de la Normandie, tant ils craignaient, si les Anglais conservaient encore quelques villes dans le pays, de les voir revenir. Ils offrirent même au roi de l'aider de leurs biens et de leurs personnes.

On alla donc mettre le siége devant Harfleur, bien qu'on fût en plein hiver. Toute cette brillante noblesse se tint durant quinze jours autour de la ville, par la neige et la pluie, sans avoir d'autre abri que de méchantes cabanes en paille et en genêts qu'on avait dressées à la hâte. Le siége fut poussé avec vigueur; le roi s'y montra encore avec vaillance, allant dans la tranchée à portée des canons, pour voir de plus près, et encourager son artillerie. Au commencement de janvier, la garnison se rendit sous la condition de se retirer en Angleterre ou dans les autres villes de Normandie qui tenaient pour les Anglais.

Le roi s'en alla ensuite passer le reste de l'hiver à l'abbaye de Jumièges [1], à cinq lieues de Rouen. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins; beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil, et parlaient d'elle en termes outrageans.

[1] Au huitième volume de l'édition de Jacques de Guyse, p. 75, par M. le marquis de Fortia, est une vue de l'abbaye de Jumièges, telle qu'elle existait encore en 1810. (R.)

Digitized by Google

Le Dauphin, qui depuis trois ans s'était retiré dans son apanage, était fort de ses ennemis, et elle était pour beaucoup dans les querelles qu'il avait avec le roi son père. En outre, si elle avait un parti à la cour, et si, à cause de l'amour du roi, elle était honorée comme une princesse par beaucoup de seigneurs, il n'en était pas de même parmi le peuple et la bourgeoisie [2]. Ce qui lui en revenait l'affligeait sensiblement. Dernièrement, quand elle avait passé à Paris, et qu'elle avait visité son château de Beauté, qui était le plus agréable séjour de toute l'Ile-de-France, les Parisiens lui avaient laissé voir toute leur mauvaise volonté. Ils se scandalisaient de voir un grand roi se conduire ainsi sans foi ni loi envers sa femme, qui était si bonne et si respectable, donner le mauvais exemple à son peuple, et autoriser, par un public péché, ses chevaliers et ses sujets à vivre aussi dans le désordre.

La belle Agnès fut indignée de ce dur accueil; elle quitta Paris, disant qu'il n'y avait que des vilains, et qu'elle était bien fâchée d'y être venue. Ce fut quelques mois ensuite et peu après une couche malheureuse, qu'elle se sentit atteinte de maladie. Alors elle montra beaucoup de repentir, de dévotion et de douleur; elle se comparait à sainte Madeleine, implorait la miséricorde de Dieu et la bonté de la sainte Vierge. Elle récitait des vers de saint Bernard, qu'elle avait copiés de sa main. Il n'y avait chose touchante qu'elle ne dît, parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine; la beauté ne lui semblait plus que bien peu de chose, et une occasion de pécher. C'était ainsi qu'elle s'expri-

[1] 1449, v. st. L'année commença le 5 avril.
[2] Journal de Paris. — Chartier.

Digitized by Google

mait en répondant au comte de Tancarville et à la sénéchale de Poitou, qui l'assistaient à ses derniers momens. Elle laissa beaucoup aux églises, aux pauvres et à ses serviteurs. Maître Jacques Cœur fut son exécuteur testamentaire. Le roi fut d'abord très-affligé de sa perte. Peu de temps après, il montra autant ou plus encore d'amour et de faveur à une nièce qu'elle avait amenée à la cour, et qui était aussi fort belle. Elle se nommait la dame de Villequier.

Après la prise de Harfleur, le comte de Dunois était allé mettre le siége devant Honfleur qui se rendit aussi un mois environ après. Le duc de Somerset, enfermé à Caen, ne pouvait porter secours à aucune des villes assiégées. Cependant, vers le mois de mars, une armée anglaise arriva enfin à Cherbourg. Elle n'était pas de plus de trois mille combattans; mais ils étaient commandés par un vaillant capitaine, sir Thomas Kiriel. Il commença par assiéger Valognes. Le roi donna ordre aussitôt au comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, de rassembler du monde, et d'y porter secours. Les garnisons anglaises de Vire, de Bayeux, de Caen, étaient plus voisines de Valognes que les lieux où se trouvaient logées les compagnies françaises; de sorte que sir Mathieu Goche, sir Robert Veer, sir Henri Norbery, vinrent se joindre à sir Thomas Kiriel avant que le comte de Clermont pût réunir une armée. Ainsi Valognes, bien que vaillamment défendu par Abel Rouault, fut contraint de se rendre après un siége de trois semaines [1].

Cependant les Français se réunissaient de toutes parts. Le comte de Clermont, que le roi avait fortement blâmé de son peu de diligence, était à Carentan avec l'ami-

[1] Hollinshed. — Chartier. — Richemont.

Digitized by Google

ral de Coetivi, le sire de Brezé, le comte de Castres, fils du comte de la Marche, et d'autres seigneurs. Le connétable arrivait de Bretagne avec le maréchal de Loheac, le sire Jacques de Saint-Pol, le seigneur de Laval et les Bretons. Les Anglais, de leur côté, suivaient leur route le long de la côte. Pour se rendre de Valognes vers Bayeux et Caen, il leur fallait passer les Vé, qui sont de grandes grêves à l'embouchure de la Vire, guéables seulement à marée basse[1]. Les Français tenaient la rive droite, et voulaient couper à leurs ennemis le chemin entre les Vé et Bayeux. Le combat commença sur les grêves mêmes, et les archers des deux partis combattirent pendant assez long-temps ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Mais il n'y avait encore, pour garder ce passage, que les gens du comte de Clermont. Ils ne purent le défendre; les Anglais réussirent à se camper sur la rive droite, et les Français se retirèrent dans le village de Trivière et aux environs. Sir Thomas Kiriel s'aperçut néanmoins qu'il ne pourrait suivre sa route sans combattre, et commença tout aussitôt à se retrancher avec des pieux et derrière des fossés.

Les Anglais étaient adossés au village de Formigni, et devant le front de leur bataille coulait un petit ruisseau sur lequel était un pont que les Français tenaient. Le comte de Clermont attendait de moment en moment le connétable, qui arrivait en toute hâte de Saint-Lô; cependant il se crut assez fort pour commencer l'attaque. On amena les coulevrines en avant du pont; une troupe d'archers et cinquante ou soixante lances furent placés pour les garder. Mais sir Mathieu Goche,

[1] Mathieu de Coucy. — Richemont. — Duclercq.

Digitized by Google

avec un extrême courage, prit cinq ou six cents archers anglais, et les conduisit, à travers les canons et les traits, jusqu'à la troupe française, qui se mit en déroute, abandonnant les coulevrines et repassant le pont. Le désordre eût été grand, sans les hommes d'armes du sire de Brezé, qui soutinrent un peu cette rude attaque.

Enfin, au moment où tout allait ainsi au plus mal, on vit paraître sur le haut de la colline l'armée du connétable, qui arrivait en belle ordonnance. Sir Mathieu Goche fit tout aussitôt retirer ses gens, en laissant seulement une partie à la garde du pont. Lorsque l'armée du connétable et celle du comte de Clermont furent réunies, l'attaque recommença. Ce n'est pas que les Français fussent nombreux ; à peine avaient-ils trois mille combattans contre six mille qu'avaient les Anglais ; mais le connétable et tous les capitaines avaient bon courage et grande espérance. Bientôt le pont fut repris par les archers, et l'armée se trouva devant le retranchement des Anglais. Il était difficile de le tourner, car il s'appuyait aux maisons et aux jardins du village. « Allons « voir de près leur contenance, monsieur l'amiral, » dit le connétable au sire de Coetivi. Et il s'avança pour examiner par où il serait plus avantageux d'attaquer l'ennemi. « Je doute qu'ils sortent de leur fortification, « répondit l'amiral. — Je voue à Dieu qu'avec sa grâce « ils n'y demeureront pas, » répliqua le connétable.

Ce fut le sire de Brezé qui demanda à attaquer le premier, et à porter son enseigne sur le retranchement des Anglais ; le connétable lui accorda cet honneur, et disposa tout pour le soutenir. Le combat fut vif et dura près de trois heures. Enfin, les Anglais furent forcés dans trois endroits, et il s'en fit un grand carnage.

Digitized by Google

Leur perte fut de trois mille sept cents hommes. Sir Thomas Kiriel, sir Henri Norbery, sir Henri Kirkly, et beaucoup d'autres seigneurs anglais, furent faits prisonniers. Sir Mathieu Goche et sir Robert Veer trouvèrent moyen de se retirer vers Bayeux.

Le connétable laissa au jeune comte de Clermont, dont c'était la première bataille, le contentement de coucher à Formigni sur le champ de bataille [1]. Le len-

[1] M. de Caumont, jeune savant qui joint à beaucoup de modestie une force d'action remarquable, et auquel la Normandie est redevable d'une foule d'améliorations littéraires et scientifiques, a conçu le projet de placer à ses frais des bornes monumentales portant des inscriptions, dans les endroits de sa province remarquables par quelque fait historique important. Il a commencé par le champ de bataille de Formigny, et là, le 25 août 1834, il a procédé à l'érection d'un monument haut de six pieds deux pouces, non compris le soubassement, et d'un diamètre de vingt-neuf pouces. L'inscription suivante a été gravée sur le monolithe en lettres capitales romaines de trois dimensions différentes :

ICI FVT LIVRÉE
LA BATAILLE DE FORMIGNY
LE 15 AVRIL 1450
SOUS LE RÈGNE DE
CHARLES VII.

Les Anglais perdirent
un grand nombre de leurs guerriers
et furent ensuite forcés
d'abandonner la Normandie
dont ils étaient maîtres
depuis l'an 1417.

Hoc monumentum
D. de Caumont, celeberrimæ litterarum
et inscriptionum academiæ socius,
nec non societatis antiquariorum Normanniæ
secretarius erexit
1834.

Cette dernière partie de l'inscription est peut-être d'une latinité un peu équivoque. *Bulletin monumental*, Ier vol., 4e numéro, pp. 143-146. (R.)

Digitized by Google

demain, après avoir fait ensevelir les morts, ils retournèrent tous deux à Saint-Lô. Les Anglais de la garnison de Vire ne tardèrent pas à se rendre, en rachetant, moyennant quatre mille francs, leur capitaine sir Henri Norbery.

Le roi eut une grande joie en apprenant de si heureuses nouvelles. Pour témoigner au connétable combien il était satisfait de ses grands services, il lui donna pour la vie la seigneurie de Vire, d'où il venait de chasser les ennemis.

Bayeux se rendit aussitôt après au comte de Clermont; Avranches au connétable. Le roi s'avança en personne pour commencer le siége de Caen. Auparavant il voulut soumettre Saint-Sauveur-le-Vicomte, qui se défendit quelques jours, et qu'il donna ensuite au sire de Villequier.

Caen fut aussitôt après entouré de toutes les armées du roi; le connétable, le comte de Dunois, le comte de Clermont, le comte d'Eu, le comte de Nevers, commandaient les diverses troupes qui environnaient toute l'enceinte de cette grande ville, et en fermaient les issues. Les Anglais se défendirent avec constance, encore qu'il leur restât peu d'espoir. Il y eut quelques assauts meurtriers de part et d'autre; la ville était sur le point d'être emportée. Mais le roi ne voulut pas exposer une cité si importante à être ainsi saccagée. Il consentit à traiter pour la sauver des horreurs d'un assaut. Le duc de Somerset obtint de sortir avec sa famille, la garnison et tous les Anglais, en laissant la grosse artillerie, et payant trois cent mille écus d'or; du reste emportant librement tout ce qui pouvait appartenir aux Anglais.

Il restait peu à conquérir pour recouvrer la Normandie entière. Le roi assiégea Falaise, et le connétable,

Digitized by Google

Cherbourg. Cette dernière ville résista pendant deux mois ; l'amiral de Coetivi et le vaillant capitaine Bourgeois y furent tués dans une tranchée. Ainsi la conquête de la Normandie fut achevée à la fin du mois d'août 1450.

De si grands malheurs rendaient le gouvernement de la reine Marguerite singulièrement odieux à tous les Anglais[1]. Il s'élevait de toutes parts de grandes clameurs contre elle et son principal conseiller, le duc de Suffolk. Les États ayant été assemblés en parlement, les communes dressèrent aussitôt une accusation de trahison contre lui. Il essaya de se défendre, et les motifs qu'il alléguait pour montrer qu'il n'était pas un traître semblaient assez plausibles. Les communes donnèrent alors pour motif à leur accusation son mauvais gouvernement. La reine vit bien qu'elle ne pourrait le défendre contre tout le royaume ; et, pour le sauver, il fut banni par ordre du roi. Mais, comme il s'était embarqué pour passer en France, un navire appartenant au duc d'Exeter, capitaine de la Tour de Londres, aborda celui où il était monté, et s'en empara. On le ramena au rivage ; là, sans nulle procédure, on lui trancha la tête sur une barque de pêcheur qu'on trouva renversée sur la plage. Ses restes furent laissés dans le sable. Le pouvoir de la reine était si mal assuré, et le trouble commençait à être si grand, que nulle justice ne fut faite de ce meurtre.

Bientôt une furieuse révolte s'éleva. Un nommé Jean Cade, homme du peuple, imagina de se donner pour descendant du duc de Clarence, le second fils d'Édouard III, et conséquemment pour légitime héritier de la cou-

[1] Hume. — Hollinshed. — Rapin Thoyras.

Digitized by Google

ronne d'Angleterre. Sans croire beaucoup cette fable, le peuple se rangea en foule à sa suite. Sir Mathieu Goche, envoyé contre les rebelles, fut défait et périt dans le combat. Le roi fut contraint de quitter Londres, et de livrer deux de ses principaux conseillers, qui furent mis à mort par la populace. Puis cette sédition se dissipa pour ainsi dire d'elle-même, sans que pour cela l'ordre se rétablît. Le duc de Somerset, arrivant de la Normandie qu'il avait perdue, succéda au duc de Suffolk dans la faveur de la reine, et dans la haine de tout le royaume.

Sachant l'Angleterre dans un tel état, le conseil de France résolut de tenter la conquête de la Guyenne, et de chasser ainsi les Anglais de tout le royaume, ce que n'avait pas même pu accomplir le sage roi Charles V. C'est qu'en effet jamais il n'y avait eu un si bon gouvernement[1]. Durant toute cette guerre de Normandie, les compagnies d'ordonnances, ou les autres gens d'armes, ainsi que les francs-archers, avaient été payés de leurs gages de mois en mois. Aussi nul n'avait osé piller, maltraiter ou rançonner personne que les Anglais, et partout les habitans s'étaient montrés de plus en plus favorables au roi. L'artillerie recevait chaque jour l'argent qui lui était nécessaire; jamais dans la chrétienté on n'en avait vu une si belle et si complète; elle ne manquait jamais ni de poudre, ni de chariots, ni de ces machines en bois nommées manteaux, qui servaient à garantir l'artillerie dans les siéges. Les ouvriers étaient nombreux et bien adroits; tout cela était gouverné par messire Gaspard Bureau maître de l'artillerie, et Jean son frère, trésorier de France.

[1] Duclercq. — Chartier.

Digitized by Google

Ce bon ordre dans les affaires de la guerre avait si bien servi en Normandie, qu'on voulut le maintenir en entrant dans la Guyenne[1]. Des règlemens sévères furent publiés; les gens d'armes devaient payer tout ce qui leur serait fourni. Le prix de chaque chose était réglé : un mouton cinq sous, et il fallait rendre la peau; un veau dix sous; un pourceau vingt sous; les poules et poulets étaient mêmes taxés; le blé, le vin avaient aussi leur prix. La façon dont les compagnies se logeraient dans les villes et villages; l'obligation de payer tout ce qui serait dû avant de partir; les peines infligées aux délinquans : tout fut prévu, et le peuple en fut bien informé. Enfin, le roi voulut qu'il y eût justice et police dans sa guerre.

Déjà le comte de Foix avait depuis un an l'avantage sur les Anglais dans la Guyenne. Le maréchal de Culant, Saintraille, Geoffroi de Saint-Belin, le sire d'Albret, et d'autres bons capitaines, se rendirent en cette province, sous les ordres de Jean de Blois comte de Penthièvre, petit-fils du connétable de Clisson. Le comte de Richemont avait enfin terminé les longues et sanglantes querelles de la maison de Blois avec les ducs de Bretagne de la maison de Montfort. Par un traité signé à Nantes en 1448, Jean de Blois avait renoncé à tous droits au duché de Bretagne; le comté de Penthièvre lui avait été restitué avec quelques autres seigneuries en Bretagne. Le roi lui avait donné la vicomté de Limoges, et il avait acheté au duc d'Orléans le comté de Périgord, qui provenait de la confiscation faite sur Archambault sire de Périgord, en 1399[2]. Il

[1] Mathieu de Coucy.
[2] Tome II de cette Histoire.

Digitized by Google

vint donc s'établir dans cette province avec ses serviteurs et les principaux partisans qu'il avait dans la noblesse de Bretagne. Le sire de Beaupoil et quelques autres complices de l'emprisonnement du duc de Bretagne en 1420, avaient reçu amnistie par le traité ; mais ne s'y fiant pas entièrement, ils transportèrent leur séjour et leur avoir dans le Périgord.

Jean comte de Penthièvre et de Périgord fut donc d'abord choisi pour lieutenant du roi dans cette guerre. Il commença pas assiéger Bergerac, qui fut pris. En même temps le sire d'Albret alla se loger à Bazas, d'où il faisait des courses dans le pays de Médoc. Les Anglais sortirent de Bordeaux pour le repousser. Tout nombreux qu'ils étaient en comparaison de sa troupe, il les mit en grande déroute, et les poursuivit jusqu'aux portes de Bordeaux.

Au mois de mai 1451, le roi envoya comme son lieutenant-général, le comte de Dunois, qui avait depuis long-temps acquis tant de renommée, et surtout l'année précédente en Normandie. Le comte d'Angoulême, frère du duc d'Orléans ; Jacques de Chabanne, grand-maître de la maison du roi ; Joachim Rouault et d'autres, étaient avec lui. L'armée n'était pas si nombreuse que pour aller en Normandie ; il avait fallu laisser de fortes garnisons dans toutes les villes. D'ailleurs on disait que cette conquête serait plus facile. Cependant la plupart des nobles étaient du parti anglais, et depuis deux cents ans qu'ils étaient vassaux et sujets du roi d'Angleterre, ils avaient fort oublié la France [1]. Le premier siége un peu considérable fut celui de Blaye. Les Anglais de Bordeaux essayèrent de ravitailler la forteresse, en y en-

[1] Monstrelet.

Digitized by Google

voyant cinq vaisseaux bien armés. Mais Jean le Boursier, qui commandait les vaisseaux français venus pour apporter des vivres et des munitions aux assiégeans, combattit cette flotte et la mit en fuite. Après quelques semaines de siége, la ville fut prise d'assaut, et le château se rendit tout aussitôt.

Libourne et Fronsac furent soumis aussi par le comte de Dunois, et Dax par le sire d'Albret; bientôt les Anglais ne conservèrent plus que Bordeaux et Bayonne, sans pouvoir même espérer de les défendre [1]. Les habitans de Bordeaux songèrent à traiter. Leur archevêque et les sires de Durfort, de la Brede, de Montferrand, de Langeac, se rendirent, avec un sauf-conduit, auprès du comte de Dunois, et réglèrent les conditions moyennant lesquelles, si les Anglais ne se présentaient point en force suffisante avant le 23 juin, Bordeaux avec toutes les forteresses et châteaux du duché de Guyenne, seraient remis au roi de France, qui s'engageait à maintenir leurs franchises et libertés, à ne point leur imposer des taxes nouvelles, à établir dans la ville une justice souveraine et une monnaie, à n'exercer aucune poursuite, et à laisser les gens de tout état rester ou s'en aller à leur gré.

Le 23 juin 1451, le comte de Dunois se présenta avec la brillante et nombreuse compagnie des seigneurs de France et des capitaines de son armée, devant les portes de Bordeaux. Le héraut de la ville commença par sommer trois fois à haute voix les Anglais de venir porter secours aux gens de Bordeaux. Nul ne comparaissant, les jurés de la ville, l'archevêque, son clergé, et les principaux seigneurs du pays, remirent les clefs au lieu-

[1] Chartier. — Berri. — Coucy. — Duclercq. — Hollinshed.

Digitized by Google

tenant-général du roi ; le comte les donna aussitôt à Jean Bureau, trésorier de France, et à Joachim Rouault, que le roi avait nommés maire et capitaine de Bordeaux. L'entrée fut brillante et solennelle ; on y vit chacun à la tête de sa troupe et dans le plus brillant équipage : le sire de Pensach, sénéchal de Toulouse, capitaine des archers de l'avant-garde ; les maréchaux de Loheac et de Culant, avec trois cents hommes d'armes ; les comtes de Nevers, d'Armagnac et le vicomte de Lautrec de la maison de Foix, avec trois cents hommes de pied ; les archers du comte du Maine sous les sires de la Boessière et de la Rochefoucauld ; puis chevauchaient trois des conseillers du roi, l'évêque de Langres, l'évêque d'Alet, et l'archidiacre de Tours, avec plusieurs secrétaires du roi. Après marchaient Tristan-l'Hermite, prévôt des maréchaux, et ses sergens ; ensuite venaient le chancelier Juvénal, avec un manteau court de velours cramoisi par-dessus sa cuirasse ; le sire de Saintraille, bailli de Berri, grand écuyer ; le comte de Dunois, lieutenant-général du roi ; les comtes d'Angoulême et de Clermont, avec leurs armures blanches, accompagnés de leurs pages et de leurs serviteurs ; les comtes de Vendôme et de Castres. Jacques de Chabanne, bailli de Bourbonnais, grand-maître de la maison du roi, conduisait les quinze cents lances du corps de bataille, et Geoffroy de Saint-Belin, bailli de Chaumont, les hommes d'armes du comte du Maine. Enfin l'arrière-garde, dont Joachim Rouault [1] était capitaine, était commandée par Abel Rouault son frère. Tout ce superbe cortége, si nouveau pour les gens de Bordeaux, sujets du roi d'Angleterre depuis tant d'années, arriva jusqu'à la cathédrale. L'ar-

[1] Ailleurs *Rohaut* ou *Rohault*. (R.)

Digitized by Google

chevêque porta à baiser les saintes reliques au comte de Dunois et aux principaux seigneurs de France ; puis ils entrèrent dans l'église. Après l'office, messire Olivier de Coetivi, frère de l'amiral qui venait de mourir si malheureusement devant Cherbourg, présenta au chancelier les lettres du roi qui le nommaient sénéchal de Guyenne, et prêta serment de loyalement garder et faire garder justice dans le duché et dans la ville. Les jurés et la bourgeoisie jurèrent aussi d'obéir désormais audit sénéchal comme à la personne du roi. Ensuite les seigneurs du pays, les sires de Duras, de Rauzan, de Lesparre, de Montferrand et autres, prêtèrent serment et hommage entre les mains du chancelier, et promirent d'être à l'avenir bons et loyaux Français. Cependant le captal de Buch s'y refusa, parce qu'il était chevalier de la Jarretière, et que ce serment lui sembla contraire aux statuts de l'ordre. Il transmit toutes ses terres et seigneuries à son fils, qui était mineur. Pour lui il resta Anglais, en se réservant d'emporter tous ses biens meubles.

Dès que la cérémonie fut terminée, on publia à son de trompe, dans toute la ville, les défenses du roi à tous gens de guerre, de faire le moindre tort ou la moindre violence aux habitans ; et comme il y eut un homme qui viola cette ordonnance, le prévôt fit tout aussitôt élever une potence neuve où on le pendit, à la grande joie des gens de Bordeaux, qui criaient : « Noël « et vive le roi ! »

Elle servit bientôt à d'autres ; car il se fit dans l'armée un crime qui n'aurait pas semblé bien étrange quelques années auparavant, mais qui pour lors était trop contraire au bon ordre pour rester impuni [1]. Le sire Guil-

[1] Duclercq. — Chartier. — Coucy. — Berri.

Digitized by Google

laume de Flavi, ce fameux gouverneur de Compiègne, celui qui avait si long-temps fait trembler tout le pays d'alentour par ses violences et sa cruauté, celui qui avait fait mourir dans un cachot le maréchal de Rochefort, avait péri aussi par un crime. Sa femme avait tant eu à souffrir de ses désordres et de ses violences, lorsqu'il amenait dans sa maison, à sa table et en sa présence les jeunes filles qu'il séduisait ou enlevait de force; il l'avait tellement outragée par sa conduite coupable et débauchée, que la cruauté et la vengeance s'étaient aussi emparées de son âme. Elle avait gagné le barbier de son mari, qui, un jour en lui faisant la barbe, lui coupa la gorge. Comme il n'était pas encore mort, la dame de Flavi l'acheva en l'étouffant sous un oreiller; puis elle se sauva avec Pierre Louvain, qui était un autre capitaine français. Les frères du sire de Flavi ne purent avoir justice, car alors l'autorité du roi n'était pas grande, et tout était encore en grand désordre dans le royaume. Le peuple de Compiègne se montra même si joyeux de cette mort, qu'il pendit aux murailles le corps du sire de Flavi [1].

Depuis ce moment Pierre Louvain était devenu un des meilleurs capitaines de l'armée du roi; il en était fort aimé, ainsi que des principaux chefs. Tout à l'heure il venait de se distinguer en Normandie, et avait été fait chevalier. Cependant les frères du sire de Flavi guettaient depuis long-temps l'occasion de se venger; lors de l'entrée à Bordeaux, six archers qu'ils avaient gagnés se jetèrent sur Pierre Louvain; il reçut un coup de couteau, et fut grièvement blessé, mais point à mort. L'homme qui avait porté le coup parvint à s'échapper;

[1] Description du département de l'Oise, par M. de Cambry.

Digitized by Google

les cinq autres furent pris, et, avant leur châtiment, avouèrent qu'ils avaient agi à l'instigation de Raoul de Flavi. Celui-ci était pour lors dans une forteresse appartenant au comte de Saint-Pol, et conséquemment hors d'atteinte.

La ville de Bayonne restait encore à soumettre; le comte de Dunois y alla mettre le siége; dès le troisième jour les habitans demandèrent à traiter. Une trêve fut accordée; mais le sire Martin Grasie, chevalier de l'armée de France, s'étant approché des remparts, on tira sur lui, et il mourut du coup. Cette violation rendit les conditions plus dures. Le comte de Dunois exigea que le canonnier qui avait mis le feu à la coulevrine fût livré; la garnison n'obtint point de se retirer, et il lui fallut se rendre prisonnière. Le traité n'en fut pas moins conclu, et le 20 août les portes furent ouvertes au lieutenant-général du roi. Au moment où, au lever du soleil, il se mettait en marche pour faire son entrée, on aperçut au ciel l'apparence d'une croix blanche. Chacun, soit dans la ville, soit dans l'armée, la voyait bien distinctement. Il y en avait même qui croyaient y apercevoir un Christ, dont la couronne se changea en fleurs de lis : « C'est Dieu, criait-on dans la ville, qui « veut que nous quittions la croix rouge et que nous « soyons Français. » Et tous prenaient la croix blanche. Le comte de Dunois ne manqua pas d'envoyer au roi une relation de ce prodige, avec un certificat authentique et signé de lui comme quoi il en avait été témoin de ses yeux.

Ainsi fut terminée, en deux années, la conquête des provinces de France, que les Anglais occupaient depuis trop long-temps, et le royaume fut délivré, plus encore par le bon gouvernement du roi que par la vail-

Digitized by Google

lance de ses capitaines. Nul ne se souvenait et les chroniques ne racontaient pas que la France eût jamais été plus heureuse et plus puissante.

Durant toutes ces prospérités du royaume de France, le duc Philippe avait continué d'abord à se tenir en grand repos dans son pays de Flandre. Les bonnes villes voyaient croître leur commerce. Jamais les Gantois n'avaient été si riches; comme de coutume, ce leur était une grande cause d'orgueil, et ils n'en étaient que plus difficiles à gouverner [1]. Le Duc, depuis qu'ils l'avaient abandonné au siége de Calais, leur gardait une rancune dont on pouvait s'apercevoir. Il avait dompté Bruges; depuis les malheurs de cette ville, son pouvoir s'y exerçait pleinement, et il eût bien voulu réduire Gand au même état [2]. Cependant personne ne savait si bien attendre que lui [3]; avant de commencer une entreprise il voulait toujours être dans son droit, du moins tel qu'il l'entendait. Ainsi il dissimulait avec les Gantois. En 1440, il avait retiré de chez eux le conseil supérieur de Flandre, et l'avait transporté à Courtrai. Cédant à leurs supplications, il l'avait rétabli l'année suivante. Mais, en 1445, il le fixa à Termonde [4]. En outre, c'étaient de continuelles difficultés sur les priviléges de la ville, le conseil du Duc voulant les restreindre, et les gens de Gand ne songeant qu'à les étendre [5]. Enfin, en 1448, le Duc se crut assez fort pour établir, de sa

[1] Comines.

[2] Heuterus. — Meyer.

[3] Chatelain. Manuscrit de la Bibliothéque du roi.

[4] Meyer.—Oudegherst. (Ce conseil, à cause de la guerre, fut transféré ensuite à Ypres.) (R.)

[5] Coucy.

Digitized by Google

seule autorité, une gabelle sur le sel [1]. Ypres et Bruges obéirent sans remontrances; mais les Gantois non-seulement murmurèrent contre cette taxe inconnue dans le pays et préjudiciable à leur commerce, contre cette invention détestable des rois de France, mais ils refu-

[1] Ces gabelles sur le sel qui causèrent de si grands troubles sous les princes de la maison de Bourgogne, rappellent involontairement l'expression proverbiale *les Bourguignons salés*, expression qui a exercé toute la perspicacité des philologues. En effet, Étienne Pasquier pense, d'après Ammien-Marcelin, que le dicton *Bourguignon salé* provient des démêlés que, dans l'origine, les Bourguignons ont eus avec les Germains au sujet des salines du comté de Bourgogne. De leur côté, Paradin, le Maire de Belges, Bernard Palissy, Gollut, Gaspard de Saulx-Tavanne, etc., placent l'origine de ce dicton dans le baptême que reçurent les Bourguignons au Ve siècle. Les peuples voisins, encore idolâtres, se moquèrent des Bourguignons en les appelant salés, à raison du sel qu'on leur mit dans la bouche quand on les baptisa. Jean de Serre, Lafaille, La Monnoye et d'autres, croient que ce sobriquet provient du massacre de la garnison bourguignonne qui eut lieu à Aigues-Mortes en 1421, et de la précaution que l'on prit de saler les cadavres des soldats égorgés, crainte de la peste. Mais, comme on trouve les mots *Bourguignon salé* dans une charte de 1410, ce dicton est antérieur au massacre d'Aigues-Mortes arrivé en 1421. Beaucoup d'auteurs, tels que Séb. Rouillard, voient dans les salines du comté de Bourgogne l'origine du dicton *salés*, donné aux Bourguignons comme possesseurs de ces salines. D'autres savans, par exemple Le Duchat, le font venir d'une espèce de casque appelé *salade*, dont faisaient usage les Bourguignons; mais ils n'étaient pas les seuls qui se servissent de cette armure de tête. Enfin le docteur Vallot s'éloigne de toutes les opinions précédentes; il est d'avis que les Bourguignons s'appelant dans le principe *Salii*, Saliens, parce qu'avant de passer le Rhin ils habitaient les rives de la Saale, furent dans la suite désignés sous le nom de *Saliti*, Salés, par des ignorans qui crurent que *Salii* venait de *Saliti*, c'est-à-dire que des *Saliens* ils firent des *Salés*. M. G. Peignot qui a recueilli ces diverses conjectures dans une brochure tirée à 150 exemplaires, en l'honneur des bibliophiles (Paris, 1835, in-8°), préfère celle qui explique le sobriquet par la possession des salines, et il n'en porte pas l'origine au-delà du septième siècle. (R.)

Digitized by Google

sèrent absolument de payer, puisque l'impôt n'avait pas été consenti par les États de Flandre, et que le Duc n'avait pas le droit de l'ordonner [1].

Bientôt s'éleva une autre difficulté. La ville avait bien souvent changé ses règlemens et la façon de se gouverner. Pour lors elle avait à sa tête vingt-six jurés; treize d'entre eux étaient chargés, comme conseillers, des affaires de la ville et de la conduite de ses finances; treize autres comme échevins étaient juges des causes et rendaient la justice. Les habitans étaient divisés en trois membres : les bourgeois, les gens de métiers et les tisserands; les bourgeois élisaient trois conseillers et trois échevins; les gens de métiers ainsi que les tisserands nommaient cinq conseillers et cinq échevins. Cette forme de gouvernement était déjà ancienne et remontait à l'époque où le roi de France Philippe le Bel avait vaincu et soumis les Flamands. Depuis, la forme d'élection des jurés avait varié selon que le comte de Flandre ou le peuple de Gand avaient eu plus ou moins de puissance. En outre il s'était introduit plus tard une autre sorte de magistrats : c'étaient les doyens. Le doyen des bourgeois était de droit chef et premier bailli de la ville. Chacun des cinquante-deux métiers avait son doyen, et en outre il y avait un grand doyen de tous les métiers. Les tisserands étaient divisés en vingt-sept quartiers, qui avaient de même leurs doyens, et

[1] Meyer. — Heuterus. — Oudegherst. (Meyer se sert de ces expressions énergiques : *Gandenses primum tantæ avaritiæ viriliter restiterant, nihil illi concedentes, Gallorum regum avaritiam execrati. Imitari enim Philippus studuit Gallorum regum detestabiles mores....* fol. 301). Philippe le Bon, dans son manifeste cité plus bas, dit : « Et procède à l'occoison de ce qu'ils ne nous eut volu consentir le fait du sel que jà piéça avons demandé et requis en nostre dit pais de Flandre et aultres noz pais et seigneuries..... » (R.)

Digitized by Google

au-dessus d'eux un grand doyen. Le pouvoir de ces magistrats était la meilleure défense des priviléges de la ville, et aussi l'occasion du désordre. Chaque doyen était garde de la bannière du métier, et avait droit d'assembler tous les hommes qui en faisaient partie; de sorte que lorsqu'il y avait quelque inquiétude parmi le peuple, il suffisait qu'un doyen allât planter sa bannière sur le marché des Vendredis, pour que le trouble commençât. Les gens du métier arrivaient, puis ceux des autres corporations d'ouvriers ou de tisserands. S'ils étaient en grand nombre, il fallait bien que le grand doyen y vînt aussi avec la bannière commune. On allait sonner la grosse cloche de Roland [1], ainsi nommait-on le beffroi de la ville. Les jurés s'assemblaient; et enfin le bailli ou premier magistrat de la ville, quelle que fût la volonté des bourgeois dont il était doyen, et bien qu'ils fussent d'ordinaire plus amis du repos que les tisserands et les artisans, était contraint à apporter la bannière de la ville de Gand et la bannière de Flandre, commises à sa garde [2].

[1] Ce nom de *Roland* était sans doute une onomatopée. On grava sur cette cloche ces deux vers :

Roelandt, Roelandt als ick kleppe dan ist brandt
Als ick luye dan ist storm in Vlaenderlandt.

(R.)

[2] En 1301 le roi de France Philippe le Bel, par son diplôme de Senlis, supprima le collége des trente-neuf, ordonnant qu'à commencer de l'an 1302 il y en eut un autre, lequel consisterait en deux tribunaux, composés chacun de treize bourgeois; que les membres du premier, portant le titre d'échevins, eussent l'administration de toutes les affaires de la commune, à l'exception de celles qui seraient relatives aux successions, aux pupilles et aux réconciliations privées, trois branches réservées exclusivement au second tribunal dont les membres seraient qualifiés de conseillers. Cette forme de gouvernement fut maintenue sans aucune altération jusqu'à la dictature de Jacques d'Artevelde. Ce grand homme

Digitized by Google

En 1449, le Duc, mécontent de la résistance qu'il avait éprouvée pour établir la gabelle, prétendit avoir le droit de séparer l'office de bailli de l'office de doyen des bourgeois, et qu'il ne déléguerait plus son autorité à celui qu'éliraient les gens de la ville[1]. Cela était contre toutes les coutumes : les murmures devinrent menaçans, l'élection ne se faisait pas ; la ville obtint encore avantage sur son prince ; mais il s'irritait de plus en plus.

Enfin, au mois de septembre, le duc Philippe ayant mis de fortes garnisons à Audenarde, à Termonde, à Gavre et à Rupelmonde, ayant fait barrer les canaux, ordonna de nouveau la gabelle du sel, et y ajouta une taxe sur le blé et la mouture. Les Gantois persistèrent dans leur refus. Alors il retira tous pouvoirs aux magistrats institués en son nom, fit cesser les fonctions des échevins et des baillis, et publia dans toute la Flandre l'ordre de n'obéir en rien aux gens de Gand.

La crainte de voir se rallumer les guerres saisit tous les Flamands. Les trois autres membres de Flandre, Ypres,

qui avait des vues profondes, laissa même subsister le diplôme de Senlis, mais il sépara les Gantois en trois classes, les rentiers, les suppôts des cinquante-deux petits métiers, les tisserands ou grand métier. Il voulut aussi que le premier échevin de la *keure* ou du premier tribunal, fût chef des rentiers, que les tisserands eussent un chef-doyen, et que les doyens des cinquante-deux petits métiers élussent ensemble un autre chef-doyen. On vit bientôt les deux chefs-doyens, dont aucun n'était *premier bailli*, quoi qu'en dise M. de Barante, empiéter sur les attributions des membres des deux colléges. — Quant à la bannière de Flandre, c'était celle du Duc, que lui seul pouvait faire arborer. (R.)

[1] Meyer explique autrement la chose : *Per medium augustum Gandavi quinque dies remorata sunt comitia consularia, propterea quod Philippus princeps supremum decanum alibi locare volebat, quam proxime primum senatorem, ut consuetudo ferebat : nec procul a gravi periculo ea aberat contentio, nisi a novitate Philippus destitisset.*, fol. 311 *verso*. Voyez plus bas ce que dit le manifeste même du Duc. (R.)

Digitized by Google

Bruges et le Franc, se portèrent pour médiateurs entre le Duc et les Gantois. Ils envoyèrent des ambassadeurs, qui, après avoir longuement pris connaissance des priviléges de la ville, prononcèrent, au bout de sept mois, que les magistrats tenaient en effet leurs pouvoirs du Duc, et ne pouvaient être institués qu'avec son consentement. De nouvelles élections se firent; il éloigna de l'échevinage ceux qui lui avaient été opposés, et spécialement Daniel Sersander [1], grand doyen des métiers, qui avait contribué plus que tous, disait-on, à faire refuser les gabelles. Il y eut aussi quelques bourgeois exilés. Les habitans étaient plus mécontens que jamais; ils assuraient que tous les magistrats nommés par leur prince vendaient la justice, prononçaient avec partialité, et se livraient à mille coupables pratiques [2].

Tout se passait encore assez paisiblement; mais on imputait aux doyens de divers métiers d'avoir, contre les lois, admis des étrangers dans leurs corporations, et plusieurs furent exilés pour ce motif. Quatre hommes du bas peuple, Pierre Tincke, Louis Van Hammer [3], Éloi Coolbrandt et Lieven Wink [4] se mirent surtout à répéter ces accusations, à troubler la ville, à demander des assemblées générales de la bourgeoisie et des métiers; enfin, à tout essayer pour émouvoir le peuple.

Le Duc semblait appuyer les manœuvres de ces hommes, et il montrait aussi une grande colère de ce que les Gantois avaient admis des étrangers aux priviléges de leur ville. Tout était donc dans un désordre qui s'en allait croissant. Aucune justice ne se faisait;

[1] *Sersanders.* (R.)
[2] Meyer. — Lettres des Gantois au roi de France.
[3] *Van Hamere.* (R.)
[4] *Wincke.* (R.)

Digitized by Google

Tincke et ses compagnons paraissaient avoir permission de troubler la ville à leur gré. En vain on avait recours au Duc ; il exigeait, avant tout, que Daniel Sersander, Lievin Potter [1] et Lievin Snowt [2] lui fussent livrés à discrétion ; c'était ceux qu'il regardait comme les plus opposés à sa volonté. Les échevins se refusèrent à lui obéir.

Enfin, à la persuasion de messire de Comines, seigneur de la Clite, grand bailli de Flandre, et du sire Gérard de Ghistelles, bailli du Duc à Gand, Sersander et les deux autres résolurent de se confier à la bonté de leur seigneur, qu'on leur promettait presque formellement. Ils allèrent le trouver à Termonde, s'agenouiller humblement devant lui, et demander leur pardon. Le Duc, sans s'arrêter à ce qui avait été promis en son nom, exila Sersander à vingt lieues de ses états, pour vingt ans ; Potter à quinze lieues, pendant quinze ans ; Snowt à dix lieues, pendant dix ans. Il leur prononça la sentence de sa bouche, car elle était rendue sans jugement [3].

Quand cette nouvelle fut connue des Gantois, la rage s'empara d'eux ; ils se virent trahis par leur prince, et trompés par les seigneurs qui les avaient assurés que leur soumission serait autrement récompensée. Tout était depuis long-temps en fermentation. Le peuple s'as-

[1] *De Pottere.* (R.)

[2] *Sneevoet.* (R.)

[3] Coucy. (Cet auteur ne dit pas ce qu'on lui fait dire, mais que le Duc bannit Sersanders pour vingt ans de ses pays et seigneuries *et d'autres à l'équipolent.* Coucy ajoute : *Or d'autres* (par d'autres) *ne pouvoient estre bannis, si cela n'estoit fait par sa bouche et en leur présence; car la coutume estoit telle qu'aucuns officiers ne pouvoient faire le dit exploict, sinon le prince luy-mesme en personne,* p. 327. La distance que les exilés devaient mettre entre eux et les états du duc Philippe n'est marquée que dans Meyer, fol. 302 *verso.*) (R.)

Digitized by Google

sembla aussitôt. Dix-huit gentilshommes, riches bourgeois ou magistrats, du parti du Duc, furent saisis, mis en prison, et à grand'peine sauvés de la fureur des séditieux. Les baillis, les échevins, une foule de gens paisibles sortirent à la hâte de la ville. Pendant trois semaines, elle demeura sans magistrats, sans justice; le peuple ordonna aux fugitifs de revenir, sous peine d'être bannis à jamais; il prononça des amendes. Tincke et Van Hammer furent décapités, et l'on prétendit qu'on avait trouvé sur eux des sauf-conduits du Duc.

Les Gantois n'étaient cependant point encore résolus de faire la guerre à leur prince. Ils ne voulaient pas lui obéir, mais ils craignaient sa colère. Ne voyant nul moyen de le fléchir, et ne pouvant laisser leur ville dans un si affreux désordre, ils nommèrent donc un bailli et douze capitaines[1] pour les gouverner et rendre la justice; puis envoyèrent des ambassadeurs au Duc le conjurer de rétablir la paix et de renvoyer ses officiers. Ils revinrent après huit jours, et n'apportèrent ni espérance ni consolation. Jusque-là tout avait encore pu être modéré par des hommes sages; de ce moment, les gens de petit état devinrent les maîtres. On vit reparaître la confrérie des chaperons blancs[2]. Un ouvrier maçon, nommé Lievin Bone[3], fut nommé d'abord grand bailli; puis tout le gouvernement fut confié à trois chefs ou hooftmans, Lievin Bone pour les métiers, Éberhard Botelaer[4] pour les tisserands, Jean Wilde[5] pour les bourgeois.

[1] Parmi eux Jacques Van Crombrugghe. (R.)
[2] Meyer. — Heuterus.
[3] *Boene.* (R.)
[4] *Éverard Botelare.* (R.)
[5] *Willays.* (R.)

Digitized by Google

Baudoin de Voss [1], noble chevalier, bailli du Duc au pays de Waes, à qui les Gantois imputaient d'avoir barré les canaux, avait été au commencement des troubles saisi et emprisonné. Les hooftmans le firent mettre à la plus cruelle torture, et tous ses membres furent brisés. Peu de jours après il fut porté en litière à l'échafaud, avec trois des autres prisonniers. Ils implorèrent la miséricorde de la populace. Baudoin de Voss fut seul épargné, à la condition de procurer la capture de Pierre Bawens [2] et de George Bull [3], secrétaires de la ville, qu'on accusait d'avoir conduit toutes les trahisons; il parvint ensuite à racheter sa vie par d'immenses sommes d'argent.

Pendant plusieurs mois, on ne vit à Gand que supplices, tortures, confiscations, bannissemens. Toute cette populace se gouvernait sans nulle raison, et n'écoutait que sa passion furieuse. Sans cesse elle renversait les mesures de ceux qui essayaient de la réconcilier avec le Duc; de sorte que, tandis qu'on s'adressait soit à la Duchesse, soit au comte de Charolais, pour servir d'intercesseurs, les meurtres et les amendes continuaient. Mais ce qui était arrêté dans l'esprit de tous, c'était de ne point payer les taxes sur la mouture et sur le sel, et de ne pas se soumettre non plus aux péages que le

[1] Baudouin de Vos, chevalier, seigneur de Pollaere, grand-bailli de Gand en 1444 (v. st.). Il s'armait d'argent à la bande de sable chargée de trois lions d'or rampans. M. de Barante, après avoir dit que Baudouin de Vos était parvenu à racheter sa vie, le fait envoyer en députation par les Gantois vers le Duc en 1453. Cependant le Duc, dans une pièce dont on parlera tout à l'heure, dit positivement qu'il fut mis à mort. Mathieu de Coucy est d'accord avec cette assertion officielle, mais Meyer semble avoir fourni la leçon de M. de Barante. (R.)

[2] *Bouwins.* (R.)

[3] *De Bul.* (R.)

Digitized by Google

Duc avait établis à l'entrée des laines, des harangs et de diverses autres marchandises.

Le désordre qui régnait à Gand et la crainte qu'inspiraient la puissance et l'habileté du duc Philippe, empêchaient les autres villes de Flandre de prendre parti pour les Gantois. Ils écrivirent de tous côtés, s'intitulant, selon leur coutume, les seigneurs de Gand, ce qui semblait bien orgueilleux[1]. On se fût volontiers joint à eux pour empêcher l'établissement des gabelles, et sur ce point plusieurs villes étaient prêtes à s'allier avec eux[2]. Mais le Duc, qui conduisait toute cette affaire avec une extrême prudence, rompait les alliances par des promesses et de douces paroles, et détachait des Gantois les communes qui leur avaient d'abord donné bonne espérance.

Ils ne furent pas plus heureux en s'adressant aux gens de Liége[3]. Ceux-ci se souvenaient encore de la rude façon dont le duc Jean et leur évêque Sans-Pitié les avaient traités en 1408; ils conseillèrent aux Gantois de faire la paix avec leur seigneur, et offrirent même leur intercession. Les principaux d'entre eux vinrent à Gand avec leur évêque, et de là auprès du Duc. Mais il était trop irrité, et les conditions qu'il accordait n'avaient d'autre effet que de jeter le peuple de Gand dans de nouveaux accès de fureur.

Le duc Philippe, voyant bien que cette affaire ne pourrait se terminer que par les armes, faisait tous ses

[1] Ils mettaient leurs qualités de magistrats en tête de leurs lettres, ainsi que les princes seuls faisaient, tandis qu'il était d'usage que les magistrats des villes les écrivissent au bas, et c'est là seulement ce que leur reprochait le Duc. (R.)

[2] Coucy.

[3] Meyer. — Heuterus.

Digitized by Google

préparatifs, renforçait ses garnisons, mandait ses gentilshommes. La chose importante pour lui, c'était de s'assurer des volontés du roi de France[1]. Si ce prince se fût déclaré protecteur des Gantois, alors il n'eût pas été facile de les réduire. Le royaume maintenant était puissant, sagement gouverné; les finances en bon ordre; les compagnies d'ordonnance prêtes à marcher au premier commandement. En outre, le Duc savait que plusieurs conseillers du roi n'étaient point portés de bonne volonté pour lui; depuis plusieurs années, il avait sans cesse quelque démêlé avec la France. On lui reprochait surtout ses correspondances avec le Dauphin, qu'il enhardissait, disait-on, dans sa désobéissance. Le Duc envoya donc une ambassade au roi pour lui exposer tous les méfaits des Gantois, et la nécessité de les réduire.

Pendant cette année 1451, où croissaient la révolte et les désordres de Gand, et durant les préparatifs et les négociations, le Duc continuait à tenir une cour brillante, à rassembler autour de lui les grands seigneurs, la noblesse et les chevaliers par des fêtes, des banquets et des tournois. Au mois de mai, il tint à Mons son chapitre de la Toison-d'Or. Son neveu Jean de Clèves, le sire Jean de Lannoy, le sire Jean de Neufchâtel, reçurent l'ordre; il le donna aussi à Jacques de Lalaing, le bon chevalier, qui était revenu d'Italie et du tournoi de la dame des Pleurs. Il reçut peu après une plus grande marque de la faveur de son maître.

Le comte de Charolais venait d'avoir dix-huit ans, et n'était plus un enfant; par les soins du Ber d'Auxi,

[1] La Marche.

Digitized by Google

il était devenu un prince de grande espérance et montrait de belles qualités. Bien que son caractère parût ardent, sa volonté obstinée, et qu'il supportât difficilement la contradiction, les leçons de son gouverneur avaient cependant réussi à le rendre doux et courtois. D'ailleurs il était encore bien jeune, il craignait son père et savait se contenir. Il était aussi pieux et plein de la crainte de Dieu; jamais il ne jurait par blasphème, ce qui était fort rare en ce temps. Il avait bien étudié, aimait à lire et à se faire lire, retenant ce qu'il avait entendu, surtout les belles histoires de chevalerie des Gauvains et des Lancelot. On voyait qu'il avait goût aux choses périlleuses, particulièrement à la navigation et aux voyages d'outre-mer. Son plus grand plaisir était la chasse à l'oiseau, quand elle lui était permise. Il tirait de l'arc comme le meilleur archer; c'était aussi un bon joueur de barre à la façon de Picardie, et il jetait son homme par terre plus loin qu'aucun lutteur. Il jouait aux échecs mieux que personne de son temps. Pour la danse, les mascarades et autres momeries, c'étaient des divertissemens qui n'étaient pas trop de son caractère, et il n'était pas adonné à de telles oisivetés. Toutefois il dansait fort bien. La musique lui plaisait plus que toute autre récréation; il y excellait, et savait chanter chansons et motets [1].

Le Duc jugea que le temps était venu de lui faire faire ses premières armes, et donna un beau tournoi à Bruxelles, exprès pour qu'il y combattît. Mais, comme il n'était jamais descendu dans la lice, les dames, et surtout la Duchesse, voulurent que, trois jours avant

[1] Voy. *Lettre à M. Fétis sur la musique*, à la fin du 2e volume du *Dimanche*, p. 283. (R.)

Digitized by Google

la joute, il s'essayât quelque peu. Le Duc choisit Jacques de Lalaing pour courir la première lance avec son fils. Chacun disait que jamais si grand honneur ne pourrait être attribué à un meilleur chevalier, et que c'était à lui, mieux qu'à nul autre, qu'il appartenait d'éprouver le noble fils de son souverain, celui qui devait être un jour son seigneur.

On se rendit au parc de Bruxelles, et pour cette fois la bonne Duchesse vint au tournoi pour y voir jouter son fils unique, qu'elle aimait tant. Les lances furent données, et les chevaliers courant l'un sur l'autre, le comte de Charolais brisa sa lance sur l'écu de son adversaire. Pour le sire de Lalaing, sa lance ne toucha point; elle passa au-dessus du casque. Le Duc vit bien que le bon chevalier avait ménagé son fils. Il se fâcha, et fit dire au sire de Lalaing que, s'il voulait en agir ainsi, il ne s'en mêlât plus. D'autres lances furent apportées. A cette fois, Jacques de Lalaing courut ferme sur le comte, et les deux lances furent brisées en même temps. Alors c'est la Duchesse qui fut fâchée contre le sire de Lalaing; mais le Duc riait et se raillait doucement de sa crainte. Ainsi, le père et la mère étaient d'opinion diverse : l'un désirait l'épreuve, et l'autre la sûreté [1].

Tous les gens sages de cette cour se réjouissaient, voyant l'assurance et la bonne grâce de leur jeune prince; chacun disait qu'il se montrerait digne de sa noble race. Le jour du tournoi, dans la place du marché de Bruxelles, il ne parut pas avec moins d'avantage devant la brillante noblesse, qui était venue de toutes

[1] Ici M. de Barante, en homme de goût, s'est contenté de copier presque mot à mot Oliv. de la Marche. (R.)

Digitized by Google

parts, et devant une foule de spectateurs. Il fut conduit et accompagné par son cousin le comte d'Étampes, et les princes, ses parens ou ses alliés. Le Ber d'Auxi et le sire de Rosimbos [1], qui l'avaient nourri et gouverné depuis son enfance, se tenaient au plus près de lui. Tous ses jeunes compagnons, Philippe de Croy, Jean de la Tremoille, Charles de Ternant et d'autres, étaient venus aussi faire leurs premières entreprises d'armes. Le Comte rompit dix-huit lances, donna et reçut de fortes atteintes, fit bien son devoir en tout. Sans cesse il fut encouragé par les applaudissemens de l'assemblée, et par les hérauts qui criaient : « Montjoie. » Le soir, les dames lui décernèrent le prix.

Quelques semaines après arriva la réponse du roi de France [2]. Gui Pot et Nicolas de Bourgogne, ambassadeurs du Duc, avaient été chargés de supplier et requérir le roi que, dans le cas où ceux de la ville de Gand se retireraient par-devers lui, ou y enverraient pour obtenir son appui, le roi voulût bien le leur refuser, et ne pas croire à leurs faux rapports, attendu que le duc de Bourgogne, avec l'aide de Dieu et de ses loyaux sujets, avait dessein de pourvoir raisonnablement à la conservation de sa seigneurie, sous l'obéissance du roi, et de façon que son honneur et celui du Duc son vassal fussent pleinement gardés.

Le roi avait répondu qu'il ne voulait en rien soutenir ou conforter ceux de Gand pour des choses déraisonnables : qu'il désirait au contraire les réprimer, s'ils allaient contre les droits et prérogatives de la souveraineté et de la seigneurie du duc de Bourgogne. Si les

[1] Seigneur de Formelles. (R.)
[2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

gens de Gand se retiraient par-devant le roi, il serait bien averti de ne leur accorder aucunes lettres ou provisions qui pût amoindrir les droits de la couronne et du duc de Bourgogne.

Ainsi rassuré sur les intentions du roi, le Duc pressa ses préparatifs [1]. Les hommes d'armes arrivaient de Picardie, d'Artois, de Flandre. Chacun voyait qu'une forte et cruelle guerre allait commencer. Tous les hommes sages de Gand et des pays environnans étaient dans la crainte et le désespoir. Les trois membres de Flandre envoyèrent une ambassade au duc de Bourgogne; Philippe de Poligni, abbé de Saint-Bavon de Gand, et plusieurs notables bourgeois de la ville en faisaient partie, ainsi que les députés de Liége. Le prince consentit à les admettre en sa présence; c'était le vendredi saint, 7 avril 1452. Ils s'agenouillèrent devant lui, le conjurant d'épargner sa bonne ville de Gand et le pays de Flandre. Le Duc leur répondit : « J'ai bien voulu, par « respect pour le saint jour où nous sommes, entendre « vos supplications. Je sais bien que vous, qui me « parlez ici, vous êtes bonnes gens : que vous venez à « loyale intention, et que vous voudriez la paix. Mais « ce n'est pas vous qui avez pouvoir et autorité à Gand; « la ville est gouvernée par des hommes méchans et « obstinés. A quoi serviront ce que nous traitons ici et « le pardon que je vous donnerai? Ne sais-je pas que les « chaperons blancs sont sur pied, qu'ils courent la cam- « pagne, ravagent tout le plat pays, et rançonnent les « riches paysans? Est-ce ainsi qu'on demande la paix « à son seigneur? Vient-on traiter avec lui l'épée au « poing, comme avec son égal? Quelle réponse puis-je

[1] Meyer. — Heuterus. — La Marche. — Duclercq. — Coucy.

Digitized by Google

« donc vous faire? sinon que lorsque vos gens vien-
« dront à merci, comme doivent faire des sujets, je me
« montrerai miséricordieux, et je ne confondrai pas les
« méchans avec les bons. » Sur ce, il les laissa, et se retira en sa chambre. Cependant il permit que des pourparlers s'ouvrissent avec ses conseillers.

Le Duc ne savait point parler si juste et avoir si bien raison. A l'heure même où il répondait aux ambassadeurs, les gens de Gand épièrent le moment où le châtelain de Gavre était à l'église, et, se présentant à la porte, ils feignirent de conduire des prisonniers de la part du Duc dans le château. Les portiers eurent la simplicité d'ouvrir, et la ville fut prise. Peu de jours après, les châteaux de Poucke et de Shendelbeke [2] tombèrent aussi entre leurs mains.

La guerre était commencée. Le Duc envoya aussitôt les ordres pour réunir son armé : le comte d'Étampes commandait les Picards; le comte de Saint-Pol et le sire Jean de Croy, le principal conseiller du Duc, à qui bien des gens attribuaient la faute de toutes ces discordes, devaient être à la tête des hommes d'armes du Hainault et de Namur; le comte de Nassau [3] et le sire de Horn levaient les Brabançons; les sires d'Hallewin, de Lalaing, de la Gruthuse étaient capitaines de la noblesse de Flandre; le seigneur de la Vere devait amener les Hollandais et les Zélandais. Le maréchal de Bourgogne reçut l'ordre d'assembler les gentilshommes du duché. Le duc de Clèves venait avec ses vassaux au secours de son oncle. Cette ville de Gand était si peu-

[1] 1451, v. st. L'année commença le 9 avril.

[2] *Skendelbeke.* (R.)

[3] Engelbert, comte de Nassau, Dillenburg, Vianden, baron de Bréda. (R.)

Digitized by Google

plée, si riche et si puissante; elle avait si grande renommée par ses anciennes guerres, qu'on faisait contre elle autant d'apprêts que contre un royaume [1].

[1] Le duc Philippe, le 31 mars 1451 (v. st.) étant à Bruxelles, fulmina contre la ville de Gand un long manifeste, publié par M. Gachard, *Collection de documens inédits*, II, 96-111. Cette pièce très-importante contient tous les griefs que le prince reprochait à ses sujets révoltés. On y remarque ce passage relatif à l'organisation de Gand : « Combien « que, par ung privilége desdits de Gand faisant mention du renou- « vellement de la loi d'icelle, les huit esliseurs, dont les quatre se « commectent par nos commissaires et les autres quatre par ceulx de « ladite loy de Gand, après leurs seremens faiz en tel cas pertinens, « doyent entre eulx huit, assemblez et cloz en lieu certain, eslire vint « et six personnes notables bourgeois de nostre dite ville de Gand pour « estre eschevins d'icelle nostre ville, lesquels xxvi ainsi esleuz doivent « estre à ce receuz et serementez par nostre bailli sans ce que les deux « doyens ne aultres de Gand y aient ou doyent avoir quelque voix, « auctorité ou entremise; ne aussi que lesdits eschevins qui sont à « eslire, se doyent prendre plus d'un membre ou mestier que d'un « aultre; néantmoins ilz en ont usé tout au contraire, et est vrai que « le doyen des mestiers et le doyen des tisserans, à chascune fois que « nostre loy de Gand s'est renouvelée, se sont avanciez de prendre et « usurper aultorité ou (*au*) fait d'icelle loy, comme de nommer et com- « mander aux esliseurs de ladite ville de prendre desdits xxvi personnes « les vint à leur voulonté et telz qu'il leur plaist, et leur ont fait jurer « et faire serement de ainsi le faire, assavoir : le doyen des mestiers « en prent dix des mestiers estans soubz luy, et le doyen des tisserans « dix de son mestier des tisserans, qui sont vint personnes de leur « costé, et de nostre costé n'en y a que six, qui est nombre bien in- « comparable et inégal, et par ainsi ont eu lesdits deux doyens la main « au dessus..... » Le point essentiel de la discussion est ici posé avec clarté. M. Gachard a publié, outre ce document, — une lettre du duc Philippe aux magistrats de Malines, contenant des nouvelles de son expédition contre les Gantois, 27 avril 1452; — une lettre du même aux mêmes, les requérant de lui envoyer autant de bateaux qu'ils pourront recouvrer, pour le passage de ses troupes, 12 juin 1452; — du même aux mêmes, les priant de lui prêter deux tentes et six pavillons pour son armée, 12 juin 1452; — du même aux mêmes, leur ordonnant de faire porter des vivres en son camp, à Rupelmonde, 14

Digitized by Google

Le Duc, et surtout la Duchesse ne voulaient pas risquer leur fils dans une guerre qui s'annonçait comme si cruelle[1]. On chercha divers prétextes pour l'éloigner. Tantôt on l'envoya assister au sacre de son frère le bâtard David, nommé évêque de Thérouanne, tantôt demander aux États de Zélande de consentir une aide pour la guerre. Mais le jeune prince, à qui le cœur croissait tous les jours, ne voulut point qu'on lui dérobât cette occasion de s'illustrer. Il jura par saint Georges, c'était son serment, qu'il irait, ne fût-ce qu'en simple pourpoint, rejoindre son seigneur et père, pour le venger de ses rebelles sujets : il fallut y consentir.

A la nouvelle de la prise des forteresses, le sire de Ternant rassembla en toute hâte ce qui restait de gentilshommes à la cour ; car chacun était allé chez soi s'armer et chercher ses gens. Avec deux cents archers, il alla garder Alost. Le sire Simon de Lalaing et le seigneur

juin 1452 ; — du même, par laquelle il accorde aux Gantois une trêve de six semaines, 19 juillet 1452 ; — lettres par lesquelles les Gantois promettent d'entretenir la trêve, 21 juillet 1452 ; — diverses lettres du duc à ceux de Malines et au gouverneur de Luxembourg, soit pour demander des secours, soit pour annoncer les résultats de la guerre ; — des extraits des comptes des confiscations faites sur les Gantois ; — des lettres par lesquelles le Duc restitue aux Gantois leurs priviléges, sous certaines restrictions, 13 octobre 1453. — Dans les preuves de l'*Histoire de Bourgogne* on a donné aussi plusieurs pièces qui se rapportent à la guerre de Gand : — Réponse du roi de France, aux demandes du duc de Bourgogne, au sujet de Gand, présentées par ses ambassadeurs le 20 janvier 1451 (v. st.) ; — lettres des ambassadeurs de France au roi, touchant la paix avec ceux de Gand, 22 juin 1452 ; — lettre des ambassadeurs aux Gantois, 9 juillet 1452 ; — lettre des Gantois au roi, 26 juillet 1452 ; — lettre des ambassadeurs aux Gantois, 30 août 1452 ; — lettre des Gantois au roi, 21 septembre 1452 ; — instructions pour de nouveaux ambassadeurs envoyés par le roi, 10 décembre 1452. (R.)

[1] La Marche.

Digitized by Google

d'Escournay[1] s'enfermèrent dans Audenarde. Ils avaient peu de monde; mais, pour donner confiance aux habitans, ils menèrent avec eux leurs femmes et leur ménage[2]. Comme on manquait de vivres, le sire de Lalaing fit aussitôt assembler les habitans de la campagne d'Audenarde. « Voyez, leur dit-il, si vous voulez rester fidèles, « et adhérer à notre cher et redouté seigneur le duc de « Bourgogne comte de Flandre, votre seigneur naturel. « Je vous conseille alors de porter sans tarder vos « meubles et provisions dans la franchise de la ville, « pour qu'ils y soient saufs et conservés; car, je vous le « dis pour certain, vous allez avoir une forte guerre « entre votre seigneur le comte, et la ville de Gand. » Ces bons paysans, comme gens simples, se fièrent à ce qui leur était dit. Ils amenèrent leur bétail et tout leur bagage. Quand tout fut dans la ville, au moment où leurs femmes et leurs enfans s'apprêtaient à y venir aussi, le sire de Lalaing fit impitoyablement mettre à la porte ces pauvres campagnards, garda tout leur avoir, et les laissa ainsi à l'aumôme. Alors ils se sauvèrent à Gand, et excitèrent encore les habitans contre les Bourguignons.

Les Gantois s'apercevaient bien que le Duc n'avait encore que peu de gens. Leurs premiers succès les rendaient hardis; ils étaient de caractère orgueilleux. Quand ils se trouvaient dix ou douze mille sur la place d'armes, il leur semblait que nulle armée au monde ne fût à craindre, et ils criaient tous ensemble, sans écouter personne, murmurant de ce qu'on ne les menait pas contre le duc de Bourgogne. Lievin Bone, les voyant

[1] Escornaix. (R.)

[2] Meyer. — Heuterus. — L'excellente chronique de Brabant, imprimée en flamand à Anvers, 1530. — Vie de Jacques de Lalaing.

Digitized by Google

ainsi disposés, parut sur la place avec une besace, où il faisait sonner deux grosses clefs, disant que c'étaient les clefs d'Audenarde [1]. Ils eurent la simplicité de le croire; d'ailleurs les paysans disaient qu'il n'y avait presque point de garnison. On partit donc en foule pour s'en aller prendre Audenarde.

Le sire de Lalaing essaya d'abord, avec ses soixante lances et ses deux cents archers, d'épouvanter les Gantois; mais ils étaient trente mille bien armés, avec une belle artillerie, des bagages en abondance; d'ailleurs ils ne manquaient pas de courage. Il fallut s'enfermer dans la ville, et s'opposer à un redoutable siége. Le feu fut mis aux riches faubourgs, et la flamme de cet incendie fut aperçue de plus de quatre lieues à la ronde [2]. Toutes les entrées étaient bien gardées. Cette multitude s'étonnait qu'on lui résistât, et poussait de grands cris, en menaçant la garnison. Cependant la ville fut bientôt de toutes parts investie par les retranchemens et les fossés des assiégeans. Ils construisirent un pont sur l'Escaut pour faire communiquer les deux parties du siége.

Le jour approchait où les Gantois pourraient donner l'assaut. Le sire de Lalaing s'apprêta à le soutenir. Toutes les femmes de la ville, dames ou bourgeoises, et la dame de Lalaing toute la première [3] apportaient chaque jour des pierres sur le rempart, dans des hottes et des paniers [4]. Les Gantois, surpris d'une si belle défense et du zèle des habitans pour leur seigneur, essayaient d'exci-

[1] La Marche.

[2] Meyer.

[3] Cet héroïsme s'est renouvelé dans les femmes de cette maison. En 1581 la princesse d'Espinoy, née Lalaing, ne défendit-elle pas Tournay contre le duc de Parme? (R.)

[4] La Marche.

Digitized by Google

ter quelques divisions dans la ville. Ils lancèrent des flèches par-dessus les murs, en y attachant des billets en français ou en flamand, par lesquels ils rappelaient au sire de Lalaing ses promesses et l'argent qu'il avait reçu pour livrer la ville; mais cet artifice ne réussissait point à semer la méfiance. Le capitaine, la garnison et les bourgeois riaient de la ruse des Gantois, et n'en tenaient aucun compte.

Les assiégeans s'avisèrent alors d'une autre imagination. Le sire de Lalaing avait laissé en Hainault deux jeunes enfans. Les Gantois cherchèrent deux enfans de même taille, et à peu près de même apparence, les amenèrent devant le rempart, et crièrent de loin au capitaine et à sa femme, qui était là apportant des pierres sur la muraille, que dans une course en Hainault, ils venaient de saisir leurs enfans, et qu'ils allaient les mettre à mort si la ville n'était pas rendue. Ils comptaient sur la tendresse de la mère et la faiblesse du chevalier. Mais le sire de Lalaing fit amener des couleuvrines à cet endroit même, et ordonna qu'on tirât encore plus fort.

Le Duc, qui savait toute l'importance d'Audenarde, ne négligeait rien pour secourir à temps cette ville. Il faisait rassembler une armée sur chaque rive de l'Escaut. L'une, sous ses ordres, devait prendre sa route par la rive droite; l'autre, commandée par le comte d'Étampes, devait suivre la rive gauche. Quelque diligence qu'on y mît, les hommes n'étaient pas encore réunis; il fallait aussi se procurer de l'argent. Pendant ce temps-là, l'audace et la puissance des Gantois augmentaient; presque tous les paysans se déclaraient pour eux. Tandis que le Duc était encore à Enghien, attendant ses troupes, ils vinrent jusque dans le voisinage

Digitized by Google

attaquer la ville de Grammont [1]. Les magistrats, restés fidèles à leur seigneur, s'enfuirent pour aller implorer son secours. Il y envoya le sire Jean de Croy, qui, surprenant les Gantois encore en désordre, rentra dans la ville par assaut [2]. Les habitans s'étaient montrés partisans du Duc; ils avaient résisté aux Gantois, et favorisé l'attaque du sire de Croy; ils n'en furent pas moins pillés avec une cruauté extrême. Toutes les maisons et les églises même furent saccagées, les meubles et les marchandises emportées sur des chariots; beaucoup de prisonniers emmenés pour en tirer rançon. Puis, comme les gens du Duc n'étaient pas en force pour se maintenir, ils mirent le feu à cette malheureuse ville. Le lendemain, les Gantois, irrités d'avoir été trahis par les gens de Grammont, revinrent pour brûler et détruire les derniers restes de leur cité.

L'armée du comte d'Étampes fut réunie la première; il prit sa route le long de l'Escaut. Arrivé à Espierre, où coule une petite rivière qui se jette dans le fleuve, il trouva le pont occupé par une troupe de paysans qui s'y étaient retranchés [3]. Il soutint une fausse attaque, tandis que le vieux sire de Saveuse, qui jamais ne voulait combattre ailleurs qu'à l'avant-garde, s'en alla passer la rivière plus haut à Waterloo [4]. Les paysans se trouvèrent ainsi enveloppés. Ils avaient pour chef un

[1] Meyer.

[2] En 1378, le 25 février, les Gantois ayant surpris Audenarde, s'emparèrent de toutes les munitions de guerre, entre autres du fameux pierrier qu'ils avaient abandonné lors du premier siége. Voyez t. III, p. 309. (R.)

[3] Meyer. — Heuterus. — Coucy. — Lamarche. — Duclercq. — Vie de Jacques de Lalaing.

[4] En Flandre.

Digitized by Google

nommé Baterman [1], et se défendirent assez bravement. Les hommes d'armes et les archers, après les avoir enfoncés, les égorgeaient sans miséricorde. Deux cents environ se réfugièrent dans l'église, et, avec leurs longues piques, en défendirent l'entrée pendant trois heures; il fallut y mettre le feu, et ils périrent presque tous.

Le comte d'Étampes poursuivit sa route. Arrivé près du siége d'Audenarde, il était fort en doute de ce qu'il devait faire. Fallait-il attaquer les Gantois, ou bien envoyer avertir le Duc sur l'autre rive de l'Escaut pour agir de concert? Les Gantois étaient nombreux; leur camp était fortifié; mais le comte d'Étampes avait avec lui de bien vaillans hommes de guerre et de grande expérience : les sires de Saveuse, de Miramont [2], de Hautbourdin, de Rosimbos, de Montmorency et Jacques de Lalaing le bon chevalier. Chacun s'en alla, à son tour, reconnaître l'ennemi, et tâter sa force par quelques escarmouches. Tout bien examiné, ils résolurent de tenter le combat. Un serviteur du sire de Hautbourdin se chargea, moyennant cent écus d'or, de s'en aller à la nage, par l'Escaut, annoncer au sire Simon de Lalaing qu'on venait à son secours, et que le lendemain les assiégeans seraient attaqués.

Le comte d'Étampes s'apprêta à cette bataille, qui, selon l'apparence, devait être rude. Le lendemain, quand il fut en vue des Gantois, avant de commencer le combat, il voulut recevoir la chevalerie de la main du vieux sire de Saveuse [3]. Dès qu'il fut chevalier, il commença à armer aussi les jeunes seigneurs de son armée, qui ne l'étaient pas encore; Antoine, bâtard

[1] *Jean Boterman.* (R.)
[2] *Miraumont.* (R.)
[3] Duclercq. — Coucy.

Digitized by Google

de Bourgogne, qui commandait l'avant-garde, Philippe de Horn [1], Antoine Raulin [2], le seigneur de Rubempré [3], le sire de Crèvecœur et cinquante autres

[1] *Hornes*. Over-Yssche, en Brabant, fut érigé en principauté le 19 octobre 1677, en faveur d'Eugène-Maximilien de Hornes, grand-veneur héréditaire de l'empire, comte de Bassigny ou Beaucignies, d'Uutkercke ou Hautekerke et de Bailleul, baron de Boxtel, etc. (R.)

[2] Frère du chancelier Raulin ou Raolin, et seigneur d'Aimeries. (R.)

[3] On donne à ce nom de *Rubempré* une origine fabuleuse quoiqu'elle ait été reconnue par un diplôme royal, mais qui prouve néanmoins l'ancienneté de la maison qu'elle concernait. Un diplôme, malgré sa puissance officielle, ne peut pas créer l'histoire, et il en est plus d'un que l'héraldique aurait le droit de rejeter. Quoiqu'il en soit, celui par lequel, en 1686, Charles, roi d'Espagne, confère le titre de prince au comte de Rubempré, porte ce qui suit : « Ladite maison de Rubempré, qui tire son origine d'Alexandre sans Terre, fils aîné de Béla, roi de Hongrie, lequel Alexandre, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1248, sous saint Louis, prit le premier terre sur les Sarrasins, au bord du Nil, y tua un de leurs chefs, et par sa valeur acquit le nom de *Rubempré*, qui lui fut confirmé à la défense de Valenciennes, qu'il conserva pour Marguerite, comtesse de Flandre. »

Le P. Menestrier, cette grande autorité en fait de blason, voit de très-mauvais œil les descendances tirées de si loin. La ressemblance des armoiries, dit-il, est une source de fables : or c'est sur cette ressemblance que les Croy, les Boulainvillier, les Caraffe et les Rubempré fondent leur origine hongroise que Menestrier nie formellement. *Rech. du blason*, II, 142-143. L'historien de Valenciennes, moins incrédule raconte que saint Louis, après le siége de cette ville, donna à Alexandre le nom de Rubempré, à cause que les fréquentes sorties qu'il fit, rougirent les prés d'alentour du sang des assiégeans, ajoutant *force ruisseaux de sang* pour ses armes, qu'on appelle, en termes héraldiques, *d'argent à trois jumelles de gueules*.

Le P. de Walle, dans son élégie au comte de Rubempré, grand-veneur de Brabant, fait allusion à cette étymologie :

Nomen
Decolor hostili sanguine terra dedit :
Inde Rubempreus.

Au surplus l'illustration des Rubempré n'a pas besoin du secours de la fiction. (R.)

Digitized by Google

gentilshommes environ reçurent de sa main l'accolée.

Alors Jacques de Lalaing s'adressa à tous ces nouveaux chevaliers [1]. « Voici l'heure, dit-il, de gagner « honorablement vos éperons dorés et de faire œuvre « de chevaliers; j'y veux aller avec vous. »

Les Gantois, pour garder le chemin de Courtray à Audenarde, par où arrivait le comte d'Étampes, avaient fait, en avant de leur camp, un retranchement où ils avaient placé une troupe nombreuse. Ce fut ce poste que voulut emporter Jacques de Lalaing avec huit jeunes chevaliers. Chacun d'eux prit seulement avec soi un valet armé; ils couchèrent leurs lances, passèrent un fossé qui n'était pas très-profond, et arrivèrent sur les Gantois, qui se tenaient fermes et serrés, opposant leurs piques plus longues et plus solides que la lance des chevaliers [2]. Quelle que fût leur résistance, Jacques de

[1] La Marche.

[2] Les piques de Flandre, appelées jadis *goeden dag*, sans doute parce qu'elles donnaient un terrible bonjour, étaient célèbres et firent un grand ravage à la bataille de Courtray. Guillaume Guiart ne les oublie pas en racontant cette mémorable action militaire :

A grans batons pesans ferrés
Avec leur fer agu devant
Vont ceux de Franc recevant.
Tiex batons qu'ils portent en guerre
Ont nom *godendag* en la terre.
Godendag, c'est *bonjour* à dire,
Qui en françois le veut décrire.
Cil baton sont long et traitis
Pour férir à deux mains faitis.
Et quant l'on en faut au descendre,
Si cil qui fiert y veut entendre
Et il en scache bien ouvrer,
Tantot peut son cop recouvrer,
Et férir sans s'aller moquant,
Du bout devant en estoquant
Son ennemi parmi le ventre
Et li fers est aguz qui entre.

Digitized by Google

Lalaing et ses compagnons rompirent les rangs et entrèrent parmi eux, non sans avoir perdu quelqu'un des leurs. Mais ce fut alors qu'il se trouvèrent en plus grand péril. Les Gantois refermèrent leurs rangs, et les chevaliers, environnés d'ennemis, ne trouvèrent plus nulle issue. Chacun d'eux, pressé et assailli, ne pouvait songer qu'à lui, sans donner ni recevoir aucun secours de ses compagnons. Jacques de Lalaing surtout fut assailli d'une telle manière, qu'encore qu'il se défendît comme un lion, il allait succomber sous les piques des Gantois[1], lorsque le valet du sire de Bousignies[2], voyant le bon chevalier en tel danger, donna des éperons à son cheval, et, sans être couvert d'aucune armure, une seule javeline à la main, il se précipita au milieu de la foule qui pressait le sire de Lalaing. Il fit tant que, de ses mains et du poitrail de son cheval, il écarta les piques et lui fit jour. Mais, en lui portant ainsi secours, il reçut sur la tête un coup d'une massue à pointes de fer et tomba de cheval. Le bon chevalier, pour rien au monde, n'eût voulu abandonner celui qui venait de le sauver. Il se lança de nouveau, l'épée au poing, dans le plus fort de la mêlée, aventurant sa vie sans regarder à rien. Heureusement quelques chevaliers, qui venaient de se dégager, tout blessés qu'ils étaient, vinrent à son aide. Ils y eussent tous péri si le comte d'Étampes n'eût fait avancer les archers de Picardie[3]. Ils commencèrent

Le P. Daniel (*Histoire de la milice française*, I, 435) croit que cette description convient aux piques flamandes; tandis que M. Voisin n'y semble reconnaître que des massues (*Bataille de Courtray*, p. 41). Il est certain que cette arme paraît avoir été employée à deux usages, à frapper d'estoc et à assommer. (R.)

[1] La Marche.

[2] Philippe de Hornes, seigneur de Bassigny ou Beaucignies. (R.)

[3] Heuterus.

Digitized by Google

à tirer serré sur les Gantois, qui, n'ayant que des hauberts ou cuirasses légères, ne pouvaient se défendre contre les archers aussi bien que contre des hommes d'armes qu'ils atteignaient de loin avec leurs longues piques. Ce premier poste défait, les Gantois se trouvèrent attaqués en avant et par le flanc. Il fallut encore le secours des archers pour mettre le désordre dans leurs rangs, et ouvrir ainsi le passage aux hommes d'armes, qui se précipitèrent ensuite tout au travers. Pour lors, la victoire fut décidée; les gens de Gand prirent la déroute après avoir perdu près de trois mille des leurs, et le comte d'Étampes entra dans la ville d'Audenarde.

A la première nouvelle de cette heureuse bataille, le Duc, qui était à Grammont, envoya son avant-garde, commandée par le comte de Luxembourg et le sire Jean de Croy, à la poursuite de ceux des Gantois qui se retiraient d'Audenarde par la rive droite; on les atteignit, et il y en eut un grand nombre de tués. Toutefois, arrivés près de la porte de Gand, environ huit cents s'arrêtèrent à une maladrerie hors la ville, et se défendirent avec un merveilleux courage. Il y eut surtout un boucher, nommé Corneille Sneysson, qui fit l'admiration de tous les chevaliers[1]. C'était lui qui portait la bannière du métier; après s'être long-temps défendu, il fut blessé aux deux jambes et tomba sur les genoux, sans pour cela cesser de combattre; il tenait sa bannière d'une main, et de l'autre il frappait avec son arme. Les seigneurs eurent regret de tuer un si brave homme.

Le comte d'Étampes et la garnison d'Audenarde

[1] Meyer. (*Sneyssone.*) (R.)

Digitized by Google

étaient venus, de leur côté, jusqu'aux murs de Gand, et les hommes d'armes avaient touché de leurs lances les portes de la ville. Le désordre se mit bientôt dans la ville, le peuple commença de crier à la trahison. Lievin Bone et les deux autres hooftmans furent mis en prison, et peu de jours après ils eurent la tête tranchée. Avant de mourir, ils avouèrent publiquement leur iniquité envers tant de malheureux qu'ils avaient condamnés à mort pour complaire à ces mêmes gens de la ville, qui, si peu de temps après, les traitaient avec la même cruauté. Cinq nouveaux hooftmans furent nommés, un par paroisse.

La guerre se continua avec une horrible cruauté aux portes de Gand; les habitans faisaient souvent des sorties et n'épargnaient guère les prisonniers qu'ils pouvaient ramener. De son côté, le duc Philippe, courroucé de la perte d'un de ses meilleurs chevaliers, le sire de Miramont, qui eut la gorge traversée d'une arbalète à l'attaque d'une maison fortifiée près des murs de la ville, fit périr tous les prisonniers qu'il avait, et promit une somme pour chaque Gantois qu'on lui amènerait, afin de leur faire trancher la tête. Un jour on prit un des trompettes de la ville; il allait avoir le même sort que les autres prisonniers, les trompettes de l'armée du duc vinrent le conjurer de l'épargner : car, disaient-ils, on ne pourrait plus les charger d'aucune commission, sans les envoyer à une mort certaine. Il trouva ce motif raisonnable, et laissa aller le trompette. La haine des deux partis se faisait voir aussi par l'incendie des bourgs et des villages.

Le siége de Gand était une trop grande entreprise; il aurait fallu avoir une armée plus nombreuse et des préparatifs plus complets. Le Duc prit le parti de placer

Digitized by Google

nombreuse garnison dans toutes villes voisines. Lui-même se rendit à Termonde, et y fit construire un pont avec des tonneaux et des planches, pour que son armée pût communiquer avec l'autre rive de l'Escaut qui est fort large en cet endroit, et aller ainsi faire des courses de ce côté, dans les environs de Gand, au nord de la ville. Ce pays se nomme le pays de Waes [1]; il n'en était point de plus riche et de mieux cultivé, mais partout coupé de canaux, de fossés et de haies. Les habitans avaient autrefois marché sous la bannière de Gand, et la prétention des Gantois était encore de se dire seigneurs du pays de Waes. Dans leurs anciennes guerres, il avait eu peu à souffrir, tant il est d'un accès difficile.

Lorsque le pont fut fait et fortifié, les sires de Lannoy et de Humières, le bâtard de Renti [2], et Jacques de Lalaing qui ne manquait jamais une occasion de combattre, passèrent l'Escaut avec quelques chevaliers et gentilshommes et une forte troupe d'archers. Ils arrivèrent ainsi jusqu'au village de Lokeren; les archers se répandirent dans les maisons pour piller; quelques paysans se réfugièrent dans le clocher et s'y défendirent; les chevaliers suivirent leur route, poursuivant une petite compagnie de Gantois, qui s'enfuyaient du village [3]. Cependant de clocher en clocher le tocsin avait

[1] La statistique de l'arrondissement de Saint-Nicolas, publiée en flamand par M. Van den Bogaerde, donne une idée exacte de ce pays. (R.)

[2] Isabelle, héritière de Renty, épousa Guillaume de Croy, et de cette union naquit Jean de Croy, tué à Azincourt, qui de Marie de Craon eut Antoine, sire de Croy et de Renty, chevalier de la Toison-d'Or, un des hommes les plus remarquables de son temps. C'est lui qui acquit à sa maison les comtés de Porcean et de Beaumont, avec les seigneuries du Rœulx, de Chièvres et de Montcornet en Tierrache. (R.)

[3] La Marche. — Duclercq.

Digitized by Google

sonné et averti les habitans. Ils se rassemblèrent, et, passant derrière des haies, traversant les canaux, suivant les digues, ils arrivèrent, au nombre de plus de trois mille, à Lokeren, s'emparèrent du pont, fermèrent ainsi le chemin du retour aux gens du Duc, mirent eux-mêmes le feu au village, et commencèrent à tomber sur les archers. Les chevaliers revinrent, et se trouvèrent dans le plus grand péril. Déjà le bâtard de Renti avait abandonné la bannière du Duc. Le sire de Lalaing ne s'effraya de rien; il se jeta tout au travers des longues piques, et se mit en devoir de rallier ses gens. Il courait d'un lieu à l'autre pour les ranger, et leur donner courage. Les archers reprirent cœur; afin d'être plus alertes, ils dépouillèrent leur jacque pour combattre en pourpoint; mais il fallait trouver moyen de se retirer. Le sire de Lalaing tenta de passer le canal à gué, et le traversa mainte et mainte fois, toujours revenant pour sauver ceux qui restaient en arrière, et protéger leur passage. Il avait déjà eu cinq chevaux tués sous lui, quand il s'aperçut que son frère Philippe était encore parmi les ennemis; il traversa de nouveau le canal, et, suivi de quelques-uns des siens, il s'en alla le délivrer.

Le Duc avait appris dans quelle position se trouvaient ses gens, et avait passé l'Escaut; il vit revenir cette troupe bien diminuée en nombre; ce qui en restait devait son salut à Jacques de Lalaing, et célébrait ses louanges. Le Duc lui fit un grand accueil; et, ayant ordonné qu'on lui apportât son souper dans le boulevart du pont, il convia tous ses chevaliers à manger avec lui, faisant asseoir près de lui Jacques de Lalaing, pour se conformer, disait-il aux bonnes et anciennes coutumes, et honorer le meilleur chevalier de la jour-

Digitized by Google

née. Lorsqu'on demanda à Jacques de Lalaing qui l'avait mieux secondé, il dit que c'était André de la Plume, le fou du comte de Charolais, qui ne l'avait pas quitté un instant.

Le Duc s'approcha alors du pays de Waes avec une forte armée. Les Gantois essayèrent plusieurs fois de résister; mais ils n'étaient pas en force. D'ailleurs, rien n'égalait l'ardeur et le désir de renommée que faisaient voir tous les jeunes chevaliers dont le Duc était entouré. Corneille, bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, Jacques de Luxembourg, Philippe de Croy, Jean de la Tremoille, ne cherchaient que les occasions de combattre, et il n'y avait qu'à les contenir.

Le comte d'Étampes pendant ce temps-là ne restait pas oisif dans Audenarde. Il s'empara, après un combat où il perdit plusieurs nobles chevaliers et beaucoup de ses gens, du village de Nivelles[1], où les Gantois et les paysans s'étaient fortement retranchés, et se défendirent avec un extrême courage, secourus par les habitans du pays, que les cloches avertissaient dans tous les villages. Il y eut aussi plusieurs journées sanglantes près des portes de la ville de Gand. La fierté, l'obstination et la confiance insensée de ce peuple dans ses propres forces[2], ne diminuaient nullement; mais ils

[1] *Nevele*. M. Robert, par une erreur bien légère, en parlant d'un trouvère né en Flandre au XIVe siècle, appelé par lui maître Jehan Dickeyman, surnommé *le Laboureur*, dit qu'il traduisit en français les *Distiques de Caton* pour les enfans de Philippe de Montmorency, seigneur de *Muelle* (Nevele). *Essais sur les fabulistes*, CLXIV. (R.)

[2] On peut remarquer qu'en général M. de Barante est peu favorable au caractère démocratique des luttes soutenues par les communes flamandes. Il semble se placer plus volontiers sous la bannière des chevaliers que sous le pennon des métiers. (R.)

Digitized by Google

changeaient sans cesse de chefs ; au moindre soupçon, ils les faisaient périr peu de jours après les avoir choisis. Dans un tel désordre, il arrivait que les uns négociaient pour la paix, tandis que les autres n'en voulaient point entendre parler.

Dès le commencement de la guerre, ils avaient écrit dans les termes les plus modérés, au roi de France, pour recourir à son autorité et se plaindre de la violation de leurs libertés et priviléges. Ils avaient aussi demandé secours en Angleterre, où de grandes promesses leur avaient été faites ; mais aucun renfort ne leur était encore arrivé.

Les Gantois cherchaient surtout à ranger dans leur parti les autres bonnes villes de Flandre ; ils avaient bien les paysans pour eux ; mais le secours des bourgeois leur eût été encore plus utile. Lorsqu'il avait été question d'abord de la gabelle du sel, les gens de Bruges s'étaient engagés à faire cause commune avec Gand contre cette entreprise de leur seigneur. Depuis, ils s'étaient tenus tranquilles et dans la bonne grâce du Duc. Vers le milieu de juin, une troupe de douze mille Gantois, pourvus d'artillerie, s'avancèrent jusqu'aux portes de Bruges[1], pour rappeler la promesse qui leur avait été faite, et requérir secours de leurs alliés. Il ne manquait pas de gens dans cette grande ville qui auraient désiré saisir cette occasion pour se venger de leurs anciennes défaites, et reconquérir les priviléges qu'ils avaient perdus. Mais le sire Louis de la Gruthuse prit ses précautions, fit fermer les portes, assembla les principaux habitans, leur parla avec douceur au nom du Duc, et leur rappela que dans l'autre guerre, non-

[1] Coucy. — Heuterus. — Meyer.

Digitized by Google

seulement les Gantois les avaient abandonnés, mais avaient combattu contre eux. En outre, tous les riches bourgeois craignaient le désordre; cette foule de marchands étrangers établis à Bruges ne voyaient d'autre affaire que leur commerce, et n'avaient ni libertés ni priviléges à garder[1]. Les magistrats se rendirent d'abord à la porte : « Seigneurs de Gand, que voulez-« vous? » dirent-ils. Les Gantois alléguèrent l'engagement pris avec eux, et se plaignirent qu'il était si mal tenu, que la commune de Bruges avait même interdit qu'on portât des vivres à Gand. Cependant ils se bornèrent à demander qu'on les laissât entrer pour manger et boire en payant. « Nos chers amis, répliquèrent « les gens de Bruges, sachez que nous ne voulons « laisser entrer personne en notre ville, mais nous al-« lons vous envoyer du pain et de la bière. Quand vous « aurez bu et mangé, allez-vous en, ou vous verrez « qu'on vous chassera de là. »

Cependant les Gantois ne se retirèrent pas. Les gens des nations sortirent de la ville pour essayer de les ramener à la raison. « Vous aviez, nos chers amis, di-« saient-ils, donné à entendre que le Duc voulait abso-« lument mettre une gabelle sur le sel, et maintenant « il s'en désiste; ainsi la promesse de ceux de Bruges « est pour le présent de nul effet. Quant aux vivres, ils « ne peuvent vous en porter ni vous en vendre, puisque

[1] Ces marchands n'étaient pas moins intéressés que les autres bourgeois au maintien des priviléges qui faisaient la prospérité de la cité; d'ailleurs ils en avaient un grand nombre de particuliers et relatifs à la protection de leur commerce; mais il est vrai que l'essence de l'homme adonné aux spéculations financières est de tout sacrifier à la crainte de perdre, et cette crainte est encore aujourd'hui la seule digue opposée aux révolutions. (R.)

Digitized by Google

« leur seigneur l'a défendu, et qu'ils ne veulent pas se « mettre en guerre avec lui. Mais vous, nos chers amis, « il nous semble que vous êtes mal conseillés de vous « révolter ainsi contre votre prince; la paix vous profi- « terait beaucoup mieux, et vous n'aurez de tout ceci « que malheur et dommage. Voyez que votre opiniâ- « treté peut perdre un pays comme la Flandre, le plus « fameux de tout le monde pour le commerce : un pays « où vendent et achètent les royaumes voisins et éloi- « gnés, où viennent et se rencontrent, deux ou trois « fois l'an, les marchands de toutes les contrées. Pensez « que, par vos folles erreurs et vos mauvaises opinions, « vous pourrez les détourner de venir chez vous; ce « qui vous sera un grand déshonneur. De plus, ne « devez-vous pas redouter la colère de Dieu, de faire « ainsi la guerre contre votre seigneur ! »

De telles paroles et beaucoup d'autres semblèrent persuader les députés des Gantois. A leur retour, ils en rendirent compte à l'Hôtel-de-Ville, et ce jour-là on résolut de tenter quelques moyens d'avoir la paix. L'abbé de Saint-Bavon, le prieur des Chartreux, des députés des marchands étrangers se rendirent auprès du Duc. Mais il voulait pleine et entière soumission; non-seulement rien ne pouvait se conclure, aucun pourparler ne pouvait même être entamé. La guerre, qui ne s'était point interrompue un seul jour, devint plus cruelle encore qu'auparavant. Outre les chaperons blancs, il s'était formé une autre confrérie des compagnons de Verte-Tente [1], qui avaient juré de partager également le pillage, et de ne jamais coucher sous un toit tant

[1] La Marche. — Meyer. — Heuterus. — Chronique flamande; Anvers, 1530.

Digitized by Google

qu'ils seraient hors de la ville. Ils avaient pris pour capitaine le bâtard de Blanstroem [1], et couraient le pays en y faisant mille ravages.

La force et les ressources des Gantois venaient surtout du pays de Waes et des villes d'Hulst, Bouchoute, Asserède [2] et Axèle, qu'on nommait les quatre métiers [3]. C'était cette riche contrée qui leur fournissait des vivres, et tous les habitans leur étaient favorables. Aussi le Duc avait-il amené presque toute son armée sur l'Escaut, dont il occupait les deux rives au-dessus de Gand, afin que les troupes qu'il envoyait dans le Waes eussent toujours une retraite assurée et le moyen de recevoir du renfort. De leur côté, les Gantois avaient de grandes facilités de se défendre, à cause des digues, des canaux et des inondations qu'ils pouvaient faire. Le fort de leur armée se trouvait à Baersselle [4], un village proche de Rupelmonde. Ils s'y étaient puissamment retranchés ; une nombreuse artillerie y était venue de Gand. Chaque métier avait fait fondre une coulevrine où son nom était gravé. Leur chef était pour lors Gautier Leenknecht.

Déjà, depuis plusieurs jours, il y avait eu d'assez rudes combats. Le Duc, qui était à Rupelmonde, résolut d'attaquer avec toutes ses forces l'armée des Gantois. Il divisa son monde en trois batailles : l'avant-garde fut mise sous le commandement du comte de Saint-Pol ; il avait avec lui Corneille, bâtard de Bourgogne, Jacques de Lalaing et le sire de Saveuse. Le

[1] Heuterus dit *nothus domini Blankesteimii*, p. 104. (R.)

[2] *Assenede*. (R.)

[3] La Marche. — Excellente chronique.

[4] Bazèle ou Basèle où se trouve encore un ancien château rajeuni par le propriétaire actuel, le comte Vilain XIIII. (R.)

Digitized by Google

corps d'armée était sous les ordres du Duc lui-même, qui avait près de lui son fils le comte de Charolais. L'arrière-garde avait pour chef le comte d'Étampes; Jean duc de Clèves, et les Allemands qu'il avait amenés en faisaient partie.

Avant de marcher vers l'ennemi, un grand nombre de seigneurs demandèrent au Duc et à son fils de les faire chevaliers. Le sire Louis de la Viefville, seigneur de Sains, requit même l'honneur d'être chevalier banneret [1]. Ce fut Toison-d'Or, le héraut, qui présenta sa requête [2] : « Mon très-redouté et souverain seigneur, « voici votre très-humble sujet, messire Louis de la « Viefville, issu d'ancienne bannière à vous sujette. La « bannière de la seigneurie de la Viefville est entre les « mains de l'aîné : ainsi il n'y peut prétendre. Mais il a « la seigneurie de Sains, anciennement terre à ban- « nière, et il vous supplie, considérant la noblesse de « sa naissance et les services de ses prédécesseurs, qu'il « vous plaise le faire banneret et relever sa bannière. « Il vous présente le pennon à ses armoiries, suffisam- « ment accompagné de vingt-cinq hommes d'armes au « moins, selon que l'exigent les anciennes coutumes. » Le Duc répondit : « Qu'il soit le bienvenu, je le ferai « volontiers. » Il prit le pennon, qui était une sorte d'étendard finissant en pointe, le roula autour de son gantelet; puis, avec un couteau que lui présenta le héraut, il coupa la pointe pour lui donner la forme d'une bannière. « Noble chevalier, reprit Toison-d'Or en s'adres- « sant au sire de Sains, recevez l'honneur que vous fait « aujourd'hui votre seigneur et prince; soyez aujour-

[1] C'est-à-dire de *relever bannière*, ce qui n'était pas la même chose qu'*entrer en bannière*. (R.)

[2] La Marche.

Digitized by Google

« d'hui bon chevalier, et conduisez votre bannière à « l'honneur de votre race. »

Ensuite se présenta le sire de Harchies, gentilhomme de Hainault, suffisamment accompagné aussi d'hommes d'armes qui étaient à lui ; il demanda que sa seigneurie fût érigée en bannière, bien qu'elle ne l'eût pas encore été [1].

Le comte de Charolais fit aussi plusieurs chevaliers. Rien n'égalait sa joie de se trouver à sa première bataille. L'épée à la main, il faisait ranger ses hommes, montrant bien qu'il était né pour commander à des gens de guerre, et que telle était sa vocation [2].

Il n'était pas le seul dont le contentement et l'ardeur éclatassent en cette journée. Jamais on n'avait vu une si fière assemblée, une si belle noblesse; jamais tant de pompe, un si grand ordre, des armures plus brillantes, des bannières plus riches et plus nombreuses, des contenances si aguerries ou si animées. Tous ces gentilshommes s'étonnaient qu'un tel aspect ne troublât point la hardiesse d'un peuple révolté, et n'imposât point à son audace.

Cependant les Gantois ne s'épouvantaient point de tout cet appareil. Il est vrai que le Duc, en capitaine qui connaissait la guerre, se garda bien de montrer toute la force de son armée. Il voulait attirer les ennemis hors de leurs retranchemens. D'abord, il envoya contre eux une partie de l'avant-garde et donna ordre qu'on

[1] Voy. Ducange, Dissert. IX sur Joinville : *Des chevaliers bannerets*, pp. 189-197, l'anecdote du sire de la Viefville et du sire de Harchies y est recueillie, ainsi que dans Menestrier, *Rech. du blason*, II, 11, 12, 13, etc.; le P. Daniel, *Histoire de la milice française*, I, 113-127, etc. (R.)

[2] Oliv. de la Marche dit qu'il l'accompagnait. (R.)

Digitized by Google

se repliât dès qu'on les verrait sortir de leurs fortifications. Comme gens présomptueux et sans expérience, ils donnèrent dans le piége, et se mirent à la poursuite de ceux qui s'étaient d'abord présentés devant eux. Le Duc les laissa avancer jusqu'auprès du village où il était placé avec son armée. Les précautions étaient prises pour n'être point attaqué en arrière ni sur la droite par quelque troupe d'ennemis arrivant à l'improviste à travers un pays si favorable à ce genre de surprises.

Quand les Gantois furent à portée du trait, toutes les trompettes sonnèrent, on mit le feu à toutes les couleuvrines, et les archers, poussant de grands cris, commencèrent à tirer leurs flèches sans relâche. C'était toujours la perte des Gantois; cette arme leur était terrible. Elle rompait leurs rangs, et y frayait l'entrée aux hommes d'armes. Mais l'impatience des jeunes chevaliers était si grande, qu'ils ne pouvaient attendre ce moment. Ils quittaient leurs bannières pour aller se mettre avec les archers. « Nous nous mettons en dés-« ordre, leur criait le comte de Saint-Pol, et vous « agissez contre la doctrine de la guerre [1]. Les ennemis

[1] La *doctrine de la guerre* était enseignée dans un livre moitié mystique, moitié guerrier intitulé l'*Arbre des batailles*, compilé par *Honoré Bouet* (Bonnor), *humble prieur de Sallon en Provence et docteur en décret.* La bibliothéque de Bourgogne en possède un très-bel exemplaire en parchemin in-fol., et composé de 156 feuillets *grossés* en 1456 par David Aubert, pour le duc Philippe le Bon. La miniature du frontispice représente l'auteur offrant son livre au roi de France Charles VI. La seconde miniature (il n'y en a que deux) est fort singulière et figure un arbre qui unit la terre au ciel : sur ses branches sont des combattans de toutes les classes, vilains, chevaliers, prêtres, moines, prélats, princes, monarques. *Voy. les Append.* Un des derniers feuillets de garde contient les *VIII* (XVI) *quartiers du seigneur de Darlyque.* Comme

Digitized by Google

« n'auraient qu'à charger sur les archers ; qui pourrait « alors les soutenir ? Chacun veut se distinguer et croit « bien faire. Mais, je vous le dis, celui-là acquiert assez « d'honneur qui se garde de honte. »

Le plus impatient de toute cette jeunesse était Corneille, bâtard de Bourgogne. Il voulait mettre pied à terre pour tomber sur les ennemis avec les archers. En vain sire Guillaume de Saint-Seine, son gouverneur, lui disait : « Comment, monsieur, par votre jeunesse « et votre verdeur, voulez-vous mettre en péril cette « noblesse qui va vous suivre, et qui porte de si pesantes « armes! Par la chaleur qu'il fait, il en est plusieurs « qu'il faudrait porter et soutenir par les bras. Vous « devez au contraire être le fort et le château où les « autres doivent se rassembler et se fortifier. Si les en- « nemis retournaient et nous trouvaient ainsi fatigués « et en désordre, cette vaillance vous tournerait à dés- « honneur. »

Dès que les gens de Gand commencèrent à s'ébranler, il n'y eut plus moyen d'arrêter cette jeunesse. Jacques de Luxembourg s'élança ; tout fort qu'était son cheval, il fut abattu à coups de piques, et il y eut de grands faits d'armes pour le relever et le tirer de presse. Le bâtard de Bourgogne quitta aussi des premiers le lieu où on le retenait ; avec les jeunes gens de sa maison, il coucha sa lance [1], et se jeta au plus épais en un passage

on y trouve des noms qui se reproduisent souvent dans cet ouvrage, nous les transcrirons ici :

Darlygue *alias* Costant, Moerkerke, Lannoy, Courtrosin, Piequiny, Esquerdes, Ghistelles, Wadinpraiet, Assche, Ghyes, Mamines, Berlemont, Hamedde, Malstede, Steelant, Hafkerke. (R.)

[1] Cette expression est dans Olivier de la Marche ; des écrivains antérieurs se servent de celle-ci : courir sur l'ennemi *lance sur fautre*. Voy. notre édit. de Ph. Mouskes, glossaire, au mot *fautre*. (R.)

Digitized by Google

étroit où les ennemis s'enfuyaient en grande foule. Un paysan se retourna, et lui adressa sa pique au cou. Il n'avait pas de gorgerin ; l'arme entra dans la bouche, et lui traversa la tête ; le jeune chevalier tomba mort [1].

Il fut bien vengé par le cruel massacre des Gantois, qui fut fait en cet endroit et ailleurs ; leur chef fut pris et pendu, ainsi que tous les prisonniers. Mais qu'était une telle vengeance pour le Duc qui aimait tellement ce fils ? On aurait tué cent mille vilains, disaient ses serviteurs, que cela n'eût pas réparé une perte si sensible ; elle gâta pour lui cette grande victoire. Il fit relever le corps de son fils, et le fit porter solennellement à Bruxelles, où, par les soins de la Duchesse, de belles funérailles lui furent célébrées. Pour lors, Antoine de Bourgogne, qui était fils d'une noble demoiselle, nommée Marie de Thiefferies, prit le nom du bâtard de Bourgogne, qu'il porta dorénavant, sans y ajouter son prénom [2].

Le lendemain du combat de Rupelmonde, l'armée des Hollandais, que le Duc avait mandée, arriva dans de grands bateaux qui avaient remonté l'Escaut. Le sire de Lannoy, stathouder de Hollande, les sires de la Vère, de Wassenaer, d'Heemstède, de Boetslaer, les commandaient. Le sire de Brederode avait levé mille soldats à ses propres frais. Le Duc, avec ce renfort, continua à s'avancer dans le pays de Waes. Sa haine contre les Gantois s'était tellement accrue par la mort

[1] C'est de Corneille qu'il est question ici. (R.)

[2] Antoine, comte de la Roche en Ardennes, fils de Marie de Thieffry ou Tieffry, épousa Marie ou Bonne de la Viefville, héritière de Pierre, seigneur de Tournehem, château où il mourut en 1504 et sur lequel il y a une notice par M. Pigault de Beaupré, dans le premier volume des *Mém. des antiquaires de la Morinie*, p. 229. Les enfans d'Antoine furent Philippe, seigneur de Beveren, et Jeanne qui épousa Gaspard de Culembourg. (R.)

Digitized by Google

de son fils, qu'il ordonna qu'on mît le feu à tous les villages, détruisant ainsi la plus riche contrée de ses états. Il y eut néanmoins quelques paysans qui, venant nu-pieds, sans ceinture, nu-tête, une baguette blanche à la main, se jeter à ses genoux, trouvèrent un peu de miséricorde en son cœur, et sauvèrent leurs maisons.

Cependant le roi avait reçu la lettre des Gantois. « Très-excellent prince, notre très-cher sire et souverain seigneur, lui disaient-ils, nous nous recommandons à votre royale majesté. Vous devez être pleinement informé du gouvernement du pays de Flandre et des affaires de cette ville, et comment nous et les autres habitans dudit pays ont été grevés de diverses manières. D'abord, par la vente des charges de bailli et autres offices, qui ont été donnés aux plus offrans, sans avoir égard au mérite des personnes, ni au bien de la justice, mise ainsi en dissolution; puis par l'augmentation d'anciens droits et péages et l'établissement de nouveaux, qui ont été demandés et perçus au delà du terme consenti, et contre la promesse écrite et signée de notre redouté seigneur le duc de Bourgogne, comte de Flandre; aussi par les tailles que d'abord il a obtenues par douceur et amiablement; puis par subtilité, fraude et malice; enfin, par violence et rigueur. En outre, il a mis en notre ville de mauvais gouverneurs, agissant notoirement à leur seule volonté, avec haine et avarice, usant de partialité, prenant souvent de l'argent des deux parties, rapinant et pillant les biens de la ville, sans nulle honte, vendant à leur profit les petits offices; entrant pauvres dans leur gouvernement, mais en sortant riches, après avoir délaissé nos droits, franchises, priviléges et libertés. Et quand nous avons trouvé moyen de débouter et priver du gouvernement ceux

Digitized by Google

qui nous avaient si méchamment gouvernés, il a plu à notre redouté seigneur et prince d'accueillir eux et leurs adhérens, et de faire dire par une assemblée des trois États de Flandre, formée de ses amis, qu'ils devaient être nommés par lui. Ensuite, par leur avis et pour nous montrer son indignation, il nous a ôté ses baillis et officiers, nous laissant ainsi sept mois sans justice. Enfin, à force de supplications, nous avons obtenu qu'il nous les renvoyât du moins par provision. Nous crûmes qu'ils rendraient la justice sans acception de personnes, et quand nous la requîmes, ils alléguèrent en diverses occasions la commission limitée de notredit seigneur, qui leur avait enjoint de ne pas procéder contre son gouvernement. Ainsi ce n'était qu'une fiction et une ombre de justice, pour contenter le monde. Bien plus, nos mauvais gouverneurs, qui avaient tant de crédit auprès de notre prince, nous envoyèrent quatre mauvais garçons, qui avaient secrètement une sauvegarde de monseigneur, et des lettres qui les chargeaient de proposer devant son peuple certaines choses au préjudice de personnes notables de la ville; ce qu'ils firent dans une congrégation générale du peuple, et ils firent de jour et de nuit tout ce qu'ils purent pour émouvoir le peuple, faire tuer leurs ennemis et détruire la ville. Deux des quatre furent pris; mais les baillis et les officiers, qui ne voulaient pas entendre à la punition de ces gens, partirent de nouveau de la ville. Depuis, ces prisonniers ont été examinés; ils ont publiquement reconnu leurs méchancetés, nommé ceux qui les avaient chargés de les commettre, et ont été décapités. Maintenant, nous sommes encore sans baillis ni officiers, et notre seigneur nous délaisse de toute justice. Cependant, pour obtenir grâce ou justice, nous avons envoyé

Digitized by Google

vers lui de notables ambassades des bons États de Flandre, et d'autres encore. Enfin, pour éviter les larcins, les pilleries, l'outrage des femmes, et tous autres désordres qui auraient pu naître en cette ville ; et attendu qu'une si grande multitude de peuple ne saurait être gouvernée sans justice, ou au moins sans crainte, nous avons été contraints par nécessité d'élire des chiefstaines [1], lesquels ont tenu la justice le plus régulièrement qu'ils ont pu, et selon leur conscience : lesquels ont conduit et conduisent encore le peuple, et ont fait des exécutions corporelles et d'autres.

« Malgré toutes les violences, griefs et exactions que nous avions patiemment souffertes, croyant par-là convaincre notre prince et seigneur, il lui a plu, pour nous détruire complétement, de publier ses mandemens de guerre, d'assembler son peuple, de mettre garnison dans ses villes de Flandre, de clore les passages d'eau par où nous viennent les blés et autres vivres. Ainsi, nous sommes en pleine guerre avec notre prince par le fait de nos mauvais gouverneurs ; bien que cette guerre nous soit plus dure, plus cruelle et plus déplaisante qu'aucune que nous puissions avoir ; car tous vrais et naturels sujets doivent par-dessus toutes choses se désoler de la rigueur et de l'indignation de leur prince. Cependant avec l'aide et la grâce de Dieu, nous avons intention, puisqu'il le faut d'après les raisons susdites, de soutenir et conserver notre droit, nos priviléges, franchises, libertés et coutumes, et d'y employer tout notre pouvoir, nos personnes et nos biens ; ce que nous vous signifions en toute humilité, et comme nous y sommes obligés, à vous notre souverain seigneur, gar-

[1] Hooftmans.

Digitized by Google

dien et conservateur de nosdites libertés. Nous vous l'aurions même déjà signifié, s'il ne nous eût coûté de porter plainte de notre prince, et si nous n'eussions espéré qu'il se fût ravisé et nous eût rendu grâce et justice. Nous vous supplions, très-excellent prince, notre très-cher sire, par votre noble et bénigne grâce, en gardant votre hauteur et souveraineté, de remédier à cette affaire, comme il semblera pertinent et expédient à vous et à votre noble conseil. Nous vous prions aussi de nous faire signifier votre noble réponse par le porteur de cette lettre, car le cas requiert célérité, afin que, d'après votre réponse, nous puissions nous conduire et ordonner selon que besoin sera. Au surplus, nous vous rendons très-humblement grâce de la bonne et franche amour que vous nous avez montrée en défendant à ceux de votre ville de Tournai, que nul ne nous fît ni guerre ni tort. Et, s'il vous plaît nous commander quelque chose, nous nous offrons de l'accomplir de bon cœur et de tout notre pouvoir, comme doivent faire de loyaux sujets. Sur ce, que le Saint-Esprit ait votre très-haute, très-excellente et très-noble personne en sa sainte garde, et vous accorde bonne, longue et victorieuse vie, avec l'accomplissement de vos bons et nobles désirs. Écrit à Gand, le 24 mai 1452. »

Le roi prit en mûre délibération cette demande des Gantois et les malheurs du pays de Flandre. Sans rien résoudre, il envoya trois ambassadeurs, en les chargeant d'aviser aux moyens de rétablir la paix entre le Duc et ses sujets. Il fallait des hommes sages pour une telle commission. Le sire de Beaumont, qui avait été nommé sénéchal de Poitou à la place du sire de Brezé, devenu sénéchal de Normandie; Gui Bernard, archidiacre de Tours et maître des requêtes, et maître Jean

Digitized by Google

Chauvet procureur-général, furent choisis; mais ils devaient en Flandre prendre pour chef de leur ambassade Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol; ce grand et puissant seigneur jouissait de tout crédit à la cour de Bourgogne, où le Duc avait toujours à le ménager. Il était déjà plusieurs fois venu combattre avec ses hommes dans les armées du roi, et avait gagné la confiance du conseil de France. On pensa qu'il donnerait une plus grande autorité à l'ambassade, et que les autres ambassadeurs connaîtraient mieux par son avis quelle conduite et quel langage il fallait tenir auprès du Duc; car ils avaient à lui faire aussi des représentations sur d'autres points. Le comte de Saint-Pol répondit qu'il s'emploierait volontiers à cette paix, et qu'il y était intéressé, puisque ses seigneuries de Flandre seraient sans doute ruinées par la guerre.

Voici à peu près en quels termes les trois conseillers du roi lui rendirent compte des commencemens de leur mission :

« Notre souverain seigneur, nous nous recommandons à votre bonne grâce, et il vous plaira savoir qu'accomplissant la charge que vous nous avez donnée, nous arrivâmes, il y a eu dimanche huit jours, à Saint-Amand, à quatre lieues de Tournai. M. de Saint-Pol vint devers nous; nous lui présentâmes vos lettres closes, et lui communiquâmes nos instructions; puis nous délibérâmes de nous rendre à Tournai, afin d'exposer à ceux de la ville la commission que vous nous avez donnée pour eux, et d'écrire à monseigneur de Bourgogne, pour lui demander où nous pourrions le trouver pour lui remettre vos lettres. Ledit monseigneur de Bourgogne était alors au fort de sa guerre contre ceux de Gand, et occupé à entrer dans un fort pays de Flan-

Digitized by Google

dre, nommé le Waes, qui est tout clos de rivières et de grands fossés. Là, il y a eu de grandes luttes entre les gens de monseigneur de Bourgogne et ceux de Gand. Là, mourut le bâtard Corneille, qui est fort plaint; car on dit que c'était un homme de bien bonne façon. Lundi, nous vînmes à Tournai, et nous enquîmes de la disposition de cette ville. Nous trouvâmes qu'elle était encore fort divisée; que les gens mécaniques ont voulu et veulent y prendre toute l'autorité; que les doyens et sous-doyens des métiers, qui ont la commune entre leurs mains, ont voulu faire une ordonnance, par laquelle chacun d'eux pourrait porter la bannière du métier sur le marché, et s'armer sans nul empêchement. Nous sûmes que plusieurs gens de la ville avaient usé de méchantes paroles, disant que vous n'étiez que leur gardien, et qu'en vous payant les 600 francs qu'ils ont à vous payer, vous n'aviez rien à leur demander. En vérité, les gens de cette commune de Tournai seraient bien joyeux que ceux de Gand pussent subjuguer monseigneur de Bourgogne, pour faire comme eux; et ils ont ensemble grande intelligence. Notre avis, celui de vos officiers et de divers notables de la ville, a été qu'il était expédient de rabaisser le courage de cette commune. Nous avons assemblé les quatre conseils de la ville, et avons remontré en bons termes comment vous êtes seigneur naturel, direct et souverain, pouvant seul donner faculté à chacun de déployer bannière; comment s'armer était une grande entreprise contre votre autorité, et comment il y avait erreur et crime de lèse-majesté à dire que vous n'étiez que gardien de la ville. Puis nous avons fait défense, de par vous, sous peine de confiscation de corps et de biens, que nul fût assez hardi pour s'armer et déployer bannière sans le

Digitized by Google

consentement des quatre conseils, pour crier à l'arme, ni pour user d'aucun langage contre votre autorité. Nous les avons chargés aussi de mettre toutes leurs besognes à point, pour qu'à notre retour nous puissions procéder à la réformation de la ville; en vérité, sire, ce ne sera pas peu de chose, mais nous y ferons ce que nous pourrons.

« Mercredi, monseigneur de Bourgogne nous écrivit qu'il était fort occupé de sa guerre et que nous eussions à nous rendre à Bruxelles, où nous pourrions communiquer aux gens de son conseil le fait de notre ambassade. Le vendredi nous trouvâmes à Bruxelles le chancelier de Bourgogne, l'évêque de Tournai et d'autres conseillers; nous leur dîmes que la matière requérait de parler à la personne de monseigneur de Bourgogne, pour la pacification entre mondit sieur et ceux de Gand. Car monsieur de Saint-Pol nous avait avertis que, vu la disposition du Duc, il valait mieux, pour le moment, ne pas parler de l'affaire de Picardie. Le chancelier et l'évêque de Tournai, après nous avoir raconté beaucoup de choses des torts qu'avaient ceux de Gand, écrivirent à monseigneur de Bourgogne; lundi dernier, il nous fit dire, par son chancelier, de venir à Termonde, et que de là nous pourrions aller où il serait. Nous allâmes donc vers lui dans un village du pays de Waes, et le trouvâmes armé, accompagné de monsieur de Charolais, de monsieur de Clèves, de messire Jean de Bourgogne, comte d'Étampes; de monsieur de Croy, et autres chevaliers et écuyers. Ce jour-là il n'avait ni son chancelier, ni personne de son conseil; nous lui exposâmes notre créance. Après que nous eûmes parlé de cette guerre de Flandre et remontré, le plus doucement que nous avons pu, les inconvéniens qui

Digitized by Google

pourraient s'ensuivre, monsieur de Bourgogne, sans délibération de son conseil, nous répondit que ceux de Gand étaient les chefs de toute rébellion : qu'ils lui avaient fait les plus grands outrages du monde : qu'il était besoin d'en faire une telle punition, que cela servît d'exemple à tout jamais : qu'il avait l'intention, à l'aide de Dieu, de leur remontrer tellement leur outrage, que ce serait à l'honneur de tous les princes chrétiens : qu'il ne croyait pas que vous fussiez bien averti de l'état des choses et des termes qu'ils ont tenus. Sans cela, disait-il, vous auriez été content de le laisser faire, sans lui parler de paix, et il nous priait de nous en déporter. Il reconnaissait bien que vous êtes souverain du comté de Flandre, et voulait bien vous obéir et vous complaire en tout ce qu'il pourrait; ses paroles étaient en grand honneur et révérence de vous. Il finit en disant que le lendemain il répondrait plus amplement.

« Nous retournâmes vers lui, son chancelier et l'évêque de Tournai y vinrent aussi ; le chancelier nous fit réponse et nous remontra fort au long les grandes offenses de ceux de Gand, et comment, par les députés des nations étrangères, établies à Bruges, et des trois membres de Flandre, il y avait eu des ouvertures de paix; comment ceux de Gand avaient été contens que monsieur de Charolais et monsieur Jean de Bourgogne fussent médiateurs : qu'ainsi monsieur de Bourgogne remerciait le roi de son bon vouloir, et serait content que nous nous employassions à apaiser cette guerre à l'amiable avec monsieur de Charolais, monsieur Jean de Bourgogne et les susdits députés.

« Nous dîmes que notre charge était d'aller à Gand exposer notre créance aux gens de la ville, pour faciliter la besogne. Le chancelier nous répondit qu'il n'y

Digitized by Google

aurait pour nous honneur ni sûreté à y aller. A cela nous expliquâmes que besogner une telle pacification avec d'autres ne serait pas conforme à votre honneur et à votre autorité : que d'ailleurs nous n'avions pas pouvoir de le faire, et ne l'oserions pas : que, quant à aller à Gand, nous n'y voyions ni déshonneur ni péril, et ne faisions pas de doute que monsieur de Bourgogne empêchât qu'on ne nous fît nul trouble ni empêchement. Alors nous le requîmes de faire cesser les voies de fait pendant que nous serions à Gand, et pendant que nous traiterions de cette pacification. Sur ce, monsieur de Bourgogne dit que nous pourrions communiquer encore à ce sujet avec son chancelier et son conseil.

« Aujourd'hui nous y sommes allés avec monsieur de Saint-Pol ; pendant tout le jour, il y a eu de grands argumens pour rompre notre allée à Gand. Mais, en conclusion, ils ont fini par condescendre à ce que nous tentions un accommodement amiable, et à ce que nous allions à Gand. Nous partirons demain, s'il plaît à Dieu ; et, selon la disposition où nous trouverons ceux de Gand, nous manderons à monsieur de Saint-Pol d'y venir. Au surplus, nous ferons le mieux qu'il nous sera possible. En vérité, sire, cette affaire est bien grande, dangereuse et difficile à manier, et cette guerre bien dure. On n'y prend nul homme à merci ; on brûle villes et villages, et l'on fait grands dommages tant d'une part que de l'autre. Toutefois, jusqu'ici ceux de Gand ont toujours eu du pire ; et, dans cette occasion, monsieur de Bourgogne est fort dur et fort difficile. On dit qu'il doit venir des Anglais à Gand ; à quoi nous pourvoirons si nous le pouvons, et nous ferons toujours savoir de vos nouvelles, etc., etc. De Termonde, le 22 juin 1452. »

Digitized by Google

Les ambassadeurs furent reçus à Gand avec de grands honneurs et une extrême joie [1]. Les bourgeois et les échevins vinrent à une lieue au-devant d'eux; ils ne parlaient du roi de France qu'avec amour, respect et reconnaissance; ils montrèrent un vif désir de la pacification. Mais, lorsqu'ils eurent conféré entre eux à l'Hôtel-de-Ville, il n'y eut plus moyen d'entamer aucune négociation; ils exposèrent avec amertume tous les griefs qu'ils avaient contre leur seigneur, ce qu'ils avaient souffert d'oppression, le mal qu'il leur faisait en dévastant leur pays; ils se montrèrent émerveillés que le Duc ne voulût pas reconnaître leurs franchises et priviléges, et déclarèrent qu'ils n'en voulaient laisser rien perdre. Les ambassadeurs tentèrent de les adoucir, parlèrent de la complaisance du Duc, qui avait renoncé à la gabelle. Tout fut inutile; les Gantois répondirent que, s'ils n'avaient pas autre chose à leur dire, ils pouvaient se retirer.

Les ambassadeurs revinrent trouver le Duc, et il fut bien joyeux qu'ils eussent ainsi connu par eux-mêmes la déraison des Gantois. La trêve de trois jours qu'il avait accordée était finie. La guerre recommença, et aussi l'incendie des villages dans tout le plat pays.

Cependant les Gantois avaient ces jours-là donné leur confiance à un coutelier, homme grand et fort, qui s'était vanté de mettre en fuite le Duc, et de détruire toute sa puissance. Ils avaient été si charmés de ses promesses, qu'ils disaient qu'on le ferait comte de Flandre quand il aurait gagné la victoire. Il sortit de la ville avec cinq mille combattans, et s'en vint attaquer

[1] Seconde lettre des ambassadeurs au roi. — Duclercq. — Coucy. — La Marche. — Meyer. — Heuterus.

Digitized by Google

le bâtard de Bourgogne auprès de Hulst, comptant le surprendre. Il le trouva au contraire sur ses gardes; sa troupe fut mise en déroute, et lui fait prisonnier avec beaucoup des siens. On le mena au Duc, qui le fit mettre à la potence ainsi que tous ses compagnons. Il eût voulu en épargner quelques-uns; mais ils avaient une telle haine contre leur seigneur, qu'ils aimaient mieux mourir que de lui crier merci, et répétaient qu'ils périssaient pour la bonne cause et comme de vrais martyrs [1].

Les restes de cette expédition des Gantois furent presque exterminés par les Hollandais. Il n'y avait plus, pour achever la conquête du pays de Waes, qu'à chasser de Moorbecque [2] une troupe de Gantois qui s'y était fortifiée. Le Duc y envoya son fils pour reconnaître si l'attaque était possible [3]. La chaleur était extrême; les hommes d'armes descendirent de cheval pour puiser de l'eau bourbeuse dans les fossés, tant la soif les dévorait; plusieurs moururent de fatigue. Cependant le comte de Charolais voulait assaillir les retranchemens des Gantois. On lui représentait que ses gens étaient épuisés par la chaleur, que la fortification des ennemis était redoutable. Il ne voulait rien entendre, disant que quel que fût le nombre de ces vilains et la force de leur position, il n'en avait nulle peur. Son gouverneur, le Ber d'Auxi, lui remontrait que tel n'était pas l'avis des capitaines sages et expérimentés que le Duc avait envoyé avec lui, que le sire de Ternant et le sire de Créqui

[1] Duclercq.

[2] *Moerbeke*, commune du canton de Loochristy, à 3 lieues 2/3 N. E. de Gand. On y remarque l'ancien château des évêques de Gand, appartenant à M. Vanderstraeten de Smet. (R.)

[3] La Marche.

Digitized by Google

disaient que la chose était impossible, et qu'il ne fallait point par trop de jeunesse gâter les affaires de son père. « Mais au moins, disait le jeune prince, couchons ici « en face de l'ennemi, pendant qu'on ira chercher de « l'artillerie et du monde, et nous attaquerons demain « matin. » Son conseil ne le voulut pas; il en pleurait de dépit et de rage; si ce n'eût été la crainte de son père, il en eût fait à sa volonté.

Cela était cependant fort bien vu; car le bâtard de Bourgogne, par la victoire qu'il avait remportée deux jours auparavant, avait le chemin libre pour aller attaquer Moorbecque par derrière, et les Gantois furent contraints d'abandonner leurs retranchemens sans combat.

Bientôt ils furent comme assiégés dans leur ville. Le Duc vint camper au passage du Long-Pont. En même temps une épidémie se déclara à Gand. Malgré tant de maux, la constance des habitans n'était point encore lassée, et ils firent quelques belles sorties [1]. Cependant il y avait toujours un fort parti pour la paix, qui, ayant obtenu le dessus, fit conjurer les ambassadeurs du roi de revenir encore, et de leur apporter des sauf-conduits pour ceux des leurs qui iraient traiter avec le Duc [2]. Les ambassadeurs se rendirent à cette prière. Le lendemain de leur arrivée, on rassembla tout le peuple sur le marché des Vendredis, et l'on ordonna que ceux qui voulaient la paix passeraient d'un côté, et de l'autre, ceux qui voulaient la guerre. Il se trouva que sept mille seulement désiraient la paix, contre douze mille qui ne la voulaient pas. Les ambassadeurs demandèrent une

[1] Meyer.
[2] Duclercq. — Meyer.

Digitized by Google

nouvelle assemblée pour le lendemain. Ceux qui avaient été pour la guerre refusèrent d'y venir, et les partisans de la paix se trouvèrent les maîtres. Il fut donc résolu tout d'une voix qu'ils enverraient des députés à leur seigneur. Ce furent l'abbé de Saint-Tron [1], le prieur de Saint-Bavon, le prieur des chartreux, et des bourgeois du parti qui s'était toujours montré favorable au Duc.

Le Duc, par égard pour le roi de France, accorda une trêve de six semaines, à condition que les Gantois paieraient, durant ce temps, la solde des garnisons de Courtrai, Audenarde, Alost et Termonde; qu'ils donneraient des otages et qu'ils ne recevraient nul convoi de vivres. On leur prescrivit aussi de ne pas envoyer plus de cinquante députés à Lille, où devaient se tenir les pourparlers. Toutefois, avant de sceller cette suspension d'armes, le Duc exigea que la ville de Gand se soumît d'avance, par des lettres, à ce qui serait réglé entre les ambassadeurs du roi, ses propres conseillers et leurs députés. Les Gantois envoyèrent des lettres, où ils s'engageaient en effet à consentir les conditions du traité, mais sauf leurs priviléges, franchises, libertés et coutumes; déclarant d'avance qu'ils voulaient bien subir une amende pécuniaire, mais point d'autre. Ils demandaient aussi que, réciproquement, les ambassadeurs du roi leur remissent des lettres portant engagement qu'on traiterait sur ces conditions [2]. Les ambassadeurs leur répondirent, avec des paroles d'amitié, que leur lettre de soumission n'était pas en bonne forme; qu'elle déplaisait à monsieur de Bourgogne, et qu'elle pourrait empêcher la suspension d'armes; ils leur en-

[1] Non pas de Saint-Tron mais de Tronchiennes; M. de Barante a été trompé par la ressemblance des noms. (R.)

[2] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

voyèrent la minute d'une autre lettre, où, disaient-ils, se trouvaient les mêmes choses en substance. Quant à l'engagement demandé par les Gantois, il semblait aux ambassadeurs qu'il serait contraire à l'honneur du roi et au leur. « Mais vous pouvez vous tenir assurés que nous ne souffrirons pas qu'aucun grief déraisonnable vous soit fait, et nous avons bonne espérance que nous nous conduirons de sorte qu'en conclusion vous en devrez être contens. Si nous ne trouvons pas moyen d'arriver à une bonne paix, nous vous rendrons votre lettre de soumission, et vous serez libres alors de faire ce que bon vous semblera. »

Les Gantois, du moins ceux qui voulaient la paix, prirent confiance et signèrent cette minute de lettre. La suspension fut signée et publiée. Un héraut des ambassadeurs la porta à Gand. Les esprits étaient si divisés, le trouble était toujours si grand dans la ville, que le peuple ayant vu le valet de ce héraut revêtu d'un jacque à la croix de Saint-André, ce qui était l'habillement des serviteurs du Duc, le prirent et le pendirent pour venger, disaient-ils, la mort du coutelier. Mais aucun mal ne fut fait au héraut, et l'on ne s'occupa plus qu'à en venir à un accommodement.

Les Gantois envoyèrent donc cinquante députés à Lille, en les faisant assister de maître Jean de Popincourt avocat au Parlement de Paris, qu'ils avaient pris pour conseil. Les pouparlers durèrent environ un mois. Le Duc n'avait pas d'abord voulu se trouver à Lille. Enfin il consentit à y venir. Tout s'y était passé à son gré; les conditions de la paix, arbitrées par les ambassadeurs de France, étaient conformes à ce que ses conseillers avaient proposé. Aussi arriva-t-il que les députés de Gand, quittant les pourparlers avant la fin, y

Digitized by Google

laissèrent seulement deux hérauts et un interprête.

Dans les premiers jours de septembre, les ambassadeurs de France rendirent la sentence suivante :

La porte par où les Gantois sortirent pour aller mettre le siége devant Audenarde sera close une fois par semaine, chaque jeudi, jour où ils allèrent à cette entreprise.

La porte par où ils sortirent pour aller livrer bataille à leur seigneur devant Rupelmonde sera murée à jamais.

Les gens de Gand seront tenus de ne jamais porter de chaperons blancs.

Les échevins ne connaîtront désormais des affaires des bourgeois que lorsque ceux-ci résideront dans la ville ou la banlieue; s'ils habitent ailleurs, ils seront justiciables des juges du lieu.

Ils ne pourront bannir personne que de l'autorité du Duc, et en déclarant les causes à son grand bailli.

Au lieu d'élire leurs vingt-six échevins, six dans les bourgeois, dix dans les métiers, et dix dans les tisserands, on choisira désormais sans acception de métier ni de bannière; l'élection se fera par quatre prud'hommes nommés par le Duc, et quatre autres élus par la commune, ainsi que dans les temps anciens.

Il sera choisi six maisons éloignées l'une de l'autre, où toutes les bannières seront fermées dans des coffres à cinq clefs, remises au grand bailli, au premier échevin, au doyen des métiers et à deux prud'hommes élus par la ville.

Les échevins n'écriront plus au nom des seigneurs de Gand, et s'intituleront comme ceux des autres villes [1].

[1] Voici le texte même de la paix de Gavre : « Touchant les placquars

Digitized by Google

Tous les magistrats de la ville, les doyens, les hooftmans et deux mille habitans viendront en chemise, à une demi-lieue de Gand, crier merci au Duc, dire qu'ils se sont mauvaisement et faussement révoltés contre lui, leur seigneur, et qu'ils le prient de leur pardonner.

Si, à l'avenir, les officiers du Duc faisaient quelque chose qui requît punition, les échevins n'en connaîtraient plus, et l'affaire serait renvoyée au Duc et à ses conseillers.

Pour les dommages faits au Duc par cette rébellion, lesdits gens de Gand seront tenus de payer une somme de 250,000 reydders d'or.

On remettait à un an de décider si les pays de Waes, Alost, Audenarde, Termonde, Rupelmonde et les quatre métiers dépendraient encore de la ville de Gand.

Lorsque les hérauts eurent rapporté de Lille ces conditions, on assembla le peuple pour lui en faire la lecture [1]. Ce fut un cri universel; on sonna les cloches; on apporta les bannières. « C'est la destruction de nos « libertés, de nos vieux priviléges, disait-on de toutes « parts. Il vaut mieux qu'il ne reste pas pierre sur pierre « dans la ville. Nous ne sommes pas encore en si pauvre « situation qu'on nous puisse faire accepter des volontés « si contraires à la justice. » Sans plus attendre, chacun reprit les armes. Le bâtard de Blanstroem fut nommé

et lettres closes des diz de Gand qu'ils escripvent aux officiers de mondit sieur et à autres, ilz doresenavant se escripront et soubzescripront dessoulz, sans eulx mectre en marge ne au-dessus en texte, et se y conduiront et régleront ainsi que font les trois autres membres de Flandres, et non autrement. » Voy. plus haut, p. 331, note 1. (R.)

[1] Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

Digitized by Google

capitaine des chaperons blancs [1]. On élut aussi d'autres hooftmans pour conduire la guerre ; aussitôt une troupe nombreuse, sortant de la ville, se porta sur Hulst et Axelle, qui étaient sans défense et qui furent pillés et pris.

Pendant ce temps-là, le Duc et les ambassadeurs du roi étaient encore à Lille, attendant que les Gantois donnassent une réponse. Après quelques jours les ambassadeurs envoyèrent un autre héraut ; il arriva comme la ville était encore en grande émotion, descendit à une auberge, et demanda à qui il devait aller remettre ses lettres. L'hôte, l'entendant parler ainsi, eut pitié de lui, lui dit comment les choses se passaient, que c'était fait de sa vie, si l'on pouvait le connaître et savoir sa commission, et qu'il allait s'employer à le faire échapper. Le héraut retourna sa cotte d'armes pour cacher les fleurs de lis qui, loin de le sauver, l'auraient perdu ; l'hôte lui donna un guide. Il se fit passer pour un marchand étranger, et se sauva à Lille en toute hâte [2].

Les ambassadeurs avaient terminé leur charge ; le Duc, satisfait de leurs procédés, leur fit compter six mille reydders d'or [3]. Les Gantois avaient moins à se louer de leur entremise. La première fureur étant apaisée, ils écrivirent une longue lettre au roi de France pour se plaindre avec amertume de la conduite de ses ambassadeurs [4]. Ils rappelèrent de quelle façon, par quelles promesses et avec quelles réserves on avait obtenu d'eux une lettre de soumission : comment il avait été convenu que rien ne serait conclu sans leur être

[1] Heuterus.
[2] Duclercq. — La Marche.
[3] Duclercq. — Meyer. (*Ryders*, voy. p. 16, note 1.) (R.)
[4] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

préalablement communiqué : comment leurs députés avaient plusieurs fois requis que le projet d'accommodement leur fût remis afin qu'il en fût rendu compte à Gand : comment ils n'avaient pas été écoutés lorsqu'ils avaient demandé que l'affaire fût renvoyée devant le conseil du roi. Ils disaient que toutes les propositions faites à leurs députés avaient consisté à s'enquérir combien la ville pourrait payer d'argent : que sans cesse on leur avait allégué les conditions imposées à Bruges. Enfin que tout s'était terminé sans leurs députés, et qu'on avait prononcé en leur absence. Toutes ces choses étaient selon eux frauduleuses, mauvaises, contraires à la véritable intention du roi et aux promesses de ses lettres. On les laissait ainsi dans une situation pire qu'auparavant. Ils se plaignaient encore de ce que les trêves avaient été mal observées; le Duc avait continué à leur fermer les passages par où venaient leurs vivres et provisions ; plusieurs de leurs bourgeois avaient été pris et blessés, ce qui leur avait rendu impossible d'interdire aussi les voies de fait aux gens de la ville. Ils finissaient par demander justice au roi et s'en remettre à sa très-noble discrétion.

Les Gantois profitèrent du moment où l'armée du Duc n'était pas encore rassemblée et coururent le pays presque sans résistance; ils brûlèrent Harlebecque, se montrèrent devant Alost, défirent une troupe que le bâtard de Bourgogne avait fait sortir de Termonde. Leur audace s'était accrue par l'arrivée de quinze cents Anglais qui leur étaient venus de Calais, gens plus propres au pillage qu'à la bataille. Ce fut pourtant le seul secours qu'ils reçurent de l'Angleterre. Les compagnons de la Verte-Tente faisaient de tous côtés les plus horribles ravages. Cependant ils respectaient toujours

Digitized by Google

les églises, et ceux des leurs qui commettaient quelques sacriléges étaient aussitôt mis à mort.

Le Duc était affligé et malade de se trouver dans une situation si cruelle et si difficile. Il hâtait la venue de ses gens ; bientôt arriva le sire de Blamont [1], maréchal de Bourgogne, qu'il mit en garnison à Courtrai. Ce seigneur rendit la guerre plus cruelle encore s'il était possible ; il fit pendre tous les prisonniers. Comme il ne voulait plus que les ennemis et les paysans se fissent des signaux dans les clochers des villages, en sonnant les cloches, il fit publier que tous les habitans des environs de Gand qui avaient l'intention de demeurer fidèles à leur seigneur eussent à se retirer, eux et leurs biens, dans les forteresses, parcequ'il ne voulait pas laisser une maison, ni un abri dans la campagne. Les paysans aimèrent mieux se fier aux Gantois qu'à un chef français [2]; ils se retirèrent tous dans la ville.

La guerre se continua de la sorte par des courses de part et d'autre. Le bâtard de Bourgogne tenait garnison à Termonde ; le sire de Wissocq à Alost ; Simon et Jacques de Lalaing à Audenarde. Chacun d'eux faisait des sorties et des expéditions, quand les occasions semblaient favorables. Ainsi se passa l'hiver en massacres et en incendies. Dans la ville de Gand on ne voyait pendant ce temps-là que discordes, séditions, prises d'armes, hooftmans destitués, mis en prison, repris pour chefs, selon que leurs partisans avaient le dessus un jour ou l'autre. Tel était le désordre qu'un des Anglais, nommé Fallot [3], dit un jour à ses compagnons qu'il n'y avait nul honneur à servir ainsi cette commune

[1] Ailleurs *Blanmont*. (R.)

[2] Meyer.

[3] *Joannes Fallotus*, Meyer, fol. 310 verso. (R.)

Digitized by Google

contre son seigneur, que d'ailleurs on était en grand péril au milieu d'un peuple qui ne montrait communément sa reconnaissance qu'en tuant et assommant ceux qui le servaient le mieux. Tout cela sembla si véritable aux Anglais que cinquante ou soixante d'entre eux s'en allèrent avec lui se présenter au bâtard de Bourgogne. Il eut confiance en eux, les reçut parmi ses gens, et ils combattirent vaillamment contre les Gantois.

Cependant le roi avait répondu à leur dernière lettre, que lui avait remise un religieux cordelier [1], et il leur avait envoyé un héraut, en les engageant de nouveau à la paix. En même temps il avait chargé d'autres ambassadeurs d'examiner les griefs des Gantois, les reproches qu'ils faisaient au traité de Lille et la façon dont on y avait procédé. Le roi se plaignait beaucoup du trouble que cette guerre apportait aux marchands dans leur commerce, et des dommages qu'on faisait chaque jour dans le pays de Tournai.

Au mois de février, après avoir fait demander un sauf-conduit, les Gantois chargèrent douze des leurs de se rendre à Bruges, auprès du comte d'Étampes, que le Duc avait commis pour les entendre et traiter avec eux [2]. Afin de se rendre leur seigneur plus favorable, ils avaient envoyé avec leurs députés le prieur des Chartreux [3] et le sire Baudoin de Vos, ce chevalier qu'ils avaient mis à la torture un an auparavant, et qui n'avait sauvé sa vie qu'au prix de tout son avoir [4]. Néanmoins, à peine

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

[2] La Marche. — Duclercq. — Meyer.

[3] Jacques Ruebs. (R.)

[4] Malgré le manifeste de Philippe le Bon où il est dit que les Gantois mirent le sire de Vos à mort, Meyer dit expressément qu'après avoir

Digitized by Google

les pourparlers étaient-ils commencés, que les gens de Gand, sans nuls ménagemens, revinrent sur tous leurs griefs, dirent qu'en détruisant leurs priviléges et en levant des taxes sans leur consentement, on les avait contraints d'en agir comme ils avaient fait : « Nous « n'avons aucun tort, disaient-ils, c'est nous au con- « traire qui avons à nous plaindre. » Tous leurs discours semblèrent au comte d'Étampes si arrogans, si orgueilleux, si déréglés, qu'on ne put aller plus avant. Le prieur des Chartreux et le sire de Vos ne voulurent pas s'en retourner à Gand avec les autres députés, tant ils avaient peur de la colère du peuple; ils restèrent tous deux à Bruges dans un couvent.

La guerre semblait donc ne devoir jamais finir. Le Duc, malgré toute sa puissance, ne pouvait rassembler une armée assez forte pour assiéger Gand ni même pour empêcher les Gantois de tenir la campagne [1]. Il manquait d'argent; ne pouvant payer la solde de ses gens de guerre, il les voyait sans cesse retourner chez eux, de sorte que tandis qu'il lui en arrivait d'un côté, les autres l'abandonnaient et s'en allaient vendant pour vivre leurs arcs, leurs trousses, leurs cottes. Ceux qui restaient, pillaient les habitans, et n'étaient pas moins redoutés des bourgeois que les compagnons de la Verte-Tente, ou les coureurs de Gand. Les chefs encourageaient ces violences; quelques-uns même y cherchaient leur profit. On disait que le maréchal de Bourgogne y avait gagné plus que nul autre, et avait déjà fait faire à Tournai pour plus de mille marcs de belle argenterie, qu'il envoyait dans ses manoirs de Bourgogne. C'était à

été prisonnier chez les carmes, il racheta sa vie. Fol. 307. Voy. plus haut, p. 330, note 1. (R.)

[1] Duclercq.

Digitized by Google

cela, ajoutait-on, et à l'incendie de tout le pays de Gand, que se bornaient les faits d'armes de ce capitaine, qui avait été annoncé en Flandre comme un si vaillant homme de guerre.

Pour mettre fin à ce désordre, le Duc accroissait les tailles outre mesure, et y soumettait même les nobles qui ne pouvaient venir à la guerre, ménageant seulement la Flandre afin de ne pas donner des alliés aux Gantois [2]. Il faisait par force des emprunts sur les hommes riches. Le murmure était général, d'autant qu'on avait beau payer, les choses n'allaient pas mieux. La guerre n'avançait pas; les gens d'armes continuaient à tout piller et détruire, même sous les yeux du Duc. Selon le bruit public, la moitié de l'argent des peuples passait à des receveurs et des conseillers affamés qui se faisaient bien venir du prince. Il y avait tant de mécontentement, qu'un jour dans la citadelle de Lille un brandon de feu fut jeté par un soupirail dans l'arsenal; si par bonheur on n'y était pas entré à temps, il s'y faisait une explosion horrible.

Pour comble d'embarras, la garnison de Thionville [3], qui tenait toujours depuis neuf ans pour le duc de Saxe et le roi de Bohème [4], profitant de l'éloignement des garnisons bourguignonnes, recommença la guerre dans le pays de Luxembourg. Le Duc fut obligé d'y envoyer du renfort au sire de Croy, qu'il avait nommé gouverneur après la mort de son fils Corneille.

[1] 1452, v. st. L'année commença le 1er avril.

[2] Meyer.

[3] Feu M. G.-F. Teissier a publié en 1828 l'histoire de cette ville. Voy. p. 62-73. (R.)

[4] Ladislas dit le Posthume, mort à Prague le 23 novembre 1457, à l'âge de 18 ans. (R.)

Digitized by Google

Il ne faut donc point s'étonner que les gens de Gand conservassent tant d'audace, et eussent parfois si bonne espérance. Ils faisaient des expéditions par toute la Flandre, venaient jusqu'aux portes des forteresses et tentaient même l'assaut lorsqu'ils savaient que la garnison était diminuée par les désertions, ou que les capitaines s'étaient absentés pour aller rendre compte de leurs embarras au duc de Bourgogne. Partout les paysans leur étaient favorables; par les intelligences qu'on avait avec eux, les Gantois savaient à quel moment et par quelle route devaient passer les Picards : c'était le nom qu'ils donnaient communément à leurs ennemis. Une fois les compagnons de la Verte-Tente voulurent enlever la duchesse de Bourgogne comme elle se rendait à Bruges, et y auraient peut-être réussi sans le courage du sire de Maldeghen [1] : il tomba le premier dans l'embuscade, et fit aussitôt sonner ses trompettes pour avertir le sire Simon de Lalaing, qui le suivait avec l'escorte de la Duchesse. Ils se défendirent si bien tous deux, eux et leur troupe, qu'ils parvinrent à se retirer, mais non sans perdre quelques braves hommes.

Il y eut encore des tentatives de paix, et les Gantois envoyèrent vingt députés à Seeclin, près de Lille, pour parlementer avec le comte d'Étampes et le chancelier de Bourgogne. Ce pourparler n'eut pas meilleure issue que tous les autres; la guerre ne s'en continuait pas moins, et toujours cruellement. Un nommé Pierre Moreau, homme d'armes français, qui était venu se mettre à la solde de Gand, avait alors toute la confiance du peuple et des combattans, et les conduisit à plusieurs

[1] *Maldeghem*, ancienne baronnie de Flandre, dont les seigneurs *scelaient à cheval;* ils portaient pour devise : *Maldeghem la loyale.* L'Espinoy, 123, 616, etc. (R.)

Digitized by Google

notables entreprises. C'était là ce qui, pour ce moment, entretenait l'obstination des Gantois et les portait à refuser tous les projets d'accommodement qu'envoyaient leurs députés en les engageant à la paix. On leur faisait espérer que le Duc accorderait de bonnes conditions. Puis on lisait ces conditions; ils y voyaient la perte de leurs libertés; aussitôt dans l'assemblée du peuple s'élevaient les cris [1] : « La guerre! la guerre! On verra « quels sont les loyaux Gantois qui combattent pour « leurs franchises. » Pour lors la foule passait du côté de la guerre, et les partisans de la paix se trouvaient en petit nombre. Le clergé, les ambassadeurs de France, les trois membres de Flandre, les nations de Bruges et les riches bourgeois n'y pouvaient rien.

Enfin, au mois de juin, le Duc parvint à se faire une armée assez nombreuse pour quitter Lille et marcher contre les Gantois. Il prit la route de Courtrai et commença par assiéger la forteresse de Schendelbeke [2], qui avait une garnison de deux cents Gantois environ. En avant était une petite tour, où vingt hommes seulement s'étaient enfermés. Les fossés et les approches furent bientôt emportés; les archers tiraient si serré, que les assiégés ne pouvaient se montrer. Mais la tour était haute, les murailles épaisses, il n'y avait qu'une porte, et encore fort élevée au-dessus du fossé. On apporta une échelle, et Jacques de Fallerans y monta. Un Gantois, passant sa pique par une ouverture près de la porte, lui porta un grand coup et le fit rouler dans le fossé. Son cousin, Étienne de Saint-Moris, monta aus-

[1] La Marche.

[2] Au pays d'Alost. En 1594 cette terre fut achetée par Collard de Bailleul et Mahaut de Liedekerke, sa femme, qui la joignirent à leur baronnie de Boulers. (R.)

Digitized by Google

sitôt après lui, l'épée au poing, comptant couper la pique de ce vilain; celui-ci prit son temps, poussa la pointe de son arme dans la visière, lui perça la joue et le renversa à demi mort. Plusieurs hommes d'armes essayèrent sans un meilleur succès; enfin, le sire de Montaigu défendit qu'on montât à cette échelle. Il fit prendre de la paille et des fascines allumées qu'on attacha au bout des lances, et qu'à ce moyen on tenait appliquées contre la porte. Pendant ce temps-là, un écuyer, nommé Jean de Florei, avait dressé une autre échelle contre une muraille de la tour; avec sa hache il y fit une large brèche. Les Gantois, après trois heures de défense, se voyant forcés, firent signe qu'ils se rendaient; tout aussitôt ils furent pendus aux arbres.

On fit ensuite le siége de la forteresse, qui résista cinq jours; la garnison fut aussi mise à mort; c'était un gentilhomme qui la commandait. De là le Duc s'en vint par Audenarde et Deynse devant le château de Poucke [1]; il fut environné de toutes parts, les basses-cours brûlées, les premiers ponts emportés, hormis le grand pont-levis qui était relevé avec ses chaînes de façon à masquer la porte. Puis l'artillerie fut amenée, et l'on avisa entre deux tours une muraille que les fenêtres firent juger assez peu épaisse. Il y avait dans la batterie une belle et forte bombarde qu'on nommait la Bergère [2];

[1] Ancienne baronnie de Flandre. Le dernier seigneur de ce nom fut Jean de Poucques, vicomte d'Ypres, lequel mourut sans enfans d'Anne d'Ostende, sa femme. Les armes de Poucques étaient d'or au lion passant, léopardé de sable, lampassé de gueules. La famille de Nieuport possède maintenant la terre de Poucques. (R.)

[2] Nous avons déjà remarqué cette coutume de donner des noms aux pièces d'artillerie, coutume qui dure encore: même cette année, M. le colonel Du Saussoit a fait couler à Douai, en mémoire de l'assemblée scientifique qui se tenait dans cette ville, une pièce de canon nommée

Digitized by Google

Adolphe de Clèves et d'autres jeunes seigneurs étaient venus en voir l'effet [1]; Jacques de Lalaing était avec eux. Tout blessé qu'il avait été à la jambe quelques jours auparavant, on n'avait pu le retenir au camp. La batterie était garantie du canon des ennemis par un rempart de tonneaux pleins de terre surmontés par une forte charpente. Le bon chevalier s'avança pour regarder les progrès de la brèche, quand par malheur un de ces canons légers nommés veuglaires fut amené par les assiégés sur la plate-forme au-dessus de la porte. A la première décharge il brisa l'abri de charpente, vint frapper Jacques de Lalaing et lui enleva tout le sommet de la tête; il tomba blessé à mort. Ce fut un deuil universel dans toute l'armée; nul n'était autant aimé que lui pour sa merveilleuse vaillance, sa douceur, sa courtoisie; il s'était plus illustré que personne dans cette guerre contre les Gantois. Tout jeune qu'il fût encore c'était le modèle de tous les jeunes chevaliers. La seule consolation qu'on pût trouver, c'est qu'on le croyait bien assuré du paradis, tant il était sage et pieux, se confessant et communiant toutes les semaines. Le matin même du jour de sa mort, se faisant conscience d'avoir, par l'ordre du Duc, brûlé un château des environs, il avait entendu trois messes et s'était dévotement confessé.

Le Duc ressentit la plus vive douleur de cette mort; il ne chérissait aucun de ses chevaliers tant que celui-là,

le *Congrès de Douai*. Cet usage remonte peut-être à ceux de la chevalerie et aux souvenirs des vieux romans où des armes fameuses sont presque des individualités poétiques ayant leur nom, leurs vertus et leur histoire. Voy. le *Dimanche*, I, 39, notre article *Durandal* dans le *Dictionnaire de la conversation* et notre *Dissertation sur Roland*, dans l'édition de Ph. Mouskes. (R.)

[1] La Marche. — Duclercq. — Vie de Jacques de Lalaing.

Digitized by Google

et ne lui connaissait point un pareil en bonté et en beauté. Sa colère contre les Gantois n'en devint que plus grande ; il fit redoubler son artillerie et lorsqu'une grande brèche fut faite et que la garnison de Poucke se rendit, il fit pendre tout ce qui se trouva dans le château, hormis les prêtres, un lépreux qui se trouva là, et deux ou trois jeunes enfans ; c'était justement l'un d'entre eux qui avait mis le feu au veuglaire dont le bon chevalier avait été frappé ; mais le Duc ne le sut qu'après, et l'enfant s'était déjà sauvé à Gand [1].

La seule forteresse qui ne fût pas soumise était Gavre ; le Duc alla y mettre le siége avec toute son armée. On disait que les Gantois avaient résolu de la secourir. La garnison était commandée par un maçon nommé Arnold Van Speck et son lieutenant Jean Dubois. Elle commença par se montrer fort insolente. Un jeune trompette français qui avait été chassé par Jacques de Lalaing, son maître, pour quelques méfaits, se tenait sur une des tours et criait de toute sa force les plus grandes injures au Duc, l'appelant faux, déloyal, traître, tyran, et lui promettant que son orgueil allait bientôt être rabattu par les seigneurs de Gand. Le Duc s'en émouvait peu, et faisait continuer son siége. Il y avait déjà six jours que l'artillerie des assiégeans travaillait à faire brèche sans y avancer beaucoup, lorsque le capitaine Van Speck persuada à ses gens qu'on pourrait obtenir de bonnes conditions du Duc [2]. Il demanda une trêve pour parlementer et vint lui-même au camp. Il eut de grands entretiens avec le Duc et avec le bâtard de Bourgogne. Aucun traité ne fut cependant

[1] Meyer.
[2] Heuterus. — Meyer. — La Marche. — Duclercq. — Coucy.

Digitized by Google

conclu ; Arnold Van Speck rentra dans le château, disant à la garnison que le Duc avait été inflexible, et qu'il fallait absolument périr, à moins que les Gantois ne vinssent au secours ainsi qu'ils l'avaient promis. Il était résolu, ajouta-t-il, d'aller lui-même leur rappeler cette promesse. Quand la nuit fut venue, il sortit par une poterne avec Jean Dubois et quatre autres. Le poste des assiégeans était faible et mal gardé en cet endroit ; les sentinelles furent égorgées, et les fugitifs, traversant l'Escaut à la nage, se rendirent sans nul encombre à Gand.

Lorsqu'on les vit arriver, on leur demanda quel motif les amenait, et en quel état ils avaient laissé le siége de Gavre. « Tout y va fort mal, répondirent-ils, « et la ville[1] sera bientôt prise si vous ne vous hâtez de « la secourir ; nos gens sont grandement étonnés de ne « pas vous voir venir, ainsi que vous l'aviez promis. « D'autant que si jamais vous voulez avoir vengeance « du duc de Bourgogne, c'est maintenant qu'il faut au « plus vite assembler toute votre puissance ; si vous « courez sur lui, vous le détruirez. La plupart de ses « gens s'en sont retournés faute de paiement. Il n'a, « pour ainsi parler, personne avec lui ; car que sont « contre vous quatre mille combattans ! encore a-t-il « perdu les meilleurs et les plus éprouvés de ses gens « d'armes. »

Ce discours répandit une grande joie dans la ville. On assembla un conseil des magistrats et des chefs de guerre. Deux capitaines anglais, Jean Fox[2] et Jean Hunt, parlèrent plus fort encore que le capitaine de

[1] *La place.* (R.)

[2] L'édition de La Marche par Sauvage met *Jean Ost,* Du Clercq *Jehan de Vos.* (R.)

Digitized by Google

Gavre, pour qu'on s'en allât en toute hâte livrer bataille au duc de Bourgogne.

La chose fut ainsi résolue. On ferma les portes de la ville, afin que personne ne pût s'en aller publier ce dessein. Il fut ordonné, sous peine de la hart, que tout homme, depuis vingt ans jusqu'à soixante, eût à s'armer pour venir combattre. Les prêtres, les moines, les religieux s'armèrent eux-mêmes, tant il y avait une volonté commune de défendre la ville contre la redoutable vengeance de son seigneur.

Depuis la fuite d'Arnold Van Speck, le Duc ne doutait plus qu'il n'y eût bataille. Il arrivait enfin au moment qu'il avait tant désiré depuis deux ans; il allait tenir ses ennemis en rase campagne. Il fit tous ses apprêts, et distribua son armée. Le maréchal de Blanmont [1], le bâtard de Bourgogne et Jean de Croy, sire de Chimay, commandaient l'avant-garde avec les Bourguignons et les gens du Hainault. L'arrière-garde était sous les ordres de Jacques de Saint-Pol, de Jacques de l'Isle-Adam, et du sire de la Gruthuse. Ils avaient avec eux les gens d'armes du comté de Boulogne et la noblesse de Flandre. Quant au corps de bataille où étaient les Picards et les gens de l'Artois, le Duc s'en était gardé le commandement. Jamais il n'avait paru si content et si animé. Malgré ses cinquante-six ans, il semblait aussi ardent au combat qu'un jeune chevalier qui cherchait avancement et renommée. Ses vieux serviteurs se souvenaient de l'avoir vu ainsi aux jours de sa jeunesse à la bataille de Mons-en-Vimeu, ou dans les guerres de Hainault et de Hollande. Il avait avec lui le vieux sire de

[1] Thibaut de Neufchastel. Pontus Heuterus l'appelle mal *Beaumontius* qu'il faudrait traduire par *de Beaumont* au lieu de *Blanmont*. (R.)

Digitized by Google

Saveuse, un de ses plus anciens serviteurs, et les jeunes princes de sa famille. Adolphe de Clèves, le comte d'Étampes, l'infant don Juan de Portugal[1]. Mais il n'avait pas voulu risquer son fils unique dans un combat qui s'annonçait comme rude et sanglant; sans lui dire qu'on était à la veille de la bataille, il avait feint d'être très-inquiet de la santé de la Duchesse, et avait commandé au comte de Charolais d'aller à Lille savoir de ses nouvelles. Quand le jeune prince trouva qu'elle n'avait pas même été malade, il vit bien que son père avait voulu l'éloigner. « Ah! dit-il, puisqu'il y est, j'y « peux bien être. C'est pour garder mon héritage qu'il « combat; et ce serait lâchement fait à moi de ne m'y « point trouver. Je promets à Dieu d'y être, s'il est en- « core possible. » Sa mère fit tout ce qu'elle pouvait pour le retenir; il remonta sur-le-champ à cheval, et arriva au camp le 22 juillet avant le matin.

Cependant les gens de la garnison de Gavre, ne voyant pas revenir leur capitaine, ainsi qu'il l'avait promis, se confirmèrent dans les soupçons qu'ils avaient déjà de sa trahison. Nonobstant le sort qui les attendait, ils se rendirent à discrétion. Tous furent condamnés à être pendus, et le trompette ne fut pas oublié.

Le 22 juillet, de grand matin, on n'avait pas encore entendu la messe. La plupart des gens de la suite du Duc étaient à voir pendre les prisonniers, et lui était à déjeûner avec son fils qui venait d'arriver, lorsqu'on vint lui annoncer tout à coup que les Gantois étaient sortis de la ville et s'avançaient. « Qu'ils soient les bien-

[1] Jean de Coïmbre, prince d'Antioche, régent nominal du royaume de Chypre, chevalier de la Toison-d'Or. Maurice, p. 59. (R.)

Digitized by Google

« venus, s'écria le Duc, ils seront les bien combattus. » Il fit crier alarme, se revêtit de son armure blanche toute brillante, et monta à cheval avec le comte de Charolais, pour marcher à la rencontre des Gantois. Il parcourut les rangs de ses trois batailles, donnant courage à tout le monde, et leur disant : « Les voilà enfin « qui viennent! Allez hardiment contre eux; avec l'aide « de Dieu, vous serez tous riches ce soir. » Une foule d'hommes d'armes lui demandèrent de leur conférer la chevalerie. De ce nombre furent Jacques de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Ligne, le sire de la Gruthuse, Simon du Châtelet, Philippe de Maldeghen, Jean de la Viefville, Charles de Noyelles, Mathieu de Rebecque, Secret de Gavre, le sire de Toulongeon, maître Pierre Goux conseiller du Duc et qui fut depuis son chancelier, ainsi que beaucoup d'autres; il y eut aussi des bannières levées.

Les Gantois étaient sortis de la ville au nombre d'environ quarante-cinq mille; en avant étaient leurs coureurs, parmi lesquels se trouvaient les deux Anglais qui avaient tant demandé la bataille. Simon de Lalaing, à la tête des coureurs du Duc, s'avança de son côté pour reconnaître les ennemis. Les deux troupes se rencontrèrent, et aussitôt Jean Fox passa avec ses compagnons du côté des Picards, criant au sire de Lalaing : « J'a- « mène les Gantois comme je l'avais promis; faites-moi « conduire au duc de Bourgogne, car je suis son servi- « teur et de son parti. » On lui donna deux hommes pour l'escorter; puis les coureurs se retirèrent doucement sans engager le combat.

Arrivés à la vue de Gavre, les Gantois, qui étaient venus en troupes serrées par la grande route, se déployèrent dans la campagne, leur droite s'appuyant à

Digitized by Google

l'Escaut. Leurs meilleurs combattans étaient armés de longues piques; ils se rangèrent en bataille carrée, et formèrent un front que nulle cavalerie n'aurait pu enfoncer. Sur les flancs était l'artillerie gardée par des hommes à pied, armés de haches, d'épées à deux tranchans, ou de marteaux à pointes de fer. La cavalerie, commandée par Jean de Nivelle, formait les ailes avec les Anglais, ceux du moins qui n'avaient pas trahi. En seconde ligne était la foule des ouvriers qui n'étaient pas accoutumés aux armes, les hommes âgés, les gens de la campagne et ceux du pays de Waes; les bagages et les chariots étaient par derrière.

L'avant-garde du maréchal de Bourgogne commença la bataille, en essayant d'ébranler l'ennemi par des escarmouches, mais elles étaient durement repoussées; d'ailleurs il y avait commandement de ne pas s'engager trop avant. Cependant le sire de Beauchamp, averti de reculer son enseigne, fit répondre au maréchal qu'il était déjà trop avancé; menacé de la colère du Duc, il finit pourtant par obéir.

Les Gantois avançaient doucement sans rompre leur ordre de combat; déjà trois fois leur artillerie avait été déplacée et portée en avant. L'avant-garde du Duc s'était retirée, mais le corps de bataille et l'arrière-garde n'avaient pas bougé. Alors on fit avancer de l'artillerie légère, et mille archers sous les ordres de Jacques de Luxembourg. Les Gantois commencèrent à s'ébranler. Néanmoins ils auraient tenu encore long-temps, et il en eût coûté beaucoup pour les enfoncer, lorsque tout à coup un chariot de poudre prit feu et éclata au milieu de leurs coulevrines. « Prenez garde, prenez garde, » criait Mathieu Kerchove, le chef de leur artillerie, craignant que le feu ne gagnât les autres chariots. Ce nou-

Digitized by Google

veau malheur ou cette autre trahison jeta le désordre et l'épouvante parmi les Gantois ; leur corps de bataille fut forcé, et les Picards, maîtres du grand chemin, les rejetèrent vers le fleuve.

Bientôt ce ne fut plus qu'un carnage effroyable ; ces malheureux poursuivis par les archers s'enfuyaient vers l'Escaut. Les uns se noyaient faute de savoir nager ou accablés par le poids de leurs armes, les autres étaient percés par les flèches en traversant le fleuve ; un plus grand nombre était assommé sur le bord par des archers qui avaient quitté leurs arcs et pris leurs masses ou leurs épées ; car il avait été ordonné de ne point faire de prisonniers.

Le Duc, voyant de loin son avant-garde pousser ainsi l'ennemi, fit crier « Notre-Dame de Bourgogne. » Aussitôt il partit avec son fils et quelques-uns de ses hommes d'armes, laissant derrière lui les archers de sa bataille, qui se fatiguaient en essayant de suivre les chevaux. Il arriva au bord de l'Escaut ; là, deux mille Gantois s'étaient retirés dans une prairie entourée de trois côtés par un détour de la rivière, et défendue en avant par une forte haie et un fossé ; l'avant-garde bourguignonne avait passé plus loin en poursuivant les fuyards.

Les gens d'armes qui étaient avec le Duc essayèrent de forcer cette troupe, mais ils furent durement reçus à coups de piques et de maillets à pointes ; beaucoup de chevaux furent abattus, quelques hommes tués, d'autres blessés.

Le Duc, animé par sa victoire et impatient de la résistance de ces rebelles, sans regarder à rien, donna de l'éperon, fit franchir le fossé à son cheval et s'élança dans la prairie. Les Gantois le reconnurent et s'arrêtèrent un instant devant la noble présence de leur sei-

Digitized by Google

gneur. Mais leur haine prévalut et ils coururent sur lui avec leurs piques. Bientôt il fut entouré de toutes parts, son cheval blessé, sans que pour cela il fît paraître le moindre trouble. Près de lui le sire de Hautbourdin portait sa bannière, Hervé de Meriadec son étendard, et Bertrandon[1] son écuyer élevait au plus haut le pennon, pour qu'on aperçût de loin en quel danger était le prince. Cependant le comte de Charolais pressait à grands cris les gens d'armes d'aller au secours de son père ; ce n'était pas chose facile, tant le fossé était profond et bien défendu ; le jeune prince lui-même passa le premier et reçut un coup de pique dans le pied. Anthoine de Vauldrei se jeta au travers des Gantois pour secourir son maître ; Philibert de Jaucourt et Jacques de Foucquesolles, ayant perdu leurs chevaux combattaient à pied.

Enfin les archers rejoignirent les hommes d'armes, et commencèrent à tirer sur les Gantois, qui pour lors furent bientôt accablés. Ce ne fut pas sans la plus merveilleuse résistance ; ils firent l'admiration des Bourguignons ; les chevaliers disaient en voyant combattre ces vilains et ces gens de petit état, que tel d'entre eux dont on ne saurait jamais le nom en faisait assez pour illustrer à jamais un homme de bien[2] ; ils périrent tous jusqu'au dernier.

La seconde ligne de l'armée de Gand n'avait pas même tenté le combat, elle s'était enfuie et dispersée de tous côtés. L'avant-garde les poursuivait et les égorgeait, comme des troupeaux sans défense, aux portes de la ville que les magistrats avaient fait fermer en toute

[1] De la Brocquière qui fit le voyage d'outre mer. Voy. plus haut p. 181, note 2. (R.)

[2] La Marche.

Digitized by Google

hâte afin que l'armée du Duc n'entrât point de force et en plein combat. Rien ne peut égaler le deuil qui régnait dans cette malheureuse ville. Les femmes couraient çà et là en sanglotant ; les vieillards et les enfans, qui seuls étaient restés au logis, parcouraient les rues en poussant des cris de désespoir. Le fleuve commençait à rouler les cadavres jusque dans la ville. Toutes les familles avaient à pleurer un père, un mari, un fils. Chacun s'écriait douloureusement : « Ah ! nous avons « été trahis : ce faux et méchant capitaine de Gavre « nous a vendus au prince ; c'est lui qui nous avait per- « suadés que l'ennemi n'avait plus d'armée [1]. » En effet, il demeura pour constant que Van Speck et les Anglais s'étaient, de longue main, laissé corrompre par le bâtard de Bourgogne, qui avait eu avec eux de secrètes intelligences.

Le Duc, après cette grande victoire, revint à son logis, remercia Dieu de l'avoir ainsi favorisé, et assembla aussitôt son conseil : « Dieu, dit-il, qui m'a « aujourd'hui accordé la victoire, me donnera aussi la « grâce de lui en témoigner reconnaissance, et de faire « quelque chose qui lui soit agréable. Or ce Dieu mon « créateur et sauveur est plein de pitié et miséricorde ; « pour suivre son plaisir et son commandement, bien « que par son divin secours j'aie la main sur mes sujets « les Gantois, toutefois je veux user de miséricorde. « Oncques je n'ai eu pitié d'eux, ni de leurs souffrances, « jusqu'à cette heure, mais maintenant je veux qu'on « fasse des lettres contenant que, sans avoir égard à « ma victoire et pour l'honneur de Dieu seulement, je « veux tenir et accomplir un traité en tout semblable à

[1] Amelgard. — Chronique flamande.

Digitized by Google

« celui que je leur avais accordé à Lille, en leur plus « grande prospérité. » Pierre de Goux, qui était un des plus habiles conseillers du Duc, écrivit les lettres, et le lendemain elles furent remises au roi d'armes de Flandre. En grand appareil et vêtu de sa cotte d'armes, escorté des coureurs de l'armée sous les ordres de Gauvain Quieret, il s'en alla aux portes de la ville. Toute l'armée suivait en bel ordre, séparée en trois batailles comme la veille, les trompettes sonnant et les bannières déployées.

Le héraut fut admis, les lettres reçues et lues en grande humilité, devant tout le peuple. Aussitôt quelques bourgeois se rendirent près de leur seigneur, et le prièrent de retourner encore avec son armée à Gavre, lui promettant qu'avant trois jours la ville serait mise à sa volonté. Le bon Duc y consentit; en revenant, il s'arrêta à regarder cette foule innombrable de morts qui couvraient la campagne et les bords de la rivière. Les femmes de la ville étaient sorties, et elles étaient là, cherchant à reconnaître parmi ces cadavres l'une son frère, l'autre son mari ou son fils; il y en avait qui faisaient repêcher les corps qui flottaient sur l'eau, car l'Escaut en était couvert. C'était un spectacle lamentable, le Duc en fut attendri jusqu'aux larmes, et comme on lui parlait de la victoire : « Je ne sais à qui elle pro- « fite, dit-il; pour moi vous voyez ce que j'y perds; « car ce sont mes sujets. » Il ordonna que nul ne fût assez hardi pour troubler ces malheureuses femmes, et qu'on les laissât ensevelir leurs morts. On en compta près de vingt mille, parmi lesquels se trouvèrent environ deux cents prêtres ou religieux.

Le 25 juillet, l'abbé de Saint-Bavon, le prieur des chartreux et les principaux bourgeois vinrent chercher

Digitized by Google

les conditions accordées par leur prince. Ce furent en effet les articles réglés à Lille, ou du moins à peu près, avec des amendes pécuniaires un peu plus fortes. La crainte qu'on avait eue d'une plus cruelle vengeance, le désir de se rendre moins contraire un seigneur irrité, excitèrent dans ce pauvre peuple les apparences de l'allégresse. On alluma des feux de joie ; on fit grand accueil aux hommes d'armes picards, qui eurent fantaisie de se promener dans cette fameuse ville de Gand, qu'ils n'avaient jamais vue ; on voulut même régaler les gens du camp de Gavre, et on leur amena des chariots de vin et de vivres.

Enfin, le 31 juillet tout fut accompli. Le Duc, accompagné de son fils, des princes, des seigneurs et des capitaines de son armée, s'avança jusqu'à une demi-lieue de la ville. Il était revêtu de ses armes et avait voulu monter le cheval qui, le jour de Gavre, avait reçu quatre coups de pique dont on voyait encore les blessures. Les archers, l'arc tendu, bordaient le grand chemin des deux côtés, jusqu'aux portes de la ville ; derrière eux étaient placés aussi sur deux rangs les hommes d'armes ; le Duc se trouvait au bout de cette avenue, environné des chefs et des enseignes. A travers toute cette armée, on vit défiler le triste cortége des Gantois ; le clergé ouvrait la marche ; puis venaient les échevins, les hooftmans, les doyens, nu-tête, en chemise, sans autre vêtement que des brayes de toile, et nu-pieds. Après eux suivaient deux mille bourgeois en robe noire, sans ceinture et nu-pieds aussi. Aussitôt qu'ils purent apercevoir leur seigneur, tout ce peuple se jeta à genoux, en criant : « Miséricorde aux gens « de Gand ! » Pour lors, le chancelier de Bourgogne vint à eux, et leur remontra leur rébellion, leur orgueil,

Digitized by Google

leur perversité, disant qu'il ignorait si le Duc leur pardonnerait. Ils se mirent à crier derechef : « Miséricorde « aux gens de Gand ! » Il leur fut permis alors d'avancer ; et, en présence du Duc, ils se prosternèrent encore. L'abbé de Saint-Bavon fit la harangue dans les termes les plus humbles, demanda pardon pour le passé, et promit soumission pour l'avenir. Le Duc répondit : « Puisqu'on me demande miséricorde, on la trouvera « en moi. A ceux qui seront bons sujets je serai bon « prince, et jamais je ne me souviendrai des injures que « j'ai reçues. » Alors furent déposées les bannières de la ville et des métiers, qui tenaient si fort au cœur à ce peuple. On les remit aux mains de Toison-d'Or ; il les enferma dans un sac, et le Duc les fit emporter.

FIN DU TOME CINQUIÈME.

Digitized by Google

APPENDICES.

Portrait de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol.

Ce portrait est tiré d'un manuscrit de la bibliothéque de Bourgogne, in-folio, n° 346, vélin, miniatures, écriture du XVe siècle. Le Grand d'Aussy en a fait l'analyse dans les *Notices des manuscrits de la Bibliothéque royale de Paris*, t. V, p. 592. Sanderus le cite, *Bibl.*, manuscrit, t. II, p. 4, n° 73, ainsi que M. Barrois, *Bibliothéque protypographique*, n°s 1678, 1849 et 2245.

Cet ouvrage est d'Antoine de la Salle, l'auteur du *Petit Jehan de Saintré;* mais il est bien peu digne de ce joli roman. Cependant la Salle crut devoir y attacher son nom, ainsi qu'à un autre livre non moins insipide, imprimé depuis, et qu'il intitula *la Salade*. Lui-même nous apprend qu'il finit la première de ces compilations en 1461, au château du Châtelet.

Après divers voyages il fut attaché à Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol qui, voulant faire un pèlerinage à St-Jacques de Compostelle, lui confia l'éducation de ses trois fils Jean, Pierre et Antoine. Le comte de Saint-Pol est celui qui, peu d'années après, joua un rôle important dans la *guerre du bien public*, et qui, en 1475, ayant trahi à la fois le duc de Bourgogne et Louis XI, fut livré par le duc au roi, et eut la tête tranchée à Paris.

Il est représenté sur le frontispice colorié du manuscrit ayant à côté de lui son fou en costume officiel. Les autres miniatures sont peintes en grisailles.

C'est pendant qu'il était au service du comte de Saint-Pol que la Salle connut Louis XI, et qu'il devint un des convives du château de Genappe.

Digitized by Google

Quant au livre nommé *la Salle*, c'est un mauvais traité de morale divisé en chapitres, sous les titres de *Dévotion*, *humilité*, *pitié*, *justice*, *discipline*, *amour de mariage*, etc. L'auteur y a entassé sans goût des traits de l'histoire et de la fable, des exemples tirés de l'antiquité, des maximes, de la morale triviale, et beaucoup de citations latines.

Règne de Charles VII.

Le morceau qui suit est de M. de Barante lui-même qui l'a inséré d'abord dans la *Revue française*, mars, 1829, pp. 204-231, et qui l'a recueilli ensuite dans ses *Mélanges* récemment publiés. C'est une critique juste et fine d'un des plus intéressans tableaux de mœurs qui nous restent du quinzième siècle.

LE JOUVENCEL, *roman du quinzième siècle, imprimé à Paris en* 1493, *par Antoine Vérard, libraire, demeurant sur le Pont Notre-Dame, à l'image Saint Jean l'évangéliste, ou au Palais, au premier pilier devant la chapelle où l'on chante la messe de messeigneurs les présidens.*

LE MÊME : *Manuscrit de la Bibliothèque du roi.*

A ce titre, *le Jouvencel, roman du quinzième siècle*, qui ne croirait que nous allons parler d'un livre publié hier, de quelque roman historique, roman de mœurs, chronique refaite ou contrefaite? Il semble qu'on en a vu l'affiche sur les murs, en grosses lettres de trois pouces de haut. Il n'en est rien : il s'agit d'un vrai roman du quinzième siècle, imprimé pour la première fois, comme on vient de voir, mais incomplètement, en 1493. Puisqu'on aime si fort la vérité historique, la couleur du temps, l'exactitude de costume, ne pourrait-on pas réimprimer *le Jouvencel?* Je ne sais à quel roi de Lacédémone on voulait faire entendre un homme qui contrefaisait merveilleusement le chant du rossignol : « J'ai entendu le rossignol lui-même, » répondit-il. Cette vieille citation

Digitized by Google

classique revient souvent à la pensée, lorsqu'on voit des hommes d'esprit, des écrivains pleins de talent qui, parce qu'on est fatigué de la littérature d'imitation, veulent avoir une littérature de contrefaçon. Ils s'efforcent de se faire sciemment gothiques; c'est de leur pleine volonté et avec préméditation qu'ils s'en vont chercher des formes, des mots, des idées, des sentimens étrangers à notre temps. C'est, en vérité, s'écarter de la route du naturel, plus encore que ceux qui se laissent aller tout bonnement au courant de la littérature commune. Les uns comme les autres ne reçoivent pas leur inspiration de la réalité; la forme n'est point pour eux un résultat naturel, involontaire, non cherché, de leurs conceptions propres et originales; les uns l'empruntent à une sorte de pratique consacrée du métier littéraire; les autres sont en quête de ce qui peut s'en écarter. Voilà toute la différence. A prendre le mot *classique* comme l'opposé de ce qui est vraiment original et inspiré, on peut être classique dans le bizarre, comme dans le vulgaire. L'essentiel serait d'avoir pour guide et pour règle sa propre conception, de trouver simple, et comme ainsi dire nécessaire, la route que l'on est entraîné à suivre. En fait d'imagination la maxime est contraire à celle de l'Évangile; il faut dire : cherchez, et vous ne trouverez pas.

Ce n'est pas d'ailleurs chose possible que de se transporter complètement hors de son temps ou de son pays. Les œuvres de l'imagination naissent sur leur propre sol, et ne se transplantent pas à volonté, sous peine de perdre leur vrai caractère et l'énergie native de leur croissance. Elles sont en harmonie avec tout ce qui les environne : elles réfléchissent les couleurs de leur ciel et de leur contrée. On ne veut point dire pour cela que le poète ou l'artiste soit condamné à végéter sur le point du globe où le sort l'a fait naître, et à ignorer ce qui est arrivé avant lui. Bien au contraire; l'imagination, lassée de tout ce qui est commun et usé, s'anime en songeant aux temps passés : elle y trouve une source d'inspirations; mais alors elle ne copie point; elle ne calque point les témoignages que les générations éteintes nous ont légués. Ce monde, autre que le monde vulgaire, c'est elle qui le crée et le fait vivre; il est vrai, non point parce qu'il est exactement imité, non point parce qu'il est un portrait fidèle, mais parce qu'il se produit vivant aux yeux du poète. Souvent c'est même à son insu qu'il a créé tous ses personnages, qu'il les a doués de la vie, qu'il les a animés de pas-

Digitized by Google

sions, qu'il les a mis en scène les uns avec les autres; lui-même a cru copier, pourtant il a inventé. L'observation du modèle a suggéré, a guidé son inspiration; mais avec trop de modestie il a pris les moyens d'exécution pour le principe de l'art.

L'imagination ne saurait se faire érudite et antiquaire; elle ne peut, sans devenir froide et traînante, rechercher l'exactitude minutieuse des détails. Préoccupée de l'ensemble de ses conceptions, il faut qu'elle marche à son but, sans s'arrêter sans cesse à vérifier si la copie est fidèle. Elle s'est complue au spectacle du passé, elle s'est pénétrée de son esprit; les couleurs l'ont charmée, les sons même ont enchanté son oreille :

Ilion, ton nom seul a du charme pour moi.

Puis il s'est formé en elle un vivant tableau où les sentimens, les pensées du présent, les impressions contemporaines et individuelles sont fondues, combinées avec les images du passé, et les raniment en les dénaturant. Plus exact, le poète aurait moins de vérité. Supposons que Racine, épris de l'antiquité, eût par malheur cherché à reproduire ce que nous appelons aujourd'hui la couleur et le costume grecs; supposons que Phèdre, au lieu d'être la pécheresse à qui la grâce a manqué, fût la victime fatale de la colère des dieux, et qu'ils lui eussent imposé un amour tout extérieur; supposons que Racine eût contrôlé chaque élan de son propre cœur, pour examiner s'il était conforme à l'ordre d'idées et de sentimens de la civilisation grecque : quelle tragédie nous aurions! Ce n'est pas l'érudition qui peut atteindre au mouvement intérieur et spontané de l'âme; elle nous dira les mœurs, l'aspect, le dehors, mais non les passions; elle sera extérieure, jamais intime. Autre temps, autre ensemble de pensées, autre marche des mouvemens de l'âme. Voudriez-vous donc que notre Achille fût homérique? Euripide lui-même, au sein de la Grèce et du polythéisme, a-t-il voulu faire l'Achille de l'*Iliade?* Il n'aurait pu y réussir, et n'y a pas songé.

Cette grande manie de vérité locale, qui a en effet beaucoup de charme, quand elle revêt et colore la vérité et l'unité d'invention, a pris, de nos jours, sa source dans l'esprit d'imitation. Ce sont les grands succès de sir Walter Scott qui ont rendu nos auteurs si amoureux des mœurs, des costumes, des époques historiques.

Digitized by Google

Certes, on doit reconnaître à l'auteur de *Waverley* et d'*Ivanhoe* une rare mobilité d'imagination. On ne saurait se mieux transporter dans les temps passés, leur rendre un aspect plus pittoresque, plus animé, et persuader plus complètement au lecteur qu'il assiste à la résurrection des générations ensevelies. C'est le propre du génie : il donne à ses créations une réalité incontestable; il trouve en lui-même de tels caractères de vérité, que le poète nous semble historien, que les tableaux paraissent avoir fait des portraits. Si cependant on voulait examiner avec soin et détail les romans de Scott, on verrait que ce sont, avant tout, et Dieu merci, des œuvres d'imagination. Il ne s'est piqué ni de minutie, ni d'exactitude. L'Écosse de tous les âges lui a inspiré ses fictions; il en était tout pénétré, et il a laissé courir sa plume, sans autre souci que de se complaire à lui-même, en se jouant de ses créations; il les a habillées de ses couleurs favorites, et les a lancées sur cette scène imaginaire qu'il avait sous les yeux.

Nous en pouvons mieux juger en lisant *Quentin Durward,* où la scène est en France, où l'action est prise dans notre histoire. Pense-t-on que sir Walter se soit mis fort en peine et en grands frais d'érudition pour faire son *Louis XI?* Il lui a suffi de parcourir rapidement *Philippe de Comines,* plus en homme du monde qu'en historien. Le livre une fois lu, il a confondu quelques dates, il s'est mépris sur quelques noms; il appelle Comines lui-même sire d'Argenton, sans songer qu'à la cour du duc de Bourgogne, Comines ne portait pas son nom ; il parle des soupçons qui s'élevaient contre le roi pour la mort de son frère, et quelques pages plus loin il est question d'envoyer chercher ce frère; il prend Louis XI encore jeune, présomptueux, hardi dans ses ruses, plein de cette activité funeste qui l'animait, tel enfin qu'il était lorsqu'il se rendit imprudemment à l'entrevue de Péronne, et il en fait un seul et même personnage avec le Louis XI vieux, apoplectique, sombre, méfiant et vivant tristement enfermé dans les murs du Plessis. Il rapproche ainsi deux époques fort séparées par les dates; au lieu de l'intérêt historique, qui consiste à montrer le progrès des choses et leur changement successif, il substitue l'intérêt dramatique avec son unité resserrée et sa marche instantanée. Il crée un Louis XI qui a tout cet aspect de tyrannie ombrageuse, bizarre et cruelle, dont le souvenir, resté dans la mémoire populaire, forme son cachet

Digitized by Google

poétique, et en même temps le vieux roi conserve assez d'entreprise et d'ardeur du succès pour tenter l'aventure de Péronne. C'est une figure vivante, nous la voyons, nous la connaissons; peu nous importe si un historien pourrait l'avouer et la placer dans l'exactitude de son récit.

Il en est de même pour les mœurs; sir Walter Scott ne s'inquiète pas beaucoup d'une fidélité scrupuleuse. Il n'a pas fait de grandes recherches sur la révolte des Liégeois. Peu lui importe que ce fût le peuple le plus indomptable des contrées flamandes, qui depuis plus d'un siècle faisait de terribles guerres aux ducs de Bourgogne. Il ne songe pas que c'était une population, non point de commerçans, mais d'ouvriers en fer, de rudes forgerons, gens intraitables et cruels. Au lieu de leur donner pour chefs quelqu'un de ces bourgeois du moyen âge, habitués à la cuirasse et à la dague, quelque syndic de métier, comme les Artevelde et les Pierre Dubois, il lui est venu en fantaisie de mettre en contraste avec la bande féroce du sanglier des Ardennes, l'honnête syndic Pavillon, un vrai bourgmestre hollandais, empêché dans son armure et dans sa révolte, plus semblable à M. Pigeon qu'à un bourgeois du quinzième siècle. Pourtant, à moins d'être professeur d'histoire ou membre de l'Académie des Inscriptions, qui a jamais songé que ce tableau de la sédition de Liége ne fût pas d'une parfaite vérité? Les scènes en sont déjà gravées dans notre souvenir avant que les vérifications historiques soient faites. Ainsi en est-il de la spirituelle *Chronique* que vient de publier l'auteur de *Clara Gazul*. Elle est toute animée de la vivacité de l'auteur. Est-elle conforme au seizième siècle? Personne ne se fait cette question pédantesque.

Pour notre *Jouvencel*, c'est autre chose, et si l'on veut vraiment connaître le quinzième siècle, on peut en toute confiance étudier un livre où il a dû se réfléchir, où il a nécessairement déposé le témoignage de ses mœurs, de ses idées, de ses jugemens, de sa morale. Mais il nous faut dire aussi que cette lecture est un plaisir d'érudit et d'historien, et nous sommes loin de promettre que ce quinzième siècle bien véritable, bien authentique, ait autant de charme pour le lecteur, que le quinzième siècle d'imagination d'un roman de Scott. *Le Jouvencel* n'est pas même un roman de chevalerie, ni d'aventures. Il ne tient en rien à la Table Ronde, à la cour de Charlemagne, ni a tout le monde épique de la chevalerie.

Digitized by Google

C'est un roman moral, comme on en faisait souvent alors, un cadre pour tracer des préceptes de conduite, pour représenter ce que doit être un jeune gentilhomme élevé au métier des armes. Le Jouvencel est, comme on dirait aujourd'hui, l'idéal du guerrier, tel qu'on le concevait sous les règnes de Charles VII et de Louis XI.

M. de Sainte-Palaye a cru trouver dans ce livre un intérêt beaucoup plus grand et qui le rendrait fort précieux. Le plus beau manuscrit qu'on en ait à la Bibliothéque du roi, le seul complet, et qu'il faut lire quand on veut connaître l'ouvrage, car les deux éditions imprimées sont informes et tronquées, se termine par ces mots : « Explicit le livre monss^r du Bueil nommé le Jouvencel. » Ce serait déjà une grande recommandation d'avoir été composé par un des capitaines et des conseillers de Charles VII et de Louis XI, par un amiral de France. Mais M. de Sainte-Palaye fit, à ce qu'il raconte dans un mémoire de l'Académie des Inscriptions (1754), la découverte d'un manuscrit encore plus complet; M. le comte d'Hérouville, lieutenant-général, en avait fait l'emplette dans une de ses tournées d'inspection.

Les vingt pages de plus de ce manuscrit apprennent que le sire de Beuil avait, dans sa retraite, fait composer le livre du *Jouvencel* sous ses yeux par trois secrétaires qui sont nommés. Guillaume Tringant, dit Messodez, « nourri en la compagnie des trois susdits « et leur serviteur, » qui est l'auteur des vingt pages ajoutées, rapporte que le sire de Beuil a voulu raconter sa propre histoire, et que loin de donner, comme beaucoup d'autres, « argent pour « soi faire mettre ès chroniques, » il a déguisé son nom, ainsi que celui de tous les lieux où il avait fait la guerre, et de tous les personnages de son temps. Suit une clef qui apprend que le Jouvencel est le sire de Beuil lui-même, que le comte de Dunois est caché sous le nom du comte de Provenchères; que le siége de Cax, c'est le siége d'Orléans, etc. Nous avons cherché où pouvait être ce manuscrit trouvé par M. d'Hérouville. M. de Sainte-Palaye ne dit point qu'il ait été donné ou cédé à aucune des bibliothéques publiques. Il n'est point à la Bibliothéque du roi. Ce serait chose fâcheuse de l'avoir perdu; toutefois après avoir lu et relu *le Jouvencel*, nous ne pouvons point admettre que ce soit un livre historique, ni qu'il raconte des faits réels. La clef donnée par Messodez transforme de simples allusions, des ressemblances générales, des

Digitized by Google

traits épars empruntés aux événemens réels, en une grosse et positive explication. C'est ainsi qu'on nous a fait des clefs de Rabelais, de Télémaque, des caractères de La Bruyère, qui s'écartent du sens des ouvrages, de l'esprit de l'auteur, pour y substituer, sans nulle intelligence, les malices d'un satirique vulgaire.

D'abord il n'y a nulle apparence que le sire de Beuil ait voulu se peindre sous le nom du Jouvencel. Ce Jouvencel est un jeune gentilhomme, mais « combien qu'il fût noble de lignée, si était-il nud, « très-pauvre, indigent des biens de fortune... des plus mal ha- « billés, des plus pauvrement convoyés. Si n'avait cheval, ni âne; « aincois allait à pied, dont j'avais grand pitié! » Or le sire de Beuil, pour arriver à la haute fortune de conseiller de deux rois et d'amiral de France, n'était point parti d'une si humble situation. Il était fils de Jean de Beuil, grand-maître des arbalétriers, tué à Azincourt, et de Marguerite, fille de Béraud dauphin d'Auvergne. Depuis Jean de Beuil, chambellan de Charles le Bel, le premier dont le nom soit connu, cette famille était restée au premier rang à la cour de nos rois. Il est au contraire facile de voir que l'intention de l'auteur a été de proposer aux pauvres gentilshommes et gens de guerre, un objet d'émulation, en leur montrant la route qui pouvait s'ouvrir à leur courage, à leur noble ambition. Les révolutions et le long désordre du quinzième siècle, époque de transition et de renouvellement, autorisaient de telles espérances. Lahire, Xaintrailles, d'autres, étaient des exemples d'une si belle et si heureuse carrière; eux aussi avaient été de petits et pauvres gentilshommes, et avaient fait leur fortune à la guerre. Si le Jouvencel était un personnage réel, ce serait plutôt l'un de ces deux capitaines; mais le fait est qu'il représente une situation et une classe très-communes alors. C'est là ce qui rend le livre curieux et instructif; peignant un caractère général, des circonstances propres à tout un temps, il intéresse bien plus que s'il racontait des anecdotes et des faits particuliers.

Le quinzième siècle fut l'agonie convulsive et sanglante de la grande féodalité, l'enfantement douloureux d'une constitution monarchique qui ne prit son caractère et son assiette que sous François Ier. Les idées et les mœurs y sont aussi dans un état intermédiaire et de passage. Ce n'est plus la chevalerie de Froissart, mais pas encore les gens de guerre de Brantôme. Ce ne sont plus les

Digitized by Google

armées féodales formées de vassaux, et ce ne sont pas encore les compagnies d'ordonnance. C'est le temps d'une sorte de service volontaire; des hommes de tout état se réunissent sous des chefs en qui ils ont confiance, et qui les emploient, soit à défendre le pays, soit à faire des incursions et de bonnes prises. Tout cela est fort bien représenté dans *le Jouvencel*, et, en donnant une rapide analyse de ce roman, nous ferons remarquer comment il est une fidèle image du temps où il fut écrit. Lorsqu'on a une connaissance un peu détaillée du règne de Charles VII, on retrouve à chaque page, non pas le récit d'un événement, mais une allusion continuelle aux événemens; on reconnaît d'où sont venues les fictions assez peu variées, et les longues moralités qui composent cet ouvrage.

Pour commencer, nous remarquerons que, dans sa préface, l'auteur lui-même se rend compte du caractère de son temps :

Si aucuns voulaient arguer que je veux faire de vieux bois nouvelle maison, parce que dès long-temps ceux qui ont écrit les faits des Romains, les chroniques de France et les batailles des temps passés, ont mis suffisamment en écrit la façon de soi gouverner à la guerre, je répondrai à cet argument que celui même qui ne renouvellerait les sciences y trouverait pourtant toujours quelque chose de nouveau; en outre que de jour en jour, et de plus en plus croissent les intentions des hommes, et qu'ils renouvellent leurs manières de faire. Car ainsi que le temps se renouvelle, ainsi viennent les nouveautés; et se sont trouvés de présent plusieurs choses et engins subtils desquels les autres n'avaient point connaissance. Par quoi me semble que mon œuvre peut être aucunement profitable.

Le livre est divisé fort méthodiquement selon l'usage du temps. L'auteur se propose d'examiner l'homme dans trois états divers. Lorsqu'il n'a que le gouvernement de lui seul, c'est l'état *monostique*. Lorsqu'il a la conduite de plusieurs qui sont sous ses ordres, c'est l'état *œconomique;* lorsque enfin il est chargé de régir des citoyens, c'est l'état *politique*. Le Jouvencel passe successivement par ces trois états, et ses devoirs lui sont tracés dans ces situations diverses.

Pauvre jeune gentilhomme, et comme qui dirait cadet de Gascogne, il se trouve donc dans la garnison d'un château nommé le Luc. Toute la contrée est ravagée par la guerre :

Digitized by Google

Le pays moult désolé et désert, les habitans pauvres et en petit nombre; ce semblait mieux réceptacle de bêtes sauvages qu'habitations de gens. Néanmoins au plat pays, il y avait encore quelque menu peuple, et aucuns lieux habités de pauvres gentilshommes, c'est à savoir châteaux ou forteresses qui n'étaient pas de grand édifice, mais de pauvre clôture et de vieille façon.

C'est la peinture de la France au commencement de Charles VII. Les garnisons de ces petits châteaux font des courses, vont au butin, puis se réfugient dans leurs murailles. Les deux partis sont ainsi épars sur le territoire. Chacun tient çà et là des châteaux ou des villes; chacun tente des coups de main; nul ensemble, nulle opération générale. Il n'y a point d'armée principale dont on puisse espérer le secours, point de souverain dont on entende parler.

Le premier exploit du Jouvencel est de dérober la lessive du château voisin, nommé Verset, qui tient pour le parti opposé. De cette façon il se procure un jacque de bonne toile, qui lui était bien nécessaire, car il n'a cuirasse, ni nulle armure. Une autre fois, il emmène des chèvres, et toujours croissant en entreprise :

Il trouve la vache au capitaine de Verset, qui était en pâturage; et quand le capitaine sut cette aventure, il en fut moult dolent, car sa femme en avait du lait pour nourrir son enfant; si s'appensa qu'il la fallait racheter, et manda au Jouvencel qu'il lui renvoyât sa vache à sauf-conduit, et le contenterait à son plaisir. Ainsi il le fit, dont le capitaine le remercia, disant qu'il était bon homme et gentil compagnon.

Puis il surprend les chevaux, et le voilà monté; ensuite on lui confie la conduite de quelques courses; à chaque fois il montre plus de courage et de ruse, dans ce genre de guerre qui a une simplicité toute épique; de sorte que le Jouvencel devient important parmi les gens du lieu. On le loue, on le consulte, on lui prédit un brillant avenir. Alors la pensée lui vient d'aller chercher fortune à la cour :

Mes beaux seigneurs, j'ai tant entendu parler du roi et de grande noblesse de la cour! vraiment j'y veux aller voir si l'on me donnera un cheval.

Là-dessus, grandes conversations et moralités; on disserte en

Digitized by Google

forme sur la convenance d'aller à la cour; on met en opposition l'homme de guerre et l'homme de cour :

Voulez-vous jà aller faire la bête? lui dit un de ses compagnons; ah, beau fils, puisque vous avez volonté d'être homme de guerre, que Dieu vous y a donné bon commencement, ne vaut-il pas mieux être armé et monté, de votre aventure, et faire toujours votre métier que d'aller à la cour presser le roi et faire l'ennuyeux près des seigneurs; dépensant votre argent et perdant votre temps, comme font ceux qui ne sauraient vivre si on ne leur donnait! Je ne dis pas que les princes et les grands seigneurs ne puissent avoir des serviteurs, et que ceux-ci, lorsqu'ils sont en leur grâce, n'en puissent tirer bon profit, et donc faire que sage de les servir. Mais de ceux qui délaissent leur vacation et vont à la cour passer leur temps en oisiveté, sans besoin qu'il en soit, ni sans savoir à quel propos, les seigneurs disent quand ils les voient : Ah! c'est un tel, je le connais bien; je l'ai vu autrefois. Car les princes sont de telle condition que plus ils voient les gens, et moins les prisent.

Alors le moraliseur cite les exemples des bons chevaliers qui sont morts pauvres, mais honorés, comme messire Bertrand Duguesclin et autres. D'ailleurs on peut par sa prouesse conquérir une principauté par l'épée, ainsi que François Sforze et plusieurs vaillans hommes. Suit une longue comparaison de la vie de l'homme de cour avec la vie de l'homme de guerre; elle est animée du sentiment qui domine dans ce livre, un noble amour pour le métier des armes, ses périls, ses hasards. A travers un langage que l'auteur cherche à rendre aussi gravement scolastique qu'il le peut, on retrouve le goût et l'habitude d'une vie active et chanceuse, dont rien ne remplace l'attrait. Le désintéressement de l'homme de guerre est opposé à l'ambition du courtisan :

Quant à moi, je crois qu'on va plus à la cour pour l'amour de la croix d'or ou d'argent, que pour l'amour de la croix de bois où Dieu souffrit mort.

Cette distinction si marquée de la noblesse de cour et de la noblesse qui servait obscurément le roi et l'État, ne pouvait être fort ancienne, elle appartenait à un nouvel état de choses, et ne trouvait pas encore sa place lorsque la vassalité et toute la hiérarchie féodale formaient le fond des mœurs et la constitution sociale.

Digitized by Google

Il y a là un esprit d'égalité dont on pourra remarquer d'autres indices. Ainsi, lorsque l'on confie au Jouvencel quelques hommes à conduire, l'auteur fait quelques réflexions, qui auraient fort bien figuré pour la discussion du titre de l'avancement dans notre loi de recrutement.

Celui qui a charge et administration de gens doit apprendre et savoir leur condition avant de s'en entremettre, et cette chose ne peut mieux être éprouvée que par être premièrement en l'état particulier et en communication ou compagnie des moindres et égaux à soi. Pour cette cause voit-on communément les gens de petit état, quand ils ont grand sens naturel et haut entendement, venir à bonne perfection.

Peu à peu la scène s'agrandit, et le Jouvencel concerte avec quelques garnisons des châteaux voisins, la surprise d'une ville des environs. Alors il faut se gouverner avec plus de prudence et l'on a bien plus de choses à considérer :

Il faut que les marchands et gens de labeur puissent aller et venir parmi nous, sans trouble; car si nous voulons détruire et dérober les marchands et bonnes gens allant en cette ville ou à l'environ, nous nous détruirons nous-mêmes, et mettrons le pays à pauvreté, ce qui serait notre grand dommage et déshonneur. Et pour ce, s'il plaît au roi, notre sire, nous bailler ordre de vivre à solde d'aucun payement pour nous soutenir, nous le servirons en ses affaires, et obéirons à ses commandemens sans lever ni exiger aucune chose des habitans.

C'était en effet ainsi que se passaient les choses vers 1430, quand Charles VII était le roi de Bourges. Sans qu'il s'en mêlât, sans qu'il donnât aucun ordre, un chef de routiers ou d'Armagnacs, comme on disait alors, après avoir couru la campagne et fait la guerre, de château à château, avec les Bourguignons et les Anglais, s'emparait de quelque ville ; alors il se formait autour de lui une petite armée royale, qui commençait à avoir une sorte de relation avec le gouvernement, si l'on peut parler ainsi. C'est ce qu'on voit encore mieux dans ce passage :

Nous prendrons tribut et apatissement sur nos adversaires le plus que nous pourrons, et sur ceux de notre parti ferons cueillette la moindre et la plus douce que faire se pourra, en leur remontrant comment, par ce moyen, nous les contiendrons et les garantirons contre ceux

Digitized by Google

qui leur voudraient demander; et ainsi passerons le temps jusqu'à ce qu'il plaise au roi nous faire aucune ordonnance.

Pour prendre cette ville, les garnisons de plusieurs châteaux se sont réunies, et l'entreprise a été concertée entre leurs chefs. Une fois la ville occupée il faut choisir un capitaine pour cette petite armée. Le Jouvencel est élu par le conseil de guerre, parce que

Tous ont vu et aperçu qu'il avait cœur et volonté, et qu'il était bon et convenable pour ce métier. Car la guerre est une friande chose pour un jeune homme, comme vous, quand il y a cœur.

La guerre n'est pourtant encore qu'une suite d'expéditions, de surprises, de butin fait sur l'ennemi; mais le Jouvencel craint que ses compagnons ne bornent là tous leur choix et leur ambition, ainsi qu'il arrivait souvent à toutes ces petites armées, à ces bandes qui souvent oubliaient les Anglais et les Bourguignons, et ne songeaient qu'à faire de bons coups :

Si Dieu nous a donné bonnes et grandes fortunes, si nous sommes bien à nos aises et que nous ayons gagné de l'argent, ce n'est pourtant pas que nous devions laisser notre métier; nous l'avons appris à grande peine et péril et à la sueur de nos corps. Maintenant que nous sommes clercs en la science, devons-nous laisser l'œuvre?

Aux aventures de guerre et aux entreprises, sont entremêlées des conversations continuelles sur toutes les dispositions à prendre pour le succès : c'est un cours complet d'art militaire, tel que le comportaient la composition des armées de cette époque, les armes offensives et défensives, l'espèce de fortification des places. Si tel était le sujet de cet article, si nous voulions esquisser une histoire de la milice française, il y aurait grand parti à tirer de ce livre; c'est même, à le bien prendre, son mérite principal; c'est pour cela qu'il fut composé. On y trouve de curieux détails sur ce qu'étaient alors l'artillerie et les diverses sortes d'armes à feu, qui n'étaient encore employées que pour l'attaque et la défense des places. De même que nous retrouvons, dans les mœurs, le passage de l'âge féodal à la monarchie; de même, dans l'art militaire, nous voyons la transition de la guerre impétueuse des chevaliers,

Digitized by Google

aux dispositions mieux calculées des masses d'infanterie. Toutes les batailles célèbres du quinzième siècle sont examinées et proposées en exemple à suivre ou à éviter. Sous ce rapport, l'historien a aussi beaucoup à profiter de ce roman.

Le Jouvencel ayant pour place de retraite sa ville de Cranthor, fait de tels dommages aux ennemis, qu'ils réunissent leurs forces, et viennent mettre le siége. La garnison est peu nombreuse en comparaison des assiégeans. Alors il faut envoyer au roi pour le conjurer de porter secours à ses fidèles serviteurs enfermés dans la ville. Cela rappelle le siége d'Orléans et de quelques autres villes, qui envoyaient toujours messages sur messages à Charles VII pour être secourues.

Le maréchal de l'armée, homme bien entendu et bien parlant, capable de remontrer au roi, arrive donc à la cour. Le roi lui fait bon accueil, et, après la messe, assemble son conseil. Là se trouve le comte de Provenchères, dont la clef fait le comte de Dunois, et qui peut être tout aussi bien le connétable de Richemond. Toujours est-il que c'est bien le conseil de Charles VII, où il y eut constamment un grand personnage conseillant et décidant sur tout ce qu'il y avait à faire. Après que les maréchaux, l'amiral, le maître des arbalétriers ont donné leur avis, on résout que le roi se rapprochera de la ville assiégée, assemblera une armée et avisera sur les lieux à ce qu'il faudra faire. Le comte de Provenchères arrive devant la ville, se met facilement en communication avec la garnison, et veut forcer les ennemis à quitter leurs retranchemens, pour les attaquer avec plus d'avantage dans leur retraite. La difficulté de maintenir la discipline, d'empêcher des attaques partielles, de mettre un frein à l'esprit de bravoure et d'aventure, forme encore une peinture toute historique; la guerre de cette époque était remplie de circonstances de ce genre.

Le duc Baudouin, chef des ennemis, se voyant ainsi pressé, envoie demander un jour de bataille, et propose un défi d'armée à armée. Cent ans plus tôt on eût été embarrassé de ne pas accepter : les chevaliers auraient trouvé qu'il y allait grandement de leur honneur; alors un refus était chose sage et simple. Le comte de Provenchères répond au héraut :

Vous direz à vos maîtres que c'est un proverbe vieil et commun qu'il ne faut rien faire à l'entreprise de son ennemi. Nous ne sommes pas ve-

Digitized by Google

nus pour cela faire, mais pour les déloger de là où ils sont, et pour entreprendre sur eux à notre requête et non à la leur.

Après la levée du siége, le Jouvencel est nommé par le comte de Provenchères lieutenant du roi, et le voilà avec une autorité officielle et reconnue. La guerre va prendre aussi un caractère plus général, car l'auteur nous mène progressivement par tous les degrés, et donne un véritable enseignement classique de la guerre. Les attributions d'un lieutenant, l'étendue de son autorité, les décisions qu'il rend sur toutes les questions de prisonniers, de paroles données, de rançon, de butin : les détails de juridiction dont l'application était journalière, tiennent beaucoup de place, et l'auteur a soin de poser presque tous les cas de procédure militaire.

Cependant le Jouvencel s'ennuie de faire ainsi l'emploi d'homme de justice. Il lui déplaît d'avoir trois personnages à représenter : comme délégué du comte de Provenchères, il lui faut faire le seigneur ; cela n'est pas bien difficile, il n'a qu'à se faire faire une belle robe : pour rendre la justice, il lui faut avoir bon conseil : mais pour l'exploit de la guerre, il s'agit de payer de sa personne. C'est là ce qui lui plaît, et il veut aller en course comme auparavant. Les autres lui disent qu'un lieutenant du roi ne doit chevaucher qu'à grand arroi et belle ordonnance :

Je ne suis qu'un seigneur emprunté, dit-il, je ne veux oublier d'aller à la guerre, car c'est de là que m'est venu le reste ; si j'oublie la guerre, j'ai grand peur que je ne ferais guère le seigneur, et je montrerais peu de jugement.

Il y a là un grand bon sens, et nous avons vu de nos jours bien des applications de ce sage propos.

Il va donc faire une surprise aux ennemis et revient ensuite souper avec ses capitaines. Après beaucoup de discours joyeux et une soirée passée à rire et à banqueter, le Jouvencel s'anime et se met à leur parler sur ce métier de la guerre, qu'il aime tant. Ici le langage de l'auteur, ordinairement froid et lourd, s'élève et prend une noblesse et une chaleur tout-à-fait remarquables.

C'est joyeuse chose que la guerre ! on y voit et apprend beaucoup de bien, quand elle se fait pour bonne querelle. C'est défendre justice, c'est défendre droiture, et je crois que Dieu aime bien ceux qui expo-

Digitized by Google

sent leur corps pour mettre à la raison les ingrats, les insolens et les orgueilleux, qui vont contre la bonne équité. Ceux qui prennent de la peine à les réprimer sont fort à louer. On pense en soi-même : laisserai-je ce tyran dans sa cruauté ôter à autrui un bien où il n'a nul droit. A la guerre on s'entr'aime tant; quand on voit sa querelle bonne, et son ami bien combattre, les larmes en viennent aux yeux : on sent au cœur une douceur de loyauté et de pitié, de voir son ami si vaillamment exposer son corps pour accomplir le commandement de notre Créateur; puis on se dispose à aller mourir ou vivre avec lui et à ne l'abandonner jamais; en cela se trouve une délectation, telle que qui ne l'a point essayée ne saurait dire quel bien c'est. Pensez-vous que l'homme qui fait cela craigne la mort? — Nenny, car il est tant reconfor é, il est si ravi qu'il ne sait où il est; il n'a peur de rien. Ah! vraiment je crois qu'il est bien heureux en ce monde et en l'autre.

Bientôt le roi le nomme son lieutenant, non pas seulement pour commander l'armée, mais pour gouverner tout le pays à l'entour; les lettres du roi lui sont portées et remises en grande solennité par un docteur en théologie, un conseiller et un chevalier. C'était de la sorte que d'ordinaire on composait alors les ambassades et les députations. Chacun à son tour prend la parole, et, dans un long discours, expose les devoirs d'un gouverneur de province.

Maître Jean Bienassis, l'homme de justice, lui recommande, avant tout, ce qui était la grande affaire du temps, ce qui fut le premier objet des remontrances des États-Généraux d'Orléans en 1439, ce qui détermina la création des compagnies d'ordonnance et l'établissement des taxes permanentes : le besoin d'ordre et de sécurité qui forme le trait principal, le glorieux caractère de la seconde moitié du règne de Charles VII.

Gardez bien qu'il soit fait vilainie et injure aux marchands publics suivant ou fréquentant la contrée; mais honorez-les et priez-les; car ils vont par tout le monde et rapportent la bonne ou mauvaise renommée des gens du roi, de ses sujets, des chefs de guerre et de justice. Rendez et faites rendre à chacun ce qui est dû par bonne justice. Ainsi seront les cités, que vous avez en gouvernement, garnies de tous biens, les rentes du roi multipliées, son honneur et sa gloire accrus, et vous serez plus redouté des ennemis.

Plus loin il ajoute :

Si vous savez que messeigneurs d'église fassent aucuns abus, devez

Digitized by Google

en avertir le roi; si messeigneurs les nobles veulent faire aucune violence, vous ne le devez souffrir, car vous avez la force; si messeigneurs les avocats veulent manger le peuple, vous devez faire de belles informations et les adresser au roi : il vous enverra de bons commissaires qui n'épargneront personne, pas même un bailli.

Qui ne voit là le commencement des polices royales et ce recours universel à l'autorité monarchique, pour l'établissement de l'ordre public? Qu'on cherche quelque chose de pareil dans Froissart, et qu'on juge de la différence des temps. Le discours du sire de Chamblay sur les devoirs du gouverneur, quant aux choses de la guerre, est bien plus long et détaillé. On y retrouve des préceptes d'art militaire souvent répétés dans ce livre; il y a en outre des informations sur l'état de la marine.

Quant à maître Nicole, le docteur en théologie, ses enseignemens ne consistent guère qu'en lieux communs de morale.

Après cette ambassade, le Jouvencel assemble ses principaux compagnons; à son tour, il les entretient de leurs devoirs et des siens, en commençant par un nouvel éloge de la condition des gens de guerre. Plus qu'aucun autre passage du roman, ceci nous montre ce qu'allait devenir, ce qu'était déjà la nouvelle constitution sociale, et la transformation du régime féodal en noblesse militaire :

Nous, pauvres soudoyés, sommes de l'état des nobles, et nobles la plupart; ceux qui ne sont pas nobles de lignée, le sont par mérite et exercice des armes, qui est noble de lui-même. Je vous dis que le harnois est de telle noblesse qu'un homme d'armes dès qu'il a le bacinet sur la tête est noble et suffisant pour combattre un roi. Si un homme d'armes peut, sur un champ de bataille, prendre le plus grand roi du monde et lui sauver la vie, irai-je chercher avec qui je dois combattre? Je vois un homme d'armes devant moi; il est mon ennemi; me dois-je enquérir qui il est? — Nenny. — Les armes ennoblissent qui que ce soit qui les porte. Dois-je courir sus à tous ceux mes ennemis qui portent les armes? — Oui, soit en champ de bataille, soit en lices closes... Et, Messeigneurs, puisque nous sommes ici la plupart des nobles de ce pays, pour faire ce que tous nobles gens doivent faire, aller à la guerre, je vous prie que avisions aucune bonne chose à faire pour le bien du roi, la chose publique du pays et notre honneur.

Il s'agit maintenant de remettre sous le pouvoir du roi tout le

Digitized by Google

pays environnant, et là encore, il semble qu'on voie comment se passaient réellement les choses :

Donc il faut que, par nous qui sommes les hommes du roi et ses serviteurs, il ait le tribut de ce pays qui lui appartient, sur quoi sont assignés les gages qui nous sont ordonnés. Pour ce faut-il que vous chevauchiez sur ce pays, et il vous obéira, et vous le mettrez en tribution du roi; il vous apatissera, et vous en aurez l'argent et les vivres que les ennemis lèvent. Ainsi écrivez à tous messeigneurs les nobles du pays qui ne sont ici et aux capitaines qu'ils viennent pardevers vous à un jour pris, chacun fourni du plus grand nombre de gens qu'il pourra fixer.

Le Jouvencel délivre une ville de la puissance des ennemis, il y est aidé par les bourgeois, qui ont avec lui de secrètes intelligences : circonstance qui se retrouve si souvent dans l'histoire de la délivrance du royaume; mais ne pouvant laisser garnison dans la ville, il la confie aux habitans eux-mêmes.

Mes amis obéissez au roi notre souverain seigneur, à qui vous êtes, et aussi à ses commis. Allez-vous-en, chacun chez soi. Je ne vous demande rien autre chose; il me suffit de vous avoir montré que le roi, notre souverain seigneur, a bien puissance d'aller vous quérir et vous punir, si vous lui désobéissez, et que le duc Baudouin ni son roi n'ont pas puissance pour vous garder. Vous pourrez lui dire : Puisque vous n'avez pas puissance pour nous garder, il faut que nous payions le tribut à qui nous le devons. Nous sommes gens tributaires et non pas gens de défense, et puisque vous nous avez mis en votre subjection par force, et que par force nous possédez et tenez, défendez-nous.

Ce fut en effet de la sorte que pied à pied la France fut reconquise sur les Anglais; les chroniques nous disent les faits; ce roman nous les rend vivans.

Il était impossible que, dans ce cours complet de la vie d'un homme d'armes, il ne fût pas question du combat singulier et du duel judiciaire qui n'était pas encore effacé de nos mœurs ni de nos lois. Le Jouvencel blâme et veut empêcher le simple défi :

Celui qui le fait veut ôter à autrui son honneur pour s'attribuer une vaine gloire de bien petite valeur, et il ne rend service à nul; il expose son corps, il dépense son argent pour tollir la vie à son adversaire;

Digitized by Google

il laisse là la guerre, le service de son roi et de la chose publique, sans faire œuvre méritoire.

Mais tout cela est l'opinion d'un sage, d'un faiseur de moralités; ce n'est pas ainsi qu'on en pense tout autour du Jouvencel, et par force de requêtes des chevaliers, écuyers, dames et demoiselles, il est contraint de permettre un combat sur défi, en assurant que ce sera le dernier.

Il se fait même de grands scrupules sur le combat judiciaire. Un de ses hommes a été fait prisonnier par un des gens ennemis; dans le cours de la bataille, il a été délivré. L'autre soutient que, la parole ayant déjà été donnée, il n'a pu y avoir bonne et loyale délivrance. Chacun soutient son dire, et demande à être admis au serment et au combat.

Quand le Jouvencel vit le corps de Notre Seigneur sur quoi on allait jurer, il lui prit une grande pitié, en disant : Il faut qu'un de ces deux chrétiens soit parjure, car l'un dit fausseté assurément. Ainsi l'un des deux va aller à damnation et déshonneur ; j'y voudrais mettre remède.

Alors il estime la rançon à cinq cents écus, fait apporter une bourse contenant cette somme, et dit aux champions :

Ne jurez pas, et combattez à qui aura la bourse, puisqu'au fait vous disputez sur cette finance.

On retrouve aussi un cas de chevalerie dont il fut question au siége de Rouen en 1449, lorsque le roi fit plusieurs chevaliers, entre autres Guillaume Cousinot, maître des requêtes de son hôtel. Nous voyons dans *le Jourencel* qu'on ne devait donner chevalerie qu'en bataille et au Saint Sépulcre, et non pas pour les siéges ou assauts. Il faut qu'il n'y ait fortification, haie ni fossé, rien entre deux, qu'on puisse marcher droit l'un sur l'autre face à face, ce qui est plus grande chose que d'attendre son ennemi derrière un rempart, ou de l'y aller assaillir : car alors on peut toujours se repentir et reculer. Nous voyons encore qu'un homme non noble peut, pour sa vaillance, être anobli par les lieutenans du roi, mais que le roi seul peut faire un non noble, chevalier ; s'il l'était d'une autre main que celle du roi, son seigneur naturel pourrait le prendre de son autorité, le mener sur un fumier, lui faire couper ses éperons dorés et le dégrader de chevalerie.

Digitized by Google

Mais les rois ont d'autres prééminences que les capitaines et chefs de guerre. — Ils peuvent faire aussi à leur plaisir des chevaliers pour porter l'ordre en leurs salles ou leur chambre, et prendre pour cela gens enrichis. Ce sont des chevaliers de chambre, et de ceux-là je ne parle pas.

Les aventures de guerre continuent, avec des succès divers. Après quelque notable avantage, on envoie Cranthor le héraut en porter la nouvelle au roi :

Comme le roi retournait de la messe, Cranthor arrive dans la salle où moult de gens, connaissant qu'il apportait des nouvelles, se tinrent près de lui pour en savoir. Quand le roi rentra dans la salle, voyant Cranthor le hérault et tant de gens assemblés environ lui, il dit à un sien chambellan : « Certes, Cranthor apporte quelques nouvelles; voyez comme nos gens sont assemblés environ lui. Nous sommes si aisés à émouvoir pour peu de chose ! Quand il nous vient bonnes nouvelles, nous faisons si grand'chère ! quand il en vient de mauvaises, nous sommes si ébahis ! » Et son chambellan répondit : — « Vous ne pouvez pas faire les hommes autres que Dieu les a faits; nous sommes faibles; notre nature s'émeut légèrement pour le bien, et pour le mal aussi. Ceux qui n'ont pas trop grande joie du bien, ni trop grand deuil du mal, qui ne prisent rien les choses de ce monde, sont bien heureux; mais il n'en est guère. — Vous dites vrai, dit le roi. » Véritablement le roi avait cette constance.

Ou nous nous trompons beaucoup, ou l'on trouvera du charme à cette peinture, qui nous représente au naturel la cour du roi de Bourges attendant impatiemment les nouvelles, et cette égalité d'âme moitié courageuse, moitié insouciante de Charles VII, de ce roi à la fois fainéant et chevaleresque, témoin plutôt qu'acteur de tant de grandes et belles choses, qu'il aida de son consentement et de sa droite raison. Continuons, et nous retrouverons encore mieux l'histoire du temps.

Après dîner le roi saillit de table, et se tira en sa chambre; la reine vint et plusieurs dames et demoiselles de sa compagnie, et firent moult grand'chère et beaucoup de beaux ébattemens, ainsi qu'était la coutume. Entre les autres, une moult belle dame parla et dit au roi : « Sire, j'ai ouï dire que vous aviez de bonnes nouvelles, Dieu merci. Menez-nous à la guerre, vous en serez plus vaillant et toute votre compagnie.

Digitized by Google

Notre heur vous vaudra plus que vous ne sauriez croire. » Et le roi répondit : — « Si tout n'était déjà gagné, ce serait bien fait de vous y mener; car je sais bien que par vous et les autres dames, qui sont ici, tout se conquerrait; mais tout est gagné et conquis, nous n'y trouverions plus honneur. » Et la dame lui répondit : — « Ne vous inquiétez pas; pensez-vous être un roi sans affaires? Nenny! il n'en fut jamais aucun; les grands rois ont toujours de grandes affaires; vous trouverez encore assez à employer les vertus des belles dames quand vous voudrez. »

On voit assez que la belle dame est Agnès Sorel. Il s'agit ici de l'époque de sa grande faveur, de 1445 à 1449, l'orsqu'elle joignit, à ce qu'indiquent les chroniques contemporaines, ses efforts à ceux de Dunois pour décider le roi à entrer en Normandie et à chasser tout-à-fait les Anglais de force. Jusque-là Charles, sauf le siége de Montereau, où il avait montré une grande vaillance personnelle, n'avait réellement pris que bien peu de part à toutes les guerres. Paris était reconquis depuis plusieurs années; l'ordre se rétablissait; on avait créé les compagnies d'ordonnance; Jacques Cœur gouvernait sagement les finances; les frères Bureau avaient fait une belle artillerie. En même temps tout était en discorde parmi les Anglais. Il importait de profiter d'un moment si favorable, et c'est alors, non pas du temps des grandes misères de Charles VII, que *gentille Agnès ouvra de France recouvrer,* comme disent les vers de François Ier.

Le roi assembla un grand conseil pour en délibérer :

Tous furent de cette opinion, et moult joyeux du vouloir qu'il avait. Il fit dresser son artillerie en peu de temps, car il en était bien garni; et avait aussi sous la main l'argent et tout ce qu'il lui fallait. C'était un homme qui était toujours sur ses gardes. Pour affaire qu'il eût, il ne mettait pas plus grand subside sur son peuple. Il avait toujours un ordinaire qu'il prenait tous les ans sur ses sujets, et mettait cela en bonne garde, tellement qu'il s'en aidait au besoin, sans autre chose leur demander. Il était bien payé de ce qu'il devait avoir, et nul n'osait lui faire fraude, ni faute de paiement. Aussi il tenait grand'justice en ses statuts et ordonnances, et nul ne faisait tort à l'autre. Il fut en peu d'heures sur les champs, car nul ne lui eût osé ni voulu faillir. Il était craint et aimé de ses sujets et de tous ses serviteurs et officiers.

Digitized by Google

Le roman place après cette expédition royale une circonstance où le sire de Beuil eut à peu près le rôle principal, et qui, dans l'histoire, précéda de quelques années la conquête de la Normandie et de la Guienne. En 1444, quand on eut conclu avec les Anglais de longues trêves dont le mariage de Marguerite d'Anjou avec Henri VI fut le fragile gage, comme la réforme des compagnies de gens de guerre n'avait pu être accomplie, et qu'on ne pouvait réussir à les soumettre à une forte discipline, on résolut de les employer hors du royaume. Ce fut alors que fut résolue la guerre contre les Suisses.

Le roi dit : « Que ferons-nous de nos gens d'armes? » Le chevalier répondit : « Il les faut envoyer en quelque pays étranger chercher aucune bonne querelle. » Et le roi répartit : « C'est bien dit; il faut tenir conseil sur ce le plus tôt possible. »

Le chancelier et les autres conseillers s'expliquent avec détail sur cet important sujet.

Le roi veut mettre sa seigneurie et son royaume en paix, et que tous puissent vivre en justice et sans violence sous lui; car le royaume a assez souffert de peines. La cause pourquoi le roi a exposé son corps et sa vie a été principalement la chose publique du royaume plus que ses revenus et son intérêt particulier. Il veut à son pouvoir rendre guerdon à tous ceux envers qui il est tenu. Voici tant de vaillantes gens qui ont travaillé pour la chose publique et y ont tant de fois exposé leur vie. Beaucoup y sont demeurés; ceux qui en sont revenus ont mis leur corps en douleurs de goutte ou autres maux, qu'ils sentent tous les jours et sentiront toute leur vie. La plupart n'ont de quoi manger. Par quoi le roi et le royaume sont tenus et obligés, de vraie et loyale dette, de les pourvoir.... Messeigneurs de la guerre ont grandement et notablement servi, comme chacun sait, et le roi est tenu, pour eux et pour la chose publique, de bien pourvoir à ses gens d'armes. Ainsi il montrera qu'il n'est point ingrat; par quoi chacun aura toujours bon vouloir et meilleur cœur à le servir... Il faut leur donner exercice pour qu'ils n'oublient par les armes et passent leur vie honnêtement. A la guerre il faut toujours faire de la terre le fossé.... On leur quérera une bonne et juste querelle pour remettre un bon et notable seigneur en sa seigneurie, si elle lui a été prise, et vous en trouverez bien. Il appartient aux rois de soutenir droiture et justice, et de remettre les autres rois et princes en leurs vraies et justes possessions,

Digitized by Google

quand on les leur retient à tort. S'il y a aucuns sujets désobéissans à leur roi, il faut les faire obéir.... Baillez-leur donc une bonne grosse guerre bien fondée et à juste titre, car à gens d'armes est défendu le repos ; ils sont faits pour tourmenter le monde et être tourmentés.... S'ils restaient en ce royaume, ils chercheraient oisiveté, deviendraient gras, accompliraient les sept péchés mortels, et mourraient avant leur jour, sans tirer pénitence des peines qu'ils ont souffertes. C'est donc pourvoir au corps et à l'âme. Ils vivront ensemble, comme par le passé, et mourront plus joyeusement et mieux ensemble qu'à part chacun chez soi.

Tout cela ou à peu près dut être dit dans les grands conseils qui se tinrent à Tours, lorsque le Dauphin, sous la conduite du sire de Beuil, fut envoyé contre les Suisses à la tête des Armagnacs. Cette expédition fut terminée par la fameuse bataille de Saint-Jacques ; le sire de Beuil la rappelle ailleurs dans son roman pour en tirer quelque précepte de guerre.

Le Jouvencel est donc envoyé afin de remettre en son royaume le roi Amidas, qui est en guerre contre une ligue des seigneurs de ses États avec quelques princes voisins. Ce roi détrôné à fait offrir sa fille en mariage au lieutenant que son grand allié enverra lui porter secours. Ainsi le Jouvencel arrive en Amidanie pour épouser la princesse. Leurs amours ne demandent pas grand récit ; tel n'est pas le sujet du roman, et sauf la naïveté du langage on y trouve peu d'intérêt :

Après le roi le mena à sa fille, et lui dit : « Voici ici votre dame et femme. Or on verra comment vous ferez la besogne pour l'amour d'elle. » Et le Jouvencel répondit : « Sire, qui n'aurait pas cœur au ventre, voici de quoi le lui faire venir, et Dieu me donne pouvoir de la bien servir. » (On veut le mener souper :) « Quoi rafraîchir? dit le Jouvencel; je suis tant rafraîchi de voir madame que je ne saurais nommer lieu où j'eusse tant de plaisir ou de joie. » A donc la reine se tourna et dit : « Mon fils, il faut que vous me la laissiez pour cette heure, et puis je vous la rendrai... » Et le fit asseoir vis-à-vis de sa dame; et je crois qu'il soupa très-mal, car il ne fit que la regarder.

Après le mariage, le bon roi Amidas nomma le Jouvencel régent du royaume d'Amidanie. Alors commence la troisième partie du roman, ou pour mieux dire, le troisième point du sermon. Le héros est maintenant dans l'état politique, puisqu'il a règne et

Digitized by Google

gouvernement. Cette dernière partie est fort courte ; elle a le même caractère que les autres ; elle est historique et allusive, mais on y démêle moins les faits réels, parce qu'il y a moins de détails. On reconnaît pourtant, dans le tableau d'un roi en guerre contre des sujets révoltés, beaucoup de souvenirs de la Praguerie, et surtout de la ligue du Bien Public, où le sire de Beuil, disgrâcié par Louis XI, avait pris parti. De telles factions se compliquent toujours d'intrigues, d'anecdotes secrètes que les chroniques du temps n'indiquent pas assez pour qu'on puisse les retrouver dans le roman. Il y a évidemment des portraits, mais nous n'avons pu les deviner avec assez d'assurance pour proposer nos conjectures. Par exemple, voici un passage qui se rapporte à quelque belle et puissante dame, dont les charmes et les artifices jouèrent un grand rôle dans les cabales du temps. Cette peinture a de la grâce, elle ressemble beaucoup à Armide dans le camp de Godefroi. On a fait prisonnier le sire de Morcellet, qui a été le plus traître des rebelles et a mis tous les autres contre le roi Amidas.

Il est venu une demoiselle qu'on appelle la demoiselle de Grantfort, qui le redemande plus que toutes choses au monde, et en veut payer grande rançon. Le roi répondit : « La demoiselle dont vous parlez est la plus forte enchanteresse et la plus mauvaise femme du monde ; si elle demande messire Morcellet, je ne m'en ébahis pas, car eux deux ont fait toutes ces menées. Comment est-elle venue, mon fils ? — Monseigneur, sur ma sûreté, dit le Jouvencel. — Ah ! celle-là est bien assurée, dit le roi, même quand elle serait venue sans sûreté. Vous ne sûtes oncques les choses que nous savons sur elle ; elle tient entre ses mains la dame du Blanc-Chatel, et lui a mis sus l'accusation qu'elle voulait nous donner le Blanc-Chatel. En outre son château de Grantfort est une des places les plus fortes du monde. Là elle tient plus de dix chevaliers et de vingt jouvenceaux en servage. Je vous prie, mon fils, que vous parliez à elle le moins que vous pourrez, et la renvoyez le plus tôt possible ; car j'ai grand'peur qu'elle ne vous enchante et ne vous fasse quelque mal. » Le régent répondit : — « Laissez-la chanter ou enchanter, car je ne la crains point, et n'ai point peur que de telles enchanteresses me fassent déplaisir, car j'ai bonne croyance en Dieu. — Tout ce qu'elle a fait, dit le roi, est par la force de son beau château et de son beau langage, de la subtilité et mauvaiseté dont elle est pleine. Je n'entends point que par son enchanterie elle me sût rien faire ; mais elle me séduirait tout mon monde par son esprit ; et pour ce, renvoyez-la. »

Digitized by Google

Il est bien entendu que le Jouvencel est aussi sage et aussi parfait dans l'état politique que dans le monostique ou l'œconomique. C'est le Grandisson du quinzième siècle; il est vainqueur des ennemis du roi Amidas, il remet tout en paix en Amidanie. Puis quand on découvre que ce bon roi lui a caché qu'il avait un fils et un héritier, afin de lui donner meilleur courage par l'espérance de la succession au trône, le Jouvencel ne se fâche point, rassure sa femme toute éplorée, pardonne l'innocente ruse de son beau-père, et reconnaît généreusement la légitimité.

Nous avons donné une longue, peut-être trop longue analyse de ce roman, parce que nous ne croyons pas qu'on en fasse une édition nouvelle. C'est un document historique très-curieux, selon nous; il n'a pourtant ni l'intérêt du récit, ni l'intérêt du roman. M. Buchon, sur la foi de M. de Sainte-Palaye, l'avait annoncé dans sa collection de chroniques. Nous pensons qu'en étudiant lui-même, il reconnaîtra que ce livre n'est, en aucune façon, une histoire de la vie de M. de Beuil.

Page 181, note 2. — *Voyages dans l'Orient.* [1]

JEAN DE HÈSE.

Les habitans des Pays-Bas prirent une part très-active aux expéditions des Croisades, et visitèrent souvent les lieux saints par goût, par dévotion ou par nécessité. Les pèlerinages étaient en effet une des peines expiatoires imposées par les magistrats ecclésiastiques et civils. Mais rarement, il est vrai, on exigeait le voyage à Jérusalem.

En 1396, quelques bourgeois d'Anvers, qui s'étaient rendus coupables du délit de fréquentation des *filles de folle vie*, furent condamnés à aller en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice et à faire construire, à leur retour, une verge des murs de la ville [2].

Un réglement de Jéhan, baron de Trazegnies et de Silly, donné aux habitans de sa terre, vers 1533, contient l'indication des

[1] L'article qu'on va lire sur Jean de Hèse est extrait d'un ouvrage inédit sur les *voyageurs belges*. Il a paru dans le *Recueil Encyclopédique*, en 1834, t. III, p. 233 et suiv.

[2] Historisch onderzoek, etc., p. 193.

Digitized by Google

voyages en quels communément sont condamnés les malfaiteurs. Ils sont au nombre de trente-six et commencent par ceux-ci :

Au Saint Sepulchre de Hyerusalem, XIIIIC lieuwes.

En Cypre, ... XIIC lieuwes.

. . . . . etc. etc. [1].

En 1531, le chapitre de la Toison-d'Or décida que Don Fernand, duc de Cardona, ferait un pèlerinage à pied à Barcelone, à Notre-Dame de Mont-Serrat, où il serait obligé d'offrir une lampe d'argent de la valeur d'un collier de l'ordre, et cela parce qu'il mêlait à ses discours des plaisanteries basses et bouffonnes, qu'il était joueur, d'une humeur difficile, et qu'il ne payait pas ses dettes [2].

En 1545, le comte d'Espinoy, aussi chevalier de l'ordre et qui avait été condamné par ses confrères à une peine humiliante, demanda qu'elle fût commuée en un pèlerinage, quelque long qu'il pût être, mais sa prière ne fut pas accueillie [3].

On se doute bien que les individus obligés à de pareils voyages devaient, à leur retour, produire une attestation qu'ils avaient rempli leur sentence en personne.

Le 6 août 1464, le nommé Jean de Montenaken présenta au magistrat de Maestricht une lettre de Jacques, roi de Chypre, lequel déclarait que celui-ci s'était présenté en personne devant lui, dans Chypre.

Par la suite on obtint des indults de Rome pour rédimer ces pèlerinages à prix d'argent, dans quelques cas particuliers. Un voyage en Chypre se rachetait, par exemple, moyennant 50 florins philippus, ou à peu près 200 florins des Pays-Bas. Dix florins d'or ou 45 florins des Pays-Bas tenaient lieu d'un pèlerinage à Rome ou à Saint-Jacques en Galice; deux florins d'or, ou neuf florins courant, à Notre-Dame de Paris; un florin d'or ou 4 1/2 florins courant, à Saint-Bavon de Gand; un demi florin d'or, ou 2 florins 25, aux Trois-Rois de Cologne ou à Saint-Rombaud de Malines [4].

[1] Saint-Genois, *Droits primitifs des anciennes terres et seigneuries du pays et comté de Hainaut.* In-fol. t. 1er, p. CLVI.

[2] *Hist. de l'ordre de la Toison-d'Or*, p. 374.

[3] *Ibid.*, p. 418.

[4] *L'Éclaireur* du 16 nov. 1828.

Digitized by Google

Ce ne fut sans doute pas en vertu d'une condamnation, mais par un mouvement de piété que Jean de Hèse alla outre-mer, s'il est vrai qu'il entreprit ce voyage, attendu que pour en faire la relation qui nous reste, il n'était pas obligé de sortir de chez lui. Gaspard Burmann est convaincu cependant qu'il a réellement voyagé, et paraît mécontent de Ferdinand de Cordoue (Cap. IX *Multipl. Didascal.* p. 113) qui s'est avisé de dire que l'itinéraire de de Hèse est rempli de merveilles mensongères.

Quoiqu'il en soit, cet itinéraire est au nombre des livres rares et singuliers que s'arrachent les bibliophiles. L'édition dont nous nous sommes servi et qui est la plus recherchée, est intitulée :

Itinerarius Joannis de Hese presbyteri a Hierusalem, describens dispositiones terrarum, insularum, montium et aquarum ac etiam quedam mirabilia et pericula per diversas partes mundi contingentia lucidissimè enarrans.

Tractatus de decem nationibus et sectis christianorum.

Epistola Joannis Soldani ad Pium papam secundum.

Epistola responsaria Pii pape ad Soldanum.

Joannis presbiteri maximi Indorum et Ethiopum christianorum imperatoris et patriarche epistola ad Emanuelem Rome gubernatorem, de ritu et moribus Indorum deque ejus potentiâ, divitiis et excellentiâ.

Tractatus pulcherrimus de situ et dispositione regionum et insularum totius Indie necnon de rerum mirabilium ac gentium diversitate.

C'est un in-4° en caractères gothiques, de 20 feuillets, longues lignes, sign. C. iiij ; à la fin on lit :

Expliciunt duo tractatuli de mirabilibus rerum totius Indie ac principe eorum presbytero Joanne. Impressi Daventrie, per me Richardum Pafraet, anno Dni. MCCCCXCIX.

G. Burmann mentionne une autre édition antérieure, *initio nascentis typographiæ primùm prodiit :* mais si les voyages de J. de Hèse commencèrent en 1489, comme il le dit lui-même et comme le répète Burmann, et s'il lui a fallu quelque temps pour rédiger ensuite sa relation, on ne comprend pas comment elle aurait pu être imprimée *initio nascentis typographiæ*, et l'existence d'une édition antérieure à 1499 paraît problématique.

Burmann cite ensuite une édition d'Anvers, 1565, in-8°, d'après

Digitized by Google

Oudin, *De Script. Eccl.* III, 1240, lequel s'appuie de Vossius et de Moreri. Fabricius (Bibl. med. et inf. latin. lib. VIII, p. 581,) mentionne l'édition de Paris, in-4°, et met l'édition de Deventer sous l'année 1490, probablement par une faute d'impression. Cet écrivain au liv. IX, p. 238, parle encore d'une réimpression de Deventer, 1504 [1].

En voilà assez sur les détails purement bibliographiques, qui cependant ne sont jamais méprisés par les vrais savans. Passons à l'ouvrage en lui-même. Il débute à peu près en ces termes.

« L'an du Seigneur 1489, moi, Jean de Hèse, prêtre du dio-« cèse d'Utrecht, j'ai été à Jérusalem au mois de mai, visitant les « lieux saints et prenant ma route ensuite vers le Jourdain et par « le Jourdain vers la mer rouge, l'Égypte et une ville appelée « *Hermipolis* [2] qui en est la capitale, et où la bienheureuse Vierge « vécut sept ans avec son fils, notre sauveur.

« Et dans la mer rouge j'ai vu des poissons volant aussi loin « qu'une baliste aurait pu les lancer. Et ces poissons sont rouges, « longs de plus de deux pieds, et la tête ronde comme les chats, « avec un bec comme l'aigle. Desquels poissons moi, Jean de Hèse « susdit, j'ai mangé. Et attendu que ces poissons sont gros, il « faut les faire bouillir pendant long-temps....

« Dans la ville d'Hermipolis est un jardin où demeurait la bien-« heureuse Vierge, et où se trouve une fontaine dans laquelle elle « lavait les objets qui lui étaient nécessaires. Si, de l'eau de cette « source, un aveugle se frotte les yeux, incontinent il recouvre « la vue; elle guérit aussi les infirmes et les lépreux.....

« De la ville d'Hermipolis il y a huit jours de marche jusqu'à la « ville appelée Amra, qui est assise sur la mer rouge que l'on y « traverse, et en sept jours on arrive à pied au mont Sinaï où le « corps de Sainte-Catherine est conservé dans un couvent de cha-« noines réguliers, vivant fort dévotement et ne mangeant qu'une

[1] Val. Andr. *Bibl. Belg.* 515, Sweertius, *Ath. Belg.*, p. 437, Heuss. *Hist. eccl.* t. 11, p. 140, C. Burmann, *Trajectum eruditum*, p. 132. Ce dernier dit : *MS exstare in bibliothecâ Tegernseensi testatur Bern. Pez. Dissert. Isag. ad tom.* 1, *part. III. Thesaur. anecd. noviss. pag.* 87.

[2] Plusieurs villes d'Égypte portaient ce nom; l'une dans le Delta, l'autre *Hermipolis parva* dans le Nôme d'Alexandrie et la troisième *Hermipolis magna* dans l'Heptanôme, et que Pline appelle *Mercurii oppidum*. L'existence de la première est révoquée en doute par plusieurs géographes.

Digitized by Google

« fois dans la journée [1]. Ces chanoines sont au nombre de treize, « et dans leur église il y a treize lampes ardentes [2] qu'on ne peut « éteindre et qui brûlent toujours quoique sans aliment ; mais « lorsqu'un des chanoines vient à mourir, une des lampes cesse « de briller jusqu'à ce qu'il soit remplacé, et alors, elle se rallume « d'elle-même.....

« Du mont Sinaï on arrive en quatre jours à travers le désert « au camp d'Helym où Moïse éleva au Seigneur un autel aujour- « d'hui ruiné, mais dont subsistent encore les débris.... Les ani- « maux venimeux ne peuvent approcher de ce camp.... Dans le « voisinage est une rivière appelée Marath, dont les eaux ayant « été frappées par la baguette de Moïse, devinrent douces de très- « amères qu'elles étaient. Et aujourd'hui encore, comme on dit, « les bêtes venimeuses les infectent, après le coucher du soleil, « pour empêcher d'en boire les animaux qui ne sont pas nuisibles. « Toujours est-il que le matin, après le lever du soleil, vient une « licorne (*unicornus*) qui exprime dans l'eau le poison que sa corne « contient.... ce que j'ai vu moi-même. A un grand mille de là « est l'ancien hermitage de Saint-Paul et de Saint-Antoine. L'her- « mite qui leur a succédé est encore nourri de manne céleste. Après « avoir marché quinze jours dans le désert et dans le pays des « Caldéens, appelé Hur, où habitent les juifs rouges (*rubri judei*), « nous vînmes sur les bords du Nil, où nous navigâmes toute une « journée jusqu'à un port nommé *Damiad*. Là nous entrâmes dans « la mer océane, et après environ trois mois de navigation, nous « arrivâmes en Éthiopie dite l'Inde intérieure, et où prêcha Saint- « Barthélemy. Là habitent les Éthiopiens, c'est à savoir les nègres. « Plus loin on pénètre parmi les Pygmées qui n'ont qu'une coudée « de haut ; ils sont difformes, n'ont point de maisons, et habitent « dans les grottes, cavernes et conques marines (*in conchis*).... Et « l'on raconte dans ce lieu que les Pygmées combattent souvent

[1] Le couvent de Sainte-Catherine n'est pas une imagination de de Hèse, qui a seulement brodé ce fait ou recueilli les contes populaires relatifs à ce monastère. Bruzen la Martinière en parle, et dit qu'il était habité par cinquante religieux, sans compter ceux qui allaient à la quête.

[2] On se souvient des lampes ardentes de Tullia, d'Olibius et du fondateur prétendu de la confraternité des Rose-Croix. NAUDÉ, *Inst. sur les frères de la Rose-Croix*, p. 93.

Digitized by Google

« contre les cigognes qui en tuent quelquefois les enfans. Ces « nains vivent au plus douze ans. Passant de la mer d'Éthiopie « dans la mer de Jecor (*Mare Jecoreum*) et dans la mer de sable, « on parvient au bout de quatre jours dans le pays des *Monocules* « (qui n'ont qu'un œil). La mer de Jecor a la propriété d'attirer « les vaisseaux dans ses abîmes, à cause de leur ferrure, et parce « que son fonds est pavé d'aimant qui attire le fer. De l'autre côté « est la mer de sable. Et c'est un sable qui coule comme l'eau, et « qui a son flux et son reflux. Les Monocules, qui y entrent à pied, « y prennent des poissons.... Les susdits Monocules sont gros, « forts, anthropophages; ils ont au milieu du front un œil unique « étincelant comme un escarboucle, et ne vaquent à leurs occupa- « tions que la nuit. »

Delà notre véridique voyageur vient à Andrinople (*Andronopolis*), ville où il y a plus de cinq cents ponts de pierre, et où, sur le bord de la mer, est une tour très élevée qui sert d'observatoire aux savans pendant la nuit, et de lieu d'assemblée aux dignitaires pendant le jour. Cette tour est surmontée de cinq tourelles en pierres précieuses et en or, dont celle du milieu, plus haute que les autres, est un phare pour les navires. A peu de distance d'Andrinople, de Hèse et ses compagnons tombent entre les mains du roi Brandican; on les conduit dans un château appelé *Compardit*, et ils y sont détenus pendant huit semaines. A l'arrivée du Brandican, on les met en liberté, attendu leur qualité de pèlerins de Saint-Thomas pour lequel les payens, tout payens qu'ils étaient, professaient une vénération particulière. Le Brandican leur fit délivrer un sauf-conduit avec lequel ils allèrent en douze jours dans la cité de Beleab qui est sur la limite extrême de l'Inde centrale. Là ils s'embarquèrent de nouveau, et en dix jours furent en vue d'une montagne de pierre, très haute, sortant de la mer et percée d'un trou de trois milles de longueur à travers lequel il leur fallut passer. Ce trou était si noir qu'ils eurent continuellement besoin de chandelles; au sortir du trou, force fut de descendre le navire d'environ vingt coudées, parce que la mer était plus basse que ce côté de la caverne, et Jean de Hèse et ses compagnons eurent grand peur. Non loin de là est la terre où croît le poivre, mais que la multitude des serpens empêche de recueillir. Après un mois de navigation, on entre au port de Gadde où se voit un châ-

Digitized by Google

teau dans lequel les marchands paient les droits de douane dûs au prêtre Jean, empereur des Indes.

Delà, en vingt-quatre jours, on arrive à Édesse (*Édissa*) où le prêtre Jean fait sa résidence. Cette ville est la capitale de tout l'empire, et plus grande que vingt-quatre villes de Cologne. Au milieu est le palais du prêtre Jean, lequel a environ deux milles d'Allemagne en longueur. Il est soutenu par neuf cents colonnes, et à celle du milieu sont adossés quatre géans de pierres précieuses dorées, qui semblent porter tout le palais sur leur front incliné. Ici les merveilles se multiplient : on n'a que le choix des miracles. Tels sont une horloge qui rend un son effrayant lorsqu'il s'introduit dans le palais quelqu'un de suspect; une table de pierres précieuses et dorées, aussi légère que si elle était de bois, et qui paralyse les effets des mets empoisonnés que l'on pourrait poser dessus; une cloche que fit fondre Saint-Thomas et dont le son guérit les possédés; des appartemens tournant comme une roue; une chapelle où le prêtre Jean, qui est chrétien, entend la messe, et qui suit tous les mouvemens du ciel; un miroir orné de trois pierres précieuses dont l'une fortifie la vue, l'autre rend plus exquise la sensibilité, et la troisième augmente l'expérience : miroir que quatre docteurs choisis *ad hoc* regardent sans cesse pour savoir tout ce qui se passe dans le monde. Ces prodiges et beaucoup d'autres sont répandus dans sept palais différens, aussi riches que celui du soleil, décrit par Ovide.

Dans ce pays coulent les quatre fleuves du paradis; le Tigre qui donne de l'or, le Phison, des pierres précieuses, le Gyon [1], des eaux fameuses par leur douceur, l'Euphrate, la fertilité, mais seulement une fois par mois.

Le savant Huet, qui a fait un traité exprès pour déterminer la situation du paradis terrestre [2], et qui le place sur le fleuve que produit la jonction du Tigre et de l'Euphrate, et qu'il appelle le fleuve des Arabes, entre cette jonction et la division que fait ce

[1] Ou Géhon.

[2] Un des plus savans hommes du dixième siècle avait si peu de connaissance de la géographie sacrée, qu'il croyait que le paradis terrestre ne faisait point partie du monde que nous habitons. Par une idée singulière, il le plaçait en un lieu élevé qui touchait au monde de la lune. *Hist. litt. de la Fr.* VI, 60.

Digitized by Google

même fleuve avant que d'entrer dans la mer persique [1], Huet n'a pas consulté le père Jean de Hèse. Ce bon religieux le met, lui, sur le mont *Édum* qui est à pic comme une tour, et par conséquent inaccessible. Vers le soir, lorsque le ciel s'abaisse sur cette montagne, on aperçoit le mur du paradis, brillant comme des étoiles. A un mille de là, est une autre montagne que gravit Alexandre-le-Grand qui subjugua tout l'univers et voulut lever tribut, comme on dit, sur le paradis même. Et remarquez bien que de Hèse a été dans ces lieux en personne. Il visite ensuite une île où Gog et Magog [2] étaient enfermés, disait-on, entre deux montagnes. Les insulaires étaient singulièrement conformés (*mirabiliter dispositi*), car ils avaient deux visages sur une seule tête, l'un devant et l'autre derrière. Enfin il fut de retour à Jérusalem d'où il était parti, et que les relations des voyageurs ont, dit-il, fait suffisamment connaître.

Cet itinéraire qui ressemble à un conte des *Mille et une nuits*, par exemple au *Voyage de Sindbad le marin*, mais mal conté, mais dépouillé d'imagination et d'esprit, est suivi de notions générales de géographie et d'une prétendue correspondance de l'abominable apostat (*nefandissimus apostata*) Jean, Soudan de Babylone, avec le pape Pie II. Le Soudan se moque du pape, l'accuse de fatuité, de folle prétention, et finit par lui proposer d'être raisonnable et de venir demeurer dans son empire. Pie II, comme on le pense bien, ne demeure pas en reste d'injures et de menaces, et finit, suivant l'usage, par la damnation éternelle. Sa réponse est datée de Sienne, le 5 des kal. de mars 1460.

Après cela vient une lettre du prêtre Jean, roi des rois, seigneur des seigneurs, à son ami Emmanuel, gouverneur de Rome.

[1] *Traité de la situation du paradis terrestre, à MM. de l'Académie française*, Paris, 1691, in-12, de 240 p. sans les prél. et tabl. et avec une carte.

[2] Dans les *lamentationes obscurorum virorum* Colon. 1649. p. 61, il y en a une intitulée : *Gog et Magog obscuris Reuchlinistis S. P. D.* La suivante leur est encore adressée, et celle qui vient après est leur réponse. Elles sont toutes dans le goût des *Epistolæ obsc. virorum* dont nous avons fait ailleurs l'histoire, mais elles sont moins plaisantes. Les géans Gog et Magog, appelés par les Arabes *Jagcougè et Macougè*, jouent un grand rôle dans leurs romans : selon l'histoire de Geoffroy de Monmouth, Goëmagot est un géant de douze coudées de haut, qui s'oppose à l'établissement de Brutus dans la Grande-Bretagne.

Digitized by Google

Il lui fait un détail de sa puissance et se met à conter de nouvelles merveilles. Une pierre qui guérit tous les malades, pourvu qu'ils soient chrétiens, des vers qui ne vivent que dans le feu, une table toujours couverte pour trente mille personnes, sans compter les survenans, un miroir qui dénonçait tout ce qu'on pouvait tramer contre le prêtre Jean et ses sujets, et qui était gardé jour et nuit par trois mille hommes armés, ce n'est là qu'une petite partie des prodiges dont il rend compte avec la simplicité d'un homme que si peu de chose ne pouvait émouvoir.

Le livre est terminé par un petit traité sur la vie et les mœurs du prêtre Jean et par trois chapitres sur les curiosités de l'Inde. J'ignore si ces fables ont été recueillies par de Hèse; du moins l'auteur ne se met plus en scène; il ne dit plus : « j'ai vu, j'ai été là. » Le phénix, des poissons de forme humaine, des hommes à tête de chiens, des satyres, des peuples exempts de vieillesse et de décrépitude, sont mis sous la garantie de Pline le naturaliste. C'est peut-être là que notre voyageur les aura prises, ou plutôt dans quelques compilations du moyen-âge où l'antiquité était ridiculement travestie et dont l'auteur de la *Chronique margaritique*, Julien Fossetier, d'Ath, extrayait encore vers 1508 les contes puérils dont il a farci son ouvrage [1]. L'espèce d'imagination qui règne dans cette relation, à part l'éclat et l'intérêt des fictions, est, je le répète, du genre de celle qui a inspiré les *contes arabes*, mais modifié par la combinaison d'élémens très divers. En effet notre mythologie n'est pas toute d'une pièce, elle s'est formée peu à peu, et l'on y trouve des traces de toutes les grandes révolutions qui ont changé la face de l'Europe. A des traditions grecques et romaines sont venues se mêler des fables gauloises, scandinaves et germaniques : l'Orient a jeté sur elles son coloris brillant et magique, et le christianisme en les tolérant, en les sanctionnant quelquefois, leur a communiqué quelque chose de sa puissance et de sa mysticité. Mais peut-être la plupart de ces élémens si hétérogènes au premier aspect, peuvent-ils être ramenés à une origine commune dont l'Asie, en définitive, nous révélera un jour ou l'autre le secret.

Pour ne parler ici que des géans dont il est question dans l'iti-

[1] Voy. un extrait des *Chr. margaritiques* dans les *Archives*, VI, 15-25 à cf. *quatrième mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain*, p. 57.

Digitized by Google

néraire de Jean de Hèse, il les a manifestement empruntés à la mythologie grecque dont il a tout simplement reproduit les Cyclopes, quoiqu'il eût pu avoir sous les yeux et les géans de l'écriture, et les titans de la théogonie payenne, et les génies monstrueux des Arabes et des Persans, et le Saint-Christophe des chrétiens, et les *Jëtnar* de l'*Edda*, dont le terrible Antigone, auquel Anvers doit son nom, à en croire le vulgaire, et cette famille colossale, ces *Reuzen*, dont les images ne manquent jamais de figurer dans les grandes fêtes communales de Bruxelles et d'autres lieux, ne sont peut-être qu'un souvenir vague et confus [1].

De Hèse parle aussi de Pygmées ou de nains. Les Grecs et les Romains les plaçaient, comme notre pèlerin, en Afrique, mais cette fable avait certes, dans la mythologie scandinave, un caractère propre et distinct. Les nains, dont le nom est le même que celui de *Nainn* ou *Nain*, espèce de génies, *Dvergar*, *Alfar* ou esprits élémentaires, les nains cachés dans les rochers, les souterrains, les nains renommés par leur habileté dans les arts et les métiers, étaient des vermisseaux nés du géant *Ymir* ou *Ymer*, et devaient peut-être leur existence poétique et religieuse au contraste que présentait la haute stature des Norvégiens et des autres peuplades du Nord, avec la petite taille et la nature dégénérée des Lapons [2]. Les Irlandais et les Suédois avaient un mot particulier pour désigner leurs nains. Les premiers les appelaient *Puki* et les seconds *Puke*, expression qui rappelle le *Puck* de Shakespear et qui n'est pas sans analogie avec le nom de notre *petit Poucet*.

Les traditions populaires de l'Allemagne ont également peuplé les mines d'êtres singuliers sur lesquels ont écrit plusieurs auteurs tels que Casp. Posnerus [3], Jo. Henr. Rumpelius [4], P. Reida-

[1] Nous reviendrons sur ce sujet dans les recherches sur nos fêtes populaires. V. une dissert. de l'abbé Lebœuf, intitulée : *Remarques sur les géans et la chatte d'un solitaire*. Mercure, Mars, 1728, p. 448; *Edda Sæmundar*, P. III, Hauniæ, 1828, in-4°, p. 488, et 870 et passim : le Glay. *Notice sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours*, p. 5.

[2] *Walckenaer*, lettres sur les contes de fées, pages 102, 122.

[3] *De virunculis metallicis*, Jenæ, 1662, in-4°; c'est une thèse académique.

[4] *De spiritibus in fodinis apparentibus seu de virunculis metallicis*, Lipsiæ, 1672 et 1677, in-4°; autre thèse.

Digitized by Google

nus [1], etc.; les romans de chevalerie sont plus curieux encore à consulter [2].

La croyance en des êtres surnaturels qui se manifestent sous la forme de nains, subsiste encore dans quelques cantons de la Belgique. On croit qu'ils habitent les souterrains, les cavernes et les montagnes, et on les appelle en flamand *Halvermannekens* et *Kabautermannekens* [3]. Les paysans du village de Herselt dans la Campine ou ancienne Toxandrie, racontent qu'une multitude de ces nains était arrivée dans ce lieu à l'occasion d'une grande guerre; qu'ils demeuraient près du village, dans des trous creusés au milieu d'un bois, et qu'ils n'en sortaient que pour venir quelquefois demander dans le village une chose ou l'autre, sans jamais faire de mal à personne. Quand les épouses de ces nains devenaient vieilles, ils les faisaient entrer, un pain mollet en main, dans une fosse qu'ils recouvraient ensuite soigneusement. Les bons campagnards ajoutent que ces pauvres vieilles étaient très-contentes d'en finir ainsi.

Au village de Gelrode, les paysans montrent une colline, appelée *Kabouterberg*, et percée de plusieurs souterrains qu'ils soutiennent avoir été la demeure de nains assez semblables aux fées et lutins d'Écosse et notamment au gentil *Trilby* de Nodier. En effet, ils

[1] *Pigmæi seu dæmones subterranei carmine descripti.* Coloniæ, 1576, in-4°.

Ajoutez à ces écrits les *Traditions populaires du Rhin*, par A. Schreiber et d'autres.

[2] V. nos *Particularités inédites sur Charles-Quint*, p. 21. Le nain de ce prince n'a pas été copié par Gros, je m'en suis assuré par la belle gravure de son *François Ier à Saint-Denis*, mais j'ai quelque ressouvenir qu'il se trouve dans un tableau de Revoil; pourtant je ne l'affirme pas.

[3] Kilian. Cobalus, κόβαλος, dæmon imitator hominum. *Germ.* Kobel. *Gall.* Gobelin.

Et en effet, en basse latinité *Gobelinus* et en langue romane *Gobelin*, *Bobelin* signifiaient un démon familier, un lutin, un esprit follet, le diable même.

Roquefort, Gloss. et Dulaure, Hist. de Paris, IVe édit., VII, 66 note.

L'auteur de *Feu et Flamme* (Paris 1833) n'a-t-il pas dit :

Le *Gobelin*, le Dynn, le Dragon, le Vampire
Viendraient tous me saluer roi.

Goblin, dans les anciennes ballades anglaises, signifie *lutin*, *farfadet*.

Digitized by Google

ajoutent que lorsque le meûnier avait besoin d'aiguiser sa meule, il n'avait qu'à la placer à la porte de son moulin avec une beurrée et un verre de bière ; qu'alors arrivait de nuit un de ces nains, qui moyennant ce salaire, se chargeait d'aiguiser la pierre, et qu'au lever du soleil le meûnier trouvait sa besogne faite. Il en était de même quand il voulait avoir son linge lavé. A un endroit près de Malines, on débite qu'un meûnier étant occupé à sasser de la farine et n'ayant pu achever son ouvrage, le remit jusqu'au jour suivant et oublia en partant une tartine qui faisait le reste de son souper. Le lendemain il fut bien étonné de trouver sa farine sassée et sa tartine disparue. Il répéta cette expérience, qui réussit deux jours de suite. Le troisième, curieux de découvrir quel était l'ouvrier qui travaillait la nuit pour un si modique salaire, il se cacha derrière des sacs de farine, et vit arriver, vers minuit, heure solennelle et convenue, un petit nain entièrement nu qui se mit incontinent à l'ouvrage. Notre meûnier, homme aussi pudique que compatissant, ajouta le lendemain un habillement complet à sa farine et à sa beurrée, et depuis lors le petit homme ne se montra plus qu'habillé des pieds à la tête. Il existe dans un grand nombre de nos villages des traditions semblables, tout-à-fait pareilles à celles que Walter-Scott a recueillies en Écosse, et qui confirment l'analogie qu'il a voulu établir entre notre patrie et la sienne.

Ce qui occupe la plus grande place dans le récit de J. de Hèse, c'est le prêtre Jean, dont parlent déjà les voyages de Rubruquis (v. *Rubruquis*) et de Plan Carpin. Ce furent les croisades, dit Maltebrun, qui firent connaître aux chrétiens le prince qui, sous le nom de prêtre Jean, fit tant de bruit en Europe dans le moyen âge.

Le même géographe trouve qu'on ne peut déterminer avec vraisemblance d'où venait le nom qu'on lui donnait en Europe. Damien à Goes l'appelle *pretiosus Johannes* comme on le verra tout-à-l'heure, ce qui est tout différent de l'appellation vulgaire. Il est à remarquer que de Hèse, ainsi que Plan Carpin, place le prêtre Jean dans l'Inde, qu'il fait habiter semblablement par des nègres ou Éthiopiens. Pour ne rassembler ici que des détails qui concernent la Belgique, lorsqu'arriva à la cour du duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, une ambassade du Levant qu'on soupçonna de

Digitized by Google

fraude et de mensonge [1], l'envoyé du prêtre Jean, suivant Paradin, portait le nom de messire Hansse, *grand clerc et bon astrologien*.

A la fin de la chronique d'Amand de Zierickzée, appelé *Amand de Zuyderzée* dans la *Bibliothèque historique de la France* [2], on lit :

Duæ Christiani regis Æthiopiæ Davidis, ad Clementem septimum, Rhomanum (sic) *Pontificem, anno domini* 1533 *destinatæ, cum articulis quibus dam de fide et moribus Æthiopum Christianorum.*

On voit, fol. 116, que ce David était appelé vulgairement *Prete Jan.* — L'ouvrage d'Amand de Zierickzée parut à Anvers en 1533. En 1541, Damien à Goes, gentilhomme Portugais qui vécut longtemps en Belgique, imprima à Paris un livre où reparaissent les mêmes lettres, et qui est intitulé :

Fides, religio, moresque Æthiopum sub imperio preciosi Joannis (quem vulgò presbyterum Joannem vocant) degentium, unâ cum enarratione confœderationis ac amicitiæ inter ipsos Æthiopum imperatores et reges Lusitaniæ initiæ, Damiano à Goes equite autore ac interprete. Aliquot item epistolæ ipsi operi insertæ, ac lectu dignissimæ, Helenæ aviæ Davidis preciosi Joannis, ac ipsius etiam Davidis ad pontificem romanum et Emanuelem ac Joannem Lusitaniæ reges, eodem Damiano à Goes, ac Paulo Jovio interpretibus.

Paris. Wechel, 1541, in-12, 96 p.

It. pp. 155-254.

De Rebus Lusitanicis, Aragonicis, Indicis et OEthiopicis. Colon. Agr. 1602, in-12.

P. 359. — *L'Arbre des Batailles et d'autres livres du même genre.*

Sanderus met l'*Arbre des Batailles* dans son catalogue de la bibliothèque de Bourgogne (*Bibl.* manusc., t. II, p. 6, nos 230-562), et M. Barrois dans le sien (*Bibl. protypogr.*, nos 577, 946, 953, 959, 1676, 1982).

L'auteur du *Manuel du Libraire* dit que l'on connaît certains

[1] V. le second chapitre de notre esquisse intitulée *Ahasuerus* et *Archiv.* III, 40-42.

[2] *Archiv.* III, 259, *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Fr.*, I, 270.

Digitized by Google

manuscrits de ce livre où l'on annonce qu'il a été composé par un nommé *Bonnet*.

Les imprimés portent *Bonnor*, comme on peut le voir dans les éditions de Lyon, 1481, d'Antoine Vérard, de 1493, etc., et dans Duverdier. (Voy. Brunet, David Clément, catal. de la Vallière, nos 3983 et 3984, etc.)

Parmi les ouvrages analogues que possède encore la bibliothéque de Bourgogne, nous mentionnerons le livre de chevalerie de Godefroy de Charny, in-4° parch., encadremens, armes de Bourgogne, n° 793 d. (Sanderus, n° 134, Barrois, 1366, 2075.)

Les 40 premiers feuillets ne contiennent que des vers, et à la fin on lit : *explicit liber Charny*. Voici le début de ce poème dont le rythme est assez remarquable :

L'autre jour mon chemin aloie,
En alant mélencolioie,
Pour mieux savoir,
Ou bien que uns homs puet avoir,
Ne comment se puet esmouvoir
A si grant fait;
Quant à estre en armes parfait
Certes il convient que il ait
Diex en aie,
Autrement ne pourait-il mie
Venir à si grant seignourie, etc.

Le 41e feuillet est intitulé : *Ce sont les demandes pour la jouste que je Godefroy de Charny fais à haut et puissant prince des chevalliers Notre-Dame de la noble maison, à estre jugiées par vous et les chevalliers de nostre noble compaignie.*

Enfin, pag. 83, commence un traité sur les *Estats de gend'armes qui ont esté pièça et encores sont en weil.* C'est un mélange de chevalerie, de galanterie et de dévotion.

Le *Rosier des Guerres*, composé en partie par Louis XI, en partie par son ordre, pour l'éducation du roi Charles VIII, son fils, n'est pas seulement un traité sur la guerre, comme le titre semble l'indiquer, mais un ouvrage sur la science du gouvernement en général. Il est en vers et composé de deux parties, dont la première est morale ou préceptive et la seconde historique. Duclos en a rassemblé les principales maximes à la fin de son *Histoire de Louis XI*.

Digitized by Google

A propos de ce poème didactique M. de Sismondi est tombé dans une erreur assez forte, t. XIV de son *Histoire des Français*, p. 626 : « On peut à bon droit s'étonner que ce livre, fruit de l'ex-« périence du roi le plus spirituel qu'ait eu la France, *ne soit pas* « *imprimé*, d'autant que composé avec réflexion et loin des tenta-« tions qui avaient si souvent fait dévier Louis des lois de la morale, « il vaut bien mieux que n'avait valu sa conduite. » Je partagerais l'étonnement de M. de Sismondi, remarque M. Raynouard (*Journal des Savans*, sept., 1835, p. 560), si *le Rosier des Guerres* était resté inédit dans la poussière de nos bibliothèques. Que M. de Sismondi se rassure : non-seulement l'ouvrage a été imprimé, mais encore on en connaît au moins trois éditions. M. de Sismondi peut à ce sujet consulter le père Lelong, *Bibl. hist. de la France*, t. II, p. 771, et Brunet, *Man. du Lib.*, etc.

Date du décès du roi Charles VI.

Au tome IV, p. 77, M. de Barante dit que le roi Charles VI mourut *quarante jours après que* le duc de Bourgogne eut quitté Paris. Ce prince mourut le 20 octobre 1422, suivant le président Hénault et l'*Art de vérifier les dates;* le 21 du même mois, suivant le *Journal d'un bourgeois de Paris*, le père Labbe, la *Biographie universelle* et les registres du Parlement dont il se trouve un extrait dans la *Revue retrospective*, n° 11, nov., 1833, p. 225-241; le 22, suivant Monstrelet, Duclos et Dulaure. — L'extrait de la *Revue retrospective* embrasse les années 1364, 1374, 1375, 1378, 1380, 1401, 1404, 1407, 1408, 1410, 1411, 1412, 1413, 1415, 1416, 1418, 1419, 1420 et 1422. Il présente des renseignemens sur les troubles civils suscités par les factions des Armagnacs et des Bourguignons. (R.)

FIN DES APPENDICES DU TOME CINQUIÈME.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME CINQUIÈME.

PHILIPPE LE BON.

LIVRE V.

Mort de la reine Isabelle. — Siége de Saint-Denis. — Prise de Meulan et de Pontoise. — Révolte du pays de Caux. — Désordres après la guerre. — Sédition à Amiens. — Le Duc déclare la guerre aux Anglais. — Soumission de Paris. — Siége de Calais. — La Flandre ravagée par les Anglais.—Les Gantois apaisés.—Révoltes à Bruges. — Nouvelle sédition à Gand. — Suite des troubles de Flandre. — Les Anglais remportent quelques avantages. — Ravages des compagnies. — Entrée du roi à Paris. 1

LIVRE VI.

Famine et épidémie. — Nouveau siége de Calais. — Conférences pour la paix.— Courses des compagnies en Allemagne.— Guerre entre les Hollandais et les Oostrelins. — Siége de Meaux. — Discordes entre le Duc et le comte de Ligny. — États d'Orléans. — Ordonnance sur les gens de guerre.—Siége d'Avranches.—Praguerie.—Délivrance du duc d'Orléans. — Son mariage. — Chapitre de la Toison-d'Or.— Continuation du désordre. — Rigueurs exercées contre les compagnies. — Prise de Creil. — Siége de Pontoise. — Assemblée des princes à Nevers. — Voyage de l'empereur à Besançon. — Ambassade de l'empereur d'Orient.—Conquête du duché de Luxembourg. — Joute de l'arbre Charlemagne. 75

Digitized by Google

LIVRE VII.

Différend du roi avec le comte d'Armagnac. — Mécontentement du peuple. — Trêves entre la France et l'Angleterre. — Les compagnies appelées en Suisse. — Bataille de Saint-Jacques. — Paix avec les Suisses. — Siége de Metz. — Faveur d'Agnès Sorel. — Réforme des compagnies. — La duchesse se rend auprès du roi. — Griefs du Duc. — Mort de la Dauphine. — Défi du sire de La Mark. — Tournois des sires de Ternant et de Lalaing. — Troubles de Hollande réprimés. — Guerre du duc de Clèves et de l'archevêque de Cologne. — État de l'Angleterre. — Le Duc ménage les Anglais. — Nouveaux griefs du Duc. — Succession au duché de Milan. — Aventures des Bourguignons dans les mers d'Orient. — Tournoi de la dame des Pleurs. 205

LIVRE VIII.

État des affaires en France. — Création des francs-archers. — Prise de Fougère. — Ambassade au Duc. — Conquête de la Normandie. — Mort d'Agnès Sorel. — Bataille de Formigny. — Troubles en Angleterre. — Conquête de la Guyenne. — Assassinat de Pierre Louvain. — Mécontentement et révolte des Gantois. — Premier Tournoi du comte de Charolais. — Guerres de Flandre. — Siége d'Audenarde. — Guerre aux portes de Gand. — Combat de Lokeren. — Bruges refuse l'alliance de Gand. — Combat de Rupelmonde. — Lettres des Gantois au roi. — Ambassade envoyée par le roi. — Pourparlers de Lille. — Les Gantois rejettent les conditions. — Détresse de la Flandre. — Prise de Schendelbeke. — Siége et bataille de Gavre. — Soumission de Gand. 291

APPENDICES. 401

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE LE BON.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE LACROSSE.

Digitized by Google

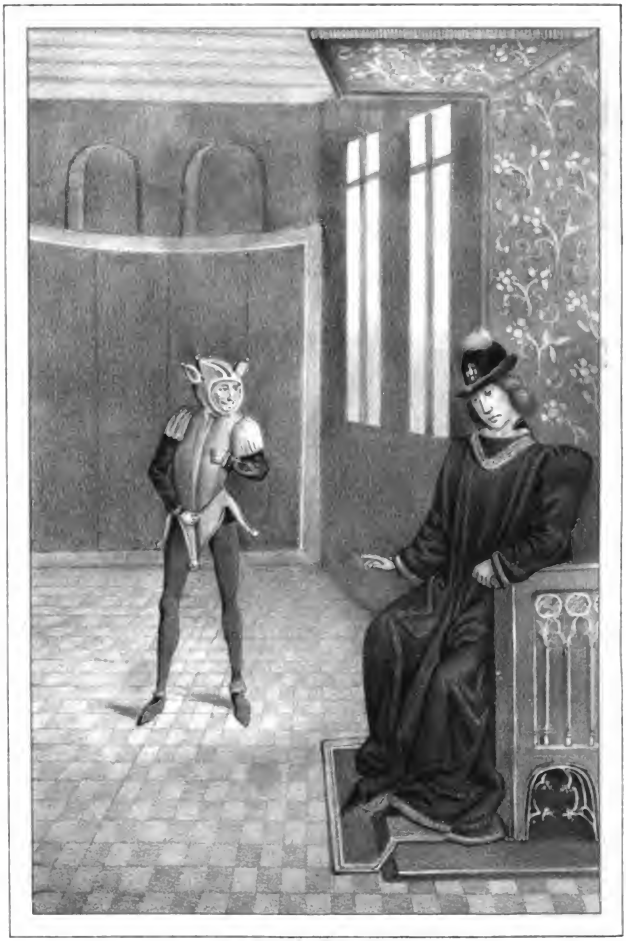

LE COMTE DE ST POL ET SON FOU.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

PAR M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE;

AVEC DES REMARQUES,

PAR LE BARON DE REIFFENBERG.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

Tome Sixième.

SIXIÈME ÉDITION.

THE UNIVERSITY OF PENNSYLVANIA PHILADELPHIA

BRUXELLES,

J. P. MELINE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE LA MONTAGNE, N° 51.

1836.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

PHILIPPE LE BON.

1419-1467.

LIVRE NEUVIÈME.

Prise de Constantinople. — Prétendue lettre du Grand-Turc au pape. — Vœu du Faisan. — Disgrâce du comte de Saint-Pol. — Mariage du comte de Charolais. — Départ du Duc pour l'Allemagne. — Sédition à Besançon.—Séjour en Bourgogne.—Révolte de la Guyenne. — Bataille de Castillon. — Mort de lord Talbot. — Soumission de la Guyenne. — Combat judiciaire à Valenciennes. — Guerre pour l'évêché d'Utrecht. — Discorde entre le roi et le Dauphin. — Disgrâce du sire de Brézé. — Mariage du Dauphin. — Négociation du roi avec le duc de Savoie. — Procès de Jacques Cœur. — Faveur de madame de Villequiers. — Prospérité de la France. — Nouvelles négociations du roi avec le Dauphin.—Mort de Gilles de Bretagne. — Le roi s'apprête à soumettre le Dauphiné. — Le Dauphin se retire auprès du Duc. — Naissance de Marie de Bourgogne. — Discordes entre le Duc et son fils. — Le roi pense à faire la guerre au Duc. — Rupture avec le comte de Saint-Pol. — Le roi de Bohême veut s'allier à la France.

Après la glorieuse issue de la guerre contre les Gan-

Digitized by Google

tois, le Duc retourna à Lille. Le sire de Croy avait aussi obtenu d'heureux succès dans le Luxembourg, et avait contraint les Allemands à se renfermer dans Thionville; peu après ils consentirent même à rendre la forteresse dans le terme de dix mois, s'ils n'étaient point secourus. Ainsi la cour de Bourgogne revint à son repos et à son loisir. Les fêtes recommencèrent comme auparavant [1]. Le comte de Charolais avait la passion des tournois; il aimait toute sorte de mouvement, de fatigue, de peine, comme s'il eût été un pauvre gentilhomme cherchant à faire sa fortune. Son esprit avait aussi grande activité. Maintenant ce n'était plus les histoires de chevalerie qu'il se faisait lire, mais les histoires de Rome [2], qui lui semblaient bien grandes et remplies de merveilleux faits de guerre. Souvent il veillait fort avant dans la nuit, pendant que le sire d'Imbercourt, qui lisait fort bien, lui faisait ces belles lectures. Il était aussi bon compagnon et bien venu des

[1] Olivier de la Marche.

[2] Il est certes remaquable que dans les inventaires des diverses bibliothéques de Bourgogne, ainsi que dans ce qui nous reste de ces *librairies* célèbres, il ne se trouve pas six classiques grecs ou latins, et, à l'exception de Saluste, aucun historien de Rome en original. Tite-Live ne s'y voit que de la traduction du prieur de Saint-Éloy de Paris, on y aperçoit de plus une compilation moderne de Saluste, Suétone, Lucain et César, avec une traduction de Valère Maxime, mais rien de Florus, Paterculus, Tacite. C'est sans doute dans ces versions et dans les *faits des Romains* que le jeune comte de Charolais aura appris à connaître les conquérans de l'univers. La dissertation de Vivès sur les interprêtes de la cité de Dieu de Saint-Augustin, en tête de son édition de cet ouvrage, a montré d'une manière piquante quels travestissemens ridicules on donnait à l'histoire romaine au quinzième siècle, et Dreux du Radier a profité de la philosophique érudition de cet auteur. *Récréat. hist.*, I, 350-373, *Quatrième mém. sur les deux premiers siècles de l'Université de Louvain*, p. 55. (R.)

Digitized by Google

femmes, mais pour cela n'était pas moins exact au service de Dieu, observant au moins tous les jeûnes ordonnés par l'église; fort charitable, et donnant toujours l'aumône aux pauvres sur son passage.

Les fiançailles du duc Jean de Clèves [1] et de madame Isabelle de Bourgogne, fille unique du comte d'Étampes, donnèrent lieu surtout à de grandes réjouissances. Chaque prince tenait à son tour un banquet splendide. Ce temps de magnificence se termina par une solennité qui l'emporta sur tout ce qui avait été vu jusqu'alors en Bourgogne et ailleurs.

Pendant que le Duc était occupé de sa guerre contre les Gantois, le 29 mai 1453, la ville de Constantinople, depuis si long-temps menacée par les Turcs, abandonnée de toute la chrétienté malgré les instances pressantes et répétées adressées aux rois et aux princes, avait enfin été prise d'assaut par les infidèles. L'empereur d'Orient avait été tué. Il n'y avait sortes de profanations, de cruautés, d'horreurs, qu'on ne racontât partout, comme ayant été commises par les Turcs : les reliques brûlées, les hosties traînées dans la boue, le massacre des fidèles. Il y avait là de quoi émouvoir tous les chrétiens; et certes ils pouvaient se reprocher d'avoir répandu leur sang et employé leur courage à de vaines querelles plutôt qu'à épargner de tels affronts à leur sainte croyance [2]. C'était le sujet de tous les dis-

[1] Jean I, dit le Belliqueux, fils d'Adolphe II et de Marie de Bourgogne, sœur germaine du duc Philippe le Bon, naquit le 16 janvier 1419. Son mariage avec la fille de Jean de Bourgogne, comte d'Étampes, depuis duc de Nevers, eut lieu le 27 mars 1435 (1433) selon l'*Art de vérifier les dates*, édit. in-8°. Cette princesse décéda le 21 juin (*Art de vérifier les dates*) ou le 2 juillet 1483 (*Maurice*), et son mari le 5 septembre 1481. (R.)

[2] La Marche. — Meyer. — Coucy.

Digitized by Google

cours. Le duc Philippe avait, sur ce sujet, moins de blâme à endurer qu'aucun autre prince. On savait que son plus cher désir avait toujours été de guerroyer contre les infidèles. Seul, il avait fait passer des secours dans l'Orient. Avant sa guerre contre les Gantois en 1451, il avait envoyé le sire Jean de Croy et le bon chevalier Jacques de Lalaing en ambassade aux rois de France et d'Aragon pour les conjurer de s'entendre avec lui afin de sauver Constantinople du joug où elle allait passer. Depuis dix ans et plus, il avait mainte fois essayé de réveiller la négligence des autres princes, sans pouvoir les rappeler à ce saint devoir de chrétien. Déjà, à son dernier chapitre de la Toison d'Or, le Duc avait, pour ainsi dire, fait prêcher la croisade à ses chevaliers, avant que la guerre de Gand vînt occuper toutes ses pensées.

Aussi ce fut à lui que le pape Nicolas V s'adressa dès qu'il le sut libre et en paix, pour l'engager à réparer ce qu'on aurait dû empêcher, et à se réunir avec les rois de la chrétienté en une croisade contre les Turcs [1]. Un chevalier arriva à Lille de la part du saint père; il y fut reçu honorablement, et le Duc résolut de donner un grand éclat à l'entreprise chrétienne dont il voulait être le chef. Il chercha tous les moyens pour émouvoir

[1] J'ai publié avec *fac simile* une édition inconnue des lettres du pape Nicolas V, délivrées au nom de ce pontife par Paulin Chappe, ambassadeur du roi de Chypre, et accordant des indulgences à quiconque prendrait part à la guerre contre les Turcs. Ce monument précieux de la typographie est rigoureusement daté de l'an 1454 : tout ce qu'on a pu dire pour attaquer cette date, expire à la vue de la pièce même. Afin de compléter les recherches des bibliographes à cet égard, j'ai fait aussi connaître trois autres éditions de lettres d'indulgences d'une date postérieure. Voy. *Mém. de l'Académie de Bruxelles*, nouvelle série, t. V, VI et VII, journal, p. 3. (R.)

Digitized by Google

d'un zèle pieux les seigneurs, les nobles et les sujets de ses états, afin que, par dévotion et sans contrainte, ils l'aidassent de leur personne ou de leurs biens. Il tint, à ce sujet, plusieurs conseils, et l'on avisa que rien ne serait plus à propos pour un tel dessein que de profiter d'une de ces fêtes et de ces banquets, qui avaient attiré à Lille un si grand et noble concours.

On fit en même temps courir le bruit, parmi le peuple, que le pape était menacé lui-même par la puissance des Sarrasins et infidèles, et que le chevalier venu de sa part avait apporté le défi qu'il avait reçu du Grand-Turc; on allait jusqu'à montrer des copies de cette lettre. Voici à peu près en quels termes elle était conçue [1] :

« Morbesant Hopresant et ses frères Callabilabra, chevaliers de l'empire d'Orguant, seigneur d'Achaïe, au grand-prêtre de Rome, notre bien-aimé s'il le mérite [2]. Il est venu à notre connaissance qu'à la requête du peuple des Vénitiens, vous faites publier que tous ceux qui nous feront la guerre auront pardon en ce monde et une vie éternelle dans l'autre; de cela nous nous émerveillons; car, si Dieu vous à donné telle puissance, vous devez en user plus raisonnablement, et ne pas induire les chrétiens à nous faire la guerre; attendu que nos prédécesseurs n'ont jamais été consentans à la mort de votre Jésus-Christ, n'ont point possédé la Terre-Sainte, et ont même toujours haï les juifs,

[1] Duclercq. (Voy. au dixième volume le commentaire sur la *recollection des merveilleuses*.) (R.)

[2] Les faussaires de ce temps-là ne se piquaient pas d'une imitation bien fidèle. Voy. les différentes lettres citées dans la notice sur les voyages de Jean de Hèse, t. V, p. 427 et 437. (R.)

Digitized by Google

lesquels, d'après vos chroniques, ont mis votredit prophète entre les mains de Pilate, président de Jérusalem pour les Romains, qui le fit périr en croix.

« D'autre part il nous déplaît que les Italiens nous fassent guerre, eux qui viennent de nous avec toute leur gloire et puissance, c'est-à-dire qui descendent d'Anténor de la race du grand Priam, cet ancien seigneur de Troie, origine de la nation des Turcs [1].

« Pour ce, comme son successeur, nous nous proposons de réédifier cette cité de Troie, de remettre en état sa seigneurie, et ramener toute l'Europe à notre obéissance, surtout pour venger le sang d'Hector, la subversion de ladite noble cité, et la pollution du grand temple de Pallas. Aussi avons-nous subjugué toute la Grèce et ses habitans, comme héritiers de ceux qui firent cette destruction. D'ailleurs ces terres nous étaient promises par les prophéties. Nous requérons votre prudence de ne plus dorénavant donner telles bulles, et de ne plus solliciter les chrétiens de nous faire la guerre. Car nous ne sommes pas résolus à les combattre pour leur foi, mais seulement pour le droit temporel que nous avons sur leurs terres. Nous n'adorons point Jésus-Christ; mais, nous le confessons, nous savons qu'il est votre prophète. De plus votre loi, dit-on, vous défend de contraindre personne par force. Si donc nous faisons la guerre aux Vénitiens, c'est qu'ils retiennent des terres d'Europe, qu'ils ont usurpées. Ce peuple de Venise n'a rien de commun avec les autres nations d'Italie, et se prétend plus grand que les autres. C'est pour-

[1] Ces origines sont répétées dans tous les historiens et romanciers du moyen-âge; Ph. Mouskes n'a garde de les passer sous silence, et Jean Le Maire de Belges se complait à les développer dans ses *Illustrations de Gaule*. (R.)

Digitized by Google

quoi, avec l'aide du grand dieu Jupiter [1], nous voulons rabaisser son orgueil.

« Si, après toutes les susdites raisons, vous voulez encore nous faire la guerre, soyez certain que nous lèverons toute notre puissance; nous appellerons l'aide de l'empereur d'Orguant et les autres princes et rois d'Orient; jusqu'ici ils ont feint de dormir; mais quand ils paraîtront avec toute leur puissance, ils pourront résister non-seulement à vos croisés à pied que nous avons vus, mais à tous les Gaulois et Latins. Si vous les émouvez contre nous, nous invoquerons l'aide de Neptune [2], dieu de la mer, et, par la puissance de nos vaisseaux, nous conquerrons l'île de l'Hellespont; de là

[1] et [2] Cette confusion de la mythologie grecque et des croyances du mahométisme date de loin et se retrouve dans les anciens romans. Dans celui d'*Agolant* on lit :

Et dist dus Neymes : « Ci n'entent ce mal non.
Dehez ait hui *Terragant* et *Mahon*,
Et *Apolin* et tes diex *Baratron* :
Je n'es pris mé valissant un bouton.
Perdu avons *Jupiter* et *Noiron*
Et toz les diex en cui nos croion.

Philippe Mouskes, vers 53, 22 :

Et si avommes d'autres dieux
Que nous tenommes moult à prieus,
C'est *Terragans* et *Apollins*,
Et *Jupiter* et *Barrakins*.

On confondait alors les Mahométans avec les payens. — La Fontaine, qui aimait l'ancienne poésie française et savait en profiter, a fait intervenir *Terragant*, *Jupiter* et *Mahomet*, dans un vers du joli conte intitulé *La Fiancée du roi de Garbe*, qui est une imitation de Boccace :

Le héros d'un revers coupe en deux l'animal :
Part du tronc tombe en l'eau disant sa patenôtre,
Et reniant *Mahon*, *Jupin* et *Terragant*,
Avec maint autre dieu non moins extravagant.

(R.)

Digitized by Google

nous entrerons dans la Croatie et la Dalmatie et les autres régions de l'aquilon. — Donné en notre palais triomphant, l'an dix de Mahomet, au mois de juin. »

On faisait remarquer au peuple la ruse de ce Turc, qui feignait de ne vouloir conquérir la chrétienté que pour recouvrer sa seigneurie temporelle sans toucher à la foi; chacun, parmi le vulgaire, voyait bien qu'il ne fallait pas se laisser abuser, ni rester sans défense contre un si puissant ennemi.

Mais la cérémonie que le Duc avait préparée afin de recevoir l'engagement des chevaliers et des gentilshommes devait avoir sur eux plus de pouvoir encore qu'une telle lettre. Les principaux conseillers pour cette fête, dont les préparatifs durèrent plus de trois mois, furent le sire Jean de Lannoy, seigneur rempli d'invention et de goût pour les choses nouvelles, un écuyer nommé Jean Beudant, et le sire Olivier de la Marche, ancien page du Duc, qui depuis écrivit le récit des choses de son temps. Le Duc s'occupait sans cesse avec eux de tous les détails, et on les tenait fort secrets, pour mieux surprendre la cour de Bourgogne.

C'était l'usage pour lors qu'à la fin de chaque banquet, un intermède était représenté pour le plaisir des convives, et qu'un des acteurs venait placer une couronne de fleurs sur la tête du prince ou du seigneur qui était convié à donner le banquet suivant[1]. Le jour du festin du comte d'Étampes, lorsque le repas fut terminé et les mets enlevés, on vit sortir de la salle voisine, Dourdan, héraut d'armes du comte[2], et deux de ses chambellans en robes de velours fourrées de martre;

[1] Coucy. — La Marche. (Cette couronne de fleurs s'appelait *chapel* ou *chapelet du banquet*. Introd. des *Mém. de Du Clercq*, p. 103.) (R.)

[2] Le comte d'Étampes était seigneur de Dourdan. (R.)

Digitized by Google

chacun soutenait d'une main une couronne de fleurs. Après eux venait une jeune dame de l'âge de douze ans, toute brillante d'or, vêtue de soie violette brodée en lettres grecques; elle était montée sur une haquenée conduite par trois écuyers. Ce cortége fit le tour de la table en chantant[1], s'arrêta en face du Duc; le héraut annonça en vers la venue de cette dame, qui se nommait, disait-il, la princesse de Joie. Les deux chevaliers l'aidèrent à descendre de sa haquenée; elle monta sur la table par des degrés, s'agenouilla par deux fois et posa le chapeau de fleurs sur la tête du bon Duc; il l'embrassa et annonça son banquet pour huit jours après.

Pendant la matinée de ce jour-là, qui était le 9 février 1454, monsieur Adolphe de Clèves fut le tenant d'une entreprise d'armes sous le nom du chevalier du Cygne; il avait pris, disait-on, ce titre en souvenir de l'origine de sa maison; dans les temps anciens, l'héritière unique de Clèves, selon de vieilles chroniques, avait épousé un chevalier qui était miraculeusement arrivé par le Rhin dans une petite barque que traînait un cygne. Le prix de la joute devait être un cygne d'or, attaché d'une chaîne d'or avec un rubis au bout, et c'étaient les dames qui devaient le donner[2].

[1] Ces *entremets*, comme on disait alors, qui réunissaient la pompe et la variété des décorations, à la pantomime, à la déclamation, à la danse et à la musique, sont peut-être le premier modèle du grand opéra dont Menestrier attribue l'origine aux pèlerins qui créèrent en France le théâtre. *Des représ. en musique*, p. 152. (R.)

[2] Le chevalier du cygne est le héros d'une histoire qu'on lit dans la *Généalogie avecques les gestes et nobles faitz d'armes du très-preux et renommé prince Godefroy de Boulion*, Paris, Michel Lenoir, 1511, in-fol., livre dont on a une traduction flamande, imprimée à Harlem vers 1486, et une anglaise publiée par Caxton en 1481. Mais Pierre

Digitized by Google

Après ce beau tournois, on se rendit dans la salle du

Desrey, compilateur de cet ouvrage, a puisé à des sources plus anciennes, tel qu'un roman de près de trente mille vers, commencé par un certain Renaus et achevé par Gandor de Douai, qui est indiqué en prose et en vers dans la *Biblioth. protypogr.* de M. Barrois, nos 1347, 1386, 1797; dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* VI, 4-62 où on en lit une analyse, et dans le traité de M. de Roquefort *sur l'état de la poésie française,* p. 162. Selon Desrey le chevalier au cygne est Hélyas, fils du roi Oriant de Lillefort, lequel épouse la fille de la duchesse de Bouillon, après avoir vaincu le comte de Francquebourg, et quitte bientôt sa femme pour s'embarquer dans le bateau traîné par un de ses frères métamorphosé en cygne et qui recouvre la forme humaine. Favin, d'après d'autres autorités non moins fabuleuses, raconte la chose différemment et dit qu'en 711 Théodoric ou Thierri, duc de Clèves, n'ayant qu'une fille unique nommée Béatrix, lui laissa ses états en mourant, et que les grands seigneurs du pays ayant voulu s'en emparer, cette princesse se retira au château de Neubourg, près de Nimégue. Il ajoute qu'étant un jour à la fenêtre, triste et mélancolique, à cause des persécutions qu'on lui suscitait, elle vit sur le Rhin un navire qui venait à voiles déployées, et dans lequel il y avait un chevalier armé de toutes pièces, et qui avait pour cimier un cygne blanc à la tête élevée et couronnée; d'autres, pour rendre la rencontre plus extraordinaire, disent que le navire était tiré par un cygne (*Ruines et Souvenirs,* p. 22). L'inconnu, appelé aussi Hélie ou Herlin, ayant abordé au château, offrit à la princesse ses services, lui promettant de la défendre contre ses ennemis; il obtint sa main, et à cause de son surnom de *Chevalier au Cygne*, institua, dit-on, un ordre de chevalerie dont le *cygne* était l'emblème. Les amateurs de merveilleux ont trouvé une origine plus reculée encore. Ils racontent que Silvius Brabo, qui, selon eux, a donné son nom au *Brabant,* et qui vivait du temps de Jules-César, voyant qu'il y avait une grande division entre les habitans de cette contrée et leurs voisins, et craignant qu'un jour ces fâcheuses dispositions ne vinssent à éclater, choisit quelques-uns des plus braves *seigneurs de sa cour,* auxquels il fit faire serment d'employer tous leurs soins pour étouffer ces divisions, et qu'en cette considération il les fit chevaliers, et leur donna pour marque distinctive un cygne attaché à une chaîne d'or. Quoiqu'il en soit, ces traditions flattaient l'orgueil de la maison de Clèves, dont les membres semblaient avoir adopté le cygne pour symbole. En 1613, Charles de Gonzague de Clèves, duc de Nemours, voulut rétablir cet ordre du Cygne qui

Digitized by Google

banquet[1]; elle était immense et tendue d'une belle tapisserie représentant les travaux d'Hercule; on y avait dressé trois tables chargées de belles décorations. Sur la table du Duc étaient : une église avec ses vitraux, ses cloches, son orgue, et des chantres dont la voix accompagnait cet instrument; une fontaine qui présentait la figure toute nue d'un petit enfant jetant de l'eau de roses; un navire avec ses mâts, ses voiles et les matelots grimpant aux cordages qui faisaient les manœuvres de mer; une prairie plantée de fleurs et d'arbrisseaux, avec des rochers de rubis et de saphirs; au milieu une fontaine représentant saint André sur sa croix.

Sur la seconde table on voyait : un pâté qui renfermait un concert tout entier de vingt-huit musiciens; le

n'avait vraisemblablement jamais existé; ce projet n'eut pas de suite. Mais en 1780, il fut renouvelé d'une manière grotesque par un prêtre flamand qui d'abord se décora lui-même de l'ordre. Il a écrit un livre assez curieux, malgré son énorme ridicule, intitulé : *Hist. de l'ordre héréditaire du Cigne* (sic), *dit l'ordre souverain de Clèves ou du Cordon d'Or*, par M. le comte DE BAR (à Bâle, et se trouve à Clèves chez Hoffmann, un vol. in-8°, 1780, pp. 1-95, 2 vol., 1782, 95-305 pp..) Il faut ajouter une *Apologie* de cet ouvrage, publiée également en 1780 (11 pp. in-8°.) Le comte de Bar n'était rien autre que l'honnête ecclésiastique, qui, aux pages 139-226 de la première partie, ne manque pas de dresser sa généalogie et prend sans façon les titres suivans : Antoine-François Le Paige de Bar, comte titulaire de Bar-sur-Seine et du Saint-Empire, pair de Champagne, vicomte de Brogne, avoué de Saint-Gérard, etc., etc., né à Hérenthals le 9 novembre 1731.... Ce grand prince était, en réalité, curé de Laerne en Flandre! (Voy. dans le *Dict. de la conversation et de la lecture*, t. XVIII, pp. 305-306, notre article *Cygne* (*ordre du*), Schreiber, *Trad. populaires du Rhin*, Heidelb., pp. 42-43, *Nouv. archiv. historiques des Pays-Bas*, V, 62-68 et des extraits du roman de Renaus dans notre édition de Mouskes. (R.)

[1] Coucy, témoin oculaire.

Digitized by Google

château de Lusignan avec ses fossés et ses tours ; sur la plus haute se montrait la fée Mellusine[1], avec sa

[1] Une ancienne croyance des peuples du nord attachait des êtres surnaturels, des espèces de spectres, à la destinée de quelques races illustres. L'auteur du *Moine* (Lewis) et celui du *Monastère* (Walter Scott) ont tiré, personne ne l'ignore, un parti très-heureux de cette superstition, rendue de nouveau populaire par la musique de Boïeldieu, et qui semblerait prouver qu'il y a au fond du cœur de l'homme un penchant secret pour l'aristocratie. Érasme François, dans son livre des *Prodiges*, a inséré le passage suivant, tradnit par Bullet et répété par M. Walckenaer : « La chose qui est presque la plus renommée dans notre Allemagne est la *femme blanche* qui se fait voir quand la mort est près de frapper à la porte de quelque prince; et non-seulement en Allemagne, mais aussi en Bohême. En effet, ce spectre est apparu au commencement dans la plupart des maisons des grands de Neuhaus et de Rosenberg, et il y apparaît encore aujourd'hui. Guillaume Slavata, chancelier de ce royaume, déclare que cette femme ne peut être retirée du purgatoire tandis que le château de Neuhaus sera debout, mais elle y apparaît, non-seulement quand quelqu'un doit mourir, mais aussi quand il se doit faire un mariage ou qu'il doit naître un enfant, avec cette différence que quand elle apparaît avec des gants noirs, c'est signe de mort, et au contraire un témoignage de joie, quand on la voit tout en blanc. Cependant Gerlanius témoigne avoir ouï dire au baron d'Ungenaden, ambassadeur de l'Empereur à la Porte, que cette *femme blanche* apparaît toujours en habit noir, lorsqu'elle prédit en Bohême la mort de quelqu'un de la famille Rosenberg. Le seigneur Guillaume de Rosenberg s'étant allié aux quatre maisons souveraines de Brunswick, de Brandebourg, de Bade et de Bernstein, l'une après l'autre, et ayant fait à cause de cela de grands frais, surtout aux noces de la princesse de Brandebourg, cette *femme blanche* s'est rendue familière, non-seulement à ces quatre maisons, mais aussi à quelques autres maisons souveraines qui sont alliées à celles-là. A l'égard de ses manières d'agir, elle passe quelquefois vite de chambre en chambre, comme une personne qui a de grandes affaires, portant à sa ceinture un trousseau de clefs, dont elle ouvre et ferme les portes aussi bien en plein jour qu'au milieu de la nuit; que s'il arrive que quelqu'un la salue, pourvu qu'on la laisse agir en liberté, elle prend un ton de voix de femme veuve et une gravité de personne noble, et après avoir fait une honnête révérence de la tête, elle s'en va. Elle ne donne

Digitized by Google

queue de serpent; un moulin placé sur un tertre; au haut était une pie, et des gens de tous états tiraient

jamais de mauvaises paroles à personne; au contraire, elle regarde tout le monde avec une modestie et une pudeur bienséantes. Il est vrai que souvent elle a fait la fâchée, et que même elle a jeté des pierres à ceux à qui elle a entendu tenir des discours indécens, tant contre Dieu que contre son service. Elle se montre fort bonne envers les pauvres, ayant institué pour eux une bouillie, et se tourmente fort quand on ne les aide pas à sa fantaisie. Elle en donna de fortes marques lorsqu'après que les Suédois eurent pris le château ils oublièrent le repas de la bouillie. Elle fit alors un si grand charivari que les soldats qui y montaient la garde ne savaient où se cacher. Les généraux mêmes ne furent pas exempts de ses importunités, jusqu'à ce qu'enfin un d'eux rappela aux autres la bouillie, et la distribution en ayant été faite aux pauvres à la manière accoutumée, tout demeura tranquille. » Dans la vallée de Durbach et la forêt de Stollen, au pays de Bade, on voit encore non loin du château de Staufenberg, les débris d'un manoir qui était fréquenté jadis par une *dame blanche*. Le château de Guttenberg, sur le Neckar, au même pays, jouissait d'un pareil avantage. Si nous passons de l'Allemagne en Italie, nous apprendrons d'une lettre de lord Byron ce qui suit : « La *dame blanche d'Avenel* ne vaut pas la véritable et bien authentique *dame blanche de Colalto*, ou le spectre de Marca Trivigiana, qui est apparue à diverses reprises. Il y a un homme (un chasseur) encore existant qui l'a vue face à face. Je n'ai pas le *plus léger doute* moi-même sur la vérité du fait historique et *spectral*. Elle apparaissait toujours dans de grandes occasions, avant la mort de quelqu'un de la famille. J'ai ouï dire à Mme Benzoni qu'elle avait connu un gentilhomme qui avait vu la *dona bianca* traverser la chambre qu'il occupait dans le château de Colalto. Hoppner (valet de chambre de Byron) a causé avec le chasseur qui, l'ayant rencontrée à la chasse, n'a jamais chassé depuis. C'était une jeune fille au service de la comtesse Colalto. Un jour qu'elle arrangeait les cheveux de sa maîtresse, celle-ci la vit dans la glace sourire au comte son mari : elle la fit sceller vivante dans l'épaisse muraille du château, comme Constance de Beverley (dans le *Marmion* de Walter Scott) : toujours, depuis, la mort l'a hantée, elle et tous les Colalto. On dépeint la jeune fille comme très-belle et blonde. La chose est authentique, vous dis-je. » Cette histoire, que Byron fait semblant ici de croire véritable, a été mise en œuvre par M. Rogers dans ses *Esquisses italiennes* publiées en 1830.

Digitized by Google

dessus avec leur arbalète ; un vignoble, au milieu duquel étaient les deux tonneaux du bien et du mal, avec

Cardan raconte une autre anecdote qui concerne également l'Italie. A Parme, si l'on s'en rapporte à lui, il y avait une famille noble, et lorsque quelqu'un de ses membres devait mourir, on voyait toujours une vieille femme assise sous la cheminée. Elle fut aperçue une fois, continue cet écrivain, par une jeune demoiselle de cette famille, étant malade; d'où l'on conclut qu'infailliblement elle mourrait; elle guérit toutefois, mais une autre de la maison mourut subitement. Si l'on admet le récit du poète Segrais, transcrit par Lenglet Du Fresnoy, le château d'Egmont, en Hollande, aurait eu aussi sa *dame blanche*, mais elle était invisible et se contentait de faire du bruit et de parler.

Tallemant des Réaux fait, de son côté, un conte d'une *dame blanche* dont la tradition intéressait les maisons d'Angeweiller, de Croy, de Bassompierre et de Salm. Cette fée avait donné à un comte d'Angeweiller, pour marque de son amour, un gobelet, une cuillère et une bague qu'il devait laisser à ses trois filles et qui porteraient bonheur aux familles dans lesquelles elles entreraient. Le gobelet passa, par alliance, aux Croy. La marquise d'Havré, de cette maison, l'ayant voulu montrer un jour, le laissa tomber; il se cassa en plusieurs pièces; elle les ramassa et les remit dans l'étui en disant : « Si je ne puis l'avoir entier, je l'aurai du moins par morceaux. » Le lendemain, en ouvrant l'étui, elle trouva le gobelet aussi entier que devant.—La plus fameuse de toutes ces fables semble être celle de Mélusine. Jean d'Arras ou La Coudrette, ayant recueilli sur la fin du quatorzième siècle tous les contes que l'on faisait de Mélusine, en composa ce qu'il appelle la chronique de cette princesse. En voici un extrait. — Mélusine fut l'aînée de trois filles que sa mère Pressine, femme d'Élinas, roi d'Albanie, eut d'une seule couche. Pressine avait exigé d'Élinas qu'il n'entrerait point dans sa chambre jusqu'à ce qu'elle fût relevée. Le désir de voir ses enfans le fit manquer à sa promesse. Pressine fut, à cause de cela, forcée de le quitter; elle partit et emporta avec elle ses trois filles, auxquelles, d'une haute montagne, elle montrait souvent le pays d'Albanie, où elles eussent régné sans la fatale curiosité de leur père. Les trois sœurs, pour s'en venger, enfermèrent l'auteur de leurs jours dans la montagne de Brandelois. Pressine les punit par différens châtimens. Celui de Mélusine fut d'être moitié serpent tous les samedis et d'être fée jusqu'au jour du jugement, à moins qu'elle ne trouvât un chevalier qui voulût être son mari et qui ne la vît jamais sous la forme

Digitized by Google

leurs liqueurs douce ou amère ; un homme, richement habillé, donnait à choisir ; un désert, où un tigre combattait un serpent ; un sauvage sur son chameau ; un

de serpent. Ce prince fut Raimondin, fils du comte de Forez. La princesse en eut huit fils, tous remarquables par des signes extraordinaires et parmi lesquels on compte *Geoffroy à la grande dent.* Raimondin n'ayant pas été moins indiscret que son beau-père, Mélusine s'envola du château de Lusignan qu'elle avait fait bâtir. Sa destinée devait s'accomplir jusqu'au jour du jugement, et lorsque Lusignan changeait de seigneur, ou qu'il devait mourir quelqu'un de sa lignée, elle paraissait trois jours auparavant sur les tours du château et y poussait de grands cris.

Bullet, qui a consacré à Mélusine une dissertation expresse, ne partage pas à son égard les opinions de Besly, Chorier ni de Du Bouchet. Suivant lui le fonds de la fable de cette princesse vient du double sens de son nom, en celtique, agréable, douce, charmante et moitié serpent. On ne manqua point, à son avis, de choisir celui des deux sens qui tenait du prodige. Quoiqu'il en soit, cette fable parut si glorieuse pour la maison de Lusignan, que plusieurs grandes maisons ambitionnèrent d'y avoir part ; les Sassenage, les Rohan et les Luxembourg ; c'est même à cause que le château d'Enghien appartint à ces derniers, qu'on disait encore du temps de Henri IV, que Mélusine s'y faisait voir. M. de la Fontenelle-Vaudoré qui, dans la *Revue Anglo-Normande* a promis un article sur Mélusine ou Merlusine, est persuadé que l'existence de cette femme est positive quoiqu'elle ait été embellie par des récits fabuleux. C'est la Mélusine qui bâtit en Poitou, dit la tradition, les châteaux de Vouvent et de Mervent dont les natifs du pays disent qu'ils ne *vont que d'une pierre par an en décroissant,* ce qui leur promet de subsister encore pendant des milliers d'années. — M. Babinet a déjà publié sur Mélusine un mémoire qu'il se propose d'étendre par suite de nouvelles recherches. — Voy. Bullet, *Dissert. sur la mythol. française,* 1-32 ; *Année littéraire,* 1770, III, 146 ; Walckenaer, *Lettres sur les contes de fées,* 125 ; Lenglet Dufresnoy, *Recueil de diss. sur les apparitions,* I, 2e part., 178-180 ; *Segraisiana,* 213, 19 et 20 ; *Dict. de la convers.,* XIX, 61-64 ; *Revue Anglo-Française,* I, 225-26, 231 ; Mone, *Anzeiger fur kunde der mittel alter,* 1834, 88, 257 ; Tallemant des Réaux, *Historiettes,* Bruxelles, Méline, 1833, IV, 80-82 ; *Nouv. archiv. histor. des Pays-Bas,* V, 108-111 ; Barrois, *Biblioth. protyp.,* 590, 1269, 1627, etc. (R.)

Digitized by Google

homme qui battait un buisson, d'où s'envolaient de petits oiseaux; près de là, sous un berceau de roses, un chevalier et sa mie guettaient les oiseaux chassés par l'autre, et les prenaient en se moquant de lui; un ours, monté par un fou [1], gravissant une montagne glacée; un lac, environné de villages et de châteaux, avec une barque qui y voguait.

La troisième table était plus petite; elle n'avait que trois décorations; un porte-balle, qui apportait sa marchandise dans un village; une forêt des Indes, avec des animaux féroces; un lion attaché à un arbre, et près de lui un homme qui battait son chien.

Le buffet resplendissait de vases d'or, d'argent et de cristal. Il était surmonté de deux colonnes. L'une portait une statue de femme, à demi vêtue d'une draperie blanche, où l'on avait écrit des lettres grecques; de ses mamelles jaillissait de l'hypocras. Un lion vivant était attaché à l'autre colonne par une forte chaîne de fer. Au-dessus on lisait : « Ne touchez point à ma dame. » Autour de la salle régnaient des échafauds en amphithéâtre pour les spectateurs. Le duc Philippe était vêtu avec une richesse plus grande encore que de coutume. On assurait qu'il portait sur sa personne des pierreries pour plus d'un million d'écus d'or [2]. Pour

[1] La planche de notre cinquième volume représente un fou tel que ce *dignitaire* était costumé au XVe siècle, à la cour de Bourgogne. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet. (R.)

[2] Il existe une tradition que M. Heylen, dans son mémoire *de Inventis Belgarum*, ne regarde pas comme des mieux avérées, et qui attribue l'invention de la taille du diamant à un Belge, Louis de Berken, en 1450 ou 1456 (M. Peignot dit mal 1476). Ce Louis de Berken, Berquen ou Berquem, dit la tradition, était un jeune gentilhomme qui, en sortant du collége, éprouva que deux diamans s'entamaient si on les frottait un peu fortement l'un contre l'autre. C'est ce qui le conduisit à l'in-

Digitized by Google

la première fois, depuis longues années, ses habillemens n'étaient pas tout noirs. Il était mis en noir et gris;

vention dont on lui fait honneur. M. Barrois transcrivant un inventaire de joyaux où il est question de la couronne d'épousée d'Isabelle de Portugal, femme de Philippe le Bon, remarque que l'expression *diamans appointez* semble dénoter une taille, ce qui prouverait que le procédé pour tailler les diamans était connu avant l'année 1430, par conséquent vingt ou vingt-six ans au moins avant l'époque où l'on place l'invention de Berken (*Bibl. protyp.*, p. 331.) On verra peut-être ici avec curiosité un autre inventaire des joyaux d'une comtesse de Flandre qui semble devoir être la femme de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il est tiré d'une Rotule sur parchemin des archives de Lille, où mon honorable ami M. Le Glay m'a permis d'en tirer copie.

Inventaire des argenteries et joyaux de Mme la comtesse de Flandre.

Yventoire des choses que madame a pardeus (*parderers*) li d'or et d'argent.

Premièrement : une grande couronne à rubis et à esmeraudes laquele monseigneur achata à madame la duchesse.

Item. Une courone à grand saffirs et à besant de perles que madame de Coucy donna.

Item. Une courone que monseigneur achata à Paris sur iiij verges à saffirs et à petis rubis.

Item. Un chapel esmaillié à grand besant de perles et à saffirs et à bales (*balais*) que monseigneur achata à madame la duchesse.

Item. Un chapel à besans et à iij pierres, l'une d'un costé, l'autre ij rubis et une ameraude.

Item. Un chapel à un besant psiet (*percé*) et une ameraude et un rubis.

Item. Une coupe d'or gernetée que madame de Coucy donna.

Item. Deux paires de tresos (*tressons, ornement de tête pour les femmes, ruban pour attacher les cheveux*) dont il y en a une à iij perles et à une rosette, et l'autre à une perle et à une esse en soie.

Item. Une nef d'argent doré que seigneur Jehan De le Pierre donna.

Item. Deux boutailles d'argent que Nicholai Ghidonche donna.

Item. Une coupe que la dame de Boulers donna.

Item. Une coupe que l'abbé des Dunes donna.

Item. Une coupe que l'abbé de Saint-Nicholay de Furnes donna. (Cet article est biffé.)

Item. Une coupe que monseigneur Guillaume de Stiellande donna.

Digitized by Google

ses gens aussi portaient ces couleurs en leurs livrées.

Quand chacun fut assis, le service commença.

Item. Un dragioir doré et esmaillié et deux pos d'argent donné à Ypres.

Item. Une coupe que li puos (*prévôt*) de Saint-Martin d'Ypres donna.

Item. La ville de Cassel donna un dragioir blanc et esmaillié.

Item. Un hennap que li contes de Flandre donna à trepié et à conucle (*couvercle*) et tout esmaillié et un pot doré.

Item. Un hennap des armes de Cran (*Craon*) à trepié, doré et sans conucle.

Item. Une coupe dorée et à pierres que Gille Dartrike donna.

Item. Un petit dragioir blanc et esmallié et deux culliers.

Item. Deux fyoles d'argent et un conucle d'un hennap doré.

Item. Rubi que l'évesque de Terewane donna à madame quand elle fut espousée.

Item. Le biau rubi que monseigneur li donna et un petit.

Item. Un diamant et deux saffirs et une emmeraude que monseigneur li donna.

Item. Une petite emmeraude que madame la duchesse donna.

Item. Un fermail à viij emmeraudes et un camaihieu au milieu.

Item. Une boiste d'argent et esmaillié.

Item. Une image qui est d'ivoire et le tablet (*tablette*) d'argent ou li image siet que monseigneur li donna.

Item. Deux espingles d'or.

Item. Un petit tablet esmaillié que la comtesse de Saint-Pol donna.

En ce brief sont escpt (*escriptes*) toutes les choses que madame a pardeus (*pardevers*) li d'or et d'argent.

Ce sont les coupes et les hennas que madame a donné.

Premièrement : une coupe à pierres que Gilles (*Dartrike?*) donna, a esté donnée à la nourrice de la fille du roy.

Item. Une coupe que la dame de la Berst donna a esté donnée à la berseresse de la dite fille sans le conucle.

Item. Deux hennas d'argent blanc que l'abbé de Bghes (*Berghes*) donna, de quoi on a fait un calisse.

Item. Deux coupes qui furent données à Ypres, dont l'une fut donnée à Ysabel que elle s'en alla vers madame la duchesse, et l'autre fut donnée à celui qui apporta les nouvelles de la nativité de la fille du roy.

Item. Une coupe qui fut donnée à Cass. (*Cassel*), laquelle Gautier de Meetkerke eut pour la nativité de Jehan de Flandre.

Digitized by Google

Chaque plat[1] était porté par un chariot d'or et d'azur qui descendait du plafond. En guise de *benedicite*, les musiciens de l'église et du pâté chantèrent une très-douce chanson; puis commencèrent les intermèdes. Deux trompettes, assis dos à dos sur un beau cheval, jouèrent des fanfares en faisant le tour de la salle. On vit après un sanglier énorme monté par un monstre, moitié homme, moitié griffon, qui lui-même portait un homme debout sur ses épaules. Un rideau de soie verte s'ouvrit ensuite, et l'histoire de Jason et de la Toison-d'Or fut jouée en l'honneur de l'ordre du Duc[2]. Les taureaux qui jetaient des flammes, domptés par Jason, et attachés à une charrue; le dragon qu'il tuait, et dont il semait les dents qui se changeaient en soldats, tout cela parut merveilleusement exécuté. On vit ensuite un cerf blanc, aux cornes dorées, qui chantait avec son conducteur; un dragon de feu qui traversa la salle, et une chasse au vol, où deux faucons abattirent un héron.

Mais tout cela n'était que des passe-temps mondains; enfin arriva le véritable intermède. Un géant, coiffé du turban et vêtu d'une longue robe, s'avança, conduisant

Item. Trois hennas dorés qui furent achatés à Paris; mestre Jehan le josnes en eut un et un sourgien qui fut avecque lui l'autre et Jehanne Danesy eut le tiers que monseigneur li donna à estrines.

Et Ysabel un hennap que la damoiselle de Coucy donna de le nativité de Jehan de Flandre.

Item. La coupe que l'abbé de Saint-Nicholay de Furnes donna, a esté donnée à mestre Guillaume Morel. (R.)

[1] C'est-a-dire chaque service. (R.)

[2] Dans la bibliothéque de Bourgogne on conserve l'histoire de Jason par Raoul Lefebvre et un magnifique exemplaire MS de l'ouvrage de Guillaume Fillatre sur la toison, dont j'ai fait copier la miniature représentant un chapitre de l'ordre, et qui a été imprimé, Paris, 1516, 1517, Troyes et Paris, 1530, in-fol. (R.)

Digitized by Google

un éléphant. Une tour s'élevait sur l'animal, et l'on voyait aux créneaux une dame. Elle portait un voile blanc à la façon des religieuses, et un grand manteau noir : c'était le personnage de la sainte Église. Il était représenté par Olivier de la Marche. Cette dame semblait fort éplorée. Quand elle fut devant le Duc, elle adressa un triolet [1] au géant qui la menait :

Géant, je veux ci arrêter,
Car je vois noble compagnie
A laquelle me faut parler.
Géant, je veux ci arrêter,
Dire leur veux et remontrer,
Chose qui doit bien être ouïe.
Géant, je veux ci arrêter,
Car je vois noble compagnie.

Puis elle commença une longue complainte sur tous les maux que lui faisaient les infidèles, et implora le secours du Duc et des nobles chevaliers ici présens. Alors entra Toison-d'Or avec deux chevaliers de l'ordre, qui donnaient la main à Iolande bâtarde de Bourgogne, et à Isabeau de Neufchâtel. Le roi d'armes portait un faisan vivant, orné d'un collier d'or et de pierreries [2].

[1] Voy. au dixième volume la notice sur Molinet, dans laquelle il est traité des formes poétiques de ce temps-là. (R.)

[2] Le *faisan*, qui ainsi que le paon était appelé la *viande des amans* et *des preux*, se servait, dans ces occasions, recouvert de sa peau et de ses plumes, quoique rôti. On vouait aussi sur le paon et le héron. Dans un *Supplément à l'art de vérifier les dates*, nous avons essayé d'imiter un poème du treizième siècle intitulé le *Vœu du héron*. Gaces de la Bigne, auteur des *Déduits de la chasse*, fait faire le vœu du paon à la troupe de *Luxure* et de *Gloutonnerie*. Voy. La Curne de Sainte-Palaye, *Mém. sur l'ancienne chevalerie*, 1826. I, 137, 205, II, 288, 407; Le Grand d'Aussy, *Hist. de la vie privée des Français*, 1815, I, 362-367, II, 25. (R.)

Digitized by Google

Il fit une profonde révérence au Duc, lui dit que l'ancienne coutume des grands festins était d'offrir aux princes et seigneurs quelque noble oiseau pour faire un vœu, et qu'il venait avec les dames et les chevaliers faire hommage du faisan à sa vaillance.

Le Duc dit alors à haute voix, « Je voue à Dieu pre-« mièrement, puis à la très-glorieuse vierge Marie, aux « dames et au faisan, que je ferai ce qui est écrit; » et il remit à Toison-d'Or le billet suivant, en lui ordonnant d'en faire la publique lecture :

« Le plaisir du très-chrétien et très-victorieux prince monseigneur le roi, est sans doute d'entreprendre et exposer son corps pour la défense de la foi chrétienne, et pour résister à la damnable entreprise du Grand-Turc et des infidèles; alors si je n'ai loyale excuse de mon corps, je le servirai de ma personne et de ma puissance en ce saint voyage le mieux que Dieu m'en donnera la grâce. Si les affaires de mondit seigneur le roi étaient telles qu'il n'y pût aller de sa personne, et que son plaisir fût d'y commettre un prince de son sang, ou autre chef et seigneur de son armée, j'obéirai à sondit commis ainsi qu'à lui-même. Si, pour ces grandes affaires, il est disposé à ne pas y aller, et à ne pas y envoyer, et que des princes chrétiens entreprennent ce saint voyage, je les accompagnerai et m'emploierai avec eux, pourvu que ce soit le plaisir et le congé de mondit seigneur, et que les pays que Dieu m'a confiés soient en paix et en sûreté. A quoi je travaillerai et me mettrai en tel devoir, que Dieu et le monde connaîtront qu'il n'aura pas tenu à moi d'y aller. Et si, durant ce voyage, je puis par quelque manière savoir que ledit Grand-Turc a volonté d'avoir affaire avec moi corps à corps, je le combattrai avec l'aide de Dieu tout-puis-

Digitized by Google

sant et de sa très-douce mère, lesquels j'appelle toujours à mon aide [1]. »

La dame sainte Église remercia le Duc, et commença à faire le tour des tables, recevant l'un après l'autre le vœu de chaque seigneur et de chaque chevalier. Le duc de Clèves, le comte de Saint-Pol, monsieur de Charolais, le comte d'Étampes, tous les princes et les grands seigneurs vouèrent d'aller à la croisade. C'était un empressement général; les convives s'animaient; plusieurs commencèrent par ajouter quelque clause particulière à leur vœu, ainsi qu'ils avaient vu dans les histoires de

[1] Il n'est pas bien certain que Philippe, quoique peut-être échauffé par le vin et la bonne chère, eût l'intention sincère d'aller à la Terre-Sainte. Peut-être cherchait-il à donner le change au roi de France sur ses projets ou un prétexte pour demander des subsides à ses sujets. Quoiqu'il en soit, le duc Philippe, voulant remplir son vœu autant que possible, commanda que son cœur du moins fût porté à Jérusalem. Christophe Scheurlus, dans son *Defensorium sacerdotum*, raconte avoir ouï dire que le pape, indigné du manque de parole de ce prince, l'avait maudit jusque dans sa troisième génération, et que c'était pour conjurer cette malédiction qu'il avait prescrit la mesure dont on vient de parler. Dans une lettre manuscrite d'un nommé Barbieux à J.-J. Chifflet, on lit que la salle du chapitre de Saint-Pierre à Lille était décorée d'un portrait du bon duc Philippe en habit de pèlerin de Jérusalem. Cette lettre est du 16 novembre 1628. C'était s'exécuter en effigie. Une chose importante à remarquer, c'est que les politiques, dès le XVe siècle, n'étaient guère favorables aux expéditions d'outre-mer entreprises dans le même but que les croisades. En 1464, celle du bâtard de Bourgogne n'ayant pas réussi, l'évêque de Tournay, consulté, opina pour qu'on y persistât, « *ce qui,* dit Chastelain, ch. CLXIX, *le fist noter et reprendre beaucoup.... disants en couvert les aulcuns que c'estoit un prestre qui ne sçavoit à combien montoit tel cas ne telle affaire de nobles gens....* »

Voy. notre *Hist. de la Toison-d'Or,* p. 41, note 2. — Plusieurs manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne roulent sur le banquet de Lille, les *Vœux du paon, du héron et les retours.* Sanderus, Bibl. MS, II, pp. 232, 257, 258, 552; Barrois, *Bibl. protyp.*, 1351-52-75, 1945, 2155-54. (R.)

Digitized by Google

chevalerie ou les chroniques. Le seigneur du Pont promit de ne jamais se mettre au lit le samedi jusqu'à l'accomplissement de son vœu; le sire de Hautbourdin de ne pas se désister de son entreprise qu'il ne tînt en son pouvoir le Turc mort ou vif; le sire de Hennequin de ne manger les vendredis nulle chose qui eût reçu mort, jusqu'à ce qu'il se fût trouvé main à main avec les ennemis de la sainte foi, et d'aborder, au péril de sa vie, la bannière du Grand-Turc. Philippe Pot fit vœu de ne pas s'asseoir à table les mardis, et de ne jamais porter en cette entreprise d'armure au bras droit; sur cela, le bon Duc l'arrêta et lui dit qu'il y fallait au contraire venir bien et suffisamment armé. Antoine Raulin promit de servir dans ce voyage, si son père voulait le lui permettre et en faire les frais; et son père Nicolas Raulin, le vieux chancelier de Bourgogne, s'engagea à l'y envoyer avec vingt-quatre gentilshommes entretenus à ses frais. Hugues de Longueval voua qu'une fois parti il ne boirait pas de vin avant d'avoir tiré du sang à un infidèle, et qu'il passerait deux ans à la croisade, dût-il y rester seul, à moins que Constantinople ne fût repris auparavant; Guillaume de Vandrey [1] s'engagea à ne point revenir sans avoir présenté au Duc un Turc prisonnier. Érard et Chrétien de Digoine, de la noble maison de Damas, vouèrent ensemble de faire leur possible pour renverser la première enseigne ennemie qu'ils verraient; et Chrétien, en outre, de faire en revenant entreprise d'armes dans trois royaumes chrétiens; Antoine et Philippe, bâtards de Brabant, demandèrent à être les premiers de l'avant-garde, et promirent de porter en banderole de dévotion une image de Notre-

[1] Ailleurs *Vauldrey*. (R.)

Digitized by Google

Dame ; Antoine de Tournai fit vœu de donner un coup d'épée sur la couronne d'un roi infidèle ; Jean de Chassa [1], de ne jamais faire tourner la tête à son cheval avant d'avoir vu une bannière turque conquise ; Louis de Chevalart [2], de ne porter, dès qu'on serait à quatre lieues des infidèles, ni chaperon, ni chapeau, et de combattre un Turc à pied avec le bras armé du seul gantelet ; Guillaume de Montigny [3], de porter jour et nuit une pièce de son armure, de ne point boire de vin le samedi, et de se vêtir ce jour-là d'une haire. Puis les uns vouaient de combattre corps à corps, les autres de ne pas revenir avant d'avoir jeté un Turc les jambes en l'air. Chacun enchérissait sur l'autre, l'émulation et le vin les échauffaient : c'était une sorte de folie, si bien

[1] Ce Jean de Chassa, dont le père *faisait le fol*, dit Georges Chastelain, fut le premier à trahir plus tard la maison de Bourgogne, malgré les bienfaits qu'il en avait reçus, ou peut-être, suivant l'usage, à cause de ces bienfaits mêmes. Parmi les échansons de Philippe le Bon, les Mémoires pour servir à l'histoire de Bourgogne, II, 232, portent *Benetru de Chasal*, faute qu'il est maintenant aisé de corriger. La signature de Chassa se voit sur un MS de la bibliothèque de Bourgogne intitulé *Traité contre les devineurs*, in-4°, n° 848. Voy. *Archives*, IV, 237, VI, 452. (R.)

[2] Ce nom est ainsi dans le Coucy de M. Buchon, *Monstrelet*, XI, 165, et celui qui le porte est désigné comme échanson. Mais tous les noms sont horriblement défigurés dans cette édition ; ainsi on y lit *Beneton* pour *Benetru*, *Mériades* pour *Mériadec*, *Brimes* pour *Brimeu*, *Enreviers* pour *Emeries*, *Bausseguier* pour *Beaucignies*, *Bergues-sur-le-Son* au lieu de *Berg-op-Somme*, *Poursievant* pour *Porcean*, etc. Or comme on ne trouve pas de *Chevallart* parmi les échansons de ce temps-là, je pense qu'il faut lire *Louis de Chantemerle* dont parlent les Mémoires de Bourgogne, II, 229, et qui était fils de Philibert de Chantemerle et de Jeanne de Montreuil. (R.)

[3] Il n'est pas dans la liste des écuyers tranchans, quoique Coucy lui donne cette qualification. (R.)

Digitized by Google

que Jean de Rebreniettes [1], écuyer-tranchant du bâtard de Bourgogne, finit par vouer que s'il n'avait point les faveurs de sa dame avant la croisade, il épouserait au retour la première dame ou demoiselle qui aurait vingt mille écus.

Quand les vœux furent faits, une dame entra à la clarté des flambeaux; elle était aussi vêtue en religieuse, mais tout en blanc. De son épaule gauche descendait un petit rouleau où était écrit en lettres d'or, « Grâce-de-Dieu; » c'était son nom. Elle amenait douze chevaliers vêtus de pourpoints cramoisis, avec des chausses noires et un manteau noir et gris; le tout couvert des plus riches broderies. Ils donnaient la main à douze dames habillées en satin cramoisi, avec une robe de dentelle [2] par-dessus et une large frange en or. Chacune

[1] *Jean de Rebreviettes*, seigneur de Thibauville. Le texte de M. Buchon, p. 172, l'appelle *Jehan de Bremettes*. (R.)

[2] Coucy ne parle pas de *dentelles* mais d'un *voilet si délié qu'on pouvait voir au travers*. L'Académie de Bruxelles, attentive à ne rien laisser échapper qui concerne l'honneur national et que les étrangers traitent mieux que les Belges, l'Académie avait proposé une question historique sur la dentelle. On n'y a malheureusement pas répondu. Il est impossible, on le sent, qu'une simple note supplée à cette lacune, et en lisant les lignes qui suivent, on ne doit pas croire que nous ayons cette prétention. Nous croyons pouvoir dire qu'on ignore également et le pays et l'époque où la manufacture des dentelles a pris naissance. Quant au lieu, on a le droit d'affirmer que si elle n'a pas été inventée dans les Pays-Bas, elle y a reçu du moins un développement et des perfectionnemens qu'on ne remarque pas ailleurs; quant au temps, à défaut de date certaine, il semble qu'on soit forcé de s'arrêter au XVIe siècle. Roland, qui a rédigé dans l'*Encyclopédie méthodique* la partie des manufactures, des arts et métiers, dit que le seul ouvrage qu'il connaisse sur les dentelles est du XVIe siècle. En voici le titre que j'ai déjà transcrit dans mon Mémoire sur le commerce des Pays-Bas aux XVe et XVIe siècles, ainsi que dans le *Dict. de la convers.*, XX, 130 : *Les singuliers et nouveaux pourtraits du seigneur Fréderic Vinciolo, Vénitien*,

Digitized by Google

avait aussi son nom écrit sur son épaule, c'étaient les douze vertus : la foi, l'espérance, la charité, la justice,

pour toutes sortes d'ouvrages de lingerie, dédié à la royne; derechef et pour la troisième fois augmentés, outre le réseau premier et le point coupé et lacis, de plusieurs beaux et différens pourtraits de réseau de point de côté, avec le nombre des mailles, chose non encore vue ni inventée; à Paris, par Jean Leclerc le jeune, rue Chartière, au Chef Saint-Denys, près le collége des Coquerets, avec privilége du roi, 1587. C'est un recueil sans texte, de dessins dont les formes bizarres montrent l'enfance du goût; dessins tellement gravés qu'ils ne donnent seulement pas l'idée de l'exécution, et qu'on serait tenté de les prendre pour des représentations de simples découpures. Cependant, remarque Roland, il y en a de deux sortes; les uns, à peu près tels que nous venons de les indiquer, offrent divers ornemens qui semblent ne pouvoir être exécutés que par des fils conduits à l'aiguille, et enlacés de cent façons, se recouvrant les uns les autres et ne formant qu'un *toilé* sans *champ*. Or on entend par *champ* le fond travaillé à jour d'une dentelle ou d'un point; et par *toilé*, les dessins dont le tissu mat ressemble à celui d'une toile. L'autre sorte de dessins est à mailles comptées : c'est une espèce de réseau à jours carrés, très-réguliers, sous lesquels sont disposées les figures faites en *toilé*. Vers la même époque, Jean de Glen, de Liége, publia un livre analogue qui a échappé aux bibliographes. On peut aussi consulter les tableaux et gravures. Dans un tableau de l'église de Saint-Gomar, à Lierre, Quentin Metsys avait représenté Maximilien et Marie de Bourgogne avec des vêtemens ornés d'une espèce de dentelle de fil d'or. On voit quelque chose de pareil dans un tableau du même maître qui est à la collégiale de Saint-Pierre à Louvain. Mais voici un renseignement plus positif. Il existe une suite de dix estampes, gravées vers 1580 ou 1585, par différens artistes tels que Nicolas Dubruyn et Assuerus Van Londerseel, sur les dessins de Martin Devos d'Anvers. Elles représentent les occupations humaines aux divers âges de la vie. Dans la quatrième consacrée à l'âge mûr, on remarque une jeune fille assise avec un carreau à tiroirs sur les genoux, et travaillant de la dentelle aux fuseaux, à la moderne. Cet exercice devait donc être fort commun, puisque le dessinateur l'a choisi de préférence pour caractériser une époque de la vie. — L'usage des dentelles au XVIIe siècle était extrêmement répandu. Les hommes et les femmes s'en chargeaient à l'envi; on en mettait jusqu'aux bottes. Aussi cette marchandise était devenue un objet de consommation si considérable, qu'en vertu des

Digitized by Google

la raison, la prudence, la tempérance, la force, la vérité, la largesse, la diligence et la vaillance. Madame Grâce-de-Dieu s'avança vers le Duc, lui expliqua en huit vers le motif de sa venue, et lui remit un billet; le seigneur de Créqui eut ordre d'en faire la lecture.

« Mon béni créateur a entendu le vœu que toi Philippe, duc de Bourgogne et de Brabant, a fait naguère, ainsi que plusieurs autres hommes nobles et de vertueux courage. Lesquels vœux sont agréables à Dieu et à la Sainte Vierge Marie; et ils m'envoient par-devers les empereurs, rois, ducs, princes, comtes, barons, chevaliers, écuyers et autres bons chrétiens, leur présenter ces douze dames portant chacune le nom d'une vertu. Si eux et toi les voulez croire et user de leurs conseils, vous viendrez à bonne et victorieuse conclusion de votre entreprise, je demeurerai avec vous, vous

principes erronés d'économie politique suivis alors, on publia à Bruxelles, le 20 décembre 1698, un édit qui prononçait la confiscation contre toute personne qui débaucherait les dentellières et les attirerait en France. Pierre Van Slingelandt de Leyde (né en 1640 et mort en 1691) a fait un tableau qui représente une dentelière auprès de laquelle sont deux enfans. En 1651 Jacques Van Eyck, célébrant les avantages de la Belgique en général et de chacune de ses villes en particulier, a décrit assez agréablement le travail de la dentelle :

... Sedens micat articulis teretesque puella
In gyrum orbiculos filaque mille rotat;
Sæpe manu figit, varias ut imagine formas
Exprimat, innumeras sæpe refigit acus.
. . . . . .
Tela exit tenuis, ventisque foramine multo
Pervia, quæ fastum totius orbis alit, etc.

Si le mot *dentelle* vient de France ou des provinces wallonnes des Pays-Bas, le nom qu'on donne à ces tissus à l'étranger fait bien voir qu'on les regarde comme des produits originairement belges. En Italie on les appelle *merletti di Fiandra;* dans une grande partie de l'Allemagne *brabantsche spitsen.* (R.)

Digitized by Google

acquerrez bonne renommée par tout le monde et le royaume de paradis à la fin. »

Madame Grâce-de-Dieu se retira après avoir présenté les douze dames; comme le mystère était achevé, elles quittèrent leurs inscriptions et se mirent à danser avec leurs chevaliers; c'étaient les premières dames et les plus grands seigneurs de la cour qui avaient représenté cet intermède.

Les hérauts vinrent ensuite faire l'enquête auprès des dames, pour savoir à qui elles donnaient le prix de la joute du matin. On trouva que personne n'avait plus gracieusement rompu les lances que monsieur de Charolais [1]; mademoiselle Isabelle de Bourbon et mademoiselle d'Étampes lui présentèrent le prix et lui accordèrent un baiser selon l'usage, tandis que les hérauts criaient : Mont-joie! puis on se remit à danser jusque bien avant dans la nuit.

Le comte de Saint-Pol, pour continuer encore cette suite de fêtes, fit publier qu'il donnerait un mois après, dans la ville de Cambrai un grand tournoi où il serait tenant avec quarante chevaliers [2]. Cette entreprise d'armes devait se faire au nom du chevalier de la Licorne. Mais déjà le Duc commençait à être fort mécontent du comte de Saint-Pol; il le trouvait trop attaché aux intérêts du roi, dont, comme on a vu, il avait été ambassadeur. Dans son vœu du faisan, il avait fait réserve expresse de la volonté du roi, comme s'il n'eût pas été sujet du duc de Bourgogne. En outre il était au nombre des seigneurs de cette cour qui se montraient de plus en plus mécontens de la haute faveur d'Antoine

[1] Cela ne pouvait être autrement : le comte de Charolais était fils du maître. (R.)

[2] Coucy. — La Marche.

Digitized by Google

de Croy, chambellan du Duc et de toute cette maison. Il avait auparavant, assez à regret et sur la demande du Duc, fiancé sa fille Jacqueline, encore enfant, avec Philippe, fils du sire de Croy, et l'avait même remise à la famille de son nouveau mari. Cette alliance lui déplaisait cependant de plus en plus, et lui semblait trop inégale; le sire de Croy, tout puissant qu'il fût devenu, était un simple gentilhomme [1]; et il était sorti quatre empereurs de la maison de Luxembourg; elle était alliée à tous les rois de la chrétienté. Il avait donc fallu tout le pouvoir du duc de Bourgogne pour faire consentir le comte de Saint-Pol à cette mésalliance; maintenant qu'il voyait la faveur du prince lui échapper, il redemandait sa fille. Plus tard il l'envoya même chercher à main armée; mais le sire de Croy qui la tenait dans la ville de Luxembourg, en fit fermer les portes et envoya dire au comte de Saint-Pol que le mariage était consommé [2]. Le comte de Saint-Pol s'était aussi attiré l'inimitié du comte d'Étampes pendant la guerre de Gand, pour quelque querelle au sujet du commandement de l'avant-garde.

Le Duc résolut donc de lui montrer son ressentiment, et déclara que ni lui, ni ses serviteurs ne paraîtraient au tournoi de la Licorne. En même temps il rompit un projet dont le comte de Saint-Pol s'occupait depuis long-temps : le mariage de son fils Jean de Luxembourg avec mademoiselle Isabelle, fille du duc de Bourbon. Le duc de Bourbon y avait déjà consenti; mais mademoiselle Isabelle avait toujours été élevée à la cour de Bourgogne, et son oncle le duc Philippe

[1] On ne parlait pas encore alors de la descendance des Croy des rois de Hongrie. Voy. t. V, p. 345, n. 3. (R.)

[2] Coucy. — La Marche.

Digitized by Google

disposait d'elle plus que son père. Il se décida tout d'un coup à la marier à monsieur de Charolais.

La duchesse de Bourgogne avait eu d'autres vues [1]; elle était princesse de Portugal, fille de madame Philippe de Lancastre, et avait toujours aimé l'Angleterre plus que la France. Son dessein était donc de marier son fils à la fille du duc d'York, celui qui à ce moment même disputait la couronne au roi Henri VI. Le duc Philippe voulut faire finir toute cette secrète négociation, qui ne lui convenait pas. La Duchesse avait du crédit sur son fils; elle lui avait inspiré une grande préférence pour le mariage qu'elle souhaitait; plusieurs seigneurs avaient été prévenus aussi contre le choix du Duc. Aussi trouva-t-il de l'opposition dans son conseil et dans sa famille; le bâtard de Bourgogne, qui était en grande amitié avec monsieur de Charolais, favorisait surtout le désir de la Duchesse.

Le duc Philippe fit venir son fils : « J'ai su, dit-il, « que tu sembles opposé au mariage que je veux que « tu fasses. Je ne sais qui te pousse, mais on m'a dit « que tu voudrais te marier en Angleterre. Je veux « bien que tu saches que si j'ai eu de grandes alliances « avec les Anglais pour venger la mort de mon père, « jamais pour cela je n'ai eu le cœur anglais. Si je savais « que tu fisses ce mariage, et que tu voulusses cette « alliance, je te bouterais hors de mes pays, et tu ne « jouirais jamais des seigneuries que je possède. Bien « plus, si je croyais que mon fils bâtard, ici présent, « ou tout autre, te le conseillât, je le ferais mettre dans « un sac et jeter à la rivière. »

Le Duc ne voulut point qu'on tardât davantage à

[1] La Marche. — Duclercq.

Digitized by Google

suivre sa volonté. On n'avait point le consentement du duc ni de la duchesse de Bourbon. Les futurs époux étaient cousins germains, et il fallait avant tout la dispense du pape; n'importe, il fallut conclure les fiançailles, sauf à faire le mariage après, lorsqu'on aurait consentement et dispense.

Ce qui donnait au Duc cette précipitation, c'est qu'il voulait partir pour l'Allemagne, où il devait aller conférer avec l'empereur et les princes à la diète de Ratisbonne, pour les projets de croisade. Il laissa le comte de Charolais pour son lieutenant-général, et le chargea du gouvernement de ses états de Flandre, en lui donnant pour conseillers le chancelier de Bourgogne, le sire de Croy et Pierre de Goux; puis se mit en route vers la fin de mars 1454, presque sans avoir annoncé son départ, avec une suite de cent hommes environ, n'emmenant aucun de ses principaux serviteurs, hormis Simon de Lalaing et Philippe Pot [1].

Deux jours après, on publia une ordonnance qu'il avait tenue fort secrète, et qui causa une grande surprise [2]. Tant de festins, de tournois, d'intermèdes et de magnifiques divertissemens avaient fort dérangé ses finances. Pour les réparer quelque peu, et guérir par l'épargne ce que lui avait coûté sa profusion, son ordonnance congédiait, pour deux ans, tous les serviteurs de son hôtel, sans leur accorder aucun gage. Il y en avait qui le servaient depuis long-temps et qui étaient sans autre ressource. Il était dû à d'autres de fortes sommes, dont le paiement n'était ni promis ni

[1] Et Jean, bâtard de Renty. (R.)

[2] Coucy.

Digitized by Google

réglé. Les archers de la garde du corps murmuraient et disaient qu'ils iraient servir en Angleterre. Toute cette foule de domestiques de divers états, qui avaient coutume de vivre largement dans cette grande maison toujours si abondante, ne savaient plus où aller, et le fou de la cour disait que le Duc avait rompu le manche du gigot[1].

Le Duc traversa la comté de Bourgogne et passa en Suisse[2]. Ses alliés, les seigneurs de Berne, lui firent une réception superbe. Les petits enfans de la ville portaient des bannières à ses armoiries, et criaient : « Vive Bour-« gogne ! » A Baden, à Arau, à Zurich, à Constance, ce fut le même accueil. On venait au-devant de lui; les villes défrayaient toutes ces dépenses; enfin, il était partout reçu comme s'il eût été le souverain, tant sa renommée était grande dans la chrétienté. Lorsqu'il fut entré en Allemagne, l'empressement était plus grand encore. Les princes et les seigneurs du pays de Souabe venaient lui faire cortége avec tous leurs hommes, lui envoyaient des présens et des vivres; l'empereur lui-même n'aurait pas eu un tel accueil. Le comte de Waldbourg se distingua entre tous. Il reçut le Duc dans son château de Waldsee[3]; puis l'accompagna pendant tout son voyage comme s'il eût été son sujet et son serviteur. Les villes ne lui rendaient pas de moindres honneurs; sur sa recommandation, elles mettaient leurs prisonniers en liberté; les différends qu'elles avaient entre elles, ou avec des seigneurs, étaient sou-

[1] Olivier de la Marche. (Ce mot du fou n'est ni dans Olivier de la Marche ni dans Mathieu de Coucy.) (R.)

[2] Coucy.

[3] Le Coucy de M. Buchon appelle ce château Waleze (ce que l'éditeur traduit par Wolfsegg) et le propriétaire Jacques d'Ourses. (R.)

Digitized by Google

mis à son arbitrage. A Ulm, où il passa quelques jours, les princes de la maison de Wurtemberg lui envoyaient chaque jour du gibier, du vin, de l'avoine pour ses chevaux, et le comte Ulrich de Wurtemberg, qui avait épousé sa cousine Marguerite de Savoie, vint le conjurer de passer par sa ville de Stutgard, au retour de Ratisbonne. Le duc Albert d'Autriche lui envoya une ambassade pour le prier aussi de prendre sa route par ses états, puis le reçut en grande pompe à Gunzbourg, et lui donna des chevaux et des armes à son départ. Le duc Louis de Bavière, son parent et son allié, ne se montra pas moins magnifique dans son hospitalité; après lui avoir fait traverser ses villes de Lauengen, Rain et Ingoldstadt, il le conduisit à Ratisbonne par le Danube, sur des bateaux pompeusement ornés.

Il n'y trouva point l'empereur. Frédéric d'Autriche, que dix ans auparavant le Duc avait si bien fêté à Besançon, n'était point un prince qui aimât beaucoup la guerre, ni la chevalerie. Il ne songeait guère qu'à son repos, et n'avait pas même cherché à augmenter sa puissance. Les couronnes de Bohême et de Hongrie lui avaient été offertes, et il les avait refusées. Sa renommée était mauvaise parmi les seigneurs et les chevaliers. Ils le trouvaient endormi, lâche, pesant, rêveur, mélancolique, avare, dissimulé, se laissant insulter à sa barbe sans avoir le cœur de se venger; enfin insensible à l'honneur [1]. Il était donc bien éloigné d'entrer dans les projets aventureux de la croisade. En outre, tous ces honneurs que les princes d'Allemagne rendaient au duc de Bourgogne, ce faste dont il

[1] Lettre du commandeur de Champdeniers : Pièces de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

était environné, ne lui plaisaient guère[1]. Il ne vint point à Ratisbonne, et se retira au contraire dans son duché d'Autriche. Toutefois un ambassadeur et son secrétaire Æneas Sylvius Piccolomini[2] y furent envoyés de sa part. Le seul prince d'Allemagne qui se fût rendu à cette diète était le margrave de Brandebourg; on se vit contraint d'assigner une autre journée dans le mois de novembre, à Francfort, pour y régler les projets de croisade. Le Duc ne voulait pas être si long-temps absent de ses états. On commençait à s'y inquiéter de ce qu'il était devenu; les uns disaient que l'empereur l'avait fait prendre et le tenait enfermé dans quelque forteresse, comme jadis le roi Richard; d'autres allaient même jusqu'à publier que le bon Duc était mort dans ce lointain voyage[3]; il lui fallut songer au retour. Il s'excusa de venir en personne à Francfort, mais promit d'y envoyer des ambassadeurs. Le marquis de Brandebourg et quelques villes impériales d'Allemagne le pressèrent de faire encore quelque séjour en Allemagne, pour y recevoir les fêtes que partout on voulait lui donner. Il refusa courtoisement, passa quelque temps à Landshut, chez le duc de Bavière, où il tomba malade; puis à Stutgard, chez le comte de Wurtemberg; de là, dans les domaines du duc Albert d'Autriche, et il rentra en Suisse par Bâle.

Il trouva encore des fêtes, et dans son pays de Bourgogne, à Nozeroy, chez le prince d'Orange, et chez le sire d'Autrey, de la maison de Vergi, qui ma-

[1] La Marche.

[2] Depuis pape sous le nom de Pie II. (R.)

[3] Olivier de la Marche dit que pendant ce voyage il tomba dangereusement malade. (R.)

Digitized by Google

riait son fils à la fille du comte de Neufchâtel[1], sœur du maréchal de Bourgogne. Cette alliance entre les deux plus grandes maisons de la province donna lieu à de grandes réjouissances, où se trouva rassemblée toute la noblesse. Le maréchal de Bourgogne continuait à être dans la plus haute faveur du Duc, et à la mériter par ses services.

Il venait de calmer une sédition violente à Besançon[2]. Cette ville, grâce aussi à ses soins, se trouvant trop mal protégée par l'autorité lointaine de l'empire et de l'empereur, s'était donnée au duc de Bourgogne. Elle avait renoncé à ses priviléges de ville impériale. Sur la proposition de ses magistrats et le consentement du peuple, il avait été réglé que le Duc, comme comte de Bourgogne, instituerait un juge qui le représenterait, et siégerait avec les recteurs et gouverneurs de la commune pour juger tous les cas : on ne pourrait sans lui modérer aucune amende : le comte aurait la moitié des profits de justice, et la moitié des gabelles mises et à mettre; il mettrait un capitaine à ses gages pour avoir connaissance des fortifications et de tout ce qui avait rapport à la guerre; en un mot la ville serait sous la garde du Duc et de ses successeurs.

Peu de temps après ce traité, il y eut dans la ville une émeute contre l'archevêque, et son château de Burgille fut saccagé. Lorsque le trouble fut apaisé, on convint que la ville acquitterait le dommage. La sédition devint alors violente; le peuple se refusa à payer la

[1] Dunod est disposé à croire, sans l'affirmer, que la maison de Neufchâtel en Bourgogne et de Neufchâtel en Suisse, ont pour souche commune le duc Garnier qui vivait au VIIIe siècle. *Mém. pour servir à l'hist. du comté de Bourgogne*, 47, 48. (R.)

[2] Gollut. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

somme imposée pour ce sujet, prétendit qu'il fallait la lever sur les seuls auteurs du désordre, et que d'ailleurs les magistrats devaient rendre leurs comptes; puis il les chassa et se nomma d'autres chefs. Les riches bourgeois, menacés dans leurs personnes et leurs biens, se sauvèrent; leurs maisons furent pillées.

Le maréchal de Bourgogne se rendit à Besançon avec une petite suite, comptant tout apaiser. Loin d'y réussir, il fut lui-même assailli dans la rue, et courut quelque danger. Le Duc, instruit exactement de tout ce qui se passait, ordonna d'assembler des hommes d'armes pour dompter cette révolte. Le maréchal en réunit jusqu'à seize cents, mais il n'eut pas besoin d'employer la force; les habitans furent émus de crainte; une épidémie ravageait la ville, elle se soumit. Le maréchal lui fit payer huit mille francs pour les frais occasionés par sa révolte; plusieurs de ceux à qui l'on imputait de l'avoir excitée furent pendus à Gray, et leurs têtes envoyées à Besançon.

Le Duc passa quelques mois dans ses états de France; il eut à Nevers une entrevue avec le duc d'Orléans [1]. Il lui parla des projets de croisade, des conférences qu'il avait eues à ce sujet en Allemagne, de l'assemblée qui allait se tenir à Francfort, et du dessein qu'il avait d'envoyer des ambassadeurs au roi pour savoir ses intentions. Il traita aussi le mariage de monsieur de Charolais. Sa sœur, madame Agnès duchesse de Bourbon, était venue à Nevers, mais non pas le duc que la goutte retenait à Moulins. La dispense du pape était arrivée; le roi avait fait répondre qu'il donnait son agrément à cette alliance. Quelques difficultés s'étaient seulement

[1] Histoire de Bourgogne et Pièces justificatives.

Digitized by Google

élevées pour la dot, parce que le conseil de France s'opposait à ce qu'elle comprît la seigneurie de Château-Chinon qui était, disait-on, un fief masculin. Le Duc consentit à recevoir d'autres domaines; il était pressé de conclure cette affaire. Sans vouloir qu'on attendît son retour en Flandre, sans déférer au désir de la duchesse de Bourgogne, qui avait le projet d'aller aux noces, il envoya Philippe Pot en toute diligence à Lille avec ordre que tout aussitôt le mariage fût célébré et consommé. La duchesse de Bourgogne, bien qu'elle eût souhaité une autre alliance, aimait beaucoup mademoiselle de Bourbon qui avait été élevée dans sa maison; elle obéit volontiers aux ordres de son mari, et monsieur de Charolais, du moment que madame Isabelle fut sa femme, lui porta le plus grand et le plus fidèle amour. Ce fut un exemple bien rare et fort admiré dans un temps où les princes respectaient si peu la foi du mariage, et où chacun se faisait gloire de tromper les femmes; même les prélats et les gens d'église qui étaient, disait-on, plus dissolus encore que les autres [1].

Après l'assemblée de Francfort, le Duc, qui était encore à Dijon, envoya Simon de Lalaing au roi pour lui rendre compte de ce qui venait d'être réglé en Allemagne. Le conseil de France ne pouvait pas être fort disposé à cette croisade dont on parlait tant. Les sages hommes qui s'y trouvaient, et que le roi écoutait beaucoup, songeaient bien plus à guérir les maux du royaume, et à le relever de sa longue ruine, qu'à chercher les glorieuses et lointaines entreprises. D'ailleurs, pendant l'année précédente 1453, la guerre

[1] Duclercq.

Digitized by Google

s'était renouvelée; le bienheureux repos dont on avait commencé à jouir avait été troublé; et, bien que tout eût réussi glorieusement aux armes de France, on n'était pas encore bien remis de cette nouvelle calamité. Après la conquête de Bordeaux et de la Guyenne, les habitans s'étaient d'abord montrés loyaux Français et joyeux d'être délivrés de la domination des anciens ennemis du royaume [1]. Mais bientôt les gouverneurs des finances du roi voulurent recueillir dans la province les mêmes impôts qui se payaient dans le reste de la France. Ils trouvaient surtout essentiel d'établir cette taille des gens d'armes, qui se percevait toujours, encore que la guerre fût finie et que les Anglais fussent chassés. On entreprit d'abord de persuader aux gens de Bordeaux qu'ils devaient y consentir de plein gré. « C'est pour votre bien, disait-on; le roi veut vous tenir « en paix et en sûreté. Les Anglais qui venaient ache- « ter vos vins et vous vendre leurs draps et leurs laines, « regrettent la possession de votre pays et le gain que « le commerce leur donnait. Ils feront sans doute quel- « que tentative contre vous. Au contraire ils n'auront « pas cette audace, si vous avez de bonnes garnisons « de gens d'armes et des francs archers prêts à s'armer « au premier avis. D'ailleurs, l'argent de cette taille « n'ira point dans les coffres du roi; il se dépensera « chez vous par des hommes pris et levés dans la pro- « vince; c'est vous-mêmes qui les paierez. »

Tous ces discours ne persuadaient pas les Gascons. Ils avaient une extrême méfiance de tous les gens de la finance du roi, et s'imaginaient que l'argent qu'on leur payait n'était ni loyalement employé, ni fidèlement

[1] Amelgard. — Coucy. — Berri. — Duclercq. — Hollinshed.

Digitized by Google

dépensé. En outre, les provinces et les villes s'assuraient sur leurs priviléges renouvelés par le roi, scellés de son sceau, revêtus de sa signature. Les habitans n'étaient pas aussi dociles que ceux des autres pays du royaume, qui, contens d'être délivrés du désordre et de voir la fin de leurs maux, payaient, sans trop murmurer, des tailles mises, contre les anciennes coutumes, d'après la seule volonté du roi. Lorsqu'on vit que, par adresse ou par force, les officiers royaux voulaient absolument en venir à leurs fins, les Bordelais et autres gens de la Guyenne envoyèrent des députés à Bourges devant le roi. Ils représentèrent que le meilleur et le plus sûr moyen de tenir le pays en repos et en sûreté contre les Anglais, était de lui laisser ses libertés, de tenir les promesses faites et jurées, d'y faire aimer et respecter le nom du roi. « Les Anglais ne songeraient pas à y re-« venir, disaient les députés, s'ils savaient que tous les « habitans sont dans l'union et le contentement. Quand « par hasard ils s'y risqueraient, les villes sauraient bien « se défendre sans garnison de gens d'armes. Au lieu « que, si l'on nous fait payer plus que du temps des « Anglais, tandis que déjà notre commerce est moindre, « il y aura beaucoup de malveillans, et les ennemis en « sauront profiter. »

De tels conseils étaient sages, mais ils ne furent pas écoutés, et les députés revinrent sans rapporter une bonne réponse du roi. Pour lors le mécontentement augmenta beaucoup. Chacun s'indignait de ce qu'on ne tenait point les promesses jurées, de ce qu'on allait violer les priviléges, et accabler la province des maltôtes qui pesaient sur le royaume. Le clergé, les riches bourgeois de Bordeaux étaient surtout animés d'un vif regret d'être tombés sous la puissance du roi. De leur

Digitized by Google

côté, les seigneurs de la Guyenne, malgré les sermens qu'ils avaient prêtés, étaient toujours restés Anglais dans le cœur. Les garnisons étaient peu nombreuses; l'armée de France n'était pas assemblée; un complot se forma pour rappeler les Anglais. Les sires de Lesparre, de Rauzan, d'Anglade, de Langeac, en furent les principaux chefs. Le sire de Duras s'était déjà rendu en Angleterre; il y avait pris service. Le sire de Lesparre y passa aussi, et promit aux Anglais que si l'on envoyait une armée dans le Médoc, toutes les villes tarderaient peu à se livrer.

Le gouvernement de la reine Marguerite et du duc de Somerset était en ce moment un peu mieux établi. Le duc d'York, après avoir pris les armes pour réclamer son droit à la couronne, s'était soumis à la condition que le duc de Somerset serait mis en prison pour que son procès lui fût fait. Mais une fois qu'il eut renvoyé son armée, le duc de Somerset avait été délivré et avait repris tout son pouvoir. Pour réparer l'honneur de l'Angleterre et satisfaire à la volonté de tout le peuple qui se courrouçait d'avoir perdu les belles conquêtes du roi Henri V, il s'empressa d'accepter les offres des seigneurs de la Guyenne. Une armée de cinq mille combattans fut mise sous le commandement du vaillant lord Talbot. Il avait alors quatre-vingts ans, mais nul capitaine anglais n'avait une renommée si grande, nul n'avait remporté de si belles victoires contre les Français. Le roi Charles, qui l'avait reçu en otage après la prise de Rouen, lui avait noblement rendu sa liberté sans rançon, et lui avait permis d'accomplir le voyage de dévotion qu'il avait voulu faire au jubilé de Rome, en l'année 1450.

Lord Talbot débarqua sur la côte de Médoc au mois d'octobre 1452; peu de jours après, Bordeaux lui ouvrit

Digitized by Google

ses portes, livrant même le sire Olivier de Coetivy, capitaine de la ville, et le sire du Puy-du-Fou, qui était maire nommé par le roi.

Le roi était alors en Forez, occupé à conclure un traité avec le duc de Savoie. Après avoir reçu cette triste nouvelle, il en délibéra mûrement dans son conseil. Sa résolution fut aussitôt prise de conquérir de nouveau la Guyenne et de ne pas endurer une telle trahison. Il envoya tous les renforts qu'on put assembler au comte de Clermont, son lieutenant général, afin de mettre les garnisons en état de résister jusqu'au moment où il pourrait, avec toute sa puissance, recommencer une forte guerre. Joachim Rouault, Amanjeu d'Albret, sire d'Orval, et d'autres capitaines partirent à la tête de six cents lances et d'un bon nombre d'archers. Ainsi les Anglais ne purent faire beaucoup de progrès. Le comte de Dunois fut laissé à la défense de la Normandie.

L'hiver se passa à rassembler les compagnies d'ordonnance, à mander les francs archers, à faire tous les préparatifs. Ils ne furent pas achevés avant le mois de juin 1453. Le roi partit alors de Lusignan, et vint à Saint-Jean-d'Angely. Le siége fut d'abord mis devant Chalais, que les Anglais avaient réparé. En quatre jours, la forteresse fut emportée d'assaut, et tous les Français qui s'y trouvaient furent pendus sans miséricorde, à la diligence de Tristan-l'Hermite, prévôt des maréchaux. Jonsac et Montendre se rendirent. Beaucoup de capitaines voulaient qu'on marchât aussitôt vers Bordeaux. Le sire Jean Bureau, maître de l'artillerie, qui était écouté plus que personne dans les conseils de la guerre, proposa d'assiéger Castillon, sur la Dordogne, afin d'être maîtres du cours de la rivière.

Digitized by Google

Cependant les habitans de Bordeaux s'inquiétaient de voir l'armée du roi approcher ainsi sans nul empêchement. Ils rappelèrent à lord Talbot que lorsqu'ils s'étaient rendus à lui, c'était sous la condition d'être défendus contre les Français : que lui-même s'était engagé à résister, avec dix mille combattans, à toute la puissance du roi de France : qu'il lui était arrivé des renforts d'Angleterre, et qu'il importait de sauver Castillon. Lord Talbot répondit froidement : « On peut les « laisser approcher encore davantage ; soyez en repos. « Au plaisir de Dieu, j'accomplirai ma promesse quand « je trouverai le temps et le lieu favorables. » Mais ces paroles ne contentaient point les gens de la ville ; ils craignaient d'être livrés ; les murmures commençaient, et leur bonne volonté était si essentielle à conserver, que lord Talbot se résolut à combattre.

Il quitta Bordeaux avec toute son armée, et vint d'abord à Libourne. Les Français avaient à peine commencé le siége de Castillon. Cependant Jean et Gaspard Bureau avaient à la hâte fait élever, par sept cents manœuvres qui étaient sous leurs ordres, de forts retranchemens en terre, et des palissades qui défendaient toute leur redoutable artillerie. Joachim Rouault et le sire Pierre de Beauveau, à la tête des francs-archers, étaient venus se loger dans une abbaye plus rapprochée de la ville, du côté de la route de Libourne. Lord Talbot, averti par les messages de la garnison de Castillon, marcha toute la nuit, et surprit de grand matin l'abbaye. Les Anglais tombèrent avec de grands cris sur les francs-archers ; nulle mesure n'était encore prise pour leur résister. Le désordre se mit parmi les Français ; les archers prenaient la déroute ; mais les chefs et quelques gentilshommes qui étaient avec eux firent tant

Digitized by Google

et se comportèrent si vaillamment, qu'ils rallièrent leurs gens. Le sire de Rouault rendait courage aux archers dont il était aimé plus qu'aucun autre chef de l'armée. Il leur disait : « Ne vous ai-je pas promis de vivre et de « mourir avec vous? Voulez-vous donc m'abandonner? » et il se jetait tout des premiers contre l'ennemi. Plus d'une fois il fut abattu de son cheval; les archers le relevèrent, et commencèrent à faire meilleure résistance afin de rentrer en bon ordre au camp. On y voyait toute leur fâcheuse situation; cependant personne ne sortit du retranchement pour les secourir, tant on était résolu à ne pas engager la bataille. Enfin le sire Rouault et les archers parvinrent, après avoir perdu beaucoup des leurs, à rejoindre l'armée. Lord Talbot, la voyant si bien fortifiée dans son camp, revint d'abord à l'abbaye qu'il venait de conquérir. Il était encore fort matin, et la messe n'avait pas été dite. Il fit venir un chapelain pour la célébrer; en attendant, il permit de défoncer les barriques de vin qu'on avait trouvées dans l'abbaye, et tous ses soldats se mirent à boire.

Comme la messe commençait, un homme du pays accourut à lord Talbot, et lui dit : « Monseigneur, les « Français abandonnent leur parc et s'enfuient; voici « l'heure ou jamais d'accomplir votre promesse. » Le vieux capitaine, tout habile qu'il était, avait un tel désir de venger l'honneur de l'Angleterre, il voyait si bien l'importance de remporter une victoire afin de conserver la fidélité des gens de Bordeaux, que, sans autre information, sans envoyer reconnaître la chose par quelque homme de guerre ou quelque officier d'armes, il laissa la messe et s'écria : « Puissé-je ne jamais entendre de messe, « si aujourd'hui je ne mets pas en déroute les Français qui « sont dans ce parc! » Aussitôt il disposa tout pour l'at-

Digitized by Google

taque, et, sans tarder, mena ses gens devant le retranchement des Français. « Monseigneur, lui dit un vieux « gentilhomme anglais nommé sir Thomas Cuningham, « qui depuis long-temps portait sa bannière, on vous « a fait un faux rapport; voyez la profondeur du fossé « et la contenance de ces gens-là; ils n'ont pas mine « de songer à la retraite. Vous n'y gagnerez rien pour « cette fois; mon avis est qu'il faut s'en retourner. Le « pays est pour nous; les vivres ne nous manqueront « pas, et avec un peu de patience nous affamerons les « Français. » Mais une espérance aveugle s'était mise au cœur de ce vaillant homme; il comptait sur la terreur que son glorieux nom jetterait parmi les ennemis; son premier succès le rendait présomptueux. Il répondit durement à ce sage conseil; même on raconta que, comme ce gentilhomme maintenait son avis, lord Talbot lui donna de son épée à travers le visage. Puis, d'un grand courage, sans même attendre ses archers, il s'avança avec ses gens d'armes au plus près de la fortification des Français, et fit planter son étendard jusque sur un des pieux de la première enceinte, au bord du fossé.

Les Français avaient une artillerie formidable; tout dans leur camp était préparé pour recevoir cette valeureuse attaque. La bannière de lord Talbot ne tarda guère à être abattue, et sir Thomas Cuningham fut tué; un fort combat s'engagea pour la relever. Lord Talbot, monté sur sa petite haquenée, criait à ses hommes d'armes anglais et gascons : « Mettez pied à terre. » Alors commença un cruel assaut. Les Anglais essayaient d'emporter ce rempart, et tombaient de toutes parts, abattus par l'artillerie et les traits, repoussés par les lances et les haches. Les Bretons, qui étaient en ré-

Digitized by Google

serve, arrivèrent pour soutenir un si rude choc. Il durait depuis plus d'une heure, lorsqu'un coup de coulevrine vint frapper lord Talbot, déjà blessé au visage, lui fracassa la cuisse, tua sa haquenée et le jeta par terre.

Le trouble et le désespoir se mirent parmi les Anglais. Lord Lisle, fils de lord Talbot, se jeta sur le corps de son vieux père. « Laisse-moi, lui dit lord Talbot; la « journée est aux ennemis; il n'y aura pas de honte « pour toi à fuir, car c'est ici ta première bataille. » Mais la douleur de son fils était trop forte pour qu'il se souciât de la vie; il resta près de son père pour le défendre. Un fils bâtard, qu'il avait aussi dans son armée, lord Hull, chevalier de la Jarretière, et trente autres seigneurs des plus vaillans de l'Angleterre, voulurent de même périr ou le sauver. Les Français, voyant le désordre se mettre parmi leurs ennemis, étaient sortis de leurs retranchemens, et mettaient les Anglais en déroute. Dans cette mêlée sanglante, le fils de lord Talbot et tous ceux qui l'entouraient périrent en le défendant; lui-même fut percé de nouveaux coups et achevé. Toute son armée se mit en fuite, poursuivie par les hommes d'armes français, qui en firent un grand massacre. Les uns se sauvèrent vers Saint-Émilion et Libourne; les autres se réfugièrent dans le fort de Castillon, dont une porte leur fut ouverte. Lord Molines, le principal chef des Anglais après lord Talbot, fut fait prisonnier; la victoire fut complète. C'était le 17 juillet, six jours avant la grande victoire que le duc de Bourgogne remporta à Gavre sur les gens de Gand.

Lord Talbot était tellement défiguré par ses blessures que, lorsqu'on releva les morts sur le champ de bataille, on ne le reconnut pas. Cependant, comme on

Digitized by Google

savait qu'il avait été tué, on regarda avec soin ; on avait cru distinguer, pendant la bataille, la couleur de son habillement ; et, trouvant le corps d'un homme âgé, revêtu d'une cuirasse couverte en velours rouge, on pensa que c'était lui. Il fut placé sur un bouclier et porté dans le camp. On était encore en doute, lorsqu'arriva un héraut d'Angleterre, qui demanda la permission de chercher le corps de lord Talbot. « Le pourriez-vous « reconnaître ? » lui dit-on. A ces mots, le pauvre serviteur s'imagina que son maître était prisonnier et vivant ; il répondit avec joie : « Menez-moi le voir. » On le conduisit à l'endroit où le corps gisait dépouillé, sur un pavois. « Regardez, lui dirent les Français, « est-ce là votre maître ? » Le malheureux changea de visage, et fut près de s'évanouir. La blessure de lord Talbot et le sang qui couvrait son visage le rendaient en effet si méconnaissable, que le héraut hésita à le reconnaître. Il s'agenouilla devant le cadavre ; et, mettant son doigt dans la bouche, il s'assura que c'était lui, par une dent qui lui manquait. Ce fidèle serviteur poussait des cris de douleur, se jetait sur son maître, baisait son visage sanglant et répandait un torrent de larmes. Puis il quitta sa cotte d'armes aux couleurs et aux armoiries de lord Talbot : « Ah ! monseigneur mon « maître, disait-il en sanglotant, est-ce bien vous ? « Que Dieu vous pardonne vos péchés. Depuis qua- « rante ans et plus, j'ai été votre officier d'armes, vêtu « de votre habit, et voilà que je vous le rends. » Alors il couvrit de sa cotte d'armes le corps dépouillé de son vieux seigneur.

Le lendemain la forteresse de Castillon se rendit. On y trouva les sires de Montferrand, de Rauzan et d'Anglade ; mais le principal auteur de la trahison, le sire

Digitized by Google

de Lesparre, celui qui était allé en Angleterre quérir les ennemis du royaume, parvint à s'échapper; Saint-Émilion et Libourne revinrent ensuite entre les mains du roi, qui fit grand accueil aux gens de Libourne; c'était malgré eux que l'année d'auparavant la garnison française les avait laissés, et ils avaient fait leur possible pour la retenir, bien résolus à souffrir un siége.

Pendant que le roi avait une partie de son armée sur la Dordogne, le comte de Clermont, le comte de Foix, le sire d'Orval, le sire Theaulde de Valperga, Saintraille, Geoffroy de Saint-Belin, le vicomte de Turenne, le bâtard de Béarn et beaucoup d'autres s'étaient avancés par la Gascogne, et ils étaient entrés dans le pays de Médoc. Ils prirent Castelnau; puis on assiégea Cadillac, Blanquefort, Saint-Macaire, Fronsac et quelques autres châteaux. Tout succédait ainsi pour le mieux. Le roi arriva d'Angoulême et se logea à Saint-Macaire. Bordeaux commençait à être resserré de tous côtés; la rivière même était pleine de vaisseaux français. La ville n'était pas fortement défendue; mais les sires de Lesparre et de Duras, ainsi que les autres gentilshommes de Guyenne, qui n'espéraient point de conditions, entretenaient l'obstination des habitans. D'ailleurs, l'armée du roi, toute forte qu'elle était, se trouvait divisée en trois portions par les rivières de Garonne et de Dordogne. Blanquefort et Cadillac se défendirent assez long-temps; les vivres arrivaient difficilement; il y avait des maladies dans l'armée. Enfin, ce ne fut qu'au mois de septembre, lorsque la disette commença à se faire sentir aussi dans la ville, que les gens de Bordeaux demandèrent à traiter. Le roi et son conseil ne voulaient d'abord accorder aucune condition à la ville; ils exigeaient qu'elle se rendît à merci. Ainsi les pourpar-

Digitized by Google

lers furent d'abord rompus, puis repris. Après trois semaines, le roi qui aurait pu, selon ce que lui promettait le sire Bureau, brûler la ville de Bordeaux avec son artillerie, consentit que la garnison anglaise se retirât, et il accorda une abolition générale; il en excepta, et cet article retarda long-temps le traité, vingt personnes qu'il désigna. Les premiers étaient les sires de Lesparre et de Duras; mais il promit de ne leur infliger d'autres peines qu'un bannissement perpétuel. La ville fut contrainte aussi de renoncer à ses priviléges et de payer une somme de cent mille écus d'or.

Ainsi le roi par une seconde conquête se trouva encore maître de tout le royaume, hormis Guines et Calais, et cette fois les Anglais furent chassés pour ne plus revenir. Il y avait quarante ans ou environ qu'ils s'étaient établis en France, et leur domination n'y laissait, disait-on, d'autres traces que les bois qui maintenant couvraient des guérets laissés si long-temps sans culture. Malgré cette glorieuse délivrance, le roi avait plus que jamais à s'occuper du bien public de son royaume. Cette guerre avait épuisé ses finances. Il voyait par ce qui s'était passé, comment, tant que la paix ne serait pas faite avec l'Angleterre, de nouvelles entreprises pouvaient tout à coup renouveler ses périls et ses embarras; la discorde qui régnait entre le Dauphin et lui devenait chaque jour plus grave. C'étaient assez de motifs pour ne pas entrer soudainement dans les entreprises du duc Philippe, quelque pieuses qu'elles fussent.

Aussi lorsque Simon de Lalaing eut exposé au roi le sujet de son ambassade, il lui fut répondu que le roi était très-content de connaître le bon vouloir de l'em-

Digitized by Google

pereur, et des rois, ducs, comtes, marquis, seigneurs de l'empire, et surtout de monsieur de Bourgogne, pour le bien de la chrétienté et pour la défense de la foi catholique. Leur projet, non-seulement de résister à la damnable entreprise du Turc, mais de lui reprendre ce qu'il avait usurpé [1], était digne d'éloges. La conclusion prise par les princes de l'empire, de fournir chacun un certain nombre d'hommes réglé selon l'étendue de leur seigneurie, semblait aussi fort louable au roi. Monsieur de Bourgogne faisait très-bien d'avoir libéralement accepté la portion de quatre mille combattans à pied et deux mille à cheval qui lui avait été assignée pour les terres qu'il tenait de l'empire et qui étaient belles, notables et de grand revenu. Le roi était très-joyeux encore d'apprendre l'intention de monsieur de Bourgogne, d'entreprendre lui-même ce voyage et d'y aller en personne. Cette entreprise et cette volonté étaient très-honorables; l'honneur en reviendrait même à la maison de France dont il était issu. Cependant la grande importance de sa personne, sa parenté si prochaine avec le roi, sa qualité de prince du royaume qui pourrait être si utile à la défense de la chose publique, devaient peut-être, malgré la grandeur de l'affaire et le mérite de cette œuvre, la plus pieuse qui se pût entreprendre, faire trouver quelque difficulté à son absence et à un si grand éloignement.

Le roi désirait donc qu'on remontrât au duc de Bourgogne que son voyage produirait un grand affaiblissement de la noblesse du royaume, et une diminution de sa prospérité, ce qui devait grandement toucher le roi souverain et père de la chose publique.

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Une autre chose avait aussi mérité grande attention de la part du roi; c'était à Francfort entre l'empereur d'Allemagne et les princes de ce pays étranger que cette entreprise avait été résolue. Or le roi de France était empereur dans son royaume, et n'était tenu à déférer en rien aux délibérations prises dans d'autres pays; cet exemple ne pourrait-il pas être allégué à l'avenir par les empereurs qui diraient que la France a obtempéré à une délibération de l'empire?

Comme le duc de Bourgogne avait en même temps obtenu du pape la permission d'imposer pour ce sujet un décime sur le clergé de ses états, le roi rappelait que le saint Père ne pouvait sous nul prétexte mettre aucun impôt sur le clergé de France, sans le vouloir et le consentement du roi.

Néanmoins, après avoir en plusieurs occasions répété ces sages remontrances aux ambassadeurs de Bourgogne, et avoir chargé ses propres ambassadeurs de les présenter au Duc, le roi, par lettres patentes du 5 mars 1455, pour ne pas empêcher ni retarder une si bonne et louable entreprise, lui accorda la permission de lever, dans ses seigneuries de France, des hommes, une aide d'argent, et le décime sur le clergé.

Après avoir connu les intentions du roi, et passé quelques mois en Bourgogne, le Duc revint à Lille au mois de février 1455. Son retour y était fort souhaité, et il tardait aux peuples de Flandre de voir finir le gouvernement de monsieur de Charolais [1]. Il leur semblait, à la vérité, que ce jeune prince avait, ainsi que le disaient ses serviteurs, bon désir que justice fût faite, et même la voulait prompte et sans résistance. Mais il

[1] Duclercq. — Meyer. — La Marche.

Digitized by Google

la rendait à sa volonté, sans grande délibération, sans s'informer suffisamment et sans écouter les deux parties; de sorte que les gens sages prévoyaient avec crainte le moment où il succéderait à son père. Ce n'est pas que le bon duc Philippe connût beaucoup d'autres lois que son vouloir; toutefois il était plus tranquille, plus doux que son fils, et consultait mieux la raison. Du reste, jamais son pouvoir et sa renommée n'avaient été dans un si haut point; jamais ses voisins et ses ennemis ne l'avaient ménagé plus; jamais ses sujets ne l'avaient craint et aimé autant.

Les États de Bourgogne lui avaient accordé des subsides considérables. Il vint à Arras, où il fut reçu avec un empressement tel qu'on eût dit que c'était Dieu qui descendait du ciel, et assembla aussi les trois États du pays. Il leur demanda une aide de cent cinquante mille livres pour son entreprise contre les Turcs. Les États demeurèrent fort surpris d'une si forte demande. Le domaine du comté d'Artois ne rapportait en effet que quatorze mille livres. Enfin on consentit fort à regret une aide de cinquante-six mille livres, à la condition qu'il ne la lèverait point avant de partir avec son armée pour son voyage. Il assura que telle était son intention, et s'y engagea. De là il alla dans le comté de Flandre, le Hainault et ses autres pays, où on lui accorda fort à regret de lourds subsides.

Pendant qu'il était à Bruges, des députés de la ville de Valenciennes vinrent l'entretenir d'une affaire qui déjà avait été mise sous ses yeux en Bourgogne, et sur laquelle il avait promis de statuer. Il s'agissait d'un cas singulier dont il n'y avait plus d'exemple depuis beau-

[1] L'année commença le 6 avril.

Digitized by Google

coup d'années, et qui se rapportait aux anciens priviléges de la ville[1].

Un nommé Mahiot Coquel, tailleur à Tournai, avait assassiné un homme, puis s'était réfugié à Valenciennes, qui, d'après des chartes impériales, était un lieu de franchise; car la ville, ou du moins un de ses quartiers, était terre d'empire. Un parent du mort, nommé Jacotin Plouvier, de Valenciennes, trouva Mahiot en pleine rue, et lui dit : « Traître, tu as méchamment « mis à mort mon parent; prends garde à moi, car « avant peu je vengerai sa mort. » Mahiot s'en alla aussitôt trouver les magistrats de la ville, et leur dit : « Vous m'avez reçu dans votre franchise, afin que j'y « sois en sûreté de mon corps; et nonobstant, Jacques « Plouvier est venu m'outrager et me menacer. Je vous « requiers de m'accorder aide, et de me conseiller ce que « je dois faire. » Le prévôt et les jurés envoyèrent quérir Plouvier, qui était un de leurs habitans, et lui demandèrent s'il était vrai qu'il eût ainsi violé les franchises de la ville. « Messieurs, répondit-il, je dis et maintiens « que Mahiot Coquel a tué traîtreusement mon parent « par guet-apens et sans cause raisonnable. — Prenez « garde à vos paroles, dit le prévôt, car il faudra les « maintenir et les prouver par votre corps. La fran- « chise de la ville vous laisse ce seul recours; autrement, « nous ferons de vous justice pour avoir attenté à la- « dite franchise. » Plouvier, sans s'émouvoir, jeta un

[1] Coucy. — La Marche. (M. A. Le Glay a inséré dans les *Archives du nord de la France* un morceau piquant sur les duels judiciaires où est rapportée l'histoire de Mahiot Coquel ou Coquiel. Ce morceau a reparu dans ses *Mélanges*, pp. 17-48. De son côté M. de Campigneulles a rapporté la même aventure dans son *Histoire des duels*, Paris, 1835, II, 21-28.) (R.)

Digitized by Google

gage de bataille devant Coquel, qui, malgré ses excuses, fut contraint de le relever. On les envoya chacun dans une prison séparée, et on leur donna à tous deux un maître de combat, pour leur enseigner la façon de se battre. C'était la ville qui payait la nourriture et le maître de Coquel, parce qu'il s'était réclamé de la franchise.

Toute cette façon de procéder était si ancienne, que la chose traîna long-temps, et donna lieu à beaucoup de débats entre les jurés de la ville; ils finirent cependant par ordonner le combat en vertu de sentence, et ils en réglèrent toutes les circonstances. On parlait, comme on peut croire, beaucoup de cette affaire; elle vint à la connaissance du comte de Charolais pendant qu'il était lieutenant-général de son père. Il donna ordre de différer le combat. Pendant ce délai, les gens de son conseil essayèrent de tout terminer par un accommodement. Mais les jurés et les habitans voulaient absolument que ce combat eût lieu; l'empêcher leur semblait un attentat contre leurs priviléges, et ils envoyaient demande sur demande au comte de Charolais. Dès qu'ils surent que le Duc était en Bourgogne, ils s'adressèrent aussitôt à lui. Quand il fut de retour en Flandre, ils lui députèrent une seconde fois, et représentèrent que, comme comte de Hainault, il avait juré de respecter leurs priviléges : que déjà ils avaient dépensé beaucoup d'argent pour les préparatifs de ce combat; enfin qu'ils ne voulaient point renoncer à leurs vieilles libertés. Pour lors le Duc leur assigna un jour, et annonça qu'il y viendrait. Son fils et plusieurs gens de sa cour l'accompagnèrent; on était très-curieux de voir un tel combat.

La lice n'était point construite comme pour une

Digitized by Google

joute ; elle était ronde et n'avait qu'une seule entrée. Le prévôt de la ville et le prévôt du comte de Hainault étaient juges du champ clos : le Duc n'était là que comme spectateur. Au milieu de la lice on avait placé, en face l'une de l'autre, deux chaises couvertes de drap noir. Les deux champions furent amenés ; ils avaient la tête rasée ; un vêtement de cuir, lacé et étroit, leur couvrait tout le corps, en laissant les jambes et les bras nus. Chacun fut assis sur sa chaise ; on apporta les évangiles pour leur faire prêter serment. Puis ils graissèrent leurs corsets de cuir pour ne pas laisser prise, se frottèrent les mains avec de la cendre afin que l'arme ne glissât point dans leurs poings, et mirent un morceau de sucre dans leur bouche, de peur que la chaleur ne leur desséchât le gosier. Ils furent ensuite armés de bâtons noueux, parfaitement égaux en longueur et en poids, et de deux écus peints en rouge ; mais ils devaient les porter la pointe en haut, pour marquer qu'ils n'étaient point gens nobles.

Dès que le signal fut donné, Mahiot Coquel, qui était moins grand et moins fort que son adversaire, se baissa, ramassa une poignée de sable et la lui jeta aux yeux. Jacotin fut un instant troublé, et reçut un grand coup de bâton dans le visage ; mais reprenant aussitôt courage, il se jeta sur Mahiot, le prit à bras le corps, le renversa par terre, lui appuya le genou sur l'estomac, lui enfonça, à la grande horreur des assistans, son bâton dans les yeux ; puis l'assomma raide mort. Mahiot fut plaint dans la ville ; car c'était à lui que le peuple prenait intérêt, disant qu'il était champion des priviléges de Valenciennes. Quoi qu'il en fût, on le traîna hors de la lice, et son corps fut attaché à la potence. Tout ce combat parut une chose trop ignoble à

Digitized by Google

la cour de Bourgogne. Pour effacer, en quelque sorte, la honte d'un lieu où le Duc avait été rendu témoin d'un si vilain meurtre, deux gentilshommes, qui avaient eu querelle, résolurent quelque temps après, de combattre sous ses yeux, dans cette même place de Valenciennes, ce qu'ils firent avec courtoisie et noblesse.

Malgré tout le désir que montrait le Duc de commencer l'entreprise de la croisade, de nouveaux embarras et le gouvernement de ses vastes états le retenaient, tantôt par un motif, tantôt par un autre. La volonté qu'il avait toujours de maintenir obstinément tout ce qui lui semblait toucher à son honneur, et de ne souffrir nulle résistance à ses désirs, le conduisit encore à une guerre. L'évêque d'Utrecht était mort récemment ; cet évêché était riche, puissant, et la souveraineté du pays en dépendait ; aussi avait-il été de tous les temps un grand objet d'ambition pour les princes, et il y avait eu souvent des guerres pour décider les élections du chapitre épiscopal d'Utrecht. Le duc de Bourgogne désirait vivement que son fils bâtard David [2], déjà évêque de Thérouanne, passât sur le siége d'Utrecht. Outre l'accroissement d'honneur et de puissance qu'il en attendait, il y voyait encore un moyen de contenir dans le repos les gens de la Hollande. De son côté, le duc de Gueldre avait recommandé aux chanoines d'élire Étienne de Bavière [3]. Ne croyant offenser aucun des deux princes, les chanoines nommèrent Ghisbert de Brederode, leur prévôt, qui appartenait à la plus grande

[1] L'année commença le 27 mars.

[2] Fils de Colette de Bosquiel. (R.)

[3] Chanoine de Cologne. (R.)

Digitized by Google

famille de Hollande [1], et semblait à eux et aux habitans le meilleur choix que l'on pût faire.

Le Duc, voyant que le chapitre n'avait pas eu égard à sa pressante recommandation, s'adressa au pape, et lui demanda des bulles pour son fils David. Il avait, dès l'année précédente, éprouvé la complaisance du saint-siége dans un cas à peu près semblable. L'évêché d'Arras était vacant, le duc de Bourgogne s'était pourvu auprès du pape [2] en faveur de Jean Godefroy [3], abbé de Luxeuil. Les chanoines, sur son invitation, s'étaient abstenus de nommer. Alors l'archevêque de Reims, métropolitain, avait pourvu au siége, en choisissant maître Louis de Montmorency, doyen du chapitre; il y avait eu procès. Le parlement avait prononcé en faveur du doyen; mais le duc Philippe avait envoyé des gens d'armes qui s'opposèrent à ce que l'arrêt fût signifié. Peu après, il était venu lui-même, avait mis d'autorité Jean Godefroy en possession de l'évêché; et le doyen, ne se trouvant pas assez fort pour lutter contre un si puissant prince, avait résigné son droit, en recevant une forte somme pour l'indemniser de ses frais [4].

La chose se passa de même pour l'évêché d'Utrecht; le pape accorda l'institution au bâtard du duc de Bourgogne; mais les chanoines et les habitans du diocèse firent une plus longue et plus forte résistance que les gens d'Arras [5]. Le Duc, après avoir obtenu les bulles

[1] Il descendait en ligne directe et masculine de Thierri Ier, comte de Hollande. (R.)

[2] Calixte III. (R.)

[3] Autrement *Joffredy*. (R.)

[4] Duclercq.

[5] Duclercq. — Coucy. — Paradin. — La Marche. — Chronique de Hollande.

Digitized by Google

du pape, vint à La Haye et fit sommer le chapitre de recevoir son fils. Il lui fut répondu que l'élection avait été faite régulièrement et par l'inspiration du Saint-Esprit : que leur prévôt était un grand homme de bien, issu d'une puissante famille alliée à celle du Duc lui-même : qu'enfin il était déjà pourvu de l'évêché depuis un an, l'avait gouverné sagement, et avait reçu de l'empereur l'investiture du temporel.

Rien ne put faire revenir les chanoines de leur résolution. Les vieilles discordes de la Hollande étaient pour beaucoup dans leur obstination. Les sires de Brederode étaient les chefs de la faction des Hoëks; les seigneurs du parti des Kabelljaws [1] animaient le Duc, et l'engageaient à maintenir sa volonté. Il passa neuf mois de suite à La Haye, toujours occupé de cette affaire, qu'il ne voulait point quitter sans l'avoir terminée. Il continuait cependant à s'y occuper du gouvernement de ses autres états. Ce fut là qu'il reçut toutes les enquêtes et interrogatoires secrètement faits à Poligny contre Jean de Granson, sire de Pesmes, qui était accusé de manœuvres criminelles contre l'autorité du Duc, et surtout de vouloir soulever la noblesse contre lui [2]. Sur le vu de toute la procédure, il approuva l'arrêt de son conseil séant à Dole, et le sire de Granson fut étouffé entre deux matelas dans sa prison, afin, disait-on, de ménager l'honneur de sa noble famille. C'était lui qui avait eu, douze ans auparavant, un différend avec le sire de Chabanne, où le Duc s'était déclaré son allié. Le maréchal de Bourgogne, son proche parent, fit de grandes instances pour le sauver, mais le prince fut inflexible.

[1] Voy. t. IV, p. 160. (R.)

[2] Dunod, Histoire du comté de Bourgogne. — Art de vérifier les dates. — Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Voyant que les gens d'Utrecht ne cédaient point à la persuasion, il avait assemblé une nombreuse armée, et s'avança avec environ quatorze mille combattans. Lorsque Ghisbert de Brederode vit le danger où tout l'évêché se mettait pour le maintenir, il renonça à sa dignité; le duc de Clèves fut médiateur de ce traité et vint à Leyde en régler les conditions. Ghisbert de Brederode fut nommé conseiller[1] du duc de Bourgogne[2], doyen du chapitre de Saint-Donat à Bruges, et avec une forte pension sur les évêchés d'Utrecht et de Thérouanne.

Lorsque le Duc eut installé son fils à Utrecht, il fallait encore lui soumettre tout le pays d'Over-Yssel, qui ne voulait point accéder au traité, et continuait à reconnaître l'évêque élu par le chapitre. On alla mettre le siége devant une forte ville nommée Dewenter, la principale de cette contrée; elle résista long-temps, et ce fut seulement après plusieurs attaques vaillamment repoussées, qu'au mois de septembre 1456, les habitans demandèrent à traiter.

Ils obtinrent des conditions assez favorables, car le Duc venait d'apprendre que cette guerre, s'il ne la terminait point promptement, pourrait devenir plus fâcheuse pour lui. Comme il était à son camp près de Dewenter[3], sa cousine la duchesse de Gueldre, fille du feu duc de Clèves et sœur de Jean et Adolphe de Clèves qui avaient été élevés à sa cour, arriva tout à coup éperdue et fugitive. Elle s'était échappée pendant la nuit de chez son mari, et amenait avec elle son fils enfant de quinze ou seize ans. Le motif de sa fuite était l'in-

[1] Conseiller à la cour de Hollande. (R.)
[2] Lisez *prévôt*. (R.)
[3] *Deventer*. (R.)

Digitized by Google

gratitude horrible du duc de Gueldre envers le duc de Bourgogne. Ils avaient toujours été bons et fidèles alliés; le duc de Bourgogne avait marié sa fille au roi d'Écosse; cependant il venait d'entrer dans les projets du duc de Saxe, et ils avaient tous les deux secrètement engagé les Frisons à s'armer pour venir surprendre le Duc dans le pays d'Over-Yssel.

Une autre nouvelle plus importante encore rappela bientôt après le duc de Bourgogne. Il apprit que le Dauphin de France allait arriver pour lui demander un asile contre la colère du roi [1].

Il y avait déjà dix années que le Dauphin vivait éloigné de son père, sans quitter son apanage du Dauphiné, ni jamais venir à la cour. Depuis la Praguerie, ils avaient vécu en méfiance réciproque. Le Dauphin s'était toujours montré l'ennemi des conseillers qui avaient toute la faveur du roi. On disait aussi que, courroucé de l'abandon où vivait la reine, il portait une violente haine à madame Agnès Sorel, et l'on répétait dans le vulgaire, qu'un jour il s'était emporté au point de lui donner un soufflet [2]. Après la mort de la Dauphine, et au moment où le pouvoir du sire de Brezé, sénéchal de Poitou, était devenu si grand, le mécontentement du Dauphin devint plus marqué. Comme personne n'était à la fois plus imprudent dans ses discours et plus caché dans sa conduite [3], il donnait sans cesse de l'inquiétude aux conseillers du roi, par conséquent au roi lui-même. On voyait qu'il tâchait à se

[1] Voy. dans les Mémoires de l'Académie royale de Bruxelles et dans le recueil que nous avons publié sous le titre du *Lundi*, un mémoire sur le séjour de Louis XI aux Pays-Bas. (R.)

[2] Gaguin.

[3] Comines.

Digitized by Google

former un parti. Le sire Louis de Beuil, qui avait eu aussi son temps de faveur à la cour, le sire de Châtillon de la maison de Laval, le sire Jean de Daillon, semblaient être de plus en plus dans sa confiance. Son oncle Charles d'Anjou, comte du Maine, n'était pas non plus sans quelques intelligences avec les mécontens. Par malheur pour le Dauphin, il s'adressa à un homme qui ne voulut point entrer dans ses projets : c'était Antoine de Chabanne comte de Dammartin [1].

Un jour, à Chinon, en 1446, le Dauphin et lui étaient à regarder par une fenêtre. Vint à passer un Écossais de la garde, vêtu de sa hucque à la livrée du roi, et l'épée ceinte à son côté : « Voilà ceux qui tien-« nent le royaume de France en sujétion, dit le Dau-« phin. — Qui donc? répondit le comte de Dammartin. « — Ces Écossais, continua le prince. Puis il ajouta : « On en viendrait pourtant facilement à bout. — Mon-« sieur, dit Chabanne pour rompre ce discours, c'est « une belle chose que cette garde. Le roi n'a peut-« être rien fait plus à propos; cela lui forme une suite « honorable quand il chevauche dans les villes ou aux « champs, et c'est une grande sûreté pour son corps. « N'eût été la garde, il y a bien des choses qu'on n'eût « pas pu entreprendre. » L'entretien passa sur d'autres sujets. Le Dauphin lui avait donné une commission pour aller traiter, avec le duc de Savoie, des points relatifs au Dauphiné. Il lui en parla, et lui promit de lui donner mille francs de rente dans son comté de Valentinois; car ce jeune prince commençait déjà à vouloir gagner les gens, à leur donner, à leur promettre, à leur offrir avec instance, jusqu'à ce qu'il leur eût fait

[1] Pièces de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

accepter quelque argent, quelque bienfait de lui.

Quelque temps après que Chabanne fut revenu de Savoie, il chevauchait un jour mêlé avec la suite du Dauphin, qui s'en allait du château de Razilly, où habitait le roi, à la ville de Chinon. Le Dauphin l'appela, et s'en alla avec lui seul, un peu en avant des autres. « Venez ça, lui dit-il en le prenant familièrement par « le col; il n'y a rien à faire qu'à mettre ces gens-là « dehors. — Comment, Monsieur? — J'ai quinze ou « vingt arbalétriers et trente archers environ; et vous, « n'avez-vous pas des archers? Cédez-m'en cinq ou six. « N'avez-vous pas, entre autres, un nommé Richard, « qui était à monsieur de Bourbon? Quel homme est-« ce? — Monsieur, c'est un des plus vaillans hommes « du monde. — Eh bien! il faut l'envoyer quérir. — « Monsieur, ce n'est pas chose facile, car le roi a sous « son commandement tous les gens d'armes d'ici au-« tour. — J'ai assez de gens, répliqua le Dauphin. « — Et comment prétendez-vous faire cela? — Vous « savez que chacun entre à Razilly comme il veut. « Nous entrerons les uns après les autres, sans qu'on « le remarque, et nous serons assez de gens pour cette « affaire. J'aurai mes trente archers, mes arbalétriers « et les gentilshommes de mon hôtel. Mon oncle m'a « fait avoir le serment de M. de Montgascon, et m'a « dit qu'il me ferait avoir Nicolle Chambre, capitaine « de la garde. Les gens de Laval sont à moi, et bien « d'autres. Je ne puis donc manquer d'être le plus « fort. » Et lorsque Chabanne lui faisait quelque difficulté, le Dauphin ajoutait : « Ne vous souciez pas, je « vous donnerai plus de biens que vous n'en avez ja-« mais eus. Tout se passera pour le mieux. Je serai là « en personne; car chacun craint la personne du roi

Digitized by Google

« quand on le voit, et le cœur manquerait à mes gens ;
« mais, en ma présence, on fera ce que je voudrai.
« Tout ira bien. Je mettrai de bonnes gens et sûrs au-
« tour du roi. Je lui choisirai une garde de trois ou
« quatre cents lances. Je vous donnerai de l'autorité et
« des biens. Quant aux favoris du roi, ils n'auront point
« à se plaindre. Je sais que vous aimez bien le séné-
« chal. Hé bien! il continuera de gouverner, mais ce
« sera sous moi. Tout cela est facile; il n'y a qu'à l'exé-
« cuter. »

Le Dauphin s'aperçut que le comte de Dammartin recevait froidement cette confidence, et commença à se méfier de lui. Il lui demanda plusieurs fois quand ses archers viendraient, et ne les voyant pas arriver, il cessa de lui parler et de lui faire bon visage. Le sire de Beuil reprocha même à Dammartin d'avoir deux cordes à son arc. Chaque fois qu'il avait quelque entretien avec le roi, c'était un sujet d'inquiétude pour le Dauphin. Dès qu'un des serviteurs de l'hôtel du jeune prince avait été vu devisant avec le comte de Dammartin il tombait aussitôt dans la disgrâce de son maître. « Monsieur, dit un jour au Dauphin Jupille un de ses
« domestiques, je connais bien que vous êtes mécon-
« tent de moi, et je ne sais pourquoi. — Il me semble,
« répondit le Dauphin, que vous et le comte de Dam-
« martin, êtes les meilleurs amis du monde, et tenez
« de grands conseils ensemble. Je n'en suis point con-
« tent, car vous êtes de ma chambre, et bien près de
« moi. — Monsieur, je croyais que vous aimiez le comte
« plus que personne de votre hôtel. — Oui, mais il ne
« convient pas que vous, qui êtes si près de ma per-
« sonne, ayez une si grande amitié avec lui. — Mon-
« sieur, je ne lui parlerai donc plus. — Si, si, répli-

Digitized by Google

« qua le Dauphin, tant que vous voudrez, je ne m'en « soucie pas. »

Cependant les allées et venues des sires de Beuil, de Châtillon, de Daillon étaient continuelles; on remarquait des gens de la cour qui étaient auparavant très-mal ensemble, et qui devenaient amis; c'était des conférences perpétuelles; on parlait souvent à des gens de la garde. Une grosse somme que le comte de Dammartin avait rapportée de Dauphiné et qui était restée en dépôt entre ses mains, lui fut tout à coup redemandée par le Dauphin. N'en voyant pas l'emploi, il s'inquiéta de ce que le prince en avait fait ou voulait en faire. Souvent il s'adressa à ses confidens et les chargea de lui donner de bons conseils, de lui dire que le roi était mécontent, que tout ceci aurait une mauvaise fin. Cela dura ainsi près de six mois; enfin le sire de Dammartin, craignant ce qui pourrait en arriver, prit la résolution de tout déclarer au roi, qui fit dresser acte de sa déposition par le chancelier; on arrêta Cuningham, capitaine des Écossais; on interrogea plusieurs des gardes; les confidens du Dauphin prirent la fuite. Lui-même fut appelé devant le roi; il donna un démenti au comte de Dammartin : « Monsieur, dit le comte, je sais le « respect que je dois au roi et à vous, mais je maintien- « drai de mon corps tout ce que j'ai dit, contre tel de « votre hôtel qui voudra se présenter. » Le roi sembla persuadé que le sire de Dammartin avait dit la vérité; plusieurs gardes écossais furent mis à mort. Cuningham eût péri de même sans la protection du roi d'Écosse; le Dauphin demanda à se retirer pour quelques mois [1] en Dauphiné. C'était au mois de décembre 1446; son in-

[1] Chartier. — Hist. de Louis XI par Legrand, par Mathieu, par Duclos.

Digitized by Google

tention était de ne plus revenir à la cour. « Par cette « tête sans chaperon, disait-il, en sortant tête nue de « la chambre de son père, je me vengerai de ceux qui « me jettent hors de ma maison. »

La crainte que le Dauphin inspirait aux conseillers du roi, le désir qu'on lui savait de gouverner le royaume, continuèrent à entretenir et à accroître la division. Tous les desseins que formait le prince, dans son apanage du Dauphiné, tout ce qu'il proposait était sans cesse traversé et repoussé. La république de Gênes voulut se donner à lui; on lui refusa les hommes et l'argent nécessaires pour accepter cette offre. Il inspirait trop de méfiance pour qu'on risquât de lui mettre une armée entre les mains.

En 1448 un nommé maître Guillaume Mariette arriva de Dauphiné, et se présenta au sénéchal de Poitou, qui gouvernait encore les conseils du roi, pour lui faire, disait-il, de grandes révélations [1]. Il lui raconta que le Dauphin était en grande intelligence avec le duc de Bourgogne : que ce prince lui avait fait offrir de grandes sommes pour l'accomplissement de ses desseins : que plusieurs autres princes étaient aussi entrés dans cette affaire : que plusieurs conseillers du roi le trahissaient et que le Dauphin devait arriver pour changer tout le gouvernement. Ce récit sembla rempli de beaucoup de circonstances impossibles; le sénéchal en fit peu de cas, et dit à Mariette qu'il n'en fallait point parler au roi ni lui donner inutilement du souci; qu'au reste il n'avait qu'à retourner en Dauphiné pour mieux s'assurer des choses. Mariette revint et répéta les mêmes informations, sans que le sénéchal y ajoutât plus de foi. Il lui disait que

[1] Pièces de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

c'était surtout à lui que le Dauphin en voulait, et qu'il le haïssait à la mort. « Il ne vous appartient pas, ré-« pondit le sénéchal, de parler ainsi du fils du roi ; « sachez qu'en partant il m'a fait les plus grands ser-« mens d'amitié ; il serait le plus faux et le plus déloyal « du monde de les rompre ; un fils de roi ne saurait « être si infâme. » Cependant le sénéchal dit à Mariette d'en parler lui-même au roi, sans dire qu'il s'en fût ouvert à aucun autre. Cet homme retourna de nouveau en Dauphiné. Cette fois le Dauphin le fit prendre et mettre en prison ; il y tomba malade, et les plus grands soins lui furent donnés par ordre du prince, tant il craignait de le voir mourir avant qu'on fît son procès. Une fois guéri Mariette parvint à se sauver ; il fut repris et livré à la justice du Parlement. Le sénéchal se trouva impliqué dans ses aveux pour n'avoir pas donné connaissance au roi des révélations de Mariette ; ce qu'il aurait dû faire, encore qu'il les jugeât mensongères. Ce calomniateur fut condamné à mort ; le sénéchal fut obligé de recevoir des lettres de rémission et perdit quelque temps la faveur du roi, qu'il recouvra, comme on a vu, lorsqu'on entreprit la guerre de Normandie.

Après la conquête de cette province le Dauphin demanda que le gouvernement lui en fût confié [1] ; mais le roi rejeta bien loin une telle proposition. Lorsque l'année d'après il s'offrit encore pour conquérir la Guyenne à ses propres dépens, pourvu que cette province lui fût cédée en accroissement d'apanage, cela sembla peu raisonnable ; où aurait-il pris une si grande finance, lui qui ne pouvait se contenter des revenus du Dauphiné ?

Du reste, il y agissait en souverain, rendant des édits,

[1] Préface de Comines. — Histoire manuscrite de Thomas Bazin.

Digitized by Google

instituant un parlement à Grenoble, fondant une université à Valence, réformant les monnaies, rendant les ordonnances pour conserver la chasse, qui était sa plus grande passion, réprimant avec sévérité les défis particuliers que se portaient entre eux les seigneurs de la province. On le voyait sans cesse occupé, ayant toujours quelque dessein en tête. Il contracta une alliance avec le duc de Savoie, avec promesse de s'assister mutuellement envers et contre tous, excepté : de la part du Dauphin le roi son père et les princes de France : et de la part du duc de Savoie son père, le pape Félix et la ville de Berne. La liberté de commerce entre les deux pays fut aussi réglée. C'était en 1449.

L'année d'après, le Dauphin aggrava encore ses divisions avec le roi en se rendant indépendant de lui dans une circonstance plus importante. Il traita de son mariage avec madame Charlotte, fille du duc de Savoie, et la chose étant à peu près conclue, il écrivit à son père pour lui demander son consentement. Le roi avait d'autres projets ; il pensait que le mariage de son fils avec une princesse d'Angleterre pourrait entrer dans des conditions de paix. Il avait songé aussi à lui faire épouser une princesse d'Écosse, sœur de la première Dauphine. D'ailleurs madame Charlotte de Savoie n'avait que douze ans ; et c'était retarder long-temps l'espérance d'avoir des enfans. Le roi répondit au duc de Savoie en donnant ce dernier motif. Bientôt après il sut que le Dauphin se proposait de passer outre, nonobstant le refus de son consentement. Après que son conseil en eut délibéré, le comte de Dunois, qui commençait alors à avoir plus grand pouvoir que jamais, fit venir Normandie, roi d'armes de France, et lui dit : « Vous irez par-« devers monseigneur de Savoie et lui présenterez ces

Digitized by Google

« lettres, puis celles-ci aux gens de son conseil. Si le « mariage de monseigneur le Dauphin n'est point fait, « vous direz à monseigneur de Savoie que le roi s'émer- « veille de ce que ce mariage se traite sans le lui faire « savoir : que c'est trop peu priser sa personne ; toute- « fois le roi ne veut point par-là faire injure à la mai- « son de Savoie. Vous direz ensuite aux gens du conseil « de Savoie que le roi est fort mécontent de ceux qui « ont mené cette affaire, qu'elle lui fait grand déplai- « sir, surtout parce que la fille n'est pas d'âge à avoir « des enfans, ce que désireraient fort le roi et les États « du royaume. Vous aurez soin de ne point accepter de « réponse verbale, et d'en rapporter une par écrit. »

Normandie se rendit aussitôt à Chambéry, logea ses chevaux à l'auberge, et se hâta d'aller se mettre en une église ; puis de là il envoya avertir le duc de Savoie de sa venue. Le maître d'hôtel de ce prince vint lui demander les lettres dont il était chargé ; il refusa de les remettre autrement qu'en main propre. On revint à lui ; on l'engagea à s'en aller passer quatre ou cinq jours à Grenoble, à s'y divertir de son mieux, promettant de lui payer ses frais. Il répondit qu'il n'en ferait rien. On insista pour avoir les lettres ; continuellement on allait et venait de chez le duc de Savoie et de chez le Dauphin à l'église où s'était mis le héraut. Le mariage était pour le lendemain ; Normandie aurait bien voulu trouver quelque moyen de le retarder. Il finit par consentir à remettre sa lettre au chancelier de Savoie. On le conduisit au château de Chambéry ; là, le chancelier descendit dans la cour, reçut le héraut, sans plus de cérémonie, sous un hangar, écouta sans rien répondre les paroles du message, promit une réponse pour le lendemain, et renvoya le héraut à son auberge. Le lendemain

Digitized by Google

le mariage se fit, et quelques heures après on apporta à Normandie deux lettres, une du Dauphin, l'autre du duc de Savoie. Celui-ci s'excusait sur ce que le héraut était arrivé trop tard, et sur ce que feu le cardinal légat du pape lui avait dit, en revenant de France, que le roi consentait à cette union.

Le roi fut, comme on peut croire, fort offensé d'une telle conduite. Lorsqu'il eut achevé la première conquête de la Guyenne, il résolut de faire éprouver son ressentiment au duc de Savoie [1]. Ce prince avait un conseiller nommé Jean de Compeys sire de Thorens, qui le gouvernait absolument. Les gentilshommes de Savoie firent entre eux une ligue contre ce seigneur, réservant toutefois le duc de Savoie, sa famille, les chevaliers de son ordre et ses officiers. Bientôt après une querelle s'éleva à la chasse, et le sire de Thorens fut gravement insulté. Le duc de Savoie fit commencer une procédure contre les gentilshommes ligués, et ceux-ci se réfugièrent en Dauphiné. En effet, plusieurs étaient sujets du royaume de France, ou du duché de Bourgogne, bien qu'ils eussent des seigneuries en Savoie. Le pape Félix V, qui, depuis son abdication, portait le titre de cardinal de Sabine, s'employa pour apaiser cette affaire qui troublait toute la contrée. Par égard pour son père, le duc de Savoie consentit à tenir les gentilshommes pour excusés. Mais son père étant mort, le seigneur de Thorens, fort de l'appui du Dauphin, fit reprendre les poursuites; les gentilshommes, qui s'étaient de nouveau dérobés à une justice toute partiale, furent bannis à perpétuité, leurs biens confisqués, leurs châteaux rasés. Vainement le pape, le duc de Bourgogne, le roi de

[1] Guichenon. — La Marche.

Digitized by Google

France s'intéressèrent à eux ; le duc de Savoie, c'est-à-dire le sire de Thorens, demeura inflexible.

Ce fut cette occasion que prit le roi pour déclarer la guerre au duc de Savoie. Il l'envoya défier, assembla quelques troupes et s'avança jusqu'à Feurs. Le cardinal d'Estouteville, légat du pape, revenait pour lors d'Angleterre ; il avait essayé d'y faire agréer des projets de paix, sans pouvoir obtenir d'autre réponse, sinon que les Anglais traiteraient lorsqu'ils auraient conquis autant que les Français venaient de conquérir. Il voulut du moins prévenir cette nouvelle guerre, et conjura le roi de ne pas aller plus avant, jusqu'à ce que le duc de Savoie fût venu le trouver. Il se rendit en effet au château de Clespié, près de Feurs. Les anciens traités de la France et de la Savoie furent renouvelés. Le duc s'engagea de servir et assister le roi envers et contre tous, hormis le pape et l'empereur, et de lui envoyer quatre cents lances quand il en serait requis. Le mariage de madame Iolande de France fut conclu avec le prince de Piémont, et le duc de Savoie s'engagea à rappeler tous ses gentilshommes. Ce fut à cet instant que le roi apprit la trahison des gens de Bordeaux et l'arrivée prochaine des Anglais dans la Guyenne.

Le voyage du roi dans ces contrées avait donné de grandes inquiétudes au Dauphin ; il le regardait, avec raison, comme dirigé non moins contre lui que contre le duc de Savoie. De jour en jour il avait éprouvé de plus fortes marques de la malveillance que les conseillers du roi lui portaient. Les seigneuries de Beaucaire et de Château-Thierry lui avaient été ôtées. Les domaines confisqués en Rouergue, sur le comte d'Armagnac, et que le roi lui avait donnés, furent remis au comte. Il crut pour cette fois qu'on voulait le chasser à main

Digitized by Google

armée du Dauphiné. Il envoya au roi le sire Gabriel de Bornes, son maître-d'hôtel. Le roi répondit que tel n'était point le but de son voyage; mais que le mauvais gouvernement de son fils avait excité tant de plaintes, qu'il serait obligé d'assembler les seigneurs de son sang pour y pourvoir. Le Dauphin fit alors supplier le roi d'envoyer en Dauphiné quelque personne distinguée pour s'enquérir de ce qui s'y passait. Comme le roi ne répondait rien de précis, le sire de Bornes alla jusqu'à dire qu'on pousserait le Dauphin au point qu'il sortirait du royaume.

C'était ce que le roi craignait le plus. Il envoya le sire de Montsoreau à son fils, qui le reçut avec une extrême courtoisie. Le prince répondit qu'il était disposé à complaire en tout à son seigneur et père, sauf deux choses : la première, de ne point se rendre près de lui, car il y voyait peu de sûreté, et avait d'ailleurs quelques pèlerinages à accomplir : la seconde, de ne pas renvoyer les officiers attachés à sa personne.

Le sire d'Estouteville, grand-maître des arbalétriers, et le sire de Montsaureau retournèrent auprès du Dauphin, et lui dirent que le roi consentait à ce qu'il ne vînt pas le trouver, mais voulait qu'il laissât jouir de l'archevêché de Vienne Jean Duchâtel que le pape en avait pourvu : qu'il rendît à l'église de Lyon les domaines dont il s'était emparé : qu'il renvoyât les mécontens qui venaient s'assembler autour de lui, et les malfaiteurs qui se réfugiaient en Dauphiné. A ces conditions il pourrait rendre son amitié à son fils.

Le Dauphin faisait toujours aux ambassadeurs de son père le plus honorable accueil, et leur répondait avec douceur et soumission, mais sans se départir de sa volonté. Il répondit que c'était de plein droit et auto-

Digitized by Google

risé par un bref du pape qu'il avait pourvu à l'archevêché de Vienne, qu'il voulait bien toutefois se soumettre au jugement du cardinal d'Estouteville : qu'il s'étonnait qu'on lui fit un crime d'assister d'anciens et fidèles serviteurs du roi : qu'il voyait bien que l'avenir ne lui vaudrait pas mieux que le passé, et que ses ennemis tournaient contre lui l'esprit du roi : qu'au reste, il aimerait mieux mourir que de lui déplaire et de ne pas vivre honorablement, et ne demandait que son pardon, promettant de le servir et de lui obéir.

Après de si humbles protestations, comme le roi, mécontent qu'elles fussent ainsi vagues et obscures, ne faisait point savoir sa volonté, le Dauphin acheta des armes, assembla les gentilshommes de la province, leur confirma les anciens priviléges de la noblesse, leur accorda remise des condamnations qu'ils pouvaient avoir encourues, et leur fit toutes sortes d'avantages. Il en réunit ainsi un assez grand nombre, forma des compagnies, et leur nomma des capitaines.

Les choses en étaient là, quand on sut la prise de Bordeaux par les Anglais. Alors le Dauphin, profitant de l'occasion, offrit au roi de marcher aussitôt contre les ennemis, et de les chasser de la Guyenne. « Ce n'est « pas contre eux, répondit le roi, qu'il a assemblé ses « gens. S'il se fût conduit d'autre sorte, sa demande « eût été mieux reçue. Nous avons déjà conquis la Nor- « mandie et la Guyenne sans lui, et nous les pourrons « encore conquérir de même. »

Le Dauphin, irrité de tout ce qui venait de se passer, confisqua et réunit à son domaine la seigneurie de Valbonnais, qui appartenait au comte de Dunois. Puis regardant, comme une sorte de trahison, le traité que son beau-père avait fait avec le roi, il réveilla une ancienne que-

Digitized by Google

relle qui existait entre les Dauphins et les ducs de Savoie, pour l'hommage du marquisat de Saluce, et déclara la guerre. Il entra en Savoie, s'empara de plusieurs forteresses, commit de grands ravages, fit prisonniers beaucoup de gentilshommes. Ce fut après quatre mois seulement que la médiation du duc de Bourgogne et des Bernois rétablit la paix. La question de l'hommage du marquisat de Saluce fut mise en suspens pour sept années. Ce traité fut conclu en septembre 1454.

La Guyenne avait été reconquise ; le roi se trouvait revêtu de plus de pouvoir et d'honneur qu'il n'avait jamais eu. Toutefois sa cour continuait à être sans cesse livrée aux désordres et aux cabales. On ne le contraignait plus par la violence, comme aux temps de sa jeunesse, à changer ses conseillers. Ceux qui, après avoir gagné sa confiance, gouvernaient le royaume, n'étaient plus mis à mort et assassinés, comme le sire de Giac, le Camus de Beaulieu ou la Tremoille ; mais le connétable, le comte du Maine, le sire de Beuil, le sire de Brézé, le comte de Dammartin, le comte de Dunois s'étaient tour à tour succédés dans sa faveur, et celui qui la possédait disposait presque entièrement de sa volonté. Car, si le roi aimait la justice, le bon ordre, l'honneur du royaume, s'il était plein de douceur, sans rancune et sans cruauté, il était pourtant sans beaucoup de fermeté dans ses desseins et ses amitiés.

On venait d'en avoir un bien grand exemple. Pendant long-temps le roi avait accordé sa confiance à Jacques Cœur, son argentier, c'est-à-dire le trésorier de sa maison ; et l'on a vu quels services il en avait reçus[1].

[1] Mémoire de M. Bonamy : Académie des Inscriptions. — Recueil de Dupuis (*Dupuy.*) — Amelgard.

Digitized by Google

Les richesses de Jacques Cœur étaient si grandes qu'elles attirèrent l'envie; d'ailleurs il avait prêté de l'argent à presque tous les seigneurs de la cour du roi et aux serviteurs de son hôtel; en perdant le créancier, ils trouvaient moyen d'acquitter leurs dettes. Le comte de Dammartin et le sire de Gouffier, chambellan du roi, se mirent à la tête de la cabale qui cherchait à le ruiner dans l'esprit du roi. Le premier prétexte dont on se servit fut une accusation portée contre lui, pour avoir empoisonné madame Agnès Sorel. Déjà l'on avait voulu jeter un pereil soupçon sur le Dauphin. Jacques Cœur avait toujours été un des plus grands amis d'Agnès; elle l'avait choisi pour exécuteur testamentaire; d'ailleurs elle était morte par suite de couches, comme chacun savait. Ainsi cette imputation avait peu d'apparence. Jacques Cœur n'en fut pas moins mis en prison à Taillebourg, où était alors le roi pendant la première conquête de la Guyenne. En 1451, sans information, sans jugement, ses biens furent confisqués. Le roi prit cent mille écus pour les frais de la guerre, puis il donna les seigneuries qu'il possédait au comte de Dammartin, au sire de Gouffier et à d'autres personnes de la cour.

C'était sur la déposition formelle de Jeanne de Vendôme, dame de Montbason, qu'il avait été emprisonné. Son fils Jean Cœur, archevêque de Bourges, et ses autres enfans, intentèrent un procès à cette dame. Elle fut condamnée à faire amende honorable à Jacques Cœur, pour avoir témoigné contre la vérité.

Il ne fut pas pour cela mis hors de prison. On ne suivait pas contre lui les voies de justice; le roi avait chargé une commission de son conseil d'instruire son procès; elle était formée du comte de Dammartin, du sire de Gouffier, d'un Florentin nommé Othon Castel-

Digitized by Google

lan, qui avait eu sa charge d'argentier, enfin de ses plus cruels ennemis. On chercha de nouveaux prétextes. Il fut d'abord accusé d'avoir conspiré contre le roi ; mais il n'eut pas grand'peine à s'en justifier. Alors on trouva d'autres griefs. Il avait, disait-on, fait sortir du royaume beaucoup d'argent et de cuivre, envoyé en Égypte un esclave chrétien réclamé par les Sarrasins, contrefait le sceau privé du roi, ruiné le Languedoc par ses exactions, vendu des armes aux infidèles. Ce fut en vain que ses enfans et lui demandèrent aux commissaires la permission de faire entendre des témoins. On exigea qu'il se justifiât par preuves écrites, et cependant on reçut contre lui toutes sortes de témoignages, provenant de gens infâmes, accusés de meurtres et décriés pour leurs crimes. Il demanda des avocats et un conseil, et ne put les obtenir. Il supplia qu'au moins on lui permît d'être assisté du principal de ses facteurs de commerce en qui il avait confiance. On ne le voulut pas, et on lui en donna deux qui, selon lui, se connaissaient mal en matières de finances. On interdit à ses fils, même à l'archevêque de Bourges, de venir en sa prison, recevoir de lui les indications nécessaires pour se procurer les pièces justificatives. Les deux facteurs, dont l'assistance lui avait été accordée, n'avaient point licence de lui parler, ni de lui demander des explications sur les choses qu'il indiquait. Ils ne pouvaient recueillir aucuns témoignages ; mais seulement chercher des pièces et des registres. L'évêque de Poitiers et le clergé le réclamèrent comme ayant été tonsuré, n'ayant jamais épousé qu'une seule femme, et n'ayant porté que des vêtemens conformes à l'état de clerc. Le cardinal d'Estouteville intercéda pour lui ; rien ne toucha les commissaires, et le roi les laissait maîtres.

Digitized by Google

Cependant on faisait voir une telle partialité, on accordait au prisonnier des délais si insuffisans pour faire venir des pièces soit de Rome, soit de chez ses facteurs des pays d'outre-mer, qu'il persista à réclamer la juridiction ecclésiastique et refusa de répondre aux interrogatoires ; alors on le menaça de la torture. Il fut même lié et dépouillé; ainsi contraint, il essaya de se justifier.

Le fait le plus grave était le renvoi de l'esclave chrétien aux infidèles; cet esclave avait été furtivement enlevé à un marchand sarrasin d'Alexandrie, par le patron d'une galère de Jacques Cœur. Le soudan d'Égypte en avait porté plainte, parce que c'était contrevenir aux traités passés avec lui. Le grand-maître de Rhodes avait écrit à Jacques Cœur, que maintenant ses galères et celles des marchands français ne pourraient plus naviguer en sûreté, que même leurs marchandises à Alexandrie couraient risque d'être confisquées. Sur cela les commerçans de Montpellier avaient tous été d'avis qu'il fallait que Jacques Cœur renvoyât l'esclave.

Quant aux armes vendues aux Sarrasins, il promettait de produire une permission du pape, mais on ne lui donna point le temps de la faire venir de ses comptoirs d'Italie. Il alléguait que le roi le lui avait formellement permis; et le roi déclara ne s'en point souvenir.

Aucune excuse ne fut écoutée, aucune protestation contre la forme d'une telle procédure ne fut reçue, et le 29 mai 1453 le chancelier, après en avoir rendu compte au roi, prononça par son ordre un arrêt de condamnation; tous les chefs d'accusation furent établis comme constans, Jacques Cœur fut déclaré coupable du crime de lèse-majesté, et ayant encouru la peine

Digitized by Google

de mort. Toutefois, en considération de ses services et par égard pour la requête du pape, Jacques Cœur était seulement déclaré inhabile à tous offices royaux, et condamné à faire amende honorable au roi en la personne de son procureur-général; à racheter l'esclave ou tout autre esclave chrétien; à payer cent mille écus pour sommes indûment retenues par lui et trois cent mille écus d'amende; à tenir prison jusqu'au paiement; puis à être banni à perpétuité du royaume. Cet arrêt était si éloigné de toute bonne justice, qu'il portait, quant à l'imputation d'empoisonnement de madame Agnès déjà reconnue calomnieuse par jugement, que le roi n'était pas en état d'en juger pour le présent.

Quelque prodigieuse que fût une telle amende, Jacques Cœur aurait pu la payer, si on l'avait laissé régler ses affaires. Il était si riche que le vulgaire le soupçonnait d'avoir trouvé le secret de faire de l'or, et il avait, disait-on, fait plus de commerce à lui tout seul que tous les marchands de la chrétienté ensemble. Mais on avait saisi ses biens; il avait contracté de grandes dettes pour le service du roi; ses domaines et seigneuries furent vendus à la diligence du procureur-général, c'est-à-dire adjugés pour la forme à ceux qui les avaient déjà sous leurs mains; le roi se réservant de disposer du prix. Madame de Villequiers en eut sa part.

Après deux années de prison, le malheureux Jacques Cœur qui avait eu une telle fortune, à qui le roi et le royaume avaient de si grandes obligations, fut ainsi sans ombre de justice régulière, amené à Poitiers sur un échafaud et y fit amende honorable, la torche au poing, la tête nue, sans ceinture ni chaperon. Sa femme était morte de douleur pendant le procès.

Pour essayer de rassembler quelques débris de ses

Digitized by Google

richesses, il se rendit à Beaucaire en Languedoc; on y avait, par ordre du roi, saisi ses marchandises et ses navires. Un de ses facteurs, nommé Jean de Village, s'était opposé à la saisie; il avait dit qu'outre une décharge du roi, il lui en fallait une aussi de Jacques Cœur lui-même. Alors on voulut procéder contre cet homme; il se sauva; ses biens furent saisis; sa femme et ses enfans emprisonnés.

Jacques Cœur en arrivant à Beaucaire n'eut donc rien de mieux à faire que d'aller prendre asile dans le couvent des cordeliers. Il était loin de s'y croire en sûreté. Sachant que Jean de Village était caché à Marseille, il lui envoya un des moines du couvent, conjurant qu'on le tirât de là, pour lui sauver la vie; « car « sûrement, disait-il, à l'insu du roi, on chercherait à « me faire mourir. » Son facteur lui devait tout; il avait épousé sa nièce, et l'aimait comme un père. D'ailleurs le bruit commun était que le roi ne pourrait s'empêcher de rendre justice à Jacques Cœur et de le rappeler dans sa faveur. Jean de Village s'entendit avec deux autres facteurs de son oncle qui habitaient Marseille. Ils louèrent le service de dix-huit ou vingt compagnons de guerre, comme on en trouvait facilement, puis les embarquèrent à Tarascon pour traverser le Rhône. L'un de ces compagnons connaissait une ouverture des murs de Beaucaire, qu'il ne fallait qu'agrandir un peu. L'heure et le signal étaient convenus; Jacques Cœur parvint à s'échapper ainsi, et se rendit aussitôt en Italie. Le pape lui fit bon accueil. Après qu'il eut passé plusieurs mois à s'efforcer de réparer ses affaires, il fut nommé commandant de quelques galères que le pape envoyait contre les infidèles. Ce fut là qu'il tarda peu à trouver la mort en combattant contre eux dans

Digitized by Google

l'île de Chio. Son corps fut transporté à Mitilène, où il fut enseveli dans une église chrétienne.

Ses dernières paroles furent une recommandation au roi en faveur de ses enfans. Déjà le roi, en 1456, avait arrêté toute poursuite contre Jean de Village. En 1457, Guillaume de Gouffier et Othon Castellan, les principaux ennemis de Jacques Cœur, furent mis en justice et condamnés pour des crimes avérés. Tout s'était adouci; le roi, à la requête de l'archevêque de Bourges, qui était un prélat respectable, ordonna que tout ce qui restait des biens de Jacques Cœur fût rendu à ses enfans à titre seulement de pure libéralité. Plus tard, après la mort du roi, ils demandèrent la révision du procès; mais le Parlement se trouva dans l'impossibilité de procéder dans une affaire dont le roi avait connu souverainement; il lui sembla que ce serait manquer de respect à sa mémoire. Il y eut encore long-temps des contestations juridiques entre la famille de Jacques Cœur et ceux qui avaient plus ou moins indûment acquis ses biens; ce fut seulement beaucoup d'années après que des transactions mirent fin aux dernières suites de cette triste affaire.

Ce qui rendait surtout le roi facile à se laisser gouverner, et à prêter sa puissance aux volontés de ses conseillers, c'était le goût qu'il avait pour les femmes. Durant ses malheurs et quand il n'était que le roi de Bourges, on louait beaucoup sa piété; il disait chaque jour ses heures, et se montrait fort exact à toutes les dévotions; mais plus il se trouva en prospérité, plus il se donna de bon temps, sans toutefois cesser de craindre et honorer Dieu [1]. Dès lors il commença à dédai-

[1] Duclercq. — Meyer. — Amelgard. — Procès du duc d'Alençon.

Digitized by Google

gner entièrement sa femme, cette bonne et digne princesse. En vain elle essaya de regagner l'amour du roi. Sa douceur, sa tendresse, son chagrin, les prières qu'elle adressa à Dieu, les talismans qu'elle fit venir d'Italie, rien ne put ramener à elle son mari toujours occupé à de nouvelles amours. Après la mort de madame Agnès Sorel, qu'il avait aimée publiquement pendant plusieurs années, madame de Villequiers, toute belle qu'elle était, afin de mieux conserver les bonnes grâces du roi et le pouvoir qu'elle avait sur lui, prenait toujours soin d'avoir autour d'elle quatre ou cinq jeunes demoiselles des plus jolies qu'on pouvait trouver. Elles étaient le plus souvent issues d'assez petites familles; mais comme c'était un moyen de s'avancer et de faire fortune, il y avait des gens de noblesse qui cherchaient aussi à en profiter.

Il arriva entre autres que la dame de Genlis, ayant amené à la cour Blanche de Rebreuves, qui était la plus belle jeune fille qu'on pût voir, madame de Villequiers voulut aussitôt la garder avec elle. La dame de Genlis répondit qu'elle n'en pouvait disposer sans ses parens, et la ramena à Arras chez son père. Ce gentilhomme, tout riche qu'il était, après s'être consulté avec sa famille, résolut d'envoyer sa fille à madame de Villequiers. La jeune fille pleurait beaucoup en quittant l'hôtel de son père, et disait qu'elle aimerait mieux toute sa vie ne manger que du pain et ne boire que de l'eau. Toutefois elle alla à la cour; on envoya avec elle son frère Antoine de Rebreuves, pour qu'il recueillît le profit de cette aventure. Il fut fait écuyer de madame de Villequiers, et le bruit courut que sa jeune sœur ne tarda guère à être très-agréable au roi.

Afin de se livrer plus à son aise à tous ses penchans,

Digitized by Google

le roi, au lieu d'habiter sa bonne ville de Paris, ou quelque autre grande cité, se tenait d'ordinaire dans ses châteaux de Berri ou de la Touraine; à Meung sur Yèvres, près de Bourges; aux Montils près de Tours; à Razilli près de Chinon. Lorsque ses affaires ou la guerre l'attiraient dans d'autres provinces, il faisait peu de séjour dans les villes, mais cherchait quelque château où il pût se loger avec ses serviteurs et les femmes de sa cour. Là, il se trouvait à l'abri des discours qu'auraient tenus les bourgeois de Paris, s'il eût vécu parmi eux. Les plaintes et les murmures des peuples, quand ils avaient des sujets de mécontentement, n'arrivaient pas jusqu'à lui; non qu'il ne voulût de bon cœur que tout le monde fût content dans le royaume, mais il eût été importuné et troublé d'entendre parler de maux qu'il ne pouvait pas toujours guérir. Ainsi il passait une vie facile, telle qu'un seigneur noble, courtois et bienveillant, aurait pu la mener dans son château; fuyant les soucis de la royauté, encore qu'il n'en oubliât pas les devoirs.

Malgré ses désordres, le roi était partout obéi et aimé. Il avait chassé les Anglais du royaume. Il y avait établi une police qu'on n'avait jamais connue auparavant. Les hommes d'armes de ses compagnies placés en garnison dans toutes les villes, les francs archers qui retournaient chez eux quand la guerre était finie, maintenaient un grand ordre. Grâce à eux, la justice se faisait mieux que jamais. A la vérité, le peuple payait de fortes tailles que n'avaient point consenties les états; et plusieurs hommes sages déploraient la perte des anciennes libertés du royaume [1]. On avait vu s'accroître les

[1] Amelgard.

Digitized by Google

aides sur le vin vendu en détail, et la gabelle du sel. Parfois les capitaines des compagnies s'entendaient avec les gens de finance, ne tenaient pas au complet le nombre de leurs hommes d'armes, et profitaient de l'argent de la solde; parfois aussi la discipline n'était pas aussi exacte que l'avaient promis les ordonnances. Lorsque les bonnes villes ou les habitans des provinces envoyaient des députés au roi pour porter plainte de ces abus, ils avaient peine à parvenir jusqu'à lui, et souvent on ne leur répondait que de vaines paroles. Néanmoins tout se rétablissait et prospérait dans le royaume; chacun était satisfait en comparant le repos du temps présent aux horribles calamités du temps passé. Le laboureur était assuré qu'on ne lui prendrait pas sa récolte. Le commerce était en grand honneur, et il s'y faisait de merveilleux profits. On pouvait voyager partout, aller d'une ville à l'autre, courir les campagnes sans le moindre risque. On eût traversé le royaume avec la main pleine d'or sans être inquiété. Les larrons et les brigands n'osaient plus se montrer [1].

Les pays du duc de Bourgogne, qui autrefois étaient en meilleur ordre que les provinces du roi, maintenant regardaient d'un œil d'envie le bon gouvernement du royaume, et surtout les belles ordonnances sur les gens d'armes, qui avaient mis le pauvre peuple à l'abri de tant de maux. Chez les Bourguignons on ne trouvait pas si bonne justice [2]. Les petits n'y étaient pas si bien protégés contre les grands. Sans cesse on y voyait des violences et des voies de fait, surtout dans l'Artois et la Picardie; car, dans la Flandre, les bonnes villes et les

[1] Duclercq. — Vigiles. — Éloge de Charles VII.

[2] Duclercq.

Digitized by Google

communes savaient mieux maintenir la paix publique. En outre la volonté du Duc était si absolue, que dans ses états les sujets n'étaient assurés d'aucun droit. Ainsi quand il advenait que quelque marchand, un riche laboureur, un bourgeois avaient une fille à marier, il leur fallait bon gré mal gré la donner soit à un archer, soit à quelque serviteur de la maison du Duc, de son fils ou des grands seigneurs. Si le père essayait de racheter son enfant, ce n'était pas sans donner beaucoup d'argent à l'homme qui prétendait l'épouser, aux gens qui gouvernaient le seigneur dont cet homme était protégé, souvent au seigneur lui-même. Lorsqu'un chef de famille avait un peu de bien, il mariait donc ses filles très-jeunes, et parfois les veuves se hâtaient tellement de se remarier, que, sans cette excuse, cela eût été contre la décence.

Rien de pareil ne se passait en France; chacun y vivait en repos sous la protection du roi et de sa justice, et le peuple s'inquiétait peu des changemens qui se passaient à la cour. Depuis près de dix années, que le roi donnât sa faveur à l'un ou à l'autre, les choses allaient à peu près de même sorte pour le bien du pays. Il y avait toujours dans ses conseils bon nombre d'hommes sages qui étaient écoutés, comme le chancelier, le sire Guillaume Cousinot, les frères Bureau, et quelques autres de pareille condition. De la sorte les princes et les seigneurs mécontens, qui ne se trouvaient pas assez de pouvoir ou de crédit, ne pouvaient causer aucun trouble, ni engager beaucoup de partisans. Le roi était plus aimé qu'aucun d'entre eux, et il donnait à ses sujets plus que d'autres ne leur pouvaient promettre. C'est ce que le Dauphin éprouvait dans son apanage. Comme on avait diminué ses revenus, retranché ses pensions,

Digitized by Google

pris ses domaines ; comme son esprit méfiant le portait à tenir des gens en armes et à munir ses forteresses, il se voyait contraint à augmenter les taxes dans le Dauphiné, et chacun, loin de favoriser ses projets de désobéissance, avait recours à la puissance du roi pour être soulagé de son joug.

Enfin le roi résolut d'user de toute sa puissance envers son fils ; partant de la Touraine où il faisait son séjour ordinaire, il s'avança jusqu'en Bourbonnais. Le Dauphin, informé des desseins de son père, lui envoya aussitôt Guillaume de Courcillon, son fauconnier, avec une lettre de créance par laquelle il priait humblement le roi d'entendre les propositions que l'ambassadeur était chargé de faire, et qui étaient jointes à la lettre.

Le roi était alors au château du Chatelar, près Ébreuille; il reçut Guillaume de Courcillon, prit de sa main la lettre de créance, ne lui dit pas un mot, pas même pour demander des nouvelles de son fils, et donna la lettre sans l'ouvrir au chancelier. Quatre jours après Courcillon fut mandé, et le chancelier lui dit en présence du roi : « Messire Guillaume, le roi a vu la lettre de « créance de monseigneur; il en a été content, et y a « trouvé de belles paroles qui lui ont bien plu. Quant « aux articles proposés, le roi n'y entend rien. Au sur- « plus la chose a trop duré ; le roi veut en voir la fin, « et il a délibéré de ne la plus souffrir. Prenez congé du « roi, vous êtes expédié. » Courcillon s'agenouilla devant le roi : « Sire, dit-il, n'avez-vous rien à mander « à monseigneur? — Non, » répondit le roi, et il se retira.

« Messeigneurs, dit alors Courcillon au chancelier et « aux gens du conseil, je ne suis pas clerc, et suis de « gros entendement; baillez-moi, s'il vous plaît, cette

Digitized by Google

« réponse par écrit. — Ce n'est pas la coutume, » fut toute la parole qu'il put avoir du chancelier.

Deux autres ambassades furent successivement envoyées par le Dauphin. Il protestait toujours de son respect pour le roi, de son désir de lui obéir, puis il déclarait ne pouvoir consentir à éloigner de sa personne les serviteurs auxquels le roi imputait la mauvaise conduite de son fils. Le Dauphin ajoutait qu'il s'engageait à ne jamais passer le Rhône, tandis que c'était surtout son absence que le roi blâmait. En même temps le Dauphin envoyait aux princes et grands seigneurs du royaume des lettres où il se plaignait du mauvais et étrange accueil qu'avaient reçus ses soumissions respectueuses, taisant ce qu'il y avait de blâmable dans ses demandes et ce qu'il y avait de bienveillant dans les réponses du roi.

Après que le roi eut fait donner une réponse écrite et détaillée à la troisième ambassade du Dauphin, qui se composait de Guillaume de Courcillon, de Gabriel de Bernes, et d'un fort habile homme nommé Simon le Couvreur, prieur des célestins d'Avignon, il prit lui-même la parole, et dit :

« J'ai entendu ce qu'hier vous m'avez dit de la part « de mon fils le Dauphin, et je ne puis trop m'émer- « veiller de ce qu'il a pris la réponse que je vous ai « faite l'autre fois si étrangement qu'il en a été déplai- « sant et courroucé ; car il avait semblé aux seigneurs « de mon sang et aux gens de mon conseil que cette « réponse était si douce, si gracieuse et si raisonnable, « qu'il devait s'en contenter et s'en réjouir.

« D'après ce que vous avez dit, il me semble que « c'est toujours le vieux train, et que mon fils veut que « j'approuve son absence et l'éloignement où il se tient

Digitized by Google

« de moi. Or, ce serait nourrir l'erreur qui a été long-
« temps dans le royaume, où l'on disait que je ne vou-
« lais pas qu'il vînt vers moi; ce qui, comme chacun
« pourrait le savoir, ne tint jamais à moi. Certes, j'au-
« rais été au contraire bien joyeux qu'il s'employât à
« recouvrer le royaume, à chasser les ennemis, et à
« avoir sa part dans l'honneur et les biens que d'autres
« ont gagnés. J'ai désiré sa venue, non pas tant pour
« moi que pour lui. Bien que ce fût une grande joie
« pour moi de le voir et de lui parler, je le souhaite
« principalement pour le bien et l'honneur qui lui en
« reviendraient. S'il était ici, je lui dirais des choses
« que je ne peux ni lui écrire ni lui mander par d'au-
« tres, et il en serait, je crois, joyeux et content; si
« bien qu'il n'aurait plus la pensée de s'en retourner.
« Si toutefois il le voulait, il pourrait le faire en toute
« sûreté, comme je vous l'ai déjà dit. Mais s'il veut con-
« tinuer à éviter ma présence, ainsi qu'il a fait jusqu'à
« présent, j'aime mieux que ce soit de lui-même, par
« son vouloir et de l'avis de ses conseillers, que de mon
« consentement. En outre, je m'ébahis d'où lui vien-
« nent les craintes dont vous m'avez parlé. Il me semble
« qu'il est absent de moi depuis assez long-temps pour
« y avoir pensé et avoir avisé à la cause de tout ceci.
« C'est une chose merveilleuse, qu'il refuse de venir à
« celui dont il doit attendre des biens et des honneurs.
« Pourquoi fuit-il? pourquoi refuse-t-il de voir mes
« bons et loyaux sujets, ceux qui se sont si honorable-
« ment et vaillamment employés aux grandes affaires
« de ce royaume, et à résister aux entreprises de nos
« anciens ennemis, ceux qui ont rendu de si grands ser-
« vices avec une loyauté si éprouvée? Dans les termes
« où il s'est mis avec eux il ne peut avoir leur amour,

Digitized by Google

« et il l'aurait, s'il était avec moi et qu'il leur parlât « comme il convient, ainsi que je fais. Mes ennemis se « fient bien à ma parole. Lors même que je les ai eus à « ma volonté, et qu'ils étaient abandonnés des gens de « leur propre parti, chacun sait si je leur ai fait cruauté. « Et maintenant voici mon fils qui ne se fie pas à ma « parole pour venir à moi. Il me semble que c'est me « faire petit honneur ; car il n'y a si grands seigneurs « en Angleterre, tout mes ennemis qu'ils sont, qui ne « s'y fiassent volontiers. Ne serait-ce pas un grand dé- « plaisir pour moi que, sous ma sûreté, il lui fût fait la « moindre chose préjudiciable? Si j'avais ce vouloir, « pensez-vous que je sois si impuissant et mon royaume « si dépourvu que je ne pusse aller saisir mon fils où « il est? Ai-je besoin de prendre des sûretés de lui, « ainsi qu'il me les fait offrir? Je n'en ai pas eu besoin « jusqu'ici, et, Dieu merci, je ne vois pas qu'elles me « soient nécessaires. Quant à la provision que vous avez « requise pour lui, je vous l'ai déjà dit : lorsqu'il viendra « vers moi faire son devoir, et même ce qui est moins « que son devoir, quand il s'emploiera comme il doit « au bien de la chose publique, je lui donnerai telle « provision qu'il sera content. Autrement, ce serait « nourrir l'éloignement qu'il a depuis si long-temps « pour moi. C'est à ceux qui le conseillent et le tiennent « en ce train, en non pas à moi, de lui donner pro- « vision. »

Toutes les paroles du roi furent vaines. Le pape et le roi d'Aragon s'employèrent comme médiateurs entre le père et le fils. Rien ne pouvait guérir la méfiance du Dauphin. Il croyait que, si le roi était une fois maître de lui, sa vie ne serait pas en sûreté. C'était aussi l'opinion de beaucoup de gens du vulgaire. Ils disaient que

Digitized by Google

le roi soupçonnait son fils d'avoir fait empoisonner la belle Agnès, et voulait en tirer vengeance[1]. D'ailleurs les assassinats du duc d'Orléans et du duc de Bourgogne étaient demeurés si fameux, qu'ils revenaient souvent à la pensée des princes, et surtout du Dauphin[2]. Il avait encore eu sous les yeux la récente et cruelle mort de messire Gilles de Bretagne[3]. Le duc Pierre son frère l'avait accusé d'intelligences criminelles avec les Anglais, et, du consentement du roi, malgré les efforts de leur oncle le connétable de Richemont, l'avait fait mettre en prison. Il y passa trois ans; puis ses gardiens, par l'ordre des conseillers du duc de Bretagne, voulurent le faire mourir de faim et de maladie. Ils l'enfermèrent dans une prison basse et humide au château de la Hardouinaye, et le laissaient souvent sans nourriture. Le pauvre prince, quand, à travers la grille de son cachot, il voyait passer quelqu'un de l'autre côté du fossé, s'écriait : « Je meurs de faim, donnez-« moi du pain pour l'amour de Dieu. » Mais personne n'osait le secourir. Un jour, une pauvre femme fut émue de pitié par ses cris de douleur. Elle se laissa glisser dans le fossé, et posa, devant les barreaux de la fenêtre, son pain bis pour nourrir le frère du duc son seigneur. Elle continua ainsi pendant quelques semaines sans être aperçue. Voyant que le prince tardait trop à mourir, ses geôliers l'étranglèrent; c'était en 1449. Deux ans auparavant, le duc de Glocester, oncle du roi d'Angleterre, avait été de même mis à mort dans sa prison.

Le Dauphin était donc résolu à tout plutôt qu'à se

[1] Continuateur de Monstrelet. — Paradin.
[2] Comines.
[3] Argentré.

Digitized by Google

remettre aux mains de son père [1]. Sentant le péril de sa situation, il cherchait toute espèce de moyens d'en sortir. Outre les préparatifs qu'il faisait pour se défendre, il implorait instamment les secours du ciel, car c'était son habitude de mettre ses espérances et ses desseins sous la recommandation de quelques dévotions particulières. Il alla au mois de mars en pèlerinage à la Sainte-Baume ; et durant toute cette année ce ne fut que vœux et offrandes à Notre-Dame de Cléry, au mont Saint-Michel, à Saint-Claude, à Saint-Jacques de Compostelle. Mais rien ne changeait, et le roi avait fini par répondre que puisque son fils ne se soumettait pas, il allait procéder contre ceux qui lui donnaient de mauvais conseils. Une lettre du comte de Dammartin hâta sa résolution.

« Mon souverain seigneur, disait-il, voici des nouvelles : monseigneur est à Valence ; il a mandé tous les nobles de son pays jusqu'à l'âge de dix-huit ans, et tous ceux qui sont en état de porter les armes. Il a fait crier que tout homme eût à retirer ses biens dans les places fortes ; tout le pays s'effraie, mais quelque chose qu'il fasse, les nobles et tous ceux du Dauphiné n'ont confiance qu'en vous, et disent qu'ils sont perdus, si vous n'y mettez bon ordre. Dès qu'ils vous sauront en marche ils parleront plus haut, et, quand vous serez assez avant, ils se rendront à leur devoir auprès de vous. Monsieur de Savoie avait aussi donné son mandement en Bresse ; mais il n'est venu que sept ou huit vingts hommes d'armes, et, voyant ce petit nombre, il les a contremandés. Monsieur de Savoie dissimule, et l'on peut apercevoir de la méfiance entre lui et monseigneur.

[1] Duclos. — Préface de Comines.

Digitized by Google

Les villes de Bresse disent que vous êtes un prince qui aime la justice, et que si vous venez elles se remettront à vous. Il me semble qu'il faudrait laisser les choses dans les termes où elles sont, donner de bonnes paroles à monseigneur, parler de votre arrivée, et en faire plus de bruit que jamais. Cela pourrait les faire rendre, car c'est ce qu'ils craignent le plus. En attendant vous aurez des nouvelles de vos ambassadeurs de Savoie, et d'autres informations; ainsi vous aurez avis de quelle manière vous devez mener cette affaire. Vous ne ferez pas une petite œuvre en la conduisant à bien, ce qui me semble aisé, car je ne leur vois nul appui. »

D'après ces nouvelles, le comte de Dammartin reçut ordre du roi d'entrer en Dauphiné. Le prince vit qu'il n'avait pas espérance de résister, et ne songea qu'à ne pas être pris. Il feignit une partie de chasse. Trompant toutes les mesures du comte de Dammartin, et ses serviteurs eux-mêmes, dont il se méfiait avec raison, car presque tous étaient effrayés ou gagnés, il se hâta de sortir du Dauphiné et de France. Suivi d'un très-petit nombre de ses gens, il parvint à Saint-Claude dans le comté de Bourgogne; de là il écrivit au roi.

« Mon très-redouté seigneur, je me recommande à votre bonne grâce aussi humblement que je puis. Qu'il vous plaise savoir que, comme mon oncle de Bourgogne a intention d'aller bientôt sur le Turc pour la défense de la foi catholique, et que ma volonté serait d'y aller, moyennant votre bon plaisir, attendu que notre saint-père le pape m'en a requis, et que je suis gonfalonier de l'église, dont j'ai fait le serment par votre commandement, j'envoie par devers mon oncle pour savoir son intention sur ce voyage, afin que je puisse, s'il est besoin, m'employer à la défense de la foi catho-

Digitized by Google

lique ; et aussi pour qu'il puisse s'employer à trouver moyen de me remettre en votre bonne grâce, qui est la chose que je désire le plus au monde. Sur ce, mon redouté seigneur, je prie Dieu qu'il vous donne une vie bonne et longue. Le dernier jour d'août 1456. »

Il écrivit en même temps à tous les évêques de France pour leur faire part de son dessein, en les priant de faire faire pour lui des prières dans leurs églises, et leur annonçant qu'il rendait les princes du sang juges de ce qui le concernait.

Il alla ensuite, en toute confiance, prendre asile au château de Vers, chez le prince d'Orange. Il avait eu de violens démêlés avec ce seigneur, qui, lors de la guerre de Suisse, était tombé les armes à la main sur les compagnies françaises, quand elles traversaient la comté. Le Dauphin fut néanmoins reçu avec respect par le prince d'Orange ; puis il envoya chercher le maréchal de Bourgogne, que pour la même cause il avait eu en grande haine, lui demanda de le conduire en Flandre, et se mit en route avec lui. Évitant avec soin les pays de France, et traversant la Lorraine et le Luxembourg, il arriva à Bruxelles avec une suite d'environ dix chevaux. Le Duc et son fils étaient en Hollande. La Duchesse et madame de Charolais étaient seules pour le recevoir [1].

Dès que la Duchesse sut, à huit heures du soir, que le Dauphin entrait dans la ville, elle descendit avec sa belle-fille et toutes ses dames jusqu'à la porte de la cour pour l'attendre. Il descendit de cheval. La Duchesse et madame de Charolais s'agenouillèrent ; il se hâta de les

[1] Les honneurs de la cour de Bourgogne, par Éléonore de Poitiers. — Amelgard.

Digitized by Google

relever, et les embrassa ; puis il embrassa aussi toutes les dames, et offrit le bras à madame de Bourgogne. Il voulait lui donner la droite. « Ah, monsieur, dit-elle, « vous voulez qu'on se moque de moi, en me contrai- « gnant à faire ce qui ne m'appartient pas. — C'est à moi « à vous faire honneur, disait le Dauphin, car je suis « le plus pauvre du royaume de France, et je ne sais « où chercher refuge, sinon chez mon oncle Philippe « et chez vous. » Après beaucoup de façons et malgré tout ce qu'elle put dire, il lui prit le bras et la mit à sa droite. Elle le conduisit à sa chambre, qui était la chambre du Duc, et en le quittant elle s'agenouilla de nouveau. En un mot il n'y eut sorte de respect qu'elle ne rendît au Dauphin. Dès qu'il était présent, elle le traitait en tout comme son seigneur, et ne se laissait plus rendre à elle-même aucun honneur de souveraine ; elle ne faisait plus porter la queue de sa robe, mais la soutenait elle-même ; aux repas, on n'essayait plus les mets avant de la servir.

Le Duc avait en effet pris soin d'ordonner que le fils du roi fût ainsi reçu. Ce fut surtout dans cette circonstance qu'il montra bien sa sagesse et son habileté à faire ce qui convenait envers toutes personnes, en toutes circonstances. Le roi l'avait, ainsi que les autres princes, instruit du point où en étaient les négociations avec le Dauphin ; car il n'avait pas voulu laisser s'établir dans les esprits les fausses informations que son fils s'efforçait de répandre. Le Duc l'avait remercié respectueusement de sa confiance, lui avait témoigné tout le désir qu'il avait de voir cette affaire s'apaiser, et rendu compte d'un message qu'il avait reçu du Dauphin. En effet, ce prince, plusieurs mois avant sa fuite, lui avait envoyé en présent des arbalètes par Odet Daidie, un

Digitized by Google

de ses serviteurs; le Duc espérait, avait-il écrit au roi, d'après ce que lui avait dit cet envoyé, que le Dauphin était en bonne disposition de se réconcilier.

Dès que le Duc eut appris l'arrivée du Dauphin en Bourgogne, il se hâta d'en écrire au roi. « De cette chose, disait-il, je ne me donnais aucune garde, et j'en ai été bien émerveillé; puisqu'il en est ainsi, vous saurez, mon très-redouté seigneur, que, pour l'honneur de vous, de lui et de votre noble maison, la raison veut et enseigne que je lui fasse tout honneur, révérence et plaisir. J'entendrai volontiers, comme il appartient, et comme je le dois, ce qu'il lui plaira de me dire et de me déclarer, et après je vous le signifierai. Dieu sait que je désirerais de tout mon cœur qu'il fût en votre bonne grâce, et s'acquittât envers vous comme un bon fils doit envers son seigneur et père. »

Le Duc ne se rendit à Bruxelles que le 15 octobre. Madame de Bourgogne et madame de Charolais à son arrivée descendirent, selon l'usage, jusque dans la cour pour l'attendre et le recevoir; et le Dauphin, quoi qu'on pût lui dire, y voulut être aussi. Le Duc, informé de cette courtoisie du prince, ne voulut pas entrer à cheval dans la cour; il descendit à la porte, et dès qu'il aperçut monsieur le Dauphin, mit un genou en terre. Le prince voulait aller à lui; madame de Bourgogne le retint, et il ne put arriver au Duc qu'après le deuxième salut. Il lui en fit aussi un très-profond, le prit sous le bras, et ils entrèrent ainsi dans le palais.

Le lendemain, le Dauphin fit longuement au Duc toutes ses plaintes sur la conduite qu'on avait tenue envers lui, sur les conseillers du roi, sur ce qu'on le laissait sans finances et sans ressources. Il semblait qu'il voulût qu'on lui fournît hommes et argent pour faire

Digitized by Google

la guerre à son père[1]. « Monseigneur, lui dit le Duc « après l'avoir bien écouté, soyez le très-bien venu dans « mes pays. Je suis joyeux de vous y voir. En tant « qu'il s'agirait de vous procurer gens et finances, sa- « chez que je vous servirais de corps et de biens contre « tous les princes de la terre, sauf contre monseigneur « le roi votre père, contre lequel je ne voudrais pour « rien entreprendre une chose qui fût à son déplaisir. « Je ne vous aiderai pas non plus à mettre hors de son « hôtel les gens de son conseil. Je le tiens si puissant, « si sage, si prudent, qu'il saura bien réformer ceux « qui le méritent, sans qu'il soit besoin que personne « s'en mêle ; sur cela je m'en rapporte à lui. »

Du reste, il lui offrit son corps, ses biens, ses états, promit de lui fournir des revenus, et de pourvoir sa maison de façon à ce qu'il en fût content. Il parvint ainsi à adoucir quelque peu le Dauphin, et à obtenir qu'il donnât une marque de soumission au roi, s'offrant à être médiateur. En effet, il fit partir bientôt après une solennelle ambassade, composée de Jean de Croy sire de Chimay, Simon de Lalaing, maître Jean de Clugny maître des requêtes, et Toison-d'Or. Ils portaient une lettre du Dauphin. Elle témoignait encore tout son courroux et son obstination. Il se louait du bon accueil que lui avait fait et lui faisait chaque jour son oncle de Bourgogne. En même temps, il se plaignait que le roi eût envoyé le maréchal de Loheac et le sire de Beuil, amiral de France, à Lyon pour veiller au bon ordre dans la province de Dauphiné et prévenir les entreprises qu'on y pourrait former. « Comme si, disait le prince, on pouvait penser que

[1] Coucy.

Digitized by Google

« de mon pays il vous vînt aucun ennemi ni aucun « dommage, ou que je voulusse faire chose qui ne fût « pas bien faite. » Cependant il finissait par dire au roi qu'il le suppliait de le tenir en sa bonne grâce, et de lui donner ses commandemens, pour les accomplir selon son pouvoir.

Pour le duc de Bourgogne, il avait chargé ses ambassadeurs de l'excuser auprès du roi en telle sorte qu'aucun reproche ne pût lui être fait pour sa conduite en cette affaire. Ils devaient dire d'abord que le maréchal de Bourgogne n'avait pu se dispenser de céder aux instances du Dauphin, le voyant dans une situation si pitoyable; que le roi avait été soigneusement informé de tout, et que le Duc n'avait voulu rien faire à son insu; que si le Dauphin avait reçu un accueil honorable et respectueux, certes le roi ne devait pas en être mécontent, car le prince était fils aîné de France; ainsi le Duc, tant par amour du roi que par respect pour la noble maison de France dont il était lui-même issu et à laquelle il était redevable de tous ses biens, lui devait honneur et révérence. D'ailleurs le Dauphin arrivait de lointain pays, petitement accompagné, désolé, plein de frayeur; il venait de traverser à grandes journées des contrées difficiles et dangereuses; il semblait tout ébahi de sa triste position, livré aux regrets et à la douleur, dénué de tout et comme perdu. Si dans un tel état et une telle disposition, tandis qu'il faisait de si grandes lamentations, le Duc ne l'eût pas bien reçu, c'est alors que le roi aurait eu sujet d'être mécontent. Si le Duc eût refusé l'entrée de ses seigneuries et de sa maison, c'eût été assurément une tache à son honneur; et s'il fût advenu quelque inconvénient de cette rudesse, c'est au Duc qu'on l'eût imputé. Dieu sait ce que toute

Digitized by Google

la France en aurait pu dire ; et non-seulement les princes et le peuple français, mais les princes et nations de toute la chrétienté.

De plus les ambassadeurs devaient faire remarquer que le Duc pouvait, à ce moyen, s'employer à réduire et à attirer le Dauphin aux volontés du roi ; il le ferait si tel était le bon plaisir du roi, car il était tenu de chercher l'honneur, le bien, l'union et la prospérité de la maison de France. A la vérité, en devisant avec le prince, il l'avait jusqu'ici trouvé dans une merveilleuse amertume de cœur, et le Duc avouait que ce n'était pas ainsi qu'il aurait dû être.

Néanmoins il conseillait au roi, quelque douceur qu'il eût mise jusqu'ici envers son fils, de le traiter encore avec indulgence, d'avoir égard à ses requêtes, d'élargir encore son amour et sa miséricorde paternelle. Ce sera, disait-il, grand bien et aumône d'en agir ainsi.

Puis le Duc parlait de son saint voyage en Turquie, se montrait encore disposé à le faire, si c'était le plaisir du roi, et à se mettre sous le commandement du Dauphin. Enfin il entrait dans les excuses que le Dauphin avait offertes au sujet des ordres du roi touchant la province de Dauphiné.

Les ambassadeurs de Bourgogne trouvèrent le roi à Saint-Symphorien d'Ozun sur les marches du Dauphiné. Ils s'acquittèrent de leur charge, et parlèrent suivant les instructions qu'ils avaient reçues. Le roi leur fit répondre de point en point, à peu près en ces termes.

Quant à l'accueil qu'a reçu le Dauphin en Bourgogne, le roi sait bien qu'on doit rendre honneur et faire bon accueil à son fils aîné, mais seulement lorsqu'il se comporte envers son père comme y est tenu un fils bon et

Digitized by Google

obéissant. Autrement il n'a pas droit à de tels honneurs qui ne lui viennent que du roi.

Le roi est fort surpris de l'épouvante qu'a fait paraître le Dauphin, et ne saurait en connaître la cause; car il s'est toujours montré enclin à le recevoir dans sa bonne grâce, à le traiter comme un bon père doit traiter un bon fils, et à oublier tout le passé. C'est ce que le roi a dit et répété aux ambassadeurs du Dauphin, au cardinal d'Avignon envoyé par le pape, en présence des princes de son sang et des seigneurs de son conseil. Quand il saura d'où peuvent venir de si grandes craintes, il espère les dissiper par ses paroles.

Mais pour les requêtes du Dauphin, qui sont de ne point venir et de garder ses serviteurs, le roi n'a été conseillé par personne de les lui accorder. L'avis du duc de Bourgogne lui-même a été de pourvoir le Dauphin de conseillers sages et notables, qui aient égard à son honneur et le ramènent au service du roi et du royaume. Si le roi consentait à l'absence du Dauphin, il ferait croire qu'elle a été jusqu'ici de sa volonté, ce qui n'est pas; puisque, ayant pris congé pour quatre mois, il a été éloigné dix ans et n'a pu se trouver aux victorieuses besognes qui se sont faites pour le recouvrement du royaume; ce qui a causé grand déplaisir au roi, car la gloire du père s'accroît des œuvres glorieuses du fils.

Touchant la volonté que le Dauphin dit avoir d'aller au saint voyage de Turquie, le roi a été bien surpris d'apprendre cette soudaine imagination, dont son fils n'avait rien dit auparavant. Il lui semble que c'est une nouvelle couleur pour demeurer toujours éloigné; il aurait dû préalablement se soumettre au roi, et savoir sur cela quel était son bon plaisir. Ne sait-il pas que les

Digitized by Google

Anglais, ces anciens ennemis du royaume, s'efforcent chaque jour de l'envahir, cherchent par subtilité les moyens d'y avoir entrée? Ils auraient même pu y réussir, n'était que les nouveaux complots du sire de Lesparre ont été découverts, et qu'il a encouru juste châtiment après avoir abusé de la merci à lui accordée. Quelles qu'aient été les instances du pape, lesdits Anglais n'entendent à aucune paix, mais veulent continuer la guerre. Ainsi le roi voit bien que le Dauphin n'a pas grandement songé à l'état et à la sûreté du royaume; ce serait en effet le mettre en péril trop évident que de le vider de noblesse et de chevalerie. Ce n'est pas que le roi, s'il avait la paix ou une longue trêve, s'il voyait son royaume en sûreté, ne s'employât bien volontiers au secours de la chrétienté, et il l'a ainsi répondu au pape.

Enfin le roi a dû mettre bon ordre aux affaires du Dauphiné, abandonné par son fils, et la résolution qu'il a prise a donné consolation et joie aux habitans; ils enverront des députés à leur seigneur pour l'exhorter à se soumettre à son père, et il faut espérer que ces remontrances et les bons conseils du duc de Bourgogne le ramèneront à son devoir.

Le Dauphin, qui pensait bien que son absence serait longue, avait accepté les offres du Duc; il s'était établi au château de Genappe [1], à quatre lieues de Bruxelles.

[1] Dans la *Biographie universelle*, à l'article de Louis XI, on place ce château qu'on appelle *Geneppe*, en Hainaut, trompé sans doute par la ressemblance du nom avec *Jemmappes* qui est effectivement dans cette province, tandis que Genappe appartient au Brabant. Il y a une vue de son ancien château dans les *Trophées de Brabant*, dans les *Délices du Brabant* et dans les *Castella* du baron Le Roy. — Il est vrai que si la *Biographie* enlève Genappe au Brabant, elle le gratifie de *Ninove* qui

Digitized by Google

On lui avait monté une maison conforme à son rang, et il recevait une pension de deux mille cinq cents livres par mois. Là, il passait son temps, soit à chasser, soit à lire [1], sans montrer aucune volonté de céder. Cependant, au retour des ambassadeurs, il écrivit, selon les conseils du Duc, une lettre plus soumise et plus respectueuse à son père, et lui fit de nouvelles propositions. Il offrait de pardonner aux conseillers du roi dont il avait à se plaindre, et de les traiter dorénavant avec toute bienveillance, de demander pardon au roi dans les termes les plus humbles par une lettre qu'il signerait, de faire demander ce pardon par la Dauphine en personne, ou de le requérir lui-même de vive voix, à genoux et aussi respectueusement qu'on voudrait en présence de la personne que le roi voudrait lui envoyer. Mais quant à revenir près du roi et à congédier ses serviteurs, c'était deux points dont il n'était pas question. Les ambassadeurs de Bourgogne retournèrent auprès du roi, lui porter ces offres du Dauphin.

Le courroux du roi de France ne changea rien à la conduite du Duc envers le Dauphin; il continua à lui montrer les mêmes égards. Lorsqu'au mois de février 1457, la comtesse de Charolais accoucha de son premier enfant, le comte s'en alla respectueusement à Genappe supplier le Dauphin d'être son compère et le parrain de sa fille. Le baptême se célébra avec pompe. Les marraines furent la duchesse Isabelle et madame de Raven-

est en Flandre. Voy. l'article *Despautère*. On doit regretter que l'éditeur refuse de laisser relever de pareilles méprises dans le supplément qui pourtant devrait servir d'*errata* général. (R.)

[1] Vernulæus le porte comme s'étant fait inscrire parmi les élèves de l'Université de Louvain. *Acad. Lovan.*, 1667, in-4°, p. 184, *le Lundi*, p. 192. (R.)

Digitized by Google

stein, femme d'Adolphe de Clèves. L'enfant fut nommé Marie par le Dauphin, en souvenir de la reine sa mère.

Cependant ce prince vivait à Genappe tranquillement, et suivait les conseils du duc Philippe, sinon pour se réconcilier avec son père, du moins pour ne lui point faire de nouvelles offenses. Ses principaux conseillers étaient Jean, fils naturel du sire de Guilhem et d'Anne d'Armagnac, d'où il avait pris le nom de bâtard d'Armagnac, le sire de Montauban, de la maison de Rohan, Georges de la Tremoille, sire de Craon, et Châteauneuf, sire du Lau. Il avait aussi autour de lui plusieurs jeunes gentilshommes qui avaient tout quitté pour s'attacher à sa fortune, entre autres le sire Robert de Gramont, dont la famille était de Navarre et que le prince avait attiré en Dauphiné, en lui offrant un état considérable auprès de lui. Toute cette jeunesse lui formait une sorte de cour, et l'accompagnait dans ses amusemens et ses chasses [2]. Dès qu'il voyait un homme notable ou habile, il n'avait pas de relâche qu'il n'eût trouvé moyen de se l'attacher; et il n'épargnait pour cela ni or ni caresses. Puis, après avoir bien travaillé à attirer les gens a lui, trouvant quelque mécompte, ou se laissant aller à sa méfiance accoutumée, il s'en dégoûtait, et les congédiait aussi facilement qu'il les avait pris. Aussi ne se faisait-il guère aimer ni respecter même de ses plus familiers. Beaucoup de ceux qui l'approchaient de plus près disaient en secret qu'on ne pouvait nullement se fier à lui; et que d'ailleurs il était si fou et

[1] L'année commença le 17 avril.

[2] M. de Barante parlera plus bas des *Cent nouvelles nouvelles*, nées du loisir de Genappe et qui rappellent la manière de Boccace. Voir *le Dimanche*, I, 168, et *le Lundi*, 192-202. (R.)

Digitized by Google

si prodigue que ce serait dommage de voir un si beau royaume que la France tomber en de si mauvaises mains [1].

Parmi les serviteurs du Duc, il cherchait surtout à s'attacher les seigneurs de Croy. Ils avaient, depuis long-temps, le plus grand pouvoir dans cette cour, et avaient excité l'envie de presque toute la noblesse, aussi-bien que la haine du peuple [2]. Déjà ils avaient pour ennemis déclarés la maison de Luxembourg; et leurs discordes, disait-on, avaient contribué à semer la méfiance et presque à exciter la guerre entre la Bourgogne et la France; car le comte de Saint-Pol jouissait de quelque crédit auprès des conseils du roi. Mais les seigneurs de Croy se faisaient un adversaire plus redoutable encore; depuis long-temps leur influence sur le Duc déplaisait au comte de Charolais; il était en contestation avec eux pour les meubles de la succession de madame de Béthune, qu'il prétendait compris dans une donation que lui avait faite son père, et dont madame de Croy retenait une partie. Le bruit courait en outre que le Duc voulait séparer de son domaine ses plus grandes seigneuries, et donner le comté de Boulogne à monsieur d'Étampes, le comté de Namur au sire Jean de Croy, la seigneurie de Gorcum [3] au sire Jean de Lannoy. Pour achever d'allumer la haine du comte de Charolais les sires de Croy se montrèrent sensibles aux amitiés du Dauphin, et lui semblaient dévoués et favorables en toutes choses, beaucoup plus qu'au fils de leur seigneur.

La cour de Bourgogne se divisait ainsi en deux

[1] Lettre du sire de Comines au roi.

[2] Heuterus. — La Marche. — Meyer. — Gollut. — Paradin.

[3] La seigneurie d'Arkel. (R.)

Digitized by Google

partis : la famille de Croy était forte de la faveur du Duc ; elle était alliée avec les de Lalaing, avec les Lannoy. Presque tous les grands seigneurs partageaient, au contraire, l'inimitié du comte de Charolais. Il avait aussi pour lui le vieux chancelier Nicolas Raulin, en qui le Duc avait eu si long-temps une grande confiance. Depuis la mort de Jean de Granson sire de Pesmes, dont il passait pour le principal auteur, le chancelier avait pour mortel ennemi le maréchal de Bourgogne, qui se trouvait par-là dans la cabale du sire de Croy ; aussi était-il pour cette raison habituellement retenu à la cour.

Enfin la discorde éclata. Le comte de Charolais avait pour chambellans Antoine Raulin sire d'Émeries fils du chancelier, et Philippe de Croy sire de Sempy, fils de Jean de Croy, gouverneur de Luxembourg. Il advint que le Ber d'Auxy et le sire de Formelles, son premier et son second chambellan, ne purent faire leur service auprès de lui ; il nomma pour les remplacer le sire d'Émeries. Le Duc voulut, au contraire, que le rang de troisième chambellan fût donné au sire de Sempy. Le comte de Charolais s'obstina à ne point changer l'ordonnance qu'il avait rendue. Le Duc le fit venir, et lui ordonna d'apporter son ordonnance.

Le comte de Charolais trouva son père en son oratoire ; madame de Bourgogne était présente. « Donnez-« moi votre ordonnance, » dit-il, et, la prenant de sa main, il la jeta au feu. « Maintenant, allez en faire une « nouvelle. » Le comte s'emporta et jura qu'il n'en ferait rien. « Je ne me laisserai pas gouverner par les « Croy comme vous ; il n'y a que trop long-temps qu'ils « font de vous à leur volonté. »

Pour lors le Duc entra dans une telle colère, qu'il

Digitized by Google

chassa son fils de son oratoire, lui ordonna de quitter ses états, et le poursuivit même, dit-on, l'épée à la main. La Duchesse se montra mère; elle arrêta son mari, elle prit la défense de son fils. Enfin, il y eut entre tous les trois de telles paroles, de telles violences, que le vieux Duc, tout égaré, ne sachant ce qu'il faisait, descendit, demanda un cheval, et s'en alla tout seul, fuyant sa maison, et chevauchant à l'aventure dans la campagne.

Le soir, comme on vit qu'il ne revenait pas, l'inquiétude s'empara de tout le monde; ses serviteurs le cherchaient de tous côtés sans le trouver. La duchesse était au désespoir; le Dauphin, qui était resté pour les fêtes du baptême de mademoiselle de Bourgogne, était plus interdit et plus affligé que nul autre. « Que pensera-« t-on en France? disait-il; on dira que ma personne « porte malheur partout, et que je ne puis venir en « aucun lieu, que bientôt il n'y éclate quelque discorde « et quelque bruit. » Et il courut toute la nuit les chemins de la forêt pour retrouver son oncle de Bourgogne. Enfin, on sut qu'à la nuit tombante, se voyant égaré dans cette forêt, le Duc avait vu de loin le feu d'un pauvre charbonnier, lui avait donné quelques pièces d'or, et que cet homme l'avait conduit à la petite maison d'un des gens de la vénerie. Ce fut là que le bon Duc coucha, tant bien que mal, et qu'on le retrouva le lendemain. Les uns se félicitaient de le revoir après une si cruelle angoisse; d'autres lui faisaient des remontrances. Pour lui, il se plaignait surtout de la Duchesse, qui avait pris le parti de son fils, et qui avait dit qu'elle le suivrait si on le chassait.

Il revint à Bruxelles. Le comte de Charolais s'était en allé à Termonde. Quant à la Duchesse, lorsque le ma-

Digitized by Google

réchal de Bourgogne lui rapporta les reproches de son mari, elle se montra fort affligée. « Comment devais-je « faire? disait-elle; je connaissais monsieur mon mari « pour un bien violent chevalier; je le voyais courir « sur mon fils, je me suis hâtée de le faire sortir. Il faut « bien que monsieur me pardonne; je suis une étran- « gère ici; je n'ai que mon fils qui me console et me « soutienne. » Comme elle ne put désarmer son courroux, elle tarda peu à fonder un couvent de Sœurs Grises de l'ordre de saint François, dans la forêt de Nieppe, pour y aller vivre et y passer son temps dans la dévotion et le service de Dieu.

Le Dauphin s'employa avec zèle à réconcilier le père et le fils. Monsieur de Ravenstein et Toison-d'Or se rendirent plusieurs fois, de sa part, à Termonde, auprès du comte de Charolais. Le chancelier Raulin donna aussi de sages conseils au jeune prince, qui ne se montra point trop obstiné. Le Duc, de son côté, craignit de le pousser à quelque extrémité. Il se contenta d'exiger qu'il renvoyât de sa maison deux serviteurs qui passaient pour avoir beaucoup de pouvoir sur lui. C'étaient deux jeunes écuyers, Guillaume Dusie et Guyot Biche; tous deux étaient véritablement gens habiles et subtils. Ils passèrent en France; l'un entra dans la maison du roi, l'autre se tint à Paris, et ce fut par son moyen que le Dauphin apprit ensuite ce qui se passait de plus secret dans les conseils du roi.

Cependant les ambassadeurs du duc de Bourgogne n'avaient obtenu aucune réponse aux propositions du Dauphin. Le Duc ne se découragea point, tant il avait à cœur de faire cesser une si fâcheuse discorde. Il envoya une troisième fois Jean de Cluny et Toison-d'Or.

Cette fois les affaires étaient encore empirées. Le roi

Digitized by Google

était entré en Dauphiné ; il se tenait pour lors au château de Saint-Priest, avait mis sous sa main toute la province, et lui avait choisi, en son propre nom, le sire de Châtillon pour gouverneur : ce seigneur avait auparavant reçu ses pouvoirs du Dauphin, mais il venait de quitter son parti.

Le roi fit part aux ambassadeurs de ses nouveaux griefs ; il se plaignit de ce que son fils avait essayé encore récemment d'exciter des troubles dans le Dauphiné : de ce qu'en ce moment même il abusait de l'autorité du duc de Bourgogne, en tenant en prison et menaçant de mort le sire de Malortic, uniquement parce que son neveu avait rendu au roi la forteresse de Virieu. Il ajouta que le gouvernement du Dauphin, dans son apanage, avait été marqué par beaucoup de désordres et de nouveautés, qu'il avait dépouillé plusieurs seigneurs pour donner leurs domaines à des étrangers : qu'enfin, chacun se plaignait de lui.

Le roi était irrité ; il avait autour de lui des conseillers toujours contraires au duc de Bourgogne. On lui disait que c'était ce prince qui entretenait l'obstination de son fils. On lui persuadait qu'il importait à son honneur de le soumettre et de se saisir du Dauphin, quelque part qu'il fût. Des ordres furent donnés pour renforcer les garnisons de la frontière de Bourgogne, et pour assembler des gens d'armes. Le Duc fit aussi tous ses préparatifs, et donna des mandemens pour réunir son armée. Le Dauphin, de son côté, disait que, si l'on ne voulait point le laisser en Bourgogne, il traiterait avec les Anglais. On crut, pendant près d'une année, que la guerre allait commencer [1]. Cependant le roi re-

[1] Coucy. — Duclercq. — La Marche. — Legrand. — Amelgard.

Digitized by Google

vint peu à peu à de plus sages conseils ; il songea à la difficulté de l'entreprise, et à tous les maux qui en pourraient advenir ; il se ressouvint de ce qu'avaient été les terribles discordes de la France et de la Bourgogne, et prit pitié de son pauvre peuple, qui se serait vu de nouveau ruiné et misérable. Sa colère finit par se calmer ; il écouta ceux de ses conseillers qui avaient plus de prudence. Le sire Antoine de Prie, grand queux de France, qui avait été serviteur du Dauphin, lui fit surtout de salutaires remontrances. Le roi se laissait facilement persuader ce qui touchait l'intérêt de son royaume ; mais, lorsqu'on lui disait que le Dauphin, si on le laissait en repos, reconnaîtrait sa faute, et finirait par se soumettre, « Louis, disait-il, n'est pas changeant en « ses desseins, ni léger dans sa créance [1] ; je doute qu'il « revienne ici de long-temps, et je n'ai nullement en « gré ceux qui le conseillent [2]. » Puis on prétend qu'il disait aussi : « Mon cousin de Bourgogne ne sait « ce qu'il fait, de nourrir le renard qui mangera ses « poules. »

L'année 1457 s'écoula de la sorte avec une grande inimitié de part et d'autre. Le roi et le Duc s'envoyaient mutuellement des ambassades pour traiter de leurs griefs ; mais on ne songeait point sérieusement à la guerre, bien qu'on fît quelques préparatifs. Le Dauphin fit venir de Savoie madame Charlotte sa femme, qu'il avait épousée depuis six ans, et qui, depuis ce temps-là, avait continué de demeurer chez son père ; elle avait maintenant dix-huit ans. Le Duc témoigna le plus grand intérêt à leur réunion ; ce fut le prince d'Orange qui la

[1] Coucy.

[2] Paradin.

Digitized by Google

conduisit jusqu'à Namur [1]. Elle alla ensuite habiter Genappe avec son mari, et le Duc augmenta la pension qu'il lui donnait.

Plusieurs de ses conseillers ne voyaient pas sans quelque inquiétude le séjour de ce prince dans les états de Bourgogne. On craignait toujours que, inquiet et dissimulé, comme il semblait être, il ne tramât quelque chose contre le Duc. Lui-même en jugeait à peu près de la même sorte; mais il savait n'en rien laisser paraître; c'étaient toujours les mêmes soins, les mêmes respects. Un jour le Dauphin et le comte de Charolais étaient allés ensemble à la chasse, le Dauphin s'égara dans la forêt. Lorsque le Duc vit revenir monsieur de Charolais tout seul, il entra dans une grande colère et ordonna à son fils de ne pas reparaître devant lui sans avoir retrouvé monsieur le Dauphin. Le comte retourna dans le bois, et on passa une partie de la nuit à courir avec des flambeaux. Enfin le Dauphin revint; il était allé jusqu'à huit lieues de Bruxelles, et avait fini par demander à un pauvre homme de le remettre dans son chemin. Le Duc donna une récompense magnifique à cet homme. C'était ainsi qu'en toute occasion il prouvait sa déférence pour le fils du roi.

A sa cour les discordes que suscitait la puissance des Croy allaient toujours croissant. Il en arriva enfin une rupture ouverte avec le comte de Saint-Pol [2]. Le Duc avait depuis un an fait saisir sur lui le comté d'Enghien [3]. Le comte de Saint-Pol fit demander un sauf-conduit afin de venir savoir les causes de cette saisie. Le Duc refusa long-temps, disant qu'il ne donnait de

[1] Où seulement le mariage fut consommé. (R.)
[2] Duclercq. — Coucy.
[3] La seigneurie d'Enghien. (R.)

Digitized by Google

saufs-conduits qu'à ses ennemis, et que si le comte de Saint-Pol se déclarait tel, alors il lui en enverrait un. Celui-ci répondit qu'il était l'humble sujet du duc de Bourgogne, mais qu'il redoutait sa colère. Enfin il obtint ce sauf-conduit et arriva à Bruxelles, accompagné des sires d'Auffemont, de Genlis et d'Happlaincourt, et de vingt autres chevaliers environ. Sa suite était de deux cents chevaux; il emmenait avec lui maître Jean de Popincourt, un autre avocat au Parlement, et plusieurs gens de conseil. Le Duc le reçut publiquement, écouta ses remontrances, puis lui fit répondre. On commença par lui rappeler que lui et sa maison devaient tout aux ducs de Bourgogne : que, lorsque son grand-père et sa grand-mère, après avoir suivi le duc d'Anjou, étaient morts en Italie, le duc Philippe le Hardi avait envoyé chercher au pays de Luxembourg les enfans orphelins qu'ils avaient laissés sans protecteurs et sans biens; qu'ils étaient si dénués, qu'on les avait apportés dans des hottes à la cour de Bourgogne; que de ces trois jeunes fils, l'un, Pierre de Luxembourg, était devenu comte de Saint-Pol; Louis, le second, archevêque de Rouen et chancelier de France; Jean, le troisième, comte de Ligny et capitaine de l'Artois, tout cela par la faveur du Duc : que, s'il avait fait mettre saisie sur le comté d'Enghien, c'était pour des meurtres, des pillages et autres crimes qu'on allait lui déclarer. Enfin, il lui fut reproché de venir, non comme sujet et vassal, mais avec un sauf-conduit, l'épée au poing et grandement accompagné. Cette réponse dura près de trois heures.

Le comte de Saint-Pol répéta qu'il était serviteur du Duc, et prêt à lui prouver son obéissance; qu'il le savait même si sage et si prudent, qu'en tout et pour

Digitized by Google

tout il s'en remettrait à sa volonté; mais qu'il savait bien qu'il y avait à la cour des gens qui ne l'aimaient point, et qui allumaient contre lui la colère du Duc. C'était son seul motif de chagrin et de méfiance. Il demanda à avoir un entretien particulier avec le Duc, ou du moins la permission de se justifier de ce qui lui était imputé; cela seulement lui fut accordé. Mais tout ce qu'il put dire ou faire proposer en son nom par maître Jean de Popincourt, ne changea rien à la volonté du Duc. Le comté d'Enghien demeura saisi, et le comte de Saint-Pol retourna en France, où, bientôt après, il prépara de nouveaux embarras au duc de Bourgogne.

A ce moment, en effet, Ladislas, roi de Bohème et de Hongrie[1], venait d'envoyer une ambassade pour demander au roi sa fille, madame Madeleine, en mariage. On n'avait peut-être jamais vu un pareil cortége. Les plus grands seigneurs et les principaux prélats de Bohème, d'Autriche et de Hongrie, avaient été choisis pour cette occasion solennelle. Leur suite était de sept cents chevaux et de vingt-six chariots : c'était la merveille de tous les pays qu'ils traversaient. Le roi envoya au-devant d'eux les princes et toute sa cour jusqu'à l'entrée de la ville. Pour lui, il relevait à peine d'une forte maladie au château des Montils[2], près de Tours. Ce fut dix jours seulement après leur arrivée qu'il put donner audience aux ambassadeurs. Un archevêque de Hongrie fit une belle harangue en latin, pour engager le roi à accorder sa fille. Il lui dit entre autres choses : « Quand il y aura paix et amour entre vous et mon

[1] Ladislas V ou VI dit le Posthume, mort le 23 novembre 1457. (R.)

[2] C'est ce que Du Clercq appelle *Motis*, II, 261. (R.)

Digitized by Google

« souverain seigneur, qui pourra essayer de vous nuire? « Vos prédécesseurs et les rois de Hongrie et de Bohème « ont été amis et alliés, et nous venons pour renou- « veler cette alliance. Vous êtes la colonne de la chré- « tienté; notre maître en est le bouclier. Votre royaume « est la maison chrétienne; le nôtre en est la muraille. » Du reste, l'ambassade n'était que pure solennité. Ce mariage et cette alliance se traitaient depuis plusieurs mois, et avaient déjà été conclus.

Le comte de Saint-Pol n'avait pas été étranger à ce dessein. Aucun ne pouvait être plus nuisible à la maison de Bourgogne. Ladislas, depuis beaucoup d'années, se prétendait héritier du duché de Luxembourg. Ses partisans y avaient soutenu une longue guerre contre le duc Philippe; à peine était-il déjà tranquille possesseur de ce pays. Maintenant la France allait se trouver intéressée dans la querelle, et entraîner avec elle la plus grande partie des princes d'Allemagne. Déjà même on parlait de faire renouveler les difficultés que l'empereur Sigismond avait faites autrefois sur l'héritage du comte de Hainault et de madame Jacqueline. Tous les ennemis du Duc, excités par le comte de Saint-Pol, espéraient détruire sa puissance.

Mais tandis que les princes donnaient à l'envi des festins et des divertissemens aux ambassadeurs du roi de Bohème, tandis qu'on ne songeait qu'aux intermèdes, aux joutes et aux vœux[1] que les chevaliers allemands faisaient en l'honneur de madame de Villequiers ou des autres belles demoiselles de la cour, au milieu de tant de joie et de magnificence on reçut tout

[1] Ils renouvelèrent le vœu du paon. Du Clercq, II, 265. Cet auteur appelle mademoiselle de Villequier, *Villeeler*. (R.)

Digitized by Google

à coup la nouvelle que le roi Ladislas était mort subitement, empoisonné, disait-on, soit par une femme qu'il avait trompée, soit par un seigneur nommé Podiegrad [1], qui fut élu roi après lui. Toutes les réjouissances se changèrent en deuil; la fête de Noël, qui était le lendemain, ne fut pas même célébrée comme à la coutume; les trompettes et les ménétriers ne jouèrent pas de leurs instrumens devant le comte du Maine, qui ce jour-là tenait la place du roi encore malade; les hérauts ne crièrent point largesse [2]. Chacun faisait de tristes réflexions sur la providence de Dieu, sur ce beau et noble mariage d'un roi de dix-huit ans avec une princesse qui à peine en avait quinze, sur cette alliance des deux plus puissans royaumes de la chrétienté, et l'espoir qu'on en avait conçu pour chasser en Asie les Turcs et les infidèles, sur tous ces présens, ces diamans, ces étoffes d'or apportés en présens de noces, sur l'honneur que se promettaient les ambassadeurs d'emmener leur jeune reine, sur le récit qu'ils faisaient d'avance des splendeurs que leur maître préparait à Prague pour recevoir dignement la princesse de France: et tout cela rompu par la mort, par la mort la plus fatale, la plus imprévue! On cacha durant plusieurs jours cette nouvelle au roi pour ménager sa santé, encore mal rétablie; un service funèbre fut solennellement célébré à Saint-Martin de Tours, et toute la cour y assista.

[1] Lisez Georges Podiébrad. Celui qui fut proclamé roi après Ladislas, fut Mathias I dit Corvin, fils puiné de Jean Huniade. Au moment de son élection il était prisonnier sous la garde de Podiébrad qui lui rendit la liberté moyennant une somme d'argent et à condition d'épouser sa fille. (R.)

[2] Duclercq. — Coucy.

Digitized by Google

Le 30 décembre, les ambassadeurs prirent congé de la reine et de madame Madeleine, qui pleurèrent beaucoup, ainsi que tous ceux qui étaient présens. Les dons destinés au mariage ne furent pas moins offerts le lendemain. Le roi, qu'on avait enfin préparé à apprendre un si grand malheur, admit aussi les ambassadeurs en sa présence. Il reçut quatre beaux chevaux blancs conquis sur le Turcs, et magnifiquement harnachés; les ambassadeurs furent comblés de riches présens.

Ils reprirent leur route, et partout on leur faisait un accueil d'autant plus empressé qu'on prenait part à leur chagrin. Ce fut surtout à Paris qu'on les reçut en grande pompe; le comte d'Eu, le clergé, le Parlement, la bourgeoisie, l'Université vinrent au-devant d'eux hors de la porte Saint-Jacques, comme s'ils eussent servi de cortége au cercueil de leur roi défunt, ou ramené solennellement leur jeune reine. Un service pour le roi Ladislas fut célébré en leur présence. On s'empressa de leur montrer toutes les curiosités de la ville, les églises, les reliques de la Sainte-Chapelle, de Notre-Dame et de Saint-Denis, les sépultures des rois et des reines, les palais du roi, l'hôtel-de-ville. On leur avait donné pour guide un héraut qui parlait leur langue. La ville leur envoyait chaque jour du pain, du vin et des vivres en abondance. Ce qu'il y avait d'étrange dans leurs habillemens et dans leurs coutumes, était un grand sujet de curiosité. C'était alors le fort de l'hiver, et ils allaient dans les rues en traîneaux, ce qu'on n'avait jamais vu; ils avaient laissé dehors leurs chariots de bagages attachés par de grosses chaînes fermant à cadenas, et chaque nuit ils faisaient coucher dessus quelques-uns de leurs serviteurs, malgré la rudesse du froid,

Digitized by Google

qui était extrême ; cela sembla singulier aux Parisiens [2].

En quittant Paris pour retourner en Allemagne, ils devaient passer non loin des frontières du duc de Bourgogne, et après ce qu'ils avaient négocié contre lui, ils n'étaient pas sans inquiétude. Le roi leur fit donner une escorte de cent lances.

[1] 1457, v. st. L'année commença le 17 avril.
[2] Chartier.

Digitized by Google

LIVRE DIXIÈME.

Négociations entre le roi et le Duc. — Le connétable de Richemont devient duc de Bretagne. — Prudence du Duc. — Désordres en Artois. — Procès du duc d'Alençon. — Hommage du duc de Bretagne. — Mésintelligence entre le roi et le Duc. — Concile de Mantoue. — Naissance du fils du Dauphin. — Aventures du comte d'Armagnac. — Ambassade au Dauphin. — Réponse du Dauphin. — Discussion avec le parlement de Paris. — Persécution des Vaudois. — Arrêt du Parlement touchant les Vaudois. — Ambassade d'Orient. — Haine de M. de Charolais contre le sire de Croy. — Mort de Charles VII. — Sacre de Louis XI. — Colère du roi contre les conseillers de son père. — Funérailles de Charles VII.

Le Duc avait été informé des vastes projets qu'on avait conçus contre lui, et, selon son usage, il n'en avait montré ni trouble, ni souci. En apprenant la mort du roi Ladislas, il fit aussitôt célébrer un beau service en son honneur. Il était alors à Bruges, où il avait mené le Dauphin, et la ville se signalait par les fêtes qu'elle leur donnait. Jamais le Dauphin n'avait rien vu de si riche et de si peuplé que les bonnes villes de Flandre [1]. Il courut alors un assez grand péril, et pensa se noyer dans le canal de Bruges en naviguant avec quelques seigneurs, dans une barque de pêcheur.

[1] Voy. notre Mémoire sur le commerce et la population des Pays-Bas aux XVe et XVIe siècles, un vol. in-4°. (R.)

Digitized by Google

Il y eut, à ce qu'on rapporte, des gens bien avisés, qui, portant déjà de lui un mauvais jugement, disaient tout bas que c'était bien dommage qu'on l'eût tiré de là [1]. Sa conduite avec son père continuait à être singulière; on y voyait toujours le même mélange d'obstination et d'humilité. Il le faisait sans cesse assurer de son obéissance, et en même temps il nommait gouverneur de Dauphiné, par lettres du 24 janvier datées de Bruges, le bâtard d'Armagnac, destituant de cet emploi le sire de Châtillon, que le roi y avait nommé; il donnait ses mandemens à tous les officiers de la province, comme s'il en était souverain; tandis qu'auparavant il leur avait enjoint à tous d'obéir aux ordres du roi. Sans doute en ce moment où le duc de Bourgogne semblait prêt à être en guerre avec la France, il reprenait plus d'audace contre son père.

La mort du roi Ladislas n'avait pas en effet détruit le dessein arrêté auparavant de dépouiller le Duc du pays de Luxembourg. Des ambassadeurs furent envoyés pour en réclamer la possession au nom de madame Madeleine, à qui son futur époux l'avait légué. Le roi prétendait exercer le droit de retrait sur ce fief, sauf à payer la somme pour laquelle il avait autrefois été engagé. En attendant le roi déclarait qu'il prenait sous sa garde Thionville et les terres du damoiseau de Rodemach; il défendit toutefois aux gens qu'il y envoyait d'inquiéter en rien les gens du duc de Bourgogne.

Le Duc, malgré le respect qu'il montrait toujours au roi, répondit cette fois d'une façon plus hautaine à Raoul Regnault, écuyer du roi, qui avait eu commission de lui remettre les lettres. Il lui dit que le da-

[1] Meyer.

Digitized by Google

moiseau de Rodemach était son sujet, qu'ainsi le roi n'avait rien à voir en cette affaire. « Je voudrais bien « savoir, ajouta-t-il, si le roi veut tenir la paix d'Arras; « quant à moi je ne la veux point briser, mais dites-lui « que je le prie de me faire savoir sa volonté. Je me recom- « mande à lui, et je sais bien qu'il y a des gens dans son « conseil qui ne m'aiment pas. » Il écrivit en même temps que l'affaire était grave, et qu'il lui fallait du temps pour répondre [1].

Il ne fut pas moins ferme dans sa volonté sur un autre point où le conseil de France voulut lui faire de graves reproches. Il avait l'année d'auparavant prolongé de neuf ans ses trêves avec l'Angleterre; les ambassadeurs lui déclarèrent qu'il avait en cela manqué à ses engagemens. Le roi en était d'autant plus mécontent, dirent-ils, que peut-être eût-il sans cela tenté de reprendre Calais; mais les pays du Duc environnaient de toutes parts la ville, et il eût fallu son consentement.

L'Angleterre avait continué à être dans de grands troubles; le duc d'York avait pris les armes, et il y avait eu, en 1455, une grande bataille où le duc de Somerset avait été tué ainsi que ses principaux partisans. Le roi était alors tombé entre les mains du duc d'York, qui s'était fait nommer protecteur du royaume et avait pris le gouvernement. Il le garda peu de temps, la reine reprit son pouvoir, et le trouble et la guerre recommencèrent. C'était dans ces circonstances que les trêves avaient été prolongées après des conférences tenues à Gravelines par le bâtard de Bourgogne et le comte d'Étampes, avec lord Warwick, gouverneur de

[1] Monstrelet. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

Calais, qui était le principal appui du duc d'York. Le Duc rappela que, depuis le moment où la guerre avait recommencé, en 1449, par la prise de Fougères, la France et la Bourgogne avaient toujours conclu des trêves séparées. En outre le roi avait une sorte d'alliance avec le parti de la reine Marguerite, et la favorisait de tout son pouvoir, ainsi le Duc se croyait autorisé à faire, de son côté, une trêve avec le parti du duc d'York : « Comment! disait-il, le roi Charles s'allie « avec le roi Henri, et il l'engage à nous nuire, et nous « ne pourrions pas nous tirer de ce péril et garder nos « états des dommages de la guerre en continuant les « trêves? »

C'était, du moins on le disait ainsi en Bourgogne, le comte de Saint-Pol qui continuait à exciter ainsi les conseillers du roi contre le duc Philippe. Outre le désir de se venger, il avait maintenant placé toute son ambition et ses espérances dans le service du royaume. La commune renommée publiait qu'il voulait devenir connétable [1]. En effet, le comte de Richemont venait d'hériter, en septembre 1457, du duché de Bretagne, succédant à ses deux neveux François II et Pierre. On pensait généralement qu'étant ainsi prince souverain, il ne conserverait pas son office. La plupart des barons de Bretagne trouvaient même que ce serait chose messéante à sa dignité. Il en pensa autrement, et répondit qu'il voulait honorer dans sa vieillesse la charge dont il avait été honoré dans sa jeunesse [2]. Lorsque, vers la fin de janvier 1458, il arriva près du roi qui l'avait mandé pour le mariage si soudainement rompu de madame Made-

[1] Duclercq. — Coucy.

[2] Argentré.

Digitized by Google

leine, il fit son entrée solennelle dans la ville de Tours. Deux épées furent portées devant lui; l'une élevée par la pointe, pour le duché de Bretagne; l'autre suspendue à une écharpe et dans son fourreau, pour l'office de connétable. Mais bien qu'il eût ainsi conservé les services du roi, et qu'il formât le noble dessein d'assembler une armée de Français et de Bretons, pour tenter la conquête d'Angleterre, on pouvait facilement voir que ce vieux capitaine, usé par les fatigues et les maladies, n'avait pas grand temps à vivre. Ainsi l'espoir et le désir de monsieur de Saint-Pol n'étaient pas remis à un trop grand délai.

Le duc de Bourgogne, qui ne voulait point la guerre, mais qui semblait ne la point craindre, n'ignorait rien de ce qu'on tramait en France contre lui, et remarquait bien que de jour en jour on lui montrait plus de mauvaise volonté. Il ne marquait aucune faiblesse, défendait son honneur et ses droits, prenait ses précautions et faisait avertir ses hommes d'armes, ses vassaux et tous les gens de guerre de ses états de se tenir prêts; malgré sa promesse il exigea les tailles consenties seulement pour le voyage contre les Turcs; enfin il n'omettait rien pour n'être pas pris au dépourvu, mais agissait prudemment et sans nulle précipitation. C'était sans doute la présence du Dauphin qui lui valait surtout la haine du roi. Il le savait; comme c'eût été toutefois, en cas de guerre, un avantage pour lui d'avoir ce prince entre ses mains, et qu'il aurait eu par là un grand parti dans les seigneurs de France, le Duc ne songeait pas à lui retirer l'hospitalité. Il ne voyait non plus nul motif de ménager le comte de Saint-Pol, et continuait à lui tenir rigueur.

Il en donna une preuve manifeste. Le comte de

Digitized by Google

Saint-Pol avait pour principal favori le sire de Ront [1], et lui avait donné en mariage sa sœur bâtarde. Ce gentilhomme lui servait ordinairement à exécuter les violences et les crimes dont le Duc lui avait fait reproche. En ce temps-là le sire de Ront avait aussi commis pour son propre compte un horrible assassinat. Il aimait une jeune fille d'assez petit état ; et comme, malgré sa défense, elle fut fiancée avec un jeune homme de même condition, il fit prendre le fiancé ; on l'étendit par terre, on le mutila cruellement, on lui ouvrit le corps, et on lui arracha le cœur. Le Duc ordonna que le sire de Ront fût saisi pour être mis en justice ; mais il se sauva chez les Anglais du côté de Calais. Sans la querelle du Duc avec le comte de Saint-Pol, il est à croire qu'il eût fermé les yeux sur ce crime. Il n'était pas rare, en effet, de voir les hommes d'armes et les gens de guerre enlever les filles qu'ils trouvaient jolies, maltraiter et mettre à mort leurs pères, leurs frères ou leurs prétendus, sans que pour cela ils fussent nullement recherchés [2]. Au moment même où le Duc faisait poursuivre le sire de Ront, il tenait sur les fonts de baptême l'enfant du sire de Havart, qui était la terreur de la ville d'Arras et des environs, à cause des violences de ce genre qu'il exerçait impunément. A vrai dire il y avait peu ou point de justice sur cette frontière ; les voyageurs, les marchands, les laboureurs, n'y marchaient jamais qu'en armes pour se défendre des gens de guerre ou de ceux qui voulaient faire comme eux. Les querelles et les vengeances particulières causaient aussi une foule de meurtres. Le voisinage de Calais empêchait beaucoup le bon ordre. Les

[1] Du Clercq *Roncq* ou *Roucq*, I, 81, II, 292. (R.)

[2] Duclercq.

Digitized by Google

coupables se sauvaient sur terre ennemie, et quand il se faisait quelque pillage ou autre méfait nocturne, c'était aux Anglais qu'on l'imputait.

Le Duc jugea que dans de telles circonstances, et lorsqu'il était menacé de guerre par la France, il était sage de se réconcilier tout-à-fait avec la ville de Gand. Le Dauphin servit de médiateur, et le Duc parut céder à ses instances en effaçant le dernier souvenir de la révolte des Gantois. Toutefois, lorsqu'au mois d'avril 1458 il fit son entrée à Gand, il ne voulut avoir près de lui ni ce prince ni le comte de Charolais, dont les Gantois se montraient grands amis et disaient beaucoup de bien. Par un autre motif sans doute il ne prit pas non plus en sa compagnie le sire de Croy [1].

Les Gantois surpassèrent en magnificence tout ce qu'on avait vu en pareille occasion. Il y eut partout des représentations et des mystères; ce qui parut surtout à remarquer, c'est la façon docte et ingénieuse dont la faute et le repentir de la ville, la grandeur et la miséricorde du Duc étaient rappelés par des sentences tirées des livres sacrés ou profanes, et par les figures peintes ou vivantes qu'on voyait sur les échafauds. Ainsi à la porte de la ville, descendit une jeune fille qui se mit à genoux les mains jointes, et au-dessus de sa tête un écriteau, où on lisait : *Inveni quem diligit anima mea*. Plus loin parut l'Enfant prodigue demandant pardon à son père. Une tapisserie représentait l'empereur César au milieu du sénat, et Cicéron [2] prononçant

[1] Duclercq. — Continuateur de Monstrelet.

[2] La bibliothèque des ducs de Bourgogne, par exception, possédait le texte de plusieurs ouvrages de Cicéron, mais on n'y voit pas les discours de ce grand orateur. *Bibl. protyp.*, 1050, 1054, 1059, 1063, 1069, 1071, 1992, 2066. (R.)

Digitized by Google

l'oraison pour Marcellus; l'inscription était : *Nulla de virtutibus tuis major clementiâ est.* Il y avait aussi un lion tenant entre ses pates la bannière de Bourgogne, et devant lui une lionne et ses lionceaux humblement couchés par terre; au bas se lisait : *Quasi leo rugiens, et formidabant filii ejus.* Puis Abigaïl implorant David, et disant : *Benedictus Dominus quoniam te misit.* Le bon Pasteur retrouvant sa brebis égarée. Pompée ayant pitié de Tigranes, roi d'Arménie, avec la devise, *Pulchrum est vincere reges*, qui rappelait la générosité du Duc au traité d'Arras. Enfin, beaucoup d'autres peintures ou représentations de ce genre. On fit aussi passer devant le Duc un éléphant. La tour qu'il portait était remplie de musiciens qui chantaient des triolets, dont le refrain était :

Vive Bourgogne est notre cri.

Lorsque le Duc fut près de son hôtel, un homme couvert d'une peau de lion, en souvenir des armoiries de Flandre, vint prendre la bride de son cheval pour le conduire dans la cour.

Les illuminations dans la ville et sur la rivière, les banquets, la musique, les danses embellirent cette joyeuse entrée, et le Duc, en signe de parfaite réconciliation, accepta un repas à l'Hôtel-de-Ville, qui coûta, dit-on, dix mille écus d'or.

Ce fut à Gand que de nouveaux ambassadeurs du roi vinrent trouver le Duc. Outre les sujets ordinaires de négociation, ils avaient à lui signifier de se trouver, le 15 de juin suivant, dans la ville de Montargis, pour y assister, comme pair de France, au jugement du duc d'Alençon.

Il y avait déjà deux ans que ce prince avait été em-

Digitized by Google

prisonné par ordre du roi, qui avait eu la preuve de ses criminelles intelligences avec les Anglais. C'était au moment où le roi, pour lors au château de Chatelar en Bourbonnais, s'avançait contre son fils, qu'il avait appris cette nouvelle trahison ourdie dans sa famille. Ce lui fut un surcroît de chagrin. « Ma vie est bien dou-« loureuse, disait-il, puisqu'il faut me garder de ceux « à qui je devrais me fier plus qu'à tous les autres, et « que ceux de mon sang me trahissent. » Il délibéra dans son conseil sur ce qu'il y avait à faire. L'ordre régnait maintenant assez bien dans le royaume; la puissance du roi était assez affermie, et l'affection de ses peuples assez grande pour qu'il ne parût point difficile de poursuivre, selon la justice, un prince du sang.

Le duc d'Alençon était alors à Paris; il avait quitté ses domaines exprès pour ne point donner de méfiance, au moment où l'exécution de ses complots allait commencer. Le comte de Dunois fut chargé de le saisir. Il prit secrètement toutes ses mesures avec les plus fidèles serviteurs du roi, Guillaume Cousinot, le sire de Brezé, Odet d'Aydie, le sire de Moui, bailli de Vermandois. Laissant hors de la ville les archers et les gens d'armes qu'il avait amenés, il entra à Paris, manda le prévôt, lui dit les ordres du roi, et le chargea de faire environner, avec un nombre d'hommes suffisant, l'hôtel du duc d'Alençon. C'était où est maintenant la Force. Quand tout fut sur le point de l'exécution, le comte de Dunois se rendit seul chez le prince, comme pour le visiter. Il en fut honorablement reçu, et ils commencèrent à deviser entre eux de choses indifférentes. Puis, au moment où le comte de Dunois fut assuré que chacun était à son poste : « Monseigneur, dit-il, pardonnez-« moi; le roi m'a envoyé vers vous; je n'en sais pas bien

Digitized by Google

« la cause, mais je dois lui obéir; » et lui mettant la main sur l'épaule : « Vous êtes prisonnier du roi, » ajouta-t-il. Le duc d'Alençon n'eut pas le temps de répondre; la chambre se remplit aussitôt des gens du comte de Dunois. Il fallut bien obéir. On pouvait craindre quelque rumeur à Paris. Le comte lui dit : « Mon« seigneur, sans faire ici plus de séjour, il vous faut « partir et monter au plus vite à cheval. » — « Je me « trouve bien ici, et j'y veux rester, » répliqua le prince; on n'en fit pas moins amener ses chevaux. Il écrivit un billet à sa femme, désigna quelques serviteurs pour le suivre, et l'on se mit sur-le-champ en route. Arrivé à la porte Saint-Antoine, il vit de loin quarante lances, sous les ordres du sire de Moui. « Quels sont ces gens? « demanda-t-il, et ma vie est-elle en sûreté? » — « Ne « craignez rien, ce sont des gens du roi, » lui répondit le comte de Dunois.

Il fut ainsi conduit à Melun; le connétable de Richemont, dont il avait épousé la nièce, et qui avait toujours été de ses amis, vint le voir. Il ne voulut rien avouer ni répondre aux commissaires que le roi avait envoyés pour l'interroger [1]. « Je ne cacherai rien au roi, disait-il, « mais je ne veux parler qu'à lui; je sais bien qui m'a « joué ce tour. On veut me faire passer pour Anglais, « je ne l'ai jamais été, ni voulu l'être; mais les manières « du roi contre moi et contre tous ceux de son sang me « font un grand déplaisir. Quand nous venons le voir, « nous sommes souvent cinq ou six jours sans être « admis, sans avoir audience; il n'est entouré que de « méchantes gens de petit état, sortis de bas lieu; ce « sont eux qui le gouvernent. »

[1] Chartier. — Coucy. — Recueil de Dupuy.

Digitized by Google

Le roi consentit à le voir ; il fut amené en Bourbonnais et mis en prison au château de Chantelle. Lorsqu'il fut conduit en sa présence, le roi lui demanda comment il avait pu s'allier avec les anciens ennemis du royaume, et leur promettre les places de Domfront et de Falaise afin de faciliter leur descente en France. Le duc d'Alençon se montra hautain dans sa réponse : « Monseigneur, dit-il, j'ai bien pu faire alliance avec « quelques grands seigneurs pour ravoir ma ville de « Fougères que me retient injustement le duc de Breta- « gne dont je n'ai jamais pu avoir raison à votre con- « seil. — Jamais, répondit le roi, nous n'avons refusé « de vous rendre justice, et il n'est pas nécessaire d'aller « chercher de telles couleurs pour expliquer vos alliances « avec nos adversaires. Vous ne les pourrez nier, car « on a vos lettres signées de vous, et aussi des témoins. » Il y eut encore quelques paroles entre eux, et le duc d'Alençon finit par requérir qu'on le mît en liberté : « Ce n'est pas une chose à faire légèrement, dit le roi ; « il y faudrait grande délibération, on vous fera votre « procès tout au long. »

L'instruction du procès dura deux ans, et fut faite avec le plus grand soin. Tout le crime du duc d'Alençon fut avéré ou par sa confession ou par des preuves irrécusables. Voici quelle avait été la suite de ses trahisons [1]. Quelque temps après que lord Talbot eut pris Bordeaux, un serviteur de sir Richard Woodville, chevalier anglais qui avait épousé la veuve du duc de Bedfort, et qui était par conséquent beau-frère du comte de Saint-Pol, était venu trouver le duc d'Alençon et lui avait proposé de marier sa fille au fils du duc d'York.

[1] Arrêt de condamnation. — Interrogatoires.

Digitized by Google

Il avait été question aussi de beaucoup d'autres choses ; en se quittant, ils étaient convenus d'une certaine façon de se prendre le pouce en signe de reconnaissance, lorsqu'on s'enverrait des messages.

En 1455, au mois d'août, vint à La Flèche un héraut anglais nommé Huntington ; le duc d'Alençon lui découvrit ses desseins et le chargea de retourner en Angleterre. « Dites-leur donc de se mettre enfin d'accord « de par Dieu ou de par le diable, disait-il parlant « des discordes du duc d'York et du parti de la reine ; « il faut descendre en Normandie, et ne pas penser à « autre chose. C'est le moment ou jamais ; le roi est « loin ; son armée est séparée en trois parties : l'une dans « le comté d'Armagnac, l'autre en Guyenne ; la troi- « sième marche contre le Dauphin. Les nobles, les « bonnes villes, le peuple, tout le monde est aussi mé- « content que moi ; j'aiderai les Anglais de mes forte- « resses et de mon artillerie, qui est suffisante pour « combattre dix mille hommes en campagne. Il faut « venir avec trente ou quarante mille hommes, et ame- « ner le roi Henri. Il n'y a pas quatre cents lances en « Normandie : le pays sera conquis avant qu'on puisse « y porter secours. Il sera nécessaire de publier la dé- « fense de rien prendre sur les habitans et les labou- « reurs et punir sévèrement les délinquans. Il ne fraudra « pas non plus penser à maintenir les dons de domaines « faits autrefois par les Anglais ; le roi Henri devra ne « point parler du passé. Pendant qu'on descendrait en « Normandie, une expédition partirait aussi de Calais. « Si le roi veut retirer son armée de Guyenne, le pays « se révoltera encore une fois. Le duc de Bourgogne « n'est point à craindre en ceci ; ce n'est pas un homme « qui aime la guerre ; il ne veut que paix et amour.

Digitized by Google

« Quant au Dauphin, il se déclarera pour nous et nous « aidera de ses places et de ses gens. » Le duc d'Alençon chargea aussi Huntington de demander qu'on lui envoyât au plus tôt vingt mille écus ou dix mille au moins, à prendre à Bruges ou sur toute autre ville de négoce, afin qu'il pût apprêter son artillerie et former ses compagnies; enfin il donna, pour le duc d'York, une lettre de créance conçue ainsi : « Seigneur, veuillez croire ce « que le porteur vous dira de moi; je vous remercie de « votre bon vouloir, j'ai bonne volonté, il ne tient qu'à « vous. » Il avait signé d'un N barré; Pouancé son héraut avait accompagné le héraut anglais.

Peu après, impatient de ne pas avoir de réponse, le duc d'Alençon s'était découvert à un prêtre nommé Thomas Gillet, lui avait appris les signes de reconnaissance, lui avait donné une lettre de créance signée de même, et l'avait expédié au duc d'York.

Au mois de décembre, Fortin, parent de Thomas Gillet, avait été envoyé à Calais, où se trouvait sir Richard Woodville; enfin, au mois de janvier, Pouancé et Thomas Gillet étaient revenus. Le duc d'York les avait chargés de remercier le duc d'Alençon, de lui dire que le parlement des États d'Angleterre n'ayant pas été assemblé, on ne pouvait donner une réponse finale: que cependant on pouvait compter que les Anglais descendraient en France avant le mois de septembre. Le duc d'York priait le duc d'Alençon de s'emparer d'un port de mer pour faciliter la descente, et de lui faire savoir si le Dauphin ne viendrait point défendre la Normandie.

Un nouveau messager reçut encore la confidence du duc d'Alençon, qui lui fit prêter serment sur l'Évangile; celui-ci s'en alla avec une lettre de créance qui, cette

Digitized by Google

fois, était signée Jean. Il était chargé de dire qu'il fallait se hâter, que le roi marchait contre le Dauphin, qu'ainsi on pouvait lui préparer un beau retour de noces : que, pour son compte, il voudrait déjà voir les Anglais descendre en France, épais comme grêle, et qu'ils passeraient pour de bien mauvais combattans s'ils ne profitaient d'une telle occasion.

Mais, dans cet intervalle, les choses avaient changé en Angleterre ; le duc d'York n'était plus protecteur du royaume. Ce fut au roi Henri lui-même que fut présenté Aymon Gallet, dernier envoyé du duc d'Alençon. Ce roi, qui était simple d'esprit, mais rempli de piété, avait toujours été gouverné soit par les uns, soit par les autres, et n'avait aucune volonté. Il s'informa à ce messager quelle personne c'était que son oncle le roi Charles : « Je ne l'ai vu que deux fois, répondit Gallet ; « une fois à cheval, et il me sembla gentil prince ; puis, « dans une abbaye près de Caen, où il lisait en une « chronique, et personne ne m'a jamais paru lire si « couramment que lui. » Pour lors le roi Henri lui dit : « Je m'étonne comment les princes de France ont si « grande volonté de lui faire du déplaisir ; au reste, au- « tant m'en font ceux de mon pays. » Il donna toutefois à Gallet une lettre pour le duc d'Alençon, où il le remerciait et l'engageait à envoyer, au mois d'août, ses agens à Bruges, où se rendraient les ambassadeurs d'Angleterre, afin de prolonger les trêves avec le duc de Bourgogne. Là, pourrait se traiter l'affaire des vingt mille écus, ainsi que les autres.

Ce terme parut trop long au duc d'Alençon ; il envoya encore une fois Gallet et le chargea de parler d'une autre demande qu'il avait faite. Il voulait à tout hasard avoir une retraite en Angleterre, et désirait qu'on lui

Digitized by Google

accordât les duchés de Glocester et de Bedfort. Il annonçait aussi les démarches qu'il avait faites pour surprendre le port de Granville.

Les choses en étaient là, quand Thomas Gillet, ce prêtre que le duc d'Alençon avait chargé de plusieurs messages, engagea Fortin, qui venait d'être encore expédié pour l'Angleterre, à aller remettre au roi de France les lettres qu'on lui avait données. Ce fut alors que le roi se résolut à faire saisir le duc d'Alençon.

La procédure l'ayant confondu par ces preuves et par les témoins, il avoua tout ou à peu près ; il ajouta que s'il avait ainsi comploté contre le royaume, c'était à la suggestion du bâtard d'Armagnac et du Dauphin. Cette excuse fut examinée avec soin ; il ne pouvait produire nulle preuve, nul témoignage; il variait et vacillait dans son récit; il ne savait que répondre aux difficultés qu'on opposait à son récit. On s'assura que ce n'était qu'un mensonge, et que s'il avait parlé du Dauphin aux Anglais, c'était, comme de tout le reste, pour les mieux engager, en leur montrant l'entreprise comme plus facile.

Son ambition et son avarice seules l'avaient induit à mal ; les promesses des sorciers et des devins y avaient contribué aussi, il en avait consulté plusieurs, et avait même envoyé un de ses serviteurs en Italie afin d'interroger un ermite fort renommé ; il voulait savoir de lui comment il devait s'y prendre pour être dans la bonne grâce du roi, et aussi pour retrouver le même empressement qu'il avait eu autrefois à satisfaire la tendresse de sa femme la duchesse d'Alençon. Le saint homme fit une bien sage réponse à la première question. « Que le « duc d'Alençon, dit-il, se mette en la grâce de Dieu, « il aura celle de tout le monde. » Pour satisfaire à la

Digitized by Google

seconde, il donna une forme de conjuration, dont il disait que l'effet serait certain.

L'instruction terminée, le roi convoqua son parlement pour procéder au jugement. Comme le duc d'Alençon était pair du royaume, les autres pairs furent appelés à siéger, ce qui ne s'était point vu depuis le procès du roi de Navarre, en 1386. Le duc de Bourgogne répondit aux ambassadeurs, qui venaient requérir sa présence, qu'encore que, d'après le traité d'Arras, le roi n'eût aucun commandement à lui adresser, et qu'il ne fût en rien son sujet, néanmoins, au plaisir de Dieu, il se rendrait à Montargis. En même temps il envoya Toison-d'Or au roi, et fit publier dans ses états que tous ses vassaux et arrière-vassaux, les archers et arbalétriers assermentés des bonnes villes eussent à s'armer et se tenir prêts pour l'accompagner à Montargis, où le roi l'avait sommé de venir. Puis il partit pour Lille, où était son artillerie, afin de la faire mettre en état. Le roi, de son côté, sachant quels apprêts de guerre se faisaient en Flandre, convoqua le ban et l'arrière-ban du royaume. Chacun s'affligeait que les choses en fussent venues à ce point; cependant Toison-d'Or revint de son ambassade. Le roi, cette fois encore, ne voulut point pousser le Duc à l'extrême, et rompre une paix si heureuse pour son royaume; il fit répondre au Duc que sa présence au lit de justice n'était point nécessaire : que la suite nombreuse dont il serait accompagné serait dommageable pour le pays, et qu'il suffirait d'envoyer quelques personnes de son conseil, afin d'assister au jugement.

La paix se trouvant ainsi conservée, la cour de Bourgogne revint à ses divertissemens accoutumés. Le comte de Charolais n'avait pas de plus grand plaisir que les

Digitized by Google

joutes, et il s'en faisait souvent de fort belles. Par malheur, le Duc tomba malade et eut une assez forte fièvre. La Duchesse quitta son couvent pour venir lui donner tous ses soins. Elle n'avait pas vu son mari depuis le jour où elle avait pris parti dans la querelle avec son fils. Cette marque de tendresse émut vivement le Duc. Ils pleurèrent ensemble, et il rendit toute son amitié à sa femme. Elle la méritait bien ; non-seulement elle avait toujours aimé uniquement le Duc, et lui avait pardonné les torts qu'il avait sans cesse, mais elle avait été pour lui comme un sage conseiller, s'acquittant d'ambassades difficiles, et terminant de grandes affaires.

Lorsqu'il fut rétabli, les fêtes recommencèrent. L'arrivée de la comtesse de Nevers, qui était fille du sire d'Albret, et que Charles comte de Nevers avait épousée en France depuis un peu plus d'une année, rendit encore les amusemens plus magnifiques. Le Duc se trouvait réuni avec presque toute sa famille, et réconcilié avec son fils et sa femme. Tout se passait donc avec une complète allégresse. Après quelque séjour, la comtesse de Nevers quitta Lille pour se rendre chez sa belle-sœur la comtesse d'Étampes. Le Duc et Adolphe de Clèves comte de Ravenstein l'accompagnaient, et elle avait aussi avec elle un beau cortége de dames. Quand on fut venu à un petit pont, non loin de la ville, se présentèrent six chevaliers. Leur chef demanda au sire de Ravenstein qui il était, et où il menait ces dames. « Que vous importe ? répondit-il ; laissez-nous passer « notre chemin. » Le chevalier coucha sa lance et courut sur Adolphe de Clèves. Pour lors commença la joute, car c'était le comte de Charolais. Les lances se brisèrent ; ils prirent leurs épées : quand ils eurent bien combattu, ils ôtèrent leurs casques et vinrent aux dames, qui

Digitized by Google

leur donnèrent grandes louanges. Le comte de Charolais avait fait apprêter un repas élégant dans une maison voisine; on chanta et l'on dansa. Puis les dames remontèrent sur leurs haquenées, et prirent congé des princes de Bourgogne [1].

Cependant le sire de Croy, le sire Simon de Lalaing, maître Jean l'Orfèvre, président de Luxembourg, et Toison-d'Or, avaient été choisis pour assister au jugement du duc d'Alençon. Ce ne fut pas à Montargis que se tint le lit de justice. Une épidémie qui régnait dans le pays fit transférer à Vendôme la séance du Parlement. Tout s'y passa en grande pompe et cérémonie. Le roi était sur son siége royal; le Parlement, consulté auparavant, avait été d'avis que ce devait être une séance royale. A ses pieds était assis le comte de Dunois, grand chambellan. Le haut banc, à la droite, était occupé par les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes d'Angoulême et du Maine, les comtes de Foix et d'Eu, qui venaient d'être élevés au rang des pairs, et les comtes de Vendôme et de Laval. Au-dessous d'eux, les trois présidens au Parlement, le grand-maître de France, l'amiral, le grand-prieur, le marquis de Saluces, fils du duc de Savoie; quatre maîtres des requêtes, le bailli de Senlis, deux conseillers du roi et trente-quatre seigneurs du Parlement. Au pied du trône, le chancelier. A la gauche, sur le haut banc, les pairs ecclésiastiques, quatre évêques et l'abbé de Saint-Denis. Au-dessous, les seigneurs de la Tour-d'Auvergne, de Torcy, de Vauvert, de Prie, de Pressigny; les baillis de Touraine et de Rouen, les trésoriers, Tristan-l'Hermite, prévôt des maréchaux, le prévôt de l'hôtel et trente-quatre sei-

[1] Duclercq.

Digitized by Google

gneurs du Parlement. Sur un banc séparé, le procureur général et deux avocats du roi. Enfin, cinq greffiers sur des petits bancs.

Le chancelier commença par commander aux huissiers qu'on allât appeler le duc de Bourgogne, qui à lui seul représentait trois pairies, Bourgogne, Flandre et Artois. Les huissiers sortirent, et alors se présentèrent les ambassadeurs du duc Philippe. Le connétable, duc de Bretagne, avait demandé à ne point siéger à cause de sa parenté avec l'accusé, qui était son propre neveu.

Les pairs ecclésiastiques, le chancelier, les présidens au Parlement, plusieurs maîtres des requêtes et plusieurs conseillers au Parlement avaient déjà assisté, depuis plusieurs semaines, à une instruction préparatoire, qui avait suivi les informations faites depuis deux ans. Les princes du sang, les pairs de France, les seigneurs appelés par le roi au Parlement, prenaient connaissance de l'affaire pour la première fois. L'accusé fut amené et placé sur une escabelle basse ; il fut interrogé et répéta librement tous ses aveux.

Avant que la sentence fût prononcée, maître Jean l'Orfèvre, ambassadeur du duc de Bourgogne, fit supplier le roi d'entendre ce qu'il avait à proposer de la part du Duc, et il fut admis à prononcer un discours, qui fut trouvé bien éloquent et bien docte. Il était rempli de citations tirées des livres saints, des lois impériales de l'empereur Justinien, de Virgile et d'autres auteurs profanes. Maître l'Orfèvre y alléguait de beaux et célèbres exemples de clémence, entre autres celui de « Trajan, le meilleur empereur des païens, qui fut, « non pas austère, mais clément, et qui, pour sa mi- « séricordieuse justice, fut tiré des enfers par les prières « de saint Grégoire, et fait chrétien trois cents ans après

Digitized by Google

« sa mort. » Après beaucoup d'autres exhortations générales, l'orateur continuait ainsi :

« Sire, monsieur de Bourgogne a l'espérance que si l'épée de justice était tirée de son fourreau et remise à l'exécuteur pour frapper, vous le feriez retirer en reconnaissant que le condamné est votre parent et votre sang.

« Considérez, sire, les bons services rendus à vous et à vos nobles aïeux par monsieur d'Alençon et ses devanciers. Son bisaïeul mourut à la bataille de Créci; son grand'père fut otage en Angleterre pour le roi Jean; son père finit ses jours à la bataille d'Azincourt; lui-même à la bataille de Verneuil fut trouvé parmi les morts et mené en Angleterre. Sire, vous savez bien que c'est en vendant le peu d'héritage qui lui restait, qu'il a été mis hors des mains de vos anciens ennemis. Il aima mieux avoir sa délivrance à ce prix, que d'être quitte, de ravoir ses terres, et d'obtenir tout ce qu'on lui promettait, en faussant sa loyauté. Songez à ses enfans, sire; ils vous offrent aussi leur sang à répandre, en suivant la trace de leurs nobles prédécesseurs. »

Là, maître l'Orfèvre rappelait encore diverses histoires d'enfans qui avaient obtenu grâce pour leurs parens; entr'autres le fils de Servius Galba, en faveur de qui l'on avait pardonné à son père, et surtout par la considération que cet enfant était parent du roi Gallus? « Et les enfans de monsieur d'Alençon ne sont-ils pas aussi parens du roi Gallus? c'est-à-dire de vous, sire.... Considérez enfin la personne de monsieur d'Alençon. Sire, ceux qui ont conversé souvent avec lui, et ont hanté sa compagnie, savent assez, tant par sa conduite que par son langage, qu'il y a toujours eu en lui plus

Digitized by Google

de négligence et de simplicité que de mauvaise malice. A de tels hommes, sire, la loi est plus douce et moins rigoureuse qu'aux autres. D'autre part, si, par quelque soudaine mélancolie, monsieur d'Alençon avait projeté quelque chose qui vous fût préjudiciable, toutefois, Dieu merci, l'effet ne s'en est pas suivi. Ne croyez pas cependant que monsieur de Bourgogne veuille dire qu'en tout délit il faut que l'œuvre soit consommée pour qu'il y ait délit; il sait que, particulièrement pour le crime imputé à monsieur d'Alençon, il en est autrement, et que la volonté est à punir comme l'effet. Mais monsieur de Bourgogne prétend seulement que la grâce est plus facile à accorder que si la chose était consommée, et si le péril s'en fût suivi. Même on peut trouver vraisemblable qu'avant la consommation du crime, monsieur d'Alençon eût pu s'en repentir et s'en retirer.

« Par ces considérations, sire, monsieur de Bourgogne vous supplie, en toute humilité de cœur, de jeter un œil de miséricorde sur monsieur d'Alençon, de remettre et pardonner tout ce qu'il peut avoir méfait contre vous, et de lui garder l'honneur sans lequel le cœur d'un noble homme ne peut vivre. Sire, princes, étrangers, voisins, amis et ennemis connaissent par expérience votre charité, votre humanité, votre puissante et miséricordieuse bonté; pour Dieu, sire, ne rejetez pas la demande de votre humble parent, et il répétera avec tout le monde : « *Misericordiam Domini* « *in æternum cantabo.* »

L'évêque de Coutances répondit, par ordre du roi, de point en point, au discours de l'ambassadeur de Bourgogne. Il parla de l'obligation de faire justice, imposée par la majesté royale. « C'est par la justice que règnent les rois; et, n'était la bonne justice des rois et

Digitized by Google

des princes, les royaumes et seigneuries ne seraient que larroneries.

« La parenté de monsieur d'Alençon lui imposait, dit-il, de plus grands devoirs envers le roi et le royaume. Les services de ses devanciers n'ont pas été imités par lui ; et, si les enfans ne doivent pas porter la peine des forfaits du père, de même la gloire du père ne doit pas profiter au fils. On dit que monsieur d'Alençon s'est toujours montré simple et négligent ; certes, le contraire a bien paru, et il n'a fait voir que trop de malice et de subtilité.

« Enfin, le roi vous fait dire qu'il agira en ceci, d'après l'avis des princes et seigneurs de son sang et autres, et de ceux de son conseil qui sont près de lui. Il eût bien voulu que monsieur de Bourgogne y eût été pour avoir son bon conseil ; cependant il fera si bien que mondit sieur de Bourgogne et tout le monde en seront contens. »

Alors, après mûre délibération de la cour des pairs, l'arrêt fut rendu : le duc d'Alençon fut déclaré criminel de lèse-majesté, et comme tel, privé et débouté de l'honneur et dignité de pair de France et autres dignités et prérogatives, condamné à recevoir la mort et à être exécuté en justice. Ses biens furent confisqués.

Toutefois, le roi, se réservant d'en ordonner selon son bon plaisir, déclara que l'exécution du duc d'Alençon serait différée, et que ses biens-meubles et la plupart de ses seigneuries seraient laissés à ses enfans.

L'arrêt fut d'abord prononcé au duc d'Alençon, dans sa prison, par un président et un conseiller au Parlement, maître Jean Bureau, trésorier de France, et

Digitized by Google

quelques autres du conseil du roi ; puis une seconde fois en audience solennelle [1].

Ce ne fut pas l'intercession du duc de Bourgogne qui décida le roi à user ainsi d'indulgence. Il y fut déterminé par sa propre volonté et par les conseils du duc de Bretagne ; l'arrêt portait même, en ce qui touchait la remise d'une partie de la confiscation, que c'était en faveur et contemplation des requêtes du duc de Bretagne. Il était revenu auprès du roi, uniquement pour sauver la vie à son neveu ; sans ce motif on ne l'eût point revu à la cour, dont l'année précédente il était parti fort mécontent. Des difficultés au sujet de l'hommage du duché de Bretagne s'étaient élevées entre lui et le conseil du roi. Du reste elles n'étaient pas nouvelles ; à chaque avènement d'un duc de Bretagne, on débattait toujours pour savoir si l'hommage était lige ou simple. Le connétable pensait que les services qu'il avait rendus devaient rendre le roi moins exigeant cette fois ; au contraire on l'était davantage [2] ; et l'on ne voulait point se contenter de la formule qui, lors des autres investitures, avait toujours servi à réserver les droits des deux parties ; cependant il ne céda point.

Lorsqu'il fut dans la chambre de parade du roi pour cette cérémonie, le comte de Dunois lui adressa la parole en ces termes : « Monseigneur de Bretagne, « vous devenez homme du roi, mon souverain seigneur « ici présent, et lui faites hommage lige, à cause de « votre duché de Bretagne ; vous lui promettez foi et « loyauté, et de le servir envers tous ceux qui peuvent « vivre et mourir. » Alors, tout d'une voix, le comte

[1] Procès du duc d'Alençon : Recueil de Dupuy.

[2] Richemont. — Argentré.

Digitized by Google

d'Eu, le bailli de Touraine, et d'autres qui étaient dans la chambre, s'écrièrent : « Faites-lui ôter sa ceinture. » C'était comme on faisait pour l'hommage lige. « Il « ne le fera pas, et ne le doit pas faire, répondit le « chancelier de Bretagne. — Je vous fais, continua le « duc de Bretagne, tel hommage que mes prédéces- « seurs vous ont fait, et je n'entends point qu'il soit « lige. » Le chancelier de France répliqua : « Vos pré- « décesseurs ont fait hommage lige. — Vous le dites, et « je dis que non, » poursuivit le duc de Bretagne. Alors le roi, pour mettre fin à ce débat, prit la parole et dit : « Vous le faites tel que vos prédécesseurs l'ont « fait. — Oui, et point lige. » Il plaça ses mains dans les mains du roi, ne mit point le genou en terre, ne fit aucun serment, ne prit aucun engagement, et embrassa le roi. « Le duc n'entend faire en ceci, dit le « chancelier de Bretagne, rien qui déroge, ni qui porte « préjudice à ses droits et noblesses. — Et le roi pro- « teste du contraire, » repartit le chancelier de France. Pour lors le roi ajouta : « Je n'entends, ni ne veux en « rien préjudicier à vos droits, et je crois que vous ne « voudriez point préjudicier aux miens. — Non, » répondit le duc.

Puis, pour l'hommage du comté de Montfort et de la seigneurie de Neaufle-le-Château, il mit le genou en terre, se reconnut homme lige, promit et jura de servir le roi contre tous ceux qui pouvaient vivre et mourir

Le chancelier de France s'adressa ensuite au duc : « Monsieur, et de la pairie de France, ne faites-vous « pas hommage ? — Non, je ne suis point délibéré de « le faire à présent ; je n'en ai point parlé à mes États. « — C'est son fait, reprit le roi ; il sait bien ce qu'il a

Digitized by Google

« à faire ; on doit s'en rapporter à lui. — Je le dis pour « ma décharge, continua le chancelier de France, et « pour savoir comment je dois gouverner la chancel- « lerie ; car les pairs sont ajournés par une lettre à part, « et c'est vous qui les ajournez ; les autres sont ajour- « nés par un sergent. Cette fois il n'y a eu qu'une « lettre. La chose demeurera donc au même état, et je « continuerai à régler la chancellerie dans la forme ac- « coutumée. — Je l'entends ainsi. » Telle fut la réponse du roi.

L'hommage de la pairie n'était pas d'ordinaire distinct de l'hommage du fief portant pairie. Cependant Jean duc de Bourgogne avait prêté double hommage. Si le duc de Bretagne eût fait hommage lige de la pairie, il aurait donc, en quelque sorte, reconnu que son duché était lige ; si, au contraire, l'hommage était pur et simple, il s'en suivait qu'un pair du royaume ne contractait nulle obligation envers le roi.

Après ces discussions, dont le duc de Bretagne se tint pour fort offensé, il retourna dans son pays, où il mourut deux mois ensuite. Ses serviteurs avaient été grandement irrités du mauvais accueil qu'on avait fait à leur seigneur, lui qui, au dire de beaucoup de gens, avait sauvé le royaume. C'était, disaient-ils, une preuve nouvelle de l'ingratitude du roi, et de sa faiblesse pour ceux de ses conseillers qui le gouvernaient. Leur mécontentement fut si grand, que le bruit se répandit en Bretagne que le duc Arthus était mort empoisonné.

Quel que fût son désir d'obtenir l'office de connétable, devenu vacant par le décès du duc de Bretagne, le comte de Saint-Pol jugea à propos de se réconcilier avec le duc Philippe. Il vint à Mons se présenter à lui, en reçut un accueil favorable, eut avec lui de grands

Digitized by Google

entretiens. Chacun, et le comte de Charolais surtout, se montra joyeux de cette réconciliation. Elle n'était sans doute, pour le comte de Saint-Pol, qu'un moyen de plus pour servir le roi de France; c'était un homme sans nulle loyauté, comme la suite le fit bien voir.

Le bruit commun était en effet à ce moment, que le roi ou du moins ses conseillers tendaient de plus en plus à la destruction du duc de Bourgogne. Il en recevait de secrets avis[1]. Un jour il trouva dans son hôtel des vers où les projets menaçans du roi étaient expressément indiqués; on y disait que la puissance de Bourgogne avait duré cent ans, mais que tout pouvait se payer en une heure; que le roi ne craignait plus la force du duc Philippe, et que s'il plaisait à Dieu de seconder son travail, il serait enfin roi regnant, et seul roi. On répandait aussi de plus en plus que des conditions secrètes du mariage de madame Marguerite d'Anjou avec le roi d'Angleterre, avaient été le partage des états de Bourgogne, et que les Anglais devaient avoir la Hollande et la Zélande[2]. En même temps le Duc voyait le roi ou s'allier successivement avec tous ses ennemis, ou contracter amitié avec ses anciens alliés pour lui ôter leur appui; l'empereur, la maison d'Autriche, le duc de Saxe, la plupart des électeurs, le Danemarck, les Liégeois, les gens de Berne, le duc de Savoie étaient maintenant liés par des traités au roi de France. Sans cesse il y avait des négociations avec l'Angleterre; on ne pouvait, à la vérité, rien conclure de solide avec un royaume si fort troublé et divisé; mais toute ambassade, tout pourparler semblaient toujours cacher quel-

[1] Duclercq.

[2] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

que projet ennemi de la France contre la Bourgogne, ou de la Bourgogne contre la France.

En outre le roi et ses serviteurs avaient de jour en jour changé de langage ; il n'y avait plus rien d'humble ni de craintif dans les réponses qu'on faisait aux ambassadeurs du Duc [2], et il n'était pas accoutumé à voir sa puissance ne plus inspirer aucune épouvante. Jamais ce changement n'avait mieux paru qu'au lit de justice à Vendôme ; les plaintes des envoyés de Bourgogne n'avaient pas été écoutées. Le conseil du roi avait au contraire déclaré hautement que c'était le roi qui avait des griefs à imputer au Duc. Le procureur général avait dit au milieu du conseil, devant tous les princes, qu'il faudrait plus de quinze jours pour réciter toutes les désobéissances du duc de Bourgogne. Ce propos, qui lui avait été rapporté, l'avait fort offensé.

Le séjour du Dauphin en Flandre était un sujet de reproche toujours subsistant, le roi attendait l'effet des exhortations que le Duc avait tant promis de faire pour ramener le prince à son devoir, et il ne voyait pas, disait-il, qu'elles eussent encore profité en rien.

Cependant le Dauphin avait chargé les ambassadeurs de Bourgogne qui s'étaient rendus au lit de justice, de parler pour lui à son oncle le comte du Maine. Le roi, l'ayant appris, fit savoir à son fils qu'il ne pouvait ajouter foi à un tel rapport, puisqu'il n'avait reçu ni lettres ni messages de lui. Le Dauphin saisit alors cette occasion de témoigner au roi son respect et sa reconnaissance. Il lui annonça, en même temps, pour la seconde fois la grossesse de sa femme : « Grâce à Dieu, disait-il,

[1] 1458, v. st. L'année commença le 25 mars.

[2] Preuves de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

je puis vous le signifier, ainsi que je le dois, comme chose sûre, car elle a senti plusieurs fois bouger son enfant, ce dont vous serez bien joyeux. Et qu'il vous plaise m'avoir et me tenir toujours en votre bonne grâce et me mander vos bons plaisirs pour que je les puisse accomplir. » A Genappe, 13 décembre 1458.

En même temps, le Duc renvoya encore une ambassade pour s'expliquer sur les reproches qui lui avaient été faits à Vendôme, et surtout sur les paroles du procureur général. Il rappelait à ce sujet tous les services qu'il avait rendus au roi et au royaume, ainsi que le peu de reconnaissance qu'on lui en avait témoigné. Tout ce que ses ambassadeurs étaient chargés de remontrer en son nom, marquait assez de fierté et d'amertume. Ils devaient déclarer formellement quel avait été, quel était, quel voulait être leur seigneur envers leur roi; et demander que le roi déclarât et signifiât les causes de son mécontentement envers lui.

La réponse signifiée par ordre du roi, se ressentit de la puissance qu'il avait conquise sur ses ennemis du dedans ou du dehors. Il s'étonnait que le Duc se plaignît des réponses données à ses ambassadeurs pendant leur séjour à Vendôme, et pensait qu'elles étaient si bonnes et si raisonnables, que monsieur de Bourgogne en aurait dû être content.

Le discours du procureur général se rapportait aux désobéissances nombreuses et journalières qu'éprouvaient dans ses états les arrêts du Parlement; et monsieur de Bourgogne devrait bien les faire cesser.

Le Duc avait parlé de la paix d'Arras, comme il faisait toujours, en faisant valoir sa générosité, et répétant qu'il l'avait accordée par respect de Dieu, par affection pour la noble maison de France et par com-

Digitized by Google

passion du pauvre peuple. Le roi répondit qu'il n'avait pas été contraint à cette paix par la nécessité, qu'il avait su auparavant recouvrer la plus grande partie de l'Ile de France, de la Brie, de la Champagne et de la Picardie. Il ne disconvenait pas, au reste, du malheur d'un royaume où les sujets et les membres de la maison royale étaient divisés de leur chef, mais c'était lui, disait-il, qui voulait bien oublier tout le passé.

Il refusait aussi aux sires de l'Isle-Adam, de Ternant, de Lalaing et autres serviteurs du duc de Bourgogne, l'honneur d'avoir délivré Paris, ainsi que le prétendait le Duc; il rappelait que le connétable et monsieur de Dunois avaient été chefs de l'entreprise, et qu'elle s'était faite avec les hommes d'armes et les finances de la France. Toutes les autres villes du royaume, à la réserve de Noyon et Soissons, avaient été conquises par les armes du roi, et non par le Duc.

Le roi ne se souvenait surtout point que le duc de Bourgogne eût envoyé aucun de ses gens à la conquête de la Normandie; seulement le comte de Saint-Pol et d'autres parens, sujets et serviteurs du roi, étaient venus avec des chevaliers et des écuyers de Picardie ou d'autres provinces du royaume, se mettre aux gages du roi : ils s'étaient conduits honorablement, et le roi leur en avait témoigné son contentement.

Le roi ajoutait qu'il avait bien le pouvoir de prendre alliance avec qui il voulait pour l'avantage du royaume : que les traités conclus ne portaient aucune condition au préjudice du duc de Bourgogne : que ce prince devait, comme seigneur du sang royal, se réjouir de voir le roi allié à des souverains puissans, comme le roi Ladislas ou le roi de Danemarck; que presque toutes ces alliances étaient seulement renouvelées et avaient jadis existé.

Digitized by Google

Quant au mariage qui avait été conclu pour madame Madeleine, il n'était pas besoin d'y chercher un motif d'inimitié ; car il était notoire que la fille du roi ne pouvait trouver, dans la chrétienté, un mariage plus grand en biens et en honneurs. D'ailleurs le duc de Bourgogne n'était pas, du moins à la connaissance du roi, l'adversaire du roi Ladislas. C'était son proche parent, et il avait offert d'aller combattre les Turcs sous son commandement. Leur différend sur le pays de Luxembourg n'était pas un motif pour se dire ennemis, surtout lorsque le roi de Bohème s'était soumis à l'arbitrage du roi, bien que le Duc s'y fût refusé.

En toutes trêves faites par le roi avec les Anglais, le duc de Bourgogne avait toujours été compris. Au contraire, le Duc avait fait des trêves séparées, donnant pour excuses qu'il avait voulu garantir ses pays de la guerre que venaient y faire des capitaines et gens de guerre du roi ; tandis que chacun avait vu que le roi, à qui ces désordres déplaisaient, avait bien su les faire cesser.

Pour les conditions secrètes, que le Duc prétendait qui avaient été arrêtées au mariage de madame Marguerite d'Anjou, le roi s'étonnait que monsieur de Bourgogne eût si légèrement et si long-temps persévéré à croire des choses évidemment contraires à la vérité.

Il n'était donc point véritable que le roi eût rien fait de contraire au traité d'Arras ; monsieur de Bourgogne devait, au contraire, se rappeler ce qui avait été convenu lors du mariage de monsieur de Charolais et de feu madame Catherine de France.

Monsieur de Bourgogne s'était plaint qu'on avait mainte fois, à la cour, parlé de lui et de ses gens inju-

Digitized by Google

rieusement et avec dérision. Le roi répondait sagement qu'il en ferait punition s'il en avait connaissance, mais que communément de telles choses se disaient par des gens de petite réputation, et qu'encore qu'on eût parlé de sa propre personne plus librement et plus outrageusement, il n'y avait jamais pris garde.

Enfin, aux prières que le Duc faisait au roi de le tenir en sa bonne grâce, il répondait qu'il serait bien joyeux que monsieur de Bourgogne se gouvernât toujours envers lui tellement qu'il eût sujet de continuer à le tenir dans sa bonne grâce.

Il avait toujours été convenu que, lorsqu'il s'éléverait des difficultés sur l'exécution du traité d'Arras, le pape en ferait décider par des commissaires. Le Duc donna donc l'ordre à son chancelier d'examiner de nouveau le traité, l'acte de mariage de son fils avec madame Catherine, et de dresser, en conséquence, des instructions pour les ambassadeurs qu'il allait envoyer au concile de Mantoue, que le pape venait d'assembler.

Le pape était Æneas Sylvius Piccolomini, qui avait été secrétaire du concile de Bâle, puis de l'empereur, et avec lequel le duc de Bourgogne avait traité pendant son voyage d'Allemagne. Il venait de succéder au pape Calixte III, et avait pris le nom de Pie II [1]. Son premier soin avait été d'écrire à tous les princes chrétiens, et de leur demander qu'ils eussent à venir en personne, ou du moins à envoyer des ambassadeurs, pour aviser en commun aux moyens de défendre la chrétienté contre les Turcs qui faisaient toujours de nouveaux progrès, et venaient encore de conquérir la Morée et l'Achaïe. Les Grecs avaient récemment envoyé une grande am-

[1] Voy. plus haut, p. 34, n. 2. (R.)

Digitized by Google

bassade au duc de Bourgogne, pour lui dire leur détresse et implorer son secours.

Le nouveau pape avait une amitié particulière pour le duc Philippe ; et ce prince, en lui confiant ses intérêts, ne les mettait point en mauvaises mains. L'ambassade qu'il lui envoya se composait de son neveu le duc de Clèves, du sire Jean de Croy, du sire de Bergopzoom, de l'évêque d'Arras [1], et de plusieurs autres seigneurs et conseillers, tant clercs que laïques. Elle traversa la France et la Savoie. Le seigneur François Sforza, duc de Milan, fit au duc de Clèves l'accueil le plus magnifique, tant à cause de lui qu'à cause du grand et célèbre prince qu'il représentait. La renommée du duc de Bourgogne dans la chrétienté était plus éclatante que celle d'aucun roi. Le pape Pie II lui écrivait à peu près vers le même temps [2] : « J'ai appris avec joie, par les lettres de l'empereur lui-même, qu'il est résolu, et surtout à notre considération, de vous donner l'investiture royale, et je me souviens d'avoir souvent écrit à son altesse sur ce sujet en votre faveur. Non-seulement il s'est déterminé à cela, mais il veut encore contracter alliance avec vous, en mariant son fils à la fille de votre fils, et vous créer vicaire-général de l'empire dans les pays de la Gaule, par-delà le Rhin ; ce qui certes nous est fort agréable. »

Cette grande affection du pape se manifesta par les honneurs dont il entoura le duc de Clèves. Lui seul de tous les ambassadeurs eut séance au consistoire avec les

[1] Duclercq dit que cette ambassade était composée de Jacques de Coïmbre, cardinal de Lisbonne, neveu du Duc, de Jean, évêque d'Arras, de Simon de Lalaing et d'Antoine de Rochebaron. M. de Barante a suivi Coucy. (R.)

[2] Lettres d'Æneas Sylvius.

Digitized by Google

cardinaux ; et, lorsque l'évêque d'Arras à l'assemblée du concile eut excusé le duc de Bourgogne de n'être pas venu en personne, le pape répondit[1] : « Quant à « la non-venue de très-noble, très-puissant et mon très- « cher fils le duc de Bourgogne, je sais bien que ses « excuses sont véritables et raisonnables. Plût à Dieu « que chaque prince de la chrétienté fît, selon sa puis- « sance, aussi bien son devoir que lui ! » Puis il rappela que le Duc était le principal auteur du pieux dessein d'aller combattre les Turcs ; qu'il était venu en personne à Ratisbonne ; qu'il avait déjà envoyé une ambassade à Francfort, et que nul ne semblait plus disposé et préparé à cette sainte entreprise.

L'offre des ambassadeurs de Bourgogne répondit aux espérances du pape[2]. Ils s'engagèrent à fournir six mille combattans à la solde et à l'entretien de leur seigneur. Toutefois ils dirent que l'entreprise ne pourrait se faire tant que la chrétienté serait en proie aux discordes et aux guerres.

Les ambassadeurs de France ne devaient pas s'attendre à être accueillis de la même sorte par le pape. Ce n'est pas que la puissance du roi n'eût aussi un bien grand renom en Italie. Gênes venait de se donner à lui ; les Florentins, peu d'années auparavant, avaient choisi pour leur capitaine Jean duc de Calabre, fils du roi René. En ce moment même la maison d'Anjou disputait avec avantage le royaume de Naples au roi d'Aragon. Mais le pape et le duc de Milan favorisaient les Aragonnais ; et là, comme en tout autre lieu et en toute autre affaire, le duc de Bourgogne tenait le parti opposé à la France. Ainsi c'était lui qui était comblé de

[1] Coucy.

[2] Histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

louanges et d'honneurs au concile de Mantoue. Au contraire, le roi avait pour partisans tous les ennemis du duc de Milan et de la maison d'Aragon, particulièrement les Vénitiens. Comme avant l'arrivée des ambassadeurs de France qui tardaient beaucoup, le pape semblait tout disposer pour la grande entreprise, et, de concert avec le cardinal Bessarion, Grec d'origine et réuni à l'Église romaine, promettait toujours un succès facile, alors les envoyés de Venise, raillant cette présomption et cette hâte, lui dirent : « Vous êtes né « homme en pauvreté et ne savez ce qu'est une telle « besogne que de vouloir faire bataille aux Turcs. Il est « besoin d'attendre la délibération du grand roi. »

Enfin après deux mois arrivèrent les ambassadeurs de France ; c'étaient l'archevêque de Rouen, l'évêque de Paris, maître Thomas de Courcelles, fameux docteur en théologie, et Guillaume Cousinot. Leur commission était bien plus de parler pour l'affaire de Naples, et de défendre les droits du roi René, que de traiter des préparatifs de la croisade. Ils avaient aussi à défendre contre le saint père, les libertés du clergé de France, et la pragmatique sanction contre laquelle il était vivement déclaré, après y avoir contribué de tout son pouvoir tandis qu'il était secrétaire du concile de Bâle [1].

Les ambassadeurs trouvant donc tant de mauvaise volonté de la part du pape dans les affaires qui leur importaient le plus, témoignèrent peu d'empressement pour l'entreprise qu'il voulait persuader à tous les princes de la chrétienté. Ils refusèrent la levée d'un décime sur le clergé, et dirent qu'il fallait auparavant

[1] Histoire ecclésiastique.

Digitized by Google

justifier l'emploi de celui que le roi avait déjà permis de lever pour le même motif, et dont on n'avait vu aucun fruit. Lorsque le pape sembla opposer à la négligence du roi pour les intérêts de la foi catholique, le zèle et les promesses du duc de Bourgogne, les ambassadeurs répondirent que le roi ne voulait rien promettre qu'avec la loyale intention de l'acquitter, et n'avait point coutume d'avancer des paroles incertaines : que d'ailleurs la promesse du duc de Bourgogne était soumise à la volonté du roi dont le consentement était nécessaire pour lever des hommes et de l'argent dans ses provinces. Du reste le roi fit assurer le saint père que, lorsque son royaume n'aurait plus rien à craindre de ses ennemis, il s'emploierait de toute sa volonté et de ses moyens à chasser les Turcs.

L'assemblée de Mantoue ne fut donc pas plus efficace que les journées de Ratisbonne et de Francfort. Beaucoup de princes y firent des promesses magnifiques. Le pape s'y montra fort éloquent à remontrer les dangers que courait la chrétienté ; mais tout en demeura là. Il en fut de même de la paix entre la France et l'Angleterre, qui était un autre objet de ce concile. Les différends entre le roi et le duc Philippe restèrent aussi au même point. Le juge lui était trop favorable pour que les ambassadeurs de France acceptassent sa médiation.

Pendant la durée du concile, les esprits ne faisaient que s'aigrir davantage, surtout en ce qui touchait la juridiction du Parlement. Le Duc assurait sans cesse le roi de la volonté qu'il avait de lui obéir et de lui complaire ; le roi faisait témoigner au Duc quelle était sa bienveillance et son affection ; mais aucune difficulté n'était ni résolue ni éclaircie. Il y en eut une qui finit

Digitized by Google

par donner lieu aux voies de fait. Le roi, en cédant par le traité d'Arras les villes situées au-delà de la Somme, avait conservé une portion du territoire d'Amiens, et il y avait établi un officier qui conservait le titre de bailli d'Amiens. Le Duc avait souvent réclamé contre le nom pris par ce bailli. Le bruit se répandit qu'Arthur de Longueval, qui pour lors exerçait cette charge, formait quelque entreprise contre Amiens, et y avait des intelligences. Le sire d'Ailli, vidame d'Amiens, c'est-à-dire lieutenant du bailli d'Amiens pour le duc de Bourgogne, avait épousé une fille bâtarde du Duc, et le comte d'Étampes avait épousé sa sœur. Comme il était prodigue et de mauvaise conduite, il avait engagé sa seigneurie de Pecquigni au comte du Maine, et l'on disait même qu'il allait la lui vendre. On le soupçonnait aussi d'être en secret accord avec le sire de Longueval. Le Duc donna ordre au comte d'Étampes de se rendre aussitôt à Amiens avec des gens d'armes. Le sire de Longueval n'eut que le temps de s'échapper. Le vidame fut saisi, et, malgré ses nobles alliances avec le Duc et le comte d'Étampes, il fut conduit en prison à Rupelmonde; d'autres se dérobèrent par la fuite aux soupçons ou au courroux du Duc [1].

Le 17 juillet 1459, la Dauphine accoucha d'un fils. Le Dauphin s'empressa de l'écrire au roi. « Mon très-redouté seigneur, il a plu à notre béni Créateur et à la glorieuse Vierge sa mère de délivrer aujourd'hui ma femme d'un beau fils, dont je loue mon béni Créateur, et le remercie très-humblement de ce que, par sa clémence, il lui a plu si bénignement me visiter, et me donner connaissance de ses grâces et bontés infinies.

[1] D'autres disent le 26 juin. *Le Lundi*, 218. (R.)

Digitized by Google

Laquelle chose je vous signifie en toute humilité, afin de toujours vous donner de mes nouvelles et encore plus quand elles sont bonnes et joyeuses, comme raison est, et comme j'y suis tenu. »

Le Dauphin écrivit aussi à son frère le duc de Berri, à l'évêque de Paris, au Parlement, à la chambre des comptes, à la ville de Paris, pour leur annoncer cette heureuse nouvelle. Tous adressèrent au roi les lettres qu'ils reçurent, et attendirent ses volontés [1]. Il ordonna qu'on fit des prières publiques, et écrivit au Dauphin pour le féliciter.

A la cour de Bourgogne, le Duc faisait éclater une bien plus grande joie de cet événement. Il donna mille écus d'or au serviteur du Dauphin qui lui apporta la nouvelle; il écrivit aussitôt aux bonnes villes de ses états pour qu'on chantât le *Te Deum* et qu'on allumât des feux de joie. Lui-même fut parrain de l'enfant avec le sire de Croy, et madame de Ravenstein fut marraine. Il fut baptisé dans l'église de Genappe, à la même paroisse où jadis l'avait été Godefroy de Bouillon. Les présens furent magnifiques; le Duc donna à l'accouchée une vaisselle d'or et d'argent, telle que, dans leur exil, le Dauphin et sa femme étaient loin de l'avoir. Ce fut le sire de Croy qui tint l'enfant, et le Duc le rapporta lui-même sur ses bras [2]. Après la cérémonie, le Dauphin, en remerciant le Duc, ôta tout-à-fait son chapeau. Le Duc, confus de voir le fils du roi le traiter ainsi, mit aussitôt un genou en terre, et ne voulut pas se relever que le Dauphin ne se fût couvert. « Mon « très-cher oncle, lui dit le Dauphin, je vous remercie

[1] Histoire de Louis XI.

[2] Honneurs de la cour de Bourgogne.

Digitized by Google

« du bien et de l'honneur que vous me faites; je ne « pourrais, je ne saurais le reconnaître, sinon qu'en « retour je vous donne mon corps, le corps de ma « femme et le corps de mon enfant. » Tout le monde pleurait de joie d'entendre les paroles d'affection de ces deux princes.

Tel était l'accueil que recevait le Dauphin à cette cour. Malgré le mécontentement qu'en éprouvait le roi, le Duc prenait soin de lui rendre le séjour de ses états honorable et sûr; aussi y vivait-il doucement. A la vérité, il ne pouvait exercer sa jeunesse dans les entreprises, et cela devait sembler dur à un prince qui, comme lui, n'aimait aucunement la paix et le repos. Au lieu de commander, il lui fallait aussi, tout absolu qu'il était, plaire à ceux dont il avait besoin. Du reste il passait son temps sans faire paraître aucune tristesse; après la chasse, il se mettait à table avec de joyeux compagnons; là on racontait à qui mieux mieux des histoires de galanterie. Le Dauphin aimait les bons contes, et celui qui faisait le plus lascif était le mieux venu [1]. Le comte de Charolais était aussi un convive jovial; le bâtard de Bourgogne, les sires de Fienne, de Digoine, de Thianges, de Rothelin, de Lannoy, de Créqui, payaient ainsi leur écot en narrations plaisantes; parfois le bon Duc lui-même s'en mêlait. On fit un recueil de leurs récits, qui se nomme les Cent Nouvelles nouvelles, et dans la suite il fut publié.

Ce fut vers ce temps-là qu'un autre ennemi du roi crut qu'il trouverait sans doute refuge auprès du duc de Bourgogne. C'était le comte d'Armagnac, petit-fils du connétable, fils de ce comte Jean IV, qui avait fait

[1] Brantôme.

Digitized by Google

la guerre au roi, qui avait passé long-temps en prison, qui avait vu une part de ses biens confisquée, et qui était mort en 1450. Jean V, son fils, était marié à Jeanne de Foix; mais il devint amoureux de sa propre sœur Isabelle, qui avait été promise autrefois au roi d'Angleterre, vécut dans un scandaleux commerce avec elle, et en eut même deux enfans. Il n'avait pas écouté les remontrances que le roi lui avait fait faire; il n'avait tenu compte de l'excommunication du pape.

Cependant le comte d'Armagnac finit par promettre au roi de ne plus vivre dans un si grand péché. Mais ayant envoyé à Rome l'évêque de Lectoure, ce prélat revint avec une fausse bulle du pape, qu'avait fabriquée Jean de Cambray, référendaire à la cour de Rome. Muni de cette bulle, Jean d'Armagnac commanda à un de ses chapelains de le marier avec sa sœur. Ce prêtre montra quelques doutes sur la vérité d'une telle permission : son maître se courrouça de ce qu'il ne croyait point à sa parole, et l'eût fait jeter dans la rivière s'il eût résisté plus long-temps. Le scandale fut donc plus grand encore. Le roi lui envoya le comte de la Marche, son oncle, et madame d'Albret, sa tante, pour essayer de le tirer d'un tel abîme d'impudicité. Dès qu'il sut qu'ils approchaient de sa ville de Lectoure, où il vivait enfermé, il monta à cheval avec une troupe d'hommes armés, et vint au-devant d'eux. « Je sais pourquoi « vous venez, dit-il, et vous pouvez vous en retourner; « malgré vous et tous ceux qui m'en parleront, il n'en « sera ni plus ni moins, et sachez que je ne vous lais- « serai pas même entrer dans ma ville. »

Il était tard, la nuit tombait; la ville de Lectoure était dans un pays désert et peu sûr; il n'y avait pas, pour se loger, de maisons autour des murs. Le comte

Digitized by Google

de la Marche et madame d'Albret conjurèrent leur neveu de ne pas les laisser du moins dans cet embarras et ce péril; enfin, il consentit à ce qu'ils prissent gîte, non dans le château, mais dans une maison de la ville. Le lendemain, le comte de Castres, fils du comte de la Marche, alla le voir, lui parla doucement, et réussit à lui persuader de descendre à l'hôtellerie où étaient ses parens. Il y amena même sa sœur. Comme elle semblait émue et disait qu'elle avait été contrainte, le comte d'Armagnac, furieux, tira son épée, et il fallut employer la force pour l'empêcher d'en frapper le comte de la Marche. Lorsqu'il fut remonté au château, son oncle et sa tante écrivirent, en partant, à leur nièce, qu'ils la conjuraient de se dérober, dès qu'elle le pourrait, au crime où elle vivait. Cette lettre mit Jean d'Armagnac dans une telle fureur, qu'il s'arma et courut à cheval à la poursuite de ses parens; ce fut à grand'peine qu'ils échappèrent à sa fureur.

Il ne tarda guère à offenser le roi par une rébellion ouverte; l'archevêque d'Auch avait résigné son siége à Philippe de Lévis son neveu. Le roi et le pape avaient ratifié cette nomination; le comte d'Armagnac se rendit à Auch avec ses gens d'armes, chassa Philippe de Lévis, assembla le chapitre, fit élire Jean de Lescun, son frère bâtard, et l'installa à l'archevêché.

C'était au commencement de la seconde guerre de Guyenne; le roi avait à chasser les Anglais, et ne put point envoyer de forces suffisantes pour soumettre le comte d'Armagnac. Il bravait les arrêts du Parlement de Toulouse, jetait les sergens dans ses prisons, ne leur donnant à manger que lorsqu'ils avaient crié par trois fois : « Vive Armagnac! » Ainsi révolté contre le roi, il ne se rendit point à son mandement contre les Anglais,

Digitized by Google

n'envoya point ses vassaux à l'armée, et souhaita hautement la victoire à lord Talbot.

Un des premiers soins du roi, après la conquête de Bordeaux, fut d'envoyer le comte de Dammartin et Jean Bureau contre le comte d'Armagnac; il ne put faire aucune résistance, et s'enfuit en Aragon. Le Parlement de Paris commença enfin son procès en 1457. Il fit réclamer, par procureur, le privilége d'être jugé en cour des pairs, comme descendant du sang royal, par Isabelle de Navarre sa mère, et issu du côté maternel, depuis plus de mille ans, des rois d'Espagne et des anciens ducs d'Aquitaine. Il n'était point prince de la maison royale, il ne tenait aucun fief en pairie, sa demande fut rejetée. Il allégua qu'un chevalier combattant pour le royaume devait avoir le bénéfice de clergé, ce qui semblait peu raisonnable. Enfin il se présenta en personne avec des lettres de sauve-garde du roi; le Parlement les déclara subreptices, et le fit mettre en prison; toutefois on le remit en liberté pendant le cours du procès, en lui commandant de ne pas s'éloigner à plus de dix lieues de Paris, et lui assignant dix mille écus d'or sur ses revenus pour son entretien. Il ne garda point son ban, et s'enfuit en Flandre, pensant peut-être y trouver quelque accueil. Le Duc ne voulut pas même le voir; on pensa que c'était en souvenir de son grand-père, le fameux connétable d'Armagnac, ce mortel ennemi du duc Jean. Le Dauphin s'entretint une fois à la chasse avec lui, mais ne le reçut pas autrement. Il s'en alla dans la comté de Bourgogne, et protesta contre l'arrêt qui le bannissait et confisquait ses biens.

L'enfant qui avait causé une si grande joie dans la maison du Dauphin, vécut peu. Il mourut au mois de

Digitized by Google

novembre[1]. Le Duc lui fit célébrer un service à Bruxelles. Peu de jours après, l'évêque de Coutances arriva à la tête d'une nouvelle ambassade du roi. Il était chargé d'exhorter formellement le Dauphin à rentrer dans son devoir; le roi avait voulu que ce fût en présence du duc de Bourgogne que cette remontrance fût faite.

L'évêque lui parla d'abord de la tendresse du roi, du désir qu'il avait de le revoir, de l'accueil doux et bienveillant qu'il lui ferait, de la joie et de l'utilité qui en résulteraient pour le royaume. Il lui demanda ensuite quelles étaient ces grandes peurs, ces craintes, ces doutes qu'il alléguait toujours. Si on en savait le motif, le roi s'empresserait de les dissiper; il en avait chargé ses ambassadeurs.

« Monseigneur, pensez que le roi est votre père, et que vous êtes son fils chéri. Il vous appelle; il veut vous voir, pour recevoir de vous joie et consolation. Vous êtes d'une même nature et d'une même substance; ainsi vous ne devez avoir qu'un cœur, qu'une âme, qu'une volonté. Quels honneurs et quelle grande joie et gloire vous viennent de lui! et, comme dit le sage : *Gloria hominis ex honore patris sui est!* Quelle monarchie! quelle conquête! quelle seigneurie il vous garde et vous prépare! Car, comme dit la loi : *Omnia quæ nostra sunt ex voto filii paramus.* » Il continua ainsi à le presser et à tenter de le persuader par de touchantes paroles et de doctes citations.

L'évêque d'Arras répondit pour le Dauphin; il ne montra pas moins d'éloquence, et encore plus de savoir que l'ambassadeur de France. Il s'étendit longuement sur les louanges du roi, sur ses conquêtes

[1] Le 29 de ce mois. *Le Lundi*, 220.

Digitized by Google

plus grandes et plus glorieuses que celles de César et d'Alexandre, sur la splendeur de son royaume, sur l'antiquité de sa race, qui descendait des Troyens. Il rappela un passage de saint Ambroise sur la fleur de lis, qui a la forme du ciel, qui renferme des ornemens couleur d'or, qui ne craint rien des injures de l'air, et dont l'odeur repousse les serpens; il y vit une belle figure de la France chrétienne, riche, inébranlable aux tempêtes et chassant ses ennemis.

Puis il parla de la tendresse du prince pour son père. « La rosée du ciel n'est pas si douce à la terre que l'amour paternel à monseigneur. Larmes et pleurs ne pourraient exprimer ses angoisses. Quelle joie! quelle gloire! quelle plus grande cause pour remercier Dieu peut avoir monseigneur que d'être fils d'un père à qui Dieu donne sa force et sa grâce plus qu'à nul autre prince! Prince plein d'industrie, prudent au conseil, courageux dans la fortune, terrible dans la guerre, humain dans la victoire, sans douleur dans les plus cruelles angoisses. Or le courroux de ce père victorieux est tombé sur son sang, sur son fils aîné. D'autant plus aigres sont les maladies qu'elles attaquent une noble complexion... Et quelle chose est plus aimable pour l'homme que la maison où il fut nourri? Cependant, lorsqu'on y voit le feu, on part et l'on s'enfuit. C'est ainsi que Monseigneur a été contraint par calomnies, inventions, rapports faits contre lui à son père, de demander à quitter l'hôtel de son père pour aller aux montagnes du Dauphiné, croyant que le temps et son absence apaiseraient les flammes allumées contre lui. Mais, comme dit l'Écriture : « Ils ne renoncèrent pas à « leurs inventions, et marchèrent dans la voie très-dure « qu'ils avaient accoutumé. » On a procuré à monsei-

Digitized by Google

gneur angoisses sur angoisses, douleurs sur douleurs, on a miné sa fortune, mais non son courage, ni son amour pour son père.

« On a parlé de la puissance, de la justice, de la sagesse du roi; certes il est le plus puissant prince de l'univers, et son fils le plus pauvre gentilhomme du monde. Mais le roi n'a jamais rien ôté à ses vassaux sans procès et sentences. Quel forfait a commis monseigneur? où a-t-il été cité et condamné? Le roi est si sage et si modéré, que jamais il n'a laissé ses serviteurs, même en sa disgrâce, sans un état convenable; et monseigneur est, ainsi que dit le prophète, « pareil au té-« rébinthe dont les feuilles sont tombées, et au jardin « sans eau. » Il est, comme disent les tragédies, sans lieu, sans pays, sans cité, sans domicile, errant, sans un seul pied de terre. A quoi pourrais-je comparer le fils aîné, l'héritier de France réduit en un tel état?..... Il s'est vu arracher de la bienveillance de son père; ses serviteurs sont chassés du Dauphiné; ses places sont ouvertes à ses ennemis; son pays lui est ôté; il est précipité du plus haut degré de dignité dans la plus profonde ruine; et voyez cependant quel respect pour son père!... « L'abondance des eaux n'a pu éteindre « l'amour, » comme dit Salomon.

« Vous requérez que monseigneur vienne par devers le roi, et vous demandez pourquoi il ne se rend pas à l'obéissance de son père. « Qu'il ôte sa verge de moi, et « que la terreur ne m'épouvante point, » dit Job.

« L'enfant, tandis que son père tient les verges en ses mains, tant plus on l'appelle, tant plus il craint. » L'évêque d'Arras rappela ici le conseil de Rebecca, qui exhorta Jacob à fuir chez son oncle la colère de son père. Puis il dit que le Dauphin avait trois motifs pour ne

Digitized by Google

pas aller trouver le roi : la honte vertueuse qui l'empêchait de se présenter ainsi dépouillé et dans la contenance d'un coupable, et de retourner en cet état dans des villes qu'il a conquises, dans des pays où il a gagné des batailles, dans un royaume où l'on a chanté sa gloire : la juste compassion pour ses serviteurs chassés et ruinés à cause de lui ; et là fut cité l'exemple de Marius, qui ne voulait pas rentrer à Rome sans ses amis proscrits pour sa querelle ; et, si un citoyen eut ce courage, que n'exige pas l'honneur dans le fils du roi ? Enfin, la prudence : si l'on a pu changer la douceur de la très-noble âme du roi en une grande aigreur ; si l'on a pu entamer l'amour naturel du roi pour son sang et sa chair, quand cet amour était entier, combien plus facilement pourrait-on irriter une bienveillance encore fraîche et nouvelle ? Quoi de plus aisé, après une maladie, qu'une rechute ? quelle chose serait plus laide et plus périlleuse pour monseigneur que de retomber une seconde fois dans la disgrâce du roi ?

« Ce n'est donc pas l'orgueil qui retient monseigneur ; comment pouvait-il mieux montrer son obéissance et son respect qu'en se laissant dépouiller successivement de toutes les administrations qu'il a eues ? Le roi lui avait d'abord donné le gouvernement du pays en deçà de la Seine, puis le lui a ôté. Il avait reçu la conduite des gens d'armes : il les a menés à la gloire du roi et avait gagné de très-hautes victoires ; on n'a plus voulu qu'il les conduisît. L'entreprise périlleuse de faire lever le siége de Dieppe lui fut commandée avec une très-petite armée, il obéit sans s'excuser. Puis monseigneur vint, vit et vainquit les Helvétiens, que nous appelons Suisses, qui sont forts, vaillans, et, comme dit Jules César, si dangereux en bataille qu'ils ne font pas différence de

Digitized by Google

tuer un prince ou un autre homme. Ils ont tué plusieurs princes dans leurs batailles, et même un duc d'Autriche. Il plut au roi, tant pour l'excellence et la noblesse de l'entreprise, que pour la nécessité du royaume, d'y faire aller monseigneur. Le roi lui donna des compagnies dangereuses à mettre ensemble, des Français et des Anglais; il ne s'excusa pas davantage; et, ce qui est la souveraine louange d'un chef d'armes, il maintint cette armée sans dissensions, fit lever le siége de Zurich, et délivra la noblesse d'Allemagne de la servitude populaire des vilains; et non-seulement la noblesse des Allemagnes, mais celle de tout le monde. Car si les Suisses n'eussent pas été réfrénés, comme le feu va d'une maison à l'autre, tout le populaire se fût tourné contre la noblesse. »

Après avoir rapporté tous les exemples d'obéissance donnés par le Dauphin, l'évêque d'Arras revenait aux motifs de crainte qui pouvaient le retenir; il alléguait maintes histoires saintes et profanes, de pères qui, sur de faux rapports, avaient poursuivi leurs enfans avec une haine d'autant plus âpre, qu'elle avait pris la place de la tendresse naturelle. « Le roi ne pouvait imaginer que les ennemis de monseigneur mentaient à leur maître et calomniaient son fils; nécessité a été pour lui de les écouter. Ce n'est pas merveille si monseigneur craint ceux qui, à l'insu du roi, comme il l'a déclaré, ont osé le faire poursuivre et ont envoyé des gens d'armes côtoyer la Bourgogne pour le saisir à son passage du côté de Langres. Ce qui prouve encore que tant de duretés ne viennent pas tant de l'âme du roi que de certaines instigations particulières, c'est que le roi, dans sa noble bonté, avait ordonné un état honorable pour madame la Dauphine; cependant elle était

Digitized by Google

dans un si misérable dénûment, que lorsqu'elle partit pour venir vers monseigneur, elle ne put se procurer un écu, un denier vaillant qui lui appartînt, et qu'elle n'avait qu'une seule robe toute déchirée. Quelle angoisse pour monseigneur de la voir dans une telle fortune! nulle dame ne devait espérer un sort si heureux et si tranquille, et elle ne trouve que larmes et gémissemens, et une pauvreté si grande qu'elle et monseigneur ne possèdent rien que leur corps.

« Et que n'oseraient point ceux qui, sans commandement, ont osé faire ceci? Il n'est pas besoin de déclarer les personnes desquelles monseigneur a crainte. Ceux qui sont là-bas peuvent les connaître mieux que lui qui est depuis si long-temps absent; mais, si le roi veut le savoir autrement, monseigneur espère, quelque jour, les lui déclarer en présence de tous les princes de son sang. »

Enfin l'évêque finissait par prier Dieu que le roi eût compassion de son fils qui avait eu de si grandes et si longues fluctuations, et voulût bien le laisser en repos dans l'honorable réception où il se trouvait, en l'hôtel de son oncle, le premier pair des ducs séculiers et comtes de France. Que le roi, ce père renommé par sa bonté dans tout le monde, consente, dit l'évêque, à ne pas le presser davantage, et à le laisser respirer en sûreté.

Les ambassadeurs du roi n'étaient pas chargés seulement d'engager le Dauphin à revenir près de son père; ils avaient aussi à répéter au Duc toutes les plaintes dont les motifs ne cessaient point depuis plusieurs années : les trêves avec les Anglais; le passage accordé aux compagnies anglaises de Calais, qui, traversant l'Artois, venaient courir sur les terres de France; le

Digitized by Google

séjour du Dauphin en Flandre ; les désobéissances au Parlement de Paris, et la conquête du pays de Luxembourg.

Le Duc répondit lui-même à l'évêque : « Il semble, « de la façon dont on parle, que j'aurais séduit et at- « tiré monsieur le Dauphin dans mes états ; mais il est « notoire que la chose n'est pas ainsi. Monsieur Louis « est venu chercher ici sa sûreté, à cause de la crainte « qu'il a du roi son père. C'est pour l'honneur du roi « que je l'ai reçu et soutenu de mes biens autant « que j'ai pu, et pas si bien que je l'aurais voulu, ni « comme il conviendrait pour un prince tel que lui. « Je veux bien qu'on sache que, tant qu'il plaira à « monsieur Louis de se tenir dans mes pays, je ne lui « manquerai pas ; et tant qu'il me restera un denier, « il en aura la moitié. Mais je ne lui défends nullement « de retourner vers le roi ; au contraire, je suis tout « prêt, lorsqu'il lui plaira, de l'y faire conduire par « mon fils, ou, s'il était besoin, j'irais moi-même, et « tellement accompagné, qu'il arriverait en sûreté jus- « qu'au roi. Ainsi, je ne l'empêcherai point de par- « tir, et je ne le contraindrai pas non plus de s'en « aller. »

Il répondit aussi lui-même au reproche de livrer passage aux Anglais de Calais ; ses états n'avaient pas moins à souffrir de leurs courses que les pays de France. Il avait renforcé ses garnisons, et s'employait de son mieux à prévenir et punir ces désordres. Autant d'Anglais il faisait saisir, autant il en faisait pendre. On n'avait donc rien à lui imputer à ce sujet. Il s'en remit à son conseil de débattre les autres griefs, et, peu de jours après, il écrivit au roi, comme à la coutume, avec le langage le plus respectueux, en l'assurant que,

Digitized by Google

s'il n'était point satisfait des explications données à ses ambassadeurs, il en recevrait d'autres encore par ceux que lui-même allait envoyer.

De toutes les difficultés, celle peut-être que le conseil de France avait le plus à cœur c'était la juridiction du Parlement. Le Duc ne refusait pas absolument de soumettre les jugemens de ses officiers à l'appel pardevant le Parlement. Toutefois il représentait que les rois de France, en réunissant à la couronne de grands duchés, comme l'Aquitaine, la Normandie, la Bourgogne, n'auraient pas dû s'arroger l'administration de la justice; que, selon les anciennes lois, un pair dont le jugement était attaqué n'en devait compte qu'au roi assisté des autres pairs; que plusieurs fois il avait été promis aux États généraux du royaume qu'un tribunal de douze personnes serait établi pour juger les appels contre les pairs; que maintenant leur autorité se trouvait comme abolie et confondue parmi les juges du Parlement de Paris, et que nul dans cette cour ne pouvait, ni n'osait défendre les priviléges et coutumes de la Flandre et de la Bourgogne [1].

Dans cette idée, le Duc cherchait tous les moyens de diminuer la juridiction du Parlement. Il avait, en 1455, institué un conseil privé [2], où ses sujets avaient la fa-

[1] Meyer. — Histoire de Bourgogne.

[2] Ce conseil, appelé aussi Grand Conseil, était présidé par le chancelier. Le Duc lui nomma de plus un chef qui fut Pierre de Goux, seigneur de Wedergraete, chargé de présider en l'absence du chancelier. Il y eut aussi un procureur-général. — Ce conseil se tint le plus souvent à Lille. Celui qui écrit cette note possède une histoire du conseil privé des Pays-Bas depuis 1455 jusqu'en 1763, en deux gros volumes in-8° ornés d'armoiries coloriées. Ce manuscrit, acquis à la vente de la bibliothèque de M. Leclercqz en novembre 1829 (catal., p. 33, n° 32), a été corrigé et augmenté depuis. De sorte qu'il est en état d'être mis au

Digitized by Google

culté de se pourvoir en appel contre les jugemens de ses officiers, et qui prononçait souverainement, lorsque les parties s'adressaient à lui de plein gré; néanmoins la juridiction du Parlement avait été réservée, ainsi que les traités et les titres de ses seigneurs l'y obligeaient. Cette réserve semblait insuffisante aux gens du Parlement; ils maintenaient que le Duc n'avait pas le droit d'instituer ce conseil. Jamais il ne céda aux remontrances qui lui furent faites sur ce point [1].

C'était donc la source de plaintes continuelles. Il y eut surtout plusieurs arrêts rendus par le Parlement contre les jugemens du bailli de Cassel, qui demeurèrent sans exécution. Guillaume Bouchet, conseiller au Parlement de Paris, fut envoyé auprès du Duc, pour traiter cette affaire; il trouva peu de satisfaction auprès de son conseil. On lui dit d'abord que la seigneurie de Cassel était domaine direct de la Duchesse, et tout ce qu'il put obtenir fut que ce bailli ne résiderait plus sur la portion de cette seigneurie qui relevait de la France. Durant ce débat, comme il lui fut dit que le Duc n'avait pas sujet d'être content du Parlement qui voulait retenir toutes les causes de Flandre, maître Bouchet repartit que ce qui pouvait arriver de plus heureux aux sujets du Duc, c'était d'être jugés au Parlement, qu'ils y trouveraient justice, tandis qu'en Flandre tout se jugeait par caprice ou par violence.

Il ne disait que trop vrai, et il se passait, depuis un an, à Arras, les plus horribles iniquités [2]. Bientôt la voix publique en murmura hautement, non pas seule-

jour. On en fera entrer des fragmens dans le *Recueil historique et héraldique* qui se publie en ce moment. (R.)

[1] Heuterus. — Gollut.

[2] Duclercq.

Digitized by Google

ment en Artois et en Flandre, mais presque dans tout le royaume. Il y avait à Arras, comme dans tous les diocèses de France, un inquisiteur de la foi, nommé Pierre le Bressant [1], de l'ordre des jacobins; il était allé au chapitre général de son ordre qui se tenait à Langres. Pendant son séjour en cette ville, on y avait brûlé un nommé Robert de Vaux, qui vivait en ermite, et qu'on avait reconnu pour Vaudois [2]. Depuis quelque temps c'était le nom qu'on donnait aux hérétiques, comme on avait fait autrefois, trois cents ans auparavant, pendant les croisades contre les Albigeois; de même aussi on leur imputait mille abominations. Ce Robert de Vaux était natif d'Artois. L'inquisiteur, à son retour de Langres, répandit qu'en mourant il avait confessé qu'il y avait beaucoup de Vaudois à Arras et dans le pays. L'évêque était absent, et son diocèse était alors gouverné par frère Jean, évêque de Baruth *in partibus*. Par son autorité et celle du chapitre, on fit saisir d'abord une femme d'assez mauvaise vie, nommée Deniselle, et un vieux peintre nommé maître Jean Labitte. Il avait été dans son temps joyeux compagnon, rhétoricien, faiseur de chansons et de ballades, qu'il disait devant les gens de même qu'un jongleur; il avait fait aussi beaucoup de beaux cantiques qu'on chantait par la ville; du reste, grand diseur de bons mots, que chacun aimait et traitait comme une sorte de fou, dont les paroles amusaient sans tirer à conséquence; aussi

[1] Pierre Lesbroussart. (R.)

[2] L'histoire de la Vauderie d'Arras n'a été bien exposée que par Du Clercq. Il semblerait que M. Z. Van Boxhorn a eu connaissance des mémoires de ce chroniqueur, si on en juge par ce qu'il dit des Vaudois dans *Nederlandsche historie behelsende de staat van de Nederlandsche kerk voor de hervorming*, Amsterd., 1739, pp. 61-150. (R.)

Digitized by Google

n'était il connu que sous le nom de l'abbé de Peu-de-sens [1]. Il fut, ainsi que cette femme, mis dans la prison de l'évêque, du consentement des échevins. D'abord il voulut se couper la langue avec un canif; mais, bien qu'il ne pût parler, on le mit à la torture, en lui faisant écrire sa confession. Il avoua, dit-on, de même que Deniselle, qui fut aussi mise à la torture, qu'ils étaient allés aux assemblées de Vaudois, et qu'ils y avaient vu beaucoup de personnes de la ville.

Les vicaires de l'évêque et quelques chanoines, voyant où la chose allait monter, furent d'avis de n'en plus parler et de mettre en liberté les prisonniers; mais l'évêque de Baruth et Jacques Dubois, doyen du chapitre, s'y opposèrent fortement, et allèrent trouver le comte d'Étampes qui se tenait à Péronne. Ce prince, étant venu à Arras, ordonna aux chanoines du chapitre de faire leur devoir, qu'autrement il s'en prendrait à eux. Le procès continua, et l'on arrêta encore un barbier, un sergent de la ville, une bourgeoise et trois filles de joie. Ces nouveaux accusés furent de même torturés; puis leurs aveux envoyés en consultation à de savans docteurs en théologie de l'évêché de Cambrai. Ils furent d'avis que, puisqu'on n'imputait aux prisonniers ni meurtres, ni profanation de l'hostie, il suffirait de les admonester et de les faire renoncer à leur péché.

[1] Ce personnage a semblé avec raison assez intéressant au célèbre Tieck pour en faire le héros d'une nouvelle qui a été traduite en français en 1833 et publiée à Paris par M. de Sinner, sous le titre du *Sabbat des sorcières*, mais qui n'a pas tout à fait répondu à ce que l'on attendait d'un auteur si original et si brillant. — M. Du Faitelle a fait en outre pour les *Archives du nord de la France*, un extrait de Du Clercq intitulé l'*Abbé de peu de sens ou la Vauderie en Artois*, t. III, pp. 403-419. (R.)

Digitized by Google

Mais telle n'était pas la volonté de l'évêque de Baruth et de maître Dubois. Ils étaient d'opinion que tous ces Vaudois devaient être mis à mort, ainsi que ceux qui pourraient être accusés de vauderie par deux ou trois témoins. Toutes leurs peines tendaient à faire brûler ces pauvres gens, et ils s'y employaient diligemment. Le zèle du doyen était si grand, qu'il ne se pouvait concevoir; il disait non-seulement que les accusés étaient Vaudois, mais que ceux qu'ils dénonçaient ou dénonceraient l'étaient aussi; que d'ailleurs on ne pouvait guère se tromper en condamnant, tant le nombre des Vaudois était grand. A l'entendre, il y avait peut-être le tiers des chrétiens coupables de vauderie, et ceux qui le contredisaient en étaient, suivant lui, grandement suspects. Il disait aussi qu'il ne faudrait pas s'étonner, si, à la mort, les accusés rétractaient leurs confessions, parce que le diable les y contraindrait pour les avoir en enfer. L'évêque de Baruth soutenait le doyen et n'en disait pas moins que lui; comme il avait été pénitencier à Rome, l'année du grand jubilé, où tant de gens y étaient venus chercher des pardons, on croyait qu'il pouvait savoir beaucoup de choses. Il assurait qu'il y avait des évêques, voire même des cardinaux qui étaient Vaudois; qu'ils étaient secrètement répandus partout; que s'ils pouvaient mettre en leur compagnie quelque prince ou quelque roi, c'en était fait de la chrétienté. Il voyait des Vaudois partout, et avait une telle imagination, qu'à la première vue il jugeait si un homme était de la vauderie. Aussi avait-on grande crainte de lui. Il ajoutait qu'un Vaudois ne devait être secouru d'aucun père, mère, frère, parent et ami, et qu'il fallait les tous brûler, nobles ou bourgeois, riches ou pauvres.

Digitized by Google

Le comte d'Étampes semblait avoir non moins de zèle. Il pressait sans cesse le jugement des prisonniers. On institua pour prononcer sur leur accusation un certain nombre de commissaires qui procédèrent sous l'autorité du duc de Bourgogne. Tous les chanoines du chapitre, l'abbé de Saint-Waast, des religieux jacobins ou des autres ordres, quelques avocats et docteurs en droit, entre autres maître Gilles Flamand, furent choisis, au gré de l'évêque de Baruth et du doyen.

Enfin, le 9 mai tous les prisonniers furent amenés sur un grand échafaud dans la cour de l'évêché, et revêtus de mitres où l'on avait peint des hommes faisant hommage au diable. Tout le peuple de la ville et les habitans de dix lieues à la ronde s'étaient assemblés; la foule était immense.

L'inquisiteur commença par faire un *long* discours, pour expliquer ce qu'était la vauderie. Lorsqu'on voulait s'y rendre, disait-il, on frottait un bâton avec un onguent composé avec les cendres d'un crapaud à qui l'on avait fait manger une hostie consacrée, et avec de la poussière d'os humains détrempée dans le sang d'un petit enfant. Puis l'on montait à califourchon sur ce bâton, et l'on était aussitôt transporté par les airs au lieu où s'assemblaient les Vaudois. Là, se trouvait le diable, sous la forme d'un singe, d'un bouc, ou d'un chien, quelquefois même d'un homme Les Vaudois lui faisaient hommage et l'adoraient avec les cérémonies les plus vilaines et les plus sales qu'on pût imaginer; à son commandement, ils foulaient aux pieds le crucifix et crachaient dessus. Ils bravaient aussi le ciel en faisant des postures impudentes et déhontées. C'était, racontait l'inquisiteur, l'abbé de Peu-de-sens qui était maître des cérémonies dans cette assemblée, et enseignait les

Digitized by Google

nouveaux venus. Des tables étaient servies ; les Vaudois buvaient et mangeaient. Enfin, ils éteignaient les chandelles et se livraient à mille abominations entre eux, et avec le diable, qui se faisait tantôt homme, tantôt femme. Tout cela était si horrible, que l'inquisiteur assurait même qu'il ne pouvait pas le publier en entier.

En outre, le diable défendait aux Vaudois d'aller à l'église, de prendre de l'eau bénite, de se confesser et de faire aucun signe de religion. Si pourtant ils y étaient contraints, il leur fallait ajouter : « N'en déplaise à notre « maître. » Le diable leur disait aussi qu'il n'y avait point d'autre vie : que tout était fini à la mort, et que l'homme n'a point d'âme. On racontait de plus que ceux qui avaient eu quelque repentir et avaient voulu revenir au giron de l'Église, avaient été rudement battus à coups de nerf de bœuf.

Quand l'inquisiteur eut fini, il demanda aux accusés si tout cela n'était pas vrai ; ils répondirent que oui. Alors leur sentence fut prononcée. Ils étaient retranchés de l'Église comme membres pourris, et livrés à la justice séculière. Leurs héritages étaient confisqués au profit du seigneur, et leurs biens-meubles au profit de l'évêque. La justice séculière s'empara aussitôt des condamnés, et rendit la sentence d'exécution. Lorsque ces malheureuses femmes entendirent qu'elles allaient être brûlées, elles commencèrent à pousser des cris ; s'adressant à maître Flamand, l'un des commissaires, elles disaient : « Ah ! faux traître, tu nous as déçues ; tu nous « disais d'avouer ce qu'on nous demandait, et que nous « n'aurions d'autre pénitence que d'aller en pèlerinage « à cinq ou six lieues. Tu le sais bien, méchant, que « tu nous as trahies. » Puis elles racontèrent que c'était à force de tortures et de promesses qu'on leur avait fait

Digitized by Google

confesser toute cette vauderie, mais qu'il n'en était rien. L'abbé de Peu-de-sens en disait autant, et même avec plus de circonstances. Cela ne servit en rien à ces malheureux; ils furent brûlés. Jusqu'à la fin ils se montrèrent bons chrétiens, se recommandant aux prières des fidèles, et protestant de leur innocence.

Ce qu'ils avaient dit devant tout le peuple commença de donner à penser à beaucoup de gens et à exciter quelques murmures. Cependant il y avait tant d'aventures, d'hérésies et de sorcelleries; on voyait si souvent des gens reconnus coupables de ces sortes de crimes, que cela jetait dans de grands doutes. C'était pour sortiléges qu'Othon Castellan, argentier du roi de France, le successeur de Jacques Cœur, et Guillaume de Gouffier son chambellan, avaient été condamnés. Il en avait été question dans le procès du duc d'Alençon. L'année d'auparavant, un ermite, natif de Portugal, avait été brûlé à Lille, pour avoir prêché, dit-on, que, depuis saint Grégoire, aucune élection de pape n'avait été valable, et que par suite toute institution d'évêque, toute ordination de prêtre, toute administration de sacremens étaient de nulle valeur. On lui reprochait aussi diverses erreurs dans la foi; c'était cependant un homme de vie sainte et austère. Il avait annoncé que le feu s'éteindrait plutôt que de le consumer; mais il n'en fut rien. Peu après, il y avait eu un religieux carme brûlé, dans Arras même, aussi pour hérésie. Précisément alors il y avait au diocèse du Mans une jeune fille possédée du démon, qui tenait les plus merveilleux propos[1]. Nul exorcisme ne pouvait la délivrer. Elle parlait de ses souffrances et du malheur d'être en proie au démon, d'une

[1] Duclercq. — Jean de Troy.

Digitized by Google

façon à toucher et à édifier tout le monde. L'évêque la fit venir. Après l'avoir interrogée et examinée, après l'avoir entendue en confession, il demeura aussi surpris que les autres. Comme on parlait beaucoup de cette fille dans tout le royaume, la reine en écrivit à l'évêque, qui était son aumônier. Il répondit une longue lettre, où il racontait les merveilles dont il avait été témoin, les combats de cette fille et du démon, et comment, lorsqu'elle disait : « Je veux aller en paradis, » le démon répondait en dedans d'elle-même : « Non, en enfer. » Enfin, il pensait que les gens qui voulaient s'amender et corriger leurs péchés, pourraient grandement profiter avec elle. Sur ce rapport, le conseil du roi la fit venir. Mieux examinée et interrogée, elle confessa ses mensonges qui lui avaient été suggérés par un jeune clerc avec lequel elle vivait. Elle fut condamnée à être sept ans enfermée dans un cachot, au pain de douleur et à l'eau d'angoisses. Pour désabuser le peuple, elle fut exposée et prêchée publiquement à Tours, au Mans et à Laval.

Il venait de se passer aussi, près de Soissons, une aventure qui se rapprochait un peu de celle des Vaudois. Un curé avait eu querelle et procès, pour la dîme, avec un fermier de l'ordre de Malte [1]; il lui en voulait beaucoup. Une vieille femme, qui gagnait sa vie à filer, eut une dispute avec la fermière pour le paiement de quelques livres de fil. Comme un jour le curé et elle se confiaient mutuellement leur mauvaise volonté envers le fermier, elle lui proposa de se venger et de faire tout

[1] L'ordre de Malte en 1458! cela est un peu fort. Chacun sait que *les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem* ne s'établirent dans l'île de Malte qu'en 1530. (R.)

Digitized by Google

ce qu'elle dirait. Alors elle alla chercher un crapaud; le curé baptisa cette bête, et lui donna même le nom de Jean, puis ils lui firent manger une hostie; elle le brûla, et, mêlant la cendre avec d'autres poisons, elle en composa un sortilége, en disant de certaines paroles. Le sortilége fut ensuite remis à la jeune fille de la sorcière, qui l'alla jeter furtivement sous la table du fermier. Trois jours après, cet homme, sa femme et son fils moururent de maladie. Cette mort subite donna des soupçons; on saisit la vieille femme; elle fut mise à la torture, et ce fut, dit-on, par son aveu qu'on apprit la cause et les circonstances de la mort du fermier. Elle fut brûlée; tout le pays demeura bien persuadé que c'était bien justement et que les choses s'étaient passées comme le racontaient les juges. Le curé fut aussi poursuivi en justice ecclésiastique; mais il en appela au Parlement, et ne fut point trouvé coupable; ce qui parut un grand scandale aux gens du Soissonnais. Ils pensèrent que c'était pure faveur, parce que ce curé était riche et de famille riche.

Il y avait donc fort à parler, pour et contre, dans l'affaire des Vaudois d'Arras. Chacun en raisonnait. Quelques gens se souvenaient d'avoir vu l'abbé de Peu-de-sens ôter son chapeau après avoir chanté ses ballades en l'honneur de Notre-Dame, et dire: « N'en « déplaise à mon maître. » Cela se rapportait bien à ce qu'avait raconté l'inquisiteur.

Cependant les poursuites continuaient contre de nouveaux accusés; ce n'étaient plus des gens de petit état et des filles de joie, mais de riches bourgeois, des échevins. Enfin, on prit un chevalier nommé Payen de Beaufort, une des anciennes bannières de l'Artois, homme respectable, âgé de soixante et douze ans, qui

Digitized by Google

avait une famille nombreuse et puissante [1]. Il fut prévenu qu'on l'accuserait de vauderie, et ne voulut jamais s'enfuir, tant il trouvait la chose déraisonnable. Lorsqu'il fut arrêté, il demanda à parler au comte d'Étampes, qui refusa absolument de le voir. En même temps, les exécutions continuaient; mais toujours ceux qu'on menait au bûcher criaient qu'on les avait trompés, et qu'on avait obtenu leurs aveux par force et par artifice. Quelques-uns, qui n'avaient jamais varié dans leur confes-

[1] Voici la généalogie de ce chevalier :

Guy de Beauffort épousa Marie d'Arras.

Jean de Beauffort épousa Julienne de Saveuse.

Jean ou Jeannet dit Payen épousa, selon quelques-uns, Sainte d'Hamelincourt.

Froissart de Beauffort épousa Jeanne de Mailly.

Mathelin ou Mathieu dit Froissart, seigneur de Beauffort, épousa Marie de Ransart en Artois. Il en eut :

Regnard dit Froissart et Colard dit Payen. Ce dernier, seigneur de Ransart, hérita de la terre de Beauffort et d'autres biens par le décès de son frère aîné avec lequel il assista en 1424 au contrat de mariage de Jean de Beauffort, seigneur de Markais, du Saulchoy, Hersin, etc., son cousin, avec Marie de Paris, dame de Bullecourt. Il épousa Isabelle d'Olhain, fille de Hugues, seigneur d'Estambourg et d'Isabeau de Sainte-Aldegonde. — Pour sa descendance voir notre *Recueil historique et héraldique*. Il y a plusieurs familles de Beauffort qu'il ne faut pas confondre et qui se distinguent par les armoiries :

Beauffort en Artois, de gueules à trois jumelles d'argent, et non pas, comme dit Christyn, *Jursiprud. heroica*, 115, d'azur à trois jumelles d'or.

Beaufort, comte de Turenne, d'or à la bande d'azur acostée de six roses de gueules, trois et trois.

Beaufort en Bretagne, de gueules à trois écus d'hermines ou de Bretagne, deux et un.

Beaufort en Picardie, d'argent billetté de gueules au lion de même.

Beaufort aux pays de Liége et de Namur, d'hermines à la bande et à deux cotices de gueules.

Beaufort en Hainaut, de gueules à trois écus d'argent. (R.)

Digitized by Google

sion, étaient seulement condamnés à la prison. Tout cela commençait à faire grand bruit dans la ville; les échevins ne voulaient plus prononcer l'arrêt de la justice séculière; les exécutions ne s'en faisaient pas moins. Bientôt Antoine Saquepée [1], un des plus riches bourgeois d'Arras, et Jean Josset, aubergiste de l'hôtel de la Clef, tous deux échevins de la ville, furent emprisonnés comme Vaudois. Guillaume Lefèvre, échevin aussi, et Martin Corneille, receveur des aides, se sauvèrent à Paris.

Pour juger des accusés plus considérables, il fallut d'autres commissaires. L'évêque de Baruth, et le doyen conduisaient toujours l'affaire; Gilles Flamand était aussi avec eux; mais le sire de Crèvecœur, bailli d'Amiens; le sire Baudoin de Noyelles, gouverneur de Péronne; Philippe de Saveuse, qui était le plus zélé de tous à faire brûler les Vaudois; un religieux jacobin, confesseur du duc de Bourgogne; maître Jean Forme, secrétaire du comte d'Étampes, furent institués nouveaux commissaires. Chaque jour on saisissait encore des bourgeois.

Tout le monde tremblait dans la ville; il n'y avait personne si notable, sujet si loyal, chrétien si fidèle, qui ne courût risque d'être poursuivi comme Vaudois; et, d'autre part, si l'on se fût absenté, tout le menu peuple eût crié qu'on se reconnaissait coupable. Les

[1] Les Sacquepée s'allièrent aux Beauffort. Leur famille était aussi fort respectable. Jean de Beauffort, quatrième du nom, seigneur de Bullecourt, Markais, Lassus, du Saulchoy, Beaurain, Sainte-Barbe, Hersin, etc., mort le 24 avril 1551, épousa Madelaine de Sacquepée, fille de Robert de Sacquepée et d'Agnès de Carnin, et petite-fille d'Antoine de Sacquepée, seigneur d'Escoult et de Beaudimont, marié à Éléonore de Lens. (R.)

Digitized by Google

commissaires, voyant la grande crainte qu'ils avaient jetée partout, et sachant les murmures, firent publier que nul n'avait rien à redouter, que bonne justice serait faite, et qu'ils n'avaient condamné personne que sur sept ou huit témoignages; ce qui était faux.

Le bruit de ce qui se passait à Arras se répandait dans tout le royaume; chacun se demandait si ce qu'on disait pouvait bien être véritable. Le commun peuple était fort porté à le croire, et le scandale de la vauderie d'Arras était si grand, que, dans beaucoup de villes, on ne voulait plus loger les marchands Artésiens, ni faire négoce avec eux. Les gens doctes et sages ne pensaient pas ainsi, et se doutaient qu'il y avait là-dessous quelque iniquité. On voulut commencer des poursuites contre les Vaudois aux diocèses de Tournai et d'Amiens. Les évêques déclarèrent qu'autant on en saisirait, autant ils en feraient mettre en liberté. Peu à peu chacun commençait à penser ainsi; à Arras, l'on n'osait point se dire ce qu'on en croyait.

Les commissaires n'allaient pas moins en avant et rien ne semblait les arrêter. Enfin le fils de Guillaume Lefèvre, un des échevins qui s'étaient enfuis à Paris, vint avec un notaire signifier son appel au Parlement, et tout aussitôt monta à cheval pour ne pas tomber sous la main des commissaires. Ils firent courir après lui; on le réjoignit; il fut mis en prison ainsi que quatre bourgeois qui avaient eu connaissance de son intention; pour être relâché, il lui fallut renoncer à son appel.

Cependant le sire de Beaufort et les autres prisonniers savaient un peu mieux se défendre que les pauvres gens qu'on avait brûlés. Ils requirent la présence de l'inquisiteur du diocèse de Tournai, et de plusieurs

Digitized by Google

autres ecclésiastiques respectables des pays voisins ; la plupart refusèrent de venir, tant on redoutait de se mêler d'une affaire où l'on voyait tant de passion. Mais l'inquisiteur de Tournai s'y rendit. Ce qu'il dit, et le refus des autres ecclésiastiques commença à donner du souci à quelques-uns des commissaires. Les vicaires de l'évêque, l'inquisiteur d'Arras, Gilles Flamand, et d'autres s'en allèrent à Bruxelles pour rendre compte au Duc de toute l'affaire des Vaudois.

Il désirait de grand cœur soutenir la foi chrétienne et maintenir son autorité ; mais ce qu'on disait de tous côtés l'inquiétait. Il lui avait été rapporté qu'en France et surtout à Paris, on disait que le duc de Bourgogne faisait brûler à Arras des gens riches et nobles pour avoir leurs biens ; cela le troublait beaucoup. Il fit venir les plus habiles docteurs de l'Université de Louvain ; le procès du sire de Beaufort et de tous les autres leur fut montré. Ils surent que plusieurs accusés n'avaient rien confessé, à quelques tortures qu'ont les eût soumis. Il y eut une grande diversité d'opinions parmi ces docteurs ; les uns soutenaient que tout était illusion, les autres que lorsqu'un homme s'est donné au diable, Dieu permet que le diable exerce sur lui toute sa puissance. Le Duc, encore incertain, envoya à Arras, pour voir et interroger les prisonniers, Toison-d'Or, en qui il avait une parfaite confiance. Depuis son arrivée on les traita plus doucement, et on ne fit plus saisir personne. Leur procès terminé fut envoyé au Duc pour qu'il le fit encore examiner.

Lorsque la procédure eut été renvoyée à Arras, le jugement fut prononcé à quatre prisonniers, en public et sur un grand échafaud. L'inquisiteur leur imputa exactement les mêmes choses qu'aux premiers. Le sire

Digitized by Google

de Beaufort avoua tout et demanda miséricorde; il en fut de même de l'échevin Jean Taquet; mais Pierre Carrieux se mit à dire que tout cela était faux et qu'on ne l'en avait fait convenir que par la torture; on eut grand'peine à le faire taire.

Le quatrième était un nommé Huguet, surnommé Patenostre; il avait été mis quinze fois à la torture; on avait fait venir le bourreau, on lui avait bandé les yeux, on lui avait mis la tête sur le billot; rien n'avait pu le forcer à se reconnaître pour Vaudois. Alors on lui avait imputé à crime de s'être une fois échappé de prison.

Le sire de Beaufort et Taquet furent condamnés à recevoir des coups de verges de la main de l'inquisiteur, à tenir sept ans prison, et à payer de fortes sommes à tous les couvens de la ville. Patenostre fut condamné à vingt ans de cachot; Carrieux fut brûlé, et ses biens confisqués. D'après les priviléges d'Arras, la confiscation aurait dû être pour la ville; les officiers du Duc s'en emparèrent.

Ce furent les dernières condamnations; la clameur publique était devenue si forte dans l'Artois et les pays voisins, que le Duc s'aperçut enfin qu'il fallait faire cesser tout-à-fait cette iniquité. D'ailleurs, parmi les fugitifs, les uns s'étaient pourvus au Parlement, et il allait prendre connaissance de l'affaire. D'autres avaient porté leurs plaintes jusqu'au pape, qui leur avait donné des juges moins suspects. L'évêque d'Arras, qui se trouvait pour lors en ambassade à Rome, écrivait lui-même qu'il fallait procéder d'autre sorte. L'évêque de Baruth, le doyen, le sire de Saveuse, et presque tous les commissaires se retirèrent. L'inquisiteur et les vicaires de l'évêque se hâtèrent de mettre successivement en liberté tous les prisonniers qui n'avaient pas encore été jugés,

Digitized by Google

sans leur imposer d'autre pénitence que quelques pèlerinages voisins.

Mais la plupart de ces malheureux avaient été cruellement torturés; mais la mort des premiers paraissait maintenant dans toute son injustice et sa cruauté; mais les biens restaient confisqués, les amendes n'étaient pas restituées; le sire de Beaufort et quelques autres étaient encore en prison. Le peuple mieux informé murmurait hautement; il courait des ballades où il était parlé de l'évêque de Baruth, du doyen et des autres commissaires, comme ils le méritaient. Le fils du sire de Beaufort [1] avait porté son recours au Parlement, qu'on regardait comme la source de toute justice. Cette cour envoya un huissier, accompagné de trente hommes armés; il tira, par autorité et par force, le sire de Beaufort de sa prison, pour le conduire à la Conciergerie à Paris. Les vicaires de l'évêque furent cités en personne.

Ils comparurent au Parlement. La cause du sire de Beaufort fut plaidée par maître Jean de Popincourt, qui révéla pleinement les fausses promesses et les tortures dont on avait usé pour obtenir les aveux des accusés et leurs témoignages contre ceux qu'on voulait poursuivre. Il dit comment le sire de Saveuse avait sauté de joie, lorsqu'on eut, à force de souffrances, tiré de quelques filles publiques des faits à la charge du sire de Beaufort, comment il avait aussitôt envoyé un des commissaires au Duc, pour lui faire part qu'il y avait moyen d'accuser ce chevalier et d'autres hommes riches

[1] Colard de Beauffort eut plusieurs fils : 1° Philippe dit le Barbu, marié à Jeanne Le Josnes dite de Contay, veuve d'Antoine, seigneur de Habarcq; 2° Antoine, seigneur de Boisleux; 3° Jean, seigneur de Beaumez, Bienvillers, Coyaval, etc. (R.)

Digitized by Google

dont on pourrait tirer de l'argent [1] : comment le doyen d'Arras s'était jeté aux pieds du vieux sire de Beaufort, le conjurant de s'avouer coupable, de ne point perdre sa famille, de ne pas se laisser mettre à la torture, lui promettant qu'il ne subirait aucune condamnation : comment il lui avait dit de ne pas se soucier de déposer le contraire de la vérité, parce qu'il l'en absoudrait : comment, outre les amendes portées au jugement, il lui avait fallu payer quatre mille francs pour le Duc, deux mille au comte d'Étampes, mille au bailli d'Amiens, deux cents au lieutenant.

Le pourvoi de maître Taquet et de tous les autres condamnés, l'appel interjeté par les parens des malheureux condamnés, les enquêtes faites à Arras par l'inquisiteur du diocèse de Paris, ne dévoilèrent pas de moindres cruautés exercées pour se procurer de l'argent, ou pour contenter des vengeances. On avait brûlé les pieds de ceux qu'on avait torturés ; on avait versé du vinaigre et de l'huile bouillante sur leurs plaies; on leur avait serré la tête ou les membres avec des cordes à nœuds ; on avait traîné les femmes par les cheveux ; on les avait foulées aux pieds ; enfin rien de si horrible n'avait jamais été raconté. Ceux qui avaient été condamnés à la prison ne tardèrent pas à être mis en liberté par l'autorité du Parlement.

Mais l'affaire n'en resta pas là; les commissaires avaient été pris à partie, et les condamnés ou leurs parens demandaient des réparations et des dommages à ceux qui les avaient jugés contre les lois et la justice. Ce procès fut long; il dura plus de trente années. Ce

[1] Arrêt du Parlement; pièces jointes à l'édition de Duclercq donnée par M. de Reiffenberg. (Note de M. de Barante.)

Digitized by Google

fut seulement après ce long terme que justice complète fut rendue. En 1491, le Parlement prononça un arrêt qui condamnait le duc de Bourgogne, le sire de Saveuse, l'évêque de Baruth, le doyen et les autres commissaires, à restituer tout ce qui avait été confisqué ou exigé des accusés, leur imposait des amendes en réparation. Tous les détails de l'arrêt rappelaient cette cruelle procédure.

Le duc de Bourgogne était mort depuis vingt-cinq ans, et sa race était éteinte. Le doyen d'Arras, poursuivi par la voix du peuple, avait perdu la raison, et n'avait pas seulement survécu une année à ceux qu'il avait fait périr. Le comte d'Étampes et ses serviteurs, qu'on chargeait plus que tous du crime de cette affaire, ne vivaient plus; juges, bourreaux et condamnés n'étaient plus de ce monde. Ceux des habitans d'Arras qui conservaient un souvenir présent de tant d'iniquités, étaient déjà vieux. Mais le procès des Vaudois avait long-temps continué à faire l'entretien de toute la ville. Jean Angenost, conseiller et commissaire du Parlement, se transporta à Arras. Il se fit montrer la place où les Vaudois avaient été brûlés, et sur laquelle l'arrêt du Parlement portait qu'une grande croix de pierre serait élevée en expiation, et aux frais des anciens juges. Un échafaud y fut dressé, tout le peuple fut convoqué par trois fois à venir entendre lecture de l'arrêt du Parlement, et le sermon d'un docteur de l'Université de Paris, qui devait justifier la mémoire des pauvres condamnés. Les habitans s'y rendirent en foule, bannières déployées; on écouta avec grande joie et curiosité cette tardive justice : « Instruisez-vous, vous qui jugez la terre. » Tel fut le texte du sermon. Après cette cérémonie, des réjouissances publiques furent célé-

Digitized by Google

brées ; les échevins avaient promis une fleur de lis en argent à l'auteur de la meilleure folie moralisée, comme on appelait alors les comédies qui avaient une moralité ; et une paire d'oisons devait être le second prix. Il y avait aussi une tasse d'argent promise à celui qui ferait la meilleure folie pure, c'est-à-dire une comédie où l'on ne cherchait qu'à rire et se divertir. Le second prix pour celle-là n'était rien de plus qu'une paire de chapons.

Ces divertissemens furent exécutés à la satisfaction générale. Le motif de la fête augmentait l'allégresse du peuple ; car la mort des Vaudois avait jadis rempli la ville de tristesse et de crainte, et depuis on en parlait toujours comme d'une grande calamité que Dieu avait permise pour affliger la noble cité d'Arras.

Pendant les premières et iniques procédures intentées aux Vaudois, la discorde continuait à régner, de plus en plus, entre le roi et le Duc. Le conseil de France était résolu à la guerre, et proposa au roi d'employer enfin les voies de fait et la puissance des armes à remettre monsieur de Bourgogne dans l'obéissance [1]. Le comte du Maine, qui avait présidé ce conseil, le comte de la Marche, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, qui y avait assisté, rappelèrent au roi comment ses ordonnances et les arrêts de son Parlement n'avaient aucun cours et n'étaient pas admis dans les pays de la domination du Duc. En lui représentant que le serment prêté à son sacre l'engageait à garder et défendre les prérogatives de la couronne, ils insistèrent aussi sur les trêves séparées, négociées avec les Anglais contre la teneur du traité d'Arras ; ils conclurent qu'il

[1] Pièces de l'Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

était urgent de bien munir la Guyenne pour être sans inquiétude de ce côté, d'aviser quelles compagnies d'ordonnances on manderait, de bien apprêter l'artillerie; enfin de préparer tout pour faire la guerre à monsieur de Bourgogne; ce qui, selon leur opinion, était le seul moyen d'éviter une guerre générale.

Le roi ne précipita rien; néanmoins il ne se méfiait pas moins que ses conseillers des projets du duc Philippe. Un voyage que le bâtard de Bourgogne fit secrètement à Paris, sans se faire connaître, et seulement pour un jour et une nuit, lui donna de grandes inquiétudes [1]. Il craignait cette ville de Paris, dont il avait eu tant à se plaindre en sa jeunesse, et qu'il n'avait guère habitée depuis. Le maréchal de Loheac et Jean Bureau s'y rendirent par ses ordres, pour s'enquérir avec soin des motifs qu'avait pu avoir ce voyage d'Antoine de Bourgogne. Ils trouvèrent Paris fort tranquille. D'après leur avis, on envoya une ambassade de bourgeois et docteurs de l'Université, pour protester au roi de la fidélité de sa bonne ville. Il les accueillit avec sa douceur accoutumée, et leur fit une gracieuse réponse. On se plaignait beaucoup de sire Robert d'Estouteville, prévôt de la ville, et on lui reprochait un grand nombre d'injustices et d'abus de pouvoir. Le maréchal de Loheac le destitua de son office, et le fit mettre à la Bastille; un conseiller au Parlement visita avec rigueur tous ses papiers, mais il ne fut trouvé coupable d'aucune trahison.

Quelque désir qu'eût le roi de maintenir la paix, sa bonne intention aurait fini par ne pouvoir résister aux avis répétés de ses conseillers. En effet, le duc de Bour-

[1] Jean de Troy.

Digitized by Google

gogne ne cédait en rien aux représentations qui lui étaient faites. Nonobstant sa parenté avec le roi Henri d'Angleterre et son attachement pour la maison de Lancastre, toutes ses alliances étaient avec la maison d'York ; et tandis que le roi soutenait madame Marguerite dans ses revers, le Duc donnait asile et secours aux jeunes fils du duc d'York, lorsque leur parti succombait. Il envoya même une ambassade en Écosse, pour rompre le mariage d'Édouard de Lancastre, fils de la reine Marguerite, avec la fille du roi d'Écosse, qui était sa petite-nièce, car ce roi d'Écosse avait épousé une fille de la duchesse de Gueldre. Enfin, s'il semblait ne pas vouloir la guerre, au moins ne faisait-il rien pour l'éviter. Il gardait même si peu de ménagement, que lorsqu'au mois de mai 1461, il tint, à Saint-Omer, son chapitre de la Toison d'Or, avec plus de solennité encore qu'à la coutume, il chargea un chevalier de représenter le duc d'Alençon ; comme si, aux termes des statuts de l'ordre, ce prince était chevalier sans reproche. Ce ne fut pas tout ; le docteur qui fit le sermon parla hautement de l'arrêt de condamnation, en affirmant qu'il n'était point fondé en justice, et que le duc de Bourgogne ne regardait en nulle façon son cousin comme coupable d'aucun vilain fait.

Le Duc ne changeait rien non plus à sa façon de se conduire envers le Dauphin ; c'était toujours la même courtoisie, la même munificence. La Dauphine venait d'accoucher au mois d'avril 1461 d'une fille, qui fut nommée Anne ; et dans cette occasion, comme en toute autre, rien n'était épargné pour que les choses fussent conformes au rang et à l'état du Dauphin. Le Duc avait rassemblé récemment les États de son comté d'Artois, et leur avait demandé une aide triple de l'aide ordi-

Digitized by Google

naire, en exposant pour principal motif les dépenses qu'il lui fallait faire pour entretenir la maison du Dauphin.

Les États lui accordèrent la moitié de sa demande. A peine venaient-ils d'achever le paiement des aides qu'on avait obtenues pour cette guerre contre les Turcs, dont on parlait toujours, sans s'occuper de la commencer. Cette année encore le pape fit un dernier effort, afin de réveiller le zèle des princes chrétiens pour la défense de la foi. Il avait envoyé frère Louis, cordelier de Bologne, parcourir toutes les contrées les plus lointaines de l'Asie, et s'informer des ennemis qu'on y pourrait susciter contre les Turcs. Ce religieux passa deux ans à faire ce périlleux voyage dans des pays inconnus aux chrétiens de l'Occident, et ramena des ambassadeurs de toutes les nations de l'Orient [1]. Ils offraient d'attaquer les Turcs en Asie, en même temps que les princes d'Europe viendraient les assaillir dans la Grèce et vers Constantinople. Le pape leur fit grand accueil, nomma frère Louis patriarche d'Antioche, et le chargea d'aller présenter ces ambassadeurs d'Asie au roi de France et au duc de Bourgogne. Ce fut un spectacle curieux pour les deux cours que ces envoyés de régions étrangères, si différens, par les habillemens et les coutumes, de tout ce qu'on avait pu voir jusqu'alors. Il y avait avec frère Louis des ambassadeurs de David Comnène, empereur de Trébizonde, du roi de Perse, du roi de Géorgie et d'Arménie, du Prêtre-Jean seigneur de la Petite-Arménie. Le soudan de Mésopotamie, tout infidèle qu'il fût, avait aussi envoyé son ambassadeur; car il était

[1] Histoire ecclésiastique.—Duclercq.—Continuation de Monstrelet. — Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

pour lors ennemi des Turcs. Celui qu'on regardait le plus était l'ambassadeur de Géorgie; il était fort gros; sa chevelure était disposée en couronne par une double tonsure; il portait des anneaux aux oreilles et avait la barbe rasée; cependant on le trouvait de douce apparence. On parlait aussi beaucoup de cet adorateur de Mahomet, qui se mettait avec les chrétiens contre les Turcs, et l'on disait que c'était le Petit-Turc qui voulait faire la guerre au Grand-Turc. L'ambassadeur du Prêtre-Jean était, assurait-on, un bon astrologue. Frère Louis fit, au nom de toute l'ambassade, les plus pompeux discours. Il dit que le souvenir des grands faits d'armes des Français dans l'Orient était si grand encore, que la bannière de France et un chef envoyé par le roi vaudraient mieux que cent mille combattans. Le roi témoigna bienveillance à ces hommes des pays lointains. Ils furent fêtés par tous les seigneurs de la cour [1].

Ils allèrent de Bourges à Bruxelles, et donnèrent aussi de grandes louanges au Duc, lui parlant de la renommée qu'il avait dans les régions d'outre-mer. Le texte du discours que lui adressa frère Louis était : « Voici, « les mages vinrent de l'Orient vers l'étoile qu'ils avaient « vue en Occident. » Le Duc leur fit de riches présens, les assura de son désir de venger la foi chrétienne, et leur dit que si le roi voulait l'assurer de maintenir ses états en paix, il ferait volontiers ce saint voyage.

Il n'en pouvait guère concevoir une raisonnable espérance. Outre ses différends avec le conseil de France, qui semblaient devoir prochainement rompre la paix, il

[1] Voy. au dernier volume le commentaire sur la *Recollection des merveilleuses*. (R.)

Digitized by Google

voyait aussi le trouble se mettre dans sa famille. Si le roi eût voulu, il aurait pu susciter au Duc les mêmes embarras, les mêmes chagrins, dont lui-même était affligé; il ne tenait qu'à lui d'exciter la discorde entre le père et le fils. En effet, la haine de monsieur de Charolais contre les seigneurs de Croy s'était allumée plus vivement que jamais. Enfin, ne la pouvant contenir, il arriva du Quesnoy, où il faisait le plus souvent son séjour, et demanda au Duc de lui accorder une audience, afin qu'il pût lui dire ce qu'il avait sur le cœur. Le comte d'Étampes et les autres seigneurs de la famille du Duc étaient présens, ainsi que monsieur de Charolais l'avait souhaité; il avait voulu aussi que le seigneur de Croy s'y trouvât.

Ce fut maître Girard Ourri, son principal conseiller, qui porta la parole; il commença par déduire les méfaits et crimes du sire de Croy. Lorsque le Duc entendit qu'on accusait ainsi le seigneur qui avait toute sa confiance, de plusieurs choses qui touchaient grandement à l'honneur, il interrompit maître Girard, et lui dit sévèrement : « Prenez bien garde à dire autre chose « que la vérité, et songez qu'il faudra prouver ce que « vous avancez. » Ces paroles troublèrent le pauvre orateur, il faillit se trouver mal. Lorsqu'il fut un peu remis, il s'excusa à son maître et dit qu'il ne parlerait pas davantage. Chacun demeura fort surpris, car maître Girard passait pour un fort habile homme, et bien accoutumé à discourir.

Alors le comte mit un genou en terre; puis à haute voix, sans se troubler, et en fort beau langage, il reprit l'accusation du sire de Croy. Son père lui coupa la parole, lui défendit d'en parler davantage et de jamais lui tenir de discours à ce sujet; se retournant ensuite

Digitized by Google

vers le sire de Croy : « Faites en sorte, dit-il, que mon « fils soit content de vous. » Sur ce, il quitta la chambre, et se retira.

Le sire de Croy se mit en devoir d'apaiser le comte, de s'excuser, d'implorer son pardon. « Quand vous « aurez réparé le mal dont vous êtes coupable, je me « souviendrai du bien que vous avez fait. » Ce fut toute la réponse qu'il put obtenir. Le comte de Charolais quitta son père avec toutes les apparences de l'amour et du respect, et s'en retourna auprès de sa femme au Quesnoy. Le seigneur de Croy l'accompagna humblement jusque hors les portes de Bruxelles, mais sans réussir à calmer sa colère.

C'était surtout le comte de Saint-Pol qui excitait ainsi monsieur de Charolais; il le jeta même dans une démarche bien grave [1]. De son aveu, il vint trouver le roi à Bourges, et lui confia le dessein qu'avait le jeune prince de mettre monsieur de Croy hors de l'hôtel de son père. « Mais, disait le comte de Saint-Pol, comme « monsieur de Bourgogne en pourrait être mécontent, « et qu'il y aurait telle nécessité qui contraindrait mon- « sieur de Charolais à s'éloigner, il désire savoir si le « roi voudrait le recevoir, et de quelle manière. Ce « n'est pas qu'il ait de mauvaises intentions contre son « père; il n'agira que pour son bien et celui de sa mai- « son, en éloignant ceux qui le gouvernent si mal. »

Il ajoutait que si le roi voulait, ainsi qu'on le disait, envoyer une armée en Angleterre, monsieur de Charolais désirait la commander.

Le roi renvoya l'affaire à son conseil, où siégeaient en ce moment le chancelier, monsieur de Foix, mon-

[1] Preuves de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

sieur de Beuil, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie, maître Pierre d'Oriole, maître Étienne Chevalier. Il fut répondu au comte de Saint-Pol que le roi recevrait monsieur de Charolais en sa bonne grâce : que s'il rendait des services à lui et au royaume, il le verrait volontiers; que le roi n'était pas encore résolu d'envoyer une armée au secours de la reine d'Angleterre, mais qu'en ce cas il lui en donnerait volontiers le commandement.

Du reste le roi ne voulut rien écrire, puisqu'on ne lui avait remis aucune lettre de monsieur de Charolais; il ajouta formellement et de sa propre bouche qu'il ne se prêterait jamais à ce que monsieur de Charolais usât d'aucune voie de fait dans l'hôtel de son père. Il répéta plus d'une fois : « Pour deux royaumes tels que le « mien, je ne consentirais point à un vilain fait. »

Il y eut encore plusieurs autres messages. Le comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais pressaient de plus en plus pour avoir une réponse claire et des promesses. Le conseil en délibéra souvent; les autres conseillers qui n'avaient pas été présens d'abord, monsieur du Maine, Guillaume Cousinot, l'évêque de Coutances, Jean Bureau, prirent connaissance des propositions. Ils présentèrent d'un commun accord une réponse au roi. Toute prudente qu'elle était, il la voulut encore moins significative. Il revenait toujours sur ce qu'il avait dit, que jamais de son aveu et avec son appui on ne commettrait aucune violence dans l'hôtel de monsieur de Bourgogne. Il dit aussi à ses conseillers qu'il se pourrait bien que tout cela ne fût qu'un jeu joué entre monsieur de Charolais et son père, et que quelques personnes l'en avaient averti. Il y avait de même des gens de la cour du Duc qui avaient toujours soutenu

Digitized by Google

que la brouillerie du roi et du Dauphin était une feinte[1].

Ces divisions entre les pères et les fils n'étaient cependant que trop réelles. Le roi s'en affligeait de plus en plus; son langage avec les messagers que le Dauphin lui envoyait, était souvent tendre et paternel[2]. C'est ainsi qu'il disait à Houarte, valet de chambre de son fils : « Dites-lui que j'ai intention de lui dire pour son « bien et pour le bien de la chose publique du royaume, « ce que je ne voudrais point écrire, ni confier à nul « autre. Il me semble que, quand il m'aura parlé, il « connaîtra bien qu'il ne doit avoir ni doutes, ni craintes. « Pour qu'il n'en ait aucune, je promets ici par parole « de roi, en présence de ceux de mon conseil qui sont « ici, que s'il veut venir vers moi, lui et ceux de son « hôtel qu'il voudra amener, ils pourront être en toute « sûreté. Quand il m'aura déclaré sa pensée et aura « connu mes intentions, s'il veut s'en retourner, soit « où il est, soit où bon lui semblera, il le pourra faire « sûrement, lui et ceux de sa compagnie; ou bien il « demeurera, si telle est sa volonté. Mais j'ai bonne « espérance que lorsqu'il saura mon vouloir, il sera « plus joyeux et content de demeurer avec moi que de « s'en aller; c'est une satisfaction pour moi, Houarte, « que vous qui êtes de son intimité vous soyez venu ici, « afin de mieux l'assurer de toutes mes paroles. »

C'est ainsi que le roi devenait de jour en jour plus

[1] Meyer. — Paradin. (Machiavel ne naquit qu'en 1469, mais les voies lui étaient toutes préparées; on peut même dire qu'en énonçant les principes de l'odieuse politique qu'on lui attribue, il ne faisait que traduire son époque. Voy. A.-F. Artaud, *Machiavel, son génie et ses erreurs*, Paris, 1833, 2 vol. gr. in-8°, et *Heidelb. jahrb.*, n° 60, octobre 1833, article signé *Gervinus*.) (R.)

[2] Preuves de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

doux envers son fils, et ressentait plus douloureusement son absence. Tandis que le Dauphin était rempli de méfiance et supposait toujours que son père avait la secrète volonté de le traiter avec rigueur et de le perdre; le roi, au contraire, faisait paraître à ses plus intimes conseillers une paternelle affection pour le Dauphin, et un soin tout royal pour ses droits et ses intérêts [1]. En 1460, le roi de Castille avait envoyé un ambassadeur pour traiter le mariage de sa sœur avec le jeune duc de Berri, second fils du roi. On demandait qu'en considération de cette alliance, la Guyenne fût donnée à ce jeune prince. Le roi répondit qu'il ne semblait pas raisonnable de s'occuper d'une telle affaire, tandis que le Dauphin était absent; qu'après le roi, personne n'y était plus intéressé que son fils aîné, et qu'il pourrait par la suite ne pas reconnaître ce qui aurait été fait sans qu'il fût appelé. « J'espère, disait le « roi, qu'il se conduira mieux envers moi, et que tous « les différends du temps passé cesseront. Lors même « qu'il ne le voudrait pas, j'aurais fort à examiner ce « qu'il faut résoudre à ce sujet. » Tels étaient les pensées et les discours du roi; et cependant le Dauphin imaginait qu'il ne s'agissait de rien moins que de le dépouiller de ses droits, et de transporter la couronne au duc de Berri.

Les soins du roi pour la paix du royaume n'étaient pas moins sages et moins assidus. Assurément il avait grande affection pour la reine Marguerite d'Angleterre, et il désirait le bon succès de sa cause. Cependant il se refusait à lui accorder des secours en hommes et en

[1] Lettre du comte de Foix à Louis XI. — Preuves de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

argent ; il ne voulait point lui livrer les prisonniers de la faction opposée que la guerre avait mis entre ses mains ou celles de ses sujets ; il promettait de la bien recevoir si elle était contrainte à quitter son royaume, mais il l'engageait à n'en sortir qu'à la dernière extrémité. Le crédit qu'il pouvait avoir à Rome ou dans les divers états de la chrétienté, il l'employait, à la vérité, en faveur de la maison de Lancastre ; mais jamais il ne voulut conclure de traité avec le roi Henri. Il répondait toujours que, lorsque le roi d'Angleterre aurait subjugué ses adversaires, recouvré sa liberté et repris sa puissance, alors il serait temps de parler de traité de paix. Quant aux propositions du duc d'York et de sa faction, tout avantageuses qu'elles pussent être, il les rejetait encore plus loin. « Cette querelle n'est pas « bonne, disait-il. Le duc d'York a fait serment de « féauté au roi Henri ; et l'entreprise d'un sujet qui veut « débouter son souverain de la seigneurie n'est ni juste, « ni raisonnable, ni soutenable. — Quand il n'y aurait « pas d'autre raison, le roi doit rejeter les offres du duc « d'York. » Ainsi parlaient ses conseillers.

Tandis que la paix, la tranquillité, la justice étaient si bien entretenues dans le royaume par le sage gouvernement de ce prince, sa santé commença à décliner visiblement. Il lui survint un abcès dans la bouche qui le faisait cruellement souffrir [1]. On lui arracha une dent ; on ouvrit cet abcès, sans le soulager beaucoup. Cependant on avait encore quelque espérance de guérison ; mais un de ses serviteurs les plus intimes lui parla alors du bruit qui s'était répandu en son hôtel qu'on cherchait à l'empoisonner. Le soupçon s'empara de l'esprit

[1] Lettre du conseil au Dauphin.—Pièces de l'Histoire de Louis XI.

Digitized by Google

de ce malheureux roi, et ne lui laissa plus un seul instant de contentement ni de repos ; il refusa même absolument de manger [1]. Par son ordre, Adam Fumée, son médecin, fut mis en prison [2]. La haine que son fils avait pour lui, et leurs longues querelles depuis quinze ans qu'ils ne s'étaient vus, remplissaient son cœur d'une mortelle tristesse. Ses conseillers s'assemblèrent, et envoyèrent un héraut au Dauphin, pour lui annoncer en quel état se trouvait son père.

En même temps, le comte du Maine, voyant tous les conseillers accablés de douleur et de crainte par le danger et l'affliction du roi, leur dit : que, si l'on avait le bonheur de le conserver, il serait nécessaire que chacun s'acquittât loyalement de son devoir en ce qui touchait l'affaire du Dauphin, et qu'il fallait faire cesser les inconvéniens et les malheurs qu'avait amenés la discorde de ce prince avec le conseil du roi [3]. Tous promirent et jurèrent devant Dieu que si le roi revenait à la santé, ils le réconcilieraient avec le Dauphin, dussent-ils perdre sa faveur, leurs offices et leur état. Ils jurèrent aussi qu'ils ne conserveraient aucun souvenir ni rancune pour les différends qui avaient souvent divisé le conseil. Le comte du Maine, le comte de Foix, le comte de Dunois, le comte de la Marche, le sire d'Albret s'y engagèrent, ainsi que les autres conseillers de moindre condition. Car la division s'établissait d'ordinaire entre les grands seigneurs et ceux qui ne les valaient point, et le roi écoutait souvent mieux les derniers. Quoi qu'il en soit, tout le chagrin et l'attachement qu'ils avaient pour lui les mit tous d'accord.

[1] Amelgard.
[2] Comines, d'après Louis XI. — Chartier. — Continuateur de Monstrelet.
[3] Lettre du comte de Foix à Louis XI.

Digitized by Google

Mais l'état du roi empirait d'heure en heure. Ses médecins, jugeant que cette obstination à ne point manger allait le faire mourir, lui firent d'inutiles remontrances. Alors, de l'avis de ses principaux serviteurs, on se détermina à le contraindre et à lui introduire dans la bouche des alimens liquides[1]. Il n'était plus temps, son estomac affaibli, ses entrailles resserrées ne pouvaient plus supporter la nourriture. Il se confessa, reçut les sacremens, et mourut avec courage et religion, le 22 juillet 1461, à Mehun-sur-Yèvre, dans la cinquante-huitième année de son âge.

Jamais roi de France n'avait inspiré à ses peuples de tels regrets et si bien mérités; ce fut une lamentation universelle, et chacun disait que c'était grande pitié et dommage[2]. On repassait sur toutes les circonstances de son règne si long et si plein de choses diverses. Il avait trouvé la plus belle part du royaume et la bonne ville de Paris envahies par les Anglais; leur roi se disant roi

[1] Comines.

[2] Martial de Paris, *les Vigilles de Charles VII*, Coustelier, II, 167 :

Ledit jour de la Magdalaine,
Quand le roy rendit l'esperit,
Chascun frappoit à sa poitrine,
N'oncques plus grant dueil n'en vit :

Les gens et serviteurs plouroient
A chauldes larmes fondamment,
Et les Escossoys hault crioient
Par forme de gémissement.

C'estoit grant pitié de là estre,
Pour les regretz, soupirs et plours
Qu'on faisoit à dextre et senestre,
Car tout estoit plein de doulours.

André Du Chesne, dans son édition des œuvres d'Alain Chartier, pp. 849-850, rapporte quelques épitaphes en vers faites par des poètes du temps en l'honneur de Charles VII. Il y en a deux de Greban qui en avait composé cinq sur ce sujet. (R.)

Digitized by Google

de France d'après la volonté de Charles VI, son propre père; une guerre civile désolant cruellement le pays depuis beaucoup d'années, et divisant la maison royale; les peuples dans la dernière misère; plus de négoce, plus de labourage; nulle justice; les bois remplis de brigands qui ne respectaient ni le bien, ni la vie des hommes, les gens de guerre devenus pires que les brigands; la puissance du roi détruite et méprisée de tous les grands, même de ceux qui ne l'étaient pas. Il avait supporté avec patience et douceur cette mauvaise fortune, jamais n'avait perdu courage, s'étant fié à la bonté de Dieu et à la vaillance de ses sujets. La Providence l'avait en effet secouru; son armée s'était tout à coup animée, et, voyant dans l'arrivée de la Pucelle une marque évidente de la protection divine, avait redoublé ses efforts. Les ennemis s'étaient troublés et effrayés; le désordre et le mauvais gouvernement les avaient à leur tour privés de la sagesse dans les conseils et du bon ordre dans les entreprises. Puis le duc de Bourgogne s'était lassé de faire la guerre au chef de sa race, et avait voulu donner enfin la paix à ses états si fort agrandis par son habileté et sa fortune. Le roi et ses conseillers, cédant à la nécessité des temps, avaient traité de façon à contenter l'ambition et la fierté de ce prince; pour lors, la guerre contre les Anglais avait pu laisser quelque espoir de se terminer par une paix honorable. Leur orgueil, leur obstination, les querelles de leurs princes avaient fait durer cette guerre pendant beaucoup d'années encore. Le royaume avait été reconquis pied à pied. Si le roi n'avait pas lui-même conduit ses armées, du moins il s'était montré mainte fois vaillant et téméraire chevalier.

Mais le désordre durait toujours; les calamités des

Digitized by Google

peuples devenaient plus effroyables; les gens de guerre leur étaient aussi funestes que les ennemis. Dans ce temps, le roi, malgré son courage et sa bonté, était loin de posséder le cœur de ses sujets; sa mollesse, sa négligence, les scandales qu'il donnait à sa cour, excitaient de grands murmures. Après avoir souvent changé de conseillers, après les avoir tour à tour abandonnés aux complots et aux cabales, après s'être montré trop faible et trop docile à leurs conseils, il s'était vu enfin entouré de gens sages; il avait écouté leurs avis et les gémissemens du peuple. Ne cédant plus aux volontés des princes et seigneurs, qui voulaient maintenir le trouble, il avait su les réprimer. C'était de la sorte, mais non pas sans de longs délais et d'extrêmes difficultés, que s'était faite cette merveilleuse réforme des gens de guerre; c'était là surtout ce qui faisait bénir sa mémoire par ses sujets, et répandait sa rénommée dans les pays étrangers. Dès lors il avait régné comme sur un royaume nouveau, car jamais rien de pareil n'avait été vu. Les gens de guerre qui faisaient le désordre, maintenant entretenaient le repos. Autrefois ils bravaient la justice; aujourd'hui c'était eux qui lui prêtaient main-forte. Le commerce, le labourage avaient reparu et enrichi la France plus que jamais. Les impôts pouvaient se payer, et chacun consentait à acheter, même à grand prix, le repos et la bonne police. Il avait aussi mis fin aux désordres de l'Église par la pragmatique sanction, et, en respectant le pape, il avait établi les libertés du clergé de France. Les finances avaient été mieux réglées; de sages ordonnances sur la manière d'administrer la justice avaient été rendues.

Se trouvant ainsi plus fort que jamais n'avait été aucun roi de France, il avait entrepris de chasser les An-

Digitized by Google

glais du royaume. Alors avait paru, dans tout son jour, la puissance d'un pays sagement réglé et bien gouverné contre un peuple divisé et mal conduit. Il n'avait presque fallu que faire avancer les nouvelles compagnies d'ordonnance et cette armée si bien disciplinée et payée, pour recouvrer tout aussitôt la Normandie et la Guyenne.

La gloire des armes du roi avait ensuite tourné toute entière à l'avantage de ses peuples. Après ses conquêtes, pendant les dix dernières années de sa vie, il avait gouverné noblement et sagement. Jamais homme n'avait été moins vindicatif; durant tout son règne, il ne s'était pas souvenu d'une offense. Mais il voulait que justice fût faite, et même forte justice. Aussi les princes avaient été punis selon les lois du royaume; les rébellions des grands seigneurs avaient été domptées; le fils même du roi n'avait pas pu lui désobéir impunément. La paix avait été maintenue avec le duc de Bourgogne, non plus par soumission, mais par puissance. Le Parlement et les officiers de justice avaient toujours procédé avec fermeté contre la violence et le désordre. Les crimes n'avaient pas trouvé, comme dans les domaines du duc Philippe, une protection assurée dans les seigneurs, et malgré quelques iniquités accomplies par voie de commission, en somme la justice n'avait pas été en leurs mains un moyen de contenter leurs vengeances et leur avidité.

Une fois son royaume recouvré, il n'avait pas oublié ce qu'il devait à la mémoire de cette vaillante et sainte Pucelle, qui avait délivré Orléans et commencé la ruine des Anglais. Une solennelle procédure de révision avait vengé sa mémoire, et mis en lumière toute sa vertu et sa piété.

Digitized by Google

Il n'y avait donc qu'une voix dans tout le royaume pour raconter toutes ces louanges du roi qu'on venait de perdre et qu'on pleurait avec tant de regret du passé et de crainte de l'avenir.

Aussitôt après que le roi fut mort, le comte du Maine envoya des messagers au Dauphin, qui était toujours à Genappe. Le nouveau roi fit sur-le-champ signifier cette nouvelle au duc de Bourgogne, qui en avait été instruit de son côté; il lui fit savoir qu'il commencerait par aller à Reims pour le sacre, et l'engagea à l'y accompagner.

Le Duc manda sur-le-champ à tous les nobles de ses états de se trouver en armes avec leurs gens, le 8 août, à Saint-Quentin. Le roi Louis ne savait pas encore quel accueil il trouverait en France, et s'il ne s'élèverait point quelque faction contre lui [1]. Mais cette crainte ne dura guère. Il s'était rendu à Avesnes [2], en passant par Maubeuge et par toutes les plus petites villes de ce pays, où il y en a pourtant de belles et de grandes. Chaque jour et à chaque heure arrivaient des princes, des chevaliers, des députés des bonnes villes pour le reconnaître et l'assurer de leur obéissance. Les capitaines des compagnies lui amenèrent aussi leurs gens d'armes. Il écrivit alors au Duc qu'il n'était point nécessaire de venir avec une si grande armée. Néanmoins tous les grands seigneurs de Bourgogne, de Flandre, de Hai-

[1] Duclercq. — La Marche.

[2] Au t. 1er, p. 354, note 1, nous avons à propos du nom d'Avesnes suivi une correction de M. J. Lebeau qui prétend que ce ne fut pas à Avesnes en Hainaut mais à Avesnes-le-Sec qu'on présenta une figure en cire du roi Charles VI, pour obtenir sa guérison. Or Froissart (Buchon, XIII, 105) dit que ce fut à *Aspre* entre Cambrai et Valenciennes. Il semblerait donc que M. Lebeau s'est trompé lui-même en corrigeant M. de Barante. (R.)

Digitized by Google

nault, d'Artois, furent invités à se trouver au sacre avec leur train accoutumé. Les gentilshommes s'étaient déjà mis en grands frais pour s'armer et s'équiper; ce leur fut un grand dépit que cette dépense inutile, dont ils avaient bien compté se récupérer dans le pays où ils auraient été conduits.

A Avesnes le roi Louis fit célébrer un service funèbre pour son père. Selon l'usage, il ne porta le deuil en noir que pour cette cérémonie. Dès qu'il en fut revenu, il s'habilla en pourpre violette; car, en France, pour montrer que le roi ne meurt jamais, son successeur prend pour deuil une couleur royale[1]. Le duc Philippe, le comte de Charolais, le comte d'Étampes, Adolphe de Clèves et toute la cour de Bourgogne assistaient en grand deuil à ce service. Ils dînèrent ensuite avec le roi, puis il alla à la chasse.

Le sacre fut célébré le 18 août[2]. Le duc de Bourgogne y parut avec un grand éclat; il était entouré de seigneurs riches et puissans; c'étaient eux qui faisaient, pour ainsi dire, toute la pompe de cette cérémonie, et il semblait que le roi fût encore à la cour de Bourgogne, tant il en était entouré. Le Duc tenait son rang de premier pair du royaume; le duc de Bourbon son neveu représentait le duc de Guyenne; le duc de Clèves, les comtes d'Angoulême, de Nevers, d'Eu et de Vendôme représentaient le comte d'Artois, le duc de Normandie, le comte de Flandre, le comte de Champagne et le comte de Toulouse. Le bâtard d'Armagnac, qui avait suivi constamment le Dauphin dans sa retraite, venait

[1] Du Clercq, III, 146. (R.)

[2] Voir dans la *Collection de documens* de M. Gachard, II, 162 : *Description de l'entrée de Philippe le Bon et de Louis XI à Reims, pour le sacre du roi; octobre* 1461. (R.)

Digitized by Google

d'être fait comte de Comminges et maréchal de France. Ce fut lui qui fit l'office de connétable et porta l'épée. Joachim Rohaut était venu trouver aussitôt le nouveau roi à Avesnes, et avait aussi reçu la charge de maréchal. Il était à la cérémonie comme grand-écuyer de France. Le sire de Montauban, qui n'avait pas quitté le Dauphin durant son exil, avait été nommé amiral. Le sire Antoine de Croy, chambellan du duc Philippe, fut pourvu de l'office de grand-maître.

Avant que le roi fût sacré, il tira son épée, et, la remettant au duc de Bourgogne, il lui dit qu'il voulait être fait chevalier de sa main. Lorsqu'il eut reçu l'accolée, il conféra aussi la chevalerie aux sires de Beaujeu et Jacques de Bourbon, frères du duc de Bourbon, aux deux fils du seigneur de Croy, et à Jean Bureau, trésorier de France. Puis il dit au Duc qu'il se trouvait fatigué de toute cette journée, et lui demanda de faire les autres chevaliers. En effet, un grand nombre de seigneurs et de gentilshommes reçurent la chevalerie de la main du duc de Bourgogne.

Après le sacre, le Duc fit son hommage au roi; car, d'après le traité d'Arras, il était exempt de vassalité seulement envers la personne du feu roi Charles; maintenant il redevenait le féal et l'homme lige du roi de France. Son hommage fut donc en ces termes : « Mon très-redouté seigneur, je vous fais hommage présentement du duché de Bourgogne, des comtés de Flandre et d'Artois, et de tous les pays que je tiens de la noble couronne de France, et vous tiens à seigneur et vous en promets obéissance et service, et non pas seulement de celle que je tiens de vous, mais de tous mes autres pays que je ne tiens pas de vous, et d'autant de seigneurs, de nobles hommes, de gens de guerre et d'au-

Digitized by Google

tres que j'en pourrai tirer. Je vous promets de vous servir de mon propre corps, et aussi d'autant d'or et d'argent que j'en pourrai avoir. » Le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Vendôme et les autres pairs firent aussi leur hommage.

Au festin royal le duc de Bourgogne tint son rang de premier pair laïque, après les évêques. Lorsque le dîner fut fini et qu'on eut emporté les tables, le Duc demanda au roi de lui octroyer une demande [1]; et, mettant un genou en terre, il le pria, en l'honneur de la passion et de la mort que notre Seigneur Jésus-Christ avait endurées pour tous les hommes, de vouloir pardonner à tous ceux qu'il soupçonnait d'avoir mis la discorde entre lui et le feu roi, et de laisser dans leurs charges ceux qui avaient été officiers et gouverneurs chez son père; à moins que, par vraie information et bonne justice, ils ne fussent trouvés coupables. Parmi ces conseillers du roi Charles, il y en avait cependant plus d'un qui avait montré son mauvais vouloir contre le Duc, et qui s'était mis en peine pour émouvoir la guerre contre lui. Mais avant toutes choses il voulait le repos et craignait que le nouveau roi ne mît le trouble dans le royaume. Le roi répondit qu'il le promettait, hormis pour huit personnes dont il ne dit pas les noms.

La colère du roi contre les conseillers de son père était en effet bien violente, et il ne la cachait guère. On savait depuis long-temps combien il les haïssait, personne ne croyait qu'il leur pardonnât, et beaucoup de gens au contraire le poussaient à la vengeance. Aussi à peine le roi Charles VII fut-il mort, que ceux qui avaient eu toute sa confiance dans les dernières années de son

[1] Duclercq.

Digitized by Google

règne, se regardèrent comme perdus. Nul n'avait plus à redouter du nouveau roi que le comte de Dammartin[1]. Il songea tout de suite à quitter le royaume, et assembla ses gens et ses serviteurs pour leur demander s'il pouvait compter sur eux; tous lui devaient leurs biens et leurs honneurs. Il n'en trouva pas un ni dans sa maison ni dans sa compagnie de cent hommes d'armes, qui voulût le suivre, ni se mettre en péril pour lui. Son valet de chambre lui refusa même de lui prêter son cheval. Cependant un gentilhomme de ses serviteurs, nommé Voyaut, qui ne s'était point trouvé avec les autres, parce qu'il était allé voir la salle où gisait le corps du roi mort la veille, sachant son maître dans cette nécessité, l'alla chercher en sa chambre. Le comte de Dammartin était à genoux devant un banc, et disait ses vigiles en pleurant. Quand il eut fini : « Voyaut, dit-il, je vous ai « nourri dès votre jeunesse, vous êtes mon vassal. « N'êtes-vous pas résolu de me servir comme au temps « passé? » — « Oui, monseigneur, jusqu'à la mort. » Le comte alors écrivit des lettres pour le duc de Bourgogne, pour le sire de Montauban, pour Joachim Rohaut et Boniface Valperga, ses compagnons de guerre et ses amis, qui étaient allés des premiers, comme il le savait, offrir leur obéissance au nouveau roi. Il les conjurait de faire pour lui un accommodement aussi bien qu'il serait possible. Voyaut fut chargé de s'en aller discrètement remettre ces lettres.

Il arriva à Avesnes. Le premier des anciens amis de son maître qu'il aperçut fut l'amiral. Il prit bien garde de n'être point vu, et lui remit les lettres. Dès que le

[1] Chronique du comte de Dammartin. — Preuves de la préface de Comines.

Digitized by Google

sire de Montauban eut vu la signature, il regarda s'il n'avait pas autour de lui quelqu'un de ses gens pour faire saisir Voyaut. « Ah! je te ferai jeter à la rivière, » s'écriait-il. Puis, avisant un chevalier flamand qui s'en venait dîner avec lui, il lui dit : « Tenez-moi bien cet « homme, que j'aille chercher un de mes gens pour le « mener en prison. » Le Flamand, quand il sut de quoi il s'agissait, retint le sire de Montauban par le bras : « Monsieur, dit-il, que voulez-vous faire? Le roi vient « de vous donner l'office d'amiral, montrez que vous « en êtes digne par votre sagesse; faites-vous honneur « et n'écoutez point votre colère. Le comte de Dam- « martin vous a rendu de bons offices du temps du feu « roi. Songez que, si vous requériez un ancien ami de « quelque service, et qu'il vous repoussât, vous ne « seriez pas joyeux. »

L'amiral se calma un peu : « Dites à votre maître, « dit-il, que si le roi le tenait, il lui ferait manger le « cœur par ses chiens; et vous, si vous êtes encore ici « à sept heures, je vous ferai noyer. »

Voyaut n'eut pas meilleur accueil du sire Valperga, qui voulait aussi lui faire un mauvais parti. Il ne savait que devenir, lorsqu'il rencontra un clerc de maître Jean de Reilhac, secrétaire du feu roi, qui venait de passer au service du roi Louis. Ce clerc le connaissait, et l'emmena souper, puis le présenta à maître Reilhac. Celui-là le reçut doucement, et, après lui avoir fait prêter serment de dire vérité : « Où est votre maître à pré- « sent? dit-il. — Je l'ai laissé bien triste à Mehun-sur- « Yèvre, répondit le serviteur. — Il est bien vrai, « continua maître Reilhac, que le roi est dans une « extrême fureur contre lui; mais n'êtes-vous point « chargé de quelques lettres pour prier ses amis de faire

Digitized by Google

« sa paix ? » Alors Voyaut raconta comment il avait été reçu des anciens amis du comte : « Donne-moi ce sac, » dit alors Reilhac à un de ses clercs ; puis il en tira les demandes du sire Sallazar, du sire Dulau et d'autres qui sollicitaient déjà la confiscation du comte de Dammartin. « Allez hardiment le retrouver, ajouta-t-il, « recommandez-moi à lui ; je lui ai plus d'obligations « qu'à personne au monde, et je lui ferai volontiers « tous les plaisirs que je pourrai ; dites-lui de ne pas « s'inquiéter, de songer seulement à la sûreté de sa « personne, que dans peu de temps tout s'arrangera et « qu'on le rappellera. »

Le maréchal Joachim Rohaut était à sa fenêtre avec Sallazar et le comte de Comminges, quand il vit passer Voyaut dans la rue. Il l'envoya avertir de ne se point montrer et de le venir voir en secret. Quand il eut ouvert la lettre du sire de Dammartin, les larmes lui vinrent aux yeux : « C'est mon vieil ami, dit-il, et nous « nous sommes rendus bien des services l'un à l'autre. « Le roi le hait à la mort, et j'en suis bien affligé, car « le comte est un bon et hardi chevalier. Je vous don- « nerais bien une lettre pour lui, mais je crains, mon « ami, que vous ne soyez saisi en route et mis en « prison. » Cependant il prit courage et écrivit à Dammartin. « Dites-lui bien qu'il mette sa personne en sûreté, « et qu'il attende. »

Le duc de Bourgogne était malade, et on ne pouvait le voir ; alors le bon serviteur s'en alla au plus vite rassurer son maître. Il le trouva à son château de Saint-Fargeau, qu'il avait eu de la confiscation de Jacques Cœur. Le comte était à table ; voyant entrer Voyaut, il changea de couleur, se leva et l'emmena aussitôt dans la cour pour lui parler seul. Il fut bien courroucé de

Digitized by Google

l'ingratitude de l'amiral et de Valperga ; mais les bonnes paroles de Reilhac et la lettre du maréchal Rohaut, que Voyaut tira de son habit, le rendirent tout joyeux. Après avoir délibéré avec le sire de Balsac, son neveu, il résolut de se retirer au château de Chalus, près de Bort, dans les montagnes du Limousin, et d'envoyer encore un message à ses amis pendant le sacre. Voyaut s'était tiré sagement de sa première commission ; le comte aima mieux le renvoyer une seconde fois, et prendre pour son compagnon de voyage le sire de Balsac, qui savait fort bien les chemins du Limousin, que Voyaut ne connaissait pas.

Arrivé à Reims, ce fidèle serviteur se fit présenter au duc de Bourbon, qui se chargea de lui avoir audience du duc de Bourgogne. On le plaça sur le passage du Duc, près de sa chambre. Lorsque tout le monde fut sorti, le duc de Bourbon remit à son oncle la lettre du comte de Dammartin ; en lisant et voyant la triste position d'un si vaillant chevalier, il fit le signe de la croix. « Qui a apporté cette lettre ? dit-il. — C'est un des gen-« tils-hommes du comte, répondit le duc de Bourbon, « et il est là. — Où est le comte de Dammartin ? de-« manda-t-il à Voyaut qui s'avança. — Monseigneur, « je l'ai laissé quittant Saint-Fargeau et s'en allant à « l'aventure selon la volonté de Dieu ; il a plus de « chagrin qu'on ne saurait dire. — C'est un des plus « honnêtes gentilshommes du royaume de France, dit « le duc Philippe ; il n'en est pas qui le vaille ni qui en « sache autant que lui. Je voudrais bien qu'il se retirât « chez moi, je lui ferais plus de bien que ne lui en fit « jamais le roi Charles. — S'il vous plaisait de lui en « écrire quelque chose, dit le duc de Bourbon, vous « lui réjouiriez le cœur. — Il n'est pas encore temps,

Digitized by Google

« répondit le Duc, mais cela pourra bien ne guère tarder, « car cet homme-ci ne règnera pas long-temps en paix. « Je le connais : avant peu, il aura tout mis dans un « trouble merveilleusement grand. » Là-dessus, il fit signe qu'on se retirât. Voyaut s'en alla au plus tôt rapporter ces bonnes paroles à son maître.

Après le sacre, le roi, le duc de Bourgogne et toute leur brillante suite se mirent en route pour Paris. Les funérailles du feu roi y avaient été solennisées le 6 août. Dans le trouble qu'avait causé cette mort, personne ne demeurant plus pour rien régler ni ordonner dans cette cour abandonnée, le sire Tanneguy Duchâtel, grand-écuyer, neveu de celui qui avait autrefois emporté de Paris le roi Charles encore jeune dauphin, avait pris soin de toutes les cérémonies funèbres à Mehun-sur-Yèvre ; il avait même avancé de ses deniers la somme nécessaire pour que le corps fût transporté à Paris. Le duc d'Orléans, le comte d'Angoulême, le comte d'Eu et le comte de Dunois conduisaient le deuil. Le corps fut déposé à Notre-Dame-des-Champs, porté ensuite à Notre-Dame de Paris, puis à Saint-Denis, avec la pompe accoutumée, et toutes les cérémonies qui se pratiquent aux obsèques des rois de France. Le peuple suivit ce convoi, montrant la plus grande affliction, et regrettant hautement un si bon prince. Rien ne pouvait égaler la douleur de ses fidèles serviteurs [1]. Ils faisaient pitié à voir ; ce n'était que larmes et sanglots ; on montrait un des pages, qui, de désespoir, avait voulu se laisser mourir de faim. Lorsque le héraut eut crié : « Dieu « veuille avoir l'âme de Charles septième, roi très-victo- « rieux, » l'église retentit de gémissemens [2]. Quand un

[1] Vigiles. — Jean de Troy.
[2] Vigiles de Charles VII.

Digitized by Google

autre héraut reprit en disant : « Vive le roi de France, « Louis onzième ! » les pleurs ne cessèrent point, et chacun se retira la tristesse dans le cœur [1].

Les princes furent servis dans la salle de l'abbaye, et le peuple fut admis à voir ce banquet du deuil, comme si c'eût été une cour plénière. Lorsqu'on se leva de table, le comte de Dunois dit à haute voix : « Nous « avons perdu notre maître, que chacun songe à se « pourvoir. » Le comte d'Eu était déjà parti pour Reims, ainsi qu'une foule de seigneurs qui n'avaient pas même attendu la fin des cérémonies funèbres, pour aller en hâte vers le nouveau roi.

[1] Vigiles de Charles VII.

Digitized by Google

LIVRE ONZIÈME.

Entrée du roi à Paris. — Faste du Duc. — Commencemens du gouvernement de Louis XI. — Voyage du comte de Charolais auprès du roi. — Maladie du Duc. — Complot contre le comte de Charolais. — Ambassade du sire de Chimay. — Expédition en Catalogne. — Secours donnés à la reine d'Angleterre. — Entrevue de Louis XI et du roi de Castille. — Procès du comte de Dammartin. — Rachat des villes de la Somme. — Le comte d'Étampes accusé de sortilége. — Entrevue du roi et du Duc à Hesdin. — Voyage du roi en Picardie et en Flandre. — Lettre du pape au Duc. — Nouveaux projets de croisades. — Réconciliation du Duc et de son fils. — Départ de la croisade. — Le roi fait saisir le comte de Bresse. — Traité du roi et du duc de Milan. — Querelles du roi et du duc de Bretagne. — Nouvelle entrevue du roi et du Duc. — Ambassade d'Angleterre. — La reine vient voir le Duc. — Entrevue du Duc et du roi de Chypre. — Entrevue du Duc et du duc de Savoie. — Mauvais succès de la croisade. — Succession du prince d'Orange. — Succession du comte de Nevers. — Suite des différends du roi et du duc de Bretagne. — Mariage de l'héritière de Dours. — Arrestation du bâtard de Rubempré. — Le Duc part pour Hesdin. — Ambassade du roi au Duc. — Réponse du comte de Charolais. — Réponse du Duc.

Le duc de Bourgogne avait fait d'avance préparer son hôtel d'Artois, et arriva, le 30 août, à Paris, où il n'était pas venu depuis vingt-six ans. Le roi avait couché, ce jour-là, à Saint-Denis, et il y avait fait célébrer un service pour la mémoire de son père; puis

Digitized by Google

il se rendit à l'hôtel des Porcherons, bâti par Jean Bureau, près de la porte Saint-Honoré. Ce fut de là qu'il partit avec son cortége pour entrer dans la ville. Le duc Philippe, monsieur de Charolais, le comte de Nevers, son frère le comte d'Étampes, le seigneur Adolphe de Ravenstein [1], et tous les seigneurs de la cour de Bourgogne, au nombre de deux cent quarante, étaient venus au-devant de lui.

Les magistrats et les corps de la ville lui apportèrent les clefs de la ville, à la porte Saint-Denis, par où il devait faire son entrée. Cœur Loyal, héraut de la bonne ville de Paris, lui présenta cinq dames richement vêtues, montées sur de beaux chevaux; elles représentaient les cinq lettres qui forment le nom de Paris [2].

Le cortége du roi était nombreux; on disait qu'il avait avec lui douze mille chevaux. Il était vêtu d'une robe blanche de satin, d'un pourpoint cramoisi et d'un chaperon découpé. Il était monté sur un cheval blanc, en signe de souveraineté; les échevins portaient un dais au-dessus de sa tête. A dix pieds derrière le roi, marchait le duc de Bourgogne, éclatant entre tous par la magnificence de son vêtement et du harnachement de son cheval. La selle de son cheval et le chanfrein étaient ornés de diamans; ses habits en étaient brodés. On re-

[1] C'est-à-dire, comme on a pu le voir, Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestein et de Wynendael, neveu du Duc et frère puiné de Jean I, duc de Clèves, lequel naquit le 13 mars 1425. Sa fidélité envers la maison de Bourgogne le fit choisir pour un des tuteurs de Marie, héritière du duc Charles et petite-fille de Philippe le Bon. Il se maria deux fois, la première avec Béatrix de Portugal, fille de don Pèdre de Coïmbre, dont il eut Philippe de Ravestein, et la seconde avec Anne de Bourgogne, fille naturelle du duc Philippe, qui décéda le 17 janvier 1501. (R.)

[2] De Troy.

Digitized by Google

marquait surtout la bourse [1] qui pendait à sa ceinture, et qui semblait toute tissue de pierreries; enfin on estima qu'il avait sur lui pour un million de joyaux.

Auprès de lui, à gauche, étaient son neveu le duc de Bourbon et son fils le comte de Charolais, puis le duc de Clèves; enfin, tout ce qu'il y avait de princes et de grands seigneurs en France, sauf ceux qui craignaient d'être trop mal dans l'esprit du roi, tels que le comte du Maine, le comte de Foix et Antoine comte de Dammartin. Parmi ceux qui étaient présens, beaucoup étaient inquiets, ne sachant pas ce qui allait leur arriver, comment le roi les traiterait, et s'il les conserverait dans leurs offices. Le vieux duc d'Orléans n'aurait pu suivre à cheval; il était à une fenêtre, pour voir passer le cortége; à une autre, étaient la duchesse d'Alençon et son jeune fils.

Il y eut, dans toutes les rues, de belles représentations et des mystères; on remarqua surtout les sirènes de la rue du Ponceau; c'étaient des jeunes filles toutes nues, plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture, et qu'on avait eu soin de choisir charmantes.

En un autre lieu on avait représenté la prise de la bastille de Dieppe, pour rappeler au roi son plus beau fait d'armes.

Lorsqu'on passa devant les halles, on entendit un boucher s'écrier à haute voix : « O franc et noble duc « de Bourgogne, soyez le bien-venu dans la ville de « Paris; il y a long-temps que vous n'y étiez venu, bien « que vous y fussiez fort désiré. »

Le roi se rendit à Notre-Dame; il y descendit pour adorer les reliques et prêter le serment accoutumé entre

[1] Autrement *aloière, aumonière, escarcelle.* (R.)

Digitized by Google

les mains de l'évêque, fit quelques chevaliers, puis alla dîner au palais, où il tint cour plénière. Le lendemain après dîner, il s'en vint dans son hôtel des Tournelles, et comme il passait dans la rue Saint-Antoine, ayant près de lui le duc de Bourgogne, il y eut encore un boucher qui cria : « Noble duc de Bourgogne, nous « devons vous aimer beaucoup, car vous nous avez « bien gardé notre roi [1]. »

Jamais en aucun temps on n'avait vu une telle affluence de monde à Paris. Des provinces les plus éloignées, arrivaient une foule de gens pour demander des faveurs et des emplois ; il régnait alors une grande avarice, et chacun voulait avoir sa part de tout l'argent qui se levait sur le royaume. Ceux qui avaient obtenu des offices sous le feu roi, accouraient pour qu'on ne les leur ôtât point ; il en venait encore bien plus pour solliciter auprès du roi nouveau, se plaindre qu'on leur avait fait injustice, en demander réparation, et accuser les conseillers du règne précédent d'autant plus fort qu'ils étaient maintenant en disgrâce. Enfin la multitude des demandeurs et des curieux était si grande, que, selon le bruit public, il y avait à Paris cinq cent mille étrangers. On ne savait où se loger ; lorsqu'on avait trouvé place dans une maison, il arrivait souvent qu'on en était délogé par les fourriers du roi ou des princes. Les villages voisins étaient remplis. De peur d'une trop grande cherté, on avait fait publier une taxe pour les vivres, les vins et la nourriture des chevaux.

Au milieu de cette foule de princes et de seigneurs, le duc Philippe tenait en son hôtel d'Artois un état qui émerveillait tout le monde. Quand il allait visiter les

[1] Amelgard.

Digitized by Google

églises, sa suite n'était jamais de moins que quatre-vingts ou cent chevaliers, parmi lesquels étaient des princes, des ducs, des grands seigneurs. Ses archers étaient richement équipés. Pour lui, il mettait chaque jour quelques joyaux différens; tantôt une ceinture de diamans, tantôt un rosaire de pierres précieuses, d'autres fois un bonnet, ou une aumusse qui en étaient tout brodés. Le peuple de Paris, qui avait vu bien des princes et qui ne se dérangeait pas toujours pour les voir passer [1], courait dans les rues pour regarder le duc de Bourgogne chaque fois qu'il sortait.

Son hôtel n'était pas une moindre curiosité; on y venait de toutes parts pour en admirer les magnificences; il avait fait venir les plus belles tapisseries d'Arras, rehaussées de soie, d'argent et d'or. On admirait surtout celle qui représentait l'histoire de Gédéon; il l'avait fait faire en l'honneur de la Toison d'Or [2]; car il disait parfois que c'était de Gédéon qu'il avait pris l'idée de son ordre, et non de Jason qui n'avait point gardé sa foi.

Son buffet [3] était une merveille; les gradins en étaient couverts de la plus riche vaisselle d'or et d'argent qu'il

[1] Duclercq.

[2] Comme nous attachons une grande importance à tout ce qui a rapport aux progrès des arts et de l'industrie dans notre pays, nous citerons les paroles mêmes de Du Clercq : « Ledit duc de Bourgogne, estant à Paris, feit tendre en sa salle de son hostel d'Artois et dedans les chambres, la plus noble tapisserie que ceulx de Paris avoient oncques veue, par espécial celle de l'histoire de Gédéon, que ledit duc avoit fait faire toute d'or et de soye pour l'amour de l'ordre du Toison qu'il portoit.... Ledit duc feit aussy tendre l'histoire d'Alexandre et aultres plusieurs toutes faites d'or, d'argent et de soye; et pour la multitude qu'il en avoit, les faisoit tendre les unes sur les aultres. » (R.)

[3] *Dressoir.* (R.)

Digitized by Google

y eût au monde; à chaque coin était une corne de licorne; on n'en connaissait qu'une en France, qu'un roi avait donnée au trésor de Saint-Denis, encore était-elle fort petite.

Il avait fait dresser, dans son jardin, un pavillon qui était en velours doublé de soie, brodé partout de feuilles et d'étincelles d'or, avec les armoiries de toutes ses seigneuries. Il y donna de grands festins aux princes, aux princesses, aux seigneurs et aux dames; il y invita même parfois les plus notables bourgeoises de la ville [1].

En une telle occasion, on n'avait garde d'oublier les joutes; il y en eut de fort belles à l'hôtel des Tournelles. Le comte de Charolais, Adolphe de Clèves, le bâtard de Bourgogne, les sires de la Gruthuse, d'Esquerdes de Miraumont [2], en soutinrent une contre tous venans. Le duc de Bourgogne y vint ce jour-là ayant en croupe sa nièce la duchesse d'Orléans, et devant lui, sur le cou de son cheval, une jeune fille de quinze ans, la plus belle de Paris, disait-on, que la duchesse avait prise avec elle pour sa beauté. Ce jour-là il y avait encore plus de foule pour le regarder passer, tant on trouvait curieux de voir un si grand prince se montrer ainsi aimable compagnon.

Le roi Louis n'imitait en rien les façons du duc de Bourgogne; il aimait la simplicité dans les habillemens. En ce moment, son plus grand favori était Antoine de Châteauneuf, sire du Lau; pour faire voir quelle ami-

[1] Olivier de la Marche.

[2] Le texte de Du Clercq porte mal, III, 174, *Desguerdi, de Maurecourt*. Jeanne de la Trémoille apporta la seigneurie d'Esquerdes à Jacques, seigneur de Crevecœur, qui la transmit à son fils Philippe, chevalier comme lui de la Toison-d'Or, mais qui abandonna ensuite le parti de Marie de Bourgogne pour embrasser celui de Louis XI. (R.)

Digitized by Google

tié il lui portait, il se plaisait à se vêtir d'un habit pareil au sien. D'ailleurs le roi ne semblait pas homme à dépenser ainsi de l'argent en fêtes et réjouissances ; hormis la chasse, pour laquelle il n'épargnait rien, et les fantaisies qu'il avait parfois pour telle ou telle femme ou fille qui lui plaisait, il réservait les finances pour ses affaires, et surtout pour gagner des gens qui le servissent bien dans ses volontés [1].

Du reste il avait besoin de se montrer habile pour sortir de tous les embarras où il semblait empressé de se jeter. Loin d'écouter les conseils du duc Philippe, il changeait tout ce qu'avait fait son père. Il semblait que ce fût pour lui une règle de faire tout le contraire de ce qui était avant lui. Il destitua messire Juvénal de l'office de chancelier, et y mit Pierre de Morvilliers ; Jean de Saint-Romain fut nommé procureur-général au lieu de Jean Dauvet, Jacques de l'Isle-Adam fut prévôt de Paris en place d'Éloi d'Estouteville ; le sire de Loheac perdit l'office de maréchal de France. Enfin, il écarta une grande quantité de gens loyaux et habiles, qu'il eut, par la suite et après un peu d'expérience, la sagesse de rappeler presque tous. Sa confiance la plus entière semblait accordée au sire de Montauban, qui ne tarda guère à se rendre odieux à tout le royaume, par sa merveilleuse avarice et son iniquité.

Ce ne fut pas tout ; le roi accorda abolition entière au duc d'Alençon, et lui rendit tous ses biens ; il fit de même grâce pleine et entière au comte d'Armagnac, et le reçut avec une publique bienveillance. Bien plus, il entama aussitôt des négociations avec le pape, lui promettant d'abolir la pragmatique sanction que le feu roi

[1] Duclercq.

Digitized by Google

avait pris tant de soin d'établir, d'accord avec le clergé de France, et qu'il avait toujours défendue contre les entreprises du saint siége. Le roi Louis avait même souffert qu'en sa présence, au service qu'il avait fait célébrer à Saint-Denis pour son père, le légat relevât sa mémoire d'une excommunication prononcée de son vivant contre lui, à cause de la pragmatique. C'était l'évêque d'Arras, ambassadeur de Bourgogne à Rome, et légat du pape en France, qui conduisait cette négociation à Rome; le pape l'avait gagné en lui promettant de le faire cardinal.

Outre tant de changemens, le nouveau roi ne se refusa pas non plus à contenter sa vengeance. Pierre de Brezé, grand sénéchal de Normandie, qui avait eu tant de faveur auprès du roi Charles, fut dépouillé de ses charges, mis au ban, appelé en justice et obligé de se cacher. Le parlement commença aussi des poursuites contre le comte de Dammartin. Tanneguy Duchâtel se retira en Bretagne; Guillaume Cousinot fut emprisonné.

Le peuple n'était pas plus satisfait que les princes et les seigneurs des commencemens du nouveau règne. Lorsque le roi avait été sacré à Reims, les gens de la commune étaient venus le supplier de diminuer les tailles, les gabelles et autres impôts, non pas seulement dans leur ville, mais dans tout le royaume. C'était en effet la coutume des rois d'en agir ainsi à leur avénement, ou du moins de le promettre, afin de gagner le cœur de leurs sujets [1]. « Je vous remercie, mes bons et « chers amis, leur dit le roi, de me faire de telles re- « montrances; je n'ai rien plus à cœur que de faire ces-

[1] Amelgard.

Digitized by Google

« ser toutes sortes d'exactions, et de remettre le royaume « dans ses anciennes libertés. Je viens de passer cinq « ans dans les pays de mon oncle de Bourgogne. Là, « j'ai vu de bonnes villes bien riches, pleines d'habi- « tans, des gens bien vêtus, bien logés, bien meublés, « ne manquant de rien ; le commerce y est grand, les « communes y ont de beaux priviléges. Quand je suis « entré dans mon royaume, j'ai vu, au contraire, des « maisons en ruines, des champs sans labourage, des « hommes et des femmes en guenilles, des visages « maigres et pâles. C'est une grande pitié, et j'en ai « l'âme remplie de chagrin. Tout mon désir est d'y « porter remède, et, avec l'aide de Dieu, nous en vien- « drons à bout. » C'était avec ces bonnes paroles qu'il les avait renvoyés contens ; mais il ne leur avait rien promis. Le Duc le pressait aussi de donner cette satisfaction à ses peuples ; mais le roi Louis n'était pas homme à se laisser conseiller. Il ménageait pourtant beaucoup son oncle de Bourgogne, et lui accordait ou lui faisait espérer que tous les différends qu'il avait eus avec le conseil du feu roi seraient terminés selon son désir. Il montrait surtout la plus grande amitié au comte de Charolais.

Avant de partir pour Ambroise, où était sa mère qu'il n'avait point encore revue, le roi s'en vint à l'hôtel d'Artois faire une visite au duc de Bourgogne [1]. Il était à cheval ; le Duc était encore à dîner ; il se leva aussitôt, descendit dans la cour, comme le roi y entrait, et mit un genoux en terre. Le roi descendit et entra dans l'hôtel avec le Duc. Là, devant toute la foule des seigneurs, il le remercia de tous les biens et honneurs

[1] Duclercq.

Digitized by Google

qu'il avait reçus de lui. « Sans vous, dit-il, il est bien « possible que je ne fusse pas en vie. » Il ajouta beaucoup d'autres paroles de louange et d'amitié. Le lendemain 24 septembre, le roi partit, et le Duc alla le conduire hors de la ville avec toute sa suite; leurs adieux montrèrent tant d'affection et de confiance que chacun en était attendri. Six jours après, le Duc reprit le chemin de ses états. Il s'arrêta un jour à Saint-Denis pour y faire célébrer un service en l'honneur du roi Charles et des autres souverains ses prédécesseurs, ancêtres de la maison de Bourgogne; puis il continua sa route par Compiègne et par les domaines du comte de Saint-Pol, qui le reçut et le fêta. Ce seigneur était pour lors dans la bonne grâce du Duc; le roi l'avait aussi réconcilié, du moins en apparence, avec le sire de Croy.

Le comte de Charolais était allé en Bourgogne; il était né dans cette province, mais n'y était jamais venu depuis son enfance. Son séjour fut de courte durée. Il alla en pèlerinage à Saint-Claude; puis se hâta d'aller rejoindre le roi à Tours. Il y reçut l'accueil le plus honorable, tous les seigneurs de la cour allèrent au-devant de lui; le roi descendit dans la cour pour le recevoir. Il logeait dans son hôtel. C'était chaque jour nouvelles preuves d'amitié. Il fut fait gouverneur de Normandie, avec une pension de trente-six mille francs [1]. Un jour qu'il était à la chasse, le comte du Maine, qui avait fait sa paix avec le roi, revint sans le ramener. Le roi, voyant que monsieur de Charolais était égaré dans la campagne, entra dans une vive colère contre le comte du Maine. Jamais il ne se montra plus

[1] Duclercq.

Digitized by Google

troublé. On sonna les cloches dans les villages, et on alluma des torches dans les clochers; on courait de tous les côtés pour retrouver le comte. Le roi était d'une impatience toujours plus grande, et rongeait de colère le bâton qu'il avait à la main. Il fit vœu de ne boire ni manger avant d'avoir des nouvelles. Enfin, à onze heures du soir, arriva le sire de Crèvecœur, portant une lettre de monsieur de Charolais. Il avait trouvé un bon gîte, et il écrivait au roi pour prévenir son inquiétude.

Toute cette tendresse n'empêchait pas le roi de conduire les affaires avec sa méfiance accoutumée. Le duc de Bretagne avait envoyé pour ambassadeur le sire Tanneguy Duchâtel [1], qui était entré à son service, et il annonçait sa prochaine arrivée pour faire hommage de ses seigneuries. Le roi sut que le comte de Charolais s'était entretenu en particulier avec le sire Duchâtel. Tout son soin fut alors d'empêcher les deux princes de se voir. Il voulut d'abord s'en aller lui-même en Bretagne, à Saint-Sauveur-de-Redon, pour acquitter, disait-il, un vœu qu'il avait fait. Mais le duc arrivait; alors le roi se hâta de faire ses adieux au comte de Charolais, et de le faire repartir. Ils se quittèrent grands amis. Cependant au même moment, le roi, malgré la promesse qu'il avait faite au duc de Bourgogne, avait renouvelé une alliance avec les Liégeois, et fait grand accueil à leurs ambassadeurs.

Pour les affaires d'Angleterre, il semblait aussi incliner à prendre un parti opposé à celui que favorisait le duc de Bourgogne. La reine Marguerite, chassée par Édouard, fils du duc d'York qui s'était fait couronner

[1] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

roi, était toujours en Écosse. Le duc de Somerset avait été envoyé de sa part au roi Charles pour en obtenir quelque secours. Arrivé en France après la mort de ce prince [1], il avait été pris par les serviteurs du roi Louis, mais conduit à Tours où il fut honorablement reçu.

Parmi les motifs qui divisaient le duc de Bourgogne et son fils, un des principaux était leur diversité d'opinion sur l'Angleterre. Monsieur de Charolais souhaitait hautement la prospérité de la maison de Lancastre, d'où sa mère était sortie. Le Duc, plus par politique que par affection [2], favorisait la maison d'York, et s'était hâté de reconnaître Édouard IV. Le roi de France, en faisant bon accueil au duc de Somerset, parut céder aux instances de monsieur de Charolais. Il lui donna de l'argent, et lui promit de recevoir en France la reine Marguerite. Le duc de Somerset, en retournant en Angleterre, passa par la Flandre, et séjourna quelque temps à Bruges, sans y être inquiété. Car le Duc, non plus que le roi, quel que fût le penchant de chacun d'eux, ne se regardaient point comme alliés avec York ni avec Lancastre.

On commença à s'apercevoir bientôt que le roi ne gouvernait point de façon à maintenir le repos aussi bien que son père. A peine avait-il quitté Paris, qu'une forte sédition éclata à Reims. Les habitans, d'après les paroles du roi, avaient conçu l'espérance de voir les aides abolies ou du moins fort diminuées. Quand il fallut renouveler le bail, le peuple s'y opposa. Des fermiers et des maltôtiers furent mis à mort. Tous les papiers furent brûlés en pleine rue. Le roi y envoya le maréchal Rohaut; il usa d'adresse. Afin de ne point

[1] Duclercq.
[2] Comines.

Digitized by Google

éprouver de résistance ouverte, il fit déguiser un grand nombre de ses gens en laboureurs ou en artisans. Étant ainsi entrés dans la ville, ils étaient les maîtres avant que le peuple eût songé à se défendre. Les chefs de la rébellion furent écartelés, et environ cent personnes décapitées ou pendues. L'intercession du duc de Bourgogne épargna à la commune de plus grandes rigueurs.

Il y eut de pareilles émeutes et de pareils châtimens dans plusieurs autres villes, à Angers, à Alençon, à Aurillac.

Bientôt après, le roi se trouva en grande contradiction avec le Parlement, au sujet de la pragmatique. Ce qui l'avait surtout porté à abolir cette sage ordonnance, c'était le désir de disposer des évêchés et des abbayes pour se faire des créatures et accroître son pouvoir. On alléguait, à la vérité, que l'élection par les chapitres ou les religieux donnait lieu à beaucoup de cabales. Mais les hommes sensés y voyaient encore moins d'abus que dans les choix qui allaient se faire par la faveur du roi ou la protection de ses conseillers. Du reste, le roi, en accordant au pape une abolition que ce pontife désirait bien plus vivement encore que lui, avait espéré en obtenir l'investiture du royaume de Naples pour la maison d'Anjou. L'évêque d'Arras, qui ne cherchait dans cette affaire que son propre avantage, se fit faire cardinal, ne se mit pas en peine des intérêts du roi René, et le pape demeura favorable au parti d'Aragon. Ainsi le roi se laissa tromper, et sacrifia la liberté du clergé de France, contre l'avis de son Parlement, sans réussir à ce qu'il avait espéré. Ce fut une grande joie à Rome que cette abolition de la pragmatique; il y eut des processions, des feux de joie; on fit une figure représentant la pragmatique, et elle fut brûlée publique-

Digitized by Google

ment. Le roi eut quelque confusion d'avoir été ainsi trompé ; selon son caractère, il en fut quitte pour laisser le Parlement agir en toute liberté, et maintenir la pragmatique. Ce fut pendant tout son règne et pendant long-temps encore une querelle non terminée entre la France et le pape.

Le roi reçut l'hommage du duc de Bretagne, et se mit fort en peine pour que ce prince ne gagnât aucun de ses serviteurs. Il voyait bien qu'avant peu l'on tramerait quelque chose contre sa puissance. Le duc de Bretagne avait apporté de riches présens pour distribuer à la cour. Le roi défendit aux seigneurs de les accepter ; il n'y eut guère que le comte de Dunois et l'amiral à qui il fut permis d'offrir une fête au Duc. Le roi s'en alla ensuite faire son pèlerinage à Redon, non sans donner beaucoup d'inquiétude au duc de Bretagne. Car on craignait toujours qu'il n'eût quelque dessein en tête, et chacun commençait à ne se guère fier à ce qu'il disait.

Le roi, en partant de Bretagne, s'en alla à Saint-Jean-d'Angeli, puis quelque temps après à Bordeaux. C'était en cette ville qu'était mort, peu auparavant, Pothon de Saintraille, maréchal de France. Il avait été un des plus vaillans capitaines du roi Charles VII. Toujours il avait tenu loyalement son parti, sans qu'on eût de reproches à lui faire. De tous ceux qui avaient combattu avec tant de courage, dans le temps où tout semblait perdu, aucun n'était demeuré si célèbre que Saintraille. On disait communément que, si le royaume n'avait pas été perdu, c'était grâce à lui et à la Hire.

Pendant que le roi visitait ainsi son royaume, le duc de Bourgogne tomba grièvement malade à Bruxelles, au mois de février 1462.

Digitized by Google

On désespéra de sa vie ; les médecins regardaient sa mort commme certaine. Son fils, qui était au Quesnoy, accourut en grande hâte ; il ordonna des processions et des prières publiques dans toutes les villes des états de Bourgogne, et le peuple les faisait de grand cœur, tant on craignait de perdre un si digne seigneur [2]. Son fils lui montra une extrême tendresse ; il le veillait jour et nuit, et passa quatre jours sans se coucher. « Mon « fils, lui disait le Duc, car il avait sa connaissance, ne « vous mettez point tant en peine pour moi ; vous pour- « riez en tomber malade, et j'en serais bien affligé. « Puisqu'il plaît à Dieu que je le sois, il vaut mieux que « ce soit moi seul. » Mais son fils ne le voulait point quitter, et même, lorsque pour contenter son père il feignait de s'aller reposer, il était toujours là auprès du lit. La Duchesse était sortie de son ermitage de Nieppe, et lui donnait tous ses soins. Enfin il en réchappa ; sa convalescence fut longue, et jamais il ne retrouva toutes ses forces ni sa santé.

Les médecins ordonnèrent qu'il se fit raser la tête, et, comme il ne voulait pas être le seul, il ordonna que tous les gens de sa cour et même toute la noblesse, se fissent aussi couper les cheveux [3]. Il y eut plus de cinq cents gentilshommes qui s'empressèrent de lui obéir tout aussitôt. Messire Pierre de Hagembach et quelques autres de ses serviteurs furent préposés à l'exécution de cette ordonnance ; dès qu'ils voyaient un homme noble avec des cheveux longs, ils les lui faisaient couper au plus vite [4].

[1] 1461, v. st. L'année commença le 18 avril.

[2] Duclercq.

[3] La Marche.

[4] L'abbé Mann, dans l'histoire de Bruxelles qu'il a empruntée presque

Digitized by Google

Vers le mois de juillet de cette année, un pauvre gentilhomme de Bourgogne, nommé Jean d'Igny, s'en

toute entière à un manuscrit de J.-F. Foppens, voit dans cet événement l'introduction de la mode des *perruques*. Le duc Philippe le Bon ayant eu en 1460, dit-il, une maladie qui, par conseil de ses médecins, le força à couper ses cheveux, les courtisans l'imitèrent, mais dans tout cela il n'est pas question de perruques. Olivier de la Marche parle d'une circonstance plus extraordinaire, c'est que le Duc, pour ne pas être seul *rais*, aurait porté un *édit* pour que tous les gentilshommes se fissent raser comme lui. Il chargea, ainsi qu'on le voit dans le texte, messire Pierre de Vacquembac (Hachenbach), qu'on pourrait prendre pour un perruquier, mais qui était son maître d'hôtel et son conseiller, de plus grand bailli de Ferrette et d'Auxois, de tenir la main à cette ordonnance. Pontus Heuterus ajoute à ce récit qu'alors les gens *comme il faut* soignaient extrêmement leur chevelure, et que ce fut un risible spectacle de voir à Bruxelles et ailleurs toutes ces têtes tondues. Mann, *Hist. de Brux.*, I, 85, Pontus Heuterus, *Res Burg.*, ad 1460, Loyens, *Synopsis*, etc., *ibid.*, etc. — Un poète de ce temps-là, qui florissait vers 1470, Guillaume Coquillart, official de Reims, a fait le *Monologue des perruques* ou du *Gendarme cassé*. On y remarque ces vers :

Les aultres par folz appetiz,
De la queue d'un cheval painte,
Quant leurs cheveux sont trop petiz,
Ils ont une perrucque fainete.
. . . . . .
Ainsy que Lombars et Romains,
Ils portent ung cheveulx de laine,
Tous propres, pignez et bien paingz....

Le curé J.-B. Thiers passe sous silence l'anecdote de Philippe le Bon dans le livre où il traite *ex professo* et théologiquement l'histoire des perruques, en ses rapports avec la discipline de l'Église, histoire dont M. Ch. Chabot a donné un long résumé pp. 290-339 de l'*Encyclopédie monastique*, Paris, 1827, in-8°. Il est fâcheux que M. G. Peignot ne se soit pas encore décidé à tirer de son portefeuille l'ouvrage qu'il dit avoir composé sous ce titre : *Bibliographie pogonologique, ou histoire, description et analyse de tous les livres qui ont été publiés sur la barbe, depuis le traité de J. Pierius Valerianus* (Jean-Pierre Bolzani), *en 1531, jusqu'à ce jour, avec les mêmes détails sur les ouvrages relatifs aux cheveux, à la calvitie et aux* PERRUQUES. — Un auteur belge, qui

Digitized by Google

vint trouver le comte de Charolais, et lui raconta qu'il avait, quelque temps auparavant, été chargé d'aller en Lombardie chercher du poison pour le faire mourir; cette commission, disait-il, lui avait été donnée par Coustain, premier valet de chambre du Duc. Il remit plusieurs lettres de Coustain, où il était question de ce complot. Coustain refusait maintenant de lui payer la somme d'argent qu'il lui avait promise, et ils étaient en furieuse querelle [1]. D'Igny se porta formellement accusateur, et le comte lui ordonna d'aller tenir prison à Rupelmonde. Ensuite il se rendit chez le Duc, et lui dit : « Je viens, non comme votre fils légitime et unique, « mais comme le plus pauvre homme de vos états, vous « demander justice d'un homme de votre hôtel. » Il raconta ce qu'il venait d'apprendre, et montra les lettres qui étaient en effet de l'écriture de Coustain. Le Duc lui promit que justice serait faite. Or, il n'avait point de serviteur qui lui fût plus cher que Coustain; il se fiait pleinement à lui, et lui accordait toute faveur. Il y avait bien peu d'offices qui ne fussent donnés à sa recommandation, et sur lesquels il n'eût quelque chose. Le Duc l'avait fait chevalier [2]; il était riche de cent

prenait les choses de haut, a recherché quelle était la destinée des cheveux dans l'autre vie. Cette question transcendante ne lui a pas causé le moindre vertige. Le profond Étienne Broustin, dont le livre sur les *Quatre fins de l'homme* fut imprimé à Louvain chez les sieurs Maes et Dezangré, en 1598, nous déclare que les bienheureux n'auront pas en paradis tous les cheveux qu'on leur aura coupés en ce bas monde (ce serait trop, beaucoup trop en effet), mais qu'ils en recouvreront une quantité suffisante pour unir la grâce à l'agrément : *Capilli autem erunt non quotquot abrasi fuerant, sed quot et quàm prolixi ad debitum ornatum requiruntur* (p. 148). Dict. de la convers., XIV, 39. (B.)

[1] Duclercq. — Meyer. — Histoire de Bourgogne.

[2] Histoire de Bourgogne.

Digitized by Google

mille florins, et ses gages étaient de dix mille par an : lui, qui était arrivé dans l'hôtel vêtu d'une méchante robe de toile, mandé par un de ses parens, garde des joyaux.

Le lendemain, le Duc était à sa fenêtre avec la Duchesse, regardant dans le parc; il vit Coustain qui, selon sa coutume, s'amusait à chasser, car tout lui était permis. Le Duc l'appela; l'autre croyait que c'était pour rire et plaisanter ainsi qu'à l'ordinaire. « Cous-« tain, lui dit le Duc, il y a un homme à Rupelmonde « qui charge grandement ton honneur; je te commande « d'y aller avec le sire d'Auxy; va mettre tes houseaulx, « et pars tout de suite. » Coustain alla s'habiller richement, monta un beau cheval, se fit suivre de quatre hommes à lui, et s'en alla à l'hôtel du ber d'Auxy. On se mit en route avec une escorte d'archers, ce qui commença à étonner Coustain. Lorsqu'on fut hors de la ville, le sire d'Auxy lui commanda de quitter son destrier et de monter sur une petite haquenée, car il était prisonnier.

Le comte de Charolais arriva à Rupelmonde aussitôt qu'eux; il voulut interroger lui-même Coustain; le bâtard de Bourgogne, l'évêque de Tournai et le sire de Croy furent présens. D'Igny fut amené, et renouvela sa déclaration. Il y eut de vives paroles entre l'accusé et lui; cependant, sur les menaces de la torture, Coustain avoua tout, dit-on; seulement il commença par dire que cette drogue était, non point pour faire périr le comte, mais pour gagner sa bonne grâce. On lui fit ensuite confesser que c'était un poison qui ne devait laisser vivre monsieur de Charolais qu'un an après qu'il l'aurait pris. Après tous ces aveux, qui furent tenus fort secrets, le prisonnier fut traduit devant le conseil

Digitized by Google

du Duc, et condamné. Il demanda à parler au comte avant de mourir, et l'on ignora ce qu'il lui avait dit. On vit de loin que, presqu'à chaque parole, monsieur de Charolais faisait le signe de la croix, comme s'il eût appris quelque chose de grave et de merveilleux. D'Igny fut aussi exécuté pour n'avoir révélé le complot que parce que l'autre lui avait refusé son paiement. Il ne voulait point croire que Coustain eût péri, et l'on fut obligé de lui montrer sa tête pour le persuader. On saisit aussi un chanoine d'Arras, grand ami de Coustain; celui-là se sauva de prison, et au bout de quelque temps revint à Arras, où on le laissa paisible. Les biens de Coustain avaient été confisqués, le Duc les rendit à sa veuve. Le bruit se répandit aussi que c'était lui qui avait empoisonné madame de Ravenstein, morte quelque temps auparavant, parce qu'elle avait trouvé mauvais que sa femme tînt un plus grand état qu'une princesse. Toute cette affaire parut fort singulière; on en parla beaucoup, mais on en savait peu de chose.

Cependant la reine d'Angleterre était arrivée en France; le roi l'avait fort bien reçue; il avait tenu avec elle sur les fonts de baptême le fils que venait d'avoir la duchesse d'Orléans, et qui depuis fut le roi Louis XII. Il lui faisait espérer des secours contre le roi Édouard. Dans le même moment le duc de Bourgogne négociait pour le renouvellement des trêves. Le roi lui envoya une ambassade à ce sujet, et l'on devait en outre lui demander son consentement pour établir la gabelle du sel en Bourgogne. Jamais elle n'y avait été reçue, et le traité d'Arras s'y opposait expressément; le Duc s'y refusa, comme on peut croire. Quant aux affaires d'Angleterre, il répondit qu'il avait conclu, non une alliance, mais des trêves avec le roi Édouard, ainsi qu'il en avait le

Digitized by Google

droit. Le roi de France n'en fit pas moins publier une défense générale à tous ses sujets, de donner aide ou renfort aux Anglais, et même de commercer avec eux. Le duc de Bourgogne envoya Jean de Croy, sire de Chimay, en ambassade, pour se plaindre de la manière dont on en usait envers lui [1]. Le sire de Chimay eut à grand'peine une audience du roi; encore ne fut-elle pas solennelle; le roi permit seulement que l'ambassadeur du Duc lui parlât, comme il sortait de sa chambre; et, sans presque l'écouter, il dit : « Quel homme est-ce « donc que le duc de Bourgogne? Est-il donc d'une « nature ou d'un autre métal que les autres princes et « seigneurs du royaume? » Le sire de Chimay se sentit offensé d'entendre ainsi parler de son maître. « Oui, « sire, répliqua-t-il, il est d'un autre métal, car il vous « a gardé et soutenu contre la volonté du roi Charles « votre père, et contre l'opinion de tous ceux qui vous « étaient opposés dans le royaume, et nul autre prince « ou seigneur ne l'eût osé faire [2]. » Le roi ne répondit

[1] Duclercq.

[2] Walter Scott fait honneur de cette belle réponse à Philippe de Crevecœur. Jean de Croy, sire de Chimay, frère d'Antoine, et troisième fils de Jean II de Croy, était seigneur de Thou sur Marne et chevalier de la Toison-d'Or. Il fut créé comte de Chimay en 1473, et occupa le poste de grand bailli du Hainaut. Il épousa Marie de Lalaing, dame de Quiévrain, dont il eut, entre autres, Jacques, évêque et duc de Cambrai, Philippe son successeur et Michel, aussi mort sans enfans d'Isabelle de Rotselaer. Sa généalogie publiée à Grenoble le fait chevalier de la Toison-d'Or; c'est une erreur. Jean de Croy était tellement dans la familiarité de son maître, qu'il lui avait donné un sobriquet d'amitié; il l'appelait *Rouppiette* et le tutoyait ordinairement. *Collection de documens inédits*, I, 133, note. Ce seigneur, comme ceux de sa famille, aimait les livres, car on en trouve un assez grand nombre dans les bibliothèques publiques avec le nom et les armes de Croy. Dans celle de Gand on voit sous le n° 180 un manuscrit in-4° sur papier, *de Ollivier de Castille et de Artus d'Algarbe, son loyal compagnon.*

Digitized by Google

rien, et rentra dans sa chambre. Chacun demeura surpris de la témérité du sire de Chimay. « Comment avez-vous « osé parler ainsi au roi ? » lui dit le comte de Dunois. « Quand j'aurais été à cinquante lieues d'ici, répliqua le « seigneur bourguignon, si j'avais cru que le roi eût « seulement la pensée de m'adresser de telles paroles, « je serais revenu exprès pour lui parler comme j'ai fait. »

Cependant il n'en résulta pour le moment aucune brouillerie ouverte entre les deux princes. Le roi était occupé à d'autres soins ; il s'était rendu dans les provinces du midi pour y traiter une affaire où l'engageait le comte de Foix. Ce seigneur, après avoir été un des plus puissans conseillers du feu roi Charles, venait de conclure son arrangement avec le roi Louis, et avait obtenu én mariage, pour son fils le vicomte de Castelbon, Madeleine de France. Il s'agissait pour lui d'obtenir des secours du roi, pour le roi d'Aragon son beau-père.

Jean II, roi d'Aragon, avait épousé l'héritière de Navarre ; il en avait eu un fils et deux filles. Lorsque son fils, qu'on nommait le prince de Viane, eut atteint sa majorité, il réclama la couronne de Navarre, à laquelle il avait droit; car sa mère était morte. Le roi, gouverné par sa seconde femme, fit emprisonner le prince de Viane. La révolte d'une portion de ses sujets le contraignit à mettre son fils en liberté, mais il ne sortit de prison que pour mourir peu après, non sans soupçon de poison. Pour se procurer un appui contre le parti qui lui était opposé, le roi d'Aragon s'engagea à laisser la Navarre après sa mort au comte de Foix son gendre; pour mieux l'assurer de cet héritage, il lui

Au commencement Philippe le Camus déclare avoir translaté cette histoire de latin en français, à la requête et commandement de son très-redouté seigneur monsieur Jehan de Croy, seigneur de Chimay. (R.)

Digitized by Google

livra même son autre fille Blanche, que le roi de Castille, Henri l'Impuissant, avait répudiée. Elle mourut en prison, et y fut, disait-on, assassinée.

Tous ces crimes ne firent qu'exciter plus vivement à la révolte la Catalogne et le Roussillon. La reine d'Aragon était assiégée dans Gironne, et cette forteresse était vivement pressée. Ce fut alors que le roi Louis, après avoir eu une entrevue avec le roi d'Aragon, lui prêta une somme d'environ sept cent quatre-vingt mille livres, destinée à solder onze cents lances françaises, que le comte de Foix emmena tout aussitôt en Catalogne. Le maréchal de Cominges, le sire d'Albret, Geoffroy de Saint-Belin, Jean et Gaspard Bureau, enfin les meilleurs capitaines de France, faisaient partie de cette entreprise. Le prix que le roi avait mis à ce secours était de retenir en ses mains le comté de Roussillon et la Cerdagne jusqu'à parfait remboursement.

Ce fut après avoir terminé ce traité que le roi revint en Touraine, et qu'il commença à s'occuper des intérêts de la reine d'Angleterre; mais il ne voyait pas grand'chose à gagner de ce côté, et ne se portait à aucune grande entreprise pour la secourir. Il recevait en même temps les ambassadeurs du roi Édouard. Enfin, madame Marguerite signa un traité où elle s'engageait à rendre Calais à la France, si le roi Henri était remis sur le trône; le roi de France lui prêta une somme de vingt mille livres, et envoya environ deux mille combattans sous les ordres du sire de Brezé; cet ancien favori du roi Charles venait de se réconcilier avec le roi. Toutefois, s'il lui confiait une entreprise si hasardeuse, c'était bien dans l'espoir, disait-on, qu'il n'en reviendrait pas [1].

[1] Duclercq. — Hollinshed.

Digitized by Google

Cette expédition ne fut pas heureuse, mais le sire de Brezé s'y fit grand honneur et n'y périt point. Le vaisseau qui portait la reine fut d'abord séparé par les vents du reste de la flotte. Le sire de Brezé fut contraint de débarquer dans une petite île près de la côte. Il y fut assailli par des forces considérables, perdit presque tout son monde, et parvint cependant, dans une barque, jusqu'à Berwick, où il amena à la reine ce qui lui restait de compagnons. Tout manquait en même temps à cette malheureuse princesse. Le duc de Somerset et les autres seigneurs d'Angleterre, qui avaient toujours tenu son parti, venaient de se soumettre et l'abandonnaient. Elle ne perdit point courage; le roi son mari vint la rejoindre. Ils s'avancèrent, presque sans nulles forces, dans le comté de Northumberland. Peu à peu leur parti reprit de l'espérance et de l'ardeur. Le duc de Somerset et ceux qui avaient fait serment au roi Édouard revinrent à leurs premiers sentimens. La reine eut, bientôt après, une armée considérable; mais la fortune lui fut contraire. Elle perdit une grande bataille à Exham; toute son armée fut dispersée. Les principaux seigneurs de son parti furent faits prisonniers et mis à mort. Le roi son mari, errant et fugitif, eut peine à s'échapper.

Pour la reine, au milieu de la déroute, elle se jeta dans une forêt avec son jeune fils. Des voleurs la rencontrèrent, la dépouillèrent de ses riches joyaux, et l'auraient peut-être mise à mort, si une querelle ne s'était émue entre eux pour le partage du butin. Pendant qu'ils se battaient, elle s'enfonça plus avant dans le bois; elle y rencontra un autre brigand. Abattue par la fatigue et ne sachant que devenir, elle résolut de se confier à cet homme. « Sauve le fils de ton roi, » lui dit-elle. Il ne la trahit point, l'aida dans sa fuite et lui

Digitized by Google

servit de guide. Elle gagna la côte, se mit dans un bateau de pêcheur, et arriva à l'Écluse dans les états du duc de Bourgogne. Le sire de Brezé était resté enfermé dans la forteresse d'Alnewick. Les Anglais l'y assiégèrent ; il refusa de se rendre, et attendit le secours des Écossais, qui en effet vinrent le délivrer. Il se hâta alors d'aller rejoindre la reine.

Elle s'était rendue au port de l'Écluse, où, par les ordres du duc de Bourgogne, elle avait reçu un honorable accueil. Ce prince n'avait jamais semblé favorable à son parti. Lorsqu'elle avait été triomphante, les fils de son adversaire le duc d'York, s'étant réfugiés à Calais, avaient été secourus par le duc Philippe; en ce moment même, il traitait avec le roi Édouard. Toutefois il n'avait aucun désir de prendre sa querelle, ni de se mettre pour cela en guerre avec le roi de France, qui, de son côté, n'avait pas non plus un grand zèle pour l'autre faction. D'ailleurs nul prince ne savait, en toute occasion, se conduire plus noblement que le duc Philippe. Madame Marguerite était reine d'un grand royaume, de la maison de France comme lui, femme d'un prince de Lancastre, dont il était aussi proche parent; c'en était assez pour qu'il ne songeât qu'à lui faire honneur. Elle fut partout défrayée aux dépens du Duc. Lorsqu'elle passa à Lille, le comte de Charolais vint au-devant d'elle, loin hors de la ville. Il lui envoya ses archers pour l'escorter, de crainte des coureurs de la garnison de Calais. Elle voulait aller le voir à Hesdin; il la prévint, et arriva jusqu'à Saint-Pol, où il lui donna de grandes fêtes. Comme elle manquait d'argent, il lui remit deux mille écus d'or, et cent à chacune des femmes qui l'accompagnaient. Il fit aussi un riche présent au sire de Brezé, en récompense des bons soins qu'il avait eus pour

Digitized by Google

la reine. Enfin les archers de Bourgogne la conduisirent jusque dans le duché de Bar, chez son frère le duc de Calabre.

Madame Marguerite fut bien surprise et contente d'une telle réception. Elle avait regardé le duc Philippe comme un de ses plus grands ennemis, et elle avait dit souvent que, si elle le tenait, elle lui ferait passer une hache entre la tête et les épaules. Maintenant elle répétait que c'était un grand malheur pour elle d'avoir connu si tard le bon Duc, et que, si elle avait eu plus tôt recours à lui, elle ne serait pas ainsi chassée de son royaume. Il ne fut pas moins généreux pour les seigneurs de sa faction, qui vinrent chercher refuge en ses états. D'abord ils ne s'y montraient point, craignant d'être livrés au roi Édouard. On vit pour lors un duc d'Exeter s'en aller de maison en maison pour trouver sa vie, sans même avoir de chausses à ses jambes. Il était pourtant proche parent de la royale maison de Lancastre, et il avait épousé la sœur du roi Édouard. Le duc de Somerset, frère de celui qui venait d'être décapité, se trouvait tout aussi pauvre et malheureux. Le Duc les découvrit, et leur fit donner une petite pension [1]. Leur misère était un merveilleux exemple des voies de la Providence. C'étaient les fils de ces seigneurs anglais qui, trente ans auparavant, avaient conquis le royaume de France, et s'y gouvernaient avec tant d'orgueil; maintenant ils recevaient la charité d'un prince de France. « Voyez, disaient les hommes sages, si Dieu, « comme le croit le vulgaire, ne punit pas les gens, et « s'il endure long-temps les mauvais princes et les sei- « gneurs de méchante conduite. »

[1] Comines.

Digitized by Google

Le roi Louis ne s'obstina point dans les projets contre l'Angleterre. Il était retourné dans les provinces du midi pour terminer l'affaire du Roussillon, que le roi d'Aragon eût bien voulu conserver après l'avoir vendu. Il avait même excité une sédition à Perpignan, et le roi fut obligé d'y envoyer Jacques d'Armagnac, fils du comte de la Manche, et petit-fils du connétable, qui avait alors la plus grande faveur du roi. Il venait d'être fait duc de Nemours et pair du royaume. Ce fut lui qui eut ordre d'aller réduire la ville de Perpignan; ce qui présenta peu de difficulté.

Le roi d'Aragon avait aussi voulu employer, contre le roi de Castille, le secours qui lui avait été accordé contre la Catalogne seulement. Mais les Français s'étaient refusés à le servir contre le plus ancien et plus fidèle allié du royaume. Le roi, craignant cependant que Henri IV, roi de Castille, n'eût conçu quelque mauvaise volonté contre lui, proposa une entrevue, et vint à Bayonne pour y régler les différends de la Castille et de l'Aragon, dont il avait désiré être le médiateur et l'arbitre. Il espérait bien y gagner quelque chose, et voulait faire valoir les droits qu'il prétendait sur la Biscaye. Après plusieurs conférences tenues à Bayonne, il conclut enfin un traité, dont aucune des parties ne fut contente, pas même lui, qui n'eut point ce qu'il désirait. Il avait cependant gagné à ses intérêts le connétable d'Aragon, en lui faisant une pension de vingt mille livres.

L'entrevue des deux rois se fit ensuite au bord de la Bidassoa [1]. Le roi et les seigneurs de Castille s'y montrèrent avec grande magnificence; le roi Louis avec sa

[1] Comines.

Digitized by Google

simplicité accoutumée qu'imitaient, pour lui plaire, tous les gens de sa cour. Il avait un habit court de gros drap et un chapeau tout uni, avec une image en plomb. Les Espagnols se moquaient de son avarice. De leur côté les Français se raillaient du roi de Castille, qui était laid et de mauvaise façon, qui ne montrait ni esprit ni volonté, et se laissait conduire absolument par ses conseillers, surtout par son favori Bertrand de la Cueva, comte de Lodesma. C'était un homme de petite condition, qui était devenu riche et puissant en gouvernant le roi de Castille, et en gagnant aussi la faveur de la reine sa femme. Il étala une magnificence qui donna aussi beaucoup à parler. La voile du bateau dans lequel il passa la rivière était en drap d'or; il portait des brodequins brodés en pierres précieuses.

Les deux rois allèrent ensemble au château d'Ustaritz, où était venue la reine d'Aragon; et se quittèrent, après deux jours, avec moins de bonne volonté l'un pour l'autre qu'ils n'en avaient auparavant.

Lorsqu'à son retour le roi passa à Bordeaux, le comte de Dammartin, ennuyé de vivre dans la crainte et dans la retraite, vint se présenter. Le sire de Bort, écuyer du roi, voulut bien l'introduire. « Demandez-vous jus-« tice ou miséricorde ? » lui dit le roi. — « Justice, » répondit le comte de Dammartin. — « Hé bien ! je vous « bannis pour toujours du royaume. » Aussitôt il lui fit donner une forte somme et des archers pour le conduire jusqu'en Allemagne. Le sire de Bort fut ensuite condamné, par le parlement de Toulouse, à demander pardon à genoux au roi, pour avoir follement et indiscrètement introduit en son hôtel le comte de Dammartin [1].

[1] Arrêt du Parlement de Toulouse : Legrand. (Joachim Le Grand,

Digitized by Google

Le parlement de Paris continuait cependant sa procédure ; les biens du comte de Dammartin avaient été mis sous la main du roi. Le sire Charles de Melun, maître d'hôtel du roi, capitaine de Vincenne, gendre du baron de Montmorency, s'en était fait donner la garde, et comptait bien en avoir la possession. Pour plus de précaution, il voulut d'abord s'assurer les meubles ; avec son frère, le sire de Nantouillet, il s'en alla à Saint-Fargeau, à Dammartin, à Rochefort, au superbe hôtel Beautreillis à Paris, enfin à tous les logis du comte, enlevant la vaisselle d'argent, les tapisseries, les lits, les papiers, et jusqu'aux grilles de fer qui fermaient les cours. Puis il n'eut plus d'autre soin que de faire condamner le comte de Dammartin, et de solliciter contre lui, au nom du roi, les juges du Parlement. Il alla même jusqu'à supprimer une déclaration écrite qu'il avait été chargé par le roi de remettre au procureur-général, quand il sut qu'elle serait plutôt favorable que contraire à l'accusé [1].

Le sire de Melun se réunit ensuite avec les héritiers de Jacques Cœur, qui, munis de lettres du roi, appelaient du jugement rendu contre leur père par des commissaires intéressés, et demandaient la restitution de leurs biens.

Le comte de Dammartin crut que sa présence lui serait plus favorable que nuisible ; il se remit aux mains du bailli de Mâcon, et fut conduit en prison à Paris.

mort en 1733, a laissé en deux vol. MS in-fol., une histoire de Louis XI, écrite sur les registres des parlemens, ceux des chambres des comptes, des hôtels de ville et d'autres archives et mémoires. L'abbé Garnier s'en est servi. *Bibl. hist. de la France*, 17339, et suppl. Ce MS est à la bibliothèque royale de Paris.) (R.)

[1] Ordonnances. — Contin. de Monstrelet.

Digitized by Google

Enfin intervint, sur la poursuite du sire de Melun, un arrêt qui déclara Antoine de Chabanne comte de Dammartin, convaincu des crimes qu'on lui imputait, le condamna au bannissement perpétuel dans l'île de Rhodes, et confisca tous ses biens. Une part fut rendue aux enfans de Jacques Cœur, dont il avait été le juge, et qu'il avait frauduleusement dépouillé. La déposition qu'il avait jadis faite contre le Dauphin, lorsque ce prince avait quitté la cour de son père, fut déclarée calomnieuse. Comme ensuite il ne put fournir caution qu'il garderait son ban, il fut enfermé à la Bastille.

Le roi venait encore de terminer une affaire de grande importance, et qui avait occupé long-temps les conseillers de son père. Par le traité d'Arras, les villes de la Somme avaient été engagées au duc de Bourgogne pour une somme de quatre cent mille francs, afin de le payer des dommages qu'il pourrait souffrir en se mettant en guerre avec les Anglais. Du moment que le Duc concluait, à lui seul, des trêves avec l'Angleterre, ce gage ne lui était plus nécessaire. Sous le feu roi, le conseil de France avait prétendu qu'il existait une promesse secrète du duc de Bourgogne, par laquelle il s'engageait à restituer ces villes sans recevoir aucun paiement [1]; mais on ne produisit pas cette promesse, et l'enquête qui fut faite à ce sujet ne donna pas de preuves suffisantes. Le roi Louis pensa que, même en acquittant les quatre cent mille francs, il ferait une chose utile à sa puissance et au royaume. Déjà il avait traité de ce rachat avec le comte de Charolais; le trouvant peu favorable, il lui avait laissé espérer que l'affaire serait différée jusqu'à la mort du duc Philippe.

[1] Legrand. — Duclercq. — Comines. — La Marche. — Amelgard. — Meyer.

Digitized by Google

Cependant le roi avait un autre moyen, et plus efficace encore, d'en venir à ses fins auprès de la cour de Bourgogne. Il avait de plus en plus mis dans ses intérêts les sires de Croy, et surtout Antoine, qui était même son serviteur comme grand-maître de France. Il avait confié à lui et au sire de Lannoy[1], son neveu, des pouvoirs pour traiter, aussi-bien pour la France que pour la Bourgogne, avec les ambassadeurs du roi Édouard d'Angleterre, et pour conclure une trêve. Il venait de lui donner le comté de Guise[2], avec la baronnie d'Ardes et les châtellenies de Saint-Omer, déclarant en même temps qu'il prenait sous sa protection, et défendrait envers et contre tous la maison de Croy. C'était une sorte de profession d'inimitié contre le comte de Charolais, adversaire public de messieurs de Croy.

Ce prince venait de se faire encore un autre ennemi puissant auprès de son père. Sur quelques soupçons, ou d'après de secrets avis, il fit arrêter un apothicaire de Bruxelles. Après l'avoir interrogé, il demanda au comte d'Étampes de lui remettre entre les mains un de ses serviteurs nommé Charles de Noyers, et Jean des Bruyères, son médecin. Ces trois hommes et quelques

[1] Jeanne de Croy, sœur d'Antoine, épousa 1° Jean de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or; 2° Jean de Sombreffe. (R.)

[2] Au lieu de *Guise* lisez *Guisnes*. Guise appartenait au comte de Saint-Pol; et au lieu d'*Ardes* lisez *Ardres* dans le département du Pas de Calais. Antoine de Croy, fils de Jean, deuxième du nom, ne devint grand-maître de France qu'en 1463. Il mourut fort âgé en 1475. Il avait épousé en premières noces Marie de Roubais, fille de Jean, seigneur d'Herzeel et d'Agnès de Lannoy, et en secondes Marguerite de Lorraine, dame d'Arschot et de Bierbeke, fille aînée d'Antoine, comte de Vaudemont et de Marie de Harcourt. Voy. *Chron. hist. des ducs de Croy*, Grenoble 1790, in-4°, pp. 144-145; *Troph. de Brab.*, suppl., I, 253. (R.)

Digitized by Google

autres ayant été soumis à une enquête, le comte de Charolais envoya le sire de Moui vers le roi, pour porter plainte contre le comte d'Étampes. Le chancelier de France, et maître Adam Roland, président du Parlement, furent commis pour entendre cette déclaration. Elle portait, d'après l'aveu de Noyers et de des Bruyères, que le comte d'Étampes et un moine noir avaient fait fabriquer des figures de cire d'un pied de hauteur[1], les avaient baptisées de l'eau courante d'un moulin; puis, que les noms de Louis, Philippe et Charles avaient été écrits au front de trois de ces figures; au dos était le mot de Bélial; sur l'estomac le nom de Jean, comte d'Étampes. Le sortilége avait pour but d'obtenir les bonnes grâces de Louis, roi de France, et de Philippe, duc de Bourgogne; les maléfices opérés sur la troisième figure devaient faire tomber en langueur Charles, comte de Charolais.

Le roi fut surpris d'un tel récit, et en écrivit au sire de Croy, qui répondit qu'il n'avait nulle connaissance de cette affaire. Les chevaliers de la Toison d'Or avaient cependant été convoqués par le Duc pour entendre la

[1] Ces représentations des personnes qu'on voulait envoûter ou maleficier étaient employées dans la plus haute antiquité. Horace, décrivant les enchantemens de Canidie, *sat.* VIII, liv. 1, dit :

> Lanea et effigies erat, altera cerea, major
> Lanea, quæ poenis compesceret inferiorem.

Théocrite dans sa seconde Idylle, et Virgile dans l'églogue VIII :

> Limus ut hic durescit et hæc ut cera liquescit,
> Uno eodemque igni : sic nostro Daphnis amore.

Dans le Journal de la ligue, on voit qu'on plaçait une figure de Henri III sur l'autel et qu'on la piquait au cœur à certains endroits de la messe. On accusa aussi la maréchale d'Ancre d'avoir eu recours à de semblables pratiques. (R.)

Digitized by Google

plainte de son fils. Aucune suite ne fut donnée à la procédure. Le comte d'Étampes se retira en France, mécontent du comte de Charolais ; et celui-ci, ne trouvant point qu'on lui fît justice, murmura plus que jamais contre le gouvernement de son père. Le comte de Saint-Pol l'excitait de tout son pouvoir ; on savait depuis long-temps que c'était lui surtout qui avait inspiré tant de haine à monsieur de Charolais contre les Croy et le comte d'Étampes.

Dès que le comte de Charolais sut que l'on traitait du rachat des villes de la Somme, il envoya à son père le sire d'Himbercourt et le sire de Contay, afin de lui représenter combien il serait dommageable, pour la puissance de la maison de Bourgogne, de perdre des villes aussi importantes qu'Amiens, Abbeville et Saint-Quentin, et comment l'Artois allait se trouver sans défense. Il ajoutait que les peuples de cette province, se désolant d'une telle pensée, l'avaient conjuré de s'y opposer. D'ailleurs le comte pensait bien que le prix du rachat serait promptement dissipé par les favoris de son père ; tandis que, si l'affaire se traitait lorsqu'il aurait recueilli son héritage, cette somme viendrait emplir son trésor. Il écrivit aussi au roi, lui rappelant ses promesses.

Le roi n'en continua pas moins à suivre cette affaire. Le Duc était vieux ; son esprit et sa volonté commençaient à s'affaiblir un peu. Le sire de Croy s'était emparé de toute sa confiance ; grâce à lui, la négociation fut bientôt conclue. Afin que rien ne pût la retarder, le roi emprunta aux riches marchands, aux abbayes, aux évêchés ; ne pouvant rassembler quatre cent mille écus, il prit l'argent des dépôts et consignations, la solde des troupes et les gages des officiers. Lorsque la somme fut complète, maître Chevalier, trésorier de France, es-

Digitized by Google

corté de cent lances et de deux cents archers, se rendit auprès du comte d'Eu, la déposa entre ses mains. De là il vint à la cour de Bourgogne ; le Duc, de son côté, remit les villes de la Somme à la garde du comte d'Étampes.

Le roi, après avoir convoqué, non les États-généraux du royaume, mais les États de chaque province, afin de leur demander les subsides nécessaires pour rembourser les sommes qu'il venait d'emprunter, se mit en route pour Hesdin, où se tenait le duc de Bourgogne, dans le beau château que le duc Jean son père y avait fait construire, et qu'il avait embelli durant toute sa vie. Il fit, comme on peut croire, grand honneur au roi. Comme il n'était pas encore bien rétabli de sa maladie, le roi lui avait écrit de ne pas se fatiguer à venir au-devant de lui. Il n'alla donc qu'à la porte de la ville. Les deux princes s'embrassèrent, puis chevauchèrent à côté l'un de l'autre, parlant familièrement, et riant ensemble. Le roi n'était pas plus pompeux en ses vêtemens qu'à la coutume ; il portait son gros pourpoint de futaine, et son vieux chapeau noir.

Il passa près d'un mois avec son oncle de Bourgogne. Son séjour lui servit encore à traiter lui-même avec les ambassadeurs anglais du roi Édouard, qui venaient de conclure à Saint-Omer une trêve avec la France et la Bourgogne ; ils se refusèrent d'abord à venir trouver le roi. Comme il ne croyait jamais ses affaires bien faites quand il ne s'en mêlait pas en personne, tant il était méfiant et rempli d'impatience, il employa le duc Philippe, et les ambassadeurs finirent par se rendre à Hesdin. Le roi leur fit grand accueil, et leur parla beaucoup de l'avantage qu'auraient la France et l'Angleterre de rester en paix. Selon son usage, il sut bien leur faire

Digitized by Google

accepter de l'argent; sous prétexte de réparer le dommage causé pendant la trêve à des habitans de Calais, sir Thomas Vaughan toucha une somme considérable.

Pendant que le roi se trouvait en si grand crédit auprès du duc de Bourgogne, il voulait encore traiter du rachat des villes de Douai, Lille et Orchies, jadis engagées au comte de Flandre. Cette fois, il ne put rien obtenir; on lui répondit par la concession perpétuelle et héréditaire faite depuis au duc Philippe le Hardi.

Le comte de Charolais, qui était pour lors retiré à Gorcum, en Hollande, se refusa obstinément aux instances de son père, et ne voulut point venir à Hesdin, tant que le comte d'Étampes et le seigneur de Croy, ses mortels ennemis, seraient auprès du roi et du Duc. Son inimitié avec le roi était maintenant déclarée, et ils ne gardaient plus de ménagement l'un envers l'autre. Le roi avait découvert de secrètes intelligences entre le comte de Charolais et le duc de Bretagne. Des messagers avaient été arrêtés, des lettres saisies; le Parlement avait pris connaissance des projets formés en Bretagne contre le roi. Le comte de Saint-Pol et le sire de Genlis, favoris du comte de Charolais, avaient été ajournés pour avoir pris part à ces complots. Le roi avait déjà, depuis quelque temps, retiré au comte sa pension et le gouvernement de Normandie. En reprenant possession des villes de la Somme, il avait tout aussitôt renvoyé de leurs offices les sires de Saveuse, de Crèvecœur, de Hautbourdin, qui étaient dans le parti du comte, et les avait remplacés par des parens et des amis de la famille de Croy. Il offrit même au vieux Duc de l'aider à remettre son fils dans l'obéissance; mais ce prince avait trop de sagesse pour accepter un tel secours. Le comte

Digitized by Google

de Nevers, frère aîné du comte d'Étampes, s'était mis dans les intérêts du comte de Charolais, et traitait même avec lui de la vente du comté de Rethel; le roi lui fit signifier d'avoir à se rendre sur-le-champ auprès de lui.

Ainsi occupé de la prise de possession des villes de la Somme, de ses négociations avec les Anglais, et surtout du soin de se conserver, en dépit des efforts du comte de Charolais, toute l'amitié du duc Philippe, le roi passa l'hiver sur les marches de Flandre et de Picardie, à Abbeville, à Arras, à Tournai; toujours voyageant avec un fort petit train, se logeant de préférence dans de simples maisons de chanoines, d'échevins ou de bourgeois; fuyant les beaux hôtels et les vastes demeures; séjournant même dans les bourgs ou les villages. Il aimait à se familiariser avec gens de tous états, et s'amusait à rire et à se gausser avec eux. D'ailleurs toujours occupé de ses affaires, lorsqu'il lui venait quelque idée dans la tête, ou qu'il imaginait quelque ordre à donner, il n'avait aucun répit que ce ne fût fait. Comme il voyageait souvent sans avoir de secrétaires, soit à cause de la petitesse de son cortége, soit parce que les gens en qui il avait pris de la confiance étaient presque toujours employés à des messages, il fallait se servir du premier venu pour dicter ses lettres. Si bien qu'un jour, dans un village, il avisa, au milieu des gens qui étaient venus sur son passage, un homme qui portait une écritoire à sa ceinture. Il l'appela et lui ordonna de se mettre aussitôt en besogne. Ce clerc de village débouche aussitôt l'étui de son écritoire pour en tirer une plume; mais voilà qu'il en sort deux dés qui roulent par terre. « Quelles dragées sont celles-ci? dit « le roi. — *Remedium contra pestem*, reprit le scribe « sans se troubler.—Tu m'as l'air d'un gentil paillard,

Digitized by Google

« continua le roi charmé de sa réponse et de sa conte-« nance ; tu es à moi. » Et en effet il le prit à son service [1].

Pendant son séjour à Hesdin, le roi avait essayé de détourner le duc Philippe de son entreprise de la croisade. Elle tenait plus que jamais à cœur au bon Duc. L'accomplissement de ses promesses lui semblait un devoir auquel il ne pouvait manquer. Naguère encore, durant la cruelle maladie dont il avait pensé mourir, le jour même où était arrivé l'évêque de Ferrare, chargé par le pape de venir lui rappeler son vœu, sa guérison avait commencé, et c'était un nouvel avis du ciel. Le roi lui représentait comment il était vieux et infirme : comment il ne serait pas sage d'abandonner le gouvernement de ses états : comment il était en discorde avec son fils : comment tout était périlleux et troublé en Angleterre. Il parvint à lui donner enfin quelque hésitation. Le pape en fut informé par l'évêque de Ferrare, et alors il écrivit au Duc une lettre bien éloquente, comme il savait les écrire mieux que personne ; elle était conçue à peu près en ces termes :

« Pie, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre fils bien-aimé et noble homme Philippe, duc de Bourgogne, salut et apostolique bénédiction. Le bruit nous est venu que Votre Noblesse, qui, avec un si haut courage, avait promis de passer en Italie à la tête d'une puissante armée, pour de là aller en voyage contre les Turcs et contre cette cruelle bête Mahomet tant altérée de sang humain, a maintenant changé d'opinion. Nous ne savons si nous devons croire un tel bruit. Il n'est pas vraisemblable que vous, que nous connaissons ferme

[1] Brantôme.

Digitized by Google

et persévérant, qui avez coutume de ne vous résoudre qu'après avoir longuement consulté, puissiez maintenant changer. Nous savons bien que plusieurs grands personnages se sont mis en devoir d'empêcher votre départ. Votre très-noble et chère sœur, votre fils bien-aimé vous ont parlé avec véhémence, entremêlant leurs tendres prières de larmes et de soupirs. Toutefois ils n'ont pu vous fléchir; il n'est donc pas croyable que votre persévérance ait maintenant succombé. Votre vœu, fait publiquement, est inviolable, car il est dû à Dieu. « Vouez et acquittez-vous, » dit l'Écriture. La puissance divine ne doit pas être trompée. Vous qui avez accoutumé de garder votre parole et de ne point décevoir les hommes, voulez-vous, contre votre naturel, manquer à un vœu saint et solennel? N'avez-vous point dit à l'évêque de Ferrare que son arrivée vous apportait la santé? Vos ambassadeurs ne sont-ils pas venus nous trouver à Tivoli, et nous demander si nous nous trouverions en personne à ce voyage; et quand nous avons dit que oui, n'ont-ils pas affirmé que Votre Excellence viendrait ici ou mourrait en chemin? La renommée à répandu par tout l'univers que le très-noble et très-puissant duc de Bourgogne a délibéré de faire la guerre aux Turcs avec le pape de Rome; toute la chrétienté a entendu votre promesse. Les Vénitiens ont relevé leur courage et se sont animés contre les Turcs; les gens de Hongrie ont conçu l'espérance de se venger de leurs cruels ennemis; toute la Grèce, toute l'Esclavonie commencent de penser à leur liberté; les Turcs sont en crainte à cause de la gloire de votre nom. Qui pourrait donc croire que maintenant Votre Noblesse voulût changer de dessein, après tant de promesses et d'espérances données? Voulez-vous rendre tristes et

Digitized by Google

déconfortés les peuples fidèles à Dieu, et joyeux les ennemis de la croix? Il ne vous est survenu aucun empêchement; vous-même n'avez jamais pensé que votre vieillesse dût vous arrêter. Où sera votre honneur? que deviendra votre renommée? que dira le peuple? Toute la chrétienté ne se croira-t-elle pas trahie? La noble maison de France n'a-t-elle pas toujours préféré l'honneur à toutes choses? Ne vous êtes-vous pas souvent jeté dans de plus grands périls pour défendre votre honneur? Étant jeune, rien vous fut-il plus cher? et maintenant, dans l'âge de la sagesse, avez-vous votre honneur en mépris? Vous avez assez de prudence pour savoir quel péril et quel dommage adviendraient de votre séjour en la maison. L'ennemi de la foi reprendrait force et courage; en apprenant que vous ne bougez pas, il deviendrait plus féroce contre l'Évangile. Nous avions déjà conçu l'espérance d'obtenir victoire assurée; si vous manquez à votre promesse, tout devient incertain et douteux. Nos alliés, suivant votre exemple, perdront courage, et traiteront avec les ennemis.

« Le secours que vous pourriez envoyer n'aurait pas le même effet que votre personne, il n'y a pas d'armée si grande que votre grandeur. Rien n'est si important à la guerre que l'autorité; et la seule opinion a souvent donné la victoire. Si vous nous manquez, voyez quelle plaie vous nous ferez, vous dont le nom est si terrible aux ennemis de la foi, et en si grand honneur chez les chrétiens. Vous n'avez point de cause pour différer. Si vous partez, votre vie sera prolongée, les forces de votre corps augmentées; vous reviendrez victorieux, plein de gloire et d'honneur. Au contraire, la colère de Dieu est à craindre si vous demeurez en la maison. Les ma-

Digitized by Google

ladies sont déjà venues vous assaillir, et vous-même avez dit qu'elles étaient un avertissement.

« Quant à nous, nous vous désirons et vous attendons; nous irons avec vous, et toute l'Italie nous accompagnera. Les Florentins, qui sont gens puissans, riches et prudens, encore qu'on ait douté d'eux, nous fourniront aide et secours. Noble homme, François Sforce duc de Milan enverra son fils avec grand nombre de gens de pied et de cheval. Vous venant, toutes choses succéderont heureusement.

« Si, pour nos péchés, votre voyage est arrêté, nonobstant nous ne différerons point notre départ, et nous ne frauderons pas le peuple chrétien de ses espérances. Nous accomplirons notre promesse et plus que notre promesse, afin que personne ne puisse dire : « Le pape Pie a pro-« mis cela et ne l'a point fait; il a dit qu'il irait et n'y est « point allé; il s'est vanté en paroles magnifiques et n'a « rien exécuté. » Nous partirons avec l'aide du Seigneur. Notre vieillesse appesantie, nos membres affaiblis, la goutte et nos autres infirmités, l'épargne des biens de l'Église, les périls de la mer, la crainte de la mort ne nous retiendront pas. Il faut bien une fois mourir, et nous ne pourrons avoir une plus honorable fin qu'en une armée guerroyant pour le nom du Christ. Ce n'est pas que je veuille marcher au combat; la faiblesse de mon corps, le sacerdoce auquel il ne convient point de manier le fer, m'interdisent d'imiter les hommes d'armes. J'imiterai le saint patriarche Moïse, qui priait sur la montagne, tandis qu'Israël combattait les Amalécites. A genoux sur la poupe élevée d'un navire ou le sommet d'une montagne, je placerai devant mes yeux la sainte Eucharistie, et avec un cœur contrit et humilié, je demanderai au Seigneur la victoire pour nos soldats. Nous

Digitized by Google

avons parfaite confiance que lui, pour la querelle de qui nous combattons, ne s'absentera point de nous. La bonté divine n'a pas accoutumé d'abandonner ceux qui espèrent en elle; il lui est aussi aisé de vaincre avec un petit nombre qu'avec un grand, et le secours divin commence justement lorsque les secours humains sont désespérés. S'il lui plaît d'en disposer autrement, ce nous sera assez d'avoir fait notre devoir pour la défense de la religion. Le Seigneur est juste; il n'exige point des humains plus qu'ils ne peuvent. Gardons-nous de contrevenir à la volonté divine; ne faisons point dire que nous nous moquons du monde. Puisque notre voyage est publié, efforçons-nous de satisfaire à Dieu et à l'opinion des hommes. Nous vous supplions, par la miséricorde de notre seigneur Jésus-Christ, et au nom de la charité, de faire de même, et de ne point faillir aux promesses qui vous ont engagé à Dieu et à nous. Ayez souvenance de Dieu et des biens que vous avez reçus de lui; ne vous montrez pas ingrat; ne portez pas plus d'attention à des discours humains qu'aux commandemens divins; prenez garde à votre âme et à votre honneur; donnez cette consolation à nous et à tout le peuple chrétien, afin que Dieu vous console et vous secoure dans vos adversités. »

Il n'en fallait pas tant pour rendre au bon duc Philippe la ferme volonté d'accomplir sa pieuse entreprise[1]. Il manda à Bruges, au 25 décembre 1463, tous les chevaliers qui avaient fait vœu avec lui, les principaux seigneurs et gentilshommes de ses états, les prélats et les députés des bonnes villes. Là, il leur déclara son intention d'aller combattre les ennemis de la foi, et de

[1] Voy. p. 22, note 1. (R.)

Digitized by Google

partir du port d'Aigues-Mortes, au mois de mai prochain. Tous furent avertis de se tenir prêts à partir sur de nouveaux ordres.

Le Duc avait aussi convoqué pour le 10 janvier les États de Flandre, afin de régler le gouvernement pour le temps de son absence. Le comte de Charolais, qui continuait à se tenir en Hollande, écrivit au même moment à tous les membres des États qu'il les priait de se trouver avant le 3 janvier à Anvers, afin d'aviser avec eux aux moyens de se remettre dans les bonnes grâces de son père, dont le courroux lui causait tant de déplaisir. Dès que le Duc fut informé de ce que son fils avait écrit aux États, il s'en montra fort troublé, et défendit à tous de se rendre à l'invitation qu'ils avaient reçue ; mais il était trop tard ; déjà quelques-uns des députés étaient auprès du Comte [1].

Cependant, au jour désigné, l'assemblée des États fut ouverte à Bruges. Après que l'évêque de Tournai les eut remerciés de leur diligence à se rendre aux ordres de leur seigneur, il leur parla du chagrin que lui donnait la conduite de son fils. Le Duc prit alors la parole. « Oui, dit-il, ce qui m'afflige, c'est que mon « fils se laisse gouverner par des gens que je n'aime « point, et qui l'empêchent d'obéir à ma volonté. Au « reste, vous allez entendre ce qu'il a écrit, et les « plaintes qu'il fait. » Un secrétaire fit lecture du papier que lui remit le Duc.

Le comte de Charolais s'excusait d'abord humblement de ne s'être point rendu auprès de son père, malgré le commandement exprès qu'il en avait reçu ; mais son intention était, disait-il, de ne pas venir, tant qu'il

[1] Duclercq. — Paradin.

Digitized by Google

y trouverait ceux qui avaient voulu l'empoisonner, et qui avaient résolu sa mort. — Le Duc n'avait d'autres reproches à lui faire que de ne point aimer le sire de Croy; et, certes, il avait moins que jamais cause de l'aimer, puisqu'il venait encore de procurer le rachat des villes de la Somme. — On imputait encore au Comte d'avoir mis dans son hôtel l'archidiacre d'Avalon, ancien serviteur du comte d'Étampes, après qu'il eut quitté ce prince. A cet égard, le Comte promettait de donner à son père des motifs suffisans. Il se défendait aussi d'avoir fait délivrer par ses archers maître Antoine Michel, son conseiller, lorsque récemment il avait été saisi en Hollande par ordre du Duc. Ce serviteur du comte de Charolais avait été soupçonné de porter son maître à se rendre indépendant, et à se déclarer comte de Hollande. Monsieur de Charolais niait absolument que jamais il eût connu un semblable projet.

Après cette lecture, le Duc ajouta qu'il ne pouvait, quant à présent, déclarer ses intentions, mais que bientôt il assemblerait encore ses États pour leur faire connaître ce qu'il jugerait à propos de faire. Cependant il garda quelques-uns des plus sages députés, et entre autres l'abbé de Citeaux, pour lui servir de conseils dans cette triste affaire.

Le Comte était venu à Gand; l'évêque de Tournai, le sire de Goux, le sire Simon de Lalaing, l'abbé de Citeaux et quelques autres, se rendirent auprès de lui. Ce fut le dernier qui porta la parole, et fit un discours bien docte et fort éloquent. Lorsqu'il eut pris sa conclusion, l'évêque de Tournai se jeta à genoux devant le prince, et fit aussi de belles remontrances. Le comte, qui ne l'aimait guère, le laissait agenouillé, et lui montrait assez mauvais visage. « Monseigneur, disait le

Digitized by Google

« prélat, je ne suis pas seulement venu comme servi-
« teur de monseigneur votre père, mais comme évê-
« que, et tenu, en cette qualité, de prêcher la paix et
« de calmer la haine. — Ah! lui repartit le Comte, si
« vous n'aviez jamais été serviteur de mon père, vous
« n'auriez pas tant gagné. »

Ce qui offensait le plus monsieur de Charolais, c'est qu'on lui parlait de renvoyer ceux de ses serviteurs qui déplaisaient au Duc. Il ne pouvait croire que les États voulussent lui proposer une condition si dure. L'abbé de Citeaux lui déclara que cependant c'était au nom des États qu'il avait parlé, et qu'il avait eu charge de s'exprimer ainsi. Pour lors le Comte ôta son bonnet, les salua gracieusement, les remercia de la peine qu'ils avaient prise, et de l'amour qu'ils lui montraient. « Je
« veux, mes loyaux amis, dit-il, vous montrer con-
« fiance, ne vous rien cacher de ma pensée, et vous
« dire les maux et maléfices que m'ont faits le sire de
« Croy et ses alliés.

« Dernièrement, lorsque je suis revenu de France, il
« a dit à la comtesse de Charolais, qui était malade,
« que, s'il n'eût craint d'affliger d'autres que moi, il
« m'eût fait mettre en prison en tel lieu, que je ne fe-
« rais jamais de mal à lui, ni à personne. Il disait encore :
« — Ah! voilà ce grand diable de retour; tant qu'il
« vivra, on n'aura jamais de paix à la cour.... Ce sire
« de Croy ose bien se comparer à moi; il dit que ma
« puissance n'est rien devant la sienne, qu'il a le ser-
« ment de neuf cents chevaliers et écuyers, qui ont
« juré de le servir jusqu'à la mort, et que l'Artois et les
« pays d'alentour sont à son obéissance.... A quoi pense

[1] 1463, v. st. L'année commença le 1er avril.

Digitized by Google

« monsieur de Charolais, ajoute-t-il, de se fier à tous « ses Flamands et ses Brabançons, qui l'abandonneront « dans le péril, comme ils font toujours ?.... N'est-il « pas, mes amis, que c'est méchamment parler ? Les « gens de Flandre et de Brabant ne me sont-ils pas « loyaux amis ? Je me fie à eux, et je n'ai rien à crain- « dre non plus de l'Artois et de la Picardie.

« L'orgueil du sire de Croy va si loin, qu'après ma « retraite en Hollande, il assurait que je m'en étais allé « par peur de lui, et que, lorsqu'il le voudrait, qu'il « m'écraserait comme une gaufre entre deux fers.... Il a « envoyé l'heure de ma naissance au prévôt de Waster- « nes [1], cet habile astrologue, puis a dit à mon père « qu'une dure fortune m'était prédite, et qu'il m'arri- « verait de grands malheurs. Il a aussi consulté ce pré- « vôt sur le moyen d'entretenir toujours mon père en « haine contre moi. »

Puis le comte de Charolais raconta aux députés l'aventure des figures de cire, et du sortilége par lequel le comte d'Étampes avait voulu le faire mourir.

« Messieurs et amis, dit-il pour achever, vous voyez « si je me fie à vous, et si je vous ai tout dit. Consultez « entre vous, et conseillez-moi; certes j'en ai besoin. « Vous ne voudriez pas me mettre aux mains de mes « ennemis; il en mésaviendrait, et vous en seriez fâ- « chés. Je ne partirai point d'ici sans avoir eu votre « réponse; que Dieu vous l'inspire bonne et sage! »

Après avoir conféré une heure, les députés revinrent auprès de monsieur de Charolais. L'abbé de Citeaux lui conseilla de se réconcilier avec son père, de mettre

[1] *Watenes* ou *Watten;* il est cité comme un des conteurs dans les *Cent nouvelles nouvelles.* On lui attribue la LXV° nouvelle : *L'indiscrétion mortifiée et non punie.* (R.)

Digitized by Google

un peu sa grandeur à l'écart, de montrer quelque humilité, de se fier à la bonté de Dieu et aux prières de ses fidèles serviteurs, qui le préserveraient de tout péril. « Monseigneur votre père aura, disait-il, si grande « joie de vous voir, que c'est lui plus que tout autre « qui vous gardera contre vos ennemis; quant à vos « serviteurs, ne leur donnez pas congé, mais ne les « amenez pas avec vous. Prenez patience; vous pourrez « ensuite faire leur paix avec monseigneur. »

Le comte les écouta doucement, et se résolut à suivre leurs bons avis. Trois jours après il partit pour Bruges, accompagné d'un grand et noble cortége. Son père envoya au-devant de lui le sire de Ravenstein, le bâtard de Bourgogne, une foule d'autres seigneurs et les magistrats de la ville. Le sire de Croy s'était éloigné, et était allé trouver le roi de France à Tournai. Monsieur de Charolais monta vers la chambre de son père, mit par trois fois les genoux en terre : « Mon très-redouté « seigneur et père, dit-il, j'ai appris que vous étiez « mécontent de moi; si je vous ai aucunement troublé « ou courroucé, je vous en crie merci. »

« De toutes vos excuses, répondit le Duc, je sais bien « ce qui en est; mais, puisque vous êtes venu à merci, « soyez-moi bon fils, et je vous serai bon père. » Puis il lui prit la main et lui pardonna tout. Les États furent ajournés au mois de mars. Cette réconciliation de leur seigneur avec son fils leur fut un grand sujet de joie. De là le Duc s'en vint à Lille retrouver le roi, qui n'avait pas quitté les marches de Flandre. Ils parlèrent encore de la croisade, et le roi recommença ses instances pour en détourner le Duc. Pour y mieux réussir, il lui promit que s'il voulait remettre son départ jusqu'au moment où l'on serait en paix avec l'Angleterre, il lui donnerait

Digitized by Google

une armée de dix mille combattans. De la sorte, il décida le Duc à différer d'une année. Seulement, pour ne point manquer aux promesses qu'il avait faites au pape, il résolut de faire partir tout aussitôt une armée de deux mille hommes, sous les ordres d'Antoine bâtard de Bourgogne. Ce dessein fut déclaré aux États à Bruges, et le Duc renouvela en leur présence le vœu d'être sur les marches de Turquie à la Saint-Jean 1465. Il y avait tant de bonne volonté contre les infidèles, que les excuses du Duc ne parurent pas suffisantes à beaucoup de gens. On disait que le démon s'était servi du roi Louis pour dissuader son oncle de Bourgogne de ce saint voyage, et pour le faire manquer à son honneur. Quant aux seigneurs et aux chevaliers du vœu du Faisan, ils étaient bien contens que le Duc dispensât eux et lui de ce saint engagement [1]. Mais les jeunes gens ne demandaient qu'à partir pour aller chercher les aventures. Beaucoup d'entre eux prirent joyeusement la croix, et s'embarquèrent à l'Écluse avec Antoine et Baudoin bâtards de Bourgogne, le sire Simon de Lalaing, le sire de Bossut, le sire de Cohen [2] et d'autres vaillans chevaliers. En outre, une foule de gens s'en allaient par troupes, sans armes, sans argent, sans capitaines, se dirigeant vers l'Italie, afin de se mettre dans l'armée du pape.

Le roi était retourné en France. Sa mère, la reine douairière de France, était morte à Poitiers en revenant du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle; c'était d'elle en effet que le roi tenait le goût des pèlerinages, des vœux et autres dévotions singulières. Elle

[1] Duclercq.

[2] Jean de Cohem, conseiller, chambellan, capitaine de la ville de Rue. (R.)

Digitized by Google

fut regrettée dans le royaume. Toujours elle s'était montrée bonne et sage. C'était, en grande partie, pour l'amour d'elle que son fils avait jadis troublé la cour du feu roi Charles et tout le royaume ; néanmoins ce n'avait été ni à sa suggestion ni par sa volonté. Au contraire, on avait quelque espoir en elle pour calmer le roi et le détourner de tant de projets qu'il semblait avoir contre les princes de sa famille et de son royaume.

En effet tout était déjà en mouvement et en inquiétude autour de lui. Il s'entremettait dans les embarras des princes ses voisins. Partout où il y avait quelque discorde ou sédition, on était sûr qu'il s'en mêlerait et qu'il les aggraverait. Chacun commençait à s'apercevoir qu'on ne pouvait se fier à sa parole. D'autre part, nul n'était aussi léger dans ses propos ; il n'avait pas un plus grand plaisir que de se laisser aller à parler des gens, à dire ce qu'il en pensait, et le mal qu'il leur voulait, à moins cependant qu'il n'en eût peur, ou qu'il n'eût conçu quelque dessein sur eux. De sorte que ses discours imprudens et sa dissimulation tenaient tout le monde, les princes surtout, en continuelle crainte [1].

Il arriva, au commencement de cette année 1464, un fait qui ne contribua pas peu à le décrier. Son beau-père, le duc Louis de Savoie, était un prince faible qui se laissait toujours gouverner par les uns, sans se faire craindre par les autres. En ce moment les nobles de ses états murmuraient de ce que, par le crédit de la duchesse, les principaux offices étaient conférés à des seigneurs de l'île de Chypre ; car elle était fille de Janus de Lusignan, roi de Chypre [2]. Philippe, comte de Bresse,

[1] Châtelain. — Comines. — Amelgard.
[2] Anne, fille de Jean II de Lusignan. (R.)

Digitized by Google

son cinquième fils, se mit à la tête des mécontens, et bientôt procéda par la violence [1]. En présence de sa mère, pendant la messe, et dans la chapelle de Thonon, il poignarda Jean de Varaz, maître d'hôtel du duc; en même temps il fit saisir Jacques de Valperga, chancelier de Savoie, et, après une sorte de procès, ordonna qu'on le jetât dans le lac, ce qui heureusement ne fut pas exécuté.

Le duc et la duchesse de Savoie, effrayés, s'enfuirent à Genève, et s'enfermèrent dans cette ville; leurs favoris s'échappèrent emportant le trésor. Philippe arriva assez tôt pour les saisir; il gagna un des syndics de Genève, entra dans la chambre de son père, et jeta à ses pieds les sacs d'argent dont il venait de s'emparer, comme témoignage de l'infidélité de ses serviteurs. La duchesse ne céda point; elle fit pendre le syndic qui avait livré la porte, et Genève fut déclaré en rébellion. Puis elle se retira à Chambéry avec le duc, et mourut peu après, conduite au tombeau, disait-on, par le chagrin que lui donnaient la rébellion de son fils et la faiblesse de son mari.

Le roi était alors à Bayonne. Son beau-père et toute la famille de Savoie implorèrent son secours contre les violences du comte de Bresse. Il promit de le mettre à la raison, et engagea le duc à se rendre à Lyon avec son fils, promettant d'y passer en revenant de Bayonne. Mais ses affaires le forcèrent à aller sur-le-champ en Flandre. Le duc de Savoie, le prince de Piémont son fils aîné [2] et sa femme, Louis roi de Chypre son second fils, et ses autres enfans, pressés de se mettre sous la protection du roi, continuèrent leur route. Le duc de

[1] Guichenon. — [2] Châtelain.

Digitized by Google

Savoie s'arrêta à Paris, où il fut solennellement reçu. Le prince de Piémont vint jusqu'à Lille chercher son royal beau-frère.

Le comte de Bresse n'avait point voulu céder aux instances de son père, et s'était refusé à ce voyage. Dès que le roi fut de retour en France, il lui envoya le sire de Crussol, sénéchal de Poitou, et le sire de Garguesalle, son premier écuyer, avec un sauf-conduit. Le comte de Bresse était à Lyon, incertain et méfiant; la parole du roi le décida, il prit sa route par le Berri. Dès qu'il fut arrivé à Vierzon, on lui déclara qu'il était prisonnier, et on le conduisit au château de Loches.

Ce qui avait enhardi le roi à cet acte de violence, c'est qu'il venait de retirer au comte de Bresse son principal appui, en traitant avec le duc de Milan. Il avait ainsi changé toutes les alliances que feu le roi Charles son père avait en Italie. Le duc François Sforce était l'adversaire le plus puissant de la maison d'Anjou; il favorisait de tout son pouvoir les prétentions du roi d'Aragon sur le royaume de Naples. Mais les revers des Français en Italie avaient détourné le roi de porter ses projets par delà les monts. Le duc Jean de Calabre, fils du roi René, allait être forcé de quitter Naples; Gênes avait repris sa liberté; il ne restait plus de garnison française qu'à Savone. Le roi fit offrir cette ville au duc de Milan, ainsi que les droits qu'il pouvait avoir sur la seigneurie de Gênes; enfin il n'épargna rien pour mettre de ses amis cet habile et puissant prince, avec lequel il avait déjà traité, lorsqu'il avait voulu se défendre contre le roi Charles dans son apanage du Dauphiné. Il y réussit pleinement. Le duc François Sforce se montra content et glorieux de l'alliance du roi de France. Il lui dépêcha le comte Al-

Digitized by Google

beric Malatesta, en le chargeant de lettres pour le duc de Bourgogne, pour le chancelier et pour les principaux conseillers de France, qu'il suppliait, dans les termes les plus humbles, de lui concilier la bonne volonté du roi. Enfin, le 22 décembre 1463, à Novion près Amiens, un traité avait été signé. Gênes et Savone avaient été donnés au duc de Milan ; les droits du duc d'Orléans sur le comté d'Asti, dot de madame Valentine, avaient été abandonnés moyennant deux cent mille écus d'or; les alliances contractées entre le duc François Sforce et le roi, lorsqu'il n'était encore que Dauphin, avaient été renouvelées. La seule condition favorable à la maison d'Anjou, était que le duc de Milan ne donnerait point passage aux Aragonais et à leurs alliés à travers la seigneurie de Gênes ; il s'était aussi engagé à ne point secourir le comte de Bresse contre son père, le duc de Savoie [1].

Mais ce qui en ce moment occupait le roi plus que toute autre affaire, c'était sa querelle avec le duc de Bretagne. Avant son voyage de Flandre, il avait nommé plusieurs commissaires pour régler, d'accord avec ceux qu'enverrait le duc de Bretagne, les différends, qui devenaient toujours plus âpres et plus nombreux : c'étaient le droit de régale, la juridiction, la collation à divers bénéfices, la prétention à la souveraineté, la formule « par la « grâce de Dieu, » le pouvoir de mettre des taxes, la couronne substituée au chapeau ducal, la volonté manifestée d'avoir relation directe avec le pape, enfin tous les sujets de querelle qui, à quelque époque que ce fût, avaient existé entre la Bretagne et la France. Le roi voyait surtout avec chagrin que, le duc de Bourgogne

[1] Legrand. — Sismondi.

Digitized by Google

étant redevenu vassal depuis la mort du feu roi, le duc de Bretagne se regardât encore comme libre de l'hommage lige [1]. Tout s'aigrissait chaque jour davantage. Le duc d'Alençon avait renoué ses intelligences avec les Anglais ; Fortin, un des témoins qui avaient déposé dans son procès, avait été assassiné d'après ses ordres. Il avait fabriqué de la fausse monnaie, puis avait voulu faire périr l'orfèvre qu'il avait employé à cette fraude. Lorsque le roi, instruit de ces violences, avait envoyé Tristan l'Hermite pour se saisir du duc d'Alençon, ce prince s'était enfui en Bretagne, et s'y tenait sous la protection du duc. Les commissaires qui devaient venir conférer avec ceux du roi, ou ne se trouvaient pas au terme et au lieu fixés, ou n'avaient pas les pouvoirs suffisans. Le vieux duc d'Orléans se rendit en Bretagne, et sa médiation ne fut pas acceptée. Pour une entrevue avec le duc de Bretagne en personne, il n'y fallait pas songer, après ce qui venait d'arriver au comte de Bresse. Les messages continuels envoyés au comte de Charolais et en Angleterre n'étaient pas non plus un médiocre sujet d'inquiétude pour le roi.

De son côté le duc de Bretagne se plaignait vivement. Il disait que le roi répandait l'esprit de désobéissance parmi ses barons, les prenait à son service, les mariait en France, se les attachait par tous moyens, et même exigeait d'eux des sentimens sans réserve de l'obéissance due à leur seigneur ; il s'effrayait surtout de la grande faveur du sire de Montauban de la maison de Rohan, né son sujet, qui était son grand ennemi. Ce seigneur passait pour le principal auteur de la mort criminelle de Gilles de Bretagne ; et c'était pour ce motif qu'il avait

[1] Argentré. — Amelgard. — Legrand. — Châtelain.

Digitized by Google

quitté le pays. Tout montrait donc au duc de Bretagne la mauvaise volonté et les desseins ambitieux du roi. On rapportait, comme à la coutume, beaucoup de propos de lui; il avait dit, assurait-on, qu'un duc de Bretagne n'avait pas encore le bras si puissant qu'un duc de Bourgogne, qui pourtant n'était plus qu'un humble sujet, et qu'il saurait bien mettre en servage les deux ou trois grands seigneurs de France, dût-il appeler les Anglais à son aide. En effet, si la Bretagne négociait avec l'Angleterre, le roi de France n'en faisait pas moins. Il avait vu les ambassadeurs anglais à Hesdin; il donnait ses pouvoirs pour traiter au sire de Lannoy et aux serviteurs du duc de Bourgogne; il se flattait d'avoir pour grand ami le comte de Warwick, et semblait n'avoir pas un plus grand désir que de contracter alliance avec le roi Édouard, tout adversaire qu'il était de madame Marguerite.

C'était seulement au moyen du duc Philippe que le roi pouvait conclure un traité avec les Anglais; aussi le ménageait-il toujours beaucoup. Après être venu jusqu'à Chartres, pour s'occuper des affaires de Bretagne et de l'arrestation du comte de Bresse, et avoir passé quelque temps à Nogent-le-Roi, auprès de Dreux, il fit demander une nouvelle entrevue au Duc, et vint encore le trouver à Hesdin au mois de juillet 1464[1]. Cette fois, sa suite était nombreuse; il avait avec lui son jeune frère le duc de Berri, le prince de Navarre fils du comte de Foix, le comte du Perche fils du duc d'Alençon, le comte d'Eu, les deux jeunes princes de Savoie frères de la reine, et une foule de seigneurs et de conseillers. La duchesse de Bourbon, ses deux filles et une grande

[1] Châtelain. — Duclercq.

Digitized by Google

compagnie de nobles dames se trouvaient aussi à cette réunion. On se divertissait beaucoup; et, durant que la jeunesse dansait, le roi et son oncle de Bourgogne, retirés à l'écart, tantôt devisaient tout à loisir d'affaires sérieuses, tantôt tenaient de joyeux propos.

Le Duc, qui maintenant avait rendu sa tendresse au comte de Charolais, essaya de le réconcilier avec le roi; ce fut chose impossible; le roi était trop irrité. Il répondit qu'il y avait secrète alliance entre le comte et le duc de Bretagne : que Jacques de Luxembourg, frère de la duchesse de Bretagne et gouverneur de Rennes, ne quittait plus le Comte : qu'Antoine de Lameth, son écuyer, allait et venait sans cesse de Hollande en Bretagne : qu'il y avait aussi des cabales faites contre lui en Angleterre. Enfin, si le roi excitait de grandes méfiances, il n'en ressentait pas moins.

Le Duc avait aussi quelques plaintes à porter. Le roi avait exigé de plusieurs seigneurs, vassaux à la fois en France et dans les états de Bourgogne, serment de ne jamais servir d'autre que lui; tandis que leur devoir de fief était seulement de ne jamais servir contre lui.

Un autre grief plus considérable, c'était la conduite des Liégeois, qui ne s'étaient jamais montrés plus rebelles à leur évêque ni plus ennemis de la Bourgogne, que depuis le moment où le roi leur avait accordé sa protection; ils commettaient sans cesse des voies de fait, prenaient les armes et levaient leurs bannières.

Enfin, il y avait encore des articles du traité d'Arras qui n'étaient pas exécutés; entre autres, la fondation des chapelles pour l'expiation du meurtre de Montereau.

A cet égard, le roi promit tout ce que voulut le Duc. Il ne s'expliqua point sur le serment des seigneurs. Quant aux Liégeois, il leur envoya son prévôt, Tristan-

Digitized by Google

l'Hermite, qui, dans le temps du feu roi, était déjà venu les encourager à ne point obéir au Duc, et nouer avec eux de secrètes intelligences. Ce prévôt passait pour n'avoir jamais été favorable aux Bourguignons, et le choix d'un tel envoyé sembla peu loyal [1]. Les Liégeois quittèrent les armes, mais continuèrent à braver leur évêque et le Duc par leurs discours téméraires.

C'était surtout pour employer le pouvoir du duc de Bourgogne sur les Anglais, que le roi était venu le trouver. Il attendait l'arrivée d'une grande ambassade, et il espérait qu'elle serait conduite par le comte de Warwick. Bientôt on apprit que des envoyés du roi d'Angleterre venaient de débarquer à Calais. Le sire de Lannoy, qui, peu de jours auparavant, avait signé à Londres une prolongation de trêve, et qui en avait apporté la nouvelle, fut aussitôt envoyé à Calais pour amener les ambassadeurs anglais. Rien n'égalait l'impatience du roi; il les attendait d'heure en heure, et s'informait à chaque instant du moment de leur arrivée. Le comte de Warwick, qui soutenait pour ainsi dire à lui tout seul la cause du roi Édouard, et venait de la faire triompher, n'avait pu passer la mer; l'ambassade était seulement composée de sir Jean Wenloch et de sir Thomas Vaughan. Ce fut déjà un grand sujet de dépit pour le roi; cependant, à peine étaient-ils arrivés, qu'il lui fallut les voir, tant il était uniquement occupé de ce qu'il avait en tête. Son attente fut trompée de tous points; ces envoyés n'avaient nuls pouvoirs pour traiter; ils venaient assurer le roi de la bonne volonté du roi Édouard, et rien de plus. Comme les affaires de leur maître étaient en grande prospérité, que le roi

[1] Châtelain.

Digitized by Google

Henri était tombé entre ses mains et enfermé à la tour de Londres, il n'avait pas grande crainte de la France, et ne se pressait pas de conclure la paix.

Le roi croyait toujours tirer meilleur parti des gens lorsqu'il les tenait à lui tout seul et qu'il avait tout loisir pour leur parler ; alors il s'y prenait de mille manières, il les tournait de tous les côtés, il revenait sans cesse à l'idée qui le possédait, au risque de leur paraître ennuyeux. Il n'eut donc point de repos qu'il n'eût emmené les ambassadeurs anglais au château de Dampierre, à une lieue d'Hesdin, ou était pour lors la reine sa femme. Là, il leur fit grande fête, leur donna de beaux présens, épargnant encore moins les promesses. Son idée était surtout de les rendre favorables au dessein qu'il avait conçu de marier le roi Édouard avec une des princesses de Savoie, ses belles-sœurs ; elles étaient à Dampierre ; il les montra aux ambassadeurs. Elles leur semblèrent fort belles et dignes d'une royale alliance ; mais comme ils n'avaient pas commission pour une si grande affaire, ils ne pouvaient rien répondre à toutes les avances du roi, sinon qu'ils souhaitaient un tel mariage. Après deux jours passés à Dampierre, ils revinrent à Hesdin, et l'on pouvait bien voir que, malgré toutes ses caresses, le roi n'avait pas leur confiance autant que le bon duc Philippe.

Aussi le roi le conjura-t-il de ne point retourner dans son pays de Flandre, et d'attendre le mois d'octobre. Une nouvelle ambassade devait venir à cette époque pour traiter des trêves qui expiraient le 10 de ce mois. Le Duc y consentit, et le roi s'en alla à Rouen, au château de Mauni, chez le sire de Brezé, à Dieppe et d'autres lieux voisins, ne s'éloignant guère des marches de Normandie et de Picardie.

Digitized by Google

Pour continuer à cultiver la bonne volonté du Duc, il ordonna à la reine de rendre visite à ce prince [1]. Elle y vint avec la princesse de Piémont, avec ses deux sœurs les princesses de Savoie, et toute une suite brillante des plus belles dames du royaume. On peut juger de l'accueil plein de respect et de courtoisie que le duc Philippe fit à la reine de France. Il lui donna une fête superbe; les danses se prolongèrent fort avant dans la nuit. La princesse de Piémont et toutes les jeunes et nobles dames étaient charmées d'une journée passée si joyeusement. Ne connaissant que la vie triste et contrainte que le roi faisait mener à toute sa cour; toujours mal logées et entassées dans des châteaux [2] ou de méchantes bourgades, loin des bonnes et grandes villes; sans autre passe-temps que les fatigues de la chasse; sans nulle liberté dans leurs propos; toujours en route et allant d'un lieu à l'autre, elles ne pouvaient se lasser d'admirer la magnificence et la douce liberté de cette cour de Bourgogne. Elles disaient qu'il leur serait trop cruel d'en partir et de retourner à la tristesse de leur train accoutumé. La reine elle-même, que son mari traitait avec si peu de soins, qu'il venait de lui laisser faire ses couches dans un village à Nogent-le-Roi, ne pouvait s'empêcher de dire que de sa vie elle ne s'était trouvée si contente; mais qu'elle paierait cher cette joie par le regret qu'elle en aurait. « J'en ai pour sept ans « à m'en souvenir et à comparer, » disait-elle.

Le lendemain, les danses et les divertissemens continuèrent. Quand la soirée commença à s'avançer, la reine se mit à parler de son départ. « Il faut se retirer,

[1] Châtelain.

[2] Seyssel.

Digitized by Google

« dit-elle ; monseigneur m'a commandé de ne passer « ici que deux jours ; je veux partir demain de bon « matin. — Ah ! madame, dit le Duc, ce n'est pas le « moment de parler de départ, ce sont des paroles qui « attristeraient la fête. Vous dînerez demain avec nous, « puis vous partirez si le temps est beau. — Ah ! mon « oncle, le roi l'a ordonné ; pour rien dans le monde « je n'oserais lui désobéir. — C'est monseigneur lui-« même, madame, qui vous a envoyée ici et m'a fait « cet honneur ; assurément il se fie bien à moi ; et un « jour ou deux que vous m'accorderez ne me brouilleront « pas avec lui. » Le sire de Crussol s'était approché et avait entendu ce discours. « Monseigneur, dit-il, cela « ne se peut, force est bien que la reine parte ; il n'y a « nulle excuse ; c'est moi que le roi a chargé d'y veiller ; « jamais il ne me le pardonnerait. » Et parlant ainsi il tremblait de peur et se mettait à genoux devant le Duc, tant il connaissait bien son maître. Cependant le comte d'Eu fut plus téméraire. « Monsieur, dit-il, nous vous « avons amené la reine par ordre du roi, vous en savez « plus que nous, et elle partira comme vous l'enten-« drez. » Il fut donc réglé qu'elle dînerait encore le lendemain chez son oncle. Chacun se réjouissait de passer un jour de plus en si bonne compagnie. Mais la pauvre reine ne prenait point part à ce contentement ; elle était bien plutôt prête à pleurer en songeant au courroux de son mari ; sa belle-sœur, la princesse de Piémont, ne faisait que rire de sa peur et de son chagrin, tant elle était enchantée de demeurer.

Le jour d'après, ce fut nouveau débat. La reine et le sire de Crussol voulaient partir après dîner ; le lendemain était la fête des saints Innocens ; et, si l'on ne se mettait pas en route le soir, il fallait encore passer un jour

Digitized by Google

de plus. Le bon Duc, encouragé par la princesse de Piémont, s'amusait des peurs de la reine; il chargea son neveu, Adolphe de Ravenstein, de prendre la garde des portes, et de ne laisser sortir personne. Ni prières, ni larmes ne purent le toucher. Enfin, après en avoir raillé un moment, il finit par dire : « Je suis le doyen « des pairs de France, et le premier du royaume après « le roi. Mon pouvoir est bien assez grand pour vous « garder ici et vous y rendre honneur et respect. Mon « seigneur saura bien que je n'ai nul autre dessein.» A ces mots, ni homme, ni femme n'osa répliquer, et chacun recommença à se divertir de son mieux. Ce fut le surlendemain seulement que la reine se remit en route. Le duc Philippe la conduisit pendant une part du chemin, et il écrivit [1] une lettre au roi pour prendre sur lui le retard du voyage, disant bien que la reine avait voulu absolument partir, et qu'il l'avait retenue à cause du mauvais temps.

Peu après le Duc reçut encore une autre illustre visite; car le roi, pour le retenir à Hesdin, s'étudiait à lui faire passer le temps, selon son goût, en fêtes et en cérémonies. Louis, second fils du duc de Savoie, avait épousé sa cousine, Charlotte de Lusignan, héritière du royaume de Chypre, et avait pris le titre de roi [2]; mais il avait peu joui de sa grandeur. Jacques, bâtard de Lusignan, avait une puissante faction dans l'île; avec les secours du soudan d'Égypte, il s'empara de tout le royaume. Louis de Savoie et Charlotte sa femme ne conservèrent que la forteresse de Cerines, où ils furent

[1] Pièces de Comines.

[2] Châtelain. — Guichenon. — Sismondi. — Continuateur de Monstrelet.

Digitized by Google

assiégés; puis il se réfugièrent à Rhodes, sous la protection des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. De là ils faisaient passer des vivres et des secours à la garnison de Cerines; ensuite ils traversèrent les mers, pour venir demander l'appui des princes de la chrétienté. Il n'y avait pas de seigneur plus pauvre, plus délaissé, plus humble, que ce roi de Chypre. Déjà le duc de Bourgogne lui avait rendu un bon office en donnant ordre à sa flotte d'envoyer des vivres à Cerines; il venait l'en remercier et implorer l'aide de sa haute puissance. Le Duc envoya au-devant de lui les gens de son hôtel, qui le conduisirent à Hesdin. Sans se prévaloir en rien de son titre de roi, le prince voulait aller le premier rendre visite au Duc; mais le sire de Croy lui représenta que son maître s'en tiendrait pour offensé, et quitterait plutôt la ville que de le souffrir. « Ah! disait « le prince de Savoie, il n'appartient pas à un pauvre roi « comme je suis, de recevoir la première visite d'un si « grand duc. — Sire, lui répondait-on, un roi ne doit « pas s'humilier ainsi. Nous rapporterons à monseigneur « quelle est votre bonne volonté, et cela lui suffira bien; « il ne veut pas les honneurs qui ne lui sont point dûs. » Le lendemain, dès que le roi sut que le duc Philippe se mettait en devoir de venir chez lui, il réprimanda ses gens de ne pas l'avoir averti plus tôt, et monta aussitôt à cheval. L'entrevue des deux princes se passa donc sur la place publique; ils s'embrassèrent tendrement, et se rendirent ensemble au château. Le roi de Chypre lui montra toute sa reconnaissance; il lui dit que, de tous les princes de la chrétienté, il n'avait eu secours que de lui, et qu'il ne mettait espérance en aucun autre. Il le conjura de destiner la flotte qu'il avait envoyée dans l'Orient, à délivrer son royaume des infidèles

Digitized by Google

d'Égypte et des rebelles qui les y avaient appelés [1].

Le Duc répondit qu'il avait mis sa flotte et ses gens aux ordres du pape, mais que si le saint Père voulait les envoyer faire la guerre en Chypre, et ne leur destinait pas d'autre emploi, il s'en tiendrait satisfait.

On ne pouvait répondre d'une façon plus loyale et plus courtoise. Le roi de Chypre en fut content, et après deux jours passés à Hesdin, il retourna auprès du duc de Savoie et du roi de France, qui se tenait toujours aux environs de Dieppe, de Rouen ou d'Abbeville.

Le Duc fit encore un plus grand accueil au duc de Savoie, lorsqu'il vint, peu de jours après, le visiter. Ce prince n'était pas roi, mais c'était le père de la reine de France; d'ailleurs ils étaient alliés de fort près. Louis, duc de Savoie, était fils de madame Marie de Bourgogne, et de ce fameux Amé VIII, qui le premier avait porté le titre de duc; qui s'était conduit toujours avec prudence pendant les discordes de la France; qui avait acquis bien plus de puissance que ses prédécesseurs, et qui, après avoir abdiqué pour vivre dans la solitude, avait été choisi pour pape au concile de Bâle [2]. Son fils était loin de l'avoir imité. Jamais on n'avait vu un prince si faible et de si pauvre caractère. Dès sa jeunesse la débauche et le goût des femmes avaient détruit sa santé, sa force et sa volonté. Sa femme, qui était une des plus belles et des plus habiles princesses de la chrétienté, avait pour lui le plus grand mépris; elle disait qu'il n'était bon à rien qu'à dévider des fuseaux quand ses maîtresses filaient. Souvent la duchesse l'avait gouverné

[1] Voy. notre notice sur des lettres d'indulgence du pape Nicolas V *pro regno Cypri*, p, 8, t. V des *Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*. (R.)

[2] Châtelain. — Guichenon.

Digitized by Google

absolument; mais il avait si peu de sens et de dignité, que chacun pouvait s'emparer de lui et en disposer selon l'occasion. Maintenant il était devenu gros, lourd, rongé de goutte, ne pouvait mettre un pied devant l'autre, et passait sa vie, couché ou assis, à boire, manger et dormir. Le roi Louis le tenait alors en complète tutelle, le gardait en France, et le promenait d'un lieu à l'autre. Il avait éloigné de lui tous ses serviteurs, et le faisait gouverner par le marquis de Saluces et par deux gentilshommes de Savoie qu'il avait pris à ses gages, le sire de Montmayeur et le sire Aymard d'Alinge, dit Capdorat. La Savoie était si bien devenue en ce moment comme une province du royaume, que c'était, non point le duc, mais bien le roi que tous les Savoisiens et les Suisses sollicitaient de rétablir les fameuses foires de Genève qui avaient été abolies depuis la rébellion du comte de Bresse. Le roi les avait transportées à Lyon, et ne répondait que par de vaines paroles aux ambassadeurs que lui envoyaient les pays d'alentour.

Le duc de Savoie fit son entrée à Hesdin dans un fauteuil de velours bleu, surmonté d'un dais de même étoffe, que quatre hommes portaient sur leurs épaules; il était vêtu d'une robe longue fourrée de martre. On n'avait jamais vu un prince en un tel équipage; il semblait que ce fût quelque étranger des nations lointaines, et chacun s'empressait curieusement à le regarder. Il ne pouvait avoir de grandes affaires à traiter avec le duc de Bourgogne; le roi l'avait envoyé uniquement pour passer le temps. Toutefois on assura qu'il pria le Duc d'intercéder pour son fils le comte de Bresse, qui était toujours retenu en prison à Loches. C'était bien lui qui en avait été la première cause, mais il commençait à s'inquiéter et à s'affliger de cette rigueur du roi,

Digitized by Google

après l'avoir provoquée. Le Duc était parrain du comte de Bresse, qui se nommait Philippe comme lui; il avait déjà parlé au roi en sa faveur, mais n'avait rien obtenu.

En ce moment, rien ne préoccupait le Duc et ses conseillers autant que les nouvelles de la croisade et du bâtard de Bourgogne. La flotte, après avoir été dispersée par la tempête, avait cependant fini par être rassemblée toute entière dans le port de Marseille. Là, les chefs attendaient les ordres du pape. Pendant ce temps, les apprêts de cette sainte entreprise étaient en grande confusion en Italie [1]; les croisés y arrivaient en foule, mais il n'y avait pas de vaisseaux pour les embarquer. Les Vénitiens, qui en avaient promis, ne voulaient les fournir que moyennant de fortes sommes, et semblaient, disait-on, ne chercher en tout cela que leur profit. Ils empêchaient même toutes ces troupes de pèlerins armés de traverser leurs états; aussi murmurait-on beaucoup contre eux. Mais les hommes sages qui les gouvernaient, donnaient des réponses bien raisonnables. « A quoi bon, disaient-ils, embarquer toute cette « multitude mal équipée, sans armes, sans connaissance « de la guerre, sans chefs, sans argent? elle serait la « dérision des infidèles, et ne pourrait pas même paraître « en bataille devant eux. Il n'en adviendrait que honte « et accroissement de péril pour la chrétienté. Il ne « suffit pas de mettre une croix sur sa poitrine pour de- « venir un vaillant défenseur de la foi. »

C'était à Ancône que le pape avait donné rendez-vous aux croisés. Ils y arrivaient, et ne trouvant là ni vaisseaux, ni vivres, ni paie, ni secours d'aucune sorte,

[1] Châtelain.

Digitized by Google

ils s'emportaient en violens murmures. Le saint Père, qui avait mis ainsi toute la chrétienté en mouvement, s'était laissé emporter à son zèle pieux, se fiant trop à la Providence. Tout lui manquait à la fois. Les croisés, voyant qu'il n'avait à leur donner que des indulgences et non du pain, voulaient s'en retourner; à peine ce saint pontife, qui, vieux et malade, s'en allait comme un saint martyr dans une si périlleuse entreprise, pouvait-il les retenir par ses instances.

La famine, les maladies ravageaient toute cette foule, diminuée chaque jour par les désertions. A Marseille, les Bourguignons n'étaient pas en meilleure situation; l'épidémie s'était aussi mise parmi eux, et les plus vaillans chevaliers mouraient, non point les armes à la main combattant les infidèles, mais tristement, loin de leur pays et de leur famille, sans que leur trépas profitât en rien à leur honneur ni à la foi chrétienne. La saison s'avançait; la mer devenait d'une navigation moins facile; l'argent que le Duc avait donné pour cette entreprise était dépensé, et le Bâtard ne savait plus comment fournir aux besoins de ses gens. Le pape ne donnait aucun commandement, ne faisait point savoir sa volonté. La flotte aurait pu s'en aller secourir ou le roi de Chypre, ou le roi de Portugal, qui faisait la guerre sur les côtes de la Barbarie; mais le Bâtard n'aurait pas osé s'écarter de la volonté de son père, et ne devait rien résoudre que d'accord avec le pape. Il envoya message sur message, pour apprendre ces tristes nouvelles au duc de Bourgogne, lui demander un secours d'argent, et s'enquérir de ses intentions.

En même temps le sire de Toulongeon revint d'Italie avec l'ambassade que le Duc avait envoyée pour s'excuser d'avoir retardé son propre départ. Le saint Père le re-

Digitized by Google

merciait d'avoir fait partir sa flotte, mais ne le tenait nullement pour dispensé de ses promesses. Ainsi il lui enjoignait de se mettre en route avant le 1er mars 1465, en quelque état qu'il pût être, et dût-il n'en pas revenir. Cette volonté du pape semblait dure aux serviteurs du duc de Bourgogne; d'autant que le sire de Toulongeon faisait de tristes récits de tout ce qu'il venait de voir en Italie, de la misère des croisés, de leur mécontentement et de l'embarras du pape, qui n'avait pas encore pu se pourvoir de plus de deux galères.

Tout cela n'ébranlait point la volonté du vieux Duc. Il avait fait un vœu; le pape lui commandait de l'accomplir; l'honneur et la foi chrétienne ne lui permettaient point d'y manquer; sur cela, il n'écoutait nuls conseillers. Au milieu du chagrin et du trouble que cette affaire répandait autour de lui, on apprit que le saint pape Pie II venait de mourir à Ancône, le 14 août 1464. La douleur et le tourment de voir la croisade si mal réussir avaient abrégé sa vie. Le jour même qu'il mourut, on annonça que les Vénitiens lui envoyaient enfin douze galères. Il se fit porter sur le rivage pour les voir entrer dans le port. « Ah! dit-il, jusqu'ici les navires m'avaient « manqué; maintenant, c'est moi qui vais manquer « aux navires. » Puis il appela les cardinaux, leur donna le baiser de paix, et leur demanda de prier pour lui. Peu d'heures après il mourut.

Lorsque de nouveaux messagers du Bâtard eurent apporté cette nouvelle au Duc, il se trouva dans une grande perplexité. Le vénérable chef de l'entreprise, celui qui avait reçu ses promesses, ne vivait plus. Se regarderait-il comme dégagé, ou persisterait-il dans son dessein? — L'honneur et la conscience lui permettaient-ils de manquer au service de Dieu, de reculer

Digitized by Google

devant un voyage qui ne serait peut-être qu'une affaire de six mois? Serait-il arrêté par une dépense de cent mille florins? — D'autre part, cet argent, qu'il faudrait tirer de ses sujets, serait sans doute dépensé en pure perte; ces braves chevaliers qu'il emmènerait avec lui périraient peut être sans pouvoir venger la vraie religion, et feraient ensuite grand'faute pour défendre ses états. Déjà beaucoup étaient morts de la peste à Marseille. — Puis le bon Duc songeait que ceux-là n'étaient pas à plaindre, qu'ils avaient offert à Dieu le sacrifice de leur vie, et que lui-même n'avait pas un désir plus ardent que de finir chrétiennement comme eux.

Dans ce tourment d'esprit, le Duc assembla son conseil et mit l'affaire en délibération. L'évêque de Tournai fut d'avis que rien ne devait détourner le Duc de l'accomplissement de son vœu : qu'il n'y avait pas à considérer s'il y perdrait ou gagnerait de l'argent, s'il en ramènerait ses hommes ou s'il les y laisserait : que, s'il manquait à une telle promesse, on ne se fierait plus à sa parole, et que son honneur en serait flétri par tout le monde et dans tous les siècles. Enfin, il parla comme aurait pu faire le saint pape qui venait de mourir.

Les chevaliers et conseillers laïques trouvèrent une telle remontrance aigre et absolue. Ils disaient entre eux qu'il était facile à un prêtre, qui ne connaissait pas de telles affaires, de parler ainsi : que tous ces grands théologiens et ces dévots n'entendaient rien aux choses de ce monde : qu'ils raisonnaient d'une façon étroite, sans regarder aux circonstances, aux possibilités, ni aux convenances humaines. De tels conseillers, disait-on, ne sont point profitables dans les conseils des princes : leur jugement se forme toujours en l'air, parce qu'ils n'ont pas pied sur la terre. Ils n'ont point la pratique ni

Digitized by Google

le maniement des publiques nécessités, et pourtant il n'y a nulle loi divine qui ne soit contrainte d'y céder et de s'y plier [1].

« Comment l'entendez-vous, monsieur de Tournai? « lui répliqua le sire de Croy; je crains que vous n'ayez « regardé cette affaire que d'un œil, lorsque douze bons « yeux ne seraient pas de trop. Certes, vous voulez que « ce que monseigneur a intention de faire, avec tant « d'embarras et de dépense, soit profitable et non pas « inutile. Voyez-vous qu'aucune nation s'apprête et « lève une armée? A-t-on seulement nouvelles du duc « de Milan? Le pape est mort, nous dit-on; peut-être « celui qui viendra après sera-t-il d'un autre avis? « Monseigneur a fait jusqu'ici son devoir, selon le temps; « ce sont les autres qui lui ont manqué, et n'ont point « tenu leur promesse. En faire davantage, maintenant, « serait un sujet de honte et de blâme. Il ne doit point « volontairement et sciemment envoyer ses gens battre « l'eau et le vent, ni se ruiner d'argent et de puissance « pour rien. Quant à son honneur, il est d'assez grand « poids pour n'avoir rien à craindre des gens qui disent : « Il ne convient pas de faire ainsi. » Monseigneur a fait « tout ce qu'il devait faire, et je voudrais qu'il en eût « moins fait, puisque la chose tourne si mal. Ainsi je suis « d'avis que monseigneur rappelle ses gens et monsieur « le Bâtard, en laissant le reste à la volonté de Dieu. »

Philippe Pot, seigneur de la Roche-Nolay, ouvrit un autre conseil : « Je ne pense point, dit-il, qu'il soit à « propos, ni de faire revenir si hâtivement monsieur le « Bâtard, ni de l'abandonner follement aux périls. Il « faut qu'il attende pour voir comment les choses tour-

[1] Voy. plus haut. (R.)

Digitized by Google

« neront, et ne tire nulle part plus avant, sans savoir si « ce serait avec fruit et honneur. Voici un nouveau « pape, ce sera un nouveau monde, un nouveau des- « sein ; et, selon le nouveau temps, il conviendra peut- « être que nous ayons un nouvel avis. Monsieur le Bâ- « tard est un chevalier de grand courage. Il lui serait « dur de revenir sans que son voyage ait aucun effet ; « il aimerait sans doute mieux braver tous les périls de « la mer que rompre son entreprise. Toutefois l'hon- « neur de monseigneur lui est plus cher encore que le « sien et il ne fera assurément nulle folie. »

Les gens qui gouvernaient les finances du Duc faisaient d'autres remarques sur cette affaire. Le principal d'entre eux était maître Pierre Blandelin, maître-d'hôtel et trésorier de la Toison-d'Or. Il avait, depuis environ quatre ans, toute la confiance du Duc, et avait réparé le désordre de ses affaires. Aussi n'était-il guère aimé des nobles ni des receveurs de deniers. Il taillait hardiment sur eux, et il écrivait si exactement toutes choses, qu'on ne pouvait rien arracher de lui qui ne fût légitimement dû. Maintenant tout était payé comptant ; les marchands n'avaient plus à se plaindre. Il avait ainsi sauvé les finances et rétabli l'honneur du Duc, qui ne pouvait plus se passer de lui, et comptait bien l'emmener à la croisade. C'était un homme de nobles façons et fort honorable, qui était plus diligent que personne à faire ce dont il avait la charge ; en outre, riche d'environ six mille écus de rente, sans parler de l'argent qu'il prêtait à intérêt, ni de la somme qu'il recevait du Duc, qui pouvait bien aller encore à six mille écus. Le sire Pierre de Goux, un des plus habiles du conseil, s'entendait fort bien avec lui. Ils réglaient à eux deux toute la finance.

Digitized by Google

A de tels conseillers, la croisade devait déplaire plus encore qu'aux autres. Ils disaient, mais pas trop haut, car sur ce sujet il fallait ménager la volonté du Duc, que le Bâtard et le sire de Lalaing avaient, en partant, estimé les dépenses à cent mille écus pour une année; qu'après y avoir bien pensé, ils n'avaient pas demandé davantage; qu'on avait tiré cette somme de la citadelle de Lille, et qu'on la leur avait donnée. Or, l'année n'était pas finie, et déjà ils redemandaient de l'argent; cela venait sans doute d'avoir mal gouverné les affaires de la croisade, et ils en devaient porter la peine.

Un tel argument n'avait pas beaucoup de cours devant un si noble chevalier que le duc Philippe; d'autant que le Bâtard avait écrit généreusement que, si l'on était en peine pour lui envoyer de l'argent, il fallait mettre en vente tous ses biens et ses domaines. Ainsi les motifs de finance n'étaient pas écoutés. Mais les périls où l'on pourrait jeter la maison de Bourgogne, l'inutilité de l'entreprise, les grandes affaires dont on était pour lors occupé, et qui promettaient des embarras prochains, étaient des choses à considérer depuis. Enfin, on s'arrêta à l'avis du sire de la Roche; il fut décidé que l'armée et l'artillerie seraient amenées à Avignon et y attendraient de nouveaux ordres. Le Duc prétendait bien y aller lui-même au mois de mars; néanmoins personne ne croyait la chose possible, et chacun se réjouissait de la détermination qu'on avait prise. Elle changea bientôt après; le Bâtard, ayant écrit à son père qu'il avait reçu du nouveau pape l'ordre de se rendre à Venise, il lui fut mandé d'obéir. Toutefois il n'en fut rien. Les Vénitiens et le pape ne se mirent point d'accord sur les préparatifs de la croisade; et peu de mois

Digitized by Google

après, l'armée des Bourguignons n'eut d'autre parti à prendre que de revenir par terre.

Le duc Philippe eut encore à régler en ce moment des affaires d'un bien moindre intérêt, mais qui étaient pourtant des motifs de division parmi les serviteurs de sa cour. Le prince d'Orange avait laissé deux fils. L'un, le sire d'Arguel, avait épousé une sœur du duc de Bretagne. C'était lui qui avait commandé l'armée du duc d'Orléans en Italie, lorsqu'en 1450 ce prince avait voulu prendre possession du comté d'Asti. Il était revenu ruiné de cette entreprise malheureuse. Son père, qui s'était remarié avec une fille du comte d'Armagnac, en avait eu deux autres fils, les sires Louis et Hugues de Château-Guyon. Mécontent du sire d'Arguel, et trouvant qu'il lui avait déjà donné beaucoup en avancement d'hoirie, il le deshérita presque entièrement en faveur du fils aîné du second lit. Le sire d'Arguel, devenu prince d'Orange, prétendit qu'un tel testament était contraire aux lois du pays et à la coutume de fiefs. Ainsi il se mit de vive force en possession des biens, et se les fit allouer par provision en vertu de lettres du duc de Bourgogne, seigneur suzerain.

Le duc de Bretagne recommandait vivement le sire d'Arguel, et avait envoyé le sire Jacques de Luxembourg solliciter pour lui. La maison d'Armagnac était encore puissante, et si la branche aînée avait été ruinée et diffamée par ses crimes et sa rébellion, le duc de Nemours, chef de la branche cadette, n'en était pas moins à ménager. Le Duc fit plaider devant lui par des avocats les raisons des deux parties. Il arriva que dans la chaleur de sa plaidoirie, un des avocats du sire de Château-Guyon, parlant de l'approbation donnée par le Duc à la prise de possession des fiefs, nomma cette vo-

Digitized by Google

lonté un acte de faveur et une violation de justice. En vain ajouta-t-il que l'on avait surpris la religion du prince, qui avait ignoré ce qu'on lui faisait signer, le bon Duc changea de visage, et il fut visible que son courroux était grand. Cependant il savait se contenir, il laissa parler l'avocat du sire d'Arguel ; mais lorsque le second avocat de la partie adverse se fut agenouillé pour demander la permission de répliquer : « Est-ce « vous, lui dit le prince, qui avez parlé pour mon cou- « sin de Château-Guyon? — Non, Monseigneur, c'est « maître Jean mon confrère ici présent. — Oui, mon- « seigneur, c'est moi, dit l'autre tout tremblant et se « précipitant à genoux. — D'où êtes-vous? — Mon re- « douté seigneur, je suis de votre comté de Bourgogne, « vous êtes mon souverain. — Puisque vous me recon- « naissez pour souverain, comment venez-vous ici « m'injurier en face, et dire que j'ai interdit la voie de « justice à mes officiers? Vous pouvez bien être un grand « clerc, mais vous êtes un fou, et il tient à peu que je « ne vous fasse payer cher votre folie. J'ai été toute ma « vie un prince de justice, et avec l'aide de Dieu je ne « cesserai jamais de l'être, quoique vous puissiez dire. » Le Duc s'était animé et troublé; il se leva sans vouloir rien entendre de plus. « Je ne suis ni clerc, ni homme « de parlement pour prêter l'oreille à toutes ces plai- « doiries. »

Le lendemain le sire de la Roche et d'autres sages conseillers réussirent à le calmer et à lui persuader que cet avocat n'avait pas voulu l'offenser. On termina l'affaire, non pas au fond; mais en attendant qu'elle fût jugée, le Duc régla que le sire d'Arguel garderait les fiefs et ferait sept mille francs de pension à son frère.

L'autre affaire se rapportait aussi à une succession.

Digitized by Google

Charles, comte de Nevers, cousin germain du Duc, venait de mourir sans laisser d'enfant légitime. Sa veuve, Marie d'Albret, se plaignait de ce que Jean, comte d'Étampes, frère et unique héritier de son mari, usait de son droit avec trop de rigueur et ne lui laissait pas un état conforme à son rang. Le duc Philippe fit engager le comte d'Étampes à venir le trouver [1]. Il l'avait nourri dans sa maison, l'avait toujours traité comme son propre fils, et l'avait comblé de biens. Maintenant le comte d'Étampes, après avoir pris part dans les discordes de sa cour, et les avoir même excitées, était le plus cruel ennemi de monsieur de Charolais. Sans se souvenir des bienfaits du noble parent qui lui avait toujours servi de père, il venait de se dévouer au service du roi, et conséquemment de se ranger parmi les ennemis secrets ou déclarés de la puissance de Bourgogne. Aussi n'était-ce pas sans embarras qu'il revenait dans cette maison, où jadis il avait reçu tant de faveur et d'affection. Bien peu de serviteurs du Duc vinrent au-devant de lui. Chacun le regardait froidement et semblait lui reprocher son ingratitude. Cependant le Duc lui fit le même accueil que de coutume, et ne témoigna en rien son mécontentement. Alors le comte de Nevers, car il portait maintenant ce nom, prit courage et redemanda si sa pension continuerait à lui être payée. Déjà, sans lui en donner aucun motif, les trésoriers ne lui avaient pas compté le dernier terme : — « Mon « cousin, lui répliqua le Duc, je vous ai traité le mieux « que j'ai pu, tant que vous vous êtes tenu avec moi ; « maintenant vous avez pension de monseigneur le roi, « et vous êtes à lui. Je ne puis fournir à tout ; j'ai de

[1] Châtelain.

Digitized by Google

« grandes charges. — A votre plaisir, monsieur, reprit le « comte de Nevers ; je vous remercie humblement de tous « les biens que j'ai reçus de vous. C'est à moi de me pour- « voir à présent comme je le pourrai. » Sur ce, il quitta le duc de Bourgogne, et dans son dépit, il disait à un de ses serviteurs en s'en retournant : « Or ça, puisque « le fils a voulu mon déshonneur, et que le père me « met hors de sa maison, qu'ai-je à faire maintenant ? « car encore faut-il vivre. Il en arrivera ce qui pourra, « mais certes rien de pis que ce qui se passe aujour- « d'hui. » Il revint auprès du roi, qui tarda peu à le faire son lieutenant, et capitaine général des villes rachetées et de tout le pays jusqu'à la Loire.

Cependant le roi attendait le moment où il devait encore venir trouver le Duc à Hesdin, afin de conclure avec les Anglais ce traité qui semblait l'occuper uniquement. Mais plus il allait, plus il inspirait de méfiance et de crainte à tout le monde ; personne ne savait où il en voulait venir. Tout en traitant avec le roi Édouard et la faction d'York, il n'avait pas encore rompu toute relation avec la faction de Lancastre et la reine Marguerite. C'était aussi de continuels messages entre lui et le comte de Warwick. Sans cesse quelque homme de petit état [1], quelque receveur de grenier à sel, quelque marchand s'en allait en Angleterre ou ailleurs, chargés bien secrètement des commissions du roi, à l'insu même de ceux de ses conseillers qui semblaient avoir toute sa confiance. En même temps il fortifiait ses villes sur les marches de la Bretagne et de la Normandie, et il y plaçait des garnisons ; il rappelait les belles ordonnances

[1] Legrand. — Comines. — Châtelain. — Amelgard. — La Marche. — Duclercq. — Meyer. — Heuterus.

Digitized by Google

de son père sur les compagnies de gens de guerre. En un mot, il semblait se préparer à une guerre.

Le duc de Bretagne se croyait surtout menacé par tous ces apprêts; il cherchait aussi à prendre ses précautions, et envoyait des messagers en Angleterre, soit pour tenter une alliance, soit pour contrecarrer les projets du roi et augmenter la méfiance naturelle qu'il inspirait. Enfin, de l'avis de ses conseillers, il résolut d'écrire au roi une lettre pour le prier d'expliquer ses intentions, et pour lui rendre compte de tout ce que la voix publique lui imputait. Le conseil de Bretagne pensa que ce serait un moyen d'embarrasser le roi, et de tirer de lui quelque réponse, d'après laquelle on aviserait ce qu'il était à propos de faire.

Les lettres du duc de Bretagne étaient d'un langage hautain; il demandait raison au roi de choses fort étranges, s'enquerrant entre autres s'il était vrai que les Anglais dussent pour prix de leur alliance recevoir la Guyenne et une partie de la Normandie. Le roi fut offensé de recevoir une lettre, qui semblait donner créance à des bruits suscités pour lui ôter l'amour de tous les loyaux Français. A ce moment arriva à Novion près Abbeville, où était alors la cour, le sire de Croy, qui allait et venait sans cesse d'Hesdin chez le roi, et avait plus que jamais toute sa faveur. Après avoir, selon sa coutume, tenu quelques propos plaisans et familiers, le roi montra au sire de Croy les lettres du duc de Bretagne. Celui-ci fit son possible pour les interpréter à bien, mais ce n'était pas chose facile. « Emportez ces « lettres, dit le roi, pour les montrer à mon oncle de « Bourgogne; il ne m'en écrirait jamais de pareilles. »

Le Duc vit les lettres et ne trouva pas en lui-même qu'elles fussent si fort à blâmer. Il voyait bien que le roi

Digitized by Google

travaillait à détruire le duc de Bretagne, et il lui semblait juste que ce prince cherchât à se défendre. Aussi lorsque, peu de jours après, l'amiral de Montauban vint demander de la part du roi, si, dans le cas où il serait contraint à faire la guerre en Bretagne, il pourrait compter sur l'aide et le service du duc de Bourgogne, on lui répondit que les choses n'en étaient pas encore à ce point : que le Duc connaissait son devoir de vassal et s'en acquitterait en temps et lieu : et que s'il plaisait au roi qu'il s'employât à apaiser ce différend, il s'en occuperait volontiers. Telle était la sagesse du bon Duc : il ne voulait pas rallumer la guerre dans le royaume; d'ailleurs il connaissait le roi mieux que personne, et savait que, si le duc de Bretagne était détruit, autant lui en arriverait le lendemain; à moins pourtant que la paix ne se fît à ses dépens entre le roi et le duc de Bretagne, qui ne demanderait pas mieux que de se réconcilier à ce prix.

En outre le roi, tout en cherchant à obtenir les bons offices du Duc, soit pour la paix, soit pour la guerre, ne pouvait se contraindre jusqu'à lui accorder une seule des choses qu'il demandait, jusqu'à pourvoir à un seul des griefs dont il se plaignait. Ses réponses n'étaient jamais que des promesses pour l'avenir et de bonnes paroles pour faire prendre patience. Gagner tout et ne rien céder semblait sa volonté unique. Il lui aurait déplu de se conduire d'autre sorte. Il en donna pour lors une preuve étrange [1]. Jean de la Trémoille, seigneur de Dours, avait laissé une fille unique qui était riche héritière. Elle habitait à Arras, dans les états du duc de Bourgogne; mais, depuis le rachat des villes de la Somme,

[1] Châtelain.

Digitized by Google

ses seigneuries étaient du royaume de France. Philippe[1] de Bourbon, frère du duc de Bourbon, voulait l'épouser; elle y consentait ainsi que toute sa famille. Le Duc aimait beaucoup ce jeune écuyer, qui était comme lui du sang royal de France, et avait été élevé dans sa maison. Par courtoisie pour le roi, et bien qu'il pût avoir le droit de conclure ce mariage, puisque la demoiselle de Dours était sa sujette, il envoya un de ses écuyers afin d'obtenir l'agrément royal. La demande était petite; le roi en ce moment même avait le désir et le besoin de complaire à son oncle de Bourgogne; cependant on ne put avoir de lui une parole de consentement. Il répondit que le sire de l'Isle-Adam, prévôt de Paris, lui avait déjà parlé de marier son fils à l'héritière de Dours, et qu'il avait promis de favoriser ce mariage. « D'ailleurs, dit-il, « je connais Bourbon; il est tout à mon beau-frère de « Charolais. Je les ai vus souvent tirer de l'arc ensemble; « il est de son parti.... Bien, bien, j'en parlerai à mon « oncle. »

Lorsqu'on rapporta cette réponse au bon Duc, il se mordit les lèvres de dépit : « Je crois, dit-il, qu'on n'a « jamais tant promené personne avec de belles paroles. « On me promet monts et merveilles, et nul effet ne « s'ensuit. De tout ce que j'ai pu demander à Reims, à « Paris ou ailleurs, pas une chose ne m'a été accordée; « voyez quelle confiance je dois avoir en lui! En advienne « que pourra, je me passerai du roi. »

Les choses en étaient là, et le moment approchait où le roi devait venir à Hesdin, lorsque le sire Olivier de la Marche, écuyer du comte de Charolais, arriva en toute hâte. Il était chargé de raconter au Duc un fait bien

[1] Histoire généalogique.

Digitized by Google

grave qui venait de se passer en Hollande, à Gorcum, où se tenait pour lors le comte [1]. Peu de jours auparavant on était venu lui annoncer qu'un inconnu, se trouvant dans une taverne de la ville, s'était curieusement enquis de sa façon de vivre, à quelles heures il sortait; s'il faisait des promenades sur mer et dans quelle sorte de navires; s'il était toujours bien accompagné. Puis cet homme s'était promené sur les murs de la ville, regardant tout avec attention; il avait de même visité avec soin les fortifications du château. Sur cet avis, le comte fit chercher cet inconnu, qui se doutant qu'on avait remarqué ses discours et ses allures, avait déjà pris son asile en une église. Les soupçons n'en devinrent que plus grands. L'homme fut arrêté et amené devant le comte. Il se trouva que c'était le bâtard de Rubempré, frère du sire de Rubempré, long-temps serviteur du duc de Bourgogne, mais, depuis une année environ, capitaine du Crotoy pour le roi de France. Au premier bruit de son arrestation, quarante hommes, qui formaient l'équipage d'une barque arrivée depuis peu de jours dans le port d'Hermue [2], prirent la fuite et se dispersèrent çà et là, laissant leur bateau.

Le bâtard de Rubempré varia beaucoup dans ses réponses; tantôt disant qu'il venait d'Écosse, tantôt qu'il y voulait aller, et donnant pour but de son voyage une visite à la dame de Montfort, fille du sire de Croy, et cousine germaine du sire de Rubempré; car ce sire de Rubempré était propre fils d'une sœur de monsieur de Croy.

[1] Châtelain. — Amelgard. — Duclercq. — Olivier de la Marche. — Legrand.

[2] Il n'y a pas en Hollande de port dont le nom ressemble à celui-là. Ce doit être *Arnemuiden* dans l'île de Walcheren. (R.)

Digitized by Google

Le comte de Charolais s'était conduit dans cette affaire avec un grand sens, et n'avait fait paraître nul emportement. Le bâtard n'avait pas été mis à la question, aucune procédure n'avait été commencée. Le vulgaire ne savait rien de ses réponses. Mais ce fut bientôt une merveilleuse rumeur; personne en Hollande et en Flandre ne douta que ce ne fût un complot du roi de France, et chacun répétait que le bâtard avait ordre de lui amener monsieur de Charolais mort ou vif.

Lorsque cette nouvelle arriva à la cour du duc Philippe, le trouble et la colère se mirent dans tous les esprits. Les discours les plus injurieux se tenaient publiquement contre le roi de France. On le disait capable de tous les crimes, plein de déloyauté et de perfidie. On rappelait sa haine pour son père; le désordre qu'il avait apporté dans la maison de Bourgogne; la trahison qu'il avait accomplie sur le comte de Bresse; la captivité où il semblait retenir le comte de Savoie. On ne s'indignait pas seulement du dessein criminel qu'on lui imputait contre monsieur de Charolais, les serviteurs du Duc étaient émus de crainte pour leur vieux maître. Ils s'inquiétaient de le voir si près d'une frontière où le roi avait assemblé ses troupes, tandis qu'il n'y avait qu'une faible garde à Hesdin; ils ne voyaient dans l'entrevue prochaine qu'une trame pour enlever le Duc. D'autres disaient que le roi avait su, par la consultation des astres, dont il s'occupait toujours beaucoup, le jour et l'heure de la mort de son oncle, et se tenait préparé à saisir tout aussitôt ses trésors et ses forteresses.

Tels étaient les discours qui se tenaient autour du duc de Bourgogne, et presque tous ses loyaux serviteurs auraient voulu qu'il partît sans délai pour retourner dans l'intérieur de son pays et s'y mettre en sûreté contre les

Digitized by Google

perfidies du roi de France. Mais le Duc ne se départit point de sa prudence accoutumée ; il ne fit paraître ni frayeur, ni colère, et renvoya le sire de La Marche à son fils, en lui ordonnant que le procès du bâtard fût suivi selon les coutumes de Hollande, et selon les sages lois que ce pays avait établies depuis long-temps pour juger les méfaits commis sur la mer.

Le sire de Lannoy, neveu du sire de Croy, alla aussitôt à Abbeville pour annoncer au roi cette nouvelle et tout ce qui se passait. Le roi commença par répondre d'un air surpris : « Je ne sais qui est ce bâtard, ni ce « que l'on veut dire. Il n'est pas à moi ; je ne l'ai jamais « vu, je ne lui ai jamais parlé, j'ignore ce qu'il a entre- « pris et qui l'a mis en œuvre. » Toutefois il commença à se relâcher sur beaucoup de points des refus qu'il faisait au duc de Bourgogne, et à le satisfaire sur plusieurs de ses griefs ; ayant grand soin en même temps d'attribuer sa complaisance au crédit que le sire de Lannoy et toute la maison de Croy avaient sur lui, afin de les mettre dans les bonnes grâces du Duc.

Mais c'était trop entreprendre. Le sire de Croy était maintenant en butte à la haine et à la méfiance de toute la cour de Bourgogne. Il avait de plus en plus été comblé des faveurs du roi, encore récemment il avait reçu la baronnie de Rozai. Si l'office de sénéchal de Normandie avait été, après la mort récente du sire d'Estouteville, rendue au sire de Brezé, c'était sur le refus d'Antoine de Croy. Il n'avait pas voulu accepter non plus la charge de capitaine des pays entre la Loire et la Saône, qui venait d'être confiée au comte de Nevers. En un mot, il semblait que ce fût un serviteur dévoué du roi, placé près du duc de Bourgogne pour le gouverner dans les intérêts de la France. Ce qui allumait surtout un cour-

Digitized by Google

roux universel, c'est que le sire de Rubempré, qui, avec son frère bâtard, avait ourdi toute la trame, était neveu du sire de Croy, et fort avant dans son amitié. Dans le vulgaire, et même parmi les serviteurs du Duc, on ne doutait pas que les Croy n'eussent comploté avec le roi de France, contre la vie ou du moins la liberté du comte de Charolais. C'était mal connaître la subtilité du roi; il avait des secrets pour tout le monde; souvent il laissait dans l'embarras les gens qu'il chargeait de sa confiance et de ses affaires, en exécutant soudainement quelque projet dont il avait eu soin de leur dérober toute communication. Aussi le sire de Croy, lorsque l'amiral de Montauban lui écrivit par un messager pour le prier, de la part du roi, d'arranger l'affaire et de faire renvoyer le bâtard, ne voulut pas seulement recevoir la lettre. « Mon ami, dit-il avec humeur, reporte-la à « ton maître, et dis-lui que je ne m'en mêlerai plus; « que ceux qui ont brassé ceci le boivent; c'est trop « juste. »

Le Duc continua de montrer, en cette occasion, le calme qu'il avait toujours. Sans s'émouvoir des craintes qu'on voulait lui donner, sans se fier nullement aux assurances du roi, il ne changea rien à son train accoutumé, annonçant qu'il attendrait le jour prochain de l'entrevue, et même encore dix jours après. Il devait, disait-il, cet honneur au roi, et voulait lui en donner tout son soûl.

Cette entrevue avait pour objet de négocier avec les Anglais, et cependant tout avait changé en Angleterre. Au moment où le comte de Warwick conseillait au roi Édouard d'épouser une princesse de Savoie, lorsque, par plusieurs messages, il avait presque donné l'assurance au roi de France que cette alliance se ferait, le

Digitized by Google

roi Édouard devint amoureux d'Élisabeth Woodville, fille de sire Richard Woodville et de Jacqueline de Luxembourg, qui avait été duchesse de Bedford. Élisabeth Woodville avait eu pour premier mari un simple gentilhomme, sire Jean Gray. Le roi voulut l'épouser. Ce mariage inégal ne lui donnait nul appui ; il en avait pourtant un besoin évident au milieu des discordes du royaume, tandis que la couronne lui était encore si mal assurée. Ce mariage, que blâmaient tous ses plus sages conseillers, et qui offensait le comte de Warwick son plus puissant défenseur, n'en fut pas moins résolu.

Un tel projet dérangeait toutes les négociations. En outre l'affaire du bâtard de Rubempré, venant s'ajouter à l'emprisonnement du comte de Bresse et à l'espèce de captivité du duc de Savoie, achevait de répandre partout la croyance qu'on ne pouvait traiter sûrement avec le roi Louis, ni se fier à nulle de ses promesses. Le duc de Bourgogne l'envoya avertir qu'il ne fallait pas compter sur l'arrivée des ambassadeurs d'Angleterre.

Ce fut un grand dépit pour le roi, qui était si vif et si obstiné dans ses volontés. Il se courrouçait contre les Anglais, qui l'avaient trompé par de fausses espérances ; il se méfiait de son oncle de Bourgogne, qui n'avait pas voulu l'aider loyalement dans son projet. « J'y veux « réussir, disait-il, dût-il m'en coûter un million d'or « à distribuer çà et là, aux uns et aux autres. » Et selon sa coutume et son peu de prudence c'était presqu'en public qu'il tenait ce langage, ce qui ne rendait pas les affaires plus faciles.

La plupart de ses serviteurs, et surtout les loyaux Français, qui, pendant toute la vie du feu roi, avaient regardé les Anglais comme les anciens et éternels ennemis du royaume ; qui les avaient si glorieusement combattus ;

Digitized by Google

qui les avaient chassés de France, ne pouvaient concevoir pourquoi le roi était si acharné à l'idée de s'allier avec eux. Ils s'inquiétaient de tous ces pourparlers, où parfois on laissait croire aux Anglais qu'on pourrait leur céder quelqu'une des provinces dont le recouvrement avait coûté tant de batailles et de sang. Le roi ne comptait sûrement pas leur en rendre une seule; son espérance était de s'en tirer à force d'argent, en gagnant des ambassadeurs et des conseillers; mais ceux qui ne savaient pas son secret le blâmaient beaucoup.

« Sire, lui disait Pierre de Brezé, le sénéchal de Nor-
« mandie, si vous voulez être bien aimé des Français,
« vos sujets et vassaux, ne cherchez nullement l'amitié
« des Anglais. Plus vous la gagnerez, plus vous serez
« haï en France; faites-vous aimer des princes de votre
« royaume vos parens, et de vos sujets. Alors personne
« ne vous pourra nuire, Anglais ni autres; là gît votre
« salut, voilà l'amitié que vous devez quérir. »

Malgré l'avis qu'il recevait sur les ambassadeurs de l'Angleterre, le roi n'en voulut pas moins aller voir le duc de Bourgogne. Il lui envoya maître Georges Havart, son maître d'hôtel, le priant de l'attendre le surlendemain à dîner. Le Duc répondit qu'il ne savait point s'il resterait encore à Hesdin, mais qu'il le ferait connaître au roi. La rumeur fut plus grande que jamais parmi la cour de Bourgogne. On ne parlait que du danger où s'exposait le Duc; on le conjurait de s'y dérober; on assurait que de nouveaux avertissemens avaient été envoyés par le comte de Charolais. Lui, toujours froid et réfléchi, ne faisait paraître nulle inquiétude. Cependant, durant la nuit, sans prendre conseil de personne, il fit donner par son valet de chambre les ordres du départ, et le lendemain ses chevaux et ses bêtes de

Digitized by Google

somme furent prêts, à la grande surprise du sire de Croy et de ses partisans, qui demeurèrent confondus. Tous les autres serviteurs du Duc étaient au contraire dans la joie.

Les magistrats de la ville, troublés de ce départ et de tous les discours qui se tenaient, se présentèrent à lui comme il partait; ils lui demandèrent s'il fallait fermer les portes et garder la ville. « Nous ne sommes « point en guerre, dit-il; gardez la ville selon votre « coutume, et n'ayez nulle crainte. Si mon seigneur le « roi, ou quelques-uns de ses gens veulent venir, re- « cevez-les et honorez-les comme si j'étais ici; ne refusez « l'entrée à personne, ni fort, ni faible. »

Ce fut ainsi qu'il partit, assez à la hâte, il est vrai, mais en ayant grand soin de ne montrer nulle crainte. Le bâtard de la Thieullaye, son page favori, ayant pris les devans pour faire préparer son logis à Lille, se répandit sur la route en propos assez légers, et parla des périls que le Duc avait courus. Il en fut fortement tancé. Sous les yeux du Duc, tout demeurait calme et comme à la coutume.

Le sire de Croy, qui s'était cru perdu, reprit courage, et, tout en cheminant, il se mit à dire : « Ah! quel fâ- « cheux départ! monseigneur. — Et pourquoi? repartit « le Duc. — Parce qu'aujourd'hui vous venez de con- « clure la paix et l'alliance de tous les princes de France « avec le roi. Avec leur aide, il va courir sur vous. — « Plût à Dieu, répliqua le Duc, qu'avant ma mort cet « honneur me fût accordé, et qu'à cause de moi les « princes de France fussent en amitié et en union! j'en « mourrais plus content. Quant à courir sur moi, Dieu « merci, je me suis toujours bien gardé et défendu, et « je n'ai pas encore peur. »

Digitized by Google

Cependant le sire de Lannoy s'était tout aussitôt rendu à Abbeville pour annoncer cette résolution soudaine du duc de Bourgogne au roi, qui en demeura confondu. Il commença alors à donner une explication de l'entreprise du bâtard de Rubempré. Il assura que le duc de Bretagne, ayant récemment envoyé maître Romillé, son vice-chancelier, en Angleterre, pour quelque négociation secrète, il avait voulu faire saisir les preuves écrites des complots qu'on tramait contre lui. Telle était, selon lui, la commission dont le bâtard avait été chargé; pour y réussir, il avait fallu user de ruse et de secret, tout aussi bien que ce vice-chancelier de Bretagne qui voyageait travesti en moine, dérobant soigneusement sa trace. C'était pour s'enquérir si on l'avait vu en Hollande, et s'il était venu auprès du comte de Charolais, que le bâtard était venu à Gorcum.

Il était bien possible que la chose fût comme le roi le disait. Car le comte de Charolais était fort emporté et fort léger dans ses soupçons. Il croyait facilement qu'on formait contre lui des projets et des complots. D'ailleurs le procès du bâtard ne se faisait point. On ne produisait aucune déclaration, aucun interrogatoire de lui; le roi pouvait nier, comme monsieur de Charolais pouvait affirmer.

Le sire de Lannoy retourna sans tarder auprès du Duc, et y trouva les mêmes rumeurs; elles occupaient aussi tous les esprits à Calais et en Angleterre. « Sire, « écrivait le sire de Lannoy au roi, j'ai reçu hier des « lettres de Wenloch, que je vous envoie. Vous y verrez « toutes les impostures qu'on débite dans ce pays-là. « On dit ici que monsieur de Charolais viendra dès « qu'on aura fait le procès au bâtard. Je ne sais ce qui

Digitized by Google

« en sera ; mais Dieu sait comme on parle chez lui de « mon oncle de Croy et de moi. Quelque chose qu'on « dise, il faut avoir patience ; autrement on gâterait « tout. Le temps fera connaître la vérité [1]. »

Le sire de Croy donnait les mêmes conseils au roi, lui recommandant de ne s'émouvoir en rien de ce qui pouvait lui être rapporté, et de croire que le duc de Bourgogne voulait demeurer son très-humble et très-obéissant, comme il l'avait toujours été. Son départ d'Hesdin n'avait pas une autre cause, disait le sire de Croy, que l'embarras où il eût été, soit de refuser, soit d'accorder ce que le roi aurait pu avoir à lui demander.

Le roi s'appliqua donc à chasser de l'esprit des Anglais toutes les fâcheuses idées qu'ils avaient prises de lui. Il y avait surtout un homme que la garnison anglaise de Guines avait arrêté, qui faisait, disait-on, les plus étranges relations sur les volontés et les projets du roi. Il demanda que cet homme lui fût amené. Sir Robert Nevil, secrétaire du comte de Warwick, s'était rendu à Rouen, auprès du roi ; et, comme il n'avait pas conduit le prisonnier, le roi l'envoya chercher sur-le-champ par Josselin du Bois-Bailli, son maréchal-des-logis, qui était son serviteur le plus actif, le plus subtil, le plus zélé, le plus capable de tout. A peine arrivé, ce maréchal-des-logis et plusieurs conseillers interrogèrent cet homme en présence de sir Robert Nevil, ainsi que l'avait exigé le roi. C'était un nommé maître Puissant, bourgeois de Bruges ; il fut convaincu de mensonge, et désavoua pleinement tout ce qu'il avait dit.

[1] Legrand.

Digitized by Google

Le roi montra aussi à sir Robert Nevil des lettres du duc de Bretagne, qui prouvaient invinciblement qu'il avait négocié avec lui en même temps qu'avec les Anglais, et avait offert son alliance contre eux; prouvant ainsi qu'il n'y avait nulle confiance à mettre en ce prince.

Du reste, le roi fit grand accueil à sir Robert; mais celui-ci se méfiait de tout dans cette cour, où il y avait tant de gens rusés, dévoués entièrement à la volonté de leur maître et empressés à le servir.

Quant au duc de Bourgogne, le roi lui envoya une solennelle ambassade, composée du comte d'Eu, de Pierre de Morvilliers et de l'archevêque de Narbonne. La veille on avait vu arriver à Lille le comte de Charolais, accompagné de quatre-vingts chevaliers et de six cents chevaux. Les ambassadeurs de France eurent, dès le jour suivant, leur audience du duc Philippe. Ce fut le chancelier qui porta la parole [1]. Il commença par se plaindre hautement, au nom du roi, de tout ce qui avait été dit contre l'honneur et la renommée de sa majesté; il expliqua la commission donnée au bâtard de Rubempré contre le vice-chancelier de Bretagne, et comment on avait dû aller l'attendre en Hollande, puisqu'il devait venir y rendre compte à monsieur de Charolais de sa négociation en Angleterre. Puis, le chancelier remontra quelle offense c'était d'avoir fait saisir ainsi, sans nulle cause, un serviteur du roi, venu pour accomplir son office, et pour prendre un homme suspect de s'employer à des projets qui étaient crime de lèse-majesté. Il s'attacha à faire voir comment le bâtard n'ayant amené à Gorcum que trois hommes de son équi-

[1] Châtelain. — Amelgard. — Comines.

Digitized by Google

page, on ne pouvait croire qu'il voulût rien tenter contre monsieur de Charolais.

A ces mots, le comte de Charolais mit un genou en terre devant son père. « Très-redouté seigneur et père, « dit-il, je vous prie qu'il vous plaise que je puisse ré- « pondre aux paroles proférées qui touchent votre hon- « neur et le mien. Avec l'aide de Dieu, je répondrai « tellement, que je défendrai bien vous et moi. Pourvu « que je me croie en la grâce de Dieu, je ne crains « homme qui vive sous le ciel, que vous mon seigneur « et père; et c'est pour moi grande merveille que le « roi de France me poursuive ainsi, moi qui suis son « humble parent. » Le chancelier lui coupa alors la parole, et, sans s'adresser à lui : « Monseigneur, dit-il « au Duc, nous n'avons point charge du roi de répon- « dre ni de bouche ni par écrit à monsieur de Charolais. » Le Duc ordonna à son fils de se taire. Il obéit, non sans trouble, et le chancelier continua [1].

« Cela n'a pas suffi à monsieur de Charolais; il a fait courir aussitôt le bruit dans le pays que ce bâtard était venu, de la part du roi, appréhender sa personne et lui faire violence en son corps. Puis il envoya par devers vous Olivier de La Marche, pour vous faire un tel récit, que cet Olivier a répandu sur toute sa route. De plus, monsieur de Charolais a fait publier cette nouvelle à Bruges dans une ville où s'assemblent des gens de toute nation; il l'a fait prêcher dans les églises du haut de la chaire de vérité. Et comme la renommée du mal va plus vite que celle du bien, l'honneur du roi a été promptement atteint par cet esclandre dans tous les pays voisins; il le serait bientôt dans tout l'univers, si l'on ne

[1] Duclercq.

Digitized by Google

trouvait pas manière de contredire auprès de tous les princes et dans tous les royaumes, un mensonge si amer pour un roi de France, pour un roi qui porte le nom de très-chrétien. »

Cependant monsieur de Charolais ne pouvait contenir sa colère, et il voulut encore interrompre le chancelier. « Monseigneur de Charolais, je ne suis pas venu parler « à vous, » reprit Morvilliers. Et comme le comte pria encore son père de le laisser parler, le bon Duc lui dit : « Je répondrai pour toi comme il me semble qu'un père « doit répondre pour son fils. Toutefois, puisque tu en « as si grande envie, penses-y aujourd'hui, et demain « dis ce que tu voudras. »

Le chancelier poursuivit : « En outre vous aviez promis à maître Jean Havart de ne pas quitter Hesdin sans avertir le roi, et dès le lendemain vous êtes parti. Alors la renommé a publié que, comme monsieur de Charolais, vous aviez eu peur que le roi ne vous fît prendre, ce dont il n'a jamais eu la pensée. Et certes il est bien émerveillé que vous ayez eu un tel soupçon, vous qu'il aime et honore plus que tous les vivans, vous à qui il l'a si libéralement montré et voudrait le prouver encore. Il avait assurément de grandes affaires dans les autres quartiers de son royaume ; cependant il s'est tenu près du lieu de votre séjour par amour pour vous, et afin de conclure la paix avec les Anglais par votre moyen ; ce qui n'est pas signe qu'il voulût vous donner le moindre sujet de crainte.

« Le roi requiert donc trois choses : la première, que le bâtard, ses compagnons et sa barque soient rendus avec dommages et intérêts ; la seconde, que vous lui remettiez Olivier de La Marche, afin d'en faire punition comme il convient et comme bon lui semblera ; la troi-

Digitized by Google

sième de lui livrer celui ou ceux qui, en leurs sermons, l'ont diffamé à Bruges. »

Le comte d'Eu ajouta : « Monsieur, vous êtes bon « et sage ; vous avez entendu ce que le roi demande, « vous pouvez l'accorder maintenant et sans plus at- « tendre. Ce sera lui faire plaisir, la chose dépend de « vous seul, et vous n'avez pas besoin de conseil. »

— « Oh, oh! mon frère, répondit le Duc, vous ne « faites qu'arriver. On ne peut pas demander et obtenir « en une heure ; j'ai espérance de faire et de répondre « en telle sorte que mon seigneur le roi sera con- « tent. »

— « Monsieur, répliqua aigrement le comte d'Eu, « vous répondrez à votre loisir ; mais je vous conseille « de renvoyer aussitôt au roi le bâtard son serviteur, « ou il en pourra advenir des maux irréparables. »

Sur ce, le Duc se leva. — J'ai d'autres fois, dit-il, en- « tendu des paroles hautaines et menaçantes, et ne m'en « suis jamais ému. Je ne le suis pas davantage aujour- « d'hui ; soyez le bien venu, mon frère ; à demain. »

Pour lors Jacques de Luxembourg s'avança vers le Duc, et se jeta à ses pieds : « Monseigneur, dit-il, j'ai « entendu que messieurs les ambassadeurs du roi ont « imputé charge de trahison et de lèse-majesté à mon- « sieur de Bretagne, dont je suis parent et serviteur. « Je dois, comme chevalier, répondre pour mon maître « absent, et je m'offre, sauf le respect pour la majesté « royale, à répondre en effet pour lui en tout lieu et à « toute heure. Je maintiens qu'il ne fit jamais chose « qui pût donner lieu à charge contre son honneur ; et « je prends à témoin vous et messieurs les ambassadeurs « que je m'acquitte de mon devoir. »

— « Mon cousin, répondit le Duc, vous dites bien, et

Digitized by Google

« votre offre est à recevoir; mon cousin de Bretagne est « un noble prince, un bon chevalier en qui je me fie. »

— « Messire Jacques, reprit le comte d'Eu, nous « sommes venus ici en ambassade, et non en bataille, « pour exposer ce que le roi nous a chargé de dire. C'est « au roi et à monsieur de Bretagne à s'entendre là-dessus, « et point à nous de nous en débattre. »

Alors chacun se retira, songeant à la grande audience du lendemain; surtout le comte de Charolais, qui passa la nuit entière à bien préparer ce qu'il avait à dire, sans même se faire aider d'aucun secrétaire, écrivant de sa propre main tout ce qu'il voulait répliquer.

L'audience fut remise au surlendemain. Le comte de Charolais s'y présenta avec une suite de plus de cent vingt chevaliers. Il était vêtu d'une robe de drap d'or, et magnifiquement paré. Le Duc son père siégeait entouré des princes de son sang, des chevaliers de son ordre, des serviteurs de sa maison.

Son fils mit un genou en terre sur un carreau de velours, et, par un long discours, demanda à répondre pour venger son honneur et celui de sa noble maison. « Il me plaît : parlez, » lui répondit le Duc.

Commençant par le crime de lèse-majesté dont on avait qualifié ses relations avec le duc de Bretagne, et, répondant à l'imputation qu'on lui faisait d'avoir su et approuvé les traités conclus contre le roi par ce duc avec les Anglais et le roi Édouard, anciens ennemis du royaume, il protesta qu'il ignorait complètement le voyage en Angleterre de maître Jean Romillé.

« Hélas! mon très-redouté seigneur, ajoutait-il, la chose que j'ai le plus désirée en ce monde, après le salut de mon âme, c'est de suivre les vertueuses et

Digitized by Google

louables traces de vous et de vos nobles prédécesseurs, qui, par leur vertu, leur sens, leur vaillance et leurs œuvres, ont élevé si haut cette maison. Je ne pourrai jamais rendre assez de grâces à mon Créateur, de m'avoir fait naître et sortir de tous côtés de tant de vertueux et nobles princes. Si tout ce qu'on m'impute était véritable, je serais donc bien loin de ce que je désire, et je me serais grandement fourvoyé des devoirs que je dois suivre. Je serais non-seulement à blâmer, mais à fuir par tout le monde; et il vaudrait mieux pour moi être mort au sortir des fonts du baptême. »

Passant aux traités d'alliance contre le roi, qu'on lui imputait d'avoir lui-même conclus avec le duc de Bretagne, il les nia de même, avouant seulement le grand amour qu'il avait pour son cousin de Bretagne, à cause des grandes vertus qu'il lui connaissait. « Le roi ne peut trouver mauvaises, disait-il, la concorde et l'union des princes de son royaume. Ils n'en seront que plus soumis au roi, lorsqu'il lui plaira de les traiter comme il le doit, et de ne pas faire contre eux des alliances avec les étrangers et les ennemis. Ses nobles prédécesseurs tâchaient, au contraire, de tenir les princes dans la paix. Maintenant, sans que mon seigneur le roi s'en soit mis en peine, ils sont, grâce à Dieu, tous en bonne intelligence, plus que cela ne s'est vu depuis que le royaume a reçu la foi chrétienne. Maudit soit celui qui travaillerait à les désunir! »

Il se justifia ensuite de l'emprisonnement du bâtard de Rubempré, dont il ignorait la commission, aussi bien que le voyage du vice-chancelier de Bretagne. Il pouvait donc soupçonner tout autre motif à sa secrète entreprise. D'ailleurs il en avait fait rendre compte tout aussitôt à son père par Olivier de La Marche.

Digitized by Google

« On m'impute, continua-t-il, d'avoir enjoint à cet Olivier de semer sur sa route de méchans discours contre le roi; on parle de sermons prêchés à Bruges; certes, monseigneur, je ne crois pas qu'il soit besoin de chercher aucun moyen pour émouvoir votre peuple contre le roi; vous savez ce qui en est. »

Si ce bâtard avait encore été retenu après s'être réclamé du roi, et avoir exposé de quelle commission il était chargé, c'est que ses paroles et ses réponses s'étaient contredites plus d'une fois, et qu'il expliquait mal pourquoi il avait pris tant d'informations sur monsieur de Charolais.

Enfin les ambassadeurs avaient parlé de sa haine contre le roi, et cherché quels en pouvaient être les motifs; ils avaient dit que c'était sans doute la perte de sa pension.

« Quand il lui plut de me la donner, j'avais reçu si largement des biens de vous, que je n'en avais nul besoin. Je ne la demandais ni ne la désirais, et ne l'acceptai que pour ne pas sembler mépriser ses bienfaits. Il lui a plu ensuite de me l'ôter; il était en son pouvoir de le faire, et je n'en ai pas eu si grand déplaisir que les ambassadeurs le croient, tant vous m'enrichissez chaque jour.

« Mais ce que chacun n'ignore pas, c'est que le roi, depuis un temps, m'a pris en courroux et en imagination contraire, sans que je l'aie mérité. Il a publiquement dit qu'il me tenait pour son ennemi, ce que je ne fus et ne serai jamais. Mainte fois parlant au sire de Ligne et à plusieurs autres auxquels il faisait mauvais accueil, il leur a donné pour motifs qu'ils étaient mes serviteurs et qu'ils en porteraient la peine.

« Il s'est vanté souvent, vous le savez comme moi,

Digitized by Google

de se procurer, et Dieu sait par quels moyens, plusieurs places de vos états. Il a dit qu'au moyen des Liégeois il me débouterait du duché de Brabant, pour le donner à mon cousin de Nevers, et lui a promis mille lances pour cette entreprise. Cela serait contre la justice, car la Chambre que vous avez en Brabant a jugé que j'en devais être l'héritier, et non pas monsieur de Nevers. Si le roi, qui se dit le Très-Chrétien, veut contre la droiture, me déposséder, force me sera d'y remédier, puisque je ne peux laisser perdre mon état. »

Le comte de Charolais termina en disant que le roi, ayant la volonté de faire publier ses griefs parmi tous les rois et les royaumes chrétiens, il demandait congé et grâce pour y répondre partout où besoin serait.

Chacun, et le Duc tout le premier, admira le sens, la prudence et la force de monsieur de Charolais; mais on jugeait bien que si son père n'eût pas été présent, il n'aurait pas eu tant de sagesse, et aurait parlé plus âprement.

Le Duc prit aussitôt la parole; il déclara que le bâtard de Rubempré ne serait point rendu. « Il a été saisi, dit-il, au pays de Hollande, où je suis seigneur de la terre et de la mer, sans reconnaître nul souverain que Dieu; le roi n'a rien à y voir ni à y connaître, puisque c'est hors de sa seigneurie. Le bâtard a été mis en justice, et elle lui sera faite selon son démérite ou son innocence. C'est d'ailleurs chose notoire, dans tous mes pays, que ce bâtard ne vaut rien, qu'il est homicide et mauvais garçon.

« Quant à l'écuyer qu'on veut me faire livrer, il est de l'hôtel de mon fils, et je ne pense point qu'il ait rien fait ni dit que ce qu'il devait. S'il en est autrement, je

Digitized by Google

m'en informerai, et justice sera faite comme il appartiendra.

« Pour les prédicateurs, je suis prince de la terre, et ne puis connaître que des séculiers, non des gens de l'Église, auxquels je ne veux toucher. C'est, il est vrai, chose certaine que beaucoup de prêcheurs sont peu sages, disent des paroles sans avis ni commandement, puis vont où bon leur semble, et l'on ne sait plus ce qu'ils deviennent. D'ailleurs je ne crois point qu'on ait prêché contre le roi.

« Vous reprochez à mon fils d'être soupçonneux et méfiant; certes, ce n'est pas de moi qu'il tiendrait ce défaut. C'est peut-être de sa mère, ajouta-t-il en souriant, car elle est bien la plus méfiante et la plus soupçonneuse dame que j'aie connue; toujours elle croyait que j'aimais quelque autre femme qu'elle. Pour moi, je n'ai jamais craint ni homme, ni prince, et pas plus maintenant que jadis. Toutefois mon fils avait grande raison de se méfier, et, à sa place, sur le rapport qu'on faisait des allures de ce bâtard, je l'aurais fait saisir tout comme lui. »

Puis il passa au reproche que le roi lui faisait à lui-même d'avoir quitté tout à coup la ville d'Hesdin, et de ne pas lui avoir tenu parole. Sur ce sujet il s'anima un peu, et, élevant la voix, il dit : « Je veux bien qu'on sache que ma bouche n'a jamais rien promis à homme qui vive, sans le lui avoir tenu à ma possibilité. » Puis il se remit, et reprenant son langage facile et gracieux : « Je n'ai jamais failli à personne qu'aux dames; je vous prie donc de rappeler à monseigneur le roi que, lorsque je pris congé de lui, je lui dis que, s'il ne me survenait pas quelque affaire nouvelle qui commandât mon retour, je ne partirais point d'Hesdin sans le voir et lui

Digitized by Google

parler. Je ne lui ai point promis autre chose. Or, à l'heure où je partis, il m'était advenu tout à coup de grosses affaires, comme, par exemple, celle de ce bâtard. »

Le chancelier insista encore, fit remarquer la solennité d'une telle ambassade, la plus grande que le roi pût envoyer, et demanda qu'elle ne retournât point sans rien obtenir d'un prince à qui le roi avait montré tant d'amitié et fait tant de bien.

Le Duc l'interrompit, et rappela qu'au contraire c'était lui qui avait rendu au roi honneurs, services et biens : qu'il ne s'en repentait point, mais que le roi ne lui avait rien accordé encore de ce qu'il lui avait promis.

Alors Pierre de Goux, sur l'ordre du Duc, prit la parole : « Messieurs, dit-il, afin que chacun l'entende, monseigneur le Duc ici présent ne tient pas tout ce qu'il a du roi de France. Il est vrai que le duché de Bourgogne, le comté de Flandre et le comté d'Artois sont du royaume; mais il a, hors de France, de belles seigneuries, telles que les duchés de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, de Louvain, les comtés de Bourgogne, de Hainault, de Hollande, de Zélande, de Namur, et autres pays qu'il tient de Dieu seulement.

Le chancelier de France, qui était un homme aigre et emporté, entendant ce discours, répliqua : « Il n'est « pourtant pas roi. » A cette parole, le Duc éleva la voix : « Je veux bien que tout le monde sache que, si j'eusse « voulu, j'aurais été roi. » Puis il termina l'audience, fit apporter le vin et les épices, et déclara aux ambassadeurs qu'avant trois jours ils auraient leur réponse par écrit.

Digitized by Google

Quant à monsieur de Charolais, il s'approcha, en sortant, de l'archevêque de Narbonne, et lui dit : « Recommandez-moi très-humblement à la bonne grâce « du roi, et dites-lui qu'il m'a bien fait laver la tête par « le chancelier ; mais qu'avant qu'il soit un an il s'en « repentira. »

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE DOUZIÈME.

Discordes de Bourgogne. — Disgrâce de la maison de Croy. — Mécontentemens en France. — Le roi assemble les princes à Tours. — Ligue du bien public. — Guerre contre le duc de Bourbon. — Les Bourguignons devant Paris. — Bataille de Montlhéry. — Arrivée de l'armée de Bretagne. — Le roi rentre à Paris. — Arrivée de l'armée de Lorraine. — Négociations avec les princes. — M. de Charolais retourne en Flandre. — Le roi reprend la Normandie. — Griefs de Monsieur Charles, frère du roi. — Changement dans la situation du royaume. — Plaintes du comte de Charolais. — Destruction de Dinand. — Nouveaux projets contre le roi. — Mort du duc Philippe.

L'ambassade que le roi venait d'envoyer, et les discours hautains du chancelier de France, avaient allumé les esprits contre le sire de Croy plus encore qu'auparavant. On lui imputait d'avoir conseillé au roi tout ce qui venait de se faire et de se dire. On assurait que les ambassadeurs s'étaient comportés entièrement d'après son avis. La présence du comte de Charolais, de ses serviteurs et de ses partisans à la cour de Bourgogne, n'augmentait pas peu cette rumeur.

D'ailleurs il n'y avait, disait-on, rien de si orgueilleux et de si absolu que tous ces Croy. Jamais simples

Digitized by Google

gentilshommes n'avaient fait si rapidement une si haute fortune[1] : richesses, pouvoirs, seigneuries, tout s'amassait dans leur maison. Ils étaient maintenant unis par alliance avec les maisons de Luxembourg, de Lorraine et de Bavière[2], et semblaient se regarder comme des princes ou plus que des princes. Leur faste passait toute croyance. C'était un train infini de serviteurs, de parens et d'amis, qui leur formaient comme une cour. Le plus sage de tous les Croy était encore le sire Antoine. Son frère Jean, sire de Chimay, gouverneur de Luxembourg et du comté de Namur, qui d'ordinaire ne se tenait pas auprès du Duc, était bien plus rempli d'orgueil et de hauteur. On eût dit qu'il possédait en propre les états dont il n'avait que le gouvernement. Il y régnait comme en sa seigneurie, et le comte de Charolais pouvait craindre qu'il ne songeât à se les faire donner par le Duc, ou à s'y maintenir après sa mort avec l'appui du roi de France.

Toutefois le plus exigeant, le plus âpre dans sa convoitise d'argent et de pouvoir, le plus dur dans son langage, le plus fier de tous les Croy, c'était Philippe sire de Quievrain, fils du sire de Chimay, premier chambellan du Duc et grand-bailli du Hainault[3]. Cette gran-

[1] Châtelain.

[2] Le quartier de Bavière est le sixième des trente-deux de Marguerite de Lorraine, deuxième femme d'Antoine de Croy dit *le Grand*. Voy. Jean Scohier, p. 12. (R.)

[3] Philippe de Croy n'est pas marqué comme premier chambellan du duc Philippe dans les *Mém. pour servir à l'hist. de Bourg.*, II, 205-206. Il ne fut grand-bailli de Hainaut qu'en 1456 (Vinchant, p. 325). Ce seigneur fut armé chevalier à la bataille de Gavre et fut fait prisonnier à celle de Nancy. Sa femme était Walburge, fille de Vincent comte de Meurs, dont il eut trois fils et trois filles. L'aîné, Charles, devint le premier prince de Chimay. — Nous ne pouvons taire ici que

Digitized by Google

deur dont il avait joui dès sa jeunesse, sans même avoir la peine de la gagner par son mérite, comme avaient fait son père et son oncle, l'avait enivré de présomption; il était déplaisant et même odieux à tous. C'était lui qui, du temps qu'il portait le nom de sire de Sempy, avait commencé les querelles entre le Duc et son fils, par sa concurrence avec le sire d'Emeries, fils du chancelier de Bourgogne, lorsque tous les deux, en leur première jeunesse, étaient chambellans de monsieur de Charolais.

Le sire de Lannoy, fils d'une sœur de messieurs de Croy, était aussi devenu un grand personnage et fort envié. Il s'était merveilleusement enrichi dans son gouvernement de Hollande. De sa seigneurie, où l'on ne voyait jadis qu'un méchant village et une vieille tourelle, il avait fait une bonne ville close et fortifiée. Du reste, il était le bras droit de son oncle Antoine, et grand ami du roi de France; sachant leurs secrets, allant sans cesse de l'un à l'autre, chargé de messages et d'ambassades en Angleterre; ce qui n'excitait pas peu les méfiances et les murmures.

Le comte de Charolais ne pouvait voir sans chagrin et sans alarmes son père tombé en de telles mains; il craignait que toute la puissance de Bourgogne ne fût ainsi vendue au roi, et que son héritage ne fût partagé. Il lui semblait surtout important de ne pas être éloigné au moment où le duc Philippe viendrait à mourir. Sa volonté était donc de ne pas retourner en Hollande.

Le Duc désirait aussi garder son fils auprès de lui. Il avait pour lui une tendresse parternelle, mais ne vou-

M. de Barante se montre bien sévère envers les Croy parmi lesquels il y avait certes de grands talens et de grands caractères. (R.)

Digitized by Google

lait point le laisser gouverner; il lui aurait déplu d'être tenu en tutelle, et traité comme un vieillard sans raison et sans volonté. Il fit un grand accueil à monsieur de Charolais, surtout en public. Le duc de Bourbon, la duchesse douairière sa mère, le duc de Gueldre étaient pour lors à Lille, et il y eut beaucoup de fêtes et de banquets, où la meilleure intelligence semblait régner entre le père et le fils. Néanmoins ils ne se parlaient pas du fond du cœur.

Enfin un jour monsieur de Charolais vint trouver le Duc dans son oratoire, et commença à lui confier tous ses chagrins, à lui exposer, en grande franchise et tendresse, toute l'amertume de sa vie, à se plaindre des soupçons qu'on avait contre lui, de l'éloignement où il était tenu. Peu à peu, en racontant sa tristesse, il s'attendrit, et les larmes lui vinrent aux yeux. Le bon Duc, voyant son fils en cet état, s'émut aussi, et s'efforça de le calmer, de le consoler, en l'assurant de son amitié. « Charles, lui dit-il, vous êtes mon seul fils, et j'ai « pour vous le cœur d'un père. Ceux qui sont à l'entour « de moi ne sont que mes serviteurs; ils me sont étran- « gers : vous, vous êtes ma chair et mon sang. Si tels « ou tels vous déplaisent et vous contrarient, s'ils vous « haïssent et machinent contre vous, croyez que j'en « ai le cœur blessé. Mais considérez combien la fortune « des princes et des royaumes est variable. Il faut mener « les affaires doucement, avec prudence, mesure et « patience. Il faut savoir dissimuler bien des choses « pour arriver glorieusement à ses fins. Je suis aujour- « d'hui sur mes vieux jours; j'ai pris mon pli. Toujours « j'ai maintenu la paix en ma maison; j'en ai chassé la « discorde, et j'y ai étouffé les cabales, éteint les scan- « dales. Quand il y a eu deux partis, j'ai écouté l'un

Digitized by Google

« comme l'autre, sans croire rien légèrement, et sans « renvoyer de mon service les gens de bien, encore que « je leur aie su des torts. Je voudrais que vous en fissiez « autant, Charles, pour l'amour de moi et aussi pour « votre avantage. Voyez, au moment présent, dans « quel train s'est mis le roi, et s'il n'importe pas d'aller « avec un grand sens, de ne rien précipiter, de ne faire « aucun esclandre. En de telles affaires, il me faut des « gens sages, et nuls emportemens. Je vous ai écouté « avec miséricorde; mais je ne puis vous croire, et il « m'est amer d'entendre imputer tant de blâme à ceux « que je n'ai jamais trouvés en faute. Sans l'amitié qui « doit être entre nous, à peine pourrais-je croire que « vous pensez sincèrement ce que vous dites. Croyez, « Charles, que vos ennemis sont les miens; qu'on ne « fera rien contre vous sans m'offenser; et que, si vous « voulez être ici et demeurer avec moi, je vous serai « bon père autant que vous me serez bon fils. »

Monsieur de Charolais fut touché d'un si aimable langage, et se sentit tout réconforté. Il promit humblement d'être toujours rempli de modération et d'obéissance, continuant pourtant à maintenir d'un ton plus doux, mais avec la même persuasion, que les Croy travaillaient à ruiner la maison de Bourgogne.

Dans de telles circonstances, plusieurs hommes sages et fidèles serviteurs, surtout le sire de la Roche, s'entremirent pour réconcilier le comte de Charolais et le sire de Croy; mais ce fut chose impossible. Il y avait, d'une part, trop d'orgueil; de l'autre, une volonté trop absolue et trop emportée. Le sire de Croy n'endurait point qu'on lui remontrât comment il était trop altier, trop fastueux, comment il étalait trop sa richesse, et montrait trop son pouvoir. Le comte de Charolais, de

Digitized by Google

son côté, ne voulait avoir nul égard pour des gens si importans, qui conduisaient de si grandes affaires, et avaient rendu tant de services à son père. D'ailleurs il était difficile de s'entendre sur le principal article proposé. Monsieur de Charolais voulait que les Croy renonçassent aux pensions et aux offices qu'il avaient en France, et à l'amitié du roi. Le sire de Croy, qui ne cachait rien de ses méfiances, ne voulait point abandonner ce qu'il regardait comme le fondement de sa fortune et le garant de sa sûreté après la mort du Duc.

En effet la santé du duc Philippe semblait s'affaiblir de jour en jour; il était venu de Lille à Bruxelles, et, au mois de mars, il tomba si gravement malade, qu'on crut qu'il allait mourir. Le comte de Charolais prit alors toutes ses mesures; il avait avec lui ses principaux partisans, le sire Jean de Luxembourg, le sire de Fiennes, le sire de Hautbourdin, le sire de Roussy, le prince d'Orange, le sire de Château-Guyon et une multitude de nobles et de chevaliers. Le sire de Croy était absent, et l'on n'avait affaire qu'à son neveu de Quievrain. Les ordres furent envoyés dans les villes et pays dont les Croy étaient gouverneurs, Luxembourg, Namur, Beaumont, Boulogne, pour recevoir de nouveaux capitaines. Comme deux ou trois jours après le Duc recouvra quelque santé, et qu'on vit qu'il en pourrait revenir, monsieur de Charolais, profitant de sa faiblesse, le fit consentir à lui confier tout le gouvernement de ses états.

Le sire de Quievrain ne perdit pas courage; le plus grand nombre des conseillers était de son parti. Dès le lendemain, il fit assembler le conseil, et le Duc révoqua ce qu'il avait réglé la veille. Pour lors le comte de Charolais éclata; il réunit tous ses partisans, déclara qu'il tenait le sire de Croy, ses parens et ses alliés, pour

Digitized by Google

ennemis de lui et de l'état, et fit publier et envoyer des lettres [2] à toutes les bonnes villes pour exposer les causes de sa conduite. En même temps deux ou trois de ses chevaliers se rendirent de sa part auprès du sire de Quievrain, et lui signifièrent de quitter tout aussitôt la cour et le service du Duc, sans quoi il lui mésarriverait [3].

Le sire de Quievrain n'était pas en mesure de résister à force ouverte; son embarras était grand; il ne savait que résoudre pour sauver son honneur, et sa vie qui était en péril. Enfin il alla trouver le Duc, se jeta à ses pieds, le remercia de tous les biens qu'il en avait reçus, lui et sa famille, expliqua comment il était en haine à monsieur de Charolais, et demanda avec chagrin et frayeur la permission de se retirer.

Le vieux Duc fut jeté dans un grand trouble par ce discours; il défendit au sieur de Quievrain de s'en aller; peu à peu la colère s'empara de lui; il s'emporta en paroles violentes, finit par saisir un épieu, sortit de sa chambre, descendit jusqu'à la porte de l'hôtel, criant

[1] L'année commença le 14 avril.

[2] Ces lettres se trouvent dans Du Clercq, IV, 99-108, mais plus exactement dans la *Collection de documens inédits* de M. Gachard, I, 132-142. La même pièce se lit également, mais moins complète, dans les *Preuves de l'hist. de Bourgogne* par les Bénédictins, t. IV, p. ccxlviij. M. Gachard a publié en outre 1° des *Lettres des prévôt et échevins de Mons au comte de Charolais, touchant les informations prises par eux relativement à la maison de Croy,* 20 *avril* 1465. Ibid. 145. — On n'y voit rien à la charge de ces seigneurs. Les magistrats disent qu'ayant appris que les sieurs de Chimay et de Quiévrain avaient chez des écrivains et enlumineurs de Mons, plusieurs livres à enluminer, historier et relier, ils les avaient fait saisir. En effet la maison de Croy aimait les lettres et s'attachait à se former des bibliothèques, ce qui l'excuse à nos yeux de bien de petits torts. (R.)

[3] Duclercq. — Comines.

Digitized by Google

qu'il verrait si son fils voudrait assassiner ses serviteurs. Sa sœur la duchesse de Bourbon, les autres dames de sa maison et le bâtard de Bourgogne s'empressaient autour de lui pour le calmer et le ramener dans son appartement. Ils y réussirent enfin. Le Duc était faible et malade; personne ne le craignait plus, et on ne pouvait plus s'assurer sur sa volonté. Le sire de Quievrain vit bien que le danger était grand. Sans dire adieu à son maître, sans prendre congé de lui, il partit secrètement, et emporta ses bagages les plus précieux.

Après un mois environ de conseils et de pourparlers, et tandis que les seigneurs de Croy, réfugiés en France, s'armaient de concert avec le comte de Nevers, capitaine de la Picardie, on parvint à réconcilier le Duc avec son fils. Ce fut pendant la Semaine-Sainte, et à la suite d'un beau sermon où le prédicateur s'était efforcé d'émouvoir la tendresse et la miséricorde du duc Philippe, que les chevaliers de la Toison-d'Or lui amenèrent son fils. « Mon très-redouté père, dit-il en se jetant « à genoux, en l'honneur de la passion de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, si j'ai méfait envers vous, je vous prie « de me pardonner; ce que j'ai fait, c'est pour me pré- « server de la mort, et pour sauver vous et vos sujets. » Le vieux Duc tenait son fils par le bras, et avait les yeux fixés sur lui. Enfin il lui dit : « Mon fils, je vous par- « donne. » Et en prononçant ces paroles, il se mit à pleurer; ce qui attendrit toute l'assemblée. De ce moment son règne fut fini, et tout le gouvernement tomba aux mains du comte de Charolais.

C'était pour commencer de grandes affaires, et pour jeter la Bourgogne et la France dans un trouble et une calamité qu'elles avaient oubliés depuis long-temps, que monsieur de Charolais se montrait si pressé d'être

Digitized by Google

le maître. Il voulait mettre en exécution les résolutions qu'il avait prises et l'entreprise pour laquelle il préparait tout depuis plusieurs mois.

Le roi, aussitôt après le retour de ses ambassadeurs, avait bien vu ce qui le menaçait. L'amitié et l'appui du duc de Bourgogne venant à lui manquer, rien ne pouvait plus le préserver de la haine qu'il avait excitée parmi tous les princes. Le duc de Bretagne était devenu son mortel ennemi; il avait sacrifié les intérêts de la maison d'Anjou en Italie; le duc de Bourbon, neveu du duc Philippe, était plus bourguignon que français. Son jeune frère le duc de Berri vivait dans la contrainte, et se tenait pour offensé du peu d'égards qu'on lui témoignait. En outre les façons du roi, ses discours absolus et railleurs, son penchant à s'entourer de gens de bas étage, donnaient un continuel sujet de murmures aux grands seigneurs et à la noblesse. Par ses promesses, par son argent, par la subtilité de son esprit, par l'adresse de son langage, il s'était fait une quantité de serviteurs de toute condition, que l'on savait prêts à lui obéir en tout, à exécuter ses volontés sans ménager personne, et à ne connaître ni bien ni mal, ni juste ni injuste [1], lorsqu'il s'agissait d'accomplir un commandement du roi. C'était un grand motif de crainte et de méfiance; chacun tremblait pour soi, et se trouvait contraint de ménager humblement des gens de rien, qu'au fond on détestait et méprisait.

Les bonnes villes et la bourgeoisie n'étaient pas en meilleure affection pour le roi. Il avait augmenté les impôts sans assembler les États, et sans se soucier des vieilles libertés du royaume. Son père en avait fait au-

[1] Châtelain.

Digitized by Google

tant ; mais il avait été mieux excusé, aux yeux des peuples, par la nécessité de remédier au désordre des gens de guerre et de former des compagnies d'ordonnance. Maintenant on voyait moins que jamais où passait l'argent des taxes et subsides. Les entreprises sur l'Espagne avaient peu profité. Les secours donnés à la reine Marguerite ne lui avaient servi de rien. La division semée entre les princes, les sommes données à leurs serviteurs pour les gagner secrètement, les cabales excitées et entretenues de tous côtés ne procuraient aucun avantage au royaume.

Une autre cause de mécontentement c'était la tyrannie que le roi faisait exercer, afin de satisfaire le furieux goût qu'il avait pour la chasse. Dans les provinces où il se tenait d'habitude, il l'avait interdite à tous ses sujets, nobles ou autres, sans aucun égard pour les droits de seigneurie. Les chiens et les oiseaux de vol étaient interdits ; les filets, les piéges, tous les ustensiles de chasse étaient partout saisis et brûlés. Les moindres violations de ces ordonnances étaient cruellement punies ; et il lui arriva une fois de faire couper les oreilles à deux gentilshommes pour avoir tué un lièvre sur leur propre domaine : aussi disait-on communément que tuer un homme était un cas plus graciable que de tuer un cerf ou un sanglier [1].

Voilà en quel état le roi Louis avait mis, dans l'espace de moins de quatre années, un royaume que son père lui avait laissé tranquille, heureux, obéissant,

[1] Châtelain.—Duclercq.—Seyssel. (Claude de Seyssel, né vers 1450 dans la petite ville d'Aix, a écrit, entre autres ouvrages, un traité devenu rare et intitulé : *la Grande monarchie de France*, Paris, 1519, in-4°, 1540, 1541, 1557, in-8°; traduit en latin par Sleidan, Strasbourg, 1548, in-8°.) (R.)

Digitized by Google

respecté des pays voisins, ne leur inspirant nulle méfiance, se reposant sur l'autorité royale et sur la concorde des princes, dont les jalousies avaient enfin été apaisées par la force, la justice et la douceur. Le roi, jugeant le danger, se mit en peine de le prévenir. Il assembla à Tours les princes de son royaume. Monsieur Charles son frère, le roi René, le comte du Maine, le vieux duc d'Orléans, le duc de Bourbon, le comte de Nevers, le comte de Penthièvre; les plus grands seigneurs s'y trouvaient aussi : le comte de Saint-Pol, le comte de Dunois, le comte de Foix, le duc de Nemours. L'évêque de Tournai et le sire de Créqui y étaient venus comme ambassadeurs du duc de Bourgogne. Le motif du roi pour convoquer cette assemblée était d'exposer ses griefs contre le duc de Bretagne, et de rendre compte du refus que ce prince faisait de se soumettre à la sentence de la commission présidée par le comte du Maine, qui, l'année précédente, avait réglé toutes les difficultés.

Après avoir fait expliquer la conduite du duc de Bretagne par le chancelier et par maître Jean Dauvet, ancien procureur-général, et maintenant premier président du Parlement de Toulouse, le roi vint lui-même à l'assemblée et prit la parole. Il parla long-temps avec une force et une vivacité qui émurent beaucoup tous les assistans, racontant les misères de toute sa vie, ce qu'il avait eu à endurer dans sa jeunesse, la haine des conseillers de son père, son exil en Dauphiné, sa fuite hors du royaume, la grande reconnaissance qu'il devait au duc de Bourgogne, auquel il donna de belles louanges. Puis il passa à la situation pauvre et déplorable où, disait-il, il avait trouvé le royaume, et à ses efforts pour y remédier. Ce n'était chose possible, ajoutait-il,

Digitized by Google

qu'avec l'amour et la fidélité des princes de son sang et des autres seigneurs. Ils étaient les piliers de l'état; sans leur aide, un homme seul ne pouvait supporter le fardeau d'une couronne. Un roi, sans le cœur de ses peuples, était peu de chose. Les sujets sont tenus sans doute de le respecter, de le servir, de lui obéir; mais lui, il est obligé de les aimer, de les protéger, de leur rendre justice; lui et eux doivent concourir également, chacun selon son état, au bien public. Avec la concorde entre les chefs et les membres, le roi ne craignait point de défier ses ennemis, s'il en avait quelqu'un. Il n'oubliait point les obligations qu'il avait promises et jurées à son sacre, et avait toujours tâché de s'en acquitter. Il avait visité toutes ses provinces, afin de connaître par lui-même leurs nécessités et y porter remède. Il avait acquis le Roussillon et la Cerdagne pour mieux couvrir les marches de son royaume. Il avait retiré les villes de Picardie engagées depuis tant d'années. Tel avait été, depuis qu'il régnait, l'emploi de ses soins et de l'argent du royaume. Il savait bien que ses bons succès étaient dus, en grande partie, à l'affection des seigneurs de son sang; aussi voulait-il toujours leur être bon parent et bon roi, et il ne doutait point qu'ils ne lui fussent bons et loyaux sujets.

Passant au duc de Bretagne, il parla des torts de ce prince, mais sans emportement, avec de grands égards. « J'aurais conquis toute sa terre, dit-il, et je la tiendrais « en ma main jusqu'au dernier château, que, s'il vou- « lait venir à miséricorde, je me comporterais de telle « façon que chacun connaîtrait que je ne veux pas dé- « truire la noble maison de Bretagne; je ne demande « que raison et justice. »

Le roi René se chargea de répondre pour les princes.

Digitized by Google

« Vous êtes notre roi, dit-il, notre souverain seigneur; « nous n'en connaissons point d'autre. Nous sommes « vos très-humbles sujets et serviteurs. Nous vous re- « mercions des bonnes, gracieuses et honnêtes paroles « que vous venez de nous dire. Je vous dis, de par tous « nos seigneurs qui sont ici, que nous vous servirons « envers et contre tous, comme il vous plaira nous « l'ordonner et commander. Une partie d'entre nous « avons été prisonniers pour conserver nos loyautés « envers la couronne; nous avons souffert largement « des pertes et dommages; nous sommes encore prêts « à nous employer, sans crainte de la prison ou de nul « autre péril, et sans y rien épargner. Nous vous sup- « plions d'ôter l'imagination que nous vous réputions « tel que l'ont dit les lettres du duc de Bretagne; nous « savons que ce n'est que mensonges. Nous désirons « bien qu'il se gouverne envers vous tellement que vous « soyez content, et qu'il vous obéisse, ainsi qu'il appar- « tient. Si c'était votre plaisir, nous irions tous le trou- « ver pour ce sujet, ou du moins quelques-uns de « nous. »

Les autres princes l'avouèrent de ce qu'il venait de dire, et assurèrent le roi qu'ils voulaient vivre et mourir pour lui. Il les remercia, mais refusa l'offre que le roi René venait de faire, d'aller tous trouver le duc de Bretagne. Seulement il pria chacun des princes de faire savoir en particulier au Duc ce qu'ils pensaient de sa conduite. Alors le duc d'Orléans[1] entreprit d'excuser son neveu le duc de Bretagne; mais le roi, qui jusqu'alors s'était contenu, s'emporta si vivement, traita avec tant de dureté ce vieux et vénérable prince, qu'il rentra

[1] Mathieu. — Legrand. — Seyssel.

Digitized by Google

chez lui tout troublé, et mourut trois jours après.

Le roi recommença alors ses négociations avec le duc de Bretagne. Il envoya des commissaires pour veiller à l'exécution de la sentence rendue l'année d'auparavant, et que l'assemblée des princes venait d'approuver. En même temps le sire de Pont-l'Abbé se rendit auprès du duc de Bretagne comme ambassadeur, et lui fit les plus instantes remontrances sur sa conduite envers le roi, spécialement sur ses négociations avec le roi Édouard, qui venait même d'envoyer des ambassadeurs à Nantes. Toutefois aucun discours offensant ne fut adressé au duc de Bretagne, et le sire de Pont-l'Abbé s'employa plus à le calmer qu'à l'irriter. Telle était en ce moment la volonté du roi. Il eût donné beaucoup pour éviter l'orage qui se formait. De riches présens furent distribués aux serviteurs du duc de Bretagne. Une pension fut payée à Antoinette de Maignelais sa maîtresse. Rien ne fut omis de ce qui pouvait le ramener à la douceur et à la patience.

Mais il était trop tard. Le mécontentement des princes et des grands seigneurs ne pouvait plus se contenir. Dès long-temps ils étaient en secrète intelligence, et s'adressaient les uns aux autres des messages par des serviteurs de confiance.

Le retour du comte de Charolais à la cour de son père avait été le vrai signal des entreprises qui allaient se former contre le roi. Déjà le duc de Bourbon était venu à Lille avant de se rendre à l'assemblée de Tours, et s'était engagé avec son cousin de Charolais. Enfin, vers la fin de décembre, il y eut à Notre-Dame de Paris une réunion des envoyés de tous les princes et principaux seigneurs qui apportèrent le consentement scellé de chacun d'eux à une ligue formée pour le bien public

Digitized by Google

du royaume. Le chef principal devait être, du moins en apparence, le jeune frère du roi, Charles, duc de Berri; mais tout était encore secret : les envoyés se reconnurent les uns les autres à une aiguillette de soie rouge. Quelle que fût l'habileté du roi à tout savoir, il ignora ce qui se passait. Plus de cinq cents personnes étaient pourtant dans la confidence, et même plusieurs dames et demoiselles [1].

Rien n'éclatait encore en Flandre, où le vieux duc Philippe ignorait de tels projets [2], qui, sans doute, lui eussent déplu; mais le duc de Bretagne ne gardait plus nul ménagement. Le comte de Dunois s'était rendu auprès de lui; le duc d'Alençon y était depuis longtemps; les anciens serviteurs du roi Charles, qui vivaient dans la disgrâce du roi, Loheac, Chaumont, de Beuil, s'étaient réfugiés à la cour de Bretagne. Ce prince répondit à peine au sire de Pont-l'Abbé, puis envoya successivement au roi deux ambassades, dont le langage fut plein de hauteur et de fermeté, et qui ne dissimulèrent rien des justes griefs du duc. Le roi reçut la dernière à Poitiers, vers le commencement du mois de mars, et continua à écouter sans emportement les vives remontrances qui lui étaient faites.

Lorsque les ambassadeurs eurent pris congé, il se mit en route pour aller en pèlerinage à Saint-Junien, en Limousin; telle était son habitude lorsqu'il se trouvait dans quelque péril ou embarras. A peine était-il à une journée, qu'on lui écrivit de Poitiers, en toute hâte, que son frère le duc de Berri s'était enfui secrètement pour aller rejoindre Odet d'Aydie, ambassadeur

[1] La Marche.

[2] Comines.

Digitized by Google

de Bretagne, qui l'attendait à quatre lieues de là et qui avait conduit toute cette affaire.

C'était précisément dans la même semaine que le duc Philippe tombait dangereusement malade, et que le comte de Charolais s'emparait du gouvernement des états de Bourgogne. En même temps le comte de Dammartin trouva moyen de s'échapper de la Bastille, et se réfugia près du duc de Bourbon. Tout commença pour lors à se manifester, et le roi s'aperçut à quelle ligue puissante il allait avoir affaire. Le duc Jean de Calabre, fils du roi René, le duc de Bourbon, le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, le sire d'Albret, le comte de Dunois et beaucoup d'autres seigneurs avaient signé l'alliance avec le comte de Charolais et le duc de Bretagne. Le frère du roi se mettait à leur tête; les meilleurs capitaines du royaume, Dammartin, de Beuil, le maréchal de Loheac, se joignaient à eux. Le roi ne conservait dans son parti que le roi René, le comte du Maine, le comte de Nevers, le comte d'Eu et le comte de Vendôme; encore ne se fiait-il pas beaucoup à aucun d'eux. Le royaume allait se trouver plus divisé et plus malheureux que jamais. On prévoyait les plus grandes calamités; chacun s'épouvantait de ce qui allait arriver. Les astrologues augmentaient encore de si justes alarmes, en annonçant que Mars, Jupiter et Saturne se trouvaient en conjonction; ce qui n'arrivait jamais sans présager les plus tristes effets de la colère céleste [1].

Ce fut le duc de Bourbon qui commença les voies de fait. Il fit saisir, à Cosne, le sire de Crussol écuyer du roi, et à Moulins, Guillaume Juvénal l'ancien chancelier, avec maître Pierre Doriole, général des finances,

[1] Duclercq.

Digitized by Google

et les envoya en prison. En même temps le sire de Beaujeu, le comte de Dammartin et quelques autres s'étaient jetés dans la ville de Bourges, s'y étaient enfermés, et avaient donné mandement, au nom du duc de Berri, à tous les nobles tenant fief, de se rendre auprès d'eux.

Le roi envoya partout des ambassadeurs ; il chargea le roi René de négocier avec le duc de Bretagne, et de tenter de ramener le duc de Berri à de plus sages résolutions. La réponse du duc de Bourbon, qui se tenait en Bourbonnais, ne tarda pas à arriver. Le roi, feignant d'ignorer tout ce qui se passait, lui avait annoncé le départ du duc de Berri, et l'avait prié en peu de mots de monter à cheval pour venir le trouver sur-le-champ. Le duc de Bourbon le remercia de sa confiance et de son bon vouloir. « Je puis vous avertir et vous faire savoir tout à plein, écrivait-il, les motifs, tant du départ secret de monsieur de Berri que des autres choses qui sont, je crois, divulguées à cette heure en plusieurs parties de votre royaume et au dehors. Les seigneurs princes de votre sang, qui ont terres et seigneuries en votre royaume, et qui y ont bonne part, ont considéré depuis long-temps les façons de la justice, police et gouvernement, et les grandes extrémités et excessives charges du pauvre peuple. Outre nous, princes et seigneurs, nous avons vu chacun en ce qui le touche se plaindre, et souffrir des vexations insupportables, au-delà de l'ordre dû et accoutumé. Mainte fois, depuis votre avénement à la couronne, plusieurs d'entre nous et de vos sujets vous ont fait des remontrances, ainsi qu'à ceux qu'il vous a plu d'approcher de vous et d'élever au maniement des affaires. Ces remontrances et ces plaintes étaient dignes d'être entendues, soit pour

Digitized by Google

le bien de la chose publique, soit par égard pour les princes de votre sang; et cependant jusqu'ici votre plaisir n'a pas été d'y prêter l'oreille, ni d'y pourvoir en rien. Tout a été fait à votre volonté au moyen de quelques-uns qui sont autour de vous, et qui ne connaissent guère, comme on peut voir, l'état de votre royaume, auparavant si prospère par la bonne justice, tranquillité et police ordinaire. C'est pourquoi, mon très-redouté sieur, lesdits princes et seigneurs, tous ensemble et d'une commune voix, par pitié du pauvre peuple, dont la clameur et l'oppression sont parvenues à leurs oreilles, considérant que, nonobstant toutes remontrances, vous n'avez pas voulu apporter remèdes convenables, ont conclu, par signatures et scellés authentiques, de se joindre pour vous donner à connaître par une voie que Dieu, la raison et l'équité leur enseignent, que vous devez dorénavant mettre en France un meilleur ordre que vous n'avez fait depuis que la couronne est en vos mains. Nous espérons, avec l'aide de Dieu, faire une œuvre qui sera profitable à vous et à la chose publique, et en même temps très-honorable pour les princes de votre sang.

« Quant à ce que vous m'écrivez d'aller vers vous, il me semble, par la teneur de votre lettre, que vous n'êtes pas encore averti de ce que je vous déclare; ainsi je n'y puis aller. Le cas ne le requiert point. Certes, il déplaît aux seigneurs de votre sang que le royaume en soit venu à cette commotion et nécessité, après que vous l'avez pris en si grande prospérité. Mais peut-être n'êtes-vous pas informé de tout ce qui se fait de mal autour de vous et dans vos provinces par puissance, force et violence. Nous vous en informerons donc tellement et si dûment, que vous devrez dire que ce que nous fai-

Digitized by Google

sons a une bonne et juste cause, et que ceux qui s'en mêlent ne peuvent avoir nul blâme envers Dieu, votre couronne ni la justice. Je vous assure, mon très-redouté et souverain seigneur, que cette besogne n'est pas entreprise contre votre personne, mais seulement pour votre honneur, pour le bien de vous et de vos sujets, pour remettre tout en ordre, pour soulager et consoler le pauvre peuple : choses conformes à la raison et dignes de recommandation, qui requièrent prompte et convenable provision, telle que votre bonne discrétion saura y aviser. »

Le duc de Berri, en arrivant à Nantes, s'était hâté d'écrire une longue lettre à son oncle de Bourgogne, et de publier un manifeste pour expliquer les motifs de sa soudaine retraite. Il se plaignait aussi du mauvais gouvernement du roi et des méfaits de ses conseillers. « Ils ont mis Monseigneur en soupçon et en haine contre vous, disait-il au duc de Bourgogne, contre moi, contre tous les seigneurs du royaume, contre les rois de Castille et d'Écosse, ces anciens alliés de la France. Chacun sait aussi comment ont été gardés l'autorité et les libertés de l'Église; comment la justice a été faite et administrée; comment les droits des nobles ont été maintenus; comment le pauvre peuple a été préservé d'oppression. Moi, déplaisant des choses susdites, ainsi que je le dois être, comme celui qu'elles touchent de si près, j'ai désiré y pourvoir avec le conseil de vous, des seigneurs mes parens et autres nobles hommes. J'ai voulu aussi sauver ma personne que je savais en danger, car incessamment mondit seigneur le roi et ceux d'autour de lui parlaient de moi en telle sorte, que je devais me croire en péril. »

Le duc de Berri ajoutait de grandes louanges pour

Digitized by Google

son oncle de Bourgogne, le conjurait de l'aider de ses conseils et de sa puissance, et, dans le cas où il ne pourrait venir lui-même, d'envoyer, pour l'assister en de si louables desseins, monsieur de Charolais avec un nombre des gens suffisant, ainsi que plusieurs des sages et féaux hommes de son conseil.

Le roi ne tarda pas non plus à faire publier son manifeste dans les bonnes villes et dans tout son royaume; il s'y exprimait à peu près de la sorte :

« Aucuns, mus de mauvais espoir et damnable dessein, sans égard à Dieu, ni au serment juré à nous et à la couronne de France, ont conspiré et machiné plusieurs choses préjudiciables à nous, à nos sujets et à la chose publique. Ils se sont efforcés de troubler le bon état du royaume, qui était si paisible, où la marchandise allait librement partout, où chacun vivait tranquillement en sa maison, gens d'église, nobles, bourgeois, marchands et laboureurs; où les étrangers pouvaient entrer et sortir sans danger, avec leur argent et leurs denrées. Néanmoins ces séducteurs, sans égard aux maux qui peuvent advenir de leur damnable conspiration, ont séduit et suborné notre frère de Berri, jeune d'âge et ne sachant point voir la mauvaise intention de ceux qui l'ont séparé de nous. Ils ont, par plusieurs langages controuvés, trouvé moyen de l'allier à eux. Pour émouvoir le peuple contre nous, ils ont fait semer dans le royaume qu'on voulait emprisonner notredit frère et attenter à sa personne. Oncques, certes, nous n'y pensâmes; et, si nous eussions connu quelqu'un qui eût voulu accomplir une telle action, nous en eussions fait punition exemplaire. Nous pensions, au contraire, que notre frère était content de nous, et nous nous en tenions pour assuré. Lui-même, de sa bouche,

Digitized by Google

nous l'avait ainsi affirmé avec tant de belles et honnêtes paroles, qu'il était vraisemblable que cela était. Nous croyons fermement que telle était sa volonté, n'étaient ces mauvais séducteurs, qui l'ont détourné de la bienveillance qu'il avait pour nous. »

Le roi parlait ensuite des gens de tous états, qui, croyant bien faire et séduits par la fausse couleur du bien public, avaient pu consentir à se joindre au prince. Il montrait quels inconvéniens irréparables pouvaient s'ensuivre, rappelait l'exemple du passé, et comment les Anglais, ces anciens ennemis, pourraient descendre ou même être appelés dans le royaume comme autrefois. Il disait que, si les princes, gens d'église, nobles ou autres, qui avaient consenti à ladite ligue, s'étaient souvenus des horribles calamités du royaume, certes ils n'auraient pas agi de la sorte. Puis il leur déclarait que la crainte de sa vengeance ne devait pas les retenir dans ce mauvais parti : qu'il ne voulait point les traiter en criminels de lèse-majesté, mais qu'à l'exemple de Notre Sauveur Jésus-Christ, qui lui avait donné la couronne et ne voulait point la perdition de son peuple, il promettait grâce entière à ceux qui voudraient revenir à leur devoir. Il leur donnait, à cet égard, entière assurance, et commandait à tous ses officiers d'accorder pleine abolition à ceux qui viendraient leur faire serment.

Il s'efforçait enfin de montrer la fausseté du langage des factieux et le peu de fondement de leurs promesses. « Ils publient, disent-ils, qu'ils aboliront les impôts. C'est ce qu'ont toujours annoncé tous les séditieux et rebelles; et, au lieu de soulager le pauvre peuple, ils le ruinent; ils portent partout le fer et le feu, désolent la campagne, interrompent le commerce, pillent, vio-

Digitized by Google

lent, emprisonnent les gens, les mettent à rançon. Si le roi avait voulu augmenter leur pension, et leur permettre de fouler leurs vassaux comme par le passé, ils n'auraient jamais pensé au bien public. Ils prétendent vouloir mettre l'ordre partout, et ne peuvent le souffrir nulle part; au lieu que le roi, sans tirer de son peuple plus que ne faisait le feu roi, paie bien ses gens d'armes et les tient en bonne discipline. »

Ces publications eurent un bon effet. L'Auvergne, qui était prête à prendre parti avec le duc de Bourbon, se maintint dans l'obéissance, après que le comte de Boulogne y eut porté le manifeste du roi et donné courage aux sujets fidèles. Le Dauphiné, Lyon, le Languedoc ne donnèrent aucun accès aux envoyés des princes, et n'écoutèrent point leurs séductions. Bordeaux représenta que le duc de Berri avait un trop petit apanage; mais, du reste, protesta de la fidélité de ses habitans.

Pendant ce temps, le roi tâchait, par des négociations, de ramener son frère, et de conserver dans le devoir ceux des princes et des seigneurs qui ne s'étaient pas encore déclarés. Le duc de Calabre, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours continuèrent encore pendant quelque temps à le tromper par de fausses apparences; toutefois il ne s'y fiait guère. Il avait aussi envoyé demander du secours à son puissant allié, le duc de Milan. Pierre Gruel, premier président du parlement de Dauphiné, fut chargé d'aller à Rome demander au pape de renouveler les anciennes excommunications contre les rebelles. Mais, comme il avait en même temps commission de faire des remontrances sur l'abolition de la pragmatique et sur les abus de pouvoir du saint-siége qui en étaient résultés, il se montra si emporté sur ce sujet qui tenait tant à cœur aux gens de

Digitized by Google

Parlement, que son ambassade nuisit plus qu'elle ne servit.

Le comte de Charolais, de son côté, n'avait rien omis pour l'accomplissement de ses desseins. Ce qui lui importait le plus, ce qui devait décider les princes encore incertains à prendre parti pour lui, c'était l'alliance du roi d'Angleterre. L'occasion était favorable ; ce roi était occupé de son mariage avec madame Élisabeth Woodville, par lequel il venait de rompre les projets d'alliance avec la France. Le comte de Charolais envoya, pour assister aux noces, une solennelle ambassade que présidait le sire Jacques de Luxembourg, cousin de madame Élisabeth. C'était flatter beaucoup le roi Édouard que de témoigner ainsi en Angleterre à quelle grande maison tenait sa nouvelle femme, tandis qu'on lui reprochait de s'être mésallié en l'épousant.

Déjà la guerre était presque commencée sur les marches de Picardie. Le comte de Nevers avait, tout aussitôt après la fuite du duc de Berri, publié un mandement aux gentilshommes tenant fief dans les provinces qu'il commandait, pour se préparer et se pourvoir d'armes et de chevaux. Le comte de Charolais avait en conséquence donné un mandement pareil aux gentilshommes de l'Artois, et des châtellenies de Lille, Douai et Orchies. Non-seulement ils lui obéirent volontiers, mais une partie des gentilshommes de Picardie, au lieu de se rendre aux ordres du comte de Nevers, prirent parti pour la Bourgogne. La plupart de ses serviteurs, le sire de Crevecœur, le sire de Miraumont, le sire de Beauvoir le quittèrent même pour aller joindre le comte de Charolais. Le comte de Saint-Pol employait tout le pouvoir qu'il avait sur la noblesse de ces pays pour la faire déclarer contre le roi. Le comte de Nevers, se voyant

Digitized by Google

en si mauvaise situation, voulut faire sa paix avec monsieur de Charolais, et fit offrir par le vieux sire de Saveuse de rester neutre, pourvu qu'on lui laissât les seigneuries de Péronne, Roye et Montdidier, que lui avait données autrefois le duc Philippe. Le comte de Charolais voulait, au contraire, les ravoir; il assurait qu'elles n'avaient été cédées au comte d'Étampes qu'en attendant qu'il fût pourvu de meilleures seigneuries, et que, puisqu'il avait maintenant les comtés de Nevers et de Rethel, le duc de Bourgogne devait rentrer en possession de Péronne. Lorsque le comte de Nevers vit qu'on avait le projet de lui tenir ainsi rigueur, il mit de vive force garnison à Péronne, et la négociation fut rompue [1].

Ce fut à ce moment que le comte de Charolais obtint le pardon de son père, et s'empara pleinement du gouvernement. Les États de Flandre furent convoqués à Bruxelles [2]. Il leur fut donné lecture des lettres du duc

[1] Duclercq.

[2] *Flandre* signifie ici les Pays-Bas. Voy. dans la *Collection* de M. Gachard, II, 188, 1° *Remontrance faite par le duc Philippe aux États-Généraux de tous ses pays assemblés à Bruxelles le* 25 *avril* 1465. 2° *Lettre du duc Philippe aux magistrats de Malines, les requérant de lui accorder une aide de* 500 *écus, à l'occasion de l'armée levée par lui contre la France et commandée par son fils;* 28 avril 1465. 3° et 4° *Deux lettres du comte de Charolais aux mêmes magistrats* pour leur emprunter deux pavillons et deux tentes et leur demander en cadeau un cheval de monture; 1er et 4 mai 1465. Au t. I, p. 148, se trouve aussi une lettre fort importante des magistrats de Mons à leurs députés aux États-Généraux assemblés à Bruxelles; 26 avril 1465. Il faut lire les notes dont cette pièce est accompagnée. — Parmi les pièces d'une date antérieure, nous noterons en outre, II, 176, une ordonnance du duc Philippe du 26 octobre 1464, prohibant dans ses états les draps et fils d'Angleterre, attendu que les Anglais travaillaient leurs laines eux-mêmes, au lieu de les vendre, comme par le passé, aux Flamands,

Digitized by Google

de Berri. Puis l'évêque de Tournai leur déclara que le Duc était résolu d'envoyer en France monsieur de Charolais son fils avec une forte armée pour assister le frère du roi; les États accordèrent les subsides. Les États de la province d'Artois en consentirent aussi; et vers le 15 de mai, le comte prit congé de son père. « Va, lui dit « ce vieux prince, maintiens bien ton honneur, et s'il « te faut cent mille hommes de plus pour te tirer de « peine, je veux moi-même te les conduire. »

Hormis la guerre de Gand et quelques troubles de la Flandre, il y avait, depuis la paix d'Arras, trente ans que l'on vivait en repos et en prospérité. La Flandre semblait une terre de promission, tant elle était riche et heureuse. Nul pays de la chrétienté ne connaissait un tel luxe, une si grande dépense. Les habillemens étaient magnifiques pour les riches, commodes pour les pauvres; les fêtes et les banquets continuels et splendides. Les maisons de baigneurs et toutes sortes de désordres avec les femmes étaient un public objet de scandale [1]. L'orgueil des Flamands était aussi porté au plus haut. Il semblait qu'aucun prince ne fût assez bon pour eux. C'était un grand sujet de réflexion pour les gens sages que de voir ainsi troubler, sans beaucoup de motifs, la tranquillité et le bonheur d'un si beau pays. On tremblait que l'heure ne fût arrivée où l'on allait payer bien cher l'oubli des bontés de Dieu, qu'on n'avait reconnues qu'en se plongeant dans le péché [2].

ce qu'ils ne faisaient d'ailleurs qu'en refusant de recevoir la monnaie courante. (R.)

[1] Il y a beaucoup d'exagération dans cette peinture. Voy. au t. V, p. 425, à quoi la fréquentation des filles publiques exposait ceux qui s'en rendaient coupables. (R.)

[2] Comines.

Digitized by Google

L'armée du comte de Charolais était belle ; il avait environ quatorze cents hommes d'armes et huit mille archers. Le chef principal de cette entreprise était le comte de Saint-Pol. Le sire Adolphe de Ravenstein et le Bâtard de Bourgogne avaient aussi sous leur commandement des troupes considérables.

Parmi cette foule de chevaliers, il en restait bien peu qui eussent vu les anciennes guerres du temps du roi Henri d'Angleterre, lorsque le duc Philippe combattait le roi de France, et ses vaillans capitaines, la Hire, Saintraille, Dunois et la Pucelle. Ceux qui avaient appris le métier des armes dans ces fameuses batailles étaient grandement écoutés. Il y avait surtout deux vieux chevaliers qui avaient toute la confiance de monsieur de Charolais. C'étaient le sire de Hautbourdin, bâtard de Saint-Pol, et le sire de Contay, fils de ce Robert-le-Josne, bailli d'Amiens, qui, jadis, avait eu si grande renommée de rudesse et de cruauté. On les consultait sur toutes choses ; et l'armée était conduite d'après leurs avis. Sans ce respect pour les chefs expérimentés, le succès de la guerre aurait couru de grands hasards ; car on voyait bien que tous ces hommes d'armes, et surtout ces archers, qu'on avait réunis à la hâte, n'avaient nulle idée de la guerre ; ils portaient leurs armes comme gens qui n'en avaient nulle habitude, et semblaient embarrassés et maladroits. Du reste, il ne manquait point de jeunes chevaliers pleins d'ardeur et de courage [1].

Le comte de Nevers et le maréchal Rouault n'avaient en aucune façon le moyen d'arrêter la marche du comte de Charolais [2] ; ils s'enfermèrent d'abord à Péronne. Puis,

[1] Comines.

[2] Le 7 juin le comte de Charolais écrivit au magistrat de Malines

Digitized by Google

lorsqu'ils virent que les ennemis, ayant soumis Nesle, Roye, Montdidier et Bray, venaient de passer la Somme, le maréchal craignit de se trouver enfermé, et se retira sur Noyon, où il entra contre le gré des habitans. Suivant toujours sa route sur la droite des Bourguignons, sans jamais rien tenter contre eux, il entra à Paris, pendant qu'ils arrivaient à Saint-Denis [1], le 30 juin 1465.

C'était devant cette ville que devaient se trouver les autres princes qui avaient signé la ligue du bien public. Aucun n'était encore arrivé. Le duc de Bretagne avait envoyé son vice-chancelier Romillé, homme très-subtil, à qui il avait confié des blancs-seings pour les remplir selon l'occasion. Il annonça que le duc de Bretagne et le duc de Berri allaient incessamment venir. Monsieur de Charolais fut étonné et affligé de ce mécompte. L'armée du duché de Bourgogne n'était pas même arrivée. Il devenait embarrassant de savoir ce qu'on entreprendrait. Quelques-uns étaient d'opinion qu'il fallait attaquer Paris; c'était assez l'avis du sire de

pour lui donner des nouvelles de son expédition. *Collect. de documens*, II, 194. Dans ce même mois de juin, le 17, Louis XI conclut avec les Liégeois un traité ratifié en juillet suivant. *Ibid.* 197; traité que M. de Gerlache considère avec raison comme la première cause de la ruine des Liégeois. — Le 26 octobre le comte de Charolais informa ceux de Malines qu'il avait conclu la paix avec le roi de France, II, 227. Le 24 mai de l'année suivante il leur fit part de la réception qu'on lui avait faite à Amiens. *Ibid.*, II, 373. (R.)

[1] Duclercq. — Comines. — La Marche. — De Troy. — Mathieu. — Legrand. (Pierre Mathieu et Jean de Troyes sont deux historiens de Louis XI; celui-ci est l'auteur de la chronique improprement appelée *Scandaleuse*. Voy. *Bibl. hist. de la France*, 17322 et 17334. Pierre Mathieu, dont le style est animé et original, a été traduit en italien par Girolamo Canini (1628), et en anglais par Édouard Grimerton (1614). (R.)

Digitized by Google

Hautbourdin qui connaissait la ville, où autrefois il avait beaucoup vécu. Toutefois il était vraisemblable qu'on ne pourrait réussir. Les fortifications étaient en bon état. Le peuple était tranquille et obéissant ; le bon ordre semblait régner dans la ville. Il fut résolu de ne point céder au désir des hommes d'armes qui méprisaient les gens de Paris, et croyaient entrer facilement dans une si grande et forte cité; on se détermina à attendre et à soumettre tout le pays d'alentour. Dammartin, Nantouillet, Villemonble, Lagni furent pris. Partout on abolissait les aides, on brûlait les registres, et le sel se vendait sans gabellé.

Le roi cependant avait été trompé dans son attente, et les affaires avaient marché plus vite qu'il ne l'avait compté. Après avoir laissé le comte du Maine en Anjou pour s'opposer à monsieur Charles son frère et au duc de Bretagne, il avait cru qu'il aurait le temps de conquérir le Berri et de soumettre le duc de Bourbon, avant que les Bourguignons se fussent mis en mouvement. Le comte d'Armagnac et son oncle le duc de Nemours avaient reçu l'ordre de venir avec leurs gens rejoindre le roi ; il ne savait pas, ou feignait d'ignorer, qu'ils étaient engagés dans la ligue des princes. Il partit de Tours, passa à Saint-Aignan, n'essaya point de prendre Bourges où les rebelles avaient mis garnison, et, se hâtant toujours d'arriver en Bourbonnais, il emporta, sans nulle résistance, Saint-Amand, le fort château de Monrond et Montluçon. Partout il faisait de bonnes conditions aux garnisons, n'exerçait nulle rigueur, ni vengeance, traitait doucement les habitans, maintenait une exacte discipline dans ses compagnies de gens d'armes, les payait régulièrement, et ne prenait rien dans le pays sans l'acheter. Si bien que, vers le mi-

Digitized by Google

lieu de mai, il fut maître de tout le Berri, hormis la ville de Bourges, et d'une grande partie du Bourbonnais.

Mais pour lors arriva le duc de Nemours, qui, au lieu de venir joindre le roi à Montluçon, s'arrêta à Montaigu, et envoya le sire de Langeac demander des sûretés; disant que, si elles ne lui étaient pas accordées, il ne pourrait aller plus loin. On vit bien alors qu'il était du parti des princes, ou que du moins il entendait profiter de la situation du roi pour lui faire la loi. Des négociations commencèrent; le roi ne se fâchait point, écoutait toutes les demandes qu'on lui faisait de la part du duc de Nemours. C'était de grosses pensions pour tous les princes et seigneurs, une augmentation d'apanage pour le duc de Berri, le gouvernement de Paris et de l'Isle-de-France pour le duc de Nemours, de la Normandie pour le comte de Dunois, de la Champagne pour le duc de Calabre, du Cotentin pour le comte de Saint-Pol, du Lyonnais et du Forez pour le duc de Bourbon; l'épée de connétable pour le comte d'Armagnac; le conseil du roi renouvelé; le chancelier destitué.

Le sire du Lau et quelques autres serviteurs du roi, chargés d'entendre ces propositions, semblaient les trouver assez justes et raisonnables. Les princes, supposant toujours, d'après le langage qu'on leur tenait, que chacun était de leur avis, et que tous les seigneurs étaient, comme eux, mécontens du roi ou même prêts à le trahir, se montraient de plus en plus exigeans. Ils se flattaient surtout que le comte du Maine finirait par se déclarer pour eux, et supposaient, d'après les réponses des amis et des serviteurs de ce prince, qu'il était aussi fort opposé au gouvernement du roi. Soit que chacun de ceux qui avaient signé la ligue cherchât

Digitized by Google

à pourvoir le mieux possible à ses propres intérêts, soit qu'ils eussent tous le dessein formé de se tromper les uns les autres, il semblait qu'il n'y eût de part ni d'autre à se fier à personne. Des complots contre la personne du roi furent même formés, et auraient été faciles à exécuter, car il prenait peu de précautions; mais ils ne vinrent pas plus à conclusion que le reste.

Le roi perdit ainsi plus de vingt jours à traiter avec le duc de Nemours, et aussi avec sa sœur madame Jeanne de France, duchesse de Bourbon, qui était venue le trouver à Saint-Pourçain. Tout à coup les conférences furent rompues; le sire de Montaigu et le sire de Conches venaient d'arriver de Bourgogne, avec deux cents lances, au secours du duc de Bourbon. Le roi envoya tout aussitôt le capitaine Sallazar et le sire de Giresme garder les passages de la Loire pour que la retraite ne lui fût pas coupée. En même temps il se porta sur la rive droite de l'Allier, en laissant garnison à Saint-Pourçain et dans les forteresses qu'il avait soumises. La Palisse, Vichi, Cusset et toute cette portion du Bourbonnais rentrèrent sous son obéissance. Il connaissait bien ce pays, où, dans sa jeunesse, il avait fait la guerre à son père, comme maintenant les princes la lui faisaient. Tout en guerroyant, il prêtait toujours l'oreille à toutes les propositions, et les princes aussi auraient mieux aimé obtenir ce qu'ils demandaient par crainte que par combat. Un nouveau renfort leur arriva; le comte d'Amagnac amena pour eux les troupes que le roi lui avait demandées; ils se réunirent tous à Riom.

Le roi avait d'abord craint que le comte d'Armagnac ne se dirigeât sur le Berri, et ne lui fermât les passages pour revenir vers Paris ou vers la Touraine. Il avait

Digitized by Google

envoyé le maréchal de Comminges à Montluçon. Voyant que les ennemis étaient tous à Riom, il rappela en diligence les troupes qu'il avait de divers côtés. Le maréchal de Comminges, Sallazar, Giresme, et Guillaume Cousinot, qui, en ce moment, avait la principale part dans sa confiance, attaquèrent Gannat sous ses yeux. La ville fut emportée d'assaut en quatre heures. Le château ne put résister; et le roi, sans se donner le temps de manger, avala un œuf pour tout repas, et s'en vint coucher à Aigueperse. Le lendemain son armée campa devant Riom, dans les villages de Mosat et de Marsat.

Une telle promptitude abattit toute la présomption des princes. Le duc de Bourbon se retira à Moulins, mais de sa personne seulement. Le duc de Nemours vint trouver le roi, et bientôt une trêve fut conclue. Le roi, ayant égard aux plaintes des princes, promit qu'à la Notre-Dame d'août il y aurait une assemblée à Paris pour entendre leurs remontrances, et aviser au bon gouvernement du royaume. De leur côté, les princes déclarèrent qu'ils serviraient le roi envers et contre tous, comme leur souverain seigneur.

La trêve comprenait l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berri et même les marches de la Bourgogne, sous la condition que les Bourguignons s'abstiendraient d'hostilité.

C'était avec une armée de douze ou quatorze mille hommes seulement, que le roi venait de terminer cette guerre. Mais jamais on n'avait vu de meilleures compagnies, ni des archers mieux exercés. Leur courage était grand, et le bon ordre était admirable. Le pays était grevé le moins possible de leur présence. Les habitans étaient partout plus favorables au roi qu'aux

Digitized by Google

princes, dont les troupes étaient sans discipline et sans solde. D'ailleurs jamais chef d'armée n'avait mieux su encourager ses gens, n'avait montré tant d'activité et de savoir-faire.

Il avait grand intérêt à se hâter. Cette guerre, entreprise contre le duc de Bourbon, avait présenté plus de difficultés et duré bien plus long-temps qu'il ne l'avait pensé. Pendant ce temps-là, le comte de Charolais s'était avancé sans résistance jusque devant Paris. Le roi savait qu'en perdant cette ville il pouvait perdre tout son royaume; et cependant il s'en trouvait éloigné de plus de cent lieues. Elle était restée presque sans défense, exposée aux attaques et aux suggestions de l'ennemi. Les Parisiens pouvaient se laisser entraîner à quelque révolte; le trouble pouvait se mettre parmi le peuple; de fausses nouvelles pouvaient se répandre et conduire à quelque funeste résolution.

Aussi, malgré son éloignement, le roi n'avait-il rien omis pour maintenir Paris en bonne et fidèle disposition; et il avait surtout chargé de ce soin le sire Charles de Melun, son lieutenant dans l'Isle-de-France, et un homme fort habile, qui commençait à avoir toute sa faveur, maître Jean Balue, récemment nommé évêque d'Évreux. On publia les anciennes ordonnances sur la garde de la ville; le guet fut remis sur pied; les chaînes des rues furent réparées et mises en état. En même temps le roi, dans tous ses messages, s'exprimait avec affection pour ses bons bourgeois et habitans, les remerciait de leur loyauté et de leur bon vouloir, en les exhortant à continuer. Il leur promettait qu'il allait confier à leur garde la reine, et l'envoyer accoucher dans la ville qu'il aimait le mieux au monde. Les prédicateurs faisaient de beaux sermons pour le roi; on célébrait des processions pour le succès

Digitized by Google

de sa cause. Enfin tout était employé pour conserver le bon ordre, sans toutefois avoir recours à la rigueur.

Ce ne fut pas chose fort difficile. Si le gouvernement du roi excitait beaucoup de plaintes et de murmures, les princes n'avaient pas pour cela plus de partisans. Chacun savait bien qu'ils ne demandaient que de l'argent et des domaines. Il ne fallait pas grande sagesse pour voir qu'ils avaient peu de souci du bien public dont ils parlaient tant, et que, quel que fût l'événement, ce serait le peuple qui en porterait la peine. C'est ce que disait une ballade qui courut alors dans la ville et dont le refrain était « les trois États de France. » On y disait que, puisqu'ils devaient payer les frais, c'était à eux de pourvoir aux embarras. La ballade finissait ainsi :

Qui peut donner bon conseil maintenant ?
Qui ? vraiment qui ? les trois États de France.

Lorsque les Bourguignons approchèrent, les chaînes furent placées au travers des rues, prêtes à être relevées au premier signal. Les portes Saint-Martin, du Temple, Montmartre, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Michel, Saint-Victor, furent murées. Le guet faisait toutes les nuits le tour des murs, et parfois l'évêque d'Évreux chevauchait à sa tête. De la sorte il n'y eut aucun mouvement dans la ville; personne ne se déclara pour les princes. Une fois les Bourguignons se présentèrent à la porte Saint-Denis, demandèrent des vivres, et voulurent entrer en pourparler. Maître Jean de Popincourt, seigneur de Sarcelles, et maître Pierre l'Orfèvre, seigneur d'Ermenonville, étaient ce jour-là capitaines de la porte. C'était un serviteur de ce dernier qui, peu de

Digitized by Google

temps auparavant, avait vendu à monsieur de Charolais le poste de Pont-Sainte-Maxence. Cependant il n'y eut ni trahison ni surprise. Les bourgeois n'écoutèrent nulle proposition, et combattirent vaillamment devant la porte Saint-Denis et la porte Saint-Lazare. Tout demeura aussi tranquille dans l'intérieur de la ville. Seulement un sergent du Châtelet voulut répandre l'alarme dans les rues, en criant que les Bourguignons étaient entrés. Il fut arrêté et tout demeura tranquille.

Le comte de Charolais et le comte de Saint-Pol étaient toujours à Saint-Denis et aux environs, attendant que les autres princes vinssent les rejoindre. Une lettre que leur écrivit une dame de la cour, gagnée à leurs intérêts, leur apprit que le roi venait de traiter avec le duc de Bourbon, et allait se mettre en route tout aussitôt pour venir les combattre. Bientôt Guillaume Cousinot en apporta la nouvelle aux Parisiens. Une grande assemblée fut réunie à l'hôtel-de-ville pour publier la victoire du roi et sa prompte arrivée.

Monsieur de Charolais se résolut alors à passer la Seine au pont de Saint-Cloud, dont il s'était emparé, afin de se placer au-devant du roi, et de l'empêcher d'entrer à Paris. Il voulait aussi rendre plus facile sa jonction avec le duc de Bretagne et le duc de Berri. Ces deux princes avaient marché à travers l'Anjou. Le comte du Maine n'avait pas une assez forte armée pour s'opposer à eux. Il avait suivi leur mouvement, comme le maréchal Rouault avait fait pour les Bourguignons. Beaucoup de gens supposaient qu'il aurait pu mieux faire, et répétaient qu'au fond il était assez favorable au parti des princes, qu'il les ménageait et avait de secrètes intelligences avec eux. Lorsqu'il fut du côté de Vendôme, il laissa les Bretons suivre leur route par

Digitized by Google

Chartres, et s'en alla avec ses gens rejoindre le roi à Beaugenci.

Il y avait pour lors deux résolutions à prendre, soit de marcher contre les Bretons avant qu'ils fussent joints au comte de Charolais, soit de continuer la route vers Paris, au risque de trouver sur son passage l'armée de Bourgogne. Le roi en délibéra avec ses capitaines. Son avis et son espérance étaient d'entrer à Paris, en évitant de combattre; mais cela était peu vraisemblable. Le sire de Brezé lui représenta que les Bourguignons étaient nombreux, aguerris et fidèles jusqu'à la mort au comte de Charolais. Selon lui, il valait mieux commencer par combattre les Bretons, parmi lesquels se trouvaient tant de gens des compagnies françaises, anciens serviteurs du roi Charles, comme le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le comte de Dunois, qui peut-être n'oseraient pas en venir à combattre contre la personne du roi. Sur ce, le roi lui rappela que lui aussi avait signé cette ligue du bien public. « Oui, sire, ré-« pliqua le sénéchal en riant comme c'était sa coutume, « ils ont ma signature; mais vous avez ma personne. » Et, comme il insistait toujours sur le danger d'avoir d'abord affaire à monsieur de Charolais, le roi lui demanda s'il avait peur. « Non, certes, reprit le sénéchal, « et je le ferai bien voir à la première journée de ba-« taille. » Le roi n'en persista pas moins dans son avis, et continua son chemin vers Paris.

Le comte de Charolais était à Longjumeau; son avant-garde, commandée par le comte de Saint-Pol, était à Montlhéri. Le bâtard de Bourgogne était chef de l'arrière-garde [1].

[1] Voir dans les appendices un extrait des Mémoires de Jehan de Hennin. (R.)

Digitized by Google

Le 16 au matin, le roi s'était arrêté la veille à Étrechy; comme le temps pressait, il avait marché toute la nuit, et se trouvait à Châtres [1]. Il donna son avant-garde au sire de Brezé, non pour engager la bataille, mais pour reconnaître la route. Le sénéchal en fit à sa tête, et, de prime abord, se lança dans le village de Montlhéri. « Je les mettrai si près l'un de l'autre, disait-il à ses « amis, que bien habile sera qui pourra les démêler. » Il n'était pas en force, et périt bravement tout des premiers. Le roi arriva au plus vite pour appuyer son avant-garde, et ce combat, qu'il ne voulait pas, se trouva entamé.

A son tour, le sire de Saint-Pol se trouva trop faible, et fut poussé jusqu'au prieuré de Longpont. Là, ses archers se retranchèrent derrière leurs pieux aiguisés et les chariots de bagages; il fit défoncer quelques barriques de vin pour leur donner bon courage, puis se maintint avec vaillance et fermeté devant les Français, qui n'arrivaient que peu à peu, et n'étaient pas fort nombreux encore. En même temps, il envoya avertir le comte de Charolais de lui envoyer du secours; il avait fait mettre pied à terre à ses hommes d'armes, et ne pouvait plus se mettre en retraite.

Monsieur de Charolais fut un moment incertain de ce qu'il devait faire. Il commença par envoyer le bâtard de Bourgogne à l'aide du comte de Saint-Pol, délibérant s'il irait lui-même et s'il engagerait toutes ses forces. On pouvait craindre en effet que le maréchal Rouault ne sortît de Paris, et ne placât l'armée entre deux attaques; tout à coup le sire de Contay arriva. Il était allé voir les choses de près. « Si vous voulez ga-

[1] Harpajon.

Digitized by Google

« gner la bataille, il faut vous hâter, monseigneur; les « Français arrivent à la file, et seraient déjà déconfits, « s'il y avait assez de monde. Ils croissent à vue d'œil; « le temps presse. »

Alors le comte de Charolais se mit en marche, pour réparer les momens perdus; au lieu de faire faire deux haltes à ses gens pour leur donner le temps de reprendre haleine, ainsi qu'on en était convenu, il les mena tout d'une traite, à travers les grands blés et les récoltes de fèves. Ils arrivèrent au lieu du combat déjà fatigués, assez peu en ordre, et les uns après les autres. Il s'avança le premier; c'était lui qui tenait la droite; ses gens entrèrent derrière le château, dans le village, et mirent le feu aux maisons. Le vent portait la flamme et la fumée du côté des Français; ils se troublèrent, l'effroi se mit parmi eux; et le comte de Charolais les ayant mis en déroute, se lança à leur poursuite; c'étaient les gens du comte du Maine.

Les choses se passaient de toute autre sorte à la gauche des Bourguignons; les Français s'étaient retranchés au-dessous du château, derrière un grand fossé bordé d'une haie. Le sire de Ravenstein, Jacques de Saint-Pol et les autres chefs bourguignons amenèrent leurs archers; mais ils n'étaient pas en si bel ordre que les francs-archers de France et ceux de la garde du roi, qui étaient formés en compagnie d'ordonnance, et revêtus de leurs hocquetons brodés. Les archers bourguignons étaient, au contraire, comme des volontaires, vaillans, mais mal commandés. Selon la pratique des anciennes guerres et le vieil usage des Anglais, on ordonna d'abord aux hommes d'armes de mettre pied à terre et de combattre avec les archers. Philippe de Lalaing, Philippe de Crèvecœur sire d'Esquerdes et quel-

Digitized by Google

ques autres chevaliers qui se souvenaient que jadis, du temps du comte de Salisbury et de lord Talbot, le poste d'honneur était parmi les archers, descendirent aussitôt de cheval. Mais le comte de Charolais n'était pas là ; on ne savait à qui obéir, ni qui devait commander. Tous ces nouveaux hommes d'armes qui n'avaient jamais vu la guerre, dont plus de la moitié n'avait pas même de cuirasse, qui n'étaient point accompagnés de serviteurs armés comme dans les compagnies d'ordonnance, ne mirent pas pied à terre ou remontèrent à cheval un moment après.

De son côté, le roi se mettait en peine de rendre courage à ses gens, et de ne pas les laisser entraîner au mauvais exemple de l'aile gauche. Il voyait la crainte gagner tous les esprits. Le bruit avait couru qu'il avait été tué. « Non, mes amis, disait-il en ôtant son casque « pour se montrer à eux, non, je ne suis pas mort ; « voici votre roi, défendez-le de bon cœur. » De la sorte, il les animait et les retenait avec lui.

Quand les archers eurent pendant quelque temps tiré les uns sur les autres, tout à coup les hommes d'armes du roi passèrent par les deux extrémités de la haie, et se lancèrent vers les Bourguignons. Aussitôt, sans attendre aucun commandement, les hommes d'armes de monsieur de Ravenstein et du sire Jacques de Saint-Pol se jetèrent tout au travers de leurs propres archers, afin de venir à la rencontre des Français. Sur douze cents environ qu'ils étaient, peut-être n'y en avait-il pas cinquante qui eussent jamais couché une lance. Ils furent rompus au premier choc ; eux-mêmes avaient mis le désordre parmi leurs archers, et ne pouvaient plus aller se rallier derrière eux. Philippe de Lalaing se fit vaillamment tuer en combattant pour son

Digitized by Google

seigneur, ainsi qu'avaient déjà péri bien des chevaliers de sa noble maison. La peur et le trouble s'emparèrent des Bourguignons. Ils prirent la fuite, poursuivis chaudement par les gentilshommes de Dauphiné et de Savoie, et ne s'arrêtèrent qu'à une demi-lieue de là, derrière leurs bagages et dans la forêt voisine. Le comte de Saint-Pol parvint à se retirer assez bien accompagné et avec moins de désordre.

Cependant le comte de Charolais s'en allait toujours poussant devant lui les gens du comte du Maine et la gauche de l'armée du roi, sans trouver nulle résistance. Il avait déjà passé à une demi-lieue au-delà du château, et croyait avoir la victoire, lorsqu'un vieux gentilhomme du duché de Luxembourg, nommé Antoine le Breton, vint lui dire que les Français s'étaient ralliés, et qu'il était perdu s'il allait plus loin. Il n'en tint compte; mais à l'instant arriva le sire de Contay, qui lui parla plus ferme et qu'il fallut bien croire. Cent pas de plus, et le comte n'avait plus le temps de rejoindre son armée. Il revint à la hâte. Le village était plein de gens de pied, mais en désordre et courant ça et là. Il passa tout au travers en les culbutant devant lui, bien que sa troupe ne fût pas de cent chevaux. Un de ces hommes se retourna, et lui donna de son épieu dans la poitrine, de façon à fausser sa cuirasse et à le meurtrir. Les gens de sa suite tuèrent cet homme; les autres se sauvèrent. Arrivé devant le château, monsieur de Charolais ne fut pas peu surpris de voir les portes gardées par les archers du roi; il tourna aussitôt à gauche pour gagner la campagne; mais quinze ou seize hommes d'armes se lancèrent à sa poursuite. Déjà une partie de sa troupe s'était dispersée, à peine avait-il trente hommes avec lui. Le choc fut vif. « Mes amis, criait le comte,

Digitized by Google

« défendez votre prince ; ne le laissez pas en danger. « Pour moi, je ne vous quitterai qu'à la mort. Je suis « ici pour vivre et mourir avec vous. » Son écuyer, Philippe d'Oignies [1] fut tué près de lui, portant son pennon. Lui-même reçut plusieurs coups, et fut blessé d'une épée qui entra par la jointure de son casque et de sa cuirasse, que ses écuyers avaient mal attachée. On le serrait de si près, qu'un homme d'armes français mit la main sur lui en criant : « Monseigneur, rendez-« vous ; je vous connais bien ; ne vous faites par tuer. » Il était pris si Robert Cottereau, fils de son médecin, homme gros et fort, ne s'était pas jeté entre le Français et lui. Heureusement on vit s'avancer une quarantaine de ses propres archers avec des gens du bâtard de Bourgogne, réunis autour de sa bannière, dont le bâton n'avait plus qu'un pied de long, tant elle avait été dépecée. Les hommes d'armes qui le poursuivaient furent contraints de se retirer derrière le fossé qui, le matin, avait servi de retranchement aux Français. Alors le comte put se retirer avec plus de sûreté. Il prit le cheval d'un de ses pages, et se mit à rallier son monde. Tout était dispersé par troupes de vingt ou trente. Les archers arrivaient blessés par l'ennemi, ou écrasés par les gens d'armes bourguignons qui leur avaient passé sur le corps. La hauteur des blés empêchait de voir le nombre des morts. La poussière défigurait ceux qui gisaient sur la route. C'était un désordre complet, et il y eut un intervalle d'une demi-heure où cent hommes auraient achevé la déroute de l'armée de Bourgogne.

[1] *Ongnies* ou *Oignies*, maison connue dès le treizième siècle, tire son nom d'une terre d'Artois dont l'héritière épousa Richard de Mérode, seigneur de Frentz, et mourut le 21 mai 1602. De cette maison sont sortis les comtes de Coupigni et les comtes de Mastaing. (R.)

Digitized by Google

Peu à peu il s'assembla des hommes d'armes. Le comte de Saint-Pol, sans se hâter, quelque pressans que fussent les ordres de monsieur de Charolais, vint le rejoindre au pas avec une troupe de quarante chevaux. Le bel ordre où elle était encore rendit courage aux autres; bientôt on se trouva avec huit cents hommes d'armes, mais point d'archers. Cela rendait impossible de reprendre l'attaque, au grand dépit de monsieur de Charolais et du sire de Hautbourdin, qui voyaient les Français fort troublés et peu en état de résister. Toutefois leur retranchement les gardait; la présence du roi et les bonnes paroles qu'il savait dire aux gens d'armes maintenaient chacun dans son devoir. Sans lui, la bataille eût été grandement perdue.

La nuit arrivait; le comte de Saint-Pol et le sire de Hautbourdin ordonnèrent qu'on amenât les chariots de bagage pour former l'enceinte, et camper au lieu même où se trouvait monsieur de Charolais devant Montlhéri. Du côté des Français, on voyait des feux allumés, et l'on pensait que le roi allait aussi passer la nuit près du champ de bataille. Le comte de Charolais se désarma. On pansa la blessure qu'il avait au cou; il se fit donner à manger, et commanda qu'on lui apportât deux bottes de paille pour s'asseoir. Ce lieu était couvert de cadavres tout dépouillés. Comme on les rangeait pour lui faire place, il y eut un pauvre homme qui, un peu ranimé par le mouvement, reprit quelque connaissance, et demanda à boire. Le comte lui fit verser dans la bouche un peu de sa tisane, car il ne buvait jamais de vin. Le cœur revint à ce blessé; c'était un des archers de la garde; on le fit soigner et guérir.

Le comte et ses capitaines, assis sur un tronc d'arbre, le long d'une haie, tinrent conseil sur ce qu'il y avait

Digitized by Google

à résoudre. Le comte de Saint-Pol fut d'avis qu'on était en péril, qu'il fallait, à l'aube du jour, brûler une partie des bagages, ne sauver que l'artillerie, et prendre la route de Bourgogne, car on ne pouvait pas rester ainsi entre le roi et Paris. Ce fut aussi l'opinion du sire de Hautbourdin, sauf ce que pourraient rapporter les gens qu'on avait envoyés reconnaître la position de l'ennemi. Le sire de Contay pensa autrement. Il dit que, si le bruit venait à se répandre parmi l'armée que le comte voulait se retirer, on croirait tout perdu, et qu'avant d'avoir fait vingt lieues chacun serait parti de son côté, sans qu'il restât personne avec les chefs. Il conseilla de passer la nuit à se remettre en ordre et en bon état pour reprendre l'attaque dès le lendemain. « Si Dieu, disait-il, a sauvé monseigneur d'un tel dan- « ger, c'est afin qu'il poursuive son dessein. » Le comte de Charolais adopta cet avis, encouragea tout le monde, donna ses ordres, s'endormit pour deux heures seulement, et commanda qu'on fût prêt dès que sa trompette sonnerait.

Mais au matin, lorsque le jour vint, Olivier de la Marche et les hommes d'armes, qui avaient été envoyés du côté de l'ennemi pour reprendre quelques canons abandonnés la veille sous Montlhéri, rencontrèrent un cordelier, dont ils apprirent que le roi et son armée s'étaient retirés, pendant la nuit, à Corbeil, laissant seulement une petite garnison dans le château. On amena aussitôt ce moine à monsieur de Charolais, qui fut bien content et glorieux de savoir que le champ de bataille lui restait. Il s'attribua tout l'honneur de la journée, et se tint pour pleinement victorieux. De ce moment commença en lui cette grande présomption qui le rendit, de tous les princes, le plus incapable

Digitized by Google

d'écouter un conseil et d'obéir à rien qu'à sa volonté [1].

Cette victoire, qu'il trouvait si belle, lui coûtait cher cependant, et le laissait, pour le moment, en assez mauvaise position. Une partie de ses gens s'était honteusement enfuie. Le sire d'Émeries, le sire d'Happlincourt et beaucoup d'autres avaient, à la hâte, traversé le pont de Saint-Cloud, et, sans regarder derrière eux, avaient couru jusqu'au pont Sainte-Maxence; là, ils étaient tombés entre les mains du seigneur de Moui, capitaine de Compiègne, qui avait rassemblé les garnisons voisines pour leur couper le passage. Pendant ce temps-là, le maréchal Rouault était sorti de Paris, avait repris Saint-Cloud; la milice de la ville, se répandant parmi tous les villages de Vanvres, d'Issi, de Vaugirard, tomba sur les traîneurs et les fugitifs de l'armée de Bourgogne, et fit un immense butin de tous les bagages qui la suivaient.

Tandis que les Bourguignons se raillaient de la fuite du sire d'Émeries et de quelques autres chevaliers, les Français ne faisaient pas de moindres récits de la peur des Angevins et de leur déroute précipitée. On disait que l'un s'était enfui jusqu'à Amboise sans s'arrêter; que tel autre avait couru jusqu'à Parthenei où à Lusignan. Le comte du Maine et l'amiral de Montauban n'étaient pas épargnés dans les propos. Mais pour le roi, il ne montrait nulle colère, ne faisait de reproches à personne, accueillait bien tout le monde, ceux qui s'étaient enfuis comme les autres. Il ne songeait qu'à se tirer au plus vite du mauvais pas où il était. Outre le sire de Brezé, il avait perdu, à Montlhéri, de braves et habiles serviteurs, entre autres Geoffroi de Saint-

[1] Comines.

Digitized by Google

Belin, bailli de Chaumont, un des plus anciens et fameux capitaines de compagnie, qui avait gagné le surnom de la Hire. Il avait épousé la fille du sire de Baudricourt, ce capitaine de Vaucouleurs, qui avait autrefois envoyé la Pucelle au feu roi. Jacques Floquet, fils de Robert, dont la renommée avait été grande aussi pendant les ancienneguers res, avait aussi été tué. Le comte de Charolais fit relever leurs corps, et commanda qu'une honorable sépulture leur fût donnée. Il fit aussi prendre soin des blessés, dont le village de Montlhéri était rempli.

Sa résolution fut bientôt prise d'attendre les Bretons, qui, sans doute, n'allaient pas tarder à arriver. Pour encourager ses gens, il leur fit raconter par le cordelier la retraite du roi, et il fit dire aussi par ce moine que l'avant-garde du duc de Bretagne était déjà à Chartres. La chose se trouva à peu près véritable; peu de mômens après, maître Romillé, qui s'était enfui dès le commencement de la bataille, revint, amenant deux archers de la garde du duc de Bretagne, et annonça qu'il venait de voir son maître, qui n'était plus qu'à quelques lieues avec tous ses gens. Cette joyeuse nouvelle lui fit pardonner sa peur et sa fuite. Le sire de Contay conseilla de marcher à la rencontre du duc de Bretagne, de réunir toutes les forces, et de former une armée grande et en bon ordre. D'après son avis, le comte vint jusqu'à Étampes. Ce fut là qu'il rencontra le duc de Berri, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le sire de Beuil, le sire de Chaumont, qui arrivaient à la tête de six mille chevaux et d'un bon nombre d'archers. Ils avaient ramassé beaucoup de fuyards, et avaient, pendant quelques instans, cru le roi mort, ou du moins entièrement perdu.

Digitized by Google

Après la première joie de cette réunion, les princes, leurs principaux serviteurs et les grands seigneurs tinrent conseil. Chacun avait son intention et ses projets; nul n'avait droit de commander aux autres; c'était une grande diversité d'opinion et de langage. On remarqua combien le duc de Berri semblait déjà ennuyé de cette guerre et rebuté des difficultés. Il disait que la journée de Montlhéri paraissait avoir été sanglante : qu'il voyait beaucoup de blessés : que cela faisait grande pitié, et qu'il aurait aimé que les choses ne fussent pas commencées, plutôt que d'être cause du malheur de tant de gens. « Vous-même avez une blessure, » disait-il à son cousin de Charolais. « N'importe, répondit le comte; « c'est la chance de la guerre. » Il n'en fut pas moins résolu de marcher vers Paris, et d'essayer de réduire la ville. Le roi y avait peu de forces, et l'on pouvait espérer que les habitans auraient la volonté de se déclarer pour le bien public, ce qui aurait entraîné tout le royaume.

Mais le comte de Charolais n'était pas content de la disposition où il voyait tous ses alliés. Les paroles du Duc de Berri lui revenaient surtout à l'esprit. « Avez-« vous entendu, disait-il à ses serviteurs, comme a « parlé cet homme-là ? Il se trouve ébahi pour sept ou « huit cents hommes, qu'il voit blessés et allant par la « ville; gens qui ne lui sont rien, qu'il ne connaît pas. « Il s'ébahirait bien autrement si la chose le touchait; « il serait homme à faire facilement son traité, en nous « laissant dans la fange. Le souvenir des anciennes « guerres de son père le roi Charles et du duc de Bour-« gogne mon père pourrait lui revenir, et les deux par-« tis se tourneraient contre nous. Il faut donc s'assurer « d'autres amis. » Et il fit sur-le-champ partir messire

Digitized by Google

Guillaume de Clugny pour l'Angleterre, afin de resserrer son alliance avec le roi Édouard.

Le roi n'avait passé qu'un jour à Corbeil; et, le 18 juillet, il était entré à Paris, bien joyeux d'arriver encore à temps pour défendre la ville et la maintenir dans son parti; s'il l'eût perdue, il n'avait plus qu'à se retirer chez son allié le duc de Milan ou chez les Suisses [1]. Il descendit chez le sire de Melun, son lieutenant, à qui surtout il devait la conservation de sa bonne ville, et lui demanda à souper. Plusieurs seigneurs, des dames, des bourgeoises soupèrent avec lui; il leur raconta la bataille de Montlhéri, et les dangers qu'il avait courus, d'une façon si vive et si touchante, qu'il les fit fondre en larmes. Puis il ajouta que dans trois jours il retournerait combattre les ennemis, pour en finir et vaincre ou mourir. Mais il n'avait pas assez de gens de guerre, et tous en ce moment n'avaient pas aussi bon courage que lui.

Il s'attacha, comme on peut croire, à gagner de son mieux le cœur des Parisiens. Il n'usa point de cruauté, ne fit pas semblant de savoir ni de chercher qui lui avait été plus ou moins fidèle, destitua seulement ceux de ses officiers qui refusèrent de lui prêter de l'argent. Il ne fit punir de mort personne que ceux qui avaient servi de guides aux Bourguignons, et les avaient conduits dans les villages voisins pour piller les maisons des bourgeois de Paris, ou bien ceux qu'on avait saisis portant des lettres aux ennemis. L'huissier au Châtelet, qui avait crié dans les rues le jour où les Bourguignons attaquaient la porte Saint-Denis, fut seulement condamné à être un mois en prison, au pain et à l'eau, et

[1] Comines.

Digitized by Google

à être battu de verges. On le promena par la ville dans un tombereau d'ordures, et le roi, qui rencontra ce cortége, criait au bourreau : « Frappez fort et n'épar-« gnez pas ce paillard, il l'a bien mérité. »

Dès le lendemain de l'arrivée du roi, Guillaume Chartier, évêque de Paris, homme vénérable et fort aimé dans la ville, vint le trouver, lui fit de grandes remontrances sur la nécessité de bien gouverner et de rétablir la paix, lui proposant de former autour de lui un conseil de gens sages et dignes de confiance. Le roi écouta patiemment, trouva bons tous les avis qu'on lui donnait, et choisit pour ses conseillers six bourgeois, six seigneurs du Parlement et six docteurs de l'Université. Il réduisit de moitié le droit du quart levé sur la vente du vin en détail, et rendit aux nobles, aux ecclésiastiques, aux membres de l'Université et aux officiers royaux leur ancien droit d'en vendre avec exemption totale de droit. Il abolit aussi tous les autres droits d'aide, hormis sur le bois, le pied fourchu, le drap et le poisson de mer. C'était une joie extrême dans toute la ville. Le peuple criait Noël, et allumait des feux de joie. Il renonça à prendre un homme sur dix dans la milice, et à armer les écoliers de l'Université comme il en avait eu la volonté, cédant aux remontrances qui lui furent faites à ce sujet. Afin de plaire aux Parisiens, il leur donna pour capitaine un prince du sang royal, le vieux comte d'Eu, à la place du sire de Melun.

Pendant deux semaines environ, le roi s'occupa ainsi à disposer favorablement le peuple, et à préparer les moyens de défendre Paris. Il lui arrivait des hommes d'armes de divers côtés ; c'était surtout de Normandie qu'il attendait les plus puissans secours ; mais ils ne venaient pas vite au gré de son impatience.

Digitized by Google

Les princes continuaient à se tenir à Étampes. Ils voulaient, avant de recommencer la guerre, recevoir l'armée que le duc Jean de Calabre leur amenait de Lorraine, et tous les hommes d'armes de Bourgogne qui s'étaient mis en route sous les ordres du maréchal de Blanmont. La fausse nouvelle de la défaite de monsieur de Charolais à Montlhéri les avait retardés, et avait répandu quelque hésitation parmi tant de capitaines et de gentilshommes qui songeaient plus à leur intérêt particulier qu'à la cause commune. Toutefois le duc Jean de Calabre se montra loyal dans ses promesses, maintint ses gens dans le devoir, et vécut en bonne et sincère amitié avec le maréchal de Bourgogne.

Lorsque ces deux armées approchèrent, les princes se portèrent du côté de la Seine, et logèrent une partie de leurs troupes à Moret, à Nemours, à Saint-Mathurin-de-Larchant. Le comte de Charolais dressa ses tentes dans une grande prairie au bord de la rivière, et fit travailler à un pont de bateaux et de futailles, afin d'occuper les deux rives. Le maréchal Rouault et le capitaine Sallazar étaient venus garder les passages de la Seine. Ils avaient même fait prisonnier le sire de Charni, ce vieux et célèbre chevalier bourguignon, qui marchait à la tête d'environ cinquante hommes d'armes, et venait joindre le comte de Charolais. Mais ils ne se trouvaient plus en force suffisante ; il leur fallut se retirer. Le pont fut fait, et monsieur de Charolais fut maître du passage. Bientôt arrivèrent les Lorrains et les Bourguignons. Rien n'était si beau ni si bien équipé que l'armée de monsieur de Calabre ; il avait des Italiens, nourris au milieu des guerres continuelles de ce pays, qui passaient pour les meilleurs hommes d'armes de la chrétienté ; eux et leurs chevaux étaient bardés de fer.

Digitized by Google

Le seigneur Jacques Galeotto et le comte de Campo-Basso les commandaient. Les Lorrains étaient sous le sire de Baudricourt. Le comte Palatin avait prêté au duc de Calabre quatre cents archers, qui tendaient leur arbalète avec un pied de biche, d'où leur venait le nom de cranequiniers. Enfin il menait à sa solde cinq cents hommes des ligues suisses ; c'étaient les premiers qu'on voyait dans le royaume, où ils étaient déjà si fameux.

Le maréchal de Bourgogne arrivait avec la noblesse du duché et de la Comté ; il avait avec lui son frère le sire de Montaigu et le marquis de Rothelin de la maison de Hochberg.

Lorsque cette grande armée fut réunie, les princes consultèrent de nouveau sur ce qu'il y avait à faire. Les uns, surtout les Bretons, étaient d'avis d'attendre encore, de se fortifier et de tirer de Bourgogne les vivres et les munitions nécessaires à tant de monde. Mais le comte de Charolais, fier de sa première victoire, voulait absolument qu'on avançât vers Paris. Il gagna à son opinion le duc de Calabre, avec lequel il semblait se convenir beaucoup. Le vieux comte de Dunois s'y rangea aussi à la persuasion du sire de Hautbourdin, et la chose fut résolue. D'ailleurs le sire de Beuil disait qu'il connaissait assez bien le roi pour pouvoir répondre qu'il en avait assez pour cette fois, et ne livrerait pas de bataille.

Cette armée n'avait pas moins de cinquante mille hommes. Rien n'empêchait les princes de s'avancer vers Paris. Ils traversèrent la Brie, et vinrent jusqu'à Charenton. Le pont sur la Marne était mal défendu ; il fut aussitôt emporté. Le comte de Charolais et le duc de Calabre campèrent le long de la rivière, à Charenton et à Conflans ; les ducs de Berri et de Bretagne à Saint-

Digitized by Google

Maur et au château de Beauté; le reste de l'armée à Saint-Denis.

Pendant que Paris était en un si grand danger, le roi en était parti. Pressé par son impatience accoutumée, croyant toujours que les choses allaient mal où il n'était pas, il s'était rendu à Rouen pour presser les renforts qu'il avait demandés, et pour convoquer le ban et l'arrière-ban de Normandie. Il avait pensé qu'il aurait encore le temps de revenir avant que les princes fussent devant Paris. D'ailleurs il avait confiance dans les Parisiens.

Lorsque toute la ligue du bien public fut ainsi assemblée devant la ville, et se fut, après quelques escarmouches, fortifiée dans les lieux où campaient les diverses troupes, le duc de Berri envoya ses hérauts remettre, de sa part, quatre lettres à l'évêque et au clergé, aux bourgeois, à l'Université, et au Parlement. Il déclarait les bonnes intentions des princes pour le meilleur gouvernement du royaume, et demandait que chaque corps envoyât trois députés pour conférer avec eux. Il y eut une assemblée à l'Hôtel-de-Ville; cette proposition fut agréée; les députés furent nommés, et le lendemain, après avoir ouï une messe du Saint-Esprit, ils se rendirent au château de Beauté. Le duc de Berri présidait assis dans un fauteuil; les princes debout autour de lui; monsieur de Charolais était tout armé, car il arrivait de Conflans, et Vincennes tenant encore pour le roi, il lui avait fallu venir en équipage de guerre.

Le comte de Dunois porta la parole. Il exposa tous les griefs qu'on avait contre le gouvernement du roi : ses alliances avec des princes étrangers, ennemis des princes de France, comme le duc de Milan : sa haine

Digitized by Google

contre les maisons de Bourgogne, de Bretagne, d'Orléans et de Bourbon : le refus de convoquer les États du royaume : la tyrannie exercée sur tous au point qu'il contraignait les familles à marier leurs enfans contre leur gré. En effet, sans parler de ce qui se passait parmi la noblesse, on avait vu, l'année précédente, un grand scandale pour un riche bourgeois de Rouen dont le roi avait voulu donner la fille à un de ses serviteurs [1]. Le comte de Dunois continua ainsi à parler fortement contre le roi, et à dire que les princes voulaient dorénavant que tout fût conduit d'après leurs conseils. Il demanda pour sûreté que la personne du roi et la ville de Paris leur fussent livrés. Si la ville refusait de recevoir les princes, ceux qui s'opposeraient à cette proposition répondraient des malheurs, pertes et dommages qui en pourraient advenir. Il n'était accordé que deux jours pour en délibérer, et le troisième Paris serait assailli de tous les côtés.

Les hommes qui conduisaient les affaires des princes comptaient bien moins sur ces menaces et cette publique négociation que sur les intelligences secrètes qu'on pourrait établir avec quelques-uns des députés. Lorsqu'ils eurent humblement demandé un peu de délai pour répondre, on engagea avec eux beaucoup de conversations particulières. On espérait en séduire plusieurs; outre qu'il y en avait de bien disposés pour les mécontens et pour le parti bourguignon, on pouvait mettre quelque confiance dans cette avidité pour les offices et les emplois, qui était plus grande à Paris qu'en aucun lieu du monde [2]. Aussi obtint-on d'assez bonne paroles,

[1] Legrand.

[2] Comines.

Digitized by Google

sinon de la plus grande part des députés, du moins de quelques-uns.

Le lendemain samedi il y eut une nouvelle assemblée à l'Hôtel-de-Ville. Maître Jean Chouard, lieutenant civil, rendit compte de la conférence de la veille, et n'omit rien pour faire valoir les raisons et les menaces du comte de Dunois. C'était maître Henri de Livres, prévôt des marchands, qui présidait ; il vit que les esprits étaient mal disposés, et remit l'assemblée après midi. Elle fut plus nombreuse encore ; l'Université, le Parlement, le clergé, le corps de la bourgeoisie y assistaient [1].

Quels que fussent les efforts et la bonne volonté du prévôt et des partisans du roi, les opinions de la bourgeoisie furent en général favorables à la ligue du bien public. On disait que rien n'était plus juste que de convoquer les États du royaume, ainsi que le demandaient les princes ; on parlait de les recevoir, sous promesse de payer la dépense de leurs gens, et de ne faire nul esclandre dans la ville. D'autres, plus modérés, proposaient de laisser entrer le duc de Berry, le comte de Charolais, le duc de Calabre et le duc de Bourbon, chacun avec quatre cents hommes seulement pour leur servir de garde. Pour le duc de Bretagne et ses gens, il n'en était pas question, tant le peuple les redoutait à cause de leur mauvaise discipline.

Le prévôt jugea combien le danger était grand ; il dit qu'avant de prendre une telle conclusion on ne pouvait se dispenser de savoir l'avis du comte d'Eu, capitaine de la ville, du sire de Melun et des autres chefs de guerre, qui avaient encore, disait-il, assez de force

[1] De Troy. — Legrand.

Digitized by Google

pour s'opposer au parti qu'on voulait prendre, et pour faire dans les rues un grand carnage.

En effet, les hommes d'armes et les archers étaient en grand nombre à Paris. Depuis quelque temps, il en arrivait chaque jour quelque troupe de Normandie ou de Touraine, et le peuple les regardait passer avec grande joie, comptant sur eux pour le défendre contre les ennemis. La semaine d'auparavant, on avait vu entrer une superbe compagnie d'archers à cheval, commandée par un homme de guerre de grande renommée, qu'on nommait le capitaine Mignon. Elle avait traversé la ville en bel ordre et bien équipée, ne manquant de rien, et suivie même de huit filles de joie, chevauchant, à la suite de la compagnie, avec leur confesseur.

Le menu peuple n'était donc nullement porté en faveur des princes. Il ne voyait, dans ce qu'on proposait, autre choses que l'entrée des ennemis dans la ville, et faisait cause commune avec les gens de guerre contre une telle résolution. Dès qu'on sut ce qui avait été délibéré à l'Hôtel-de-Ville, les esprits s'allumèrent ; on courut aux armes ; on ne parlait que de massacrer les députés qui avaient vendu la ville de Paris, et qui voulaient y faire entrer les Bretons. On menaçait de tout mettre à feu et à sang s'il était encore question de livrer les portes. Les femmes et les prêtres couraient dans les églises pour implorer la miséricorde de Dieu contre les malheurs qui menaçaient la ville.

Le comte d'Eu et le sire de Melun se comportèrent avec la plus grande sagesse; ils maintinrent le bon ordre parmi leurs archers et leurs hommes d'armes, et les firent, pendant une partie de la journée, défiler à travers la ville. Alors il fut résolu que les députés s'en iraient de nouveau vers le princes, et leur diraient que

Digitized by Google

les gens du roi avaient délibéré de ne rendre aucune réponse, sans avoir su auparavant son bon plaisir. Les députés n'osaient plus retourner au camp des ennemis, tant ils craignaient d'être soupçonnés par le peuple et accusés de trahison. Cependant ils revinrent au château de Beauté; l'évêque de Paris, d'une voix tremblante, signifia la réponse qu'il lui avait été ordonné de faire au nom de la ville. Le comte de Dunois, voyant combien les députés étaient interdits et semblaient irrésolus, redoubla ses menaces, et promit l'assaut pour le lendemain. Il n'était plus temps; des nouvelles du roi étaient arrivées à Paris. L'amiral de Montauban était entré à la tête d'une grosse troupe d'hommes d'armes; il avait annoncé que le roi était à Chartres et serait à Paris le surlendemain avec une forte armée.

Il fut de retour le mercredi 28 août; onze jours après que les princes eurent passé la Marne, et dix-sept jours depuis son départ. Dès lors il n'y eut plus rien à craindre pour Paris. Le peuple était dans la joie, criait Noël, et célébrait le retour du roi. Pas une voix maintenant n'eût osé murmurer en faveur des Bourguignons. Le roi fit semblant d'ignorer tout ce qui s'était passé en son absence, et, pour le moment, ne fit mauvais visage à personne. Le lieutenant civil et les trois frères Luillier, riches bourgeois qui avaient fait partie de l'ambassade, furent seulement exilés à Orléans, ainsi qu'un avocat nommé Hallé.

Alors commença, aux portes de Paris, une forte guerre, mais seulement par escarmouches. Le roi était trop prudent pour engager une bataille. Il avait bonne espérance de terminer tout par quelque traité, et de demeurer le maître sans courir un si grand péril. On disait que son grand ami le duc de Milan, en lui faisant

Digitized by Google

savoir qu'il envoyait en France, pour le secourir, Galéas son fils avec cinq cents lances, lui avait fortement conseillé de ne songer à autre chose qu'à négocier et à semer la division parmi les princes ligués. C'était par une telle prudence et bonne politique que ce duc François Sforce avait fait une si haute fortune, et conquis tant de puissance. Du reste, le roi n'avait pas besoin qu'on lui conseillât d'en user de la sorte; il y était assez porté par son naturel. Toutefois il se gardait de laisser paraître que tel fût son dessein; pour donner courage à ses gens, il alla solennellement prendre l'oriflamme, dont il n'était plus question depuis bien long-temps. Les princes étaient maîtres de Saint-Denis; mais le cardinal d'Albi, abbé du monastère, avait déposé cette sainte bannière à Sainte-Catherine-des-Écoliers. Ce fut en cette église que le roi alla la recevoir avec les cérémonies d'usage. C'est la dernière fois qu'on ait parlé de l'oriflamme.

Il ne dépendait pas des princes de forcer le roi à une bataille; rien ne pouvait le contraindre à sortir de Paris. D'ailleurs, s'ils avaient plus de gens à pied que lui, leur cavalerie était moins belle et moins nombreuse. Le duc de Bourbon, le sire d'Albret, le comte d'Armagnac et son cousin le duc de Nemours, nonobstant le traité qu'ils avaient signé en Auvergne, vinrent avec leur troupe se joindre à l'armée des princes; mais leurs hommes étaient mal équipés, sans aucune solde, et il fallut leur donner quelque argent, bien que monsieur de Charolais, le seul qui pût en fournir, commençât à en manquer. Toute fertile et abondante que fût la Brie, ses troupes y vivaient moins facilement que celles du roi, qui trouvaient des ressources faciles à Paris par les arrivages de la rivière.

Digitized by Google

Après quelques jours, le roi fit sortir quatre mille francs archers, et les plaça le long de la rivière en face de Conflans, retranchés derrière un fossé et une palissade. La noblesse de Normandie défendait les flancs de cette troupe, et une grosse artillerie, placée en face de Charenton, força les gens du duc de Calabre de se retirer pour se replier vers Conflans. D'autres canons furent ensuite amenés devant Conflans, et pointés précisément sur le logis de monsieur de Charolais. Deux de ses gens furent tués devant la porte; son trompette fut frappé sur l'escalier, comme il portait un plat pour le servir à table. Les boulets vinrent même jusque dans la chambre où se tenait le comte : il s'obstina cependant à ne point quitter ce logis, et s'établit seulement au rez-de-chaussée, en faisant élever un retranchement devant la maison. C'était là, pour l'ordinaire, que s'assemblaient les chefs de l'armée, et qu'on tenait le conseil. L'artillerie fut placée en face de celle du roi, et l'on se tira, de part et d'autre, une infinité de coups de canons, sans se faire grand mal, à cause des remparts en terre que chacun avait élevé de son côté.

En une telle situation, on commença bientôt à négocier. Des trêves furent faites. Chaque jour il y avait des conférences à la Grange-aux-Merciers, dans le lieu où est maintenant Berci. Le comte du Maine y venait de la part du roi, avec le sire de Precigni président de la chambre des comptes, et maître Jean Dauvet premier président de Toulouse. De la part des seigneurs, c'était le comte de Saint-Pol et quelques autres. Le roi était loin de perdre au train que prenait toute cette affaire; il était bien plus habile que les princes pour se conduire en de pareilles circonstances. Nul n'avait moins d'orgueil et ne montrait moins de fierté; il savait gagner

Digitized by Google

les gens, et il n'était personne parmi les serviteurs ou la suite des princes qu'il dédaignât de se rendre favorable. D'ailleurs il était seul à mener ses affaires. Ce que lui rapportaient ses ambassadeurs ne courait pas le risque de se répandre hors de propos, et d'inspirer trop d'abattement ou de présomption autour de lui. Il les écoutait, et ensuite leur disait le langage qu'ils auraient à tenir en public.

En outre, toutes les communications qui s'établissaient d'un camp à l'autre nuisaient au parti des princes et servaient le parti du roi. Comme il arrive toujours lorsqu'une faction semble en déclin, c'était la leur qu'on était porté à quitter pour passer dans la sienne, ou pour s'y ménager quelque intelligence. Il avait donc tout à gagner en donnant à chacun le temps de la réflexion ou le loisir de se consulter et de s'enquérir par les conversations. Aussi avait-on fini par dire : le marché de la Grange-aux-Merciers, en parlant du lieu des pourparlers. En même temps, le roi prenait grand soin de connaître les gens de Paris qui allaient faire des promenades vers les Bourguignons. Il ne leur faisait aucun mal, mais notait leur nom par écrit.

Du reste, il continuait à se comporter comme il fallait pour se conserver dans la bonne grâce du peuple de Paris. Il se fit recevoir de la grande confrérie des bourgeois, ainsi que son favori l'évêque d'Évreux et ses principaux serviteurs. Ce qui importait le plus, c'était de maintenir une bonne discipline. Des gentilshommes de Normandie, qui avaient été logés à Saint-Marceau près Paris, où ils avaient fait beaucoup de maux et de larcins, se prirent de querelle avec deux bourgeois. Un de ces Normands s'emporta même jusqu'à traiter les Parisiens de traîtres et de Bourguignons, disant qu'il

Digitized by Google

fallait les mettre à la raison, et que les gens de Normandie étaient venus pour les tuer et les piller. Plainte en fut portée; le délinquant, après avoir fait amende honorable, la torche au poing, la tête nue, la ceinture défaite, et demandé pardon à la ville de Paris, fut condamné à avoir la langue percée, puis à être banni.

Les conférences continuèrent pendant quelques jours. Mais les princes étaient si exigeans, ils demandaient une si grande part du royaume pour l'apanage de monsieur de Berri, qu'on ne pouvait conclure à de telles conditions. Le roi voulut essayer s'il ne pourrait pas mieux réussir que ses ambassadeurs. Le comte du Maine fut donné en otage, et le comte de Saint-Pol vint devant la porte Saint-Antoine conférer avec le roi. Ils passèrent deux heures ensemble. En rentrant, le roi trouva une foule de bourgeois, qui étaient à la porte pour savoir des nouvelles. « Hé bien! mes amis, leur dit-il, les « Bourguignons ne vous feront plus tant de peine que « par le passé. — A la bonne heure, sire, répliqua un « procureur au Châtelet; mais en attendant ils man- « gent nos raisins et vendangent nos vignes sans que « rien les en empêche. — Cela vaut toujours mieux, « reprit le roi, que s'ils venaient à Paris boire le vin de « vos caves. »

Ainsi se passa plus de la moitié de septembre, le roi espérant toujours en finir par les négociations. Néanmoins on ne put en venir à aucune conclusion, et la trêve fut rompue. Pendant qu'elle durait, monsieur de Charolais avait fait construire un pont de bateaux par maître Girault, célèbre canonnier, qu'il avait fait prisonnier à Montlhéri, et qu'il avait engagé à son service. Le jour même que la trêve fut finie, le pont fut placé au lieu nommé le Port à l'Anglais; dans la nuit, le

Digitized by Google

comte de Saint-Pol et le sire de Hautbourdin se disposèrent à passer avec une forte troupe pour aller déloger les Français dans le retranchement qu'ils avaient élevé le long de la rivière. Ceux-ci n'attendirent pas l'ennemi. Ils firent leur retraite en bon ordre, mirent le feu à leurs logis en criant adieu aux Bourguignons, et rentrèrent dans la ville. Les troupes de monsieur de Charolais traversèrent la Seine; Saint-Victor, Saint-Marceau et les Chartreux se trouvèrent alors exposés à des attaques de chaque jour.

Sur l'autre côté de la rivière, il y avait aussi de continuelles escarmouches. Mais le roi s'obstinait à ne point vouloir de bataille, quel que fût le désir des nobles, des gens de guerre et du peuple de Paris, qui se désolait de voir la Brie et toute la banlieue de la ville ravagée par les ennemis. Une fois pourtant les Bourguignons crurent bien qu'il allait y avoir quelque grande journée. Au milieu de la nuit, un page cria à travers la rivière, de la part des bons amis que les princes avaient dans Paris, que le lendemain ils seraient attaqués par toute l'armée du roi. On se tint sur ses gardes, on s'apprêta. En effet, dès la pointe du jour, les archers à cheval de la garde du roi, commandés par les sires du Lau et de la Rivière, parurent devant Vincennes et devant Charenton; ils arrivèrent presque jusque sur l'artillerie. Monsieur de Charolais et le duc de Calabre furent bientôt armés : car nul n'était aussi diligent aux choses de la guerre que ces deux princes. Tous les chefs furent bientôt sous les armes, même le duc de Berri et le duc de Bretagne, qui se mêlaient peu de la conduite de l'armée, et qu'on n'avait jamais vus avec leur armure. Le temps était obscur; il y avait un grand brouillard. On entendit un fort bruit d'artillerie sur les remparts de

Digitized by Google

Paris. Une portion de la cavalerie sortit du camp, repoussa la cavalerie française, et vint rapporter aux princes qu'au loin, dans la plaine, on apercevait comme une forêt de lances, derrière les hommes d'armes ennemis. Le duc de Calabre accourut aussitôt vers son cousin de Charolais : « Or çà, dit-il, nous sommes à ce « que nous avons tous désiré. Voilà le roi, et tout ce « peuple, sortis de la ville et en marche, à ce que di- « sent les chevaucheurs. Que chacun de nous ait donc « bon vouloir et bon cœur. Nous allons mesurer les « Parisiens à l'aune de Paris, qui est la plus grande « aune. »

Alors on s'avança, un peu étonné que ces troupes armées de lances n'eussent pas bougé de place. Cependant le jour se levait, le brouillard se dissipait, et, en marchant un peu plus loin, l'avant-garde s'aperçut qu'on avait pris pour l'armée du roi un grand champ planté de chardons. Ce fut de grandes risées. Les princes s'en allèrent à la messe, et l'on se trouva un peu honteux d'une alarme si chaude.

Quelle que fût l'obstination du roi dans ses projets et ses espérances, il ne pouvait long-temps demeurer en cet état. Les Parisiens commençaient à se lasser. En vain il avait fait rendre compte, dans une grande assemblée, par le chancelier Morvilliers, des demandes déraisonnables des princes ; en vain disait-il qu'il n'avait pas dépendu de lui de faire la paix, les esprits s'aigrissaient, il se tenait de mauvais discours ; on faisait courir des ballades contre ses conseillers ; l'évêque d'Évreux avait pensé être assassiné un soir. Les gens de guerre et les bourgeois ne pouvaient vivre en paix. C'était chaque jour des habitans maltraités, des filles séduites ou enlevées, et l'on ne pouvait pas toujours avoir justice. Puis les

Digitized by Google

méfiances étaient grandes ; personne n'était à l'abri du soupçon d'être favorable aux princes. Le comte du Maine, tout le premier, ne semblait pas assuré dans sa foi. Un matin la porte de la Bastille qui donnait sur la campagne fut trouvée ouverte. C'était le vieux sire de Melun qui en était gouverneur. Malgré les grands et fidèles services que son fils venait de rendre, le roi ne put s'empêcher de concevoir de mauvaises idées sur sa loyauté. En même temps on apprit qu'un lieutenant du maréchal Rouault venait de livrer Pontoise, que le duc de Bourbon s'avançait sur Rouen, et qu'il y avait pour lui un fort parti dans cette ville.

Ce qui donnait patience au roi, c'est qu'il n'ignorait pas que les choses allaient encore plus mal dans le camp des princes : qu'il y régnait encore plus de discordes, de méfiance, de découragement : qu'on y manquait d'argent : que les vivres étaient rares. Il voyait aussi que la pensée du bien public s'était changée en désir du bien particulier, et que chacun des seigneurs ne songeait qu'à tirer pour soi le meilleur parti du traité qui se ferait.

Le comte de Charolais, véritable chef de l'entreprise, le plus riche et le plus puissant de tous ces princes, était celui qu'il importait le plus d'apaiser. Sans lui, il était difficile d'arriver à aucune conclusion. Ce fut de ce côté que le roi dirigea ses efforts. Il connaissait le comte, et son séjour en Flandre les avait rendus familiers. Il se fiait aussi au crédit qu'il savait prendre sur les gens quand il devisait avec eux ; nul n'avait un langage plus adroit, plus facile, plus insinuant et mieux assorti à ceux avec qui il parlait.

Pendant que les pourparlers continuaient à la Grange-aux-Merciers, il voulut donc s'employer lui-même à

Digitized by Google

négocier avec monsieur de Charolais. Se mettant un jour en un petit bateau avec le sire du Lau, l'amiral de Montauban, le sire de Melun et deux autres de ses serviteurs, il s'en alla aborder sur l'autre rive. Monsieur de Charolais l'y attendait avec le comte de Saint-Pol. « Mon frère, m'assurez-vous ? » lui dit le roi en sortant de la barque. — « Mon seigneur, oui, comme frère, » répondit le comte. Le roi l'embrassa tendrement. — « Mon frère, continua-t-il aussitôt, je vois bien que « vous êtes gentilhomme et de la maison de la France [1]. « — Pourquoi, mon seigneur ? — Lorsque j'envoyai « naguère mes ambassadeurs à Lille, devers mon oncle « votre père et vous, et que ce fou de Morvilliers vous « parla si bien, vous me fîtes dire par l'archevêque de « Narbonne (celui-là est gentilhomme et le montra « bien, car chacun fut content de lui), que je me repen- « tirais des paroles que vous avait dites ce Morvilliers, « et cela avant un an. Pâques-Dieu, vous m'avez tenu « promesse, et même beaucoup avant que le bout de « l'an soit arrivé. » Et il disait tout cela en riant, avec un visage ouvert, sachant bien que de telles paroles flattaient sensiblement son frère de Charolais. Puis il poursuivait : « J'aime à avoir affaire avec les gens qui « tiennent ce qu'ils promettent. » Ensuite il désavoua pleinement Morvilliers, et les termes dont il s'était servi dans son ambassade.

Le roi et le comte se mirent ensuite à converser tous deux ensemble, se promenant au bord de la rivière devant leurs serviteurs et une foule de gens d'armes, qui s'étonnaient de leur voir cet air de confiance et de bonne amitié. Là, furent traitées entre eux les conditions de

[1] *De France.* (R.)

Digitized by Google

la paix. Le comte voulait les villes de la Somme avec Péronne, Roye et Montdidier. Dans tout ce qui le concernait, le roi se montrait facile; pour les autres princes, il ne cédait pas si facilement, et surtout ne voulait pas consentir à donner le duché de Normandie à monsieur Charles son frère. Il lui offrait la Brie et la Champagne seulement. De son côté, monsieur de Charolais ne montrait aucune complaisance pour se réconcilier avec la maison de Croy. En se retirant, le roi dit au comte de Saint-Pol qu'à la considération de monsieur de Charolais il le ferait connétable; puis il prit congé, embrassa de nouveau le comte, et l'invita à venir à Paris, où il lui ferait grande chère. — « Monseigneur, ré« pondit monsieur de Charolais, j'ai fait vœu de « n'entrer dans aucune bonne ville jusqu'à mon re« tour. » Le roi fit distribuer cinquante écus d'or aux archers du comte, pour aller boire, et remonta dans sa barque.

Cette entrevue commença à donner quelque méfiance aux autres princes; elle s'accrut davantage encore en voyant les messages continuels dont le roi et le comte de Charolais chargeaient Guillaume de Bische, et Guillot Dusie, ces deux écuyers autrefois bannis par le duc Philippe lors de sa première brouillerie avec son fils. Bientôt il y eut des conseils où monsieur de Charolais ne fut pas appelé. Il s'en offensa, et aurait peut-être montré sa colère; mais le sire de Contay, son sage conseiller, sut le modérer. « Monseigneur, lui disait-il, ayez « patience; vous êtes le plus fort, soyez aussi le plus « sage. Si vous vous courroucez, ils chercheront à « traiter avec le roi, et ce sera à vos dépens. Employez « tout votre pouvoir à les tenir unis; dissimulez ce qui « vous irrite. Mais aussi pourquoi entremettre dans de

Digitized by Google

« grandes affaires, d'aussi petits personnages que Bische[1] « et Dusie, surtout quand il s'agit de traiter avec un « roi si libéral ! » Le comte suivit cet avis salutaire, et montra plus d'amitié et de confiance que jamais aux autres princes ou seigneurs, ainsi qu'à leurs principaux serviteurs.

Durant que les négociations traînaient ainsi, et que chacun s'efforçait de tromper l'autre, le roi apprit que la veuve du sire de Brezé venait de livrer Rouen au duc de Bourbon, mettant ainsi en oubli tous les bienfaits qu'elle avait reçus, et malgré son propre fils qui venait d'être nommé sénéchal de Normandie après la mort de son père.

Le roi jugea qu'il perdait à attendre, et prit sur-le-champ son parti. Il envoya demander une entrevue à monsieur de Charolais, et partit aussitôt avec cent Écossais de sa garde pour aller, près de Conflans, au lieu du rendez-vous. Chacun d'eux laissa ses gens en arrière, et ils se mirent à se promener ensemble.

Le roi commença par raconter que Rouen venait de le trahir, ce que le comte ignorait encore. C'était pour le roi un grand avantage que de lui apprendre une si grande nouvelle, et de convenir du traité avant qu'il eût le temps d'y réfléchir et d'augmenter ses prétentions. « Puisque les Normands, lui dit-il, se sont d'eux-« mêmes portés à une telle nouveauté, à la bonne « heure ! jamais, de mon gré, je n'eusse donné un tel « apanage à mon frère ; mais voilà la chose faite, et j'y « consens. » Il déclara aussi qu'il agréait toutes les autres conditions.

Le comte de Charolais n'était pas moins content que

[1] Ailleurs *Biche*. (R.)

Digitized by Google

le roi ; car tout allait de plus mal en plus mal dans son armée. Les vivres manquaient, les murmures, le mécontentement, les secrètes divisions augmentaient chaque jour, et l'on pouvait craindre que toute cette ligue du bien public ne fût sur le point de se séparer honteusement.

Ainsi les deux princes étaient également joyeux, chacun croyant être plus habile que l'autre. Le roi entretint aussi le comte du projet qu'il avait de lui donner sa fille madame Jeanne de France, avec la Champagne et la Brie pour dot. Madame Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, venait en effet de mourir peu de jours avant, et le comte était en grand manteau de deuil.

Tout en devisant avec tant de contentement, de cordialité et de tendresse, le roi et monsieur de Charolais s'avançaient, en se promenant, du côté de Paris ; si bien que, sans y prendre garde, ils passèrent l'entrée d'un fort boulevart palissadé, que le roi avait fait élever en avant des murs de la ville. Tout à coup ils s'aperçurent du lieu où ils étaient, et demeurèrent ébahis. Le comte n'avait avec lui que quatre ou cinq serviteurs qui le suivaient à quelques pas, et ils se trouvaient au milieu du camp ennemi. Il fit bonne contenance, et ne se troubla nullement. Mais, pendant ce temps, la nouvelle s'était répandue dans son armée. Le comte de Saint-Pol, le maréchal de Bourgogne, le sire de Contay, le sire de Hautbourdin, s'assemblèrent tout éperdus. Ils formaient les plus tristes imaginations ; le souvenir du pont de Montereau revenait à leur esprit, et les jetait dans un trouble extrême. « Si ce jeune prince, « disait le maréchal de Bourgogne, s'est allé perdre « comme un fou et un enragé, ne perdons pas sa maison,

Digitized by Google

« ni la puissance de son père, ni l'état de chacun de « nous. Que chacun se retire en son logis, et se tienne « prêt, sans s'émouvoir de ce qui pourra arriver. En « nous tenant ensemble, nous sommes encore suffisans « pour nous retirer sur les marches de Hainault, de Pi- « cardie ou de Bourgogne. »

Puis il monta à cheval avec monsieur de Saint-Pol, et s'en alla du côté de Paris, pour voir si le comte ne revenait pas. Après quelques momens, ils virent approcher une troupe de quarante ou cinquante chevaux, qui s'avançait de leur côté. C'était monsieur de Charolais avec une escorte de la garde du roi; il la renvoya et vint à eux. « Ne me tancez pas, s'écria-t-il au maré- « chal de Bourgogne dès qu'il le vit; je reconnais ma « grande folie, mais je m'en suis aperçu trop tard; « j'étais déjà près du boulevart. — On voit bien que je « n'étais pas là, répondit sévèrement le maréchal; en « ma présence, cela n'eût pas été ainsi. » Le comte baissa la tête sans rien répliquer. Il n'y avait personne qu'il craignît autant que le maréchal de Bourgogne; c'était un vieux et loyal serviteur, âpre dans son langage, et qui parfois savait bien dire à monsieur de Charolais : « Je ne suis à vous que par emprunt, tant que votre « père vivra. »

Tous rentrèrent au camp, heureux de revoir le prince, et célébrant la loyauté du roi; monsieur de Charolais bien résolu cependant en lui-même qu'on ne l'y reprendrait plus.

La paix ne tarda guère à être signée; telles en furent à peu près les conditions :

« Afin de pourvoir aux désordres du royaume, aux exactions, charges et dommages du peuple, et aux doléances des seigneurs du sang et autres sujets, le roi

Digitized by Google

commettra trente-six notables hommes du royaume, savoir : douze prélats, douze chevaliers et douze notables du conseil, se connaissant en justice. Il leur sera donné pouvoir d'informer des fautes commises dans le gouvernement du royaume, et d'y mettre remède convenable. Ils s'assembleront le 15 décembre, et auront terminé leur travail en deux mois au moins, et trois mois et dix jours au plus. Le roi promet, par parole de roi, de tenir ferme et stable ce qu'ils ordonneront.

« Toute division sera mise à néant, et nul ne pourra reprocher à autrui le parti qu'il a tenu. Aucune poursuite n'aura lieu à raison de cette guerre, et les confiscations seront révoquées. »

Puis, après ce semblant de bien public, venaient les conditions accordées à chacun des princes ou seigneurs.

Au duc de Berri, pour apanage, le duché de Normandie en toute souveraineté, comme les anciens ducs de Normandie, avec l'hommage des ducs de Bretagne et d'Alençon, ainsi que dans les temps passés. Cet apanage était héréditaire, transmissible de mâle en mâle.

Au comte de Charolais, les villes de la Somme, Amiens, Saint-Quentin, Corbie, Abbeville, tout le comté de Ponthieu et le pays de Vimeu, pour en jouir sa vie durant, ainsi que son prochain héritier, sauf ensuite le rachat moyennant deux cent mille écus d'or. En outre, Boulogne, Guines, Roye, Péronne et Montdidier lui étaient abandonnés en toute et perpétuelle propriété.

Au duc de Calabre, Mouzon, Sainte-Menehould, Neufchâteau, cent mille écus comptant, et la solde de quinze cents lances pendant six mois. Le roi renonça en sa faveur à l'alliance de Ferdinand d'Aragon, roi de Naples, et des habitans de Metz.

Digitized by Google

Au duc de Bretagne, Étampes, Montfort, l'abandon du droit de régale et une portion des aides. Antoinette de Maignelais, sa maîtresse, fut confirmée dans la pension de six mille francs qu'elle recevait, et le roi lui donna de plus l'île d'Oléron et la seigneurie de Montmorillon. Il n'avait pas eu cependant à se louer d'elle, elle avait excité le prince à la guerre, et avait vendu ses joyaux et sa vaisselle pour fournir aux frais de l'entreprise.

Au duc de Bourbon, Donchéri, plusieurs seigneuries en Auvergne, cent mille écus comptant et la solde de trois cents lances.

Au duc de Nemours, le gouvernement de Paris et de l'île de France, avec une pension, la solde de deux cents lances, et la nomination aux offices et bénéfices dans ses seigneuries.

Au comte d'Armagnac, les trois châtellenies du Rouergue qu'il avait perdues sous le feu roi, une portion des aides dans ses domaines, une pension et la solde de cent lances.

Au comte de Dunois, la restitution de ses domaines et de sa pension, une forte somme d'argent comptant et une compagnie de gens d'armes.

Au comte d'Albret, des seigneuries attenant à ses domaines.

En outre, le sire de Loheac devait de nouveau être maréchal de France, et avoir deux cents lances. Tannegui Duchâtel, grand écuyer; de Beuil, amiral; le comte de Saint-Pol, connétable : chacun avec cent lances. Dammartin recouvrait tous ses biens, et avait aussi cent lances.

Les premiers jours d'octobre se passèrent à régler toutes ces choses. Le roi continuait à se montrer plein

Digitized by Google

de courtoisie pour monsieur de Charolais. Il lui avait donné le château de Vincennes pour se loger, et cherchait tous les moyens de lui plaire. Il était aussi empressé à faire bon accueil aux autres princes, surtout au duc de Calabre; c'était un vaillant capitaine qui avait acquis l'expérience des choses de la guerre dans ses entreprises d'Italie; il était fort à ménager. Le roi René, son père, lui avait mainte fois écrit pour le ramener au parti du roi; mais il lui gardait rancune pour son alliance avec le duc de Milan, et pour la perte du royaume de Naples qu'il attribuait à sa politique. Cependant ils commencèrent à devenir meilleurs amis, et le duc de Calabre s'employa sincèrement à la conclusion de la paix.

Le roi ne se donnait pas moins de peine pour se réconcilier avec les bons et notables serviteurs de son père, qu'il avait d'abord destitués et poursuivis par vengeance. C'étaient en effet de plus sages et plus honorables hommes que ses favoris; peu à peu, ils revinrent presque tous à la faveur et à la confiance du roi, autant du moins qu'on pouvait l'avoir.

Chaque jour il avait à se féliciter davantage de la résolution qu'il avait prise. Presque toute la Normandie se soumettait au duc de Bourbon; et ce prince écrivait qu'on se gardât bien de faire la paix et de se fier au roi. Le comte de Nevers, après avoir, pendant quelque temps, défendu la ville de Péronne, y avait été fait prisonnier, non sans donner lieu de soupçonner qu'il usait de ce moyen pour traiter avec monsieur de Charolais, sans se brouiller avec le roi. En effet, le comte, peu auparavant, l'avait fait sommer de se rendre prisonnier entre ses mains, en lui promettant qu'il ne serait ni maltraité, ni mis à rançon. Chacun, de tous côtés,

Digitized by Google

voyant le roi dans l'embarras, s'empressait de saisir l'occasion ; et il arriva même des ambassadeurs du roi d'Écosse, réclamant le Poitou en vertu d'un ancien traité passé avec le feu roi Charles VII dans le moment de sa détresse : traité dont les Écossais n'avaient jamais rempli les conditions. En outre, de puissans renforts commandés par le vieux sire de Saveuse venaient d'arriver au comte de Charolais, avec un convoi d'argent, d'armes et de munitions.

Le roi était donc déterminé à tout sacrifier pour hâter le moment où la ligue se séparerait, bien assuré qu'aussitôt après il aurait occasion de recouvrer sa puissance. Aucune complaisance, aucune caresse ne lui coûtait, surtout envers monsieur de Charolais. Tandis que les conditions de la paix étaient convenues, et qu'il ne s'agissait plus que d'expédier les actes et lettres patentes nécessaires à l'exécution, les Bourguignons, sans égard pour la trêve, allèrent sommer la ville de Beauvais. Le roi s'en plaignit à monsieur de Charolais, mais en termes si doux, qu'il lui dit : « Si vous vou-« liez cette ville, il fallait me la demander, je vous l'au-« rais donnée; mais la paix est faite, il convient de « l'observer. » Le comte désavoua ses gens, et se montra fort en courroux contre une telle témérité.

Pendant tout le mois qui se passa à régler les détails du traité, le roi se rendit souvent à Vincennes, presque toujours sans suite, montrant de plus en plus confiance et familiarité aux princes. Parfois il dînait avec les ambassadeurs des divers seigneurs chez de riches bourgeois avec des dames de la cour et des bourgeoises; enfin, au milieu du faste des autres princes, il gardait sa simplicité accoutumée. Toutefois le jour de sa première entrevue avec le duc de Bourbon, il vêtit une longue

Digitized by Google

robe de pourpre fourrée d'hermine, et le peuple de Paris, étonné de cette rareté, trouvait que cet habillement lui était bien mieux séant que le pourpoint court de drap grossier qu'il portait d'habitude. Il vint aussi à la grande revue que monsieur de Charolais fit de son armée, avant de donner l'ordre de départ pour la guerre du pays de Liége, où sa présence devenait fort nécessaire. Il passa dans les rangs, chevauchant avec le duc de Calabre, le comte de Saint-Pol et monsieur de Charolais, parlant gracieusement à tous les capitaines, hormis au maréchal de Bourgogne, qu'il connaissait pour son grand ennemi. En se quittant, le roi et monsieur de Charolais s'embrassèrent devant toute l'armée, et le comte s'écria à haute voix : « Messieurs, vous et moi, « nous sommes au roi mon souverain seigneur ici pré- « sent, pour le servir toutes les fois que besoin sera. »

Enfin le 30 octobre tout fut terminé; le roi se rendit au château de Vincennes pour recevoir l'hommage du nouveau duc de Normandie, et faire publier la paix. Après la cérémonie, il voulut coucher au château d'où les princes devaient partir le lendemain, chacun de son côté. Il envoya même quérir son lit au palais des Tournelles; mais le peuple de Paris, qui en ce moment aimait tant le roi, auquel il devait la paix et la préservation des malheurs si grands dont on avait été menacé, voyait de jour en jour, avec plus de méfiance et d'inquiétude, la loyale témérité avec laquelle il s'en allait, sans précautions, se mettre aux mains de ses ennemis. Toute la milice s'arma, prit la garde des portes et des remparts, attendant le retour du roi. Lorsqu'on sut le projet qu'il avait de coucher à Vincennes, le prévôt des marchands et les échevins se rendirent près de lui pour le conjurer de n'en rien faire, et de rentrer dans sa

Digitized by Google

bonne ville. Il y consentit. Le lendemain, après avoir conduit son frère jusqu'à Pontoise, il s'en vint de là à Villiers-le-Bel, dire adieu à monsieur de Charolais. Ils y célébrèrent ensemble la fête de la Toussaint, et passèrent encore deux jours ensemble, se témoignant une grande amitié. Toutefois, comme le roi avait mandé deux cents hommes de sa garde pour le ramener à Paris, les serviteurs du comte, entrant en inquiétude, vinrent l'avertir au moment où il se couchait, et l'on prit de grandes résolutions.

Monsieur de Charolais continua ensuite sa route par Compiègne et Noyon. Toutes les villes lui étaient ouvertes, et il y recevait un honorable accueil par ordre du roi. Il passa ensuite à Amiens, et prit possession des villes de la Somme.

Il était si pressé de se rendre au pays de Liége [1], qu'il ne prit pas même de temps d'aller revoir son père. Ce vieux prince s'était de plus en plus affaibli de corps, d'esprit et de volonté. Outre qu'il n'avait jamais su bien nettement les projets de son fils, ni les circonstances qui l'avaient conduit à faire la guerre au roi, on pouvait maintenant lui cacher les choses les plus importantes; car il n'avait plus assez de suite dans les idées pour s'en apercevoir et s'en enquérir. Ainsi on lui avait épargné la grande inquiétude qu'avait produite le bruit généralement répandu, que le comte de Charolais avait été vaincu et fait prisonnier à Montlhéri [2]. Ce fut après

[1] Pour avoir une juste et complète idée des événemens qui vont suivre, il faut consulter le tableau animé qu'en a tracé M. de Gerlache dans ses *Révolutions de Liége sous Louis de Bourbon*, Bruxelles, 1831, in-8°. (R.)

[2] Le 3 octobre 1465 le comte de Charolais écrivit à son père sur son expédition en France. *Coll. de docum.*, II, 227. (R.)

Digitized by Google

quelques jours seulement que des moines apportèrent les nouvelles véritables de la bataille, parce que nul autre messager ne pouvait passer, tant les garnisons françaises couraient le pays.

Pendant l'absence de son fils, le duc Philippe, ou plutôt son conseil, avait eu à pourvoir à la guerre contre les Liégeois. Le roi de France, aussitôt après la ligue du bien public, leur avait envoyé des ambassadeurs, avait contracté avec eux une alliance nouvelle, et, en leur promettant son secours, les avait déterminés à attaquer le duc de Bourgogne [1].

Ils l'envoyèrent défier, et bientôt après, déployant leurs bannières, ils entrèrent dans le duché de Limbourg, brûlant et dévastant tout le pays. Le Duc rassembla des gens d'armes, manda ses neveux les ducs de Clèves et de Gueldre, le comte de Nassau, le comte de Horn, ainsi que plusieurs autres seigneurs des marches d'Allemagne, ses sujets et ses alliés, et voulut lui-même se rendre à Namur. Les Liégeois avaient cru que toutes ses forces étaient en France, et que l'occasion était belle; voyant qu'il avait encore une grande armée, ils rentrèrent d'abord chez eux.

Peu après, les habitans d'une autre ville du pays de Liége, de Dinand [2], se déclarèrent contre le duc de

[1] Comines.—Duclercq.—La Marche. (Voy. plus haut p. 326, note 2.) (R.)

[2] Les Dinantais écrivirent le 16 juillet 1465 à Philippe le Bon, pour se plaindre d'actes d'hostilité commis contre eux par ses officiers et sujets, entre autres par Jean de Corioulle, du pays de Namur, lequel tirait son nom d'une terre passée aux Stassart. *Collect. de documens*, II, 205. On trouve dans le même recueil 1° Lettre des Dinantais à Marc de Bade, régent du pays de Liége, et au marquis Charles de Bade son frère, contenant la relation d'une attaque dirigée contre leur ville par les troupes de l'évêque de Bourbon, 26 août 1465. 2° Lettre des Di-

Digitized by Google

Bourgogne, ou plutôt contre son fils, car c'était envers lui particulièrement que se déclarait une forte haine. Trompés par les fausses nouvelles de la journée de Montlhéri, ils sortirent de leur ville en armes, et s'en allèrent piller Bovines sur le territoire de Namur.

Ils portaient en triomphe l'effigie du comte de Charolais, pendue à une potence, et criaient : « Voilà le « fils de votre Duc, ce faux traître, que le roi de France « a fait ou fera pendre ; encore n'est-il pas fils de votre « Duc ; c'est un vilain bâtard, fils de notre ancien évêque « le sire d'Hainsberg. Croyait-il donc ruiner le roi de « France ? » Enfin, il n'y avait sorte d'injures que ce peuple grossier et insensé ne proférât contre monsieur de Charolais.

Cependant on parvint à les apaiser, et leurs magistrats, plus sages qu'eux, traitèrent avec le Duc, qui se contenta d'une somme d'argent, regardant surtout comme essentiel de rompre leur alliance avec les Lié-

nantais aux magistrats de Huy, touchant l'assaut donné à la ville de Ciney par des ennemis, 11 septembre 1465. 3° Lettre des Dinantais aux bourguemaîtres de Liége, touchant l'ambassade envoyée par ceux-ci au roi de France, 22 septembre 1465. 4° Commission donnée par les Dinantais à trois députés envoyés en France, 23 septembre 1465. 5° Instruction pour les députés envoyés en France, 23 septembre 1465. 6° Lettres de créance des députés, 24 septembre 1465. 7° Mandement des Dinantais aux garnisons des places ressortissant de leur châtellenie pour la cessation des hostilités, 3 novembre 1465. 8° Lettre des Dinantais au capitaine-général du comté de Namur, touchant les hostilités commises par ceux de Bouvignes, au mépris de la paix, 5 novembre 1465. 9° Lettre des Dinantais aux bourguemaîtres de Liége, touchant ceux qui avaient proféré des injures contre le comte de Charolais, 8 novembre 1465. 10° Lettre des Dinantais à leurs députés à Liége, contenant le récit d'une émeute arrivée dans leur ville, 8 novembre 1465, et plus de cinquante autres pièces concernant cette guerre, dont quelques-unes d'une grande importance. (R.)

Digitized by Google

geois. Ceux-ci alors se trouvèrent en grand danger. Le comte de Nassau les défit complètement à Montigni; mais la colère de ce peuple ne pouvait se calmer et l'aveuglait sur ses périls. Monsieur de Charolais, avant de renvoyer son armée, voulut terminer cette guerre. D'Amiens il vint à Mézières avec toutes ses forces [1]. En vain tous les hommes murmuraient d'être ainsi retenus au-delà du service qui leur avait été demandé, sans avoir rien reçu pour leur solde depuis deux semaines; en vain voulaient-ils retourner chez eux; ils n'osaient quitter l'armée, ni même parler bien haut. Personne n'était aussi violent que monsieur de Charolais. Il eût fait mourir le premier qui eût osé s'en aller, et il n'y avait pas de gentilshommes ni capitaines assez grands pour ne pas recevoir de lui quelques coups de bâton, s'il les eût surpris troublant le bon ordre. Il réunit donc une armée plus nombreuse encore que celle qu'il avait amenée en France; car les troupes envoyées par son père vinrent se joindre à lui.

Les Liégeois voyaient quelles forces avait leur ennemi; ils savaient que le roi de France, contre ses promesses, avait traité sans faire d'eux mention expresse. Néanmoins les gens sages et les bons conseils avaient si peu de crédit sur eux, que la paix fut difficile à conclure, et les négociations plus d'une fois près de se rompre. Le vieux Duc parlait déjà de venir lui-même amener de nouveaux renforts.

Enfin, après avoir passé quinze jours à Saint-Tron, monsieur de Charolais parvint à signer un traité avec

[1] Voy. dans la *Coll. de documens inédits*, II, 256, lettre du comte de Charolais aux magistrats de Malines, par laquelle il leur fait part de son arrivée à Mézières, 25 novembre 1465. (R.)

Digitized by Google

les Liégeois [1]. Ils promirent six mille riddes [2] d'or pour les frais de la guerre, et reconnurent le duc Philippe en sa qualité le duc de Brabant, pour leur mainbourg et gouverneur perpétuel [3].

La paix faite, le comte rassembla toute son armée, et la passa en revue. Chevauchant de rang en rang, il remercia chaque capitaine et tous les hommes d'armes de leurs bons services, les pria de l'excuser de leur avoir si mal payé leur solde, et promit qu'une autre fois, avec l'aide de Dieu, il serait plus exact. Il ajouta qu'il allait remettre en la bonne volonté de son père tous ceux qui avaient encouru sa disgrâce, et faire rappeler ceux qui avaient été exilés.

Il se rendit ensuite à Bruxelles auprès du Duc, qui eut une bien grande joie de le revoir. Le comte se jeta à genoux; son père le releva, et le serra dans ses bras en pleurant. Après quelques jours, monsieur de Charolais partit pour accomplir un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne; puis de là il visita Gand, Bruges et Saint-Omer, où il fit sa paix avec le comte de Nevers.

Pendant ce temps-là, tout ce qui avait été réglé en

[1] Le 22 décembre un traité, celui de Saint-Trond, fut conclu entre le pays de Liége, Huy et Dinant exceptées, et le duc de Bourgogne. Traité aussi humiliant que dur. *Coll. de documens*, II, 283. Le comte de Charolais ratifia, le 24 janvier suivant, ce traité dont M. de Gerlache a fait l'analyse, p. 54. Le 22 décembre 1465 les villes du pays de Liége, Dinant exceptée, s'obligèrent à payer au comte de Charolais une indemnité de 190,000 florins. *Ibid.*, 305. Le 26 janvier suivant la ville de Liége s'obligea à faire accepter ces deux conventions aux villes de Tongres, de Saint-Trond, Fosse, Thuin, Couvin, Looz et autres. *Ibid.*, 324. Il y eut des négociations particulières avec ceux de Dinant. (R.)

[2] *Ryders.* (R.)

[3] *Avoué souverain héritable.* (R.)

Digitized by Google

France par le traité de Conflans était loin de s'accomplir. A peine avait-il été conclu, que le Parlement y avait mis opposition, et avait refusé de l'enregistrer, spécialement parce que le roi y reconnaissait l'autorité souveraine du pape, et, en cas de difficultés, se soumettait à sa sentence. Cependant le roi apportait toujours le même soin à complaire de tous points aux Parisiens, et à faire des choses agréables aux hommes sages. Il confirma les priviléges accordés à la ville, répétant encore qu'il les avait donnés de son plein gré, et non point contraint par la nécessité. Il rendit l'office de chancelier à Guillaume Juvénal; il nomma Jean Dauvet premier président du Parlement de Paris; il remit le sire d'Estouteville dans la prévôté de Paris.

Ce qui lui importait plus c'était de continuer, comme il avait si bien commencé pendant les négociations, à diviser entre eux les princes et les grands seigneurs, et à les mettre en mutuelle jalousie et méfiance l'un de l'autre; c'est à quoi personne ne fut jamais si habile que lui. Les premiers qu'il gagna à ses intérêts furent le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac, le duc de Nemours, le sire d'Albret. Ils étaient restés à Paris; il leur fit toutes sortes de caresses, et les appelait souvent à son conseil avec plusieurs présidens et conseillers du Parlement, des docteurs de l'Université et les plus notables bourgeois. Il donna Jeanne sa fille bâtarde, qu'il avait eue de la dame de Beaumont, à Louis, bâtard de Bourbon, frère du duc de Bourbon.

Le peu de sagesse de monsieur Charles, duc de Normandie, et du duc de Bretagne, tous deux princes simples et faibles de volonté, toujours gouvernés par quelques-uns de leurs serviteurs, ne tarda pas à réparer encore mieux les affaires du roi. Le duc de Bretagne,

Digitized by Google

malgré les sages conseils de Tannegui Duchâtel, avait voulu conduire à Rouen le nouveau duc de Normandie. Il se proposait, ou plutôt d'autres sous son nom, de tout gouverner dans ce duché, de disposer des offices, enfin de tenir le duc de Normandie en tutelle. Alors s'émurent de grandes querelles entre les serviteurs des deux princes, entre les Bretons et les Normands. Jean de Lorraine, sire de Harcourt, voulait être maréchal de Normandie. Le sire de Beuil demandait la charge de capitaine de Rouen. Le comte de Dammartin, qui avait grand crédit sur le duc de Bretagne, s'y opposait. Pendant tous ces débats, on avançait vers Rouen; mais la discorde fut si grande, que rien n'étant réglé, monsieur Charles, au lieu de faire son entrée, s'arrêta à Sainte-Catherine. Les deux princes y passèrent ainsi cinq jours. Tout ce qui les entourait était en méfiance et en trouble. Les uns disaient qu'il y avait un complot pour saisir le duc de Bretagne dans la ville de Rouen, puis pour le livrer au roi; les autres imputaient un projet pareil au duc de Bretagne et au comte de Dammartin. Le sire de Harcourt s'en alla dire à l'Hôtel-de-Ville, que monsieur Charles n'était pas en sûreté entre les mains des Bretons, et qu'on voulait l'emmener. Toute la ville courut aux armes; une foule de bourgeois, ayant à leur tête le sire de Harcourt, se porta à Sainte-Catherine; on s'empara de monsieur Charles, sans lui donner le temps de prendre un autre vêtement que sa robe noire, on le plaça sur un cheval sans housse, et on lui fit faire son entrée dans la ville. Le duc de Bretagne se retira chez lui, avec ses gens, qui ravagèrent, en se retirant, les marches de Normandie.

Le roi jugea qu'il profiterait facilement d'un tel désordre. Il était allé accomplir à Notre-Dame de Cléri un

Digitized by Google

pèlerinage qu'il avait voué le jour de Montlhéri, puis était venu à Orléans et à Chartres. Le duc de Bourbon lui était maintenant tout devoué; il commençait à être fort ami du duc de Calabre. Il savait monsieur de Charolais occupé entièrement à sa guerre contre les Liégeois. D'ailleurs, il le leurrait par l'espérance du mariage avec sa fille. Ainsi rien ne pouvait l'empêcher de reprendre cette province de Normandie, qu'il avait abandonnée à son frère avec tant de regret.

Il s'avança par Séez, Argentan et Falaise, et vint s'établir à Caen. Là, il traita avec le duc de Bretagne, ou, pour mieux parler, avec ses serviteurs et ses partisans encore tout irrités contre le duc de Normandie. Il s'engagea à défendre monsieur de Bretagne envers et contre tous, et reçut dans ses bonnes grâces le comte de Dunois, le maréchal de Loheac, le comte de Dammartin, Odet d'Aydie sire de Lescun, et même le vice-chancelier Romillé; promettant en même temps de ne jamais pardonner à tous les gens qui conseillaient monsieur Charles son frère : les sires de Beuil, de Harcourt, de Daillon, de Chaumont, le patriarche de Jérusalem, et tous les autres participans à la conspiration et injure faites à Sainte-Catherine contre le duc de Bretagne.

Le duc de Bourbon avait en même temps pris Évreux et Vernon. Le sire de Melun s'était saisi de Gisors et de Gournay, puis il était entré au pays de Caux. Bientôt le roi fut aux portes de Rouen; son frère n'était pas en état de résister. Il avait envoyé requérir les bons offices de monsieur de Charolais; mais la guerre des Liégeois n'était pas encore finie. D'ailleurs, aux autres motifs qui pouvaient refroidir ce prince, et le rendre moins

[1] 1465, v. st. L'année commença le 6 avril.

Digitized by Google

empressé à écouter les plaintes de son ancien allié, venait s'ajouter la discorde qui maintenant régnait entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie. Ainsi toute l'assistance du duc de Bourgogne se réduisit à une ambassade tardive; elle se contenta facilement des réponses du roi, et se borna à solliciter pour les serviteurs du duc de Normandie une amnistie qui leur était déjà offerte.

Monsieur Charles fut donc contraint de quitter Rouen, et se réfugia à Honfleur. Le roi se trouva ainsi maître de presque toute la province. Il y eut bientôt rétabli son autorité. La guerre du bien public lui avait enseigné à ne plus écouter sa colère, et à ne pas poursuivre sa vengeance sur ceux qui l'avaient offensé. Maintenant il ne témoignait jamais nulle rancune aux gens dont il pouvait avoir quelque chose à espérer ou à redouter, et ne songeait qu'à les prendre à son service où à se les rendre favorables. Il fit grâce à ceux qui avaient livré Rouen et les autres villes au parti des princes. Cependant les gens peu considérables et qui n'étaient défendus ni par leur importance, ni par de hautes protections, furent traités moins doucement. Plusieurs furent livrés à la justice du prévôt Tristan, et décapités ou jetés à la rivière dans des sacs de cuir.

Quant à son frère, le roi lui avait offert de faire régler son partage par l'arbitrage des ducs de Bretagne et de Bourbon. Il voulut d'abord s'embarquer furtivement pour se rendre en Flandre. Le vent était contraire; il redescendit à terre, et se laissa persuader d'attendre ce qui serait jugé par les princes. Il était dans un tel dénûment, qu'il fut forcé de vendre sa vaisselle d'argent, aimant mieux, disait-il, manger dans des plats de terre que de laisser dans le besoin les fidèles servi-

Digitized by Google

teurs qui ne l'avaient pas quitté. Peu après, et toujours avant que son sort fût réglé, il se laissa conduire en Bretagne par le duc, qui lui donna pour séjour le château de l'Hermine, auprès de Vannes. Les ambassadeurs de Bourgogne vinrent l'y trouver, et lui témoignèrent le regret qu'avait éprouvé le duc Philippe et monsieur de Charolais de ne pouvoir le secourir, à cause de leur guerre contre les Liégeois.

« Je suis satisfait, dit-il, qu'ils en soient venus à leur honneur dans cette entreprise, et je les remercie de la bonne volonté dont ils m'assurent. Mais je les prie de considérer que le roi, en me dépouillant, viole un traité conclu avec eux comme avec moi. Il n'allègue point d'autres raisons, sinon qu'on lui a arraché la Normandie par force, et qu'il a été contraint à beaucoup de promesses qu'il ne veut pas tenir. C'est lui-même cependant qui m'a fait mettre en possession de cette province par un de ses officiers, en présence d'un officier de monsieur de Charolais; c'est lui qui a fait recevoir mon serment de fidélité par son chancelier; et, tout de suite après, il m'a chassé à main armée. Puis il a assuré qu'il voulait s'en remettre au jugement des ducs de Bretagne et de Bourbon, et n'a pas consenti qu'on leur adjoignît monsieur de Charolais et le duc de Calabre. Lorsque ces princes ont décidé qu'il fallait me laisser jouir de mon apanage par provision et m'assurer une somme d'argent, il a éludé cette proposition. C'est pendant une suspension d'armes qu'il est entré dans ma ville de Rouen, où je n'avais pu rester à cause des séditions qu'il y excitait. Maintenant me voici abandonné de tout le monde, dénué de tout, et revenu à mon premier asile. Il me fait proposer par l'amiral de Montauban et par l'évêque d'Évreux de me donner pour apanage le

Digitized by Google

Roussillon, en me garantissant un revenu de soixante mille livres. Mais il n'a le Roussillon que comme gage. Le roi d'Aragon réclame ce gage; les habitans prétendent qu'on n'avait pas le droit d'engager le pays; ils se sont donnés à don Pierre de Portugal. C'est donc une guerre et non un apanage qu'on veut me donner. Qu'on me rende le Berri en y joignant le Poitou et la Saintonge, ou bien la Champagne et le Vermandois. Je n'ai manqué ni ne veux manquer en rien à mes alliés. Eux, que font-ils pour moi? que fait mon oncle de Bourgogne? Il désire, dit-il, que je conserve paisiblement mes états; mais il ne me donne que des belles paroles. Cependant on a envahi mon apanage; on tue mes sujets, on prend mes villes de force. Comment mon exemple ne touche-t-il pas les princes? ne voient-ils pas que le roi, après m'avoir détruit, tournera les armes contre eux? Il allèguera les mêmes raisons, la même contrainte, et reprendra les villes de la Somme comme il a repris la Normandie. Quand nous n'aurions pas signé de traités ensemble, le duc de Bourgogne ne devrait-il pas prendre la défense d'un fils de roi, d'un prince, d'un pair de France? Je dois avoir pour juges entre le roi et moi tous les pairs du royaume. »

Telles furent les plaintes que le duc de Normandie adressa au sire d'Himbercourt et aux autres ambassadeurs de Bourgogne. Mais il ne pouvait rien de plus que s'en remettre à ce que voudrait faire le Duc; tout mécontent qu'il était d'être ainsi abandonné, il était contraint à implorer en toute humilité les secours qu'on voudrait bien lui donner. C'était d'ailleurs un prince de peu d'esprit et de volonté, et sa conduite envers le duc de Bretagne laissait monsieur de Charolais assez incertain de la conduite qu'il devait tenir.

Digitized by Google

Le roi ne négligeait rien cependant de tout ce qui pouvait assurer sa conquête, et le justifier d'avoir ainsi dépouillé son frère de ce qui lui avait été si solennellement promis par le traité de Conflans. Il envoya à la cour de Bourgogne une grande ambassade; c'était George de la Tremoille sire de Craon, gouverneur de Touraine, qui était le principal envoyé. Il expliqua longuement de quelle sorte le roi, depuis son avènement, s'était comporté envers monsieur Charles son frère. Avant que ce prince eût quinze ans, le roi lui avait donné le Berri pour apanage; puis il l'avait assuré que ses richesses et sa puissance seraient portées au moins aussi haut que celles du duc d'Orléans, frère unique du roi Charles VI; il s'était engagé à lui faire faire un grand mariage; et certes, si le roi en eût trouvé l'occasion, il aurait mis une couronne sur sa tête. En attendant, il avait augmenté sa pension. Cependant monsieur Charles s'était retiré en Bretagne, et avait pris parti contre le roi. Devant Paris, il s'était refusé aux offres les plus raisonnables, exigeant toujours la Guyenne ou la Normandie; tellement que les autres princes avaient fini par blâmer son obstination. C'était alors que la Normandie était entrée en révolte, malgré les trêves. Le roi, pour éviter un plus grand mal, avait donc été contraint de céder. Un si grand dommage fait au royaume était évidemment un motif suffisant de nullité. La Normandie était une des plus grandes provinces, et supportait le tiers des charges du royaume. Elle était une clef de la France, c'est par là que les Anglais y étaient entrés. Aussi une ordonnance du sage roi Charles V avait statué que jamais cette province ne serait donnée en apanage; et le feu roi Charles VII avait confirmé cette ordonnance par une nouvelle. Le roi ne

Digitized by Google

pouvait donc céder la Normandie sans manquer au serment qu'il avait juré à son sacre. Il n'avait rien fait dont le roi Charles V n'eût donné l'exemple, en forçant son oncle le premier duc d'Orléans de restreindre son apanage, d'après l'avis des princes et de plusieurs gens notables, qui le trouvaient trop onéreux pour le royaume.

Le sire de Craon ajoutait que c'était, non le roi qui avait conquis la Normandie, mais les habitans qui, volontairement, étaient revenus sous son autorité; il alléguait enfin que monsieur Charles frère du roi s'était soumis à prendre pour arbitres les ducs de Bretagne et de Bourbon.

Toutes ces raisons auraient peut-être touché faiblement monsieur de Charolais, s'il se fût trouvé en aussi avantageuse position que l'année précédente; mais, outre qu'il se voyait toujours menacé par la rébellion mal apaisée des gens de Liége et de Dinant, il n'y avait plus moyen de renouer cette ligue de tous les princes du royaume, qui avaient mis le roi si près de sa perte. Tout maintenant était changé; le duc de Bourbon était devenu serviteur dévoué du roi; le duc de Bretagne avait agi de concert avec lui contre son frère, et le retenait comme prisonnier. Le duc de Calabre avait été gagné aux intérêts du roi, par tout ce qu'il en avait reçu et par l'espérance de conclure le mariage de Nicolas marquis de Pont, son fils aîné, avec madame Anne de France, la même que le roi feignait aussi d'offrir à monsieur de Charolais. En outre, le roi avait entièrement transporté sa confiance à d'autres conseillers et serviteurs. Le comte du Maine était tombé dans sa disgrâce. Il lui reprochait ses secrètes intelligences avec les princes, sa signature secrètement donnée à la ligue

Digitized by Google

du bien public, sa négligence à arrêter la marche des Bretons, sa fuite à Montlhéri, les discours qu'il avait tenus à Paris pendant les pourparlers de Conflans. Il lui ôta sa compagnie d'hommes d'armes, et le gouvernement de Languedoc pour le donner au duc de Bourbon. Le sire du Lau, le sire de Melun avaient été compris dans cette brouillerie du roi avec le comte du Maine. Ils furent destitués de leurs offices, suspects, et peu après mis en prison. L'amiral de Montauban venait de mourir, odieux à tout le royaume. C'était maintenant le sire de Dammartin et le maréchal de Loheac, qui, avec l'évêque d'Évreux, Guillaume Cousinot et le chancelier Juvénal, avaient le plus de crédit auprès du roi.

Il avait aussi attiré dans son parti un seigneur qui auparavant lui avait été plus nuisible qu'aucun autre. Le comte de Saint-Pol avait obtenu ce qu'il avait désiré toute sa vie, l'office de connétable; mais, comme il le devait plus à monsieur de Charolais qu'au roi, peut-être serait-il demeuré fidèle à la faction de Bourgogne, s'il n'était pas devenu amoureux de madame Jeanne de Bourbon, nièce du duc Philippe et belle-sœur de monsieur de Charolais [1]. C'était une très-belle et très-aimable princesse, élevée à la cour de Bourgogne. Le comte de Saint-Pol était assurément un bien grand seigneur, un noble chevalier, un capitaine illustre par sa vaillance et son habileté; en outre il n'avait jamais eu son pareil pour la richesse et la magnificence des habillemens. Jadis il avait beaucoup plu aux femmes, mais aujourd'hui il avait plus de cinquante ans, et madame Jeanne de Bourbon le trouvait bien vieux. Monsieur de Charolais, craignant peut-être de rendre en-

[1] Châtelain.

Digitized by Google

core plus riche et plus puissant le comte de Saint-Pol, qui l'était déjà tant, ne voulut point contraindre sa belle-sœur. Le connétable s'en offensa, et ce fut un commencement de division entre eux.

Le roi sut bientôt en tirer parti. Il avait connu en Flandre un homme fort subtil et habile à s'entremettre dans toutes sortes de négociations. C'était un nommé Jean Vanderiesche, natif de Termonde, que le duc Philippe avait autrefois, pour son mérite, nommé président de la chambre de Flandre; il l'avait souvent employé dans ses ambassades, et comblé d'honneurs et de richesses. Vanderiesche fut si enivré de la faveur de son maître, que, se croyant tout permis, il se rendit coupable de plusieurs méfaits graves. Le Duc le traduisit devant son conseil; il fut condamné à perdre la tête, et tous ses biens confisqués; mais l'on commua sa peine en un bannissement perpétuel.

C'était le sire de Croy qui avait conduit toute cette affaire; c'en fut assez pour que Vanderiesche trouvât asile et protection chez le comte de Saint-Pol, qui en fit son serviteur. Depuis, le roi, qui savait tout ce que valait Vanderiesche, l'attira à son service, et le fit trésorier de France. C'est par son moyen qu'il commença à pratiquer le connétable et à se le rendre favorable, en lui faisant espérer le gouvernement de Normandie et le mariage d'une des princesses de Savoie, sœur de la reine. Le comte de Saint-Pol, qui avait été le principal instigateur de la guerre du bien public, était donc maintenant en toute autre disposition. Il quitta la cour de Bourgogne, se tint quelque temps dans ses terres, puis vint en France prendre possession de son office de connétable.

Il commença par faire publier un ordre du roi, por-

Digitized by Google

tant que tous les gentilshommes tenant fiefs ou arrière-fiefs eussent à se munir de chevaux et d'habillemens de guerre, afin d'être prêts à marcher le 15 de juin. En effet, les trêves qui avaient été successivement renouvelées avec les Anglais étaient sur le point d'expirer, et bien que le roi espérât qu'elles seraient continuées, il voulait se tenir en garde. D'ailleurs il exigeait en ce moment du duc de Bretagne qu'il cessât d'accorder asile dans ses états à monsieur Charles son frère. Quelle qu'eût été, depuis plusieurs mois, la complaisance du duc de Bretagne, ce prince croyait son honneur intéressé à ne pas accorder cette dernière demande. Par suite de ce dissentiment, il travaillait à s'assurer l'appui de l'Angleterre, et le roi pouvait craindre que bientôt une nouvelle guerre du bien public n'éclatât contre lui. Ainsi il rassembla son armée, et fit donner pour motif public une prochaine attaque des Anglais, qui devaient, disait-il, descendre encore une fois dans le royaume pour le conquérir et le dévaster.

Monsieur de Charolais ne manqua point de prendre les mêmes précautions et de donner les mêmes prétextes, disant qu'il s'apprêtait à venir avec son armée servir le roi contre les Anglais. Mais la crainte, vraie ou supposée, d'une guerre avec l'Angleterre fut promptement dissipée. Une ambassade fut envoyée par le roi Édouard pour traiter de la continuation des trêves, et le comte de Warwick écrivit au roi de France, dont il était toujours grand ami, pour lui annoncer que lui-même allait venir à Calais afin de travailler à la paix, ou du moins à une longue trêve. Il avait déjà eu de grandes conférences deux mois auparavant avec monsieur de Charolais, et témoignait un désir égal de maintenir l'Angleterre en bonne intelligence avec la Bourgogne et avec la France.

Digitized by Google

Le roi fit partir sur-le-champ son ambassade, sans même attendre les sauf-conduits. L'évêque de Langres, le bâtard de Bourbon, qui venait d'être fait amiral, Jean de Popincourt maintenant conseiller au Parlement, et plusieurs autres gens habiles, composaient cette ambassade. Suivant l'ordre du roi, ils passèrent chez monsieur de Charolais pour lui montrer leurs instructions et prendre ses avis. Des trêves furent bientôt conclues. Le comte de Warwick, le comte de Hastings, grand chambellan du roi d'Angleterre, sir Jean Wenloch, lieutenant de Calais, étaient chargés de traiter pour les Anglais, et se montrèrent favorables à la paix et aux désirs du roi de France. Il n'épargnait point l'argent pour en venir à ses fins dans les négociations.

Ce grand crédit, qu'il avait semblé avoir sur les Anglais, donna de vives inquiétudes à monsieur de Charolais. La précaution que le roi avait prise pour le rassurer, en ne lui cachant rien de ce qui s'était traité à Calais, ne put le calmer. D'ailleurs il avait divers griefs; et depuis que les affaires du roi allaient mieux, on avait pour lui moins de ménagemens. Les gentilshommes du pays de Vimeu, qui lui avait été cédé par le traité de Conflans, venaient d'être, nonobstant toute réclamation, compris dans la convocation du ban et de l'arrière-ban. On lui avait en même temps refusé la permission de lever des aides dans cette seigneurie. Il envoya donc une ambassade au roi, qui était alors à Montargis, et lui écrivit à peu près en ces termes : « Monsieur, je me recommande humblement à votre bonne grâce, et vous plaise savoir que depuis quelque temps j'ai été averti d'une chose dont je ne me saurais trop ébahir. Je ne puis guère la mettre en doute, vu le lieu d'où j'en suis informé. C'est à grand regret que je vous

Digitized by Google

le déclare, quand il me souvient des bonnes paroles que toute cette année vous m'avez données tant de bouche que par écrit. Il est certain qu'un parlement a été tenu entre vos gens et ceux du roi d'Angleterre : que vous avez été content de leur bailler le pays de Caux et la ville de Rouen : que vous leur avez promis de leur faire avoir Abbeville et le comté de Ponthieu, et que vous avez conclu avec eux certaines alliances contre moi et mes pays, en leur faisant de grandes offres à mon préjudice. Ils doivent même se trouver bientôt à Dieppe pour tout terminer. Vous pouvez, monsieur, disposer du vôtre selon votre plaisir; mais il me semble que vous pourriez mieux faire que de vouloir ôter de ma main ce qui est à moi, pour le donner aux Anglais ou à toute autre nation étrangère. Je vous supplie donc, monsieur, si de telles ouvertures ont été faites par vos gens, que vous veuillez n'y consentir en aucune manière, mais faire cesser le tout, afin que j'aie cause de demeurer toujours votre très-humble serviteur, comme je le désire. Et sur le tout, je vous supplie de m'écrire votre bon plaisir. »

Le roi ne s'offensa point de pareils soupçons, et renvoya les difficultés et griefs du duc de Bourgogne au jugement de cette assemblée de trente-six personnes réglée par le traité de Conflans, qui devait s'occuper de la réformation du royaume, et qui, après beaucoup de retards, venait de se réunir, sous la présidence du comte de Dunois, dans la ville d'Étampes. Une cruelle épidémie avait empêché qu'elle se tînt à Paris. Le conseil du roi et les commissaires réformateurs furent d'avis d'envoyer une ambassade à monsieur de Charolais pour se plaindre de ses méfiances. Le sire de Craon, le sire de Rochechouart et Guillaume Compaing, conseiller au

Digitized by Google

Parlement, partirent pour s'acquitter de cette commission.

Ils trouvèrent le duc de Bourgogne et monsieur de Charolais dans de grands embarras, et hors d'état pour le moment de rien tenter contre les intérêts du roi. Les révoltes de Liége et de Dinand s'étaient réveillées avec plus de fureur que jamais. Les gens de Dinand, poussés par quelques Liégeois bannis, avaient fait périr les magistrats qui, l'année d'auparavant, s'étaient entremis pour traiter avec le Duc. Puis ils avaient recommencé leurs courses et leurs ravages dans le comté de Namur. La nouvelle en arriva au duc Philippe, qui se tenait pour lors à Bruxelles, presque toujours malade, s'affaiblissant chaque jour de corps et d'esprit. Son fils était en ce moment sur les marches d'Artois et de Picardie, pour s'occuper des affaires de France, et rassembler son armée en même temps que le roi assemblait la sienne. Le duc donna aussitôt mandement pour que tous ses vassaux et gens d'armes se trouvassent à Namur le 28 de juillet. Cette affaire le ranima, et lui rendit quelque chose de son ancienne activité; mais il montrait plus d'emportement que de ferme volonté; c'était par intervalles qu'il se courrouçait pour retomber ensuite dans l'abattement de la vieillesse et de la maladie.

Un jour entre autres, il était assis à table pour dîner, et remarqua qu'on ne lui servait pas les mets auxquels il était accoutumé; il demanda à ses maîtres d'hôtel pourquoi on le servait si mal, et si l'on voulait le tenir en tutelle. Ils répondirent qu'ils avaient agi d'après l'ordonnance des médecins. Au milieu de ce mouvement de colère, le vieux Duc en vint à s'enquérir du rassemblement de ses gens d'armes, et voulut savoir si l'on obéissait à son mandement. On lui dit qu'il y avait en-

Digitized by Google

core bien peu de monde : que les gentilshommes se montraient peu empressés : que l'an dernier ils avaient été mal payés : qu'ils redoutaient cette nouvelle dépense : qu'il leur fallait habiller tout à neuf, eux et leurs serviteurs. A ces paroles, le Duc entra dans une extrême fureur : « Qu'est ceci? dit-il en jetant la table « par terre; j'ai tiré de mon trésor deux cent mille écus « d'or, et mes gens d'armes ne sont pas payés! Je ne « puis donc me fier à personne; faut-il que je les paie « moi-même? suis-je donc mis dans un tel oubli? »

Ce transport était trop grand pour qu'il eût la force de l'endurer. Il tomba aussitôt dans une nouvelle attaque d'apoplexie. On vit ses yeux s'égarer, et sa bouche se tordre convulsivement. On crut qu'il allait mourir sur l'heure même. Monsieur de Charolais était absent. Chacun était troublé, on ne savait que devenir. Cependant les bons soins des médecins réussirent encore à sauver le Duc. Après quelques jours, il se retrouva à peu près comme auparavant.

Monsieur de Charolais arriva vers la fin de juillet. Une partie de son armée s'assemblait déjà à Namur. Ce qu'on avait dit au Duc son père n'était que trop véritable. C'était sans nulle diligence et à contre-cœur que les gentilshommes et les gens de guerre venaient se mettre sous les ordres du comte, et guerroyer sous un tel chef. Outre le défaut de solde, il était si dur, si emporté, si brutal, que personne ne l'aimait. Il battait tous ceux qui n'obéissaient pas sur-le-champ, menaçait à chaque instant de faire mourir les gens qui lui déplaisaient. On lui avait vu tuer de sa main un archer, parce qu'il n'était pas tenu selon l'ordonnance, et c'était à une revue, hors de la présence de l'ennemi. Le duc Philippe avait, au contraire, conservé l'amour et le

Digitized by Google

respect de ses sujets; et comme il voulait, malgré le triste état où il se trouvait, venir en personne soumettre les Liégeois, sa présence ne contribua pas peu à mettre l'armée en meilleure disposition. Le connétable de Saint-Pol s'était aussi rendu en personne auprès du duc de Bourgogne, non point en qualité de serviteur du roi de France, mais avec ses vassaux de Picardie.

On commença par faire le siége de Dinand [1]. Les Liégeois y avaient envoyé une garnison de quatre mille hommes, et avaient fait vœu de venir au nombre de quarante mille lui porter secours. Se confiant à cette promesse et à la protection du roi de France, les gens de Dinand résolurent de se bien défendre. Les faubourgs du côté de Bovines [2] furent cependant emportés facilement, et le comte de Charolais se logea en une abbaye de frères Mineurs. Alors les assiégés mirent eux-mêmes le feu aux faubourgs de l'autre côté, avant que le comte de Saint-Pol fût venu s'y établir. La ville étant ainsi environnée fut bientôt battue de tous côtés par une terrible artillerie que dirigeait le sire de Vachenbach [3]. Quel que fût leur danger, les habitans ne montraient ni moins de courage, ni moins d'orgueil; ils répondaient par des injures aux hérauts qui les sommaient de se rendre : « Quelle fantaisie, disaient-ils, a donc « pris votre vieille momie de Duc, de venir mourir ici? « N'a-t-il donc tant vécu que pour finir ici de vilaine « mort? et votre comte Charlotel, que fait-il ici? qu'il « s'en aille plutôt combattre à Montlhéri le noble roi de « France, qui nous viendra secourir et ne nous man- « quera pas; il nous l'a bien promis. Pour votre comte,

[1] Duclercq. — Comines. — La Marche. — Amelgard.

[2] *Bouvignes.* (R.)

[3] *Hachenbach*, comme plus haut, p. 220, note 4. (R.)

Digitized by Google

« il est venu chercher son malheur ; il a le bec encore « trop jeune pour nous prendre, et ceux de la cité de « Liége vont bientôt le déloger honteusement. »

Les gens de Bovines, tout ennemis qu'ils étaient de Dinand, voyant que monsieur de Charolais et le vieux Duc étaient résolus, dans leur colère, à détruire la ville, voulurent cependant la sauver. Ce siége, qui tenait une si forte armée autour des murs, était une calamité pour les habitans des campagnes et même pour les villes voisines. D'ailleurs cette ville de Dinand faisait la richesse du pays par son grand commerce ; ses fabriques de cuivre fournissaient tous les états d'alentour, si bien que les chandeliers, les casseroles et autres ustensiles, portaient alors le nom de Dinanderie [1].

Rien ne put faire entendre raison aux assiégés. Ils firent décapiter le messager des gens de Bovines ; une seconde lettre leur fut encore apportée, cette fois on en chargea un pauvre enfant imbécile. Mais leur rage était si grande qu'ils eurent la cruauté de le faire écarteler [2], et ils continuèrent à crier mille infamies du Duc et de son fils. Irrités de tant d'obstination et d'insultes, les deux princes jurèrent de raser la ville, d'y faire passer la charrue et d'y semer du sel, comme on faisait dans les anciens temps.

Les canons et les bombardes continuèrent à tirer plus

[1] Il y avait alors à Dinant des marchands qui trafiquaient avec l'Angleterre, la France, l'Allemagne et autres pays. Depuis plus de trois siècles ils jouissaient en Angleterre des mêmes priviléges et franchises que les villes anséatiques, aussi ce fut dans ce pays que les ouvriers et commerçans en batterie se retirèrent, après la destruction de leur ville. *De Gerlache*, o. c., p. 61. (R.)

[2] D'autres disent de le pendre. Ils le tuèrent, selon M. de Gerlache, p. 70, et s'en partagèrent entre eux les membres palpitans. (R.)

Digitized by Google

fort qu'auparavant ; toute la ville était en ruine ; plus de sept cents habitans avaient déjà péri ; les murailles, qui avaient neuf pieds d'épaisseur, étaient endommagées dans beaucoup d'endroits, et la principale brèche avait soxante pieds de large. Les assiégés commencèrent pourtant à s'épouvanter ; mais il n'était plus temps ; le Duc refusa d'entendre leurs députés, il ne voulut même pas qu'on donnât l'assaut, et ordonna que l'artillerie foudroyât la ville encore pendant deux jours. La garnison, où se trouvaient beaucoup de Français, parvint à s'échapper ; et les habitans n'eurent plus qu'à attendre leur triste sort. A ce moment, Louis de Bourbon, évêque de Liége, neveu du Duc, lui fit savoir que les Liégeois se mettaient en marche pour secourir Dinand. Après avoir consulté ses principaux capitaines, il résolut de faire donner l'assaut. Tout se prépara ; on apporta des fascines ; mais sur le soir les habitans se rendirent à discrétion, et remirent leurs clefs sans demander nulle promesse, ni garantie [1]. Monsieur de Charolais mit des gardes aux portes, et défendit, sous peine de la hart, que personne osât aller dans la ville avant d'avoir reçu les ordres de son père qui était à Bovines.

Le duc eut d'abord la pensée d'y entrer ; mais on lui représenta que, puisqu'il ne voulait point user de clémence, il ne convenait point de se montrer. Les logemens furent distribués par les fourriers, comme si l'on eût voulu occuper tranquillement la ville, et lorsque

[1] On recourut au grand bâtard de Bourgogne, qui s'engagea à obtenir la vie sauve des habitans. C'est sur cette parole, disent les historiens liégeois, avec lesquels ne s'accordent ni Commines, ni Monstrelet ni Du Clercq, qu'on le reçut dans le château et que le maréchal eut l'entrée de la ville. *De Gerlache*, p. 72. (R.)

Digitized by Google

chacun fut dans son quartier, le signal du pillage fut donné. Il se fit avec une impitoyable cruauté, les gens du duc de Bourgogne étaient excités par le souvenir des injures qu'on avait criées contre leur maître; d'ailleurs les gens de Dinand avaient été, à la sollicitation du Duc, excommuniés par le pape. On prenait tout ce qui était dans les maisons; et chacun faisait son hôte prisonnier, ainsi que les petits enfans, afin d'exiger ensuite de fortes rançons. On ne voyait que charrettes dans les rues; la Meuse était couverte de bateaux pour y charger le butin. Au milieu de ce désordre les gens d'armes se pillaient les uns les autres et s'arrachaient les effets les plus précieux. Les sires de Raubais et de Moreuil, qui tenaient une des portes, se firent ainsi une riche part en prenant le butin fait par d'autres.

Le comte de Charolais avait seulement commandé qu'aucune violence ne fût faite aux femmes: il tint sévèrement la main à son ordonnance. Un gibet fut élevé sur la place, et prompte justice fut faite de trois archers qui avaient pris une femme et l'emmenaient, malgré ses cris, dans un bois voisin. Il avait ordonné aussi qu'on ne fît aucun mal aux gens d'église et aux enfans. Lorsqu'on les eut réunis tous ainsi que les femmes, le comte leur fit donner une escorte pour les conduire sur la route de Liége; rien ne fut si lamentable que de voir cette troupe, quittant leurs maisons au pillage, laissant leurs maris, leurs pères et leurs parens livrés aux fureurs des gens de guerre. Ils poussaient des sanglots qui faisaient horreur et pitié à tout le monde; en s'éloignant de cette ville, qu'ils ne devaient plus revoir, ils la saluèrent de trois cris de détresse dont tous les cœurs furent brisés.

Il y avait quatre jours que le pillage durait, lorsque

Digitized by Google

le feu éclata au logis du sire de Ravenstein, sans qu'on pût savoir s'il avait été mis par hasard, au milieu du désordre, par quelques soldats mécontens de leur part de butin, ou par les habitans de la ville et les partisans des Liégeois. On disait aussi que monsieur de Charolais l'avait secrètement fait allumer afin de finir le pillage et de remettre le bon ordre dans son armée. Mais cela parut peu vraisemblable, tant il s'empressa de donner commandement qu'on éteignît le feu. Ce fut chose impossible parmi un si grand trouble : tandis qu'à grande peine on arrêtait l'incendie d'un côté, il éclatait soudainement de l'autre. Enfin l'Hôtel-de-Ville fut atteint ; c'était là que se trouvait le dépôt de la poudre à canon ; l'explosion fut terrible. Le feu gagna l'église Notre-Dame. Le comte, qui avait surtout recommandé qu'on respectât les églises, montra une vive affliction. Tout le premier, et au péril de sa vie, il se jetait à travers les flammes pour sauver les saintes reliques et les joyaux de l'autel. Il ne s'occupait de rien autre chose, et laissait brûler sans y pourvoir ses propres bagages dans son quartier. Enfin, on réussit à préserver la châsse de sainte Perpétue [1], qui fut emportée à Bovines [2].

Ainsi fut saccagée la malheureuse ville de Dinand. Jamais, disait-on, depuis le sac de Jérusalem et la vengeance que Dieu avait prise sur les Juifs pour la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ, il ne s'était vu une si horrible cruauté. Mais il y avait tant de haine contre les gens de Dinand, que cette ruine passait généralement

[1] *La fierté de monseigneur saint Perpète.* (R.)

[2] On saisit huit cents bourgeois parmi ceux qui avaient échappé aux massacres ; on les attacha deux à deux et on les précipita dans la Meuse. *De Gerlache*, p. 77. — Le comte de Charolais ne manqua pas d'écrire à Malines la prise de Dinant. *Coll. de documens*, II, 373. (R.)

Digitized by Google

pour une punition dure, mais juste, de la Providence, qui avait voulu châtier leur orgueil; d'autant, remarquait-on, que le feu avait pris par hasard.

Lorsque l'incendie eut chassé de la ville les gens de l'armée, le comte fit avertir tous les habitans des pays voisins, et promit à chacun trois patars par jour pour travailler à la démolition. Ils s'y employèrent de grand cœur, car, parmi les ruines, ils trouvaient un riche butin[1]. Peut-être même y firent-ils plus de profits que les gens de guerre que l'incendie avait privés d'une bonne partie de leur pillage. On disait que les fourneaux des batteurs de cuivre valaient à eux seuls cent mille florins. De la sorte, en quatre jours, murailles, tours, portes, maisons, tout fut rasé. Au lieu de cette ville si riche et si puissante, on ne voyait plus qu'un amas de cendres et de décombres; les pauvres femmes qui, après la retraite des Bourguignons, revenaient tristement rechercher la place où étaient leurs maisons, ne la pouvaient pas même reconnaître.

Le lendemain de la prise de Dinand, les Liégeois s'étaient armés pour venir secourir leurs alliés. Le comte de Charolais, après avoir réuni son armée, s'avança de leur côté. Le comte de Saint-Pol, qui commandait l'avant-garde, se plaignit que ses gens n'avaient pas eu part au butin de Dinand, et pour lui faire justice, on

[1] Le Duc fit vendre à son profit une immense quantité de métal fondu qui se trouvait enfouie dans les décombres et qu'on en retira soigneusement. M. Gachard a publié un compte rendu par Henri d'Oultremont, écuyer, conseiller et receveur-général de Namur; II, 379-392. Il a donné également les lettres par lesquelles le Duc établissait un commissaire pour la démolition des portes, murs, tours, ponts et autres fortifications de Dinant, le 31 août 1466, p. 392. La personne chargée de cette triste commission fut Pierre de Rommeignotte, bourgeois de Bouvignes. (R.)

Digitized by Google

lui abandonna le pillage d'Huy et de Saint-Tron; mais ces deux villes parvinrent à se racheter en payant une forte rançon, et en promettant de démolir leurs portes et leurs murailles.

Le 6 septembre, dix jours après la ruine de Dinand, le comte de Charolais arriva à Montigny, et rencontra les Liégeois plus tôt qu'il ne s'y attendait, parce que son avant-garde s'était égarée. Surpris ainsi à l'improviste sans avoir leurs chariots de bagage pour se retrancher, les Bourguignons eurent un moment de trouble et d'hésitation. Le lieu n'était pas favorable pour le combat; on connaissait mal le pays, et les Liégeois avaient un nombre bien plus considérable de gens de pied. Heureusement pour monsieur de Charolais, il régnait parmi les ennemis encore plus d'incertitude et un désordre plus grand. La multitude voulait combattre; les chefs et les magistrats voulaient traiter. Ceux-ci l'emportèrent et envoyèrent des députés au comte et à son père, qui n'avait pu suivre l'armée, et qui s'était retiré à Namur. Ils offraient de consentir les conditions du dernier traité, de donner trois cents otages au choix de l'évêque, et de payer une somme pour les frais de la guerre.

Le comte agréa ces propositions, et les députés demandèrent jusqu'au lendemain pour les faire accepter à leurs gens. Pendant ce temps-là toute l'armée de Bourgogne se réunit, se mit en bon ordre, et s'avança vers l'ennemi. L'heure était arrivée, et l'on ne voyait point revenir les députés, ni s'avancer les otages. « Devons-nous courir sur eux? dit monsieur de Cha-« rolais au maréchal de Bourgogne. — Oui, répondit « le sire de Blanmont; la faute est de leur côté; ils n'ont « pas tenu leur parole, et vous pouvez maintenant les

Digitized by Google

« défaire sans péril. Voyez comme ils sont en désordre ; « les uns s'en vont, les autres restent ; tout est troublé « dans leur camp, et ils sont sans défense. » Le sire de Contay fut aussi de cette opinion, trouvant qu'on n'aurait jamais une plus belle occasion ; mais le connétable fut d'avis contraire. « Ce serait point agir selon « l'honneur, dit-il, ce ne peut être chose prompte ni « facile que de mettre d'accord tout un peuple, de le « faire consentir à accepter de dures conditions, et à « donner un si grand nombre d'otages. Il faut envoyer « vers eux, et savoir leur intention. » Le débat fut long et vif entre ces trois capitaines, qui formaient à eux seuls le conseil de monsieur de Charolais, car le vaillant sire de Hautbourdin était mort récemment. Enfin, après grande perplexité, le comte se décida pour la résolution la plus honorable. Il envoya un trompette, qui rencontra en chemin les otages que l'on conduisait. Ainsi fut conclue la paix, au grand dépit des gens de guerre, qui comptaient sur un riche butin, et qui en gardèrent forte rancune contre le connétable.

Le comte revint ensuite à Louvain, où était son père. Les ambassadeurs de France étaient arrivés depuis quelques jours. Lorsque les affaires du pays de Liége furent entièrement réglées et expédiées, il donna audience au sire de Craon, au sire de Rochechouart et aux autres envoyés du roi. Ils se plaignirent de la lettre injurieuse qu'avait écrite monsieur de Charolais, rappelèrent comment la trêve signée avec le comte de Warwich avait été négociée de concert avec lui, et sans lui rien cacher. Le traité et toutes les écritures furent rapportés sous ses yeux, et les ambassadeurs exigèrent que le nom de ceux qui lui avaient fait des rapports si injurieux à l'honneur du roi fût formellement déclaré.

Digitized by Google

Monsieur de Charolais se trouva quelque peu embarrassé, et répondit que c'était des imaginations qui lui étaient venues en tête, depuis qu'il avait vu le roi lui tenir rigueur au sujet du pays de Vimeu et des autres seigneuries en-deçà de la Somme cédées par le traité de Conflans. Ils demanda des explications à ce sujet.

Les ambassadeurs répliquèrent que monsieur de Charolais devait bien savoir que le roi lui avait seulement abandonné le domaine utile, mais nullement la souveraineté de ces seigneuries : qu'ainsi il n'y pouvait exercer ni le droit d'aide, ni la levée des gens de guerre, tandis que le roi conservait la puissance d'y tenir les sept lances et demie assignées par les ordonnances, et aussi le contingent réglé auparavant pour les francs archers.

Le comte fit attendre sa réponse, et ne la donna que quelques jours après dans la ville de Gand, où les ambassadeurs l'avaient suivi. Là, il leur déclara en audience solennelle qu'après avoir bien pesé toutes leurs raisons, il avait trouvé que le roi et son conseil n'en avaient qu'une véritable à alléguer ; c'était : « *Sic volo, sic jubeo.* » Les ambassadeurs ne purent tirer de lui aucune parole plus douce ni plus pacifique.

Il ne montra pas plus de courtoisie en répondant à maître Guillaume Pâris, conseiller au Parlement, que le roi avait envoyé pour un autre message. Il s'agissait du sire de Sainte-Maure, capitaine de la ville de Nesle, qui, pendant la guerre du bien public, avait été pris, et dont monsieur de Charolais retenait encore la personne et les biens, malgré les termes du traité de Conflans. Le comte répliqua que le sire de Sainte-Maure s'étant joint au comte de Nevers, lui avait déclaré la

Digitized by Google

guerre, qu'ainsi ses biens lui appartenaient par droit de conquête, et que, sans le traité de Conflans, il lui aurait fait trancher la tête; seulement par considération pour le roi, il voulait bien laisser au sire de Sainte-Maure sa liberté sur parole et la jouissance de ses revenus par provision.

Après avoir ainsi répondu sans ménagement aux griefs allégués par le roi, monsieur de Charolais s'occupa uniquement de tout disposer pour pouvoir braver impunément sa puissance. Il se rendit d'abord en Hollande; les querelles du duc de Gueldre et de son fils Adolphe jetaient un grand trouble en ce pays, parce que chaque parti avait cherché des alliés parmi les puissantes et nobles familles des seigneurs hollandais. Le comte de Charolais s'entremit dans cette affaire, et s'efforça d'apaiser l'horrible haine qui avait éclaté entre le père et le fils; mais elle devait durer long-temps encore, et il n'obtint pas grand succès. Ce n'était pas, au reste, le but principal de son voyage; au défaut des princes de France que le roi avait détachés de lui, il voulait s'assurer l'amitié et l'alliance de tous les princes ses voisins, et des grands seigneurs de ses états. Une foule vint se réunir près de lui à La Haye. On y vit Jean de Bade, archevêque de Trêves; son frère George, évêque de Metz; David, bâtard de Bourgogne, évêque d'Utrecht; les comtes de Marle, de Brienne et de Roussi, fils du connétable de Saint-Pol; les seigneurs de Juliers, de Horn, de Nassau, de la Gruthuse, de Viane, d'Egmont, de Wassenare, de la Vère, de Borselle et beaucoup d'autres encore. Les ambassadeurs du duc de Bretagne s'y rendirent; des seigneurs d'Angleterre s'y trouvèrent aussi [1].

[1] Chronique de Hollande.

Digitized by Google

C'était en effet l'alliance du roi Édouard qui était la plus importante à obtenir. Le roi et monsieur de Charolais redoublaient d'efforts, chacun de son côté, pour se la procurer : l'un par l'amitié du comte de Warwick ; l'autre en négociant son mariage avec madame Marguerite, sœur du roi Édouard. Il envoyait ambassade sur ambassade en Angleterre pour conclure cette alliance de puissance et de famille.

De retour à Bruxelles, le comte de Charolais reçut aussi la visite du duc Frédéric de Bavière, comte palatin du Rhin ; il fit grand accueil à ce prince et lui montra les belles et riches villes de Flandre, lui donnant partout des fêtes et défrayant toute sa dépense.

Pendant ce temps, le duc Philippe était à Lille, où sa santé allait chaque jour déclinant. Son fils alla le voir, et le détermina à venir à Bruges. Les principaux seigneurs de ses états, et les princes de sa famille, devaient y être rassemblés, afin que les alliances, les promesses et toutes les dispositions que monsieur de Charolais avait faites contre le roi, fussent revêtues de l'approbation de son père. Le duc se fit mettre en un bateau, et se rendit à Bruges par les rivières et les canaux, tant ses forces étaient diminuées.

A Bruges, on continua à tout préparer pour former une puissante ligue contre le roi [1]. Des ambassadeurs du duc de Bretagne, de monsieur Charles frère du roi, du duc de Calabre, du duc de Bourbon, du connétable, vinrent négocier pour les intérêts de leurs maîtres. Une autre circonstance heureuse pour monsieur de Charolais fut la conduite d'un traité de paix et d'alliance avec le duc de Savoie [2]. Le vieux duc Louis était

[1] Abrégé chronologique. — Preuves de Comines.
[2] Guichenon.

Digitized by Google

mort, il y avait un an, après avoir été ramené dans ses états, un peu avant la guerre du bien public. Son fils Amé IX lui avait succédé. Il avait épousé depuis longtemps madame Yolande de France, sœur du roi; le crédit de cette princesse, et les partisans que le roi s'était faits à la cour de Savoie, maintinrent, durant les premiers momens, le nouveau duc dans les mêmes alliances que son père. Mais il y avait aussi un fort parti favorable au duc de Bourgogne et contraire au roi. Le mal qu'il avait fait en Savoie, les discordes sanglantes qu'il y avait excitées pendant son séjour en Dauphiné, avaient laissé beaucoup de haine contre lui. On persuada au duc de Savoie que l'alliance avec le duc de Bourgogne était un moyen plus assuré de conserver la paix à ses états; il consentit à ce traité, sans pourtant qu'il fût dans son intention de s'engager à rien contre le roi son beau-frère.

Tandis que le comte de Charolais s'occupait de tout préparer pour le succès de ses desseins, et se procurait de l'argent dans les villes de Flandre, le Duc fut saisi d'une nouvelle attaque d'apoplexie qui se déclara par des vomissemens, et qui parut bientôt sans remède [1]. On envoya sur-le-champ avertir monsieur de Charolais; il était à Gand. En apprenant cette triste nouvelle, il monta à cheval. Sans s'arrêter un instant, sans regarder si ses serviteurs pouvaient le suivre, il arriva à Bruges vers midi, le 15 juin 1467. En descendant de cheval, il courut aussitôt à la chambre de son père. Déjà le vieux prince avait perdu la parole et la connaissance. Le comte se jeta à genoux en pleurant : « Mon « père, disait-il en sanglotant, donnez-moi votre béné-

[1] Duclercq. — Châtelain. — La Marche.

Digitized by Google

« diction, et si je vous ai offensé, pardonnez-moi. — « Monseigneur, ajoutait l'évêque de Béthléem, son « confesseur, si vous nous entendez, témoignez-le par « quelque signe. » Pour lors, le Duc tourna un peu les yeux vers son fils, et sa main, que le comte tenait dans les siennes, sembla se serrer un peu. Ce fut tout le témoignage de connaissance qu'il put donner. Quelque entouré qu'il fût de médecins, qui veillaient sur lui nuit et jour, il avait pourtant été tellement surpris par la mort, qu'il n'avait pas même eu le temps de se confesser. Après quelques heures d'agonie, il rendit le dernier soupir entre neuf et dix heures du soir.

Son fils se précipita sur le lit avec un désespoir terrible; il se tordait les mains; il poussait des cris de douleur. Rien ne le pouvait apaiser, et chacun de ses serviteurs s'étonnait qu'un homme, dont l'âme avait toujours semblé si dure, fût livré à un chagrin si violent [1]. Durant plusieurs jours, il ne pouvait rencontrer un des serviteurs de son père, ni lui parler, sans fondre en larmes.

Le corps resta exposé pendant le premier jour, et il fut permis à tous de venir le voir. La douleur était grande dans la bonne ville de Bruges. Chacun pleurait dans les rues; bientôt on ne vit plus que gens vêtus de deuil. Les chevaliers, les écuyers, les nobles, le chancelier et les officiers du Duc portaient la longue robe et le chaperon noirs. Les gens de petite condition avaient revêtu la robe de deuil descendant à mi-jambe. Personne n'osait se montrer s'il n'était ainsi couvert de noir; il n'y eut nul besoin que les magistrats de la ville en donnassent le commandement, pour que tous les

[1] Châtelain.

Digitized by Google

métiers et confréries, même les gens des nations étrangères, prissent le deuil.

Ce fut le dimanche 21 juin que se firent les obsèques : jamais on n'avait rien vu d'aussi riche ni d'aussi pompeux. Le duc laissait de grands trésors, des pierreries sans nombre, de grosses sommes d'argent, des armes et des vêtemens magnifiques. Tout avait été remis fidèlement à monsieur de Charolais, qui était loin de compter sur tant de richesses. C'était un motif de plus pour qu'il donnât aux funérailles de son père une splendeur de deuil digne de sa mémoire et de sa grandeur.

Seize cents hommes, vêtus de noir, portaient les torches. Il y en avait quatre cents de par le nouveau duc de Bourgogne, autant de la ville, de la commune du Franc, et des métiers de Bruges. Ils marchaient par deux files, et au milieu s'avançaient neuf cents gentilshommes ou notables bourgeois ; puis venaient le clergé, les évêques de Béthléem [1], de Cambrai, de Tournai, d'Amiens, et un prélat anglais, l'évêque de Salisbury, qui se trouvait en ambassade, l'abbé de Saint-Donat de Bruges, et tous les abbés de Flandre ; derrière le clergé étaient les hérauts conduits par les rois d'armes de Brabant, de Flandre, de Hainault et d'Artois.

Le corps était porté par les sires de Joigni, de Créqui, de Comines, de Bossut, de Bréda, de Grimberghen, Philippe de Bourbon, le marquis de Ferrare, et Philippe, fils du bâtard de Bourgogne, qui, pour lors, se trouvait en Angleterre, où il était allé donner des joûtes superbes. Au-dessus du cercueil, le poêle était supporté sur quatre lances par le comte de Nassau, le comte de

[1] Dans le manuscrit d'Arras des chroniques de Duclercq, il est mis l'*évêque d'Ybernie*. (R.)

Digitized by Google

Buchan, Baudoin, bâtard de Bourgogne, et le sire de Châlons.

Le deuil était conduit par Jacques de Bourbon, Adolphe de Clèves sire de Ravenstein, Jacques de Saint-Pol, les sires de Marle et de Roussi, fils du connétable. Monsieur de Charolais était tellement abîmé dans sa douleur, qu'il ne put suivre le convoi, et n'assista à un service funèbre que le lendemain.

Les ordres mendians marchaient les premiers dans le cortége du deuil, puis le clergé des paroisses de Bruges, ensuite les chevaliers, et enfin tous les habitans de la ville et des pays voisins, au nombre de plus de trente mille. Ce fut au milieu des larmes de tout ce peuple que chemina le convoi à travers les rues. Il semblait que tout le bonheur, la gloire, le repos des pays de Flandre et de Bourgogne étaient en ce cercueil; on aurait pu croire que le monde était fini. « Ah ! disait-on, « nous vous perdons, vous, notre bon Duc, notre bon « père, le meilleur, le plus doux, le plus familier des « princes; vous, notre paix et notre joie! vous qui aviez « tant de largesse, d'honneur, de vaillance, qui, pen- « dant si longues années, parmi tant de fortunes di- « verses et de si grandes affaires, vous êtes comporté « d'une façon si sage et si salutaire! Durant de si cruelles « guerres au-dedans et au-dehors, vous nous avez « gardés, de votre épée et de votre corps, envers et « contre tous, vous jetant toujours en avant pour pré- « server du péril vos sujets et vos états. Parmi de si « horribles tempêtes, vous aviez fini par nous ramener « la tranquillité, l'union et le bon ordre; vous avez « fait siéger la justice et donné libre cours à la mar- « chandise. A l'ombre de ce bonheur qui vous a suivi « en toutes choses, nous avons doucement prospéré,

Digitized by Google

« et il semblait que tout votre soin fût tourné vers notre « félicité. Les nobles hommes et les gens de toute sorte, « qui venaient à vous en confiance, fussent-ils vos en- « nemis, étaient reçus avec douceur, retenus à votre « cour, et vous leur faisiez autant de bien qu'il était en « votre pouvoir. Aussi étiez-vous aimé et comme divi- « nisé de vos sujets; votre seul aspect les comblait de « joie. — Et maintenant, noble Duc, vous êtes mort, « et nous orphelins! » Puis on ajoutait, mais plus bas : « Vous nous laissez à une main nouvelle, dont le poids « nous est inconnu. Nous ne savons en quels périls « peut nous jeter la puissance qui va nous commander; « nous, si bien accoutumés à la vôtre, sous laquelle, « presque tous, nous sommes nés et nous fûmes nourris. » Tels étaient les discours qui se tenaient parmi le peuple et même parmi les serviteurs de la cour, pendant qu'on portait en terre le corps du duc Philippe de Bourgogne. Le désespoir fut plus grand encore lorsque le cercueil fut descendu dans les caveaux de l'église de Saint-Donat, et que les hérauts jetèrent leur baton blanc dans la fosse. On n'entendait retentir de toutes parts que sanglots et lamentations.

Sans la crainte que répandait l'avènement de ce duc Charles dont on connaissait déjà l'orgueil, l'obstination et la dureté, et qu'on voyait empressé à faire toutes ses volontés sans écouter les conseils de la prudence, peut-être le vulgaire aurait-il, comme les gens plus doctes et plus sages, mêlé quelque blâme aux regrets et aux louanges qu'inspirait le souvenir du duc Philippe.

Sûrement ce règne de cinquante années avait été noble et glorieux; le Duc avait été le plus grand souverain de son temps [1]. Aucun roi n'avait eu tant de puis-

[1] Voy. les appendices. (R.)

Digitized by Google

sance ni de richesses. Sa cour avait été composée de princes et de souverains qui vivaient sous ses yeux et lui formaient un pompeux cortége. Son nom avait rempli la chrétienté, retenti dans les pays d'outre-mer et jusque chez les infidèles d'Orient. Nul n'avait si bien gouverné ses peuples, avec une telle prudence, avec une si grande modération, avec une habileté qui aurait pu se passer de conseillers, et qui pourtant avait toujours recherché les plus sages. On pouvait dire aussi, à son honneur, qu'après avoir, en sa première jeunesse, cédé à sa vengeance, il avait ensuite épargné et sauvé le royaume de France, et rendu honneur et puissance au chef de sa race. Mais aussi quelle ambition n'avait-il pas montrée! Que de guerres il avait entreprises pour accroître sa grandeur et sa richesse! Et sur qui avait-il fait toutes ses conquêtes? Sa famille entière avait été dépouillée. Le Hainault, la Hollande et la Zélande étaient l'héritage de madame Jacqueline; ses droits sur le Luxembourg venaient d'un testament surpris à sa tante; le Brabant n'avait passé en entier dans ses mains qu'en privant de leur part dans la succession ses cousins les comtes de Nevers et d'Étampes. Puis, que ne pouvait-on pas dire de son penchant vers une vaine gloire! de cette colère si chatouilleuse sur tout ce qui lui semblait toucher à son honneur! de sa volonté si absolue qui ne respectait jamais les priviléges de ces peuples, et qui avait fini par dépouiller de leurs vieilles libertés les bonnes villes de Flandre! C'était en répandant des torrens de sang qu'il avait établi son autorité en Hollande. Il y avait aussi à parler de la dissolution qui avait régné dans sa cour et que son exemple avait autorisée. Malgré sa crainte de Dieu et son respect pour tous les devoirs de l'Église, il

Digitized by Google

avait toujours méprisé la foi du mariage, et négligé sa femme, qui avait tant de vertu et d'amour pour lui; il avait eu une foule de bâtards.

Quoi qu'il en fût, ce qui se passa après lui confirma toujours la renommée de ce bon et grand duc Philippe de Bourgogne. Son règne resta dans la mémoire des peuples comme une époque d'éclat, de puissance, de richesse, et même de bonheur, car jamais la Flandre ne retrouva un temps si prospère. La maison de Bourgogne avait été mise au tombeau avec lui.

Le duc Philippe mourut âgé de plus de soixante-douze ans. Sa taille était élevée, sa démarche noble; les traits de son visage n'étaient point beaux; ses yeux bleus étaient petits; ses sourcils bruns et avancés, son nez aquilin; mais son aspect était imposant et sa physionomie toute royale.

Il avait été marié trois fois : à madame Michelle, fille du roi Charles IV : à Bonne d'Artois, fille du comte d'Eu, et veuve du comte de Nevers : enfin à Isabelle de Portugal, qui lui survécut de quatre années. Elle lui donna trois enfans, Jodoc et Antoine, qui moururent en bas âge, et le duc Charles son successeur.

Le nombre de ses bâtards fut grand; les plus connus furent Corneille, fameux sous le nom du grand bâtard de Bourgogne, tué à Rupelmonde; Antoine, qui était parti pour la croisade, et Baudoin; David évêque d'Utrecht, Philippe évêque de Thérouanne, Raphaël abbé de Saint-Bavon [1], Jean prévôt de Bruges; Marie,

[1] Dit de *Marcatellis*, connu par son goût pour les lettres. On croit que l'*Orose* de la bibliothéque de Gand, MSS n° 133, porte une souscription de sa main. Sanderus (*de Gandav. erud. claris*, p. 116) dit qu'il s'appliqua à enrichir la bibliothéque de son monastère, et consacra à ce soin studieux un temps et des ressources que d'autres prélats

Digitized by Google

qui épousa le sire de Charni; Anne, mariée au sire de Borselle, puis à Adolphe de Clèves, sire de Ravenstein; Yolande, mariée à Jean d'Ailli, sire de Pecquigni; Corneille, au sire de Toulongeon; Catherine, au sire de Luxeuil; Madeleine, à un seigneur anglais nommé le sire de l'Aigue. Plusieurs autres filles furent religieuses.

donnaient à de scandaleux divertissemens. Gramaye fait aussi mention de lui au commencement de ses antiquités. (R.)

FIN DU TOME SIXIÈME.

Digitized by Google

APPENDICES.

Philippe le Bon, protecteur des lettres.

Cette planche est copiée d'après une magnifique miniature d'un manuscrit de la Bibliothéque de Bourgogne, en trois gros volumes in-folio, et contenant une traduction des annales du Hainaut de Jacques de Guise. Le traducteur, dans le prologue, dit qu'il avait entrepris sa version, mais d'une manière imparfaite, pour Simon Nockart, clerc du bailliage de Hainaut et conseiller du duc, avant que ce prince lui-même eût ordonné ce travail dont le tome Ier, qui contient les sept premiers livres, fut terminé en 1446. Le tome II fut achevé le 8 décembre 1449, il finit avec le quatorzième livre.

A la fin du premier volume on lit de la main d'Aubert-le-Mire, *Ser.^mus^ pr. Card. Ferdinandus lustravit* 12 *déc.* 1639. *A. Mireus, bibliot. regius*, et plus bas :

1580
Mort et vie
François Damant,
Garde joyaulx de sa Ma^te^ filz
de Pierre Damant en son
temps aussy garde joyaulx
de sad. Ma^te^.

Il est visible que le traducteur représenté ici et qui offre son travail au duc Philippe ne peut être Jacques Lessabé, mort le 10 juillet 1557. Lessabé n'a pu être, tout au plus, que l'abréviateur et non le traducteur primitif, c'est-à-dire, qu'il a été le rédacteur

Digitized by Google

du texte abrégé, publié par Galliot De Pré, ce qui s'accorde avec le témoignage de Wadding invoqué par M. le marquis de Fortia. Voy. ce que nous avons dit de Jacques de Guyse, *Archiv.* t. III, p. 125.

Essai sur la Statistique Ancienne de la Belgique, prem. partie, I, 70. Bulletin de Techener, n° 18.

Extrait des mémoires inédits de Jean de Hennin.

A la bibliothéque de La Haye, fonds Gérard, il y a une copie de ces mémoires qui va de 1465 à 1476; elle est en 2 vol. de 1043 pag. in-folio. L'original appartenait à M. Gabriel Delmarmol, et comme l'écriture en était très-difficile à déchiffrer et que M. Gérard ne trouvait point de copiste, il se résigna à transcrire lui-même ces mémoires qui méritent en effet cette peine. C'est la relation, par un auteur contemporain, d'événemens auxquels il a pris part et qui a recueilli des particularités qu'on ne trouve dans aucun autre historien.

La bibliothéque de Bourgogne possède une copie ancienne de ces mémoires, mais moins complète que celle de La Haye. (Voyez *Bulletin de la société de l'Histoire de France*, t. II, pag. 132, et *Bulletin de la commission royale d'Histoire de Belgique*, p. 120.)

Nous allons mettre sous les yeux du lecteur la partie relative à la campagne de Montlhéry et à celle de Liége.

« Après que Loys dauphin de Viennois, filz aisné de Charles septième de ce nom, roy de France, se fust party et absenté hastivement du Viennois et aultres ses pays, doubtant le courroux de son dit père (les raisons et causes je ne scay), que par certains moyens il s'en vint par Savoie et par Bourgoigne à Bruxelles, pardevers le très-hault et puissant prince le duc Philippe de Bourgoigne, cinquième de ce nom, son cousyn et bel oncle, qui le receut à grand joye, et luy portoit aultant d'honneur qu'il luy estoit possible; et après que ledit duc l'eust recueilli luy et madame sa compaigne, madame la dauphine sa seconde feme, sœur au duc

Digitized by Google

de Savoye, il lui assigna pour son entretenement 36,000 escus d'or par an et donna pour sa demeurance la maison de Genappe [1] en Brabant, et, oultre ce, tous les lieux de ses pays de par-delà pour esbattement et plaisirs, tandiz qu'il seroit prèz de luy. Laquelle receullette estoit grandement au regret du roy son père, et le monstra bien; car tout le temps que Loys dauphin estoit ès pays dudit sieur de Bourgoigne, il ne venoit ung seul sol de ses revenus de Dauphiné, mesmes le roy avoit saisy toutes ses terres et forteresses, et l'on famoit qu'il avoit destiné le priver de sa primogeniture et en son lieu constituer Charles son fils mainé. Mais le duc de Bourgoigne usa de si grande dextérité à ce empescher du vivant dudit roy Charles, et de si grande force après son obit, que nul n'osa se mouvoir. Car ce duc fist mandement très-exprès par tous ses pays que ung chascun s'eut à mectre sus pour constituer en possession ledit dauphin, au moyen de quoy tous les princes de France se rangeoient à son obéyssance et luy firent serment et homaige. Et usoit ledit duc de ceste coleur que ledit roy Charles lors défunt lui avoit à la paix d'Arras fait jurer que après son trespas il tiendroit son fils aisné Loys pour roy. Et assista ledit duc aveq touttes ses forces au coronement dudit roy Loys en la cité de Rains et puis à son entrée en Parys. A laquelle entrée y fust la compaignie dudit duc si richement parée de houchières et habillemens, eulx et leurs chevaulx, de drap d'or, d'orfévrerie, de velu, de damas, de satyn et aultres semblables manières, que de mémoire d'home l'on n'avoit veu le pareil. Dont je laisserai icy de parler plus amplement parce que j'ay en ung aultre livre especiallement escrit ceste entrée.

Or est à scavoir que trois ou quatre ans aprez ledit coronement, voyant le roy qu'il estoit paisible en l'estat de son royaume, il pouvoit penser que nul ne luy porroit jamais nuire, commencha enfin oublier les plaisirs et peines que le duc de Bourgoigne, le conte de Charolois, le duc de Bourbon et aultres princes de son sang luy avoyent faictz et commencha user d'aulcunes rudesses envers les prélatz et gens d'église de son royaume, puys aux princes et villes, et par malvais conseil ou par peu d'entendement faisoit jusques abbez et aultres gens d'église ceulx qui ne le mé-

[1] Sur le château de Genappe (Voir plus haut).

Digitized by Google

ritoient point, et prendre et tirer à luy ce qui leur appartenoit. Aussy tachoit empescher son frère unique en la joissance du duché de Berry que leur père luy avoit laissé, le voullant tenir en petit estat et moindre que ne luy appartenoit. *Item* il avoit rachepté au duc de Bourgoigne toutes les terres gisantes sur la rivière de Somme parcedevant engagées audit duc : si comme Amiens, Abbeville, Saint-Quentin, Corbie et aultres, pour moings d'argent qu'il ne debvoit, au très-grand regret du conte de Charolois, filz et héritier unique dudit duc. Car il avoit obtenu par certains moyens d'avoir quittance dudit duc et d'ung monastère[1] de douze chartreux et le prieur rentés que le feu roy et luy estoient tenuz de faire fonder et amortir à Monstreau-Faut-Yonne pour l'ame du duc Jehan de Bourgoigne, qui eust monté à grand avoir, et si fust le battard de Rubempré pris à Gorcom en Hollande et admis d'avoir volu faire aulcun grief au conte de Charolois du sceu dudit roy Loys, et si envoya ledit roy ung ambassadeur en la ville de Lille audit duc de Bourgoigne en 1654, et envers ledit conte de Charolois, en laquelle ambassade faisant ilz dirent aulcuns propos hautains au nom dudit roy qui ne pleurent audit duc de Bourgoigne et moins à son filz le conte de Charolois. *Item* renommée courroit, et l'ay oy dire depuis, qu'il fust proposé par la bouche du conte de Dunois, battard d'Orleans, qu'il avoit prétendu de voloir faire aulcune malvaise compaignie audit duc de Berry son seul frère. Il feust vray que doubtant ce ou pour aultre cause ledit duc de Berry s'absenta de luy et s'en alla secrètement et hattivement vers le duc Franchois de Bretaigne son cousyn, en son pays, lequel le receut et l'entretint honorablement. *Item* voloit le roy donner les bénéfices du duché de Bretaigne, que ledit duc de Bretaigne soustenoit à luy appartenir, requerant au roy qu'il le laissât joyr de sondit duché en telle forme que ses prédécesseurs en avoient jouy. Quoy nonobstant le roy luy meut la guerre, et oultre plus esmeut la guerre au duc de Bourbon son cousyn et beau-frère, car ledit duc de Bourbon avoit espousé la sœur germaine du roy Loys; et luy osta la pension qu'il avoit receue du vivant du roy Charles; aussi ne luy vollut tenir les promesses et convenances faictes en traictant le mariage avecq sa sœur susdite. *Item* on portoit la grace au roy qu'il avoit presté

[1] Monastère à Montreau (paix d'Arras).

Digitized by Google

argent au roy d'Arragon qui possessoit le royaume de Naples, pour faire la guerre au duc de Calabre et de Lorraine, filz du roy de Sicille, son cousyn germain. *Item* avoit faict aulcun tort ou rudesse au duc de Nemours qui avoit espousé la fille de monseigneur Charles d'Anjou, conte du Maine et oncle au roy Loys de par sa mère. Semblablement il estoit faict mal du conte d'Armegnac et courrut voix que le roy Loys debvoit avoir dict que s'il luy debvroit couster la duché de Guyenne ou de Normandie, si trouveroit-il voye d'avoir paix aux Anglois et aliance à eulx, tendant à fin de mettre du tout à sa volonté les quatre plus grands princes de son royaume et de son sang, assavoir le duc d'Orléans qui estoit bien anchien et trespassa tantot après, le duc de Bourgoigne, le duc de Bretaigne et le duc de Bourbon; et que ces nouvelles estoient venues au duc de Bretaigne par gens bien Franchois et Anglois et dignes de foi. Avecq ce monseigneur Anthoine, bastard de Bourgoigne estant en chemin pour aller en Turquie contre les infidèles au commandement de son père, à tout une très-belle compaignie de gensdarmes qui montèrent sur mer à l'Escluse, le roy fist reprendre et remettre en sa main la terre de Crevecœur avecq ses appendances par le Sr de Torsy et par le lieutenant du baillif de Vermandois, laquelle terre le feu roy Charles son père avoit donnée audit bastard de Bourgoigne, et ce luy avoit ledit roy Loys ratifiée. *Item* de la récompense d'une somme de deniers que le feu roy Philippe de Valois, à son temps roy de France, avoit faict au sire de Hamel emprez Calais, à cause de l'emprinse que les Franchois firent dudit chasteau et terre de Hamel, quant Calais fust prinse, et que tous les roys de France avoient tousiours payée et faict délivrer au change à Amiens au Sr de Hamel, quiconque c'estoit, le roy Loys ne voloit point payer, voire deffendoit qu'on ne payast plus. Davantaige avoit faict saisir les terres et seigneuries de plusieurs barons de France à bien petite occasion, si comme du sire de Haplaincourt et d'aultres; et oultre plus, avoit faict deffendre par tout son royaume généralement que nul ne chassât, non plus les princes que les aultres, werement ne volut point qu'ilz chassassent sur leurs propres héritaiges, et partout où il scavoit des harnas pour tendre, il les faisoit prendre et brusler. Il mettoit et aggrandissoit journellement des nouvelles debittes et subsides sur son peuple; pour cause desquelles choses et plusieurs aultres qui

Digitized by Google

ne sont venues à ma cognoissance plusieurs de son royaume se doloyent en complaindoyent, de tant que à la remonstrance du duc de Berry et plusieurs aultres princes et seigneurs du royaume feust faicte une alliance et confédération pour mettre ordre au désordre susdit. Et feust dénommé le lieu de Saint-Denys en France pour illecq soy trouver ensemble le septième jour de juillet l'an 1465, et prendre conseil sur ce que susdit est. Et y debvoyent venir à telle puyssance chascun à son endroict, que si le roy ne se voloit ranger à raison ilz à ce le constraindroyent. Et avoient scellé ladite alliance, les princes et seigneurs ensuyvans assavoir : le duc de Berry, le duc de Bretaigne, le duc de Calabre, le duc de Bourbon, le duc de Nemours, le conte de Charolois, le conte d'Armignac, le conte de Dunois et plusieurs aultres leurs aydans. Et sur ce que en quaresme l'an 1464 le duc de Berry eust envoyé hastivement et escript bien piteusement au duc de Bourgoigne et au conte de Charolois, leur requerant qu'ilz eussent pitié du pouvre gouvernement de France, et qu'ilz se voulsissent mectre sus le plus tot qu'ilz puyssent avecq les aultres princes du sang. Ledit duc de Bourgoigne et son filz désirant faire plaisir et service au duc de Berry et aussy pour le bien du royaume, feurent consentans de mectre sus une grosse armée par tous leurs pays et firent faire ung grand mandement, lequel se faisoit le plus à la requeste de Loys, conte de Saint-Pol leur cousyn, et monseigneur Adolphe de Clèves, seigneur de Ravestain, filz du duc de Clèves et nepveu dudit duc de Bourgoigne, et de monseigneur Anthoine bastard de Bourgoigne, lesquelz trois feurent ordonnez capitaines de ladite armée et escripvoyent lettres en leurs noms et prioyent leurs amys pour estre pretz au commenchement du moys de may l'an 1465. Et si conclud le conte de Charolois par consentement du duc son père d'y aller en personne et d'estre chef de ladite armée. Et venant ledit jour feurent tous prestz et menoit l'avant-garde ledit conte de Saint-Pol. Le conte de Charolois, avecq luy le Sr de Ravestain, estoit en la bataille, et le bastard de Bourgoigne menoit l'arrière-garde. Ledit conte de Saint-Pol assembla son armée emprez Despehi, et vint le quatorzième jour de may loger à une lieue prez de Peronne en ung villaige appelé Cartegny. Ledit Peronne estoit lors contraire à la maison de Bourgoigne, et obéyssoit au conte de Nevers, cousyn germain du duc de Bourgoigne; et comme ledit conte de Nevers

Digitized by Google

estoit en la mallegrace du conte de Charolois, il tenoit le party du roy. Le conte de Charolois partant avecq sa compaignie de Quesnoy alla loger à Honnecourt en Cambresis. Et estoit le Sr de Moreuil conducteur et mestre de son artillerie qui estoit belle. Le Sr de Ravestain fist son assemblée au Roman pays de Brabant, et le bastard de Bourgoigne fist la sienne en Picardie, et tous tirèrent devers Peronne. Et je feys tous ce voyaige avecq le Sr de Fiennes, nepveu du conte de Saint-Pol.

Le conte de Charolois feust lieutenant de son père et du duc de Berry et avecq luy les princes et seigneurs ensuyvans.

De la compaignie du conte de Charolois.

Le duc de Sombreset, Anglois, son cousyn; le conte de Saint-Pol; le conte de Marle; le conte de Brianne; le conte de Boucam.

De la compaignie du conte de Saint-Pol, conducteur de l'avant-garde.

Le conte de Marle; le conte de Brianne et le seigneur de Roussy, enfant dudit conte de Marle; le Sr de Fiennes et monseigneur Jean de Luxembourg, nepveux dudit conte de Saint-Pol; le seigneur de Neuville; monseigneur Jehan et monseigneur Hugue de Neuville, sénéchal de Saint-Pol, enfans audit Sr de Neuville; M. de Hames; M. de Condé; M. de Harchies; M. Gilles de Harchies; M. de Genly; M. de Moy du Vermandois; M. de Werchin; M. Jaques de Jeumont; M. de Fontaines; M. de Sebourg; M. Renaud de Potelles; M. Josse de Halewyn, souverain de Flandres; M. de Drincamp (*Drinckam*); M. d'Aymerie; M. de Mingoval; le Sr de Monchiaux (*Monceaux?*); le seigneur de Marquettes; M. Otte de Marquettes, seigneur de Saint-Pierre; M. Thiebaud de Flavy; M. de Tourotte; le S^r d'Ittre; le Sr de Marbais; le Sr de Bailleul; M. Robert d'Ancoc; M. Hugue de Monmorency, Sr de Bours; le Sr de Hovardrie; le Sr de Grimberghe de Berghen; M. Pierre de Harbais; le Sr de Mouselle; le Sr de Varennes, etc.

En la compiagnie du Sr de Fiennes, soubs l'avant-garde.

Monseigneur Anthoine de Halewyn; le S^r d'Ordre; monseigneur

Digitized by Google

Raesse de Hon; le Sr du Bria (*de Brias?*); moy le S^r le Haynin, ses cincq chevaliers, puys Baudechon de Lannoy; Hue de Humières; Colard de Beaudengies (*Baudignies?*); Jehan et Waleran de Stenbourg; Trainet de la Trenntrie (?); Collinet de Foucquesolles; Guillaume de Foucquesolles; Lionel de Dixmue (*Dixmude*); le Beggue d'Alenteng (?); Guillaume del Chaussie (*de la Chaussée*); Jehan Dostenne (*de Donstiennes?*); Jehan de Hodemont; Michiel de Varisot; Jacques de Thiant; Jennet del Houssière; Bastien del Ticuloye (*de la Ticuloie*); Hollebecque; Jennet del Mote.

En la compaignie de monseigneur Jehan de Luxembourg.

Jehan de Luxembourg; le Sr de Doulieu; Jennet de Lannes; Jennet de Blecourt; Jehan de Lievin, lesquels estoient de la bataille et compaignie du conte de Charolois; Pierre de Harchies; monseigneur Jaques de Luxembourg; le Sr de Lesclatière; monseigneur Philippe de la Buverière; le Sr de Contay; le Sr de Monrecourt; monseigneur Jaques de Harchies; le Sr de Santes; Jaques de Lannoy son frère; Philippe d'Oignies, premier escuier tranchant; Olivier de la Marche; Guillaume Bisse; Jehan de Ligne; le Sr de la Hamedde (*Hamaide*); monseigneur Philippe de Bourbon; le Sr de Miramont; monseigneur Pierre de Miramont; monseigneur le Borgne de Biauvoir (*Beauvoir*); Jossequin, premier escuier d'esquierie; le Sr de Bruelles; le Sr de Montagu et plusieurs aultres.

En la compaignie du Sr de Ravestain.

Le Sr de Créquy; le Sr de Haubourdin; monseigneur Philippe de Lalaing; le Sr de Bossut; monseigneur Baudry de Roisin; Anthoine de Roisin; le Sr de Bruelle-lez-Valenchiennes; monseigneur Lyon de la Hovardrie; le Sr de Perwez en Brabant; le Sr de Perwez en Haynau; le Sr de Vertaing; Philippe de Humières; le Sr de Berghes; Sanse de Vendengies (*Veudignies?*); le Sr de Dugelles; le Sr Duconnes (?); Arnoul de Berlemont et plusieurs aultres.

En la compaignie du bastard de Bourgoigne.

Le Sr de Halewyn; Marcq de Monmorency; le Sr de Landas;

Digitized by Google

monseigneur Philippe de Cohen ; le S^r d'Ollehaing ; le Sr de Borne ; le Sr de Licques ; monseigneur Hue de Carnin.

Encores y estoient avecq lesdits seigneurs plusieurs dont n'ay souvenance particulière en quelle compaignie ilz estoyent, scavoir :

Le Sr de Saint-Venant ; Jehan de Berghes ; Gérard de Houves et Jehan de Houves ; monseigneur Daniel de Bouchaut ; le Sr de Creveceur (*Crèvecœur*) ; Gérard de Rochebaron ; le Sr de Quauroy (*Cauroy?*) ; Anselet de Hestrut ; le Sr de Souatre ; Jehan de Gavre ; Lionel de Sars ; Jehan de Muerys (*Meurice?*) Jehannet Pourlan ; Jehan de la Loge ; Quintin de Beren (?) ; Gilles de Beren ; Simon de Beren ; Gérard del Hovardrie ; Anthoine del Hovardrie ; Godefroy de Donsteine (*Donstiennes*) ; Collinet de Goy ; Jehan et de Kennoy (*Quenoy?*) ; Mathieu de Kennoy ; Jehan de Harchies ; Jehan de la Dense (*Ladan?*) ; Henry de Wargny ; Bernard De Spot ; Gilleson Denec ; Jehan de Mastain ; Philippe de Mastain ; Jehan de Tramecourt ; de S^r le Roy ; Jacques de Goy ; Baudry de Sars, dict du Manil ; Anthoine de Rosimbos ; le bastard de Rosimbos ; Lupard de Solemmes ; Walerand de Monchiaux ; Collinet de Mally ; Anthoine de Sorois ; Sanset Daine ; Loys d'Ally, Sr de Belloy ; Rollequin de Enchi ; Baudewyn, bastard de Bourgoigne ; Jehan, bastard de Saint-Pol ; le S^r d'Inchi ; Guillaume du Paraige ; Anthoine de le Met ; Jolin de Vilers ; Maistre Robert de Martigny ; le bastard de la Hovardrie ; le bastard de Clèves ; le bastard de Jeumont ; le bastard de la Hamedde ; le bastard de Condé ; Godefroy Clauwet ; Henry Clauwet ; le Sr de Belleforière ; monseigneur Pierre de Rasse ; Baudechon de Croix ; le Sr de Soubrin ; monseigneur Philippe, bastard de Brabant ; monseigneur Anthoine de Lalaing ; monseigneur Simon de Landas, Sr de Gruière ; Philippe de Brimeu ; le bastard de Dampierre ; le bastard (*de*) Bruelle en Haynau ; le Sr de Fosseus (*Fosseux*) ; le Sr de Cauroy ; le S^r d'Angriau ; le S^r d'Eppe ; Jehan de Mussy et le Sr de Moneuvrel son frère ; le Sr de Rames, nouveau chevalier.

Or le quinzième jour du moys de may comme les susdits seigneurs estoient logés, comme dict est, près de Peronne, après le soupper, ceulx qui avoient le guet appercevoient vers Peronne

Digitized by Google

venir une compaignie de gens de guerre. Et de faict y fust en personne le conte de Nevers, qui en ce temps estoit seigneur dudit Peronne, et avecq luy le mareschal Joachim Rohaut, mareschal de France. Et comme tous les gens du conte de Saint-Pol n'estoyent encores avancez en son camp et que l'on ne scavoit le nombre des ennemis approchans ny où ilz tendoyent davantaige, qu'il y avoit longue et particulière hayne entre ledit conte de Nevers et celluy de Saint-Pol, l'on cria alarme de logis à logis, et chascun se mit à cheval, estandart et guidons desployez. Or à cette heure Baudechon de Lannoy eust l'estandart du seigneur de Fiennes et le portoit. Il estoit aisné filz de monseigneur le Beggue de Lannoy, seigneur de Molembays et de Solre le Chasteau. Tantost après l'on eust advys qu'ils estoient entrez dedans Peronne, de sorte que chascun se retira arrière en ses logis. Celle nuict le Sr de Fiennes fist le guet avecq ses gens. Le jour précédent l'on avoit de par le conte de Saint-Pol, en nom du conte de Charolois, sommé ceulx de Peronne. Mais ilz respondirent qu'ilz ne se rendroyent point sinon à l'ordonnance du roy ou du conte de Nevers leur seigneur. Le 16e de may ceulx de la ville d'Aties, appartenant au seigneur de Nesles, se sont renduz à Jehan de Luxemburg, filz du Sr de Fiennes, et se logea toutte l'avant-garde partie dedans, partie alentour dudit lieu. Le Sr de Werchin et le Sr de Fagneules, son filz, logea à Mouchi, et avecq luy Josse de-Halewyn, le Sr de Drincamp et plusieurs aultres. Le premier jour de jung l'on resceut le premier argent pour quinze jours seullement, et le droict des mareschaux et des clercs rabbatu, chascun archer n'avoit de remanant sinon cent et quatorze sols, l'homme d'armes, à neuf chevaulx, neuf livres tournois, le chevalier vingt-deux livres seize sols et les bannerez deux foys aultant que les chevaliers, et tous aultres à l'advenant.

Le jour de l'ascension le conte de Saint-Pol estant adverti que le baillif de Lan debvoit envoyer deux mille francq archiers à pied à Nelle (*sic.*) en garnison, avecq ceulx qui y estoyent en l'ayde du seigneur de Nelle, et de la ville se party et alla loger en son chasteau de Heu, et mena le Sr de Fiennes son arrière-garde, et allèrent tousiours dez le matin jusques au soir en bataille et ne furent ceste nuict désarmez. Le jour ensuyvant qu'il pluvoit et faisoit laid, allèrent disner à Aimeries, qui est ung villaige de la

Digitized by Google

rivière de Somme, et là apperceurent ceulx qui avoient le guet, venir une grosse trouppe de gens d'armes, ayant le visage droit sur ledit Aimeries, de sorte que incontinent l'on cria alarme, et chascun se monta et monstrèrent grande volonté de combattre nonobstant la journée et nuict prédite. Mais à la fin apperceurent que c'estoit le bastard de Dampierre qui vint au camp du conte de Saint-Pol avecq ses gens. Et aussy fust ceste emprinse frustrée, car oncques ne trouvarent ame qui leur voulsist du mal, et retournarent audit Aties. Le jour de la Pentecoste, qui estoit le deuxiesme jour de jung, party le conte de Saint-Pol vers Rosoy, où estoit logé le conte de Charolois, et le Sr de Haplaincourt conduisoit ses archers, et allèrent cette nuict loger à ung villaige apartenant à Mr Baudrain d'Ame seigneur de Biauloix, nommé Saucourt. Jehan le bastard de Saint-Pol fust ordonné pour guarder la ville d'Athies, et avecq luy le Liégeois de Humieres. Le 3e de jung ladite trouppe entière alla estopier alentour de Peronne le plus secrètement quilz purent et vindrent loger à Capy, où le Sr Denne, filz aisné du S^r d'Ausemont, vint alencontre du conte de Saint-Pol, parler à luy sur les champs, monté sur ung petit et habillé d'une longue robe, ayant avecq luy quelques 8 ou 10 chevaulx, sans plus, et y vint prier et requérir que l'on eust sa ville de Bray et ses aultres terres pour recommandées. Ledit Sr Denne avoit espousé Jaynne, fille de monseigneur Jan de Croy, Sr de Chimay, lequel estoit alors. Luy le Sr de Croy, son frere aisné, le Sr de Renty, filz aisné dudit Sr de Croy et lequel avoit espousé l'aisnée fille du conte de Saint-Pol, le Sr de Beaurain et le Sr de Lannoy tous estoient alors en l'indignation du conte de Charolois et enchassiés hors les pays du duc de Bourgoigne son père ; sur quoi le conte de Saint-Pol respondit au Sr Denne que le conte de Charolois, son seigneur et son maître, voloit prendre son chemin par la ville de Bray. A quoy ledit Sr Denne respondit qu'il y avoit chemins assez par ailleurs que par là, s'il plaisoit au conte de Charolois, et demeura la chose en ce point. Lendemain le conte de Charolois alla devant la ville de Bray, dont le Sr Denne s'estoit parti; ceulx de la ville firent semblant de voloir tenir bon et tirarent un cop de canon, et comme monseigneur Jaques de Luxemburg leur respondist d'ung semblable, voyant que c'estoit acertes, firent ouverture au conte de Charolois, car ils estoient trop foibles pour soustenir alencontre

Digitized by Google

son assault. Le 5e de jung vindrent nouvelles que le conte de Nevers doubtant que l'on metroit le siége devant Peronne, s'en estoit deslogé soudainement avecq le marischal Joachim. Lendemain l'on envoya sommer la ville de Peronne de par le conte de Charolois, comme lieutenant-général du duc de Berry et du royaume. Mais ils n'estoient pour déliberer de soy rendre; et comme à l'arrivée devant ladite ville l'on tira ung cop de serpentine contre la ville, le cheval d'ung nommé le bastard de la Merre, Brasbanchon qui estoit avec monseigneur Philippe, bastard de Brabant, s'eppanta tellement qu'il tomba et feust tellement froissé qu'il en morut peu après. Ceux de la ville voyant que bien acertes ils estoient assiégez, prindrent conseil avecq leur Sr Jehan, Sr de Nelle, qui y estoit avecq sa femme et ung jeune enfant leur filz. Ledit seigneur les prioit voloir tenir bon, leur promectant qu'ilz auroient secours de par le roi. Mais les manans volurent entendre qu'il n'estoit pas homme de guerre, car il estoit boiteux et impotent, et je cuyde et croy que alors il ne se avoit oncques armé, et enfin se rendirent, sauf que les francqs archiers qui y estoient se porroient partyr sans nous payer, et que abillemens de guerre y demeureroient, ce qui feust faict.

Et encores fust conditionné que le Sr de Nelle debvoit faire rendre au conte de Charolois le chasteau de Beaulieu, qui estoit très fort. Mais devant que les gens du conte de St.-Pol y peussent arriver y avoit desià des gens dedans de par le roy qui firent fort la guerre aux Bourgoignons, dont ledit conte feust mal content et soubchonnat que ledit Sr de Nelle avoit eu intelligence en ce avecq eulx. Tantost après les villes de Roye et de Mondidier se rendoyent au conte de Charolois. *Item* se pilla et butina le chasteau d'Aliencourt, qui estoit à Mr Philibert Boutillart, secretaire du conte de Nevers, qui avoit espousé la fille de Robert de Clonne, seigneur de Ranse. De là alloit tout le camp devant Beaulieu et l'assiegarent, là ens estoit la femme du Sr de Nelle avecq son jeune filz, retirés depuis. Cependant aulcuns de nos gens courroient jusques devant Noyon, entre lesquels estoyent le seigneur de Moy en Vermandois, et un vaillant et gentil homme d'armes, appellé Philippe de Mastaing. Et arrivez devant la ville, prindrent ung villageois et lui donnant quelque argent, l'envoyarent dedans Noyon vers le mareschal Joachim, dire que s'il y avoit quelque

Digitized by Google

homme d'armes qui avoit envye de rompre une lance pour sa dame, qu'il sortast et qu'il seroit furny. Ce que feust faict. Car guerres après, sorta de Noyon ung homme d'armes avecq quinze ou seize coustilliers, et estant assez prez d'eulx, laissa ses gens un petit derrière, coucha sa lance, et le petit pas approcha les nostres sans dire un seul mot. Ce voyant le Sr Philippe de Mastaing se deborda des aultres et alla à l'encontre de luy la lance en larest, quanque son cheval peult aller, et luy alla donner si bon cop qu'il lui fist voller l'ung des grans gardebras contremont en l'air, et alors tous les coustilliers picquèrent avant pour le recourre et aussy firent les aultres de notre coustel, et furent lesdits Franchois rechassés jusques dedans les premières barricades. Lendemain le conte de Charolois fist pendre ung compaignon de sa compagnie, pour ce qu'il avoit robbé ung calice en ung villaige prez de Lagny. Le 7e jour, après que le siège arriva devant Beaulieu, ceulx de dedans se rendirent, saulf corps et biens, aux hommes d'armes avecq leurs chevaulx et harnas, et aux bourgeois leurs corps. Le 25e jour de jung l'avantgarde se partist de Lagny et alla à grand vire tout droict à Gornay, où ils se rafraischirent jusques au serain envers le soleil couchant, et de là chevauchèrent toute la nuict vers le pont Saint-Maxence. Il advint que le Sr de Haubordin qui estoit bastard de Saint-Pol et de la compaignie du Sr de Ravestain, estant allé en compaignie de monseigneur Philippe de Lalaing et du Sr de Bossut, passarent prestement la rivière d'Oise et laissant leurs chevaulx et bois, de nuict vindrent jusques au pont de Saint-Maxence et surprindrent ceulx de la guarde, lesquelz se trouvant enserrés d'ung coustel et d'aultre, se rendirent.

L'avant-guarde séjourna au pont depuis le 27 de jung jusques la veille Saint-Pierre et Saint-Pol, que lors se partant, allarent sommer Saint-Liz (*Senlis*) dont estoit gouverneur et baillif M. Gilles de Saint-Simon, mais ceulx de dedans firent refus de se rendre, de sorte que l'avant-guarde sans faire aultre, alla loger à Ruly. Moy et plusieurs aultres allasmes disner à Dammartin où estoit la contesse en petit estat. Le chasteau est sis au plus haut de l'escargotte, de quoy on dict communement :

De Dammartin en Goelle
On voit de France la plus belle,

Digitized by Google

On voit Parys et Saint-Denys,
Notre-Dame de Saint-Liz
Et Clermond de Beauvosis,
Et qui ung peu plus hault monteroit
Saint-Estienne de Meaux verroit.

Laquelle chose est vraye mais saulf et reserve qu'il ne se mect point en rismes; il y a plus belle vue et plus beau regard du moulin à vent de Bossu au deseur la Belle Croix en Haynau qu'il y a audict Dammartin.

Le premier jour de juillet on alla loger à Espierres et lendemain à Roisi. Le cinquiesme jour allarent tous loger à Saint-Denys, et ce jour mesme le Sr de Fiennes demanda congé au conte de Charolois d'aller esbattre sur les champs et chercher quelque adventure, menant avecq luy 50 lances, et alla tout de long la rivière de Seyne; mais par conseil du Sr de Genlys retourna tantot. Lendemain touste l'armée se rangeoit en bataille devant la ville de Parys, et le conte de Charolois en personne, et commencharent ce jour mesme escarmoucher à ceulx qui estoient aux premières barrières et tirer des serpentines dedans la cité. Mais devant approcher de si prez ny monstrer aulcun de signe de hostilité l'on avoit faict sommer ceulx de Parys afin de faire ouverture et donner passaige au conte de Charolois et ses gens, et de luy obéyr comme lieutenant-général du duc de Berry et de tout le royaume de France. Mais le mareschal Joachim estant dedans Parys fist deffense, de par le roy, de non donner response aulcune sans son congé. Dont plusieurs des nostres furent esbahys, car l'on pensoit que quand ceulx de Parys verroyent la puyssance du conte de Charolois et avecq ce l'attente qu'on avoit de la venue des ducs de Berry, de Bretaigne, et des aultres princes et seigneurs alliez, qu'ils ne deussent oser tenir, ains incontinent soy rendre à l'obéyssance dudict duc de Berry et de sondict lieutenant le conte de Charolois. C'estoit ung merveille de veoir la belle et grosse compaignie que le conte de Charolois avoit là endroict en bataille, tant d'hommes d'armes comme d'archers et d'aultres gens de guerre. Et y joignarent ainsy par espace de cinq à six heures attendant si ceulx de Parys sortiroyent pour escarmoucher, mais voyant que personne ne venoit dehors, retournarent le petit pas vers Saint-Denys à leur premier logys où ils avoient laissé leur artillerie.

Digitized by Google

Icy fault savoir que les Liégeois, estant en guerre contre leur évesque pour avoir port et assistance, s'estoient mis en la sauvegarde du roy Charles VII, et depuis de son filz Loys pour lors régnant. Considérant que le duc de Bourgoigne, contre lequel ilz avoient eu diverses guerres et perdu plusieurs batailles, soutenoit le party dudit évesque, avoient merveilleusement grand desyr d'eulx porter contraires audit duc et son filz le conte de Charolois, et leur donner dommaige; et ce cognoissant, le roy Loys avoit mandé auxdits Liégeois que, incontinent que le conte de Charolois seroit aux champs et entré au royaume de France, qu'ils eussent pour autant d'amour et affection qu'ilz portassent à la coronne de France, donner dommaige aux pays dudit duc, leur promettant, et pour lors et pour l'advenir, toute aide, secours et assistance. Doncq les Liégeois, pendant le siège de Beaulieu encommencèrent courrir sur le pays dudit duc et bouter le feu tant aux frontières des pays de Brabant et de Luxembourg, comme des pays de Haynau et de Namur, et prenant pour leur mambour et gouverneur le marquis de Bade, mirent le siège devant la ville de Lembourg. Mais ledit mambour voyant leur fasson de faire, qui ne luy pleut point, se départyt d'eulx sans dire adieu, ayant receu d'eulx bonne somme d'argent et qu'ilz avoient esté querre à grand triumphe. De ce advertys, ceulx de Lemburg saillirent dehors et prindrent l'artillerie des Liégeois et en tuant plusieurs les rechassèrent en leurs pays, et à ceste occasion ledit duc de Bourgoigne feust constrainct mettre garnisons contre les frontières du pays de Liége. Le conte de Nassau, sénéchal de Brabant, et le Sr de la Gruthuse, gouverneur de Hollande, furent mis à Tirlemont; monseigneur Anthoine, bastard de Brabant, à Landen; monseigneur Philippe de Hornes, Sr de Gaesbeck, à Namur; le bastard de Rozin, bailly de Hal, et le bastard de Commines, à Bovines, et monseigneur Jehan de Rubenpré, Sr de Bievre et grand-baillif de Haynau, à Binche; lesquelles garnisons, ainsy sises, allèrent souvent courir et ardoir les costés du pays de Liége, et estoit guerre ouverte d'ung costé et d'aultre. Les Liégeois ardirent la ville de Ranse envers Beaumont en Haynau, apartenant alors à Robert de Glenne, et s'ilz fussent esté hardys et vaillans, et qu'il y eust eu bonne conduicte en leurs faictz, ilz eussent merveilleusement endommaigé au duc de Bourgoigne avant qu'il y eust sceu remedier; car tous ses pays estoyent

Digitized by Google

très-fort desnuez de gens de guerre. Or, estant alors le jour expiré que ceulx de la ligue de France se debvoient trouver ensemble, et que, excepté le conte de Charolois, il n'y avait aulcun qui encores estoit arrivé, il sembloit à d'aulcuns que ledit conte de Charolois avoit assez faict et qu'il se povoit et debvoit bien retourner et venir deffendre les terres de son père et chastier les Liégeois, disant que c'estoit chose fort dangereuse de passer une troisiesme rivière et entrer si avant en pays d'ung si puyssant roy que celuy de France. Voire mectoient en doubte ceste ligue et alliance, pour les haynes que les Franchois portoyent aux Bourgoignons et Picars pour les grandes prospéritez qu'ils avoient passé long-temps euz sur les Franchois et grandes richesses qu'ils avoient acquis, craindant que ceste dicte alliance feust une amorse et trappe pour les decepvoir. Mais le conte de Charolois, nonobstant les raisons susdictes, entendant que desia le duc de Bretaigne marchoit, conclud et dist à ses gens qu'il passeroit la rivière de Seyne, et que s'ilz ne le voloient suyvre, il ne le laisseroit pour eulx, voire deust-il passer avecq ung seul paige, avecq le plaisir de Dieu. Si fist querir trois ou quatre batteaux sans plus pour passer ladite rivière. Le 9 de juillet, le conte de Saint-Pol, le conte de Marle, le conte de Brianne et le Sr de Fiennes, avecq les aultres de l'avant-garde passarent ladite rivière, assez près d'Argenteul, et allarent droict à Saint-Clou. Le lendemain, le conte de Charolois les suyvoit par l'autre coustel, de manière que ceulx dudit Saint-Clou estoient bien estonnez de veoir les ennemis d'ung costé et d'aultre alentour d'eux. Toustefois ne se volurent rendre tant que l'on commencha à tirer sur eulx, et du premier cop de serpentine l'on rompa la barrière. Enfin ilz se rendarent à la persuasion de monseigneur Jacques de Luxembourg, Sr de Richebourg, et ce simplement à la volonté du conte de Charolois, et ne leur fust faict aulcun dommaige ny en corps ny en biens. De laquelle condition le conte de Saint-Pol feust mal content, soustenant que la cognoissance luy debvoit appartenir comme menant l'avant-guarde, et en sceut malvais gré à son frère le Sr de Richebourg. Lendemain, 13e jour de juillet, partant du pont Saint-Clou, allarent loger à Issy, où ilz eurent advys que le roy et son armée venoit avant approchant Parys, et que pareillement le duc de Berry et le duc de Bretaigne estoyent aussy prez d'eulx que l'armée dudit roy. Mais ceulx de mon camp n'estoyent de riens

Digitized by Google

estonnez de la venue du roy, et faisoient bonne chère. Le 15e, en laissant pour la guarde du pont Saint-Clou et aultres lieux alentour ung gentilhomme de Haynau, appellé Oste de la Mote, toute l'armée vint loger à Monthery, qui est sept lieues de Parys; et y estant arrivée l'avant-guarde, incontinent le conte de Saint-Pol manda à ceulx du chasteau que s'ilz vouloyent bailler et adresser vivres pour argent, que l'on ne leur demanderoit riens, ny mefferoit riens au cas qu'ilz ne fissent riens à ceulx de l'ost, ce qu'ilz accordèrent et alloyent et venoyent par l'ost et faisoyent par semblant très-bonne chère. Or, Philippe de Mastain sur le soir avecq huit ou neuf compaignons, departist chercher quelque aventure et vint à ung villaige nommé Cattes, et tantost apperceut ung homme accoustré d'orfeverie avecq 15 ou 16 chevaulx venir sur luy, et doubtant qu'il y auroit plus grand nombre de gens derrière, se retira doucement et vint faire le rapport au conte de Saint-Pol, qui en advertist le conte de Charolois, et y feust tantost envoyé ung espie qui rapporta que audit Cattes y avoit environ 600 chevaulx, et que l'avant-guarde du roy se y attendoit. Sur quoy le conte de Charolois manda audict conte de Saint-Pol qu'il avoit choisy lieu pour actendre le roy et donner la bataille, et que lui avecq l'avant-guarde attendissent la droicte; et estoit ledit conte de Charolois logé à Lonjumelles, mais le conte de Saint-Pol luy manda arrière que pour mourrir il ne demarcheroit point et qui le vouldroit là endroict trouver qu'on luy trouveroit, et sur ce il fist toute son armée et avant-guarde partyr et tirer aux champs hors dudit villaige de Monthery, et pouvoit estre environ minuict et faisait très-brun en voidant hors dudit villaige par le mesme lez que l'on y estoit entré, sans ce que la pluspart de l'avant-guarde sceussent pourquoy ny à quelle cause; et incontinent que l'on feust hors dudit villaige, chascun en son harnois, on faisoit ce qu'on voloit, les ungs demeuroyent à cheval, les aultres descendoyent et se couchèrent tout armez, les aultres se promenoyent, et ce duroit jusques au jour, car les nuitz estoyent courtes; et incontinent le jour venu le conte de Saint-Pol alla visiter le lieu, et puys se mist en bataille, le doz tourné contre le bois à la main senestre du chemin qui va de Parys à Monthery, le visaige tourné vers le chasteau. Et ce feust le 16e jour de jullet, et n'eust aulcun de ladite avant-guarde loisyr d'ouïr messe ny de desieuner, ny-eulx ny leurs chevaulx, ce que vint à plusieurs mal à point ce

Digitized by Google

jour-là, et comme tantot après le conte de Saint-Pol entendist les approches de l'avant-guarde du roy, il manda au bastard de Bourgoigne qu'il luy envoyast 2000 archiers de sa compaignie, ce qu'il fist, et guerres après y vint luy-mesme et se mist en bataille du rencq des aultres à la bonne main du grand chemin, dessus le comble de la montaigne et pays; après, le Sr de Ravestain, le conte de Charolois, et les aultres, y vindrent et se mirent en bataille, et faisoient affuster 4 ou 5 serpentines devant les archiers et hommes d'armes, car toutte l'artillerie ne feust pas dressée, et ainsy rengez attendirent la venue des Franchois long espace de temps, jusques qu'en fin l'on vist venir des avancourriers descendans d'ung coustel et d'aultre, puys suyvoit en belle ordonnance tout le camp du roy, qui de faict à faict ainsy qu'il arrivoit, se mist en ordre de bataille tout au long d'une grosse haye bien espaisse, et ce feust environ les 7 heures du matin, et sans que de nulle des deux parties feust envoyé personne pour sçavoir leur intention ny volonté ny pourquoy chascun d'eulx estoit là endroict venu, ny à quelle cause. La première salutation que les Charolois firent estoit un cop de serpentine, et incontinent après des aultres dont les adversaires feurent merveilleusement estonnez et esparpillez. Mais tantost ilz se ralliarent, et rendarent semblable bonjour; mais comme les Franchois estoient campez en la montaigne et les Bourguignons en la vallée, ilz tirarent quasi tousiours pardesseur noz testes, dedans les bois ou vignes, jusques qu'ilz changearent leur visée. Ilz furent aussy long-temps regardant les ung les aultres avecq petittes escarmouches, en quoy se portoient Philippe de Mastain et Gillechon Denne. Puys le conte de Charolois donna charge de boutter le feu dedans le villaige de Monthery pour deux raisons, première afin que nul de ses gens feussent trompés, tués ou blessés ou pris des Franchois, y pensant aller repaistre à cause de ce qu'ilz avoyent grand faim et grand soif, et qu'il y avoit des biens assez. L'aultre cause feust pour en faire vuyder les Franchois qui s'y estoient bouttez et qui par la endroict escarmouchoient et grevoient les Charolois, et y feust boutté le feu, mais à grande difficulté, car les Franchois firent grande deffence et y eust grande apertise d'armes d'ung coustel et d'aultre. Signament M. Anthoine de Halewyn, filz et frère du Sr de Halewyn, et Baudechon de Lannoy frère du Beggue de Lannoy, se y portèrent vaillamment. Ce faict, les gens se remirent

Digitized by Google

en leur ordonnance et allast le conte de Charolois alentour de son camp admonestant et courageant ses gens, son pennon à demy desployé après luy, lequel portoit Philippe Doignies, Sr du Quesnois sur la Deulle, à cause qu'il estoit son premier escuyer trenchant. L'estendart du conte de Charolois estoit tout de soye, my party de noir et de violet à ung bel brancaige l'ung parmy l'aultre. Celluy du Sr de Ravestain estoit de soye tout vermeil à ung brancaige d'or. Celluy du conte de Saint-Pol my party de soye gryse et rouge à une licorne d'argent au bout de dessus envers la lance, à tout la corne et le bout des pieds d'or, et si avoit escript en grandes lettres d'or : *Mon mieulx*. Celluy du bastard de Bourgoigne estoit jaune à une grande barbecane bleue dedans, et son mot de lettres bleues pareillement, et ses archiers avoient paltotz rouges, à tout la croix St-Andrieu blance et une barbecane au milieu de la croix. Ceulx des archiers du conte de Charolois estoient de drap my party de noir et de violet, les archiers de corps ayant une croix St-Andrieu de deux bastons ventelleilons dedans ung fusil, et ung C et Y à deux costelz dudit fusil tout d'orfevrerie. Les archiers de corps du conte de Saint-Pol avoient paltotz en dessous de drap gris decouppé et le dessus de drap rouge tout chargié d'orfeverie à une houppe au milieu, devant et derrière, sans avoir la croix St-Andrieu. *Item* ceulx du Sr de Ravestain avoient paltotz tout rouges à tout la croix Saint-Andrieu blanche et une cyfre au milieu de la croix. Ceulx du corps tout d'orfeverie et des aultres la cyfre estoit noire. *Item* les archiers du conte de Marle avoyent paltotz my party gris et violet à une cyfre au milieu qui se montroit à fachon d'une M, et son estandart estoit pareillement gris et violet avecq ung oiseau de proye et des pertryz d'or. *Item* l'estandart du Sr de Fiennes estoyt party de noir et de violet et ung grand G et ung grand J dedans d'or, et une grande taloche d'argent, et les paltotz de ses archiers otels. L'estendart du S^r d'Aymeries party de blancq et de rouge. L'estendart du Sr de Neuville tout rouge à quatre boucles d'or. L'estandart du Sr de Hames bleu et rouge à une damoiselle d'or dedans et de lettres d'or escript : *pour cause*. La bannière de Philippe de Wavrin, Sr de Saint-Venant, avecq les pleines armes de Wavrin à trois lambeaux d'argent ; celle du Sr de Fontaines en Haynau, escartelée de Hennin-Liétart et de Luxemburg. Le conte de Saint-Pol ny ses trois filz et nepveux

Digitized by Google

de Fiennes n'y eurent nulles armes à cause de ce qu'on estoit contre le roy, ne nulles costes d'armes.

Le susdit jour seizième il faisoit hideusement chaud, ce qui travailla merveilleusement les Charolois qui avoient bien peu d'ombre, et estoit la terre où leur camp estoit sis, chargiée de bled et abanée et labourée par grands riotz et trop plus grands que selon l'usaige de Flandres ou d'Arthois.

Or pendant ceste attente vint nouvelle que les gens que l'on veoit campez devant eulx n'estoit que l'avant-guarde du roy, et que le reste de son camp suyvoit avecq sa personne et la grosse artillerie, et que pourtant on debvoit penser ce qu'on auroit à faire, attendu que l'on estoit en ung lieu où il n'y avoit aulcuns vivres, et que l'on povoit bien doubter que le mareschal Joachim avecq les Parisiens porroit bien venir par derrière. Qui feust cause que le conte de Charolois ordonna au conte de Saint-Pol prendre cinq ou six cents lances et trois ou quatre mille archiers et escarmoucher ceulx que l'on veoit devant luy pour les essayer et voir leurs forches, aussy pour les desloger s'il estoit possible, devant venir plus grand secours : parceque nos gens estant en cette longue attente, se débilitoient de faim, soif et de soleil. Mais ce bruyct n'estoit véritable qui avoit courru que le roy n'estoit encore arrivé, car l'on trouva le contraire véritable, et que le conte du Maine son oncle estoit avecq, ayant amené environ cinq cents lances, blasmant le roy de ce qu'il avoit déliberé de combattre. Et comme il ne peust détourner le roy de ce conseil, il luy dict : monseigneur j'estoys venu avecq vous pour vous servir et accompaigner et moyener quelque bon accord entre vous et votre beau cousyn de Charolois et aultres princes de mon sang, et non point pour les voloir combattre, et puys qu'il vous plaist faire ainsy et non aultrement, je me vais ; adieu vous dis. Et ainsy se partit avecq toute sa compaignie dont plusieurs hognèrent grandement à l'encontre de luy. Car il sembloit qu'il d'eust avoir prins congé plustot et sans venir si avant. Et quand le roy de vray sceut son parlement et qu'il l'avoit en ce péril habandonné, il dict qu'il estoit trahy. Néantmoings ne se meust de riens et tint son ordonnance, et exhortant ses gens arresta de combattre les Charolois devant l'arrivée du duc de Berry son frère et du duc de Bretaigne, et luy sembloit que comme la compaignie desdits Charolois estoit la plus forte, que s'il avoit gaigné

Digitized by Google

celle-là bien aisement, il viendroit au deseur desdits ducs de Berry et de Bretaigne. Aussy scavoit que les gens du conte de Charolois estoyent lassez et travaillez, ayant en peu de jours faict grands chemins. En oultre sçavoit que le mareschal de Bourgoigne et de Noefchastel, frère au Sr de Montagu avecq ses Bourgoignons n'estoit encores arrivé. Ces choses si que dict est advenues, le conte de Charolois ordonna que tous les crenequiniers à cheval iroyent tous devant et y allèrent à grand trot tous en ung hot sans aller en bataille, et m'est d'advys que Monseigneur Philippe de Berghes, Sr de Grimberghes, estoit principal chef et conducteur desdits crenequiniers, et allarent ces dessusdits de si grand manière envers les Franchois qu'il sembloit qu'il n'y eust que pour eulx. Mais incontinent qu'ilz vindrent emprez la haye où les Franchois estoient en bataille à main senestre, ils planèrent devant eulx en courant leurs chevaulx et en allant devers le chasteau, et ne se meurent lesdits Franchois pour eulx. Le conte de Saint-Pol suyvit incontinent, et les aultres princes et seigneurs avoient charge de demeurer auprès de l'artillerie et le charroy où ils avoient esté tout le jour. Et ainsy que les archiers marchoyent à pied devant, et les hommes d'armes à cheval, lesdits archiers ne peurent à peine si roidement marchier, car la distance estoit grande et faisoit chaud à merveille, et avoyent mal desieuné combien qu'il estoit environ les douze heures et avoyent esté aux champs dez devant le jour. Et estans à ladite haye tirarent à forse sur les Franchois qui estoyent pour la pluspart à cheval. Quoy sentant, les Franchois montoyent plus hault devers le chasteau, qui faisoit penser à plusieurs qu'ilz se tournarent en fuitte, et partant feust ordonné que chascun de ceulx qui estoyent demourés à pied à la bataille qu'ils eussent à monter à cheval et poursuivre les enemis fuyans, ce que feust faict à si grande haste, que plusieurs ne trouvant leur cheval montarent sur chevaulx d'autruy, et entre aultres le Sr de Fiennes qui avoit le meilleur cheval qui feust au camp appellé *le bon Moreau*, ne le trouvant monta sur ung bayart qui estoit à Hues, dit le Liégeois de Humières, et en ce trouble advint que monseigneur Jaques de Jumont Sr de Fagneules, feust ateint d'une serpentine en la jambe senestre et eust la jambe rompue dont il tomba par terre avecq grand flocq, car il estoit grand et puyssant de sa personne. Il estoit

Digitized by Google

filz du séneschal de Haynau. Estant relevé par ses gens et porté à l'arrière du bois se confessa, et estant appellé un maistre dont y avoit bonne foison au camp luy couppa le pied, car ainsy estoit besoing ce qu'estoit dommaige, car c'estoit ung noble, hardi, beau et puyssant chevalier et feust grandement plaint. Les Charolois montarent à force la montaigne en poursuyvant les Franchois comme ils pensoyent, et y eust grand rencontre, et y eust dès alors plusieurs tuez et prins d'ung coustel et d'aultre. Et comme les Franchois de ce rencontre estoyent la pluspart ceulx de leur avant-guarde, les aultres voyans que nos gens tiroyent à grande diligence devers le hault de la montaigne et du chasteau, et laissoyent leur artillerie derrière, en toutte force descendirent et ruarent sur ladite artillerie et charroy jusques à nombre de deux à trois estandars, et en tuarent beaucoup de ceulx qui estoyent alentour dudit charroy, et plusieurs firent tourner le dos et par especial une grande quantité de crenequiniers à cheval, puys plusieurs aultres tant à cheval que à pied, mesmes gentilshommes de grand nom, laissant et habandonnant honteusement leur seigneur et prince. Et ce advint parceque ceulx qui premiers estoyent allés avecq le conte de Saint-Pol essayer ou rompre les Franchois, se voyant chargez si roidement desdits Franchois et cuidant trouver le reste de l'armée auprès de ladite artillerie et charroy, reculoyent tout doulcement devers là en soy deffendant le mieulx qu'ilz peurent, et se trouvant frustrez fourent constraintz se mectre en fuicte pensans que les aultres estoyent enfuys et perdus. Plusieurs d'eulx fuyrent jusques à Saint-Clou, d'aultres retournarent incontinent ayant apperceu qu'ilz s'estoyent abusez et vindrent à temps en la bataille. Il y en eust grand nombre de prisonniers de ceulx qui fuyoyent.

Or doncques les Franchois vinrent franchement et baudement jusques à l'artillerie, et forcharent les charretiers de mener leurs charriots au camp des Franchois, menans grand butin et beaucop de prisonniers nobles et ignobles, et alarent si avant dedans qu'ilz vindrent jusques à la personne du conte de Charolois, lequel ilz trouvarent en bien petite compaignie. Car ses gens pour la pluspart estoyent desbartz et espars et de fuict, il y eust ung qui le prist par sa banière et luy disoit : *Monseigneur rendez-vous, je vous cognois bien;* et le bon conte se revengeoit et deffendoit du mieulx qu'il

Digitized by Google

puist sans mot dire, et quant ilz percheurent qu'ilz n'en auroyent aultre chose, ils bucquerent tant sur luy qu'ilz lui abattirent sa bannière de force de horions, et puys en y eust ung qui luy lança d'ung estocq ens au col, lui cuidant coupper la gorge. Mais Dieu le garda de mort. Touttefoys feust bien dangereusement navré, et celluy qui luy bailla ledit coup n'alla guère long qu'il feust tué en la place et plusieurs de sa compaignie.

Le conte de Charolois porta la grace et renommée que les deux premiers qu'il recogneut de ses gens qui s'avanchassent de le secourir et rescourir à icelluy besoing, estoyent ung nommé Jehan Cotrel, filz de maître Jehan Cotrel, ung des médecins au duc de Bourgoigne, et l'aultre nommé Colinet de Goy, natyf de Picardie. Le conte de Charolois se receulla luy et ses gens le mieulx qu'il puyst de telle vigeur et telle force que la pluspart de tous ceulx qui s'estoyent fourrez et embutez si avant sur luy et sur ses gens feurent tous tuez ou pris, et de celle rencharge les Franchois feurent aultant estonnez qu'avoyent auparavent esté les Charolois, et en feust grande quantité de tuez. Les aultres se saulvarent à leur mieulx; car le grand courroux du conte et de ses gens n'usoit de nulle pitié ni renchon. Le Sr de Bruelle avoit pris ung prisonnier qui luy avoit donné sa foy et son gantelet et desià offert dix mil escus pour sa renchon. Mais ils luy fust arraché hors des mains et tué. La vaillantise dudict conte de Charolois causa ce recouvrement qui aultrement avoit perdu celle journée qui luy est tournée tant victorieuse et en laquelle il n'a perdu nul prince ni seigneur de grand estat, et bien peu de ses gens oultre ceulx qui feurent tuez devant arriver au charroy. Car les Franchois feurent si empeschiés à piller qu'ilz ne pensoyent poinct à leurs enemis. Le Sr de Roussy, filz du conte de Saint-Pol, pour sa première guerre se porta bravement. Il créança (?) de sa main monseigneur Geoffroy de Saint-Belin et eust son espée. Mais ce présent heure encores n'est-il venu acquitter sa foy, et ledit Sr de Roussy guarde tousiours son espée. L'on fait courrir la voix qu'il est perdu.

Ung nommé Guillaume de la Cauchie, Boulenois, porta l'estandart du seigneur de Ravestain (Fiennes). En cette besognel se fist d'aulcuns nouveaulx chevaliers, comme Martin de Montmorency, Sr de Molimont, filz aisné du Sr de Croisilles; Hue de Montmorency, Sr de Hornes, son frère germain; Jehan d'Aymeries, aisné filz du

Digitized by Google

S^r d'Aymeries, Sr de Lens en Haynaut; Jehan, Sr de la Dense; monseigneur Bernard de Spot; monseigneur Guillaume Bise, S^r de .....; monseigneur Anseau, Sr de Bossut en Liége; Quentin, Sr de Bercus. Ce jour-là que la bataille se donna, monseigneur de Bleset (Brezé), Sr de la Varenne, dict au roy, comme j'ay ouy compter ceulx qui le pensoyeut bien sçavoir : sire vous et vos gens viennent de long et sont du chemin travaillez, par quoy vauldroit mieulx différer de combattre jusques lendemain. Sur quoy luy respondit le roy : dia séneschal (car il estoit séneschal de Normandie) vous le dites pourtant que vous estes des leurs. Alors il deust repliquer : sire, il est vrai qu'ilz ont mon scel pardieu, mais aujourd'huy vous aurez et le cueur et le corps, car je vivray ou moray pour vous. Et il dict la vérité, car il alla si avant qu'il feust tué de cop de main aveçq plusieurs aultres. S'y feust pris par la main de monseigneur Loys Gast, le Sr de la Grange, filz du conte de Monpensier, et du costel du conte de Charolois morut monseigneur Philippe de Lalaing, filz du Sr de Lalaing, et le Sr de Hames emprez Calais. Arnoul de Berlaymont et Colin de Foucquesolles furent mors ou perdus, car oncques puys ne sont esté vus. Philippe d'Oygnies, Sr de Quesnoy, y feust tué, tenant le pennon du conte son seigneur en la main. *Item* y feust mort monseigneur Jehan de Goy, le Begghe d'Alentun, Boulenois, monseigneur Daneau de Bouckhaut, Brabanchon, Godefroid de Donstienne et d'aulcuns aultres; et feurent prisonniers le Sr de Crevecœur, le Sr de Miraumont, le S^r d'Aimeries, le sire de Haplaincourt, Jehan de Ligne, Philippe de Bergues, Lignier de Limes, Gérard de Hoves, Lionel de Sars.

Or pour retourner à ma matière, le conte de Charolois se ayant remis en bataille devant les Franchois en assez petite compaignie, et qu'il vit que plusieurs de ses gens tinrent le doz arrière dont il estoit merveilleusement desplaisant, fist tenir ordonnance par les aultres princes ne voullant luy-mesme soy eslonger craindant que ses gens ne partiroyent quant et quant luy, pour la frayeur en laquelle ils estoyent encores, et allant avalle camp, disoit à ceulx qu'il trouvoit qui se tiroyent au large : Mes enfans et mes amis, retournez aveçq moy et ne me laissez à cest heure. Et par telle doulceur en fist plusieurs retourner. Après cette recueillete l'on commenchoit arrière à jouer des serpentines et feust tué ung des enfans

Digitized by Google

de Halewyn que l'on appelloit le viconte ..... et pareillement Collette de Goy et Jehan de Pourlain, Bourgoignon, qui portoit l'estandart du Sr d'Aymeries. Lors le conte de Charolois fist mettre des chariots devant ses gens afin que les Franchois ne puyssent si légièrement les assaillir. Mais ilz n'en avoyent aulcune volonté parcequ'ilz estoyent aultant estonnez que les Charolois comme depuys l'on a entendu, et pour certain, si quarante ou cinquante lances d'ung cousté ou d'aultre eust commenchié envahir son adversaire, il eust emporté la victoire en ce jour. Jossequin, premier escuyer du conte de Charolois, eust une grande escharpe au visaige. Guiebert de Tenremonde eust sa salade faulcée d'ung coup de serpentine et emportée bien long hors de sa teste dont il cheut par terre, mais à la fin il en feust guerri. Monseigneur de Moy en Vermandois feust blessé; monseigneur Antoine Dailly, Sr de Varennes; monseigneur Dams de Poix, Sr de la Verrière, et d'aulcuns aultres feurent prisonniers, et demeura la chose en cest estat jusques après le soleil couché, que adoncq le roy se départit et s'en alla à tout bien peu de gens, et tous les siens en après chascun qui mieulx mieulx, l'ung chà l'autre là où ils pouvoyent, dont le conte de Charolois ne soy apperceut jusques lendemain vers le midy. Mais le roy feust si hasté de son partement qu'il laissa derrière et habandonna toute son artillerie, que lendemain le conte de Charolois trouva affustée au mesme lieu où elle avoit esté tout le jour précédent. Et est certain que le conte de Charolois eust l'honneur et la victoire de celle journée, mais les Franchois y gagnarent plus, ayant pillé la pluspart du bagaige et emmenez plusieurs prisonniers qu'ilz ont trové alentour dudit bagaige. Le Sr de Ravestain et le conte de Marle y perdirent toute leur vasselle. Le Sr de Fiennes y laissa deux charriots chargiés de *bagaiges*, et ne sauvoit riens sinon ce qu'il avoit sur son corps avecq une bolte à huit cents mailles de Rhyn que ung de ses gens eust devant luy. Entre les prisonniers, oultre les susdits fust le Sr Dinchy et Sanset d'Ams qui estoit en la compaignie du conte de Marle. Lendemain au matin comme dict est le conte de Charolois envoya tout alentour de son ost long et large veoir ce quy y passoit, mais ne trouvarent ame qui leur voulsist nuire, et lors entendirent que le roy estoit allé loger à Corbieulx, auquel lieu il fust lendemain à dix heures devant midy. Ça entendu, s'en alla le conte

Digitized by Google

avecq tous ses gens disner à Monthery, et croyez que plusieurs d'eulx n'attendoyent point la moustarde, et y avoit des chevaulx beaucoup qui en trente-six heures ne feurent desbridez. Audit Monthery feurent enterrés monseigneur Philippe de Lalaing, Jeannet de Lanoy, frère de Mathieu de Lanoy, et monseigneur de Hames emprez de Calais, et ce feust le dix-huitième jour de juillet. Au service dudict Philippe de Lalaing feurent assistans monseigneur Anthoine de Lalaing son frère, et le Sr de Créquy leur oncle. Et à l'après dinée le conte se deslogea et alla au giste à Cattes. Le dix-neuvième jour dudit mois alla loger à Estampes où il receut nouvelles des ducs de Berry et de Bretaigne, dont plusieurs parloyent à leur plaisyr, disant que lesdits ducs eussent eu aultant d'honneur de point venir que d'arriver lendemain de la bataille, et qu'il sembloit qu'ilz n'osassent venir.

Le vingt-unième jour de jullet le conte de Charolois avecq le conte de Saint-Pol et ses trois filz assavoir, le conte de Marles, le conte de Brianne, le Sr de Roussy, et les Srs de Fiennes et de Ravestain allarent en robes longues désarmez à l'encontre du duc de Berry et du duc de Bretaigne et leurs compaignies, et se firent lesdicts princes grand honneur et festoy. L'estandart du duc de Berry estoit de soye vermeille à ung soleil d'or au-dessus emprez la lance, et au milieu un Saint-Michel à tout une targe d'azur à la croix blanche, ayant son espée levée pour tirer le dragon. *Item* l'estandart dudit duc de *Berry* estoit party blancq et noir à ung lyon d'argent au collier d'or. A l'arrivée du conte en la ville d'Estampes, le capitaine de la tour présenta les clefs de ladite tour à la volonté du conte, où feurent trouvez des belles bagues et entre aultres une belle nef d'argent dorée que le duc de Bourgoigne avoit donnée au roy à son sacre et coronement; desquelles bagues ledit conte faisoit son plaisir. Le merquedy nuict de saint Pierre l'armée se deslogea d'Estampes et logearent à Milly en Gastinois, et lendemain à Nemours, et de là en avant à Moret où ils passarent la rivière de Seyne, et ce le sixième jour d'aoust. Le septième arriva chez eulx le duc de Calabre et de Loraine qui avoit avecq luy des seigneurs de Lombardie, de Puylle, de Lorraine et de Barrois, et quelques quatre-vingts ou cent Suisses qui n'estoyent poinct armés et n'avoyent fors leurs robes et une longue pique à tout ung petit fer plat et ung grand cousteau. D'aulcuns toustefois portoient des

Digitized by Google

coluvrines à la main et des crenequins, et avoyent tous les gens du duc de Calabre des blanches bandes à tout une double croix noire dessus, et lesdits Suysses alloyent toujours deux à deux.

Avecq ledit duc de Calabre vint le mareschal de Bourgoigne à tout une belle trouppe de gens qui portoyent tous rouges bandes et croix Saint-Andrieu blanches. Plusieurs hognèrent sur ledit mareschal pour ce qu'il avoit tant tardé de venir, et de faict le conte de Charolois ne feust pas trop content de luy. Mais ledict mareschal s'excusoit sur le duc de Bourbon qui l'avoit detenu disant que le conte de Charolois n'estoit encores arrivé en France. Le conte de Charni s'avoit volu avancher et venir devant ledit mareschal, mais il eust empeschement que les Franchois lui donnarent par le chemin où ils le prindrent prisonnier, et ses gens furent esguarrés. Lendemain de saint Laurent on alla loger à Provins en Brye, et se renda la ville après qu'elle eust reçu ung petit assaut en laquelle fust trouvé Gérard de Hoves prisonnier aux Franchois promenant sur sa foy. En partant de là y feust laissé quelque guarnison en laquelle estoit entre aultres Loys de Bournonville, filz du Sr de Bournonville. Le 19e d'aoust toute l'armée feust logée devant le pont de Charenton où l'on feust sans en partyr jusques la nuict de Toussaint ensuyvant. Et à leur arrivée feurent comptez plus de deux mille cinq cents charriots sans ceulx que le duc de Bourbon et le conte d'Armignac amenarent pendant ledit séjour de Charenton. Pendant ledit séjour il se tenoit une consulte entre lesdits princes où estoit présent l'évesque de Paris et faisoit le conte de Dunois bastard, saige et anchien seigneur, la proposition du consentement du duc de Berry et mettoit en avant plusieurs articles contre le roy fort préjudiciables. Auxquels propositions et articles l'évesque de Paris et aultres envoyez dudit Parys prindrent délay pour répondre. Le chasteau du bois de Vincennes tint alors pour le roy, et en estoit capitaine monseigneur Charles de Melun, Sr de Nantouillet, qui lors estoit vefve et avoit de ses filles dedans ladite place, laquelle il ne volut rendre. Pendant ledit séjour se faisoient plusieurs saillies du costé du roy et de ceulx de Parys sur les princes de l'allianoe et leur camp, et au contraire desdits alliez sur ceulx de Paris. Aussy feust tenue une communication et parlement dont par le roy feust le chef le conte du Maine oncle du roy, et avecq luy quelques consultans, et aulcune foys l'évesque de Paris; et par

Digitized by Google

les alliés le conte de Saint-Pol et le duc de Calabre qui estoit réputé ung saige prince; pendant lequel parlement y eust abstinence de guerre, jusques à ce que les princes alliez virent que le parlement se menoit à la longue et volurent que nonobstant ledit parlement la guerre se continueroit tousiours, sinon d'entre ceulx qui estoyent en conseil et à l'endroict d'eulx. Et en ce temps fust navré et pris Simon de Lalaing, second filz de monseigneur Simon de Lalaing, Sr de Montigny, et mené à Paris, de laquelle blessure il morut lendemain et feust enterré aux Innocens audit Paris. Il estoit encore jeune, si avoit-il beaucop veu et beaucop voiagé, si comme au Saint-Sépulchre, à Saint-Jacques, à Rome, es Alemaignes et au voiage de Turquie. Ung jour entre aultres une compaignie de gens du roy vint traverser jusques à l'artillerie des princes et y feust faict une grosse alarme. L'on disoit que le chef de ladite compaignie estoit le Sr de Bouchain, filz du Sr de Thienbronne et nepveu du Sr de Croy et du Sr de Chimay, lesquels se tenoient pour lors à Paris avecq le roy et leurs enfans pareillement sans eulx armer, ny aller en parlement ou conseil. Entretant le conte de Saint-Pol alloit à Paris et en revenoit souvent paisiblement, et comenchoit estre bien venu devers le roy. L'on pense que ce feust par le moyen du conte du Maine qui avoit espousé la sœur de celluy de Saint-Pol. Cependant toutefois feust pris par les princes la ville de Pontoise, puys celle de Roen. De ce le roy feust merveilleusement facé, et dit ung jour au conte de Saint-Pol à demy entre jeux et gabois : beau cousin de Saint-Pol, vous m'avez tant dit et dites tousiours de belles paroles que j'y ai perdu Roen et Pontoise.

En parfin l'appointement feust faict d'entre le roy et les princes du sang, et vint le roy monté sur ung petit cheval désarmé et accompaigné de non plus de vingt-cinq ou trente chevaulx, veoir tout le camp desdits princes hors Parys, alant d'estandart à estandart jusques venir devers le conte de Charolois, auquel lieu feurent faict grans signes de joie, caresse et amitié, dont plusieurs feurent très-esbahis. Ce faict, le roy retourna à Paris et les aultres chascun à son quartier.

Or bonnes gens pensez et advisez ung peu chascun en soy-mêmes que est du monde, ne quelle seurreté ne quelle fermeté il y peut avoir. En l'an 61, quatre ans devant, c'estoit tout ung du roy et du conte de Charolois, et de la pluspart de ces aultres princes

Digitized by Google

qui l'auroyent faict roy et esté à son sacre à Rains et à son entrée à Paris, à grand amour et en grand honneur, et à la bataille de Monthery ilz estoyent enemis mortelz, et dedans moins de trois mois après ilz estoyent comme bons amis ensemble, et pourtant qui est mort il est mort. Tousiours sont les princes en la fin bien d'accord : par quoy on ne se doibt esmahyr ny esbahyr de chose qu'on voye, s'on ne voit ung homme gros d'enfant.

J'ay oublié discourir que comme ceulx qui s'estoyent enfuys du costé du conte de Charolois à la journée de Monthery, retournarent au pays du duc, firent rapport que tout estoit perdu pour ledit conte, dont feust fait merveilleusement grand deuil et oultre ce estoit le duc et son peuple en grande crainte. Incontinent les Franchois des frontières dudit duc qui croyoient plus facilement semblables nouvelles haussarent les testes; signamment ceulx de Guyse où Regnauld de Longueval estoit demeuré en garnison. Car le dimanche après ladite bataille ilz se montèrent le plus fort qu'ilz peurent et vindrent piller le villaige de Forest en Haynau, emprez le chasteau de Cambresis et aultres voisins, et les laissoit-on faire, car le peuple estoit totalement abattu de corraige par ces dites nouvelles. Davantaige ceulx que le conte avoit laissé à Lagny en garnison entendant lesdites nouvelles, habandonnarent ladite place et grande partie de leur harnas et baggues, et se portoyent vers Bourgoigne dont aulcuns firent trente lieues d'une treste. En quoy ung chascun doibt considérer le mal que vient de légièrement semer une lance, et d'aultre coustel le danger et péril de légièrement croire. Enfin le conte du Maine fist par ceulx de Guyse, dont il estoit seigneur, rendre ce qu'ilz avoient butiné à Forest et ailleurs, dès que certaines nouvelles vint de la victoire des Charolois. Et le semblable firent les gens du conte de Nevers à Péronne qui avoyent pillé la ville de Beaurevoir appartenant au conte de Saint-Pol. Le semblable firent-ilz à ceulx de Bray sur Somme, lesquelz ilz avoyent courru sus, et dont le chef estoit Christofle de de Jumont, Sr de Ranny et d'aultres, tenant pour lors le parti du roy. Car combien ledit Sr de Ranny estoit de sa maison du pays de Haynau, et troisième filz du séneschal de Haynau, si avoit-il tout le sien et toute sa parchon au royaume de France, et y estoit marrié et allié à la deuxième fille du Sr de Commarcy, conte de Braine et de Roussy, et oultre plus il estoit en la bonne grace dudit

Digitized by Google

conte de Nevers. Et feust ledit Sr de Ranny tombant avecq son cheval en ceste dite course fort navré d'aulcuns piétons de la garnison dudit Bray, saillans dehors du chasteau et mené prisonnier audit chasteau, duquel estoit capitaine pour les Charolois le Sr de Mastaing et avecq luy le Sr de Roubaix. Qui estoit la seconde playe que fortune donnoit en ung mesme temps au séneschal de Haynau, qui estoit très-anchien seigneur et traveillez de gouttes, si estoit-il capitaine général de tout le pays de Haynau. Car son aultre filz avoit perdu ung pied d'ung coup de trait et cestuy-ci navré dangereusement et avec déformation de tout son visaige.

Au retour de la Saint-Michiel estant le traité faict entre le roy et le duc de Berry, avecq les alliez, vint le roy trois ou quatre foys devers le conte de Charolois en son logis à Conflans, et alla ledit conte une foys devers le roy en ung boullewer que le roy avoit faict faire sur le bord de la rivière, dont il sembloit à la plupart qu'il avoit faict grande folie, car le roy estoit par commune renommée en quy on ne soloit bonnement fier. Mais Dieu mercy n'y eust aulcun mal. Voire estant le Roy audit boulewer avecq ledit conte, beut ung traict de vin, et comme ceulx qui y estoyent en service d'eschansons firent mine de verser à boire audit conte, le roy dit tout hault : ne versez pas, mon beau cousin ne boit pas entre deux repas ; dont le roy feust prisé afin que l'on ne doubtat de quelque malvais tour que l'on eust pu faire en donnant le bouccon.

Jehan de Ligne, aisné filz du Sr de Barbanchon, feust prisonnier à Monthery et rançonné à 300 escus. Car le Franchois ne scavoit pas qui il estoit et l'avoit ranchonné sans le sceu de son compaignon et comparchonnier de sa prinse. Mais depuys estant sondit compaignon adverti de l'estat dudit de Ligne, il ne volut tenir le faict de son compaignon et redemandoit ledit de Ligne sur sa foy, et feust mise la question en conseil et dit que ledit de Ligne debvoit choisir de trois choses l'une. Assavoir qu'il debvoit prouver que la fraternité desdits comparchonniers estoit tellement conditionnée et clausulée, que ce que l'ung feroit l'autre debvroit tenir pour bon, ou qu'il se debvoit remectre prisonnier, ou qu'il debvoit combattre corps à corps au cas que l'aultre voulsist maintenir ses propos. Mais le Sr de Ligne trouva moyen d'appointer avecq luy, et de sortir à son honneur.

Tantost après ledit traicté faict entre lesdits roy et princes, feust

Digitized by Google

par le roy mis en la puyssance du conte de Charolois le chasteau du bois de Vincennes, pour plaisir et seureté, et en vis vuider le Sr de Nantouillet nommé Mr Charles de Melun, grand maistre d'hostel du roy avecq ses filles et ses gens. Et feust ladite place mise es mains du mareschal de Bourgoigne et de monseigneur Philippe de Crevecœur, Sr de Cordes ; et bientost après feust publié que les Charolois poroyent en robes et désarmez à pied et à cheval venir dedans Paris et faire leurs affaires à leur plaisyr, et nul ne leur deust donner nuisance. De manière que l'on ne vist bientost aultres que Bourgoignons par Parys, et souvent estoit le conte de Charolois quasi seul en son hostel, dont plusieurs de ses seigneurs et capitaines parloient blame aux gens de guerre. Il n'est point à dire la bonne chère qu'on faisoit alors, car ung chascun alloit veoir Parys et y voloit essayer le vin, et comme les gens de guerre avoient tout fresquement esté payez, ils gaudissoient de ce qu'ilz avoyent le tout sans querelle aulcune, fort d'ung Bourgoignon qui blessa ung Franchois et estant prisonnier et renvoyé au conte de Charolois par le roy, feust pendu par commandement dug conte. Pendant ces entrefaictes vinrent nouvelles audit conte que dame Ysabeau de Bourbon, sa première femme, estoit trespassée en la ville d'Anvers. Dont feust grand deul en son camp, et incontinent après eust nouvelles meilleures assavoir que la ville et chasteau de Peronne estoit prinse par emblée et le conte de Nevers dedans.

Or convient retourner aux affaires de Liége. Quant les guarnisons feurent assis contre les Liégois de par le duc de Bourgoigne, les Liégois en firent le semblable, et en premier lieu mirent grosse garnison et des plus vaillans entrepreneurs dans Montigny le Thiois, qu'on appelle en Thiois Montenaken, et en estoit capitaine monseigneur Jehan de Bonnevie, dit le Ruyt, qui estoit pour celle année maistre de la cité de Liége, et aussi chargié de sa bannière principalle. Cette dite garnison brusla la ville de Hannut et plusieurs villaiges d'alentour, et le semblable firent les garnisons bourgoignonnes. Lesquels sortirent pour ung dimanche, jour de Saint-Luc, cuidans brusler tout le terroir dudit Montigny, mais il faisoit si grand neige celluy jour qu'ilz ne virent point l'ung l'aultre en marchant, de sorte que leur entreprise feust frustrée et peu desserte pour ce jour-là, et se rafreschirent le dimanche après ensuyvant, auquel jour les garnisons de Binche,

Digitized by Google

de Namur, de Brabant se mirent tous ensemble et par travers du pays de Montenaken, marchoyent en grandes rottes, pillant, bruslant et degastant tout, et bien avant dedans pays. Doncq les Liégois d'alentour estant en garnison, s'assembloyent semblablement et se mirent en ordre pour les attendre au retour s'ilz pourroyent. Les Liégeois portoyent lors la croix blanche, comme estant en la sauve-guarde du roy de France, et crioyent Saint-Denys et Saint-Lambert. Mais les Bourgoignons qui de faict advisés s'estoient en venant ainsi es guerre par trouppes afin que leur force ne feust apperçue, car auparavant avoient ainsy souvent passé et repassé en plus petit nombre, lors se rangearent en ordonnance, dont le conte de Nassau, séneschal de Brabant, menoit l'avant-guarde et ruarent sur les Liégeois, les enserrans de toustes parts, car les Liégeois estoyent la pluspart piétons et les Bourgoignons tous gens de cheval. Monseigneur Jehan de Bonnevie eschappa avecq peu d'aultres qui estoyent à cheval. Les demeurans feust tous tués. A cette besoigne on fist aulcuns nouveaulx chevaliers, assavoir monseigneur de Haverec, dit del le Mote, monseigneur Jaques de Spontin, monseigneur Colard D'Oultremont, monseigneur Guillaume d'Ennetière. Les principaux de ceste entreprinse feurent monseigneur Jehan de Rubenpré, Sr de Bievre, grand bailli de Hainau, et avecq monseigneur Jan, bastard de Namur, Sr de Trivieres qui conduisoit les archiers. Et se porta vaillamment le Sr de Castiau et le Sr de Carnierres ....., le conte de Nassau, monseigneur Philippe de Hornes, Sr de Gaesbeke, monseigneur Loys, Sr de la Gruythuse, lieutenant de Hollande, Jehan de Nortwyc portant son estendart, monseigneur Jean de Monmorensy, Sr de Nevele en Flandre, le S^r d'Yseghem, monseigneur Anthoine, bastard de Brabant, capitaine de Landes, Maillard de Ricamez, dit de Frezin, alors prevost de Maubeuge et capitaine des archiers du duc de Bourgoigne, monseigneur Jehan de la Mote et plusieurs aultres. Du costé des Bourgoignons n'eust qu'ung homme mort. Or comme ce advint sur le soir et pour ce qu'ilz estoyent lassez, chascun retournoit à son quartier et logis, excepté ceulx qui estoient de trop long et ne faillirent lendemain se rejoindre, auquel jour ils pillarent ledit Montenaken, puys le bruslarent toute, mesme l'église aussy.

Le 12e jour d'octobre, l'an 1465, estant encore le conte de

Digitized by Google

Charolois à Conflans, le conte de Saint-Pol feust faict connetable de France, et ayant faict le serment accoustumé en la ville de Parys, on luy délivra l'espée, laquelle Philippe de Brimeu comme escuyer d'escuyerie dudit connetable porta devant luy.

Le pénultiesme jour d'octobre alla le roy au bois de Vincennes et avecq luy les ducs de Berry, de Calabre, de Bretaigne, de Bourbon, les contes de Charolois, D'Armignac, de Dammartin et d'aultres princes et seigneurs, et là endroict le susdit duc de Berry releva la duché de Normandie du roy et luy fist hommaige et le baisa. Et lui avoit ledit roy donné ledit ducé entièrement et pour son partaige, et l'avoit beau donner, car jà l'avoit presque toutte perdue et estoit quasi toutte par l'ayde des Bretons es mains dudit duc de Berry. Mais quelque promesse que le roy luy fist de l'en laisser jouir paisiblement, il n'en fist rien et luy rosta tout guerres de temps après. Et cedit hommaige faict, ung chalcun desdits princes alla disner à part en sa chambre, audit chasteau de Vincenne. Et ce jour mesmes feust à Parys publiée la paix d'entre le roy et lesdits princes alliés, et comencha l'artillerie et carroy du conte de Charolois à desloger pour retourner en son pays. Et la nuict des Toussaints tous les princes susdits se départirent de devant Parys. Et le jour des ames le roy et le conte de Charolois prindrent congé l'ung de l'aultre, et tira le conte de Charolois par le Soissonnois droict vers Mesieres, pour de là entrer au pays de Liége.

Du premier voyaige que le comte de Charolois fit au pays du Liége après son retour de France, l'an 1465.

Je ne fus pas trois jours arrivé à mon hostel de Louvegnies qu'il ne feust par le duc de Bourgoigne publié par tous ses pays que tout homme qui avoit accoustumé soy armer, tant ceulx qui estoyent retournez de France que tous aultres fievez et arrière-fievez, se eussent à trouver au 16e jour de novembre à Rannes, envers Mesieres, sur peine de forfaire corps et biens à la volonté du prince.

En vertu de laquelle publication moy et Collard de Vendengies, mon frère, qui fist le voyaige de France avecq moy soubs la com-

Digitized by Google

paignie du Sr de Fiennes, nous montasmes et allasmes au giste à Floyon, chez monseigneur Gilles, Sr de Floyon, qui nous fist grand chère. Lendemain allasmes à Busely la Ville dont mon frère estoit advoué heritier, et ainsy avant devers le conte de Charolois qui avoit changé propos et ne volut entrer le pays de Liége du costé de Mesieres.

Le 28e de novembre le connestable de France et le mareschal de Bourgoigne chevaucerent devers Dynant, la pensant prendre d'emblée. Mais trouvarent par chemin que la chose ne povoit convenir à leur volonté et retournarent à Gerpine, à leur logis.

Le jour Sainte-Barbe ledit connestable alla loger à Chastelineau et le Sr de Fiennes à Bouffioul. La nuict Notre-Dame, en décembre, le conte de Charolois arriva à Tielmon en Brabant avecq son armée, et y séjourna jusques au jour Saint-Thomas, et cependant les ambassadeurs des Liégois ne cessoyent de courrir et recourrir vers le duc de Bourgoigne, qui estoit à Bruxelles et devers le conte de Charolois et avecq eulx le conte de Nevers, comme leur moyen et souverain, et le conte de Hornes; querant par toutes voyes pour avoir paix aux Bourgoignons. Et ceulx de Saint-Trond feurent contens de faire ouverture audit conte, craindant sa puyssance. Et y entra premierement le conte de Saint-Pol, connestable, qui tousiours avoit mené l'avant-guarde, et logea en la maison du Sr de Hamales, pour ce que Jehan de Hamales, son filz, avoit tousiours tenu le party de Loys de Bourbon, leur évesque, et le mesme jour le conte de Charolois y entra en grand pompe, ayant bien vingt-cinq ou trente trompettes sonans devant luy et tant de héraux d'armes que les bourgeois feurent merveilleusement esbahys.

Et ne faisoit-on durant le temps que ledit conte y séjourna aultre chose que bonne chère, jouer, chanter, sonner trompettes et clarons par les rues de ladite ville et devant les logis des seigneurs, qui tous estoyent logez en la ville. Ledit séjour y feust depuis le Saint-Thomas jusques au 8e de janvier. Cependant le bastard de Bourgoigne avecq sa compaignie estoit allé devant vers la cité de Liége pour veoir si les Liégois vouldroient prendre les offres et conditions qu'il leur avoit presenté. Mais comme riens ne se concluoit par eulx il délibera suivre ledit bastard, et alla loger soubs le chasteau de Hers, dont estoit sieur Raes de Linter, qui estoit en la cité de Liége et ung des plus contraires à Loys de

Digitized by Google

Bourbon, ayant laissé dedans ledit chasteau son filz bastard, qui dès le commencement fist semblant de tenir bon, mais après avoir sentu trois ou quatre cops de serpentines tirés sur ledit chasteau, il se renda, et feust pillé le 12e jour de janvier. Et comme le conte n'estoit pas venu pour destruire les chasteaux, villes et pays de Liége, mais pour les réduire à bonne obéissance de leur seigneur, et que partant il n'usoit d'aulcune rudesse; ceulx de Tongres et aultres prindrent en ce pied et orgeul interprétant qu'il doubtoit les Liégeois, et qu'il n'osoit assaillir les places et forteresses, mesmes leurs villes, de sorte qu'ils sortirent quelques foys et ruarent sur les Bourgoignons quand ils les pouvoient attraper et en tuarent aulcuns, se comme ung gentilhomme hennuyer, appellé Baudewyn Chamart, lors prevost de Douay et de Longueville, et un Bourgoignon nommé monseigneur Jehan Raillart, chevalier. Et ce advint pendant le séjour de Hers, qui feust depuis le 8e de janvier jusques au 22e, que l'on traictoit la paix sans que l'on en eut quelque yssue, dont les soldats estoyent fachez, partye pour la saison et partye qu'ilz estoyent mal payez, de manière que plusieurs demandarent leurs congez, mais les capitaines ne le voloyent octroyer, et le conte mesmes auprès de Hers, aux champs soubs ung arbre haranguoit aux gens d'armes et les prioit voloir avoir la patience encores trois ou quatre jours sans plus. Lors le conte ordonna que l'on prist de chascun chef de guerre dix ou douze lances et d'archiers à l'avenant, et qu'on envoyast prendre par Jaques de Monmartin, mareschal des logis, et par les fourriers les logis et villaiges gisans sur la rivière de Gerre. Ce que feust faict. Mais ils n'y arrestoyent guerres soy doubtans, car les villaigeois leur couppoient aulcune fois la queue quand ils s'avancoient trop. Aussy doubtoient la rivière de Gerre, qui ne se passe sinon en quelques lieux, joint qu'il leur estoit défendu rien prendre sur le pays, sinon choses à manger, et ce de petite importance, sans toucher aux chevaulx, vaches, moutons et choses semblables, sinon pour leur argent. Car le conte voloit par doulceur attraire les Liégeois à obéissance et à paix. Ce que fort encourageoit les Liégeois, pensant que le conte ne les osat envahir, pour ce qu'il barguinoit si longuement avecq eulx au faict de ladite paix.

Le 22e dudit mois, le conte deslogea de Hers et marcha plus avant vers Liége et alla loger auprès de Ruchoy et feurent environ

Digitized by Google

Villers quelques aventuriers surpris à ung pont par les Liégeois et tués, entre lesquels feust ung crenequinier qui estoit oncle bastard au Sr de Brya en Flandre. Croyez qu'il y en avoit des mal logez en cette marche, mourans de froid et de faim, et bien souvent rengez en ordre de bataille, soy doustant tousiours d'estre surpris des Liégeois.

Le 25e jour de janvier, les gens du conte deslogerent dudit Reuchoy et vinrent sur la chaussée de Brunehaut, approchant le logis du conte qui, dès le vendredi, avoit arresté l'appoinctement avecq les Liégeois, voires à condition qu'il debvait retirer ses gens hors le pays de Liége; et là fist mettre en ordonnance et bataille toutes ses gens qu'il faisoit beau voir, car il avoit assez plus de gens qu'il n'avoit eu en France. Et cependant les ambassadeurs des Liégeois estoient devers ledit conte en nombre d'environ 100 chevaulx dont M. Jehan del Bouverie estoit ung des principaux que M. Olivier de la Marche, Bourgoignon, menoit et conduisoit tout alentour du camp pour le voir, et ce par ordonnance du conte. Et estoit ledit de la Marche, cousyn germain audit del Bouverie, et tantost après le conte vint passer tout de long de ses gens, les remerchiant du debvoir qu'ilz lui avoient faict, et ordonna aux capitaines de donner congé à d'aulcuns, et retourna le conte au giste à St-Trond. Pendant qu'il y feust ceulx de la ville prindrent paroles contre d'aulcuns archiers de la compaignie du bastard de Bourgoigne, et alla la chose si avant qu'ilz en tuèrent 3 ou 4, et des leurs en feust semblablement tué bien aultant; de tant que le conte s'arma et ses gens se mirent en ordre, et manda le conte au Sr de Contay, son maistre d'hostel, qu'il commandast aux bourgeois d'entrer chascun en son logis, et qu'ilz se désarmassent où on les mettroit tous à l'espée et se butineroit la ville. Quant le conte eust séjourné quelque tems audit St-Tron tant que toutes les besoignes de la paix feussent conclues et achevées, il retourna à Bruxelles devers monseigneur son père où il feust receu à grand honneur et joye.

Tantot après ladite arrivée, plusieurs seigneurs et hommes d'armes s'acquittarent des veux qu'ilz avoyent faictz à Monthery au danger auquel ils se trouvarent. Entre aultres ai-je veu partir le bastard de Bourgoigne dudit Bruxelles vers Notre-Dame de Haulx, armé de son plein harnas de guerre tout complet, la salade en la teste à tout sa bannière, ses esperons chaussés et sa bannière

Digitized by Google

dessus ses espaules, à tout la lance et en ce poinct tout à pied jusques à ladite église de Notre-Dame. Depuis ay veu le conte de Charolois tout à pied aller à Notre-Dame de Boulogne en pelerinage, et de là s'en aller à Abbeville et es aultres villes sur la rivière de Somme, prendre possession desdites villes, selon les traictez faicts à Parys.

Or, fault sçavoir que, au traicté faict avecq les Liégeois, ceulx de Dynant n'estoyent comprins parce que l'on ne sçavoit appoincter en leur endroict et continuoyent tousiours la guerre contre le duc de Bourgoigne, soy fians sur les promesses et port du roy de France. Aussy ceulx de la part dudit duc leur faisoyent la pareille par les garnisons de Bovines, Namur, Wallecourt, Montaigle et aultres frontières d'icelle marche. Et paroit que les Dinantois eussent tousiours le pire, s'il est-il qu'ilz firent grand domaige aux frontières du duc de Bourgoigne. Ung jour que les Bourgoignons y firent une course, ceulx de Dynant sallirent dehors, les Bourgoignons frappèrent sur eulx et les ouvrirent et en eust bon nombre tuez des Dinantois. Mais ung gentilhomme d'armes nommé Gillechon d'Eve (*de Wez?*) estant d'une picque atteint dessouz le ventre, en mourut, qui estoit domaige, car il estoit très vaillant homme d'armes et bonne lance, et qui très bien s'estoit porté au voiaige de France : il estoit Namurois.

Alentour du mois de jung ensuyvant, qui estoit en l'an 1466, ceulx de Dynant sallirent une aultre foys et, disait-on, qu'ils estoyent bien en nombre d'entre deux et trois mil, et allumèrent le feu dedans Vienne (?) et quelques aultres villaiges, et tenoit où qu'ilz avoient délibéré ardoir tout ce qu'ilz porroyent au pays de Namur. Mais Huet de Humiere, dit le Liégeois, ballif de Namur, et Jehan de Lonchamp, chastelain dudit Namur, assemblarent environ 500 hommes à pied et cinquante chevaulx, et les poursuivirent de si près que les Dynantois feurent contraints soy sauver en ung bois devers Florines, quoy nonobstant il en feust tué plus de quarante et d'aulcuns prisonniers, et les aultres s'enfuirent laissant et habandonnant leurs armes et bastons. Ce advint le 3e jour de jung, et estoit alors le conte de Charolois es villes qui sont sur la Somme. En laquelle saison le roy de France faisoit assembler et revoir tout fiebvés et arrière fiebvés du royaume; l'on en parloit diversement, aulcuns qu'il y avoit quelques Anglais escumant la mer que l'on

Digitized by Google

voloit assaillir, les aultres qu'il voloit faire la guerre au duc de Normandie son frère, les aultres disoyent que c'estoit contre le duc de Bourgoigne, car ces choses se firent assez ambléement par les senechaussées et prevostez chascune à part elle, et y comparoyent lesdits fiebvés en robbe et sans armes et furent leurs noms escripts et enrollés. Il est vray que icelle année trespassa le conte Francisque qui possessoit la duché de Milan. Aussi alloit voix que le roy avoit faict noyer le seigneur du Lau qui avait été l'ung de ses spéciaulx mignons et gouverneurs, et lequel avait été vestu à l'entrée du roy à Parys de pareil habilement, et à qui le roy avoit donné merveilleusement grand revenu selon son estat.

Environ les Pasques en ceste année feust faicte la paix entre les contes de Charolois et de Nevers, issuz de germains. *Item* le seigneur de Montauban, admiral de France, morut en ladite année, dont plusieurs n'estoyent gueres dolens, disant qu'il conseilloit au roy plusieurs choses pas trop bonnes.

Il faut que je raconte encore une chose advenue à Dinant. Ung jour les maistres de la ville avoient appelez les maistres et gouverneurs des mestiers en la halle qui est prez de la rivière, ayant par en bas le marché aux bledz, pour audit lieu proposer auxdist gouverneurs aulcunes choses concernantes leur publicq, et comme en bas de ladite halle ou chambre ils avoient mis leurs serpentines et aultres engins avecq aulcuns tonneaux de poudre, ung enfant bouta le feu dedans ladite poudre, et feurent ceulx de dessus en grand peine et danger, ne sçaichant pas où eschapper. D'aulcuns sautoyent de hault en bas par les fenestres, les aultres autrement, et plusieurs furent ars et blessez, foullant les ung les aultres au descendre des grez.

Or, voyant le duc de Bourgoigne et son filz que les Dynantois n'avoyent aulcune bonne volonté de parvenir à paix ny d'amander les grans domaiges et desplaisirs qu'ilz avoyent faict audit duc et ses subjectz, il leur sembloit qu'il estoit grand temps d'en prendre vengeance. Ils firent mandement que ceulx qui estoyent accoustumez soy armer feussent prests pour l'issue du mois de juillet; et apprestoyent cependant lesdits deux princes et y vindrent personnellement, à raison de quoy tout le monde y vollut venir. Le conte de Saint-Pol desploya premier son estendart à Estrées, près de Donstienne, et de là vint à Chastelet sur Chambre, et en allant Gérard

Digitized by Google

de Marbaix feust trouvé par les champs, en robbe seulement et prins prisonnier par un archier de corps dudit conte de Saint-Pol, appelé Cobache, pource que quand on passoit de coustel de Louvirval où il se tenoit, on trouva les bois tous hayez, et pourtant on n'y peult passer sinon à grand peine, et s'avoit aulcuns compaignons de guerre arrivez avecq luy, et estoit ladite place de Louvirval pleine de gens et de biens que les gens d'alentour y avoyent saulvez. Ledit Gérard s'excusa, disant que son père, son frère Jehan, qui estoit chanoine de St-Lambert, et luy avoyent tousiours tenu le party de leur évesque Loys de Bourbon, et que ce que lesdits boys estoyent hayez estoit faict pour les courses et envahises des garnisons, tant d'ung coustel que d'aultre; quelles raisons non obstant il demeura quelque temps prisonnier, marchant sur sa foy. En partant dudit Chastelet se trouvit le bailly de Namur avecq ses gens, et avecq luy deux bons chevaliers de ma cognoissance, assçavoir Mr Jacques de Spontin et Mr Colart d'Otremont, pour lors maire de Namur, et Philippe de Humieres, frère audit bailly; Michel de Warisol; Robert de Namur; Jehan de Hodemont; Jaquemin et Henry Deve (*de Vez?*); Jehan le panetier et plusieurs aultres, et povoyent ensemble faire environ 200 chevaulx.

Le 12e jour d'aoust, le Sr de Fiennes passa ses monstres auprès de Golesmes, et les passa Jaques de Mommartin, Bourgoignon, mareschal des logis.

Le duc de Bourgoigne, partant de Bruxelles, vint à Gembloux et de là à Namur, puis droict à Bovines.

Le 16e jour d'aoust, tout l'armée du duc passa à Namur; et mirent trois jours pour passer, depuys 5 heures du matin jusques à Haute Rementière. Monseigneur le bastard de Bourgoigne, avecq Baudewyn son frère, et le mareschal de Bourgoigne, menoit l'avant-guarde. Les gens dudit bastard signamment les archiers estoyent tous paltés de jaune à une barbecane bleue en la poitrine et une au milieu du doz. Son estendart estoit jaune à une Ste-Barbe au chef, dedans une ronde nuée. L'estendart de Mr Baudewyn son frère, estoit vermeil à ung grand brancaige d'or, et les paltotz en ensuyvant. Le Sr de Ravestain eust l'estandard my party de blanc et de bleu, à ung mot pardessus et ses paltotz partys de blanc et de bleu à une croix de St-Andrieu vermeille. L'estandart du conte de Charolois, tout noir à ung St-George d'or, à cheval,

Digitized by Google

bien richement ouvré. L'estandart du Sr de Fiennes, noir et violet, à tout ung C et ung Y, et une grande taloche. L'estandart du Sr de la Gruthuse, blanc et violet, à tout ung mortier. L'estandart de Mr Jehan de Rubenpré, bailly de Haynau, noir et violet, à tout ung colier de grand paternoster. Le conte de Marle eust l'estandart gris et violet, à ung oiseau d'or après des pertris. L'estandart de Mr Philippe de Crevecœur, party de blanc et de verd, à une teste de dragon jectant feu. L'estandart de M. le Borgne de Beauvoir, party de verd et de blancq, et ung capeau de cardinal. L'estandart du conte de Saint-Pol, lequel estoit encores à Chastelet, party de vermeil et de griz à une licorgne au chef et sy avoit en escript : *Non mieulx*, et semé de petits I et de houppes. Les paltotz de ses archiers partys de rouge et de gris, à une houppe devant et derrière, et ung I parmy tout, ettels qu'il avoit eu au voyaige de France. L'estandart du Sr de Bossu party de noir et de violet.

Arrivant l'avant-guarde devant Disnant et se rangeant en ordonnance et bataille hault sur le plain de la montaigne contre les cincq tours au lez envers la porte qui mène à St-Hubert, et tout le demeurant de l'armée au lez de la porte de Leffe; ceulx de la ville se fiant au fort et dur pays qui y est des roches, vallées et montaignes, saillirent hors au lez de ladite porte de Leffe en petit nombre et sans ordonnance, mais incontinent ils feurent rebouttés et l'asbaye de Leffe et les faubourgs gaignez. Mesmement le boulower de la porte de la ville à ce jour mesme feust gaigné, en quoy le bailly de Haynau, Jehan de Rubenpré, se porta gaillardement comme aussy fist le Sr de Rubenpré son frère. Le conte de Charolois alla loger en ladite abbaye, et le Sr des Cordes aux Cordeliers, tout au plus près des murs de la ville.

Lendemain on affusta deux grosses bombardes et ung courtau, et ung mortier et plusieurs aultres engins. Et ce mesme jour on dressa deux pons sur la rivière à l'encontre de Bovines, et là endroict tenoit-on le marché des vivres.

Les Dinantois firent deux ou trois petites saillies au plain de la montaigne sans aulcun effect.

Pendant ledit siége, le Sr de Crevecœur, bailly d'Amiens, feust envoyé à Mesieres requerir aulcuns de France.

Combien que ceulx de Liége eussent promis à faire secours et

Digitized by Google

aide à ceulx de Dynant, au qu'ilz en auroient à faire, sy ne trouvèrent-ils point en leur conseil de ce faire, quoy voyant ceulx de Dynant, ils commencharent à perdre espoir.

L'évesque de Liége se tenoit lors à Huy et y faisoit bon guet, pour veoir si ceulx de la cité s'avancheroyent pour donner secours aux Dynantois et pour en advertir le duc, et aussy pour ruer dessus, car il avoit assez bonne compaignie de gens d'armes auprès de soy.

Il advint un malheur au camp du duc que une estincelle de feu tomba dedans ung tonneau à poudre et alluma des aultres, et en vint ainsy deux feux dont le Sr de Bouillencourt en Picardie, qui estoit de ceulx de Mally, eust les mains arses, et 12 ou 13 compaignons estant auprès desdits tonneaux, les aultres eurent leurs habillemens bruslez, d'aulcuns furent levez en l'air sans en recevoir d'aultre mal fors en leurs cheveulx et accoustremens, et que leur visaige estoit noir.

Le 25e jour d'aoust, à Remontiere, environ trois ou quatre heures après disner, on fist sçavoir de main à main, sans sonner trompettes, que ung chascun se deust trouver en armes, car l'on pensoit assaillir la ville. Cependant ceulx de dedans demandoyent parlementer, ce qu'on leur accorda, et feurent à ce conseillez et d'accord qu'ilz se rendroyent à la volonté du duc et de son filz, et ce feust faict ce mesme jour; mais comme lesdits princes n'avoyent poinct encores résolu ce qu'ilz en feroyent, n'entroient point tous ceulx qui volurent et y avoit guarde aux portes. Ceulx qui y entrèrent y feurent gracieulx et paisibles jusques à minuict, mais après commencharent à battre et rompre les huys, coffres, escrins, et piller tout, voire par ceulx qui estoyent dez au soir entrez.

Et ainsy feust, le 8e jour après l'arrivée du duc, la ville de Dynant, tant fière et obstinée, mise en ses mains, et feust plus doulcement traictée qu'elle n'avoit desservy, car je ne scay que à froid sang on aye tué nulluy. Le jour ensuyvant on laissa entrer tout le monde, pour moissonner ce que les aultres y avoyent laissé. Le duc feut tout esbahy du petit nombre de gens qu'y estoyent dedans trouvez, lesquels les soldats mirent à ranchon. Ledit jour après disner y entrarent les archiers, en très belle compaignie et grands nombre de trompettes et clarons; puys des héraulx tous accoustrez de leurs costes d'armes, et en après quatre hommes d'armes montez et armez, Dieu sait comment, chascun portant une banière des armes du duc, dont les deux premiers estoyent M^r le conte de

Digitized by Google

Boucain filz de M. de la Vere, et M. Jehan de Luxembourg frère à M. de Fiennes; le tiers estoit mondit Sr de Fiennes; le quart, M. Adrien de Borsele, Sr de Bregdam; et puys M. le conte de Charolois et huit paiges après luy; et après luy M^r le bastard de Bourgoigne et M. de Ravestein; dernièrement M. le mareschal de Bourgoigne avecq grand nombre de gentilshommes.

Ceulx de la ville voyant cette entrée feurent fort esbahys et pensoyent qu'il n'y avoit plus de gens au monde, et commencharent au premier à cognoistre la puyssance du duc de Bourgoigne, laquelle ils avoyent jusques lors vilipendée.

Mondit Sr de Charolois alla descendre et loger à l'hostel d'ung bourgeois nommé Laurens Abrebis, et M. de Fiennes à la maison d'ung nommé Henry de Huy. C'estoient entre les aultres deux des plus puyssans hommes d'avoir de toute la bourgeoisie de Dynant. M. de Miramont feust logé en la maison d'ung Lombard où il eust très grand gaignaige. Mondit Sr de Charolois avait donné à M. de Fiennes Henry de Huy, son hoste, son filz et l'hostel, avecq les biens y estant, mais ledit Henry de Huy et son filz luy *furent* destournez par aultres, et mis hors la voye. Ne sçait s'il les eust.

Le 28e jour d'aoust, feust publié à son de trompette par le conte de Charolois, que touttes femmes estantes dedens Dynant eussent à sortir hors les portes dudit Dynant, devant soleil coucher. Lors eussiez ouy des cris, pleurs, hurlemens et la plus grande pitié du monde, car tous les hommes qu'on avoit trouvé là dedans feurent tenuz prisonniers, et ne sçavoient les femmes ce que l'on feroit d'eulx. Cependant le feu se mist en une cheminée assez près de l'église, et comme l'on avoit peu de soing de l'esteindre il gaigna ladite église et quelques diligences que le conte de Charolois y mist, elle feust arse et ne feust rien sauvé, fort la Fiertre de St-Mor que l'abbé de Florinnes y avoit envoyé peu auparavant pour y estre guardé.

Après le susdit cry faict endroict des femmes, le conte de Charolois donna congé à son hotesse de porter avec elle tout ce qu'elle puyst d'argent, accoutrement et aultres baggues quelconques; sur quel congé elle fist oster quelques pierres du pavé de la scaillie de sa maison devant l'estable des chevaulx et y tyra hors trois ou quatre sacchets plains d'or, et les porta et fist porter avecq elle. L'on veoit ceux de Bovines, par haynes anchiennes, boutter

Digitized by Google

le feu es maisons qui ne voloyent esprendre, de tant que la ville feust toute arse.

Le vendredy, le conte de Charolois se retira hors la ville, et avecq luy tous ses gens, excepté le bailly de Namur et les Namurois avecq ceux de Bovines, qui se tinrent sur le chasteau jusques à tant que les portes et murs de la ville fussent abbatus. Voilà la ruine de Dinant advenue par vraye punition divine, car leur orgueil et avarice estoit trop exorbitant. Il en eust quatre qui feurent les chefs de cette contumace et rebellion, dont les trois feurent pris et pendus à ung arbre par ordonnance du conte de Charolois; plusieurs aultres complices feurent noyez en Mose, les mains et les piez liez.

Le 1er jour du mois de septembre, toute l'armée se départit d'alentour de Dynant et alla loger à Juppleu et Mr le duc alla par eau à Namur, et de là à Bruxelles. Le mardi, 2e jour de septembre, toutte l'armée passa par Namur. Le 4e jour, vinst au gist de Montenaken, et y vindrent les maistres de la cité de Liége, asçavoir Mr Jan del Bouverie et Mr Renaud de Rouveroit, envoyez et députez par la cité pour parfaire et confirmer la paix et traicté d'entre le duc et eulx faicte, et debvoyent ceux de la cité donner 30 ostages résidans dedans la cité tels que le conte de Charolois nommeroit; *Item* six de Tongre, six de St-Tron, et six de Hasselt; debvoyent payer à trois paiemens 600,000 mailles de Rhyn, et debvoit ledit conte à tousiours mais estre advoué et gardien de tout le pays de Liége, à deux mil mailles de Rhyn sur tout le pays, et ne debvoit ledit conte de Charolois sortir ledit pays si lesdits ostages ne feussent arrivez en son camp, de manière que pour donner plus de crainte à ceulx de Liége, et les faire haster l'accomplissement du traicté, il approcha plus près la cité, et alla de Montenaken coucher à Warem avecq toute son armée.

Lendemain au matin feust faict rapport que les Liégeois estoyent campez à l'encontre luy, sur la rivière de Jerre, à ung villaige appelé le Waige, dont le conte feust merveilleusement courrouché et tout incontinant fist tourner le villaige icelle part et marcha contre eulx, et trouvarent lesdits Liégeois audit villaige rengez en ordonnance en très fort lieu, asçavoir : entre deux branches de la rivière et avoyent la montaigne pardevant eulx, et partant le traict de pouldre ne leur peult guerres nuire, et là se tenoyent à

Digitized by Google

tous leurs bannières desployées; mais il faut dire que de cette heure ils estoyent enclos les deux lez de ladite rivière, car le conte de Saint-Pol avecq toute sa compaignie estoit allé par l'aultre coustel de l'eau, et estoyent bien petit nombre au regard de leurs adverses parties, parquoy l'on porroit bien dire quy les eust volu assaillir, il les eust eu a très bon marché; mais quand ils perçeurent si belle et si grosse armée devant eulx et qu'ilz virent bien si l'on eust vollu qu'ilz ne povoyent fuir ni eschapper, ilz envoyarent M. Renaud de Rouveroit devers le conte le prier humblement qu'il peut, que l'on eust pitié du povre peuple qui illec estoit assemblé et qu'il se peut retourner en sa maison, alleguant que les Liégeois n'estoyent point là assemblez pour nuire le conte ou ses gens, mais pour guarder le passaige, attendu que le conte leur avoit promis qu'il ne laisseroit point passer ses gens la rivière de Jerre, avec aultres excuses, sur quoy le conte luy respondit: veu qu'ilz ne nous veuillent ny nous demandent rien, ils se partent et retournent en leurs maisons, nous en sommes bien content. Car le conte n'eust volu pour aulcune chose qu'on luy eust reproché qu'il eust faict rien contre sa parolle, dont les Liégeois l'eussent volu charger s'il eust passé ladite rivière pour eulx endommager. Et comme lesdits Liégeois ne se bougeoyent ains demeurait en leur ordonnance, le conte semblablement ne se fiant en leurs promesses ne volut bouger, et ainsy demeurèrent jusques à 10 heures de nuict, que alors il se départit et alla au giste à Oley, qui appartient à Guillaume de Horion, comme l'on disoit. L'on feust ce jour bien 15 ou 16 heures à cheval sans manger ni boire ou repaistre les chevaulx. Au retourner par Warem le feu feust mis en la ville par meschefs ou aultrement ne scay, et feust arse. Lendemain les Liégeois partirent assez tard au jour, del Waige, et estoyent environ 17 ou 18 mille et environ 600 chevaulx, et envoyarent les hottages qu'ils avoyent promis audit Oley, et aussi partit le conte vers Montenaken et de là par la route de Namur alla vers Thuyn, pour parachever le traicté avec eulx, car il n'estoit point parfaict, et feust faict ledit traicté par condition qu'ilz abasteroyent tous les murs et portes de leurs villes à leurs dépens, et payeroyent une grosse somme d'argent, assavoir de 18,000 mailles de Rhyn, à trois payemens, et donneroyent dix-huit ostagiers, et feurent par bon espace de temps les murs dudit Thuyn abbatus et ceulx de Touyn (?) pareillement.

Digitized by Google

Le mardi, 16e jour de septembre, le conte de Charolois donna en la ville de Chastelet congé à tous ses gens, et retourna par Louvain à Bruxelles. Les gens de guerre feurent assez contens de ce voyaige, qui ne dura que six semaines, et y gaignèrent honnestement. »

De quelques pièces relatives à Philippe-le-Bon.

A la bibliothéque de Vienne se trouve un manuscrit intitulé : 8HP, 815. *Philippi-Boni rex gestæ ab anonymo coævo, fortasse Ludovico Cescares* (?). (Bull. de la comm. royale d'Hist. de Belg., pag. 87.)

La bibliothéque de Bourgogne contient ceux-ci :

8060 *Preuves des droits du duc Philippe-le-Bon sur le duché d'Aquitaine, contre les prétentions du roi d'Angleterre.*

8554 *Réponses des ambassadeurs du duc Philippe-le-Bon à ceux du roi de France, avant la paix d'Arras, et réplique de ceux-ci.*

5610 *Advis de messire Jehan Torselo, chambelan de l'empereur de Constantinople, lequel advis il feit à Florence, et puis fut envoyé au duc de Bourgoigne.*

8555 *Réponse que feit monsieur de Bourgoigne à ce que les ambassadeurs du roy ont dit touchant la duché du Luxembourg.*

9038 *Ballade que feit à Paris, à monsieur le duc de Bourgoigne, un gentilhomme du pays de France qui avoit esté autrefois page de mondit seigneur.*

8605 *Proposition faite par le roy en présence de monseigneur le duc de Bourgoigne, en* 1458, *et la response faicte par l'évesque de Tournai.*

5604 *C'est ce que messire Jehan de Croy et Jehan de Lalaing ont dit au roy de par monseigneur le Daulphin, en la forteresse de Montbazon, en* 1457.

5606 *Instructions pour maître Haneton (Haneron), docteur en droit, envoyé par le duc de Bourgoigne vers l'empereur et de là vers le Saint-Siége, en* 1460.

9113 *Les expositions de Georges* (Chastelain) *sur vérité mal prinse.*

Digitized by Google

On a inséré dans le premier volume des *Nouveaux mémoires de l'Académie royale de Bruxelles*, pp. 295-312, des extraits laissés par feu M. J.-B. Lesbroussart, d'un poème du XVe siècle mêlé de prose et de vers contenant l'apothéose de Philippe-le-Bon, ouvrage que ce savant regardait comme inédit et anonyme. Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer que le *Throsne d'Honneur* est de Molinet, et qu'on l'a imprimé dans ses œuvres. On le trouve, par exemple, fol. XXXV des *Faictz et Dictz*, édition de Paris, 1531, in-fol. goth. De sorte que les conjectures de MM. Gérard, Santander et Lesbroussart étaient fondées, mais il est étonnant qu'ils n'aient pas cherché au moins à les vérifier en feuilletant les écrits mêmes de Molinet.

FIN DES APPENDICES DU TOME SIXIÈME.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME SIXIÈME.

PHILIPPE LE BON.

LIVRE IX.

Prise de Constantinople. — Prétendue lettre du Grand-Turc au pape. — Vœu du Faisan. — Disgrâce du comte de Saint-Pol. — Mariage du comte de Charolais. — Départ du Duc pour l'Allemagne. — Sédition à Besançon.—Séjour en Bourgogne.—Révolte de la Guyenne. — Bataille de Castillon. — Mort de lord Talbot. — Soumission de la Guyenne. — Combat judiciaire à Valenciennes. — Guerre pour l'évêché d'Utrecht. — Discorde entre le roi et le Dauphin. — Disgrâce du sire de Brézé. — Mariage du Dauphin. — Négociation du roi avec le duc de Savoie. — Procès de Jacques Cœur. — Faveur de madame de Villequiers. — Prospérité de la France. — Nouvelles négociations du roi avec le Dauphin.—Mort de Gilles de Bretagne. — Le roi s'apprête à soumettre le Dauphiné. — Le Dauphin se retire auprès du Duc. — Naissance de Marie de Bourgogne. — Discordes entre le Duc et son fils. — Le roi pense à faire la guerre au Duc. — Rupture avec le comte de Saint-Pol. — Le roi de Bohême veut s'allier à la France. 1

LIVRE X.

Négociations entre le roi et le Duc. — Le connétable de Richemont devient duc de Bretagne. — Prudence du Duc. — Désordres en

Digitized by Google

Artois. — Procès du duc d'Alençon. — Hommage du duc de Bretagne. — Mésintelligence entre le roi et le Duc. — Concile de Mantoue. — Naissance du fils du Dauphin. — Aventures du comte d'Armagnac. — Ambassade au Dauphin. — Réponse du Dauphin. — Discussion avec le parlement de Paris. — Persécution des Vaudois. — Arrêt du Parlement touchant les Vaudois. — Ambassade d'Orient. — Haine de M. de Charolais contre le sire de Croy. — Mort de Charles VII. — Sacre de Louis XI. — Colère du roi contre les conseillers de son père. — Funérailles de Charles VII. . . 113

LIVRE XI.

Entrée du roi à Paris. — Faste du Duc. — Commencemens du gouvernement de Louis XI. — Voyage du comte de Charolais auprès du roi. — Maladie du Duc. — Complot contre le comte de Charolais. — Ambassade du sire de Chimay. — Expédition en Catalogne. — Secours donnés à la reine d'Angleterre. — Entrevue de Louis XI et du roi de Castille. — Procès du comte de Dammartin. — Rachat des villes de la Somme. — Le comte d'Étampes accusé de sortilége. — Entrevue du roi et du Duc à Hesdin. — Voyage du roi en Picardie et en Flandre. — Lettre du pape au Duc. — Nouveaux projets de croisades. — Réconciliation du Duc et de son fils. — Départ de la croisade. — Le roi fait saisir le comte de Bresse. — Traité du roi et du duc de Milan. — Querelles du roi et du duc de Bretagne. — Nouvelle entrevue du roi et du Duc. — Ambassade d'Angleterre. — La reine vient voir le Duc. — Entrevue du Duc et du roi de Chypre. — Entrevue du Duc et du duc de Savoie. — Mauvais succès de la croisade. — Succession du prince d'Orange. — Succession du comte de Nevers. — Suite des différends du roi et du duc de Bretagne. — Mariage de l'héritière de Dours. — Arrestation du bâtard de Rubempré. — Le Duc part pour Hesdin. — Ambassade du roi au Duc. — Réponse du comte de Charolais. — Réponse du Duc. . . . 205

LIVRE XII.

Discordes de Bourgogne. — Disgrâce de la maison de Croy. — Mécontentemens en France. — Le roi assemble les princes à Tours. — Ligue du bien public. — Guerre contre le duc de Bourbon. — Les Bourguignons devant Paris. — Bataille de Montlhéry. — Arrivée

Digitized by Google

de l'armée de Bretagne. — Le roi rentre à Paris. — Arrivée de l'armée de Lorraine. — Négociations avec les princes. — M. de Charolais retourne en Flandre. — Le roi reprend la Normandie. — Griefs de Monsieur Charles, frère du roi. — Changement dans la situation du royaume. — Plaintes du comte de Charolais. — Destruction de Dinand. — Nouveaux projets contre le roi. — Mort du duc Philippe. 301
APPENDICES. 411

FIN DE LA TABLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

89095876462

b89095876462a

Digitized by Google

DE 3/09

Digitized by Google

B89095876462A

Digitized by Google